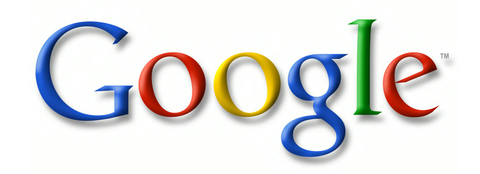
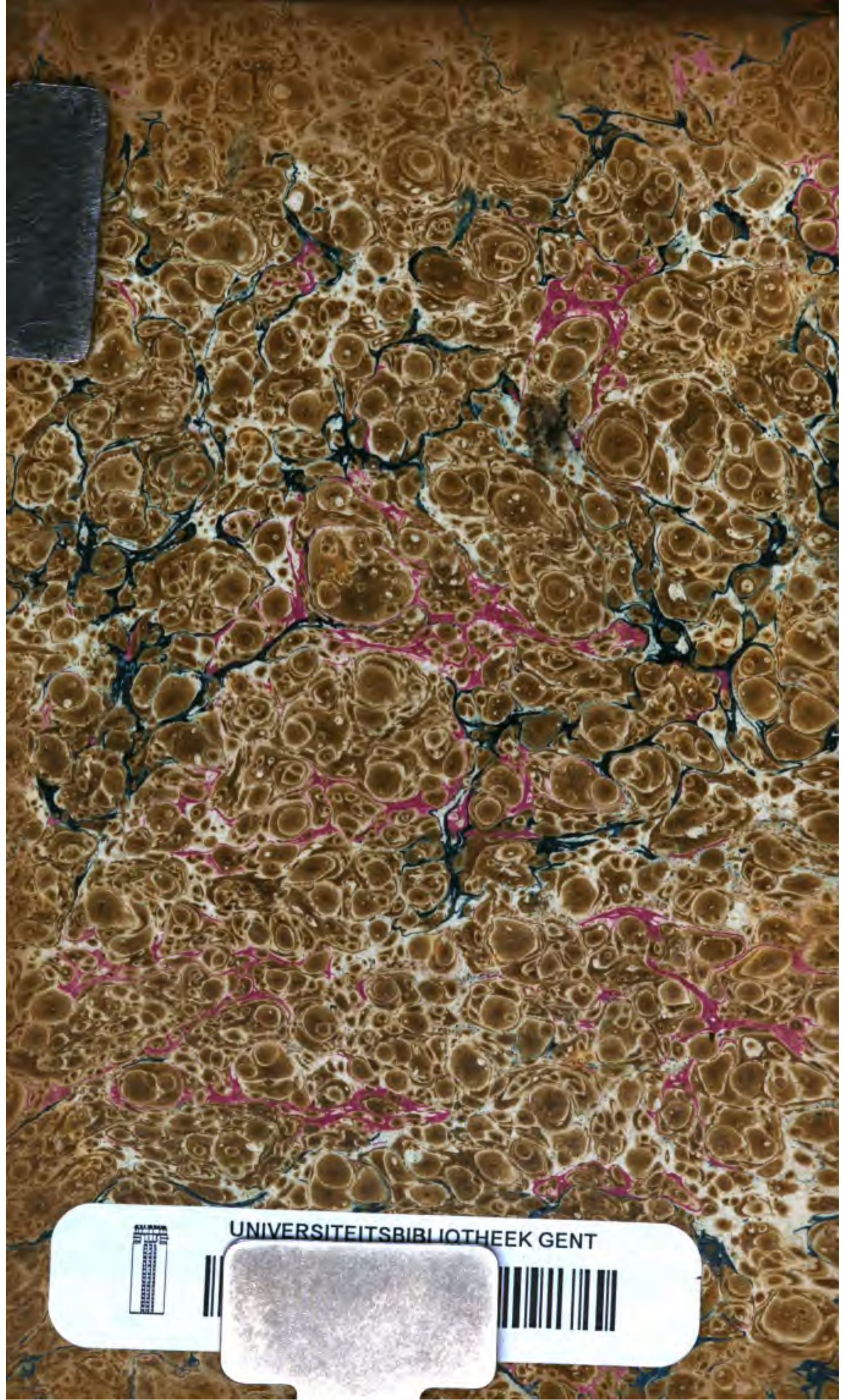
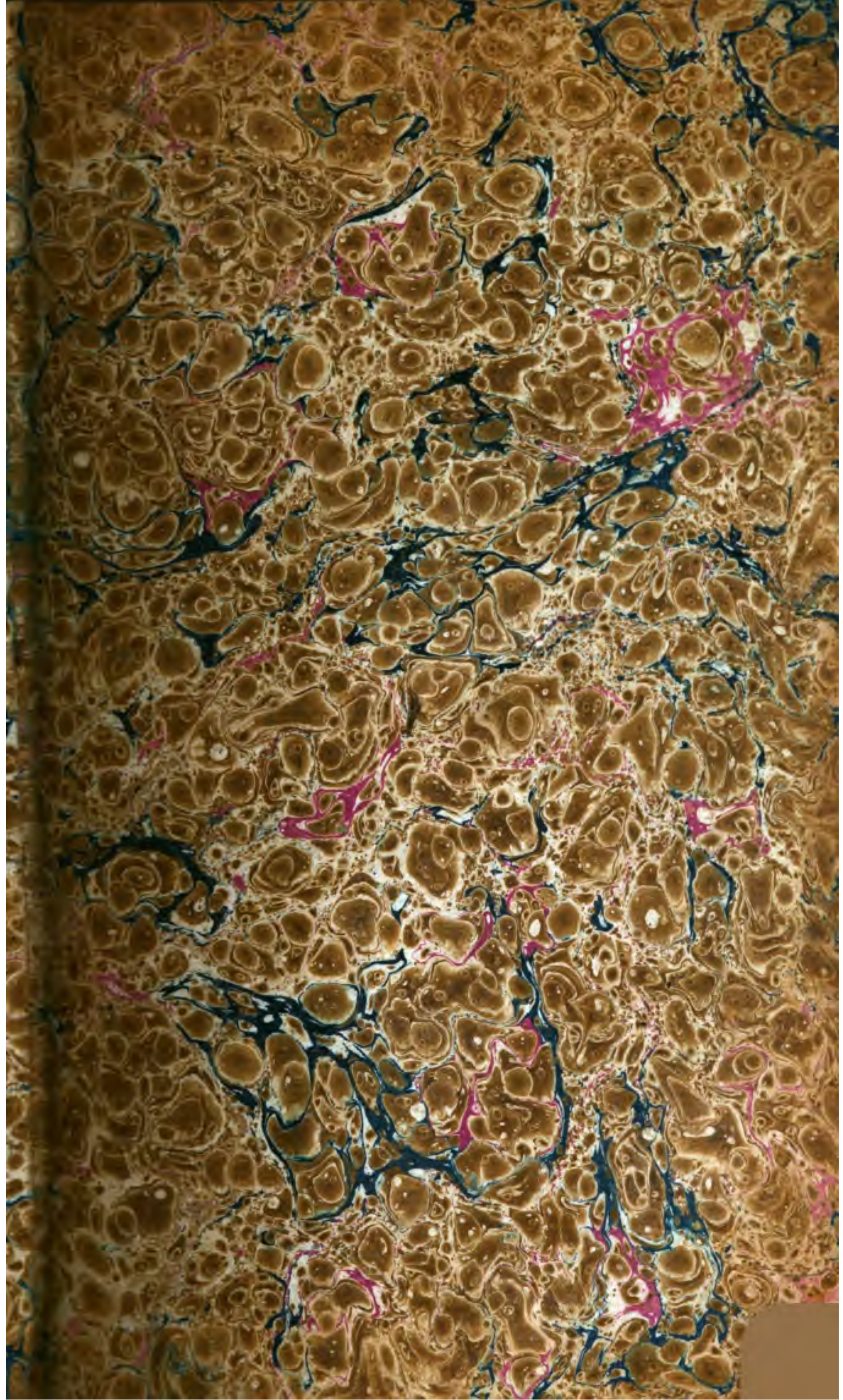





UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



DICTIONNAIRE

UNIVERSEL,

HISTORIQUE, CRITIQUE

ET BIBLIOGRAPHIQUE.

TOME X.

LEAK. = MALF.

CET OUVRAGE SE TROUVE :

CHEZ { L. PRUDHOMME, Éditeur, rue des Marais, au bureau du Lavater ; PRUDHOMME fils, Imprimeur-Libraire, même rue, n° 17 ; GARNERY, Libraire, rue de Seine, hôtel de Mirabeau ; } à Paris.

Madame BUYNAND, née BRUYSET, à Lyon.
Mademoiselle LEROY et Compagnie, à Caen.

ALLÔ.	Amiens.
FRÈRE, aîné.	Rouen.
VALLÉE, aîné.	*Id.*
RENAULT.	*Id.*
BLOCQUEL et CASTIAUX.	Lille.
STAPLEAUX.	Bruxelles.
GAMBIER.	*idem.*
Victor MANGIN.	Nantes.
BUSSEUIL jeune.	*Id.*
LAFITE.	Bordeaux.
DURVILLE.	Montpellier.
FOURIER-MAME.	Angers.
CATINEAU.	Poitiers.
GAMBART, Imprimeur, Éditeur de la Feuille périodique de Courtray.	
DESOER.	Liège.
BOVARD.	Aix-la-Chap.
LEROUX.	Mayence.
ÉLISÉE AUBANEL.	Tarascon.
GOSSE.	Baïonne.
PERTHÈS.	Hambourg.
IMMERZEEL et Compagnie.	Amsterdam.
UMLANG.	Berlin.
ARTARIA.	Vienne.
ALICI, Libraire de la Cour.	St.-Pétersb.
RISS et SAUCET.	Moscou.
BRUMMER.	Copenhague
BOREL et PICHARD.	Rome.
BOREL et PICHARD.	Naples.
GIEGLER et DUMOLARD.	Milan.
GRIESHAMMER.	Leipsick.
ESSLINGER.	Francfort.

Et chez tous les principaux Libraires et Directeurs de postes.

*Les articles nouveaux sont marqués d'une *. Les articles anciens, corrigés sont distingués par une †.*

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,
HISTORIQUE, CRITIQUE
ET BIBLIOGRAPHIQUE,

Ou Histoire abrégée et impartiale des personnages de toutes les nations qui se sont rendus célèbres, illustres ou fameux par des vertus, des talens, de grandes actions, des opinions singulières, des inventions, des découvertes, des monumens, ou par des erreurs, des crimes, des forfaits, etc., depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours; contenant aussi celle des dieux et des héros de toutes les mythologies; enrichie des notes et additions des abbés Brotier et Mercier de Saint-Léger, etc., etc.

D'après la huitième Édition publiée par MM. Chaudon et Delandine.

NEUVIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE 16,000 ARTICLES ENVIRON,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

Amicus Plato, amicus Aristoteles, magis amica veritas.

Suivie de Tables chronologiques, pour réduire en corps d'histoire les articles répandus dans ce Dictionnaire.

Ornés de 1200 portraits en médaillons.

TOME X.



PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE PRUDHOMME FILS.

1810.

PORTRAITS

QUI SE TROUVENT

A LA FIN DU TOME X.

PLANCHE LIII.

Lenglet (Dufresnoy).
Lenclos (Ninon de).
Lenfant (Jacques).
Léon (Saint-).
Léon IV.
Léon X.
Leonidas.
Lesdiguières (François).
L'Esley (Jean).
Léti (Grégoire).
Lève (Antoine de).
Leusden (Jean).

PLANCHE LIV.

Leyden (Paul-Charles).
Lightfoot (Jean).
Linguet.
Linnée (Charles).
Lipse (Juste).
Lisle (Guillaume de).
Locke.
Loewendal.
Longueville.
Lorme (Philibert de).
Lorrain (Robert le).
Lorry (Anne-Charles).

PLANCHE LV.

Lorry (Paul-Charles).
Lothaire.
I. Lotichius (Pierre).
Louis IX (Saint).
Louis XI.
Louis XII.
Louis XIII.
Louis XIV.
Louis XV.
Louis XVI.
Louis (duc de Bourgogne).
Louis (Antoine).

PLANCHE LVI.

Loyseau (Charles).
Lubienietzki.
Luckner.
Ludlow (Edmond).
Ludolphe (Job).
Luillier (Jean).
Luillier (Magdeleine).
Luitprand.
Lulli (Jean-Baptiste).
Luther.
Luxembourg.
Lyttelton (George).

PLANCHE LVII.

Mabillon (Jean).
Mably (Gabriel Bonnot de).
Machiavel.
Maffei (Scipion).
Magellan (Ferdinand).
Magini (Jean-Antoine).
Mahomet Ier.
Mahomet II.
Maillet.
Maimbourg (Louis).
Maintenon.
Mairan (Jean-Jacques).

PLANCHE LVIII.

Maistre (Antoine le).
Maistre (Louis-Isaac le).
Malatesta (Sigismond).
Malebranche (Nicolas).
Malherbe (Lamoignon).
Malherbe (François de).
Manget (Jean-Jacques).
Mansard (François).
Mansard (Jules-Hardouin).
Mansfeld (Pierre-Ernest).
Mantegna (André).
Manuel (Louis-Pierre).

Ire LISTE

DES

SOUSCRIPTEURS

AU DICTIONNAIRE UNIVERSEL, HISTORIQUE, CRITIQUE, ET BIBLIOGRAPHIQUE.

SA MAJESTÉ le roi des Espagnes.
SA MAJESTÉ le roi de Westphalie, à Hesse-Cassel. 1 pap. vél.
SA MAJESTÉ le roi des Deux-Siciles.
SON ALTESSE IMPÉRIALE ET ROYALE l'Archiduc grand-duc de Wurtzbourg. 1 papier vélin.
LEURS ALTESSES les princes d'Espagne, à Valençay. 4 ex.
SON ALTESSE le prince royal de Suède (Bernadotte), maréchal de l'empire français, prince de Ponte-Corvo.
SON ALTESSE le prince archi-chancelier de l'empire français, duc de Parme (Cambacérès). 1 vélin.
AGARD (F.), imprimeur, à Privas. 2 ex.
AGASSE, notaire, à Paris.
AGRAIN-DES-HUBAS (d'), à Paris.
AIGREFEUILLE (d'), à Paris.
ALEXANDRE FAUCON, propriétaire, à Paris.
ALICI, libraire, à Saint-Pétersbourg.
ALLO, libraire, à Amiens. 6 ex.
AUBANEL (Elisée), imprimeur-libraire, à Tarascon. 12 ex.
ARTARIA, libraire, à Vienne.
AUBERT, régisseur de l'octroi, à Paris. 1 papier vélin.
BACLET, directeur des postes, à Arras, 2 ex.
BALLANCHE père et fils, imprimeurs, à Lyon. 2 ex.
BARBA, libraire, à Paris. 6 ex.
BARBIER, avoué au tribunal civil, à Paris.
BARBIER, bibliothécaire de S. M. l'empereur et roi. 2 ex.
BARIEN, procureur impérial au tribunal civil, à Paimbœuf.
BASTIEN, libraire-éditeur, à Paris. 2 ex. papier vélin.
BEAUNIS, à Paris.

BÉNARD, architecte, à Paris.
BERGER, à Paris.
BERNARD, imprimeur, à Montbrison. 2 ex.
BESSON, libraire, à Leipsick. 12 ex.
BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT (La).
BILLOIS, libraire, à Paris. 12 ex.
BLAISE, libraire, à Paris. 6 ex.
BLANCHARD, président de la société des sciences et arts du département de Loire-Inférieure, membre correspondant de la société des belles-lettres de Paris, etc. à Nantes.
BLECH-REBER (J. J.), fabricant d'indiennes, à Mulhausen. (Haut-Rhin.)
BLESCHAMPS, ancien commissaire - ordonnateur de la marine, à Chauvri.
BLOCQUEL et CASTIAUX, imprimeurs-libraires, à Lille. 6 ex.
BOISSI-D'ANGLAS (le comte de) sénateur.
BONVALET, à Paris.
BOSC, chevalier de la légion d'honneur, directeur des droits réunis, à Chaumont.
BOSSANGE, MASSON et BESSON, libraires, à Paris. 5 ex.
BOTTIER (P. J.), imprimeur à Bourg.
BOUGAINVILLE (le comte de), sénateur.
BOULARD père, ancien notaire, homme de lettres, à Paris.
BOURDON, à Paris.
BOVARD, imprimeur-libraire, à Aix-la-Chapelle. 8 ex.
BRENNESINGER, premier juge suppléant, à Strasbourg.
BRIET, directeur du Journal des audiences de la cour de cassation, à Paris.
BRUMMER, libraire, à Copenhague.
BRUYSET aîné, inspecteur de la librairie, à Lyon.
BUSSEUIL jeune, libraire, à Nantes. 12 ex.
BUYNAND (mad.), *née* BRUYSET, libraire, à Lyon. 150 ex.
CABARRUS, banquier, à Paris.
CALVEL, rédacteur du Moniteur, à Paris.
CARNOT, membre de l'institut.
CARNOT, membre de la cour de cassation, à Paris.
CAROLINE TAETS D'AMEROUGEN, à La Haye.
CARRÊNO, à Paris.
CASABIANCA (le comte), sénateur.
CATINEAU, imprimeur-libraire, à Poitiers. 12 ex.

CELLOT, à Paris.

CHAMPAGNY (S. Ex. de), duc de Cadore, ministre des relations extérieures.

CHAMPOLLION-FIGEAC, officier de l'université impériale, professeur de grec à la faculté de Grenoble.

CHAPTAL (le comte), sénateur.

CHAMPIÉ, libraire, à Moissac.

CHARLY, juge en la cour d'appel, à Toulouse.

CHARTIER, propriétaire, à Paris.

CHATEIGNER, graveur en taille-douce, à Nantes.

CHAUDON, homme de lettres, à Mézin près Nérac (Lot-et-Garonne.)

CHOBLET, directeur de l'enregistrement, à Châlons-sur-Marne.

CIRBIER, homme de lettres, à Paris.

CLERC, imprimeur, à Belfort. 6 ex.

COCHERIS, libraire, à Paris. 4 ex.

COSSÉ fils, fondeur en cuivre, à Nantes.

COSTES (Amable), libraire, à Paris. 2 ex.

COURONNE (Haillet de), homme de lettres, à Paris.

COUTARD, docteur en médecine, à Paris.

CRAPELET fils (G. H.), imprimeur, à Paris. 1 ex.

CUNÉO, greffier en chef de la cour d'appel de Gênes, à Gênes.

CURNILLON, receveur des domaines, à Briey (Moselle).

DARROLIL, à Compiègne.

DEARBORN, général et secrétaire de la guerre, aux États-Unis.

DEBRAY, libraire, à Paris. 24 ex.

DEBRÉCY, à Dôle.

DELACOLONGE, à Paris.

DELACROIX, notaire, à Paris.

DELAFOREST, propriétaire, à Montpellier.

DELAHAYE, avocat, à Paris.

DELAROUE, à Paris.

DENIS, imprimeur, à Commercy.

DEROY, libraire, à Paris. 2 ex.

DÉSAUGES, à Paris.

DÉSOER, libraire, à Liège. 34 ex.

DIGNE fils, négociant, à Montpellier.

DINAN, directeur des postes, à Tarascon.

DOULCET-DE-PONTÉCOULANT (le comte), sénateur.

DROUET (le comte), général.

DUBIN, propriétaire, à Paris.
DUBOIS (madame), libraire, à Paris. 2 ex.
DUBOIS-DUBAIS (le comte), sénateur.
DUCORDS, notaire, à Paris.
DUFART fils, libraire, à Paris. 6 ex.
DUFOUR et compagnie, libraires, à Paris. 2 ex. 2 *idem* vélin.
DULAURE, homme de lettres, à Paris.
DUPAN (A. J. L.), homme de lettres, à Paris.
DUPREUIL, receveur des contributions directes, à Bourges.
DUPUTEL, membre de l'académie de Rouen, à Rouen.
DURAND, à Paris.
DURVILLE, libraire, à Montpellier. 6 ex.
DUSAU, directeur des postes, à Tarascon (Bouches-du-Rhône.)
DUTILLET, administrateur des messageries, à Paris.
DUTREMBLAY, receveur particulier des contributions, à Paris.
DUVAL, homme de lettres, à Paris.
DUVAL (J.), imprimeur, à Rouen.
EDME (Saint-), inspecteur des ponts et chaussées, à Paris.
ÉGASSE fils aîné, libraire, à Paris. 11 ex.
ELIES (P. A.), imprimeur, à Niort. 2 ex.
ENGEL (Maximilien), notaire, à Courtray.
ERNOUF, archiviste de S. M. l'empereur et roi, à Paris.
ESSLINGER, libraire, à Francfort. 13 ex.
ESTIER, notaire, à Paris.
FABRE, jeune, médecin, à Nantes.
FERRARI, président près la cour d'appel de Gênes, à Gênes.
FERRIÈRES (L. de), à Vesoul
FEUILLETTE, bibliothécaire de l'institut, à Paris.
FIRMAS-PERIES (le comte de), à Stutgard.
FLEURIEU (le comte Claret de), sénateur.
FONTANES (le comte de), grand-maître de l'université impériale.
FOUCHÉ (le comte), sénateur.
FOURIER-MAME, libraire, à Angers. 13 ex.
FRANÇOIS, juge au tribunal de commerce, à Meaux.
FRÈRE aîné, libraire, à Rouen. 6 ex.
FROCHOT (le comte), conseiller-d'état, préfet du département de la Seine.
GALIGNANI, libraire, à Paris. 2 ex.
GAMBART, imprimeur-libraire, à Courtray. 22 ex.
GAMBIER, libraire, à Bruxelles. 12 ex.

GARAT (le comte), sénateur.
GARNERY, libraire, à Paris.
GARNIER, procureur-impérial de la cour des comptes.
GÉDOIN, notaire, à Saint-Erblon, près Rennes (Ille et Vilaine.)
GÉLIS, à Paris.
GEOFFROY, négociant, à Paris.
GREGLER et DUMOLARD, libraires, à Milan. 12 ex.
GORNEAU jeune, avoué au tribunal de commerce, à Paris.
GOSSE, libraire, à Baïonne. 8 ex.
GRASLIN, jeune, receveur général des droits réunis, à Nantes.
GRÉGOIRE, ancien évêque de Blois, sénateur, et membre de l'institut, à Paris.
GRENUS (Ferdinand), à Genève.
GRIESHAMMER, à Leipsick.
GRIMM, bibliothécaire de S. M. le roi de Westphalie.
GROULT, imprimeur, à Bayeux. 2 ex.
GUÉRIN père, employé au trésor public, à Paris.
GUÉROULT (L. de), propriétaire, à Paris.
GUICHARD (veuve), à Paris.
GUILLEMARD, libraire, à Paris. 18 ex.
HARVILLE (le comte d'), sénateur.
HÉBERT, propriétaire, à Meaux.
HÉBERT, à Paris.
HEINGLE, garde-magasin des vivres, à Courtray.
HUBERT, à Paris.
HULLIN (le comte), général de division, commandant d'armes de Paris.
HUMBERT, professeur au Lycée Napoléon, à Paris.
HUZARD (madame), libraire, à Paris. 4 ex.
HUREZ fils, imprimeur-libraire, à Cambrai. 2 ex.
IGNON, imprimeur, à Mende.
IMMERZÉEL et compagnie, libraire, à La Haye. 12 ex.
IVRANDE (d'), archiviste des cérémonies, chez le comte de Ségur, à Paris.
JACOB, imprimeur-libraire, à Versailles. 12 ex.
JACOTIN, colonel-impérial des ingénieurs-géographes, membre de la légion d'honneur et de l'institut d'Egypte, à Paris.
JANINET, imprimeur, à Bourg. 2 ex.
JANNINGROS, rentier, à Besançon.
JANSSAND (uillard), maître de forges, à Clairveaux.

JANTET, receveur particulier, à Corbeil.

JANZÉ (le comte de), auditeur au conseil d'état, secrétaire-général du ministère des cultes, à Paris.

JANET, libraire, à Paris. 21 ex.

JOLY, imprimeur, à Château-Thierry. 2 ex.

JONQUET, médecin, à Bordeaux.

KOURAKIN (le prince), ambassadeur de la cour de Russie.

LABORDE, libraire, à Vesoul. 12 ex.

LACOSTE, libraire, à Paris. 2 ex.

LAFITE, libraire, à Bordeaux. 2 ex.

LAGRAVE, procureur-impérial près la cour d'appel de Gênes, à Gênes.

LAISNEY, imprimeur-libraire, à Péronne. 6 ex.

LALANDE, chevalier de la légion d'honneur, à Paris.

LAMOTTE, membre du collège électoral, à Oléron, (Basses-Pyrénées).

LAMOTTE, maire de la commune de Bithanie, à Bithanie, (Haute-Saône.

LANDRIOT, imprimeur, à Clermont. 6 ex.

LANDRY, inspecteur des droits réunis, à Chartres.

LANFREYS, à Paris.

LANGLOIS, à Paris.

LANJUINAIS (le comte), sénateur.

LAUTARD, médecin de l'hospice des Insensés de Marseille, à Marseille.

LAVOLLÉE, secrétaire des commandemens de S. A. S. le prince archi-chancelier, duc de Parme, à Paris.

LEBORGNE aîné, négociant, à Fécamp.

LE BRESTS, conservateur de la bibliothèque royale et publique, à Stutgard.

LE COUSTURIER aîné, libraire, à Paris. 12 ex.

LE FEBVRE-SAINT-MAUR, notaire, à Paris. 1 vélin.

LE FEBVRE, professeur de mathématiques, à Paris.

LE MAIGNEN, sous-préfet à Valognes.

LE NOIR, conservateur du Musée des monumens français, à Paris. 2 ex.

LE NORMAND, imprimeur-libraire, à Paris. 6 ex.

LE PAN, homme-de-lettres, à Paris.

LE POT, à Montpellier.

LE PRIEUR, imprimeur, à Paris. 3 ex.

LEROUGE, employé au ministère des finances, à Paris.
LEROUX, libraire, à Mayence. 26 ex.
LEROUX, libraire, à Paris. 6 ex.
LEROY et compagnie, libraire, à Caen. 25 ex.
LÉTANDAR, adjudant major de l'école militaire, et chevalier de la légion d'honneur, à Saint-Cyr, près Versailles.
LHOIER, inspecteur général des domaines, à Paris.
LIANCOURT, négociant, à Nantes.
LIERRE (de), à Paris.
LIGER, juge en la cour de justice criminelle, à Tours.
LINGAUD, secrétaire en chef de la mairie, à Limoges.
LONGUEMARRE, à Paris.
LOPOUSKIN (le prince), ministre de la justice, à Saint-Pétersbourg.
LOYAUTÉ, homme de loi, à Paris.
MAILLY (madame de) à Paris.
MADISSON (James), secrétaire d'état des États-Unis.
MANGET et CHERBULIER, libraires, à Genève. 12 ex.
MANGIN, imprimeur-libraire, à Nantes. 36 ex.
MANOURY aîné, libraire, à Caen. 6 ex.
MARC-AUREL, imprimeur, à Valence. 2 ex.
MARI (F.), imprimeur-libraire, à Rouen. 6 ex.
MARIANI, receveur général du département de Montenotte, à Savone.
MARIÉ, libraire, à Paris. 2 vélin.
MARRON, président du consistoire de l'Eglise réformée du département de la Seine, membre de l'institut de Hollande, chevalier de la légion d'honneur.
MASTELLONNE, procureur impérial près la cour de justice criminelle de Gênes.
MAURICE (de St.), à Grenoble. (Isère).
MAURY, cardinal, archevêque de Paris.
MAYEUX, homme de lettres, à Paris.
MERLIN, conseiller d'état, procureur général impérial.
MERVILLE, membre de la cour d'appel de Paris.
MEUSNIER, propriétaire, à Paris.
MEUSNIER, curé, à Saint-Soupplets. (Seine-et-Marne).
MICHEL-CLERY père, à Boulogne-sur-mer.
MOIROUX, imprimeur, à Mâcon. 2 ex.
MONET, inspecteur aux revues, à Paris.
MONGIE aîné, libraire, à Paris. 12 ex.

MOREAU père, homme de lettres, à Paris.
MOLIÈRE et CONTREMOULIN, à Paris.
MOSSY, imprimeur-libraire, à Marseille. 12 ex.
MUEDER (le ministre), à Sainte-Marie-aux-Mines.
NICOLLE, libraire, à Paris.
NOEL, médecin, à Reims.
NODIER (Charles), homme de lettres, à Amiens.
OLLIVIER, auteur du Pausanias français, à Paris.
OZANNE, propriétaire, à Paris.
PAGÈS, secrétaire de l'académie de médecine de Paris.
PARIS, procureur impérial, à Sédan.
PEIGNOT, homme de lettres, bibliothécaire de la ville, à Vesoul.
PELLOUTIER, consul-général du roi de Prusse, à Nantes.
PELUSE (le comte de), sénateur.
PERIAUX, imprimeur, à Rouen. 2 ex.
PÉRIGNON (le comte), maréchal de l'empire, et sénateur.
PERROT, commissaire-ordonnateur de la 9e division militaire, à Montpellier.
PERTHÈS, libraire, à Hambourg.
PESCHARD DE MAIZEY, ingénieur en chef du cadastre de la Haute-Marne, à Chaumont (Haute-Marne).
PETIT, libraire, à Paris. 2 ex.
PIAT, LEFEBVRE et FILS, à Tournay (Jemmapes.)
PICOT (Fontenay), imprimeur à Montpellier. 2 ex.
PICHARD, libraire, à Paris. 4 ex. 1 *idem* vélin.
PICHARD et BOREL, à Rome. 12 ex.
PILLET, libraire, à Paris. 2 ex.
POIROT, agent d'affaires, à Paris.
POMEREUL (le baron de), général de division, conseiller d'état.
POPELIN, avocat, à Paris.
PORTE, employé, à Paris.
POTHIER, avocat, rédacteur du Journal de la Haute-Marne, à Chaumont.
POULTIER, ex-législateur, et commandant de la place de Montreuil-sur-Mer.
PREUIL (du), receveur particulier des contributions de la ville de Bourges, à Bourges.
PRÉVOT, propriétaire à Paris.
PRIPIS, directeur général des eaux et forêts du grand-duché de Berg, à Dusseldorff.

QUILLET, chef de bureau au ministère de la guerre.
REBOURS (Alexandre le), ancien officier aux gardes françaises, à Paris.
REGNAUD DE SAINT-JEAN d'ANGELY (le comte), ministre d'état.
RENAUD, libraire, à Paris. 6 ex.
RENAULT, libraire, à Rouen. 6 ex.
RHÉTORÉ fils aîné, libraire, à Montauban. 14 ex.
RIOU, préfet du Cantal, à Aurillac.
RISS et SAUCET, libraires, à Moscow.
ROBINEAU, libraire à Paris. 6 ex.
ROCH, imprimeur-libraire, à Nevers. 2 ex.
ROCHE, à Paris.
ROMANTZOW, ministre des affaires étrangères et du commerce, en Russie.
ROMER, chef de division au ministère de la justice, à Paris.
ROQUEFORT, homme de lettres, à Paris.
ROUSSEAU (le comte de), sénateur.
ROUSSEAU, libraire, à Paris. 2 ex.
ROYER, négociant, à Paris. 2 ex.
ROYEZ, libraire, à Paris. 2 ex.
ROYOU, homme de lettres, à Paris.
SAINTIN, libraire, à Paris. 14 ex.
SAINT-LEGER, chef à la recette générale du département de la Seine.
SALMON, à Paris.
SCHUMBERGER et compagnie, banquiers, à Paris.
SEMEN, directeur de l'imprimerie, à Moscow.
SCHONEN (Auguste de), à Paris.
SEGUIER (le baron de), président de la cour impériale, à Paris.
SERRURIER (le comte), maréchal de l'empire, sénateur, et gouverneur de l'hôtel impérial des Invalides.
SIMÉON, ministre de la justice du royaume de Westphalie.
SIMON, architecte, à Paris.
SOREL, à Paris.
SOULAVIE, homme de lettres, à Paris.
SOYÉ, homme de lettres, à Paris.
SPALDING (K. A. H) conseiller de justice, à Berlin.
STAPLEAUX, libraire, à Bruxelles. 14 ex.
SIEYES, sénateur, membre de l'institut.

TAILLEPIED DE BONDI, receveur général du département de Maine-et-Loire, à Angers.

TANLAY, à Paris.

TERTROU fils, marchand de vins en gros, à Nantes.

THIÉBAULT, chef du bureau de la guerre, à Paris.

THIÉRI, sous-inspecteur des eaux et forêts de l'arrondissement de Charleville, à Mézières.

TRÉMEAU, imprimeur de la préfecture, et rédacteur du bulletin administratif, à Angoulême. 18 ex.

TRONC, chef de bureau à la préfecture, à Paris.

TRUCHY, libraire, à Paris. 12 ex.

TYNNA (de la), auteur de l'Almanach du commerce, à Paris. 2 ex.

UMLANG, libraire à Berlin. 24 ex.

VALLÉE aîné, libraire, à Rouen. 18 ex.

VALLETTE VIALLARD, chef de division à la préfecture de l'Ardèche, à Privas.

VANIER, à Paris.

VAN-THOL, conservateur du dépôt des livres au ministère de l'intérieur, à Paris.

VERNEUR, chef de bureau du secrétariat à la préfecture du département de la Seine.

VERPILLON (J. B.), imprimeur, à Belley.

VIALLA DE BEAULIEU, colonel, commandant de la place de Cataro, en Dalmatie.

VILLENAVE, à Paris.

VINCENT, ingénieur des ponts et chaussées, à Verdun-sur-Meuse.

VINCENT, cultivateur, à Silly-le-Long, départ. de Seine-et-Oise.

VINCENT CAPPON, imprimeur, à La Rochelle. 2 ex.

VOLNEY (le comte), sénateur.

WARÉE aîné, libraire, à Paris. 2 ex.

WEISS, homme de lettres, à Paris.

WILLEMENET, employé, à Paris.

WINTZINGÉRODE (S. Ex. le comte), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Westphalie.

WOLFRAET (le baron de), ministre de l'intérieur du royaume de Westphalie.

ZOLVER, négociant, à Paris.

FIN DE LA PREMIÈRE LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

NOMS

DES SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS QUI ONT COOPÉRÉ A CETTE NOUVELLE ÉDITION.

Akerblad, correspondant de l'institut, à Florence.

Ameilhon, ancien membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, membre de l'institut.

Angliviel, à Vallerange.

Aretin (le baron d'), associé de l'institut, à Munich.

Artaud (François), antiquaire de la ville de Lyon, directeur du musée et du conservatoire des arts de la même ville, auteur de différens ouvrages sur les antiquités.

Banks, associé de l'institut, à Londres.

Barbier, homme de lettres, et auteur de plusieurs ouvrages.

Belinfante (Moyse), à La Haye.

Blumenbach, correspondant de l'institut, à Gœttingue.

Bouillot, homme de lettres, savant biographe et bibliographe, et auteur de plusieurs dissertations insérées dans le Magasin encyclopédique.

Boulard père, homme de lettres, et ancien notaire, à Paris.

Brito (le chevalier de), savant portugais.

Bruyset aîné, membre de plusieurs académies, à Lyon.

Cabarrus (B.)

Capperonnier, conservateur de la bibliothèque impériale.

Champollion-Figeac, officier de l'université impériale, professeur de littérature grecque à l'académie de Grenoble, secrétaire de la même faculté, secrétaire perpétuel de la société des arts et sciences de la même ville, etc.

Charles, physicien, membre de l'institut.

Chaudon, membre de plusieurs académies, à Mézin, près Nérac.

Chaussard, homme de lettres, à Paris.

Cirbier, arménien, homme de lettres.

Clavier, membre de l'institut, auteur de la Bibliothèque d'Apollodore Athénien, et de l'Histoire des premiers temps de la Grèce.

Correa-de-Serra, ancien secrétaire de l'académie royale des sciences de Lisbonne, correspondant de l'institut.

DACIER, secrétaire perpétuel de la classe de l'histoire et de la littérature ancienne.

DALAYRAC, compositeur de musique, à Paris.

DAUNOU, archiviste, membre de l'institut.

DEBURE père, libraire, à Paris.

DELANDINE, membre de l'académie de Lyon, correspondant de l'institut.

DENINA, bibliothécaire de S. M. l'empereur et roi.

DESESSARTS, auteur de la Bibliothèque d'un homme de goût, des Siècles littéraires de la France, etc., etc.

DOMERGE, membre de l'institut, à Paris.

DULAURE, homme de lettres, auteur de différens ouvrages estimés, et membre de plusieurs académies ou sociétés littéraires.

DUPAN (A. J. L.), homme de lettres.

DUPUTEL, membre de l'académie de Rouen.

DUSSAU, à Tarascon.

ERDMAN, professeur, à Casan en Asie.

ERSCH, professeur, à Halle.

FEDDER, bibliothécaire, à Hanovre.

FELETZ, homme de lettres.

FEUILLETTE, l'un des bibliothécaires de l'institut.

FIRMAS-PERIES (le comte de), à Stutgard.

FISCHER, professeur à Moscow.

FLEURIEU (le comte Claret de), sénateur.

FORTIA-D'URBAN, auteur de plusieurs ouvrages sur l'Histoire et la Chronologie.

FOSSOMBRONI, sénateur.

FOURCROY (le comte), conseiller-d'état, membre de l'institut, et directeur général de l'instruction publique.

FRAMERY, correspondant de l'institut, à Paris.

GALLAIS, homme de lettres, à Paris.

GRÉGOIRE, ancien évêque de Blois, membre de l'institut, et sénateur.

GRÉTRY, musicien-compositeur, membre de l'institut.

HAABE, professeur de langue grecque, à Wittemberg.

HAILLET-DE-COURONNE, ancien secrétaire perpétuel de l'académie des sciences de Rouen.

HARLESS, correspondant de l'institut, à Erlang.

JEFFERSON, ex-président des États-Unis, associé de l'institut, à Londres.

JENNER, correspondant de l'institut, à Dublin.

NIEBUHR, correspondant de l'institut, à Copenhague.
NODIER, homme de lettres, à Besançon.
OLLIVIER, peintre, auteur du Pausanias français.
PAJOU, sculpteur, membre de l'institut.
PALISSOT, membre de plusieurs académies, à Paris.
PALMESEAUX (de), homme de lettres, à Paris.
PARTARRIEU, avocat, à Bordeaux.
PASTORET (le comte), membre de l'institut, et sénateur.
PEIGNOT (G.), bibliothécaire du départ. de la Haute-Saône, à Vesoul.
PETIT-RADEL (Louis), membre de l'institut.
PINEL, professeur de la faculté de médecine, membre de l'institut.
PORRO, compositeur de musique, et littérateur, à Paris.
POUGENS, membre de l'institut.
REICHARD, conseiller de guerre, à Gotha.
REUS, bibliothécaire, à Gottingue.
RIBEIRO-DE-SANTOS (Antoine), bibliothécaire de la bibliothèque royale, à Lisbonne.
ROQUEFORT (J. B. B.), homme de lettres, auteur du Glossaire de la langue romane, de plusieurs dissertations et notices biographiques ou bibliographiques, dans le Moniteur et dans le Magasin encyclopédique.
ROYOU, auteur de l'Histoire ancienne.
RUFIN, professeur au collége de France, correspondant de l'institut, à Constantinople.
SALGUES, à Paris.
SAINTE-CROIX, membre de l'institut.
SCHELTEMA (Jacob), membre et secrétaire perpétuel de l'institut de Hollande.
SCHLICTEGROLL, secrétaire de l'académie, à Munich,
SENNEBIER, pasteur, et bibliothécaire de la république de Genève, membre associé de l'institut.
SILVESTRE-DE-SACY, membre de l'institut.
SOULAVIE, ancien ambassadeur à Genève.
SOYÉ, docteur de l'université de Coimbre.
SPALDING (George-Louis), professeur à Berlin.
SUE, professeur de la faculté de médecine, à Paris.
TAILLASSON, de l'académie de peinture, auteur de la vie des plus grands peintres.
THOMÉ BARBOZA DE FIGUEREDO, interprète de langues, au département des affaires étrangères, à Lisbonne.

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE.

LEADE (Jeanne), née à Norfolck en Angleterre vers l'an 1635, fut saisie tout à coup, au milieu d'une danse, d'un accès de mélancolie qu'elle prit pour une inspiration divine, et se mit à prophétiser. Bientôt elle devint chef d'une secte connue sous le nom de *Société* dite *de Philadelphie*, prétendant ramener le christianisme à sa pureté et à sa simplicité primitive. Elle avoit pour principaux associés Pordage et Bromley. Elle mourut à 81 ans, parlant sans cesse de visions et de révélations. Son gendre, François Lée, médecin, a écrit une longue Vie de cette visionnaire, pleine de rêveries et de sottises, ce qui ne donne pas une grande idée des talens de ce docteur.

* I. LEAKE (Richard), Anglais, officier d'artillerie, né à Harwich en 1629, se distingua dans plusieurs occasions par son habileté et sa bravoure. Dans le combat livré en 1673 à l'amiral Tromp, Leake se trouvoit sur le Royal-Prince, vaisseau du premier rang qui, outre la perte de tous ses mats, avoit déja eu quatre cents hommes hors de combat. Un gros vaisseau hollandais l'ayant abordé avec deux brûlots dans l'intention de le brûler ou de s'en emparer, le capitaine (depuis sir George Rooke), ne voyant aucun moyen d'échapper, ordonna d'amener le pavillon. « Non, s'écrie Leake, jamais le Royal-Prince ne se rendra tant que j'aurai assez de vie pour le défendre. » Son enthousiasme rappelle tous les artilleurs à leur poste, et commandés par Leake et ses deux fils, ils parvinrent à éloigner le vaisseau hollandais et à couler à fond les deux brûlots. Leake rentra triomphant à Chatham sur son vaisseau désemparé ; mais avec le désespoir d'avoir perdu l'un de ses fils, Henri, tué à ses côtés. Leake avoit une grande connoissance des feux, et fut *inventeur* d'une *nouvelle méthode* pour l'usage du mortier.

* II. LEAKE (sir Jean), amiral anglais, fils du précédent, né en 1656 à Rotherhithe dans le comté de Surrey, fut employé en qualité de cadet à l'âge de 17 ans, et se fit distinguer dans le combat mémorable qui eut lieu entre l'amiral Tromp et sir Edward Spragge en 1673 sous Jacques Ier. Leake eut le commandement d'un brûlot, se signala par plusieurs services importans, particulièrement par les secours qu'il porta en

Irlande au Londonderry et parvint au commandement de l'Aigle, vaisseau du troisième rang de 70 canons. La manière avantageuse dont il se conduisit à la bataille de La Hogue lui concilia l'amitié de lord Churchill, frère du duc de Marlborough, et depuis amiral. En 1704, la guerre ayant été déclarée contre la France, il fut nommé commandant en chef des vaisseaux destinés à attaquer Terre-Neuve; cette expédition, plus lucrative que glorieuse, lui valut de grandes richesses. A son retour il fut nommé contre-amiral de l'escadre bleue, et bientôt après promu au grade de chevalier. Après s'être distingué dans le combat livré cette même année à la hauteur de Malaga, il ravitailla Gibraltar que les Français et les Espagnols assiégeoient par mer et par terre. A l'aide d'échelles de corde, les assiégeans étoient parvenus à loger au haut du rocher cinq cents hommes qui s'y tinrent cachés, tandis qu'ayant rassemblé à Cadix et dans les environs un grand nombre de barques, on avoit mis à terre sur le nouveau môle trois mille hommes qui, attaquant la place du côté de la mer, auroient attiré à eux la garnison et donné aux cinq cents hommes placés en embuscade la facilité de s'introduire dans la ville. L'arrivée de sir John déconcerta ce projet. Il attaqua et dispersa la flotte française commandée par le baron de Pointis, qui mourut peu de temps après des blessures qu'il avoit reçues. Sir John dans la même année eut ordre de réduire Barcelonne, et, restant chargé du commandement de l'escadre qui croisoit dans la Méditerranée, il forma le projet d'enlever dans la baie de Cadix les gaillons d'Espagne; mais il n'y réussit pas. Il fut plus heureux l'année suivante, et parvint à faire lever le siége de Barcelonne, qui, pressée vivement par Philippe V, et réduite aux dernières extrémités, étoit sur le point de se rendre. Cette époque fut marquée par une éclipse totale de soleil, à l'occasion de laquelle la reine Anne fit frapper une médaille, où, par une allusion maligne à la devise de Louis XIV, l'éclipse étoit représentée au-dessous de la ville de Barcelonne; bientôt après, sir John eut l'honneur de réduire Carthagène, Alicante et Joyce, et de terminer la campagne en s'emparant de l'île et de la ville de Maïorque. Après tant de succès, comblé d'honneurs, de présens et de richesses, il fut nommé amiral de l'escadre blanche, commandant en chef des forces maritimes, et quelque temps après contre-amiral de la Grande-Bretagne et lord de l'amirauté. Député de Rochester et membre du parlement, il se livra aux douceurs de la vie privée à l'avénement au trône de George Ier, et mourut à Greenwich en 1720, âgé de 65 ans. Il s'étoit marié encore jeune et n'avoit eu qu'un fils qui mourut quelque temps avant lui, et dont la mauvaise conduite l'exposa à déplorer également la vie et la mort.

* III. LEAKE (Etienne-Martin), écuyer, fils du capitaine Martin, beau-frère et héritier de l'amiral Leake, entra dans le bureau des généalogies et parvint à la place de premier héraut d'armes d'Angleterre. Leake fut le premier qui écrivit sur les monnoies anglaises; son ouvrage, enrichi de figures, parut à Londres en 1726, in-8°, sous le titre de *Nummi Britannici historia*. Il y en a eu une seconde édition augmentée en 1745, in-8°. Il fit imprimer en 1750, et tirer seulement au nombre de 50 exemplaires, la *Vie de sir John Leake*, son oncle, dont il posséda les biens, et en 1766 il fit imprimer également au même nombre, *les Statuts de l'ordre de la Jarretière*, in-4°. Etienne Leake mourut en mars 1773.

* IV. LEAKE (Jean), célèbre médecin anglais, fondateur de l'hôpital de Westminster, mort en 1792, a publié plusieurs ouvrages fort estimés *sur les accouchemens* et *sur les maladies des femmes.*

* LÉAL (Manuel), religieux de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, né dans un bourg du territoire de Porto en Portugal, reçu docteur en théologie dans l'université de Coimbre, a composé une *Histoire des moines d'Afrique*, sous la conduite de saint Augustin, avec celle de la continuation de cet ordre en Portugal. Ce moine mourut le 17 novembre 1681.

* LEALIS (Léal), né à Vérone, mort à Padoue en 1626, d'abord chirurgien d'un hôpital de cette ville, ensuite reçu docteur en médecine et nommé professeur de chirurgie et de botanique, fut renommé pour les cures les plus brillantes. On a de lui, I. *De partibus semen conficientibus in viro epistola ad dominum de Marchettis,* Patavii, 1686, in-12. Boerhaave a tellement estimé cet ouvrage qu'il l'a fait publier en 1717, à la suite de ceux d'Eustachi. II. *Hebdomada febrilis septem dialogis absoluta*, Patavii, 1717, in-4°.

I. LÉANDRE, jeune homme de la ville d'Abydos, sur la côte de l'Hellespont du côté de l'Asie, amant d'Héro, qui se noya en traversant ce détroit à la nage dans une nuit orageuse, pour aller rejoindre sa maîtresse. Virgile a décrit cette aventure, Géorgiques, l. 3. *Voy.* HÉRO.

II. LÉANDRE (saint), fils d'un gouverneur de Carthagène, embrassa la vie monastique, et fut évêque de Séville, où il célébra un concile. Il mourut en 601. Quelques-uns lui attribuent le *Rite mosarabique*. Saint Grégoire-le-Grand lui dédia ses Morales sur Job, qu'il avoit entreprises à sa persuasion. On a de saint Léandre une *Lettre à Florentine* sa sœur, qui renferme des avis aux religieuses. On la trouve dans la Bibliothèque des Pères, ainsi que son *Discours sur la conversion des Goths Ariens*, inséré aussi à la fin des Actes du 3e concile de Tolède.

III. LÉANDRE (le père), capucin, mort à Dijon sa patrie en 1667, composa *plusieurs ouvrages* qui lui firent un nom dans son ordre. Les plus accueillis sont *les Vérités de l'Evangile*, 1661 et 1662, Paris, 2 vol. in-fol., et un *Commentaire* sur les Epîtres de saint Paul, 1663, 2 vol. in-fol.

IV. LÉANDRE. *Voy.* ALBERTI, n° I.

* LEAPOR (Marie), née en 1712, dans le comté de Northampton, d'un père jardinier, ne reçut qu'une éducation proportionnée à son état ; mais les talens qu'elle avoit reçus de la nature ne connurent point d'obstacles. Sa modestie, exempte de toute affectation, ne dévoila son mérite qu'à une époque où elle n'étoit plus en état d'en recueillir les fruits. Elle mourut de la rougeole, âgée de 24 ans, en 1735. Prête à mourir elle remit à son père un paquet de papiers contenant des *Pièces de poésie* qui ont été publiées depuis en 2 vol. in-8°. Plusieurs d'entre elles égalent les meilleures pièces de mistriss Rowe, particulièrement *le Temple de l'Amour*.

LÉARQUE, fils d'Athamas et d'Ino, que son père, dans un accès de fureur, écrasa contre un rocher croyant que c'étoit un jeune lionceau. *Voy.* INO *et* ATHAMAS.

LEAU (Corneille), jésuite, né à Lyon en 1659, missionnaire très-zélé, traduisit en français, I. Les *Axiomes de philosophie chrétienne de Mannis*. II. Plusieurs *Œuvres du*

père Segneri, jésuite italien, 7 vol. in-12.

I. LEBAS. *Voyez* Bas.

*II. LEBAS (P), député du département du Pas-de-Calais à la convention, membre du comité de sûreté générale pendant le règne de la terreur, fut constamment le compagnon et l'ami de Saint-Just. Toujours en mission avec lui, il l'accompagna dans les départemens du nord, où ils firent incarcérer à la fois tous les nobles, et dans ceux du Rhin, où ils se permirent la plus horrible tyrannie. Après avoir envoyé à l'échafaud Schneider qui avoit commencé à dévaster ces contrées, ils se firent en quelque sorte ses continuateurs. « On vit, dit Prudhomme, l'armée révolutionnaire poursuivre ses sanguinaires excursions, le tribunal de la propagande et toutes les commissions extraordinaires rester en place, les proconsuls maintenir l'immoralité, le vandalisme, le brigandage, les réquisitions forcées, les taxes militaires, les concussions, les arrestations des pauvres comme des riches, de l'ouvrier des campagnes comme de l'artisan des villes; enfin toutes ces mesures qui forcèrent les malheureux Alsaciens à fuir vers la forêt Noire, de sorte que les ateliers, les manufactures, les champs même furent abandonnés, et que plusieurs communes restèrent entièrement désertes. » De retour de cette mission, Lebas demeura attaché au parti de Saint-Just et de Robespierre, et on le vit au milieu de la séance du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), s'écrier, au moment où on les décréta d'arrestation, « qu'il ne vouloit pas partager l'opprobre de ce décret, et qu'il demandoit aussi contre lui la même mesure. » Elle fut en effet portée sur-le-champ; et s'étant ensuite déclaré en insurrection à la commune avec les Robespierre, Saint-Just et Couthon, il fut mis hors de la loi à la séance du soir, et se tua d'un coup de pistolet, à l'instant où les commissaires de la convention alloient se saisir de lui, vers les deux heures du matin, après avoir forcé la maison de ville.

LEBBÉE. *Voyez* Jude (saint).

LEBEUF. *Voyez* Lebœuf.

LEBID, le plus ancien des poëtes arabes qui ont vécu depuis l'origine du mahométisme, embrassa cette religion après avoir lu un chapitre de l'Alcoran. Mahomet se félicita d'une telle conquête, et employa sa muse à répondre aux chansons et aux satires que les poëtes arabes lançoient contre lui. Ce prophète disoit que la plus belle sentence qui fût sortie de la bouche des Arabes étoit celle-ci de Lebid : « Tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien. » Le versificateur arabe mourut âgé, dit-on, de 140 ans.

I. LEBLANC. *Voyez* Beaulieu, n° I. — Blanc. — Cardan. — Coulon, n° I.

II. LEBLANC (Marcel), jésuite, né à Dijon en 1653, un des quatorze mathématiciens envoyés par Louis XIV au roi de Siam, travailla à la conversion des Talapoins, et s'embarqua pour la Chine; mais le vaisseau sur lequel il étoit ayant été pris par les Anglais, il resta prisonnier jusqu'en 1690. Il accompagnoit le P. Couplet, lorsque, dans une tempête, il reçut un coup à la tête, dont il mourut en 1693, au Mozambique. On a de lui l'*Histoire de la révolution de Siam en* 1688, Lyon, 1692, 2 volumes in-12, avec un détail de l'état présent des Indes. Cette relation est assez exacte; le second volume offre plusieurs remarques utiles aux navigateurs.

LEBLOND. *Voyez* Blond.

† LEBŒUF *ou* Lebeuf (Jean),

né à Auxerre en 1687, associé à l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris en 1750, mourut en 1760. On a de lui plusieurs ouvrages. Les plus connus sont, I. *Recueil de divers écrits servant à l'éclaircissement de l'histoire de France*, Paris, 2 vol. in-12, 1738. II. *Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'histoire de France, Paris, 1739, 3 vol. in-12. III. *Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique*, 1741, in-8°. Il le dédia à Vintimille, archevêque de Paris, qui l'avoit employé à la composition du chant du nouveau bréviaire et du nouveau missel de son église. IV. *Mémoires sur l'histoire d'Auxerre*, 2 vol. in-4°, 1743. V. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, 15 volumes in-12, Paris, 1754. VI. Plusieurs *Dissertations* curieuses et intéressantes, répandues dans les journaux et dans les mémoires de l'académie dont il étoit membre. On lui doit aussi la connoissance de beaucoup de *Pièces originales* qu'il a déterrées et communiquées à différens savans. L'abbé Lebœuf, dont l'érudition étonnante éclate dans tous ses ouvrages, mais où elle est souvent mal digérée, ne cessa de faire les recherches les plus laborieuses. Il entreprit plusieurs voyages pour examiner, dans diverses parties de la France, les restes précieux et les monumens de l'antiquité; il séjourna pendant quelque temps à Nîmes. L'amphithéâtre, les arènes, la maison Carrée qui décorent cette ville, le jetoient dans un enthousiasme et dans des distraction qui le faisoient remarquer. Lebœuf ne demanda jamais rien, vécut avec le simple revenu de son canonicat, et le résigna lorsqu'il eut obtenu la pension de l'académie des belles-lettres. Le cardinal de La Rochefoucauld lui en ayant fait obtenir une de 1000 l. sur le clergé, il fut honteux de se voir si riche. Un de ses amis étant venu lui dire qu'on n'étoit pas content de ce que le cardinal avoit fait pour lui : « Je n'en doutois bien, lui répondit Lebœuf, aussi je n'en désirois pas tant, et je suis prêt à le rendre. » Cet ami eut beaucoup de peine à lui faire entendre qu'on se plaignoit, non de l'excès, mais de la modicité du bienfait. Le Beau, secrétaire de l'académie des inscriptions, a fait l'éloge de cet homme aussi modeste que savant.

LEBON (Joseph), né à Arras, membre de la congrégation de l'Oratoire, annonça de bonne heure le goût d'une extrême indépendance. La révolution française lui fournit l'occasion de manifester les sentimens les plus exagérés, ce qui le fit nommer maire d'Arras, administrateur du Pas-de-Calais, et enfin député à la convention nationale. Envoyé en mission dans sa patrie, il la couvrit de sang. Il fit parade tout à la fois d'apostasie, de libertinage, de cruautés, et se vanta d'avoir acquis une réputation incomparable de scélératesse parmi les commissaires de la convention. Chaque jour, après son dîné, il assistoit au supplice de ses victimes, et le suspendit une fois pour leur lire la gazette. Il fit placer un orchestre près de la guillotine, et ordonna au tribunal qu'il dirigeoit de juger à mort tous ceux qui s'étoient distingués par leurs richesses ou par leurs talens. On le vit assister aux jugemens, annoncer d'avance la mort de ceux qu'il vouloit que l'on condamnât, et destituer les jurés qui se permettoient de montrer la moindre pitié. Dans la salle du spectacle, il employoit les entr'actes à mettre le sabre à la main et à prêcher la loi agraire. — « Sans-culottes, dit-il un jour, dénoncez hardiment, si vous voulez quitter

vos chaumières : c'est pour vous qu'on guillotine. Vous êtes pauvres : n'y a-t-il pas près de vous quelque noble, quelque riche, quelque marchand? Dénoncez donc, et vous aurez sa maison. » L'une de ses proclamations portoit que le village d'Achicourt seroit rasé, si les femmes, les baudets et les provisions de cette commune cessoient un seul jour d'arriver à Arras. Plusieurs jeunes filles passèrent de ses bras à l'échafaud ; son amusement étoit d'intimider les femmes en tirant à leurs oreilles des coups de pistolet ; et il recommandoit aux unes et aux autres de ne point écouter leurs maris et leurs mères, et de suivre en toutes occasions leurs désirs. Entouré de jeunes enfans, il leur apprit à écouter ce que disoient leurs pères, et à venir les lui dénoncer. Il avoit dérobé plus de 500,000 livres sous les scellés qu'il avoit fait mettre sur les effets des détenus, lorsque la convention mit un terme à ses crimes, en le décrétant d'accusation, et en le faisant juger par le tribunal criminel du département de la Somme. Il y fut condamné le 5 octobre 1795, et subit la mort à l'âge de 30 ans. Il étoit ivre d'eau-de-vie lorsqu'on le conduisit au supplice ; cependant il eut encore assez de présence d'esprit pour s'écrier, lorsqu'on le revêtit de la chemise rouge : « Ce n'est pas moi qui dois l'endosser; il faut l'envoyer à la convention, dont je n'ai fait que suivre les ordres. »

LEBOSSU. *Voyez* Bossu.

* LEBRASSEUR (J.-A.), né à Rambouillet en 1745, entra, au sortir du collége, dans l'administration de la marine en 1762, fut successivement commissaire des colonies, ordonnateur à Gorée, puis administrateur-général et commissaire en 1774; en 1779 il fut intendant de Saint-Domingue, et premier président des deux conseils supérieurs du Cap en 1784. Il fut, le 1er avril 1788, nommé intendant général des fonds de la marine et des colonies, et en même temps chargé du détail des approvisionnemens et de celui des officiers civils, des hôpitaux et des invalides de la marine, place supprimée par un décret de l'assemblée constituante. Louis XVI l'avoit choisi pour ministre de la marine ; mais sur les observations de son conseil que Lebrasseur étoit d'un caractère connu comme opposé aux innovations, il n'en obtint pas la place. Le 15 juin 1794, Lebrasseur fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris. Dans sa carrière administrative, il publia sur les colonies plusieurs *ouvrages* savans et étendus, qui sont encore aujourd'hui le *Vade mecum* des agens du gouvernement dans les Antilles.

* LEBRE, paysan de profession, naquit à Tarascon en Provence sur la fin du 17e siècle; une aventure assez singulière lui fournit l'occasion de se faire connoître, et lui ouvrit le chemin de la fortune. Cet homme, qui ne pouvoit souffrir les humiliations, eut le désagrément de recevoir un soufflet de la part d'un sergent logé chez lui ; le lendemain de cette affaire, le paysan conduisit son épouse chez son père, et prit subitement le parti des armes ; ni les prières de ses parens, ni les pleurs de sa femme ne purent rien sur lui; il partit, et ses adieux furent qu'il alloit venger son honneur. Arrivé au régiment, son premier soin fut de se donner un maître d'armes, d'écriture et de langue ; sa bonne conduite lui valut bientôt le grade de caporal ; devenu sergent et par conséquent l'égal de son adversaire, il mit tout en œuvre pour le découvrir, et le hasard les réunit dans un repas de corps, à Strasbourg, huit ans après. A la vue de l'insolent, Lebre ne put se contenir, et

se levant de table lui dit: Connoitriez-vous à présent, monsieur, le paysan que vous insultâtes à Tarascon lors de votre passage? Non, répondit celui-ci; mais je me rappelle fort bien que je le menois joliment. Eh bien! repartit Lebre, c'est moi qui le suis; veuillez me suivre à l'instant et me rendre raison. La partie fut acceptée, et l'ex-paysan tua son homme. Ce duel fit grand bruit parmi la garnison, et faillit y amener des scènes sanglantes. Le défenseur de son honneur ne s'arrêta pas là; il combattit si vaillamment dans la suite, qu'il reçut, en reconnoissance de ses services, le brevet de capitaine. Le maréchal de Belle-Isle l'honora de sa protection, et obtint pour lui le commandement du fort de Montélimart, d'où il passa à celui de Baïonne.

LEBRIXA. *Voyez* ANTOINE, n° XIII.

*I. LEBRUN (le), ex-oratorien, précepteur des pages de la reine, né à Reims en 1722, et mort à Epernay en 1787, âgé de 65 ans, est auteur du système sur le déluge, démontré par *une machine physique* de sa composition, au Louvre, 1762. On peut en voir l'explication physicothéologique dans le journal ecclésiastique aux mois d'avril, mai et juin 1785.

II. LEBRUN. *Voyez* BRUN.

*LECCHI (Jean-Antoine), savant dans l'hydraulique, et excellent mathématicien du 18e siècle, né à Milan le 17 novembre 1702, entra dans l'ordre des jésuites en 1718, enseigna d'abord les belles-lettres à Verceil et à Pavie, et fut professeur d'éloquence à l'université de Brera à Milan. En 1733, chargé d'enseigner les mathématiques à l'université de Pavie par le sénat de Milan, il fut enfin pourvu de la chaire de mathématiques à l'université de cette ville, place qu'il occupa pendant 20 ans. En 1759 son rare mérite le fit appeller à Vienne par l'impératrice Marie-Thérèse, qui l'honora de son estime, le nomma mathématicien de la cour, et lui fit une pension de 300 florins. Ce qui rendit son nom célèbre, fut l'emploi de surintendant et directeur en chef des travaux pour mesurer le lit du Reno et d'autres fleuves moins considérables des trois légations de Bologue, Ferrare et Ravenne, emploi qu'il occupa d'une manière honorable pendant six ans. Nommé à cette place par Clément XIII, il cessa d'être employé sous Clément XIV, qui ordonna que les travaux hydrauliques seroient continués d'après les plans de Lecchi. Ce mathématicien mourut le 24 août 1776, âgé de 73 ans. Ses principaux ouvrages sont, I. *Theoria lucis, opticam, perspectivam, catoptricam, dioptricam complectens*, Mediolani, 1739. II. *Arithmetica universalis Isaaci Newtoni, sive de compositione, et resolutione arithmeticâ perpetuis commentariis illustrata et aucta*, Mediolani, 1752, 3 vol. in-8°. III. *Elementa geometriæ, theoricæ et practicæ*, Mediolani, 1753, 2 vol. in-8°. IV. *Elementa trigonometriæ, theorico-practicæ planæ et sphæricæ*, Mediolani, 1756. V. *De sectionibus conicis*, Mediolani, 1758. VI. *Idrostatica esaminata ne' suoi principj, e stabilita nelle sue regole della misura dell' acque correnti*, Milan, 1765, in-4°. VII. *Relazione della visita alle terre danneggiate dalle acque di Bologna, Ferrara, e Ravenna*, etc., Rome, 1767, in-4°. VIII. *Memorie idrostatico-storiche delle operazioni eseguite nella inalveazione del Reno di Bologna, e degli altri minori torrenti per la linea di Primaro al mare dall' anno* 1765 *al* 1772, Modène, 1773, 2 vol. in-4°. IX. *Trattato de' ca-*

nali navigabili, Milan, 1776, in-4°. X. *Avvertenze contrapposte alla storia del probabilismo scritta dal P. Daniello Concina, e indirizzate ad un erudito cavaliere*, Einsidlen, 1744.

* LECCIE (Matthieu de), peintre de beaucoup de réputation, et dont on voit *plusieurs ouvrages* au Vatican, florissoit vers le 16e siècle; il a laissé divers sujets représentant *la guerre de Malte* et le *Triomphe du Christ*.

LÈCHE (N...), mort en 1764, membre de l'académie des sciences de Stockholm, professeur d'histoire naturelle à Abo, rédacteur d'un ouvrage entrepris par l'ordre du roi de Suède, qui a paru après la mort de l'auteur, sous ce titre: *Instruction sur la plantation des arbres et arbrisseaux sauvages*, etc. C'est un extrait des ouvrages de Linnæus et de plusieurs autres savans naturalistes, relatifs à cette matière.

* LÉCHELLE, général français, ancien maître d'armes à Saintes, s'enrôla, dès le commencement de la révolution, dans les gardes nationales de la Charente-Inférieure, y devint chef de bataillon, fut fait ensuite général de brigade, puis général de division, et employé contre la Vendée. Le 30 septembre 1793, le ministre Bouchotte le fit nommer général en chef de l'armée de l'Ouest malgré son incapacité. Au commencement d'octobre il remporta plusieurs avantages sur les Vendéens, notamment à Mortagne et à Chollet, et porta, par ordre de la convention, le fer, la flamme et la dévastation dans l'intérieur de la Vendée; mais ayant été défait bientôt après à Laval, où il perdit plus de 10 mille hommes, il fut arrêté et emprisonné à Nantes, où il mourut de chagrin. Quelques personnes ont même prétendu qu'il s'étoit empoisonné.

† LECLAIR (Jean-Marie), né à Lyon en 1697, d'un père musicien, obtint la place de symphoniste de Louis XIV, qui l'honora de ses bontés. Après un voyage en Hollande, il s'établit à Paris, où le duc de Grammont, à qui il avoit enseigné la musique, lui donna une pension. Il fut assassiné la nuit du 22 au 23 octobre 1764, dans sa 68e année. La voix publique accusa son frère de ce crime. Leclair débrouilla le premier l'art du violon, et l'on peut le regarder comme le créateur de cette exécution brillante qui distingue nos orchestres. Ses ouvrages sont, I. Quatre livres de *Sonates*, dont le premier parut en 1720. Leur difficulté, capable de rebuter les musiciens les plus courageux, empêcha de les goûter d'abord, mais on les a regardées ensuite comme ce qu'il y a de plus parfait en ce genre. II. Deux livres de *Duo*. III. Deux de *Trio*. IV. Deux de *Concerto*. V. Deux Divertissemens sous le titre de *Récréations*. VI. L'Opéra de *Scylla et Glaucus*, où l'on a trouvé des morceaux d'harmonie d'une excellente facture.

* I. LECLERC (Etienne), médecin, né en 1599 à Genève, mort en 1679, eut à disputer contre Alexandre Morus, prédicateur calviniste, la chaire de professeur en langue grecque. Piqué de la préférence accordée à son compétiteur, il s'en vengea en critiquant les ouvrages des partisans de Morus. Cependant au bout de trois ans, celui-ci ayant été nommé professeur de théologie et ministre, Leclerc obtint la chaire qu'il ambitionnoit, et la place de conseiller de la ville de Genève. On a de lui plusieurs *Dissertations* que Jean, son fils, publia en 1684 avec celles de David Leclerc son oncle.

* II. LECLERC (Gabriel), médecin ordinaire de Louis XIV, célèbre par le nombre et le mérite des ouvrages qu'il a publiés. Sa *Chirurgie complète* est citée comme l'ouvrage élémentaire le mieux fait et le plus instructif qui ait paru sur cet art important. Boerhaave et Haller portent le même jugement du traité d'ostéologie inséré dans cet ouvrage, et M. Portal assure que c'est encore aujourd'hui un des meilleurs qu'on connoisse. Les principales productions de Gabriel Leclerc sont, I. *L'école du chirurgien*, ou *les principes de la chirurgie française*, Paris, 1684, in-12. Ce traité par demandes et par réponses a eu quatorze éditions tant en France que chez les étrangers qui l'ont traduit en leur langue. II. *Appareil commode en faveur des jeunes chirurgiens*, Paris, 1700, in-12 avec figures. III. *Catalogue des drogues*, 1701, in-12. IV. *La médecine aisée*, Paris, 1719, deux volumes in-12.

* III LECLERC (Claude-Barthélemi-Jean), né à Paris en 1768, fils de Leclerc, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, commença par étudier le droit, ensuite la médecine; il entra en licence en 1784, et fut docteur et régent en 1787. Peu de temps après, la faculté le nomma professeur d'anatomie à l'une des deux chaires fondées par A. Petit. Leclerc succéda à son père dans la place de médecin du châtelet. Dans le cours de la révolution, il fut successivement médecin à l'armée du nord et médecin en chef de l'hôpital de St-Cyr; là, il fut atteint de la fièvre maligne qui y faisoit les plus affreux progrès, et ne dut la vie qu'aux soins de son ami M. Corvisart; il devint medecin en chef de l'hospice de St.-Antoine, de la maison et des infirmeries impériales, secrétaire de la société de l'école de médecine, et membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Ce médecin est mort à Paris en 1808, par suite d'une simple écorchure qu'il se fit à un doigt en palpant, à l'hôpital St-Antoine, un malade atteint d'une fièvre maligne, avec la réputation d'un savant et d'un excellent praticien.

† IV. LECLERC D'OSTIN (Charles-Emmanuel), né à Pontoise le 17 mars 1772 d'un négociant estimé, entra dès l'âge le plus tendre dans des colléges de l'université de Paris, où il fit d'excellentes études; de retour à la maison paternelle, il entra lieutenant dans le 2e bataillon de Seine-et-Oise, et devint général. Intrépide dans l'action, il étoit judicieux dans le conseil. Employé comme adjudant-général dans l'armée qui fit le siége de Toulon, il contribua à recouvrer cette ville sur les Anglais; nommé général aux armées du Nord et du Rhin, il y accrut sa réputation de bravoure et d'intelligence. La campagne d'Italie lui fit cueillir de nouveaux lauriers. Son succes sembloit dépendre de l'attaque du Mont-Cenis, et Leclerc la fit réussir. On le vit dans toutes les batailles qui décidèrent du sort de cette contrée, et par lesquelles Napoléon, toujours vainqueur, obligea l'ennemi à signer l'armistice de Léoben. Leclerc fut chargé ensuite de la conduite de l'armée qui traversa l'Espagne pour forcer le Portugal à la paix. Quelque temps après on lui confia le soin de rattacher au gouvernement la plus belle de nos colonies, celle de Saint-Domingue, livrée depuis long-temps aux horreurs de l'anarchie. Après des combats et des négociations difficiles, il venoit d'en désarmer une grande partie, d'envoyer Toussaint Louverture prisonnier en France, et de ranger sous ses ordres la plupart des autres chefs, lorsque la rupture

avec l'Angleterre, ne permettant plus au gouvernement français de renforcer son armée affoiblie par une cruelle épidémie, les noirs profitèrent de cette circonstance pour s'insurger de nouveau, et s'animèrent au signal de leurs généraux Dessalines, Christophe et autres, qui d'abord soumis en apparence, s'éloignèrent de l'armée française dès qu'ils trouvèrent une occasion favorable. Forcé bientôt dans ses principaux postes, dégarnis de troupes, le général Leclerc fut obligé de porter son quartier général à l'île de la Tortue, et peu de temps après, victime de l'épidémie, il succomba le 3 novembre 1802. Madame Leclerc, sœur du premier consul, qui n'avoit pas voulu quitter son mari pendant toute l'expédition, arriva en France avec son corps, qui reçut par-tout les honneurs funèbres dus à son rang, et fut enseveli à sa terre de Montgobert près Soissons.

V. LECLERC. *Voy.* CLERC (le). — LESSEVILLE. — le P. JOSEPH, n° XIV.

* I. LECOQ (Antoine), médecin, né à Paris où il mourut en 1550, y pratiqua son art avec tant de réputation qu'il fut élu doyen de la faculté en 1538, et continué en 1539; il l'étoit lorsqu'on l'appela à la cour à propos de la maladie connue de François Ier. Fernel vouloit user de palliatifs, et ne faire usage que de son opiat; Lecoq eut le courage de combattre son avis, et d'insister sur la nécessité de remèdes plus violens, mais curatifs: «Il a, dit-il, en des termes qu'il faut adoucir, gagné cette maladie comme le dernier de ses sujets, *frottetur* comme lui.» Le roi le sut, en rit, et approuva sa franchise. On a d'Antoine Lecoq, I. *De ligno sancto non permiscendo in imperitos fucatosque medicos*, Parisiis, 1540, in-8°. Ce médecin ne vouloit pas qu'on fît bouillir le bois de gayac avec d'autres drogues. II. *Consilia de arthritide*, Francofurti, 1592, in-8°, avec d'*autres ouvrages* sur cette maladie, dont les principaux sont tirés de Jacques Sylvius et de Fernel.

* II. LECOQ (Paschal), né dans le Poitou en 1567, mort à Poitiers en 1632, fut nommé en 1597, docteur de la faculté de cette ville, et parvint au décanat de sa compagnie. Paschal Lecoq a donné, I. *Bibliotheca medica, sive catalogus eorum qui ex professo artem medicam in hunc usque annum 1589 scriptis illustrarunt*, Basileæ, 1590. C'est un catalogue alphabétique de différens médecins, avec des notes sur leurs écrits, tant imprimés que manuscrits, et les principaux traits de leur vie, qu'il avoit principalement tirés de la bibliothèque de Gessner. Ce premier catalogue est suivi d'un autre, dans lequel il a fait entrer les auteurs qui ont écrit sur la médecine, en français, en allemand et en italien. II. *Oratio de galli gallinacei naturâ et proprietatibus*, Pictavii, 1613, in-8°.

III. LECOQ. *Voyez* COQ (le). — NANQUIER.

LECTIUS (Jacques) fut quatre fois syndic de Genève, sa patrie. On a de lui, I. Des *Poésies*, 1609, in-8°. II. Des *Discours*, 1615, in-8°. III. Il a donné une édition des *Poëtæ Græci veteres heroïci*, Genevæ, 1606, in-fol. Les *Tragiques* parurent en 1614, in-fol. Lectius mourut en 1611, à 53 ans, avec la réputation d'un homme dont les talens égaloient l'érudition.

LECZINSKA (Marie). *Voyez* MARIE, n° XIV.

LECZINSKI. *Voy.* STANISLAS, n° II.

LEDA (Mythol.), fille de Thyeste et femme de Tindare. Jupiter qui

en étoit devenu amoureux, ne pouvant la surprendre, se métamorphosa en cygne, et la trompa en jouant avec elle sur les bords du fleuve Eurotas, où elle se baignoit. Elle conçut deux œufs, de l'un desquels sortirent Hélène et Clytemnestre, et de l'autre, Castor et Pollux.

* LEDELIUS (Samuel), médecin, né à Sorraw dans la basse Lusace, pratiquoit son art à Grunberg, passé le milieu du 17e siècle, et fut aussi physicien provincial du duché de Gorlitz. On a de lui, I. *De picâ;* c'est la thèse qu'il soutint à Iène, sous Jean Arnould Frederici. II. *De centaurio minori, auro tamen majori*, Francofurti, 1694, in-8°. Ce mémoire est écrit dans le goût de l'académie des curieux à qui l'auteur l'adresse, et dont il étoit membre sous le nom de Thésée II.

† I. LEDESMA (Pierre), dominicain, natif de Salamanque, mort en 1616, enseigna à Ségovie, à Avila et à Salamanque. On a de lui un *Traité du mariage*, une *Somme des Sacremens*, et divers *autres ouvrages*. — Il ne faut pas le confondre avec Diego DE LEDESMA, jésuite espagnol, natif de Cuellar, qui s'acquit l'estime du pape Grégoire XIII, et qui mourut à Rome en 1575. On a de lui divers *Ecrits*.

II. LEDESMA (Alfonse), né à Ségovie, appelé par les Espagnols le *Poëte divin*, mais peu connu des étrangers, mourut en 1623, âgé de 71 ans. On a de lui, I. *Pensées spirituelles divisées en trois parties*. II. *Noëls pour la messe de minuit*. III. *Le monstre imaginaire*. IV. *Recueil d'hiéroglyphes et d'épigrammes*. V. *Abrégé de la vie de Jésus-Christ*. Tous ces ouvrages, imprimés plusieurs fois dans différentes villes de l'Espagne, sont écrits avec noblesse; le style en est correct et soigné; mais l'auteur s'est trop abandonné à son imagination, et il manque de goût. Au reste, le nom de Divin lui fut moins donné à cause de la sublimité de son génie, que parce qu'il traita *en vers* des sujets tirés de l'Ecriture sainte.

† III. LEDESMA (Barthélemi), dominicain, espagnol très-savant, né à Nieva près Salamanque, enseigna pendant long-temps la théologie au Mexique et à Lima, et fut fait évêque d'Oxaca en 1582. Il remplit tous les devoirs d'un bon pasteur, et mourut en 1604. On a de lui un *Traité des sacremens*, et d'*autres ouvrages* estimés. — Il ne faut pas le confondre avec Martin de LEDESMA, autre dominicain qui enseigna la théologie à Coimbre avec beaucoup de succès, et mourut le 15 août 1584, laissant un *Commentaire* sur le quatrième livre des Sentences.

* LEDOUX (Claude-Nicolas), architecte, né en 1736 à Dormans, département de la Marne, ne dut son talent et sa célébrité qu'à son travail; ses parens peu fortunés l'envoyèrent à Paris au collége de Beauvais, où il resta en qualité de boursier jusqu'à l'âge de 15 ans; il en sortit pour se livrer entièrement à l'étude du dessin, pour lequel il avoit un penchant décidé. Il entra d'abord chez un graveur, et ses premiers essais furent tellement remarqués, que les maîtres de l'art reconnurent en lui le germe d'un talent extraordinaire. Il abandonna la gravure pour suivre l'architecture, et après avoir reçu des conseils de Blondel, architecte du roi, et suivi l'académie d'architecture pendant plusieurs années, il remporta le grand prix et passa de suite à Rome. Ledoux avoit une ame ardente et un amour excessif de la gloire. Arrivé dans cette ville, où

les arts présentent la perfection dans tous les genres, il se livra tout entier à l'étude du beau, avec la noble intention de reculer les bornes de l'architecture, et de rétablir en France le bon goût qui sembloit décliner, par l'enseignement de mauvaises maximes dans les écoles françaises. Claude-Nicolas Ledoux, entièrement livré à son projet, mesure avec beaucoup d'attention les monumens antiques, en les comparant avec les productions modernes : il se rend compte des belles proportions de l'architecture des anciens, et sur-tout de l'effet qu'elles produisent à l'œil, comparativement avec les espaces occupés par les monumens. Une réputation brillante avoit devancé Ledoux lorsqu'il revint à Paris ; les sociétés savantes et littéraires se disputoient l'honneur de le posséder, lorsqu'il fut unanimement reçu membre de l'académie royale d'architecture, à l'âge de 37 ans. Cependant Ledoux avoit déjà successivement contruit à Paris les hôtels d'Halleville, rue Michel-le-Comte; d'Usèz, rue Montmartre ; du prince de Montmorency, de Mad. Thélusson, rue de Provence; de M. de Montesquiou, rue de Bourbon; le château de Bénonville en Normandie, et beaucoup d'autres maisons particulières, lorsqu'il fut chargé en 1771 de construire pour Mad. Dubarry, maîtresse de Louis XV, le pavillon de Louveciennes, que cette femme galante destinoit aux plaisirs du roi; il s'en acquitta en homme de génie, et il eut l'art d'allier dans la composition de ce palais voluptueux, comme dans les décorations, le style à la grace et au meilleur genre de dessin. La réputation de Ledoux alloit toujours croissant, lorsque le ministre Calonne, en lui confiant la construction des barrières de Paris, l'engagea à sortir de la route ordinaire dans ses compositions, et à se livrer à toutes les richesses de son imagination. Ledoux, pénétré de l'importance du sujet qu'il devoit traiter, s'y livra tout entier, et fit paroître des constructions dans lesquelles on remarque un style sévère, mâle, énergique et toujours pittoresque. Il a également bâti la salle de spectacle de Besançon, qui ne le cède en rien à ses autres ouvrages. Ledoux avoit de la vivacité dans l'esprit : il joignoit à une connoissance approfondie de son art une savante érudition qu'il a très-bien développée dans un *ouvrage* in-fol. orné de 300 planches au moins, dont il a fait paroître le premier volume peu de temps avant sa mort; il y traite de toutes les parties qui constituent essentiellement l'architecture. Cet ouvrage immense, dans lequel on pourroit lui reprocher des écarts d'imagination et un style qui ne convenoit nullement au sujet, n'ayant pas été achevé, il en confia en mourant la continuation à M. Vignon, son élève et son ami. Ledoux avoit conçu l'idée et tracé le plan d'une ville où tous les arts et tous les genres d'industrie devoient être placés dans une situation convenable, à portée l'un de l'autre, et distribués de manière qu'ils eussent concouru nécessairement à leur perfectionnement réciproque. Ce plan ingénieux mérite sans doute que l'on rappelle ici les beaux vers que M. l'abbé Delille lui consacra dans son poëme de l'Imagination.

Et pourrai-je oublier tes talens et ton zèle,
O toi, de l'amitié le plus parfait modèle!
Respectable Ledoux, artiste, citoyen,
Par-tout le nom français s'enorgueillit du tien.
C'étoit peu d'élever ces portes magnifiques,
De la ville des rois majestueux portiques.
A l'honneur des Français que n'eût point ajouté
Le généreux projet de ta vaste cité ?
Là seroit le bonheur, là de la race humaine
Le monde eût admiré le plus beau phénomène,
Les modestes réduits, les superbes palais,
Les fontaines coulant en limpides filets,

Les comptoirs de Plutus, père de la fortune,
Les forges de Vulcain, les chantiers de Neptune,
etc.......

Ledoux voulut donner encore en mourant un témoignage de son amour pour l'art qu'il avoit cultivé avec tant d'avantages pendant le cours de sa vie; il fit aux élèves qui suivent l'académie d'architecture, et dont le plus grand nombre l'assistoit dans ses derniers momens, la proposition d'un concours particulier, dont le prix seroit d'une médaille d'or de la valeur de 500 fr., et de son grand ouvrage. Il mourut peu d'instans après cette dernière disposition, et termina sa brillante carrière à l'âge de 70 ans, le 19 novembre 1806, des suites d'une paralysie apoplectique.

LEDRAN (Henri-François), chirurgien fameux, sur-tout pour la lithotomie, mort à Paris le 17 octobre 1770, à 85 ans, brilla également par la dextérité de la main et par l'étendue des lumières. On a de lui, I. *Parallele des différentes manières de tirer la pierre de la vessie*, Paris, 1730. Il a donné une suite à cet ouvrage en 1756. II. *Observations de chirurgie*, Paris, 1751, 2 vol. in-12. III. *Traité des opérations de chirurgie*, Paris, 1742, in-8°. IV. *Réflexions sur les plaies d'armes à feu*, Paris, 1759, in-12. V. *Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie*, Paris, 1765, in-8°. VI. *Traité économique de l'anatomie du corps humain*, 1768: ouvrage moins estimé que les autres productions de cet habile homme, qui ont mérité les suffrages, non-seulement des Français, mais aussi des étrangers; la plupart ont été traduits en allemand et en anglais. — Son père, Henri LEDRAN, un des plus grands opérateurs de son siècle, s'acquit sur-tout cette réputation dans les armées et à la cour. Il mourut l'an 1720.

LEDROU (Pierre-Lambert), natif d'Hui, religieux augustin, docteur de Louvain, professa la théologie dans l'université de cette ville avec beaucoup de réputation. Innocent XI, instruit de son mérite, le fit venir à Rome, et lui donna la préfecture du collége de la Propagande. Innocent XII le nomma à l'évêché *in partibus* de Porphyre, et même, dit-on, l'eût décoré de la pourpre, si sa modestie avoit voulu se prêter à l'offre qu'il lui en fit. Ayant eu quelque désagrément à l'occasion de l'affaire du P. Quesnel, dans laquelle il avoit été nommé consulteur, il se retira à Liège avec la qualité de vicaire-général de ce diocèse. Il y mourut le 6 mai 1721, à 81 ans. On a de lui IV *Dissertations sur la contrition et l'attrition*, Rome, 1707, et Munich, 1708.

* LEDRU (Nicolas-Philippe), connu sous le nom de *Comus*, naquit à Paris, en 1731, d'une famille plus remarquable par ses vertus que par sa fortune. Au sortir de l'enfance, il suivit les leçons du célèbre Tricot, qui eut toujours pour lui les sentimens d'un ami; mais ses premières années n'offrent rien de remarquable, si ce n'est qu'il eut de bonne heure un penchant décidé pour tout ce qui peut développer les graces du corps, sa force et son agilité, et perfectionner l'art de parler et de s'énoncer. La fortune de ses parens ayant été dérangée, Philippe Ledru crut pouvoir allier la frivolité à la science, en associant quelques tours de dextérité à des expériences de physique qu'il faisoit et répétoit avec Delori, son ami, mort professeur de physique dans un âge très avancé. En 1751, Ledru, désirant tirer parti de ses connoissances physiques, partit pour la province, changea de nom, et prit celui de *Comus*. Ce voyage fut pour lui une étude, et

s'étant fortifié dans l'état qu'il desiroit se faire, il revint à Paris, où il donna des séances publiques ; il obtint les plus grands succès. Louis XV qui, jusqu'à sa mort, s'amusoit de ses expériences, l'avoit fait appeler près du jeune duc de Bourgogne, et lui donna le brevet de professeur de physique des enfans de France. Philippe Ledru étoit généralement estimé des ministres français, et en 1766, lorsqu'il passa en Angleterre, il reçut du gouvernement un témoignage signalé de la confiance qu'il s'étoit acquise. On lui remit pour le comte de Guerchi, alors ambassadeur de la cour de France à Londres, des papiers importans que l'on craignoit de lui adresser par un simple agent. Ses expériences sur l'aimant lui avoient nécessité l'exécution de plusieurs instrumens qu'il fit faire à Paris, et dont il n'eut pas lieu d'être satisfait. Pendant son séjour à Londres dans les hivers de 1766 et 1767, il fit la connoissance de MM. Kamsden et Nairn, et leur fit construire, d'après ses procédés, plusieurs instrumens, et notamment des boussoles horizontales et verticales. La boussole d'inclinaison qui a servi au capitaine Phipps, dans son voyage au pôle boréal, en 1773, a été faite sur le modèle qu'en avoit donné Philippe Ledru. Au retour de son voyage d'Angleterre, le roi lui fit délivrer un brevet pour l'établissement d'une manufacture d'instrumens de physique en tous genres, et peu de temps après il eut l'ordre de compulser au dépôt des cartes de la marine les pièces qui y sont déposées et les différens cartons qui contiennent des observations magnétiques, pour en rendre compte au roi. Il fit un recueil de près de deux millions de pièces qui lui ont servi à composer des cartes nautiques, d'après un autre système que celui de Halley et de ses successeurs. Il remit des exemplaires manuscrits de ces cartes magnétiques à M. de Laperouse, et, en outre, différens instrumens ; ce qui est constaté par un procès-verbal du 22 mai 1785, ainsi que dans la correspondance du chevalier de Lamanon avec le marquis de Condorcet. Ses grands talens et l'habitude d'observer la nature lui avoient donné une telle connoissance de la physiologie de l'homme et du cœur humain, qu'il paroissoit deviner la pensée des individus en les fixant. L'étude profonde qu'il avoit faite de l'algèbre l'avoit également mis à même de produire une infinité de tours et d'expériences plus amusantes les unes que les autres. Dès 1772, dans ses amusemens publics, il donna des effets de catoptrique, connus depuis sous le nom de *phantasmagorie*; mais, au lieu de faire apparoître des spectres, c'étoient des choses agréables. Plusieurs faits nouveaux sur la propagation du son, la lumière, l'ombre et les couleurs, ainsi que la décomposition de ces derniers sans prisme ni verre, n'ont été vus que par l'empereur Joseph II, lors de son voyage à Paris en 1777, et par plusieurs personnes de sa suite. Son goût à secourir l'humanité lui ayant fait appliquer avec succès l'électricité à différentes indispositions nerveuses et autres maladies, sept médecins célèbres de la faculté de Paris, d'après la demande qu'il en avoit faite, furent nommés pour examiner ses traitemens. Cette commission choisit le 3 août 1782, à Bicêtre et à la Salpétrière, treize épileptiques, dont les accès étoient fréquens et journaliers ; ils furent mis dans une maison particulière, et confiés aux traitemens et aux soins de Philippe Ledru. Les membres de la faculté de médecine suivirent constamment le traitement des malades, et le 29 août 1783 ils firent un rapport excessivement avantageux sur chacun

des malades. Ce rapport, accompagné de réflexions, a été imprimé et distribué par ordre du gouvernement, et valut à Philippe Ledru, ainsi qu'à ses fils, le titre de physicien du roi et de la faculté de médecine de Paris. Un établissement considérable fut formé de suite à l'ancien couvent des Célestins, où Ledru exerçoit publiquement ses traitemens. Cet établissement, transporté depuis rue Neuve-Saint-Paul, n° 9, existe encore sous la direction de son fils aîné. L'attachement que Ledru portoit à l'ancien gouvernement lui valut la réclusion sous le régime révolutionnaire; mais, en sortant de prison, il fixa son domicile à Fontenay-aux-Roses, où il se livra à la botanique, s'appliqua à concilier la chimie moderne avec l'alchimie, et à donner une suite à son système magnétique. Né excessivement laborieux, il employoit tous les jours douze heures au travail; doué d'une grande sobriété, et vivant économiquement, sa fortune étoit partagée entre les pauvres et l'étude. Ennemi de l'intrigue et de l'ambition, Ledru ne sollicita jamais, ni pour lui, ni pour ses enfans, aucune faveur du gouvernement. Croyant que sa forte et bonne constitution devoit le préserver de beaucoup d'infirmités qui se déclarent ordinairement dans la vieillesse, il négligea sa santé pendant long-temps, et mourut à Paris, d'un relâchement général, le 6 octobre 1807. Ses expériences et ses observations magnétiques sont innombrables; la majeure partie de son système se trouve confirmée par le voyage de M. de Laperouse, auquel il avoit donné des mémoires très-détaillés à ce sujet. La plus grande découverte qu'il ait faite en ce genre, et dont il avoit donné, sous le secret, communication à MM. Buffon et Le Monnier, astronome, et à ses amis intimes, MM. Rouelle et Darcet, c'est d'avoir, à toute heure, par un procédé simple et peu dispendieux, sans boussole et sans aimant, la direction magnétique et son inclinaison avec plus de justesse et de certitude que si l'on employoit les meilleurs instrumens.

† LEDYARD (Jean), Américain, le plus intrépide marcheur qu'on ait connu. Patient, courageux, doué d'une constitution robuste et du génie de l'observation, il tenta par terre de découvrir les contrées où les voyageurs ordinaires ne pénétroient pas. Après avoir fait le tour du monde avec le capitaine Cook, en qualité de simple caporal de la marine, il résolut de pénétrer de la côte nord-ouest de l'Amérique, dont ce navigateur célèbre n'avoit longé qu'une partie à la côte orientale, en traversant la vaste étendue des terres qui prend depuis la mer Pacifique jusqu'à l'Océan Atlantique, il parvint chez les Tschoutkis, passa avec eux le détroit de Behring, pour gagner de là les établissemens anglais de la baie d'Hudson. Il exécuta cette course immense seul et sans armes couvert de haillons, supportant la misère, les besoins, les dangers, et tous les maux qui peuvent effrayer et décourager l'homme. Arrivé au Kamtchatka, il y fut arrêté au nom de l'impératrice de Russie, et on lui fit traverser, au milieu de l'hiver, les déserts de la Tartarie septentrionale jusqu'aux frontières de la Pologne, d'où il se rendit en Angleterre après des fatigues incroyables. Ledyard, dont le zèle pour les découvertes ne s'étoit pas ralenti, se présenta à la société d'Afrique, pour lui offrir de traverser l'intérieur de cette partie du monde (si peu connue) de l'est à l'ouest, dans sa plus grande largeur, et en suivant la latitude attribuée au Niger. Sa proposition fut acceptée; il obtint des passe-



ports, quelques foibles éclaircissemens, et se rendit au Caire pour commencer son entreprise; mais il y mourut en 1786, laissant peu de *notes* sur ses découvertes. Elles ont été recueillies en l'an 12 (1804), et publiées sous le titre de *Voyages de Ledyard et de Lucas en Afrique*, 2 volumes in-8.° *Voyez* LUCAS, n° IV.

† I. LÉE (Nathaniel), poëte dramatique anglais, élevé dans l'école de Westminster, puis au collége de la Trinité, à Cambridge mort en 1690, a laissé onze *Pièces* représentées avec succes sur le théâtre anglais. Les sujets n'en sont pas toujours bien choisis, ni les intrigues bien conduites. On y trouve quelques vers heureux. Il lisoit ses pièces d'une manière si avantageuse, que les comédiens eux-mêmes donnoient les plus grands éloges à sa déclamation. Aussi fut-il tenté de monter sur le théâtre; mais il ne put y réussir. Son génie turbulent, inégal, boursoufflé, ennemi de toute regle, ne connoissoit que les caprices de son imagination. Lorsqu'il fut sorti de Bedlam imparfaitement guéri, on le trouva mort de nuit dans la rue en 1690, à la suite d'une partie de débauche.

* II. LÉE (Samuel), théologien anglais non-conformiste, né à Londres, mort à l'age de 84 ans, éleve du collége de Wadham à Oxford, où il fut reçu maître-ès-arts, obtint à Londres la cure de Bishopsgate; mais il perdit ce bénéfice à la restauration. Vers 1686 Lée passa à la nouvelle Angleterre. Ayant appris la révolution, il voulut revenir dans sa patrie, mais il fut pris par les Français, et mourut prisonnier. On a de lui quelques écrits, I. Une *Description du temple de Salomon*, in-fol., qu'on peut taxer d'inexactitude. II. Un *Discours sur les dix tribus*. III. *Le retour d'Israel*. IV. *La vie de M. Jean Rowe*, et quelques autres ouvrages.

* LEECHMAN (docteur Guillaume), savant théologien écossais, né en 1707, mort en 1785, principal du collège de Glascow, a donné deux volumes d'excellens *Sermons*; et un *Essai sur la prière*.

* LEENHOFF (Frédéric Van), sectaire hollandais, accusé au commencement de ce siècle d'un penchant marqué pour la doctrine de Spinosa, s'attira une multitude d'adversaires par un livre singulier intitulé *le Ciel sur la terre*. Il y soutient au pied de la lettre qu'il est du devoir des chrétiens de se réjouir toujours, et de ne pas permettre à aucun sentiment d'affliction ou de chagrin d'approcher de leur ame.

* LÉEPE (Jean-Antoine Van der), né à Bruges en 1664, et mort vers 1720, peintre de l'école flamande, ne reçut d'abord d'autres leçons que celle d'une de ces religieuses appelées en Flandre *Béguines*. Il prit plaisir à la voir travailler, et ne tarda pas à l'imiter. Léepe s'adonna ensuite à la peinture à l'huile, et excita bientôt l'admiration des artistes. Des études d'apres nature achevèrent de le perfectionner dans son art. Ses *paysages* tiennent de la maniere d'Abraham Genoels, et quelquefois de celle du Poussin. Il a peint avec une extrême facilité. Sa touche est libre, ses arbres bien feuillés, sa couleur bonne, mais un peu grise, telle qu'elle convient à des orages et à des tempêtes; aussi ses *Marines* sont de ses ouvrages ceux qu'on estime le plus. Cet artiste, qui cultiva la peinture sans intérêt, et avec autant d'assiduité que s'il eût attendu sa subsistance de son travail, remplit avec dis-

tinction différentes charges de magistrature.

* LEEUW (Gabriel Van der), peintre hollandais, né à Dort en 1643, mort en 1688, peignoit assez bien les *Animaux*. Il a sur-tout excellé à peindre des *Troupeaux de bœufs et de moutons*. — Noel son frère, mis au rang des bons peintres, a peint avec succès dans le même genre.

† I. LEEUWEN (Simon Van), jurisconsulte hollandais, né à Leyde en 1625, très-versé dans le droit romain, mais encore plus dans celui de son pays, exerça long-temps la profession d'avocat avec beaucoup de réputation dans sa ville natale, et mourut à La Haye le 13 janvier 1682. Il a donné, I. *Pratique à l'usage des notaires*, en flamand, etc., Roterdam, 1741, 2 vol. in-8°. II. *Censura forensis*, Leyde, 1741, 2 vol. in-fol. L'auteur, dans cet ouvrage, s'élève avec force contre les abus qui s'étoient élevés dans le barreau, et présente des moyens de les réprimer. III. Une *Edition* du Corps de droit civil, grec et latin, avec les notes d'un grand nombre de savans, Leyde, 1663, in-folio, belle édition. IV. *De origine et progressu juris civilis Romani*, 1672, in-8°.

* II. LÉEUWEN (Jerbrand Van), né à Boskoop près Gouda en 1643, après avoir rempli les fonctions pastorales à Velzen, à Amersfoort, à Harlem et à Amsterdam, professa la théologie dans cette dernière ville, où il est mort en 1721. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on distingue une *Explication* du livre des Actes des apôtres, et un *Commentaire* sur l'Epître aux Romains, en langue hollandaise.

I. LÉEW *ou* LEU (Gérard), imprimeur, s'établit d'abord à Goude en 1477, et porta ensuite ses presses à Anvers, où il exerça, le premier, son art en 1484. Il vivoit encore en 1497. On lui doit un grand nombre d'éditions de livres latins, hollandais, flamands et gaulois, dont plusieurs sont ornés de gravures. M. Lambinet cite plusieurs de ses éditions dans son Origine de l'imprimerie, pag. 415-438. — On connoît encore Claes Leew; mais on ignore s'il étoit frère, fils, parent ou associé de Gérard. Ses éditions portent la date de 1487 et 1488, et sont peu recherchées par les bibliographes, malgré leur ancienneté, titre qui suffit à certains livres pour leur donner du relief.

II. LÉEW. *Voyez* LÉONIN.

* I. LEFEBVRE (Valentin), peintre, né à Bruxelles en 1643, connu sous le nom de *Lefebvre de Venise*, parce qu'il avoit habité long-temps cette ville, a *dessiné* une suite d'estampes, composant un volume in-folio, d'après les plus beaux tableaux du Titien, de Paul Véronèse, etc.

II. LEFÈVRE. *Voyez* FÈVRE.

LEFORT. *Voyez* FORT *et* MORINIÈRE.

LEFRANC. *Voyez* POMPIGNAN.

* LEFRANÇOIS (Alexandre), né à Paris, y prit, en 1708, le bonnet de docteur en la faculté de médecine. Ses ouvrages, tous dirigés vers le bien public, et renfermant d'excellentes vues, mais demeurés sans effet, faute d'avoir été accueillis par le ministère de son temps, qui pouvoit seul donner de l'activité à ses projets, sont, I. *Réflexions critiques sur la médecine*, Paris, 1714 et 1723, 2 vol. in-12. II. *Projet de réformation de la médecine*, Paris, 1716 et 1723, 2 vol. in-12. III. *Dissertation contre l'usage de soutenir des thèses en médecine*, avec un mémoire pour

la réformation de la médecine dans la ville de Paris, Paris, 1720, in-12.

† LEGARÉ (Gilles), orfèvre et peintre, originaire de Chaumont en Bassigni, vivoit dans le 17e siècle à Paris. C'est un des artistes qui a eu le plus de réputation pour les ouvrages de marqueterie et d'orfévrerie; il étoit aussi habile metteur en œuvre, et peu de peintres ont aussi bien peint que lui l'ornement sur l'émail.

* I. LEGENDRE (Louis), boucher à Paris, né en 1756, avoit été matelot pendant plusieurs années. Quoique n'ayant reçu aucune instruction, il annonçoit des dispositions naturelles pour l'éloquence; il lui fallut l'époque de la révolution pour se faire remarquer. Il fut un des conducteurs des processions patriotiques qui promenèrent les bustes de Necker et du duc d'Orléans le premier juin 1789. Lors du 14 juillet il harangua le peuple de son quartier pour l'engager à le suivre et à entrer de force à l'hôtel des invalides, pour prendre des armes et marcher à la Bastille. L'histoire nous a prouvé que les premiers événemens de la révolution étoient l'ouvrage de plusieurs chefs de parti de la classe des nobles, dont plusieurs avoient reçu de la cour des services signalés. Le peuple n'étoit entre leurs mains qu'un instrument qu'ils dirigeoient à volonté. Legendre fournissoit de la viande à MM. L***, qui le félicitèrent sur son éloquence, et lui persuadèrent qu'il étoit fait pour parvenir dans cette grande révolution qui se préparoit. Ils ajoutèrent qu'il pouvoit, par son crédit sur les hommes de son état, former une légion, et marcher contre le despotisme. Ce langage flatta son orgueil et excita son ambition à la célébrité. L'amour de l'argent ne le dominoit pas; il étoit naturellement sobre et passoit pour un honnête homme dans son commerce. Il fut donc, sans s'en douter, un des agens des nobles assez lâches pour ne pas se mettre en évidence dans les premiers mouvemens *soi-disant* populaires en faveur de la faction d'Orléans. Ce vil prince faisoit bassement la cour à Legendre et l'invitoit souvent à prendre du thé chez lui. Legendre se lia avec Danton, Marat, Fabre d'Eglantine et Camille-Desmoulins, dans les premières assemblées de district. Il devint l'un des fondateurs du club des cordeliers, et cacha chez lui Marat, lorsqu'il fut poursuivi par Lafayette. La ville de Paris nomma Legendre député à la convention nationale; il devint alors *républicain*. Le trop fameux Châlier de Lyon se lia aussi avec lui, et, comme nous l'avons dit, Danton l'appeloit *son lieutenant*. Nous devons à la vérité, de dire qu'il ne voulut pas coopérer aux terribles journées des 2 et 3 septembre. Sa conduite à la convention a constamment été incertaine. Ami de Danton, il l'a abandonné, ainsi que Camille et Fabre d'Eglantine. Il avoit juré de faire un rempart de son corps à Robespierre, et il a été l'un de ceux qui l'ont renversé, lors de l'aventure de la fille Renaud, accusée d'avoir voulu assassiner Robespierre, Legendre dit aux jacobins : « La main du crime s'étoit levée pour frapper la vertu; mais le dieu de la nature n'a pas souffert que le crime fût consommé. » Il étoit chaud partisan des membres du comité de salut public et de sûreté générale, il leur étoit dévoué, et cependant il les a poursuivis. La société des jacobins dont il étoit membre étoit selon lui le soutien de la liberté; il se chargea de fermer la salle et d'emporter les clefs. En qualité de boucher, il disoit : « Vous me couperiez plutôt en 88 morceaux, et en enverriez un dans chaque

département, que de me faire faire quelque chose qui fût contraire à la république. » Il tint le même propos lors de sa mission à Lyon; sur la demande qui lui fut faite par une députation de la société des célestins, qui avoit été fermée. Après le 9 thermidor, il dénonça plusieurs de ses anciens amis les *montagnards*, comme complices de Robespierre, *d'avoir voulu avec lui s'emparer* du pouvoir suprême. Il déclama contre les terroristes et les grands coupables qui *obscurcissoient*, dit-il, *l'horizon des vapeurs du crime ;* il accusa les hommes *qui, voulant toujours mener la convention, lançoient en avant une légion de lieutenans.* « Savez-vous, dit-il, quels sont ces infâmes lieutenans ? Ce sont ces hommes qui ont rendu l'Océan témoin de leurs crimes, qui ont rougi la mer par le reflux ensanglanté de la Loire ! Les voilà ceux qui ont mis les jacobins en feu, et qui en ont fait un théâtre où chacun d'eux joue un rôle plus ou moins odieux. L'histoire est sur les planches, et Robespierre est au trou du souffleur. » Il déclama contre les mesures sanguinaires, en déclarant, selon ses expressions, *guerre à mort aux jacobins.* Legendre entra au conseil des cinq-cents, et devint modéré. Un membre parla en faveur des émigrés ; il menaça de détruire ses sophismes *avec la hache de la raison.* Après la découverte de la conspiration de Babeuf et autres, il parla contre eux, et demanda l'exclusion de Paris des ex-conventionnels. « Que les conspirateurs, dit-il alors, ne vantent point les services qu'ils ont pu rendre en d'autres temps. Ce ne fut point pour ses services passés, mais pour ses crimes actuels, que Manlius fut précipité de la Roche Tarpéienne. » Legendre mourut à Paris le 13 décembre 1797, âgé de 41 ans, et légua, par testament, son corps à la faculté de médecine, *afin d'être utile aux hommes, même après sa mort.* Si Legendre eût reçu plus d'instruction, il eut été un personnage extraordinaire, et peut-être même des plus éloquens. Sur les derniers temps, il prenoit des leçons de grammaire et s'étoit décidé à apprendre le latin. On ne peut l'accuser de s'être enrichi pendant la révolution. Il avoit toujours conservé son ancien local. Il n'a laissé à sa fille que le patrimoine qu'il avoit amassé dans son commerce.

II. LEGENDRE. *Voy.* GENDRE.

I. LEGER (saint), évêque d'Autun, ministre d'état sous la minorité de Clotaire III, et, suivant quelques auteurs, maire du palais sous Childéric II, ne s'occupa qu'à faire régner ces princes avec justice et humanité. Les courtisans l'ayant rendu suspect à Childéric, il se retira à Luxeuil; mais sa retraite ne le mit pas à l'abri de la persécution. Ebroin, maire du palais, lui fit crever les yeux ; enfin il fut décapité l'an 680, dans la forêt de Lucheu en Picardie. Il nous reste de lui des *Statuts synodaux* dans les conciles du P. Labbe ; et une *Lettre de consolation à Sigrade*, dans la Bibliothèque des manuscrits de Labbe. *Voyez* ÉBROIN.

II. LEGER (Antoine), théologien protestant, né à Ville-Seiche, dans la vallée de Saint-Martin en Piémont, l'an 1594, alla en qualité de chapelain de l'ambassadeur des états-généraux à Constantinople. Il y lia une étroite amitié avec Cyrille Lucar, dont il obtint une *Confession de foi* des Églises grecque et orientale, qui a été contredite par les théologiens catholiques. De retour dans les vallées, il y exerça le ministère ; mais le duc de Savoie l'ayant fait condamner à mort comme fanatique et séditieux, il se

retira à Genève, où il obtint une chaire de théologie; il y mourut en 1661. On a de lui une édition du *nouveau Testament*, en grec original et en grec vulgaire, en 2 vol. in-4°. — Antoine LEGER son fils, célebre prédicateur, né à Genève en 1652, mourut dans cette ville en 1680. On a de lui 5 volumes de *Sermons* imprimés après sa mort.

III. LÉGER (Jean), docteur protestant, né en 1615, neveu d'Antoine LÉGER le père, ministre de l'église de Saint-Jean, après l'avoir été de quelques autres; échappa heureusement au massacre que le marquis de Pianesse fit faire des Vaudois en 1653. Ayant été député, en 1661, auprès de plusieurs puissances protestantes, la cour de Turin, déjà fort irritée contre l'oncle, fit raser à Saint-Jean la maison du neveu, et le fit déclarer criminel de lèse-majesté. Il devint ensuite pasteur de l'église Wallone à Leyde, et remplissoit encore cette place en 1665 : on croit qu'il mourut peu de temps après. Il a laissé l'*Histoire des églises évangéliques des Vallées de Piémont*, in-folio, où l'auteur ne montre pas toujours cette impartialité qui doit caractériser l'historien.

† IV. LÉGER (Claude), né en 1699, à Attichi, petite ville du diocèse de Soissons, curé de Saint-André-des-Arcs à Paris, estimé et respecté de tous les gens de bien par sa charité, son zèle et son désintéressement, mourut à Paris en 1774, regretté sur-tout d'un grand nombre de prélats, qui avoient été ses élèves dans les sciences du saint ministère. A l'occasion du monument qui lui fut érigé en 1781, M. de Beauvais, évêque de Sénez, prononça son Eloge funèbre.

V. LÉGER (Julien), né à Buré, près d'Alençon, mort en 1780, a publié un ouvrage de jurisprudence *sur les Décrets d'immeubles en Normandie.*

LEGET (Antoine), né dans le diocese de Fréjus, supérieur du séminaire d'Aix sous le cardinal de Grimaldi, a donné, I. Une *Retraite de dix jours*, in-12. II. La *Conduite des confesseurs dans le tribunal de la pénitence*, in-12. III. Les *Véritables maximes des saints sur l'amour de Dieu.* Il mourut en 1728, à 71 ans, directeur de la maison de Sainte-Pélagie.

*I. LEGGE (George), lord D'ARTMOUTH, excellent officier de mer, élevé sous le commandement du brave amiral sir Edouard Spragge, n'avoit pas encore vingt ans, que son mérite engagea Charles II à lui confier le commandement du Pembroke, et bientôt après celui du Royal-Catherine, à bord duquel il se couvrit de gloire par sa belle défense contre les Hollandais, qui étoient parvenus à aborder son vaisseau, désemparé et prêt à couler à fond; Legge eut le bonheur de l'arracher de leurs mains et de le ramener au port. Il obtint, en 1673, le gouvernement de Portsmouth, la place d'écuyer et de gentilhomme du duc d'Yorck, et fut, quelque temps après, créé lord d'Artmouth. La démolition du fort de Tangier, sur les côtes d'Afrique, ayant été résolue, le roi chargea lord d'Artmouth de cette opération d'autant plus délicate, qu'il falloit en dérober la connoissance aux habitans du pays. On le nomma gouverneur du fort, général des forces anglaises en Afrique, et commandant de la flotte. D'Artmouth dispose tous ses préparatifs à son arrivée, fait tout à coup sauter toutes les fortifications, et ramène la garnison en Angleterre, où le roi récompensa ce ser-

vice par une gratification de dix mille livres sterl. (environ 220,000 fr.). D'Artmouth se retira à la révolution. Son attachement au roi, trop sincère pour qu'il pût le déguiser, le fit suspecter d'entretenir une correspondance secrète avec ce monarque. Il fut envoyé à la tour, où il reçut un témoignage honorable du dévouement des matelots. Ils avoient ouï dire qu'il éprouvoit de mauvais traitemens dans sa captivité; ils s'assemblèrent en grand nombre à Tower-Hill, et en témoignèrent leur mécontentement avec tant de force, qu'on ne trouva d'autre moyen de les apaiser, que celui d'engager lord d'Artmouth à leur assurer que ce rapport étoit sans fondement. Il mourut à la tour en 1691, âgé de 44 ans.

* II. LEGGE (Elizabeth), fille aînée d'Edouard Legge, écuyer, et grand-père du comte de d'Artmouth ci-dessus, née en 1580, morte en 1685, se distingua par une vaste érudition. Elle savoit le latin, le français, l'espagnol et l'irlandais, et avoit beaucoup de goût pour la poésie, où elle réussissoit. L'assiduité de ses lectures, sur-tout pendant la nuit, lui fit perdre la vue. Cette dame ne s'est point mariée, et a fait son séjour habituel en Irlande.

* LEGGIO (Séraphin), né à Palerme, du tiers-ordre de Saint-François, mort à Rome en 1665, occupa beaucoup de charges dans son ordre, et laissa divers ouvrages. I. Le *Quaresimale*, en 2 vol. II. *Riporti evangelici per li predicatori dalla natività del signore fino alla festa della SS. Trinita*, et d'autres *ouvrages* de piété.

LEGIONENSIS. *Voyez* LÉON, n° XXV.

* LEGIUS (Léonard), médecin, né à Pavie, florissoit vers l'an 1520: il a écrit un *Traité* intitulé: *Propositiones, seu Flosculi ex Galeni libris diligentissimè collecti. Introductorium medicum ex expositione capituli aurei Avicennæ*, Venetiis, 1523, in-folio, dans lequel il montre beaucoup d'intelligence à interpréter les dogmes de pratique répandus dans les Œuvres de Galien et d'Avicenne.

* LEGNANO (Giovanni da), ainsi nommé d'un village situé dans le diocèse de Milan, cultiva avec succès la philosophie, les belles-lettres, la jurisprudence, l'astronomie et la médecine, fut professeur de droit canon à l'université de Bologne en 1362, et envoyé en ambassade par cette ville, en 1376, auprès du pape Grégoire XIII, alors à Avignon, pour traiter de la paix. Ce souverain pontife le créa son vicaire à Bologne, et ordonna que les magistrats prêteroient serment dans ses mains en prenant possession de leurs charges. Legnano mourut à Bologne le 16 février 1383. On a de lui, *Super Clementinis lib. I; De Censurâ ecclesiasticâ; De Interdicto ecclesiastico; Tabula remissoria de interdicto ecclesiastico; Disputatio de decreto; De beneficiorum ecclesiasticorum pluralitate; De horis canonicis; De repræsaliis; De permutatione; De amicitiâ; De bello; De duello; Lectura super primo, secundo et tertio Decretalium.*

† LEGOUVÉ (Jean-Baptiste), né à Montbrison en Forez, avocat au parlement de Paris, mort en 1782, traita de bonne heure des affaires qui fixoient l'attention publique. Telle fut, en 1762, celle des frères Lionci contre les jésuites. En développant, le premier, l'esprit des constitutions de cette célèbre société, il fut l'une des causes de sa destruction en France. Depuis cette époque, Legouvé fut un des oracles du barreau de Paris. Comme il unis-

soit au talent de plaider celui de mieux écrire encore, il a fait beaucoup de *Mémoires* justement estimés. Il se distingua sur-tout dans les questions abstraites. La plupart de ses *Mémoires* et de ses *Consultations* sont des modèles de discussions bien faites et bien écrites, sans autres ornemens que ceux qui naissoient de son sujet même. Ses vertus égaloient ses talens. Content d'une médiocrité honorable, il se refusoit aux moyens de s'avancer, qui, quoique légitimes, répugnoient à sa délicatesse. « Ce qui conviendroit à un autre homme, disoit-il, ne conviendroit pas à un avocat. » Ses dernières paroles furent celles qu'il adressa à son fils : « Je vous souhaite une vie aussi pure et une mort aussi douce que la mienne. » Ce fils est M. LEGOUVÉ, membre de l'institut, connu par ses succès en plus d'un genre de poésie.

* LEGOUX DE GERLAND (Bénigne), de l'académie de Dijon, né dans cette ville le 17 novembre 1695, mort le 17 mars 1774, est auteur des ouvrages suivans : I. *Relation d'un voyage en Italie.* Cette relation renferme quelques nouveaux aperçus sur ce pays, qui avoient échappé aux voyageurs qui avoient visité cette contrée avant lui. II. *Lettres sur les Anglais.* L'auteur y montre de la sagacité et du discernement. III. *Histoire des lois*, 1756, in-12. IV. *Essai sur l'histoire des premiers rois de Bourgogne et sur l'histoire des Bourguignons*, Dijon, 1770, in-4°. V. *Dissertation sur la ville de Dijon et ses antiquités*, 1772, in-4°. VI. Plusieurs *Mémoires* dans le recueil de l'académie de Dijon.

LEGRAND, LEGROS et autres. *Voyez* la lettre G.

* LEGUANO (Etienne Marie), peintre d'histoire, né en 1660 près de Bologne, mort en 1715, élève de Cignani et de Carle Maratte, excelloit dans la distribution de la lumière ; on admire la liberté et la légèreté de sa touche. Ses ouvrages sont pleins d'imagination.

LEHARDI (Pierre). *Voyez* HARDY, n° II.

* I. LEHMAN (Gaspard), graveur en pierres fines, et valet-de-chambre de l'empereur Rodolphe II, florissoit vers la fin du 16e siècle. Pour le récompenser d'avoir *inventé* le moyen de simplifier, par des machines, l'art de graver sur le verre, on lui en accorda le privilége exclusif. Il est à présumer que sa méthode s'est conservée dans les fabriques de Bohême, d'où il sort des ouvrages de verre si artistement travaillés.

* II. LEHMAN (David-Théodore), professeur de poésie à Wittemberg, mort le 19 février 1715, âgé de 29 ans, a donné quelques dissertations manuscrites : *De Clypeo Davidis ; de nummis sepulchralibus ; de horologio arhusi ; de orbe picto, etc.* Théophile Grabner a publié la Vie de ce jeune savant en latin et en vers allemands.

† LEIBNITZ *ou* LEIBNIZ (Guillaume-Godefroi, baron de), né à Leipzick, en Saxe, le 23 juin 1646, de Frédéric de Leibnitz, professeur de morale et greffier de l'université de cette ville, fut un de ces génies privilégiés qui embrassent tout et qui réussissent dans tout. Après avoir fait ses premières études, il s'enferma dans la nombreuse bibliothèque que son père lui avoit laissée. Poëtes, orateurs, historiens, jurisconsultes, théologiens, philosophes, mathématiciens, il ne donna l'exclusion à aucun genre de littérature, et devint un homme universel. Les princes de Brunswick, instruits de

ses talens pour l'histoire, lui confièrent celle de leur maison. Il parcourut toute l'Allemagne, pour ramasser les matériaux de ce grand édifice, et passa de là en Italie, où les marquis de Toscane, de Ligurie, et d'Est, sortis de la même souche que les princes de Brunswick, avoient leurs principautés. Comme il alloit par mer de Venise à Mesola dans le Ferrarais, il fut surpris par une tempête. Les matelots, le croyant Allemand et hérétique, alloient le jeter dans la mer pour désarmer la divinité, lorsqu'ils virent qu'il tiroit un chapelet de sa poche, et cet expédient le sauva. De retour de ce voyage en 1690, il commença de faire usage des matériaux qu'il avoit amassés. Son mérite, connu bientôt dans toute l'Europe, lui procura des pensions et des charges honorables. L'électeur Ernest-Auguste le fit, en 1696, son conseiller privé de justice; il l'étoit déjà de l'électeur de Mayence et du duc de Brunswick-Lunebourg. En 1699 il fut mis à la tête des associés étrangers de l'académie des sciences de Paris; il n'avoit tenu qu'à lui d'y avoir place beaucoup plus tôt, et avec le titre de pensionnaire. Dans un voyage qu'il fit en France, on voulut l'y retenir en lui proposant un sort avantageux, à condition qu'il quitteroit le luthéranisme: mais, tout indifférent qu'il étoit pour toutes les religions, il rejeta cette condition. L'Allemagne en profita: il inspira à l'électeur de Brandebourg le dessein d'établir une académie des sciences à Berlin. Il en fut fait président. Le czar le vit à Torgaw en 1711, lui fit un magnifique présent, et lui donna le titre de son conseiller privé de justice, avec une pension considérable. L'empereur d'Allemagne ne le traita pas moins généreusement que celui de Russie: il lui conféra le titre de conseiller aulique, avec une forte pension, et lui fit des offres considérables pour l'arrêter dans sa cour. La vie de Leibnitz ne fut marquée que par des événemens flatteurs, si l'on en excepte la dispute de la découverte du calcul différentiel. Cette querelle couvoit sous la cendre depuis 1699; elle éclata en 1711. Les admirateurs de Newton accusèrent le philosophe allemand d'avoir dérobé à celui-ci l'invention de ce calcul. La chose n'étoit pas aisée à prouver; Keill l'en accusa pourtant à la face de l'Europe. Leibnitz commença par réfuter cette imputation avec beaucoup d'impétuosité dans les journaux de Leipsick, et finit par se plaindre à la société royale de Londres, en la demandant pour juge. L'examen des commissaires nommés pour discuter les pièces de ce grand procès ne lui fut point favorable. La société royale donna l'honneur de la découverte à son concitoyen, et, pour justifier son jugement, elle le fit imprimer avec toutes les pièces qui l'appuyoient. Les autres tribunaux de l'Europe savante jugèrent Leibnitz avec moins de sévérité, et peut-être avec plus de justice. Les sages pensèrent assez généralement que le philosophe anglais et le philosophe allemand avoient saisi chacun la même lumière et la même vérité, par la seule conformité de la pénétration de leur génie. Ce qui les confirma dans leur opinion, c'est qu'ils ne se rencontrèrent que dans le fond des choses; ce que l'un appeloit *Fluxions*, l'autre le nommoit *Différences*. L'infiniment petit étoit marqué, dans Leibnitz, par un caractère plus commode et d'un plus grand usage que le caractère employé par Newton. « En général, dit Fontenelle, il faut des preuves d'une extrême évidence pour convaincre un homme tel que Leibnitz d'être plagiaire..... Les gens riches ne dérobent pas, et combien Leibnitz l'étoit-il ? Il a blâmé Descartes de n'avoir fait honneur ni à Kepler de

la cause de la pesanteur tirée des forces centrifuges, ni à Smellius du rapport constant du sinus des angles d'incidence et de réfraction : petits artifices qui lui ont fait perdre beaucoup de véritable gloire. Auroit-il négligé cette gloire qu'il connoissoit si bien ? D'ailleurs, on ne sent aucune jalousie dans Leibnitz. Il excite tout le monde à travailler ; il se fait des concurrens, s'il peut ; il ne donne point de ces louanges bassement circonspectes qui craignent d'en trop dire ; il se plaît au mérite d'autrui : tout cela n'est pas d'un plagiaire. Il n'a jamais été soupconné de l'être dans aucune autre occasion ; il se seroit donc démenti cette seule fois, et auroit ressemblé au héros de Machiavel, qui est exactement vertueux jusqu'à ce qu'il s'agisse d'une couronne. » Quoi qu'il en soit, Leibnitz n'apprit qu'avec un chagrin mortel la perte de son procès, qui entraînoit celle du plus beau rayon de sa gloire ; il lui en restoit cependant encore assez, puisque le vol dont on l'accusoit supposoit le plus grand génie. Ce chagrin le consuma peu à peu, et hâta, dit-on, sa mort, arrivée le 14 novembre 1716, à Hanovre. Ce philosophe ne s'étoit point marié, et la vie qu'il menoit ne lui permettoit guère de l'être. Il ne régloit point ses repas à de certaines heures, mais selon ses études. Il s'entretenoit volontiers avec toutes sortes de personnes, gens de cour, artisans, laboureurs, soldats. Souvent il conversoit avec les dames, et ne comptoit point, dit Fontenelle, pour perdu le temps qu'il donnoit à les entretenir. Il se dépouilloit parfaitement avec elles du caractère de savant et de philosophe. On l'accusa d'avarice. Avec un revenu considérable, il vécut toujours assez grossièrement. Mais, quoiqu'il n'eût point de faste, il dépensoit beaucoup en négligence, parce qu'il abandonnoit tout le détail de sa maison à ses domestiques. Il avoit pensé à se marier à l'âge de 50 ans. La demoiselle qu'on lui avoit proposée demanda à faire quelques réflexions ; Leibnitz, dans cet intervalle, en fit lui-même, et conclut que « le mariage est bon, mais que l'homme sage doit y songer toute sa vie.... » C'étoit le savant le plus universel de l'Europe ; le roi d'Angleterre l'appeloit son *Dictionnaire vivant* : historien infatigable dans ses recherches ; jurisconsulte profond, éclairant l'étude du droit par la philosophie ; métaphysicien délié, et enfin assez grand mathématicien, pour disputer l'invention du calcul de l'infini au plus beau génie qu'ait eu l'Angleterre. Nous avons de lui des ouvrages dans tous ces genres. I. *Scriptores rerum Brunswicarum*, 3 vol. in-folio, Hanovre, 1707 ; recueil utile pour l'histoire générale de l'Empire et pour l'histoire particulière d'Allemagne. II. *Codex juris gentium diplomaticus*, avec le Supplément, publié sous le titre de *Mantissa codicis juris*, etc., Hanovre, 1693, 2 vol. in-fol. C'est une compilation de différens traités pour servir au droit public, précédés d'excellentes préfaces. Il y remonte aux premiers principes du droit naturel et du droit des gens. Le point de vue où il se plaçoit, dit Fontenelle, étoit toujours fort élevé, et de là il découvroit un grand pays dont il voyoit le détail d'un coup d'œil. III. *De jure suprematûs ac legationis principum Germaniæ*, 1687, in-12, sous le nom supposé de César Furstenerius : ouvrage plein de savantes recherches, composé pour faire accorder aux ambassadeurs des princes de l'empire non électeurs les mêmes prérogatives qu'aux princes d'Italie. IV. Le premier volume des *Mémoires de l'académie de Berlin*, en latin, in-4°, sous le titre de *Miscellanea Berolinensia*. V. *Notitia opticæ pro-*

motæ, dans les ouvrages posthumes de Spinosa. VI. *De arte combinatoriâ*, 1690, in-4°. VII. Une foule de *Questions de physique et de mathématiques*, résolues ou proposées dans les Journaux de France, d'Angleterre, de Hollande, et sur-tout de Leipzick. Ce fut dans ce dernier Journal qu'il inséra, en 1684, les *Règles du calcul différentiel*. VIII. *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu*, *la liberté de l'homme*, Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12, suivis de la vie de l'auteur, par le chevalier de Jancourt. La *Théodicée*, dit Fontenelle, suffiroit seule pour représenter Leibnitz : une lecture immense, des anecdotes curieuses sur les livres ou sur les personnes, des vues sublimes et lumineuses, un style où la force domine, et où cependant sont admis les agrémens d'une imagination heureuse. En souscrivant à cet éloge, nous ajouterons, pour être vrais en tout, que le style, si louable à certains égards, manque souvent de clarté, de précision et de méthode. Voici le fond du système établi dans ce livre. « Dieu voit une infinité de mondes ou univers possibles, qui tous prétendent à l'existence. Celui en qui la combinaison du bien métaphysique, physique et moral avec les maux opposés, fait un meilleur, semblable aux plus grands géométriques, est préféré. De là, le mal quelconque est permis, et non pas voulu. Dans cet univers qui a mérité la préférence sont comprises les douleurs et les mauvaises actions des hommes, mais dans le moindre nombre et avec les suites les plus avantageuses qu'il soit possible. » C'étoit la reine de Prusse qui avoit engagé Leibnitz à répondre aux difficultés de Bayle sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du bien et du mal. Il entreprit la *Théodicée* dans ce dessein, du moins en apparence ; car Pfaff assure, dit Nicéron, que Leibnitz étoit du sentiment de Bayle, quoiqu'il voulût paroitre l'attaquer, et que ce savant le lui avoit avoué lui-même dans une de ses lettres. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il commence par mettre dans le ciel ce Bayle, dont il vouloit détruire les raisonnemens. Il lui applique ces vers de Virgile :

Candidus insueti miratur limen Olympi,
Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

Comme Bayle, il ne faisoit presque aucun exercice de religion. Etant près de mourir, dit Nicéron, son domestique favori lui proposa de faire venir un ministre : il répondit qu'il n'en avoit pas besoin. Ses pasteurs lui avoient fait, au sujet de sa façon de penser, des réprimandes publiques et inutiles : de là sa haine contre les ecclésiastiques. IX. Différens *Ecrits de métaphysique*, sur l'espace, sur le temps, sur le vide, sur les atomes, et sur plusieurs questions non moins épineuses. Ils ont presque tous été réunis dans un *Recueil*, 2 vol. in-12, publié à Amsterdam en 1720, par Desmaiseaux. Comme Descartes, il semble avoir reconnu l'insuffisance de toutes les solutions qui avoient été données jusqu'à lui, des questions les plus élevées, sur l'union du corps et de l'ame, sur la providence, et sur la nature de la matière ; mais il n'a pas été plus heureux que lui à les résoudre. Le principe de Leibnitz de la *Raison suffisante*, vrai en lui-même, ne paroît pas devoir être fort utile à des êtres aussi peu éclairés que nous le sommes sur les raisons premières de toutes choses. Aussi quelques philosophes peu favorables à cette idée l'ont appelée la *raison insuffisante*. « Si par raison suffisante d'une chose, dit l'un d'eux, l'on entend ce qui fait que telle chose est ainsi plutôt qu'autrement, j'avoue que je ne vois pas ce que

Leibnitz a découvert. Si par raison suffisante, Leibnitz a entendu que nous devons rendre une raison suffisante de tout, il me semble qu'il a exigé un peu trop de la nature humaine. Il me paroît que le principe de la raison suffisante n'est autre chose que celui des premiers hommes : il n'y a rien sans cause. Reste à savoir si Leibnitz a connu des causes suffisantes qu'on avoit ignorées avant lui. » Quant à ses *Monades*, elles prouvent, tout au plus, qu'il a vu mieux que personne que les philosophes ne peuvent se former une idée nette de la matière ; mais elles ne paroissent pas faites pour la donner. Son *Harmonie préétablie* semble n'ajouter qu'une difficulté de plus à l'opinion de Descartes sur l'union du corps et de l'ame. Enfin son système de l'*optimisme* est dangereux. Il prétend, par exemple, dans sa *Théodicée*, que le crime de Tarquin qui viola Lucrèce étoit accessoire à la beauté et à la perfection de ce monde moral, parce que ce crime a produit la liberté de Rome, et par conséquent toutes les vertus de la république romaine. Mais pourquoi les vertus de la république romaine avoient-elles besoin d'être précédées d'un crime ? Voilà ce qu'il ne dit pas, et ce qu'il auroit été très-embarrassé de nous dire. « Et puis, comment accorder cet *optimisme* avec la liberté de Dieu ? Autre question non moins embarrassante. Comment tant d'hommes s'égorgent-ils dans le meilleur des mondes possibles ? Et si c'est là le meilleur des mondes possibles, pourquoi Dieu l'a-t-il créé ? La réponse à toutes ces questions, dit d'Alembert, est en deux mots : *O altitudo !* Et il faut avouer que toute cette métaphysique de l'*optimisme* est bien creuse. » Les idées politiques de Leibnitz peuvent être mises à côté de ses idées métaphysiques. Il vouloit réduire l'Europe sous une seule puissance quant au temporel, et sous un chef unique, quant au spirituel. L'empereur et le pape auroient été les chefs de ces deux gouvernemens, l'un du premier, et l'autre du second. Il ajoutoit à ce projet chimérique celui d'une langue universelle philosophique pour tous les peuples du monde. Des savans, persuadés de la possibilité d'une telle langue, en ont souhaité la réalité. D'autres savans ont jugé qu'on trouveroit cette langue lorsqu'on auroit trouvé la quadrature du cercle et la pierre philosophale. D'ailleurs, après avoir formé cette langue, il auroit fallu découvrir l'art de persuader aux différentes nations de s'en servir ; et ce n'eût pas été la moindre difficulté ; car elles ne s'accordent guère qu'à ne point entendre, dit Fontenelle, leurs intérêts communs. (*Voyez* cette matière discutée dans la Dissertation de M. Michaëlis, des Opinions sur le langage, et du Langage sur les opinions, Brême, in-8°, 1762.) X. *Theoria motûs abstracti et motûs concreti*, contre Descartes. XI. *Accessiones historicæ*, 2 vol. in-4°, recueil d'anciennes pièces. XII. *De origine Francorum disquisitio*, Hanovriæ, 1715, in-8°, réfutée par le P. de Tournemine, jésuite, et par dom Vaissette, bénédictin. XIII. *Sacrosancta Trinitas, per nova inventa logica, defensa*, contre Wissovatius, neveu de Socin : il s'y trouve de très-bonnes idées. XIV. Des *Lettres à Pélisson* sur la tolérance civile des religions, Paris, 1692, avec les réponses de Pélisson. Il règne dans les unes et dans les autres une politesse exemplaire. Le caractère naturel de Leibnitz le portoit, dit Fontenelle, à cette tolérance que les esprits doux souhaiteroient d'établir, mais dont après cela ils auroient assez de peine à marquer les bornes et à prévenir les mauvais effets. On voit dans les ou-

vrages posthumes de Bossuet que Leibnitz étoit en correspondance avec ce prélat pour travailler à la réunion des protestans; mais il paroit qu'il apportoit dans cette affaire le même esprit de système qui l'inspiroit dans les autres. Il reconnoissoit, du reste, tous les avantages de l'Eglise romaine sur les diverses branches du protestantisme. « Voilà, dit-il, dans une de ses lettres, la Chine ouverte aux jésuites, le pape y envoie nombre de missionnaires. Notre peu d'union ne nous permet pas d'entreprendre ces grandes conversions. » (*V*. BOSSUET, n° I.) XV. Plusieurs volumes de *Lettres*, recueillies par KORTHOLT. (*Voy*. cet art., n° II.) XVI. Des *Poésies latines et françaises*. On trouve une de ses Epitres dans le Recueil intitulé *Poëtarum ex academiâ gallicâ, qui latinè aut græcè scripserunt, carmina*. Ce fut moins le génie poétique, que l'ambition d'être un homme universel, qui lui fit joindre à ses autres titres de gloire celui de poëte. Il fit *sur la conquête de la Terre-Sainte* un poëme qui ne servit qu'à prouver la difficulté d'allier une grande étude de la géométrie avec les richesses de l'imagination. M. Dutems a publié le recueil des *Œuvres mathématiques de Leibnitz*, Genève, 6 vol. in-4°, 1767 et 1768. M. Emery, sulpicien, depuis supérieur-général de cette congrégation, a fait imprimer à Lyon, 1772, 2 vol. in-12, l'Esprit de Leibnitz. Cet ouvrage, réimprimé à Paris, an 12 (1804), 2 volumes in-8°, augmenté des Pensées de Leibnitz sur la morale et la religion, est précédé d'un Discours sur la vie et les ouvrages de cet homme célèbre. Feller a donné *Miscellanea Leibnitziana*, Leipzick, 1718, in-8°. M. Feder a publié à Hanovre, en 1805, *Commercii epistolici Leibnitiani, typis nondùm vulgati, selecta specimina*, in-8° de 470 pag. Cette collection, par ordre alphabétique, n'offre dans ce vol. que les lettres A et B. M. de Meerman, fils du célèbre bibliographe, dans un voyage publié par lui en langue hollandaise, et intitulé : Quelques Notices concernant les monarchies prussienne, autrichienne et sicilienne, 4 vol. in-8°, La Haye, 1793 et 1794, décrit un monument que l'on venoit d'élever à Hanovre à l'honneur de Leibnitz. « Les remparts de la ville offrent, dit-il, sur une éminence bien choisie, une rotonde ouverte; douze colonnes de l'ordre ionique, élevées de 4 marches au-dessus du sol, supportent le dôme. Au milieu d'une balustrade, on voit sur un piédestal le buste de Leibnitz en marbre blanc, mais peut-être dans des proportions trop petites relativement à l'ensemble. On lit sur le devant, *Leibnitz*, au côté gauche, *Christophorus Hewetson, Hibernus fecit*. Dans la frise du temple, vers une large esplanade : *Genio Leibnitzii*. De chaque part des promenades, dans le genre anglais, ornent la monticule. » Tom. I.

LEICESTER (Simon DE MONTFORT, comte de), fils cadet du fameux Simon de Montfort, héros de la croisade des Albigeois, s'établit de bonne heure en Angleterre, où sa famille possédoit de grands biens. Henri III, dont il sut gagner les bonnes graces, lui donna sa sœur en mariage et le nomma son lieutenant dans les provinces qu'il avoit en France. Il gouverna pendant quelque temps ces provinces avec une sévérité qui irrita les grands : et ayant déplu à Blanche, veuve de Louis VIII, et régente de France, il retourna en Angleterre. Sa faveur ne s'y soutint point : l'inconstance de Henri et le caractère hautain de Leicester ne pouvoient manquer de produire entre eux des brouilleries. Un jour le comte donna un démenti

au roi qui l'avoit appelé *traître*, et ajouta que *s'il n'étoit pas son souverain, il se repentiroit de cette insulte*. Son adresse, ses intrigues, ses déclamations contre le gouvernement et même contre les étrangers, quoiqu'il fût étranger lui-même, son extérieur dévot, son zele apparent pour les libertés nationales, lui concilièrent l'amitié du peuple et la confiance de la noblesse. Se voyant en état de tout entreprendre, il fit entrer les barons dans le projet de réformer le gouvernement, ou plutôt de s'emparer de l'autorité. Dans une assemblée parlementaire où ces seigneurs parurent en armes, le roi ayant demandé des subsides, on ne les lui promit qu'à condition qu'il remédieroit aux désordres en confiant le pouvoir à des hommes capables de les corriger. Henri se soumit à tout; il convoqua un parlement à Oxford, où furent arrêtés les plans de réforme. Mais il sentit bientôt le joug auquel il s'étoit assujetti. Non seulement les subsides qu'il espéroit n'arrivèrent point, mais ses quatre freres utérins, enfans du comte de la Marche et de la reine Isabelle, furent bannis du royaume, comme auteurs des maux de la nation. Henri voulut reprendre son pouvoir : ce fut alors que Leicester se mit à la tête des mécontens et combattit son souverain. Nous avons raconté, dans l'article de Henri III, les suites de cette entreprise. Leicester ayant été tué dans une bataille donnée en 1264, son corps fut haché en mille morceaux : un ecclésiastique les rassembla pour les exposer à la vénération du peuple, qui les révéra comme les restes d'un martyr de la liberté. Il laissa cinq fils. Le plus célèbre est Gui *ou* Guidon, qui n'ayant pu obtenir de St. Louis des secours contre le roi d'Angleterre, suivit Charles d'Anjou en Sicile. On croit qu'il mourut dans cette île. On dit que, pour venger la mort de son père, il assassina, dans une église de Viterbe, Henri, fils d'un des meurtriers de Leicester, pendant qu'il entendoit la messe, et qu'en sortant de l'église il s'écria : *J'ai assouvi ma vengeance!* Un de ses gentilshommes lui ayant dit que le cadavre de son père avoit été traîné ignominieusement, il rentre aussitôt dans l'église, saisit le corps de Henri par les cheveux et le traîne dehors jusqu'au milieu de la rue, sans que Charles pensât à empêcher ou à venger ce crime.

† LEICH (Jean-Henri), professeur d'humanités et d'éloquence à Leipzick, où il étoit né en 1720, travailla au *Journal* et aux *Nouvelles littéraires* de cette ville, et y mourut en 1750, à 30 ans. Son ouvrage le plus curieux est intitulé *De origine et incrementis typographiæ Lipsiensis.* Il n'avoit que 20 ans lorsqu'il le composa. Ses autres productions sont, I. Une *édition* du Trésor de Basile Faber (*Voy.* FABER, n° IV.) II. *De vitâ et rebus gestis Constantini Porphyrog.* III. *De Diptycis veterum, et de Diptyco emin. Card. Quirini.* IV. *Diatribe in Photii Bibliothecam*, etc. V. *Sepulchralia carmina ex anthologiâ manuscript. gr. lat. cum notis, accedunt ad græcas muratorii inscriptiones curæ secundæ*, Leipzick, 1745, in-4°.

* LEICHNER (Eccard), né en Franconie en 1612, mort à Erfurt en 1690, s'appliqua par ordre de ses parens à l'étude de la théologie, et par goût, à celle de la médecine, qu'il exerça à Sondershausen, à Nord-Hausen et à Ordorf en Thuringe. Reçu docteur à Iène, il fut nommé à la chaire de professeur ordinaire dans l'université d'Erfurt, et y passa par différentes charges. On a de ce médecin, amateur de paradoxes, et qui ne voulut jamais

se rendre à l'évidence des faits qui prouvent la ciculation du sang, divers ouvrages dont les principaux sont, I. *Atomorum subcœlestium syndiacrisis*, Erfurti, 1645, in-4°. II. *De motu sanguinis exercitatio anti-harveiana*, Arnstadiæ, 1645, in-12; Ienæ, 1653, in-12; Amstelodami, 1665, in-12. III. *De generatione, seu de propagativâ animalium, plantarum et mineralium multiplicatione*, Erfurti, 1649, in-4°. IV. *Exercitationes de calido innato*, Erfurti, 1654, in-4°, etc.

* LEIDENFROST (Jean-Gottlob), né à Ortenbourg, dans le duché de Stolberg, le 24 novembre 1715, d'un ecclésiastique, professa la médecine pendant plus d'un demi-siècle à l'université de Duisbourg, au cercle de Westphalie, où il fut appelé en 1743, et où il est mort le 2 décembre 1794. L'histoire naturelle, dans toute l'étendue de ses différentes branches, la science bien plus conjecturale de la métaphysique, la psychologie sur-tout, étoient au nombre de ses études favorites. Il a publié beaucoup de *Mémoires* plus ou moins étendus, *Essais*, *Programmes*, *Thèses académiques*, sur une foule infinie de sujets. Nous ne citerons ici que les titres de son premier et de son dernier ouvrage. Sa dissertation inaugurale pour acquérir le grade de docteur, publiée à Hale en 1741, traite *De motibus corporis humani, qui fiunt in proportione harmonicâ, præsertim crisibus et febribus*; il a fini, en 1793, par un écrit intitulé *Quid putet per experientiam dedicisse de mente humanâ*. Il fut traduit en allemand en 1795. La moitié des productions de Leidenfrost est originairement écrite dans cet idiome; dans toutes on remarque beaucoup d'érudition et de savoir.

† LEIDRADE, archevêque de Lyon, bibliothécaire de Charlemagne, né dans la Norique vers l'an 736, mort en 816, dans le monastère de Saint-Médard de Soissons, après s'être démis de son archevêché. Avant son épiscopat, il avoit été nommé commisaire avec Théodulphe d'Orléans, pour informer, de la part du roi, des abus qui se commettoient dans la Provence et dans la Gaule Narbonnaise touchant l'administration de la justice. Il fut élu archevêque de Lyon en 797. Il nous reste de lui un *Traité sur le Baptême*, quelques *Lettres* qu'on trouve dans la Bibliothèque des Peres, et divers *Opuscules* dans les Analectes de D. Mabillon. Baluze a donné une édition de ses Œuvres avec celles d'Agobard.

I. LEIGH (Edouard), chevalier anglais, né dans le comté de Leicester, connu par plusieurs ouvrages, dans lesquels règne un profond savoir, la connoissance des langues et une critique sage. Les principaux sont, I. Des *Réflexions*, en anglais, sur les cinq livres poétiques de l'ancien Testament, *Job*, les *Psaumes*, les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste* et le *Cantique des Cantiques*, à Londres, 1650, in-fol. II. Un *Commentaire* sur le nouveau Testament, in-folio, 1657. III. Un *Dictionnaire hébreu*, et un *Dictionnaire grec*, qui se joignent ensemble sous le titre de *Critica sacra*, in-fol. à Amsterdam, 1696. Le 1er a paru en français en 1703, par les soins de Wolzogue, sous ce titre: *Dictionnaire de la Langue Sainte, contenant ses origines, avec des observations*. IV. Un *Traité de la liaison qu'il y a entre la Religion et la Littérature*. Ce savant mourut en 1671. Il avoit été membre du long parlement, et obtenu le grade de colonel dans les troupes parlementaires: mais en 1648 il fut du nombre des presbytériens qu'on

renvoya, et fut mis en prison en décembre de la même année ; c'est dans l'intervalle de cette époque à celle de la restauration qu'il composa les ouvrages dont on vient de donner l'énumération.

II. LEIGH (Charles), né à Grange dans le duché de Lancastre, pratiqua la médecine en Angleterre, et particulièrement à Londres, où il fut fait membre de la Société royale. Il parcourut presque toute l'Angleterre en habile naturaliste, étendit ses observations jusqu'en Amérique, et mourut au commencement du 18[e] siècle. Les fruits de ses recherches sont, I. *Histoire naturelle des provinces de Lancastre, de Chester et de Derby, avec le détail des antiquités qu'on trouve dans ces provinces*, Oxford, 1630, in-fol.; Londres, 1700, avec figures, en anglais. II. *Histoire de la Virginie*, Londres, 1705, in-12. Ouvrage superficiel. III. *Exercitationes de aquis mineralibus*, Londres, 1697, in-8°.

*I. LEIGHTON (Alexandre), né à Edimbourg en 1587, fut professeur de philosophie morale dans le collége de cette ville jusqu'en 1613, et vint à Londres, où il obtint une place de vicaire qu'il remplit jusqu'à la publication de deux ouvrages intitulés, l'un *Plaidoyer pour Sion*, l'autre *le Miroir de la guerre sainte*, qui attirèrent l'animadversion de la chambre étoilée ; elle le condamna à avoir le nez fendu, les oreilles coupées, à être fouetté publiquement et emprisonné le reste de ses jours. Leighton s'échappa de la prison avant l'exécution de cette affreuse sentence ; mais il fut repris dans le comté de Bedford et ramené à Londres, où il subit son supplice. Apres onze ans de captivité le parlement lui rendit la liberté, et on lui confia la conciergerie du palais de Lambeth, qui, dans ce temps, servoit de prison d'état. Il y mourut en 1644, âgé de 57 ans.

* II. LEIGHTON (Robert), ecclésiastique écossais, ministre de campagne dans le voisinage d'Edimbourg, fils du précédent, né à Edimbourg, se distingua dans les temps orageux de l'usurpation de Cromwel, par sa modération et par son humilité. Lorsque les curés étoient appelés au synode annuel, on leur demandoit *s'ils avoient prêché pour le temps ?* « Au nom de Dieu, répondit Leighton, interrogé à son tour, puisque tous mes frrèes prêchent pour le temps, souffrez qu'[illegible] pauvre prêtre prêche pour l'éternité. » Sa modération déplut, et il se voua à la retraite, mais ce ne fut pas pour long-temps ; les suffrages unanimes des magistrats lui déférèrent la présidence du collége d'Edimbourg, qu'il exerça pendant dix ans avec autant de prudence que de sagesse. Lorsqu'à la restauration l'épiscopat fut introduit en Ecosse, Leighton fut sacré évêque de Dunblanc. Sharp et les autres évêques vouloient faire une entrée solennelle dans Edimbourg, Leighton, s'y étant opposé sans succes, s'arrêta à Morpeth et entra tout seul. Il fit tout ce qu'il put pour adoucir l'aigreur et la violence des mesures qu'on prenoit alors. « Comment, disoit Sharp avec véhémence, ces gens-ci attendroient-ils de la modération de notre part, lorqu'ils veulent nous dicter la loi avec tant de hauteur et de tyrannie. — C'est justement par cette raison, répondit Leighton, qu'il faut les traiter avec douceur pour les accoutumer à sentir la différence de nos principes et des leurs. » Ce fut l'exemple qu'il donna dans son diocèse, et il y fut révéré par les chefs les plus rigides du parti opposé. Il prêcha avec onction et simplicité, donna tout ce

qu'il possédoit aux pauvres, et ne congédia aucun des desservans de son diocèse, quelle que fut son opinion sur les principes politiques qu'ils avoient adoptés. Voyant cependant qu'il existoit trop peu d'harmonie entre les évêques pour le plan qu'il auroit fallu suivre, il s'adressa au roi, et se démit de son évêché, disant qu'il ne vouloit participer en aucune manière à des mesures oppressives qui ne tendoient qu'à altérer la forme du gouvernement ecclésiastique. Le roi et son conseil, ébranlés par les représentations de Leighton et par leurs propres réflexions, se déterminèrent à changer de plan, et, dans cette vue, persuadèrent à Leighton d'accepter l'archevêché de Glascow. Il tenta ce dernier effort ; mais voyant qu'il étoit impossible de résister à la violence des temps, il ne tarda pas à s'en démettre, et se retira dans le comté de Sussex, où il se dévoua tout entier à des exercices de religion et de piété. Il mourut en 1684, laissant des *Sermons* et *différens ouvrages* qui sont estimés.

* LEINATI (Jean-Etienne), ecclésiastique, né à Milan, mort en 1576, a donné *Volumen Homiliarum ex sancti Ambrosii episcopi et doctoris libri contextum*, etc., imprimé à Anvers aux frais de Philippe II, roi d'Espagne, qu'il dédia à saint Charles, cardinal et archevêque de Milan.

LEIRUELS. *Voyez* LAIRVELS.

* LEISEWITZ (Jean-Antoine), conseiller intime de justice de Brunswick, mort dans cette ville le 10 septembre 1806, n'est connu parmi les auteurs dramatiques allemands que par sa tragédie de *Jules de Tarente*, production assez médiocre, qui cependant décèle du talent. Sa mort l'a empêché de poursuivre l'entreprise qu'il avoit faite d'écrire la *Guerre de trente ans*.

LEISKE, minéralogiste allemand, principalement connu par un *Voyage en Saxe*, professa longtemps l'histoire naturelle à Leipsick. Retiré à Magdebourg, il y mourut en 1787.

* LEISMAN (Jean-Antoine), peintre allemand, né en 1604, mort en 1698, a laissé deux excellens *Tableaux* cités par Pozzo. L'un est un *Paysage*, où il a représenté un site pittoresque, des rochers, des montagnes désertes, une épaisse forêt, d'où l'on voit sortir une troupe de voleurs qui se jettent sur d'infortunés voyageurs. L'autre est un *Port de mer* enrichi de vues magnifiques, d'élégans édifices, et de ruines antiques.

† I. LELAND (Jean), né à Londres, obtint du roi Henri VIII le titre d'antiquaire, et une forte pension. Il parcourut toute l'Angleterre, et y fit une ample moisson ; mais il ne put pas profiter des matériaux qu'il avoit amassés. Sa pension ne lui étant point payée, le chagrin lui fit perdre l'esprit ; il mourut fou à Londres le 18 avril 1552. On conserve ses *Manuscrits* dans la bibliothèque bodléienne. Le plus estimé de ses ouvrages imprimés est un savant *Traité des écrivains de la Grande-Bretagne*, en latin, Oxford, 1709. 2 vol., in-8°. Il passe pour exact. On accuse Cambden d'en avoir fort profité sans en rien dire. Jean Balée y a aussi beaucoup puisé. On a encore de lui, I. *Itinéraire d'Angleterre*, en anglais, Oxford, 1710, in-8°, 9 tomes. II. *De rebus Britannicis collectanea*, Oxonii, 1615, six vol. in-8°. Leland fut le premier et le dernier auquel fut conféré en Angleterre le titre d'antiquaire du roi.

* II. LELAND (docteur Thomas), théologien irlandais, de l'Église constitutionnelle, né à Dublin en 1702, mort en 1785, boursier du collége de la Trinité, auteur de plusieurs ouvrages. I. *Histoire d'Irlande*, in-4°. II. *Vie de Philippe de Macédoine.* III. *Principes de l'éloquence nouvellement attaqués par Warburton.* IV. *Traduction en anglais* des discours de Démosthènes, et quelques *autres ouvrages* peu recherchés.

* III. LELAND (Jean), connu par ses écrits pour la défense du christianisme, naquit à Wiligan dans le comté de Lancastre en 1691, de parens d'une éminente piété, et qui prirent les plus grands soins de sa première enfance. À l'âge de six ans la petite vérole le priva de presque toutes ses facultés morales. Il perdit l'intelligence et la mémoire, toutes les idées qu'il avoit pu acquérir disparurent. Il resta dans cette déplorable situation pendant un an, à la fin duquel toutes ses facultés revinrent; et quoiqu'il n'eût retenu aucune trace des impressions qu'il avoit reçues avant sa maladie, il se montra doué d'une très-grande perspicacité et d'une excellente mémoire. Son éducation fut finie à Dublin, où ses parens étoient allés s'établir; et s'étant destiné à l'état ecclésiastique, il fut choisi pasteur d'une congrégation de protestans dissidens qui s'étoit formée dans cette ville. Il se livra à la prédication avec succès, mais ne borna pas là ses travaux. Témoin des attaques dirigées contre le christianisme par des écrivains dont les talens n'étoient point à dédaigner, il les étudia avec soin; et ayant reconnu, après un examen réfléchi, la vérité, l'origine céleste du christianisme, son excellence, son authenticité et son importance, il s'appliqua à réfuter ses adversaires dans un ouvrage justement estimé, qui a pour titre : *Revue des déistes qui ont paru en Angleterre pendant le siècle actuel et précédent.* Dans les derniers temps de sa vie il publia un autre grand ouvrage intitulé *De l'avantage et de la nécessité de la révélation chrétienne, constatées par l'état de la religion dans l'ancien monde païen, particulièrement en ce qui concerne la connoissance et le culte du vrai Dieu, les devoirs de l'homme, les peines et les récompenses à venir*, 2 vol. in-4°. Ce dernier ouvrage a été traduit en français sous le titre de Démonstration évangélique, 4 vol. in-12, imprimés en Hollande.

LELIO. *Voyez* CAPILUPI, n° II, *et* RICCOBONI.

LELIUS. *Voyez.* LÆLIUS.

* LELLI (Hercule), dessinateur, architecte, excellent sculpteur et anatomiste d'un mérite rare, né à Bologne, travailla en argile, en cire, en stuc, en bois et en marbre, et montra dans tous ses ouvrages une profonde connoissance de l'anatomie, qu'il avoit étudiée avec soin, pour ne pas commettre la faute la plus légère. On conserve à Bologne les *Statues en cire* et les *Planches anatomiques* qu'il exécuta pour l'institut de cette ville. Il fut aussi graveur, publia plusieurs *Estampes*, et mourut 1766. Il composa un *Opuscule* pour l'instruction des jeunes gens qui se destinent à la peinture ou à la sculpture, intitulé *Compendio anatomico per uso de' pittori, e scultori*, et qui fut publié après sa mort sous ce titre : *Anatomia esterna del corpo umano per uso de' pittori e scultori delineata ed incisa da Ercole Lelli con la denotazione delle parti, tratta da' MSS. del medesimo con cinque tavole in rame.*

† I. LELLIS (saint Camille de),

né à Pucchianico dans l'Abruzze en 1550, entra, après une vie fort déréglée et très-vagabonde, dans l'hôpital de Saint-Jacques-des-Incurables à Rome. Devenu économe de cette maison, il se proposa après de mûres réflexions de prendre pour soulager les malades des moyens plus efficaces que ceux employés jusqu'alors. Son état de laïque lui faisant craindre de grands obstacles pour son projet, il commença d'étudier le latin à trente-deux ans, et parvint dans peu de temps au sacerdoce. C'est alors qu'il jeta les fondemens d'une congrégation de clercs réguliers ministres des infirmes. Les papes Sixte V, Grégoire XIV et Clément VIII approuverent ce nouvel ordre, digne en effet de tous les suffrages et de tous les encouragemens. Le cardinal de Mondovi lui laissa tous ses biens à sa mort, arrivée en 1592, après l'avoir protégé pendant sa vie. Lellis voyant son ouvrage affermi et sa congrégation répandue dans plusieurs villes, se démit de la supériorité en 1607, et mourut le 14 juillet 1614, à 64 ans.

* II. LELLIS (Charles de), né à Cheiti, jurisconsulte et poëte napolitain du 17e siècle, a publié: *Gli applausi poetici; Rime; l'Aggiunta alla Napoli sacra, ovver supplemento; Discorsi delle famiglie nobili del regno di Napoli; Osservazioni apologetiche al libro del Tutini dell' origine, e fondasione, de seggi di Napoli; l'Aggiunta alla famiglia Blanch del Tutini; Vita di Michelle Riccio.* Il a laissé beaucoup d'*ouvrages* manuscrits.

* LELLO (Jean-Louis), mathématicien et poete, né à Palerme, florissoit en 1594. On a de lui, les *Vite degli arcivescovi, abati, e signori di Monreale; e Sommario dei privilegj dell' arcivescovado di Monreale; Descrizione del real tempio, e monasterio di S. Maria Nuova di Monreale*, etc.

† LELY (Pierre), peintre, fils d'un capitaine d'infanterie, né en 1613 à Soest en Westphalie, mort à Londres en 1680, s'appliqua d'abord au paysage; mais le talent de faire des *portraits* le fixa. Il passa en Angleterre, à la suite de Guillaume II de Nassau, prince d'Orange, et peignit toute la famille royale. L'affluence des personnes qui vouloient exercer son pinceau étoit si grande, qu'un de ses domestiques étoit chargé d'inscrire les seigneurs et les dames qui avoient pris jour pour être représentés par Lely. Si quelqu'un manquoit au temps fixé, il étoit remis au bas de la liste; enfin, sans aucun égard ni à la condition ni au sexe, on étoit peint à son tour. Lely fut introduit dons la prison de Charles I à Hampton-Court, et peignit pour la dernière fois le portrait de ce prince infortuné qu'il avoit connu entouré d'une cour brillante. Cromwel, pendant son protectorat, voulut plusieurs fois que Lely fît passer ses traits à la postérité; enfin Charles II, ayant remonté sur le trône de son père, le nomma son premier peintre, le créa chevalier, et se plaisoit souvent à converser avec lui. On loue la pureté de son dessin, la beauté de son coloris, plus particulièrement encore l'air gracieux de ses têtes, la grande variété de ses attitudes et l'aisance de ses draperies. Les critiques lui reprochent d'avoir donné à ses portraits un caractère de langueur et de mollesse qui lui est particulier, et qui le range dans la classe des peintres trop maniérés. On lui reproche encore d'avoir admis trop de vert dans le ton de ses couleurs, par son ancienne habitude de peindre le paysage, et ce reproche est fondé pour ses premiers portraits; mais il

s'est dans la suite corrigé de ce défaut. Ce peintre faisoit une grande dépense ; il avoit un domestique nombreux, tenoit table ouverte, et ses repas étoient ordinairement accompagnés d'une agréable symphonie.

* I. LEMAITRE (Guillaume), médecin, de Lille en Flandre, mort en 1585, a publié un traité de la peste, intitulé *Isagoge therapeutica de sævitiâ, curatione et præventione pestis*, Francofurti, 1572, in-8°; Venetiis, 1572, in-12.

* II. LEMAITRE (Rodolphe), né à Tonnerre en Champagne, mort vers l'an 1632, fut médecin de Gaston d'Orléans, frère unique de Louis XIII, et l'accompagna dans son voyage de Lorraine; la peste y faisoit des ravages qui exigeoient de prompts secours. Lemaitre fit réimprimer à Pont-à-Mousson, en 1631, un ouvrage qu'il avoit publié à Paris en 1619, sous le titre : *Préservatif des fièvres malignes de ce temps*; il y a fort peu de changemens dans la seconde édition. Cependant s'étant aperçu que la peste de Lorraine avoit un caractère différent de celle contre laquelle il avoit écrit son *Préservatif*, il donna un second ouvrage sur la même matière, intitulé *Conseils préservatifs et curatifs contre la peste ;* plus, *contre les piqûres venimeuses et leurs poisons.* On avoit déjà de lui, I. *De temporibus humani partûs apologia medicinæ*, Nemausi, 1591, in-8°. II. *Doctrina Hippocratis, aphorismi novâ interpretatione ac methodo exornati, leges medicinæ, arcana judicia, patrocinium doctrinæ Hippocratis*, Parisiis, 1613, in-12.

* LEMERAUD (Louis), bénédictin et bibliothécaire de St.-Germain-des-Prés à Paris, mort dans cette ville le 6 mai 1756, a publié avec dom Clety une *Dissertation historique et critique sur l'origine de l'abbaye de Saint-Bertin*, Paris, 1737, in-12.

* LEMERCIER, dit *la Vendée*, né à Château-Gonthier, fils d'un aubergiste, suivit la grande armée vendéenne lors de son passage dans cette ville, et se lia avec George Cadoudal, qui joignit alors cette armée à Fougère. Lemercier se trouva au siége de Grainville, aux batailles de Dol et du Mans, et à la déroute de Savenay. Rentré dans le Morbihan avec George, puis fait prisonnier, ainsi que ce dernier, par les républicains, tous deux furent conduits dans les prisons de Brest, d'où ils s'évadèrent en août 1794, pour rentrer dans le Morbihan : ils ne tardèrent point à y organiser deux divisions de chouans, dites *Divisions des côtes*, qui protégèrent la descente des émigrés à Quiberon. Devenu général en second sous George, Lemercier fut envoyé à l'Ile-Dieu auprès du comte d'Artois, qui l'embrassa et le fit chevalier de Saint-Louis. De retour dans le Morbihan, Lemercier seconda George dans toutes ses opérations, prit part à tous les combats, et contribua puissamment à déterminer l'insurrection de 1799. Il prit St.-Brieux vers le 1er janvier, et n'y resta que trois heures, et fut tué depuis la dernière pacification, près de Loudert, dans les côtes du nord, au moment où il se portoit sur la côte pour passer en Angleterre avec une mission de George ; ses papiers firent connoître les projets de ce chef sur Brest et Belle-Ile. Un esprit vif, une ame ardente, une pénétration peu commune, l'intrépidité d'un vieux guerrier, et une présence d'esprit admirable, telles étoient les qualités qui distinguoient ce chef royaliste, mort à la fleur de son âge.

I. LEMERY. *Voyez* EMERY.

† II. LÉMERY (Nicolas) naquit à Rouen le 17 novembre 1645, d'un procureur au parlement. Préférant l'étude de la nature au dédale de la chicane, il cultiva de bonne heure la chimie, et parcourut toute la France pour s'y perfectionner. Cette science étoit alors une espèce de chaos, où le faux étoit entièrement mêlé avec le vrai. Lémery les sépara; il réduisit la chimie à des idées plus nettes et plus simples, abolit la barbarie inutile de son langage. Il ouvrit des cours publics de cette science, desquels sortirent presque tous les chimistes français qui y excellèrent. Obligé de passer en Angleterre à cause de son attachement au calvinisme, et ne pouvant oublier la France et sa famille, il y retourna et se fit catholique. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et lui donna ensuite une place de pensionnaire. Elle le perdit le 13 juin 1715. Il ne connoissoit que la chambre de ses malades, son cabinet, son laboratoire et l'académie. Quoiqu'il dût être naturellement prévenu en faveur des remèdes chimiques, il ne les employoit qu'avec beaucoup de réserve et de circonspection. Il croyoit que, par rapport à la médecine, la chimie, à force de composer et de réduire les mixtes à leurs principes, les réduisoit souvent à rien. On a de lui, I. un *Cours de chimie*, dont la meilleure édition est celle donnée par Baron, en 1756, in-4°, avec de savantes notes. La première édition, traduite dans toutes les langues de l'Europe, eut le débit le plus rapide. II. Une *Pharmacopée universelle*, 1764, in-4°. C'est un recueil exact de toutes les compositions des remèdes décrits dans les meilleurs livres de pharmacie. Il en a retranché un grand nombre qui lui paroissoient moins bons; mais il en a encore trop conservé. Baumé s'est renfermé, avec raison, dans les préparations essentielles. Quoi qu'il en soit, le livre de Lémery a été pendant long-temps le meilleur recueil de remèdes. L'auteur fait des remarques qui en apprennent les vertus, qui rendent raison de la préparation, et qui le plus souvent la facilitent, en retranchant les ingrédiens inutiles. III. Un *Dictionnaire universel des drogues simples*, 1759, in-4°, réimprimé en 1807, 2 vol. in-8°, avec des augmentations par M. Morellot; ouvrage qui est la base du précédent, et qui est aussi estimé. Ce recueil, dit Fontenelle, est une bonne partie de l'Histoire naturelle. L'auteur écrit avec méthode et avec clarté. IV. Un *Traité de l'antimoine*, in-8°. Lémery s'étoit beaucoup enrichi par le débit du blanc d'Espagne, dont il posséda long-temps seul la recette.

III. LEMERY (Louis), fils du précédent, et digne de lui par ses connoissances en chimie et en médecine, naquit à Paris le 25 janvier 1677, fut pendant trente-trois ans médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, acheta une charge de médecin du roi, et obtint une place à l'académie des sciences. Il mourut le 9 juin 1743, à 66 ans, aimé et estimé. On a de lui, I. un *Traité des alimens*, 1702, in-12; ouvrage clair et méthodique, réimprimé en 2 vol. L'auteur explique le choix qu'on doit faire de chaque aliment; les bons et les mauvais effets qu'ils peuvent produire: le temps, l'âge et les tempéramens auxquels ils conviennent. Ses observations sur les usages des alimens sont justes, parce qu'elles sont fondées sur l'expérience; mais les raisonnemens qu'il fait sur leurs principes et sur la manière dont ils opèrent ne sont pas toujours appuyés sur une bonne théorie. II. Un grand nombre d'excellens *Mémoires* sur la chimie, insérés dans ceux de l'académie des sciences. III. Trois *Lettres* contre le

traité de la génération des vers dans le corps de l'homme, par Andry, 1704, in-12.

* IV. LEMERY, astronome, mort à Paris en 1802, attaché au marquis de Puisieux, employoit au calcul tout le temps que son devoir lui laissoit. Il a *calculé* quantité de lieux de la lune, qu'on publia en 1777 dans la Connoissance des temps de 1779, et depuis 15 ans il fit ceux de la Connoissance des temps en entier, avec autant de soin que d'assiduité.

* LEMEUS (Balthasar Van), peintre d'histoire, né à Anvers en 1637, mort en 1704, vint s'établir à Londres. On trouve beaucoup d'imagination dans ses compositions : on admire aussi l'élégance de ses figures et la liberté de son pinceau.

† LEMIERRE (Antoine-Marie), de l'académie française, naquit à Paris en 1733, et mourut en juillet 1793, à Saint-Germain-en-Laye. Après avoir remporté des prix dans les académies de province et à l'académie française, par des poëmes sur *la Sincérité*, *l'Empire de la mode*, *le Commerce*, *l'utilité des découvertes faites sous le règne de Louis XV*, il chaussa le cothurne, et obtint des succès. On a de lui les tragédies suivantes : *Hypermnestre*, jouée en 1758, *Térée* en 1761, *Idoménée* en 1764, *Artaxerce* en 1766, *Guillaume Tell* en 1769, et remis au théâtre en 1790; *la Veuve du Malabar* en 1770, *Barneveldt* en 1788. L'auteur, dégoûté des obstacles apportés à la représentation de cette dernière pièce, dont le sujet avoit paru trop moderne, le reproduisit dans *Céramis*, et plaça le lieu de l'action à Memphis dans l'antique Egypte. Le troisième acte offre une scène du plus grand effet. En général, ces tragédies réussirent peu; mais *Hypermnestre* et *la Veuve du Malabar* eurent un grand nombre de représentations. Cette dernière, presque tombée d'abord, eut un grand succès à la reprise, 18 ans après la première représentation. Le public applaudit, dans ces deux pièces, à quelques vers heureux, à de beaux détails, à des scènes qui donnoient lieu à un spectacle imposant, et n'examina pas s'il y avoit de l'ensemble dans le plan, si les personnages étoient tous intéressans, si les sujets étoient d'un bon choix, et traités avec art; s'il n'y avoit pas trop peu d'action et trop de discours, trop peu de sentiment, et trop de vers sententieux. Le style en parut un peu *rocailleux*. Ce fut le terme dont se servit Fréron pour le caractériser; et on le trouva plaisant. On prétend que mademoiselle Clairon disoit qu'elle étoit obligée de cracher les vers de Lemierre. Le même défaut domine dans son poëme *de la Peinture* 1769, in-8°; ce poëme, qui n'apprend pas grand'chose aux jeunes peintres, et qui n'est qu'une déclamation en vers, manque souvent de variété, d'élégance et d'harmonie. Plusieurs beaux morceaux, animés de l'esprit poétique, tels que l'*Invocation au soleil*, le morceau *sur la chimie*, font désirer qu'il en eût fini un plus grand nombre d'autres qu'il n'a fait qu'ébaucher. « Lemierre, dit M. de La Harpe, trouva le moyen, en s'appuyant fort adroitement sur un poëte latin moderne, qui lui fournissoit les idées et les images, de faire un poëme sur la peinture, dont la versification est généralement beaucoup plus passable que celle de ses tragédies, et de temps en temps beaucoup meilleure qu'à lui n'appartient. Il étoit difficile de profiter davantage de son modèle : sa marche est exactement la même que celle de l'abbé de Marsy; il traite, comme lui, du dessin, ensuite des couleurs, puis de l'invention, et de ce qu'on appelle la poésie d'un ta-

bleau ; il donne les mêmes préceptes et cite les mêmes exemples : les pensées, les transitions, les images sont presque par-tout celles du poëte latin ; enfin la version est souvent littérale dans des morceaux de 40 à 50 vers. » Ce qu'on vient de dire du poëme de la *Peinture* peut s'appliquer avec plus de raison à celui *des Fastes et des usages de l'année*, en seize chants, 1797, in-8°. Quelques beautés de détail semées çà et là, entre autres la description du *Clair de lune*, n'empêchent pas que l'oreille ne soit cruellement blessée par le ton général de la versification de l'auteur. Personne, ce semble, ne devoit avoir moins le style des pièces fugitives que Lemierre ; il en a donné cependant un recueil en 1782. Si l'on n'y remarque pas la facilité et les graces du genre, on y trouve de la variété, des images, des pensées et quelquefois un ton original, et un emploi heureux de la fable. En comparant ses *Poésies légères* à celles de Voltaire, Lemierre disoit assez plaisamment : « Entre Voltaire et moi il n'y a qu'un saut de loup. » Ce poëte étoit marié, et se fit chérir d'une épouse aimable. Il avoit, dans sa jeunesse, donné l'exemple de la piété filiale, en se bornant au plus étroit nécessaire pour porter chaque mois, à pied, à sa mère demeurant à Villiers-le-Bel, la modique rétribution qu'il obtenoit de ses pièces de théâtre. Ses mœurs douces et simples l'éloignèrent toujours des intrigues et des cabales. Exclusivement occupé de ses vers en bon et franc métromane, il fut étranger à tout le reste. Son amour-propre étoit naïf, et il avouoit sincèrement qu'il croyoit ses pièces supérieures à celles de tous les autres poëtes. Ses amis, entrant un jour avec lui au théâtre où l'on devoit donner une de ses tragédies, lui dirent : « Mais, Lemierre, il n'y a personne. — Tout est plein, leur répondit-il, mais je ne sais pas où ils se fourrent. » On raconte qu'on le trouva un jour seul sur la scène. On lui demanda ce qu'il y faisoit : « Je prends, répondit-il, la mesure d'une tragédie. » Il disoit en parlant de ce vers qu'on sait être de lui :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde,

« c'est le vers du siècle. » Cet homme de beaucoup d'esprit étoit presque tombé dans l'enfance quelques mois avant sa mort. Ce fut, dit-on, un effet de l'impression que lui causèrent les fureurs révolutionnaires. On a publié en 1810 les *Œuvres* de A. M. Lemierre, de l'académie française, précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages de cet auteur, par René Perrin, Paris, 3 vol. in-8°.

* LEMIRE (Noël), célèbre graveur, des académies impériales, de celles des sciences et des arts de Lille, de Rouen, sa ville natale, etc., mort à Paris en 1801, s'attacha constamment, dès sa plus tendre jeunesse, à l'étude du dessin, base essentielle de l'art dans lequel il avoit à cœur de se distinguer. Aussi joignit-il toujours la correction la plus exacte à la grace, au moelleux, au fini de son burin. Indépendamment du grand nombre de ses productions, estimées des connoisseurs, il a contribué à enrichir les belles éditions, tant de Boccace que de La Fontaine, des Métamorphoses d'Ovide, de Voltaire, de Montesquieu, de J.-J. Rousseau, etc. L'âge n'avoit point affoibli son talent, et il le prouva dans ses derniers ouvrages, notamment dans ceux qui font partie de la magnifique Galerie de Florence.

* LEMLEM, imposteur juif, vers l'an 1500, se donna pour le Messie ou pour son précurseur. Les juifs d'Allemagne le crurent au point qu'ils démolirent les fours de leurs maisons, espérant que l'année suivante ils cuiroient du pain dans la

Terre-Sainte. Lemlem périt sans dégager ses promesses.

† LEMNE (Lævinius *Lemnius*), né à Ziriczée en Zélande, l'an 1505, exerça la médecine. Après la mort de sa femme, il fut élevé au sacerdoce, et devint chanoine de Ziriczée, où il mourut en 1568. On a de lui, I. *De ocultis naturæ miraculis*, Anvers, 1559, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français par deux auteurs différens. D'abord par Antoine du Pinet, sous le titre des Miracles de nature, Lyon, 1566, in-8°; ensuite par Jacques Gohorry, sous celui des Occultes merveilles et secrets de nature, Paris, 1574, in-8°. II. *De Astrologiâ*, in-8°. III. *De Plantis biblicis*, Francofurti, 1591, in-12. IV. *De Zelandis suis commentariolus*. Il se trouve dans le *Batavia illustrata* de Scrivérius. Lemnius est le premier qui ait traité des plantes dont il est fait mention dans l'Ecriture, mais il en parle d'une manière superficielle et inexacte; Scheuchzer a mieux fait dans sa *Physica sacra*. On a donné un Recueil des Ouvrages de Lemnius, Francfort, 1628, auquel on a ajouté le traité *De Gemmis* de Rueus. — Guillaume Lemne, son fils, fut premier médecin d'Eric, roi de Suède. On le fit mourir lorsque ce prince fut détrôné. — Il y a eu aussi Simon Lemnius, poëte qui vivoit en 1550, et dont on a de mauvaises *Epigrammes*, in-8°.

LEMOINE. *Voyez* Moine.

* LEMON (Georges-Guillaume), théologien anglais et lexicographe, né en 1726, mort en 1797, auteur d'un *Dictionnaire anglais des étymologies*, 1 vol. in-4°, qui suppose beaucoup de connoissances et de talent.

LEMONNIER. *V.* Monnier.

† I. LEMOS (Thomas), dominicain, né à Rivadavia en Galice, vers l'an 1550, de parens nobles, célèbre par le zèle avec lequel il combattit pour saint Thomas contre Molina. Le chapitre général de son ordre, convoqué à Naples en 1600, le chargea d'aller à Rome pour défendre la doctrine des écoles dominicaines. On y examinoit le livre de Molina, de la Concorde du libre arbitre et de la grace; le père Lemos excita les juges contre cet ouvrage, de vive voix et par écrit. Il parut avec éclat dans les congrégations de Auxiliis; les papes Clément VIII et Paul V, qui les avoient convoquées, applaudirent plusieurs fois à son éloquence et à son savoir. Le jésuite Valentia, terrassé par cet habile homme, si l'on en croit les dominicains, cita dans une séance un passage qu'il disoit être de saint Augustin, mais qui n'étoit pas de ce père. Lemos le lui ayant reproché, le jésuite fut si sévèrement réprimandé par le pape, qu'il en mourut, dit-on, peu de temps après, consumé par le chagrin. Pierre Arrubal, son confrère, le remplaça; mais il ne put tenir contre le dominicain. Outre que la nature avoit donné à celui-ci une poitrine de fer, il étoit environné « d'une gloire en manière de couronne, qui éblouissoit ses adversaires, les cardinaux même. » C'est le R. P. Chouquet, dominicain, qui nous atteste ce prodige, dans son curieux livre des Entrailles maternelles de la sainte Vierge pour l'ordre des frères prêcheurs. Ces disputes, dans lesquelles les jésuites ne manquèrent pas aussi de se donner l'avantage, furent terminées par une permission donnée aux deux partis de défendre leurs sentimens. Lemos s'immortalisa dans son ordre, et se fit un nom dans l'Europe. Le roi d'Espagne lui offrit un évêché, qu'il refusa. Il se contenta d'une pension, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 23 août 1629. Il étoit depuis long-temps

consulteur général. On a de lui, I. *Panoplia gratiæ*, 2 vol. in-fol., 1676, à Béziers, sous le nom de Liège. Il y traite à fond des matières de la grace et de la prédestination; mais, après avoir lu tout ce qu'il en dit, on finit par n'y rien concevoir. II. Un *Journal de la congrégation de Auxiliis*, Reims, 1702, in-fol., sous le nom de Louvain. III. Un grand nombre d'autres *Ecrits* sur les questions de la grace, questions ridicules, tombées enfin dans l'oubli.

* II. LEMOS (Louis de), médecin portugais du 16e siècle, se distingua comme professeur de philosophie à Salamanque, et sur-tout à Ellérena, petite ville de l'Estramadure de Léon, où il passa pour le médecin le plus sûr dans le pronostic. Lemos a laissé, I. *Paradoxum, seu de erratis dialecticorum libri duo*, Salmanticæ, 1558, in-8°. II. *In librum Aristotelis interpretatione commentarius*, ibid., 1558, in-4°. III. *Commentaria in Galenum de facultatibus naturalibus*, ibid., 1580, in-4°. IV. *In libros XII methodi medendi Galeni commentaria*, ibid., 1582, in-fol., etc.

* III. LEMOS (le comte de), protecteur éclairé des hommes de lettres de son temps, naquit d'un famille très-illustre vers l'année 1560, président du conseil des Indes en 1609, et vice-roi de Naples en 1611. C'est à lui que le célèbre Cervantes adressa ses dernières pensées, en lui envoyant l'épître dédicatoire de son Persilès à Naples, où le comte se trouvoit en qualité de vice-roi..... « On m'a donné l'extrême-onction aujourd'hui, et je vous écris...... Les crises mortelles se succèdent rapidement : la prochaine sera peut-être la dernière, et je ne regrette au monde que le plaisir que j'ai tant désiré, de revoir ici votre excellence heureuse et satisfaite. Il me semble que ce plaisir seul pourroit me rendre à la vie. Mais le ciel en ordonne autrement, sa volonté soit faite. Votre excellence saura du moins quel a été mon dernier vœu; elle saura que le souvenir de ses bontés pour moi, que ma reconnoissance et mon affectueux dévouement furent mes dernières pensées et mes dernières jouissances. » Pour peu qu'on réfléchisse aux motifs et à la situation de Cervantes lorsqu'il écrivit cette lettre, on ne sait qui estimer le plus du protecteur ou du protégé. Comme l'observe D. Vicente de Los Rios dans sa Vie de Cervantes, le comte de Lemos ne se contenta pas seulement de récompenser le plus beau génie du 16e siècle. Ses libéralités se répandirent aussi sur le jeune poëte Villegas, sur Saavedra Fajardo, sur les deux frères Argensola qu'il emmena avec lui à Naples, et sur plusieurs autres écrivains renommés. Ce fut à l'invitation du comte Lemos que le docteur Barthélemi-Léonard Argensola écrivit l'Histoire de la conquête des Moluques.

* LEMPE (Jean-Frédéric), professeur de mathématiques, de physique et de la science des machines à l'usage des mines à Freyberg, né à Vidda, dans le cercle de Neustadt, le 7 mars 1757, de parens pauvres, se vit obligé de se livrer à des travaux grossiers dans les mines pour gagner sa vie. Son zèle et les secours de plusieurs officiers des mines à Kamsdorf, le firent recevoir en 1775 à l'académie des mines à Freyberg; ses progrès furent si rapides qu'en 1777 on lui confia l'instruction des jeunes mineurs dans le calcul et les élémens de mathématiques. En 1779 il alla étudier à l'université de Leipsick, où il publia en 1780 *Lettres sur différens sujets de mathématiques;* l'année suivante il fit paroître à Altenburg ses *Eclair-*

cissemens des élémens d'arithmétique, de géométrie, de la trigonométrie plane et sphérique de Kæstner, 3 vol. in-8°; et en 1782, son *Introduction à l'art de l'arpenteur*, dont il donna un petit *Supplément* en 1792. En 1783 il reçut le titre de mathématicien de l'académie des mines de Freyberg. Mais son ouvrage le plus important, commencé en 1795, mais qu'il n'a pas achevé, est intitulé *Système de la science des machines par rapport à l'exploitation des mines*. Il en a paru à Leipsick la première section de la première partie, et en 1797 la seconde section. Il est encore auteur de plusieurs *ouvrages* et de *Mémoires* sur différens objets concernant la minéralogie, les mines, etc. Ce savant est mort à Freyberg le 16 février 1801.

*I. LEMPEREUR (Louis-Simon), graveur, membre de plusieurs académies, pensionnaire du gouvernement, a laissé des estampes estimées, I. Une *Conversation entre plusieurs amans*, d'après Rubens. II. *Le Festin espagnol*, d'après Palamède, faisant pendant. III. *Silène ivre*, d'après Carle Vanloo. IV. *Titon et l'Aurore*, pendant de la précédente, d'après Pierre. V. *Sacrifice au dieu Pan*, et *Bacchus et Ariadne*, d'après le même. VI. *Les Baigneuses*, d'après C. Vanloo. VII. *Les Graces lutinant les Amours*, d'après Lagrénée l'aîné. VIII. *Les Amours lutinant les Graces*, d'après le même, faisant pendant. Lempereur mourut le 5 avril 1807.

II. LEMPEREUR. *Voyez* EMPEREUR.

† LENCLOS (Anne, *dite* NINON de) naquit à Paris en 1615, de parens nobles. Sa mère vouloit en faire une dévote : son père, homme d'esprit et de plaisir, réussit beaucoup mieux à en faire une épicurienne. « Ménage rapporte, dans ses Observations sur Malherbe, que M. Ninon tua en duel, près les Minimes de la place Royale, en 1630, le baron de Chabans, auquel Malherbe avoit adressé plusieurs de ses poésies sous le nom de M. du Maine : c'étoit un soldat de fortune, d'abord ingénieur, aide-de-camp au service de France, qui étoit passé à celui de Venise en qualité de lieutenant d'artillerie. » Nous doutons que ce Ninon fût le père de mademoiselle de Lenclos, dont le nom de Ninon étoit tiré vraisemblablement de celui d'Anne qu'elle avoit reçu au baptême. Ninon perdit à 15 ans les auteurs de ses jours. Maîtresse de sa destinée dans une grande jeunesse, elle se forma toute seule. Son esprit s'étoit développé par la lecture des ouvrages de Montaigne et de Charron, qu'elle avoit médités dès l'âge de dix ans. Elle étoit déjà connue dans Paris par son esprit, ses bons mots et sa philosophie. Etant malade, et voyant beaucoup de gens autour de son lit, qui la plaignoient de mourir si jeune. « Hélas, dit-elle, je ne laisse que des mourans ! » Revenue de cette maladie, elle s'appliqua de plus en plus à perfectionner ses talens et à embellir son esprit. Elle savoit parfaitement la musique, jouoit très-bien du clavecin et de plusieurs autres instrumens, chantoit avec goût, et dansoit avec beaucoup de grace. « La beauté sans les graces étoit, selon elle, un hameçon sans appât. » Avec de tels agrémens, elle dut ne manquer ni d'amans ni d'époux. Un goût décidé pour la liberté l'empêcha de se prêter à aucun engagement solide. « Une femme sensée, disoit-elle, ne doit jamais prendre de mari sans le consentement de sa raison, et d'amans, sans l'aveu de son cœur. » Mais préférant la licence de l'amour à la gêne de l'hymen, elle

mit son bien à fonds perdu, tint elle-même son ménage, et vécut à la fois avec économie et avec noblesse. Elle jouissoit de huit à dix mille livres de rente viagère, et avoit toujours une année de revenu devant elle pour secourir ses amis dans le besoin. Le plan de vie qu'elle se traça n'avoit point eu d'exemple. Elle ne voulut pas faire un trafic honteux de ses charmes; mais elle résolut de se livrer à tous ceux qui lui plairoient, et d'être à eux tant que le prestige dureroit. Volage dans ses amours, constante en amitié, scrupuleuse en matière de probité, d'une humeur égale, d'un commerce charmant, d'un caractère vrai, propre à former les jeunes gens et à les séduire, spirituelle sans être précieuse, belle jusqu'à la caducité de l'âge, il ne lui manqua que la sagesse; mais elle agit avec autant de dignité que si elle ne lui avoit pas manqué. Jamais elle n'accepta de présens de l'amour. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que cette passion qu'elle préféroit à tout lui paroissoit une sensation plutôt qu'un sentiment; un goût aveugle, purement sensuel; une illusion passagère qui ne suppose aucun mérite dans celui qui le prend, ni dans celui qui le donne. Elle pensoit comme Epicure, et agissoit comme Laïs. Les Coligni, les Villarceaux, les Sévigné, le grand Condé, le duc de La Rochefoucauld, le maréchal d'Albret, le maréchal d'Estrée, Miossen, Palluan, d'Effiat, Gourville, Jean Bannier, La Châtre, furent successivement ses amans, et ses amans heureux; mais tous reconnurent que Ninon cherchoit moins à satisfaire sa vanité que son goût. Le dernier l'éprouva sur-tout d'une façon singulière. Obligé de rejoindre l'armée, incrédule aux sermens les plus tendres, Ninon le rassura par un billet signé de sa main, dans lequel elle lui donnoit sa parole d'honneur que, malgré son absence, elle n'aimeroit que lui. A peine eut-il disparu, qu'elle se trouva dans les bras d'un nouvel amant, et s'écria : « Ah! le bon billet qu'a La Châtre! » Le grand prieur de Vendôme, indigné de ses refus, mit sur sa toilette ce quatrain :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes foibles appas :
  Mon amour te prêtoit des charmes,
  Ingrate, que tu n'avois pas.

Ninon y répondit par celui-ci :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes foibles appas ;
  Mais si l'amour prête des charmes,
  Pourquoi n'en empruntois-tu pas?

Cette réputation d'inconstance et de galanterie ne l'empêcha point d'avoir d'illustres amis. Les femmes les plus aimables et les plus respectables de son temps la recherchèrent. On citera mesdames de La Fayette, de La Sablière et de Maintenon. Elle comparoit la première à une riche campagne fertile en fruits; la seconde, à un joli parterre émaillé de fleurs. La troisième voulut, dit-on, l'engager à se faire dévote, et à venir la consoler à Versailles de l'ennui de la grandeur et de la vieillesse. Ninon préféra son obscurité voluptueuse à l'esclavage brillant de la cour. En vain des directeurs sages voulurent la ramener à la religion; elle n'en fit que plaisanter. « Vous savez, dit-elle à Fontenelle, le parti que j'aurois pu tirer de mon corps; je pourrois encore mieux vendre mon ame : les jansénistes et les molinistes se la disputent. » Ninon n'aimoit pourtant point que l'on fit parade d'irréligion. Un de ses amis refusant de voir son curé dans une maladie, elle lui mena ce prêtre en lui disant : « Monsieur, faites votre devoir; je vous assure que, quoiqu'il raisonne, il n'en sait pas plus que vous et moi. » Personne ne possédoit mieux qu'elle la théorie

de cette décence, si nécessaire dans le monde. Sa maison fut le rendez-vous de ce que la cour et la ville avoient de plus poli, et de ce que la république des lettres avoit de plus illustre. Scarron la consultoit sur ses romans, Saint-Evremont, sur ses vers, Molière, sur ses comédies, Fontenelle, sur ses dialogues, La Rochefoucauld, sur ses maximes. La reine Christine, venue à Paris, alla visiter Ninon, et se rappela toujours sa définition des prudes, qu'elle appeloit les *jansénistes de l'amour*. On a ridiculement prétendu que le dernier amant de mademoiselle de Lenclos fut un homme de lettres. (*Voyez* GEDOYN.) Ninon avoit alors 80 ans accomplis, et à cet âge elle n'étoit guère propre à inspirer des passions. Voltaire, qui la vit dans sa vieillesse, dit qu'elle étoit sèche comme une momie, que c'étoit une décrépite ridée qui n'avoit sur les os qu'une peau jaune, tirant sur le noir. Elle se plaignoit elle-même des changemens que produit la décrépitude. Elle disoit que « si elle avoit assisté au conseil des dieux au moment de la création, elle auroit opiné pour qu'ils plaçassent les rides des femmes où ils avoient mis le foible d'Achille. » Elle mourut le 17 octobre 1706. « Quoique parvenue, dit Saint-Evremont, à l'âge de la décrépitude, elle n'en eut jamais le dégoût ni la laideur; elle conserva même toutes ses dents et presque tout le feu de ses yeux, au point qu'on disoit d'elle, dans les dernières années de sa vie, qu'on pouvoit encore y lire toute son histoire. » Les approches de la mort n'altérèrent pas, dit-on, la sérénité de son ame. Elle conserva jusqu'au dernier moment les agrémens et la liberté de son esprit. « Si l'on pouvoit croire, disoit-elle quelquefois, comme madame de Chevreuse, qu'en mourant on va causer avec tous ses amis dans l'autre monde, il seroit doux de penser à la mort. » La dernière nuit de sa vie, elle fit ces quatre vers :

> Qu'un vain espoir ne vienne point s'offrir
> Qui puisse ébranler mon courage :
> Je suis en âge de mourir,
> Que ferois-je ici davantage?

Elle légua au jeune Voltaire, dont elle présagea la célébrité, une somme pour acheter des livres. Le portrait que nous venons de tracer de cette épicurienne est d'après tous les mémoires qui ont paru sur elle. Quelques moralistes doutent pourtant, avec raison, que ce portrait soit ressemblant dans tous les points. Écoutons là-dessus J. J. Rousseau. « Dans le mépris des vertus de son sexe, Ninon de Lenclos avoit, dit-on, conservé celles du nôtre. On vante sa franchise, sa droiture, la sûreté de son commerce, sa fidélité dans l'amitié. Enfin, pour achever le tableau de sa gloire, on dit qu'elle s'étoit faite homme. A la bonne heure. Mais, avec toute sa haute réputation, je n'aurois pas plus voulu de cet homme-là pour mon ami, que pour ma maîtresse..... Les femmes qui perdent toute pudeur sont plus fausses mille fois que les autres. On n'arrive à ce point de dépravation qu'à force de vices, qu'on garde tous, et qui ne règnent qu'à la faveur de l'intrigue et du mensonge. Au contraire, celles qui ont encore de la honte, qui ne s'enorgueillissent point de leurs fautes, qui savent cacher leurs désirs à ceux même qui les inspirent; celles dont ils arrachent les aveux avec le plus de peine, sont d'ailleurs les plus vraies, les plus sincères, les plus constantes dans tous leurs engagemens, et celles sur la foi desquelles on peut généralement le plus compter... Le plus grand frein de leur sexe ôté, que reste-t-il aux femmes qui les retienne? et de quel honneur feront-elles cas, après avoir renoncé

à celui qui leur est propre? Ayant mis une fois leurs passions à l'aise, elles n'ont plus aucun intérêt d'y résister. » Mais si J. J. Rousseau avoit vécu de son temps, on peut croire qu'il eût fait comme Gourville, qui, contraint de s'arracher de ses bras, pour faire un assez long voyage, lui confia une cassette qui renfermoit dix mille écus. Il remit la même somme dans les mains d'un ecclésiastique qui nia le dépôt quand il vint le lui redemander; et quelle fut sa frayeur, lorsqu'en entrant chez Ninon, elle lui dit en l'embrassant : « Ah Gourville! il m'est arrivé un grand malheur pendant votre absence, et ce malheur est irréparable. J'ai perdu le goût que j'avois pour vous, mais je n'ai pas perdu la mémoire, et voici les dix mille écus que vous m'avez confiés en partant. » Ninon trouva injurieux et les remercîmens de Gourville et les complimens que l'on crut devoir lui adresser. Cette femme célèbre, dont on a dit tant de bien et tant de mal.

Foible et friponne tour à tour,
Eut trop d'amans pour connoître l'amour.

DESMAHIS.

Elle laissa quelques fruits de sa galanterie; l'un de ses fils, nommé La Boissière, mort en 1732, à 75 ans, à Toulon, où il étoit officier de marine, étoit un homme singulier et très-passionné pour la musique, quoiqu'il ne connût pas une note. Avant qu'il vînt au monde, un militaire et un ecclésiastique se disputèrent l'honneur de la paternité. La chose étoit douteuse; le sort en décida : on prit des dés, et l'abbé perdit. L'autre fils de Ninon finit ses jours d'une manière bien tragique. Il devint amoureux de sa mère, à qui il ne croyoit pas appartenir de si près; mais dès qu'il eut découvert le secret de sa naissance, il se poignarda de désespoir. Le Sage a employé cette cruelle aventure dans son roman de Gil-Blas, en y mêlant quelques traits comiques. On avoit proposé à la reine mère de la faire mettre aux Filles-Repenties. Elle repoussa le conseil, en disant qu'elle n'étoit ni l'une ni l'autre. Quoiqu'elle eût consacré sa vie au plaisir, elle ne se crut point et par conséquent ne fut point heureuse. Dans une lettre à Saint-Evremont, elle lui parle ainsi : « Tout le monde me dit que j'ai moins à me plaindre du temps qu'une autre. De quelque façon que cela soit, si l'on m'avoit proposé une telle vie, je me serois pendue. » Elle *rendoit graces à Dieu*, tous les soirs, *de son esprit*, et le prioit, tous les matins, de la *préserver des sottises de son cœur*. Deux auteurs nous ont donné sa Vie, Bret, en 1751, in-12, et Damours, à la tête des *Lettres* qu'il suppose écrites par Ninon au marquis de Sévigné, 1764, 2 vol. in-12, dans lesquelles il y a beaucoup d'esprit et de métaphysique sentimentale. M. Auger a donné, en 1806, une nouvelle édition des *Lettres* de la moderne Léontium, précédée d'une notice fort bien faite. A ces Lettres, l'éditeur a joint un petit *Ecrit* de Ninon qui avoit paru en 1659, in-12, sous le titre de *La Coquette vengée*. Les vraies Lettres de Ninon étoient moins recherchées et plus délicates. On trouve quelques unes de ses Lettres dans le recueil des Œuvres de Saint-Evremont, qui en juge ainsi : « Quoique le tour en soit singulier, qu'elles soient remplies de morale et brillantes d'esprit, elles n'ont rien de recherché. Comme la morale y est toujours assaisonnée par l'enjouement, et que l'esprit ne s'y montre que sous les apparences d'une imagination libre et naturelle, elles ne diffèrent en rien de sa conversation. » Le même auteur plaça ce quatrain

au bas du portrait de cette femme célèbre :

> L'indulgente et sage nature
> A formé l'ame de Ninon
> De la volupté d'Épicure
> Et de la vertu de Platon.

Voyez ORLÉANS, n° IV, les Œuvres de Saint Evremont et les Mémoires du temps.

I. LENET (Pierre de), fils et petit-fils de deux présidens du parlement de Dijon, lui-même conseiller dans ce corps, ensuite procureur-général en 1641, et enfin conseiller d'état, fut, pendant le siége de Paris, l'un des intendans de justice, de police et de finances : place que le prince de Condé lui avoit procurée. Attaché à ce prince, il le suivit à Bordeaux, et ne put empêcher la soumission de cette ville au roi, en 1653. Condé le nomma son agent à la conférence des Pyrénées. Quand la paix fut faite, il revint à Paris, et fut envoyé en qualité de résident en Suisse, où il montra son talent pour les négociations. On a imprimé ses *Mémoires, contenant l'Histoire des guerres civiles des années* 1649 *et suivantes, principalement de celles de Guienne.* Ils ont paru en deux vol. in-12, Paris, 1729, sans nom de ville ni d'imprimeur. Ces Mémoires, mal écrits, contiennent quelques faits intéressans. L'auteur n'y dit en général que ce qu'il a vu, et il a eu part à presque toutes les choses qu'il raconte. Il mourut en 1671.

* II. LENET (Philibert-Bernard), génovefain, mort en 1748, a traduit en français le *Traité de l'amour de Dieu, nécessaire dans le sacrement de pénitence;* ouvrage posthume, composé en latin par Bossuet, évêque de Meaux, publié par Bossuet, évêque de Troyes; Paris, 1736, in-12. Il a rédigé les *Conférences ecclésiastiques* par Duguet, Cologne, 1742, 2 vol. in-4°, et a mis un *avertissement* en tête du *Traité des principes de la foi chrétienne*, par le même, Paris, 1736, 3 vol. in-12.

I. LENFANT (David), dominicain parisien, mort dans sa patrie le 31 mai 1688, à 85 ans, publia plusieurs compilations : monument de sa patience plutôt que de son génie. Les principales sont, I. *Biblia Bernardiana; Biblia Augustiniana; Biblia Thomæ Aquinatis*, en 3 vol. in-4°. Ces ouvrages renferment tous les passages de l'Écriture, expliqués par ces pères. Les personnes judicieuses n'approuvèrent pas cette méthode. On auroit beaucoup mieux aimé un commentaire dans lequel on eût trouvé ce que les différens Pères de l'Église avoient de meilleur sur les livres saints. II. Un gros recueil des Sentences de saint Augustin, sous le titre de *Concordantiæ Augustinianæ*, 2 vol. in-fol. III. Une *Histoire générale*, superficielle et mal écrite, en 6 vol. in-12, 1684. Une singularité de cet ouvrage, c'est que l'auteur observe ce qui s'est passé de particulier dans l'univers, chaque jour de l'année, depuis la naissance de Jésus-Christ, de façon qu'il auroit pu intituler son livre *Calendrier historique.*

† II. LENFANT (Jacques), né à Bazoche, en Beauce, l'an 1661, d'un père ministre à Châtillon-sur-Loing, se distingua à Saumur et à Genève, où il fit ses études. C'est dans cette dernière ville qu'il *traduisit* la Recherche de la vérité du P. Malebranche. Cette version ne fut imprimée qu'en 1691, in-4°, sous le titre : *De inquirendâ veritate.* Le traducteur avoit passé en 1682 à Heidelberg, où il obtint les places de ministre ordinaire de l'église française, et de chapelain de l'électrice douairière palatine. L'inva-

sion des Français dans le Palatinat, en 1688, l'ayant obligé de se retirer à Berlin, il y fut prédicateur de la reine de Prusse, et chapelain du roi son fils, conseiller du consistoire supérieur, membre de l'académie des sciences de cette ville, et agrégé à la société de la propagation de la foi établie en Angleterre. Il mourut le 7 août 1728. Ses meilleurs ouvrages sont, I. *Histoire du Concile de Constance*, Amsterdam, 2 volumes in-4°, 1727; celle du *Concile de Pise*, 2 vol. in-4°, Amsterdam, 1724; celle du *Concile de Bâle*, Amsterdam, 1731, même format et même nombre de volumes. Les deux premières de ces Histoires sont bien faites, bien écrites, traitées avec impartialité, et semées de faits curieux et recherchés, à quelques endroits près, où l'esprit de secte domine. Celle du concile de Bâle est aussi mal digérée, aussi décousue que négligée dans le style. « J'ai su de Berlin, dit M. Grosley, que la manière dont le concile de Bâle a été traité par Lenfant tient au genre de vie auquel il s'étoit abandonné dans ses dernières années. » Ces trois *Histoires* ont été réunies, en 1731, en 6 vol. in-4°. L'édition de 1727, de l'*Histoire du Concile de Constance*, est préférable aux autres. II. *Nouveau Testament*, traduit en français sur l'original grec, avec des notes littérales, conjointement avec Beausobre, en 2 vol. in-4°. Les notes éclaircissent le texte, et la version est estimée par les protestans, quoique Dartis, ministre de Berlin, ait accusé les traducteurs, avec assez peu de fondement, d'avoir affoibli les preuves de la divinité de Jésus-Christ. III. L'*Histoire de la papesse Jeanne*, 1694, in-12. Lenfant revint dans la suite de ses préjugés au sujet de cette fable ridicule; mais Alfonse Vignoles donna une nouvelle édition de son ouvrage, en 1720, en 2 vol. in-12, avec des augmentations considérables, dans lesquelles il fit de vains efforts pour appuyer ce roman. IV. *Poggiana*, Amsterdam, 1720, en 2 vol. in-12, ouvrage aussi inexact que presque toutes les productions de ce genre. C'est une Vie du Pogge, avec un recueil de ses bons mots, et quelques-uns de ses ouvrages. V. Des *Sermons*, 2 vol. in-12. VI. Des *Ecrits de Controverse*, dont le plus connu est intitulé *Préservatif contre la réunion avec le siége de Rome*, Amsterdam, 1723, en 4 vol. in-8°. Ce *Préservatif* est une réponse au livre de mademoiselle de Beaumont, fille distinguée du Vivarais, alliée à la maison de Villeneuve, née d'un père protestant, et qui, s'étant convertie, publia un ouvrage sous le titre de Réponses aux raisons qui ont obligé les protestans de se séparer de l'Eglise catholique, et qui les empêchent de s'y réunir, Paris, 1718, in-12. Peu de temps après avoir fait paroître le *Préservatif*, Jacques Lenfant publia à Amsterdam, 1723, in-8°, l'*Innocence du Catéchisme de Heidelberg démontrée*, etc. VII. Plusieurs *Pièces* dans la Bibliothèque Choisie, et dans la Bibliothèque Germanique, à laquelle il eut beaucoup de part; et enfin, une *Edition* avec des notes du P. Blain Gisbert, jésuite. (*Voyez* ce nom.) Lenfant fut un des pasteurs français qui contribuèrent le plus à répandre notre langue aux extrémités de l'Allemagne.

III. LENFANT (A. C. N.), d'abord jésuite, ensuite abbé, fut prédicateur du roi de Pologne Stanislas, et ensuite de l'empereur Joseph II, qui conserva pour lui la plus grande estime. De retour en France, il y trouva la persécution et la mort. Renfermé, en 1792, dans la prison de l'abbaye, il y fut massacré le 3 septembre, à l'âge de

70 ans. M. de Saint-Méard décrit ainsi cette scène affreuse dans l'opuscule qu'il a intitulé Mon Agonie de trente-huit heures. « Le lundi 3, à 10 heures du matin, l'abbé Lenfant et l'abbé de Rastignac parurent dans la tribune de la chapelle qui nous servoit de prison. Ils nous annoncèrent que notre dernière heure approchoit, et nous invitèrent à nous recueillir pour recevoir leur bénédiction. Un mouvement électrique, impossible à définir, nous précipita tous à genoux, et, les mains jointes, nous la reçûmes. Ce moment, quoique consolant, fut un des plus terribles que nous ayons éprouvés. A la veille de paroître devant l'Être suprême, agenouillés devant deux de ses ministres, nous présentions un spectacle indéfinissable. L'âge avancé de ces deux vieillards, leur position au-dessus de nous, la mort planant sur nos têtes et nous environnant de toutes parts, tout répandoit sur cette cérémonie une teinte auguste et lugubre; elle nous rapprochoit de la divinité; elle nous rendoit le courage : tout raisonnement étoit suspendu; et le plus froid, le plus incrédule en reçut autant d'impression que le plus ardent et le plus sensible. Une demi-heure aprè , ces deux prêtres furent massacrés, et nous entendîmes leurs cris. »

† I. LENGLET (Pierre), natif de Beauvais, professeur royal d'éloquence, recteur de l'université de Paris en 1660, mort le 28 octobre 1707, à 47 ans, a donné un recueil de poésies héroïques, écrites avec plus de pureté que d'imagination, intitulé *Petri Lengleti Carmina*, 1692, in-8°.

† II. LENGLET DU FRESNOY, (Nicolas), licencié en Sorbonne, naquit à Beauvais le 5 octobre 1674. Après cours de ses premières études, qu'il fit à Paris, la théologie fut l'objet principal de ses travaux; il la quitta ensuite pour la politique, dans laquelle il prouva bientôt que ses études n'avoient pas été inutiles. En 1705, le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, l'envoya à Lille, où étoit la cour de l'électeur de Cologne, Joseph-Clément de Bavière. Il y fut admis en qualité de premier secrétaire pour les langues latine et française, et chargé en même temps de la correspondance étrangère de Bruxelles et de Hollande. Cette correspondance le mit à portée d'être informé des trames secrètes de plusieurs traîtres que les ennemis avoient su gagner en France. La découverte la plus importante qu'il fit dans ce genre fut celle d'un capitaine des portes de Mons, qui devoit livrer aux ennemis, moyennant cent mille piastres, la ville, et les électeurs de Cologne et de Bavière, qui s'y étoient retirés. Le traître fut convaincu, et rompu vif. L'abbé Lenglet se signala encore dans le même genre en 1718, lorsque la conspiration du prince de Cellamare, tramée par le cardinal Alberoni, fut découverte. Plusieurs seigneurs furent arrêtés, mais on ignoroit le nombre et le dessein des conjurés. Lenglet fut choisi par le ministère pour pénétrer cette intrigue. Il ne voulut s'en charger que sur la promesse qu'aucun de ceux qu'il découvriroit ne seroit condamné à mort. Il rendit de grands services à cet égard; on lui tint parole par rapport à la condition qu'il avoit exigée, et le roi lui donna une pension. L'abbé Lenglet avoit eu occasion de connoître le prince Eugène, après la prise de Lille, en 1708. Dans un voyage qu'il fit à Vienne en 1721, il vit de nouveau ce prince, qui le nomma son bibliothécaire : place qu'il perdit bientôt après, parce qu'il conserva peu fidèlement le dépôt qui lui avoit été

confié. L'abbé Lenglet ne sut jamais profiter des circonstances heureuses que la fortune lui offrit, et des protecteurs puissans que son mérite et ses services lui acquirent. Son amour pour l'indépendance étouffa dans son cœur la voix de l'ambition; il voulut écrire, penser, agir et vivre librement. Il ne dépendit que de lui de s'attacher au cardinal Passionnei, qui auroit voulu l'attirer à Rome; ou à Le Blanc, ministre de la guerre; il refusa tous les partis qui lui furent proposés. *Liberté, liberté*: telle étoit sa devise. Dans ses dernières années même, où son grand âge sollicitoit pour lui un loisir doux et tranquille, il aima mieux travailler et rester seul dans un logement obscur, que d'aller demeurer avec une sœur opulente qui l'aimoit, et qui lui offroit chez elle, à Paris, un appartement, sa table, et des domestiques pour le servir. Toutes ses études étoient tournées du côté des siècles passés; il en affectoit jusqu'au langage gothique. Il vouloit, disoit-il, être *franc Gaulois* dans son style comme dans ses actions. Aussi seroit-on tenté de le prendre, dans quelques-uns de ses ouvrages, pour un savant du 16e siècle, plutôt que pour un littérateur du 18e. Il ne se faisoit aucun scrupule d'écrire le contraire de sa pensée, et de la vérité qu'il connoissoit parfaitement, lorsqu'il étoit poussé par quelque motif particulier. Il a, dans ses notes et dans ses jugemens, la mordante causticité de Guy Patin. Il écrivoit avec une hardiesse et une liberté qu'il poussoit quelquefois jusqu'à l'excès. C'est ce qui lui occasionna tant de querelles avec les censeurs de ses manuscrits. Il ne pouvoit souffrir qu'on lui retranchât une seule phrase; et, s'il arrivoit que l'on rayât quelque endroit auquel il fût attaché, il le rétablissoit toujours à l'impression. L'abbé Lenglet aimoit mieux perdre sa liberté qu'une remarque, qu'une seule ligne. Il a été mis à la Bastille dix ou douze fois dans le cours de sa vie: il en avoit pris en quelque sorte l'habitude. Depuis plusieurs années, il s'appliquoit à la chimie, on prétend même qu'il cherchoit la pierre philosophale. Il périt d'une manière funeste le 16 janvier 1755. Il rentra chez lui sur les six heures du soir, et s'étant mis à lire un livre nouveau, il s'endormit et tomba dans le feu. Ses voisins accoururent trop tard pour le secourir. Les principaux fruits de sa plume vive, féconde et incorrecte sont, I. un *Nouveau Testament en latin*, enrichi de notes historiques et critiques, ni trop longues ni trop courtes, et assez claires, à Paris, 1703, 2 vol. in-24, réimprimé en 1735, même format. II. Le *Rationarium temporum* du savant Petau, continué depuis 1631 jusqu'en 1701, 3 vol. in-12, à Paris, 1703. Cette édition est incorrecte, et ce que l'abbé Lenglet y a ajouté est d'une latinité assez médiocre. III. *Commentaires de Dupuis sur le Traité des libertés de l'Eglise Gallicane de Pierre Pithou*, 1715, 2 volumes in-4°: édition belle et correcte. Cet ouvrage essuya de grandes contradictions. IV. *L'Imitation de Jésus-Christ, traduite et revue sur l'ancien original français, d'où l'on a tiré un chapitre qui manque dans les autres éditions*, Amsterdam, 1731, in-12. V. *Arresta amorum, cum commentariis Benedicti Curtii*, 1731, en 2 vol in-12. Cette édition, devenue rare, est d'une grande beauté; la préface offre des endroits curieux et piquants. VI. *Réfutation des erreurs de Spinosa* (*voyez* ce mot) par Fénélon, Lami et Boulainvillers, 1731, in-12. VII. *Œuvres* de Clément, Jean et Michel Marot, la Haye, 1729, en 4 vol in-4°: édition plus magnifique qu'utile, sur le plus beau papier, chaque page

encadrée.... et en 6 vol. in-12, édition très-inférieure à la précédente, l'une et l'autre pleines de fautes. Des différentes pièces qui grossissent ce recueil les unes offrent des observations curieuses et fort justes, les autres des plaisanteries du plus mauvais ton, des déclamations satiriques. L'abbé Lenglet se cacha sous le nom de Gordon de Percel. VIII. Les *Satires* et autres *Œuvres* de Régnier, 1733, grand in-4°. L'abbé Lenglet éclaircit un texte licencieux par des notes plus licencieuses encore. On lui a attribué sans fondement des *éditions* de l'Aloysia Sigea, du Cabinet satirique, et de plusieurs autres de ce genre. IX. Le *Roman de la Rose*, avec d'autres ouvrages de Jean de Mehun, 1735, Paris (Rouen), 3 vol in-12. On y trouve une préface curieuse, et des notes dont beaucoup sont communes, et par conséquent inutiles, quelques-unes ridicules, d'autres obscènes, et un Glossaire très-abrégé et très-superficiel. X. Une édition de Catulle, Properce et Tibulle, comparable à celle des Elzévir pour la beauté et la correction, à Leyde, (Paris) chez Coustelier, 1743, in-12. XI. le 6e volume des *Mémoires de Condé*, 1743, in-4°, Londres, (Paris) belle édition pleine de traits si vifs et de réflexions si hardies, que l'éditeur en fut puni par un assez long séjour à la Bastille. XII. *Journal de Henri III*, 1744, en 5 vol. in-8°, Paris (sous le nom de Cologne) avec un grand nombre de pièces curieuses sur la ligue. XIII. *Mémoires de Comines*, 4 vol. in-4°, 1747. (*V.* COMMINES.) XIV. Une édition de *Lactance*. (*Voyez* LACTANCE.) XV. *Mémoires de la Régence de M. le duc d'Orléans*, 1749, en 5 vol. in-12. L'abbé Lenglet n'a été que le réviseur de cet ouvrage, qui est de M. Piossens. Il a ajouté des pièces essentielles, sur-tout la conspiration du prince de Cellamare, et l'abrégé du fameux système. XVI *Métallurgie d'Alfonse Barba*, traduite de l'espagnol en français, 1751, 2 vol. in-12; le 2e vol. est de Lenglet. XVII. *Cours de Chimie de Nicolas Le Fèvre*, 1751, 5 vol. in-12, dont les deux derniers sont de l'éditeur. XVIII. *Méthode pour étudier l'histoire, avec un catalogue des principaux historiens*, 12 volumes in-12, ou 7 vol. in-4°, le meilleur ouvrage que nous ayons en ce genre. L'auteur y établit les principes et l'ordre qu'on doit tenir pour lire l'histoire utilement; il discute plusieurs points historiques intéressans, fait connoître les meilleurs historiens, et accompagne le titre de leurs ouvrages de notes historiques, littéraires, critiques, et le plus souvent satiriques. Ce livre seroit encore plus estimé, si l'auteur s'arrêtoit moins sur l'origine de certains peuples, qui sera toujours très-obscure; s'il écrivoit avec plus de soin, de profondeur et de méthode; s'il ne grossissoit pas son catalogue de tant d'historiens inconnus, et s'il s'étoit attaché à faire un ouvrage de goût plutôt qu'une compilation. La première édition, qui n'avoit que 2 volumes, étoit à quelques égards plus régulière que les suivantes. La 5e, de 1729, attira l'attention du ministère, qui y fit mettre un grand nombre de cartons. Le recueil de ces morceaux supprimés forme un in-4° assez épais, et qui se vendit séparément et sous le manteau, à un prix considérable. Les Anglais et les Italiens ont traduit cet ouvrage, qui a été réimprimé en 1772, en 15 vol. in-12, avec des additions et des corrections fournies par Drouet. XIX. *Methode pour étudier la géographie*. Elle est assez recherchée, malgré quelques inexactitudes. On y trouve un catalogue des meilleures cartes, et un jugement sur les différens géographes. Le fond de cette méthode appartient à Martineau du

Plessis. La 4ᵉ et dernière édition est de 1768, 10 vol. in-12, avec les augmentations et les corrections de Drouet et de Barbeau de La Bruyère. On auroit dû plutôt augmenter le corps de l'ouvrage, que le catalogue qui n'étoit déjà que trop long. XX. *De l'usage des Romans, où l'on fait voir leur utilité et leurs différens caractères, avec une Bibliothèque des Romans*, 1734, 2 vol. in-12. XXI. *L'Histoire justifiée contre les Romans*, 1734, in-12. L'usage des romans amuse par la singularité des pensées, la liberté, l'enjouement du style; l'histoire justifiée ennuie par des lieux communs mille fois répétés sur l'utilité de l'histoire. XXII. *Plan de l'Histoire générale et particulière de la Monarchie française*. Il n'en a donné que 3 volumes, et il a bien fait de ne pas continuer, car ce livre est mal écrit. XXIII. *Lettre d'un pair de la Grande-Bretagne sur les affaires présentes de l'Europe*, 1745, in-12 : elle est curieuse. XXIV. *L'Europe pacifiée par l'équité de la Reine de Hongrie*.... par M. Albert Van Heussen, etc. Bruxelles, 1754, in-12 : ouvrage recherché à cause des traits hardis qu'il renferme. XXV. *Calendrier historique, où l'on trouve la généalogie de tous les princes de l'Europe*, 1750, in-24. Ce petit ouvrage le fit mettre à la Bastille. XXVI. *Diurnal romain*, latin et français, 2 vol. in-12, 1705. Il fit cette version à la sollicitation de Mad. la princesse de Condé, qui disoit tous les jours son Bréviaire. XXVII. *Géographie des enfans*, in-12, très-répandue. XXVIII. *Principes de l'Histoire*, 1736 et années suivantes, 6 vol. in-12 : ouvrage foible, écrit incorrectement, et dont les faits ne sont pas toujours bien choisis. L'auteur l'avoit composé pour servir à l'éducation de la jeunesse. Pour que ce livre pût lui être utile, il faudroit le refondre presqu'entièrement. XXIX *Histoire de la Philosophie hermétique*, 3 vol. in-12, Paris, 1742. On ne connoît rien à ce livre. Si l'auteur est partisan de la philosophie hermétique, il n'en dit pas assez; et s'il la méprise, son mépris n'est pas assez marqué. XXX. *Tablettes Chronologiques*, publiées pour la première fois en 1744, en 2 vol. in-8°, et de nouveau en 1778, avec les corrections et les augmentations dont cet ouvrage très-instructif avoit besoin. On n'a pas tout corrigé, à la vérité; mais comment le pourroit-on dans des livres si chargés de noms et de dates? XXXI. *Traité historique et dogmatique sur les apparitions, les visions*, etc. 1751 2 vol. in-12 : curieux, mais pas toujours judicieux. XXXII. *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, les visions et les songes*, etc. 4 vol. in-12, 1752 : collection plus ample que bien choisie. XXXIII. *Histoire de Jeanne d'Arc*, 1753, in-12, en 3 parties, composé sur un manuscrit d'Edmond Richer. On l'a lue avec plaisir. Le style est, comme celui de ses autres productions, vif, familier et incorrect. Il écrivoit avec trop de rapidité. XXXIV. *Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la Confession*, Paris, 1713, in-12 : livre utile et l'un des meilleurs de ce fécond écrivain......... Michaud a publié, en 1761, in-12, des *Mémoires* curieux *pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de l'abbé Lenglet*. Ce savant préparoit un *Langletiana*. Nous ignorons s'il a eu le temps de finir cet ouvrage.

* LENNARD (Sampson) embrassa le parti des armes, et s'attacha à sir Philip Sidney, aux côtés duquel il combattit à la bataille de Zutphen. Il se distingua ensuite comme homme de lettres et donna

plusieurs *traductions* du latin et du français. Il s'appliqua avec succès à la science héraldique ; on conserve de lui quelques *ouvrages* manuscrits de ce genre dans le Muséum britannique. Il mourut vers l'an 1630.

* LENNEP (Jéan-Daniel Van), né à Leeuwaarde en Frise, mérite d'être compté au nombre des plus savans philologues grecs de ce siècle. Après avoir pendant 15 ans enseigné cette langue à l'académie de Groningue, en 1768 il fut appelé à celle de Franeker, pour y remplacer Gisber Koen, disciple, comme lui, de l'illustre Valckenaer : mais il fut moissonné, comme son prédécesseur, à la fleur de son âge, et mourut en 1770, à Bordtscheid, près d'Aix-la-Chapelle, où sa constitution valétudinaire l'avoit conduit pour la 3e fois; il n'avoit que 46 ans. Nous avons de lui une *édition* du Poëme de Coluthus sur l'enlèvement d'Hélène, avec de savantes remarques, Leenwaarde, 1747, in-8°, une *édition* des Lettres attribuées à Phalaris, et une *traduction* latine de ce que Beukey a écrit à ce sujet, 2 vol. in-4°, Groningue 1777; enfin, un excellent *Traité* sur les étymologies de la langue grecque.

* LENNOX (Charlotte), dame anglaise de beaucoup d'esprit, née à New-yorck en 1804, liée très-intimement d'amitié avec le docteur Samuel Johnson, et avec Richardson, a publié beaucoup d'ouvrages. I. Un roman intitulé *Le Dom Quixotte femelle*. II. *Les Héros de Shakespear*, 3 vol in-12. Dans cet ouvrage, elle donne les histoires ou contes dans lesquels Shakespear a pris les sujets de ses pièces. III. *Mémoires de Henriette Stuart*. IV. *Mémoires de la comtesse de Berry*. V. *Philandre*, comédie pastorale. VI. *Henriette*, roman de beaucoup de mérite. VII. *Sophie*, roman. VIII. *La Sœur*, comédie. IX. *Les vieilles coutumes de la ville*, comédie. X. *Euphémie*, roman. XI. *Traduction* des Mémoires de Sully. XII. *Traduction* du Théâtre grec du père Brumoy. Après tant de travaux, Charlotte Lennox mourut dans l'indigence, destinée presqu'inséparable de la culture des belles-lettres.

* LENOIR (Nicolas), architecte, né en 1726, montra dès l'enfance un goût particulier pour l'architecture; élève de Blondel, il suivit avec beaucoup d'ardeur les premiers élémens de l'art, en y joignant l'étude du trait. Un travail raisonné et assidu le mit bientôt en état de suivre les concours de l'académie d'architecture, et ses progrès rapides le firent envoyer par le gouvernement français à l'école de Rome; il resta plusieurs années dans cette ville pour étudier les beaux modèles de l'antiquité, et il y prit le surnom de *Le Romain*. Lenoir dit *Le Romain* avoit une imagination ardente, qu'il ne savoit pas contenir, et, ne pouvant se captiver à suivre les règles communes de l'art, il s'est pour ainsi dire créé un style particulier, propre à l'architecture. En général, ses compositions sont toujours ingénieuses, mais elles manquent de correction dans les détails. Voltaire faisoit le plus grand cas de sa capacité, et il l'appela à Ferney, autant par amitié que pour y conduire quelques travaux d'architecture. On regardera toujours comme une chose extraordinaire, qu'après l'incendie de l'Opéra au Palais-Royal, Nicolas Lenoir ait pu composer, dessiner et élever, en cinquante jours, la salle de la porte-St-Martin. Il a fait construire à ses frais la salle du théâtre de la Cité, dont il a fait le Prado. Cet artiste a fait de grandes entreprises en architecture, il a bâti plusieurs édifices à Paris, ainsi que

des rues entières, sans cependant en tirer de grands avantages du côté de la fortune : enfin parvenu à l'age de 83 ans, ayant joui d'une réputation distinguée et d'une estime justement méritée, il mourut à Paris le 31 juin 1810.

I. LENONCOURT (Robert de), d'une des plus anciennes maisons de Lorraine, connue dans le 13e siecle sous le nom de Nanci, et dans le siècle suivant sous celui de Lenoncourt, actuellement éteinte, fut archevêque de Reims. Sa charité fut telle, qu'il s'acquit le titre de Pere des pauvres. Il sacra le roi François Ier, et mourut le 25 septembre 1531.

† II. LENONCOURT (Robert de), neveu du précédent, évêque de Châlons en Champagne, puis de Metz, contribua beaucoup à remettre cette ville aux Français en 1552. L'année suivante, il racheta le coin de la monnoie, que les évêques ses prédécesseurs avoient engagé, et l'on trouve encore de la monnoie marquée à son coin, avec cette légende : IN LABORE REQUIES. « Le repos est dans le travail. » Il fit achever dans l'église de Saint-Remi de Reims le tombeau de St-Rémi, qui étoit un des plus beaux monumens de l'empire. Le gouvernement de ce prélat fut si doux et si plein de bonté, qu'on l'appeloit communément le bon Robert. Paul III l'avoit fait cardinal en 1538. Il fut aussi archevêque d'Embrun, d'Arles, etc. Il mourut à la Charité-sur-Loire, le 4 février 1561.

LENOSTRE *Voyez* NOSTRE.

I. LENS ou LENSEI (Arnoul de), *Lensœus*, naquit au village de Bailleul, près d'Ath, dans le Hainaut. Après avoir fait un voyage dans les Pays-Bas, il passa en Moscovie, devint médecin du czar, et périt à Moscow, lorsque cette ville fut brûlée, l'an 1575, par les Tartares. Nous avons de lui une *Introduction aux élémens de géométrie* d'Euclide, imprimée à Anvers, *Isagoge in geometrica elementa Euclidis*, qu'on regarde aujourd'hui comme un monument topographique du 16e siecle, et non comme un ouvrage propre à consulter.

II. LENS (Jean de), frère du précédent, chanoine de Tournay, et professeur de théologie à Louvain, mort dans cette dernière ville en 1593, a laissé plusieurs *ouvrages* de controverse. Il fut un de ceux qui composèrent, en 1588, la *Censure* de l'université de Louvain, contre Lessius, sur la doctrine de la grace. « On trouvoit en lui, dit le P. Fabre, la profondeur de doctrine de saint Augustin, et le style élégant de Lactance. »

* III. LENS (Bernard) excella dans l'art de peindre en miniature. Attaché à la couronne d'Angleterre sous le titre de peintre en émail, copia avec succès les ouvrages des grands maîtres. Il a publié quelques *Vues* et des *Livres de dessins* à l'usage de ses élèves. Il mourut en 1741.

* LENTHALL (Guillaume), jurisconsulte anglais et orateur du long parlement, né en 1591 à Henley sur la Tamise, au comté d'Oxford, mort en 1662 ; élève du collège d'Alban à Oxford, puis du collège de Justice de Lincoln, où il fut reçu avocat. En 1639, élu au parlement pour Woodstock, en 1640 il en fut nommé orateur. Dans cette place, Lenthall se fit une très-grande réputation, parce qu'il joignit la pratique à la théorie. Il fut aussi greffier de la trésorerie, commissaire du grand sceau, et chancelier du duché de Lancaster. En 1653, Cromwel lui ôta ses places ; mais l'année suivante, l'usurpateur lui rendit celle d'orateur du parlement. A la restauration, l'ora-

teur fut excepté de l'acte d'amnistie, mais le roi lui fit grace. Lenthall montra en mourant un grand repentir de la part qu'il avoit prise à la rébellion. On a imprimé plusieurs de ses *Discours* et de ses *Lettres.*

* LENTI (Joseph), né à Ascoli dans la Marche, d'une famille noble, florissoit dans le 17e siècle, et se distingua par ses talens et par la rare beauté de sa figure que les peintres de Venise peignoient à l'envi comme un morceau d'étude. Il mourut dans cette ville en 1640, âgé de 35 ans. On a de lui : *Præclara facinora clarorum Asculanorum à Josepho Lento Asculano exposita, et amplissimo principi Alexandro cardinali Peretto nuncupata*, Rome, 1622.

I. LENTULUS-GETULICUS (Cneïus), d'une famille consulaire, illustre et ancienne, élevé au consulat l'an 26 de J. C., étoit proconsul dans la Germanie, lorsque Séjan fut tué à Rome. Accusé d'avoir eu dessein de donner sa fille en mariage au fils de ce ministre, Lentulus s'en défendit par une lettre si éloquente, qu'il fit exiler son délateur, et qu'il échappa au danger qui le menaçoit; mais l'affection des soldats pour Lentulus ayant donné ensuite de la jalousie à Tibère, ce prince le fit mourir. Suétone parle, dans la Vie de Caligula, d'une *Histoire* écrite par ce consul. Martial dit aussi, dans la préface du premier livre de ses épigrammes, qu'il étoit poëte. — Il ne faut pas le confondre avec LENTULUS, sénateur, mis à mort en prison, pour avoir trempé dans la conjuration de Catilina, sous le consulat de Cicéron. Il s'étoit attribué certains vers de la Sibylle, qui promettoient l'empire à ceux de sa maison. C'étoit celui des conjurés qui étoit resté à Rome pour y mettre le feu. Le nom de Lentulus fut donné à cette famille, parce que quelqu'un de ses membres s'appliquoit à cultiver des lentilles. Ainsi Lentulus vient de *lente*, comme Cicero de *cicere*, et Fabius de *fabâ.*

† II. LENTULUS (Scipion), Napolitain, se retira dans le pays des Grisons, où il embrassa le calvinisme, et exerça le ministère à Chiavenne. Il est connu par son *Apologie* d'un édit des Ligues-Grises contre des sectaires ariens, in-8°, 1570; et par une *Grammaire italienne*, publiée à Genève en 1568.

III. LENTULUS (Robert-Scipion de), fils d'un Suisse, maréchal de camp au service de l'empereur Charles VI, né en 1715, servit de bonne heure, et il étoit major de son régiment, lorsque le roi de Prusse prit Prague en 1744. Indigné de la capitulation de la garnison, qui lui parut déshonorante, il cassa son épée, et invita les officiers de son régiment à l'imiter. Frédéric, charmé de ce trait de colère militaire, se l'attacha bientôt en qualité de major-général de la cavalerie, le maria, en 1748, avec la fille du comte de Schwerin, ministre d'état, et le fit lieutenant-général en 1752. Les services importans qu'il rendit à ce monarque, pendant la guerre de sept ans, terminée en 1763, lui méritèrent de nouvelles graces, et il fut un des généraux que le roi admettoit dans sa société intime. En 1773 il fut chargé de faire exécuter le partage de la Pologne, et employé de nouveau, en 1778, dans la courte guerre de la succession de la Bavière. Ses infirmités lui faisant désirer une vieillesse tranquille, il se retira à Berne, et y mourut le 26 décembre 1786, laissant deux fils officiers en Prusse. Son courage,

ses connoissances, son zèle pour le maintien de la discipline, ses vues dans la paix et dans la guerre, lui ont donné une place distinguée parmi les généraux dignes de seconder Frédéric-le-Grand. Ce prince lui avoit donné la baronnie du Colombier dans le comté de Neufchâtel.

* IV. LENTULUS (Paul), médecin du 16e siècle, né à Berne, a écrit sur les abstinences merveilleuses de son temps, mais dont on connoît aujourd'hui la cause, un ouvrage intitulé *Historia admiranda, de prodigiosâ Apolloniæ Schreieræ, virginis in agro Bernensi, inediâ, tribus narrationibus comprehensa. Cui ab eodem complurium etiam aliorum, de ejusmodi prodigiosis inediis, doctissimorum, nec non fide dignissimorum virorum narrationes et ingeniosissimæ commentationes adjunctæ sunt*, Bernæ Helvetiorum, 1604, in-4°. Plusieurs auteurs ont traité de cette matière avant et après Lentulus, comme on le voit dans la Bibliothèque de Lipenius, qui cite à cet égard Gérard Bucoldianus, François Citois, Fortunio Liceti, David Lipsius et Jacques Zwinger.

* LENZO (Cosimo), né à Messine, de l'ordre des clercs réguliers, administrateur des infirmes, et mort à Rome en 1657. On lui doit *Annalium clericorum regularium ministrantium infirmis; Vita e opere del P. Camillo de Lellis*, en vers; *de Judicio universali exametris carminibus concinnatum*, etc.

* LENZONI (Charles), Florentin, vécut dans le 16e siècle : il a fait imprimer la *Difesa della lingua fiorentina, e di Dante, con le regole di far bella et numerosa prosa*, et *d'autres ouvrages*.

* LEO (Louis), né à Bénévent, avocat napolitain du 16e siècle, a fait imprimer *Commentaria super 7, 8, 9 lib. Cod. Venet.*, apud Junctas, 1600, in-fol.

* LÉOCHARÈS, célèbre sculpteur grec, florissoit vers la 105e olympiade, où il fit la statue d'Isocrate, général athénien. Il travailla au tombeau de Mausole, avec Scopas et Praxitelle, dans la 107e olympiade; dans la 111e il exécuta les statues d'or et d'ivoire que l'on voyoit près de la sortie de l'Atlis, dans un temple élevé à Olympie, par Philippe, roi de Macédoine, après la bataille de Cheronée : c'étoient les statues de ce prince, d'Amyntas, son père, d'Alexandre, son jeune fils : celles d'Olympias et d'Euridice. Vitruve regardoit Léocharès comme un grand artiste, puisqu'il dit en parlant d'une figure colossale de Mars qui étoit dans la citadelle d'Halycarnasse, *Nobili manu Leocharis factam*. Cet habile sculpteur avoit fait encore au portique d'Athènes *Jupiter*, *Apollon*, le *Peuple*. Mais son chef-d'œuvre, pour la grace et la beauté, est le célèbre *Ganymède*. Un savant antiquaire croit que deux groupes antiques de marbre, et parfaitement semblables, du musée Pio-Clementin, qui représentent l'enlèvement de ce jeune prince, paroissent être des copies du bel ouvrage de Léocharès.

† I. LÉON Ier (S.), surnommé *le Grand*, naquit à Rome, suivant les uns, et en Toscane, suivant d'autres. On ne sait rien de particulier sur ses premières années. Les papes saint Célestin Ier et Sixte III l'employèrent dans des affaires importantes et épineuses, lors même qu'il n'étoit que diacre. Après la mort de ce dernier pontife, en 440, il fut élevé sur le saint-siège par le clergé de Rome le 1er septembre de la même année. Le peuple apprit

son élection avec joie. Léon, ayant découvert à Rome un nombre infini de manichéens, fit contre eux une information juridique et publique, et livra les plus opiniâtres au bras séculier ; conduite contraire à l'esprit de douceur de l'Evangile, autant qu'à la saine politique. Il employa les mêmes armes contre les pélagiens et les priscillianistes, et extermina entièrement les restes de ces sectaires en Italie. Son zèle, non moins ardent contre les eutychéens, le porta à protester par ses légats contre les actes du brigandage d'Ephese, où l'hétérodoxie avoit été canonisée en 449. L'empereur Marcien ayant assemblé un concile œcuménique à Chalcédoine en 451, saint Léon y envoya quatre légats pour y présider. Dans le temps qu'on tenoit ce concile en Orient, Attila ravageoit l'Occident, et s'avançoit vers Rome pour la réduire en cendres. L'empereur Valentinien choisit saint Léon pour arrêter ce guerrier terrible, et pour faire des propositions de paix. Le pontife lui parla avec tant de noblesse, de douceur et d'éloquence, qu'il amollit son caractère féroce. Ce conquérant sortit de l'Italie et repassa le Danube. Genseric fit ce qu'Attila n'avoit pas fait. Il surprit Rome en 455, et l'abandonna au pillage ; ses troupes saccagèrent la ville pendant quatorze jours avec une fureur inouïe. Tout ce que put obtenir saint Léon, fut qu'on ne commettroit ni meurtres, ni incendies, et qu'on ne toucheroit point aux trois principales basiliques de Rome, enrichies par Constantin de présens magnifiques. L'illustre pontife, en veillant aux biens spirituels, ne négligea point les biens temporels, et mourut le 3 novembre 461. C'est le premier pape dont nous ayons un corps d'ouvrages. Il nous reste de lui quatre-vingt-seize *Sermons*, et cent quarante-une *Lettres*. Plusieurs savans lui attribuent aussi les livres *de la Vocation des Gentils*, et l'*Epître à Démétriade* : mais le pape Gélase, qui vivoit à la fin de ce siècle, cite ces livres comme étant d'un docteur de l'Église, sans les attribuer à saint Léon. Le style de ce père est poli, et paroit quelquefois affecté. Toutes ses périodes ont une certaine cadence mesurée qui surprend sans déplaire. Il est semé d'épithètes bien choisies, et d'antithèses très-heureuses, mais un peu trop fréquentes. L'édition de ses ouvrages, par le P. Quesnel, fut imprimée d'abord à Paris, en 1675, en 2 vol. in-4° ; ensuite à Lyon, 1700, in-fol. Le père Longueval dit que cet oratorien semble n'avoir entrepris son édition que pour faire le procès à ce grand pape, qu'il accuse faussement d'avoir agi par prévention contre saint Hilaire d'Arles. Il est certain que le P. Quesnel est plus favorable à celui-ci qu'à saint Léon, et cela est un peu extraordinaire dans un éditeur. Les *Œuvres* de ce pape ont été publiées de nouveau à Rome par le père Cacciari, carme, et à Venise, par MM. Ballerini, l'une et l'autre en 3 vol. in-folio. Le P. Maimbourg a écrit l'histoire de son pontificat, in-4°, ou 2 vol. in-12 ; et il y a employé un style moins romanesque que dans ses autres ouvrages. L'abbé de Bellegarde a traduit ses Sermons, Paris, 1698, in-8°, 1701. *Voyez* aussi les *Exercitationes in opera sancti Leonis*, par le P. Cacciari, 1751, in-folio.

II. LEON II, Sicilien, successeur du pape Agathon, le 17 août 682, envoya, l'année suivante, le sous-diacre Constantin, régionnaire du saint-siége, à Constantinople, en qualité de légat, avec une lettre pour l'empereur, dans laquelle il confirmoit, par l'autorité de saint Pierre, la définition du sixième concile, et disoit anathème à « Théo-

dore de Pharan, à Cyrus d'Alexandrie, à Sergius, Pyrrhus, Paul et Pierre de Constantinople, au pape Honorius, à Macaire, Etienne et Polychrone. » Il mourut le 3 juillet 683. Son pontificat fut distingué par une fermeté sage. Il institua le *Baiser de paix* à la messe, et l'*Aspersion de l'eau bénite* sur le peuple. On lui attribue *quatre Epîtres*, que Baronius croit supposées, parce qu'il y anathématise Honorius, l'un de ses prédécesseurs.

III. LÉON III, Romain, monta sur la chaire de saint Pierre après Adrien I, le 26 décembre 795. Une de ses premières démarches fut d'envoyer à Charlemagne des légats chargés de lui présenter les clefs de la basilique de S. Pierre, et l'étendard de la ville de Rome, en le priant de députer un seigneur pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Il se forma, peu de temps après, une conjuration contre Léon. Elle éclata en 799, le jour de S. Marc. Le pape fut assailli par une troupe d'assassins, au moment qu'il sortoit du palais pour se rendre à la procession de la grande Litanie. Le primicier Paschal, et Campule sacellaire, tous deux neveux du dernier pape, à qui ils avoient tous deux vainement désiré de succéder, étoient à leur tête. Après l'avoir chargé de coups, ils voulurent lui arracher la langue et les yeux; mais ils n'en purent venir à bout. On l'enferma ensuite dans un monastère, d'où il se sauva en France auprès de Charlemagne. Ce monarque le renvoya en Italie avec une escorte. Il rentra à Rome, comme en triomphe, au milieu de tous les ordres de la ville, qui vinrent au-devant de lui avec des bannières. Charlemagne passa en Italie l'an 800. Le pape, après l'avoir sacré empereur, se prosterna devant lui comme devant son souverain. Les ennemis de Léon ayant de nouveau conspiré contre lui après la mort de Charlemagne, il en fit périr plusieurs par le dernier supplice, en 815. Il mourut l'année d'après, le 11 juin 816, regardé comme un pontife qui avoit du courage, du zele, de l'éloquence, du savoir, et une sage politique. On a de lui *treize Epîtres*, imprimées à Helmstadt, 1655, in-4°. On lui attribue mal à propos l'*Enchiridion Leonis papæ*, petit livre de prières, contenant les sept Psaumes et diverses Oraisons énigmatiques dont les alchimistes font cas, et que les curieux recherchent par cette raison. Il a été imprimé à Lyon en 1601 et 1607, in-24, et à Mayence, 1633. Mais l'édition la plus recherchée est celle de Rome, en 1525, in-24, et la meilleure après celle-là est celle de Lyon, en 1584, aussi in-24.

† IV. LÉON IV, Romain, pape le 12 avril 847, après Sergius II, mourut le 17 juillet 855. Il illustra le pontificat par son courage et par ses vertus. Léon eut la douleur de voir les Sarrasins aux portes de Rome, prêts à faire une bourgade mahométane de la capitale du christianisme. Les empereurs d'Orient et ceux d'Occident sembloient l'avoir abandonnée. Léon IV prit dans ce danger l'autorité d'un souverain, d'un père qui défend ses enfans. Il employa les richesses de l'Eglise à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens, engagea les habitans de Naples et de Gaete à venir défendre les côtes et le port d'Ostie, visita lui-même tous les postes, et reçut les Sarrasins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, mais comme un pontife qui exhortoit un peuple chrétien, et comme un roi qui veilloit à la sûreté de ses sujets. « Le courage des premiers âges de la république, dit l'auteur de l'Histoire générale,

revivoit en lui dans un temps de lâcheté et de corruption, tel qu'un des plus beaux monumens de l'ancienne Rome, qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle. Son courage et ses soins furent secondés. On reçut les Sarrasins courageusement à leur descente; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérans, échappés au naufrage, furent mis à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile, en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissemens les mêmes mains qui devoient la détruire. Il bâtit à quelques milles de Rome une ville, à laquelle il donna son nom, *Leopolis.* Cinq jours après sa mort, arrivée le 17 juillet 855, Benoît III fut élu pape, ce qui détruit l'opinion fabuleuse de ceux qui ont placé le prétendu pontificat de la papesse Jeanne entre ces deux pontifes. On attribue à Léon une *instruction* qui fait partie du pontifical romain, et dans laquelle il dit, entre autres choses, qu'un prêtre ne doit rien exiger pour les fonctions ecclésiastiques : cette phrase et les dons considérables qu'il a faits en différens temps ne s'accordent guère avec l'avarice dont quelques écrivains l'ont accusé. Quoi qu'il en soit, il est incroyable qu'en huit années de règne il ait pu venir à bout de terminer les divers monumens que nous venons de citer.

V. LÉON V, natif d'Andréa, succéda au pape Benoît IV en 903. Chassé et mis en prison environ un mois après par Christophe, il y mourut de chagrin.

VI. LÉON VI, Romain, succéda au pape Jean X, sur la fin de juin 928, et mourut au commencement de février 929. Quelques-uns prétendent que c'étoit un *intrus*, placé sur le saint-siége par les ennemis de Jean X.

VII. LÉON VII, Romain, élu pape après la mort de Jean XI, en 936, n'accepta cette dignité que malgré lui. Il fit paroître beaucoup de zèle et de piété dans sa conduite, et mourut le 23 avril 939. Il est appelé Léon VI dans plusieurs catalogues. Il eut Etienne VIII pour successeur.

VIII. LÉON VIII, élu pape après la déposition de Jean XII, le 6 décembre 963, par l'autorité de l'empereur Othon. Fleury en parle comme d'un pape légitime; mais Baronius et le P. Pagi le traitent d'*intrus* et d'*anti-pape*. Au reste, ce fut la grande probité de Léon qui détermina les suffrages en sa faveur. Il mourut au mois d'avril 965. Benoît V, qui avoit été élu pour succéder à Jean XII, lui disputa le pontificat le 5 juillet 965. Jean XIII fut élu pape après la mort de ces deux pontifes.

† IX. LÉON IX (saint), appelé auparavant *Brunon*, fils du comte d'Egesheim, passa du siége de Toul à celui de Rome, en 1048, par le crédit de l'empereur Henri III, son cousin. Elevé au pontificat malgré lui, il partit pour Rome en habit de pélerin, et ne prit celui de souverain pontife que lorsque les acclamations du peuple l'eurent déterminé à l'accepter. Il fut intronisé le 13 février 1049. Le nouveau pontife assembla des conciles en Italie, en France, en Allemagne. La simonie et le concubinage étoient alors les deux plus cruels fléaux de l'Eglise. Léon IX porta un décret, dans un concile tenu à Rome en 1051, où il étoit dit que « les femmes, qui dans l'enceinte des murs de Rome se seroient abandonnées à des prêtres, seroient à l'avenir adjugées au palais de Latran comme esclaves. » C'est sous ce pontificat que le schisme des Grecs, dont Photius avoit jeté les premiers fondemens, éclata par les écrits

de Michel Cærularius, patriarche de Constantinople. (*Voy.* MICHEL, n° XV.) Ces écrits furent solidement réfutés par ordre de Léon IX, qui envoya trois légats à Constantinople. Ces prélats, n'ayant pu vaincre l'opiniâtreté du patriarche, l'excommunièrent, et firent mettre la sentence d'excommunication sur l'autel principal de Sainte-Sophie. En 1053, Léon IX marcha en Allemagne pour obtenir du secours contre les Normands; il en obtint: ayant armé contre ces guerriers, il fut battu et pris dans une petite ville près de Bénévent. Après un an de prison, il fut conduit à Rome par ses vainqueurs, et mourut le 19 avril 1054. Il avoit passé le temps de sa captivité dans les exercices de la pénitence, et lorsqu'il se sentit près de sa fin, il se fit porter à l'église de Saint-Pierre dans l'endroit qu'il avoit désigné pour sa sépulture. « Voyez, mes frères, dit-il à la vue de son tombeau, combien vile et petite est la demeure qui m'attend, après tant d'honneurs: voilà tout ce qui m'en reste sur la terre! » On fit ces deux vers à l'occasion de sa mort:

Victrix Roma dolet nono viduata Leone,
Ex multis talem vix habitura patrem.

Léon, pontife d'un zèle vif et ardent, d'une piété tendre et solide, fut le fléau des hérétiques, et la terreur des mauvais prélats, dont il déposa un grand nombre. Il sut connoître et s'attacher plusieurs personnes de mérite, tels que le cardinal Humbert, Hildebrand et Pierre Damien. Il étoit actif et laborieux. A l'âge de plus de 50 ans, il commença d'apprendre la langue grecque, pour mieux entendre l'Ecriture, et pouvoir réfuter les écrits des Grecs schismatiques. C'est le premier pape qui se soit servi de l'ère chrétienne dans la date de ses bulles; mais cet usage ne fut constamment établi que depuis Eugène IV. L'archidiacre Wibert a écrit en latin la vie de Léon IX, que le P. Sirmond a mise au jour, Paris, 1615, in-8°. On a de ce saint pontife des *Sermons* dans les Œuvres de S. Léon; des *Epîtres Décrétales*, dans les Conciles du P. Labbe; et une *Vie de S. Hidulphe*, dans le *Thesaurus Anecdotorum* de dom Martenne.

X. LÉON X (Jean DE MÉDICIS), fils de Laurent de Médicis, et de Clarice des Ursins, fut créé cardinal à quatorze ans par Innocent VIII, et devint dans la suite légat de Jules II. Il exerçoit cette dignité à la bataille de Ravenne, gagnée par les Français en 1512, et il y fut fait prisonnier. Les soldats qui l'avoient pris, charmés de sa bonne mine et de son éloquence, lui demandèrent humblement pardon d'avoir osé l'arrêter. Il se trouva dans une conjoncture très-favorable. A la mort de Jules II, il sut si bien profiter du caprice des jeunes cardinaux, et de la crédulité des anciens, qu'il se fit donner la tiare le 5 de mars 1513. Léon X fit son entrée à Rome le 11 avril, le même jour qu'il avoit été fait prisonnier l'année précédente, et monté sur le même cheval. Ce pontife avoit reçu l'éducation la plus brillante: Ange Politien et Démétrius Chalcondyle avoient été ses maîtres; ils en firent un élève digne d'eux. Sa famille, refuge des beaux-arts, recueillit les débris des lettres chassées de Constantinople par la barbarie turque, et mérita que ce siècle s'appelât le *Siècle des Médicis*. Léon X sur-tout joignoit au goût le plus fin la magnificence la plus recherchée. Son entrée à Rome eut un éclat prodigieux; son couronnement coûta cent mille écus d'or. Le nouveau pontife partageant son temps entre les plaisirs, la littérature et les affaires, vécut en prince voluptueux. Sa table étoit délicieuse, par le choix des mets, par

la délicatesse et l'enjouement dont il les assaisonnoit. Au milieu des délices auxquelles il se livroit, il n'oublia pas les intérêts du pontificat. Il termina les différens que Jules II avoit eus avec Louis XII, et conclut en 1517 le concile de Latran. Il choisit ses secrétaires parmi les plus beaux esprits de l'Italie. Le style barbare de la daterie fut aboli, et fit place à l'éloquence douce et pure des cardinaux Bembo et Sadolet. Il fit fouiller dans les bibliothèques, déterra les anciens manuscrits, et procura des éditions exactes des meilleurs auteurs de l'antiquité. Les poëtes étoient sur-tout l'objet de sa complaisance; il aimoit les vers, et en faisoit de très-agréables. Il se forma une conspiration contre sa vie. Les cardinaux Petruci et Sauli, irrités de ce que ce pape avoit ôté le duché d'Urbin à un neveu de Jules II, corrompirent un chirurgien qui devoit panser un ulcère secret du pape; et la mort de Léon X devoit être le signal d'une révolution dans beaucoup de villes de l'état ecclésiastique. La conspiration fut découverte; il en coûta la vie à plus d'un coupable. Les deux cardinaux furent appliqués à la question, et condamnés à la mort. On pendit le cardinal Petruci dans la prison en 1517: l'autre racheta sa vie par ses trésors. Léon X, pour faire oublier le supplice d'un cardinal mort par la corde, en créa 31 nouveaux. Il méditoit depuis quelque temps deux grands projets. L'un étoit d'armer les princes chrétiens contre les Turcs, devenus plus formidables que jamais sous le sultan Sélim II; l'autre d'embellir Rome, et d'achever la basilique de Saint-Pierre, commencée par Jules II, un des plus beaux monumens modernes de l'ancienne capitale du monde. Il fit publier en 1518 des indulgences plénières dans toute la chrétienté, pour contribuer à l'exécution de ces deux projets. Il s'éleva à cette occasion une vive querelle en Allemagne entre les dominicains et les augustins. Ceux-ci avoient toujours été en possession de la prédication des indulgences: piqués de ce qu'on leur avoit préféré les dominicains, ils excitèrent Martin Luther, leur confrère, à s'élever contre eux. C'étoit un moine ardent, imbu des opinions de Jean Hus. (*Voyez* LUTHER.) Ses prédications et ses livres enlevèrent des peuples entiers à l'Église romaine. Léon X tenta vainement de ramener l'hérésiarque par la douceur; il l'anathématisa par deux bulles consécutives, l'une du 15 juin 1520, l'autre du 5 janvier 1521. Le feu de la guerre s'alluma vers le même temps dans toute l'Europe. François Ier et Charles-Quint recherchant l'alliance de Léon X, ce pontife flotta long temps entre ces deux princes; il fit, presque à la fois, un traité avec l'un et avec l'autre; en 1520, avec François Ier, auquel il promit le royaume de Naples, en se réservant Gaëte; et en 1521, avec Charles-Quint, pour chasser les Français de l'Italie, et pour donner le Milanais à François Sforce, fils puîné de Louis-le-Maure, et surtout pour donner au saint-siége Ferrare, qu'on vouloit toujours ôter à la maison d'Est. On prétend que les malheurs de la France dans cette guerre lui causèrent tant de plaisir, qu'il fut saisi d'une petite fièvre qui termina ses jours le 1er décembre 1521, à 44 ans. On assure qu'il mourut sans sacremens, et même avec l'intention de ne point les recevoir. On lui fit cette épitaphe:

Sacra sub extremâ si fortè requiritis horâ,
Cur Leo non potuit sumere? Vendiderat.

Quelques historiens attribuent sa mort à une cause plus cachée. Ce pontife n'avoit pas certainement à se plaindre de la France: il obtint

de François Ier ce que ses prédécesseurs n'avoient pu obtenir d'aucun roi de France, l'abolition entière de la pragmatique. Son talent étoit de manier les esprits ; il s'empara si bien de celui de François Ier, dans une entrevue qu'ils eurent à Boulogne en 1515, que ce prince lui accorda tout ce qu'il voulut. Léon X et le chancelier Duprat conclurent un concordat, par lequel il fut convenu que le roi nommeroit aux grands bénéfices de France et du Dauphiné, et que le pape recevroit les annates des bénéfices sur le pied du revenu courant. Cette dernière clause n'étoit pas exprimée dans le concordat, mais elle n'en étoit pas moins une des conditions essentielles, et elle a toujours été exécutée. La sincérité française fut en cette occasion la dupe des artifices italiens. Léon X avoit une partie des ruses de sa nation. Son ambition, le goût du luxe et des plaisirs, les moyens qu'il employa pour élever sa famille, son humeur vindicative, ternirent l'éclat que les beaux-arts avoient répandu sur son pontificat. « Léon X, a-t-on dit, eût été bien plus grand, s'il eût donné plus d'attention à l'Église latine qu'au théâtre grec. Ce grand Léon X, qui fit renaître le théâtre athénien en Italie, vit périr la religion romaine dans le nord. Pendant qu'il se divertissoit à Rome à voir des comédies, on le dépouilloit en Allemagne d'une partie de ses états.... Ce pontife trop prôné fut un homme aimable, un protecteur des lettres, mais un fort mauvais pape. Il nuisit beaucoup à l'Église par son luxe et ses goûts frivoles. Il étoit jeune et sans expérience : il ne faut sur la chaire de Saint-Pierre qu'un vieillard sans passions, blanchi dans les affaires et dans la connoissance des hommes, qui ne connoisse d'autre plaisir que son devoir. Cette politesse, cette aménité, très-recommandables dans un particulier, n'est qu'imprudence et folie dans un homme d'état. » Il ne faut pas croire cependant tous les bruits répandus sur Léon X par les protestans, qui l'ont peint comme un athée, qui se moquoit de Dieu et des hommes : ces bruits scandaleux ne sont fondés que sur de prétendues anecdotes dont la vérité n'est certainement pas constatée, et sur des propos qu'il est impossible qu'il ait tenus. « Paul Jove dit que, depuis sa jeunesse jusqu'au pontificat, il vécut dans une parfaite continence. Cet historien ajoute que depuis qu'il fut pape, son naturel, plus facile et plus complaisant que corrompu, le fit tomber dans bien des désordres. » (Fabre, *Hist. Ecclés.*) Mais il ne dit pas un mot des étranges discours que certains historiens protestans lui attribuent. « Voltaire le fait mourir sans confession, parce qu'il étoit si occupé des affaires temporelles qu'il n'eut pas le temps de songer aux spirituelles. » Cette anthithèse seroit bonne si Léon X avoit fait une longue maladie ; mais il fut surpris par une mort subite et si imprévue qu'on le crut empoisonné. Il faisoit d'ailleurs, dans les derniers temps de son pontificat, des actes de religion et même de mortification. L'abbé de Choisy dit qu'il jeûnoit régulièrement deux fois la semaine. Accablé des affaires du monde chrétien, Léon X se délassoit avec les gens de lettres. Le P. Fabre lui reproche d'avoir fait plus de cas des beaux esprits que des théologiens et des casuistes. Il favorisoit principalement les poëtes, et ne garda pas toujours avec eux la gravité pontificale. Il aimoit le Querno, agréable parasite, qui avoit été couronné archipoëte par des jeunes gens dans un festin. Léon X lui faisoit souvent porter des plats qu'on desservoit de sa table ; mais il étoit

obligé de payer sur-le-champ d'un distique chacun de ceux qu'on lui offroit. Un jour qu'il étoit tourmenté par la goutte, il fit ce vers :

Archipoëta facit versus pro mille poëtis.......

Comme il hésitoit à composer le second, le pape ajouta plaisamment :

Et pro mille aliis Archipoëta bibit.

Alors le Querno voulant réparer sa faute, composa ce troisième vers :

Porrige, quod faciant mihi carmina docta, Falernum.....

Le pape lui répliqua à l'instant par celui-ci :

Hoc vinum enervat debilitatque pedes.

Au reste, cet archipoëte qui avoit mené une vie joyeuse, sans jamais chercher à se faire un sort pour l'avenir, ayant quitté Rome, se retira à Naples, où il mourut à l'hôpital en regrettant le généreux Léon X. L'Anglais Guillaume Roscoe a publié une *Histoire de Léon X*, faite avec beaucoup de soins, en 4 vol. in-4°, Londres, 1805; elle a été traduite en français par P. F. Henry, et imprimée à Paris en 4 vol. in-8°, 1808. On ne connoît qu'un seul morceau de *poésie latine* de Léon X fait pendant son cardinalat; ce sont des vers ïambes sur une statue de Cléopâtre qui venoit d'être découverte.

XI. LÉON XI (Alexandre-Octavien), de la maison de Médicis, cardinal de Florence, élu pape le 1er avril 1605, mourut le 27 du même mois, à 70 ans, infiniment regretté. Ses vertus et ses lumières présageoient aux Romains et à l'Eglise un règne glorieux.

XII. LÉON (Pierre de). *Voyez* ANACLET, n° II.

† XIII. LÉON Ier ou *l'Ancien*, empereur d'Orient, monta sur le trône après Marcien, le 7 février 457. On ne sait rien de sa famille; tout ce qu'on connoît de sa patrie, c'est qu'il étoit de Thrace. Il signala les commencemens de son règne par la confirmation du concile de Chalcédoine contre les eutychéens, et par la paix qu'il rendit à l'empire, après avoir remporté de grands avantages sur les barbares. La guerre avec les Vandales s'étant rallumée, Léon marcha contre eux; mais il ne fut pas heureux, parce qu'il se vit trahi par le général Aspar. Cet ambitieux l'avoit placé sur le trône, dans l'espérance de régner sous son nom. Il fut trompé, et dès-lors ne cessa de susciter des ennemis à l'empereur. Léon fit mourir ce perfide, avec toute sa famille, en 471. Les Goths, pour venger la mort d'Aspar, leur plus fort appui dans l'empire, ravagèrent pendant près de deux ans les environs de Constantinople, et firent la paix après des succès divers. Léon mourut le 26 janvier 474. L'avarice déshonora son règne; il ruina les provinces par des impôts onéreux, écouta les délateurs, et punit souvent les innocens.

† XIV. LÉON II ou *le Jeune*, fils de Zénon, dit *l'Isaurien*, et d'Ariadne, fille de Léon Ier, succéda, en 474, à son aïeul. Mais Zénon régna d'abord sous le nom de son fils, et se fit ensuite déclarer empereur au mois de février de la même année. Le jeune Léon mourut au mois de novembre suivant; et Zénon demeura seul maître de l'empire. Léon avoit environ 16 ans, et avoit ruiné sa santé par des débauches qui hâtèrent sa mort.

† XV. LÉON III, *l'Isaurien*, empereur d'Orient, originaire d'Isaurie. Ses parens étoient cordonniers. Léon s'enrôla dans la mi-

lice. Justinien II l'incorpora ensuite dans ses gardes, et Anastase II lui donna la place de général des armées d'Orient, après diverses preuves de valeur : c'étoit le poste qu'il occupoit, lorsqu'il parvint à l'empire le 25 mars 717. Les Sarrasins, profitant des troubles de l'Orient, vinrent ravager la Thrace, et assiéger Constantinople avec une flotte de 80 voiles. Léon défendit vaillamment cette ville, et brûla une partie des vaisseaux ennemis par le moyen du feu grégeois. Ses succès l'enorgueillirent; il tyrannisa ses sujets, et voulut les forcer à briser les images; il chassa du siége de Constantinople le patriarche Germain, et mit à sa place Anastase, qui donna tout pouvoir au prince sur l'Eglise. Léon ayant en vain répandu le sang pour faire outrager les images des saints, tâcha d'entraîner dans son parti les gens de lettres, chargés du soin de la bibliothèque. N'ayant pu les gagner ni par promesses, ni par menaces, il les fit enfermer dans la bibliothèque, entourée de bois sec et de toutes sortes de matières combustibles, et y fit mettre le feu. Des médailles, des tableaux sans nombre, et plus de 30,000 volumes périrent dans cet incendie. Le barbare fut excommunié par Grégoire II et Grégoire III. Il équipa une flotte pour se venger du pape; mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique, et il mourut peu de temps après, le 18 juin 741.

XVI. LÉON IV, surnommé *Chazare*, fils de Constantin Copronyme, né en 750, succéda à son père en 775. C'étoit un temps où les disputes des iconoclastes agitoient tout l'Orient. Léon feignit d'abord de protéger les catholiques; mais ensuite il se moqua également des adorateurs et des destructeurs des images. Son règne ne fut que de cinq ans, pendant lesquels il eut le bonheur de repousser les Sarrasins en Asie. Il mourut l'an 780 d'une maladie pestilentielle, dont il fut frappé, disent les historiens grecs, écrivains superstitieux, pour avoir osé porter une couronne ornée de pierreries, qu'il avoit enlevée à la grande église de Constantinople. Il avoit épousé la fameuse Irène. *Voyez* ce mot.

XVII. LÉON V, *l'Arménien*, ainsi appelé parce qu'il étoit originaire d'Arménie, devint, par son courage, général des troupes; mais ayant été accusé de trahison sous Nicéphore, il fut battu de verges, exilé, et obligé de prendre l'habit monastique. Michel Rhangabe, l'ayant rappelé, lui donna le commandement de l'armée. Les troupes le proclamèrent empereur en 813, après avoir destitué Michel. Il remporta, l'année suivante, une victoire signalée sur les Bulgares, et fit, en 817, une trève de 30 ans avec eux. Ce qu'il y eut de singulier dans ce traité, c'est que l'empereur chrétien jura par les faux dieux de l'observer; et le roi bulgarien, qui étoit païen, appela en témoignage de son serment ce que le christianisme a de plus sacré. La cruauté de Léon envers ses parens et les défenseurs du culte des images ternit sa gloire et avança sa mort. Il fut massacré la nuit de Noël, en 820, comme il entonnoit une antienne. *Voy*. THÉODORE-STUDITE.

† XVIII. LÉON VI, *le Sage* et *le Philosophe*, fils de Basile-le-Macédonien, monta sur le trône après lui, le 1er mars 886. L'empire étoit ouvert à tous les barbares : Léon voulut dompter les Hongrois, les Bulgares, les Sarrasins; mais il ne réussit contre aucun de ces peuples. Les Turcs, appelés à son secours, passèrent en Bulgarie, mirent tout à feu et à sang, enlevèrent des ri-

chesses immenses, et firent un nombre prodigieux de prisonniers qu'ils vendirent à Léon. En se servant des armes des Turcs, Léon leur ouvrit le chemin de Constantinople; et après en avoir été les soutiens, ils en furent les destructeurs. Il chassa de son siége le patriarche Photius. Un des successeurs de cet homme célèbre, le patriarche Nicolas, excommunia l'empereur, parce qu'il s'étoit marié pour la quatrième fois : ce que la discipline de l'Église grecque défendoit. Il termina cette affaire en faisant déposer le patriarche. Léon mourut le 9 juin 911. Il fut appelé *le Sage et le Philosophe*, par la protection qu'il accorda aux lettres. Il les cultivoit avec succès. La philosophie de Léon ne l'empêcha pas de se laisser dominer par des favoris. Il fut surtout gouverné pendant assez longtemps par un certain Samonas, Sarrasin réfugié à sa cour, qui, de simple valet de chambre, devint patrice, grand-chambellan, et le plus intime confident de l'empereur. Ayant amassé d'immenses richesses, il résolut de retourner dans sa patrie avec tous ses trésors, et prit le prétexte d'un pélerinage sur le bord du fleuve Damastris; car tout mahométan qu'il étoit dans le cœur, il feignoit d'être chrétien. Malgré la précaution qu'il avoit prise de faire couper les jarrets à tous les chevaux de poste qui étoient sur sa route, il fut arrêté par un officier qui avoit découvert son dessein, et ramené à Constantinople. Le sénat voulut lui faire son procès; mais l'empereur eut la foiblesse de le justifier, de le rétablir, et de punir l'officier qui l'avoit arrêté. Samonas, fier de ce nouveau crédit, calomnia auprès de l'empereur tous ceux qui excitoient sa jalousie. Il eut même la témérité d'accuser l'impératrice d'un commerce secret avec un jeune seigneur; et comme Léon méprisa cette calomnie, il publia un libelle diffamatoire contre lui. Tant d'excès et de perfidies firent enfin ouvrir les yeux au prince, qui fit raser Samonas et le confina dans un monastère. Léon sentit alors la vérité de cet avis, que Basile, son père, lui avoit donné : « La pourpre ne met pas à l'abri de la prévention; le monarque est sujet aux foiblesses de l'humanité; et son trône ne l'élève au-dessus des autres hommes que pour lui apprendre combien il doit être vigilant.... » Léon aimoit à parler en public. Il se plaisoit à composer des *Sermons*, au lieu de s'occuper de la défense de l'empire. Nous en avons 33 pour différentes fêtes, dans la Bibliothèque des Peres. Gretser, Combéfis et Maffei en ont publié quelques-uns. L'éloquence de ce prince tenoit beaucoup de la déclamation. Ce sont des discours de sophiste, où l'on trouve moins de piété que de vanité. *L'Anthologie grecque*, compilée par Constantinus Céphalas, offre quelques pièces de Léon. Il nous reste encore de lui, I. *Opus Basilicon*, dans lequel on a refondu les lois répandues dans les différens ouvrages de droit composés par ordre de Justinien. C'est ce Code que les Grecs suivirent jusqu'à la conquête de Constantinople par les Turcs. (*Voyez* FABROT.) II. *Novellæ constitutiones*, pour corriger plusieurs nouveautés que Justinien avoit introduites. Léunclavius les a données à la fin de son Abrégé du *Basilicon*, Bâle, 1575. III. Un *Traité de Tactique*, publié par Meursius, Leyde, 1612. C'est le plus intéressant de ses ouvrages. On y voit l'ordre des batailles de son temps, et la manière de combattre des Hongrois et des Sarrasins. Ce livre, important pour la connoissance du Bas-Empire, a été traduit en français par de Maizeroy, 1771, 2 vol. in-8°. On a encore de cet empereur un *Cantique*

sur le Jugement dernier, traduit en latin par Jacques Pontarus; une *Lettre à Omar*, pour prouver la vérité de la religion chrétienne, et l'impiété de celle des Sarrasins; on la trouve dans les nouvelles éditions de la Bibliothèque des Peres; et dix-sept *Prédictions sur le sort de Constantinople*, publiées par George Codinus, dans son ouvrage *De Imperatoribus Constantinopolitanis*, Paris, 1655; car il aimoit à lire dans l'avenir, et il croyoit, comme les autres Grecs de son temps, aux prédictions des devins et des astrologues. Il ne laissa qu'un fils, Constantin Porphyrogenète. *Voyez* SANTABARÈNE.

XIX. LÉON *le Grammairien*, qui vivoit dans le 12e siècle, composa une *Chronique de Constantinople, depuis Léon l'Arménien jusqu'à Constantin VII*. Elle est jointe à la Chronique de saint Théophane, imprimée au Louvre en 1655, in-fol., et fait partie de la *Byzantine*.

XX. LEON DE BYZANCE, natif de cette ville, se forma dans l'école de Platon. Ses talens pour la politique et pour les affaires le firent choisir par ses compatriotes dans toutes les occasions importantes. Ils l'envoyèrent souvent vers les Athéniens, et vers Philippe, roi de Macédoine, en qualité d'ambassadeur. Ce monarque ambitieux, désespérant de se rendre maître de Byzance, tant que Léon seroit à la tête du gouvernement, fit parvenir aux Byzantins une lettre supposée, par laquelle ce philosophe promettoit de lui livrer sa patrie. Le peuple, sans examiner, court furieux à la maison de Léon, qui s'étrangle pour échapper à la frénésie de la populace. Cet illustre infortuné laissa plusieurs *Ecrits d'histoire et de physique*, mais ils ne sont pas venus jusqu'à nous. Il florissoit vers l'an 350 avant J. C.

XXI. LÉON (saint), évêque de Bayonne, et apôtre des Basques, né à Carentan en Basse-Normandie, fut chargé d'une mission apostolique par le pape Etienne V, pour le pays des Basques, tant en deçà qu'au-delà des Pyrénées; mais pendant qu'il exerçoit son ministère, il fut martyrisé vers l'an 900 par les idolâtres du pays.

XXII. LÉON D'ORVIETTE, (*Leo Urbevetanus*), natif de cette ville, dominicain, suivant les uns, et franciscain, suivant d'autres, laissa deux *Chroniques*, l'une *des Papes*, qui finit en 1314, et l'autre, *des Empereurs*, qu'il a terminée à l'an 1308. Jean Lami les publia toutes deux en 1737, en 2 volumes in 8°. Le style de Léon se sent de la barbarie de son siècle. Il adopte aussi des fables que la lumière de la critique a dissipées. Son ouvrage est néanmoins utile pour l'histoire de son temps.

XXIII. LÉON (Jean), habile géographe, natif de Grenade, se retira en Afrique après la prise de cette ville, en 1492, ce qui lui fit donner le nom d'*Africain*. Après avoir long-temps voyagé en Europe, en Asie et en Afrique, il fut pris sur mer par des pirates. Il abjura le mahométisme sous le pape Léon X, et mourut vers 1526. Nous avons de Jean Léon les *Vies des Philosophes Arabes*, que Hottinger fit imprimer en latin à Zurich en 1664, dans son *Bibliothecarius quadripartitus*. On les a insérées aussi dans le tome XIII de la Bibliothèque de Fabricius, sur une copie que Cavalcanti avoit envoyée de Florence. Il composa, en arabe, la *Description de l'Afrique*, qu'il traduisit ensuite en italien. Elle est assez cu-

rieuse et assez estimée, quoique nous ayons des ouvrages plus étendus et plus détaillés sur cette partie du monde. Jean Temporal la traduisit en français, et la fit imprimer à Lyon en 1556, en 2 parties, 1 vol. in-folio. Il y en a une mauvaise traduction latine par Florian. Marmol, sans jamais citer Léon, l'a copié presque par-tout.

XXIV. LÉON DE MODÈNE, célèbre rabbin de Venise au 17e siècle, est auteur d'une excellente *Histoire des rites et coutumes des Juifs*, en italien. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Venise, en 1638. Richard Simond a donné (Paris, 1681, in-12) une traduction française de ce livre qui instruit en peu de mots des coutumes des juifs, et sur-tout des anciennes, auxquelles l'auteur s'attache plus qu'aux modernes. Le traducteur a enrichi sa version de deux morceaux curieux; l'un sur la secte des Caraïtes, l'autre sur celle des Samaritains d'aujourd'hui. On a encore de Léon un *Dictionnaire hébreu et italien*, Venise, 1612, in-4°; seconde édition augmentée, Padoue, 1640.

† XXV. LÉON (Louis de), *Aloysius Legionensis*, religieux augustin, professeur de théologie à Salamanque, né à Grenade en 1527, d'une des meilleures familles de la ville de Belmonte, se rendit très-habile dans le grec et l'hébreu. Mis à l'inquisition pour avoir commenté le *Cantique des Cantiques*, il y donna des exemples héroïques de patience et de grandeur d'ame, et sortit de son cachot au bout de deux ans. On le rétablit dans sa chaire et dans ses emplois. Il mourut le 23 août 1591. Léon avoit le génie de la poésie espagnole, et ses *vers* offroient de la force et de la douceur; mais il est plus connu par ses *livres théologiques*. Son principal ouvrage est un savant *Traité* en latin, intitulé *De utriusque Agni, typici et veri, immolationis legitimo tempore*. Le P. Daniel a donné ce livre en français, Paris, 1695, in-12, avec des réflexions. L'original et la version sont également curieux. Cette dernière est sous ce titre: *Traduction du système d'un docteur espagnol sur la dernière Pasque de J. C., avec une Dissertation sur la discipline des Quarto-Decimans pour la célébration de la Pasque*. Son *Commentaire* sur le Cantique des Cantiques parut à Venise en 1604, in-8°, en latin.

XXVI. LÉON (Pierre CIEÇA de), voyageur espagnol, passa en Amérique à l'âge de 13 ans, et s'y appliqua, pendant 17 ans, à étudier les mœurs des habitans du pays. Il composa l'*Histoire du Pérou*, et l'acheva à Lima en 1550. La première partie de cet ouvrage, imprimée à Séville l'an 1553, in-fol., en espagnol, et à Venise, en italien, in-8°, 1557, est estimée des Espagnols, et mérite de l'être.

XXVII. LÉON HÉBREU, *ou de* JUDA, fils aîné d'Isaac Abarbanel, célèbre rabbin portugais, suivit son père, réfugié à Venise après l'expulsion des juifs par Ferdinand-le-Catholique. On a de lui un *Dialogue sur l'Amour*, traduit de l'italien en français par Denys Sauvage et Pontus de Thiard: il a été souvent imprimé in-8° et in-12 dans le 16e siècle.

† XXVIII. LÉON DE SAINT-JEAN, carme, né à Rennes l'an 1600, appelé, avant son entrée en religion, *Jean Macé*, fut élevé successivement presque à toutes les charges de son ordre. Il prêcha devant Louis XIII et Louis XIV avec applaudissement. Ami du cardinal de Richelieu, il recueillit les derniers

soupirs de ce ministre. Il mourut le 30 décembre 1671, à Paris, après avoir publié un très-grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont, I. *Studium sapientiæ universalis*, 3 vol. in-fol. Le premier, imprimé à Paris en 1657, comprend les sciences profanes : les deux autres, imprimés à Lyon en 1664, ont pour but la science de la religion : on estime principalement ce qui regarde la théologie dogmatique. Le style de cet ouvrage est pur et coulant. II. *Vie de Ste Magdeleine de Pazzi*, Paris, 1636, in-8°. III. *Vie de François d'Amboise*, Paris, 1634. IV. *Journal de ce qui s'est passé à la maladie et à la mort du cardinal de Richelieu*, Paris, 1642, in-4°. V. *Plusieurs ouvrages ascétiques*, et *quelques-uns* pour soutenir la prétendue antiquité de son ordre. VI. *Histoire de la Province des Carmes de Tours*, en latin, Paris, 1640, in-4°. VII. *La Somme des Sermons parénétiques, et Panégyriques*, 4 vol. in-fol. Paris, 1671, 1675.

* XXIX. LÉON (Ambroise), philosophe médecin, né à Nole, au royaume de Naples, s'acquit une réputation méritée vers 1520, par son intelligence dans les langues latine et grecque. Ses principaux ouvrages sont, I. *In libellos de notâ patriâ*, Venetiis, in-folio. II. *Interpretatio græca librorum septem de urinis actuarii Joannis*, Venetiis, 1519, in-4° ; Basileæ, 1529, in-8°. *Ex recognitione et cum scholiis Jacobi Goupyli*, Parisiis, 1548, in-8° ; Ultrajecti, 1670, etc.

* XXX. LÉON, archevêque de Thessalonique, l'un des restaurateurs de l'érudition grecque, étoit en même temps très-versé dans l'astronomie et les mathématiques. Il fleurit dans le 9e siècle.

* XXXI. LÉON (Pilate), le premier professeur en langue grecque qui parut à Florence, avoit l'esprit meublé de toutes les richesses de l'érudition grecque. L'histoire et la fable, la philosophie et la grammaire, sembloient être à son commandement, et ses lectures sur Homère l'avoient rendu célèbre dans les écoles de Florence. Quoique ce poste fût honorable et lucratif, il ne l'occupa que trois ans. Son caractère inconstant et sombre l'engagea à retourner à Constantinople, d'où il voulut dans la suite revenir en Italie; mais il périt sur la mer Adriatique par un naufrage.

* XXXII. LÉON (André de), que François Bermudez, historien de Grenade, fait naître en cette ville, y pratiqua assez long-temps la chirurgie et la médecine, et suivit Philippe II, roi d'Espagne, à l'expédition de Portugal dont ce prince s'empara. Les principaux ouvrages d'André, écrits en espagnol, sont, I. *De anatomia, definitiones de medecina, differencias y virtudes del anima con declaracion, de los temperamento, etc., y declaracion de pulsus, y orinas, examen de chirurgia, avisos para, sangrios y purgas*, Valladolid, 1590, 1605, in-4°. II. *Practica de morbo gallico en el qual se contiene el origen, y conocimiento d'esta enfermedad, y el major modo de curaria ;* Valladolid, 1605, in-4°. Ces deux ouvrages eurent quelque réputation à l'époque où ils parurent ; mais ils ne sont plus recherchés aujourd'hui.

*XXXIII. LÉON (Dominique), médecin italien, professeur distingué à Bologne vers 1583, a laissé, I. *Methodus curandi febres, tumoresque præter naturam, ex græcorum placitis deprompta*, Bononiæ, 1562, in-4°. II. *Ars medendi humanos particularesque morbos à vertice usque ad pedes*, Bononiæ,

1583, in-folio; Francofurti, 1597, 1627, in-8°. Le fond de ces deux ouvrages est presqu'entièrement tiré des anciens maîtres en médecine.

* XXXIV. LÉON, prêtre et chanoine de Saint-Benoît de Paris, florissoit vers l'an 1180. On a de lui une *Histoire*, en vers, *de l'ancien et du nouveau Testament*, et un *Eloge de la Vierge*. Ces deux monumens du 12e siècle se conservent manuscrits à la bibliothèque impériale.

* XXXV. LEON, diacre, fils de Basile, né vers l'an 950 à Caloë, village d'Ionie, au pied du mont Tmolus, fut envoyé dans sa jeunesse à Constantinople pour y faire ses études; il s'y trouva, en 966, le jour même où le peuple se révolta contre l'empereur Nicéphore Phocas. Destiné à la carrière ecclésiastique, comme son surnom l'indique, il suivit, en 981, Basile II, dans la guerre contre les Bulgares, et fut témoin de la défaite de l'armée impériale. On croit qu'il composa alors un *Discours* à cet empereur, dont Cave, dans son Histoire littéraire des écrivains ecclésiastiques, fait mention. Il a fait aussi une *Histoire de l'empire d'Orient*, qui contient le récit des événemens qui se sont passés depuis l'année 959 jusqu'à celle de 975, et qui embrasse, dans une période d'environ 16 ans, les règnes des empereurs Romain-le-Jeune, Nicéphore Phocas et Jean Zimiscès. Cette *Histoire* encore inédite manque à la collection connue sous le titre de *Byzantine;* elle est conservée dans le manuscrit grec de la bibliothèque impériale coté 1712. Quoique la matière de cette histoire soit supérieure aux talens de l'écrivain qui l'a mise en œuvre, quoique son style soit obscur, sans élégance et de mauvais goût, on y trouve cependant des descriptions animées et des portraits qui ne manquent pas de vérité; et si cet ouvrage étoit publié, il ne laisseroit pas de répandre des lumières sur plusieurs événemens importans du 10e siècle. Telle est l'opinion qu'en donne M. Hase, qui, dans le 8e volume des Notices et extraits des manuscrits de la bibliothéque impériale, en a publié une notice.

* XXXVI. LEON, évêque de Zamentav, ville de la petite Arménie, un des pères du concile national tenu à Sis en 1307, est l'auteur de plusieurs ouvrages sacrés dont les principaux sont, I. *Une Histoire ecclésiastique depuis la naissance de J. C. jusqu'à l'an* 1004. II. *Un Commentaire* des quatre Evangiles. III. *Traité théologique sur l'incarnation du Verbe*, où l'auteur n'a pas toujours suivi les règles du bon sens. IV. *Sens usité de l'explication de la Bible par les saints Pères.*

* XXXVII. LEON I, fils de Constantin, de la famille Rupénienne, prince plein de valeur et de courage militaire, à l'âge de 22 ans commandoit déjà les armées de son frère Toros I. En 1110 il remporta une victoire éclatante sur les Tartares, qui, après avoir conquis une partie de l'Asie mineure, vouloient s'emparer de leur royaume en Cilicie. Léon, à la tête d'une armée de 18,000 hommes de cavalerie, fondit sur eux dans un moment inattendu; le choc fut terrible, et se prolongea jusqu'au soir; deux généraux sous ses ordres, Teyran et Ablassat, restèrent morts sur le champ de bataille; mais l'ennemi fut taillé en pièces et mis en déroute complète. Cette victoire assura à Léon l'amitié et l'affection des princes voisins, et particulièrement des croisés. Le prince Baudouin, d'abord comte d'Edesse, ensuite roi de Jérusalem, lui donna sa sœur en mariage, et en obtint des secours pour s'emparer des provinces situées

sur les bords occidentaux de l'Euphrate. En 1125, Léon I monta sur le trône de son frère; il conquit de suite les villes de Darson et de Msis, et alla en personne, avec une armée formidable, auprès de Roger, comte d'Antioche, qui assiégeoit la ville d'Azaz depuis trente jours. Léon I, après avoir pris cette place, revint en Cilicie, chargé des dépouilles du peuple vaincu. Jean II, empereur de Constantinople, se saisit un jour, par trahison, de la personne de ce prince, qui fut conduit avec sa famille prisonnier dans cette capitale, où il mourut vers l'an 1138 de J. C.

* XXXVIII. LÉON II, surnommé *le Grand*, de la famille Rupénienne, un des plus vaillans princes de son siècle, commença à gouverner la Cilicie arménienne vers l'an 1185. En 1186 il remporta une victoire complète sur Rousdoum, émir d'Iconie, et s'empara en très-peu de temps de 72 forteresses sur les côtes de la Méditerranée. Il rebatit en entier la ville de Sis, et y fixa sa résidence ordinaire. En 1190 il rendit de grands services à l'armée des croisés, commandés par l'empereur Frédéric lui-même. Léon II et tous ses prédécesseurs avoient gouverné jusqu'alors cette partie de l'Asie comme de simples princes, sans titre de roi et sans diadème royal. Pour conserver l'amitié et l'alliance de Léon, l'empereur Henri VI et le pape Célestin III lui envoyèrent en 1198, par Conrad, cardinal et archevêque de Mayence, une couronne, un sceptre et un manteau royal, avec de riches présens. Dès que Léon II fut couronné roi d'Arménie, les princes mahométans lui déclarèrent la guerre; mais le nouveau roi remporta, en 1201, une victoire signalée sur les troupes de Kaïkavous, émir d'Iconie, et devint bientôt redoutable à tous les chefs musulmans ses voisins. Il épousa en secondes noces la sœur de Guidom, roi de Chypre, et mourut vers l'an 1229, avec la réputation d'un grand capitaine.

* XXXIX. LÉON III, fils de Hétoum I, de la famille du précédent, né vers l'an 1243, s'occupa de bonne heure du maniement des armes. A l'age de 20 ans il avoit le commandement en chef des armées de son pere. En 1266 il se battit en héros contre une armée de 140,000 Egyptiens. Ses forces n'étoient que de 60,000 hommes, il soutint le choc pendant dix heures, et fit de l'ennemi un carnage terrible; mais à la fin il en fut enveloppé et conduit prisonnier en Egypte. Cependant Léon encouragea toujours ses troupes par des lettres écrites en cachète; il les invitoit à ne céder jamais les forteresses de la Cilicie, et à résister à l'ennemi jusqu'aux dernières gouttes de sang. Ce prince revint bientôt dans son pays, et conclut une paix honorable avec les Egyptiens. En 1269 il monta sur le trône de son père, et renouvela des traités d'amitié avec les princes occidentaux. En 1275, ayant recommencé la guerre contre les Egyptiens, il tailla en pièces leurs armées nombreuses, et détruisit entièrement les forces de l'émir de Lycaonie. Après cette victoire éclatante, Léon III conclut un traité d'alliance avec Abaga, khan des Tartares, et mourut vers l'an 1289 de J. C.

* XL. LÉON IV, fils de Toros III, de la famille Rupénienne, monta sur le trône de son pere au commencement de l'an 1305, et renouvela les traités d'amitié avec les Tartares et les princes croisés. En 1307 il assembla un concile national dans la ville de Sis, et réunit l'Eglise arménienne à celle de Rome. Ce prince ne vécut sur le trône que pendant trois ans; cependant ses sujets lui

furent redevables d'un grand nombre d'édifices publics, qu'il éleva en très-peu de temps. Il rebâtit les ports de Darson, d'Adana, et d'autres villes maritimes de la Cilicie, fit construire plusieurs vaisseaux, favorisa la navigation, le commerce, les arts et l'agriculture. Après avoir rempli ses devoirs comme souverain, ce prince se donnoit des momens de loisir en s'occupant de la littérature; et il est auteur de différens morceaux de poésie. Bilargou, commandant d'une armée tartare stationnée sur les frontières de la Cilicie, donna un repas magnifique à ce roi sage et vertueux, et l'assassina au milieu du festin, l'an 1308 de J. C.

* XLI. LÉON V, Rupénien, prit les rênes du gouvernement de son père Ochin I, à l'âge de 16 ans. Les Sarrasins, voyant un prince jeune et sans expérience sur le trône de la Cilicie, firent une expédition formidable dans ces pays. Temourdach, commandant des troupes tartares stationnées dans l'Asie mineure, et l'émir Omar, qui possédoit une partie de la Natolie, s'unirent avec les Egyptiens, et entrèrent l'an 1321 en Cilicie par terre et par mer, avec des munitions de toute espèce. Ce prince, arrivé au moment de perdre tout, se mit de suite à la tête de ses troupes, parcourut ses états, et ordonna au peuple de se lever en masse. Léon fit des prodiges de valeur en plusieurs circonstances, et chassa les ennemis de tout son royaume au bout de 42 jours. Ces rois n'attirèrent sur eux les princes mahométans que pour leur alliance avec les souverains d'Occident. Léon V, après cet événement, écrivit une lettre au pape Jean XXII. Il y fit une description touchante sur ces désastres, et il l'engagea à lui envoyer des secours. Les Égyptiens, informés de l'intelligence qui existoit encore avec les Occidentaux, préparèrent une autre expédition. Léon V, qui ne se voyoit pas en état de soutenir une guerre, et pour mettre fin à tant de calamités, fit avec eux une trève de 15 ans, et conclut un traité d'alliance avec Boussoïd, khan des Tartares, et mourut vers l'an 1341.

* XLII. LÉON VI, de la famille Lusignan, monta sur le trône de la Cilicie arménienne vers l'an 1365, et gouverna son royaume avec sagesse et justice. Il possédoit toutes les qualités nécessaires à un bon prince; mais il lui manquoit les talens militaires, qualité essentielle à un souverain qui doit régner dans un temps orageux, entouré d'ennemis au dehors. Les Egyptiens songeoient depuis long-temps à renverser ce royaume et ses princes, qui soutenoient les croisés. Les chefs mahométans, qui possédoient diverses contrées de l'Asie mineure, cherchoient le moment favorable pour s'emparer de leurs états, afin d'être maîtres du mont Taurus et des portes de la Cilicie. Pierre I, roi de Chypre, et parent de Léon VI, venoit de prendre aux Egyptiens, en 1366, la ville d'Alexandrie. Aïche Khour, sultan de ce pays, ne pouvant faire une expédition maritime assez forte contre son ennemi, fondit dans les états de Léon son parent. Ce prince se battit d'abord en héros; mais il fut obligé de souscrire une paix peu avantageuse. En 1371, le même sultan envoya une seconde fois contre la Cilicie une armée formidable commandée par Chahan Oglu. Le prince Chahan, premier ministre et gendre de Léon VI, leur fit une résistance vigoureuse et sauva le royaume. En 1374, le fils et successeur d'Aïche-Khour, sultan Husseyn Khan, y expédia une armée de 200,000 hommes sous les ordres de son frère Aboul-Ahmet-Hadji-Tarifé. Léon VI et le prince Chahan, après avoir épuisé

leurs forces et leurs moyens, se renfermèrent avec la famille royale dans la forteresse de Gaban. L'ennemi s'empara bientôt de leurs personnes, et les conduisit prisonniers en Egypte. Au bout de sept ans, Léon, délivré de cette captivité par la médiation de Jean I, roi de Castille, vint alors en Espagne, et mourut à Paris le 19 novembre 1393. Dans sa personne finit la dernière dynastie royale qui gouverna l'Arménie jusqu'à cette époque. *Voy.* l'article CHAHAN.

* XLIII. LÉON-LÉAL (don Simon de), peintre, élève de Las Cuevas, né à Madrid en 1610, mort dans cette capitale en 1687, devint un des bons peintres de son temps, par l'étude de la nature, de l'antique et des grands maîtres, sur-tout de Van Dick, dont il imita bien la manière. Ce fut Léon qui peignit dans l'église du noviciat des jésuites ce fameux *Christ* qui étoit au maître-autel. Dans ce tableau, il s'est avisé d'égaler saint Ignace à Jésus-Christ. On y voit le Père éternel qui présente son Fils à saint Ignace, en lui disant: *Tiens, voilà ton compagnon.* Les figures en sont plus grandes que nature. Léon avoit aussi représenté, dans la voûte de la même église, les différens sujets de l'*Enfance de Jésus-Christ*, en 21 tableaux.

XLIV. LÉON-JUDA. *Voy.* JUDA, n° IV.

XLV. LÉON-ALAZZI. *Voyez* ALLATIUS (Leo).

XLVI. LÉON. *Voy.* LEONTIUS, PADOUAN, PONCE, n° V *et* VI.

XLVII. LÉON DE CASTRO. *Voy.* CASTRO, n° III.

I. LÉONARD (saint), solitaire du Limousin, mort vers le milieu du 6[e] siècle, a donné son nom à la petite ville de *Saint-Léonard-le-Noblet*, à 5 lieues de Limoges. On prétend qu'il fut baptisé par saint Remi, qui le chargea du soin d'instruire les peuples. Il s'en acquitta avec un zèle apostolique qui le fit connoître à la cour. Le roi lui offrit un évêché qu'il refusa; il pria seulement ce prince de lui permettre de visiter les prisonniers, et de délivrer ceux qui mériteroient quelque grace. Il se retira ensuite dans une solitude où il eut des disciples. Sa réputation s'étendit jusques en Angleterre, où son nom se lit encore aujourd'hui dans le calendrier réformé de la nouvelle liturgie. L'Histoire de sa vie, écrite par un anonyme, est pleine de faussetés et de fables absurdes. Nous n'avons choisi que les circonstances qui nous ont paru les plus vraisemblables. *Voyez* au 6 novembre, jour où l'on célèbre sa fête, la Vie des Saints de Baillet.

II. LÉONARD MATTHEI D'HUDINE, dominicain du 15[e] siècle, ainsi nommé du lieu de sa naissance, enseigna la théologie avec réputation, et fut l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps. On a de lui un grand nombre de *Sermons* latins, dont le mérite est très-médiocre: mais, comme les éditions en sont anciennes, quelques savans les recherchent. Les principaux sont, I. Ceux *de Sanctis*, Paris, 1473; ceux *du Carême*, 1478, in-fol. II. Il a laissé aussi un traité *De sanguine Christi*, 1473, in-fol.

III. LEONARD DE PISE (Leonardo Pisano), le premier qui fit connoître en Italie, au commencement du 13[e] siècle, les chiffres arabes et l'algèbre, et qui y enseigna la manière d'en faire usage. On conserve à Florence, dans la bibliothèque de Magliabecchi, un traité d'arithmétique en latin, intitulé *Liber Abaci, compositus à Leonardo filio Bonacci, Pisano, in anno* 1202. L'au-

teur y dit dans la préface qu'étant à Bugie, ville d'Afrique, où son père étoit facteur pour des marchands pisans, il avoit été initié dans la manière de compter des Arabes; et que l'ayant trouvée plus commode, plus prompte, et de beaucoup préférable à celle qui étoit en usage en Europe, il a entrepris ce *Traité* pour la faire connoître en Italie. C'est de là que les chiffres arabes et l'algèbre se répandirent ensuite dans les autres pays de l'Europe. Léonard de Pise peut presque passer pour inventeur de l'algèbre, ayant enseigné le premier les règles de cette science, et l'ayant même perfectionnée. Il est encore auteur d'un *Traité d'Arpentage*, que l'on conserve dans la même bibliothèque.

IV. LÉONARD (Frédéric), imprimeur de Paris en 1653, a publié le plus grand nombre des éditions *ad usum delphini*.

* V. LÉONARD (le Limousin), peintre-émailleur, né à Limoges, florissoit l'an 1540. François I[er], auquel on doit en France la perfection des arts dépendant du dessin, voulant rétablir la peinture en émail dont il connoissoit tous les avantages, fonda une manufacture d'émaux à Limoges, dont il donna la direction à Léonard, le plus habile peintre en émail de son temps. Ce peintre, pour remplir les intentions du roi, fit fabriquer, d'après les dessins de Raphaël, de Jules Romain, de Jean Cousin et du Primatice, des vases, des coupes, des aiguières et des plateaux magnifiques, d'une dimension extraordinaire, le tout enrichi des plus belles compositions. Les peintures de Léonard se font remarquer par la richesse des couleurs, par la noblesse du dessin, par la grace et la variété des attitudes, ainsi qu'on peut le remarquer dans les tableaux qui ornent le tombeau de Diane de Poitiers, que l'on voit au Musée impérial des monumens français. Les émaux de la fabrique de Léonard sont remarquables en ce que, pour donner de l'effet à ses draperies, il commençoit par établir sur son cuivre émaillé un morceau de clinquant vert, violet, rouge ou couleur d'or, suivant l'effet qu'il vouloit rendre; il le couvroit ensuite par une espèce de pâte en verre fondu, qui non seulement fixoit le métal, mais qui donnoit une telle transparence aux étoffes, qu'elles produisent encore le plus grand effet. Les plus beaux tableaux de ce peintre sont datés de 1553; il avoit le titre de peintre-émailleur ordinaire de la chambre du roi. François I[er], voulant orner son château de Madrid, près Boulogne, des peintures de la manufacture de Limoges, ordonna à Léonard l'exécution de vingt tableaux en émail, lesquels devoient, dans la proportion de cinq pieds (dimension extraordinaire), représenter les dieux de la fable. L'exécution de ces tableaux magnifiques dura plus de vingt ans; ils ne furent point livrés au roi, et restèrent chez les héritiers de Léonard jusqu'à l'époque de la révolution. Ils passèrent ensuite dans les mains d'un particulier qui les envoya en Angleterre en 1803. Enfin, les chefs-d'œuvre sortis de cette manufacture sont immenses; ils font encore l'ornement des cabinets, et servent de modèles aux artistes qui s'adonnent à ce genre de travail. Après la mort de Léonard, dont on ignore la date, la direction des émaux de Limoges passa dans les mains de Courtois, qui, à l'exemple de son maître, fit exécuter des morceaux remarquables par la beauté des formes et la perfection du dessin.

* VI. LÉONARD (Nicolas-Ger-

main), né à la Guadeloupe en 1744, pendant quelques années employé dans les affaires d'ambassade de France, et dans les dernières années de sa vie lieutenant-général de l'amirauté dans sa patrie, se distingua dans la *poésie pastorale*. Nourri de la lecture des meilleurs poëtes bucoliques anciens et modernes, il s'en étoit tellement pénétré qu'il a su se les rendre propres, et que toutes les fois qu'il les imite, on voit qu'il exprime ce qu'il a cent fois éprouvé lui-même. Son goût le ramène sans cesse à la peinture de ce qui est doux, simple et honnête. La nature sous toutes les formes et sous tous les aspects ; le bonheur de la vie champêtre, la simplicité naïve de l'enfance, le respect pour les vieillards, la bienfaisance, la piété paternelle et filiale, les regrets de l'amitié, enfin, l'amour, mais l'amour tel qu'il est dans l'âge de l'innocence : voilà les sentimens et les objets qui reviennent à chaque instant sous la plume de cet auteur. S'il est foible dans un petit nombre de pièces, jamais il ne tombe dans la recherche et l'affectation. Il sait d'ailleurs varier ses tableaux, et les placer de manière à les faire contraster. On retrouve dans ses ouvrages des idées d'Anacréon, de Sapho, de Catulle, de Tibulle, de Virgile, d'Horace, de Gessner, de Thompson, etc., et elles y sont si heureusement fondues, qu'elles semblent lui appartenir. On lui reproche avec raison le défaut des productions du genre descriptif : c'est quelquefois un entassement de descriptions et d'images qui pour la plupart sont belles, brillantes et poétiques, mais dont la longue accumulation finit par fatiguer. Le petit *Roman pastoral d'Alexis* est dans le genre du poëme de Gnide ; c'est assez peu de chose pour le fond, mais il n'y a pas d'ouvrage qui prouve mieux combien le tableau d'un amour innocent et pur, l'ingénuité des caractères, un style doucement animé par une imagination riante et délicate peuvent répandre de charme sur le récit des événemens les moins extraordinaires. La *Lettre sur le voyage aux Antilles* est presque entierement relative à la Guadeloupe, patrie de l'auteur. Il est aisé de s'apercevoir qu'il ne parle que de ce qui a frappé ses yeux : il peint avec les couleurs les plus vraies les différens sites de l'île, son commerce, les créoles, les nègres, la manière dont ils sont traités, etc. Il y a des habitans qui savent s'en faire aimer, en les nourrissant avec soin et leur procurant la facilité d'amasser un pécule de trois ou quatre cents livres ; mais d'autres se dispensent de les nourrir, parce qu'ils leur permettent de travailler le samedi pour eux ; alors ces malheureux errent pour chercher des alimens, et deviennent voleurs ou vagabons. Pour peu qu'on eût en soi un sentiment de justice naturelle, on seroit indigné d'entendre dire qu'il y a dans le monde un pays où, après avoir occupé de pauvres serviteurs à labourer la terre à la sueur de leur front pendant six jours entiers de la semaine, on les congédie le septième, sans les payer, sans les avoir nourris, en leur disant d'aller chercher leur pain. Quelle différence de cet affligeant spectacle avec celui qui se présente à la vue de l'auteur un soir qu'il s'égare dans un désert au fond des montagnes. Il aperçoit une lumière et dirige de ce côté sa course : arrivé à la porte d'une cabane, il y est reçu par un vieillard plus qu'octogénaire ; « de beaux cheveux blancs lui tomboient sur les épaules ; il étoit au milieu de sa nombreuse famille, dont la misère me parut extrême ; cependant tout ce monde étoit gai : le bon homme donnoit l'exemple de la joie. Cette petite cabane, éloignée de tout commerce, étoit gouvernée par ses pro-

pres lois. Les enfans cultivoient le champ paternel qui fournissoit en abondance des bananes, des patates et du manioc; les filles faisoient le travail de la maison; un peu de coton recueilli parmi les rochers étoit filé par leurs mains. Le père ne portoit pas un vêtement qui n'eût été fait par elles. Pour les ouvrages les plus pénibles ils avoient un nègre, et c'étoit leur seul domestique, ou plutôt il faisoit partie de la famille : la nourriture de ses maîtres étoit la sienne; on le choyoit, on craignoit de le fatiguer; souvent pour le soulager les enfans faisoient sa tâche. J'ai vu depuis ce temps, dit Léonard, des maisons opulentes où trois cents esclaves gémissoient sous le fouet d'un commandeur; je me suis hâté d'en sortir, et j'aurois voulu passer ma vie dans cette chétive solitude où la misère donnoit la main à la bienfaisance. » Cette lettre toute entière est écrite sur ce ton; on y retrouve à chaque page l'observateur judicieux et l'homme sensible. Ses ouvrages sont, I. *Idylles morales*, Paris, 1765, in-8°. II. *Epître à un jeune homme sur la nécessité d'être utile, et sur l'usage des talens*, 1768, in-8°. III. *Essai de littérature*, Paris, 1769, in-12. IV. *La religion établie sur les ruines de l'idolâtrie;* poëme couronné par l'académie de l'Immaculée Conception de Rouen, Amsterdam, 1770, in-8°. V. *Idylles et Poëmes champêtres*, 1775, in-18, Paris, 1782, gr. in-8°. VI. *Le Temple de Gnide*, imité de Montesquieu, 1772, in-8°, nouvelle édition, augmentée de l'Amour vengé, 1773, in-4°, 1775, in-8°. VII. *La Nouvelle Clémentine*; ou *Lettres d'Henriette de Berville*, 1774, in-12 et in-8°. VIII. *Lettres de deux amans, habitans de Lyon*, Londres et Paris, 1783, 3 vol. in-12, nouv. édit., 1795, 2 vol. in-18. IX. *Œuvres*, Paris, 1787, 2 vol. in-12; 1788, 5 vol. in-8°. X. *Pièces* dans l'Almanach des Muses. M. Vincent Campenon, neveu de l'auteur, a donné une nouvelle édition très-bien soignée des *Œuvres* de Léonard, augmentée et enrichie de notes, de remarques intéressantes, et de *plusieurs pièces* inédites.

VII. LÉONARD. *Voyez* VINCI *et* MALESPEINES.

* LÉONARDELLI (Annibal), savant jésuite de Rimini dans le 17e siècle, se livra, après avoir été professeur de rhétorique à Bologne, à l'éloquence de la chaire, dans laquelle il se distingua. Il mourut vers 1703. Ses *Ouvrages moraux* et ses *Sermons* furent publiés à Venise en 1693, 2 vol. in-4°, et en 1716.

† I. LÉONARDI (Jean), instituteur des clercs-réguliers de la Mère de Dieu de Lucques, né à Decimo en 1541, érigea sa congrégation en 1583. Le but de cet institut est de consacrer une vie pauvre et laborieuse. Léonardi, plus recommandable comme fondateur que comme écrivain, mourut à Rome le 8 octobre 1609. On a de lui quelques *ouvrages* peu connus. Sa Vie a été donnée en italien par Maracci, prêtre de sa congrégation, Venise, in-fol. 1617.

* II. LÉONARDI, *ou* LUNARDI (Camille), né à Pesaro, astrologue et médecin renommé du 15e siècle. On a de lui un opuscule imprimé à Pesaro en 1496, intitulé *Canones æquatores cœlestium motuum*, et un autre appartenant à l'histoire naturelle, sous ce titre, *Speculum lapidum*, imprimé à Venise, 1502, dans lequel il parle de la nature et de la vertu des pierres précieuses, des anneaux, de l'or symbolique, etc. Il est nommé dans un monument de Pesaro de 1493, publié par Annibal Degli, Abbati Olivieri,

dans ses notes du *Diplovatazio*, pag. 13, où on dit: *Magister Camillus de Leonardis artium et medicinæ doctor*.

* III. LEONARDI, peintre, né à Venise en 1554, vint à Madrid en 1680, où il se fit admirer par la manière hardie, par le relief qu'il donnoit à ses figures, et par l'entente du clair-obscur. Il peignit Philippe V et toute sa cour avec l'approbation générale. Tous ses autres *portraits* sont très-beaux. Parmi ses principaux ouvrages à Madrid, on distingue un *saint Joseph* dans l'église du collége d'Atocha, le principal *Tableau* de la grande chapelle de l'église de Leganez, et une *Incarnation* dans celle de St.-Jérôme-le-Royal.

* I. LEONARDO (Augustin), peintre espagnol, religieux de Notre-Dame de la Mercy à Madrid, né en 1580, mort en 1640, dans cette ville, a excellé dans l'histoire et le portrait; peu d'artistes ont aussi bien imité la nature. Ses principaux ouvrages à Madrid sont deux *Tableaux* placés dans le grand escalier de son couvent; l'un représente une *Apparition de la Vierge à saint Raimond;* et l'autre, *les Chevaliers de l'ordre plaidant devant le pape contre les religieux*, qui perdirent leur procès. Leonardo a peint dans le couvent de la Mercy de Tolède une *Multiplication miraculeuse*, qui passe pour son chef-d'œuvre; dans ce grand tableau, qui occupe tout le fond du réfectoire, il y a une quantité prodigieuse de figures: le costume y est bien observé. La mer, le lointain et le paysage, tout en est admirable.

* II. LEONARDO (Joseph), peintre espagnol, élève de Las Cuevas, né à Madrid en 1616, s'est distingué par un coloris suave et plein de fraîcheur. Peu d'artistes ont mieux exprimé les différentes affections et les différens mouvemens de l'ame. Ses talens lui acquirent l'estime et l'amitié des grands maîtres de son temps, et il mérita d'être nommé peintre du roi. En travaillant à un grand tableau d'histoire il s'échauffa tellement l'imagination qu'il en devint fou, et mourut à la fleur de son âge en 1656. On voit de lui au Buen Retiro la prise d'une place forte, d'un effet surprenant.

* LEONARDUCCI (Gaspard), Vénitien, né en 1688, professa la rhétorique pendant long-temps au collége des nobles de Cividale dans le Frioul, et ensuite au collége Clémentin à Rome. Il mourut recteur du collége de Cividale, le 8 juin 1752, âgé de 64 ans. Outre divers *Livres de piété* qu'il publia, on a de lui *la Provvidenza, cantica*, Venise, 1739. Ce cantique, écrit dans le style du Dante, devoit être divisé en 45 chants; mais il en manque 16 conservés manuscrits à la bibliothèque della Salute, à Venise.

LÉONAT, un des lieutenans d'Alexandre, son parent, et qui avoit été élevé avec lui. Dans le partage que ses officiers firent de ses conquêtes après sa mort, la petite Egypte échut à Léonat.

I. LÉONCE, philosophe athénien, principalement célèbre, parce qu'il donna le jour à Athénaïs, qui devint impératrice d'Orient. *Voy.* EUDOXIE, n° II.

II. LÉONCE (saint), évêque de Fréjus en 361, mort vers 450, se fit un nom par son savoir et sa piété. Cassien lui dédia les dix premiers livres de ses Conférences.

III. LÉONCE le scolastique, prêtre de Constantinople dans le 6e siècle, laissa plusieurs *Livres* d'histoire et de théologie, entre autres

un *Traité du concile de Chalcédoine*, qu'on trouve dans la Bibliothèque des Pères, et dans le 4e volume des anciennes leçons de Canisius, in-4°.

IV. LÉONCE, patrice d'Orient, et gouverneur de Syrie, s'en fit couronner roi en 428, sous l'empire de Zénon. Vérine, femme de Léon l'Ancien, qui favorisoit son usurpation, le fit proclamer dans la ville de Tarse en Cilicie, où elle avoit été reléguée. Zénon envoya contre Léonce le général Illus à la tête d'une armée nombreuse. Mais Vérine étant venue au-devant de lui, le séduisit en lui représentant l'ingratitude de Zénon, et en l'éblouissant par les plus grandes espérances. Il employa donc à soutenir Léonce sur le trône les mêmes troupes que Zénon lui avoit confiées pour le détrôner. L'empereur trouva un général plus fidèle dans Théodoric Rumal, qui marcha contre les deux rebelles. Après quatre années de guerre il remporta une victoire signalée. Ayant poursuivi Léonce et Illus qui s'étoient réfugiés dans un château nommé Papirus, il les fit prisonniers, et envoya leurs têtes à Constantinople en 485. Vérine fut arrêtée comme eux, et exilée en Thrace, où elle mourut peu de temps après.

V. LÉONCE, patrice d'Orient, donna des preuves de son courage sous Justinien II. Cet empereur, prévenu contre lui par ses envieux, le tint trois ans dans une dure prison. Léonce, ayant eu sa liberté, dépossédа Justinien, et se mit sur son trône en 695. Il gouverna l'empire jusqu'en 698, que Tibère-Absimare lui fit couper le nez et les oreilles, et le confina dans un monastère. Justinien, rétabli par le secours des Bulgares, fit, en 705, couper la tête à Léonce. Le soin que cet usurpateur avoit eu de conserver la vie à Justinien, dans un temps de barbarie où les monarques ne cimentoient leur trône que par le sang de leurs rivaux, donne une idée avantageuse de son humanité, et eût dû inspirer à celui qu'il avoit épargné des sentimens analogues.

* VI. LÉONCE, grand-patriarche d'Arménie, né vers l'an 478 dans le village arménien appelé Erest, étudia avec succès la théologie, l'histoire et la philosophie; embrassa l'état ecclésiastique et parvint, en 521, à la dignité patriarcale. Il gouverna son église avec une sagesse admirable, et mourut vers la fin de 523 en laissant les ouvrages suivans: I. L'*Explication des passages les plus difficiles de l'Apocalypse.* L'auteur n'a pas éclairci la matière. II. *Commentaires* des livres de la Sagesse de Salomon. III. L'*Histoire de la prédication des apôtres.*

* VII. LÉONCE, surnommé *le philosophe*, naquit vers l'an 934 de J. C. dans la ville d'Any. Après avoir étudié avec succès la philosophie et la littérature sacrée et profane, il acquit de la renommée, et devint bientôt un des premiers docteurs d'Arménie. Achod III, roi de ce pays, connoissant ses vertus et ses talens dans le maniement des affaires, le chargea en 973 de traiter une alliance avec Jean Zimni, empereur de Constantinople. Léonce remplit cette mission avec honneur, et gagna pour lui l'amitié particulière de l'empereur, au point que ce souverain l'appeloit son ami de cour, et l'engagea, en le congédiant, d'entretenir avec lui des correspondances littéraires. En 975, au retour de son expédition contre les Mahométans, Zimni invita Léonce à venir à Constantinople pour s'entretenir ensemble dans ses momens de loisir, et goûter du

plaisir à sa conversation. Léonce resta dans cette capitale pendant deux ans, et fut comblé des honneurs les plus flatteurs, d'après les rapports de l'historien Matthieu d'Edesse. On a de cet auteur un *Traité de morale* et un autre *sur la métaphysique.*

* VIII. LÉONCE, évêque de la province de Zarevant en Arménie, florissoit vers la fin du 12e siècle. Il laissa en mourant un *Commentaire* sur les cinq livres de Moyse, *avec une Chronologie depuis Adam jusqu'à la première captivité des Juifs*, ouvrage estimé par les théologiens d'Arménie ; mais qui n'en est pas meilleur malgré cette approbation. On lui attribue aussi un *Recueil de sermons et d'homélies en l'honneur de la Vierge et des treize apôtres.*

* LEONCLAVIUS (Jean), un des savans les plus distingués du 16e siècle, né en Westphalie en 1533, mort en 1593, voyagea en Turquie et en rapporta des matériaux pour une histoire ottomane. On lui est redevable de ce qu'on a de mieux sur cet empire. A ses connoissances profondes des langues savantes, il en joignit de très-étendues dans le droit civil.

* I. LEONE (Alfonse de), Napolitain, clerc régulier, né dans le 17e siècle, a publié les ouvrages suivans : *Recollectio communium conclusionum de officio, et potestate confessarii tempore jubilæi ; De potestate capellani ; De censuris excommunicationis et suspensionis.*

* II. LEONE (P. Jean de), jésuite, né à Naples en 1673, et mort en 1750, fut d'abord professeur de philosophie, ensuite de mathématiques au grand collége de Naples, et s'acquit la considération la plus distinguée par sa piété et par son savoir, fut mis à la tête des maisons professes de la province, et publia les ouvrages suivans : *Institutiones geometricæ et arithmeticæ ; Geometrica practica,* etc. Ces deux livres eurent beaucoup de cours dans leur temps.

* III. LEONE (Paul), noble Padouan, et jurisconsulte du 16e siecle, enseigna le droit à Padoue et à Salerne. Appelé par Hercule, duc de Ferrare, pour professer la jurisprudence, exerça cette charge à la satisfaction de ce prince, qui sollicita auprès de Grégoire XIII, et lui obtint l'évêché de cette ville, où il mourut en 1590. Il publia un savant et élégant commentaire : *De verborum obligationibus.*

* LEONESSA (Joseph de), capucin, né à Leonessa dans l'Abruzze, se fit remarquer par sa vertu, son zèle et sa grande piété : il fut béatifié par Clément XII, et canonisé par Benoit XIV. Leonessa florissoit dans le 17e siècle. On a de lui *De protestationibus frequenter præstandis ab iis qui piè morti obeundæ se præparant.*

I. LEONI (Christophe), orfévre, graveur de médailles, et sculpteur, né à Arezzo en Toscane, et mort à Milan, fit la statue de Charles-Quint, qui l'en récompensa magnifiquement.

* II. LEONI (Pompée), fils du précédent, un des plus célèbres sculpteurs et fondeurs de la fin du 16e siècle. Sa réputation le fit mander en Espagne par Philippe II. Ses différens ouvrages y sont connus de tout le monde. On voit entre autres, à l'Escurial, les douze apôtres, et plusieurs autres figures dans le principal retable de la grande

église. Ces statues, plus grandes que nature, sont en bronze doré d'or moulu. Celles des deux tombeaux des rois, le fameux Christ de bronze du grand autel, ainsi que plusieurs autres sculptures magnifiques qui embellissent l'Escurial, sont aussi de Pompée Léoni. Comblé de biens et d'honneur, cet artiste retourna à Milan, où il mourut vers l'année 1600.

* III. LEONI (Jean-Baptiste), Vénitien, un des membres de la seconde académie vénitienne, érigée en 1593, et secrétaire du cardinal de Lenoncourt, qu'il suivit à Paris en 1587, et ensuite à Rome, a donné *Lettere famigliari con due sermoni spirituali e tre orazioni; Considerazioni sopra l'istoria d'Italia di Francesco Guicciardini libri* 12, où l'auteur relève avec assez de raison plusieurs erreurs de cet historien. *La vita di Francesco Maria di Montefeltro del Rovere, duca IV d'Urbino.*

* IV. LEONI (Louis), né à Padoue en 1531, fut appelé à Rome *le Padouan*, se rendit célèbre par son habileté à faire les *portraits* en cire avec tant d'art et de facilité, qu'il lui suffisoit de voir une seule fois l'original pour parvenir à la plus parfaite ressemblance. Il *grava* au burin, *modela* des figures, *frappa* des médailles en bronze, et *exécuta* des tableaux d'histoire et de paysages sur toile et en détrempe. Cet artiste mourut à Rome en 1606, âgé de 75 ans.

* V. LEONI (Octave), fils et élève du précédent, surnommé *il Padavanino*, né à Rome, devint un excellent peintre de tableaux historiques qui existent dans plusieurs églises et autres lieux de cette ancienne capitale du monde. Il peignit le *portrait* avec un talent rare, et aucun peintre de son temps ne l'égala dans la correction du dessin, et l'art si difficile de la ressemblance. Il *grava* avec un goût très-pur à l'eau-forte et au burin 32 portraits de peintres et d'hommes illustres de son temps, qu'il avoit peints. Grégoire XV le fit chevalier du Christ, et plusieurs souverains l'honorèrent de leur estime et de leur bienveillance. Cet artiste mourut d'un excès de travail, dans la cinquante-deuxième année de son âge, vers 1630.

* VI. LEONI (Giacomo), né à Venise, après avoir été architecte de l'électeur Palatin, vint s'établir en Angleterre, où il donna en 1742 une bonne édition de l'architecture de Palladio. Il mourut en 1746.

† LEONICENUS (Nicolas), célèbre médecin, né à Lunigo dans le Vicentin, en 1428, professa pendant plus de soixante ans la médecine à Ferrare. C'est à lui qu'on doit la première *Traduction latine* des Œuvres de Galien. Il mourut en 1524. Il ne s'attacha que très-peu à la pratique de la médecine. « Je rends, disoit-il, plus de service au public que si je visitois les malades, puisque j'enseigne ceux qui les guérissent. » On a de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont, I. Une *Grammaire latine*, 1473, in-4°. II. Une *traduction latine* des Aphorismes d'Hippocrate. III. Celle de plusieurs Traités de Galien. IV. Un *Traité* curieux : *De Plinii et plurium aliorum medicorum in medicinâ erroribus*, Bude, 1532, in-folio; ouvrage rare. V. Des *Versions italiennes* de l'Histoire de Dion et de celle de Procope. VI. Une autre des Dialogues de Lucien. VII. Trois livres d'*Histoires diverses*, in-folio en latin. On les traduisit en italien, et cette version parut à Venise, in-8°,

en 1544. VIII. *De morbo gallico liber*, Venise et Milan, 1497 ; réimprimé à Bâle, 1536, in-4°. IX. *De Serpentibus opusculum singulare*, Bononiæ, 1518, in-4°. Quoique cet ouvrage soit peu considérable, il est estimé et peu commun. On voit par ces différentes productions que Leonicénus, en cultivant la médecine, n'avoit pas négligé la littérature et l'étude de l'antiquité. Ses ouvrages furent recueillis à Bâle en 1533, in-folio.

LÉONICUS-THOMÆUS (Nicolas), savant philosophe vénitien, originaire d'Albanie, étudia le grec à Florence, sous Démétrius Chalcondyle. Léonicus rétablit le goût des belles-lettres à Padoue, où il expliqua le texte grec d'Aristote, et mourut en 1531, à 75 ans. La philosophie avoit dirigé ses mœurs et réglé son esprit. On a de lui une *Traduction* du Commentaire de Proclus sur le Timée de Platon, et d'autres *Versions* italiennes et latines qu'on ne consulte plus guère. Son vrai nom étoit *Thomæus*; *Léonicus* n'étoit qu'une espèce d'anagramme de son nom de baptême.

† I. LÉONIDAS Ier, roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, ayant été chargé de s'opposer à l'invasion que Xercès, roi de Perse, menaçoit de faire en Grèce, comprit bientôt qu'il lui seroit impossible de résister en rase campagne à l'armée innombrable de l'ennemi; il résolut de l'attendre au défilé des Thermopyles, que Xercès étoit obligé de franchir pour entrer en Grèce. Alors, considérant qu'il n'avoit pas besoin d'une nombreuse armée pour garder ce passage, il renvoya tous les alliés, et ne garda que trois cents Lacédémoniens, déterminés comme lui à vaincre ou à mourir. D'ailleurs, ayant appris de l'oracle qu'il falloit que Lacédémone fût détruite ou que son roi pérît, il ne balança pas à se sacrifier pour le salut de sa patrie. Le lendemain matin, après avoir exhorté sa petite troupe à prendre de la nourriture, dans l'espérance de souper tous ensemble chez Pluton, il les mena à l'ennemi avec un courage intrépide, l'an 480 avant J. C. Le choc fut rude et sanglant. Léonidas tomba des premiers, et, tous imitant son exemple, demeurèrent sur le champ de bataille, excepté un seul qui se sauva à Lacédémone, où il fut reçu comme un traître à sa patrie. Xercès, outré de dépit de ce que Léonidas avoit osé lui tenir tête avec une poignée de soldats, le fit chercher parmi les morts et attacher à une potence. Quand Léonidas partit pour cette expédition, il ne recommanda autre chose à sa femme que « de se remarier après sa mort à quelque brave homme, qui lui donnât des enfans dignes de son premier époux.» Xercès lui ayant mandé qu'en s'accommodant avec lui il lui donneroit l'empire de la Grèce. « J'aime mieux mourir pour ma patrie, lui répondit-il, que d'y régner injustement. » Ce même prince l'ayant sommé de rendre ses armes, il lui répondit: *Viens les prendre*. Comme quelqu'un lui rapporta que l'armée ennemie étoit si nombreuse que le soleil seroit obscurci de la grêle de leurs traits: « Tant mieux, dit Léonidas, nous combattrons à l'ombre. » On vint lui dire : « Les ennemis sont près de nous. — Dites plutôt, répondit-il, que nous sommes près d'eux. » La statue de Léonidas, par M. Lemot, orne la galerie du Sénat Conservateur. L'artiste a choisi l'instant où le Spartiate vient de déclarer à ses compagnons qu'ils iront le soir même *souper aux enfers*; sa physionomie sombre, mais ferme, exprime cette inébranlable résolution. On ne la voit

pas sans l'admirer et ressentir une émotion triste et profonde.

II. LÉONIDAS II, roi de Sparte vers l'an 256 avant Jésus-Christ, chassé par Cléombrote son gendre, et rétabli ensuite, étoit petit-fils de Cléomène II, et fut successeur d'Arée II.

I. LEONIN ou LEEW (Elbert ou Engelbert), de l'île de Bommel dans la Gueldre, enseigna le droit à Louvain avec un succès extraordinaire. Il eut la confiance la plus intime du prince d'Orange, qui l'employa beaucoup dans l'établissement des Provinces-Unies. Léonin fut chancelier de Gueldre, après le départ de l'archiduc Mathias, en 1581, et l'un des ambassadeurs que les États envoyèrent à Henri III, roi de France. Cet habile politique, mort à Arnheim le 4 décembre 1598 à 79 ans, ne fut point protestant, et ne voulut jamais entrer dans les disputes sur la religion. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres, I. *Centuria conciliorum*, Anvers, 1584, in-folio. II. *Emendationum septem libri*, Arnheim, 1610, in-4°. Les jurisconsultes se sont beaucoup servis autrefois de ces deux productions.

* II. LEONIN ou VAN LEEUWEN DE GROENEWOUDE (Albert), né à Utrecht, et décédé dans la même ville le 30 mai 1614, se distingua par des connoissances mathématiques qu'il appliqua sur-tout à la chronologie. On a de lui, I. *De ratione restituendi annum civilem, ad Gregorium XIII, Pont. Max.*, Cologne, 1588. II. *De verâ quantitate anni tropici*. III. *Theoria motuum cœlestium, secundum doctrinam Copernici*, Cologne, 1583. IV. *Commentarius in doctrinam præcessionis, æquinoctiorum et obliquitates Zodiaci*. V. Une *Rhétorique*, en deux livres, Spire, 1588, in-8°. Tous ces ouvrages attestent à la fois les talens et l'érudition de l'auteur.

† LEONIUS ou LEONINUS, poëte latin de Paris, célèbre dans le 12e siècle par l'art de faire rimer l'hémistiche de chaque vers avec la fin, mit en *vers* de ce genre presque tout l'ancien Testament. Ces vers barbares, furent appelés Léonins, parce que Léonius, sans être l'inventeur de cette ineptie, fort en vogue avant lui, y réussit mieux que les autres.

LEONOR, né au pays de Galles, évêque en Bretagne au 6e siècle. Ses travaux apostoliques et ses vertus l'ont fait mettre au nombre des saints.

LEONORE. *Voyez* ELÉONORE.

* I. LEONTINO (Jacob), poëte sicilien, florissoit vers 1374, ou peu avant cette époque. On a de lui quelques *Poésies* insérées parmi celles des anciens poëtes publiées par Allacci, et mêlées avec celles de divers anciens théologiens.

* II. LEONTINO (Simon), ainsi nommé de Léontino sa patrie, de l'ordre des mineurs conventuels de saint François, vécut dans le temps de Frédéric III, roi de Sicile, vers 1558, et fut son confesseur et son grand aumônier. Il écrivit une *Chronique de Sicile*, restée manuscrite, et quelques autres *ouvrages*. — Il ne faut pas le confondre avec Thomas LÉONTINO, ou, selon quelques personnes, Agnello, né à Léontino, de l'ordre des prédicateurs, patriarche de Jérusalem en 1572, sous Grégoire X, et évêque de plusieurs lieux, à qui l'on doit *La vie de saint Pierre martyr, de l'ordre des prédicateurs; Vol. concionum de tempore; de sanctis; sermones in magnâ Dei matris festivitate.*

* LEONTISQUE, peintre, connu par deux *tableaux* vantés, l'un re-

présentant une joueuse de harpe, et l'autre, Aratus victorieux avec un trophée. On suppose qu'il vivoit dans le même temps que celui dont il célébroit les victoires.

† LEONTIUM, courtisane athénienne, philosopha et se prostitua toute sa vie. Epicure fut son maître, et les disciples de ce philosophe ses galans. Métrodore fut celui qui eut le plus de part à ses faveurs; elle en eut un fils, qu'Epicure recommanda en mourant à ses exécuteurs testamentaires. Léontium soutint avec chaleur les dogmes de son maître, qui, suivant quelques-uns, avoit été aussi son amant. Le poëte Hermesianax, l'aima et la célébra. Le peintre Théodore la peignit méditant les ouvrages d'Epicure. Elle écrivit contre Théophraste avec plus d'élégance que de solidité. Son style, suivant Cicéron (*De nat. Deor.* l. I.) étoit pur et attique. — Léontium eut aussi une fille, nommé Danaé, héritière de la lubricité de sa mère. Cette fille aimée de Sophron, préfet d'Ephèse, ayant favorisé l'évasion de son amant condamné à mort, fut précipitée d'un rocher. Elle fit éclater dans ses derniers momens des sentimens hardis et irréligieux.

† LEONTIUS-PILATUS *ou* LEON, disciple de Barlaam, moine de Calabre, regardé comme le premier de ces savans grecs à qui l'on est redevable de la renaissance des lettres et du bon goût en Europe. Ce fut lui aussi qui enseigna, le premier, le grec en Italie vers le milieu du 14e siècle : Pétrarque et Boccace furent au rang de ses disciples. Il passa dans la Grece pour en rapporter des manuscrits; mais il fut tué d'un coup de tonnerre sur la mer Adriatique, en retournant en Italie. Ce moine très-versé dans la littérature grecque, ne connoissoit que médiocrement la littérature latine. *Voyez* sa vie dans l'ouvrage de Humfroi Hody, *De Græcis illustribus*, in-8°, Londres, 1742.

LEOPARD (Paul), humaniste d'Isemberg près de Furnes, aima mieux passer sa vie dans un petit collége à Bergues-Saint-Vinox, que d'accepter une chaire de professeur royal en grec, qu'on lui offrit à Paris. Il mourut le 3 juin 1567, à 57 ans. On a de lui, en latin, des *Remarques critiques*, divisées en vingt livres. Les dix premiers ont été imprimés à Anvers, 1568, in-4°. Les dix derniers ont paru pour la première fois en 1604, dans le troisième volume du *Fax artium* de Gruter. On convient généralement que ces remarques sont pleines de savoir, de bon sens et de goût. Il a donné encore une *Traduction* assez fidèle de quelques Vies de Plutarque. Casaubon parle de lui comme d'un homme aussi savant que judicieux, et dont les recherches ont été utiles aux gens de lettres. — Il y a eu encore Jérôme LÉOPARD, poëte florentin, peu connu.

* LEOPARDO (Alexandre), Vénitien, sculpteur, architecte et fondeur en bronze, travailla beaucoup pour sa patrie, jeta en fonte et sculpta les trois piédestaux de bronze portant des étendards sur la place et devant l'église de Saint-Marc. Il éleva en 1495 sur la place de Saint-Jean et de Saint-Paul, et mit la dernière main à la magnifique statue équestre jetée en fonte par le sculpteur Florentin André Verrocchio, faite en l'honneur de Barthélemi Coléoni et par ordre du sénat. Un désir effréné de s'immortaliser ternit la gloire de cet artiste; il voulut s'attribuer l'honneur d'être l'auteur de la statue de Coleoni, et grava sur la sangle et sous le ventre du cheval cette inscription : *Alexander Leopardus V fecit opus*, qu'il fit aussi placer sur la pierre qui cou-

vroit son tombeau. Il mourut vers l'an 1515.

† I. LEOPOLD (saint), fils de Léopold-le-Bel, marquis d'Autriche, succéda en 1069 à son père. Sa vertu lui mérita le titre de *Pieux*, il fit le bonheur de ses sujets, diminua les impôts, fit rendre à tous une justice très-exacte. Sa valeur, égale à sa piété, éclata sous l'empereur Henri IV, et se soutint sous Henri V, dont il embrassa le parti. Ce prince lui donna, en 1106, Agnès sa sœur en mariage, et après sa mort il eut plusieurs voix pour lui succéder à l'empire; mais Lothaire l'ayant emporté, Léopold se fit un devoir de le reconnoître. Ce prince mourut en 1139, après avoir fondé plusieurs monastères. Innocent VIII le canonisa en 1485. Il avoit eu d'Agnès dix-huit enfans, huit garçons et dix filles, qui se montrèrent dignes de leurs illustres parens.

II. LÉOPOLD D'AUTRICHE. *Voy.* MELCTAL.

† III. LÉOPOLD Ier, second fils de l'empereur Ferdinand III, et de Marie-Anne d'Espagne, né le 9 juin 1640, roi de Hongrie en 1655, roi de Bohême en 1659, élu empereur en 1658, succéda à son père à l'âge de dix huit ans. Un article de la capitulation qu'on lui fit signer en lui remettant le bâton impérial, fut qu'il ne donneroit aucun secours à l'Espagne contre la France. Les Turcs menaçoient alors l'empire. Ils battirent les troupes impériales près de Barcan, et ravagèrent la Moravie, parce que l'empereur continuoit de soutenir le prince de Transilvanie, qui avoit cessé depuis six ans d'envoyer un tribut annuel de deux cent mille florins, que ses prédécesseurs avoient promis de payer à l'empire ottoman. Montécuculli, général de Léopold, soutenu par un corps de six mille Français choisis, sous les ordres de Coligni et de La Feuillade, les défit entièrement à Saint-Gothard en 1665. Loin de profiter d'une victoire aussi complète, les vainqueurs se hâtèrent de faire la paix avec les vaincus: ils souffrirent que le prince de Transilvanie, Ragotzki, fût leur tributaire. L'Allemagne et la Hongrie désapprouvèrent ce traité; mais le ministère impérial avoit ses vues: les finances étoient en mauvais état: on projetoit d'assujettir absolument les Hongrois; et l'on voyoit avec peine la gloire que les Français s'étoient acquise dans cette guerre. La paix, ou plutôt la trève fut conclue pour vingt années. (*Voyez* LAMBECIUS, à la fin.) La Hongrie occupa bientôt après les armes de l'empereur. Les seigneurs de ce royaume vouloient à la fois défendre leurs priviléges et recouvrer leur liberté; ils songèrent à se donner un roi de leur nation. Ces complots coûtèrent la tête à Serin, à Frangipani, à Nadasti et à plusieurs autres; mais ces exécutions ne calmèrent pas les troubles. Tékéli se mit à la tête des mécontens, et fut fait prince de Hongrie par les Turcs, moyennant un tribut de quarante mille sequins. Cet usurpateur appela les Ottomans dans l'Empire. Ils fondirent sur l'Autriche avec une armée de deux cent mille hommes, s'emparèrent de l'île de Schurt, et mirent le siége devant Vienne en 1683. Cette place étoit sur le point d'être prise, lorsque Jean Sobieski vint à son secours, tandis que l'empereur se sauvoit à Passau. Il attaqua les Turcs dans leurs retranchemens et y pénétra. Une terreur panique saisit le grand-visir Mustapha, qui prit la fuite et abandonna son camp aux vainqueurs. Après cette défaite, les Turcs furent presque toujours vaincus, et les Impériaux reprirent toutes les villes dont ils s'étoient emparés. Léopold, regardant les rebelles de Hongrie

comme la cause d'une partie des maux qui avoient menacé l'empire, ordonna qu'ils fussent punis avec rigueur. On éleva dans la place publique d'Eperies, en 1687, un échafaud, où l'on immola les victimes dont la mort étoit le plus nécessaire à la paix. Le massacre fut long et terrible ; il finit par une convocation des principaux nobles hongrois, qui déclarèrent, au nom de la nation, que la couronne étoit héréditaire. Léopold eut d'autres guerres à soutenir. Ce prince, qui ne combattoit jamais que de son cabinet, ne cessa d'attaquer Louis XIV : premièrement en 1671, d'abord après l'invasion de la Hollande, qu'il secourut contre le monarque français; ensuite quelques années après la paix de Nimègue, en 1686, lorsqu'il fit cette fameuse ligue d'Augsbourg, dont l'objet étoit d'accabler la France et de chasser Jacques II du trône d'Angleterre ; enfin, en 1701, à l'avénement du petit-fils de Louis XIV à la couronne d'Espagne. Léopold sut, dans toutes ces guerres, intéresser le corps de l'Allemagne, et les faire déclarer ce qu'on appelle guerres de l'empire. La première fut assez malheureuse, et l'empereur reçut la loi à la paix de Nimègue, en 1678. L'intérieur de l'Allemagne ne fut pas saccagé; mais les frontières du côté du Rhin furent maltraitées. La fortune fut moins inégale dans la seconde guerre, produite par la ligue d'Augsbourg, et la troisième fut encore plus heureuse pour Léopold. La mémorable bataille d'Hochstet changea tout. Ce prince mourut l'année suivante, le 5 mai 1705, au milieu de ses prospérités. Ce qui servit le mieux Léopold dans toutes ses guerres, ce fut la grandeur de Louis XIV, qui, s'étant produite avec trop de faste, souleva l'amour-propre, et irrita tous les souverains. L'empereur allemand, plus doux et plus modeste, fut moins craint et plus aimé. Destiné dans son enfance à l'état ecclésiastique, son éducation avoit été conforme à cette destination prématurée ; on lui avoit donné de la piété et du savoir ; mais on négligea de lui apprendre l'art de régner. Ses ministres le gouvernèrent, et il ne vit que par leurs yeux. Leur rôle étoit néanmoins difficile à soutenir : dès que le prince s'apercevoit de sa sujétion, une prompte disgrace le vengeoit d'un ministre impérieux; mais il se livroit à un autre avec aussi peu de réserve. Cependant presque tous ses choix furent heureux, et si le ministère de Vienne commit des fautes pendant un règne de 46 ans, il faut avouer qu'avec une lenteur prudente il sut faire presque tout ce qu'il voulut. Louis XIV fut l'Auguste et le Scipion de la France, et Léopold le Fabius de l'Allemagne. « Tout l'empire, dit Montigny, fut dans sa dépendance. On le vit créer un nouvel électeur, menacer les princes du ban de l'empire, faire un roi en vertu de sa *toute-puissance*, comme il s'exprimoit lui-même, sans le consentement, et même contre l'avis de tous les états...... Rien de si foible que l'autorité impériale après la mort de Ferdinand III. La paix de Westphalie la subordonnoit, pour ainsi dire, au caprice des états. Léopold rompit les bornes qui la resserroient, et la rétablit dans son ancienne vigueur. C'est ce qu'on appela dans le temps le retour de Charles-Quint et de la tyrannie. » Les couleurs que Montigny a données au portrait de Léopold sont à certains égards un peu affoiblies par ce qu'en dit le P. d'Avrigny. Selon ce jésuite, la prospérité de ce prince ne fut pas si constante qu'elle ne souffrît quelque éclipse. Deux fois la couronne impériale parut chanceler sur sa tête ; ses alliés la raffermirent ; Sobieski arracha sa capitale des mains des Turcs ; l'Angleterre et la Hollande empêchèrent qu'elle ne tombât dans celle

du duc de Bavière, outragé et en état de se venger. Il eut peu de reconnoissance pour le premier. Il passa les dernières années de sa vie dans une espèce de dépendance des autres, presque aussi assujetti aux résolutions qui se prenoient à La Haye, que la diète de l'empire étoit esclave de celles que prenoit le conseil de Vienne. On ne sait si l'ombre de l'infortuné Jacques II ne l'épouvanta point à la mort, et s'il ne fut point effrayé d'avoir ruiné dans la Grande-Bretagne une religion qu'il avoit pris lui-même tant de peine à établir en Hongrie; car on l'avoit vu courir risque de perdre ce royaume, par sa constance à y soutenir la catholicité; et cependant, à la faveur de son alliance, la catholicité a été bannie d'Angleterre. Il est vrai que les vues humaines accompagnent souvent les meilleurs princes jusqu'au tombeau, et que les maximes de cette politique mondaine, dont on les accoutume à faire la base de leur conduite, ne les rassurent que trop souvent contre les plus justes terreurs. Au surplus, Léopold n'attendit pas jusqu'au dernier moment à s'apercevoir de l'égarement de son conseil. Il fut puni par où il avoit péché. Ce prince avoit reconnu un Guillaume III pour légitime roi d'Angleterre, et il vit reconnoitre pour roi d'Espagne un fils de France qu'il en regardoit comme l'usurpateur. Une couronne ôtée de sa maison fut le juste châtiment de celle qu'on avoit enlevé aux Stuarts. Léopold aimoit passionnément la musique et même en composoit d'agréable, telle que le Menuet parodié, *Quel caprice*, etc. « Etant prêt à mourir, dit Duclos, après avoir fait ses dernières prières avec son confesseur, il fit venir sa musique et expira au milieu du concert. » Ce prince s'étoit marié trois fois. Ses femmes furent : 1° Marguerite-Thérèse, seconde fille de Philippe IV, roi d'Espagne, qu'il épousa en 1666; 2° Claude-Félicité d'Autriche-Inspruck, qui mourut en 1676; 3° la princesse palatine de Neubourg, Eléonore-Magdeleine-Thérèse, princesse célèbre par ses vertus, dont on a la Vie in-8°. Léopold en eut trois princes: Joseph, en 1678, qui lui succéda; Léopold-Joseph, en 1682, mort âgé de deux ans; et Charles, archiduc d'Autriche, qui fut aussi empereur.

† IV. LÉOPOLD II (Pierre-Joseph), empereur en 1790, après la mort de Joseph II son frère, étoit fils de François Ier et de Marie-Thérèse. Ce prince, né le 5 mai 1747, fut d'abord grand-duc de Toscane, et gouverna pendant vingt-cinq ans ses états avec sagesse et avec gloire. Quoiqu'au milieu de ses innombrables ordonnances on découvrit un amour excessif du régime réglementaire, trop d'attention pour de petits détails, un penchant aux innovations, l'administration fut améliorée par des réformes nécessaires, et par des lois utiles. Quand il arriva en Toscane, l'état étoit obéré. Les revenus publics envoyés à Vienne chaque année alloient se perdre dans le trésor impérial. Le peuple étoit épuisé; les lois étoient ou mauvaises ou méconnues; les désordres publics et particuliers étoient au comble; les pauvres innombrables ou mal secourus. Léopold diminua les impôts, et mit de l'ordre dans les finances. De bonnes lois, une police exacte, des hôpitaux nombreux et bien entretenus, de sages réglemens, signalèrent les premières années de son règne. Les lois civiles étoient obscures et compliquées, il les simplifia, et adoucit en même temps les lois criminelles, barbares en Toscane comme dans une partie de l'Europe. Pendant dix ans le sang n'y coula pas une seule fois sur l'échafaud. Léopold étendit sur les prisons ses vues d'humanité. Cet adoucissement des peines adou-

cit les mœurs publiques; les grands crimes devinrent plus rares. Dans les hôpitaux, ce n'étoit pas seulement des secours que trouvoient les malades : ils y trouvoient aussi des soins délicats, de la propreté, de l'ordre, et tout ce qui contribue au prompt rétablissement de la santé. Le grand-duc alloit souvent les visiter, et recueillir les bénédictions qui suivent les bienfaits. Attentif à tout ce qui pouvoit soulager le peuple, il multiplia les jours de travail, et par conséquent les salaires, en retranchant un grand nombre de fêtes. L'industrie fut délivrée de toutes les entraves. Chacun put exercer l'art et le métier auquel il étoit propre. Il établit des manufactures, et fit ouvrir à ses frais des grands chemins pour faciliter les communications des denrées et du commerce. L'académie de Florence, d'où sortirent tant de peintres, de sculpteurs et d'architectes fameux sous le règne de Médicis, avoit perdu tout son éclat; il s'efforça de le lui rendre, en ordonnant, en 1767, que l'exposition publique des ouvrages, qui n'avoit pas eu lieu depuis trente ans, seroit renouvelée. Léopold auroit voulu extirper la mendicité; mais l'avarice des Florentins, qui aimoient mieux donner à leur gré quelques secours aux mendians, que de payer des subsides fixes pour les éloigner, rendit cette réforme trop difficile. Le prince ne put qu'atténuer un mal que le peuple même pour qui il travailloit l'empêchoit de guérir. Il admettoit dans son palais le pauvre comme le riche; il destina même aux malheureux trois jours de la semaine. Il donna une liberté indéfinie au commerce. « Il en est du commerce, disoit-il, comme du cours des rivières; quand on le gêne, il y a toujours des stagnations ou des débordemens. » Cette liberté accrut et fit prospérer en Toscane l'agriculture et l'industrie. Les laboureurs étoient riches, et les artisans à leur aise. Les juridictions seigneuriales et d'autres restes de la féodalité furent abolies. Il ne laissa rien qui pût opprimer les sujets ou gêner son autorité; mais il ôta en même temps au peuple tout moyen de reprendre une existence politique. Léopold vouloit qu'il fût heureux, mais qu'il fût soumis. Il supprima jusqu'aux confréries, qui étoient quelquefois des centres de rassemblemens dangereux. Par un excès de vigilance sur les actions des citoyens, il établit l'espionnage parmi le peuple, comme parmi les nobles. Quand on lui reprochoit d'avoir tant d'espions, il répondoit : « Je n'ai pas de troupes », car il haïssoit la guerre; mais il falloit aussi haïr cette sollicitude minutieuse, qui se porte jusque sur les choses indifférentes. Quelques unes des innovations qu'il tenta n'eurent pas de succès : telle, par exemple, qu'une ordonnance, bientôt retirée, pour les sépultures communes. Parvenu au trône impérial, Léopold donna au gouvernement autrichien un éclat que peu de règnes ont offert; il s'unit à l'Angleterre pour borner les conquêtes de Catherine II, impératrice de Russie, et accéléra la paix entre elle et le grand Turc, et cette paix fut signée à Reichenback le 27 juillet 1790. Les Pays-Bas recouvrés, les diverses branches de la monarchie autrichienne raffermies, l'alliance avec la Prusse conduite à sa fin, furent l'ouvrage de deux années. Entraîné par des mouvemens étrangers, ce prince pacifique se préparoit à faire la guerre à la France, lorsque la mort l'enleva dans la force de l'âge et de l'expérience, le 1er mars 1792, à 44 ans. Quatre jours auparavant il avoit donné une audience publique à l'ambassadeur turc. Sa maladie fut si prompte et si courte, qu'elle donna lieu à d'étranges conjectures. Mais l'ouverture de son corps mon-

tra la gangrène dans les intestins. Il avoit épousé Marie-Louise, infante d'Espagne, dont il a eu François II, né le 12 février 1768, qui lui a succédé, et plusieurs autres enfans.

V. LÉOPOLD, duc de Lorraine, fils de Charles V et d'Éléonore d'Autriche, né à Inspruck le 11 septembre 1679, porta les armes dès sa plus tendre jeunesse, et se signala, en 1695, à la journée de Témeswar. Le duc Charles V, son père, ayant pris parti contre la France, avoit vu la Lorraine envahie, et elle étoit encore au pouvoir des Français à sa mort, arrivée en 1690. Léopold fut rétabli dans ses états par la paix de Ryswick en 1697, mais à des conditions auxquelles son père n'avoit jamais voulu souscrire : il ne lui étoit pas seulement permis d'avoir des remparts à sa capitale. Quelque mortification que dût lui donner la perte d'une partie des droits régaliens, il crut pouvoir être utile à son peuple, et il ne s'occupa dès-lors que de son bonheur. Il trouva la Lorraine désolée et déserte : il la repeupla et l'enrichit. Aussi grand politique que son père étoit brave guerrier, il sut conserver la paix, tandis que le reste de l'Europe étoit ravagé par la guerre. Sa noblesse, réduite à la misère, fut mise dans l'opulence par ses bienfaits. Il faisoit rebâtir les maisons des gentilshommes pauvres, il payoit leurs dettes, il marioit leurs filles. Stanislas Leczinski, depuis duc de Lorraine, ayant passé par Lunéville en 1714, fut obligé de faire vendre secrètement des bijoux de grand prix : Léopold le sut par le marquis de Beauvau, et lui renvoya les bijoux avec leur valeur en argent. Un de ses ministres représentoit à Léopold que ses sujets le ruinoient. « Tant mieux, répondit-il, je n'en serai que plus riche puisqu'ils seront heureux. » Un gentilhomme pauvre jouoit avec lui, et gagnoit beaucoup : « Vous jouez bien malheureusement », dit-il au prince.... « Non, repartit Léopold, jamais la fortune ne m'a mieux servi. » Protecteur des arts et des sciences, il établit une université à Lunéville, et alla chercher les talens jusque dans les boutiques et dans les forêts (*voy.* DUVAL, n° VIII.), pour les mettre au jour et les encourager. « Je quitterois, disoit-il, demain ma souveraineté, si je ne pouvois faire du bien. » Administrer la justice étoit pour lui un devoir sacré. Léopold assistoit toujours au conseil, signoit ses édits, et même les décrets sur requête. Afin de se décider plus sûrement dans les affaires importantes, il avoit à Paris un conseil, composé des avocats les plus célèbres de la capitale. Il avoit formé le projet de liquider les dettes de l'état en dix années ; mais la mort l'empêcha de l'exécuter. Il fut enlevé à ses sujets le 27 mars 1729, à Lunéville. Il laissa son exemple à suivre à François I[er] son fils, depuis empereur, et jamais exemple ne fut mieux imité. L'empereur Joseph-Benoît, petit-fils de Léopold, étoit en tout l'image de son grand-père. Léopold avoit épousé Élizabeth, fille du duc d'Orléans, morte en 1744. Elle avoit porté à Lunéville toute la politesse de la cour de Versailles.

* VI. LÉOPOLD (Jean-Frédéric), né à Lubeck en 1676, mourut en 1711. Après avoir successivement étudié à Altorf, à Strasbourg et à Zurich, il voyagea en France, en Italie, en Angleterre, dans les Pays-Bas, et enfin vint à Bâle, où il fut reçu docteur en médecine. De retour à Lubeck, il s'occupa de recueillir ce qu'il y a de plus rare dans tous les genres pour former un cabinet de curiosités. Il y étoit parvenu quand la mort le surprit. Léopold a laissé des *mémoires* sur les plus célèbres médecins

de Lubeck, et le *catalogue* de ceux qui se sont distingués par leurs ouvrages dans le 17e siècle. Le seul de ses écrits qui ait été imprimé a pour titre *Relatio epistolica de itinere suo Suevico*, 1707 *facto, ad celeberrimum virum D. Jo. Woodward M. D.*, Londini, 1720, 1727, in-8°.

VII. LÉOPOLD-GUILLAUME, archiduc d'Autriche, évêque de Passau, de Strasbourg, etc., grand-maître de l'ordre teutonique et gouverneur des Pays-Bas, fils de l'empereur Ferdinand II, commanda les armées autrichiennes contre les Suédois et les Français durant la guerre de trente ans, que sa maison soutint pour le maintien de la religion catholique en Allemagne. Il eut de grands succès et de grands revers. Ce prince sage, doux et pieux, ne manquoit ni de courage, ni de talens militaires; mais il n'étoit pas le maître de ses opérations, et ceux dont il dépendoit le secondoient mal. Il mourut à Vienne en 1662.

LÉOTAUD (Vincent), jésuite français, habile mathématicien, mort le 13 juin 1672, a publié un ouvrage savant, intitulé *Examen circuli quadraturæ*, Lyon, 1654, in-4°, où il montre que l'on travaille vainement à la démonstration de la quadrature du cercle.

LEOTYCHIDE, roi de Sparte et fils de Menaris, défit les Perses dans un grand combat naval près de Mycale, l'an 479 avant Jésus-Christ. Dans la suite, ayant été accusé d'un crime capital par les Ephores, il se réfugia à Tégée dans un temple de Minerve, où il mourut. Archidame, son petit-fils, lui succéda.

LEOVIGILDE. *Voyez* LEUVIGILDE.

† LEOWICZ (Cyprien), astronome bohémien, se mêla de faire des prédictions astrologiques qui ne réussirent qu'à le rendre ridicule. Il prédit en 1565, comme une chose assurée, que l'empereur Maximilien seroit monarque de toute l'Europe, pour punir la tyrannie des autres princes, ce qui n'arriva point. Cet extravagant annouça la fin du monde pour l'an 1584. Cette fameuse alarme porta le peuple craintif à faire des legs aux monastères et aux églises. Leowicz eut, en 1569, une conférence sur l'astronomie avec Tycho-Brahé, qui fit un voyage exprès pour le voir. Il finit ses jours à Lawingen en 1574. On a de lui, I. Une *Description des éclipses*, in-fol. II. Des *Ephémérides*, in-fol. III. *Prédictions* depuis 1564 jusqu'en 1607, in-8°, 1565. IV. *De judiciis nativitatum*, in-4°; et plusieurs *autres ouvrages* en latin. *Voyez*-en la liste dans Teissier.

† I. LEPAUTE (Jean-André), originaire des Ardennes, célèbre horloger de Paris, mort en 1801, dans un âge assez avancé, porta la plus grande perfection dans ses ouvrages, sur lesquels les climats et les saisons n'influent en aucune manière. On lui doit de *grandes horloges horizontales* d'une perfection inconnue avant lui; il imagina *un échappement à repos*, dont les leviers étoient égaux. Le travail le plus considérable et le plus parfait qui ait été exécuté en horlogerie, est *l'horloge* qui a été placée par Lepaute à l'Hôtel-de-Ville en 1781. *L'horloge décimal* du palais des Tuileries, les *horloges* du Palais-Royal, du Jardin des Plantes et la dernière qui a été placée au palais du Luxembourg. Il a *inventé* les moyens d'exécution d'un nouveau mouvement à équation, dont l'astronome Lalande avoit calculé la courbe. On lui doit quelques *écrits* sur son art, la *Description* d'une nouvelle pendule;

celle d'un nouvel échappement, et un *Traité d'horlogerie* publié en 1755, et réimprimé en 1768, in-4°.

* II. LEPAUTE (Nicole-Reine ETABLE DE LA BRIÈRE), femme du précédent, née à Paris le 5 janvier 1723, et morte dans cette ville le 6 décembre 1788, avoit un goût décidé pour les sciences, qu'elle manifesta dès sa première jeunesse. En 1748 elle épousa Lepaute, et *coopéra* à son Traité d'horlogerie. En 1757 elle *concourut* avec Clairaut et Lalande au travail que ces deux astronomes avoient entrepris pour calculer l'attraction de Jupiter et de Saturne sur la comète prédite par Halley, afin d'avoir exactement son retour. Depuis 1759 jusqu'à 1774, elle travailla *à la Connoissance des temps*, ouvrage que l'académie des sciences publioit chaque année pour l'usage des astronomes et des navigateurs. Les *calculs* du soleil, de la lune et de toutes les planètes, qui se trouvent dans le 18e volume des Ephémérides, publié en 1783, sont de cette dame. En 1764 elle calcula, pour toute l'étendue de l'Europe, l'éclipse annulaire du soleil, prédite pour le 1er avril de cette année, et elle publia *une Carte* où l'on voyoit de quart d'heure en quart d'heure la marche de l'éclipse, et ses différentes phases. A l'occasion de plusieurs éclipses qu'elle avoit calculées, elle sentit l'avantage d'une table des angles parallactiques, et elle en *fit une* très-étendue, qui parut dans la Connoissance des temps de 1763, et dans le livre intitulé *Exposition du calcul astronomique*. On a encore d'elle plusieurs *Mémoires* intéressans pour l'académie de Béziers, dont elle étoit associée.

LÉPAUTRE, LEPAYS, et autres. *Voyez* à la lettre P.

I. LÉPICIÉ (Bernard), graveur, mort à Paris en janvier 1755, âgé d'environ 59 ans, manioit parfaitement le burin. Ses gravures sont d'un beau fini et traitées avec beaucoup de soin et d'intelligence. Il a gravé des *Portraits* et plusieurs *Sujets d'histoire* d'après les meilleurs peintres français. Lépicié avoit aussi du talent pour les lettres. Il fut nommé secrétaire perpétuel et historiographe de l'académie royale de peinture, et professeur des élèves protégés par le roi pour l'histoire, la fable et la géographie. On a de cet estimable artiste un *Catalogue raisonné des tableaux du roi*, Paris, 1752, 2 v. in-4° : ouvrage curieux et instructif pour les peintres et les amateurs.

† II. LÉPICIÉ (Nicolas-Bernard), fils du précédent, professeur de l'académie de peinture et de sculpture de Paris sa patrie, naquit en 1735 et mourut en 1784. Le fils ne pouvant, à cause de la foiblesse de sa vue, cultiver l'art de son père, se consacra entièrement à la peinture sous les yeux de Carle-Vanloo. Il débuta par un grand *Tableau de Guillaume-le-Conquérant*, qu'il fit pour l'abbaye de Saint-Etienne de Caen. Il fut remarquable par la fécondité et la hardiesse de son pinceau. Histoire, portraits, scènes familières et domestiques, il embrassa presque tous les genres. Cependant son talent étoit foible comme peintre d'histoire Son dessin est incorrect et maniéré, sa couleur sale et rougeâtre, et l'exécution est loin de racheter ces défauts. Il a mieux réussi dans le genre familier, et il copioit assez fidèlement la nature dans les tableaux où il put la consulter de plus près. *La Douane*, *la Halle*, *le Repos d'un vieillard*, *le Braconnier*, seront toujours cités avez éloge. Il peignoit les animaux avec la plus grande vérité. Le souvenir de ses vertus sociales ne se conservera pas

moins que celui de ses ouvrages. Tout ce qui intéressoit ses parens, ses amis, ses élèves, touchoit sensiblement son cœur. Infatigable dans le travail, il se livra souvent à une application excessive pour avoir le moyen de multiplier ses charités.

† LEPIDUS (M. Æmilius), d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Rome, parvint aux premiers emplois de la république. Il fut grand-pontife, général mestre de la cavalerie, et obtint deux fois le consulat les années 46 et 42 avant J. C. Pendant les troubles de la guerre civile excitée par les héritiers et les amis de Jules-César, Lépidus se mit à la tête d'une armée et se distingua par son courage. Marc-Antoine et Auguste s'unirent avec lui. Ils partagèrent entre eux l'univers. Lépidus eut l'Afrique. Ce fut alors que se forma cette ligue funeste appelée *Triumvirat*. Lépidus fit périr tous ses ennemis, et livra son propre frère à la fureur des tyrans avec lesquels il s'étoit associé. Il eut part ensuite à la victoire qu'Auguste remporta sur le jeune Pompée en Sicile. Comme il étoit accouru du fond de l'Afrique pour cette expédition, il prétendit en recueillir seul tout le fruit, et se disposa à soutenir ses prétentions par les armes. Auguste le méprisoit, parce qu'il savoit qu'il étoit méprisé de ses troupes. Sans daigner tirer l'épée contre lui, il passa dans son camp, lui enleva son armée, le destitua de tous ses emplois, à l'exception de celui de grand-pontife, et le relégua à Circeïes, petite ville d'Italie, l'an 46 avant J. C. Il y mourut obscur et indifférent à l'univers dont il avoit fixé quelque temps les regards; moins affecté, dit l'histoire, de la ruine de ses affaires, que de la douleur que lui causa une lettre par laquelle il connut que sa femme avoit violé la fidélité conjugale. (*Voyez* JULIE, n° III, à la fin.) Lépidus étoit d'un caractère à pouvoir supporter l'exil. Plus ami du repos qu'avide de puissance, il n'eut jamais cette activité opiniâtre qui peut seule conduire aux grands succès et les soutenir. Il ne se prêta qu'avec une sorte de nonchalance aux conjonctures les plus favorables à son agrandissement; et, pour nous servir des expressions de Paterculus, il ne mérita point les caresses dont la fortune le combla long-temps. Ce n'est pas qu'il n'eût quelque talent pour la guerre; mais il n'eut ni les vertus ni les vices qui rendent les hommes célèbres. Ce fut lui qui fit ouvrir, l'an 567 de Rome, la grande voie appelée de son nom *Emilia*.

* LÉPORI (Nicolas), né à Ponte-Corvo dans le 17[e] siècle, de l'ordre des prédicateurs, fut évêque de Saluces en Piémont, et laissa beaucoup de *Panégyriques*, de *Poëmes*, de *Sonnets* et de *Comédies*.

* LEPOT (Nicolas) a *peint* en 1540 plusieurs vitres de l'église cathédrale de Beauvais. Il se fit une grande réputation par l'exécution savante et soignée d'un tableau sur verre représentant la *Tentation de saint Antoine*. On ignore les époques de la naissance et de la mort de ce grand artiste.

† I. LEPRINCE (Jean le), excellent peintre et musicien très-agréable, né à Metz en 1733, jouoit supérieurement du violon. Ces deux talens le firent connoître à Paris. Devenu élève de Boucher, il commença sa carrière en *gravant* des paysages, et se maria; mais son caractère généreux ne s'accordant point avec l'humeur avare de sa femme, il la quitta, et alla s'embarquer en Hollande pour Pétersbourg

où il avoit deux frères établis. Son vaisseau fut pris par un corsaire anglais. Les vainqueurs se livrèrent au pillage et se partageoient déjà les effets du peintre-musicien. Alors il prend son violon et se met à préluder avec beaucoup de sang-froid. Les corsaires, étonnés de son flegme, suspendent le pillage, écoutent le nouvel Arion, et, charmés des sons mélodieux qu'il tire de son instrument, lui rendent tout ce qu'ils lui avoient pris. Il fut employé en Russie à *peindre* les plafonds du palais impérial. A l'époque de la révolution qui mit Catherine II sur le trône, il revint en France, et fut reçu de l'académie. Il mourut d'une maladie de langueur à Saint-Denys-du-Port près de Lagny en 1781. La plupart de ses *tableaux* sont dans le genre de ceux de Teniers et de Vouwermans, et peuvent leur être comparés. Il est encore renommé par le talent qu'il possédoit pour les *dessins* lavés à l'encre de la Chine, méthode qu'il employa pour les rendre sur le cuivre de la même manière que sur le papier, c'est-à-dire, avec le pinceau; méthode dont en 1769 il montra des essais à l'académie qui en fut pleinement satisfaite. Mad. LEPRINCE DE BEAUMONT étoit sa sœur. *Voyez* BEAUMONT, n° XII.

* II. LEPRINCE (Anguerand *ou* Angrand), né à Beauvais, y mourut en 1530 dans un âge fort avancé. Très-habile dans l'art de peindre sur verre, Leprince a laissé de ses *ouvrages* dans la majeure partie des églises de cette ville : on estime particulièrement les peintures qu'il fit pour celle de Saint-Etienne.

LEQUESNE et autres. *Voyez* à la lettre Q.

LERAC. *Voyez* CAREL.

† LERANBERT (Louis), né à Paris en 1614, fils de Simon Léranbert, garde des antiques et des marbres du roi, étoit filleul de Louis XIII. Il entra fort jeune dans l'école de Vouet, où il prit de bons principes; mais se destinant à la sculpture, il passa dans l'atelier de Sarazin. Le temps qu'il donna à cet art ne l'empêcha pas de paroître avec avantage à la cour. Ses graces naturelles, son esprit et ses talens lui firent continuer auprès du jeune roi le libre accès qu'il avoit sous Louis XIII. Poëte, musicien, il réunissoit tous les agrémens analogues à l'âge de Louis XIV; et le ton de la cour lui permit de tenir sa place dans les ballets, où il figura toujours avec succès. Ces amusemens distingués ne l'empêchoient pas de venir reprendre le ciseau avec empressement. Une des entreprises qui contribuèrent le plus à sa réputation, fut le *Tombeau du marquis de Dampierre*, dans la paroisse de ce nom, à trois lieues de Gien. Il avoit fait les *Portraits* du mari et de la femme; l'architecture, les ornemens, tout jusqu'à l'épitaphe en vers étoit de la composition de cet artiste. Loin d'avoir cherché à tirer parti de l'avantage qu'il avoit d'être admis dans la familiarité du monarque, Léranbert perdit la garde des antiques qui lui avoit été donnée après la mort de son père. Il s'en consola en redoublant d'application au travail, et l'académie le reçut en 1663. Trois ans après il fut chargé d'exécuter pour Versailles une *Hamadryade*, une *Nymphe*, un *Faune* et le *Dieu Pan*. Ces quatre figures étoient autour du bassin d'Apollon; elles en furent ôtées parce qu'elles n'étoient que de pierre. Elles ont été placées ensuite au jardin du Palais-Royal. Le travail en étoit large et d'un assez bon goût; l'Hamadryade surtout étoit charmante et drapée avec légèreté. On voit encore à Versailles *plusieurs ouvrages* de Léranbert :

sur la terrasse près de l'orangerie, deux *Sphinx*, en marbre blanc, montés chacun par un enfant en bronze : on y désireroit un style plus sévère ; et dans l'allée qui conduit à la fontaine du Dragon, des *Groupes d'enfans portant sur leur tête un bassin de fleurs et de fruits*, d'où s'élève un bouillon d'eau. Les attitudes et les airs de têtes en furent trouvés si heureux que le marquis de Louvois les fit jeter en bronze. Enfin Léranbert avoit fait pour un tombeau dans la cathédrale de Blois deux grands *Bas-reliefs* très-estimés représentant *la Mémoire* et *la Méditation*. Cet aimable et vertueux artiste, professeur à l'académie, mourut très-regretté en 1670.

LÉRI (Jean de), ministre protestant, né à la Margelle, village de Bourgogne, fit en 1556 le voyage du Brésil avec deux ministres et quelques autres protestans, que Charles Durand de Villegagnon, chevalier de Malte, et vice-amiral de Bretagne, avoit appelés pour y former une colonie de réformés sous la protection de l'amiral de Coligni. Cet établissement n'ayant pas réussi, Léri revint en France. Il essuya dans son retour tous les dangers du naufrage et toutes les horreurs de la famine. Il se vit réduit avec ses compagnons à manger les rats et les souris, et jusqu'aux cuirs des malles. On a de lui une *Relation* de ce voyage, louée par de Thou, imprimée in-8° en 1578, et plusieurs fois depuis. Léri se trouva dans Sancerre, lorsque cette ville fut assiégée par l'armée catholique en 1573, et publia l'année suivante, in-8°, un *Journal* curieux de ce siége et de la cruelle famine que les assiégés y endurèrent. Il mourut à Berne en 1611.

LERIDANT (Pierre), avocat au parlement de Paris, mort le 28 novembre 1768, étoit Breton et avoit l'énergie et la vivacité de sa province. Son *Anti-Financier*, 1764, in-12, lui fit essuyer des contradictions ; mais il fut dédommagé par les éloges que les bons citoyens donnèrent à cette brochure patriotique et bien écrite. On a encore de lui *Code matrimonial*, que l'on consulte encore quelquefois, in-4°, et *Institutiones philosophicæ*, 1761, 3 vol. in-12.

LERIGET. *Voyez* FAYE, n°s II *et* III.

LERME (François DE ROXAS DE SANDOVAL, duc de), premier ministre de Philippe III, roi d'Espagne, et le plus chéri de ses favoris, étoit d'un caractère plutôt indolent que pacifique ; aussi se hâta-t-il de conclure une trève avec les Provinces-Unies. Il semble qu'un gouvernement ami de la paix, sans tributs, sans impôts odieux, auroit dû le faire aimer des peuples ; mais le maître étoit foible, livré à ses favoris ; et le ministre étant également incapable, également gouverné par des commis insolens et avides, il devint l'objet de l'horreur et du mépris. Les moyens de le décrier manquèrent ; on eut recours à la calomnie. Il fut accusé d'avoir fait empoisonner la reine Marguerite par Rodrigue Calderon, sa créature et son confident intime. Quelque éloignée que fût cette action de son caractère, le roi ne put tenir contre la haine des courtisans. Il fut disgracié en 1618. Il étoit entré dans l'état ecclésiastique après la mort de sa femme. Paul V voulant établir l'inquisition dans le royaume de Naples, et cherchant à rendre le ministre espagnol favorable à ce dessein, l'avoit honoré de la pourpre, et employé pour concilier les jésuites et les dominicains, acharnés les uns contre les autres,

au sujet de l'opinion de Molina. Le roi, par respect pour sa dignité, ne voulut point qu'on approfondît les accusations formées contre lui. Cependant son fidèle agent Calderon, qu'il avoit élevé de la poussière à des dignités et à des titres distingués, étant accusé de plusieurs crimes et malversations, eut la tête tranchée en 1621. Le cardinal de Lerme mourut quatre ans après, en 1625, dépouillé de la plus grande partie de ses biens par Philippe IV. (*Voyez* NIDHARD.) Le duc d'Uzéda son fils s'étoit montré son plus cruel ennemi, et lui avoit succédé dans son ministère; mais sa faveur fiuit avec Philippe III en 1621. Le cardinal de Lerme étoit trois fois grand d'Espagne, par son duché, par son marquisat de Denia et par le comté de Santa-Gadea. Il avoit épousé Félicité Henriquez de Cabrera, fille de l'amirante de Castille, dont il eut, outre le duc d'Uzéda, une fille (Marie-Anne de Sandoval), qui porta les biens et les grandesses de sa maison, ainsi que la charge de grand-sénéchal de Castille, dans la maison de Cardonne, par son mariage avec Louis-Raimond Flock, duc de Cardonne.

LERNUTIUS (Jean), poëte, né à Bruges en 1545. Voulant connoître les principales universités de France, d'Italie et d'Allemagne, il entreprit ce voyage avec Juste-Lipse. De retour dans son pays, et malgré les embarras de quelques charges dont il y fut honoré, il n'abandonna point les muses dont il faisoit ses délices. Il mourut le 29 septembre 1619. On a recueilli ses poésies sous ce titre : *Jani Lernutii Basia*, *Ocelli*, *et alia poëmata*, Leyde, Elzévir, 1612. Elles lui assurent un rang parmi les poëtes latins modernes.

† LEROUX (P. J.), Français réfugié à Amsterdam, publia dans cette ville en 1718, in-8°, puis en 1750, le *Dictionnaire comique, satirique, burlesque, libre et proverbial*, avec une explication très-fidèle de toutes les manières de parler burlesques, comiques, libres, satiriques, critiques et proverbiales, qui peuvent se rencontrer dans les meilleurs auteurs, tant anciens que modernes; le tout pour faciliter aux étrangers et aux Français l'intelligence de toutes sortes de livres. Ce dictionnaire, dont on a donné une nouvelle édition en 1786, 2 vol, in-8°, à Pampelune, (Paris), est un amas d'ordures *qui se ressentent des lieux que fréquentoit l'auteur*. L'ouvrage est très-mal fait et le style en est incorrect. Le compilateur explique les proverbes que tout le monde connoît, et abandonne à la pénétration du lecteur d'autres maximes anciennes dont l'intelligence est plus difficile. Son livre, purgé de toutes les expressions licencieuses dont il est farci, seroit utile à ceux qui regrettent plusieurs termes énergiques de l'ancien langage français, sur-tout en y ajoutant des remarques sur les mots qu'on pourroit adopter, et sur ceux qu'il faudroit rejeter. Mais il seroit nécessaire de le refaire presque entièrement, et alors il vaudroit encore mieux faire un ouvrage neuf, qui servît à entendre les vieux écrivains, et qui expliquât les termes et les usages de ces temps anciens. Les *Dictionnaires* qu'on a donnés jusqu'ici dans ce genre sont très-imparfaits, du moins les lexiques français. Nous annonçons avec plaisir que notre vœu et celui des savans a été rempli par la publication du *Glossaire de la langue romane*, Paris, 1808, 2 vol. in-8° de 1600 pages. Son auteur, M. J. B. B. Roquefort, s'est particulièrement attaché à expliquer l'origine de tous les usages anciens, ainsi qu'à faire connoître les ecrits

et les littérateurs des 12e, 13e, 14e et 15e siècles. Cet ouvrage convient aussi aux personnes qui font une étude particulière de la langue française et des étymologies.

LEROY. *Voyez* ROY.

* LERSE, conseiller-aulique, mort à Vienne en 1799, possesseur d'un cabinet curieux de médailles, et d'une petite bibliothèque, mais supérieurement choisie, étoit un des plus grands connoisseurs de l'art, et un des plus savans médaillistes de l'Allemagne. On a de lui, dans différens Journaux littéraires, des *Extraits* et *Analyses* des ouvrages d'Eckel et de Festini.

LÉRUELZ. *Voyez* LAIRVELS.

LESAGE. *Voyez* SAGE.

LESBONAX, philosophe de Mitylène au premier siècle de l'ère chrétienne, enseigna la philosophie dans cette ville avec beaucoup d'applaudissement. Il avoit été disciple de Timocrate; mais il corrigea ce qu'il pouvoit y avoir de trop austère dans les mœurs et dans les leçons de son maître. Sa patrie fit tant de cas de lui, qu'elle fit frapper, sous son nom, une médaille qui avoit échappé jusqu'à nos jours aux recherches des antiquaires. Cary, membre de l'académie de Marseille, l'ayant recouvrée, la fit connoître dans une Dissertation curieuse, publiée à Paris en 1744, in-12. Lesbonax avoit mis au jour plusieurs ouvrages; mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On lui attribue néanmoins, I. Deux *Harangues*, que nous avons dans le Recueil des Anciens Orateurs d'Alde, 1613, 3 tomes in-fol. II. *De figuris grammaticis*, avec Ammonius, Leyde, 1739, 2 parties in-4°. Potamon, son fils, fut un des plus grands orateurs de Mitylène.

I. LESCAILLE (Jacques), poëte et imprimeur hollandais, natif de Genève, fit des *Vers* heureux, et donna des *Editions* très-nettes et très-exactes. L'empereur Léopold l'honora, en 1663, de la couronne poétique. Il mourut en 1677, âgé de 67 ans.

† II. LESCAILLE (Catherine), fille du précédent, surnommée *la Sapho hollandaise* et *la dixième Muse*, surpassa son père dans l'art de versifier. Le libraire Ranck, son beau-frère, recueillit ses *Poésies* en 1728, en 3 vol. in-4°. On trouve dans cette collection plusieurs *Tragédies*, dont voici les titres: *Ariadne; Cassandre; Hérode et Mariamne; Genseric; Nicomède; Hercule et Déjanire; Wenceslas*, etc. Toutes ces pièces sont traduites du théâtre français: Ariadne est de Thomas Corneille; Nicomède de Pierre Corneille; Wenceslas de Rotrou, etc. Cette fille illustre mourut en 1711, à 62 ans.

LESCALOPIER DE NOURAR (Charles-Armand), maître des requêtes, né à Paris le 24 juillet 1709, mort le 7 mars 1779, cultiva la littérature jusqu'à la fin de ses jours. Nous avons de lui, I. *L'Aminte du Tasse*, traduite en français, 1735, in-12. II. *Traité du pouvoir du magistrat politique sur les choses sacrées*, traduit du latin de Grotius, 1751, in-12. III. *Histoire des capitulaires des rois français*, traduite de Baluze, 1755, in-12. IV. *Traité du gouvernement ou de la République de Bodin*, 1756, in-12. V. *Les Ecueils du sentiment*, 1756, in-12. VI. *Le Ministère du négociateur*, 1763, in-8°.

LESCARBOL (Marc), avocat au parlement de Paris, né à Vervins, alla dans la Nouvelle-France ou Canada, et y séjourna quelque temps. A son retour, il publia

une *Histoire* de cette vaste partie de l'Amérique, dont la meilleure édition est celle de Paris, en 1612, in-8°. Cette *Histoire*, assez bonne pour son temps, a été effacée par celles qu'on a eues depuis. Lescarbol aimoit à voyager; il suivit en Suisse l'ambassadeur de France, et publia le *Tableau des treize Cantons*, en 1618, in-4°, en vers fort plats et fort ennuyeux, mais dans lequel on trouve néanmoins des renseignemens curieux.

LESCHASSIER (Jacques), avocat et substitut du procureur-général au parlement de Paris, sa patrie, né en 1550, eut des commissions importantes, et lia amitié avec Pibrac, Pithou, Loisel, et d'autres savans hommes de son siècle. Pendant les fureurs de la Ligue, il sortit de Paris pour suivre son roi légitime Henri IV, qui aima en lui un sujet fidèle et un magistrat estimable. La plus ample édition de ses *Œuvres* est celle de Paris, en 1652, in-4°. Il en avoit paru précédemment une autre en 1649 sans nom d'imprimeur; l'édition de Paris est augmentée d'un traité des *hypothèques et adjudications par décrets*. On y trouve des choses curieuses et intéressantes sur différentes matières de droit naturel et civil, et même sur des sujets d'érudition. Son petit *Traité de la liberté ancienne et canonique de l'Eglise gallicane*, aussi précis que solide, jette un grand jour sur notre histoire. Sa *Consultation* d'un Parisien en faveur de la république de Venise, au temps de ses différens avec le pape Paul V, 1606, in-4°, lui valut une chaîne d'or d'un grand prix. On voit dans tous ses *écrits* un jurisconsulte profond et lumineux : c'est à lui qu'on doit l'abrogation de la clause de la *renonciation au Velleïen*. Il mourut à Paris le 28 avril 1625.

* LESCLACHE (Louis de) auteur d'un *Abrégé de philosophie*, en une suite de tables gravées avec soin, et divisé en quatre parties, formant 2 petits volumes in-4°; savoir, logique, science générale, physique et théologie naturelle, le tout passablement scolastique, Paris, 1650 et 1652.

I. LESCOT (Pierre de), appelé communément *l'abbé de Clagny*, seigneur de Clagny et de Clermont, d'une famille distinguée dans la robe, conseiller au parlement et chanoine de Paris, se rendit célèbre dans l'architecture, qu'il cultiva sous les règnes de François I et de Henri II. C'est à lui qu'on attribue l'architecture de la *Fontaine des Saints-Innocens*, à Paris, admirée des connoisseurs pour sa belle forme, son élégante simplicité, ses ornemens sages et délicats, et ses bas-reliefs, dont le fameux Goujon a été le sculpteur. L'un et l'autre ont aussi travaillé de concert au Louvre. Lescot, né en 1510, mourut à Paris en 1578, à 68 ans.

* II. LESCOT (Simon), né à Paris, mort à Gênes en 1690, étudia la chirurgie à Saint-Côme. Quoique dénué de toute autre instruction, il fit de grands progrès dans la philosophie de Descartes et dans les mathématiques. Ses talens en anatomie ne le mirent pas seulement au nombre des meilleurs opérateurs de son siècle, mais ils l'éclairèrent assez pour le faire réussir dans les cures les plus difficiles et les plus donteuses; ce qu'il prouva à Gênes, quand cette ville fut bombardée par les Français en 1684. Comme il y étoit, avec des appointemens considérables, à la tête du grand hôpital, la quantité innombrable de blessés qu'il eut à soigner altéra sa santé, de manière qu'il ne fit que languir jusqu'à sa mort. On a de Lescot une *Dissertation sur*

la Miologie, qui se trouve dans le *Regnum animale* d'Emmanuel Konig, imprimé à Bâle en 1682 et 1698, in-4°. Cette *Dissertation* est très-maltraitée par l'auteur de l'Histoire de l'astronomie et de la chirurgie.

* III. LESCOT (Charles), ingénieur en chef des ponts et chaussées, mort à Brigg le 1er pluviôse an 10 (21 janvier 1802), avoit été précédemment attaché comme ingénieur ordinaire au desséchement des marais de Rochefort, aux travaux du pont Saint-Maxence, et à ceux du pont de la Concorde à Paris. Dans l'an 8 (1800), il occupa une place d'ingénieur en chef aux travaux du Simplon, où il parvint, à force de soins et de fatigues, à déterminer une direction avantageuse à la partie de route du Simplon qu'il conduisoit. Il succomba, dans cette opération, victime de l'excès de son zèle et de son activité.

LESCUN. *Voyez* FOIX (Thomas de), n° VII.

LESCURE. *Voyez* ESCURE.

† I. LESDIGUIÈRES (François DE BONNE, duc de), né à Saint-Bonnet de Champsaur, dans le haut Dauphiné, le 1er avril 1543, d'une famille ancienne, porta les armes de fort bonne heure, et avec beaucoup de valeur. Ses grandes qualités pour la guerre le firent choisir par les calvinistes, après la mort de Montbrun, pour être leur chef. Il fit triompher leur parti dans le Dauphiné, et conquit plusieurs places. Il remporta, en 1568, une victoire complète sur de Vins, gentilhomme catholique de Provence, et traça, sur le champ de bataille, ce billet laconique, adressé à sa femme : « Ma mie, j'arrivai hier ici : j'en pars aujourd'hui. Les Provençaux sont défaits.... Adieu.... » En 1590, Grenoble craignoit avec raison d'être assiégé et pris par Lesdiguières. Le parlement lui envoya un gentilhomme du pays, nommé Moidieu, pour traiter avec lui. C'étoit un ligueur passionné, qui outrepassa sa mission, et qui, au lieu de parler avec modération, n'employa que des expressions fières et menaçantes. Lesdiguières, qui avoit la fermeté que le grand courage inspire, se contenta de lui répondre en souriant : « Que diriez-vous donc, monsieur, si vous teniez comme moi la campagne? » Henri IV, qui faisoit un très-grand cas de lui lorsqu'il n'étoit encore que roi de Navarre, lui donna toute sa confiance lorsqu'il fut monté sur le trône de France. Il le fit lieutenant-général de ses armées de Piémont, de Savoie et de Dauphiné. Lesdiguières remporta de grands avantages sur le duc de Savoie, qu'il défit au combat d'Esparron en 1591, de Vigort en 1592, de Gresilane en 1597. Le duc construisit un fort considérable à Barreaux, sur les terres de France, à la vue de l'armée française. Lesdiguières fut presque unanimement blâmé dans son camp de souffrir une telle audace. La cour, qui adopta cette façon de penser, lui en fit un crime. « Votre majesté, répondit froidement au roi ce grand capitaine, a besoin d'une bonne forteresse pour tenir en bride celle de Montmélian. Puisque le duc de Savoie en veut faire la dépense, il faut le laisser faire ; dès que la place sera suffisamment pourvue de canons et de munitions, je me charge de la prendre. » Henri sentit toute la justesse de ses vues. Lesdiguières tint ses promesses, et conquit la Savoie entière. Ses services lui méritèrent le bâton de maréchal de France en 1608. Sa terre de Lesdiguières fut érigée en duché-pairie. Quelque temps après la mort de Henri IV il servit utile-

ment Louis XIII. En 1620 les calvinistes lui offrirent le commandement de leurs troupes, avec cent mille écus par mois; mais il conserva un attachement inébranlable au parti de son roi, qui le fit généralissime de ses armées. Il assiégea, en 1621, Saint-Jean-d'Angély et Montauban. Ce grand général s'y exposa en soldat. Ses amis le blâmant de cette témérité: « Il y a 60 ans, leur dit-il, que les mousquetades et moi nous nous connoissons. » L'année d'après il abjura le calvinisme à Grenoble, et reçut à la fin de la cérémonie les lettres de connétable, *pour avoir toujours été vainqueur, et n'avoir jamais été vaincu.* En 1625 il prit quelques places sur les Génois; il se signala à la bataille de Bestagne, et fit lever le siége de Verue aux Espagnols. Les huguenots du Vivarais avoient profité de son absence pour prendre les armes; Lesdiguières parut et ils tremblèrent. Etant venu à Valence, il y fut attaqué de la maladie dont il mourut le 28 septembre 1626. Ce héros joignoit la clémence à toutes ses autres qualités. Guillaume Avanson, archevêque d'Embrun, engagea le domestique de confiance de Lesdiguières, alors chef du parti calviniste, à assassiner son maître. Platel (c'étoit le nom de ce domestique) en trouva plusieurs fois l'occasion sans oser la saisir. Lesdiguières, averti du complot, vit son domestique et lui ordonna de s'armer; il s'arma à son tour: « Puisque tu as promis de me tuer, dit-il à ce malheureux, essaye maintenant de le faire; ne perds pas par une lâcheté la réputation de valeur que tu t'es acquise. » Platel, confondu de tant de magnanimité, se jette aux pieds de son maître, qui lui pardonne, et continue de s'en servir. On le blâma de cette conduite, et il se contenta de répondre: « Puisque ce valet a été retenu par l'horreur du crime, il le sera encore plus par la grandeur du bienfait. » Sa réputation étoit si grande en Europe, que la reine Elizabeth disoit que *s'il y avoit deux Lesdiguières en France, elle en demanderoit un à Henri IV.* Les lecteurs qui voudront connoître plus particulièrement ce grand homme peuvent consulter sa Vie par Louis Videl, son secrétaire, 1638, in-folio, ouvrage curieux et intéressant, quoiqu'écrit d'une manière ampoulée. L'auteur ne dissimule point les foiblesses de son héros, comme son avidité pour les richesses, ses galanteries publiques avec la femme d'un marchand; les mariages incestueux qu'il fit faire dans sa famille pour y conserver ses terres, etc. etc. Le duc de Rohan lui fait un autre reproche; il prétend dans ses Mémoires que Lesdiguières sacrifia sa religion à l'épée de connétable, quoique, selon d'Avrigni, il ne crût depuis quelque temps ni à Bèze ni à Calvin. « S'il paroissoit, dit cet historien, dans les assemblées de ceux de sa religion, ce n'étoit guère que pour les porter à la paix et à l'obéissance due au souverain. Quand il n'y assistoit pas, il y avoit des créatures qui n'oublioient rien pour rompre les résolutions qu'on y vouloit prendre, dès là qu'elles paroissoient tendre à la révolte, ou même contraires aux intentions de la cour. On ne vit point de calvinistes remuer dans son gouvernement de Dauphiné tant qu'il y fut, et dès que le roi prit le parti de punir la rébellion, il alla exercer sa charge de maréchal de camp général dans son armée. Il se trouva au siége de Saint-Jean-d'Angély, d'où il se rendit devant Pons; et les habitans de cette dernière ville l'ayant prié de se joindre au connétable de Luynes pour leur obtenir une capitulation raisonnable, ils n'en eurent point d'autre réponse,

sinon, *qu'il falloit se rendre à discrétion.* Dès qu'on fut devant Clérac, il dit au roi que les bourgeois étoient des mutins qu'il devoit réduire par la force, puisqu'on ne pouvoit les ranger par la raison. Il ne tint pas à lui que le siége de Montauban n'eût un succès plus heureux. De retour en Dauphiné après ces expéditions, il ordonna, sous peine de la vie, aux calvinistes qui s'étoient attroupés pendant son absence de quitter les armes et de se séparer. Tout ceci arriva en 1621, et conséquemment les réformés n'avoient garde de le regarder comme un des plus fermes et des plus puissans appuis de leur parti, ni de faire un grand fond sur sa protection. Le duc de Rohan en parle avec beaucoup plus de raison dans ses Mémoires, comme d'un ennemi déclaré de la secte: « Lesdiguières avoit été d'abord calviniste de bonne foi; mais les entretiens et les sermons du père Cotton le ramenèrent peu à peu à la religion catholique. On prétend même que long-temps avant son abjuration il avoit fait le projet de fonder à Grenoble une maison de jésuites; et l'on sait combien ces religieux étoient opposés aux opinions nouvelles, et avec quelle ardeur ils les combattoient.

II. LESDIGUIERES. *Voy.* CRÉQUI, n° I.

† LESLEY (Jean), évêque de Ross en Ecosse, né en 1527, d'une famille noble, élève d'Aberdeen, où il obtint un canonicat de la cathédrale en 1547, ne prit les ordres qu'en 1554. Lesley accompagna la reine Marie d'Ecosse à son retour de France, peu après nommé évêque de Ross, et conseiller privé, il fut un des plus zélés défenseurs de la religion romaine, et quand la reine Elizabeth d'Angleterre nomma des commissaires pour recevoir les plaintes des Ecossais contre l'administration de cette princesse, Lesley plaida sa cause avec beaucoup de zèle et de talens. Il fit aussi plusieurs tentatives pour faire rendre à Marie la liberté, mais elles échouèrent toutes, et on l'enferma à la tour. En 1573 il fut élargi et expulsé du royaume. Alors il négocia pour Marie à Rome, à Vienne, et dans plusieurs autres cours. Lesley, nommé en France vicaire-général de l'évêché de Rouen, fut arrêté en visitant ce diocèse par les protestans, qui voulurent le livrer à l'Angleterre, mais en payant une rançon il se retira de leurs mains. Lesley, nommé ensuite évêque de Constance, y mourut en 1596. On a de lui: *Afflicti animi consolationes et tranquilli animi conservatio, duobus libris,* Paris, 1574, in-8°; ouvrage médiocre et qui n'a pas rempli son but. Une *Histoire d'Ecosse* en latin, sous ce titre: *De origine, moribus et rebus gestis Scotorum, à primordio gentis ad annum* 1652, à Rome 1578, 2 vol. in-4°, et quelques *Ecrits* en faveur du droit de Marie et de son fils à la couronne d'Angleterre. Les protestans ont accusé son Histoire de partialité, mais les partisans des Stuarts la trouvent très-fidèle. C'est à Lesley que les Ecossais doivent l'avantage d'avoir leurs anciennes lois rassemblées en un seul corps d'ouvrage; il représenta à la reine Marie qu'à défaut d'avoir été recueillies, la plupart étoient oubliées et avoient perdu toute leur force. La reine nomma une commission de quinze conseillers privés ou jurisconsultes, sous la présidence de Lesley, avec pouvoir de rédiger et de faire imprimer cette collection, qui parut à Edimbourg en 1566, en caractères saxons noirs, d'où elle a tiré la dénomination des actes noirs du parlement.

* I. LESLIE (Jean), évêque de Clogher en Irlande, issu d'une fa-

mille ancienne, né dans le nord de l'Ecosse, voyagea en Espagne, en Italie, en Allemagne et en France. Il parloit les langues de tous les pays qu'il avoit parcourus avec autant de facilité que la sienne propre, et le latin avec tant de pureté, qu'en Espagne on disoit qu'il n'y avoit que lui qui le parlât bien : *Solus Lesleius latinè loquitur*. Pendant les 22 ans qu'il passa hors de sa patrie, il se trouva au siége de La Rochelle et à l'expédition de l'île de Ré avec le duc de Buckingham. Il vécut dans toutes les cours étrangères, et, rendu en Angleterre, il fut accueilli dans celle de Charles Ier, qui l'admit dans son conseil privé, tant en Ecosse qu'en Irlande. Charles II l'y maintint jusqu'à l'époque de la restauration. Il fut successivement évèque des Orcades en Ecosse, et de Raphoe en Irlande, où il fit construire un magnifique palais, entouré de fortifications comme un château fort : précaution qui devint utile dans la suite, et qui, lors de la révolte de 1641, garantit une grande partie du pays. Ce prélat, dévoué à la cause du roi, soutint un siége dans son château de Raphoe avant de se soumettre au protecteur Cromwel; il fut même dans cette contrée le dernier qui se rendit : il se retira à Dublin, et vint ensuite à Londres, où il fut transféré au siége de Clogher. Leslie mourut en 1671, âgé de plus de cent ans, après avoir rempli les fonctions épiscopales pendant 50 ans, et regardé comme le doyen de tous les évêques du monde.

† II. LESLIE (Charles), second fils du précédent, naquit en Irlande. Doué de beaucoup d'esprit et de talens, il fut l'un des plus zélés défenseurs de l'Eglise anglicane, et en même temps des plus zélés partisans de la maison de Stuart. Il se distingua également par son invariable fermeté dans ses principes religieux, et la docilité de sa soumission à son souverain. On le regardoit comme l'un des champions les plus redoutables que les non-jureurs (nom donné à ceux qui, regardant Jacques II comme injustement déposé, refusèrent de prêter serment d'obéissance à Guillaume III) pussent compter dans leur parti. Il parut avec éclat dans plusieurs des conférences ou des disputes qui eurent lieu entre le parti des protestans et les défenseurs de l'Eglise romaine. On le vit s'appliquer avec chaleur à la conversion des adversaires de la réforme, et combattre successivement dans ses écrits les quakers, les presbytériens, les déistes, les juifs, les sociniens et les catholiques romains. Obligé de quitter le royaume à l'occasion d'un écrit politique sur le droit héréditaire à la couronne d'Angleterre, qui l'avoit rendu suspect au gouvernement, il vint à Bar-le-Duc, auprès du prétendant, dans le dessein de le ramener à la religion protestante; mais ses efforts furent vains; et après l'avoir suivi en Italie, Leslie ayant éprouvé quelques désagrémens à la cour de ce prince, revint dans sa patrie, où il mourut le 13 avril 1722, dans le comté de Monaghan. Leslie a laissé de *nombreux ouvrages* dont la liste détaillée intéresseroit peu aujourd'hui. On remarque cependant celui intitulé *La vérité de la religion démontrée*, 1711, in-8°. Indépendamment des écrits politiques et de circonstance qu'il répandit dans le public, il a rassemblé ses *traités théologiques* en 2 vol. in-fol., où l'on trouve la discussion de toutes les controverses qui ont troublé la paix de l'Eglise chrétienne. Le père Houbigant, de l'Oratoire, a traduit de l'anglais sa *Méthode contre les déistes et les juifs*, publiée à Paris en 1770 en un vol. in-8°. Bayle rapporte qu'il fut en Angleterre le pre-

mier qui écrivit contre les erreurs de madame Bourignon.

LESMAN (Gaspard), habile graveur en pierres fines, vivoit à la fin du 16e siècle, sous l'empereur Rodolphe II, dont il étoit valet de chambre. On lui doit la découverte d'un nouveau genre d'opérer, au moyen duquel la matière se trouve susceptible d'une infinité de travaux qu'on n'auroit osé tenter auparavant. C'est à cette pratique, conservée dans les fabriques de Bohême, qu'on doit ces ouvrages de verre, dont la délicatesse et le grand fini étonnent même les connoisseurs.

LESPARRE. *Voyez* FOIX, n° VI.

LESPINE. *Voyez* GRAINVILLE, n° I.

LESPONGOLA (François), sculpteur, né à Joinville, mort en 1705, a fait diverses *Statues* où il y a du feu, mais peu de correction.

† LESSART (N. Valdec de), né dans la Guienne, fut héritier du président de Gasq, magistrat renommé du parlement de Bordeaux, dont on le crut fils. Devenu maître des requêtes, il se fit agent du ministre Necker, et le soutint dans toutes ses opérations. En 1791 on le vit au ministère de l'intérieur, puis à celui des affaires étrangères après la retraite de Montmorin. Son attachement à Louis XVI lui mérita bientôt une foule de dénonciations qu'il repoussa courageusement, mais sous lesquelles il fut enfin forcé de succomber. Décrété d'accusation, on le conduisit à Orléans pour y être jugé; puis ramené à Versailles, il y fut assassiné le 9 septembre 1792 avec les autres prisonniers qu'on avoit fait venir d'Orléans. De Lessart avoit des lumières; son accueil étoit affable, sa modération fut un de ses plus grands crimes aux yeux de ceux qui en avoient passé toutes les bornes.

LESSEVILLE (Eustache LE CLERC de), de Paris, d'une famille noble, se signala tellement dans ses études, qu'il fut recteur de l'université de cette ville avant l'âge de vingt ans. Il devint docteur de la maison et société de Sorbonne, l'un des aumôniers ordinaires du roi Louis XIII, conseiller au parlement, et enfin évêque de Coutance. Lesseville s'acquit l'estime et l'amitié de ses diocésains, et fut l'arbitre des affaires les plus importantes de la province. Cet illustre prélat, recommandable par une grande capacité, et une connoissance profonde de la théologie et de la jurisprudence, mourut à Paris le 4 décembre 1665, pendant l'assemblée du clergé à laquelle il étoit député, et fut enterré aux Augustins dans la sépulture de ses ancêtres. Ce fut lui qui, le premier, fit aller l'université en carrosse; auparavant elle n'alloit qu'à pied, quand elle étoit obligée de marcher en corps. Ce qui avoit fait dire à Henri IV que sa fille aînée étoit bien crottée.

* LESSEUR (Pierre Marcel), né en 1744, jurisconsulte éclairé, mort à Paris au mois de germinal an 12 (1794), est connu par un excellent *traité* sur le mariage.

* LESSING (Gotthold Ephraïm), poëte et littérateur allemand, annonça de bonne heure son goût pour les lettres. Son père ayant voulu le faire peindre à l'âge de six ans jouant avec un oiseau, l'enfant ne goûta point ce projet et voulut qu'on le peignît entouré de livres. Il fit ses premières études à Meissen en Saxe, et malgré la préférence qu'on y donnoit à la poésie latine sur la poésie allemande, ce fut à cette dernière qu'il s'attacha, et pour son premier essai il *célébra* en vers allemands la bataille de Kesseldorff. S'étant en-

suite fixé à Leipsick, il montra quelque inclination à travailler pour le théâtre, s'y lia avec M. Weiss d'une amitié intime qui ne s'est point démentie de toute sa vie, fit la connoissance de plusieurs gens de lettres, et notamment celle de Mylius dont il publia les ouvrages dans la suite. Ses liaisons avec ce dernier, qu'on regardoit comme un esprit fort, donnèrent de l'ombrage aux parens de Lessing, et son père le rappela auprès de lui pour l'éloigner de la mauvaise compagnie qu'on l'accusoit de fréquenter. Dans cette espèce de retraite, il *composa* plusieurs morceaux de poésie anacréontique dans lesquels il célébra l'amour et le vin. Quelque temps après il se fixa à Berlin, où, de société avec Mylius, il publia un recueil de pièces pour l'histoire et les progrès du théâtre qui fit beaucoup de bruit; il y fréquenta Voltaire, travailla au journal de Voss, et se concerta avec le célèbre juif Mendelsohn pour en publier un sous le titre singulier du *Meilleur des mauvais livres*. Pendant la guerre de sept ans, il fut employé quelque temps à Breslaw, en qualité de secrétaire du général Tauenzien. Il y mourut de la fièvre, après avoir dit que ce qui le fatiguoit le plus étoit la conversation du vieux docteur Morgen-Besser, son médecin, qu'il avoit déjà tant de peine à supporter en santé. Mendelsohn, écrivant au frère de Lessing à l'occasion de sa mort, disoit qu'il avoit devancé au moins d'un siècle le temps où il avoit vécu. On rapporte que Lessing s'étant fait recevoir à Hambourg dans la société des francs maçons, un de ses amis, zélé maçon, le tira à part pour lui demander, après sa réception, s'il n'étoit pas vrai qu'il n'avoit rien trouvé dans cette cérémonie de contraire aux mœurs, à l'état et à la religion. —Plût à Dieu que cela fût, répondit Lessing avec beaucoup de vivacité, au moins j'y aurois trouvé *quelque chose !*

† LESSIUS (Léonard), né à Brechtan, village près d'Anvers, en 1554, prit l'habit de jésuite en 1572, et professa avec distinction la philosophie à Douay et la théologie à Louvain. La doctrine de saint Thomas sur la grace avoit été recommandée par saint Ignace à ses enfans; Lessius ne la goûtoit pas, et malgré les conseils de son fondateur, il fit soutenir, de concert avec Hamélius son confrère, en 1586, des Thèses qui étoient entièrement opposées aux sentimens de l'ange de l'école. La faculté de théologie de Louvain alarmée censura trente-quatre *Propositions* tirées des *Thèses* de Lessius. Elle crut voir que ce jésuite, en combattant le baïanisme, s'étoit jeté dans le semi-pélagianisme. L'université de Douay se joignit à celle de Louvain, et une partie des Pays-Bas s'éleva contre la nouvelle doctrine. Cette dispute fut portée à Rome sous Sixte V, qui ne trouva pas les propositions de Lessius dignes de censure. Ce jésuite fit déclarer pour lui les universités de Mayence, de Trèves et d'Ingolstadt, et mourut à Louvain le 15 janvier 1623, regardé dans sa compagnie comme le vainqueur des thomistes. On a prétendu que ses confrères firent enchâsser dans un reliquaire le doigt avec lequel il avoit écrit ses ouvrages sur la grace. On ajoute même qu'ils voulurent s'en servir pour chasser le diable du corps d'un possédé; et que ce doigt, qui avoit fait trembler les jacobins, ne put rien sur les démons. Ce jéuiste savoit la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine et l'histoire; ses principaux ouvrages en font foi. Ce sont, I. *De Justitiâ et Jure libri IV*, in-folio; ouvrage proscrit par les parlemens à cause de quelques propositions qui cho-

quent les idées reçues en France. Saint François de Sales estimoit beaucoup cet ouvrage, comme on peut s'en convaincre par une lettre qu'il lui écrivit, et dont l'original fut gardé jusqu'en 1773 au collége des jésuites à Anvers. C'est dans la même lettre que le saint évêque se déclare pour la prédestination et la grace. Le P. Graveson ayant nié la réalité de cette lettre, on en fit graver l'original en 1729 avec la plus grande exactitude chalcographique, et des copies imprimées en furent répandues par-tout. II. *De potestate summi Pontificis*, condamné comme le précédent, quoique bien écrit, parce qu'il pousse trop loin l'autorité du pontife sur les puissances temporelles. L'auteur fait du pape le roi des rois, et prétend qu'il peut à son gré déposer les souverains. III. Plusieurs *Traités*, recueillis en 2 vol. in-fol., écrits avec élégance et clarté, parmi lesquels on distingue celui de *Providentiâ numinis*, plein de pensées justes, profondes et touchantes. L'abbé Maupertuy a traduit celui qui est intitulé *Sur le choix d'une religion*. (*Voyez* CORNARO, n° I.) Il avoit adopté les principes de ce noble Vénitien sur la sobriété; et il composa un ouvrage dans lequel il en prouve tous les avantages. Ce livre parut à Anvers en 1563, sous ce titre : *Hygiasticon, seu Vera ratio valetudinis bonæ vitæ, unà cum sensuum, et judicii et memoriæ integritate ad extremam senectutem conservandâ*; avec le traité de Louis Cornaro sur la même matière, traduit de l'italien par Lessius, Cambridge, 1634, in-8°. Ces deux Traités ont été traduits en français par Sébastien Hardy, Paris, 1646, in-8°, et enrichis de notes par de La Bonnodière, Paris, 1701, in-12. La vie de Lessius parut en latin, Paris, 1644, in-12, sous ce titre : *De vita et moribus L. Lessii*. On garde dans la bibliothèque de l'archevêché de Malines les informations manuscrites sur sa vie et ses vertus. On les avoit prises d'abord après sa mort, dans la croyance que l'on travailleroit un jour à sa béatification.

† LESTANG (François *et* Christophe de), deux frères, dont le premier fut président à mortier au parlement de Toulouse; et le second évêque de Lodève, puis d'Alet et et de Carcassonne. Ils furent l'un et l'autre entraînés dans les fureurs de la Ligue; mais lorsque la paix eut été rendue à la France, ils servirent utilement Henri IV et Louis XIII. François mourut le 9 décembre 1617, à 79 ans, laissant quelques *ouvrages* de littérature et de piété, et Christophe en 1621. Celui-ci avoit été pourvu de la commission peu épiscopale de directeur des finances. On dit qu'il voulut mourir debout, en s'appliquant ces paroles figurées de l'empereur Vespasien : *Decet imperatorem stantem mori*. Il substitua le mot *episcopum* à celui d'*imperatorem*............ *Voyez* MAROLLES, n° II, à la fin.

*LESTIBOUDOIS (Jean-Baptiste), médecin et professeur de botanique à Lille, mort dans cette ville en 1804, âgé de 90 ans, auteur d'une *Carte botanique*, dans laquelle il a réuni le système de Linnée à celui de Tournefort, Lille, 1774. Lestiboudois est un des premiers qui ait indiqué les différens avantages que l'on pouvoit tirer de la pomme de terre, dans un mémoire inséré en 1772 dans le journal de Physique de l'abbé Rozier. Principal rédacteur de la nouvelle pharmacopée de Lille, il mit au jour, en 1781, un ouvrage élémentaire de botanique, sous le titre de *Botanographie Belgique*, Paris, 4 vol. in-8°, qu'il avoit composé avec son fils. Ce dernier en a fait paroître une seconde édition, considérablement augmentée et suivie d'un tableau général des végé-

taux. On a encore de Jean-Baptiste Lestiboudois *Zoologie élémentaire* ou *Abrégé de l'Histoire naturelle des animaux à l'usage des commençans*, 1803.

† LESTONAC (Jeanne de), fondatrice de l'ordre des religieuses bénédictines de la compagnie de Notre-Dame, née à Bordeaux en 1556, étoit fille de Richard de Lestonac, conseiller au parlement de cette ville, et nièce du célèbre Michel de Montaigne. Après la mort de Gaston de Montferrand, son mari, dont elle eut sept enfans, elle institua son ordre pour l'instruction des jeunes filles, et le fit approuver par le pape Paul V en 1609, et confirmer par Henri IV la même année. Quand le pape eut donné sa bulle, il dit au général des jésuites : « Je viens de vous unir à de vertueuses filles qui rendront aux personnes de leur sexe les pieux services que vos pères rendent aux hommes dans toute la chrétienté.» La congrégation de madame de Lestonac se répandit en France. A la mort de la fondatrice, arrivée le 10 de février 1640, elle comptoit déjà vingt-six maisons. Ce nombre augmenta depuis. (*Voyez* l'histoire des religieuses de Notre-Dame, par Jean Bouzonnils, jésuite, imprimée à Poitiers en 1697, in-4°.) François, capucin de Toulouse, a fait une vie de madame de Lestonac, Toulouse, 1671, in-4°, ainsi que le père Beaufils, jésuite, Toulouse, 1742, in-12. *Voyez* TENDE.

* I. LESTRANGE (Sir Roger), fils du précédent, descendant d'une ancienne et respectable famille établie à Hunstantonhall dans le comté de Norfolck, où il naquit en 1616. Lorsque Charles Ier attaqua l'Ecosse en 1639, Lestrange accompagna ce monarque dans cette expédition, qui fut suivie de tant de troubles et de malheurs ; il les partagea avec fermeté et courage ; chargé d'une commission secrète qu'on trouva sur lui, il fut arrêté comme espion de S. M. Transféré à Londres comme tel, il s'y vit condamné à mort; ce ne fut qu'en obtenant des délais qu'il parvint à s'y soustraire après une captivité de quatre ans. Il eut le bonheur de s'échapper à la faveur de l'insurrection de Kent. A la suite d'un assez long séjour dans l'étranger, il revint en Angleterre après que Cromwel eut dissous le parlement, et s'y maintint, à la faveur de l'amnistie, dans la situation d'un homme également suspect aux deux partis et oublié de celui qu'il cherchoit à caresser. Ce ne fut qu'à l'avénement de Charles II au trône qu'il put voir renaître ses espérances. Il avoit supporté tous les orages de la mauvaise fortune sous ce règne, il n'en recueillit la récompense que sous celui de Jacques II, qui le nomma chevalier pour prix de ses services et de son attachement à la couronne. Il mourut en 1704 âgé de 88 ans. Les circonstances et la situation de Lestrange l'engagèrent à publier beaucoup d'ouvrages qui sont oubliés aujourd'hui ; il a donné plusieurs traductions peu estimées, plusieurs journaux. On lui doit les premières publications du *London Gazette*. Lestrange écrivoit avec plus de facilité que de goût.

* II. LESTRANGE (sir Hammonde de), remarqué par son zèle ardent pour le royalisme, a donné plusieurs ouvrages. I. *Histoire de Charles I d'Angleterre*. II. Un livre in-fol. sur la Liturgie, ouvrage très-soigné, intitulé *Alliance des offices divins*.

LESUEUR. *Voyez* SUEUR.

* LETBERT, savant chanoine de Lille en Flandre, mort abbé de Saint-Ruf en 1114, auteur d'un *Commentaire* sur les Psaumes : c'est

un monument curieux de la littérature sacrée du 11e siècle.

* LETHIEULLIER (Smart), d'une ancienne famille de France réfugiée en Angleterre. Le désir d'avancer les progrès de l'histoire naturelle et de l'histoire civile de son pays l'engagea à le parcourir avec cet esprit de recherche qui satisfait la curiosité et sert à l'instruction. Il avoit formé une riche collection de fossiles, de médailles et de pièces d'histoire naturelle, qu'il avoit recueillies soit en Angleterre, soit en Italie, en Allemagne et en France, à laquelle il avoit joint une riche bibliothèque de livres de choix et de manuscrits. Il est mort en 1760, âgé de 59 ans, sans enfans. — C'est à son cousin le colonel William LETHIEULLIER, qui avoit fait le voyage d'Egypte, qu'on est redevable de la belle momie qu'on voit dans le Musée britannique.

* LETHINOIS (André), avocat, né à Reims en 1735, et mort à Paris en 1772, a publié, I. *Apologie du système de Colbert*, ou *Observations juridico-politiques sur les jurandes et les maîtrises d'arts et métiers*, ouvrage où l'auteur développe des idées saines et judicieuses. II. *Mémoires pour les serfs de Saint-Claude*. III. *Requête au Roi pour le fils aîné du roi de Timor*, 1768, in-4°.

† LÉTI (Grégoire), né à Milan le 29 mai 1630, d'une famille bolonaise, montra de bonne heure beaucoup d'esprit et peu de vertu. Après avoir fait ses études chez les jésuites, il se mit à voyager et se fit connoître pour un homme d'un esprit vif et d'un caractère ardent. L'évêque d'Aquapendente, son oncle, qu'il alla voir en passant, fut si choqué de la hardiesse de ses propos sur la religion, qu'il le chassa, en lui prédisant qu'il deviendroit hérétique. Léti vit à Gènes un calviniste qui le catéchisa. Le jeune homme, porté naturellement à l'incrédulité, lui avoua que, « s'il avoit à changer de religion, il prendroit celle qui seroit la plus conforme à l'ordre de la nature. » De Gènes, il passa à Lausanne, où il se déclara pour la nouvelle religion. Un médecin de cette ville, charmé de la vivacité de son esprit, lui fit épouser sa fille. De Lausanne il alla à Genève, et y obtint le droit de bourgeoisie *gratis* : faveur qui n'avoit été accordée à personne avant lui. Son humeur querelleuse l'ayant obligé de sortir de cette ville, après y avoir demeuré environ vingt ans, il se réfugia à Londres. Charles II, ami des lettres, le reçut avec bonté, lui promit la charge d'historiographe, et lui accorda une pension de mille écus. Ce bienfait n'empêcha pas qu'il n'écrivît l'*Histoire d'Angleterre* avec une licence qui lui fit donner son congé. Amsterdam fut son dernier asile : c'est là que se forma sa liaison avec le fameux Jean Le Clerc, qui épousa une de ses filles. Il y mourut le 9 juin 1701, avec le titre d'historiographe de la ville. Léti étoit un historien famélique, qui en écrivant consultoit plus les besoins de son estomac que la vérité. Il offrit ses services à tous les potentats de l'Europe. Il leur promettoit de les faire vivre dans la postérité : mais c'étoit à condition qu'ils ne le laisseroient pas mourir de faim dans ce monde. Sa plume est toujours partiale. Il est de plus regardé assez généralement comme le Varillas de l'Italie. Plus soigneux d'écrire des faits extraordinaires que des choses vraies, il a rempli ses ouvrages de mensonges, d'inepties et d'inexactitudes. C'est un ramas confus et sans aucune critique de tout ce qu'il a lu et entendu. Son style est assez vif, mais diffus, mordant, hérissé de réflexions pédantesques, et de di-

gressions accablantes. Il étoit infatigable. « J'ai toujours, dit-il, trois ouvrages en même temps sur le métier. Je travaille à un ouvrage deux jours de suite, et j'emploie le troisième à deux autres productions. Lorsque je manque de mémoire pour un ouvrage, je trouve dans les autres de quoi m'occuper en attendant. On compte jusqu'à cent volumes sortis de la plume de cet écrivain, qui dans l'avertissement mis en tête de son *Teatro Belgico*, prétend qu'au lieu de s'étonner qu'il ait tant écrit, on devroit plutôt s'étonner qu'il n'eût pas écrit davantage ; paradoxe qu'il justifia par sa manière de vivre, car il dormoit peu, ne faisoit pas de visites, sortoit rarement de chez lui, et ne mangeoit que le soir; malgré ce régime il jouit constamment d'une bonne santé. Ainsi l'on ne doit pas être étonné s'il a enfanté un si grand nombre de livres. On parlera d'abord de ceux qui ont été traduits d'italien en français. Les principaux sont, I. *Monarchie universelle du roi Louis XIV*, 1689, 2 vol. in-12. Léti écrivoit tantôt des panégyriques, tantôt des satires contre le monarque français. Mais comme il le représente dans cet ouvrage beaucoup plus puissant que les autres princes de l'Europe, qu'il suppose menacés d'une ruine prochaine, il y eut une réponse à cet ouvrage, sous le titre de *L'Europe ressuscitée du tombeau de M. Léti*, à Utrecht, 1690. II. *Népotisme de Rome*, in-12, 2 vol., 1667. III. *Vie du pape Sixte-Quint*, traduite en français par l'abbé Lepelletier, en 2 vol. in-12., 1683, et plusieurs fois réimprimée depuis. L'auteur répondit à Mad. la Dauphine, femme du grand Dauphin, laquelle lui demandoit si tout ce qu'il avoit écrit dans ce livre étoit vrai ? « Une chose bien imaginée fait plus de plaisir que la vérité destituée d'ornemens. » C'est Léti qui rapporte lui-même cette anecdote dans une de ses lettres. Nous observerons que cette réponse de Léti à la grande Dauphine est la même qu'a faite si souvent Voltaire quand on lui reprochoit des inexactitudes en matière d'histoire. Au surplus, malgré qu'on trouve quelques faits curieux dans cet ouvrage, et que le traducteur ait retranché les longueurs, les inutilités et les déclamations, on connoîtroit mal la vie de Sixte V en lisant celle de Léti ; ce jugement peut s'appliquer à l'histoire d'Olivier Cromwel. Ces deux productions sont un tissu de mensonges. Pour bien connoître Sixte V il faut lire sa vie écrite en Italie par le P. Casimir Tempesti, Rome, 1754, in-4°, 2 tom. en 1 vol. et pour Cromwel (*voyez* ce nom) il faut regarder comme entièrement fabuleuse la vie de cet usurpateur composée par l'abbé François Raguenet, imprimée en 1691, in-4°. IV. *Vie de Philippe II, roi d'Espagne*. Elle a été traduite par Dechevrière, Amsterdam, 1734, en 6 vol. in-12. L'auteur ne s'y montre ni catholique, ni protestant. V. *Vie de Charles-Quint*, traduite en français, en 4 vol. in-12, par les filles de l'auteur, Bruxelles, 1710, compilation ennuyeuse. VI. *Vie d'Elizabeth, reine d'Angleterre*, 1694 et La Haye, 1741, in-12, 2 vol. Le roman y est mêlé quelquefois avec l'histoire. VII. *Histoire de Cromwel*, 1694 et 1703, in-12, 2 vol.: rapsodie sans ordre et sans arrangement. VIII. *Vie de Pierre Giron, duc d'Ossone*, 1700, Paris, 3 vol. in-12 : assez intéressante, mais remplie de détails inutiles. IX. *Syndicat d'Alexandre VII, avec son voyage en l'autre monde*, 1669, in-12, satire emportée. X. *Critique historique, politique, morale, économique et comique sur les loteries anciennes et nouvelles*, 2 vol. in-12. C'est un fatras satirique, où

Il maltraite beaucoup de personnes. L'auteur devoit se borner à l'épithete de *Comique*, que méritoit son ouvrage. Ricotier en fit une critique sanglante, à laquelle il fit mettre le portrait de Léti habillé en moine..... Parmi ses ouvrages italiens, on distingue, I. *Istoria Genevrina*, Amsterdam, 1686, 5 v. in-12, dans laquelle on trouve bien des choses qu'on chercheroit vainement ailleurs. L'auteur n'y ménage pas Genève, et il y prend un ton très-mordant. II. *Teatro britannico, overo Istoria della Grande-Britannia*, Amsterdam, 1684, cinq vol. in-12. Ce livre fut d'abord imprimé à Londres, en 2 vol. in-4°. Léti le présenta au roi d'Angleterre qui l'accueillit très-bien : mais le conseil, y ayant trouvé plusieurs traits hardis, fit saisir l'ouvrage et chassa l'auteur. C'est à cette occasion qu'un seigneur anglais lui dit : « Léti, vous avez fait une histoire pour les autres, et non pour vous ; il falloit au contraire la faire pour vous, sans vous embarrasser des autres. » III. *Teatro gallico*, 7 vol. in-4° ; mauvais ouvrage historique, qui s'étend depuis 1572 jusqu'en 1697. IV. *Teatro belgico*, 2 vol. in-4°, aussi mauvais que le précédent. V. *Italia regnante*, 4 vol. in-12. VI. *Histoire de l'empire romain en Germanie*, 4 vol. in-4°. VII. *Cardinalisme de la sainte Eglise*, 3 vol. in-12 : c'est une satire violente. VIII. *Juste Balance, dans laquelle on pèse toutes les maximes de Rome et les actions des cardinaux vivans*, 4 vol. in-12. IX. *Le cérémonial historique*, 6 v. in-12. X. *Dialogues politiques, sur les moyens dont se servent les républiques d'Italie pour se conserver*, 2 v. in-12. XI. *Abrégé des vertus patriotiques*, 2 v. in-8°. XII. *La Renommée jalouse de la Fortune*. XIII. *Panégyrique de Louis XIV*, in-4°. XIV. *Eloge de la chasse*, in-12. XV. Des *Lettres*, 1 v. in-12. XVI. *Itinéraire de la cour de Rome*, 3 vol. in-8°. XVII. *Histoire de la maison de Saxe*, 4 vol. in-4°. XVIII. — *de celle de Brandebourg*, 4 vol. in-4°. XIX. *Le Carnage des réformés innocens*, in-4°. XX. *Les précipices du siége apostolique*, 1672, in-12, etc. XXI. de *R bandita* : c'est un discours sans aucune R, présenté à l'académie des humoristes de Rome. Léti se mêloit aussi de poésie : mais, quoique son imagination le servît beaucoup dans ses histoires, elle brilloit peu dans ses vers.

† LEU (saint), appelé aussi saint Loup, évèque de Sens, successeur de saint Artem, l'an 609, étoit né à Orléans de parens alliés à la famille royale. Il mourut le 1er de septembre 623, dans la terre de Brinon, qu'il avoit eue de son patrimoine.

II. LEU (Jean-Jacques), bourgmestre de Zurich sa patrie, auteur d'une énorme compilation publiée sous le titre de *Dictionnaire historique de la Suisse*, en allemand, Zurich, 20 vol. in-4°, 1747 à 1765, naquit en 1689, mourut en 1768.

* LEVASSEUR (N.), ancien avocat au parlement, jurisconsulte distingué, mort à Paris au mois de janvier 1808, est auteur de plusieurs ouvrages estimés sur la jurisprudence. I. *Traité de la quotité disponible, d'après le Code Napoléon*. II. *Traité sur la loi hypothécaire du 11 brumaire an 7*. III. *Manuel des nouvelles justices de paix, ou Traité des différentes fonctions civiles et criminelles des officiers publics qui y sont attachés, avec des formules d'actes* ; in-8°. IV. *Explication de la loi du 4 germinal an 8, sur la faculté de tester et de disposer entre vifs*, 1 vol. in-12.

LEVAU, architecte. *Voy.* VAU.

† LEUCIPPE, célèbre philosophe grec, disciple de Zénon, étoit d'Abdère, suivant la plus commune opinion; il trouva, le premier, le fameux système des atomes et du vice, développé ensuite par Démocrite et par Epicure. Lactance, selon Bayle, a employé toute sa dialectique à réfuter l'hypothèse de Leucippe, tant sur l'origine et la direction des atomes que sur leurs qualités. Il a réussi dans le premier point, mais ses raisonnemens sont pitoyables sur le second. Les épithètes de fou, de rêveur, de visionnaire sont dues à quiconque veut que la rencontre fortuite d'une infinité de corpuscules ait produit le monde et soit la cause continuelle des générations; mais si l'on donne les mêmes titres à ceux qui prétendent que les diverses combinaisons des atomes forment tous les corps que nous voyons, on démontre par-là que l'on n'a aucune idée de la véritable physique. Lactance met en avant de bonnes et de mauvaises objections, ce qui vient de ce qu'il confond les choses qu'il auroit fallu distinguer. On se moqueroit, ajoute encore Bayle, d'un homme qui feroit des objections pareilles à celles de Lactance, car depuis qu'on a banni les qualités chimériques que les scolastiques avoient inventées, le seul parti que l'on prend est d'admettre des parties insensibles dans la matière, dont la figure, les angles, les crochets, le mouvement, la situation fassent l'essence particulière des corps qui frappent nos sens. L'hypothèse des tourbillons, perfectionnée par Descartes, est aussi de l'invention de Leucippe, comme le savant Huet l'a prouvé. On trouve encore dans le système de Leucippe le germe de ce grand principe de mécanique que Descartes emploie si efficacement: « Les corps qui tournent s'éloignent du centre autant qu'il est possible »; car le philosophe grec enseigne que « les atomes les plus subtils tendent vers l'espace vide comme en s'élançant. » Ainsi, Kepler et ensuite Descartes ont suivi Leucippe à l'égard des tourbillons et des causes de la pesanteur. Ce célèbre philosophe vivoit vers l'an 328 avant J. C. On peut voir tout le détail de son système dans Diogène Laërce, tome second de la traduction française, Amsterdam, 1761, 3 vol. in-12.

* LEUCON régnoit à Panticapée, capitale d'un petit empire que les Grecs avoient établi à la côte orientale de la Chersonèse Taurique, environ 400 ans avant Jésus-Christ. Son nom mérite d'être conservé pour un mot remarquable qu'on lui attribua. Ses favoris, par de fausses délations, avoient écarté plusieurs de ses amis et s'étoient emparés de leurs biens. Leucon s'en aperçut, et l'un d'eux ayant hasardé une nouvelle délation: « Malheureux, lui dit-il, je te ferois mourir, si des scélérats tels que toi n'étoient nécessaires aux despotes. »

LEUCOTHOÉ (Mytholog.), fille d'Orchame, roi d'Achéménie, et d'Eurynomé. Apollon, qui l'aimoit, prit la figure de sa mère pour s'insinuer auprès d'elle, et en abusa par cet artifice. Orchame, irrité de l'aventure de sa fille, dont l'instruisit Clytie sa rivale, fit enterrer Leucothoé toute vive; mais Apollon la changea en arbre qui porte l'encens.

† LEVE (Antoine de), Navarrais, né dans l'obscurité et d'abord simple soldat, parvint au commandement par d'utiles découvertes, et par une suite d'actions la plupart heureuses et toutes hardies. Il se signala d'abord dans le royaume de Naples, sous Gonsalve de Cordoue; il étoit à la bataille de Ravenne, où, selon Brantôme, « il ne fit pas moins que les autres qui s'enfuirent; mais il

se peina et travailla, et mania si bien les armes depuis en tous lieux, combats, rencontres et siéges, qu'oncques puis on ne lui sçut reprocher sa faute passée »; et ensuite dans le Milanais, d'où il chassa l'amiral Bonnivet en 1523. La bataille de Rebec s'étant donnée en 1524, il y montra beaucoup de valeur. Il défendit Pavie, l'année suivante, contre François Ier. Ses succès dans le Milanais lui procurèrent des distinctions flatteuses. Charles-Quint, s'étant rendu en Italie, le fit asseoir à côté de lui, et le voyant obstiné à ne pas se couvrir, il lui mit lui-même le chapeau sur la tête, en disant « qu'un capitaine qui avoit fait soixante campagnes toutes glorieuses méritoit bien d'être assis et couvert devant un empereur de trente ans. » Ce grand général soutint sa réputation en Autriche, où il fut envoyé en 1529, contre Soliman qui assiégeoit Vienne; et en Afrique, où il suivit l'empereur en 1535. L'année d'après l'expédition de Provence fut résolue. Elle eut une origine singulière : un astrologue avoit assuré de Lève, encore enfant, qu'il mourroit en France et qu'il seroit enterré à Saint-Denys. Sur cette idée il engagea Charles-Quint à faire une irruption en Provence; elle fut malheureuse : l'empereur s'en prit à son général, qui en mourut de douleur en 1536, à 56 ans. Antoine de Lève n'avoit aucune probité. Sa fortune et les intérêts du prince étoient sa seule loi. Entretenant un jour l'empereur des affaires d'Italie, il osa lui proposer de se défaire, par des assassinats, de tous les princes qui avoient des possessions dans ce pays. « Eh ! que deviendroit mon ame ? » lui dit Charles-Quint. — « Si vous avez une ame, repartit de Lève, abandonnez l'empire. »

LEVEILLARD. *Voyez* VEILLARD.

LÉVEQUE DE BURIGNY. *Voy.* BURIGNY.

* LEVER (sir Ashton), amateur de curiosités d'histoire naturelle, fils de sir Darcy Lever, chevalier, d'Alkington près de Manchester, mort en 1788, fut pensionnaire au collége de Corpus Christi à Oxford, où il se distingua par son adresse à monter à cheval. Après avoir achevé ses études il alla demeurer chez sa mère, et ensuite il établit sa résidence dans une terre qu'il rendit fameuse en y établissant la plus belle volière de l'Angleterre; depuis il étendit ses connoissances et ses vues dans toutes les branches de l'histoire naturelle, et parvint à former un magnifique muséum. Il n'épargna aucune dépense pour faire venir des pays les plus éloignés les plus belles espèces dans tous les genres. Ce muséum fut mis en loterie en 1785, mais il ne rendit pas au propriétaire le quart de ce qu'il avoit coûté : maintenant il est dispersé, les articles en ayant été vendus séparément à l'enchère.

* LEVERA (François), écrivain du 17e siècle, étoit Romain, mais d'origine savoyarde. Il fut auteur de beaucoup d'ouvrages sur différens sujets, et entre autres d'un *Prodrome* latin sur la réforme de l'astronomie. En 1644 il publia un *Dialogue* dans lequel il démontra que la réforme faite au calendrier du temps de Grégoire XIII n'avoit pas été assez exacte pour qu'il ne fût pas nécessaire d'y retoucher. Cet ouvrage amena une discussion littéraire qui ne produisit aucun résultat, puisque le calendrier resta tel qu'il étoit. En 1666 il publia une *Dissertation*, dans laquelle il soutint que la Pâque de cette année ne devoit pas se célébrer dans le mois d'avril, selon l'usage établi par le calendrier grégorien, mais le 28 mars. On trouvera plusieurs lettres

de Levera écrites à ce sujet dans les *Lettere inedite de nomini illustri*, tome I.

† I. LÉVESQUE DE LA RAVALLIÈRE (Louis-Alexandre), de l'académie des inscriptions, né à Troyes en 1697, mort en 1762, donna une édition curieuse des *Poésies du roi de Navarre*, Paris, 1742, 2 vol. in-8°, en tête de laquelle on trouve un *Essai* sur les révolutions de la langue française. Il avoit fait beaucoup de recherches sur nos anciennes chansons, et il a prétendu que la Normandie avoit été le berceau de la poésie française long-temps avant les jeux des troubadours provençaux. Il cite des poëtes du nord de la France, écrivant vers l'an 1100, ce qui seroit une antériorité de plus d'un demi-siècle à l'époque des troubadours, que Jean de Notre-Dame n'a fixée qu'à l'an 1162, et que d'autres disent plus récente. On a encore de lui, I. Une *Edition* de l'Histoire des comtes de Champagne et de Brie, Paris 1753, 2 vol. in-12. L'auteur de cet ouvrage est Robert-Martin Lepelletier, chanoine régulier de la congrégation de France, né à Rouen le 31 décembre 1682, mort au prieuré de Graville, diocèse de Rouen, le 14 février 1748. La Ravallière n'ajouta à cette histoire que des *notes* et une *préface*. II. *Doutes proposés sur les auteurs des Annales de St. Bertin*, Paris, 1736, in-12. III. *Essai de comparaison entre la déclamation et la poésie dramatique*, Paris, 1729, in-12. Cet essai a été critiqué depuis par l'auteur dans le Mercure de mai 1730.

† II. LÉVESQUE DE POUILLY (Louis-Jean), né à Reims en 1692, d'une famille ancienne, montra de bonne heure beaucoup de goût et de dispositions pour les lettres. L'académie des inscriptions, instruite de son mérite, lui donna une place parmi ses membres. On l'élut en 1746 lieutenant des habitans de la ville de Reims. Il y fit venir (*voy.* GODINOT) des eaux de fontaine plus salutaires que celles de puits, qui les incommodoient beaucoup. Il établit en 1749 des écoles publiques de mathématiques et de dessin. Il avoit formé le projet de bâtir des casernes et des magasins de blé, lorsqu'il mourut le 4 mai 1750. Sa *Théorie des sentimens agréables*, petit ouvrage, imprimé pour la quatrième fois en 1747, in-8°, et depuis en 1774, est la production d'un esprit net et délicat, qui sait analyser jusqu'aux plus petites nuances du sentiment. Il est plein d'une saine philosophie, et semé d'un grand nombre d'idées neuves. Celles même qui ne le sont pas prennent un air de nouveauté par la manière dont l'auteur les rapproche et les présente à son lecteur. On désireroit peut-être plus de liaison, plus d'enchaînement et d'ensemble entre les différentes parties qui composent sa Théorie. Voltaire a dit de lui qu'il raisonnoit aussi profondément que Bayle, et écrivoit aussi éloquemment que Bossuet. — M. de Burigny, frère de Pouilly, connu avantageusement dans la république des lettres, a hérité de ses manuscrits, qui forment un recueil de 11 vol. in-fol. Ce recueil ne contient pas seulement les ouvrages de Pouilly, ce sont des extraits de différens auteurs, faits en grande partie par de Burigny, et que celui-ci a presque tous employés dans ses ouvrages. *Voy.* ELOY *et* BURIGNY.

* III. LÉVESQUE (Prosper), profès de la congrégation de Saint-Vannes, du 29 septembre 1729, né à Besançon vers 1713, mort à Luxeuil le 15 décembre 1781, est auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, Paris, 1753, 2 vol. in-12.

IV. LÉVESQUE DE GRAVELLE

(Michel-Philippe), conseiller au parlement de Paris, mort en 1752, avoit le goût des beaux-arts : on lui doit un *Recueil de pierres gravées antiques*, Paris, 1732 et 1737, 2 volumes in-4°, curieux et recherché.

† LEUFROI (saint), premier abbé de Madrie dans le diocèse d'Evreux, où il étoit né d'une famille noble, mourut le 21 juin 738. Ce monastère nommé anciennement en latin *Madriacense*, du nom du village où il étoit situé, s'appela dans la suite la Croix-Saint-Ouen, puis la Croix-Saint-Leufroi. Sa mense conventuelle fut unie au petit séminaire d'Evreux.

† I. LÉVI, troisième fils de Jacob et de Lia, né en Mésopotamie l'an 1748 avant J. C., voulant venger avec son frère Siméon, l'injure faite à Dina, leur sœur, passa au fil de l'épée tous les habitans de Sichem. (*Voy.* SICHEM.) Jacob en témoigna un déplaisir extrême, et, suivant l'Ecriture, prédit, au lit de la mort, qu'en punition de cette cruauté, la famille de Lévi seroit divisée, et n'auroit point de portion fixe au partage de la terre promise ; en effet, elle fut dispersée dans Israël, et n'eut en partage que quelques villes qui lui furent assignées dans le lot des autres tribus. Lévi descendit en Egypte avec son père, ayant déjà ses trois fils, Gerson, Gaath et Mérari, dont le deuxième eut pour fils Amram, de qui naquirent Moyse, Aaron et Marie. Il y mourut l'an 1612 avant J. C. Sa famille fut toute consacrée au service de Dieu, et c'est de lui que les prêtres et les lévites tirèrent leur origine. Ceux de sa tribu s'allioient souvent à la maison royale. *Voyez* MATTHIEU, n° I.

II. LÉVI BEN GERSON, rabbin, a composé les *Guerres du Seigneur* en hébreu, Rivæ, 1560, in-fol. ; et des *Commentaires* imprimés séparément et dans les grandes Bibles. C'étoit un esprit singulier et bizarre, qui a rempli tous ses livres d'erreurs, d'absurdités et de vaines subtilités métaphysiques. On ignore le temps où il a vécu.

III. LÉVI. *Voyez* PHILIPPE, n°. XXXI.

LEVILAPIS ou LICHTENSTEIN (Herman), imprimeur du 15e siècle, né à Cologne. L'inconstance de son caractère lui fit quitter sa patrie pour se rendre en Italie, où il ne se fixa en aucune ville. C'est le premier qui a fait connoître l'imprimerie à Vicence. Il s'établit aussi à Venise et à Trévise. La plus remarquable de ses *Editions* faite à Vicence, et corrigée par Ænéas Vulpes, fut celle des Histoires de Paul Orose, in-fol., sans date, sans nom de lieu ni d'imprimeur.

* LEVINGSTON (Jacques), comte de Calendar, porta les armes avec distinction dans les guerres de Bohême, de Hollande, de Suède et d'Allemagne, et s'y acquit la réputation d'un excellent officier. Il fut gentilhomme de la chambre sous Charles Ier, qui le créa lord Levingston d'Almont en 1633, et comte de Calendar en 1641. Lorsque la guerre civile vint à éclater, il embrassa le parti du parlement, et s'attacha ensuite personnellement au roi. Après la bataille de Marston-Moor, il marcha à la tête de 10,000 hommes pour aider le comte de Leven à la réduction d'Yorck. Il étoit lieutenant-général de l'armée écossaise qui tenta de délivrer Charles relégué dans l'île de Wight. La prise de Carlisle, où il s'empara d'une grande quantité d'armes et de munitions, fut le plus mémorable de ses exploits. Il mourut en 1672.

I. LÉVIS. *V.* CAYLUS *et* QUÉLUS.

II. LÉVIS *ou* LÉVI (Guy de), d'une maison illustre de France, chef de toutes les branches que l'on en connoît aujourd'hui, se croisa contre les Albigeois, et fut élu maréchal des croisés. C'est en mémoire de cette charge que sa postérité a toujours conservé le titre de maréchal de la Foi. Il se signala dans cette guerre, et eut la terre de Mirepoix et plusieurs autres situées en Languedoc, de la dépouille des Albigeois. Lévis, mort l'an 1230, avoit fondé en 1190 l'abbaye de la Roche. Ses successeurs avoient joint au nom de Lévis celui de seigneurs de Mirepoix.

III. LÉVIS (Guy de), troisième du nom, seigneur de Mirepoix, maréchal de la Foi, petit-fils du précédent, suivit en Italie Charles, roi de Sicile et de Naples, et se trouva au combat donné, le 26 février 1266, dans une plaine près de Bénévent, entre ce prince et Mainfroi son rival, qui périt dans la mêlée. Le seigneur de Mirepoix de retour en France fut maintenu, par arrêt de l'an 1269, dans la possession de connoître et de juger du fait d'hérésie dans toutes ses terres du Languedoc. Il vivoit encore en 1286. *Voy.* CARTIER, n° I, *et* LOGNAC.

† IV. LÉVIS (Louis-Pierre de), marquis de Mirepoix, ambassadeur à Vienne en 1737, maréchal-de-camp en 1738, chevalier des ordres du roi en 1741, lieutenant-général en 1744, ambassadeur à Londres en 1749, créé duc par brevet en 1751, maréchal de France en 1757, mort à Montpellier la même année, étoit un homme plein d'honneur et de courage, un vrai chevalier de guerre et de tournois, digne des temps de François Ier. Mais son caractère de franchise, joint à un esprit borné, ne servit dans son ambassade à Londres qu'à favoriser l'artifice avec lequel le ministère anglais lui persuada qu'il ne vouloit pas la guerre, tandis qu'il prenoit toutes les mesures pour la faire. Le marquis de Mirepoix avoit été marié deux fois, et n'eut point d'enfans de ses deux mariages. La maison de Lévis tire son origine de la terre de Lévis près Chevreuse. L'opinion fabuleuse qui la fait descendre de la tribu de Lévi est aujourd'hui généralement rejetée comme tout-à-fait ridicule et absurde.

* V. LÉVIS (M. A. duc de), grand-baillif de Senlis, député de la noblesse de ce bailliage aux états-généraux en 1789, présenta, le 1er août, des réflexions sur l'inutilité de la déclaration des Droits, consentant néanmoins qu'elle fût mise à la suite de la Constitution, s'opposa ensuite à l'emprunt demandé par Necker, d'après le vœu des cahiers qui défendoient expressément à tous les députés d'en consentir de nouveaux. Il proposa ensuite la rédaction d'un article sur la liberté de la presse, présenta des observations contre M. Palissot, lorsque celui-ci offrit à l'assemblée la dédicace des Œuvres de Voltaire, et fit décréter qu'on ne recevroit aucune dédicace. Le 18 mars 1790 il vota pour qu'on n'accordât le recours contre les auteurs des détentions arbitraires qu'aux prisonniers sur lesquels il n'y auroit pas eu de plaintes rendues en justice. A l'occasion des différens entre l'Angleterre et l'Espagne, il proposa de déclarer que la France n'entreprendroit aucune agression, mais qu'elle sauroit défendre ses droits. Le 24 février 1791 il réclama pour les tantes du roi le droit de voyager. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 4 mai 1794, à l'âge de 55 ans. Sa femme fut aussi condamnée à mort par le même tribunal le 10 juillet suivant, comme

complice de la conspiration du Luxembourg, où elle étoit détenue. Un autre LÉVIS a fait imprimer à Londres, en 1793, l'*Oraison funèbre de Louis XVI*, et ensuite celle *de Marie-Antoinette*, son épouse.

* LEVIZZANI ou LIVIZZANI (Jean-Baptiste), né à Modène d'une famille noble, florissoit dans le 17e siècle. Il publia sous le nom d'Ausonio Fideli un ouvrage en vers, intitulé *Applauso poetico al divo Louigi il Giusto rè, christianissimo, ottimo, massimo*, imprimé à Venise par François Valvasense. On lui doit encore, à l'occasion des guerres qui désoloient l'Italie pour le duché de Montferrat, un *Opuscule* intitulé, *Il Zimbello, ovvero l'Italia schernita*, Saint-Marin, 1641. Levizzani cultiva la peinture avec beaucoup de succès, et plusieurs de ses *Tableaux* furent gravés.

* LEULIETTE (J. J.), professeur de littérature à l'athénée de Paris, mort dans cette ville en 1809, par suite d'un accident fâcheux, est connu par plusieurs *Mémoires littéraires* assez estimés, et par quelques *ouvrages anglais*. On lui doit *Des émigrés français*, ou *Réponse à M. Lally-Tolendal*, 1797, in-8°. *Réflexions sur la journée du 18 fructidor, en réponse à Richer Sérizy*, 1798, in-8°. *Essai sur les causes de la supériorité des Grecs dans les arts d'imagination*, in-8°. *Discours sur l'abolition de la servitude*, 1 vol. in-8°. *De l'influence de Luther sur le siècle où il a vécu*, 1 vol. in-8°. *Vie de Richardson*, traduite de l'anglais, 1808, in-8°. etc., et quelques autres *ouvrages* peu intéressans aujourd'hui.

† LEUNCLAVIUS (Jean), natif d'Amelbrun en Westphalie, d'une famille noble, voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Pendant le séjour qu'il fit en Turquie, il ramassa de très-bons matériaux pour composer l'*Histoire ottomane*, et personne ne l'a mieux fait connoître. Il joignit à l'intelligence des langues savantes celle de la jurisprudence. Cet érudit mourut à Vienne en Autriche en juin 1593, à 60 ans. On a de lui, I. *Histoire musulmane*, 1591, in-fol. II. *Annales des sultans ottomanides*, in-fol., Francfort, 1596, qu'il traduisit en latin, sur la version que Jean Gaudier (autrement Spiegel) en avoit fait de turc en allemand. Il se trouve aussi réimprimé dans *Historia Turcorum Leonici Chalcondilæ*, qui fait partie de la Byzantine. III. La *Suite* de ses *Annales*, qu'il continua jusqu'en 1588, sous le titre de *Pandectæ turcicæ*: on trouve ces deux ouvrages à la fin du Chalcondyle du Louvre. On peut profiter de ses recherches, mais en les rectifiant. IV. Des *Versions* latines de Xénophon, Londres, 1720, in-8°; de Zozime, de Constantia Manassès, de Michel Glycas, de l'Abrégé des Basiliques; celle-ci parut en 1596, 2 v. in-fol. « Personne, dit Huet, ne s'étoit exercé avec tant de capacité dans l'art de traduire. » V. *Commentatio de Moscorum bellis adversùs finitimos gestis*, dans le Recueil des historiens polonais de Pistorius, Bâle, 1581, 3 vol. in-fol. VI. *De jure græco-romano*, Francfort, 1596, 2 vol. in-fol. VII. *Abrégé du Basilicon de l'empereur Léon VI*. *Voyez* ce mot : *voyez* aussi BLASTARES.

† LEUPOLD (Jacques), conseiller et commissaire des mines du roi de Pologne, membre de la société royale de Berlin, et de diverses autres, un des hommes les plus habiles de l'Europe pour les instrumens mathématiques, mourut à Leip-

sick en 1727, après s'être rendu célèbre par son graud ouvrage intitulé *Theatrum machinarum*, en allemand, Leipsick, 1724 à 1727, en 7 vol. in-fol. Cette compilation utile et recherchée devoit être suivie d'un plus grand nombre de volumes, dont la mort de l'auteur nous a privés.

* LEUR (Van der), né à Bréda en 1667, alla fort jeune à Rome, où il devint un bon peintre d'histoire et de portrait. Il entendoit la perspective, dessinoit et colorioit bien; mais il avoit peu de génie. Il auroit été un des meilleurs peintres de portraits s'il eût aimé ce genre autant qu'il y a réussi. Le beau *Tableau* que l'on voyoit dans l'église des récollets de Bréda donnoit une idée favorable de ses talens.

* LEURECHON (Jean), né au 16e siècle à Chardogne près de Bar, fit ses études à Paris, se lia d'une amitié étroite avec Charles Lepois, et fréquenta les écoles de la faculté de médecine avec beaucoup de succès. De retour dans sa patrie, le duc Charles III de Lorraine le choisit pour son médecin ordinaire, lui accorda ensuite des lettres de noblesse, et créa pour lui une quatrième chaire de médecine à Pont-à-Mousson en 1606. Les ouvrages de Leurechon sont un *Discours* sur les observations de la comète de 1618, imprimé à Paris en 1619, in-8°; et une *Dissertation* en forme de thèse *An ignes accensi in contagione saluberrimi?* Pont-à-Mousson, 1622, in-4°.

† LEVRET (André), chirurgien-accoucheur de Paris sa patrie, distingué dans son art, naquit en 1703, et mourut le 22 janvier 1780. Samuel Bernard, qu'il avoit soigné dans différentes maladies, lui donna cent mille livres des billets de fermes. Nous avons de lui de bonnes *Observations sur la cure des polypes*, 1771, in-8°; *sur les accouchemens laborieux*, 1770, in-8°; et *l'art des accouchemens*, 1766, in-8°.

† LEVSDEN (Jean), né à Utrecht en 1624, mort en 1699, fut professeur d'hébreu dans sa patrie, et s'y acquit une grande réputation. On a de lui plusieurs ouvrages estimés. I. *Onomasticon sacrum*, Utrecht, 1684, in-8°. II. *Clavis hebraïca et philologica veteris Testamenti*, 1683, in-4°. III. *Novi Test. clavis græca, cum annotationibus philologicis*, 1672, in-8°. IV. *Compendium biblicum veteris Testamenti*, 1688, in-8°. V. *Compendium græcum novi Testamenti*, dont la plus ample édition est celle de Londres, 1688, in-12. VI. *Philologus hebræus*, 1695, in-4°. VII. *Philologus hebræo-græcus*, 1695, in-4°. VIII. *Philologus hebræo-mixtus*, 1699, in-4°. IX. Des *Notes* sur Jonas, Joël et Osée, etc. X. C'est à lui qu'on est redevable des éditions correctes de Bochard, de Lightfoot, et de la Synopse des critiques de Pole. XI. On lui doit aussi la meilleure *édition* de la Bible d'Atthias, imprimée à Amsterdam en 2 vol. in-8°, 1705, et du nouveau Testament syriaque, 1708, 2 vol. in-4°. — Rodolphe LEVSDEN, son fils, a donné une *édition* du nouveau Testament grec.

LEUTARD, paysan du bourg de Vertus, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, vers la fin du 10e siècle, brisoit les croix et les images, prêchoit qu'il ne falloit pas payer les dîmes, et soutenoit que les prophètes n'avoient pas toujours dit de bonnes choses. Il se faisoit suivre par une multitude innombrable de personnes qui le croyoient inspiré de Dieu. Gibuin, évêque de Châlons, lui enleva des partisans, et Leutard,

désespéré de se voir sans prosélytes, se précipita dans un puits.

* LEUTHERIC, archevêque de Sens, soutint, au commencement du 11e siècle, qu'il n'y avoit que les vrais chrétiens qui reçussent le corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Le roi Robert prévint les effets de cette opinion, en défendant à Leutheric de la répandre.

† LEUTINGER (Nicolas), né dans le Brandebourg, professeur de belles-lettres et ministre luthérien, mourut à Vittemberg en 1612, à 64 ans. Une inclination invincible pour les voyages ne lui permit pas d'être tranquille et sédentaire. Il parcourut l'Italie, la France, l'Espagne, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Norwège, le Danemarck, la Suède, la Prusse, la Livonie, la Pologne, la Bohême, etc, sans vouloir fixer sa résidence nulle part. Son tempérament étoit robuste, et, avec un caractère moins inquiet, il auroit vraisemblablement joui d'un sort assez heureux. Il ne manquoit, dans ses écrits, ni d'érudition, ni de jugement; il se montroit fort supérieur aux chroniqueurs de son temps. Il le sentoit lui-même; et une vanité excessive perce dans tout ce qu'il dit de lui. Mais son amour-propre ne l'empêchoit pas de demander continuellement de l'argent ou des secours. Cette disposition d'esprit lui dicta un grand nombre d'*Epîtres* dédicatoires. Il y en a plus de cinquante dans son *Histoire de Brandebourg*. Chaque livre de cette Histoire est dédié à un Mécène, et souvent à plusieurs. Elle s'étend depuis 1499 jusqu'en 1594. Elle parut avec ses autres *ouvrages* et sa Vie, à Francfort, en 1729, 2 vol. in-4°, par les soins de Kuster.

LEUVIGILDE, roi des Goths en Espagne, fils d'Athanagilde, monté sur le trône après son frère Liuva, qui lui céda le sceptre en 568, avoit de la valeur, et le prouva en se rendant maître de Cordoue et de quelques autres villes considérables en 572. Ce prince avoit eu deux fils de sa première épouse, Hermenégilde et Recarède, qu'il associa au gouvernement de ses états, après la mort de Liuva, en 573. Tous ces princes étoient ariens. Hermenégilde, qui avoit épousé Ingonde, fille de Sigebert roi de France, embrassa, à sa persuasion, la foi catholique. Ce changement irrita Leuvigilde: il le menaça de toute son indignation, s'il ne revenoit à la doctrine arienne. Hermenégilde lui répondit: « Je suis prêt à vous rendre le sceptre que vous m'avez donné. Je suis disposé même à perdre la vie, plutôt que d'abandonner la vérité. Je conserverai jusqu'au dernier soupir le respect que je vous dois; mais il n'est pas plus juste qu'un père ait plus de pouvoir sur son fils, que Dieu et sa conscience. » Cette réponse mit en fureur Leuvigilde, qui attaqua son fils dans une place forte où il s'étoit retiré. C'étoit Ossèle, ville bien fortifiée, dont les habitans étoient très-attachés à Hermenégilde. La place fut prise et brûlée. Leuvigilde jeta son fils dans une dure prison, après l'avoir dépouillé des marques de la royauté; et, le 14 avril 586, il envoya un bourreau pour lui couper la tête. Comme les orthodoxes avoient montré de l'attachement à ce prince infortuné, il les persécuta cruellement. Hermenégilde a été mis au nombre des martyrs, et l'Église honore sa mémoire le 13 avril.

LEUVILLE. *Voy.* OLIVIER, n° III.

* I. LEUW (Gabriel Van der), né à Dort en 1643, étoit fils et élève de Sébastien Van der LEUW, assez bon peintre d'animaux. Ga-

briel, devenu plus habile que son père, passa d'abord à Amsterdam, où il eut du succès, puis il alla demeurer plusieurs années à Paris, à Lyon, à Turin, à Rome et à Naples. Par-tout *ses ouvrages* furent bien payés et il en fit beaucoup. Enfin, au bout de 14 ans, il retourna dans sa patrie. Ses premiers ouvrages furent enlevés rapidement; mais la grande quantité qu'il en donna les fit tomber de prix. Loin d'en être découragé, sachant que son mérite étoit mieux apprécié en France et en Italie, il résolut d'y retourner; il prenoit ses arrangemens à cet effet, lorsqu'il mourut dans sa ville natale en 1688. Gabriel avoit une figure agréable; la douceur de son caractère, et beaucoup d'esprit, le firent rechercher dans les meilleures compagnies. Son génie étoit abondant, et il peignoit avec une grande facilité : il avoit imité la manière du Castiglione et de Roos; sa couleur tenoit de l'école romaine, et sa touche étoit large et décidée; mais cette manière n'étoit pas du goût des Hollandais, qui préféroient le fini précieux à l'art de rendre avec chaleur et sentiment. Les *tableaux* de cet artiste sont remplis de troupeaux de moutons, de bœufs et d'autres animaux, qu'il imitoit avec une vérité surprenante.

* II. LEUW (Pierre Van der), frère du précédent, né à Dort en 1644, et comme lui élève de son père, peignoit aussi le paysage rempli de figures et d'animaux, mais dans le genre de Vanden Velde, qu'il suivit de si près, qu'on se trompe en les comparant. Pierre avoit un coloris naturel et doré, un pinceau moelleux et fondu. Cette manière négligée par son frère auroit fait sa fortune, comme les ouvrages de celui-ci auroient fait la sienne, s'il avoit eu l'esprit et le caractère aimable de Gabriel; mais son humeur difficile et bizarre écarta les curieux, et le força de donner *ses tableaux* à bas prix; cependant ils sont fort estimés des amateurs, et on les donne souvent pour des tableaux de Vanden Velde.

† LEUWENHOECK (Antoine de), célèbre physicien, né à Delft en 1632, excelloit à faire des verres pour des microscopes et pour des lunettes. Ses découvertes lui ont fait un nom distingué; plusieurs sont utiles et réelles, mais d'autres sont parfaitement chimériques. Son système *des vers spermatiques*, dont il faisoit le principe de la génération, n'a eu d'autre vogue que celle de la nouveauté : Leuwenhoeck s'imaginant pouvoir détruire l'ovisme, il y substitua une hypothèse beaucoup plus défectueuse. Le goût lui manquoit aussi bien que la littérature, qui porte la lumière dans toutes les sciences. On doit cependant lui savoir gré d'avoir contribué à la découverte des germes, qui, suivant un philosophe de ce siècle, suffit seule pour anéantir l'athéisme. Il mourut en 1723. On lui a élevé un beau mausolée à Delft, dans la vieille-église, avec une épitaphe emphatique. Il a publié en hollandais différens ouvrages qui ont été traduits en latin, et ont paru sous le titre d'*Arcana naturæ detecta*, Delft, 1695 à 1719, 4 vol. in-4°; Leyde, 1722. On a imprimé en 1722, in-4°, ses *Lettres* à la société royale de Londres, dont il étoit membre, et à divers savans.

LEW (Barbe de Haze) fille d'un professeur du droit civil en l'université de Louvain, épousa LEW, savant professeur, aussi de la même université, auteur de *divers ouvrages* de jurisprudence, et l'un des ambassadeurs que les Provinces-Unies envoyèrent à Henri III, roi de France. Barbe aida son mari dans

la composition de ses écrits, et montra autant de savoir que de vertus. Elle vécut 102 ans, et mourut à Bruxelles en 1634.

* LEWIS (Jean), savant théologien, né en 1675 à Bristol, mort à Margate en 1746, étudia au collége d'Exeter à Oxford, où il fut reçu maître-ès-arts. L'archevêque Tenison lui donna ensuite le vicariat de Minster, dans l'île de Thanet, et le nomma en même temps supérieur de l'hôpital d'Ehastbridge à Cantorbéry. Ce savant a laissé un grand nombre d'ouvrages. I. *La vie de Wickliffe*, in-8°. II. *La traduction* du nouveau Testament de Wikliffe, in-fol. III. *L'histoire et les antiquités de l'île de Thanet*, in-4°. IV. *L'histoire de l'abbaye et de l'église de Feversham*. in-4°. V. *La vie de William Caxton*. in-8°. VI. *L'histoire des traductions de la Bible et du nouveau Testament*, en anglais, in-8°.

* LEWYD (Edouard), antiquaire gallois, né au comté de Caermarth, mort en 1709, élève du collége de Jésus à Oxford, où il fut reçu maître-ès-arts en 1701. Lewyd succéda, dans la place de garde du Muséum d'Ashmolée, au docteur Plot, qui avoit été son professeur, et il eut toute la collection de Vaughan à sa disposition. Ce savant consacra sa vie presque entière à une recherche aussi laborieuse qu'exacte des antiquités galloises. Il avoit rassemblé une très-grande quantité d'anciens manuscrits des monastères, les avoit tous lus et récrits en caractères modernes. Il parcourut plusieurs fois le pays de Galles, celui de Cornouailles, l'Ecosse, l'Irlande, la Bretagne armorique, contrées qui ont toujours été habitées par les mêmes peuples, et compara soigneusement leurs antiquités. Il fit sur toutes ces observations très-importantes pour cette étude; mais quand il mourut, il n'avoit pas encore rédigé, comme il se le proposoit, un discours sur les anciens habitans de ces pays. Beaucoup de ses observations sont insérées dans la *Britannia* de Cambden, édition de Gibson. Lewyd a publié aussi, I. *Archæologia Britannica*, ou *Remarques sur les langues, histoires et coutumes des peuples originaires de la Grande-Bretagne*, etc. in-fol., Oxford, 1707. Et il a laissé, en manuscrit, un *Dictionnaire écossais-anglais* ou *irlandais-anglais*; et d'autres ouvrages qui prouvent l'étendue de ses connoissances.

* LEY (Sir James), né dans le comté de Wilts, élevé par son mérite à la dignité de lord chef de justice en Irlande et ensuite en Angleterre, où, appelé par Jacques Ier, il fut successivement créé baron Ley, lord grand-trésorier, et enfin comté de Marlborough. Il réunit les talens d'un habile antiquaire et d'un excellent jurisconsulte. Hearne a publié plusieurs *ouvrages* de lui sur des sujets d'antiquité, et ses rapports ont été imprimés en 1659.

* LEYBURN (William), imprimeur à Londres, *éditeur* de plusieurs des ouvrages mathématiques de Samuel Foster, professeur d'astronomie du collége de Gresham, eut lui-même la réputation d'être un très-bon mathématicien. Son *Cours de mathématiques* eut beaucoup de succès; son ouvrage intitulé *Panarithmologia*, ou *le Guide des marchands, contenant des calculs tout faits*, est encore en usage, et son plan a servi de modèle à Barrême en France. On n'a rien de positif sur l'époque de sa naissance et de sa mort.

† I. LEYDE (Philippe de), né d'une famille noble de Leyde, fut

conseiller de Guillaume de Bavière, comte de Hollande, puis grand-vicaire et chanoine d'Utrecht, où il mourut en 1380. On a de lui quatre petits *Traités* écrits d'un style barbare, sur l'art de bien gouverner un état et une famille, Leyde, 1616, et Amsterdam, 1701, in-4°. Ce qu'il a écrit sur le gouvernement civil ne vaut pas ce qu'il dit du gouvernement domestique. Leyde avoit professé le droit à Orléans et à Paris, et il a laissé *d'autres ouvrages* actuellement oubliés.

II. LEYDE. *Voyez* LUCAS de Leyde.

† LEYDECKER, *ou* LEYDEKKER (Melchior), théologien calviniste, né à Middelbourg en 1652, professeur de théologie à Utrecht en 1678, mort le 6 janvier 1721, a donné plusieurs ouvrages latins, écrits d'un style dur et dénués de critique, mais pleins d'érudition. Les principaux sont, I. *De republicâ Hebræorum libri XII*, 2 volumes in-fol., Amsterdam, 1704 et 1710; recueil curieux, semé d'anecdotes sur le judaïsme moderne. Il y a joint une réfutation de l'Archéologie de Burnet. II. *Commentaire* latin sur le Catéchisme d'Heidelberg. III. *Dissertation contre le Monde enchanté* de Becker. IV. *Analyse de l'Ecriture*, avec la *Méthode de prêcher*. V. *Histoire du jansénisme*, Trajecti, 1695, in-8°. Le père Guesnel a réfuté dans son livre de la Souveraineté des rois défendue, Paris, 1704, in-12, ce que Leydecker a dit dans cet ouvrage contre la souveraineté des rois. VI. *Fax veritatis*, Lugd. Batavorum, 1677, in-8°. VII. La *Continuation de l'Histoire ecclésiastique* de Hornius, Francfort, 1704, in-8°. VIII. *Histoire de l'Eglise d'Afrique*, in-4°; curieuse et pleine de recherches. IX. *Synopsis controversiarum de fœdere.*

I. LEYDEN (Jean de). *Voyez* JEAN, n° XCI.

II. LEYDEN (Jean GERBRAND de), ainsi nommé, parce qu'il étoit de la ville de ce nom, se fit carme, s'appliqua avec une grande assiduité à toutes les fonctions de la vie apostolique, et consacra ses momens de loisir à l'étude de l'histoire de son pays. Il mourut l'an 1504. On a de lui, I. *Chronicon Hollandiæ comitum et episcoporum Ultrajectensium, à S. Willebrodo ad annum* 1417, Francfort, 1620, in-folio. II. *Chronicon Egmondanum, sive Annales abbatum Egmondensium*, publié par Antoine Matthieu, Leyde, 1698, in-4°. On lui attribue une *Histoire de l'ordre des Carmes*: ce n'est qu'une répétition de celle d'Arnold Bostius.

LEYDRADE. *Voyez* LEIDRADE.

*LEYGEBEN (Godefroi), né en Saxe, célèbre ouvrier en fer pour avoir trouvé le secret d'amollir ce métal et d'en faire des statues, des armes, des animaux d'un poli achevé. Son talent, rare et mort vraisemblablement avec lui, le fit désirer des Anglais, des Prussiens, et plusieurs villes se disputèrent la gloire de le posséder. Ferdinand, son fils, cultiva l'architecture civile et militaire, et acquit même quelques succès dans la peinture.

LEYRE. *Voyez* DELEYRE.

LEYRIT (N. DUVAL de), gouverneur de Pondichéry, lorsque Lally, commandant dans l'Inde, rendit cette place aux Anglais, en capitulant, voulut faire retomber cette faute sur le conseil supérieur de la ville et sur Leyrit, qui en étoit chef. Mais l'arrêt qui le condamna en 1766 supprima ses *Mémoires*, comme renfermant des calomnies contre le gouverneur de Pondichéry. Leyrit étoit mort en 1764, avec la

réputation d'un brave homme. M. d'Éprémenil, son neveu, a vengé sa mémoire contre M. de Lally-Tollendal, fils du commandant des Indes. Un arrêt du parlement de Dijon, en 1784, a confirmé celui de Paris, dans ce qui regarde Leyrit. *Voyez* LALLY.

* LEYSSENS, peintre, né à Anvers en 1661, alla fort jeune à Rome, où il s'appliqua à toutes les études qui pouvoient augmenter ses talens. Il comptoit rester en Italie, où ses ouvrages avoient du succès; mais il retourna dans son pays, pour soigner son père. La providence le récompensa visiblement; il eut plus d'ouvrages qu'il n'en pouvoit faire. On prenoit plaisir à voir travailler Leyssens chez lui, où l'on admiroit sa tendresse et son respect filial. Quoiqu'il peignît bien *l'histoire*, il fut employé souvent par les bons peintres de fleurs à enrichir leurs tableaux *de nymphes*, *d'enfans*, *de bustes*, *etc.* Il mourut en 1710, avec la réputation d'un bon peintre et d'un homme vertueux.

LEZANA (Jean-Baptiste de), carme, né à Madrid le 23 novembre 1586, enseigna avec réputation à Tolède, à Alcala et à Rome. Les papes Urbain VIII, Innocent X et Alexandre VIII l'employèrent dans des affaires importantes. Il mourut à Rome le 29 mars 1659, à 73 ans. On a de lui, I. *Summa quæstionum regularium*, Lyon, 1655, 4 vol. in-fol. C'est une théologie qui a pour objet principal les devoirs des religieux. II. *Summa theologiæ sacræ*, Rome, 1654, 3 vol. in-fol. III. *Annales sacri*, *prophetici et Eliani ordinis*, etc., Rome, 1651—56, 4 vol. in-fol., pleines de fables ridicules sur l'origine de cet ordre. IV. *De Regularium reformatione*, Rome, 1646, in-4°.

LEZAY-MARNEZIA. *Voyez* MARNEZIA.

LEZIN (saint), *Licinius*, évêque d'Angers en 586, mort le 1er novembre 605. Le pape saint Grégoire lui écrivit la Lettre LII du livre IX.

LHOMMOND. *Voy.* HOMMOND.

LHOSTE. *Voy.* HOSTE.

* LHOTSKI (George), jésuite, né à Sbirow en Bohême l'an 1724, mort en 1758, recteur du collége de Telez, après avoir enseigné les lettres et les sciences avec succès. On a de lui, I. *Controversia philosophica de systemate philosophiæ mecanicæ, id est, mechanismo cosmico et individuali*, Prague, 1748, in-8°. II. *Doctrina theologica de gratiâ, justificatione, merito, virtutibus, vitiis et peccatis*, 1753, in-4°. III. *Doctrina theologica de fide, spe, et charitate*, ibidem, 1755, in-4°.

* LHUILIER, habitant de Paris, joua très-long-temps un rôle dans la municipalité de cette ville, dont il fut un des membres marquans sous toutes les formes et dénominations qu'elle prit. Il figura dans les émeutes des 20 juin et 10 août 1792, présida la commune pendant cette dernière journée, et le 17, fut nommé accusateur public du tribunal chargé de poursuivre les victimes de cette même insurrection. Lhulier devint ensuite procureur-syndic du département de Paris; et le 31 mai, il parut à la barre de la convention, pour la sommer de destituer la commission des douze, et de livrer tous les girondins. Environné d'une multitude audacieuse, il ordonna, dit Prudhomme, la suppression du comité des douze, du ton dont Cromwel commandoit au parlement avili de se retirer sur-le-champ. Voilà ce qu'il nommoit avec emphase une insur-

rection *morale*, tandis que Robespierre, moins impudent, ne l'appeloit que *patriotique.* » Il ne tarda pas à succomber sous les coups du tyran qu'il avoit servi. Enfermé dans les prisons du Luxembourg, au milieu de plus de 40 personnes de sa section qu'il avoit fait incarcérer, il passa plusieurs jours à parler de sa délicatesse, de sa sensibilité, etc., à vanter les services qu'il avoit rendus à la patrie et aux particuliers, le crédit dont il jouissoit encore; enfin, à s'enivrer et à verser des larmes. Robespierre, auquel il écrivit plusieurs lettres, n'ayant pas daigné lui répondre, il fut traduit au tribunal révolutionnaire avec Danton et condamné à la détention jusqu'à la paix. Transféré alors à Sainte-Pélagie, il s'y poignarda dans un accès de désespoir.

LHUYD. *Voyez* LEWYD.

* LHWYD *ou* LHUYD (Humphrey), médecin et savant antiquaire, mort vers l'an 1570, joignit à beaucoup de connoissances une vaste littérature et un jugement solide. On lui doit, I. *Calendrier lunaire perpétuel contenant l'heure, le jour et la minute des changemens de la lune pour tous les temps*, in-8°. II. *Commentarioli Britannicæ descriptionis fragmentum*, Col. Agripp., 1572. Moses Williams en a donné un nouvelle édition, avec une Dissertation sur l'île de Mona, Londres, 1731, in-4°, qui a été traduite en anglais par Twyne, sous le titre de *Breviary of Britain.* III. *Chronicon Walliæ à rege Cadwalledero usque ad annum* 1294, resté manuscrit dans la Bibliothèque de Cotton. IV. *Histoire de Cambrie, aujourd'hui le pays de Galles*, publiée après sa mort par David Powel, Londres, 1584, in-4°. C'est une traduction de l'ancien breton en anglais par Lhuyd, d'un ouvrage du 14e siècle. V. Une *Traduction* du Trésor de la santé de Pierre Hispanus, avec les causes et les symptômes de toutes les maladies et les aphorismes d'Hippocrate, Londres, 1585.

LIA, fille aînée de Laban, mariée avec Jacob par la supercherie de son père, qui, ne sachant comment s'en défaire, parce qu'elle étoit chassieuse, la substitua à Rachel que Jacob devoit épouser. Elle eut du patriarche six fils et une fille, Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon et Dina.

† LIANCOURT (Jeanne DE SCHOMBERG, duchesse de), fille du maréchal Henri de Schomberg, et femme de Roger du Plessis, duc de Liancourt, fils de madame de Guercheville (*voyez* ce mot), connu par les deux lettres que lui écrivit le célèbre docteur Antoine Arnauld. (*Voyez* ce mot, n° IV.) Elle détacha son mari du monde. Les deux époux se lièrent étroitement avec les célèbres solitaires de Port-Royal, et leur donnèrent un asile. Ils moururent en 1674. Le duc ne survécut que deux mois à son épouse. On a d'elle un ouvrage édifiant et plein d'excellentes maximes sur l'éducation des enfans de l'un et de l'autre sexe. L'abbé Boileau le publia en 1698, sous ce titre : *Réglement donné par un homme de haute qualité à sa petite-fille la princesse de Marsillac, pour sa conduite et pour celle de sa maison*, in-12. L'éditeur joignit à cet ouvrage un Règlement que la duchesse de Liancourt avoit fait pour elle-même, et donna en tête la vie de cette illustre dame. Cet ouvrage a été réimprimé à Paris en 1779, in-12. On rapporte d'elle qu'elle fournissoit de l'argent à ceux qui, plaidant contre elle, n'auroient pu faire valoir leurs droits faute de secours. *Voyez* ROCHEFOUCAULD, n° III, à la fin.

* LIAZARI (Paul), célèbre canoniste, né à Bologne, professeur dans cette ville en 1321, et du nombre de ceux qui se retirèrent à Sienne à cette époque. La crainte de perdre ses biens, et d'être déclaré traître, le força de retourner dans sa patrie. En 1338, il fut envoyé à Avignon auprès de Benoît XII, par Taddeo de Popoli, pour calmer ce pontife irrité contre les Bolonais, et il exécuta cette commission avec art et succès. Il mourut en 1356. On a de lui, outre un grand nombre d'*ouvrages manuscrits*, un *Commentaire des Décrétales.*

† LIBANIUS, fameux sophiste d'Antioche, élevé à Athènes, professa la rhétorique à Constantinople et dans sa patrie. S. Basile et S. Jean-Chrysostôme furent les disciples de cet illustre maître, qui, quoique païen, faisoit beaucoup de cas des talens et des vertus de ses deux élèves. On prétend qu'il auroit choisi Chrysostôme pour son successeur, si le christianisme ne le lui avoit enlevé. L'empereur Julien n'oublia rien pour engager Libanius à venir à sa cour; mais il ne put y réussir, même en lui offrant la qualité de préfet du prétoire. Le philosophe répondit constamment à ceux qui le sollicitoient que la qualité de sophiste étoit fort au-dessus de toutes les dignités qu'on lui offroit. Son caractère étoit fier et noble. Julien, irrité contre les magistrats d'Antioche, avoit fait mettre en prison le sénat de cette ville. Libanius vint parler à l'empereur pour ses concitoyens avec une liberté courageuse. Un homme, pour qui ce ton ferme étoit apparemment nouveau, lui dit : « Orateur, tu es bien près du fleuve Oronte, pour parler si hardiment. » Libanius le regarda avec dédain, et lui dit : « Courtisan, la menace que tu me fais ne peut que déshonorer le maître que tu veux me faire craindre »; et il continua. On ignore le temps de sa mort; quelques-uns la placent à la fin du 4e siècle. Libanius avoit le grand talent de s'attacher ses élèves. Dans toutes les lettres que lui écrit S. Basile, on voit une estime singulière pour ses ouvrages, et un tendre attachement à sa personne. Il lui adressoit tous les jeunes gens de Cappadoce qui vouloient cultiver l'éloquence, comme au plus habile maître de son siècle, et ils en étoient reçus avec une distinctien particulière. A l'occasion de l'un de ces jeunes gens, mal partagé de la fortune, Libanius dit « qu'il ne considéroit point dans ses disciples les richesses, mais la bonne volonté. » Il ajoute que, «s'il trouvoit un jeune homme pauvre, qui montrât un grand désir d'apprendre, il le préfèreroit sans hésiter aux plus riches ; et qu'il étoit fort content lorsque ceux qui ne pouvoient rien donner étoient avides de recevoir. » Il écrit à Thémistius, célèbre sophiste, que ses talens et sa sagesse élevèrent aux premières charges de l'état, d'une manière qui montre que Libanius avoit des sentimens nobles, et qu'il étoit touché de l'amour du bien public. « Je ne vous félicite point, lui dit-il, sur ce que le gouvernement de la ville vous a été donné; mais je félicite la ville sur le choix qu'elle a fait de votre personne pour cette importante place. Vous n'avez pas besoin de nouvelles dignités, mais elle a grand besoin d'un gouverneur comme vous. » On a reproché à Libanius d'être trop plein d'estime pour lui-même, et trop grand admirateur de ses propres ouvrages, dont il ne voyoit pas les défauts. Il avoit beaucoup de goût lorsqu'il jugeoit des productions des autres, quoiqu'il en manquât quelquefois dans les siennes. Julien soumettoit à son jugement ses actions et ses écrits; et le sophiste, plus at-

taché à la personne qu'à la fortune de ce prince, le traitoit moins en courtisan qu'en juge sévère. La plupart des *Harangues* de ce rhéteur ont été perdues, et ce n'est pas peut-être un grand mal : sans parler des citations multipliées d'Homère, de la fureur d'exagérer, d'un luxe d'érudition très-déplacé, il gâte tout par l'affectation et l'obscurité de son style, qui ne manque d'ailleurs ni de force, ni d'éclat. On estime davantage ses *Lettres*, dont on a donné une excellente édition à Amsterdam en 1738, in-fol. Ce recueil offre plus de 1680 Epîtres, dont la plupart ne renferment que des complimens. On en lit plusieurs autres curieuses et intéressantes, qui peuvent donner des lumières sur l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de ces temps-là. Antoine Bongiovani a publié à Venise, en 1754, 17 *Harangues* de Libanius, en un vol. in-4°, tirées de la bibliothèque de Saint-Marc. Il faut joindre ce recueil à l'édition de ses *Œuvres*, Paris, 1606 et 1627, 2 vol. in-fol. Le savant Reiske en a encore découvert sept depuis, dont on a enrichi son édition posthume des harangues de Libanius, 4 vol. in-8°, Leipsick, 1776.

* I. LIBARID, de la famille d'Ourbel, né en Géorgie vers l'an 994, fut élevé de bonne heure dans l'art de la guerre : à l'âge de 14 ans il entra au service du roi de ce pays, et au bout de sept ans il eut un commandement de troupes contre les Legzys. Les succès heureux qu'il obtint dans cette guerre lui ouvrirent le chemin de la gloire En 1021 de J. C., Dougril-Beg fit une expédition contre la Géorgie; le roi le nomma généralissime de toutes ses armées, et l'envoya à la rencontre de l'ennemi. Libarid donna une bataille sanglante à ce conquérant; il l'obligea à sortir des frontières de la Géorgie, et fit connoître la supériorité de ses talens militaires. En 1049, lorsque les armées de l'empereur Monomaque, stationnées dans la Grande-Arménie, furent détruites presque entièrement, par les forces de la Perse, ce souverain y envoya de nouvelles troupes, et invita Libarid à venir commander en chef les forces grecques et géorgiennes. Ce général y fit des prodiges de valeur, et gagna plusieurs batailles de suite; dans une journée où le combat fut un des plus terribles, son neveu Tchordovanel, qui commandoit une division, resta mort sur le champ d'honneur : les soldats grecs prirent alors la fuite avec leurs chefs, et Libarid fut enveloppé, et conduit prisonnier en Perse. Au bout de deux ans, ce général revint en Géorgie et fit descendre le roi Pacarad du trône de ce pays; il se mit en sa place, et gouverna jusqu'à sa mort.

* II. LIBARID, né à Sis, ville capitale de la Cilicie, vers le commencement du 14e siècle, s'appliqua dès sa plus tendre enfance au métier de la guerre, et donna des preuves de valeur héroïque en plusieurs circonstances : il eut bientôt le commandement en chef de l'armée du roi arménien Constantin IV. En 1347 il défit les nombreuses troupes des Egyptiens sur les côtes de la Méditerranée, s'empara de tous leurs bagages, et retourna à Sis avec vingt-deux mille prisonniers faits en un seul jour. En 1366, les Egyptiens firent une expédition très-formidable contre les Arméniens en Cilicie : Libarid commandoit l'aile droite de l'armée de Léon VI. La bataille fut des plus sanglantes des deux côtés, et elle se prolongea jusqu'à onze heures du soir; ressemblant à un rocher imprenable, il ne voulut jamais céder à l'impétuo-

sité de l'ennemi, ni à ses forces supérieures; mais à la fin il reçut un coup fatal à la poitrine, et resta mort sur le champ de bataille.

* LIBASSO (Vincent), né à Palerme, chanoine de l'église métropolitaine de cette ville, mort en 1682, a fait imprimer *Musarum hortus*, etc., et d'*autres ouvrages de piété*.

† LIBAVIUS (André), docteur en médecine, né à Hall en Saxe, mort à Cobourg en Franconie l'an 1616, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages sur la chimie, et cherché toutes les occasions de réfuter Paracelse et ses sectateurs. Les principaux ouvrages de Libavius sont, I. *Singularium partes quatuor*, Francofurti, 1599, 1601, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, assez rare, renferme des singularités que notre manière de penser apprécie tout autrement que l'auteur. II. *Novus de medicinâ veterum, tam hippocraticâ quàm hermeticâ, tractatus*, Francofurti, 1599, in-8°. III. *Variarum controversiarium, libri duo schediastici*, ibid, 1600, in-8°. IV. *Praxis alchymiæ, hoc est, doctrina de artificiosâ præparatione præcipuorum medicamentorum chymicorum*, ibid, 1604, in-4°. V. *Defensio et declaratio perspicua alchymiæ transmutatoriæ*, ibid, 1604, in-8°. VI. *Commentariorum alchymiæ pars secunda*, ibid, 1606, in-fol. VII. *De universalitate et originibus rerum conditarum*, ibid, 1610, in-4°. VIII. *Syntagma selectorum alchymiæ arcanorum*, Francfort, 1615, 2 tom. in-fol. en 1 vol. IX. *Appendix syntagmatis arcanorum*, 1615, in-fol. X. *Epistolarum chymicarum libri tres*, 1595. XI. *Examen philosophiæ novæ, quæ veteri abrogandæ opponitur*, Francofurti, 1615, in-fol. Il est le premier qui ait parlé de la transfusion du sang d'un animal dans un autre. On prétend qu'il l'imagina d'après la fable de Médée. « Ayez, dit-il, un homme sain et vigoureux, et un autre homme sec et décharné, à qui il reste à peine un souffle de vie. Préparez deux tuyaux d'argent; ouvrez l'artère de l'homme qui jouit d'une parfaite santé; introduisez un tuyau dans cette artère. Ouvrez de même une artère de l'homme malade; insinuez l'autre tuyau dans ce vaisseau, et abouchez si exactement les deux tubes, que le sang de l'homme sain s'introduise dans le corps malade; il y portera la source de la vie; toute infirmité disparoîtra. » Une expérience annoncée avec tant d'assurance ne pouvoit manquer de séduire. Un bénédictin nommé Desgabetz (*V.* ce mot) la tenta. Lower, anatomiste anglais, perfectionna cette opération en 1665, et Denys, médecin français, marcha sur ses traces. Il osa y soumettre un homme qu'il disposa à recevoir dans ses veines le sang d'un animal. Les Italiens ne tardèrent pas à être aussi téméraires; en 1668 ils répétèrent la transfusion dans plusieurs hommes. Riva et Manfredi firent cette opération. Un médecin, nommé Sinibaldus voulut bien la tenter sur lui-même; enfin, jusque dans la Flandre, on trouva des transfuseurs. Le résultat des expériences de King et de Coxe, sur les animaux, fut que plusieurs en devinrent plus vigoureux. Dans quelques hommes l'opération ne fut pas malheureuse. On regarda la transfusion comme une ressource contre les maladies, comme l'assurance de l'immortalité. On imagina qu'on pourroit rajeunir les vieillards; mais croyoit-on renouveler en eux les solides, en leur transfusant les liquides? La décrépitude et la mort sont amenées par différentes causes; et la transfusion pou-

voit-elle les éloigner ou les détruire? c'est ce qu'il est difficile de penser.

I. LIBERALIS. *V*. ANTONINUS.

II. LIBERALIS, philosophe, ami de Sénèque, né à Lyon, mérita, par ses qualités personnelles, le titre glorieux du meilleur des hommes. Capitaine des gardes de Tite, il fit tous ses efforts pour empêcher l'incendie du temple de Jérusalem. Juste-Lipse croit que c'est à lui que Sénèque dédia son Traité des Bienfaits.

I. LIBERAT (saint), abbé du monastère de Capse en Afrique, martyrisé le 2 juillet 484, pendant la persécution d'Hunneric.

II. LIBERAT, médecin en Afrique, y souffrit le martyre pour la foi catholique dans le 5e siècle, aussi sous le roi Hunneric. Les ariens enlevoient alors les enfans des catholiques pour les baptiser. Les deux fils de Liberat furent du nombre, et leur père fut mis en prison avec sa femme: on ne sait pas s'ils y moururent, ou s'ils furent bannis; mais ils sont mis au rang des martyrs avec leurs enfans, au 23 mars.

III. LIBERAT, diacre de l'église de Carthage au 6e siècle, l'un des plus zélés défenseurs des Trois Chapitres, fut employé en diverses affaires importantes. On a de lui, un livre intitulé *Breviarium de Causâ Nestorii et Eutychetis*, que le père Garnier publia en 1675, in-8°.

† LIBÈRE, Romain, élevé sur la chaire de saint Pierre le 24 mai 352, après le pape Jules Ier, la mérita par sa piété et par son zèle pour la foi; mais, lorsqu'il y fut parvenu, il ne tarda pas de s'en rendre indigne. L'empereur Constance, ayant tenté vainement de le faire souscrire à la condamnation de l'illustre Athanase, le relégua à Bérée dans la Thrace. La rigueur avec laquelle on le traita dans son exil, et la douleur de voir son siége occupé par l'antipape Félix, ébranlèrent sa constance. Il consentit enfin à la condamnation d'Athanase. Il rentra ainsi dans la communion des Orientaux. On lui fit approuver dans le concile d'Ancyre, en 358, un Ecrit qui rejetoit le mot *Consubstantiel;* mais il protesta en même temps qu'il anathématisoit ceux qui disoient que le fils n'étoit pas semblable au père en substance et en toutes choses. L'empereur lui permit alors de retourner à Rome, où le peuple le reçut assez froidement. Cet accueil lui fit verser des larmes; il fit des excuses à Athanase, rejeta la confession de foi du concile de Rimini en 359, et mourut le 24 septembre 366. Malgré son hétérodoxie passagère, presque tous les saints Pères, touchés de son repentir, le qualifierent de *bienheureux*, et son nom se trouve dans les plus anciens martyrologes latins. Ses *Epîtres* sont parmi celles des papes par D. Coustant. Il orna le tombeau de sainte Agnès, bâtit une église que l'on croit être celle de Sainte-Marie-Majeure.

† LIBERGE (Martin), né au Mans, professeur de droit à Poitiers, élu échevin perpétuel de cette ville, pour avoir apaisé par sa sagesse deux séditions du peuple, au commencement de la Ligue, harangua Henri IV lorsqu'il passa par Angers en 1595, et ce bon prince fut si charmé de son discours, qu'il l'embrassa. Liberge mourut en 1599. Nous avons de lui la *Relation du siége de Poitiers*, où il étoit présent, Paris, 1569, réimprimée en 1625, in-12; et quelques *Traités* de droit.

* LIBERI (Pietro), né à Padoue vers 1600, sut faire un mélange heureux des différentes manières de Raphaël, du Corrège, du Titien, du Tintoret, et devint un très-bon

peintre. Il ne peignoit presque pas l'histoire; et ses sujets les plus ordinaires sont allégoriques ou tirés de la fable. Son coloris est souvent un peu rougeâtre; mais les carnations des femmes sont vraies et naturelles. Ses plus beaux *tableaux* sont à Venise et dans les villes voisines.

LIBERIUS A JESU, carme, natif de Novare, enseigna la controverse pendant 38 ans à Rome, et fut préfet de la Propagande. Il mourut l'an 1719, après avoir publié *Controversiæ dogmaticæ*, Rome, 1701, in-fol. Cette édition fut défendue, parce que l'auteur y étoit favorable au jansénisme; mais l'ayant corrigée et s'étant rétracté, on permit l'édition, qui fut faite l'an 1710. Liberius qui avoit promis 3 vol. in-fol. quand il en publia le premier, l'augmenta tellement, qu'on l'a imprimée à Milan en 11 vol. in-fol., l'an 1742.

LIBERTÉ (Mythol.), divinité adorée des Romains, qui lui bâtirent un temple sur le mont Aventin. On la représentoit sous la figure d'une femme vêtue de blanc, tenant un sceptre d'une main, un casque de l'autre, et ayant auprès d'elle un faisceau d'armes et un joug rompu : le chat lui étoit consacré. Cette déesse étoit toujours accompagnée de deux autres qui s'appeloient *Adéone* et *Abéone*, parce que la liberté consiste à pouvoir aller et venir où l'on veut.

* LIBERTINUS (Charles, né à Mulhausen en Bohême l'an 1628, entra chez les jésuites en 1654, et mourut à Klatten en 1683, après avoir enseigné les belles-lettres et la langue grecque, et prêché longtemps. On a de lui le traité de Gennade, ou George Scholarius, *sur la prédestination*, traduit en latin avec de fort bonnes notes, Prague, 1673, in-8°. Il a publié encore *Franciscus Xaverius, Indiarum apostolus, elogiis illustratus*, Breslaw, 1681; Prague, 1771, in-4°. — Il ne faut pas le confondre avec Jean LIBERTINUS, aussi jésuite, né à Lentmeritz en 1654, mort vers 1724, dont on a un ouvrage en langue bohémienne, *sur l'éducation de la jeunesse*, Prague, 1715, in-12; et un traité *De la conformité de la volonté de l'homme avec celle de Dieu*, dans la même langue, Prague, 1710, in-12.

LIBITINE (Mythol.), déesse qui avoit un temple à Rome, dans lequel se vendoient les choses nécessaires pour les funérailles. C'étoit la même que Proserpine, reine des enfers, que les Romains croyoient présider aux cérémonies lugubres. On tenoit aussi dans son temple un registre exact de tous les morts, et on y recevoit une pièce d'argent pour chacun. Plutarque dit que Libitine étoit Vénus, et que cette déesse, qui présidoit à la naissance des hommes, présidoit aussi à leur mort. On trouve le mot *Libitina* pour la mort, et pour la bière dans laquelle on enfermoit les morts.

LIBOIS (Etienne), né dans le diocèse de Chartres, mort en 1776, s'entêta de la philosophie hermétique, et crut la trouver dans l'ancienne mythologie. C'est ce qui a produit son *Encyclopédie des dieux et des héros*, 1773, 2 vol. in-8°; livre plein de recherches savantes et d'idées chimériques.

†LIBON, célèbre architecte grec, vivoit 450 ans avant J.C. Ce fut lui qui bâtit le fameux temple de Jupiter, auprès de Pise, ou Olympie, si renommée par les Jeux Olympiques qu'on y célébroit tous les quatre ans. Ce temple, qui étoit d'ordre dorique, avoit 230 pieds de long et 95 de large. Il étoit entouré d'un

grand nombre de colonnes, et couvert par de petits morceaux de marbre taillés en forme de tuile, dont l'usage avoit été trouvé 100 ans auparavant par Bisas, sculpteur de l'île de Naxos. C'est dans ce temple que l'on voyoit la statue de Jupiter, qui étoit d'or et d'ivoire, et le chef-d'œuvre de Phidias.

* LIBURNIO (M. Nicolas), Vénitien, prêtre séculier, curé de Saint-Fosca à Vicence, et chanoine de la basilique de Saint-Marc dans sa patrie, né en 1474, et mort le 22 septembre 1557, a donné, *Rime; Le vulgari elegie; Le occorenze umane*, dédiées à Louis Pisani, évêque de Padoue, et ensuite cardinal; *La spada di Dante Alighieri poeta; Opera utile a fuggire il vizio, e seguitar la virtù*, Venise, 1544. Cet opuscule contient un recueil de passages du Dante contre quelques villes et plusieurs personnes, et les vers faits sur Florence, sa patrie; *Vita inclyta et mors celebris Aloysi Pisani quondam D. Marci procuratoris, et reipublicæ Venetiarum legati clarissimi*, sans nom de lieu et d'imprimeur, in-4°; *Divini Platonis gemmæ ad excolendas mortalium mores et vitas rectè instituendas à Nicolao Liburnio Veneto collectæ*, Venetiis, 1530, in-4°.

LIBUSSA, reine de Bohême en 482, succéda à son père Cracus II, et rendit ses peuples heureux. Pressée par ses sujets de prendre un époux, elle s'en rapporta au sort pour ce choix. Après avoir mis son cheval à l'abandon dans une plaine, elle annonça qu'elle épouseroit celui chez lequel cet animal se retireroit; il entra dans la maison d'un paysan nommé Prézémilas. Libussa l'épousa et le fit ainsi roi de Pologne. Elle mourut vers l'an 506.

* LICATA (Joseph), né à Catane en 1635, a fait imprimer les ouvrages suivans: *Via illuminativa illustrata da' santi Padri, e sacri Scrittori*, etc.; *Via purgativa; Via unitiva.*

* LICENTIUS, poëte latin, compatriote, parent et ami de saint Augustin, né à Tagaste, est auteur d'un *poëme latin* adressé à l'évêque d'Hippone, où il y a quelques beaux vers, entre autres celui-ci sur Protée:

Spumat aper, fluit unda, fremit leo, sibilat anguis.

Il avoit aussi commencé un poëme intitulé *Pirame et Thisbé*, qui n'a jamais paru.

LICETI ou LICETO, *Licetus* (Fortunius), fils d'un célèbre médecin, et médecin lui-même, naquit à Rapallo, dans l'état de Gênes, en 1577, avant le 7e mois de la grossesse de sa mère. Son père le fit mettre dans une boite de coton, et l'éleva avec tant de soin, qu'il jouit d'une santé aussi parfaite que s'il fût venu au monde au terme ordinaire. Il professa la philosophie à Pise, et ensuite la médecine à Padoue, où il mourut en 1656. On a de lui un très-grand nombre de traités. Les principaux sont, I. *De monstris*, Amsterdam, 1665, in-4°. Parmi des contes populaires, on y trouve quelques bonnes vues. Cet ouvrage a été réimprimé à Padoue en 1634 et en 1638, in-4°. II. *De cometarum attributis*, in-4°. III. *De his qui diù vivunt sine alimentis libri IV, in quibus diuturnæ inediæ observationes, opiniones et causæ, summâ cum diligentiâ explicantur.* Cet ouvrage fut composé au sujet d'une fille qui faisoit alors du bruit par ses longs jeûnes, in-fol. IV. *Mundi et hominis analogia*, in-4°. V. *De annulis antiquis*, in-4°. VI. *De novis astris et cometis*, Venise,

1622, in-4°. VII. *De ortu spontaneo viventium*, Vicenciæ, 1618, in-fol. VIII. *De animorum rationalium immortalitate*, Patavii, 1629, in-fol. IX. *De fulminum naturâ*, in-4°. X. *De ortu animæ humanæ*, Genève, 1619, in-4°. XI. *Hydrologia, sive de maris tranquillitate et ortu fluminum*, Utini, 1655, in-4°. XII. *De lucernis antiquis*, ibid. 1652, in-fol. etc. Dans ce dernier traité, il soutient que les anciens avoient des lampes sépulcrales qui ne s'éteignoient point : mais tous les savans conviennent aujourd'hui que ces prétendues lampes éternelles n'étoient que des phosphores qui s'allumoient pour quelques instans après avoir été exposés à l'air. C'est le sentiment de Ferrari, dans sa savante dissertation *De veterum lucernis sepulcralibus*, qu'il publia en 1685, in-4°, dans son livre *De re vestiariâ*. — Joseph LICETI, père de Fortunius, est auteur d'un livre intitulé *Nobilità de' principali membri dell' uomo*, 1599, in-8°.

*LICHETO (François), né à Brescia, religieux de l'ordre de Saint-François, créé général de son ordre en 1518, écrivit sur le *Maître des sentences*, et composa aussi *quelques autres ouvrages.*

*LICHTENBERG, professeur de physique à l'université de Gottingue, né à Darmstadt en 1742, et mort en 1798, a travaillé aux magasins d'Hanovre et de Gotha, à ce dernier conjointement avec Vorgt. Il a donné une nouvelle édition du *Compendium d'Errxleben*, dans lequel il a fait entrer les nouvelles découvertes de la physique, et combattu, par un modeste signe d'interrogation ce qu'il croyoit des erreurs de son prédécesseur. Mais l'ouvrage qui l'a généralement le plus fait connoître, et même hors du monde savant, c'est *l'Explication* des gravures ou romans moraux d'Hogarth, qu'il n'a pu malheureusement finir. On a encore de lui un petit ouvrage, intitulé *Timorus*, ou la *Conversion de deux Juifs par la religion chrétienne, et les Cervelas de Gottingue*, et *plusieurs autres productions* qui ne sont pas sans mérite.

† LICHTENSTEIN (Joseph-Wenceslas, prince de), duc de Troppau et de Jagerndorf en Silésie, chevalier de la Toison d'or, feld-maréchal au service de l'impératrice reine, directeur-général de l'artillerie, entra au service de la maison d'Autriche en 1716, fut fait colonel d'un régiment de dragons en 1723. Charles VI l'envoya, en 1738, en qualité d'ambassadeur à la cour de Versailles; emploi qu'il remplit pendant trois ans avec distinction. Lichtenstein commanda en chef les armées en Italie en 1746, et gagna le 20 juin la bataille de Plaisance, qui mit les affaires de sa souveraine dans un état très-avantageux en Italie. En 1760, il fut nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de Parme, pour épouser par procuration l'infante Isabelle, au nom de l'archiduc Joseph, depuis empereur. Quatre ans après, il remplit à Francfort la dignité de commissaire impérial pour l'élection du roi des Romains. Il mourut à Vienne le 10 février 1772, âgé de 75 ans, avec la gloire d'avoir restauré l'artillerie autrichienne. Marie-Thérèse le regarda comme un des soutiens de son trône, dans les circonstances où il s'ébranloit de toute part, et lui fit élever un monument en bronze dans l'arsenal de Vienne.

† I. LICINIUS (Caïus), tribun du peuple, d'une famille des plus considérables de Rome entre les plébéiennes, choisi par le dictateur

Manlius pour général de la cavalerie, l'an 365 avant J. C. Licinius fut le premier plébéien honoré de cette charge. Pendant son tribunat, il publia, de concert avec son collègue Sextius, une loi qui défendoit à tout citoyen romain de posséder plus de 500 arpens de terre, sous prétexte que ceux qui en avoient davantage ne pouvoient cultiver leur bien avec soin. Ces deux tribuns ordonnèrent encore « que les intérêts qui auroient été payés par les débiteurs demeurassent imputés sur le principal des dettes, et que le surplus seroit acquitté en trois diverses années ; enfin, que l'on ne créeroit plus de consuls à l'avenir que l'un d'eux ne fût de famille plébéienne. » Ces deux tribuns, élevés au consulat en vertu de cette dernière loi, Sextius, l'an 362 avant Jésus-Christ, et Licinius deux ans après, furent les deux premiers consuls de famille plébéienne. Licinius Stolo porta cette loi à l'instigation de son épouse, femme fière et ambitieuse, qui, ayant une sœur mariée au consul Sulpitius, ne pouvoit souffrir que son mari fût d'un rang inférieur. Le même tribun fit adopter une loi somptuaire qui fixoit la dépense de chaque repas, et c'est à l'occasion de cette loi qu'un autre tribun nommé Duronius s'écria dans le Forum : « On vous commande la frugalité! Ne souffrez pas, ô Romains, qu'on vous impose ainsi une véritable servitude. Abrogeons cette loi Licinia, toute couverte de la rouille du vieux temps. A quoi sert la liberté, si, voulant périr par le luxe, nous n'en avons pas le pouvoir. »

II. LICINIUS-TEGULA (Publius), célèbre poëte comique latin, vers l'an 200 avant J. C. Licatius, cité par Aulu-Gelle, lui donne le quatrième rang parmi les poëtes comiques. Mais, comme il ne nous reste de lui que des fragmens dans le *Corpus Poëtarum* de Maittaire, il est difficile de dire s'il méritoit le rang qu'on lui assigne.

III. LICINIUS-CALVUS (Caïus), orateur et poëte célèbre, contemporain de Cicéron. Les anciens n'ont pas fait difficulté de l'égaler à Catulle pour la poésie. On trouve des *vers* de lui dans le *Corpus Poëtarum*. Moins éloquent que Cicéron, il s'exprimoit cependant avec tant de force, qu'un jour Vatinius, contre lequel il plaidoit, craignant d'être condamné, l'interrompit avant la fin de son plaidoyer, en disant aux juges : « Eh quoi ! serai-je condamné comme coupable, parceque mon accusateur est éloquent? » Licinius mourut à l'âge de trente ans, après avoir donné de grandes espérances. Il ne nous reste aucune harangue de cet orateur ; Quintilien loue beaucoup celles qu'il avoit composées, et nous en fait regretter la perte. On le croit auteur des *Annales* citées par Denys d'Halicarnasse, et que nous n'avons plus. Licinius introduisit l'usage de la lettre *q* dans la langue latine, d'où elle a passé dans la nôtre. Il vivoit soixante-cinq ans avant J. C.

IV. LICINIUS-CRASSUS. *Voyez* CRASSUS, n^os I, II, III.

† V. LICINIUS *ou* LICINIANUS (C. Flavius Valerianus), empereur romain, fils d'un paysan de Dacie, se faisoit descendre de l'empereur Philippe ; supposition qui ajoutoit à la bassesse de son origine et à ses mœurs grossières le ridicule de la vanité. Il parvint du rang de simple soldat aux premiers emplois militaires. Galère-Maximien, qui avoit été soldat avec lui, et auquel il avoit rendu des services importans dans la guerre contre les Perses, l'associa à l'empire en 307, et lui donna pour département la Pannonie et la

Rhétie. Constantin, voyant son crédit augmenter chaque jour, s'unit étroitement avec lui, et, pour resserrer les nœuds de leur amitié, lui fit épouser Constantia, sa sœur, en 313. Cette année fut célèbre par les victoires de Licinius sur Maximin-Daïa. Il le battit le 30 avril entre Héraclée et Andrinople, le poursuivit jusqu'au Mont-Taurus, le réduisit à s'empoisonner, et massacra toute sa famille. Enorgueilli de ses succès, et jaloux de la gloire de Constantin, il persécuta les chrétiens, pour avoir un prétexte de lui faire la guerre. Il n'en falloit pas davantage pour se brouiller avec lui. Les deux empereurs marchèrent l'un contre l'autre. Ils se rencontrent auprès de Cibales, en Pannonie, combattent tous deux avec valeur, et Licinius est enfin obligé de céder. Il répara bientôt cette perte, et en vint une seconde fois aux mains auprès d'Andrinople. Son armée, quoique vaincue de nouveau, pilla le camp de Constantin. Les deux princes, las de cette guerre ruineuse et si peu décisive, firent la paix : Licinius l'acheta par la cession de l'Illyrie et de la Grèce. Constantin ayant passé sur ses terres en 323, son rival irrité viola le traité de paix. On arma des deux côtés, et le voisinage d'Andrinople devint encore le théâtre de leurs combats. L'armée de Licinins y fut taillée en pièces; il prit la fuite du côté de Chalcédoine, où le vainqueur le poursuivit. Craignant d'être obligé de donner bataille, et n'ayant que très-peu de troupes, il demanda la paix à Constantin, qui la lui accorda ; mais dès qu'il eut reçu du secours, il rompit le traité. Il y eut une nouvelle bataille près de Chalcédoine, où Licinius, toujours malheureux, quoique toujours brave, fut encore vaincu et contraint de fuir. Constantin le suivit de si près, qu'il l'obligea de s'enfermer dans Nicomédie. Licinius, dans cette extrémité, se rendit à la clémence de son vainqueur. Constantia, sa femme, employa les larmes et les prières pour toucher son frère; Licinius se joignit à elle, et se dépouilla de la pourpre impériale. Constantin, après lui avoir accordé son pardon, et l'avoir fait manger à sa table, le relégua à Thessalonique, où il le fit étrangler, dit-on, l'an 324. Les historiens ne sont rien moins que d'accord sur les circonstances et la cause de la mort de Licinius, et l'esprit de parti perce dans la diversité de leurs récits. Les écrivains païens, pour excuser Licinius, cherchent à rendre odieux Constantin, que les écrivains chrétiens ont peut-être trop cherché à disculper. Au reste, il seroit bien singulier qu'ils se fussent tous trompés, et que Licinius, exilé dans les Gaules, y fût mort de maladie, comme l'assure Jean, prêtre de Nicomédie, dans la Vie de saint Basile, évêque d'Amasée. « Zozime et Eutrope, dit Crevier, l'accusent en ce point de perfidie; et saint Jérôme, dans sa Chronique, n'a pas fait difficulté de copier les termes de ce dernier. » Socrate nous fournit un moyen de défense en faveur de Constantin. Il rapporte que Licinius, dans son exil, tramoit des intelligences avec les barbares, pour remonter sur le trône. La chose en soi n'a rien que de vraisemblable; et l'autorité de Socrate peut bien contrebalancer celle de Zozime et d'Eutrope. Il est néanmoins une circonstance fâcheuse pour la réputation de Constantin : car nous instruisons le procès à charge et à décharge. On se persuadera aisément qu'en ordonnant la mort de Licinius il suivit les impressions d'une politique ombrageuse et cruelle, si l'on considère qu'après le père il tua le fils, qui étoit son neveu, jeune prince sur qui l'histoire ne

jette aucun soupçon, et que son âge même justifie pleinement, puisqu'il n'avoit encore qu'onze ans lorsqu'il fut mis à mort. Licinius le jeune périt l'an de J. C. 326, et délivra ainsi la maison de Constantin du seul rival qui lui restât. (*Voyez* l'article suivant.) La mémoire de Licinius fut flétrie par une loi de Constantin, qui le traite de tyran, et qui casse ses ordonnances. Licinius s'étoit distingué par son courage; mais cette vertu étoit balancée par beaucoup de vices. Il étoit dur, cruel, impudique; il persécuta les chrétiens, pilla ses sujets, et enleva plus d'une femme. Il haïssoit les savans, comme des témoins importuns de son ignorance, de ses mœurs féroces et de son éducation barbare. La philosophie n'étoit à ses yeux qu'une *peste publique*. Quelques philosophes, sans autre crime que leur profession, furent condamnés par lui aux supplices réservés aux esclaves. Comme il s'étoit exercé durant son enfance aux travaux de la campagne, il favorisa les agriculteurs.

VI. LICINIUS (Flavius Valerius Licinianus), surnommé *le Jeune*, fils du précédent et de Constantia, sœur de Constantin, naquit en 315, et fut déclaré César en 317, ayant à peine 20 mois. Constantin le fit élever sous ses yeux à Constantinople. Son esprit étoit vif, pénétrant et porté aux grandes choses, mais sa jeunesse ne lui permettant pas de cacher les saillies de son imagination, il lui échappoit des traits qui pouvoient n'être que les sentimens d'une ame noble, et qu'on prit pour des désirs ambitieux. Fausta, femme de Constantin, jeta des défiances dans l'esprit de ce prince, qui le fit mourir en 326, lorsqu'il étoit à peine dans sa 12e année. Le mérite de ce prince le fit regretter de tout l'empire.

* VII. LICINIUS DE SAINTE-SCHOLASTIQUE, carme, né à Saumur, mort à Paris, dans le couvent dit des Billettes, le 15 février 1674, après avoir publié, I. *De Scientiis acquirendis tam divinis quàm humanis*, Paris, 1664. L'auteur n'avoit pas gardé la recette pour lui. II. *Preuves de l'infidélité des jansénistes dans la traduction des Saints Pères*. Ouvrage de controverse, où l'auteur ne prouve pas toujours son impartialité. III. *Vie du P. Philippe Thibault, auteur de la réforme des carmes de l'Observance de Rennes*, Paris, 1673. IV. Un grand nombre d'*ouvrages ascétiques*. Licinius ne cherchoit qu'à confondre l'erreur, à démasquer l'hypocrisie, et à nourrir la piété.

VIII. LICINIUS. *Voyez* LEZIN.

* LICINO (Jean-Baptiste), littérateur bergamasque du 16e siècle, ami de Torquato Tasso, son concitoyen, dont il sollicita la liberté auprès d'Alfonse, duc de Ferrare, au nom de sa patrie, et dont il publia *l'Apologie* contre les académiciens de la Crusca, ainsi que les *Discorsi dell'arte poetica*, et un *Recueil de Lettres* écrites à plusieurs de ses amis sur la Jérusalem délivrée.

* LIDDEL (docteur Duncan), Ecossais, professeur de mathématiques et de médecine, né en 1561 à Aberdeen, mort en 1613, fit ses études à l'université de Hamelstadt, où il fut reçu docteur en 1596. A 18 ans, Liddel passa à Francfort, où il fit les plus grands progrès dans l'étude des mathématiques, et fut nommé professeur de cette science, puis il retourna à Hamelstadt, et y professa publiquement la médecine; mais ni les honneurs du fauteuil académique, ni les profits d'une pratique très-étendue chez l'étranger, ne purent lui faire oublier sa patrie. Ce docteur voyagea dans

toute l'Allemagne et l'Italie, et revint se fixer en Ecosse, où il mourut. Liddel avoit des terres près d'Aberdeen; il les a laissées par testament à l'université de cette ville, pour que le revenu en fût employé à l'éducation de six pauvres écoliers. Ses ouvrages sont, I. *Disputationes medicinales*, Hamelstadt, 1603, in-4°. II. *Ars medica succinctè et perspicuè explicata*, Amburghi, 1607, in-8°.

* LIDEN (Jean-Henri), né à Linkoping en Suède le 6 janvier 1741, s'appliqua aux sciences philologiques, apprit les langues allemande, française et anglaise, et fit des progrès considérables dans l'art du dessin et dans la musique; il cultiva aussi la philosophie et les belles-lettres, et soutint à Upsal, en 1760, une Dissertation intitulée *De favore serenissimæ domûs Mediceæ in migrantes ab oriente in occidentem litteratos, etc.*; et en 1764, une autre Dissertation intitulée *Historia litteraria poëtarum Svecanorum, pars I*. La même année, il en soutint la seconde partie. En 1765 il fut nommé bibliothécaire de l'université d'Upsal; en 1768 il se mit à voyager en Danemarck, en Hollande, en Angleterre et en Allemagne. Il est mort en 1793. Lidèn est auteur de deux *ouvrages* plus connus en Suède qu'ailleurs, et qui prouvent du talent et de l'érudition.

† LIÉBAULT (Jean), médecin, né à Dijon, mort à Paris le 21 juin 1596, dans un âge assez avancé, laissa divers *Traités de médecine*, et eut part à la *Maison Rustique*, ouvrage utile et estimé, qui a été fort augmenté dans la suite, et dont Charles Etienne, son beau-père, est le premier et le principal auteur. On a encore de Liébault, I. Des *Traités sur les maladies, l'ornement et la beauté des femmes*, 1582, 3 vol. in-8°. II. *Thesaurus sanitatis*, 1578, in-8°. III. *De præcavendis curandisque venenis Commentarius*. IV. Des *Scolies* sur Jacques Hollerius, en latin, 1579, in-8°. V. Quatre livres des *Secrets de Médecine et de la Philosophie chimique*, Rouen, 1628, in-8°.

† LIÈBE (Chrétien-Sigismond), savant antiquaire allemand, mort à Gotha en 1736, dans un âge avancé, principalement connu par son ouvrage intitulé *Gotha Nummaria, sistens Thesauri Fridericiani numismata antiqua descripta*, Amsterdam, 1730, in-folio.

*LIEBERCKUNH (Nathanaël), né à Berlin en 1711, mort en 1756, prit à Leyde le bonnet de docteur dans la faculté de médecine, et fut reçu en cette qualité dans le collége de sa ville natale; mais ayant bientôt donné des preuves éclatantes de ses talens, la société royale de Berlin, celle de Londres, et l'académie des curieux de la nature le mirent au nombre de leurs membres. Ce médecin laissa en mourant un cabinet anatomique composé de plus de 400 pièces, des *Mémoires* insérés dans le Recueil de l'académie de Berlin, et deux *Dissertations* imprimées à Leyde, l'une sous le titre: *Disputatio de valvulâ coli*, 1739, in-4°; l'autre sous celui: *Dissertatio de fabricâ et actione villorum intestinorum tenuium hominis*, 1744, in-4°. Tout ce que cet auteur a écrit est en général fort intéressant.

* LIEBICH (Jean), né à Glogau en Silésie en 1681, entré chez les jésuites, où il enseigna diverses sciences, fut pendant dix ans chancelier de l'université d'Olmutz; et mourut dans cette ville en 1757. Ses principaux ouvrages sont, I. *Quæstiones theologicæ de fide, spe et charitate*, Olmutz, 1728, in-8°.

II. *Breviarium scripturisticum in Evangelia adventûs et plures dominicas sequentes usque ad dominicam septuagesimæ*, Olmutz, 1731, in-8°. III. *Pœnitentiæ sacramentum per resolutiones speculativo-practicas ad munus confessariorum se disponentibus servituras discussum*, Troppau, 1732, in-8°. IV. *Quæstio juris et facti historica theologica de conciliis S. Romanæ Ecclesiæ*, Troppau, 1732, in-12.

LIEBKNECHT (Jean-George), célèbre professeur de Giessen, membre de la société royale de Londres, de l'académie des sciences de Berlin, et de la société des curieux de la nature, naquit à Wassungen, et mourut à Giessen en 1749. On a de lui un grand nombre de *Dissertations théologiques, philosophiques et littéraires* estimées, et *divers autres ouvrages*.

* LIEMACKER (Nicolas de), surnommé *Roose*, excellent peintre d'histoire, né à Gand en 1575, apprit les principes de son art de Marc Gueraert, se perfectionna dans l'école d'Ottovenius, alors la meilleure de la Flandre, et devint un digne émule de Rubens. Liemacker, après avoir passé plusieurs années à la cour du prince évêque de Paderborn, qu'il quitta comblé de gloire et de bienfaits, fut s'établir à Gand et y fit quantité de *beaux Tableaux*. Rubens ayant été demandé par les membres de la confrérie de Saint-Michel, pour peindre la Chute des Anges, leur conseilla d'employer le pinceau de Roose, en leur disant : Quand on possède une rose si belle, on peut se passer de fleurs étrangères. Ce *Tableau*, que Roose fit pour la chapelle de cette confrérie dans la paroisse de Saint-Nicolas, passe pour un de ses chefs-d'œuvres. Il a de même justifié l'éloge de Rubens dans les *autres ouvrages* qu'il a laissés. Le nombre en est considérable. Presque toutes les églises de Gand en étoient remplies, et il en a fait pour la plupart des villes de Flandre. Il peignoit peu de tableaux de chevalet ; le feu de son imagination et sa grande facilité le portoient à traiter de grands sujets. Ses figures paroissent toujours colossales ; mais elles sont d'un bon goût de dessin. Sa grande pratique se faisoit sentir dans son coloris, qui étoit parfois noir dans les ombres et trop rouge dans les chairs ; cependant ces défauts ne se rencontrent pas dans tous ses tableaux. Plusieurs sont coloriés comme ceux de Rubens, tels que la Chute des Anges et une Sainte-Trinité le prouvent. Roose aimoit à représenter le nu parce qu'il le dessinoit bien. Entre ses principaux ouvrages, on remarque, outre ceux dont nous avons parlé, un beau *Saint-Nicolas* au maître-autel de la paroisse de ce nom ; le *Plafond* d'une chapelle dans l'église de Saint-Bavon, et un *Tableau* d'autel, où l'on voit la vierge et l'enfant Jésus dans une gloire entourée de saints. Il a répété le même sujet pour l'église des bernardines. La grande multiplicité des figures enrichit cette composition, sans la rendre confuse, et le bon goût du dessin ainsi que la facilité du pinceau s'y font remarquer comme dans tous les ouvrages de ce grand peintre. Ses vertus et ses mœurs le rendoient aussi recommandable que ses talens, et il mourut très-regretté en 1646.

* LIENS (Corneille), médecin ordinaire de la ville de Ziriczée en Zélande, et ensuite drossard de l'île de Tolen, dans la même province, et mort après l'an 1636, a laissé : I. *Cum adversariis D. P. Lansbergii amica concertatio epistolica*, Ziriczeæ, 1614, in-8°. II.

Mittelburgensium medicorum responsi postliminii et epistolæ apologeticæ refutatio, pro D. P. Lansbergio, ibid., 1614, in-8°.

* LIERRE (Joseph Van), peintre, né à Bruxelles en 1530, mort à Swindrecht dans le pays de Vaes, peignoit bien le *paysage* et la *figure*, sur-tout en détrempe. Il a fait aussi plusieurs *cartons* pour les tapisseries d'Anvers. Il quitta cette ville pendant les troubles de la religion et fut s'établir à Frankandel, où son esprit et sa science le firent admettre parmi les membres du conseil. Devenu un des plus éloquens prédicateurs de la doctrine de Calvin à Swindrecht, il abandonna la peinture. Ses ouvrages, aussi beaux que rares, sont très-recherchés.

* LIESGANIGG (Joseph), ex-jésuite, directeur des chaussées et des eaux dans la Galicie orientale, dont il a rédigé la carte, mort à Léopold en 1799, est connu par sa *Dimensio graduum meridiani Viennensis et Hungarici*.

I. LIEUTAUD (Jacques), fils d'un armurier d'Arles, membre de l'académie des sciences, à laquelle il avoit été associé en qualité d'astronome, mourut à Paris en 1733, dans un âge assez avancé. On a de lui vingt-sept volumes de la *connoissance des Temps*, depuis 1703 jusqu'en 1729. Fontenelle ne fit pas son éloge, on ne sait pourquoi.

† II. LIEUTAUD (Joseph), le plus jeune de douze frères, né à Aix en Provence en 1703. Formé par les conseils de son oncle Garidel, célèbre botaniste provençal, il se fit une réputation en province avant de se produire à la capitale. Appelé à Versailles, en 1749, pour y remplir la place de médecin de l'infirmerie royale, il fut reçu à l'académie des sciences de Paris en 1752. Lieutaud, nommé à la place de médecin des enfans de France en 1755, devint premier médecin du roi à l'avènement de Louis XVI au trône. Ses ouvrages sont, I. *Essais anatomiques*, dont la meilleure édition est celle de M. Portal, avec des notes et des observations, Paris, 1777, 2 vol. in-8°. On y trouve l'histoire exacte des parties du corps humain, avec la manière de les disséquer. II. *Elementa physiologiæ*, 1749, in-8°. L'auteur y a recueilli les expériences et les observations nouvelles des meilleurs physiciens et des anatomistes les plus exercés. III. *Précis de la médecine pratique*, 1776, 2 vol. in-8°. Cet abrégé, bien fait, contient l'histoire des maladies dans un ordre tiré de leur siége, avec des observations critiques sur les points les plus intéressans. Ce n'est presque qu'une traduction du premier volume de l'ouvrage suivant. IV. *Synopsis universæ praxeos medicæ*, 1765 et 1770, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, exact et complet, est remarquable encore par l'ordre et la clarté qui y règnent. V. *Précis de la Matière médicale*, Paris, 1781, 2 vol in-8°. Ce Précis, qui est une traduction du second volume de la *Synopsis*, peut suffire aux médecins qui veulent se borner à des idées succinctes, mais claires et justes, sur l'histoire, la nature, les vertus et les doses des médicamens. VI. *Historia Anatomico-Medica*, 1767, 2 vol. in-4° avec quelques observations et une table nosologique par M. Antoine Portal. VII. Un grand nombre de *Dissertations* séparées, imprimées à Aix, et des *Mémoires* sur le cœur, la vessie, parmi ceux de l'académie des sciences. Ce célèbre médecin mourut à Versailles le 6 décembre 1780. Des médecins rassemblés autour de son lit lui proposoient dif-

rens remèdes..... « Ah ! leur dit-il, je mourrai bien sans tout cela ! » Il s'étoit préparé à l'étude de la médecine par celle de l'anatomie, science qu'il avoit approfondie.

* LIEVENS (Jean), peintre d'histoire, né à Leyde en 1607, s'appliquoit avec tant d'ardeur à son art, dès son enfance, que, n'ayant pas encore 11 ans, il renouvela le trait que l'on raconte de Protogène. Dans l'émeute arrivée à Leyde en 1618, pendant que tout le monde prenoit les armes ou s'enfuyoit, le jeune Lievens seul resta dans son cabinet, à dessiner, malgré le danger où il avoit été exposé pendant plusieurs jours. Il a peint, étant fort jeune, de beaux *Portraits*, entre autres celui de sa mère, et il réussissoit aussi dans le genre et l'histoire. Il avoit fait un *tableau* d'un grand effet, représentant un *écolier tenant un livre devant un feu de tourbe*. Le prince d'Orange, l'ayant fait acheter, en fit présent à l'ambassadeur d'Angleterre, qui le présenta au roi son maître. Ce tableau surprit par sa beauté, surtout lorsqu'on sut l'âge de l'auteur. Lievens, apprenant le cas que l'on faisoit de ses ouvrages à la cour de Londres, passa en Angleterre, où il fit les *portraits* du roi, de la reine, du prince de Galles et de plusieurs autres grands personnages, n'ayant encore que 23 ans. Après être resté environ trois années en Angleterre, il revint en Flandre, où il travailla beaucoup pour les églises, les palais, et les particuliers : il en a fait un très-grand pour la maison du conseil d'Amsterdam. On cite avec éloge deux grands tableaux d'histoire pour le prince d'Orange, et un autre pour la ville de Leyde, représentant *la Continence de Scipion*. On l'a placé entre deux tableaux de Govaert Flinck, et de Ferdinand Bol, et il soutient la comparaison. Philippe Angels, qui a écrit l'histoire de la peinture en 1642, parle de Lievens avec distinction ; il loue son génie dans les sujets historiques, et sur-tout dans deux tableaux, dont l'un représente le *Sacrifice d'Abraham*, et l'autre *David et Bethsabée*. Le poëte Vendel a aussi célébré ce grand artiste dans ses vers. Il y fait une mention honorable de ses talens dans les Portraits de Ruiter, de Tromp, etc. On voit de ce peintre, au Musée Napoléon, une *belle Tête de vieillard* portant une longue barbe.

LIGARIUS (Quintus), lieutenant de Caïus Confidius, proconsul d'Afrique, se fit aimer des Africains, qui le demandèrent et l'obtinrent pour leur proconsul, lorsque Confidius fut rappelé. Il continua de se faire aimer dans son gouvernement, et ces peuples voulurent l'avoir à leur tête, lorqu'ils prirent les armes, au commencement de la guerre civile de César et de Pompée ; mais il aima mieux retourner à Rome. Il embrassa les intérêts de Pompée, et se trouva en Afrique dans le temps de la défaite de Scipion et des autres chefs qui avoient renouvelé la guerre. Cependant César lui accorda la vie, mais avec défense de retourner à Rome. Ligarius se vit contraint à se tenir caché hors de l'Italie. Ses frères, ses amis, et sur-tout Cicéron, mettoient tout en œuvre pour lui obtenir la permission de rentrer dans Rome, lorsque Tubéron se déclara dans les formes l'accusateur de Ligarius. Ce fut alors que Cicéron prononça pour l'accusé cette harangue admirable, par laquelle il obtint de César l'absolution de Ligarius, quoique ce dictateur n'eût pas dessein de l'absoudre. Tubéron fut si fâché de l'issue de sa cause, qu'il renonça au barreau. Ligarius reconnut mal la clémence et la générosité de Cé-

sar ; car il devint dans la suite un des complices de la conjuration qui lui arracha la vie.

† I. LIGER (Louis), auteur d'un grand nombre d'ouvrages médiocres sur l'agriculture et le jardinage, répétant cent fois les mêmes choses en différens livres, né à Auxerre en 1658, et mort à Guerchi près de cette ville, le 6 novembre 1717. Ses principaux ouvrages sont, I. *Economie générale de la campagne*, ou *Nouvelle Maison rustique*, dont la meilleure édition est celle de l'an XII (1804), 3 vol. in-4°, donnée par M. Bastien. II. Le *Nouveau Jardinier et Cuisinier français*, 2 vol. in-12. III. *Dictionnaire général des termes propres à l'agriculture*, in-12. IV. Le *Nouveau Théâtre d'agriculture*, et *Ménage des champs*, avec un *Traité de la pêche et de la chasse*, in-4°. Dans ce dernier Traité, Liger a copié du Fouilloux sur la chasse, et du Morais sur la fauconnerie. V. Le *Jardinier fleuriste et historiographe*, 2 vol. in-12. VI. *Moyens faciles pour rétablir en peu de temps l'abondance de toutes sortes de grains et de fruits dans le royaume*, in-12. VII. *Dictionnaire pratique du bon Ménager de campagne et de ville*, in-4°. VIII. Les *Amusemens de la campagne*, ou *Nouvelles Ruses innocentes, qui enseignent la manière de prendre aux piéges toutes sortes d'oiseaux et de quadrupèdes*, 2 vol. in-12, Paris, 1709, et Amsterdam, 1714, réimprimés en 1734 et en 1753. IX. La *Culture parfaite des jardins fruitiers et potagers*, in-12. X. *Traité facile pour apprendre à élever des figuiers*, in-12 : c'est une suite du Traité précédent. Liger s'attachoit plus à compiler qu'à réfléchir sur les matières qu'il traitoit. On lui attribue encore *le Voyageur fidèle*, ou *le Guide des étrangers dans Paris*, in-12, *etc.* Ce guide égareroit aujourd'hui.

* II. LIGER (Charles-Louis), né à Auxerre, étudia à Paris, et y prit le bonnet de docteur dans la faculté de médecine en 1742. De retour dans sa patrie avec le titre de conseiller-médecin du roi, il y composa un *Traité de la goutte*, qui fut imprimé en 1753, in-12.

* LIGERIE (N. de la) est connu au 18ᵉ siècle par la publication du *Kermès minéral*, dont il possédoit le secret, mais qu'il avouoit tenir de M. de Chastenai, lieutenant de roi à Landau, auquel l'avoit confié un apothicaire, disciple du fameux Glauber. Le kermès est un souffre tiré de l'antimoine par le moyen de l'alcali du nitre fixé par des charbons. Le frère Simon, chartreux, ayant acquis ce remède de La Ligerie, en obtint des effets extraordinaires, et si efficaces, qu'en 1720 le roi l'acheta et le rendit public.

† LIGHTFOOT (Jean), l'un des plus habiles hommes de son siècle dans la connoissance de l'hébreu, du Talmud et des rabbins, né en 1602, à Stoke dans le comté de Stafford, mort à Cambridge le 6 décembre 1675, fut vice-chancelier de l'université de cette dernière ville, et chanoine d'Ely. Lightfoot, attaché à ses devoirs qu'il remplissoit tous avec exactitude, ne l'étoit pas moins à son cabinet, dont il ne sortoit guère que pour remplir les fonctions de ses places. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle d'Utrecht, 1699, en 3 vol. in-fol. mise au jour par les soins de Jean Leusden. Ses principaux ouvrages sont, I. *Horæ hebraïcæ et talmudicæ in geographiam Terræ Sanctæ*. On y trouve des observations propres à rectifier les erreurs des géographes qui ont travaillé sur la

Palestine. II. Une *Harmonie de l'ancien Testament*, avec une disposition chronologique du texte sacré. Lightfoot s'est proposé, dans cet ouvrage, de donner un abrégé de l'Histoire sainte, où chaque événement fût placé dans l'ordre où il doit être. Les remarques curieuses qu'il a mêlées à l'histoire empêchent qu'elle ne paroisse sèche et décharnée. Mais on sent qu'il doit y avoir un peu d'arbitraire dans l'arrangement des faits ; et c'est le sort de toutes les chronologies anciennes. III. Des *Commentaires* sur une partie du nouveau Testament. Ils prouvent l'érudition la plus recherchée, ainsi que ses autres ouvrages. Il y fait un usage heureux des connoissances talmudiques pour l'explication des usages des juifs. Tous ses ouvrages ont été recueillis en 2 vol. in-fol., Londres, 1684. Strype a publié, à Londres, en 1700, in-8°, de nouvelles *Œuvres posthumes* de Lightfoot. On trouve, dans ces écrits, quelques sentimens théologiques qui ne sont pas généralement adoptés par les doctes.

† LIGNAC (Joseph-Albert LE LARGE de), né à Poitiers d'une famille noble, passa quelque temps, vers 1713, chez les jésuites, qu'il quitta pour entrer dans l'Oratoire. On lui confia divers emplois, dont il s'acquitta avec succès. Il quitta encore cette congrégation et mourut à Paris en 1762. Nous avons de lui, I. *Possibilité de la présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux*, Paris, 1764, in-12. L'auteur tâche d'y montrer, contre M. Bouillier, que le dogme de la transsubstantiation n'a rien d'incompatible avec les idées de la saine philosophie. II. *Mémoires pour l'histoire des araignées aquatiques*, Paris, 1799, in-12. III. *Lettres à un Américain sur l'histoire naturelle de M. de Buffon*, Hambourg, 4 vol. in-12, 1751, pleines d'observations sensées : mais il y en a quelques-unes qui sont futiles et minutieuses. IV. *Le témoignage du sens intime et de l'expérience opposée à la foi profane et ridicule dès fatalistes modernes*, 3 vol. in-12, 1760. V. *Elémens de métaphysique, tirés de l'expérience*, Paris, 1753, in-12. VI. *Examen sérieux et comique du livre de l'esprit*, Amsterdam, 1759, 2 vol. in-8°. L'auteur travailloit à exécuter, quand la mort le surprit, le plan des preuves de la religion, que Pascal avoit conçu. Il n'avoit pas le génie de ce grand homme et son style étoit fort inférieur ; mais il pensoit profondément sur-tout en métaphysique, et tous ses ouvrages en sont la preuve.

* LIGNAMINE (Jean-Philippe de), médecin du 15e siècle, né à Messine, enseigna son art dans l'université de Pérouse, et s'y distingua par la finesse et la pénétration de son esprit. Lié d'amitié avec François Dalbescola, devenu pape sous le nom de Sixte IV, celui-ci, après son exaltation, l'appela auprès de lui et le fit son premier médecin. Lignamine répondit à la bienveillance du pontife à qui il donna des preuves de son application aux devoirs de son état. Il avoit dans sa maison une imprimerie d'où sont sortis les ouvrages suivans : I. *De conservatione sanitatis*, Romæ, 1475, in-4°. II. *De unoquoque cibo et potu homini utili et nocivo, eorumque primis qualitatibus*, Romæ, in-4°. III. *De sibyllis*, ibid., 1481, in-4°.

* LIGNARIDUS (Herman) professeur de théologie à Genève et à Berne, mourut dans cette dernière ville en 1618. On a de lui des theses *De libero hominis arbitrio* ; un *Traité de Jubilæo* ; *Oblectamenta academica*, Oppenheim, 1618, in-8°.

LIGNE (Charles, prince de), fils

d'un général d'artillerie au service d'Autriche, annonça de bonne heure du goût pour les sciences et une grande bravoure. Se trouvant en France, lors de l'invention des ballons, il fut l'un des premiers qui, avec Pilâtre de Rozier, osèrent y monter. Cette expérience eut lieu à Lyon en 1784. Employé ensuite dans la guerre contre les Turcs, il se conduisit avec tant d'intelligence et de courage à la prise d'Ismaïlow, que le prince Potemkin, qui ne flattoit jamais, crut devoir écrire au père du jeune guerrier, pour le féliciter d'avoir dans son fils un héros. Le prince de Ligne prit quelque part à l'insurrection du Brabant contre l'empereur; des idées de liberté populaire, alors en vogue dans presque toutes les contrées de l'Europe, le séduisirent un instant; mais il ne tarda pas à reconnoître leur abus, et à se dévouer plus que jamais à la défense de son souverain. Il se distingua contre les Français, en 1792, et fut tué le 14 septembre de la même année, en attaquant une redoute avec trop d'audace. Madame de Staël a publié, en 1809, un choix de ses *nombreuses Œuvres*, en 3 vol. 8°. Le premier volume est très-piquant. Peu d'hommes, dans le dernier siècle, ont eu plus d'esprit, de talens, de bravoure que ce prince. On a de lui, I. *Coup-d'œil sur le bel-œil*, in-8°. II. *Lettres à Eugénie, sur les spectacles*, Bruxelles et Paris, 1774, in-8°. III. *Mélanges de littérature*, 1783, 2 vol. in-8°. IV. *Préjugés militaires*, 1780, 2 vol. in-8°.

LIGNEROLLES (Jean Le Voyer, seigneur de), porta d'abord l'arquebuse dans les guerres de Piémont, fut ensuite écuyer du duc de Nemours (Jacques de Savoie), et guidon de la compagnie des gendarmes de ce prince. Il trouva le moyen de s'insinuer dans les bonnes graces du duc d'Anjou, frère de Charles IX (depuis roi sous le nom de Henri III), qui le fit son chambellan et son confident. Etayé de la faveur de son maître, il fit bientôt une fortune rapide à la cour, et, de simple et pauvre gentilhomme, on le vit en peu de temps devenir gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de l'ordre, capitaine d'hommes d'armes, et gouverneur du Bourbonnais. Le duc d'Anjou, cédant à son importune curiosité, lui révéla le projet du massacre de la Saint-Barthélemi: Lignerolles eut l'indiscrétion de vouloir tirer avantage de cette confidence auprès de Charles IX, et cette indiscrétion fut, dit-on, la cause de sa perte, que le roi jura dès ce jour même. George de Villequier, vicomte de Guerche, et Charles, comte de Mansfeld, qui étoient ses ennemis, furent chargés de cette expédition. Ils l'attaquèrent en pleine rue à Bourgueil en Anjou, où la cour étoit alors, en 1571, et le tuèrent. Le roi, feignant d'être fort irrité contre ces deux seigneurs, les fit emprisonner, et ne parut accorder leur grace qu'aux sollicitations du duc d'Angoulême; mais on fut persuadé à la cour que c'étoit un jeu de la part du roi. C'est ainsi qu'en parle Le Laboureur (*Addit.* à Castelnau): cependant de Thou paroît incertain sur la vraie cause de sa mort.

I. LIGNY. *Voyez* FIEUBET.

*II. LIGNY (le père de), né à Amiens en 1710, fut élevé chez les jésuites, dont il embrassa l'institut. Le talent qu'il avoit pour la prédication le fit distinguer dans son ordre. En 1763, lorsque sa société fut dissoute en France, il avoit été désigné pour prêcher à la cour. La loi ne lui permettant plus de vivre en France, il se retira avec un grand nombre de ses confrères à Avignon, sous la domination du pape, où il lui étoit encore permis de suivre la règle de

son ordre. Il demeura jésuite jusqu'à la suppression entière de la société par la bulle de Clément XIV, et continua les fonctions d'orateur sacré. Le père de Ligny fut appelé à Vienne pour prêcher devant l'impératrice Marie-Thérèse. Il remplit le même ministère dans les principales églises du Languedoc, toujours avec zèle, onction et succès. Il unissoit aux vertus religieuses l'amabilité que l'on puise dans l'usage du monde et dans la culture des lettres. Loin que la véritable piété l'exclue, elle y ajoute peut-être par le charme des vertus qu'elle suppose. Ce jésuite mourut à Avignon en 1788. On a de lui *Histoire de la vie de Jésus-Christ*, Avignon, 1774; elle a été reimprimée de nouveau à Paris, en 1802, en 2 vol. in-4°, ornés de 60 gravures, d'après les tableaux des plus grands maitres des écoles italienne, flamande et française, qui se trouvent au Muséum ou dans les cabinets particuliers.

* LIGONIER (Jean, comte de), général anglais, né en 1678, mort en 1770, servit sous le duc de Malborough dans toutes les guerres de la reine Anne, et commanda dans les guerres suivantes : il se signala dans toutes les occasions. Son mérite et ses services l'élevèrent au grade de feld-maréchal.

† LIGORIO (Pierre), peintre et architecte napolitain, mort en 1580, étudia dans sa jeunesse les monumens antiques, et en mesura ou dessina un grand nombre; mais les dimensions qu'il leur attribua ne sont pas toujours exactes. Ses dessins firent long-temps la principale richesse de la bibliothèque de Turin, d'où ils ont passé dans celle de Paris. Ils forment 30 vol. in-fol. Ligorio fut nommé architecte de l'église de Saint-Pierre de Rome, sous le pontificat de Paul IV, qui le priva ensuite de cet emploi, à cause d'une querelle qu'il eut avec Michel-Ange. On lui attribue le *petit Palais* qui est dans les bosquets du belvedère du Vatican. Ligorio fut encore ingénieur d'Alfonse II, dernier duc de Ferrare, et répara tous les dommages que les inondations du Pô avoient causés dans cette ville. Comme peintre, il réussissoit dans les ornemens en camaïeu et en couleur jaune, qui imitoit parfaitement l'or.

* LIGUORI (Alfonse de), évêque de Sainte-Agathe, fondateur de la congrégation du Rédempteur, aussi célèbre par son savoir que par la sainteté de ses mœurs, né à Naples d'une famille illustre le 26 septembre 1696, embrassa d'abord la profession d'avocat, qu'il exerça d'une manière très-distinguée; mais dégoûté bientôt du barreau, il entra dans l'état ecclésiastique, se livra avec ardeur à l'éloquence de la chaire et aux missions, fonda la congrégation des missionnaires du Rédempteur, et mourut à Novara de' Pagani le premier août 1787, âgé de 90 ans et 6 mois. Cet illustre et pieux prélat écrivit beaucoup d'ouvrages; les principaux sont, I. *Theologia moralis concinnata à R. P. Alphonso de Ligorio per appendices in medullam R. P. Hermanni Busembaum soc. Jesu*, Neapoli, 1755, 2 vol. in-4°. II. *Homo apostolicus institutus in suâ vocatione ad audiendas confessiones, etc.*, Venetiis, 1782, 3 vol. in-4°. III. *Directorium ordinandorum dilucidâ brevique methodo explicatum*, etc., Venetiis, 1758. IV. *Institutio catechistica ad populum in præcepta Decalogi*, etc., Bassani, 1768. V. *Instruzione, e pratica per li confessori*, etc., Bassano, 1780, 3 vol. in-12. VI. *Praxis confessarii ad instructionem confessariorum ab italico in latinum sermo-*

nem ab ipsomet auctore reddita et aucta, Venetiis, 1781. VII. *Dissertazione circa l'uso moderato dell' opinione probbabile*, Napoli, 1754. VIII. *Apologia della dissertazione circa l'uso moderato dell' opinione probabile contro le opposizioni fatte dal P. lettere Adelfo Dositeo* (du P. F. Patuzzi, dominicain), Venise, 1765. IX. *Verità della fede, ossia confutazione de' materialisti, deisti, e Settarj*, etc. Venise, 1781, 2 vol. in-8°. X. *La vera sposa di Christo, cioè la monaca santa*, etc., Venise, 1781, 2 vol. in-12. XI. *Selva di materie predicabili ed instruttive*, etc., Venise, 1779, 2 vol. in-8°. XII. *Le glorie di Maria*, etc., Venise, 1784, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fut attaqué dans une Lettre publiée sous ce titre : *Epistola parennetica di Lamindo Pritanio redivivo*, et à laquelle Liguori répondit par ce petit livre : *Risposta ad un autore, che ha censurato il libro del P. D. Alfonso de Liguori sotto il titole Glorie di Maria*, etc. XIII. *Operette spirituali, ossia l'amor dell' anime, e la visita al SS. sagramento*, Venise, 1788, 2 vol. in-12. XIV. *Discorsi sacro-morali per tutte le domeniche dell' anno*, etc., Venise, 1781, in-4°. XV. *Istoria di tutte l'eresie colle loro confutazioni*, Venise, 1773, 3 vol. in-8°. XVI. *Vittorie de' martiri, ossia la vita di moltissimi santi martiri*, Venise, 1777, 2 vol. in-12. XVII. *Opera dogmatica contro gli eretici pretesi riformati*, Venise, 1770.

* LIGUORO (Octave), ecclésiastique d'un mérite distingué et littérateur très-malheureux, né en 1650 à Aversa, dans le royaume de Naples, fut évêque de cette ville. Ayant cherché inutilement dans les papiers de son oncle, évêque comme lui, mort à Rome, un ouvrage qu'il croyoit y trouver, il le vit bientôt exposé dans la boutique d'un libraire, et imprimé sous le nom d'un certain Siro da Piacenza, franciscain réformé. Il voulut couvrir de honte le plagiaire, et publia à cet effet un écrit intitulé *Lira politica*. Mais le franciscain déhonté, loin de rougir de son plagiat, cria à la calomnie, et fit mettre en prison Liguoro, trop enthousiaste de la gloire de son oncle. A peine eut-on brisé ses fers, qu'il publia une *Lettre* contre le moine franciscain, qui, par ses intrigues, parvint encore à le faire enfermer. Sa mauvaise destinée le réservoit à des malheurs plus grands. Il fut assassiné en 1720, par ses neveux avides de sa succession. On a de lui, I. *Veridica, laconica Istoria di Ercolanense, seu Eraclea*, etc., Gênes, 1720. II. *La sacragara fra la città di Napoli, e S. Gennaro*, etc. Venise, 1711. III *Ristretto istorico dell' origine degli abitanti della campagna di Roma, de' suoi rè, consoli, dittatori, medaglie, gemme, d'Ottavio Liguoro, aggiuntovi un catalogo degli autori, che hanno finora scritto sopra le medaglie delle famiglie e imperatori romani, sesta edizione, corretta, ed accresciuta*, Rome, 1753, in-8°. Cette édition n'est pas une simple réimpression; le P. Galeotti l'enrichit de recherches savantes et choisies, en retoucha le style et le rendit plus clair.

LIGURINUS. *Voyez* GONTHIER, n° II.

* LILBURNE (John), célèbre enthousiaste anglais, élevé dans les principes des puritains, s'étoit fait remarquer dès sa jeunesse par son audace contre le gouvernement, et sa résolution à tout braver. Envoyé en Hollande pour les intérêts de sa secte, il en revint chargé de libelles, qu'il distribua avec profusion. On

l'arrêta ; il fut condamné au pilori, au fouet, à une amende et à la prison par la chambre étoilée, qui le fit baillonner étant au pilori, pour arrêter ses invectives contre la tyrannie des évêques. Il parut à la tête de plusieurs insurrections de la populace, et sut incendier les esprits par ses libelles. Tour à tour accusateur et accusé, il s'enrichit des dépouilles de ses victimes qu'il se fit adjuger, et s'est rendu célèbre par des crimes trop semblables à ceux dont nous avons été temoins pour que nous osions les retracer. Il étoit, dit Wood, dès sa plus tendre jeunesse, voué à l'esprit d'opposition, grand amateur de nouveautés et de disputes, toujours violent et exagéré dans ses expressions, et parvint aisément à devenir l'idole des factieux. Sous toute espèce de gouvernement il n'eût jamais été qu'un brouillon. Il se couvrit souvent du voile de la religion, fut l'un des chefs de bande parmi les niveleurs, un grand promoteur de projets, réformateur obstiné de l'état, et si querelleur, qu'on disoit de lui que si John Lilburne eût été seul dans le monde, Lilburne et John n'auroient pu jamais être d'accord. Il mourut en 1657, à 49 ans.

LILIENTAHL (Michel), de l'académie des sciences de Berlin, professeur honoraire de celle de Pétersbourg, né à Liebstadt en Prusse l'an 1686, s'établit à Kœnisberg, où il fut pasteur et professeur jusqu'à sa mort, arrivée en 1750. On a de lui, I. *Acta Borussica ecclesiastica, civilia, litteraria*, 3 vol. II. Plusieurs bonnes *Dissertations* académiques. III. *Selecta historica et litteraria*, 1715 et 1719, 2 vol. in-8°. IV. *De machiavelismo litterario*, 1713, in-8°. Cet ouvrage roule sur les petites ruses dont les gens de lettres se servent pour se faire un nom. V. *Annotationes in Struvii introductionem ad notitiam rei litterariæ.* Ces écrits sont pleins de savantes recherches.

* I. LILIO (Zacharie), chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran et évêque titulaire de Sébasti en Arménie, né à Vienne dans le 15e siècle, a donné *Orbis breviarium*, Florence, 1493, adressé à Matthieu Bosso, Véronnais. Ce livre a été traduit par François Baldelli avec l'addition des noms modernes.

† II. LILIO ou ALOYSIUS LILIUS (Louis), célèbre astronome et médecin de Rome, employé par le pape Grégoire XIII à la réformation du calendrier, a publié un ouvrage sur ce sujet, intitulé *De Epactis*. *Voyez* GRÉGOIRE XIII.

* LILLE (Christian), né à La Haye en 1724, étudia la philosophie et la médecine à Leyde, où il prit le bonnet de docteur ; et peu après succéda à Camper dans la chaire de médecine et de chirurgie à Groningue. Lille dut cette distinction aux talens dont il avoit fait preuve dans un ouvrage intitulé *Tractatus de palpitatione cordis, quem præcedit præcisa cordis historia physiologica ; cuique pro coronide addita monita quædam generalia de arteriarum pulsûs intermissione*, Zwollæ, 1755, in-8°. On trouve dans ce Traité des remarques physiologiques et pathologiques sur l'action du cœur, qui prouvent que leur auteur avoit des connoissances très-étendues de la théorie, et un talent singulier pour l'observation.

† LILLO (George), auteur dramatique anglais, joaillier de profession, né en 1693, dans le voisinage de Londres, se partagea avec succès entre les soins de son

commerce et la culture des lettres. Persuadé que leurs travaux ne doivent tendre qu'au progrès de la vertu, de la morale et de la religion, il chercha dans ses compositions théâtrales à prouver que les malheurs domestiques et les maux qui résultent dans les familles du désordre des mœurs peuvent émouvoir et intéresser les spectateurs aussi puissamment que les malheurs des princes et des héros de l'antiquité. Lillo se forma ainsi un genre à lui qui a eu parmi nous des défenseurs, et trouvé dans Diderot tout à la fois un apologiste et un imitateur. Les pièces de Lillo, *George Barneveldt*, traduit en français par l'abbé Bruté de Loirelle, Londres et Paris, 1762, in-12; *la Fatale curiosité*, et *Arden de Feversham* (le Marchand de Londres), toutes calquées sur ce plan et fondées sur des histoires connues, ont fait peut-être verser plus de larmes que les tragédies héroïques d'Alexandre-le-Grand; *All for Love* (Tout pour l'amour), etc. Mais on reproche avec quelque fondement à Lillo de porter les passions de ses personnages à un degré d'expression qui semble outré, et de leur prêter un langage fort au-dessous du rang qu'ils sont censés occuper dans la société. Lillo mourut en 1739, âgé de de 47 ans; et la dernière édition de ses ouvrages, imprimés et recueillis par T. Davies, est de 1775, en 2 volumes in-12. Voici ce que dit de lui Henri Fielding dans le temps où il mourut: « Lillo connoissoit parfaitement le cœur humain; il dédaigna la flatterie et les vils moyens par lesquels on parvient à se lier avec les grands. Il avoit l'esprit d'un ancien Romain et la pureté d'un chrétien du premier âge. Satisfait de la fortune médiocre dont son état le faisoit jouir, il fut plus heureux qu'on ne l'est quelquefois avec des richesses plus considérables. Lillo fut le meilleur des hommes, et les regrets de sa perte ont été proportionnés parmi ceux qui l'ont connu au degré d'intimité dans lequel ils avoient vécu avec lui. »

† I. LILLY (William), célèbre astrologue anglais, né en 1602 dans le comté de Leicester, de parens pauvres, vint s'établir à Londres en 1620 en qualité de domestique. Quatre ans après, le maître qu'il servoit étant mort, il épousa la maîtresse qui vivoit avec lui, et dont la fortune de 1000 livres sterling (environ 22,000 fr.) assura l'indépendance de Lilly et le mit à portée de faire valoir l'esprit subtil dont il étoit doué. Il fréquenta les assemblées des puritains, se livra à l'étude de l'astrologie sous la direction d'un ministre, homme de mauvaise vie, du comté de Leicester, et donna un échantillon de ses progrès en publiant l'*Horoscope* malheureux du roi Charles au moment où il fut couronné roi d'Ecosse, en 1633. Un ouvrage manuscrit de Corneille Agrippa, intitulé *Ars notoria*, lui étant tombé entre les mains, il y puisa avec beaucoup d'avidité la doctrine du cercle magique de l'évocation des esprits, et s'en imbut au point de se croire l'un des favoris les plus puissans de l'ange Salmonée, et en correspondance très-particulière avec Salmaël et Malchidaël, les deux anges protecteurs de l'Angleterre. Lilly alors ne traita plus qu'avec dédain l'art de retrouver les effets volés ou perdus, prit un vol plus élevé, et s'attribua hautement le don de prophétie et de divination qu'il sut faire valoir à son profit. Sa réputation s'accrut à tel point que Ramsay, horloger du roi, informé qu'il y avoit un trésor considérable enfoui dans le cloître de l'abbaye de Westminster, et ayant demandé la permission d'en faire la recherche à l'aide de la baguette divinatoire,

voulut se procurer l'assistance de Lilly et d'un nommé Scot, exercé à se servir de la baguette. Ils se rendirent de nuit dans le cloître suivis d'une trentaine de personnes, et s'étant arrêtés à l'endroit où ils crurent que devoit être le trésor, on creusa à la profondeur de six pieds, où on ne trouva qu'un coffre trop léger pour satisfaire leurs recherches; on le porte sans l'ouvrir à l'abbaye, lorsqu'au même moment il s'éleve un orage affreux; on croit entendre s'ébranler les voûtes de l'église, l'air mugit, le tonnerre gronde, les cierges et les flambeaux s'éteignent, il n'en reste plus qu'un; Scot épouvanté pâlit et perd la parole jusqu'à ce que Lilly, voyant apparemment approcher la fin de l'orage, s'applique à chasser les démons; le calme renaît, chacun retourne chez soi rassuré, et le rusé magicien ne manque pas d'attribuer à la trop grande quantité d'assistans le peu de succès d'une opération qui, prétend-il, en thèse générale, ne peut réussir que dans le plus grand secret et entre les mains d'opérateurs intelligens et instruits à fond de ce qu'ils doivent faire. Lilly devenu veuf s'étoit remarié, avoit acheté plusieurs maisons, et s'étoit choisi une compagne dont le caractère difficile et la conduite le rendoient très-malheureux; il se retira dans le comté de Surrey jusqu'à ce que voyant encore briller quelques espérances de fortune, il revint à Londres où il publia en 1644 un ouvrage intitulé *Merlinus Anglicus junior*, et d'autres *livres* d'astrologie. Après la bataille de Naseby, Lilly, qui avoit suivi le parti du roi, se dévoua entièrement aux intérêts du parlement; et le général Fairfax, dont le quartier-général étoit alors à Windsor, le fit appeler ainsi que Booker, autre astrologue, pour leur recommander les intérêts de la parole de Dieu, de la bonne cause et de l'armée qu'il commandoit; cette entrevue avec le général paroît avoir eu pour cause des soupçons de l'attachement de Lilly à la cause du roi, fondés sur ce que trois mois auparavant le monarque, alors sous la garde de l'armée à Hamptoncourt, lui avoit député mistriss Whorwood pour savoir de lui quel pourroit être l'asile où il se retireroit en sûreté jusqu'au moment où il pourroit se montrer; mais le roi étoit parti la nuit même où il attendoit la réponse de Lilly, pour se rendre à Haumond dans l'île de Wight. Trois ans après, par le ministère de la même dame et pendant sa détention au château de Carlebrook, il fit consulter Lilly sur le projet de s'échapper de sa prison; notre magicien lui envoya une scie très-artistement faite pour en couper les barreaux, et une provision d'eau-forte; le projet tenté d'abord avec succès échoua tout-à-fait. Un troisième message de mistriss Whorwood auprès de Lilly eut bientôt après pour objet la nomination des commissaires du parlement qui devoient traiter avec le roi. D'après son thème astrologique, Lilly annonça le jour où les commissaires arriveroient, indiqua l'heure où le roi devoit les recevoir, lui conseilla de signer les articles qui lui seroient proposés aussitôt que lecture en auroit été faite, et de ne pas perdre un moment à revenir avec les commissaires à Londres, d'où l'armée étoit encore éloignée et où le peuple étoit violemment indisposé contre le parlement. Charles promit de suivre ce plan; mais lord Say l'en détourna. Notre astrologue n'oublia pas ses intérêts en continuant à servir le parti parlementaire; il se fit largement payer et reçut des sommes considérables pour des renseignemens sur les affaires de France qu'il avoit eu l'adresse de se procurer par des personnes attachées au service

d'un secrétaire d'état. Il employa deux ans à donner publiquement des leçons d'astrologie et échappa aux poursuites du parlement, qui lui reprochoit d'avoir dit dans un de ses *Almanachs* « que son pouvoir reposoit sur des bases fragiles. » Dans les années qui suivirent, il fut honoré d'une chaîne et d'une médaille d'or dont le roi de Suède lui fit présent pour prix des éloges qu'il lui avoit prodigués dans le même *Almanach*. Après la restauration, Lilly se retira à Horsham, où il avoit acquis un domaine, et y exerça la médecine et l'astrologie jusqu'à l'époque de sa mort en 1681. On peut se former une idée de la tournure d'esprit de cet homme singulier par le titre et la liste de ses ouvrages dont voici l'énumération. I. *Merlinus Anglicus junior*. II. *Vue surnaturelle*. III. *La Prophétie du roi Blanc*. IV. *Merlin, prophète d'Angleterre*, tous quatre publiés en 1644. V. *Le Messager des étoiles*, 1645. VI. *Recueil de prophéties*, 1646. VII. *Commentaire sur la prophétie du roi Blanc*. VIII. *L'Astrologie chrétienne*, 1647. C'est le texte de ses leçons. IX. *La Catastrophe du monde*. X. *Trithème*, ou *le Monde gouverné par la présidence des anges*. XI. *Discours sur les trois soleils vus dans l'hiver de* 1647 *en* 1648. XII. *Observations sur la vie et la mort de Charles I*, etc., etc. Nous ne nous sommes permis ces détails, peut-être trop longs, sur cet homme singulier, que parce qu'ils échappent à l'histoire à laquelle cependant ils appartiennent quelquefois, et parce qu'ils présentent un tableau assez naïf de l'esprit du temps, de la crédulité des grands et de l'adresse journalière des intrigans subalternes.

* II. LILLY, *ou* LYLLY (John), né vers 1553 dans les dunes du comté de Kent, finit ses études à Cambridge, et vint à la cour sous le règne d'Élizabeth, où il eut quelque temps l'espérance de la place d'intendant des menus plaisirs qu'il n'obtint pas. Il s'adonna à la poésie et a laissé neuf *Pièces* de théâtre fort estimées de son temps et dont l'énumération se trouve dans la Biographie dramatique anglaise. Lilly, célèbre par son projet de réforme de la langue anglaise, publia dans cette vue un ouvrage intitulé *Euphœus and his England* dont l'objet étoit d'offrir un modèle de la langue anglaise purifiée et réformée. Ce livre eut un succès extraordinaire, et l'*Euphuisme* prit tant de faveur à la cour, qu'une dame qui n'auroit pas parlé ce nouveau langage eût paru ridicule. On auroit eu une grande obligation à Lilly s'il fût parvenu à épurer la langue anglaise et à y introduire d'heureux changemens; mais sa tentative trop légérement conçue n'aboutit qu'a introduire l'affectation la plus ridicule. Le style d'Euphæus ne présente que l'excès d'une absurde pédanterie à laquelle le plus mauvais goût donnoit une vogue passagère. Il mourut en 1600.

† III. LILLY (William), grammairien, né à Oldham dans le Hampshire vers 1466, fit un voyage de piété à Jérusalem, et à son retour séjourna dans l'île de Rhodes pour s'instruire dans la langue grecque auprès de quelques savans qui s'y étoient retirés sous la protection des chevaliers après la prise de Constantinople. Il vint ensuite à Rome se perfectionner dans cette étude sous Jean Sulpitius et Pomponius Sabinus. De retour en Angleterre, il y jouit d'une grande réputation, et fut le premier maître de l'école de Saint-Paul de Londres fondée en 1510 par le docteur Colet. Il compta parmi ses élèves plusieurs hommes distingués par leur savoir,

tels que Thomas Lupset, sir Antoine Denny, sir Guillaume Paget, John Leland, etc. Il mourut de la peste à Londres en 1522, âgé de 54 ans. On a de lui, I. Une *Grammaire latine*, louée par Erasme qui en a revu la syntaxe. II. La traduction latine de quelques épigrammes grecques faites en société avec Thomas Morus, imprimée à Bâle, Frobenius, en 1518, réimprimée en 1673 dans la même ville, et quelques autres *Ouvrages* d'érudition dont le fond est trop peu intéressant pour en faire la nomenclature.

* IV. LILLY (George), fils aîné du précédent, commença ses études à Oxford et les finit à Rome sous la protection du cardinal Polo: il s'y rendit recommandable par les connoissances qu'il y acquit. A son retour en Angleterre, il obtint un canonicat dans l'église de Saint-Paul et ensuite une prébende à Cantorbéry. On lui doit la première *Carte* exacte de la Grande-Bretagne. Lilly, mort en 1559, a publié plusieurs ouvrages. I. *Anglorum regum chronices epitome*, Venise, 1548; Francfort, 1565; Bâle, 1577. II. *Elogia virorum illustrium*, 1559, in-8°. III. *Catalogus, sive series pontificum Romanorum;* et a laissé en manuscrit la *Vie de l'évêque Fisher* qui se trouve dans la Bibliothèque de la société royale.

† I. LIMBORCH (Philippe de), théologien remontrant, né à Amsterdam en 1633 d'une bonne famille, ministre à Goude en 1657, puis à Amsterdam en 1667, obtint la même année, en cette ville, la chaire de théologie, qu'il remplit avec une réputation extraordinaire jusqu'à sa mort, arrivée le dernier avril 1712. Il eut beaucoup d'amis parmi les savans de son pays et des pays étrangers. Son caractère étoit franc et sincère; mais sa douceur ôtoit à sa franchise ce qu'elle auroit pu avoir de trop rude. Grave sans morgue et sans tristesse, civil sans affectation, gai lorsqu'il falloit l'être, il avoit presque toutes les qualités du cœur. Il souffroit sans peine qu'on ne fût pas de son avis, excepté lorsqu'il s'agissoit de l'Église romaine, contre laquelle il avoit des préventions. Limborch savoit parfaitement l'histoire de sa patrie, et son excellente mémoire lui en rappeloit les plus petites circonstances. On a de lui plusieurs ouvrages estimés des protestans; les principaux sont, I. *Amica collatio de veritate religionis christianæ cum erudito judæo*, in-12; excellent morceau pour cette partie de la théologie. L'édition de Goude, in-4°, 1687, n'est pas commune. On en a fait une à Bale, in-8°, 1740. Le juif avec lequel Limborch eut cette conférence est Isaac Orobio de Séville, qui n'avoit proprement aucune religion. Les objections singulières qu'il fait à son adversaire ont fait rechercher le livre de Limborch par les incrédules mêmes. Le ton que les deux disputeurs prennent est doux et honnête, si l'on excepte les sorties que Limborch fait contre les catholiques. Il y joignit un petit *Traité* contre Uriel Acosta, déiste portugais, qui prétendoit que la religion naturelle est la seule qui soit vraie. Limborch réfute ses argumens avec beaucoup de solidité. II. *Theologia christiana ad praxim pietatis ac promotionem christianæ unicè directa*, Amst., 1686, in-4°. C'est le premier corps de théologie des remontrans qui ait paru imprimé; il fut reçu avec empressement par la secte, et eut successivement quatre éditions, dont la dernière et la plus ample est celle d'Amsterdam, 1715, in-folio. III. *Historia inquisitionis*, Amsterdam, 1692, in-fol.; pleine de

recherches curieuses et accompagnée de toutes les sentences prononcées par ce tribunal depuis 1307 jusqu'en 1323. Quoiqu'en général Limborch n'affiche pas la passion, on voit qu'il a puisé quelquefois dans des auteurs qui, ayant été maltraités par l'inquisition, ne doivent pas être crus en tout sur les extrêmes rigueurs qu'ils lui attribuent. Cet ouvrage a été depuis réimprimé plusieurs fois. IV. Un *Commentaire sur les actes des apôtres et sur les épîtres aux Romains et aux Hébreux* qui parut en 1711, et que sa mort l'empêcha d'achever. V. Limborch a été aussi l'éditeur de la plupart des ouvrages du fameux Episcopius, son grand-oncle maternel, des écrits duquel il avoit hérité, et dont il a écrit la *Vie* en latin, imprimée à Amsterdam, 1701, in-8°. Il a donné aussi avec Chrét. Hartsoeker *Epistolæ præstantium et eruditorum virorum ecclesiasticæ et theologicæ*, dont la dernière édition est d'Amsterdam, 1704, in-fol. Ces lettres offrent l'histoire de la colonie que les remontrans hollandais avoient formée dans le duché de Sleswick, où ils bâtirent la ville de Frédéricstadt.

* II. LIMBORCH (Guillaume Van), ancien professeur de médecine en l'université de Louvain, au 17e siècle, connu par un traité de matière médicale, intitulé *Medulla simplicium ex dodonæo et schrodero*, Lovanii, 1693, in-12; Bruxellis, 1724, in-8°.

* LIMBOURG (Robert de), docteur en médecine, membre de l'académie de Bruxelles, né à Thena, bourg au pays de Liége, en 1734, mort dans le même lieu en 1792, issu d'une famille qui, depuis près de trois siècles, a produit plusieurs médecins très-versés dans leur profession, se fit de l'étude un plaisir plutôt qu'une occupation, et s'arrêta particulièrement à l'histoire naturelle. Etant sur le point de partir pour Montpellier, pour y faire ses études en médecine, il publia une dissertation sur ce sujet : *Quelle est l'influence de l'air sur les végétaux*? que l'académie des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux avoit proposé pour la seconde fois ; et l'an 1757, il remporta le prix, après avoir demeuré quelque temps à Montpellier, il fut reçu docteur en médecine le 12 août 1760. Associé en 1773 à l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, il composa diverses dissertations qui ont été insérées dans les *Mémoires* de cette compagnie; une autre, où il propose des vues sur l'hydraulique, a été présentée à l'académie des sciences de Paris, qui en fit une mention honorable, en invitant l'auteur à la perfectionner ultérieurement. Il avoit rassemblé un cabinet d'histoire naturelle, qui, sans être vaste, ni en apparence fort précieux, contenoit des objets remarquables pour un observateur.

† LIMIERS (Henri-Philippe de), docteur en droit, et membre des académies des sciences et arts, passa sa vie à compiler sans choix des gazettes, et publia ses recueils sous différens titres, I. *Histoire du règne de Louis XIV*, Amsterdam, 1717, 7 vol. in-12. II. *Annales de la monarchie française*, 1721, in-fol. III. *Abrégé chronologique de l'histoire de France, pour servir de suite à celle de Mézeray*, Amsterdam, 1727, 2 vol. in-12; et 1728, 1 vol. in-4°. IV. *Mémoires du règne de Catherine, impératrice de Russie*. V. *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, 6 vol. in-12. VI. *Annales historiques*, 3 vol. in-fol. VII. *Traduction de Plaute*, infidèlement travesti, Ams-

terdam, 1719, 10 vol. in-12. On a encore de lui une version française des *Explications latines* des pierres gravées de Stosch, Amsterdam, 1724, in-fol.

LIMNÆUS (Jean), célèbre jurisconsulte allemand, né à Iène en 1592, d'un père qui professoit les mathématiques, fut chargé successivement de l'éducation de plusieurs jeunes seigneurs, avec lesquels il voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Enfin Albert, margrave de Brandebourg, qu'il avoit accompagné en France, le fit son chambellan et son conseiller privé en 1659. Limnæus exerça ces emplois jusqu'à sa mort, arrivée en 1663. On a de lui divers ouvrages. Les principaux sont, I. *De jure imperii Romano-Germanici*, Strasbourg, 5 vol. in 4°. C'est une compilation fort savante, mais assez mal digérée. II. *Commentarius ad bullam auream*, in-4°, 1666, et Leyde, 1690. Cette dernière édition est la meilleure. III. *Capitulationes imperatorum*, Leipsick, in-4°, 1691. IV. *De academiis*, in-4°. V. *Notitia regni Galliæ*, 2 vol. in-4°. Limnæus a entassé beaucoup d'érudition dans ces différens ouvrages; mais il n'a pas eu assez de discernement dans le choix des auteurs.

† I. LIMOJON DE ST.-DIDIER (Alexandre-Toussaint) suivit, en qualité de gentilhomme, le comte d'Avaux dans son ambassade de Hollande, et se fit un nom par sa profonde connoissance de la politique européenne. On en a des preuves dans l'*Histoire des négociations de Nimègue*, Paris, 1680, in-12, ouvrage estimé; et dans le livre intitulé *La ville et la république de Venise*, Paris, 1680, in-12. On a encore de lui *Le Triomphe hermétique*, ou *La pierre philosophale victorieuse*, Amsterdam, 1689, in-8°. Cette dernière production curieuse ne contient que 155 pages; mais on préfère les deux autres.

† II. LIMOJON DE SAINT-DIDIER (Ignace-François), neveu du précédent, co-seigneur de Venasque et de Saint-Didier, né à Avignon en 1668, cultiva les poésies provençale et française, et réussit assez bien dans l'une et dans l'autre, sur-tout dans la première. Il fut, dans sa jeunesse, le Pindare de l'académie des Jeux Floraux, qui le couronna trois fois. L'académie française lui décerna aussi ses lauriers en 1720 et 1721. Saint-Didier, enhardi par ses succès, voulut s'élever jusqu'au poëme épique. Il publia, en 1725, in-8°, la première partie de son *Clovis*, qui ne fut pas suivie d'une seconde. Quoique ce poëme renfermât quelques vers heureux et des beautés de détail, l'ensemble de l'ouvrage n'est pas bon. C'est à tort qu'on a dit que Voltaire avoit copié Limojon dans sa Henriade, puisque le Clovis ne parut que deux ans après la première édition de ce poëme. On a encore de lui un ouvrage satirique assez insipide, mêlé de vers et de prose, contre La Mothe, Fontenelle et Saurin, partisans des modernes, sous le titre de *Voyage du Parnasse*, Roterdam, 1716, in-12. Ces trois illustres académiciens y sont très-maltraités. Les vers et la prose de ce Voyage sont également mauvais, et l'auteur trouve le secret de rendre la satire même ennuyeuse. Il mourut à Avignon le 13 mai 1739.

† LIMON (Geoffroi de), contrôleur des finances de la maison d'Orléans, naquit avec un esprit souple et adroit, qui le fit se prêter à toutes les circonstances. Après avoir rédigé, en 1789, les instructions que les bail-

liages de l'apanage du duc d'Orléans donnèrent à leurs députés, après avoir accepté la mairie de la ville de Pont-l'Évêque, et avoir envoyé, en don patriotique, cent quatre-vingt-deux marcs d'argenterie à l'assemblée nationale, il sortit de France, et devint un des royalistes les plus décidés. En 1796 il publia un ouvrage pour engager le roi de Prusse à entrer dans une coalition contre la France. Limon est mort en Allemagne en 1799.

LIMONA, fille d'Hyppomène, archonte de la ville d'Athènes, se laissa séduire par un amant. Son père, irrité, la renferma avec un cheval détaché, en défendant qu'on leur portât aucune nourriture; bientôt l'animal affamé dévora Limona. Ovide parle de cette fin tragique dans son poëme intitulé *Ibis*.

* LIMPRECHT (Jean-Adam), né à Breslau en 1651, reçu docteur à Leyde, voyagea en Angleterre, en France, en Portugal, en Espagne et en Italie, pour se perfectionner dans l'étude de sa profession. De retour en Allemagne, tout le monde demandoit ses soins, mais il s'attacha presque exclusivement aux ducs de Wurtemberg-Oelsen, dont il fut premier médecin. Enfin, s'étant retiré à Berlin, il y mourut en 1735. On a de Limprecht plusieurs *Observations* dans les Mémoires de l'académie impériale des curieux de la nature, dont il étoit membre, sous le nom de *Fabius*.

† I. LIN (Saint), successeur, dit-on, de saint Pierre sur le siége de Rome, l'an 66 de Jésus-Christ, gouverna l'Église pendant douze ans avec le zèle de son prédécesseur. Il mourut en 78. On ne sait rien de certain, ni sur sa vie, ni sur sa mort.

* II. LIN (Jean Van), dit *Stilheid*, excellent peintre hollandais de batailles, florissoit vers 1667. Ses chevaux sont principalement estimés. On voit de lui, à Dresde, dans la galerie, trois bons tableaux représentant *un Retour de chasse*, composé de plusieurs figures; *une Escarmouche* de différentes nations; et *un Cabaret avec une femme; un Enfant*, etc.

† LINACRE (docteur Thomas), savant médecin anglais, né à Cantorbéry vers 1460, après avoir fini ses études à Oxford avec distinction, voyagea en Italie pour se perfectionner encore, et accompagna Selling, son maître, qui fut envoyé en ambassade à Rome par Henri VII. Linacre séjourna à Florence, où il acquit une parfaite connoissance de la langue grecque sous Démétrius Chalcondyle, et se perfectionna dans la langue latine sous Politien, au point de surpasser son maître lui-même. Il dut cet avantage à Laurent de Médicis, ce grand protecteur des lettres, qui, charmé de son caractère heureux et de sa modestie, le donna pour compagnon d'études à ses enfans. Linacre vint ensuite à Rome étudier la physique et la médecine sous Hermolaüs Barbarus; de retour en Angleterre, et reçu docteur à Oxford, il y professa la médecine, et ne tarda pas à être appelé à la cour par Henri, qui le nomma d'abord précepteur et médecin du prince Arthur son fils; bientôt après il devint médecin de S. M., poste qu'il occupa sous Henri VIII, son successeur. Après tant d'honneurs accumulés sur sa tête, et après avoir acquis la réputation d'exceller dans sa profession de médecin, il prit tout à coup la résolution d'étudier la théologie; il s'y livra avec un zèle extrême, et s'y appliqua le reste de sa vie. Il reçut les ordres et posséda successivement plusieurs bénéfices ou dignités ec-

clésiastiques. Il fut prébendier de Saint-Etienne dans Westminster. On prétend qu'après avoir lu les 5, 6 et 7e chapitres de saint Matthieu, il jeta avec violence le livre, en disant : *Ou ce n'est pas l'Evangile, ou nous ne sommes pas chrétiens.* Ce fut à cette occasion qu'il voulut s'adonner à la théologie. Linacre mourut en 1524, dans les tourmens de la pierre, et fut enterré dans la cathédrale de Saint-Paul, où on lui érigea un monument en 1557. Fuller dit de lui qu'il est difficile de décider laquelle des deux langues latine ou grecque il possédoit le mieux, s'il étoit meilleur grammairien que médecin, plus habile littérateur qu'excellent homme. On lit dans la vie d'Erasme qu'il eut le mérite d'être le premier qui ait donné des leçons de grec à Oxford. Freind lui attribue la gloire d'avoir réveillé le goût de la lecture des anciens dans sa patrie, et d'avoir été le premier en Angleterre qui ait bien entendu dans leur langue originale Aristote et Galien. Personne n'eut plus à cœur que lui les progrès et l'honneur de la médecine. Il fonda un cours de cette science dans chacune des deux universités d'Oxford et de Cambridge; mais il ne borna pas là son zèle : voyant que l'exercice de la médecine n'étoit que trop souvent confié à des gens sans lettres ou à des empiriques sans connoissances, il crut que le vrai moyen de remédier à cet abus étoit d'encourager les hommes instruits, et de concentrer le pouvoir de permettre l'exercice de cet art salutaire en des mains qui ne pussent en user qu'avec sagesse et avec connoissance. Il fonda le collége des médecins de Londres, en eut la présidence pendant les sept dernières années de sa vie, tint les assemblées chez lui, et légua sa maison au collége qui l'occupe encore actuellement. On a de lui, I. *De emendatâ latini sermonis structurâ*, Leipsick, 1545, in-8°. II. *Galeni methodus medendi*, in-8°. III. Quelques autres ouvrages de Galien, traduits du grec en latin. IV. *Rudimenta grammatices*, 1533, in-8°; et *d'autres écrits* qui sont estimés des savans. Son style est pur, mais il sent trop le travail.

† LINANT (Michel), né à Louviers en 1709, fit d'abord de bonnes études dans sa patrie, ensuite ses humanités à Rouen, puis sa philosophie à Paris. L'ode sur la *Création* qu'il composa au sortir du collége fit sensation, lui procura la protection de Voltaire qui le reçut chez lui, fournit à tous ses besoins, et finit par le placer en qualité de gouverneur auprès de M. le comte du Châtelet, fils de la célèbre marquise de ce nom, pour laquelle il fit ce quatrain.

Un voyageur qui ne mentit jamais
Passe à Cirey, l'admire, le contemple.
Il crut d'abord que c'étoit un palais;
Mais, voyant Emilie, il dit : Ah! c'est un temple.

Linant, connu alors par son goût pour la poésie noble, dans laquelle il eut quelques succès éphémères, remporta trois fois le prix de l'académie française, en 1739, 1740 et 1744. Le sujet de 1740 étoit : *Les Accroissemens de la bibliothèque du roi.* Son poëme, quoique médiocre, fut applaudi; la raison s'y montra parée avec peu d'éclat, mais avec assez de noblesse. Le sujet qui lui mérita la dernière couronne étoit : *Les progrès de l'Eloquence et de la Comédie sous le règne de Louis XIV.* Il a aussi composé pour le théâtre qu'il entendoit assez bien; mais il avoit plus de goût que de génie. Sa versification est souvent très-foible, et il ne la soignoit pas assez. La tragédie d'*Alzaïde*, qu'il donna en

1745, et qui eut six représentations, à quelques beaux endroits. Celle de *Vanda*, reine de Pologne, qu'il fit paroître en 1747, et qui a été imprimée à Paris en 1751, in-12, est romanesque et mal écrite; elle tomba. Cet auteur a fait encore des *Odes*, des *Epîtres*, les *Eloges du cardinal de Fleury* et de *La Faye*, et a mis son nom à la *préface* de l'édition de la Henriade de 1739. Voltaire, son protecteur et son ami, lui rendit des services que Linant célébra dans ses vers. Il ne tint pas à lui que l'auteur de la Henriade ne renonçât à sa manie antithéologique, et lui prédit tous les désagrémens qu'elle répandroit sur sa vie. Voltaire, de son côté, lui conseilloit d'aimer un peu plus le travail, de se confier moins dans sa facilité, et de faire des vers plus difficilement. Linant mourut le 11 décembre 1749.

LINCK *ou* LINCKIUS (Henri), célèbre jurisconsulte du 17ᵉ siècle, natif de Misnie, et professeur en droit à Altorf, laissa un *Traité du droit des temples*, où il y a des choses curieuses.

* LIND (Jacques), médecin anglais, mort en 1794, a publié, I. *Essai sur les moyens propres à conserver la santé des gens de mer*, traduit en français par l'abbé Mazéas, Paris, 1758, in-12. II. *Traité du scorbut*, dont on a une traduction française par Jacques Savary, médecin, Paris, 1746, 1756, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages renferment des vues nouvelles qui ne sont pas à dédaigner par les gens de l'art.

† LINDANUS (Guillaume), né à Dordrecht, d'une famille distinguée de cette ville, et qui avoit autrefois possédé la seigneurie de Linda, bourg submergé en 1422, avec 71 autres, exerça l'office d'inquisiteur de la foi dans la Hollande et dans la Frise avec sévérité. Le roi d'Espagne Philippe II le nomma premier évêque de Ruremonde en 1562. Il fit deux voyages à Rome, se fit estimer du pape Grégoire XIII, fut transféré à l'évêché de Gand en 1588, et mourut trois mois après, âgé de 63 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages très-estimés, dont le style est pur, quoique véhément et un peu enflé. Les principaux sont, I. *De optimo genere interpretandi Scripturas*, Cologne, 1558, in-8°. II. *Tabulæ analyticæ omnium hæreseon hujus sæculi.* III. *Panoplia evangelica*, Cologne, 1590, in-fol. IV. *Psalterium vetus, à mendis 600 repurgatum et de græco atque hebraïco fontibus illustratum*, Anvers. V. On lui doit aussi une édition de la *Messe apostolique*, faussement attribuée à saint Pierre; elle parut accompagnée d'une *Apologie* et de *Commentaires*, à Anvers, en 1589, in-8°; et à Paris, en 1591. La première édition est la moins commune. Ce prélat, non moins éclairé que vertueux, possédoit les langues, les PP. et l'antiquité sacrée et profane. Il avoit d'excellens principes de théologie et de morale, et autant d'élévation dans l'esprit que de force dans le raisonnement. Il eut beaucoup à souffrir dans le temps des troubles; mais il résista aux ennemis de l'Église et de l'Espagne. Sa vie a été écrite par le P. Arnold Havensius, successivement jésuite et chartreux, dans son ouvrage *De creatione novorum in Belgio episcopatuum*, Cologne, 1609, in-4°. On y trouve aussi la Vie de Henri Cuyckius, évêque de Ruremonde, et on a donné le catalogue de ses ouvrages à Bois-le-Duc, 1584, in-8°.

* LINDEBORN (Jean), curé à Utrecht, et provicaire de l'évêché de Deventer, où il naquit vers

1630, remplit toutes les fonctions d'un pasteur zélé pendant quarante ans, et mourut le 5 août 1696. Il étoit fort versé dans la théologie et les sciences qui y ont rapport. Nous avons de lui, I. *Historia seu notitia episcopatûs Daventriensis*, Cologne, 1670, in-12, estimé, II. *Tractatûs de efficaciâ sacrificiorum quæ obtulit lex Divino-Mosaïca*, Anvers, 1677, in-12. III. *Notæ catecheticæ in baptismatis, pœnitentiæ, extrêmæ-unctionis, ordinis, matrimonii sacramenta*, Cologne, 1675-1684, 5 vol. in-12, savans et curieux. IV. *Explication littérale des circonstances de la passion de N. S.*, Cologne, 1690, 3 vol. in-12.

LINDEN (Van der). *Voy.* VAN-DER-LINDEN.

* I. LINDENBROCK *ou* LINDENBROCHIUS (Erpoldun), né à Brême, et chanoine (luthérien) de Hambourg, a publié l'*Histoire* ecclésiastique d'Adam de Brême; son traité *De situ Daniæ*, et *d'autres ouvrages* en un recueil in-4°, Leyde, 1595, réimprimés avec d'autres livres, par Jean Albert Fabricius, Hambourg, 1706, in-fol. Lindenbrock mourut dans sa 76e année, le 20 juin 1616.

II. LINDENBROCK (Frédéric), fils aîné du précédent, savant et laborieux littérateur flamand, au 17e siècle, donna des *éditions* de Virgile, de Térence, d'Albinovanus, de Valérius Probus, Leyde, 1599, in-8°; des auteurs infâmes des Priapeia, d'Ammien-Marcellin, etc. Ce qu'il a fait sur le dernier, se trouve dans l'édition de cet historien, par Adrien de Varois. L'histoire et le droit public l'occupèrent ensuite. On lui doit, en ce genre, un livre curieux, intitulé *Codex legum antiquarum*, seu *Leges Wisigothorum*, *Burgundiorum*, *Longobardorum*, etc., Francfort, 1613, in-fol. Lindenbrock mourut à Hambourg le 9 septembre 1647.

* III. LINDENBROCK (Henri), frère puîné du précédent, directeur de la bibliothèque que Jean-Adolphe, duc de Holstein, avoit formée à Gottorp en 1606, a donné des notes sur l'ouvrage de Censorin: *De die natali*. Colomiès et Crénius accusent Henri Lindenbrock d'avoir volé, étant à Paris, des livres manuscrits de la bibliothèque de Saint-Victor. On ajoute que, sans le crédit de MM Carignan et Dupuy l'aîné, il eût couru risque d'être pendu; on l'avoit déjà fait conduire tête nue au cachot. Lui et Jean Wower de Hambourg, étoient nommés communément *les Corsaires de Hambourg*. Mais Jean Burchard Mencken attribue ces vols à Frédéric Lindenbrock.

* LINDERN (François-Balthasar), médecin du dernier siècle, exerça son art avec distinction à Strasbourg, et l'on fit généralement cas de ses ouvrages, dont les principaux sont, I. *Ostéologie*, 1710. II. *Tournefortius Alsaticus, cis et trans Rhenanus*, Strasbourg, 1728. Cet ouvrage reparut en 1747, sous le titre d'*Hortus Alsaticus plantas in Alsatiâ nascentes designans*, Argentinæ, in-8°. Lindern a aussi écrit quelques *Traités* en allemand, parmi lesquels on remarque *Venus Spiegel*, ou *Méthode de guérir les maux vénériens*, Strasbourg, 1736; ouvrage où l'auteur n'apprend rien sur un sujet qui demandoit de plus grands développemens.

* LINDHOUT (Henri de), médecin, né à Bruxelles, s'éleva avec courage, vers la fin du 16e siècle, contre le préjugé qui avoit uni l'astrologie à la médecine; système qui faisoit dépendre de cette union la

plupart des cures, et dont les malades étoient souvent victimes. Ce fut pour détruire cette erreur funeste que Lindhout publia, I. *Speculum astrologiæ, in quo vera astrologiæ fundamenta et genethliacæ Arabum doctrinæ vanitates demonstrantur*, Hamburgi, 1597, in-4°. II. *Tractatus astrologicus, seu introductio in physicam judiciariam*, Lipsiæ, 1618, in-4°.

* I. LINDSAY (John), théologien savant, dernier ministre de la chapelle de la Trinité où se rassembloient les non-jureurs, fut quelque temps prote de l'imprimerie de M. Bowyer, et termina, à l'âge de 82 ans, le 21 juin 1768, une longue carrière qu'il sut rendre utile. Il a publié plusieurs ouvrages. I. *Courte histoire de la succession royale, avec des remarques sur Wiston*, 1720, in-8°. II. Une traduction très-estimée de la *Défense de l'Eglise d'Angleterre, par Mason*, publiée en 1726, et réimprimée plusieurs fois dans la suite.

* II. LINDSAY (sir David), chevalier, né dans le comté de Fise en Ecosse en 1495, vint en France après la bataille de Flodden en 1513, et s'y fit distinguer par son adresse, sa courtoisie et ses faits d'armes. Lorsque François I[er] eut été fait prisonnier à la bataille de Pavie, Lindsay repassa en Ecosse, où Jacques V le nomma *Roi d'armes*, place qu'il a occupée jusqu'à sa mort. Orné de toutes les connoissances qui pouvoient dans ces temps former un gentilhomme accompli, il se fit considérer dans sa patrie, et fut employé dans diverses ambassades. Il cultiva les muses et se fit connoître par quelques *Poésies*, particulièrement par des *Satires* contre les vices du clergé. Il a laissé après lui une *Histoire d'Ecosse* en 3 vol., dont on conserve le manuscrit dans la bibliothèque des avocats à Edimbourg. Lindsay mourut en 1557, âgé de 61 ans.

* III. LINDSAY (David), né à Pitscothie, dans le comté de Fise en Ecosse, en 1527, se montra, en 1559, zélé partisan de la réformation, et en 1565 épousa avec chaleur la cause de la noblesse écossaise contre la reine Marie; mais il ne parvint à aucune place honorable ou lucrative. Il a écrit une *Histoire d'Ecosse depuis 1437 jusqu'en 1542*, remplie d'anecdotes privées qui ont échappé aux historiens, mais qui est justement déprisée par le défaut de style et par les réflexions injurieuses qu'il y a fait entrer. Malgré ces défauts, elle sera bonne à consulter par ceux qui voudront écrire l'histoire de ce royaume. Il mourut en 1593, âgé de 66 ans.

*LINDSEY (Théophile), ministre anglican et vicaire à Catteric en Yorckshire, résigna son bénéfice en 1774, et allégua pour raison que sa conscience répugnoit à croire les 39 articles de la confession de foi anglicane. Il devint alors ministre unitaire à Londres, écrivit divers ouvrages sociniens, et se fit l'apologiste de son intime ami Priestley, en faveur duquel il publia un volume intitulé *Vindicæ Priestleianæ*.

* LINDWOOD (Guillaume), prélat anglais, professeur à Oxford, sous le règne de Henri V, qui, en 1422, l'envoya en ambassade en Espagne, fut en 1434 nommé évêque de St. David; il mourut en 1446. On a de ce prélat une *Compilation des constitutions des archevêques de Cantorbéry, depuis Etienne Langthon jusqu'à l'archevêque Chichely*. Cet ouvrage, imprimé à Paris en 1506, a été réimprimé à Oxford en 1663.

† LINGELBACK (Jean), pein-

tre, né à Francfort en 1625, a peint, avec beaucoup d'intelligence, des *Marines*, des *Paysages*, des *Foires*, des *Charlatans*, des *Animaux*, etc. L'envie de se perfectionner dans la peinture lui fit entreprendre le voyage de France et d'Italie, où il s'attira l'admiration des connoisseurs. On remarque dans les tableaux de Lingelback un coloris séduisant et aérien. Il avoit coutume de mettre sur les premiers plans, pour servir de repoussoirs, quelques morceaux antiques d'architecture ou de sculpture, comme des arcs de triomphe, des fontaines avec des statues de bronze, etc. Ses *tableaux* sont très-meublés; il y a rassemblé avec esprit tout ce que l'on peut peindre. Dans ses ports de mer on reconnoît les différentes nations à leurs costumes fidèlement observés. Ses figures ont beaucoup d'expressions; son pinceau, souvent critique et malin, a caractérisé parfaitement ses sujets, d'ailleurs toujours ingénieux. Les tableaux de cet artiste, qui sont aussi très-amusans, sont recherchés; on en trouve dans plusieurs cabinets de Flandre et de Hollande; mais ils sont rares en France. Le Musée Napoléon en possède deux fort beaux. L'un représente l'*Arrivée de la flotte hollandaise aux dunes*, et l'autre *une Fête publique*.

† I. LINGENDES (Claude de), né à Moulins en 1591, jésuite en 1607, provincial et ensuite supérieur de la maison professe à Paris, où il mourut le 12 avril 1660, a donné 3 vol. in-4° ou in-8° de *Sermons*, qu'il composoit en latin, quoiqu'il les prononçât en français. L'applaudissement avec lequel il avoit rempli le ministère de la chaire fut un augure favorable pour ce recueil, très-bien reçu lorsqu'il parut. Les vérités évangéliques y sont exposées avec beaucoup d'éloquence; le raisonnement et le pathétique s'y succèdent tour à tour. Son extérieur répondoit à ses autres talens; un visage agréable, un air de modestie et de gravité inspiroient le respect à ses auditeurs; sa voix, sans être éclatante, avoit du corps, de l'étendue, de la fermeté, et son ton avoit je ne sais quoi d'insinuant qui alloit à l'ame. C'est le témoignage que lui rend le père Rapin: c'est de lui que Voltaire devoit dire qu'il donna la première idée de la véritable éloquence, et non de Lingendes, évêque de Mâcon, qui lui étoit inférieur. L'édition de ses *Sermons* dont on parle au commencement de cet article parut en 1666, in-4° et in-8°, à Paris. Les sermons sur les évangiles du carême, que l'on a donnés en français sous son nom en 2 vol. in-8°, sont une imitation imparfaite de ses discours en latin, plutôt qu'une traduction fidèle. Il pensoit comme un ancien, qui croyoit qu'un discours étoit fait lorsqu'il n'y avoit plus que les paroles à trouver: mais pour rencontrer ces termes, il faut une imagination vive et prompte; et quels orateurs modernes pourroient se flatter d'avoir cette heureuse disposition d'esprit? On a traduit quelques-uns de ses sermons en français sur l'original latin, en profitant néanmoins des manuscrits de plusieurs copistes qui avoient écrit ses Discours tandis qu'il les prêchoit. Ses autres ouvrages sont, I. *Conseils pour la conduite de la vie*. II. *Votivum monumentum ab urbe Molinensi delphino oblatum*, in-4°. Ce dernier fut fait dans le temps qu'il étoit recteur du collége de Moulins.

II. LINGENDES (Jean de), évêque de Sarlat, puis de Mâcon, mort en 1665 dans un âge assez avancé, étoit aussi de Moulins, et parent du précédent. Ligendes, précepteur du comte de Moret, fils

naturel de Henri IV, prêcha sous Louis XIII et sous Louis XIV avec succès. Il n'emprunta point pour leur plaire l'art de la flatterie, et ne craignit pas d'attaquer le vice sous la pourpre et sous le dais. *Voyez* FLÉCHIER.

† III. LINGENDES (Jean de), poëte français, natif de Moulins, de la même famille des précédens, florissoit sous le règne de Henri-le-Grand. On se plaît encore à la lecture de ses *Poésies*, foibles à la vérité, mais qui ont de la douceur et de la facilité. On cite avec plaisir les vers suivans, pleins de naturel et de délicatesse:

Si c'est un crime de l'aimer,
On n'en doit justement blâmer
Que les beautés qui sont en elle;
La faute en est aux dieux
Qui la firent si belle,
Et non pas à mes yeux.

Ce poëte a particulièrement réussi dans les *Stances*. Il mourut en 1616, à la fleur de son âge. Ses productions sont en partie dans le recueil de Barbin, 5 vol. in-12. La meilleure est son *Elégie pour Ovide*. On a encore de lui un ouvrage intitulé *les Changemens de la bergère Iris*, Paris, 1618, 1 vol. in-12 de 300 pages. Ce ne sont d'un bout à l'autre que des stances sur le même sujet.

† LINGUET (Simon-Nicolas-Henri), avocat, naquit à Reims le 14 juillet 1736. Son père, fils d'un fermier du département de l'Aisne, fit avec succès ses études au collége de Beauvais à Paris, où il devint professeur. S'étant engagé dans le parti des jansénistes, il fut exilé à Reims et s'y maria. Linguet le fils fut élevé au collége de Beauvais, où le père avoit été professeur, et remporta les trois premiers prix de l'université en 1751. Un début si brillant fut remarqué par le duc de Deux-Ponts alors à Paris, qui l'emmena dans ses états. Linguet se sépara bientôt de ce prince, pour suivre le prince de Beauvau, qui se l'attacha dans la guerre de Portugal, en qualité d'aide-de-camp pour la partie mathématique du génie. Il profita de son séjour en Espagne pour en apprendre la langue et traduire une partie du théâtre espagnol dans la nôtre. Revenu en France à l'âge de 26 ans, il entra dans la carrière du barreau, ne tarda pas à y obtenir de l'éclat et des contradictions, de la renommée et des revers: il mérita les uns et les autres par la hardiesse de son caractère, un esprit novateur, l'art de maîtriser la multitude en paroissant la mépriser, des connoissances littéraires supérieures à celles de ses confrères, une diction vive qui lui attira des admirateurs et un plus grand nombre d'ennemis. Sa défense du duc d'Aiguillon arracha ce dernier à la poursuite des tribunaux, et lui ouvrit bientôt après l'entrée du ministère; celle du comte de Morangiès contre les Verron, ne fut pas moins célèbre: il s'y livra à toute l'ardeur de son zèle, à toute la fougue de son éloquence. Il se fit beaucoup d'honneur en défendant mademoiselle de Caëns, depuis madame Vanrobès, indignement trompée par le vicomte de Bombelle, qui fit casser son mariage avec elle, parce qu'étant catholique (ce que la famille ignoroit), il l'avoit épousée d'après le rit protestant. Les avocats, jaloux de ses succès, lui ayant fait une injonction d'être plus circonspect à l'avenir, vingt-quatre d'entre eux délibérèrent de ne plus plaider avec lui d'un an. Sur les plaintes de Linguet contre cette délibération, le parlement rendit un arrêt qui le raya du tableau des avocats, et lui interdit ses fonctions; cet arrêt parut plus que rigoureux. Linguet alors fit un journal et publia divers écrits politiques, qui accrurent sa répu-

tation et le nombre de ses détracteurs. Sa *Théorie des lois* sur-tout fit grand bruit. Un style pompeux, semé de métaphores, des opinions singulières, une opposition constante aux idées reçues, la critique de Montesquieu, l'apologie du despotisme, le tableau du bonheur de ceux qui vivent dans la servitude, étoient propres à en produire. Dès-lors la critique eut un vaste champ pour le combattre. Le premier ministre Maurepas se rangea du côté de ses adversaires, et fit supprimer son journal. Linguet, craignant pour sa liberté, s'enfuit en Suisse, passa en Hollande, ensuite à Londres : mécontent des Anglais qui ne l'avoient pas accueilli comme il croyoit le mériter, il se retira pendant quelque temps à Bruxelles. Là, il écrivit au comte de Vergennes pour lui demander s'il pouvoit revenir en France ; ce ministre y consentit. Bientôt, sur de nouvelles plaintes, Linguet fut arrêté et renfermé à la Bastille le 27 septembre 1779; il y resta plus de deux ans; mais en promettant plus de modération dans ses écrits, et un moyen qu'il prétendit avoir trouvé de faire passer en deux heures un avis de Brest à Paris, il sortit de sa prison au mois de mai 1782, pour être simplement exilé à Réthel; il n'y resta pas longtemps; il repassa en Angleterre, et s'empressa d'y publier un écrit contre le pouvoir arbitraire dont il avoit précédemment vanté la douceur, mais dont il venoit d'éprouver l'abus. Linguet, indépendamment de son dernier exil à Réthel, avoit été exilé deux autres fois, la première à Chartres, et l'autre à Nogent-le-Rotrou. Dans cette dernière ville, il fit tourner la tête à une madame Buté, épouse d'un riche fabricant d'étamines; et cette femme égarée le suivit dans les Pays-Bas et en Angleterre. Quand on rapproche la conduite de Linguet de son zèle pour la défense de la religion, on est forcé de conclure que ses mœurs démentoient sa croyance réelle ou apparente. Ses *Mémoires* sur la Bastille n'offrent aucune particularité remarquable; l'auteur, plein d'égoïsme, y rapporte tout à lui-même. Il y étoit très-bien nourri, dit-il ; puis, réfléchissant sur ce bon traitement, il présume que c'étoit pour l'empoisonner un jour. D'Angleterre il revint à Bruxelles, y continua son journal, intitulé *Annales politiques*, et y prodigua des louanges à l'empereur Joseph II. Ce souverain, flatté sur-tout de l'écrit relatif à la liberté de la navigation de l'Escaut, permit à l'auteur de venir à Vienne, où il lui accorda une gratification de mille ducats. Linguet ne sut point ménager la faveur dont il jouissoit, et n'en prit pas moins le parti de Vander-Noot et des révolutionnaires du Brabant contre l'empereur. Obligé de quitter les Pays-Bas, et de retour à Paris, il parut en 1791 à la barre de l'assemblée constituante, pour y défendre l'assemblée coloniale de Saint-Domingue, la cause des Noirs, et y déclamer contre la tyrannie des Blancs. Au moment de la terreur, il s'étoit retiré dans une campagne : mais on l'y découvrit, et il fut traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 27 juin 1794, pour avoir encensé dans ses écrits les despotes de Vienne et de Londres; il la subit avec courage. Ses ouvrages sont aussi nombreux que diversifiés. I. *Voyage* au labyrinthe du jardin du roi, La Haye (Paris), 1755, in-12. II. Les *Femmes-filles*, parodie de la tragédie d'Hypermenestre, Paris, 1759, in-12. III. *Histoire du siècle d'Alexandre*, Paris, 1762, in-12. L'auteur composa cet écrit pendant son séjour en Espagne. Le style en est élégant, mais trop épigrammatique pour le genre de l'histoire. IV. *Pro-*

jet d'un canal et d'un port sur les côtes de Picardie, 1764, in-8°. V. *Le Fanatisme des philosophes*, Abbeville, 1764, in-8°. VI. *Nécessité d'une réforme* dans l'administration de la justice et des lois civiles de France, Amsterdam, 1764, in-8°. VII. *Socrate*, tragédie en 5 actes. VIII. *La Dîme royale*, avec ses avantages, 1764. Cet écrit a été réimprimé en 1787. IX. *Histoire des révolutions de l'empire romain*, 1766, 2 vol. in-12. L'esprit systématique de l'auteur trouva carrière pour se développer dans cet ouvrage : des tyrans y sont justifiés, des grands hommes déprisés, l'esclavage des peuples mis en honneur. X. *La Cacomonade*, Paris, 1767, in-12. XI. *Théorie des lois*, Londres, 1767, 2 vol. in-8°. La dernière édition est de 1774, 3 vol. in-12. XII. *Histoire impartiale des jésuites*, 1768, in-8°. XIII. *Lettre* sur la nouvelle traduction de Tacite, par La Bletterie, 1768, in-12. XIV. *Des Canaux navigables* pour la France, 1769, in-12. XV. *Continuation* de l'Histoire universelle de Hardion : Linguet y a réuni les volumes 19 et 20. XVI. *Théâtre espagnol*, 1770, 4 volumes in-12. XVII. *Théorie du libelle*, ou *l'Art de calomnier avec fruit*, Amsterdam (Paris), 1775, in-12, en réponse à la Théorie du paradoxe, écrit polémique et plein de force, où Linguet est vivement attaqué par l'abbé Morellet. XVIII. *Réponse aux docteurs modernes*, Londres, 1771, in-12. XIX. *Du plus heureux gouvernement*, ou *Parallèle des Constitutions de l'Asie avec celles de l'Europe*, 1774, 2 vol. in-12. XX. *Essai philosophique sur le monachisme*, 1777, in-8° et in-12. On y trouve peu de profondeur dans les recherches, mais des aperçus politiques qui ont eu leur exécution, et des faits intéressans sur l'établissement des ordres religieux. XXI. *Appel à la postérité*, in-8°. XXII. *Mémoires sur la Bastille*, Londres, 1783, in-8°. XXIII. *Réflexions sur la lumière*, 1787, in-8°. XXIV. *Considérations sur l'ouverture de l'Escaut*, 1787, 2 vol. in-8°. XXV. *La France plus qu'anglaise*, 1788, in-8°. XXVI. *Examen des ouvrages de Voltaire*, 1788, in-8°. XXVII. *Point de banqueroute et plus d'emprunt*, 1789, in-8°. XXVIII. *Lettre à Joseph II* sur la révolution du Brabant, 1789, in-8°. XXIX. *Légitimité du divorce*, 1789, in-8°. XXX. *Code criminel de Joseph II*, 1790, in-8°. XXXI. *La Prophétie vérifiée*, 1790, in-8°. XXXII. *Collection* des ouvrages relatifs à la révolution du Brabant, 1791, in-8°. XXXIII. Recueil de *Mémoires judiciaires*, 7 vol. in-12. On y trouve une logique pressante, de l'adresse dans les développemens, un talent marqué pour l'art oratoire. XXXIV. *Journal politique et littéraire*. Il parut depuis 1774 jusqu'en 1778. XXXV. *Annales politiques*. Elles commencèrent en 1777, furent interrompues, reprises à diverses époques et très-répandues. Dans ces *Annales*, écrites avec chaleur, l'auteur attaque sans cesse et sans ménagement tantôt l'un, tantôt l'autre, et tranche sur tout. Elles eurent la plus grande vogue.

† LINIÈRE (François PAYOT de), poëte français, mort en 1704, à 76 ans, moins connu aujourd'hui par ses vers que par son irréligion. On l'appeloit l'*Athée de Senlis ;* et il avoit mérité ce nom, par ses propos, par plusieurs chansons, dans lesquelles il ne déguisoit pas ses sentimens, qui toutefois étoient plutôt d'un déiste que d'un athée. C'est sans raison que madame des Houlières, dont le sort, dit un auteur, fut de publier de bonnes choses, et de prendre toujours le parti des

mauvaises, a voulu justifier Linière. Il se brouilla avec Boileau, qui lui reprochoit ses opinions irréligieuses. Uni avec Saint-Pavin, autre déiste, il fit des *couplets* contre le célèbre poëte satirique, qui s'en vengea à sa manière, et qui lui dit avec le public « qu'il n'avoit de l'esprit que contre Dieu. » Linière eut dans son siècle quelque réputation comme poëte. Il traitoit facilement un sujet frivole, sans néanmoins approcher de l'agrément de Chaulieu en ce genre. Ses *vers satiriques* ne manquoient pas de feu, mais ils lui valurent plus de coups de canne que de lauriers. *Voyez*, les articles BOILEAU, n° II. — CHAPELAIN, n° II. — CONRART. — MAROLLES. — FONTAINE (la), n° V.

* LINLEY (Thomas), célèbre musicien anglais, mort en 1795, distingué par ses compositions, étoit aussi un des propriétaires du théâtre de Drury-Lane.

LINN (Gaulthier), Anglais, imprimeur à Londres au milieu du 16e siècle, a *traduit* en sa langue les Œuvres de Luther.

† LINNÉE (Charles VON), fils de Linnæus, théologien suédois, chevalier de l'étoile polaire, professeur de botanique dans l'université d'Upsal, de presque toutes les académies des sciences de l'Europe, naquit le 24 mai 1707 à Rœshult dans la province de Smaland en Suède. Le goût de Linnée pour la botanique se manifesta dès sa plus tendre enfance; il se plaisoit à bêcher, à planter. Bientôt il obtint de son père une petite portion de terre qui fut appelée le jardin de Charles, et il avoit à peine atteint sa dixième année, qu'il commença à faire de courtes excursions dans le voisinage de Rœshult, d'où il rapporta différentes plantes indigènes dans son petit jardin; il étoit tellement livré à cette passion, qu'il négligea toute autre étude. Lorsqu'en 1724 il passa de l'école de Vixir au collége de la même ville, son maître ne cessa de faire des plaintes sur son ignorance et sa paresse; en sorte que son père, persuadé qu'il n'avoit aucun goût pour les lettres, se proposa de le mettre en apprentissage chez un cordonnier. Il eût subi ce sort, et l'Europe perdoit un grand homme, sans un médecin voisin, nommé Rothman, qui, prévoyant ce que Linnée deviendroit un jour, obtint d'en suivre l'éducation. Le père de Linnée ne le vit pas sans peine prendre le parti de la botanique, il auroit voulu le destiner à l'Église. Cependant il le laissa aller à l'université de Lunden. Le célèbre Strobœus le logea dans sa maison; là il suivit ses études avec passion. La nuit il se livroit à la lecture des livres qu'il tiroit secrétement de la bibliothèque de son professeur. Mais bientôt le libre accès lui en fut permis. Strobœus s'étant introduit furtivement dans la chambre de Linnée, qu'il soupçonnoit avoir compagnie, le trouva occupé à feuilleter Cesalpier, Bauthier et Tournefort. En 1728 il se rendit à l'université d'Upsal; sa pauvreté devint telle que, manquant fréquemment des choses les plus nécessaires, il étoit forcé de se servir des vieux souliers de ses camarades, qu'il raccommodoit avec du carton. Nous ne demandons point d'indulgence pour ces détails; il n'y a personne qui, en les lisant, ne fasse une bien douloureuse réflexion, c'est que presque tous les hommes de génie sont nés dans la pauvreté, et ont eu les plus grands obstacles à vaincre et les travaux les plus pénibles à souffrir avant de faire paroître aucun de ces ouvrages qui assurent leur immortalité. Olaüs Celsius, professeur de théologie et d'histoire naturelle en Suède, tira le jeune Linnée de son indigence; il le reçut chez lui, l'admit à sa table, et l'employa pour

compléter son *Hyero-botanicon*; bienfaits dont Linnée conserva la plus vive reconnoissance. Olaüs Rudbeck fut si surpris de la sagacité de ses observations *de nuptiis arborum*, sur le mariage des plantes, qu'il le fit précepteur de son fils, et le crut capable, quoiqu'âgé seulement de 23 ans, de donner extraordinairement des leçons dans le jardin de botanique, ce qui lui procura un léger revenu. A la sollicitation de Rudbeck, Linnée fut envoyé en Laponie en 1731 par la société royale des sciences d'Upsal, pour faire des recherches sur l'histoire naturelle. Ce voyage l'exposa à de très-grands périls, et l'accabla de fatigues. Il le fit à pied, et fit bien; car il ne put obtenir, pour les frais de ce voyage, qui dura environ six mois, qu'une gratification de 8 liv. sterl. De retour à Upsal, où il publia son *Flora laponica*, il donna des leçons de botanique et d'histoire naturelle. Mais n'ayant point de titre pour enseigner dans cette université, le professeur Rozen, médecin du roi, porta contre lui une plainte formelle. Linnée, privé de sa seule ressource, aigri par une suite de contradictions, fut si outré de ce dernier procédé, qu'il envoya un cartel à Rozen. Olaüs Celsius prit soin d'apaiser cette querelle; et ce fut dans cette circonstance qu'il fut choisi pour accompagner le fils du baron Reutorholm en Dalécarlie et en Norwège. Il s'arrêta à Fahlun, où il fit, sur les fossiles et sur l'art de les essayer, des leçons qui furent très-suivies. Il n'eut pas de peine à obtenir l'amitié du docteur More, qui lui promit sa fille en mariage, et commença par lui donner cent ducats, pour aller prendre le bonnet de docteur à Hadervick dans la Gueldre, dépense que sa situation ne lui permettoit pas de faire. En passant par Hambourg, il donna une preuve de sagacité, et s'acquit un ennemi de plus, en découvrant qu'un fameux serpent à sept têtes, qui appartenoit au bourgmestre Sprekelsen, et qu'on regardoit comme un prodige, n'étoit qu'une pure supposition. A la première inspection, notre naturaliste s'aperçut que six de ces têtes, malgré l'art avec lequel on les avoit réunies, étoient des museaux de belettes couverts d'une peau de serpent. Linnée avec cent ducats s'étoit cru inépuisable. Il voyagea tant que cette somme dura; et à son arrivée en Hollande, il se trouva sans argent et sans espérance Il écrivit son état à Boerrhaave, ami et protecteur des sciences, qui s'empressa de le recevoir, et lui fit donner le directorat d'un jardin de botanique, place agréable, convenable au goût de Linnée, et qui lui valoit un ducat par jour. Il voyagea en Angleterre et en France aux dépens de M. Cliffort. Les ouvrages qu'il publia pendant les deux années qu'il avoit passées avec ce généreux protecteur avoient fixé les yeux de l'Europe sur lui. Linnée tomba malade en Hollande, et résolut de retourner en Suède, où il se flattoit d'être reçu honorablement. Nous voici enfin à l'époque de sa vie où, dégagé de l'indigence et des inquiétudes qu'elle entraine après elle, il va jouir de sa gloire. Linnée dut son avancement à la protection du comte de Tessin, premier ministre. Il devint médecin de la flotte, et obtint une pension des états. Le roi et la reine l'honorèrent de leur protection. Il fut président de la société littéraire fondée à Stockholm, et qui depuis a pris le nom d'académie des sciences. Ayant obtenu la chaire de botanique à l'université d'Upsal, et le directorat du jardin de médecine, il passa le reste de sa vie dans cette ville. Il y avoit à cette époque 40 plantes exotiques dans le jardin d'Upsal; et six ans après il s'y en trouva onze cents espèces, sans compter les plantes in-

digènes et les variétés. Linnée ne se borna point à la botanique ; il tourna son attention vers les ordres inférieurs du règne animal. Un jour qu'il s'occupoit à rassembler des insectes, il fut si cruellement piqué par la *furie infernale*, que sa vie fut en danger. Cet événement l'engagea à rechercher la nature et les qualités de ce dangereux insecte ; et cette étude le conduisit à développer les nombreuses tribus d'insectes et de vers qui n'avoient été qu'imparfaitement décrites par les naturalistes. Ses leçons rendirent célèbre l'université d'Upsal, et y attirèrent un grand nombre d'étrangers. Il herborisoit à la tête de deux ou trois cents étudians, et accompagné de trompettes et de cors de chasse, qu'on sonnoit lorsque Linnée démontroit la plante, l'insecte ou l'oiseau qu'on venoit de rencontrer. La plupart des souverains, et particulièrement le roi d'Espagne, lui offrirent de grands avantages pour venir dans leurs états. Mais les bontés de son souverain et la considération dont il jouissoit parmi ses concitoyens ne lui permirent pas de s'arracher à sa patrie. Au mois de mai 1774, pendant qu'il étoit occupé à ses leçons dans le jardin de botanique, il fut saisi d'une attaque d'apoplexie. Dès-lors, il ne mena plus qu'une vie languissante ; et une fièvre accompagnée d'hydropisie termina ses jours le 10 janvier 1778, âgé de 71 ans. Linnée fut enterré à la cathédrale d'Upsal avec tous les honneurs funéraires que la reconnoissance et le respect peuvent inspirer. Le roi de Suède fit frapper une médaille qui exprimoit la consternation où la science étoit jetée par sa mort, et lui fit ériger un tombeau. Ses principaux ouvrages en latin sont, I. *Systema naturæ, sistens regna tria naturæ*, Leyde, 1735, in-folio, et Stockholm, 1766-68, 4 vol. in-8°. Ce fut par ce traité qu'il débuta pour la réforme de la botanique. On peut le considérer comme le résultat général de tous ses travaux, et c'étoit aussi pour son temps le catalogue le plus complet de toutes les productions de la nature : il avoit soin d'en donner souvent des éditions nouvelles, afin de le tenir toujours au courant des découvertes. La douzième, qui est la dernière, a paru à Stockholm en 1766. Gmelin en a donné une treizième à Gottingue, en 1788, infiniment plus complète, mais rédigée avec beaucoup moins de soin. Le second volume du *Systema naturæ*, qui traite des plantes, a été développé par son auteur dans deux ouvrages particuliers le *Genera et Species plantarum*. II. *Bibliotheca botanica*, Amsterdam, 1751, in-8°. Il y donne une notice de plus de mille ouvrages sur les plantes. III. *Hortus Cliffortianus*, Amsterdam, 1737, in-fol., avec fig. C'est une description des plantes rares que George Cliffort cultivoit à Hortecamp en Hollande. Cet ouvrage considérable, et qui renferme une foule de connoissances, fut composé et imprimé en moins de neuf mois. IV. *Critica botanica*, Leyde, 1737, in-8°. Il y fait voir la nécessité de changer les noms dans les genres et les espèces des plantes. V. *Flora Laponica*, Amsterdam, 1737, in-8°, et Londres, 1792. C'est le fruit d'un voyage qu'il fit à pied dans la Laponie en 1732, ayant pour tout bagage une écritoire et un bâton à la main : il en rapporta 536 plantes. La *Flora Laponica* parut d'abord dans les Mémoires de la société royale des sciences d'Upsal. C'est le premier ouvrage publié par Linnée. Les plantes de Laponie y sont déjà disposées d'après le système sexuel. VI. *Genera plantarum, earumque caracteres naturales*, Stockholm, 1764, in-8°, dont la meilleure édition est celle de Vienne, 1791, 2 vol. in-8°. VII. *Flora Suecica*, Leyde, 1746,

in-8° ; réimprimée à Stockholm en 1755, même format. C'est le tableau des plantes de la Suède. VIII. *Fauna Suecica*, Leyde (Stockholm), 1745, in-8°, avec figures. On y trouve les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes, etc. de la Suède ; réimprimée à Stockholm en 1761, in-8° ; édition beaucoup plus ample que la précédente. IX. *Flora Zeylanica*, Stockholm, 1747, ou Amsterdam, 1748, in-4°. Ce sont les plantes de l'île de Ceylan, dont Paul Hermann avoit donné la description, arrangées selon le système de Linnée. X. *Hortus Upsaliensis*, Stockholm, 1748, in-8°, avec fig. C'est le catalogue des plantes étrangères que Linnée a fait cultiver dans le jardin botanique d'Upsal depuis 1742 jusqu'à 1748. XI. *Amœnitates academicæ*, Stockholm, 1749—1790, 10 vol. in-8°, avec fig. : dissertations intéressantes en forme de thèses ; réimprimées à Erland, 1787-1790, 10 vol. in-8°. XII. *Materia medica*, Stockholm, 1763 ; et Leipsick, 1787, in-8°. XIII. *Animalium specierum in classes*, Leyde, 1759, in-8°. XIV. *Oratio de incrementis telluris habitabilis*, Leyde, 1744, in-8°. Par la raison que la terre, dit-il, a été entièrement couverte d'eau dans les jours de la création, et que cet amas d'eau s'est retiré pour laisser la terre à découvert, il prétend que les mers continuent de se retirer insensiblement : système qui n'a pas fait fortune. XV. *Nemesis divina*, recueil d'observations pour prouver que Dieu punit les impies et les scélérats, même en ce monde ; ouvrage qui, pour le fond des choses, ressemble en partie au Traité de la Providence de Salvien. XVI. *Plantæ Surinamenses*, 1774. C'est la description des plantes envoyées de Surinam par Dahlberg, officier suédois, et c'est son dernier ouvrage. Linnée jouissoit en Europe d'une estime générale : aussi, quand l'emporté La Mettrie, en écrivant contre ce naturaliste, qui range dans la même classe l'hippopotame, le porc et le cheval, lui dit : « Cheval toi-même. » Voltaire lui répondit : « Vous m'avouerez que si M. Linnæus est un cheval, c'est le premier des chevaux.... » Ce botaniste avoit pris pour devise ces mots : *Famam extendere factis*. Son ame, ferme et courageuse, lui fit soutenir de longs travaux et des voyages pénibles. Il parcourut toute la Laponie pour faire des recherches sur l'histoire naturelle. Linnée mérite à juste titre d'être considéré comme le réformateur de l'histoire naturelle. Ses principes survivront encore au fond de ses ouvrages, et dirigeront toujours les naturalistes dans l'art de décrire, de caractériser et de nommer les objets. Néanmoins on peut lui reprocher d'avoir trop négligé la partie de la science qui traite des rapports naturels des êtres, et de s'en être tenu à des systèmes purement artificiels. A cet égard, on peut dire qu'il a retardé de quelques années l'adoption générale des bons principes. — Son fils, Charles LINNÉE, très-habile professeur de médecine à Upsal, dernier rejeton de sa famille, est mort dans cette ville le 1er novembre 1783, âgé de 45 ans. *Voyez* JUSSIEU, n° II.

* LINSCHOTEN (Jean-Hugues), né à Harlem vers 1563, s'embarqua au Texel en 1579, pour se rendre auprès de ses frères à Séville. De là il partit pour Lisbonne, et entra au service de Vicenzo Fonseca, dominicain, nommé archevêque de Goa, où il arriva avec lui en 1583 ; mais la mort de Fonseca fit retourner Linschoten en Europe en 1589. Il avoit profité de son séjour à Goa pour visiter avec soin les côtes et les îles de l'Océan indien, depuis le Cap jusqu'à la Chine,

et publia à La Haye, en 1591, la *Relation* de son voyage, qui du hollandais fut traduite en latin, et parut à La Haye en 1599, sous le titre de *Navigatio ac itinerarium J. H. Linscotani in Orientalem, sive Lusitanorum Indiam*, in-folio de 124 pag., avec planches et cartes. Après son retour dans sa patrie, il eut beaucoup de part aux tentatives faites par les Hollandais pour découvrir une route par la mer septentrionale au Japon, à la Chine et aux Indes orientales. On a encore de lui une *Description de la Guinée, de Congo, d'Angola*, etc., qui ne peut guère servir aujourd'hui que l'on a des ouvrages sur ce pays qui laissent peu de choses à désirer. Une *Table des Latitudes*, dont la connoissance est nécessaire pour la navigation des deux Indes, suivie d'une espèce de *Catéchisme* du navigateur, et enfin une *Traduction* hollandaise d'un Mémoire écrit en espagnol sur les finances de l'Espagne, suivi d'un tableau du Portugal. Il avoit peu d'instruction, mais beaucoup de sagacité et d'application : il est exact et véridique. Il mourut à Enchuysen en 1611.

* LINSENBAHRT (Rosinius-Lentulus), né en 1657 à Wuldenbourg, dans le comté de Hohenloe, étudia d'abord à Heidelberg, puis à Iéna, et se fit précepteur dans une campagne près de Leipsick. Il alla ensuite chercher fortune à Rostock, à Wismar, à Lubeck, à Dantzick, à Kœnigsberg et à Mittaw, où il fut encore précepteur. Pour acquérir plus de considération, Linsenbahrt se livra à la médecine avec tant de succès, que le marquis d'Anspach le nomma physicien de la ville de Creilsheim en Franconie; de là il passa en cette qualité à Nordlingen en Souabe; puis après avoir été médecin du marquis de Dourlac, il le devint du duc de Wirtemberg, dont il accompagna le fils dans ses voyages des Pays-Bas, d'Espagne et de France. Linsenbahrt, de retour, exerça la médecine jusqu'en 1733, époque de sa mort, et laissa, I. *Tabula consultatoria medica*, Ulmæ, 1698, in-4°. II. *De Hydrophobiæ causâ et curâ dissertatio*, ibidem, 1700, in-8°. III. *Etreodomus medico-practicus anni* 1709, Studgardiæ, 1711, in-4°. IV. *Jatromnemata theoreticò-practica*, ibid., 1712, in-8°, etc.

* I. LINT (Pierre Van), peintre d'histoire, né à Anvers en 1609, passa fort jeune en Italie, où il se distingua dans des ouvrages considérables, tels que les *peintures* de la chapelle de Sainte-Croix, dans l'église de la *Madona del Popolo*, et les trois *Tableaux* d'autels de la cathédrale d'Ostie : ces derniers passent pour ce qu'il a fait de mieux. Le cardinal Jevasi, doyen et évêque de cette ville, l'engagea, par une forte pension et d'autres récompenses, à ne travailler que pour lui. Au bout de dix ans d'absence environ, Lint retourna à Anvers, où ses ouvrages eurent du succès. Le roi de Danemarck, qui aimoit ses tableaux, lui en commanda plusieurs, et fit passer dans son royaume presque tous ceux qui sortoient du pinceau de cet artiste, en sorte qu'ils sont rares en Flandre. On en voyoit quelques-uns dans l'église des Carmes d'Anvers. Lint faisoit bien le *portrait*; mais son principal talent étoit de *peindre l'histoire*. Il travailloit également bien en grand comme en petit, à l'huile et en détrempe. Il dessinoit correctement, colorioit bien, et composoit dans la manière des grands maitres. La galerie de Vienne renferme un petit tableau excellent, représentant *Jésus-Christ qui guérit le paralytique de la piscine*.

* II. LINT (Van Hendrick), parent du précédent, excelloit dans le paysage. Ses *Vues des environs de Rome* sont très-estimées.

† LINTOT (Catherine Caillet, comtesse de), morte au milieu du 18e siècle, publia plusieurs romans, intitulés *Histoire de mademoiselle de Salens*, La Haye (Paris), 1750, 2 vol. in-12; *La Jeune Américaine; Contes marins; Histoire de madame d'Atilly*. Le premier paroît imité du Beau-père supposé, par Mad. de Villeneuve. Les situations en sont les mêmes; les noms seuls y semblent changés. On a encore de cette dame : *Nouvelles diverses du temps de la princesse de Pretintaille, conte des Fées*, Paris, 1702, in-12; trois *Nouveaux Contes des Fées*, Paris, 1735, in-12.

* LINTRUSI (Severinus), évêque de Wiburg dans le Jutland, professeur de théologie et d'éloquence dans l'université de Copenhague, mort dans cette ville en 1732, a donné en latin plusieurs *Traités de Théologie*.

LINUS DE CHALCIDE (Mythol.), fils d'Apollon et de Therpsicore; ou, selon d'autres, de Mercure et d'Uranie, et frère d'Orphée, fut le maître d'Hercule, auquel il apprit l'art de jouer de la lyre. Il s'établit à Thèbes, inventa les *Vers lyriques*, et donna des leçons au poëte Thamire. Linus fut tué par Hercule, disciple peu docile, qui, las et impatient de sa sévérité, lui brisa un jour la tête d'un coup de son instrument. Selon d'autres mythologistes, il fut mis à mort par Apollon, pour avoir appris aux hommes à substituer des cordes aux fils dont on montoit alors les instrumens de musique. Quoi qu'il en soit, on lui attribue *l'invention* de la lyre. On trouve dans Stobée quelques *Vers* sous le nom de Linus; mais ils ne sont vraisemblablement pas de lui.

* LIONARDI (Alexandre), gentilhomme padouan, florissoit sous Jules III. Il dédia à ce souverain pontife *Dialoghi della invenzione poetica, e insieme di quanto all' istoria e all' oratoria appartiene, e del modo di finger la favola*, Venise, 1554. On a aussi de lui des *Poésies*.

I. LIONNE (Pierre de), célèbre capitaine du 14e siècle, d'une des plus anciennes maisons du Dauphiné, rendit de grands services aux rois Jean, Charles V et Charles VI, contre les Anglais et contre les Flamands. Il se signala sur-tout à la journée de Rosback, en 1382, et mourut en 1399.

† II. LIONNE (Hugues de), de la même famille que le précédent, s'acquit l'amitié et la confiance du cardinal Mazarin, et se distingua dans ses ambassades de Rome, de Madrid et de Francfort. Lionne devint ministre d'état, fut chargé des négociations les plus difficiles, et s'en acquitta bien. Il mourut à Paris le 1er septembre 1671, à 60 ans. Ce ministre étoit aussi aimable dans la société que laborieux dans le cabinet. Voici comment Saint-Evremont parle de lui dans une lettre à Isaac Vossius. « Je suis surpris qu'un homme aussi consommé dans les négociations, si profond dans les affaires, puisse avoir la délicatesse des plus polis courtisans pour la conversation et pour les plaisirs. On peut dire de lui ce que Salluste a dit de Sylla, que son loisir est voluptueux; mais que, par une juste dispensation de son temps, avec la facilité de travail dont il s'est rendu le maître, jamais affaire n'a été retardée par ses plaisirs. Personne ne connoît mieux que lui les beaux ouvrages; personne ne les fait mieux : il sait également juger et produire; et l'on est en peine si l'on doit estimer plus en lui la finesse du discer-

nement, ou la beauté du génie. » De Lionne fut fort regretté, suivant le même écrivain. « C'est le seul, dit-il, en parlant des ministres d'état, qui ait fait appréhender de le perdre, et fait connoître ce qu'on a perdu au même instant qu'il est mort. » Ce ministre, libéral, prodigue même, ne regardoit les biens et les richesses que comme un moyen de se procurer des amis et des plaisirs. Il se livra sans ménagement à ceux du jeu, de l'amour et de la table; sa fortune et sa santé en souffrirent également. On a ses *Négociations à Francfort*, in-4°, et ses *Mémoires*, imprimés dans un Recueil de pièces, in-12, 1668 : ils ne sont pas communs. Ils ont été réimprimés sous ce titre : *Mémoires et Instructions pour servir dans les négociations et affaires concernant la France*, Paris, 1689, in-12. « Rien n'est si beau, dit le marquis d'Argenson, que les réponses de M. de Lionne au comte d'Estrades. C'est là le livre que les gens qui se destinent à la politique doivent lire pour se former aux affaires et aux négociations. » — Arthus DE LIONNE, l'un de ses fils, évêque de Rosalie, et vicaire apostolique dans la Chine, mourut à Paris le 2 août 1713, à 58 ans.

* LIONNOIS (l'abbé), dont le véritable nom est *J. J. Bouvier*, d'une famille originaire de Lyon, naquit à Nanci en 1730. Après avoir fait d'excellentes études, il éleva un pensionnat dans cette ville, pour lequel il composa des *Tableaux*, un *Cours d'étude*, et plusieurs *Traités* particuliers sur différentes branches d'enseignement; mais dans le nombre de ses livres élémentaires, on distingue sa *Mythologie*, qui obtint le plus grand succès, et eut plusieurs éditions successives. En 1768 il fut nommé principal du nouveau collége de Nanci, qui venoit d'être substitué à celui des jésuites. On a encore de lui l'*Histoire des villes vieille et neuve de Nanci*, imprimée dans cette ville en 2 volumes. Cet ouvrage est estimé pour les recherches et les observations curieuses qu'il renferme. L'abbé Lionnois est mort le 14 juin 1806.

LIONS. *Voyez* DESLYONS.

I. LIOTARD (Jean-François), peintre et graveur, né à Genève en 1703, réussissoit parfaitement dans le *portrait*. Il voyagea dans le Levant et demeura trois ans à Constantinople, où ses talens lui valurent l'honneur d'être appelé au sérail du grand-seigneur pour y faire les portraits des sultanes. Le costume oriental lui plut; il laissa croître sa barbe avec d'autant moins de répugnance, qu'elle cachoit une partie de la difformité de son visage. Etant revenu en France, il conserva son extérieur levantin. Ce fut ainsi qu'il parut à Paris en 1752. Son habit et sa barbe suffirent pour l'élever au-dessus de la foule; chacun s'empressa de se faire peindre. Son nom parvint bientôt à la cour, où il peignit Louis XV et la famille royale. Il fit en peu de temps une fortune brillante, qui ne fut pas due entièrement à l'enthousiasme passager que son costume avoit excité. Liotard saisissoit parfaitement les traits, et le caractère de ceux qu'il peignoit. Clément de Genève l'appelle le Peintre de la vérité, et dit qu'à Venise et à Milan les femmes d'une moyenne beauté craignoient de se faire peindre par lui. On prétend que la marquise de Pompadour fut blessée de sa scrupuleuse exactitude, et qu'en lui donnant cent louis pour le prix de son portrait, elle lui fit sentir que sa barbe faisoit son principal mérite. Il est vrai que Liotard ne brilloit pas par le coloris; mais

si l'art de saisir la ressemblance est le premier talent d'un peintre à portraits, l'artiste genevois étoit un homme peu commun dans son genre. On a gravé plusieurs de ses portraits et de ses dessins. On connoît les estampes de ses Grecques et de ses Turques. Liotard a *gravé* deux fois son portrait, le profil de l'impératrice Marie-Thérèse, le portrait de Joseph II, Vénus endormie du Titien, sa fille Marie-Thérèse, des Fumeurs flamands, etc., etc. — Son frère jumeau, Jean-Michel LIOTARD, excelloit aussi dans la *gravure.*

† II. LIOTARD (Pierre), paysan dauphinois, né à Saint-Étienne de Crossey, à trois lieues de Grenoble, cultiva la terre dans sa jeunesse. Entré au service comme simple soldat, il fut blessé au bras à la prise de Mahon en 1756. Obligé de quitter la carrière militaire, il vint aider dans ses courses l'un de ses oncles qui étoit herboriste à Grenoble, et à qui la vieillesse commençoit à ôter ses forces. Liotard avoit plus de 40 ans lorsqu'il acquit les premiers élémens de la botanique, science qu'il cultiva depuis avec ardeur, et où il mérita des succès. J. J. Rousseau en fit son ami, et se plut à lui écrire. En 1782 la ville de Grenoble ayant formé un jardin botanique, en donna la direction à Liotard, et lui dut le transport et la description d'un grand nombre de plantes rares découvertes par lui dans la chaîne des Alpes. Ayant voulu franchir le portail de ce jardin dont il avoit oublié la clef, il fit tomber sur lui l'un des globes de pierre qui en décoroient le support, et mourut des suites de cet accident au mois d'avril 1796, à l'âge de 57 ans. Liotard, dans un état voisin de l'indigence, vécut d'une petite pension d'invalide, de la vente de quelques plantes usuelles, et d'une gratification de quinze cents livres qui lui fut accordée par un décret de la convention du.... Il savoit à peine lire et écrire, et ignoroit complètement l'orthographe; cependant il parvint à apprendre en entier son Linnée. Rien n'étoit plus surprenant que d'entendre le jardinier, les bras nus et la bêche à la main, ou l'invalide, revêtu de son uniforme, réciter exactement les phrases latines par lesquelles le botaniste suédois, et d'après lui tous les autres naturalistes désignent les plantes.

* III. LIOTARD (Michel), graveur, né à Genève en 1710, s'établit à Venise, où il grava, I. *Apollon sur son char.* II. *Vénus sortant des eaux.* III. *Bacchus et Ariadne.* IV. *Pan et Syrinx.* V. *L'enlèvement d'Europe;* toutes grandes pièces, d'après les peintures à fresque que Carlo Cignani a exécutées dans l'un des palais du duc de Parme. VI. Une suite de *Sujets* de l'histoire sainte, d'après Sébastien Ricci. Il s'occupoit de la *gravure* des tableaux de la vie de saint Bruno, par Le Sueur, quand la mort vint le ravir aux arts.

* LIPARI (Michel), prêtre, docteur en philosophie et en médecine au 17e siècle, né à Messine, y exerça, ainsi qu'à Naples, sa profession et enseigna la théorie de cet art, avec beaucoup de distinction, dans la chaire de lecteur ordinaire à Messine. Lipari eut quelques démêlés avec le célebre Malpighi, au sujet d'un ouvrage qu'il avoit publié sous ce titre: *Galenistorum triumphus novatorum medicorum insanias funditùs eradicans*, Cosentiæ, 1663, in-4°; Venetiis, 1666, in-4°, avec une *Lettre* à Laurent Bellini. Lipari n'étoit pas remuant seulement pour ce qui concernoit les sciences; il l'étoit encore du côté des affaires politiques, car s'étant indiscrètement immiscé dans celles de la Sicile en

un temps de troubles, il eut la tête tranchée le 10 mars 1676.

† LIPÉNIUS (Martin), luthérien allemand, mort en 1692, à 62 ans, épuisé de travail, de chagrins et de maladies, étoit un laborieux compilateur. On a de lui, I. un *Traité curieux sur les étrennes*, 1670, in-4°. II. *Bibliotheca realis*, 6 vol. in-fol. C'est une table universelle, mais très-inexacte, des matières pour les différentes sciences, avec le nom et les ouvrages des auteurs qui en ont traité. Il y a deux volumes pour les théologiens, deux pour les philosophes; les jurisconsultes et les médecins en ont chacun un, Elle parut à Francfort en 1675 et 1683. Il faut ajouter 2 volumes de supplément pour les jurisconsultes: le premier parut à Leipsick, 1775, in-fol., et le second en 1789, même format.

† LIPMAN, rabbin allemand, donna en 1399 un *Traité* en hébreu, intitulé *Nitsachon*, c'est-à-dire *Victoire*. Théodoric Hakspan le publia en 1644, à Nuremberg, in-4°.

* LIPPENS (Jacques), né à Gand vers 1620, étudia la médecine à Padoue, et fit de grands progrès sous le savant Jean Vestingius. Désespérant, faute de moyens pécuniaires, de pouvoir arriver au doctorat, le généreux noble Vénitien, Antoine Bombardini, le tira de cet embarras. Lippens revint à Gand, et y exerça sa profession pendant plus de 30 ans. On a publié en 1683, un recueil de ses *poésies*, intitulé *Poëmatum promulsis*, dans lesquelles on remarque de la foiblesse; elles sont dépourvues de cette verve et de cette chaleur qui doivent caractériser un poëte.

† I. LIPPI (Philippe), peintre, né à Florence en 1431, mort à Spolette en 1488, étoit entré fort jeune dans l'ordre des carmes, mais en voyant peindre une chapelle de son couvent par Masacio, il prit du goût pour la peinture, et quitta l'habit religieux. Il se retira à Ancône, où, s'étant embarqué, il fut pris par un corsaire et conduit en Barbarie. Il y gémissoit dans l'esclavage depuis dix-huit mois, lorsqu'un jour que son patron étoit de bonne humeur il s'avisa de le dessiner sur une muraille avec tant de ressemblance, que le barbare en resta dans le dernier étonnement; Philippe, lui ayant demandé des couleurs, peignit plusieurs *portraits* à l'huile, qui redoublèrent la surprise de son maître, au point qu'il lui rendit la liberté, le regardant comme un homme extraordinaire. Lippi, s'étant rendu à Naples, y fut employé par le roi Alfonse; il revint ensuite à Florence, où le duc Côme de Médicis, qui l'avoit pris en amitié, lui commanda plusieurs ouvrages. Ce prince voyant que l'amour détournoit Lippi de son travail, et qu'il ne finissoit pas un tableau qu'il lui avoit promis, le fit enfermer dans une chambre pour le contraindre à travailler; mais au bout de deux jours Philippe se sauva par la fenêtre à l'aide de ses draps. Quelque temps après il fut chargé de peindre une Vierge pour un couvent de religieuses, et on lui permit de prendre une d'entre elles pour lui servir de modèle, parce qu'elle étoit d'une extrême beauté. Au lieu de faire son tableau, Lippi séduisit cette jeune personne, et l'enleva: un fils fut le gage de leur amour, sans les rendre plus heureux, car ils vécurent dans des alarmes continuelles, errant en Italie de tous côtés; cependant lorsque le pape voulut bien accorder une dispense à cet artiste pour épouser sa maîtresse, Lippi, entraîné par son inconstance, déclara qu'il renonçoit au mariage, et se sépara de la religieuse, qui fut trop heureuse

de pouvoir rentrer dans son couvent. Les mœurs déréglées de cet artiste le conduisirent enfin à une mort funeste; étant à Spolette pour peindre une église, il éprouva une violente passion pour une dame dont le mari étoit fort jaloux; et malgré les avis qu'on lui donnoit de cesser ses poursuites, et que ses jours étoient en danger, il s'obstina tellement à vouloir vaincre les obstacles qui s'opposoient à son amour, que le mari le fit empoisonner.

† II. LIPPI (Philippe), peintre, fils du précédent et de la religieuse dont on a parlé, né à Florence en 1460, et élève de Sandro-Boticello, fit plusieurs beaux ouvrages dans l'église de la Minerve à Rome, pour le cardinal Caraffe. L'amour de la patrie l'empêcha de se rendre aux invitations de Mathias Corvinus, roi de Hongrie; mais il lui envoya plusieurs de ses ouvrages. Cet artiste, dont la conduite fut respectable par ses mœurs pures et honnêtes, mourut en 1505, tellement aimé à Florence, lieu de sa demeure, que le jour de ses obsèques toutes les boutiques furent fermées, comme à la mort des souverains. Lippi peignoit bien le *portrait*; il avoit une imagination ingénieuse jointe à beaucoup de goût pour les *arabesques* ainsi que d'*autres ornemens*; et il renouvela la manière antique en ce genre. On voit de ses *ouvrages* à Rome, à Bologne, à Lucques et à Florence.

† III. LIPPI (Laurenzo), peintre et poète florentin, connu des savans par un fameux poëme burlesque intitulé, *Malmantile Racquistato*, imprimé à Florence en 1688, in-4°, sous le nom de Perlone Zippoli, anagramme de Laurenzo Lippi, réimprimé en 1731, in-4°, à Florence, avec des notes curieuses de Salvini et Bissioni; et depuis à Venise en 1748, in-4°; à Florence, 1750, 2 part. in-4°; et à Paris, 1768, in-12. On lui a attribué la *Traduction* en vers latin de l'Halienticonon, ou Traité de la pêche, par Oppien. Lippi est plus connu par cette production de sa muse que par celles de son pinceau, quoique dans ses tableaux on admire une belle imitation de la nature, jointe à un dessin correct et à un coloris harmonieux. Il mourut en 1664.

LIPPIUS (Nicolas). Ce célèbre mécanicien, né à Bâle, fit, en 1598, *l'horloge* de l'église de Saint-Jean de Lyon, où plusieurs figures se mettent en mouvement toutes les heures, où divers cadrans marquent l'année, les phases de la lune, le cours du soleil, etc. Il en fit un semblable pour l'église de Strasbourg, et mourut bientôt après.

* LIPPO, peintre florentin, mort en 1415, acquit une assez grande réputation dans son art. Cet artiste est, dit-on, le premier qui ait montré de l'intelligence dans le coloris. Lippo mourut d'une manière tragique. Ayant maltraité de paroles un homme contre lequel il plaidoit, il en fut attendu le soir au coin d'une rue, et celui-ci l'étendit mort d'un coup d'épée au travers du corps.

† I. LIPPOMAN (Louis), l'un des plus savans et des plus célèbres évêques du 16e siècle, possédant les langues, l'histoire ecclésiastique et la théologie, naquit à Venise. Chargé d'affaires considérables, il parut avec distinction au concile de Trente, dont il fut un des trois présidens sous Jules III. En 1556, le pape Paul IV l'envoya en Pologne en qualité de nonce pour y réprimer les progrès des protestans. Il l'éleva successivement aux évêchés de Modon, de Vérone, et enfin de Bergame, l'an 1558, et le fit son secrétaire.

Lippomano mourut le 15 août 1559 avec la réputation d'un bon négociateur. Son caractère manquoit de douceur, et il traita avec une sévérité inouïe les juifs et les hérétiques pendant sa nonciature en Pologne. On a de lui, I. Huit volumes de compilation des *Vies des Saints*, recueil fait sans critique et sans discernement. II. *Catena in Genesim, in Exodum, et in aliquos Psalmos*, 3 vol. in-fol. III. *Sermones Sanctorum totius anni.* IV. *Expositio orationis dominicæ.* V. *Expositio salutationis angelicæ, et decem præceptorum Decalogi.* VI. *Constitutiones synodales super reformationem cleri.* VII. *Confirmazione de' dogmi di tutti i cattolici.* VIII. *Sermoni.* IX. *Esposizioni vulgari sopra il Simbolo apostolico, il Pater noster, e i due precetti di carità.* X. *In Apocalypsin.* XI. *Scolia in historiam Damasceni de Barlaamo eremita, et Josaphato rege.* XII. *Epistola ad Nicolaum Radeuitium Palatinum.*

† II. LIPPOMAN (Jérôme), noble Vénitien, successivement ambassadeur à Turin, à Dresde, à Naples et à Constantinople, se distingua par son talent pour les négociations; mais ayant été accusé auprès des inquisiteurs d'état d'avoir vendu le secret de son pays aux princes avec lesquels il avoit traité, il fut arrêté à Constantinople et conduit à Venise. Lippoman, étant parvenu un jour à tromper ses gardiens, se précipita dans la mer, avec l'espérance de se sauver en nageant. Des mariniers le reprirent; mais il mourut deux heures après, en 1591. Il prévint ainsi son supplice par sa mort.

* III. LIPPOMAN (Marc), noble Vénitien, né en 1390, gouverneur de Bellune, provéditeur à Ravenne en 1425, et chargé de la régence de Zara avec le titre de capitaine, ainsi que de plusieurs ambassades, a donné, I. Deux *Discours* latins, l'un récité devant Eugène IV lorsqu'il fut envoyé en ambassade par sa république pour complimenter ce pontife sur son exaltation; et l'autre adressé à D. Michel de Codignola, capitaine-général de la république. II. *Marci Lippomani distinctiones, in quibus continetur totum ferè corpus juris civilis.*

† LIPSE (Juste), en latin *Lipsius*, un des savans critiques qui aient fleuri au 16ᵉ siècle, né à Isch, village près de Bruxelles, le 18 octobre 1547, écrivit de très-bonne heure. A neuf ans, il fit quelques *Poèmes*; à douze, des *Discours*; à dix-neuf, son ouvrage, intitulé *Variæ lectiones*. Le cardinal de Granvelle le mena à Rome, et le prit pour secrétaire. De retour en Allemagne, il professa l'histoire à Iène et à Leyde, et les belles-lettres à Louvain. Ses leçons lui firent un si grand nom, que l'archiduc Albert, et l'infante Isabelle son épouse, allèrent les entendre avec toute leur cour. Henri IV, Paul V, les Vénitiens, voulurent l'enlever à Louvain; mais ils ne purent le gagner, ni par les présens, ni par les promesses. Lipse, dans ses différentes courses, avoit changé de religion en changeant de climat: catholique à Rome, luthérien à Iène, calviniste à Leyde, il redevint catholique à Louvain. Lipse écrivit l'*Histoire de Notre-Dame de Hall*, comme on l'auroit écrite dans les siècles de la plus crasse ignorance. Il adopta, sans examen, les fables les plus ridicules, les traditions les plus incertaines. Il consacra sa plume vénale à cette chapelle. Dans sa dédicace en vers latins, il se donne des éloges excessifs. Il donna son *Traité de Politique*, dans lequel il soutient « qu'il faut exter-

miner par le fer et par le feu ceux qui sont d'une autre religion que celle de l'état, afin qu'un membre périsse plutôt que tout le corps. » Ce savant, si peu humain, mourut à Louvain le 23 mars 1606. Scaliger, Casaubon et lui, passoient pour les triumvirs de la république des lettres. On ne se contentoit pas d'admirer Lipse, tous les jeunes gens cherchoient à l'imiter. On ne pouvoit guère choisir de plus mauvais modèle. Son style sautillant, incorrect, semé de pointes et d'ellipses, gâta une infinité d'écrivains en Flandre, en France et en Allemagne. Juste Lipse croyoit s'être formé sur Tacite, et n'avoit pris que son obscurité et son âpreté. Il savoit par cœur cet historien, et il s'obligea un jour à réciter mot pour mot tous les endroits de ses ouvraget qu'on lui marqueroit, consentant à être poignardé, en cas qu'il ne les récitât pas fidèlement. « Outre ce que Juste Lipse a écrit, dit Formey, sur les matières de jurisprudence et de politique, il s'est proposé de rétablir toute la doctrine stoïcienne, tant à l'égard de la physique que de la morale; et ses ouvrages, à ce sujet, sont remplis d'érudition. » Il aimoit à l'excès les chiens et les fleurs ; et il disoit « qu'il préféroit certains oignons de tulipe à des lingots d'or. » Les ouvrages de Lipse ont été recueillis en 4 vol. in-folio, à Anvers, 1637 ; et à Vesel, 1675, 4 vol. in-8°. Cette dernière est la plus complète. Cette collection n'est guère feuilletée que par des savans. Les principaux écrits qu'elle renferme sont, I. Un *Commentaire* sur Tacite, assez estimé, publié à Bergame en 1602, in-8°. Muret prétend que ce qu'il y a de mieux dans cet ouvrage a été tiré des siens. Juste Lipse passoit pour plagiaire, et ne se faisoit pas un scrupule de dépouiller les auteurs. Saumaise, le président du Faur, le chevalier de Montaigu, et plusieurs autres écrivains le lui reprochèrent. II. Ses *Saturnalium sermonum libri duo, qui de gladiatoribus*, etc., Anvers, 1582, in-4°. III. Son Traité *De militiâ Romanâ*. Baillet dit que cet ouvrage n'est pas de Lipse; mais Daniel Heinsius, son contemporain, l'en reconnoît pour auteur dans sa lettre à Casaubon : *Existimo postremos quibus ante mortem usus est auctores, Polybium et Lipsii de militiâ Romanâ libros fuisse.* Il est vrai que, d'après Scaliger, Lipse a pris dans François Petritius, qui avoit écrit en Italie un Traité sur la milice romaine, un grand nombre de faits que ce dernier a recueillis. IV. Ses *Electes*, ouvrages de critique passables. V. Un *Traité de la Constance;* son meilleur ouvrage : le savant libraire Raphelen, très-bon juge du mérite des livres, avoit condamné à l'oubli tous ceux de Lipse, à l'exception de celui-ci qui a été traduit en français par de La Grange, Paris, 1741, in-12. VI. Ses *Diverses Leçons*, ouvrage de sa jeunesse beaucoup mieux écrit que les productions de ses derniers jours. Lipse passa du bon au mauvais goût. VII. Son *Traité de Politique ;* compilation assez médiocre, et qu'il aimoit beaucoup, a été traduit en français par Charles Le Ber, sieur de Malassis de Mantes, La Rochelle, 1590, in-8°; troisième édition, Paris, 1597, in-12. VIII. *De unâ religione*. IX. *De cruce libri tres*, Leyde, 1695, in-12; ouvrage plein d'érudition. X. *De crucis supplicio apud Romanos usitato*, dans les Antiquités romaines de Kippingius. XI. *De amphitheatris*, dans les Antiquités romaines de Grævius. XII. Un *Traité des bibliothèques*, publié à Anvers en 1613, in-4°, traduit par M. Peignot, bibliothécaire du département de la Haute-Saône,

et mis en tête de son Manuel bibliographique. Les huit *Harangues* qui ont paru à Iène sous son nom lui ont été attribuées par des hommes de mauvaise foi, comme il le prouve lui-même. *Cent.* IV. *Miscell. Epist.* 68.

LIRON (Jean), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, très-versé dans les recherches et les anecdotes littéraires, né à Chartres en 1665, et mort au Mans en 1749, est auteur de deux ouvrages curieux. I. *Bibliothèque des auteurs chartrains*, 1719, in-4°. Si l'on retranchoit de ce livre un grand nombre d'auteurs qui n'avoient aucun droit d'y être placés, on le réduiroit à un petit vol. in-12. Une foule d'évêques, de chanoines, de curés, de petits écrivains connus seulement par une chanson non imprimée y figurent inutilement. D'ailleurs il est prodigue d'éloges envers des écrivains qui en méritent bien peu. Le projet de l'auteur avoit été de faire une *Bibliothèque générale des auteurs de France*, et il avoit commencé par ceux de sa patrie. II. *Les Aménités de la critique*, Paris, 1717, 1718, en 2 v. in-12. C'est un recueil de dissertations et de remarques sur divers points de l'antiquité ecclésiastique et profane. III. *Les Singularités historiques et littéraires*, Paris, 1734, 1740, 4 vol. in-12. Ce sont des faits échappés aux plus laborieux compilateurs, des noms tirés de l'oubli, des points de critique éclaircis, des bévues d'écrivains célèbres relevées, des opinions combattues, d'autres établies : tout cela assemblé sans beaucoup d'ordre, écrit d'un style simple, souvent incorrect, mais semé de l'érudition la plus recherchée. On y voit un homme qui lit beaucoup, et ne passe sur rien sans faire des corrections ou des remarques.

* LIRUTI (Jean-Joseph), littérateur et antiquaire, possesseur d'un cabinet de médailles et d'antiquités assez considérables, né dans la seigneurie de Villafredda, dans le Frioul, vers la fin du 17ᵉ siècle, et mort vers 1770 âgé de 83 ans, publia les ouvrages suivans : I. *Della moneta propria e forestiera, ch' ebbe corso nel ducato di Friuli dalla decadenza dell' impero romano fino al secolo XV*, Venise, 1749, in-4°, fig. II. *De servis medii ævi in foro Julii*. Ce petit ouvrage est traité savamment et a été inséré dans le 4ᵉ volume des *Symbolæ litterariæ opuscula varia*, etc., Romæ, 1752. III. *Notizie delle vite, ed opere degli scritti de' letterali del Friuli raccolte da Gian. Giuseppe Liruti*, etc., Venise et Udine, 1780, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, plein d'érudition et d'anecdotes, est fréquemment cité par Tiraboschi dans sa *Storia della letteratura italiana*, et par d'autres écrivains. IV. *Istoria del Friuli*, etc. 5 vol. in-8°.

* LIS (Jean Van Der), peintre, élève de Henri Golsims, imita parfaitement la manière de son maître. Il alla en Italie, où il perfectionna beaucoup son talent par une étude assidue des grands modèles. Cet artiste, né à Oldenbourg en 1570, mort en 1629, a tiré la plupart de ses sujets de l'histoire sainte ou de traits moraux.

LISET. *Voyez* LIZET.

LISIAS. *Voyez* LYSIAS.

LISIEUX. *Voyez* ZACHARIE DE LISIEUX, n° VI.

LISKOV (Christophe-Frédéric), satirique allemand, dont le style approche de celui de Swift, mais que Rabener a fait oublier. Ses Œu-

vres ont été recueillies sous ce titre: *Recueil d'ouvrages satiriques et sérieux*, Francfort et Leipsick, 1739.

I. LISLE (Claude de), né à Vaucouleurs en Lorraine, l'an 1644, d'un père qui étoit médecin, se fit recevoir avocat; mais l'étude de la jurisprudence n'étant pas de son goût, il se livra tout entier à l'histoire et à la géographie. Pour se perfectionner, il vint à Paris, où il donna des leçons particulières d'histoire et de géographie, et compta parmi ses disciples les principaux seigneurs de la cour, et le duc d'Orléans, depuis régent du royaume. Ce prince conserva toujours pour lui une affection singulière, et lui donna souvent des marques de son estime. De Lisle mort à Paris, le 2 mai 1720, a donné, I. *Relation historique du royaume de Siam*, 1684, in-12, assez exacte. II. *Abrégé de l'Histoire universelle* depuis la création du monde jusqu'en 1714, Paris, 7 v. in-12, 1731. Cet ouvrage, plat, ennuyeux, superficiel, est le fruit des leçons que de Lisle avoit faites sur l'histoire. Il a cependant quelques singularités qui le firent rechercher dans le temps. III. Une *Introduction à la géographie*, avec un *Traité de la sphère*, 2 vol. in-12, à Paris, 1746; livre publié sous le nom de son fils aîné.

II. LISLE (Guillaume de), fils aîné du précédent, né à Paris en 1675, commença dès l'âge de 8 ou 9 ans à dessiner des cartes; et ses progrès dans la géographie furent tous les jours plus rapides. A la fin de 1699, il donna une *Mappemonde*, quatre *Cartes* des quatre parties de la terre, et deux *Globes*, l'un céleste, l'autre terrestre, qui eurent une approbation générale. Ces ouvrages différoient beaucoup de ceux qui avoient paru jusqu'alors. « La Méditerranée, dit Fontenelle, mer connue de tout temps par les nations savantes, toujours couverte de leurs vaisseaux, traversée de tous les sens possibles par une infinité de navigateurs, n'avoit que 860 lieues d'occident en orient, au lieu de 1160 qu'on lui donnoit; erreur presque incroyable. L'Asie étoit pareillement raccourcie de 500 lieues; la position de la terre d'Yeco, changée de 1700; une infinité d'autres corrections, moins frappantes et moins sensibles, ne surprenoient que les yeux savans; encore de Lisle avoit-il jugé à propos de respecter jusqu'à un certain point les préjugés établis, et de n'user point à toute rigueur du droit que lui donnoient ses découvertes; tant le faux s'attire d'égards par une certaine possession où il se trouve toujours! » Ces premiers ouvrages furent suivis de beaucoup d'autres qui lui méritèrent une place à l'académie des sciences en 1702, le titre de premier géographe du roi et une pension en 1718. De Lisle, choisi pour montrer la géographie à Louis XV, entreprit plusieurs ouvrages pour l'usage de ce jeune monarque; il dressa une *Carte générale du monde*, et une autre de la fameuse *Retraite des dix mille*. L'illustre élève devint l'émule de son maître. Louis XV a été l'un des monarques de l'Europe qui possédoit le mieux la géographie. De Lisle a composé un *Traité du cours de tous les fleuves*, précieux pour les recherches et pour l'exactitude, sa réputation étoit si répandue et si bien établie, qu'il ne paroissoit presque plus d'Histoire et de Voyage qu'on ne voulût l'orner de ses cartes. Il travailloit à celle de Malte pour l'*Histoire* de l'abbé de Vertot, lorsqu'il mourut le 25 janvier 1726. Ses cartes, en très-grand nombre et très-estimées, ne sont pas des répétitions de cartes plus anciennes; on voit dans les siennes l'historien

qui recueille les témoignages, et le géographe qui mesure et qui compare. Il devoit donner une *Introduction à la Géographie*, dans laquelle il auroit rendu compte des raisons qu'il avoit eues de faire des changemens aux cartes anciennes; mais sa mort prématurée priva de cette utile production. Le nom de ce géographe n'étoit pas moins célèbre dans les pays étrangers que dans sa patrie. Plusieurs souverains tentèrent toujours inutilement de l'enlever à la France. Le czar Pierre, dans son voyage à Paris, alloit le voir familièrement, pour lui donner quelques remarques sur la Moscovie; et plus encore, dit Fontenelle, pour connoître chez lui, mieux que par-tout ailleurs, son propre empire.

† III. LISLE (Joseph-Nicolas de), frère du précédent, né à Paris en 1688, mort doyen de toutes les grandes académies, fit de bonnes études au collége Mazarin, et se consacra tout entier aux mathématiques. L'astronomie avoit sur-tout des attraits puissans pour lui. L'éclipse totale de soleil, arrivée le 12 mars 1706, fut comme le signal que la nature sembla donner à son génie. Il ne cessa depuis de faire des observations astronomiques, dont plusieurs sont très-importantes. La place d'élève que l'académie des sciences lui donna en 1714 fut un nouveau lien pour le jeune astronome. Les mémoires de cette compagnie furent bientôt ornés de ses réflexions et de ses dissertations. Il proposa, en 1720, de déterminer la figure de la terre en France; et ses vues à ce sujet furent mises à exécution quelques années après. Il fit, en 1724, le voyage d'Angleterre, et y fut très bien accueilli par Newton et Halley. Le premier lui fit présent de son portrait, et le second de ses tables astronomiques, qui ne furent publiées que long-temps après. La société royale, et successivement toutes les compagnies savantes de l'Europe, s'empressèrent de s'associer de Lisle. Appelé en Russie en 1726, il y obtint une pension considérable et un observatoire vaste, commode, et ne revint dans sa patrie, en 1747, qu'après s'être signalé par des travaux immenses en géographie et en astronomie. Il les continua à Paris, où il étoit professeur au collége Royal, et y forma des élèves dignes de lui, entre autres de La Lande et Messier. L'académie des sciences lui reprocha d'avoir accepté les dons d'une puissance étrangère; ce qui le décida à demander sa retraite. De Lisle termina sa longue et glorieuse carrière en 1768, à quatre-vingts ans, dans une sorte d'indigence, laissant un grand nombre de porte-feuilles, remplis de plusieurs collections précieuses qui peuvent être très-utiles aux astronomes, aux géographes, aux navigateurs. Nous avons encore de lui, I. D'excellens *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Astronomie*, 1738, en 2 vol. in-4°. II. Divers *Mémoires*, insérés dans ceux de l'académie des sciences et dans quelques journaux. III *Nouvelles Cartes des découvertes d'Amiral de Fonte*, 1753, in-4°. Enfin il auroit pu, sans doute, donner un plus grand nombre d'ouvrages; mais la vaste étendue de ses projets faisoit qu'il rassembloit beaucoup et qu'il publioit peu. Le roi acheta, du vivant de de Lisle, toute la bibliothèque et les manuscrits de ce savant. Elle fut placée, après sa mort, dans le dépôt des plans et journaux de la marine, alors dépôt public, ouvert aux marins et aux amateurs. Ce dépôt est à Paris sous la direction de M. le vice-contre-amiral Rosilly.

† IV. LISLE DE LA DREVETIÈRE (Louis-François de), issu d'une fa-

mille noble du Périgord, né à Suze-la-Rousse en Dauphiné, mort au mois de novembre 1756, dans un âge assez avancé, vint finir ses études à Paris. Il fit ensuite son droit dans le dessein de suivre le barreau; mais l'amour du plaisir le détourna de cette carrière. Son père ne pouvant le soutenir à Paris, de Lisle se vit réduit à vivre de ses talens. Il travailla pour le théâtre Italien. En 1721 il publia sa comédie d'*Arlequin sauvage*, pièce qu'on voit toujours avec plaisir, malgré quelques défauts. En 1722 il fit représenter *Timon le Misantrope*, qui eut le plus grand succès. L'année suivante il donna *Arlequin au banquet des sept Sages*, comédie qu'on recevroit peut-être mieux aujourd'hui qu'elle ne le fut alors, parce que le goût de la philosophie n'étoit pas dominant. Cette pièce fut suivie du *Banquet ridicule*. Il mit au jour, en 1725, sa comédie du *Faucon*; ou *les Oies* de Boccace. On a encore de lui, *Essai sur l'amour-propre*, poëme, 1738, in-8°; la *Découverte des Longitudes*, in-12, 1740; *Danaüs*, tragédie, 1732; le *Berger d'Amphryse*; le *Valet auteur*; *Arlequin astrologue*; *Arlequin Grand Mogol; etc.*; et quelques *Pièces de Vers*, recueillies en un seul volume. De Lisle, d'un caractère fier, taciturne et rêveur, ne pouvoit s'abaisser qu'auprès des grands; encore disoit-il « qu'il y avoit trop à souffrir dans leurs antichambres. »

V. LISLE (L. de), littérateur aimable se fit un nom par de *jolis couplets* répandus à la cour, ce qui l'avoit fait surnommer *de Lisle-Noëls*. Beaucoup de facilité et un talent agréable l'appelèrent auprès du duc de Choiseul et dans la maison de Rohan; enfin, il étoit attaché au comte d'Artois, qui lui avoit donné une pension, et auquel il a legué tous ses *manuscrits*; on croit qu'ils contiennent des choses fort curieuses. Il mourut en mars 1784.

* VI. LISLE (Sir George), fils d'un libraire de Londres, formé au métier des armes dans les Pays-Bas, se signala dans plusieurs occasions pendant les guerres civiles d'Angleterre et particulièrement à la bataille de Newbury, où, conduisant sa troupe au combat à l'entrée de la nuit, il se mit en chemise pour être mieux vu. Le roi, témoin de sa bravoure et de son intrépidité, le créa chevalier sur le champ de bataille. Lisle fut un de ceux qui en 1[illegible] défendirent Colchester avec tant d'obstination; lorsque les troupes parlementaires entrèrent dans la ville, il fut condamné à être fusillé; les soldats destinés à l'exécution lui semblant placés à une trop grande distance, il les invita à s'approcher; l'un d'eux répondit: « Soyez bien sûr que nous ne vous manquerons pas. » Lisle souriant répliqua: Mes amis, j'ai souvent été plus près de vous, et vous m'avez toujours manqué. Il fut exécuté le 28 août 1648.

LISOLA (François, baron de), né à Salins en 1613, entra au service de l'empereur en 1639, et lui fut utile par ses négociations et ses écrits. Il fut employé dans tous les traités les plus célèbres, et mourut en 1677, à 64 ans, peu avant les conférences de Nimègue. On a de lui, I. Un ouvrage intitulé *Bouclier d'Etat et de Justice*, 1667, in-12; dans lequel il entreprend de réfuter les droits de la France sur divers états de la monarchie d'Espagne. Cet ouvrage plut beaucoup à la maison d'Autriche, et fut très-désagréable à la France. Verjus, l'un des plénipotentiaires au traité de Ryswick en 1697, écrivit contre cet auteur avec beaucoup de vivacité. Lisola lui répondit par une mauvaise brochure,

qu'il intitula *La Sauce au verjus*, Cologne, 1674, in-12, de 82 pages, brochure fort rare, faisant une allusion au nom de son adversaire. Ce n'est pas la seule mauvaise plaisanterie qui soit dans ce livre. II. *Lettres et Mémoires*, in-12. III. *Dénouement des Intrigues du temps*, Bruxelles, 1672, in-12. IV. *Le Politique du temps*, Charleville, 1671, in-12, ou 1674, in-8°.

* I. LISSOIR (dom Théodore), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, prieur de Saint-Pierre de Châlons, puis de Saint-Urbain, né en 1720 à Bouillon, mort à Saint-Vincent de Metz en 1782, professa la théologie ; il a donné un ouvrage anonyme, intitulé *Table Géographique du martyrologe romain*, Paris, 1776, in-12 de 291 pages. La régularité de sa conduite lui mérita l'estime de ses supérieurs, et l'étendue de ses connoissances celle de tous les savans de son temps.

* II. LISSOIR (Renacle), ancien abbé de la Val-Dieu, ordre de prémontré, visiteur de son ordre, frère du précédent, né à Bouillon le 12 février 1730, de parens honnêtes mais peu fortunés, montra tant d'amabilité, que Thibault, président de la cour souveraine de ce duché, conçut pour lui une vive affection ; voyant en lui des dispositions extraordinaires il se fit son instituteur. Lissoir fit de grands progrès, termina son cours de philosophie à 15 ans, mais il devint orphelin par la mort de son protecteur qui le destinoit au barreau et qui lui laissa une somme de 500 francs. S'étant présenté pour entrer dans l'ordre de prémontré avec un autre élève de Bouillon qui étoit très-borné, ils subirent un examen dont le professeur rendit compte en ces termes : « Il y a deux écoliers de Bouillon, dont l'un offre de l'argent pour être reçu au noviciat et l'autre n'en a pas. S'il dépendoit de moi je renverrois le premier et je donnerois de l'argent au second pour l'engager à entrer. » Sur quoi de Stain, brave officier hollandais, répondit : eh bien ! j'en donnerai pour lui : ce qui fut accepté sans difficulté. Le jeune Lissoir entra à l'abbaye de la Val-Dieu. La douceur de son caractère et toutes ses autres qualités lui méritèrent l'estime générale. Nommé successivement directeur d'un nouveau noviciat, professeur de théologie et prieur, après la mort du vénérable abbé Oudet, arrivée en juin 1765, Lissoir fut député à la cour pour obtenir la liberté d'élection ; il montra le plus grand désintéressement à soutenir les droits de l'abbaye que M. Jarente, évêque d'Orléans, ministre de la feuille des bénéfices, vouloit enfreindre pour le roi et en la lui offrant en son nom. Enfin, après huit mois de sollicitations, le dauphin, père de Louis XVI, obtint cette élection. Les suffrages unanimes des confrères de Lissoir se réunirent sur lui, le 12 février, à l'âge de 36 ans. Un an auparavant, il avoit publié un abrégé du *Febronius* en français, sous ce titre : *De l'Etat de l'Eglise, de la Puissance légitime du pontife romain*, 2 vol. in-12, imprimé à Wurtzbourg (Bouillon). Il l'envoya à la Sorbonne pour y être jugé. La censure fut rédigée en ces termes : « Ce livre contient des vérités auxquelles les esprits ne sont point accoutumés, c'est pourquoi il convient d'y ajouter quelques cartons, d'en adoucir quelques expressions, et d'en retrancher quelques phrases ou propositions. » Mais la plus grande partie de l'édition étoit déjà vendue ; et les cartons, les uns sans conséquence, les autres plus forts que les articles retranchés, ne purent être joints qu'à un petit nombre d'exem-

plaires. Il rédigea pour son ordre un nouveau *Bréviaire* sur le plan de celui de Paris, et composa lui-même les *Hymnes et l'Office entier de la translation du corps de saint Norbert*. L'ouvrage fut imprimé à Nanci en 4 vol. in-8°. Lissoir, devenu membre de l'assemblée provinciale de Sédan, puis de celle de Metz, a rédigé en un gros volume in-4° le *procès-verbal* de celle-ci : il fut très-applaudi. En 1791 il fut élu curé de Charleville, place qu'il occupa jusqu'à la cessation du culte ; alors il fut persécuté. Etant sorti de l'ancienne Chartreuse de Mont-Dieu, où il étoit détenu, il se retira dans la capitale, où, pour subsister, il étoit réduit à coopérer au journal de Paris, qui lui étoit bien modiquement payé ; et il en devint le principal rédacteur. Membre des deux conseils nationaux de 1797 et 1801, il fut préconisé comme un des plus grands défenseurs des libertés gallicanes, et refusa l'évêché de Sédan à raison de ses infirmités. Le vénérable Lissoir se contenta d'être aumônier adjoint à l'hôtel des Invalides, où il mourut le 12 mai 1806.

* I. LISTER (sir Matthieu), célèbre médecin, reçu docteur à Bâle, né en 1565 à Thornton au comté d'Yorck, mort en 1657 au comté de Lincoln, élève d'Oxford, où il fut boursier au collége d'Oriel. A son retour en Angleterre il fut nommé médecin de la reine Anne, femme de Jacques Ier : et à l'avènement de Charles Ier, il fut médecin du roi qui le fit chevalier. Dans le temps des guerres civiles, resté fidèlement attaché à ce prince, il eut beaucoup à souffrir.

II LISTER (Martin), médecin ordinaire d'Anne, reine d'Angleterre, né dans le comté de Buckingham en 1638, mort en février 1712, pratiqua la médecine avec beaucoup de succès, et en exposa la théorie dans plusieurs ouvrages. Il écrivit aussi beaucoup sur l'histoire naturelle. Ses livres les plus connus sont, I. *Historiæ Conchyliorum libri quatuor, cum Appendice*, Londres, 1685 à 1693, 5 tom. en 1 vol. in-fol. Ce ne sont que des figures, au bas desquelles se trouve le nom de la coquille qui y est représentée. Il y a 1057 planches. On en a donné une nouvelle édition à Oxford, 1770, in-fol., avec des Tables de Guillaume Hudesford. II. *Exercitatio anatomica de buccinis fluviatilibus et marinis, cum exercitatione de variolis*, 1695, in-8°. III. *Voyage de Paris*, in-8°, en anglais, il est curieux. IV. *Tractatus de araneis et de cochleis Angliæ :* accedit *Tractatus de lapidibus ejusdem insulæ ad cochlearum quamdam imaginem figuratis*, 1678, in-4°. V. *De Morbis chronicis dissertatio*. VI. *Exercitatio anatomica de cochleis, maximè terrestribus et limacibus*, 1678, in-4°. VII. Une édition du Traité d'Apicius, *De obsoniis et condimentis*, 1709, in-8°, avec des remarques. VIII. *Exercitationes et descriptiones thermarum ac fontium Angliæ*, Londres, 1686, petit in-8°.

* LISTRIUS (Gérard), natif de Rhenen dans la province d'Utrecht, enseigna les humanités dans l'école publique de la ville de Zwol, où il professoit en même temps la médecine. Il a laissé des *ouvrages*, dont il est étonnant que ni Morhoff dans son Polyhistor, ni Gilbert dans ses Maîtres de l'éloquence, n'aient pas fait mention ; tels que *De tropis et schematibus*, Anvers, 1524, in-4° ; *De octo figuris constructionis*, ib., 1529 et 1531, in-8° ; *Commentarius in dialecticam Petri Hispani*, Zwol, 1520, in-4°. On a encore

de lui *Descriptio Ultrajectinæ regionis*, en vers hexamètres, imprimée à Marpurg, 1542, in-8°. dans un recueil de morceaux historiques relatifs à l'Allemagne, et un *Commentaire* sur l'Eloge de la Folie d'Erasme, son ami. Ce Commentaire fut pris pour être d'Erasme lui-même; mais celui-ci reprocha à son auteur de lui avoir trop ôté de ces voiles dont la prudence l'avoit engagé à se couvrir. Ce Commentaire se trouve avec l'Eloge de la Folie, imprimé à Bâle en 1676; et dans la préface de Charles Tatin, qui donna cette édition, on trouve quelques renseignemens sur Gérard Listrius, également savant en hébreu, en grec et en latin.

LISZINSKI (Casimir), gentilhomme polonais, accusé d'athéisme à la diète de Grodno, en 1688, par l'évêque de Posnanie. On trouva chez lui des écrits où il avançoit, entre autres propositions, que « Dieu n'étoit pas le créateur de l'homme, mais que l'homme étoit le créateur d'un dieu qu'il avoit tiré du néant..... » Liszinski, arrêté, tâcha de s'excuser en disant qu'il n'avoit écrit ces extravagances que pour les réfuter; mais on ne l'écouta point. Il fut condamné à périr sur un bûcher, et cet inique et atroce jugement fut exécuté le 30 mars 1689.

* LISZKA (Christophe), peintre silésien, qui florissoit vers l'an 1660, imita la manière de Michel Willmann, dont il étoit élève. Il a peint un très-beau *Tableau d'autel* pour l'église des chevaliers de la Croix-Rouge à Prague. On voit aussi de lui, dans la galerie de Dresde, un grand *Tableau*, dont le sujet est le *traître Achillas présentant la tête de Pompée à Jules-César*.

* LITHGOW (William), Ecossais, né à la fin du 15ᵉ siècle, célèbre par son emprisonnement et les tourmens qu'on lui fit éprouver à Malaga, ainsi que par les voyages qu'il fit à pied dans toute l'étendue de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, a publié la *Relation de ses malheurs et de ses aventures*. Quoiqu'il soit naturel de soupçonner de l'exagération dans ses récits, on voit cependant un air de vérité dans ce qu'il dit des cruautés dont il fut l'objet, et dont on ne peut douter d'après l'état où il fut présenté au roi Jacques à son arrivée en Angleterre. Sa majesté ordonna qu'on prît soin de lui, et il fut envoyé deux fois à Bath à ses dépens. Ce fut aussi par son ordre qu'il réclama auprès de Gondamor, ambassadeur d'Espagne, la restitution de l'argent et des autres objets de valeur que lui avoit enlevés le gouverneur de Malaga, ainsi qu'un dédommagement de mille livres sterling. Le ministre promit tout et ne donna rien. Lorsqu'il fut près de quitter l'Angleterre, Lithgow lui reprocha hautement et en présence de plusieurs personnes de la cour son peu de fidélité à sa parole et s'emporta jusqu'à le frapper. L'infortuné Lithgow fut envoyé en prison, et détenu pendant neuf mois. A la fin de l'édition in-8° de ses *Voyages*, il annonce que dans ses trois voyages ses pieds ont parcouru, sans compter les passages de mers et de rivières, une espace de 36,000 milles d'Angleterre, ce qui s'élèveroit à près de deux fois la circonférence du globe. Ici, sans doute, à force de merveilleux, l'auteur parvient à devenir incroyable. Il est néanmoins vrai que ses courses ont été prodigieuses. La Relation de ses *Voyages* est très-rare. Sa description de l'Irlande curieuse et singulière, a été réimprimée, ainsi que l'histoire de ses malheurs, à Malaga, dans le *Phœnix Britannicus* du Morgan.

LITLE *ou* LE PETIT (Guillaume), surnommé *de Neubridge* (*Neubrigensis*), du nom du collége où il demeuroit, chanoine régulier de Saint-Augustin en Angleterre, mort vers 1208 ou 1220, laissa une *Histoire d'Angleterre*, en cinq livres, dont la meilleure édition est celle d'Oxford, par Hearne, 1719, en 3 vol. in-8°, avec des notes de plusieurs savans, et trois *Homélies*, qui lui sont attribuées. Elle commence en 1066, et finit en 1197. Les historiens, en dégageant quelques faits faux ou exagérés, trouveront dans cet ouvrage des matériaux utiles

† LITOLPHI-MARONI (Henri), évêque de Bazas, de la famille des marquis de Suzarre Litolphi-Maroni, originaire de Mantoue, l'une des plus illustres d'Italie, naquit à Ganville, à une lieue d'Evreux, devint aumônier du roi, puis évêque de Bazas. Litolphi, très-attaché aux solitaires de Port-Royal, établit à Bazas un séminaire, réforma son abbaye de Saint-Nicolas, diocèse de Laon, et mourut le 12 mai 1645 à Toulouse, où il étoit allé pour l'assemblée du clergé qu'on y avoit convoquée. Godeau, évêque de Vence, fit son Oraison funèbre. On a de lui une *Ordonnance* pour prouver l'utilité des séminaires, ordonnance qu'il composa au temps de l'érection du sien; elle fut imprimée in-4°, 1646, et réimprimée avec la traduction des livres du Sacerdoce de saint Jean-Chrysostôme.

LITTLETON. *Voyez* LYTTELTON.

† LITTRE (Alexis), savant médecin, né à Cordes en Albigeois le 21 juillet 1658, d'un père marchand de cette ville, qui eut douze enfans, tous vivans. Alexis se fit une réputation à Paris par ses connoissances anatomiques. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et il orna ses Mémoires *de différentes observations curieuses*. Littre fut choisi quelque temps après pour être médecin du Châtelet. Le principal agrément de cette place étoit à ses yeux de lui fournir des accidens rares, et plus d'occasions de disséquer. Il mourut à Paris le 3 février 1725.

LITTRET DE MONTIGNY, (Claude-Antoine), graveur habile, mort à Rouen en 1775, à 40 ans, a gravé le *Concert du sultan*, d'après Carle Vanloo, et quelques *autres morceaux*.

LIVE. *Voyez* TITE-LIVE.

† I. LIVIE-DRUSILLE, fille de Livius Drusus Calidianus, épousa Tibère Claude Néron, homme illustre par sa naissance, sa valeur et son esprit, dont elle eut deux enfans, l'empereur Tibère et Drusus, surnommé *Germanicus*. Ce Tibère, qui fut d'abord préteur, et ensuite pontife, ayant suivi le parti de Lucius, frère d'Antoine, Octave le chassa du territoire de Naples. Livie fuyant les armes d'Octave, accompagnée d'un seul domestique, et portant son fils entre ses bras, fut obligée de se jeter dans une petite barque pour aller rejoindre son mari. Elle avoit autant d'esprit que de graces. Octave, depuis Auguste, en devint passionnément amoureux. Dégoûté de Scribonie, son épouse, il la répudia, enleva Livie à son mari, et quoiqu'elle fût grosse de Drusus, il ne laissa pas de l'épouser, de l'aveu des prêtres de Rome, plus effrayés de la puissance du triumvir qu'attachés aux lois et à la bienséance. L'adresse de Livie lui donna beaucoup d'empire sur Auguste, qui partageoit avec elle

les douceurs et le fardeau de la puissance. Jamais femme ne porta la politique plus loin, et ne sut mieux la couvrir. Auguste, cruel pendant son triumvirat, le parut encore dans les premières années de son règne; Livie adoucit sa rigueur, et lui fit connoître les avantages de la clémence. Elle lui fit pardonner à Cinna, neveu du grand Pompée, qui avoit conspiré contre les jours de son époux. Son ambition ne se borna pas à être la femme d'un empereur, elle voulut en être la mère. Elle fit adopter par Auguste les enfans qu'elle avoit eus de son premier mari; et, pour combler l'espace qui étoit entre le trône et eux, elle fit périr, dit-on, tous les parens d'Auguste qui auroient pu y prétendre. On l'accusa même d'avoir hâté la mort de son époux, dans la crainte qu'il ne désignât Agrippa pour son successeur, au préjudice de Tibère. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle cacha longtemps sa mort, de peur que, si la nouvelle s'en répandoit pendant l'absence de son fils, il n'arrivât quelque révolution fatale à sa fortune et à ses espérances. Ce fils, la cause de tous ses crimes, la traita avec la plus noire ingratitude, et pendant sa vie et après sa mort, arrivée l'an 29 de J. C., à quatre-vingt-six ans. Il ne prit aucun soin de ses funérailles, cassa son testament, et défendit de lui rendre aucun honneur. Cette femme intrigante, que Caligula appeloit *Ulysse femelle*, réunissoit l'habileté d'Auguste et la profonde dissimulation de Tibère; tout lui servit à dominer. Livie étoit une des plus belles femmes du monde; mais sa sagesse, vraie ou affectée, paroissoit encore plus grande que sa beauté. Dion rapporte qu'un jour des hommes nus s'étant rencontrés par hasard ou autrement devant cette princesse, le sénat qui le sut étoit sur le point de les condamner à une grosse peine, mais elle s'opposa à cet arrêt, en disant que des hommes nus n'étoient que des statues pour une femme sage. Quelqu'un lui ayant demandé de quels moyens elle s'étoit servie pour captiver l'esprit d'Auguste! elle répondit: « En lui obéissant aveuglément, en ne voulant point pénétrer dans ses secrets, en feignant de ne point savoir ses intrigues. Le sénat ayant décerné à Auguste après sa mort, les honneurs divins, comme à Jules-César, et lui ayant fait bâtir un temple, Livie voulut en être la prêtresse, et le desservir, sous le nom de *Julie-Auguste*. Caligula, son petit-fils, prononça son oraison funèbre.

II. LIVIE. *Voyez* DRUSILLE, n° II.

III. LIVIE. *Voyez* ORESTILLE.

LIVILLE. *Voyez* JULIE, n° V.

LIVINEIUS (Jean), natif de Dendermonde, originaire de Gand. Levinus Torrentius, évêque d'Anvers, son oncle maternel, lui inspira le goût de la littérature sacrée. Etant allé à Rome, il fut employé par les cardinaux Sirlet et Caraffe à traduire et à publier les ouvrages des Pères grecs. Il fut ensuite chanoine et théologal d'Anvers, où il mourut en 1599, à 50 ans. Livineius étoit un bon critique, mais son latin est dur: il travailla avec Guillaume Cantérus à examiner et à confronter quelques manuscrits de la version des septante, et leurs observations servirent à la partie grecque de la Polyglotte de Plantin. Nous avons de lui, I. Une première *édition* latine et grecque des livres de la Virginité, de saint Grégoire de Nysse, et de saint Jean Chrysostôme, qui ont passé tous les deux dans le recueil des Œuvres de ces

deux saints Pères, par le P. Fronton du Duc. II. *Panegyrici veteres*, Angers, 1599, in-8°. III. Une première *Version* des Sermons de saint Théodore Studite, et des Homélies de saint Eucher, Anvers, 1602, in-8°.

* LIVINGSTON (John), prêtre de l'église d'Ecosse, né en 1603, exerça son ministère en divers endroits, et se distingua par son rigorisme excessif. Il fut suspendu deux fois de ses fonctions par son évêque, et banni du royaume, en 1663, pour n'avoir pas voulu prêter le serment d'obéissance. Il se retira en Hollande, où il fut ministre de la congrégation écossaise de Roterdam jusqu'à sa mort en 1672. On a de lui des *Lettres à ses paroissiens d'Anerum*, 1663. *Les caractères de la providence divine*, et une *Traduction latine de l'ancien Testament*, qui n'a jamais vu le jour.

I. LIVIUS. *Voyez* ANDRONIC, n° VI *et* TITE-LIVE.

II. LIVIUS-SALINATOR (Marcus), consul avec Claude Néron, dans le temps de la seconde guerre punique, remporta une grande victoire sur Asdrubal qui amenoit un secours considérable à son frère Annibal. Par cet événement, le secours fut intercepté, et l'Italie sauvée. Asdrubal ayant été tué dans le combat, le consul fit jeter sa tête dans le camp d'Annibal, qui en conçut un chagrin mortel. Quelque temps après, Livius perdit la ville de Tarente qui fut reprise par Fabius Maximus. Alors le consul, pour diminuer la gloire de cet exploit, se vanta qu'elle n'avoit été reprise que par son moyen; « il est vrai, répondit Fabius; car s'il ne l'eût point perdue, je ne l'aurois point reprise. »

LIVONIÈRE (Claude POQUET de), né à Angers en 1652, se fit recevoir avocat, après avoir servi pendant quelque temps, et suivit le barreau à Paris, où il se distingua. L'amour de sa patrie le fit revenir à Angers; il y occupa une place de conseiller et une autre de professeur en droit, qu'il céda à son fils, en 1721. Livonière mort en 1726 à Paris, où il étoit venu suivre un procès, étoit un homme savant et modeste, qui redoutoit la qualité d'auteur: il fallut bien du temps pour l'engager à se faire imprimer. On a de lui, I. *Recueil de commentaires sur la coutume d'Anjou*, Paris, 1725, 2 vol. in-fol. II. *Traité des fiefs*, 1729, in-4°. III. *Règles du droit français*, 1768, in-12. On les attribue avec plus de raison à son fils aîné. Le père et le fils connoissoient bien les lois romaines et la jurisprudence française. *Voyez* PINEAU.

† LIVOY (Timothée de), barnabite, né à Pithiviers, mort le 27 septembre 1777, auteur du *Dictionnaire des synonymes français*, Paris, 1767, in-8°; ouvrage utile, mais incomplet. Beauzée en a donné une nouvelle édition, corrigée, et considérablement augmentée, 1788, in-8°. Livoy a traduit de l'italien, I. Le *Tableau des révolutions de la littérature ancienne et moderne* de Denina, 1767, in-12. II. L'*homme de lettres* du P. Bartoli, 1768, 2 vol. in-12. III. L'*Exposition des caractères de la vraie religion* du P. Gerdil, in-12. IV. *Traité du bonheur public* de Muratori, Paris, 1772, 2 vol. 12. V. *Voyage d'Espagne fait en* 1755, avec des *Notes historiques, géographiques et critiques*, 2 vol. in-12, Paris, 1772. Ces différentes traductions peuvent être fidèles, mais ne sont point élégantes.

LIUTPRAND. *Voy*. LUITPRAND.

† LIZET (Pierre) né à Salers dans la haute Auvergne vers l'an 1482, suivit la carrière du barreau, et protégé, à ce qu'il paroit, par le chancelier Antoine Duprat, en 1515, il fut nommé conseiller au parlement de Paris, en 1518, avocat du roi, et le 20 décembre 1529, premier président du parlement. Alors il déploya un zèle outré contre les partisans des nouvelles opinions religieuses. Il établit une chambre de tournelle criminelle, appelée chambre ardente, pour les juger, et présida presque toujours à leur procédure. Les imprimeurs, les libraires, des particuliers de toutes les classes étoient fouillés, recherchés, dans l'espérance de trouver chez eux des livres hérétiques. Tous les suspects ou tous ceux qui étoient convaincus d'hérésie étoient condamnés à la potence ou au feu; et si, en marchant au supplice, ils proféroient quelques paroles de justification, le bourreau avoit ordre de leur arracher la langue. C'est ce qu'attestent les registres criminels du parlement de Paris. Plusieurs milliers de protestans furent envoyés au bûcher sous sa présidence. Il fut le chef de la première persécution qu'ils éprouvèrent en France, et le premier auteur des représailles cruelles qu'ils exercèrent dans la suite. Le 16 juin 1550, Pierre Lizet fut destitué de sa place de premier président : voici comment. Diane de Poitiers, maîtresse du roi Henri II, avoit le projet de faire destituer plusieurs fonctionnaires publics qui n'étoient pas attachés à sa fortune, et de les remplacer par ses créatures; elle s'associa le cardinal de Lorraine, qui, depuis quelque temps, faisoit des démarches peu honorables pour obtenir son appui. La première victime de cette intrigue, fut le premier président Lizet. Celui-ci s'étoit fait un ennemi du cardinal; il avoit, en pleine audience, imposé silence à un avocat qui donnoit le titre de prince à un cadet de la maison de Lorraine. Le cardinal trouva bientôt l'occasion de s'en venger. Il présidoit le conseil privé du roi, Lizet s'y trouva, et, comme c'étoit l'usage alors, il donna son opinion, assis et la tête couverte. Le cardinal lui ordonna de se tenir debout et découvert. Lizet s'y refusa, et dit qu'il ne voyoit, dans l'assemblée, nulle personne assez éminente en dignité pour l'obliger de se soumettre à cet ordre. Le cardinal devint furieux, dit des indignités au premier président. Celui-ci riposta et soutint avec fermeté les prérogatives de sa place. La scène fut orageuse. Le cardinal et Diane de Poitiers se réunirent pour irriter le roi contre Lizet. Il fut destitué le même jour avec défenses d'entrer au parlement, et Jean de Bertrandi fut nommé à sa place. Le lendemain, 17 juin, les chambres du parlement assemblées arrêtèrent qu'il seroit fait des remontrances au roi pour le rétablissement de Lizet. Le roi parut fort en colère, et répondit à la députation en se plaignant de la faute que Lizet avoit commise en son conseil, à deux doigts près de sa personne, et dit que, malgré les promesses qu'on lui avoit faites de le constituer en plus haut et plus noble état, s'il vouloit faire ce qui plaisoit au roi, il étoit demeuré obstiné. Il ajouta que sa cour du parlement devoit plutôt corriger une pareille offense que de l'excuser. Lizet, qui n'avoit d'autre fortune que les revenus de sa place, se voyant déchu de toute espérance, perdit sa fermeté. Il eut, dit de Thou, la pitoyable lâcheté d'aller se jeter aux pieds du cardinal son persécuteur, de lui parler de son extrême pauvreté, de son grand âge. Il obtint enfin du roi, à force de soumissions et de plaintes, l'abbaye de Saint-Victor à Paris. Ses bulles sont du mois d'août de la même année,

Il se fit prêtre en 1553, mourut le 7 juin 1554, et fut enterré au milieu du chœur de l'église de Saint-Victor, où l'on voyoit son épitaphe sur une lame de cuivre. Dans sa retraite, Pierre Lizet ne pouvant plus envoyer les protestans au bûcher, écrivit contre eux. Il avoit déjà composé quelques traités pendant qu'il étoit au parlement; il en composa de nouveau étant abbé de S. Victor, il les réunit et les publia sous ce titre: *Petri Lizetii Alverni montigenæ, utroque jure consulti, primi præsidis in supremo regio Francorum consistorio, abbatisque commendatarii Sancti Victoris adversùs pseudo-evangelicam hæresim libri IX duobus excusi voluminibus*, Lutetiæ, in-4°, 1551. Il y en eut une autre édition à Lyon en 1552. Ces deux volumes contiennent les traités suivans: *De S. Scripturis in linguas vulgares non vertendis; de auriculari confessione; de monastico instituto; de hujus sæculi cæcitatione et circumventione; de mobilibus Ecclesiæ præceptionibus*. Cet ouvrage, mal écrit et plus mal raisonné, n'eut pas même l'approbation des théologiens catholiques. Les protestans n'y opposèrent que l'arme du ridicule, et Théodore de Bèze, qui étoit encore jeune, fit, à ce sujet, en style macaronique, une satire injurieuse et bouffonne, intitulée *Epistola magistri Benedicti Passavantii responsiva ad commissionem sibi datam à venerabili D. Petro Liseto*, etc. A la suite est une pièce en vers français, intitulée *Complainte de messire Pierre Lizet, sur le trépas de son feu nez*. Dans cette satire plaisante les mœurs de l'abbé Lizet ne sont point épargnées; il y est couvert de ridicule. Lizet, savant jurisconsulte, partagea l'erreur très-funeste de son siècle, et crut pouvoir convertir les protestans en les envoyant au bûcher. Il montra du courage contre la maison de Lorraine, et de la lâcheté après sa destitution.

I. LLOYD (Guillaume), né à Tylchurst, dans le Berkshire, en 1627, devint chapelain du roi d'Angleterre en 1666, docteur de théologie en 1667, puis évêque de Saint-Asaph en 1680. Lloyd fut l'un des six prélats qui, avec l'archevêque Sancroft, s'élevèrent contre l'édit de tolérance, publié par Jacques II. Cette conduite déplut au roi, et les sept censeurs mitrés furent mis à la tour de Londres. Aussitôt après la révolution, Lloyd, déclaré pour le roi Guillaume et la princesse Marie, fut nommé aumônier du roi, puis évêque de Coventry, de Litchfield en 1629, et de Worcester en 1699, où il résida jusqu'à sa mort, arrivée en septembre 1717. C'étoit un prélat pacifique; les circonstances l'avoient rendu intolérant: car il avoit pensé d'abord qu'on devoit souffrir les catholiques qui n'adoptoient point l'infaillibilité du pape, et le droit chimérique de déposer les rois. On a de lui, I. *Description du gouvernement ecclésiastique*, tel qu'il étoit dans la Grande-Bretagne et en Irlande, lorsqu'on y reçut le christianisme, in-8°. II. *Series chronologica olympionicarum*, dans le Pindare de l'édition d'Angleterre. III. *Histoire chronologique de la vie de Pythagore*, et d'autres auteurs contemporains de ce philosophe. Tous ces ouvrages annoncent une grande connoissance des écrivains et des monumens de l'antiquité.

† II. LLOYD (Nicolas), habile philologue anglais, natif de Holton, pasteur de Newington-Sainte-Marie, près de Lambeth, où il mourut en 1680, à 49 ans, a donné *Dictionarium historicum, geo-*

graphicum et poëticum, dont Hoffman et les éditeurs de Moréri se sont beaucoup servis. La meilleure édition de cet ouvrage, imprimé pour la première fois à Oxford, 1676, in-fol., est celle de 1695, in-4°. Le fond de ce Lexique appartient à Charles Etienne. Lloyd y a fait des corrections et des additions; mais il n'en a pas supprimé toutes les fautes, et il y en a mis de nouvelles.

† III. LLOYD (Robert), sous-maître de l'école de Westminster, débuta dans le monde littéraire en 1760, par son poëme intitulé *The actor*, où le mérite des pensées se joint à celui d'une poésie harmonieuse et facile. Lorsque la *Rosciade* parut et donna lieu aux dissensions poétiques qui agitèrent les littérateurs à cette époque, on soupçonna Lloyd d'en être l'auteur: il le désavoua dans les journaux avec beaucoup d'honnêteté. M. Churchill s'en déclara l'auteur et donna lieu à cet essaim de pamphlets qui, pendant assez long-temps, fixèrent l'attention des critiques, et firent l'amusement du public. Lloyd, ayant quitté la place qu'il occupoit dans l'école de Westminster, n'eut d'autre ressource que sa plume pour subsister; son insouciance lui eut bientôt fait contracter des dettes qui le conduisirent en prison, où il passa le reste de sa vie aux dépens de la générosité de M. Churchill, qui ne cessa jamais de venir à son secours. La mort lui ayant enlevé son bienfaiteur, Lloyd se livra à un tel découragement, qu'il mourut un mois après, le 15 décembre 1764. « Il étoit, dit M. Wilkes, doux et affable dans sa vie privée, sociable dans ses manières, attrayant dans sa conversation, excellent littérateur et poëte agréable. Son talent particulier étoit de donner à d'anciennes idées un tour nouveau, vif et piquant. Le docteur Henrick a donné en 1774 une collection de ses *Œuvres poétiques*, en 8 vol. in-8°. On lui doit un opéra-comique, intitulé *les Amans capricieux*, qui parut en 1764, et quatre autres *pièces de théâtre*.

* I. LLYWARCH (ab Llywelyn), ancien barde gallois, qui florissoit entre les années 1160 et 1220. Il y a, dans l'Archaiologie welche, beaucoup de ses *Ouvrages*. On y trouve plusieurs *Notes historiques* très-précieuses.

* II. LLYWARCH-HEN, ancien poëte gallois, qui florissoit vers 630. On a encore beaucoup de ses compositions, recueillies et imprimées par M. Owen, qui dit les avoir apportées du nord de l'Angleterre. Llywarch-Hen s'est encore signalé dans la défense de son pays contre les Saxons. Il perdit 24 enfans dans cette même guerre, et mourut retiré dans une cellule de moine près Bala, âgé, dit-on, de 150 ans.

* I. LLYWELYN (ab Grufydd), dernier souverain du pays de Galles, qui régnoit entre les années 1254 et 1282, fut un prince brave, qui résista long-temps à l'ambition d'Edouard I, roi d'Angleterre; mais qui, enfin vaincu, vit succomber avec lui la liberté et l'indépendance des Gallois comme nation distincte.

* II. LLYWELYN (ab Jorwerth), prince du nord du pays de Galles, qui régnoit entre les années 1194 et 1240. Pour monter sur le trône, il en précipita son oncle David ab Owain, et se rendit odieux à ses sujets par cette usurpation et par sa cruauté; mais il se distingua par sa bravoure et ses exploits.

* III. LLYWELYN (ab Sitsylt), prince gallois qui, en 978, établit sa

domination sur les principautés méridionales du pays de Galles et de Powys. En 1021, Aulaff, à la tête d'une armée écossaise, et secondé par Hywil et Meredydd, fils d'Edwin et d'Einion, envahit ses états. Llywelyn marcha contre eux et les défit; mais il fut tué dans le combat.

* IV. LLYWELYN-VARDD, fils de Cywryd, célèbre poëte gallois, qui florissoit entre les années de l'ère chrétienne 1230 et 1280. On a de lui quelques *Pièces de vers* dans l'Archailogie.

* V. LLYWELYN O LANGEWYDD *ou* LLYWELYN SION, fameux poëte du Glamorgan, qui a rassemblé *tout le système des Bardes*. Il a publié aussi une *Histoire* des différentes éditions de la Bible galloise.

* LOARTE (Gaspard), Espagnol, prêtre séculier sous la direction d'Avila, et ensuite membre de la société de Jésus, dans laquelle il entra en 1552, fut envoyé à Rome, où il se perfectionna sous saint Ignace, fondateur de son ordre. Il gouverna les colléges de Gênes et de Messine, revint en Espagne et s'arrêta à Valence pour se livrer particulièrement à la conversion des Maures, dont le nombre étoit très-considérable dans ce royaume, où il mourut le 8 octobre 1578, âgé de 80 ans. Loarte publia plusieurs ouvrages ascétiques estimés, parmi lesquels on distingue *La Consolation des affligés, où on traite des fruits et des remèdes de la tribulation*. On a fait une édition de cet ouvrage à Padoue, en 1739, et on en publia une traduction française à Paris, en 1784.

I. LOAYSA, *Voy.* GIRON, n° II.

II. LOAYSA (Garcias de), de Talavera en Castille, se fit dominicain, et parvint par son mérite, en 1518, à la place de général de son ordre, et ensuite à l'évêché d'Osma. Charles-Quint le choisit pour son confesseur, le fit président du conseil des Indes, le transféra au siége archiépiscopal de Séville, et lui obtint le chapeau de cardinal. Ce prélat mourut à Madrid, le 21 avril 1546, dans un âge avancé, laissant une mémoire respectable. Lorsqu'on délibéra, au conseil de Charles-Quint, sur la conduite qu'on devoit tenir à l'égard de François Ier, fait prisonnier à la bataille de Pavie, le généreux Loaysa fut d'avis « qu'on lui rendît la liberté sans rançon et sans condition. » L'événement justifia qu'on avoit eu grand tort de ne pas suivre ce conseil, inspiré par la politique autant que par la magnanimité. On lui a attribué faussement *Concilia Hispanica*, Madrid, 1593, in-fol.; recueil publié par Giron Garcias de Loaysa, archevêque de Tolède. — Il ne faut pas le confondre avec Garcias DE LOAYSA, commandant d'une flotte de six vaisseaux que Charles-Quint fit partir en juillet 1525, de la Corogne, pour aller, par la mer du Sud, aux Moluques, et mort dans cette expédition.

* LOBB (Théophile), médecin anglais, fils d'un ministre dissident, né en 1576, mort à Londres en 1663. Ses principaux ouvrages sont, I. *Rational methods of curing feavers deduced from the structure of the human body*. Londres, 1734, in-8°. II. *Treatise of the smallpox*, Londres, 1731, 1740; in-8°. III. *Medical practice in curing feavers*, Londres, 1755, in-8°. IV. *Compendium of pratice in physick*, Londres, 1747, in-8°.

LOBEIRA (Vasquez de), né à Porto en Portugal vers la fin du 13e siècle, passe en Espagne pour le premier auteur du roman d'*Amadis de Gaule*. Garcias Ordounez

en corrigea le style, et publia les 4 premiers livres à Séville, 1526, in-folio. Il s'en est fait, en diverses langues, nombre de traductions, qui toutes ont eu du succès. *Voyez* CHAPUIS, n° II, *et* HERBERAY.

† LOBEL (Matthieu), né à Lille en 1538, fit ses études à Montpellier, où il s'appliqua avec ardeur à la médecine et à la botanique. Après avoir parcouru la Suisse, l'Allemague et l'Italie, il visita l'Angleterre en 1570. Ses vastes connoissances en médecine et en botanique le firent rechercher des personnages les plus distingués du royaume, et lui valurent l'emploi de médecin et de botaniste de Jacques Ier. Il mourut à Londres en 1616, à 78 ans. Il publia plusieurs ouvrages estimés de son temps. I. *Histoire des plantes*, Anvers, 1576, in-folio, en latin. II. *Adversaria simplicium medicamentorum*, Londini, 1605, in-4°. III. *Icones stirpium*, 1582, in-4°. IV. *Balsami explanatio*, Londini, 1598, in-4°. V. *Stirpium illustrationes*, Londini, 1555, in-4°.

* LOBER (Valentin), né à Erfurt en 1620, où il mourut en 1685, fut reçu docteur en médecine l'an 1658, et nommé ensuite médecin provincial des duchés de Brême et de Verden. Il abandonna cet emploi pour retourner, en 1684, à Erfurt. Lober a publié *Anchora sanitatis dialogicè fabricata, cui annexa est Mantissa de venenis et eorum antidotis*, Francofurti et Hamburgi, 1671, in-8°; Francofurti, 1679, in-8°.

* LOBERA (Louis), médecin de l'empereur Charles V, qu'il suivit dans tous ses voyages, tant en Europe qu'en Afrique, étoit né à Avila, ville d'Espagne, on ne sait en quelle année, mais la date de ses ouvrages indique le temps où il vécut. Lipénius a publié en latin un des traités de Lobera, portant pour titre : *Convivium nobilium et modus vivendi, sive de re cibariâ*, Compluti, 1542, in-4°. Nicolas Antonio lui attribue *Libro de anatomia*, 1542, in-fol. Ce médecin publia à Tolède, 1554, in-folio, *Libro de la quatro enfermedades corte sanas, que son catarro, gottha, mal de piedra, y mal de buas*. Pierre Lauro a traduit en italien ce traité, qui a paru à Venise en 1558, in-8°. On doit encore à Lobera un traité imprimé à Valladolid en 1551, in-folio, *De la conservation de la santé, de la peste et des fièvres pestilentielles; de la stérilité des hommes et des femmes; des maladies des femmes enceintes, et de celles des enfans;* ouvrage estimé pour son utilité.

† LOBINEAU (Guy-Alexis), né à Rennes en 1666, bénédictin en 1683, mourut le 3 juin 1727, à l'abbaye de Saint-Jagut, près de Saint-Malo. Ses ouvrages roulent sur l'histoire, à laquelle il consacra toutes ses études. On lui doit, I. *Histoire de Bretagne*, Paris, 1707, 2 vol. in-folio, dont le second est utile par le grand nombre de titres que l'auteur y a rassemblés. L'abbé de Vertot et l'abbé Moulinet-des-Thuilleries l'attaquèrent vivement. L'un et l'autre prétendirent que Lobineau s'étoit plus livré aux préjugés et à l'amour de sa patrie, qu'à celui de la vérité. Ils tachèrent de conserver à la Normandie des droits que l'historien breton s'étoit efforcé de lui enlever. Lobineau a un style un peu sec. II. *Histoire des deux conquêtes d'Espagne par les Maures*, Paris, 1708, in-12 : ouvrage moitié romanesque, moitié historique, traduit de l'espagnol. III. *Histoire de Paris*, 5 vol. in-folio, commencée par Dom Félibien, achevée et publiée par Dom Lobineau. (*Voyez*

FÉLIBIEN, n° III.) On trouve, à la tête du 1er vol., une savante dissertation sur l'origine du corps municipal, par Le Roy, contrôleur des rentes de l'hôtel-de-ville. IV. *Histoire des Saints de Bretagne*, Rennes, 1724, in-fol. V. Les *Ruses de guerre de Polyen*, traduites du grec en français, Paris, 1770, 6 vol. in-12; version estimée. L'auteur, avec beaucoup de goût pour la littérature grecque, avoit traduit plusieurs comédies d'Aristophane; mais cette version n'a pas paru. Enfin, on a attribué faussement à Dom Lobineau les *Aventures de Pomponius*, chevalier romain; ouvrage satirique, in-12.

I. LOBKOWITZ. *Voyez* CARAMUEL.

† II. LOBKOWITZ (Bohuslas DE HASSENSTEIN, baron de), d'une des plus illustres maisons de Bohème, entreprit de longs voyages, à dessein de se perfectionner dans les sciences pour lesquelles il avoit beaucoup de goût. A son retour, il prit le parti des armes, où il se signala; mais son amour pour l'étude l'emportant sur toute autre passion, il préféra l'état ecclésiastique, et fut secrétaire d'état en Hongrie, et grand-chancelier de Bohême. Ces emplois ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût dominant. Lobkowitz, jurisconsulte, historien, poëte, littérateur, mourut dans son château de Hassenstein en 1510, laissant des *Poésies latines*, et divers *Traités*, imprimés à Prague en 1563 et 1570. —De la même famille étoit le prince George-Chrétien DE LOBKOWITZ, mort en 1753, dans sa 68e année, après avoir commandé long-temps les troupes de l'impératrice-reine de Hongrie. (*Voyez* FOUCQUET, n° IV.

I. LOBO (Jérôme), jésuite de Lisbonne, envoyé dans les missions des Indes, pénétra jusque dans l'Ethiopie ou Abissinie, et y demeura plusieurs années. De retour dans sa patrie, il fut fait recteur du collége de Coimbre, où il mourut le 29 janvier 1678, âgé d'environ 85 ans. On a de ce missionnaire une *Relation curieuse de l'Abissinie*. Il y entre dans des détails satisfaisans. L'abbé Le Grand en publia une traduction française en 1728, in-4°, avec des Dissertations, des Lettres, et plusieurs Mémoires instructifs.

II. LOBO (Rodriguez-François), poëte portugais, né à Leiria, se noya en revenant dans un esquif, d'une maison de campagne, à Lisbonne. Ses *Poésies* ont été recueillies en 1721, in-fol. Sa meilleure pièce, ou du moins la plus applaudie par les Portugais, est sa comédie d'*Euphrosine*.

* LOCA (Baptiste), peintre napolitain, disciple d'Antoine d'Amato. On voit de lui, dans l'église du Saint-Esprit, un tableau d'autel, fait en 1543, représentant *la Conversion de saint Paul*.

* I. LOCATELLI (Eustache), dominicain, né à Bologne, parvint, par son mérite et sa profonde connoissance des affaires, à toutes les dignités de son ordre, qu'il remplit avec un talent distingué. Pie V le fit son confesseur, et le créa évêque de Reggio dans la Lombardie. Il mourut le 6 octobre 1575. On a de lui *Dell' incarnazione di Dio; Della Vergine santissima; Della Trinità; Esposizione sopra i libri delle sentenze*, etc.

* II. LOCATELLI (Louis-Antoine), prédicateur et poëte, né à Bologne en 1711, se livra avec fruit à l'éloquence de la chaire, et se fit entendre avec plaisir dans plu-

sieurs villes d'Italie. En 1747 il entra dans la congrégation des Missions, qu'il honora par ses talens oratoires et par ses travaux. L'ayant abandonnée en 1754, il revint dans sa patrie, et fut fait prévôt de la collégiale de Ste-Marie-Majeure. Il se distingua dans cette charge par ses sermons et ses instructions spirituelles, fut agrégé à plusieurs académies, et mourut le 9 décembre 1780. On a de lui des *Panégyriques ;* la *Vie du serviteur de Dieu Jules-César Canali*, Bassano, 1768 ; une *Lettre chrétienne ;* et un petit poëme intitulé *La Barcaccia di Padova*, inséré dans la *Raccolta apologetica de' Gesuiti*, Venise, 1760. Outre quelques pièces de *poésie* qui ont été imprimées dans différens recueils, il en a laissé qui sont restées manuscrites, ainsi que son *Carême* et *d'autres ouvrages* d'éloquence.

* III. LOCATELLI (Louis), né à Bergame, médecin et chimiste, s'acquit beaucoup de réputation à Milan dans le 17e siècle, et inventa de nouveaux remèdes, entre autres, le baume qui porte encore son nom. Appelé à Gênes, lors d'une maladie contagieuse qui désola ce pays en 1637, il s'y distingua, et devint lui-même la victime de ce fléau dans un âge peu avancé. On a de Locatelli *Theatrum arcanorum chymicorum, sive de arte chemico-medicâ tractatus exquisitissimus.* Francofurti, 1656, in-8° ; et en italien, Venise, 1667, sous le titre de *Teatro d'arcani del medico Lodovico Locatelli.*

* IV. LOCATELLI, célèbre sculpteur, né à Vérone, et mort à Milan en 1805, âgé de 70 ans, cultivoit aussi les lettres, et possédoit presque toutes les langues vivantes. On trouve des *ouvrages* de son ciseau à Vérone, sa patrie, à Venise, à Londres, et jusque dans les Indes.

V. LOCATELLI (N.), excellent paysagiste, mort à Rome en 1741. Le Musée Napoléon possède plusieurs de ses *tableaux*.

* LOCATI (frère Hubert), né à Plaisance, de l'ordre des prédicateurs, et évêque de Bagnaria, mort en 1587, a donné en latin, I. *Cronaca dell' origine di Piacenza.* Cet ouvrage inexact, quant à la chronologie et à l'histoire, est très-dépourvu de bonnes notices et de faits intéressans. II. *Italia travagliata, ossia le guerre, sedizioni, pestilenze ed altri travagli, che nell' Italia sono stati dalla Venuta di Enea sino a nostri tempi.* Venise, 1576, in-4°.

LOCCENIUS (Jean), professeur royal à Upsal, florissoit en 1670. Il a traduit en latin *Leges West-Gothicæ*, Upsal, in-folio, livre curieux et rare, et a laissé des *Notes* sur quelques auteurs anciens.

† LOCHON (Etienne), chartrain, docteur de la maison de Navarre, pendant plusieurs années curé de Bretonvilliers dans le diocèse de Chartres. Sa mauvaise santé l'obligea de quitter cette cure. Il mourut à Paris vers 1720, après avoir publié plusieurs ouvrages de piété et de morale. Les principaux sont, I. *Abrégé de la discipline de l'Eglise pour l'instruction des ecclésiastiques*, en 2 vol. in-8°. II. *Entretiens d'un homme de cour et d'un solitaire sur la conduite des grands*, 1715, in-12. Fiction pieuse, dans laquelle l'auteur fait converser le fameux réformateur de la Trappe avec le comte de ***. III. *Traité du secret de la confession*, in-12. C'étoit, suivant les théologiens, le meilleur traité sur cette matière, avant que celui de l'abbé Lenglet eût paru.

* LOCKART (Alexandre), né à Carnwath près d'Edimbourg en

1673, étudia en droit avec beaucoup de succès. Membre du parlement d'Ecosse au temps de l'Union, il s'opposa vigoureusement à cette mesure. Partisan zélé de la famille royale exilée, il fut envoyé dans les dernières années du règne de la reine Anne à la cour de Saint-Germain; mais n'ayant pu réussir dans ses efforts pour prévenir la succession d'Hanovre, il se retira à la campagne, où il s'occupa à écrire les *Mémoires d'Ecosse*, publiés à Londres en 1714. Lockart fut tué dans un duel, en 1732, à l'âge de 57 ans.

† LOCKE (Jean), un des plus profonds penseurs que l'Angleterre ait produits, naquit à Wrington près de Bristol, le 29 août 1632, d'un père capitaine dans l'armée que le parlement leva contre Charles Ier. Après avoir fait les études ordinaires, il se dégoûta des universités et s'enferma dans son cabinet. Un péripatéticisme absurde et barbare régnoit alors dans les écoles. On disputoit vivement sur des riens, qu'une longue suite de siècles avoit rendus importans. Locke se dédommagea de l'ennui que lui avoient causé ces graves impertinences, par la lecture de Descartes. Les ouvrages de ce philosophe furent pour lui un trait de lumière, au milieu des ténèbres qui l'avoient environné. Il se livra dès-lors à la bonne philosophie. Il s'attacha aussi à la médecine, et il écrivit même des observations sur cette science; l'ayant abandonnée par la foiblesse de sa santé, il donna ses observations à Pierre Coste, son traducteur français, qui, en 1725, en fit présent au docteur Antoine Cocchi, qui les cite, et en tira plusieurs passages dans son livre sur les bains de Pise, page 271. Ce manuscrit passé depuis à la bibliothèque Nani, y est encore conservé. (*Voyez* le catalogue de cette bibliothèque, par M. Morelli, in-4°, pag. 69.) Après deux voyages, l'un en Allemagne, et l'autre en France, Locke se chargea de l'éducation du fils de milord Ashley, depuis comte de Shaftesbury. Ce lord, devenu grand-chancelier d'Angleterre, lui donna la place de secrétaire de la présentation des bénéfices; mais son protecteur ayant été disgracié en 1673, le philosophe perdit cette place. Des raisons de santé le conduisirent en 1675 à Montpellier, et de là à Paris, où il fut reçu avec empressement de tous les savans, et où il acheva son beau traité de *l'Entendement humain*, ouvrage de la métaphysique la plus profonde et la plus hardie, fruit de plus de neuf années de travail. Pour connoître notre ame, ses idées, ses affections, il ne consulta point les livres des anciens philosophes, qui l'auroient mal instruit, ni ceux des nouveaux, qui l'auroient égaré. Il fit comme Malebranche, il se renferma dans lui-même; et après s'être, pour ainsi dire, contemplé long-temps, il présenta aux hommes le miroir dans lequel il s'étoit vu. En voulant développer la raison humaine, comme un anatomiste explique les ressorts du corps humain, il a été plus favorable aux matérialistes qu'il ne pensoit. Son idée, que « Dieu par sa toute-puissance pourroit rendre la matière pensante », a paru d'une dangereuse conséquence pour toute religion. L'ouvrage de Locke est très-estimable, pour la méthode, la profondeur et l'esprit d'analyse qui le caractérisent. On dit qu'une dispute élevée par des gens de mérite, qui cependant ne pouvoient pas venir à bout de la vider, et dont il fut témoin, lui en suggéra la première idée. Méditant en silence, tandis qu'on disputoit, Locke s'aperçut que la difficulté étoit dans les mots, et qu'on ne s'entendoit pas. Convertissant cette

observation en thèse générale, il remonta à l'origine des idées, comme à la cause première; examina la pensée dans ses sources, et démontra l'influence de l'abus des mots sur nos raisonnemens. Il n'y avoit pas un an qu'il étoit sorti d'Angleterre, lorsqu'on l'accusa d'avoir fait imprimer en Hollande des libelles contre le gouvernement anglais. Cette calomnie lui fit perdre sa place dans le collége de Christ à Oxford. Après la mort de Charles II, ses amis lui offrirent d'obtenir sa grace; mais il répondit « qu'on n'avoit pas besoin de pardon, quand on n'avoit pas commis de crime. » Le philosophe Locke étoit destiné à passer pour conspirateur; il fut enveloppé dans les accusations portées contre le duc de Montmouth, quoiqu'il n'eût aucun commerce avec lui. Jacques II le fit demander aux états-généraux, et Locke fut obligé de se cacher jusqu'à ce que son innocence eût été reconnue. Le monarque anglais ayant été chassé de son trône par le prince d'Orange, son gendre, le philosophe retourna dans sa patrie sur la flotte qui y mena la princesse, depuis reine d'Angleterre. Son mérite lui eût procuré divers emplois; mais il se contenta de celui de commissaire du commerce des colonies anglaises, qu'il remplit avec applaudissement jusques en 1700. Il s'en démit alors, parce que l'air de Londres lui étoit absolument contraire. Cette place étoit très-lucrative; en la quittant, il auroit pu entrer en composition avec un prétendant qui lui auroit fait des conditions avantageuses. Il l'abandonna généreusement et sans prévenir personne : «Je l'avois reçue du roi, dit-il à ses amis; j'ai voulu la lui remettre, pour qu'il pût en disposer selon son bon plaisir.» Débarrassé des soins et des affaires, il se retira à dix lieues de Londres, chez sir François Masham, son ami et son admirateur. Il y passa le reste de ses jours, heureux et tranquille, partageant son temps entre la prière et l'étude. Il trouva dans la société de lady Masham ces prévenances douces et délicates qui ne laissent rien à désirer, et les agrémens d'un esprit cultivé, porté, comme le sien, au goût de la méditation. Il eut la satisfaction de lui voir élever son fils unique, exactement d'après le plan qu'il avoit tracé pour l'éducation des enfans, et le plaisir plus vif encore de voir sa méthode couronnée par le plus grand succès. Locke, mort le 28 octobre 1704, fut enterré à Oates, dans le comté d'Essex, où sir Masham faisoit sa résidence, avec une simple épitaphe latine, composée par lui-même. La reine Caroline, épouse de George II, lui a, dans ces derniers temps, élevé un monument plus flatteur, en faisant construire dans le parc de Richmond un pavillon dédié à la philosophie, où elle a fait placer son buste à côté de ceux de Bacon, Newton et Clarke. Locke n'étoit pas moins connu en Angleterre par son zèle patriotique que par sa philosophie. Ce fut lui qui conseilla au parlement de « faire refondre la monnoie aux dépens du public, sans en hausser le prix. »; conseil qui fut suivi. Il nous reste de lui un grand nombre d'*ouvrages* en anglais, dans lesquels on voit briller l'esprit géométrique, quoique l'auteur n'eût jamais pu se soumettre à la fatigue des calculs, ni à la sécheresse des vérités mathématiques. Ils ont été recueillis en 3 vol. in-fol. 1723; et 1768, 4 vol. in-4°, Londres, 1801, 10 vol. in-8°. Les principaux sont, I. *Essai sur l'Entendement humain*, dont la meilleure édition en anglais est celle de 1700, in-fol., ou Londres, 1796, 2 vol. in-8°. Il a été traduit en français par Coste, sous les yeux de l'auteur, Amsterdam, 1729, in-4°,

et réimprimé en 4 vol. in-12. Wynne, depuis évêque de Saint-Asaph, fit un abrégé très-estimé de l'Essai de Locke. Ce philosophe lui-même l'approuva, et bien des gens, dit Nicéron, le préfèrent au livre de Locke même, qui est quelquefois difficile à entendre à force d'être diffus. Cet Abrégé fut traduit en français par Bosset, Londres, 1720, in-12. II. *Traité du gouvernement civil*, en anglais, assez mal traduit en français par de Mazel, in-12, 1724, et Amsterdam, 1755. Locke y combat fortement le pouvoir arbitraire. III. Trois *Lettres sur la tolérance* en matière de religion. La 1re en latin, 1689, in-12; la 2e en anglais, 1690, in-4°; la 3e aussi en anglais, 1692, in-4°. Les modernes partisans de la tolérance, entre autres, Voltaire, se sont servis de ces lettres. IV. Quelques *Ecrits* sur les monnoies et le commerce. V. *Pensées sur l'éducation des enfans*. J. J. Rousseau a beaucoup puisé dans cet ouvrage, ainsi que dans le Traité du gouvernement civil pour son Contrat social et l'Emile. Ce livre estimable a été traduit en français, en allemand, en hollandais et en flamand. VI. Un traité, intitulé *Le christianisme raisonnable*, traduit aussi en français par Coste, et imprimé en 1715, 2 vol. in-12. Quelques propositions de ce livre, prises à la rigueur, pourroient le faire soupçonner de socinianisme. Il y soutient « qu'il n'y a rien dans la révélation qui soit contraire à aucune notion assurée de la raison, et que Jésus-Christ et les apôtres n'annonçoient d'autre article de foi que de croire que Jésus étoit le Messie. Il fit son apologie dans des Lettres au docteur Stillingfleet. Le même Coste a traduit la Défense de Locke, et l'a ajoutée à celle du Christianisme raisonnable. Il y a de plus dans l'édition de 1715 une Dissertation où l'on veut établir le vrai moyen de réunir tous les chrétiens, malgré la différence de leurs sentimens; et un traité de la Religion des Dames. Ces deux ouvrages ne sont pas de Locke. Au reste, le traducteur a perfectionné le livre de ce philosophe, en retranchant plusieurs répétitions, qui sont, dit Nicéron, assez ordinaires à son style. » VII. *Des paraphrases* sur quelques Epîtres de saint Paul. Il avoit consacré ses dernières années à l'étude de l'Ecriture. VIII. Des *Œuvres diverses*, 1710, en 2 vol. in-12. On y trouve une *Méthode* très-commode pour dresser des recueils : plusieurs savans l'ont suivie. IX. Des *Œuvres posthumes*. Elles renferment des morceaux sur divers sujets de philosophie. Locke avoit une grande connoissance des mœurs du monde et des arts. Il fut choisi pour législateur par les colonies anglaises d'Amérique; et elles s'empressèrent d'accueillir les lois qu'il leur donna. Son style est diffus. Locke étoit noble et généreux : un jeune homme, auquel il avoit marqué les plus grandes bontés et le plus vif attachement, finit par le voler et le trahir. Tombé dans la plus extrême misère par sa mauvaise conduite, il vint réclamer, long-temps après, les secours et le pardon de celui qu'il avoit traité avec tant de perfidie. Le philosophe tira de son porte-feuille un billet de cent pistoles, qu'il donna à ce malheureux, en lui disant : « Je vous pardonne de tout mon cœur vos indignes procédés; mais je ne dois pas vous mettre à portée de me trahir une seconde fois. Recevez cette bagatelle, non comme un témoignage de mon ancienne amitié, mais comme une marque d'humanité. Ne me répondez point : il est impossible de regagner mon estime; et l'amitié une fois outragée est perdue pour jamais... » Le jeu lui paroissoit tout à la fois l'occu-

pation la plus sotte et la plus frivole. S'étant trouvé dans une assemblée de seigneurs pleins d'esprit, qui demandèrent des cartes, il eut la patience pendant quelque temps de les regarder jouer. Ayant ensuite tiré ses tablettes de sa poche, il se mit à écrire avec beaucoup d'attention. Un de ces seigneurs s'en étant aperçu, lui demanda ce qu'il écrivoit? « Milord, répondit-il, je m'occupe à copier ce qui s'est dit depuis une heure ou deux entre les hommes les plus éclairés de notre pays. » Il en lut quelque chose. Ils en rougirent. C'étoient le duc de Buckingham, le lord Halifax, lord Ashley, etc. Locke n'est pas de ces hommes dont il faille prendre garde d'étendre l'éloge au-delà de leurs ouvrages. On a déjà vu que son caractère étoit noble, son ame délicate et fière. Il étoit en outre ami solide et affectueux. Sa société étoit agréable; il racontoit avec grace, finesse et enjouement. Sa vivacité alloit quelquefois jusqu'à l'emportement; mais il rentroit aussitôt dans son caractère de douceur et de bonté. Son esprit au contraire étoit calme et patient; il passoit des plus grandes conceptions aux plus petits détails d'observation. Tout ce qui étoit utile au genre humain l'attachoit. Aussi disoit-il que la connoissance des arts mécaniques renfermoit plus de vraie philosophie que tous les systèmes des philosophes. Avide des conseils d'autrui, il étoit devenu circonspect à en donner, ayant remarqué, disoit-il encore, que la plupart des hommes, « au lieu de tendre les bras aux conseils, y tendoient les griffes. » Ceux qui l'ont le mieux peint ont remarqué « qu'il méprisoit ces misérables écrivains qui détruisent sans cesse, sans rien élever. »

* LOCKER (John), écuyer, jurisconsulte et littérateur, dont le docteur Johnson fait mention dans sa Vie d'Addison, comme d'un homme recommandable par ses connoissances, étoit fort versé dans l'ancienne langue grecque, et parvint à se familiariser avec le grec moderne, au point de l'écrire très-couramment. Il dut cet avantage à l'hospitalité qu'il donna par des vues de charité à un pauvre grec qui s'étoit, à son arrivée de l'Archipel, égaré le soir dans les rues de Londres. Admirateur passionné de lord Bacon, il avoit recueilli sur cet homme célèbre beaucoup de traits et d'anecdotes peu connues, que sa mort l'empêcha de publier, mais qui ont été insérées dans l'édition des Œuvres de lord Bacon, donnée en 1765, par le docteur Birch et Mallet. Locker a eu quelque part à la traduction anglaise de l'*Histoire de Charles XII* par Voltaire, et en a composé la *Préface*. Il mourut en mai 1760, peu de temps après avoir perdu son épouse. On croit que la douleur de cette perte accéléra sa fin.

* LOCKHNER (Michel-Frédéric), né à Furt en 1662, mort à Nuremberg en 1720, fit dans cette ville des progrès étonnans dans les humanités. Il n'en fit pas moins à Wismar et à Altorf dans l'étude de la médecine. Après beaucoup de voyages entrepris pour son instruction, il revint à Altorf, y prit le bonnet de docteur, entra dans le collége des médecins de Nuremberg, en fut trois fois nommé doyen, et remplit avec la plus grande réputation jusqu'à sa mort, l'emploi de médecin de l'hôpital de cette ville. Membre de l'académie des curieux de la nature, sous le nom de *Periander*, Lokhner fut jugé par ses collégues digne de la place de directeur de cette illustre société. Ce médecin, très-versé dans la connoissance de l'antiquité et de l'histoire naturelle, a laissé divers

ouvrages, dont la plupart traitent des simples exotiques. I. *Papaver ex omni antiquitate erutum, gemmis, nummis, statuis et marboribus æri incisis illustratum*, Norimbergæ, 1713, in-4°. II. *Mungos animalculum et radix*, ibid., 1715, in-4°. III. *Commentatio de ananasâ, sive nuce pineâ indicâ, vulgò pinhas*, ibidem, 1716, in-4°, etc.

† I. LOCKMAN *ou* LOKMAN, surnommé *le Sage*, appelé quelquefois *abre Anam* ou père d'*Anam*, fameux philosophe d'Ethiopie ou de Nubie, dont les Arabes racontent mille fables. Ils prétendent qu'il étoit esclave noir, à grosses lèvres et à jambes cagneuses, qu'on avoit coutume de transporter et de vendre dans des pays éloignés, et qu'il fut vendu aux Israélites du temps de Salomon. Ils en disent à peu près les mêmes choses que l'on débite ordinairement sur Esope. On demandoit à ce sage de qui il avoit appris la sagesse? « Des aveugles, dit-il, qui ne posent point le pied, sans s'être assurés de la solidité du terrain. » Des solitaires avoient volé une caravane. Les marchands les conjurèrent, les larmes aux yeux, de leur laisser du moins quelques provisions pour continuer leur voyage : les solitaires furent inexorables. Le sage Lockman étoit alors parmi eux ; et un des marchands lui dit : « Est-ce ainsi que vous instruisez ces hommes pervers? — Je ne les instruis pas, dit Lockman ; que feroient-ils de la sagesse? — Et que faites-vous donc avec les méchans? — Je cherche, dit Lockman, à découvrir comment ils le sont devenus. » Le maître de Lockman lui ayant donné à manger un melon d'un très-mauvais goût, il le mangea tout entier. Son maître, étonné de cet acte d'obéissance, lui dit : « Comment avez-vous pu manger un si mauvais fruit? — J'ai reçu, lui répondit Lockman, si souvent des douceurs de votre part, qu'il n'est pas étonnant que j'aie mangé une fois dans ma vie un fruit amer que vous m'avez présenté. » Cette réponse toucha si fort son maître, qu'il lui accorda aussitôt sa liberté. Nous avons un livre de *Fables* et de *Sentences* attribué à Lockman par les Arabes. Mais on croit que ce livre est moderne, et qu'il a été recueilli des discours et des entretiens de cet ancien philosophe. Les historiens le peignent comme un homme également estimable par ses connoissances et par ses vertus. C'étoit un philosophe taciturne et contemplatif. Erpénius publia les *Fables* de Lockman en arabe et en latin, à la suite de sa Grammaire arabe, Leyde, 1636 et 1656, in-4°. Tanneguy Le Fèvre les mit en beaux vers latins. Galland en traduisit une partie en français avec celles de Pilpay, Paris, 1714, 2 vol. in-12, fig. Cardonne en donna une nouvelle édition, 1778, 3 vol. in-12, en y ajoutant ce que Galland n'avoit pas traduit. En 1803, M. Marcel a publié une nouvelle traduction de ce fabuliste, in-18. On conserve au Vatican une copie antique des *Fables* de Lockman, faite par les Perses.

II. LOCKMAN (Jean), poëte anglais, mort en 1771, secrétaire pour la pêche du hareng, a donné l'opéra de *Rosalinde*, 1740, in-4°, des *Chansons*, des *Odes*, dont la poésie est foible, et dont les images sont agréables. Il *traduisit* quelques ouvrages français, entre autres, les Lettres philosophiques de Voltaire.

† LOCKYER (Nicolas), ministre non-conformiste, né dans le comté de Sommerset, chapelain de Cromwel, prêcha souvent de-

vant le parlement. A l'époque de la restauration, il perdit la place qu'il avoit obtenue en 1658, de prévôt du collége d'Eaton, dans laquelle il fut remplacé par le frère du général Monck. Sous le règne de Charles Ier, il avoit publié un abrégé de ses sermons, intitulé *L'Angleterre surveillée pour le soulagement de ses plaies, où le Christ reposant sur elle et sur ses enfans en syncope*, in-4°. Le titre de cet ouvrage peut donner une idée de la tournure des autres productions de l'auteur, mort en 1684.

LOCRES (Ferri de), curé de Saint-Nicolas d'Arras, partagea son temps entre les devoirs de son ministère, et l'étude des antiquités de son pays. On lui doit, I. *Discours de la Noblesse*, où il fait mention des vertus et de la piété des rois de France, Arras, 1605, in-8°. II. *Histoire des comtes de Saint-Paul*, Douay, 1613, in-4°. III. *Chronicon Belgicum, ab anno 258 ad annum 1600*, Arras, 1616, in-4°. Il mourut en 1614.

LOCUSTA, fameuse empoisonneuse, vivoit à la cour de Néron, l'an 60 de Jésus-Christ. Ce prince barbare se servoit de cette malheureuse pour faire périr les objets de sa haine et de sa vengeance. Tacite dit qu'il craignoit si fort de la perdre, qu'il la faisoit garder à vue. Il employa son ministère lorsqu'il voulut se défaire de Britannicus. Comme le poison n'opéroit pas assez tôt, il alloit ordonner qu'on la fît mourir; la mort soudaine de Britannicus lui sauva la vie. Suétone rapporte que Néron lui faisoit préparer ses poisons dans son palais, et que, pour prix de ses abominables secrets, il lui pardonna tous ses crimes, et lui donna même de grands biens et des élèves pour apprendre son métier.

LOCUTIUS. *Voyez* AIUS.

* LODBROG (Regnier), roi de Danemarck dans le 9e siècle, brilla comme guerrier, poëte et peintre. On a encore ses *Poésies*; elles sont grossières et infectées de fanatisme.

* LODGE (Thomas), poëte et médecin anglais, s'adonna, dans sa jeunesse, avec quelques succès à la littérature et à la poésie; mais jugeant avec sagesse que les lauriers du Parnasse contribuoient plus à la gloire qu'à l'aisance de ses nourrissons, il embrassa la profession plus lucrative de médecin, et s'établit à Londres, où son talent et ses liaisons avec le parti des catholiques romains contribuèrent à sa fortune et à ses succès. On a de lui une Tragédie intitulée *Les Maux de la guerre civile*, 1594, in-4°. II. Une *Tragi-comédie* en société avec Robert Green, qui a pour titre: *Le Miroir de Londres et de l'Angleterre*, 1598. On lui attribue, avec doute, trois autres comédies, I. *Lady Alimony*. II. *Les Lois de Nature*. III. *Libéralité et Prodigalité*.

* LODI (Défendente), d'une ancienne et noble famille de Lodi, excellent jurisconsulte du 17e siècle, ecclésiastique et chanoine de l'église cathédrale de sa patrie, a donné *Discorsi istorici in materie diverse appartenenti alla città di Lodi; Vite de' vescovi di Lodi; Vite de' santi della stessa città*, etc.

* LODOLI (Charles DE' CONTI), d'une famille noble de Spolette, dans l'Ombrie, né à Venise en 1700, entré dans l'ordre de Saint-François, fut professeur de belles-lettres et de théologie, chronologiste général des écrivains de son ordre, et censeur des livres pour la république de Venise. Ses vastes connoissances et

ses talens lui acquirent des partisans distingués ; mais une trop forte propension à la satire lui fit des ennemis aussi redoutables. Les hommes les plus célèbres étoient pour lui un sujet de dérision et de plaisanteries, et tout, sans distinction, étoit soumis à ses sarcasmes. Il attaqua particulièrement les architectes et l'architecture. Selon lui, il n'existe pas de monumens qui soient dignes de notre attention, et il n'y a jamais eu de bon architecte, même chez les anciens. Il mourut le 27 octobre 1771. On a de lui deux ouvrages imprimés après sa mort. I. *Elementi d'Architettura Lodoliana, Ossia l'arte del fabbricare con solidità scientifica, e con eleganza non capriciosa*, Rome, 1786, in-4°. Cet ouvrage annonce du génie, le goût des beaux arts, et contient des vues pour perfectionner l'architecture. II. *Apologhi immaginati, e sol estemporaneamente in voce es posti agli amici suoi dal fu fra Carlo de' Conti Ladoli*, etc. Bassano, 1787. Ces Apologues, que d'abord l'auteur voulut écrire *en vers*, découvrent une imagination poétique, de la philosophie, une manière toute pittoresque, mais toujours trop de penchant à la satire.

* LODOVICI (Dominique), jésuite, très-versé dans les langues grecque et latine, né à Naples en 1676, distingué dans son ordre par son savoir et ses vertus, fut professeur des belles-lettres, ensuite gouverneur de quelques colléges de sa province, et mourut en 1745, à l'âge de 69 ans, étant provincial. Ses *Poésies latines* sur différens mètres, écrites avec une élégance remarquable et beaucoup de facilité, ont été imprimées sous ce titre: *Dominici Ludovici soc. Jesu Carmina, et inscriptiones*, Neapoli, 1746, 2 vol. in-4°.

* LODOVISI (Louis), cardinal, neveu de Grégoire XV, né à Bologne, d'une famille illustre, le 22 octobre 1595, embrassa l'état ecclésiastique, et passa à Rome auprès du cardinal Alexandre, son oncle, qui, après avoir été élevé au trône pontifical, lui résigna l'archevêché de Bologne en 1621, et le fit cardinal le 15 février de la même année. Il acquit sous le pontificat de son oncle une grande influence ; ses talens, sa probité et son savoir l'élevèrent aux principales dignités de la cour romaine. Loin d'abuser de son crédit et des richesses que lui procuroient ses nombreux bénéfices, il n'en fit usage que pour le bien de l'état et le soulagement des pauvres, auxquels il distribuoit d'abondantes aumônes. Il fonda le collége Espagnol, et commença la construction de la magnifique église de Saint-Ignace, qui fut terminée, d'après ses ordres, par le cardinal Nicolas Albergati Lodovisi en 1650. Retiré à Bologne, il y mourut le 18 novembre 1632, âgé de 37 ans. On a de lui, I. *Costituzioni per le monache, che professano la regola di S. Augustino*, Bologne, 1621. II. *Ragionamenti spirituali fatti in diverse occasioni*, Bologne, 1625. III. *Constitutiones, et taxæ fori ecclesiastici*, etc., Bononiæ, 1629. IV. *Istruzioni ai curati della città e diocesi*, etc., Bologne, 1632. V. *Ragionamento fatto nella chiesa metropolitana di Bologna per la dedicazione della capella di S. Ignazio fondatore della compagnia di Gesù*, Bologne, 1629. Il laissa plusieurs volumes manuscrits de *Lettres d'affaires*, dont quelques-uns ont été imprimées par l'abbé Michel Giustiniani.

LOÉBER (Christian), théologien allemand, né à Orlamunde en 1683, mort en 1747, à 64 ans, surintendant-général à Altembourg,

a donné des *Dissertations académiques*, et un *Abrégé de Théologie* en latin. Son fils, Gothils-Friedman, et sa fille Christine-Dorothée, se distinguèrent par leurs *poésies*.

* LOER (Thierry), appelé aussi *Loërius de Stratis*, parce qu'il étoit natif d'Hoogstraten en Brabant, se fit chartreux à Cologne, et mourut à Wurtzbourg en 1554, après avoir composé sur les hosties miraculeuses conservées à Bruxelles jusqu'à l'époque de la révolution française un ouvrage imprimé à Cologne en 1532, peu de temps après la maladie de la suette, qui avoit fait de grands ravages à Bruxelles en 1529. C'est le premier ouvrage qui ait été imprimé sur ces hosties dans la Belgique. Il a pour titre : *Præstantissima quædam ex innumeris miracula, quæ Bruxellis, nobili apud Brabantos oppido, circa venerabilem Eucharistiam hactenùs multis ab annis ad Christi gloriam fiunt*, etc.

LOERIUS. *Voyez* LOYER.

LOESEL (Jean), né en 1607, a vécu jusqu'au milieu du 17e siècle à Konisberg. On a de lui *Flora Prussica*, Regiomonti, 1703, in-4°. George-Antoine Helwing en a donné le *Supplément*, Dantzick, 1712, in-4°.

† LOEWENDAL (Ulric-Frédéric WOLDEMAR, comte de), né à Hambourg le 6 avril 1700, arrière-petit-fils de Frédéric III, roi de Danemarck, commença à porter les armes en Pologne, l'an 1713, comme simple soldat, et après avoir passé par les grades de bas-officier, d'enseigne et d'aide-major, il devint capitaine en 1714. L'empire alors n'étoit point en guerre : il alla servir comme volontaire dans les troupes de Danemarck contre la Suède, et s'y distingua par son courage et son activité. La guerre étant survenue en Hongrie, il y passa en 1716, et se signala à la bataille de Peterswaradin, au siége de Temeswar, à la bataille et au siége de Belgrade. Sa valeur ne parut point avec moins d'éclat à Naples, en Sardaigne et en Sicile, où il fut successivement envoyé. Il eut part à toutes les actions de cette guerre, depuis 1718 jusqu'en 1721, qu'elle finit. Toujours occupé de l'art militaire, il employa le loisir de la paix à étudier les détails de l'artillerie et du génie. Le roi Auguste de Pologne, au service duquel il entra bientôt, le fit maréchal-de-camp et inspecteur-général de l'infanterie saxonne. La mort de ce monarque, arrivée en 1733, lui donna occasion de signaler sa valeur dans la défense de Cracovie. Il fit les campagnes de 1734 et de 1735, sur le Rhin, toujours avec la même distinction. La czarine, l'ayant attiré à son service, fut si contente de la manière dont il se conduisit dans la Crimée et dans l'Ukraine, qu'elle le nomma chef de ses armées. La grande réputation que sa valeur lui avoit faite engagea le roi de France à se l'attacher. Loewendal obtint, en 1743, le grade de lieutenant-général, et dès l'année suivante il justifia l'opinion que Louis XV avoit de lui. Il servit avec autant de prudence que de valeur aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et à celui de Fribourg, en 1744. Quoique le comte de Loewendal ne fût pas de tranchée lorsqu'on attaqua le chemin couvert, il s'y porta par un excès de zèle, et y fut blessé d'un coup de feu qui fit craindre pour sa vie. Dans la campagne de 1745 il commanda le corps de réserve à la bataille de Fontenoy, et partagea l'honneur de la victoire, par l'ardeur avec laquelle il chargea la colonne anglaise qui avoit pénétré ;

dans le centre de notre armée. Il eut le bonheur de prendre dans la même campagne Gand, Oudenarde, Ostende, Nieuport. Ce fut au retour de cette brillante campagne que Louis XV récompensa ses talens et ses services, par le collier de ses ordres. L'année 1747 fut encore plus glorieuse pour lui. Il la commença par les siéges de l'Ecluse et du Sas-de-Gand; et, pendant que les troupes achevoient de réduire les autres places de la Flandre hollandaise, il fit de si heureuses dipositions pour la défense de la ville d'Anvers, que les ennemis renoncèrent au projet de l'attaquer. Il mit le comble à sa gloire au siége de Berg-Op-Zoom. Cette ville qu'on croyoit imprenable, défendue par sa situation, par une garnison nombreuse, par une armée qui campoit à ses portes, fut prise d'assaut le 16 septembre 1747, lorsque la brèche étoit à peine praticable. On croyoit qu'elle ne pouvoit être investie, à cause des marais qui l'environnoient. Le duc de Parme avoit échoué devant cette place en 1588, et Spinola en 1622; et depuis elle avoit été fortifiée par le fameux Cohorn, le Vauban des Hollandais, qui la regardoit comme son chef-d'œuvre: mais la valeur des Français, secondée par leur général, fut plus forte que sa situation. Les vainqueurs trouvèrent dans le port dix-sept grandes barques chargées de provisions, avec cette adresse en gros caractères sur chaque barque: A L'INVINCIBLE GARNISON DE BERG-OP-ZOOM. Le lendemain de cette glorieuse journée le comte de Loewendal reçut le bâton de maréchal de France. Il mourut le 27 mai 1755. Né avec de l'esprit, Loewendal avoit beaucoup lu, beaucop appris dans ses voyages; il possédoit à un degré éminent le génie, la géographie, la tactique, l'art militaire, parloit avec la même aisance le latin, le danois, l'allemand, l'anglais, l'italien, le russe et le français; mais simple et bon, il ne se croyoit supérieur à personne, et parut très-étonné lorsque l'académie des sciences l'admit au nombre de ses membres honoraires. Ainsi que le maréchal de Saxe, son ami intime, il faisoit, au milieu des plaisirs, l'étude la plus approfondie de la guerre.

* LOFFREDO (Sigismond), noble Napolitain, greffier de juge, et régent au conseil d'Aragon, vécut dans le 16e siècle. On a de lui *Consilia, seu responsa, paraphrases feudales, subtilissimæque quoque utiles, et quotidianæ, necnon doctissima commentaria ad L. jurisconsult.* ff. *de gradib.*, Venetiis, apud Junctas, 1577, in-fol.

† I. LOGAN (Frédéric, baron de), poëte allemand, né en 1604, et mort en 1655. Lessing et Ramler ont donné une nouvelle édition de 12 livres d'*épigrammes* excellentes, lesquelles forment près du tiers d'un recueil de poésies de ce genre, que cet auteur avoit publié sous celui de Salomon de Golan.

* II. LOGAN (Jean), théologien écossais et poëte, né vers 1748 dans le Lothian, mort à Londres en 1788, élève d'Edimbourg, ministre de South-Leith en 1770, a publié en 1781 la philosophie de l'histoire, dont il a fait des cours publics à Edimbourg. La même année il fit imprimer ses poésies en un volume. On en a fait une seconde édition en 1782 L'année suivante il donna au directeur de Coven-Garden sa tragédie intitulée *Riannamede*, mais quelques tirades philosophiques lui firent refuser l'approbation; cependant la pièce fut représentée à Edimbourg avec succès. Son dernier ouvrage a été un pamphlet, intitulé *Examen des principales dépôsi-*

tions contre M. Hastings. L'éditeur de cet écrit, mis en jugement pour sa publication, fut acquitté. Depuis la mort de Logan on a publié de lui deux volumes de *Sermons.*

† LOGNAC (N. DE MONTPEZAT, seigneur de), favori de Henri III, roi de France, maître de sa garde-robe, et capitaine de quarante-cinq gentilshommes, qui furent choisis pour sa sûreté, étoit brave, et se tira avec honneur des querelles que les Guises lui avoient suscitées. Ce fut lui qui engagea le roi à se défaire du duc de Guise. Il fut présent à l'exécution, mais on ne convient pas sur la manière dont il y participa. (*V.* GUISE, n°s II *et* III.) Lognac étoit avec le marquis de Mirepoix, le procureur-général La Guesle, et plusieurs autres seigneurs, quand ; accourus au cri de Henri III, que le fanatique Clément venoit de poignarder, ils percèrent imprudemment cet assassin de cent coups d'épée. Lognac fut disgracié dans la suite, et obligé de se retirer dans la Gascogne, sa patrie, où il fut tué quelque temps après. *Voyez* BOUCHARD, n° II.

LOGUS (George), né en Silésie, fut un érudit du 16e siècle. Scint r, dans son Epitome de la Bibliothèque de Gessner, assure qu'il faisoit de bons *vers latins* A la tête de l'édition de Nicéphore-Calliste, historien ecclésiastique, on trouve une grande pièce de *vers élégiaques* de Logus, adressés à la Sagesse éternelle. On lui doit une *édition* des Poëmes de Gratius et de Némésien, sur la chasse, publiée à Augsbourg, 1534, in-8° ; c'est la première qui soit connue. Le manuscrit, en caractères lombards, avoit, dit-on, été apporté de France en Italie par Sannazar.

LOHENSTEIN (Daniel-Gaspard de), conseiller de l'empereur, syndic de la ville de Breslaw, né à Nimptsch en Silésie l'an 1638, fit de bonnes études, et voyagea dans toutes les parties de l'Europe, où il s'acquit l'estime des savans. Il mourut le 27 avril 1683. Son génie avoit été précoce ; à l'âge de 15 ans, il forma le projet de donner des pièces de théâtre. C'est le premier qui ait tiré la tragédie allemande du chaos. On a de lui, I. Plusieurs *Pièces dramatiques.* II. *Le généreux capitaine Arminius, vaillant défenseur de la liberté germanique,* en 2 vol. in-4°. C'est un roman moral, assez ennuyeux, dont le but est d'inspirer de l'ardeur pour les sciences, aux personnes destinées aux emplois publics. III. Des *Réflexions poétiques* sur le 53e chapitre d'Isaïe. Lohenstein libéral, sur-tout à l'égard des savans, consacroit le jour aux devoirs de sa charge, et le soir à ses amis et à l'étude, qu'il poussoit bien avant dans la nuit.

† I. LOIR (Nicolas-pierre), peintre, né à Paris en 1624, fit une étude particulière des ouvrages du Poussin, dont Bourdon son premier maître lui avoit appris à connoître le mérite, et imita si bien sa manière qu'il est difficile de distinguer la copie d'avec l'original. Son pinceau étoit agréable, moelleux et tellement facile qu'on l'a vu concevoir, composer et exécuter de suite un sujet, en conversant avec ses amis. Aussi, malgré son imagination fertile, ses ouvrages offrent souvent peu de profondeur. Il paria un jour qu'il feroit douze saintes familles si variées que pas une des figures ressembleroit à l'autre, et le pari fut gagné. Loir peignit plusieurs plafonds dans les châteaux de Saint-Germain, de Versailles et des Tuileries, tels que *l'Allégorie du soleil et l'Histoire de Louis XIV,* qui le gratifia d'une pension de quatre

mille livres. Parmi ses nombreux ouvrages on remarquoit à Notre-Dame de Paris *saint Paul devant Sergius ;* aux Feuillans, un *grand seigneur descendant de cheval pour prendre l'habit de saint Bernard ;* son morceau de réception à l'académie, représentant *les progrès de la peinture et de l'architecture, sous le règne de Louis XIV ;* et enfin *Cléobis et Biton tirant le char de leur mère :* morceau qui passe pour le chef-d'œuvre de cet artiste, mort en 1679. On conserve au Musée de Versailles *plusieurs tableaux* de Loir, qui a aussi beaucoup *gravé* à l'eau-forte.

* II. LOIR (Alexis), frère du précédent, orféyre et graveur, distingué dans l'un et l'autre de ces arts, mort à Paris en 1713. Comme graveur, on a de lui, I. *Education de Marie de Médicis*, d'après Rubens. II. *Le temps qui découvre la vérité et terrasse l'hérésie*, d'après le même. Ces deux pièces font partie du recueil de la galerie du palais du Luxembourg. III. *Moyse sauvé des eaux*, d'après Le Poussin. IV. *La chute des anges rebelles*, d'après Le Brun. V. *Le massacre des Innocens*, d'après le même. VI. *La sainte Vierge contemplant le Christ mort, descendu de la croix*, d'après P. Mignard, etc., etc.

LOISEAU. *Voyez* LOYSEAU.

I. LOISEL (Antoine), avocat au parlement de Paris, né à Beauvais en 1536 d'une famille remplie de mérite, étudia à Paris sous le fameux Ramus, qui le fit son exécuteur testamentaire. A Toulouse et à Bourges, sous Cujas, il s'acquit une grande réputation par ses plaidoyers, et fut revêtu de plusieurs emplois honorables dans la magistrature. Il mourut à Paris le 24 avril 1617. On a de lui, I. Huit *Discours*, intitulés, *La Guienne de M. Loysel*, parce qu'il les prononça, étant avocat du roi, dans la chambre de justice de Guienne. II. *Trésor de l'histoire générale de notre temps*, depuis 1610 jusqu'en 1628, in-8° : ouvrage médiocre. III. *Dialogue des avocats du parlement de Paris*. IV. *Règles du droit français*. V. *Mémoires de Beauvais et Beauvoisis*, Paris, 1617, in-4°, pleins de recherches curieuses. VI. *Institutes coutumières*, 1710, en 2 vol. in-12, dont la meilleure édition est celle donnée par Eusèbe de Laurière. François de Launay et Laurière en ont publié de bons Commentaires. VII. Des *Poésies latines*. VIII. *Opuscules divers*, in-4°, 1652, puis avec le titre de 1656. C'est la même édition, avec un nouveau titre. Ils furent publiés par l'abbé Joly, son neveu et chanoine de Paris, qui mit en tête la Vie de l'auteur. — L'un de ses descendans, membre de la convention nationale, demanda que l'auteur des *Règles du droit français* fût mis au Panthéon, parmi les grands hommes de la France ; mais un autre membre ayant observé que ce jurisconsulte avoit, le premier, publié cette maxime despotique : *Ci veut le roi, ci veut la loi*, la proposition fut unanimement rejetée.

II. LOISEL. *Voyez* LOESEL *et* OISEL.

LOISELLIER (Claudine-Françoise), marchande de modes à Paris, vit avec tant d'horreur les excès de la révolution, qu'elle écrivit plusieurs fois aux principaux meneurs de la convention, pour les engager à être moins sanguinaires. Elle eut le courage de placarder cette affiche dans plusieurs rues de la capitale : « Peuple habitant de Paris, qu'est devenu votre courage ? Ar-

mez-vous de force pour sauver la vie à tant d'innocentes victimes qu'on égorge tous les jours sous vos yeux ; vous serez responsables de ces crimes, si vous ne renversez la guillotine. » Cet instrument servit à sa mort. Claudine Loisellier fut condamnée, par le tribunal révolutionnaire, le 6 mai 1793, à l'âge de 44 ans.

* LOISSON (Henri-Maurice), né à Vrizy, département des Ardennes, le 22 octobre 1711, mort curé de son lieu natal le 24 décembre 1783, est auteur d'un ouvrage intitulé *Supplément aux erreurs de Voltaire*, ou *Réfutation complète de son Traité sur la tolérance*, etc., par un ecclésiastique du diocèse de Reims, Liége et Paris, 1779, in-12, dans lequel l'auteur montre plus de passion que de discernement.

† LOIZEROLLES (Jean-Simon Aved de), conseiller du roi, né à Paris en 1733, ancien avocat au parlement, chevalier, conseiller du roi, lieutenant-général du bailliage de l'artillerie de France à l'arsenal, en qualité de noble, fut mis en 1793, ainsi que son fils, dans la prison de Saint-Lazare. L'horrible système des conspirations des prisons ayant été imaginé au Luxembourg venoit d'être mis en pleine activité à Saint-Lazare, et avoit déjà réussi complètement pour une première fournée, par les soins de Vernet, concierge, qui s'étoit formé sous Guyard, au Luxembourg. On apprend à S.-Lazare qu'une seconde liste de morts alloit commander une seconde fournée, et les malheureux prisonniers attendoient, dans le silence du désespoir, le fatal appel. Le 7 thermidor (26 juillet 1794), sur les quatre heures du soir, l'huissier du tribunal se présente avec la liste mortuaire. On appelle Loizerolles ; c'étoit Loizerolles fils que la mort appeloit ; Loizerolles père n'hésite point à se présenter ; il compare ses 61 ans aux 22 ans de son fils, et lui donne une seconde fois la vie ; il descend, il est conduit à la conciergerie. Il y reçoit l'acte d'accusation dressé par arrêté du comité de salut public, et motivé sur une conspiration de prison. Cet acte portoit le nom de Loizerolles fils. Le lendemain, le père paroît à l'audience avec ses 25 compagnons d'infortune. L'acte d'accusation qui est joint aux pièces porte François-Simon Loizerolles fils, âgé de 22 ans. L'énoncé du jugement, dressé d'avance sur l'acte, portoit les mêmes désignations ; le greffier se contenta d'effacer le nom de François, et d'y mettre au-dessus celui de Jean. Enfin, les questions soumises pour la forme aux jurés, et dressées d'avance sur le même acte d'accusation, contenoient les noms et la désignation portés dans l'acte d'accusation ; mais lors de l'appel, Coffinhal se contenta d'effacer le nom de François pour y substituer celui de Jean ; d'effacer le mot *fils* pour y substituer celui de *père ;* il surchargea grossièrement les deux chiffres, de 22, il en fit 61, et il ajouta l'ancienne qualité du père, dont l'acte d'accusation ne parloit point. Jean-Simon Loizerolles, contre lequel il n'y avoit point d'acte d'accusation, fut mis à mort le 8 thermidor ! Et ce père respectable a gardé le silence ! Lecteurs, quel atroce assassinat ! quel sublime sacrifice ! Le nom de Loizerolles père doit passer à la postérité. Lorsqu'il fut lié à la fatale charrette, il s'écria avec transport : « J'ai enfin réussi. » La chute de Robespierre, du lendemain, a sauvé une seconde fois la vie de Loizerolles fils.

LOKE. *Voyez* LOCKE.

LOKMAN. *Voyez* LOCKMAN.

LOLA. *Voyez* Abou-Lola.

*LOL-KOOR, courtisane d'une beauté parfaite et qui possédoit la danse et la musique à un degré de perfection bien rare, mais plus connue dans l'Indostan sous le nom de Loll-Koorea. Mauz-Odin Rehandar-Shaw, souverain de l'Inde, et neveu d'Aureng-Zeb, en devint éperdument amoureux, et n'eut plus d'autre volonté que la sienne. Ce prince dégoûta tellement les grands, qu'ils résolurent de le détrôner et de mettre à sa place son neveu Turrukhsir. On en vint aux mains, et la victoire fut en faveur de ce dernier. Loll-Koorea, nouvelle Cléopâtre, empêcha par ses caresses l'empereur de se mettre à la tête de son armée, et peut-être d'éviter une défaite dont il auroit été la victime. Son neveu lui fit trancher la tête en 1715, et Loll-Koorea fut condamnée à une prison perpétuelle dans le château de Selinsgur.

* LOLLA (Thomas), clerc régulier mineur, philosophe et théologien, né à Agnone, composa beaucoup de livres de théologie, parmi lesquels on distingue, *De gratiâ; de libero arbitrio; de trinitate; de fide, spe, et charitate.*

LOLLARD *ou* Lolhard (Walther), herésiarque allemand, enseigna, vers l'an 1315, que Lucifer et les démons avoient été chassés du ciel injustement, et qu'ils y seroient rétablis un jour. St. Michel et les autres anges, coupables de cette injustice, devoient, selon lui, être damnés éternellement avec tous les hommes qui n'étoient pas dans ces sentimens. Il méprisoit les cérémonies de l'Église, ne reconnoissoit point l'intercession des saints, et croyoit les sacremens inutiles. « Si le baptême est un sacrement, disoit Lollard, tout bain en est aussi un, et tout baigneur est un dieu. » Il prétendoit que l'hostie consacrée étoit un dieu imaginaire; se moquoit de la messe, des prêtres et des évêques, dont il soutenoit que les ordinations étoient nulles. Le mariage, selon lui, n'étoit qu'une prostitution jurée. Il se fit un grand nombre de disciples en Autriche, en Bohême, etc. Il établit douze hommes choisis entre ses disciples, qu'il nommoit ses apôtres, et qui parcouroient, tous les ans, l'Allemagne, pour affermir ceux qui avoient adopté ses sentimens. Parmi ces douze disciples, il y avoit deux vieillards qu'on nommoit les *ministres de la secte.* Ces deux ministres feignoient d'entrer, tous les ans, dans le paradis, où ils recevoient, d'Enoch et d'Elie, le pouvoir de remettre tous les péchés à ceux de leur secte, et ils communiquoient ce pouvoir à plusieurs autres dans chaque ville ou bourgade. Les inquisiteurs firent arrêter Lollard, et le condamnèrent au feu. Il y alla sans frayeur et sans repentir, et fut brûlé à Cologne. On découvrit un grand nombre de ses disciples, dont on fit, selon Trithème, *un grand incendie.* Le feu qui réduisit Lollard en cendres ne détruisit pas sa secte. Les lollardistes se perpétuèrent en Allemagne, passèrent en Flandre et en Angleterre. Les démêlés de ce royaume avec la cour de Rome concilièrent à ces enthousiastes l'affection de beaucoup d'Anglais, et leur secte y fit du progrès. Mais le clergé fit porter contre eux les lois les plus sévères, et le crédit des communes ne put empêcher qu'on ne brûlât les lollardistes. Cependant

on ne les détruisit point. Ils se réunirent aux wicléfites, et préparèrent la ruine du clergé d'Angleterre et le schisme de Henri VIII; tandis que d'autres lollardistes disposoient les esprits en Bohême à recevoir les opinions de Jean Hus, et à soutenir la guerre dite des *hussites*.

LOLLIA-PAULINA, petite-fille du consul Lollius, étoit mariée à C. Memmius Regulus, gouverneur de Macédoine, quand l'empereur Caligula, épris de sa beauté, voulut lui faire partager son trône et son lit: afin de l'épouser dans les formes, il obligea Memmius à se dire le père de cette dame, dont il étoit le véritable mari. Elle ne porta pas long-temps le titre d'impératrice : la fameuse Agrippine, dévorant dans son cœur le trône qu'elle occupoit, la fit accuser de sortilége, et, sous ce prétexte, la fit bannir par l'empereur, puis assassiner l'an 49 de Jésus-Christ.

LOLLIEN (Spurius Servilius Lollianus), soldat de fortune, né dans la lie du peuple, s'avança dans les armes par son intelligence et sa bravoure. Il fut revêtu de la pourpre impériale dans le commencement de l'an 267, par les soldats romains, qui venoient de massacrer Posthume-le-Jeune. L'usurpateur se défendit à la fois contre les troupes de Gallien et contre les barbares d'au-delà du Rhin. Après les avoir contraints de retourner dans leur pays, il fit rétablir les ouvrages qu'ils avoient détruits. Comme il faisoit travailler ses soldats à ces travaux, ils se mutinèrent et lui ôtèrent la vie, après quelques mois de règne.

* LOLLINO (Louis), un des plus savans et des plus illustres prélats du 16e siècle, né en 1557, à Candie, d'une ancienne et noble famille vénitienne, vint s'établir à Venise, à l'âge de 20 ans, finit ses études à Padoue, et embrassa l'état ecclésiastique. Lollino possédoit une riche collection de manuscrits grecs qui furent très-utiles à plusieurs savans, sur-tout à Baronius, pour ses Annales, et dont une partie forma la bibliothèque Lolliana établie par ce prélat à Bellune, et l'autre fut transportée à la bibliothèque du Vatican. Ayant été conduit à Rome en 1595, par le cardinal Augustin Valier qui le présenta à Clément VIII, il obtint l'évêché de Bellune, qu'il gouverna pendant 40 ans en pasteur savant et zélé, et il y mourut en 1625. On a de ce prélat, I. *Episcopalium curarum characteres, XIV opusculis expressi*, Bellune, 1630, in-4°. II. *Carminum libri IV*, Venetiis, 1655, in-8°. III. *Epistolæ miscellaneæ*, Bellune, 1641. IV. *De igne, notæ et emendationes in eam septimi libri moralium Aristotelis partem, in quâ de bonâ fortunâ disputatur; animadversiones in libellum de spiritu, Aristoteli adscriptum*, in-4°. V. *Præfatio ïambico carmini noctua inscripto destinata*, Venetiis, 1625, in-8°. VI. *Vita Andreæ Mauroceni*, en tête de l'Histoire de Venise de Morosini, Venise, 1623 et 1719. VII. *Lacrymæ in funere Andreæ Mauroceni*, Patavii, 1619, in-4°. VIII. *Aphricani, seu Adriani introductio in Scripturas sacras*, Bellune, 1630, in-4°. Lollino fit cette version du grec, et l'adressa, en 1611, à François Barbaro, patriarche d'Aquilée, de qui il avoit eu le texte grec. IX. *De scopendi verbo in psalmis posito, ad Donatum Maurocenum*. X. *De stirpium creandi regis causâ converstu ex Israelitarum libro*. XI. *De*

titulorum episcopalium diminutione. Cet opuscule est inséré parmi les ouvrages imprimés par Bettinelli, Venise, t. VIII, p. 229. XII. *Disputationes ad Donatum Maurocenum*.

* LOLLIO (Guido), né à Reggio, florissoit dans le 16ᵉ siècle; il fut très-lié avec Caro et d'autres littérateurs de son temps. On a de lui la *Traduction* des Épîtres familières de Cicéron, et la *Préface* mise en tête de l'élégant opuscule de Pierre Bembo, composé à la louange du duc Guidobald Iᵉʳ et de la duchesse Élizabeth, imprimé à Rome en 1548, in-4°.

LOLLIUS (Marcus), consul romain, estimé d'Auguste. Cet empereur lui donna le gouvernement de la Galatie, de la Lycaonie, de l'Isaurie et de la Pisidie, 23 ans avant Jésus-Christ. Il le fit ensuite gouverneur de Caïus Agrippa, son petit-fils, lorsqu'il envoya ce jeune prince dans l'Orient pour y mettre ordre aux affaires de l'empire. Lollius fit éclater, dans ce voyage, son avarice et d'autres mauvaises qualités, qu'il avoit cachées auparavant avec adresse. Les présens immenses qu'il extorqua de tous les princes, pendant qu'il fut auprès du jeune César, découvrirent ses vices. Il entretenoit la discorde entre Tibère et Agrippa, et l'on croit même qu'il servoit d'espion au roi des Parthes, pour éloigner la conclusion de la paix. Caïus, ayant appris cette trahison, l'accusa auprès de l'empereur. Lollius, craignant d'être puni comme il le méritoit, s'empoisonna, laissant des biens immenses à Marcus LOLLIUS son fils, qui fut consul, et dont la fille fut l'épouse de Caligula. C'est ce dernier Lollius auquel Horace adressa la 2ᵉ et la 18ᵉ Épître de son premier livre.

† LOM ou LOMMIUS (Josse Van), savant médecin, né à Buren dans le duché de Gueldre, vers 1500, exerça sa profession principalement à Tournay et à Bruxelles, et mourut vers l'an 1562. Nous avons de lui, I. *Commentarii de sanitate tuendâ, in primum librum de Re medicâ C. Celsi*, Leyde, 1761. II. *Observationum medicinalium libri tres*. On en a fait un grand nombre d'éditions; la plus récente est celle d'Amsterdam, 1761, in-12. Il a été traduit deux fois en français, Paris, 1712 et 1760, sous le titre de *Tableau des maladies*. III. *De curandis febribus*, Amsterdam, 1761. Le latin de Lommius est élégant et pur. On prétend qu'aucun médecin de son siècle n'a fait mieux connoître les maladies, ni prescrit une pratique plus judicieuse et plus sûre. Cependant on y trouve quelques préjugés puériles, tel que celui de croire que la pléthore est constatée quand on a rêvé qu'on a une crête de coq. Tous les ouvrages de Lommius ont été imprimés à Amsterdam en 1745 et 1761, 3 vol. in-12.

LOMAGNE. *Voy*. TERRIDE.

LOMAZZO (Jean-Paul), habile dans la peinture et dans les belles-lettres, naquit à Milan en 1538. La littérature lui fut d'un grand secours, quand il eut perdu la vue à la fleur de son âge, suivant la prédiction que Cardan lui en avoit faite. On a de lui deux ouvrages peu communs. I. *Traité de la peinture*, en italien, Milan, 1585, in-4°. II. *Idea del Tempio della Pittura*, 1590, in-4°.

I. LOMBARD (Pierre). *Voyez* PIERRE LOMBARD, nº XVI.

II. LOMBARD (Théodore), jésuite, poëte français du 17e siècle, est auteur de plusieurs *Poëmes* couronnés aux Jeux floraux de Toulouse, dont trois se trouvent dans le recueil connu sous le titre de *Parnasse Chrétien*, Paris, 1750, in-12. Mais on n'y trouve pas une petite pièce, pleine de naturel et de graces, du même poëte, intitulée, *Leçons aux enfans des Souverains.* C'est une pastorale charmante, qui n'a de défaut que la briéveté. Les pièces du P. Lombard offrent plus d'élégance et de pureté que n'en ont communément les vers couronnés par les académies de province. On distingue le poëme qui a pour titre : *Combats de saint Augustin*, où l'on pourroit peut-être reprendre un trop fréquent usage de l'antithèse; mais le sujet semble le comporter. Les trois pièces citées du P. Lombard sont des années 1738-39 et 40. On a encore de lui la *Vie du P. Vanière*, Paris, 1739, in-12. Nous ignorons l'année de sa mort. Il vivoit encore en 1761.

† III. LOMBARD (Jean-Louis), né à Strasbourg le 23 août 1723, réunit à la connoissance des sciences physiques et mathématiques celle des lois. Reçu avocat au conseil souverain d'Alsace, il vint suivre, pendant quatre ans, le barreau de Paris, et quitta ensuite la capitale pour se rendre à Metz, où il plaida plusieurs causes avec éclat. Devenu gendre de Robillard, professeur à l'école d'artillerie, celui-ci, lui trouvant toute la capacité nécessaire pour perfectionner l'enseignement de la partie qu'il cultivoit, lui proposa de lui résigner sa place. Lombard fut effectivement nommé, en 1748, professeur d'artillerie à Metz; et en 1759, à l'époque de l'établissement de l'école d'Auxonne, il fut envoyé dans cette ville, pour y remplir la même place. Le gouvernement ayant cherché, en 1766, à établir un mode uniforme d'enseignement, ordonna à Lombard de se réunir à Brackenhoffer et à Bezout, pour former un cours particulièrement adapté à l'étude de l'artillerie; mais le dernier de ces géomètres fit échouer ce projet. Lombard mourut le 1er avril 1794. On doit à ce savant, I. Une *Traduction* des nouveaux principes d'artillerie de Benjamin Robins, 1783, in-8°. Il l'a enrichie de *notes* approfondies, parmi lesquelles on distingue une nouvelle théorie de la poudre à canon. II. *Tables du tir des canons et des obusiers*, 1787, in-8°. On trouve, dans cet écrit, les résultats des épreuves faites en 1786 à l'école d'Auxonne, sur le tir des bombes avec le canon, et sur la portée des mortiers. III. *Instruction sur la manœuvre et le tir du canon de bataille*, 1792, in-8°. L'auteur y ajouta un *Traité sommaire* sur la manière de servir ce canon, extrait des Manœuvres de l'artillerie, par M. Demeuve. IV. *Traité du mouvement des projectiles*, Dijon, an 5, in-8°, publié après sa mort, par M. Amanton, ancien avocat et maire de la ville d'Auxonne, qui redigea l'avertissement et la préface. Les productions de ce mathématicien sont beaucoup mieux écrites que ne le sont d'ordinaire les ouvrages purement scientifiques. Lombard y considère le mouvement des projectiles successivement dans le vide et dans l'air, et donne à ses applications les développemens les plus clairs. Ce Traité est terminé par un appendice sur les chambres des mortiers. Cet

habile artilleur, avec des droits acquis à toutes les académies, ne fut d'aucune. Il étoit méthodique et lumineux dans ses leçons, et possédoit plusieurs langues.

LOMBARDA, belle et savante dame de Toulouse, du 15e siècle, mérita l'admiration et la tendresse de Bernard Arnould, frère du comte d'Armagnac, et le célébra dans ses *vers*. On les trouve dans le manuscrit 3207 de la bibliothèque du Vatican.

* LOMBARDELLI (Horace), né à Sienne, vécut dans le 16e siècle, et fut le premier qui, sur un manuscrit peu ancien et très mauvais, qui lui fut donné par Marescotti, fit imprimer en 1585 les *Ammaestramenti degli antichi* de cet auteur, et qui, en l'arrangeant selon le goût moderne, le rendit beaucoup plus mauvais qu'il n'étoit. On a de lui *L'arte del puntare gli scritti; de' punti e degli accenti; difesa della zeta; eleganze toscane, e latine; aforismi scolastici; I fonti toscani*, ouvrage qui donne des notions sûres pour former une bonne bibliothèque de livres italiens; *degli afficj, e de' costumi de' giovani, lib. IV; della tranquillità dell' animo sopra il dialogo di Florenzio Volusceno Metafrase*. Il publia aussi *il Giudizio sopra il Goffredo de Torquato Tasso*, Florence, 1582.

* I. LOMBARDI (Bernardin), né à Ferrare, vécut dans le 16e siècle, et entra dans la carrière du théâtre, dans laquelle il acquit de la réputation en Italie et en France. On a de lui, l'*Alchimista, poema drammatico*. Il publia à Paris une tragédie sous ce titre : *La Gismonda di Torquato Tasso*, mais ce n'est que la tragédie du comte de Camerano, intitulée *Il Tancredi, e di Tancredi* sous le nom de *Gismonda*.

* II. LOMBARDI (Charles), Napolitain, de la congrégation de l'Oratoire, florissoit dans le 17e siècle. On a de lui *Della vita di Giovenale Antina da Fossaro della congregazione dell' oratorio, e poi vescovo di Saluzzo; la vita del cardinale Cesare Baronio*.

* III. LOMBARDI (Jean-François), Napolitain, ami du cardinal Scripando, florissoit dans le 16e siècle; il a publié *Synopsis auctorum omnium, qui hactenùs de balneis, aliisque miraculis Puteolanis scripserunt, unà cum scholiis super locis obscurioribus; oratio habita in synodo Tridentinâ die S. Stephani, protomartyris, anni* 1561. On a encore de lui *De balneis Puteolanis, aliisque miraculis Puteolanis, adjectis balneis Æneriarum, nec non locis obscurioribus non inutilibus scholiis*. Il traduisit du grec *Hippocratis Coi jusjurandum Galeni libellus, quos, quibus, et quandò purgare oporteat; scholæ Salernitanæ versus per eumdem castigati*.

* IV. LOMBARDI (Alfonse), excellent sculpteur, né à Ferrare en 1487. L'empereur Charles-Quint, à qui il présenta, en concurrence avec Le Titien, son *portrait* fait d'abord en stuc, et ensuite en marbre, lui fit don de 800 écus. Il montra la plus grande habileté dans les *Portraits* du prince Doria, d'Alfonse, duc de Ferrare, de Clément VII, du cardinal Hippolyte de Médicis, de Bembo, de l'Arioste, d'Albert Lollio, et d'autres hommes illustres. On voit *beaucoup de sujets* de sa main dans les églises de Bologne, de Rome, de Ferrare et de

Florence, où il s'arrêta quelque temps. De retour à Bologne, il y mourut en 1536, âgé de 49 ans. Cet artiste, très enclin à la vanité et à l'amour, mena une vie licencieuse qui n'affoiblira jamais cependant les louanges qu'il mérite pour l'art avec lequel il travailla en terre, en stuc et en cire, et pour avoir été le premier qui ait tracé avec habileté les portraits en marbre et en forme de médailles.

* V. LOMBARDI (Jérôme), excellent bibliographe, né à Vérone le 16 novembre 1707, admis dans l'ordre des jésuites en 1722, mérita par ses connoissances l'estime et la considération des savans et des hommes illustres de son temps, sur-tout de Benoît XIV, et mourut bibliothécaire de la maison professe de Venise, où il demeura même après la suppression de son ordre, le 9 mars 1792, âgé de 84 ans. On a de lui, I. Une édition de la *Coltivazione* de Louis Alamanni, avec des notes de Joseph Bianchini, et la vie de l'auteur. Venise, 1751. II. *Georgii Stobœi de Palmaburgo episcopi Lavantini*, etc. *Epistolæ ad diversos cum notis et argumentis*, Venise 1749. III. *Notizie Spettanti al capitolo di Verona racolte e dedicate alla santità di N. S. Benedetto XIV*, Rome, 1752. IV. *Vita della B. Angela Merici, fondatrice della compagnia di S. Orsola*, Venise, 1781. V. *Vita della B. Giovanna Bonomo, monaca benedettina*, etc., Bassano, 1783. Lombardi publia aussi à Venise quelques *dissertations* tirées de l'ouvrage intitulé *De canonisatione sanctorum*, du pape Lambertini, avec des augmentations et des corrections; le Carême posthume du P. Ignace Sagramoso, Venise, 1764; deux Dissertations posthumes du P. Luc Zuzzeri, Venise, 1747. On lui doit aussi de nombreuses *notes*, des *corrections* et des *augmentations* faites au Dictionnaire de la Crusca et restées manuscrites.

* I. LOMBARDO (Pierre), architecte et sculpteur vénitien, florissoit dans le 15ᵉ siècle. On voit à Venise beaucoup *de monumens* construits par cet artiste, tels que l'église de Saint-Joseph, la tour de l'horloge sur la place Saint-Marc, etc. Il reconstruisit la résidence allemande à Rialte, qui avoit été consumée par les flammes; fit le dessin de l'église de Sainte-Marie *Mater Domini*, l'école de la Miséricorde, le cloître de Sainte-Justine à Padoue, et beaucoup d'autres édifices. En 1482 il fit à Ravenne, par ordre de Bernard Bembo, alors gouverneur de cette ville, le tombeau du Dante en forme de chapelle près l'église de Saint-François. Ce tombeau fut réparé en 1780 par ordre et aux frais du cardinal Louis de Gonzague, alors légat à Ravenne. Venise et Ravenne possèdent encore d'autres *sculptures* de cet artiste, mort vers 1515.

* II. LOMBARDO (Carlo), architecte et ingénieur, né en 1559 à Arrezzo, d'une famille noble, répara à Rome le petit palais qui est sur le mont Magnia-poli vis-à-vis Saint-Dominique et Saint-Sixte; éleva la façade de Sainte-Françoise à Campo-Vaccino; donna le plan de la Villa-Justiniani, hors la porte del Popolo; et a laissé un ouvrage sur les *Causes des Inondations du Tibre*; il est mort en 1620.

I. LOMBART (Lambert), peintre, né à Liège en 1506, mort vers l'an 1565, se perfectionna dans son art en Allemagne, en France

et sur-tout en Italie, où il passa à la suite du cardinal Polus. De retour dans sa patrie, il y établit le bon goût dans la peinture et l'architecture, et forma des élèves qui firent de grands progrès dans ces arts. Hubert Goltzius publia la vie de Lombart, par Dominique Lampson, sous ce titre : *Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi Vita*, Bruges, 1565, in-8°.

* II. LOMBART (Pierre), habile graveur, mort en 1682, a laissé diverses estampes estimées, entre autres, I. *Charles I*, roi d'Angleterre, à cheval, d'après Van-Dyck. II. Une suite de douze *portraits* d'après le même, connue en Angleterre sous le nom des *Comtesses de Van-Dick*. III. Une *Cène* d'après Le Poussin. IV. L'*Apparition de l'Ange à saint Joseph*, d'après Ph. Champagne. V. *Divers Morceaux*, d'après Raphaël, Annibal Carrache, Le Guide, Claude Vignon, Claude Le Febvre, etc.

† LOMBERT (Pierre), avocat au parlement de Paris, sa patrie, lié à MM. de Port-Royal, demeura quelque temps dans leur maison. Lombert avoit de l'esprit ; il l'employa à des ouvrages utiles. Il *traduisit* les écrits des saints Pères, et mourut en 1710, avec une grande réputation de piété, après avoir publié plusieurs versions. Les plus estimées sont, I. Celle de l'*Explication du Cantique des Cantiques*, par saint Bernard. II. Celle du *Guide du chemin du Ciel*, écrite en latin par le cardinal Bona. III. Celle de tous *les ouvrages de saint Cyprien*, en 2 vol. in-4°, accompagnée de savantes notes ; avec une nouvelle *Vie* de ce Père, tirée de ses écrits, et la traduction de l'ancienne par le diacre Ponce, etc. Cette version est élégante et fidèle. IV. Une bonne *traduction* des Commentaires de saint Augustin, *de Sermone Christi in monte*, Paris, 1701, in-12. V. Enfin, la *traduction* de la *Cité de Dieu*, du même docteur, avec de savantes notes, en deux vol. in-8°, 1693-1701 ; c'est la meilleure de ce traité de saint Augustin, dont quelques passages sont très-difficiles à entendre. L'abbé Goujet en a donné une nouvelle édition, précédée de l'éloge du traducteur, Paris, 1736, 4 vol. in-12. Cette version, que Lombert entreprit sur les Mémoires du célèbre Le Maistre, est recommandable par la fidélité, par l'énergie du style, et par quantité de remarques qui renferment des corrections importantes du texte. On peut pourtant reprocher à Lombert ce que l'on a reproché à Dubois, autre traducteur de Port-Royal. Saint Bernard, saint Augustin et saint Cyprien ont, chez lui, à peu près le même style, les mêmes tours et la même manière.

LOME DE MONCHESNAY. *Voyez* MONCHESNAY.

† LOMEIER *ou* LOMEJER (Jean), ministre réformé à Zutphen, distingué par son *Traité historique et critique des plus célèbres bibliothèques anciennes et modernes*, imprimé à Utrecht en 1680, et à Zutphen en 1699, in-8°. De tous les livres latins que nous avons sur cette matière, c'est bien le plus savant, mais non le mieux écrit ; et depuis qu'il a été publié, il y auroit bien des additions à y faire. On peut d'ailleurs reprocher à Lomeïer, de prendre quelquefois de simples cabinets pour de grandes bibliothèques. Son ouvrage a été réimprimé en 1705 et en 1720, à la suite de celui de

Maderus, sur le même sujet. *Voy.* MADERUS.

I. LOMENIE (Antoine de), seigneur de la Ville-aux-Clercs, nommé ambassadeur extraordinaire en Angleterre en 1595, secrétaire d'état en 1606, fut employé dans diverses négociations importantes dont il s'acquitta avec honneur. Henri IV lui donna des marques d'estime. Ce monarque protégea le fils en faveur du père, Martial DE LOMÉNIE, greffier du conseil, tué à la Saint-Barthélemi, en 1572. Antoine, mort le 17 janvier 1638, à 78 ans, légua à la bibliothèque du roi 340 vol. de manuscrits, qu'il avoit rassemblés avec beaucoup de soin, et qui renferment un recueil précieux de pièces sur les affaires de l'état, connus sous le nom de *Manuscrits de Brienne.*

II. LOMÉNIE (Henri-Auguste de), comte DE BRIENNE, fils du précédent, obtint, après divers emplois, la survivance de la charge de son père, en 1615. Louis XIII le fit capitaine du château des Tuileries en 1622, et l'envoya en Angleterre deux ans après, pour régler les articles du mariage de Henriette de France avec le prince de Galles. Il suivit ensuite le roi au siége de La Rochelle. Dans le commencement du règne de Louis XIV il eut le département des affaires étrangères. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les troubles de la minorité, et mourut le 5 novembre 1666, à 71 ans. Il laissa des *Mémoires* manuscrits, depuis le commencement du règne de Louis XIII, jusqu'à la mort du cardinal Mazarin. On en a pris les morceaux les plus intéressans, pour composer l'ouvrage connu sous le titre de *Mémoires de Loménie*, imprimé à Amsterdam en 1719, en 3 volum. in-12. L'éditeur les a poussés jusqu'en 1681. Ils offrent quelques détails curieux, et des anecdotes utiles pour l'histoire de son temps. On voit que l'auteur avoit une politique sage et de bonnes vues pour l'administration.

† III. LOMÉNIE (Henri-Louis de), comte DE BRIENNE, fils du précédent, pourvu en 1661, dès l'âge de 16 ans, de la survivance de la charge de secrétaire d'état qu'avoit son père. Comme la plus importante partie de l'exercice de cet emploi regardoit les étrangers, il parcourut l'Allemagne, la Hollande, le Danemarck, la Suède, la Laponie, la Pologne, l'Autriche, la Bavière et l'Italie. Loménie voyagea en ministre qui vouloit s'instruire, observant les mœurs, les caractères et les intérêts politiques de ces différens peuples. Ses connoissances, qui surpassoient son âge, lui ayant fait beaucoup de réputation dans ses courses, Louis XIV lui permit d'exercer sa charge, quoiqu'il n'eût encore que 23 ans. Loménie se conduisit d'abord en ministre; mais l'affliction que lui causa la mort de sa femme, Henriette de Chavigny, en 1665, aliéna son esprit. Depuis cette triste époque, son cerveau bouilloit toujours, pour nous servir de ses expressions. Son imagination déréglée le jetoit quelquefois dans des bizarreries peu dignes d'un homme en place. Louis XIV fut obligé de lui demander sa démission. Le ministre, disgracié, se retira chez les pères de l'Oratoire, après avoir vainement tenté d'entrer chez les chartreux. Il vécut d'abord avec sagesse, et reçut même les ordres sacrés; mais il ne tarda pas à se dégoûter d'une vie qui lui paroissoit trop unifor

me. Il reprit ses voyages, passa en Allemagne, s'enflamma, dit-on, pour la princesse de Meckelbourg, et lui déclara sa passion. Louis XIV, à qui cette princesse en porta ses plaintes, ordonna à Loménie de revenir à Paris, et le fit enfermer dans l'abbaye de Saint-Germain. Le reste de sa vie fut très-malheureux. On fut obligé de le confiner à Saint-Benoît-sur-Loire, et ensuite à Saint-Lazare. L'écrit qui l'occupa le plus dans sa prison, fut une histoire du jansénisme dont voici le titre qui est aussi singulier que l'ouvrage : *Le Roman véritable*, ou *l'Histoire secrète du Jansénisme ; Dialogues de la composition de M. de Mélonie (Loménie), sire de Nébrine, baron de Menteresse et autres lieux, bachelier en théologie dans l'université de Mayence, agrégé docteur en médecine dans celle de Padoue, et licencié en droit canon de l'université de Salamanque ; maintenant abbé de Saint-Léger, habitué à Saint-Lazare depuis* 11 ans, en 1685. Cet ouvrage, qui n'a point été imprimé, est un mélange de prose et de vers en neuf livres. Les portraits d'Arnould, de Lancelot, et de quelques autres, y sont tracés avec beaucoup de feu. L'auteur y ménage peu les solitaires du Port-Royal, dont les partisans ne l'ont pas ménagé à leur tour. Quelques années avant sa mort, il eut ordre de se retirer à l'abbaye de Saint-Séverin-de-Château-Landon, où il mourut le 17 avril 1698, âgé d'environ 56 ans. Outre son *Roman du Jansénisme*, on a de lui, I. *Mémoires de sa Vie*, en 3 vol. in-fol. II. Des *Satires* et des *Odes*. III. Un *Poëme*, plus que burlesque, *sur les Foux* de Saint-Lazare. Les ouvrages précédens sont manuscrits. VI. *Histoire de ses Voyages*, in-8°, écrite en latin avec assez d'élégance et de netteté. V. La *traduction* des Institutions de Thaulère, 1665, in-8°. VI. Un *Recueil de Poésies chrétiennes et diverses*, 1671, 3 vol. in-12. Les pièces de cette collection ne sont pas toujours bien choisies. On y trouve plusieurs de ses propres ouvrages, et ce ne sont pas toujours les meilleurs morceaux. L'auteur avoit de la facilité et de la vivacité ; mais son imagination n'étoit pas toujours dirigée par un goût sûr. VII. *Les règles de la poésie française*, qu'on trouve à la suite de la Méthode latine de Port-Royal. C'est un canevas qui a servi à tous ceux qui ont écrit sur la même matière. — L'un de ses descendans, le marquis DE BRIENNE, colonel du régiment d'Artois, frère du cardinal archevêque de Sens, se signala dans plusieurs occasions par le courage d'un soldat et par l'intelligence d'un capitaine. Dans la funeste journée de l'Assiette, le 19 juillet 1747, il attaqua une palissade à la tête de sa troupe. Un coup de feu lui emporta le bras. On le pressa de se retirer du combat : « Non, non, répondit-il, il m'en reste un autre pour le service de mon roi. » Il revint à la charge et il fut tué.

† IV. LOMÉNIE (Étienne-Charles de), comte de BRIENNE, né à Paris en 1727, membre de l'académie française, évêque de Condom en 1760, archevêque de Toulouse en 1764, distingué dans cette place par son application aux affaires de la province, parvint à être nommé premier ministre : c'est à cette époque qu'il fut fait archevêque de Sens : en 1788 il fut fait cardinal et ministre principal de Louis XVI. Cet homme, trop vanté avant son

ministère, parut au-dessous du médiocre, dès qu'il y fut parvenu, moins par le choix volontaire de Louis XVI, que par les intrigues de l'abbé de Vermont, qu'il avoit donné pour lecteur à la reine. Ses vues parurent courtes, ses opérations mesquines, sa marche vague et inconséquente. Après avoir attaqué les opérations de M. de Calonne, et contribué à la disgrace de ce ministre, il en adopta les projets et voulut les faire exécuter; mais n'ayant pu obtenir du parlement de Paris ni l'enregistrement de l'impôt territorial, ni de celui du timbre, il le fit exiler à Troyes en 1788. Le parlement fut rappelé, et le ministre renvoyé; mais il obtint le chapeau de cardinal. Les pamphlets, les satires, etc., l'accablèrent alors de tous côtés. Considéré comme évêque, il ne méritoit pas plus d'estime. Dès qu'il arrivoit dans ses nouveaux diocèses, il cherchoit à éblouir par des *Mandemens*, des *Lettres pastorales*, des projets de réforme, qui marquoient plus son inquiétude tracassière, que son amour pour la discipline. Sa sévérité contrastoit avec la liberté de ses mœurs et ses liaisons avec les nouveaux philosophes. Ce furent eux qui le portèrent au fauteuil académique. Ses talens littéraires n'étoient guère constatés, I. que par son *Oraison funèbre du dauphin*. II. *Le Compte rendu au roi*, en mars 1788, Paris, 1788, in-4°. III. *Le Conciliateur*, ou *Lettres d'un ecclésiastique à un magistrat*, Rome, 1754, réimprimé en 1788 et en 1791. Mais il avoit publié, sous son nom, des Lettres pastorales éloquentes et bien écrites, qui pouvoient justifier le choix de l'académie. On lui a l'obligation de s'être élevé le premier contre l'usage abusif d'inhumer dans les églises, et de placer ainsi des foyers de peste et d'épidémie au centre des villes et de la population. Dès l'origine de la révolution française il s'en montra zélé partisan, et se vanta même de l'avoir préparée. En 1757 il soutint une thèse présidée par Buret, professeur de Navarre, dans laquelle l'abbé Mey trouva 16 propositions censurables. Quelques-unes, à la vérité, le méritent, mais on en avoit exagéré le nombre. Étant archevêque de Toulouse, il tint un synode mémorable, dont les actes sont imprimés, et rétablit l'usage de ces conférences ecclésiastiques, où les connoissances de chaque membre deviennent la science de tous. Un abbé Audra, professeur au collége de Toulouse, avoit fait un abrégé d'histoire générale depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, à l'usage des colléges, ouvrage vanté par Voltaire, mais que l'archevêque frappa de censure dans une circulaire qui accompagnoit l'Avertissement sur les dangers de l'incrédulité, publié par le clergé de France dans l'assemblée de 1765. Il en avoit rédigé les actes, qui furent attaqués par le parlement comme excédant les pouvoirs de l'assemblée. Le clergé de Hollande à son tour attaqua vigoureusement l'archevêque, qui sembloit ériger en dogme la constitution Unigenitus, en la présentant comme loi de l'Eglise et de l'état. Loménie fit augmenter le traitement des congruistes du diocèse de Toulouse, et regretta de ne pouvoir, en 1785, obtenir le même avantage pour ceux des autres diocèses. Membre de la commission pour la réforme des réguliers, il fit reculer à l'âge de 21 ans l'époque de l'émission des vœux, opération sage, et que cependant certains

ecclésiastiques n'ont jamais voulu lui pardonner. Devenu ministre, il fut d'avis de convoquer les états-généraux, malgré la répugnance que la cour manifestoit, et d'accorder la double représentation au tiers-état, « averti de ses droits par les écrits des philosophes, l'exemple de l'Amérique et l'absurdité de ses gouvernans », c'est Brienne qui parle. Son ministère a laissé dans l'esprit du peuple des souvenirs odieux. Il faut néanmoins se rappeler que la faveur et la défaveur populaire sont quelquefois et souvent même le fruit d'une préoccupation qui ne s'éteint qu'avec les passions qui l'ont inspirée ; l'incapacité d'un ministre n'est pas une preuve de sa malveillance. Comme beaucoup d'ecclésiastiques, il crut que si la constitution civile du clergé étoit peut-être impolitique, elle étoit certainement licite, et c'est ce qui le décida à la prestation du serment. Cette démarche irrita le pape, qui, dans un bref du 23 février 1791, adressé au cardinal, prétend que la constitution civile est un extrait de plusieurs hérésies ; ce que le pape ne démontra pas. Loménie lui renvoya son chapeau de cardinal ; mais une chose singulière, c'est que, sous le directoire, Pie VI étoit décidé à approuver cette constitution civile, à élever même au cardinalat quatre des évêques qui l'avoient acceptée, pourvu qu'on lui rendît les trois légations dont le héros de l'Italie s'étoit emparé. A cette condition Rome eût trouvé que l'hérésie étoit effacée. La plupart des nombreux manuscrits de Brienne ont échappé à la destruction : on y lit, qu'en 1754, à 27 ans, il composa l'ouvrage intitulé *le Conciliateur*, ou *Lettres d'un ecclésiastique à un magistrat sur les affaires présentes* ; ouvrage mal à propos attribué à Turgot, qui en fut seulement l'éditeur. Parmi ces manuscrits on trouve les objets suivans : *Considérations sur les procès-verbaux de l'assemblée constituante ; sur les bouleversemens du globe*, dont il prouve la jeunesse par l'état des arts et des sciences. *Sur la liberté. Lettres d'un mandarin à Condorcet, sur la vie de Voltaire. Plan historique et abrégé de la religion ;* il y établit l'authenticité des livres saints, et réfute les cosmogonies des philosophes. *Consolation à Nanine* (c'est sa nièce). Cet ouvrage a été rédigé dans le temps de sa détention. *Sermon sur la naissance du Messie*, prononcé à Condom en 1761. *Discours à l'ouverture de l'assemblée du clergé en 1762, sur la liaison entre la religion et la patrie.* Loménie mourut à Sens le 16 février 1794, rongé de dartres et accablé d'infirmités.

* V. LOMÉNIE (Louis-Marie-Athanase), comte DE BRIENNE, frère du précédent, né à Paris en 1729, ministre de la guerre, député à l'assemblée des notables en 1787, et maire de la commune de Brienne pendant les années 1791 et 1792, étoit d'un caractère moins tracassier que son frère, et partisan raisonnable de la révolution. Il n'en a pas moins été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 21 floréal an 2 (1er mai 1794). En 1805, sa veuve reçut chez elle l'empereur Napoléon, lorsqu'il alla visiter le collége où il commença ses études.

LOMER (saint) *Launomarus*, abbé au diosèse de Chartres, mort le 19 janvier 594. Ses reliques, portées dans le diocèse de Blois, donnèrent lieu d'y fon-

der, au 10ᵉ siècle, une abbaye qui porte son nom.

* LOMI (Aurèle), peintre, né à Pise le 29 février 1556, neveu du célèbre Baccio Lomi, connu par les progrès que fit la peinture à son école. Aurèle fit beaucoup de *tableaux* dans sa patrie, à Florence, à Gênes, à Bologne et à Rome. De retour à Pise, il peignit sans relâche pour satisfaire aux demandes qui lui étoient adressées par ses concitoyens et par les étrangers, et mourut dans cette ville en 1622, âgé de 66 ans. Les tableaux de ce peintre qui ornent sa patrie sont en très-grand nombre. — Il eut un frère, Horace Lomi, né le 7 juillet 1562, élève comme lui de Baccio Lomi, qui se distingua dans le même art; il peignit à Rome, dans plusieurs églises, des *tableaux* à fresque et à l'huile, et les *neuf Muses* dans la galerie Rospigliosi. Il demeura ensuite à Gênes et en France, et se fixa enfin en Angleterre, où il jouit de la considération publique et d'une pension de 500 liv. sterling que lui accorda le gouvernement. Il y mourut en 1646.

* LOMMELIN (Adrien), né à Amiens en 1637, a gravé diverses estampes, moins recommandables par le mérite de leur exécution, que par celui des originaux qui lui ont servi de modèle. Ces estampes sont, I. *Abigaïl fléchissant la colère de David*, d'après Rubens. II. *Deux adorations des rois*, d'après le même. III. *Une circoncision*, id. IV. *Le lavement des pieds*, idem. V. *Le triomphe de la charité et le temps qui découvre la vérité en terrassant l'hérésie*, idem. VI. *Une assomption de la Vierge*, idem. VII. *Le jugement de Pâris*, idem. VIII. *J. C. arrêté dans le jardin des olives*, d'après Van Dyck, et *plusieurs portraits*, d'après le même.

LOMMIUS. *Voyez* Lom *et* Maschier.

†LOMONOZOFF, poëte russe, qui a contribué à polir sa langue maternelle, né en 1711 à Kolmogori, d'un homme qui y faisoit trafic de poissons, eut le bonheur d'apprendre à lire, ce qui étoit rare alors en Russie parmi les personnes d'un si bas étage. La lecture du Cantique de Salomon, mis en vers par Polotski, malgré la barbarie de sa poésie, développa le goût irrésistible qui l'entraînoit vers la culture des lettres; il s'échappa de la maison paternelle et se réfugia à Moscou, dans le monastère de Kaikonospaski, où il étudia le grec et le latin, et fit de si rapides progrès que l'académie impériale des sciences l'envoya à ses frais à l'université de Marburg, où il étudia sous le célèbre Wolf la grammaire générale, la rhétorique et la philosophie; il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à la chimie, et vint ensuite continuer de se perfectionner dans cette science à Freyberg, sous la direction du fameux Henckel. De retour dans sa patrie en 1741, il fut l'année suivante adjoint à l'académie, dont il devint bientôt membre; nommé successivement professeur de chimie, inspecteur du séminaire qui étoit alors attaché à l'académie, l'impératrice Catherine ajouta à ces titres celui de conseiller d'état, dont il ne jouit pas long-temps. Il mourut le 4 avril de la même année (1764), âgé de 54 ans. Lomonozoff se distingua dans plusieurs genres; mais ses *poésies*, et sur-tout ses *odes*, lui assignent le premier rang parmi les écrivains russes. Elles sont également admirées

pour l'originalité de l'intention, la sublimité des idées, et l'énergie de l'expression, qui font aisément oublier le reproche qu'on lui a fait de trop d'enflure dans son style. Pindare fut son modèle, et si on s'en rapporte au jugement de Lévesque, il en est peut-être le seul émule. Il enrichit sa langue de plusieurs sortes de mètres, et paroît avoir bien justifié la dénomination qu'on lui a donnée de *Père de la poésie russe*. Lomonozoff, dit Le Clerc, fit connoître aux Russes dans ses odes les véritables règles de l'harmonie. On a rassemblé ses *OEuvres* en 3 volumes in-8°, où l'on remarque, indépendamment de ses poésies, un *Essai en prose sur les règles de la poésie russe;* deux tragédies, *Temira et Selim*, *Démophon;* deux chants d'un poëme épique, intitulé *Pierre-le-Grand;* quelques ouvrages de chimie, sur l'*origine des métaux*, sur l'*origine de la lumière*, sur les *phénomènes de l'air*, *occasionnés par le feu électrique*, etc., etc. On lui doit encore les *Annales des souverains qui ont occupé le trône de Russie*, et l'*Histoire ancienne de Russie*, *depuis son origine jusqu'à la mort du grand-duc Hyaroslaf* Ier, en 1504, ouvrage précieux en ce qu'il répand beaucoup de jour sur les périodes les plus obscures de l'histoire de Russie.

† LONDE (François-Richard de La), de l'académie de Caen, né le 1er novembre 1685, se livra à la poésie, à la musique, à la peinture, et sur-tout au dessin et au génie. Le projet et les moyens de rendre navigable, depuis sa source jusqu'à la mer, l'Orne qui passe par Caen, ne cessèrent d'être l'objet de ses travaux. Après avoir démontré la possibilité de ces moyens, il mit tout en usage pour les faire approuver par le gouvernement. Il traça *le Plan*, *les Vues et les Perspectives de Caen*, avec cette netteté et cette précision qui font le mérite de ses cartes : il les fit graver à ses frais et sous ses yeux. Il s'occupa ensuite des antiquités et de l'origine de sa patrie, et fit les recherches les plus laborieuses. Il se partageoit entre les arts et la littérature : tantôt il peignoit ses amis, tantôt il traçoit des plans et des paysages, et tantôt il rendoit le verre propre à favoriser des vues d'optique. La Londe mourut le 18 septembre 1765. Il fit des *Cantates*, des *Elégies*, des *Opéras*, etc. Il a laissé, I. *Paraphrase*, en vers, *des sept Psaumes de la Pénitence*, 1748, in-8°. II. *Mémoire concernant le commerce de la basse Normandie*, manuscrit. III. *Recherches sur l'antiquité du château et de la ville de Caen*, aussi en manuscrit. IV. Diverses *Pièces de poésie*, les unes manuscrites, les autres insérées dans les Recueils et Journaux.

* LONDONIO (François), né à Milan en 1723, élève du peintre Ferdinand Porta, travailla à Parme d'après les ouvrages du Corrège ; mais son goût l'ayant porté à peindre des animaux, il se distingua dans ce genre. Benigno Bossi lui apprit à graver à l'eau-forte, et ce nouveau travail lui réussit également. Après avoir fait les voyages de Rome, de Naples, de Gênes, etc., il mourut en 1783, laissant *soixante-douze planches* qui composent sept suites, dont l'une est dédiée au cardinal Pozzobonelli, et les autres à Lord Exeter et au comte de Firmian. Londonio a composé encore d'autres *ouvrages* estimés.

I. LONG (Pierre Le). Ce

peintre, d'une haute taille, se plaisoit à représenter des figures gigantesques, ce qui lui mérita cette épitaphe :

Corpore longus erat; formabat corpora longa,
Sic docuit Longus, longa placere sibi.

Il mourut dans le 16e siècle.

II. LONG (George Le), docteur et premier garde de la bibliothèque ambrosienne, vivoit au commencement du 16e siècle. Il laissa un *Traité* en latin, plein d'érudition, touchant les cachets des anciens, Milan 1615, in-8°. On le trouve aussi dans le Recueil de divers Traités *de Annulis*, publié à Leyde en 1672.

† III. LONG (Jacques Le), prêtre de l'Oratoire, né à Paris le 19 avril 1665, fut envoyé dans sa jeunesse à Malte, pour y être admis au nombre des clercs de Saint-Jean-de-Jérusalem. A peine fut-il arrivé que la contagion infecta l'île. Il rencontra par hasard des personnes qui alloient enterrer un homme mort de la peste; il les suivit; mais dès qu'il fut rentré dans la maison où il logeoit, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât le poison dont on le croyoit attaqué. Cette espèce de prison garantit ses jours et ceux des personnes avec lesquelles il étoit enfermé. Echappé à la contagion, il quitta l'île qu'elle ravageoit et revint à Paris, où il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1686. Après avoir professé dans plusieurs colléges, il fut nommé bibliothécaire de la maison de Saint-Honoré à Paris. Cette bibliothèque augmenta de plus d'un tiers sous ses mains. Le Long, mort le 13 août 1721, savoit le grec, l'hébreu, le chaldéen, l'espagnol, le portugais et l'anglais, et connoissoit parfaitement tout ce qui regarde la littérature, les livres et l'imprimerie. Le P. Malebranche lui reprochoit quelquefois en badinant les mouvemens qu'il se donnoit pour vérifier une date ou pour découvrir de petits faits que les philosophes regardent comme des minuties : « La vérité est si aimable, lui répondoit Le P. Le Long, qu'il ne faut rien négliger pour la découvrir, même dans les plus petites choses. » Il possédoit les mathématiques et la philosophie; mais il avoit une espèce de dégoût pour la poésie, l'éloquence et les belles-lettres, et ne prenoit de l'érudition que les ronces. Ses principaux ouvrages sont, I. *Bibliothèque sacrée*, en latin, réimprimée en 1723, en 2 tomes, 1 vol. in-fol., par les soins du P. Desmolets son confrère, et son successeur dans la place de bibliothécaire. C'est le meilleur ouvrage que nous ayons sur cette matière; mais il s'y trouve quelques fautes. II. *Bibliothèque historique de France*, in-folio. Cet ouvrage, plein d'érudition et de critique, qui, sans être tout-à-fait exempt d'inexactitudes, coûta bien des recherches à son auteur, est d'une grande utilité à ceux qui s'appliquent à l'histoire de notre nation, et un homme d'esprit ne balance pas de l'appeler *un véritable monument du règne de Louis XV*. De Fontette, aidé de Camus, des deux frères Hérissant, de Barbeau-de-la-Bruyère, de Coquereau, de Marsy, etc, en a donné, en 1768 et années suivantes, une nouvelle édition en 5 vol. in-fol., corrigée et considérablement augmentée. III. *Discours historique sur les principales éditions des Bibles polyglottes*, in-12, 1713. IV. Le Long a aussi donné les *Editions* suivantes : La nouvelle méthode des langues hébraïque et chaldaïque de J. Renou, Paris, 1708, in-8°; et le Nouveau Dictionnaire hébraïque,

contenant les racines et les dérivés de cette langue en vers français, Paris, 1709, in-8°. Le Long fit paroître cet ouvrage après la mort du P. Renou, son confrère à l'Oratoire. Enfin, l'Histoire des démêlés du pape Boniface VIII avec le roi Philippe-le-Bel, par Baillet, Paris, 1718, in-12.

* IV. LONG (Roger), savant théologien né à Norfolck en 1689, mort en 1770, élève de Cambridge, maître du collége de Pembroke, et professeur d'astronomie à celui de Lowndes, est connu comme auteur d'un excellent *Traité d'astronomie*, en 2 vol. in-4°, et comme *inventeur* d'une machine astronomique très-curieuse. C'est une sphère creuse, de 18 pieds de diamètre, et capable de contenir trente personnes, dans l'intérieur de laquelle on a peint le ciel avec toutes les constellations, le zodiaque, les méridiens; le parallélisme de l'axe de la terre y est observé. Une manivelle met aisément la machine en mouvement. Long a aussi écrit une *Réponse* au Traité que Gally a donné des accens grecs.

* V. LONG (Thomas), savant théologien anglais, né à Exeter en 1621, mort vers 1700, élève du collége d'Exeter à Oxford, où il fut reçu bachelier en théologie, obtint un canonicat de la cathédrale d'Exeter. Mais ce bénéfice lui fut ôté à la révolution, parce qu'il refusa le serment. On a de lui, I. *Histoire des Donatistes*, in-8° II. *Examen du Traité du schisme de M. Halles*, in-8°. III. *La Vie de Julien*, in-8°. IV. *Histoire de tous les complots et conspirations du papisme et du fanatisme*, in-8°. V. *Défense des droits du roi Charles I*, etc.

* VI. LONG (Edouard) a fait en anglais une *Histoire de la Jamaïque*, 3 vol. in-4°, Londres, 1774; cet ouvrage, rare en Angleterre, et presque inconnu en France, n'est pas toujours impartial, mais il est curieux. On ignore l'époque de la naissance et de la mort d'Edouard Long; mais il est évident, d'après la publication de son ouvrage, qu'il vivoit dans le 18e siècle.

* LONGBEARD (William), prêtre séditieux qui, vers l'an 1169, sous le règne de Richard Ier, se rendit fameux, par les mouvemens populaires qu'il excitoit dans Londres, avoit quelques talens, beaucoup d'adresse, et possédoit à merveille ce genre d'éloquence triviale qui plaît à la multitude. Il se faisoit appeler le sauveur des pauvres, et frondoit l'autorité avec audace. L'archevêque de Cantorbery l'ayant fait citer à l'occasion d'un sermon séditieux, il se rendit à sa sommation, mais accompagné d'un cortége si nombreux, que l'archevêque épouvanté se vit obligé de le renvoyer. On employa la force armée pour le saisir; Longbeard tua avec une hache d'armes le citoyen qui avoit découvert sa retraite; un autre fut tué par un de ses complices. Alors Longbeard chercha un asile dans l'église de Sainte-Marie-le-Bone, résolu de s'y défendre comme dans un château fort, et persuadé qu'il y seroit délivré par le peuple, mais il fut trompé dans son attente. On le somma en vain de sortir de l'église, on ne parvint à l'en tirer qu'à l'aide de la fumée. Au moment où il parut, un des fils du citoyen qu'il avoit tué le frappa d'un coup de couteau. Longbeard fut condamné à être écartelé et à avoir ses membres attachés au gibet. Neuf de ses complices eurent le même sort.

. LONGCHAMP (N. Pitel de), sœur de la comédienne Raisin, fut long-temps souffleuse de la comédie française : elle y donna la Comédie du *Voleur Tita-Papouf*, représentée en 1687.

† LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard de Roqueleyne, seigneur de), né à Dijon en 1659, d'une famille noble, secrétaire des commandemens du duc de Berri, eut quelque réputation comme poëte et comme traducteur. Longepierre se fit un nom dans le genre dramatique par trois tragédies : *Médée*, *Electre* et *Sésostris ;* cette dernière n'a pas été imprimée. La première, quoiqu'inégale et remplie de déclamations, est fort supérieure à la Médée de Corneille, et a été conservée au théâtre. La scène des enfans, au quatrième acte, produit le plus grand effet. Dans ces trois pièces imitées de Sophocle et d'Euripide, les défauts l'emportèrent tellement sur les beautés qu'il avoit empruntées de la Grèce, qu'on fut forcé d'avouer, à la représentation de son *Electre*, que « c'étoit une statue de Praxitèle défigurée par un moderne. » Rousseau fit contre lui le Vaudeville si connu, *le Traducteur Dandinière*, dont le refrain est : *Vivent les Grecs* ! etc. Les détracteurs de l'antiquité se servirent très-mal à propos de la copie pour dépriser les originaux. On a encore de Longepierre, I. Des *Traductions* en vers français, ou, pour mieux dire, en prose rimée, d'Anacréon, de Sapho, Paris, 1684 ; de Théocrite, Paris, 1688, in-12 ; de Moschus et de Bion, Paris, 1686, et Amsterdam, 1687 ; toutes les trois in-12, et sans le nom du traducteur. L'auteur les a enrichies de *Notes* qui prouvent qu'il connoissoit l'antiquité, quoiqu'il ne sût en faire passer dans notre langue ni les beautés ni la délicatesse. Les réimpressions faites de ces traductions ne sont pas plus correctes que les éditions originales de Paris. Les remarques dont elles sont accompagnées sont pleines d'érudition ; bien des modernes y ont puisé tout leur savoir. II. Un *Recueil d'Idylles*, in-12, à Paris, 1690. La nature y est peinte de ses véritables couleurs ; mais la versification en est prosaïque et foible. Longepierre mourut à Paris le 31 mars 1721.

* LONGEUIL *ou* Longueil (Joseph), graveur, né à Givet en Flandre en 1733, mort à Paris le 17 juillet 1792, montra dès son enfance des dispositions pour le dessin ; son père, après lui avoir fait donner les premières leçons de cet art par le professeur de sa ville, l'envoya à Paris dans l'école d'Aliamet, graveur du roi. Longeuil fit des progrès rapides en peu de temps, et devint bientôt le rival de son maître. Uni d'amitié avec Jacques-Denys Géerin, artiste distingué dans l'art du trait, charpentier du roi et de la ville de Paris, il obtint sa fille en mariage. Cette alliance ne contribua pas peu à faire connoître les talens du jeune Longeuil parmi les hommes les plus distingués dans les arts, et il fut de suite rangé au nombre des plus habiles graveurs de la capitale. Longeuil avoit de l'esprit naturel, de la grace dans ses manières, de la générosité et de la noblesse dans le cœur. Passant un jour dans la rue Saint-Martin, il approche d'un groupe formé de gens du peuple, et reconnoît un de ses amis que l'on retenoit pour le traduire en prison. Le malheureux venoit de tuer un cocher de fiacre qui l'avoit insulté ; Longeuil, se mêlant dans la foule, parvint à débarrasser son ami et à

se faire reconnoître pour le coupable. Il se laisse conduire en prison, où il demeura jusqu'à l'époque de son jugement, et ce ne fut qu'à la confrontation des témoins de l'affaire que l'on s'aperçut qu'il n'étoit pas le véritable coupable. Il fut mis en liberté, et sauva par sa générosité un ami et un père de famille. Un particulier croyant reconnoître dans Longueil, avec lequel il se trouvoit dans une maison pour la première fois, un homme qui l'avoit grièvement insulté, s'approcha de lui, et lui dit à l'oreille : « A sept heures du matin demain, au bois de Boulogne, près le château de Madrid. » Longeuil accepte le défi, se rend sur les lieux, se met en garde, et reçoit malheureusement un coup d'épée. La méprise reconnue au moment où il tombe à terre, l'adversaire au désespoir, l'embrasse et se confond en excuses · « Monsieur, lui répondit généreusement Longeuil, vous m'avez pris pour celui qui vous avoit offensé, j'ai payé sa dette, pardonnez-lui comme je vous pardonne, et soyons toujours amis. » En effet, les deux champions ne se quittèrent plus qu'à la mort. Ce graveur habile mourut subitement à Paris en 1791, sans avoir terminé le *Frontispice de l'Histoire générale des religions*, d'après Moreau le jeune, auquel il travailloit. Parmi ses chefs-d'œuvre en gravure on compte les pièces suivantes : *Les Modèles*, ou *le Peintre russe dans son atelier*, par Leprince ; plusieurs *Batailles de la Chine*, d'après Cochin, dont le roi avoit ordonné l'exécution ; *Une Halte* et *un Cabaret flamand*, d'après Van Ostade.

LONGIANO (Fausto de), auteur italien du 16ᵉ siècle, dont on a un *Traité des Duels*, Venise, 1552, in 8° ; des *Observations sur Cicéron*, 1556, in-8° ; et une *Traduction* de Dioscoride, en italien, Venise, 1542, in-8°.

† I. LONGIN (Denys), philosophe et littérateur, né à Athènes, eut une grande réputation dans le 3ᵉ siècle, par son éloquence, par son goût et par sa philosophie. Ce fut lui qui apprit le grec à Zénobie, femme d'Odenat, et reine de Palmyre. Cette princesse le fit son ministre. L'empereur Aurélien ayant assiégé sa capitale, Longin lui conseilla de résister autant qu'elle pourroit. On dit qu'il lui dicta la réponse noble et fière qu'elle fit à cet empereur qui la pressoit de se rendre. Longin fut victime de son zèle pour Zénobie ; Palmyre ayant ouvert ses portes à Aurélien, ce prince le fit mourir en 293. Longin parut philosophe à sa mort, comme dans le cours de sa vie ; il souffrit les plus cruels tourmens avec constance, et consola même ceux qui pleuroient autour de lui. Cet homme illustre avoit un goût délicat et une érudition profonde. On disoit de lui qu'il étoit une *bibliothèque vivante*. Il avoit composé en grec des *Remarques critiques* sur tous les anciens auteurs. Cet ouvrage est perdu, ainsi que plusieurs autres productions de philosophie et de littérature. Il ne nous reste de cet auteur que le *Traité du sublime*. L'auteur y donne à la fois des leçons et des modèles. On est redevable à François Robertel de la première édition du texte grec de cet ouvrage, qu'il tira manuscrit de la poussière d'une bibliothèque, et qu'il publia à Bâle en 1554. Boileau l'a traduit en français, et Tollius l'a fait imprimer à Utrecht, en 1694, in-4°, avec les remarques de différens savans. On estime aussi l'édition

d'Oxford, 1718, in-8°, et de Londres, 1724, in-4°, 1732 in-8°, et celle de Glascow, 1763, petit in-4°. Boileau a accompagné sa traduction de plusieurs notes, dont quelques-unes peuvent être utiles. Il y en a une édition en grec, latin, italien et français, faite à Vérone en 1733, in-4°.

II. LONGIN *ou* LONGIS (saint). C'est ainsi qu'on appelle le soldat qui perça d'un coup de lance le côté de Jésus-Christ lorsqu'il étoit en croix. Ce nom semble n'avoir d'autre fondement que le mot grec d'où il est dérivé, lequel signifie *lance*.

III. LONGIN (Cæsar Longinus), auteur d'un livre singulier et peu commun, intitulé *Trinum magicum*, Francfort, 1616, 1630 ou 1673, in-12.

IV. LONGIN, premier exarque de Ravenne; *V.* ROSEMONDE, n° I, et les Tables chronologiques.

LONGINA. *Voyez* DOMITIA.

LONGINUS. *V.* CASSIUS, n° II.

* LONGIS (Guillaume de), né à Bergame, d'une famille noble, anciennement nommée Longaspada, fut chancelier de Charles II, roi de Naples, et fait cardinal par Célestin V en 1294. Longis se trouva en 1310 au concile général de Vienne, et prit la défense de Boniface VIII qui l'employa, selon quelques écrivains, à la composition du sixième livre des *Décrétales*. Il mourut à Avignon en 1319.

* LONGLAND (Jean), évêque anglais, né à Henley, au comté d'Oxford, mort en 1547, élève du collége de la Magdeleine, fut nommé en 1505 principal de ce même collége, et en 1514 chanoine de Salisbury. Enfin, en 1521, il fut évêque de Lincoln. On dit qu'il avoit conseillé le divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon. On a de lui des *Ouvrages* imprimés en 1532, in-fol.

I. LONGO (Pietro). *Voyez* AERTSEN, n° II.

* II. LONGO (Albéric), né à Salène, voyagea dans la Grèce pour se perfectionner dans la langue de ce pays. On a de lui, outre des *Poésies* imprimées à Ferrare en 1563, une *Epigramme latine* à la louange de Vittori, et la *Traduction* du grec des Vies des Saints, publiées par Lippomano, évêque de Vérone. Longo fut assassiné en 1555, et le bruit courut à cette époque que le meurtrier étoit un domestique de Castelvetro, qui avoit commis ce crime par ordre de son maître. Muratori, Seghezzi et Apostolo-Zeno justifient entièrement ce dernier de cette accusation.

* III. LONGO (George), docteur et premier garde de la bibliothèque ambrosienne, vivoit au commencement du 16e siècle. Il laissa un *Traité* en latin, plein d'érudition, touchant les *Cachets des anciens*, Milan, 1615, in-8°. On le trouve aussi dans le recueil des divers traités *de annulis*, publié à Leyde en 1672.

* IV. LONGO (Jacob), né à Messine en 1658, excellent jurisconsulte, et jouissant d'une grande réputation de savoir. On lui doit *Linea triumphans de gradu in primogenialibus feudorum successionibus, etc. Cod. rerum judicatar. supremorum regni tribunalium ex causis executivis usu frequentibus compilatum, etc. Allegationes, etc.*

* LONGOBARDI (François), général des minimes de Saint-

François-de-Paule dans le 17e siècle, né à Longobardi en Calabre, a fait imprimer, I. *Centuria di lettere del gloriose patriarca San Francesco di Paula*, avec des notes. II. *Li discorsi spirituali sopra lib. XIII Venerdi*, du même. III. *Summa casuum conscientiæ*. IV. *Annotationes in psalmos*, etc.

† LONGOMONTAN (Christian), fils d'un pauvre laboureur, né au Jutland, dans le Danemarck, en 1562, essuya dans ses études toutes les incommodités de la mauvaise fortune, partageant, comme le philosophe Cléanthe, tout son temps entre la culture de la terre, et les leçons que le ministre du lieu lui faisoit. Il se déroba du sein de sa famille à l'âge de 14 ans, pour se rendre dans un collége. Quoiqu'il fût obligé de gagner sa vie, il s'appliqua à l'étude avec tant d'ardeur, qu'il se rendit très-habile, sur-tout dans les mathématiques. Longomontan étant allé ensuite à Copenhague, les professeurs de l'université le recommandèrent au célèbre Tycho-Brahé, qui le reçut très-bien en 1589. Il passa huit ans auprès de ce fameux astronome, et l'aida beaucoup dans ses observations et dans ses calculs. Entraîné par le désir d'avoir une chaire de professeur dans le Danemarck, il quitta Tycho-Brahé. Ce grand homme ayant consenti, quoique avec peine, à se priver de ses services, lui fournit amplement de quoi soutenir la dépense du Voyage. A son arrivée en Danemarck, il fut pourvu d'une chaire de mathématiques en 1605, et la remplit avec beaucoup de réputation jusqu'à sa mort arrivée en 1647, à 85 ans. On a de lui plusieurs ouvrages très-estimables. Les principaux sont, I. *Astronomia Danica*, in-fol., 1640, Amsterdam. L'auteur y propose un nouveau *Système du monde*, composé de ceux de Ptolomée, de Copernic et de Tycho-Brahé; mais ce système qui sembloit réunir les avantages de tous les autres, n'eut cependant pas beaucoup de sectateurs. II. *Systema mathematicum*, in-8°. III. *Problemata geometrica*, in-4°. IV. *Disputatio ethica de animæ humanæ morbis*, in-4°. Longomontan, croyant bonnement avoir trouvé la quadrature du cercle, consigna cette prétendue découverte dans sa *Cyclométrie*, 1612, in-4°, réimprimée en 1617 et 1664; mais Pell, mathématicien anglais, lui prouva que sa découverte étoit une chimère.

* LONGRAIS (Alexandre-Louis DE BEL-JAMBE, sieur de), né à Caen, en 1699, y étudia avec succès. Les progrès qu'il fit dans la philosophie le portèrent, comme malgré lui, vers la médecine, art qu'il embrassa moins encore par goût que par le désir d'être utile à ses concitoyens, et sur-tout de soulager les malheureux. Étant encore en licence, Longrais, dont on connoissoit le talent, fut choisi pour prononcer dans l'école de la faculté, le jour de Saint-Nicolas, deux ans de suite, les harangues relatives à la fondation faite par Cahagnes, ancien professeur de médecine. Ces discours et les thèses qu'il soutint lui acquirent une grande réputation. Reçu docteur à Caen, il vint à Paris, et se perfectionna tellement dans son art, que, de retour dans sa patrie, on eut généralement en lui la confiance la mieux méritée. Il fit de bons élèves, et, à la mort d'Angot, il disputa sa chaire au concours contre d'ha-

biles concurrens, l'obtint, et fut nommé recteur en 1735. On a de lui, entre autres ouvrages, une *Dissertation* bien raisonnée, sur les effets de l'air par rapport à la santé, etc.

I. LONGUEIL *Voy.* LONGEUIL.

† II. LONGUEIL (Richard-Olivier de), archidiacre d'Eu, puis évêque de Coutances, d'une ancienne famille de Normandie, nommé par le pape pour revoir le procès de la Pucelle d'Orléans, se signala parmi les commissaires qui découvrirent l'innocence de cette héroïne et l'injustice de ses juges. Charles VII, charmé du zèle patriotique qu'il avoit fait éclater dans cette occasion, l'envoya comme ambassadeur vers le duc de Bourgogne, le fit chef de son conseil, premier président de la chambre des comptes de Paris, et lui obtint la pourpre romaine, du pape Calixte III, en 1456. Le cardinal de Longueil se retira à Rome sous le pontificat de Pie II, qui lui confia la légation d'Ombrie, et lui donna les évêchés de Porto et de Sainte-Rufine réunis ensemble, comme un gage de son estime. Il mourut à Pérouse le 15 août 1470.

† III. LONGUEIL (Christophe de), *Longolius*, fils naturel d'Antoine de Longueil, évêque de Léon, naquit en 1488 à Malines, où son père étoit ambassadeur de la reine Anne de Bretagne, qui l'avoit déjà fait son chancelier. Christophe montra de bonne heure beaucoup d'esprit et de mémoire. Il embrassa toutes les parties de la littérature : antiquités, langues, droit civil, droit canon, médecine, théologie. Le succès avec lequel il exerça la profession de jurisconsulte à Paris lui valut une charge de conseiller au parlement. Pour donner encore plus d'étendue à son génie, il parcourut l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, où il fut retenu captif par le peuple, ennemi juré des Français, vainqueurs des Suisses à la bataille de Marignan qui venoit de se donner. Longueil mourut à Padoue le 11 septembre 1522. On a de lui des *Epîtres* et des *Harangues*, publiées à Paris en 1533, in-8°, avec sa Vie, par le cardinal Polus. Son *Oratio de laudibus D. Ludovici, Francorum regis, habita Pictavii in æde Franciscanorum, anno* 1510, imprimée à Paris, est très-rare, ayant été ôtée de ses œuvres, pour les libertés qu'il s'y permit contre la cour de Rome. La diction de ses ouvrages est élégante et pure, mais le fond en est léger. Il donna un temps considérable à la lecture des ouvrages de Cicéron, et se les rendit si familiers, qu'il s'accoutuma à ne se servir d'autres termes que des siens. Cette manie étoit fort commune de son temps. Il finit par en sentir le ridicule, au point qu'il recommanda en mourant qu'on supprimât tous les ouvrages où il l'avoit adoptée.

† IV. LONGUEIL (Jean de), sieur DE MAISONS, né en 1489, de la famille des précédens, président aux enquêtes au parlement de Paris, et ensuite conseiller d'état en 1549, sous Henri II, se rendit célèbre dans ces emplois par sa prudence et son habileté. Il laissa un *Recueil* curieux de CCLXXI *Arrêts notables* rendus de son temps et mourut le 1er mai 1551. — René DE LONGUEIL, marquis de Maisons, président à mortier au parlement de Paris, surintendant des finances en 1651, mort en 1677, étoit de la même

famille. Ce fut lui qui bâtit le château de Maisons, l'un des plus beaux de l'Europe. En démolissant son hôtel à Paris, il trouva dans un petit caveau quarante mille pièces d'or, au coin de Charles IX. C'est avec cet argent que le château de Maisons fut élevé. — Il y a eu de la même famille, Jean-René DE LONGUEIL, né à Paris en 1699, et mort en 1731. Celui-ci étoit fils de Claude DE LONGUEIL, marquis de Maisons, président au parlement, qu'il perdit à l'âge de 13 ans. Louis XIV lui accorda la charge de son père, « dans l'espérance, lui dit ce roi, qu'il le serviroit avec la même fidélité que ses ancêtres. » Ainsi, dès l'âge de 18 ans, il eut voix et séance à sa place de président. Son goût pour les sciences, et sur-tout pour la physique, lui mérita le titre d'académicien honoraire de l'académie des sciences, et il fut président de cette compagnie en 1730. Le président de Maisons joignoit à des connoissances solides une littérature variée, un goût sévère, et les agrémens de la société.

† V. LONGUEIL (Gilbert de), né à Utrecht en 1507, médecin de l'archevêque de Cologne, et mort dans cette dernière ville en 1543, a donné, I. *Lexicon græco-latinum*, in 8°, Cologne, 1533. II. Des *Remarques* sur Ovide, Plaute, Cornelius Népos, Cicéron, Laurent Valle, etc., Cologne, 4 vol. in-8°. III. Une *Traduction* latine de plusieurs Opuscules de Plutarque, Cologne, 1542, in-8°. IV. Une *édition* de la Vie d'Apollonius de Thyanes, par Philostrate en grec et en latin, Cologne, 53?, in-8°. V. *Dialogus de avibus, et earumdem nominibus græcis, latinis et germanicis*, Cologne, 1544, in-8°.

LONGUEMARE. *Voy*. GOUYE, n° II.

† LONGUERUE (Louis DUFOUR de), abbé de Sept-Fontaines et du Jard, né en 1652 à Charleville, d'une famille noble de Normandie, et d'un père qui n'épargna rien pour son éducation. Richelet fut son précepteur, et d'Ablancourt, son parent, veilla à ses études. Dès l'âge de quatre ans, il étoit un prodige de mémoire. La réputation de cet enfant étoit si grande, que Louis XIV, passant à Charleville, voulut le voir. Le jeune Longuerue fit des réponses si précises et si justes à ce monarque, qu'il augmenta la haute idée qu'on avoit de lui. Son ardeur pour l'étude s'accrut avec l'âge. A 14 ans il s'appliqua aux langues orientales; il savoit déjà une partie des langues mortes, et quelques-unes des vivantes. L'histoire fut la partie de la littérature à laquelle il se consacra, sans négliger la théologie, l'Écriture sainte, la philosophie ancienne et moderne, les antiquités et les belles-lettres. Il fit une étude profonde de la chronologie et de la géographie. Il possédoit toutes les combinaisons des différentes époques dont les peuples ont fait usage dans leurs manières de compter les années, et il n'ignoroit la position d'aucune des villes un peu célèbres. Il ne chercha jamais à se faire une réputation par l'impression de ses écrits. Ce n'étoit point par modestie : il connoissoit ce qu'il valoit, et le faisoit assez souvent sentir à ceux qui l'approchoient. Des traits vifs et souvent brusques, des saillies d'humeur, des critiques hardies, une entière liberté, un ton tranchant ; tel étoit le caractère de sa conversation. C'est aussi celui du *Longueruana*, Berlin, 1754, in-12,

recueil publié après sa mort par Desmarest. Il se peint assez bien dans cet ouvrage. Il mourut à Paris, le 22 novembre 1733, à 82 ans. Ce savant approfondit toutes les matières qu'il traita. On a de lui, I. Une *Dissertation latine sur Tatien*, dans l'édition de cet auteur, à Oxford, 1700, in-8°. II. *Description historique de la France*, Paris, 1719, in-folio. Il la dicta absolument de mémoire à l'abbé Alary, et sans consulter aucun livre. Sa mémoire s'y est cependant trouvée en défaut quelquefois; ce qui l'a mis dans le cas de faire un assez grand nombre de cartons à cet ouvrage. Les bibliomanes, par un caprice digne d'eux, recherchent les exemplaires non cartonnés. L'auteur n'y paroît ni géographe exact, ni patriote. Il y rapporte quantité de faits contre le droit immédiat de nos rois sur la Gaule transjurane et sur d'autres provinces. Cet ouvrage, corrigé par les ordres du régent, a été réimprimé dans le même format en 1722, avec neuf cartes par d'Anville. Les correcteurs furent Godefroy, l'abbé Le Grand et l'abbé des Tuileries, ou plutôt l'abbé de Fleury, qui fut depuis évêque et cardinal: c'est ce dernier qui a composé l'avertissement et les cartons. La bibliothèque du conseil d'état, qui depuis est passée dans la bibliothèque particulière de S. M. I., possède un exemplaire dans lequel on a copié tout ce qui a été retranché, ou corrigé dans cet ouvrage. III. *Annales Arsacidarum*, in-4°, Strasbourg, 1732. IV *Dissertation sur la Transsubstantiation*, Londres, 1686, in 12, que l'on faisoit passer sous le nom du ministre Allix son ami, qui en fut l'éditeur, et qui n'est point favorable à la foi catholique. Il paroît par quelques endroits du Longueruana, qu'il pensoit sur certains points de doctrine comme les protestans; entre autres, sur la confession auriculaire. Voici ce qu'on lui fait dire dans cet ouvrage. « Un jour les moines de l'abbaye du Jard me demandèrent qui étoit mon confesseur, je vous le dirai, leur repondis-je, quand vous m'aurez dit qui étoit celui de votre père saint Augustin. » V. Plusieurs *ouvrages* manuscrits formant 8 vol. in-folio, et venant du cabinet du ministre et secrétaire d'état Bertin, dont on peut voir la liste à la tête du même recueil: la plus grande partie en est conservée à la bibliothèque impériale. Celui intitulé *Dissertationes de variis epochis et anni formâ veterum orientaluim*, a été imprimé à Leipsick, en 1750, in-4°, par les soins de J.-B. Winckler.

† LONGUEVAL (Jacques), né près de Péronne, en 1680, d'une famille obscure, entra dans la société des jésuites, où il professa, avec les belles-lettres, la théologie et l'Écriture sainte. S'étant retiré dans la maison professe des jésuites de Paris, il y publia les premiers volumes de l'*Histoire de l'Eglise Gallicane*. Il avoit presque mis la dernière main au neuvième et au dixième, lorsqu'il mourut le 14 janvier 1735. Le père Longueval étoit d'un caractère doux et modeste, et d'une application infatigable. Son *Histoire de l'Eglise Gallicane*, pour laquelle le clergé lui faisoit une pension, est écrite avec une noble simplicité, et estimée pour le choix des matières et l'exactitude des faits. Des discours préliminaires, qui ornent les quatre premiers volumes, prouvent une érudition profonde et une critique

judicieuse. Les pères Fontenay, Brumoy, et Berthier l'ont continuée, et l'ont poussée jusqu'au dix-huitième volume in-4°. C'est un de ces vastes édifices, dit le P. Berthier, dont on reconnoît à l'œil que toutes les parties n'ont pu être placées par le même architecte. Mais, malgré la différence des auteurs, l'ouvrage est lu avec plaisir et avec fruit. Le compte qu'on y rend des actions, des ouvrages, des caractères des différens personnages, est en général juste et fondé sur l'étude que les auteurs en avoient faite. Les pères Longueval et Berthier méritent sur-tout cet éloge. On a encore du P. Longueval, I. *Traité du Schisme*, ouvrage justement estimé et devenu très-difficile à trouver; il parut à Bruxelles sous les auspices et avec un mandement de l'archevêque de Malines, Thomas-Philippe d'Alsace de Bosse, en 1718, in-12. Ce traité, estimé pour la clarté et la précision du style et des idées, qui étoit fort rare, a été réimprimé sur l'original en avril 1791, in-8° de 168 pages, à l'occasion des troubles survenus dans l'Église de France. II. Une *Dissertation sur les miracles*, in-4°. III. D'autres *Ecrits* sur les disputes de l'Église de France, dans lesquels on trouve de l'esprit et du feu. IV. Une *Histoire* étendue du *semi-pélagianisme*, en manuscrit.

I. LONGUEVILLE (Antoine d'Orléans de). *Voy.* ANTOINETTE.

II. LONGUEVILLE (le comte de). *Voyez* MARIGNY.

III. LONGUEVILLE (Anne-Geneviève DE BOURBON, duchesse de), née au château de Vincennes en 1618, étoit fille de Henri II, prince de Condé, et de Marguerite de Montmorency. Sa figure étoit belle, et son esprit y répondoit. Elle épousa Henri d'Orléans, duc de Longueville, d'une famille illustre qui devoit son origine au brave comte de Dunois. Ce seigneur, qui s'étoit signalé comme plénipotentiaire au congrès de Munster en 1648, avoit le gouvernement de Normandie, et il vouloit obtenir celui du Havre, place importante, que le cardinal Mazarin lui refusa. Ce refus, joint aux insinuations de son épouse, jeta le duc dans la faction de la fronde, et ensuite dans celles de Condé et de Conti, dont il partagea la prison en 1650. « Le duc de Longueville, dit le cardinal de Retz, avoit de la vivacité, de l'agrément, de la libéralité, de la justice, de la valeur, de la grandeur; et il ne fut jamais qu'un homme médiocre, parce qu'il eut toujours des idées qui furent infiniment au-dessus de sa capacité. » Il s'étoit engagé dans la guerre civile, en partie par amitié pour le prince de Condé, qu'il avoit empêché d'accepter les secours de l'Angleterre. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il renonça pour toujours aux partis qui troubloient l'état. Il vécut souvent dans ses terres, et s'y faisoit aimer. On vouloit qu'il défendît la chasse aux gentilshommes ses voisins. « J'aime mieux, répondit-il, des amis que des lièvres. » La duchesse de Longueville fut moins sage. Ardente, impétueuse, née pour l'intrigue et la faction, elle avoit tâché de faire soulever Paris et la Normandie : elle s'étoit rendue à Rouen, pour essayer de corrompre le parlement. Par l'ascendant que ses charmes lui donnoient sur le maréchal de Turenne, elle l'avoit engagé à faire révolter l'armée qu'il commandoit. (*Voyez* ROCHEFOUCAULD, n° III.) « La du-

chesse de Longueville, dit encore le cardinal de Retz, avoit une langueur dans ses manières, qui touchoit plus que le brillant de celles même qui étoient plus belles. Elle en avoit une même dans l'esprit, qui avoit ses charmes, parce qu'elle avoit, si l'on peut le dire, des réveils lumineux et surprenans. Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea de ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti, elle en devint l'aventurière. » Pour gagner la confiance du peuple de Paris, pendant le siége de cette ville, en 1648, elle avoit été faire ses couches à l'hôtel-de-ville. Le corps municipal avoit tenu sur les fonts de baptême l'enfant qui en étoit né, et lui avoit donné le nom de Charles-Paris. Ce dernier, qui promettoit beaucoup, se fit tuer par sa faute au passage du Rhin, en 1672, avant d'être marié. Quoique les ennemis demandassent quartier, il tira sur eux, en criant: « Point de quartier pour cette canaille. » Aussitôt partit une décharge qui le coucha par terre. Il n'avoit que 23 ans, et les Polonais songeoient à l'élire pour roi. Lorsque les princes furent arrêtés, madame de Longueville évita la prison par la fuite, et ne voulut point imiter la conduite prudente de son époux. Cependant le feu de la guerre civile étant éteint, elle retourna en France, où elle protégea les lettres, et joua un nouveau rôle dans un genre nouveau. Née pour être chef de parti, elle se mit à la tête des champions poétiques qui se battoient pour le sonnet d'Uranie, par Voiture, contre celui de Job, par Benserade, que défendoit le prince de Conti. C'est à cette occasion qu'on dit plaisamment. « Que le sort de Job, pendant sa vie et après sa mort, étoit bien déplorable, d'être toujours persécuté, soit par un diable, soit par un ange...... » Lassée de combattre tantôt pour des princes, tantôt pour des poëtes, elle voulut enfin goûter le calme. Elle alla d'abord à Bordeaux, et de là à Moulins, où elle demeura dix mois dans le couvent de Sainte-Marie. Ce fut dans ce monastère que commencèrent les préliminaires de sa conversion; et après la mort du duc de Longueville, en 1663, elle quitta la cour pour se livrer au calme de la retraite et aux austérités de la pénitence. Unie de sentimens avec la maison de Port-Royal-des-Champs, elle y fit faire un bâtiment pour s'y retirer, et se partagea entre ce monastère et celui des carmélites du faubourg Saint-Jacques. Elle mourut dans ce dernier le 15 avril 1679. Ce fut elle qui forma le projet de la paix de Clément IX, et qui se donna tous les mouvemens nécessaires pour la faire conclure. Son hôtel fut l'asile des grands écrivains de Port-Royal; et elle les déroba à la persécution, soit par son crédit, soit par les moyens qu'elle trouvoit de les enlever aux poursuites de leurs ennemis. Villefore a donné sa Vie, Amsterdam, 1739, 2 vol., petit in-8°. Le duc de Longueville, en mourant, laissa d'un premier mariage une fille qui fut duchesse de Nemours (*voyez* NEMOURS, n° V), et qui mourut la dernière de sa famille. Il en existoit cependant encore une branche bâtarde, dont étoit l'abbé de Rothelin. (*Voyez* ce mot.) Son frère, le marquis de Rothelin, maréchal de camp, qui avoit eu la cuisse fracassée au siége d'Aire en 1710, mourut en 1764 sans postérité.

† LONGUS, auteur grec, fa-

meux par son livre intitulé *Pastorales*, roman grec en prose, qui contient les *Amours de Daphnis et de Chloé*. Le célèbre Amyot a donné une traduction française de ce roman. Comme les auteurs anciens ne parlent point de Longus, il est difficile de fixer avec certitude le temps auquel il a vécu. Les meilleures éditions grecques et latines de Longus sont celles de Franeker, en 1660, in-4°, et celle de 1654, Paris, in-4° ; de Paris, avec les notes d'Anse de Villoison, 1778, in-8°, du docteur Coray, an XI (1802), in-4°, figures, et celle de Paciaudi, Parme, 1786, in-4°. La version d'Amyot n'est pas fidèle ; mais elle a les graces de la naïveté et de la simplicité. On en a donné plusieurs éditions : 1° en 1718, in-8°, avec vingt-huit figures dessinées par Le Régent, et gravées par Benoît Audran. La vingt-neuvième ne fut point faite par Audran, et ne se trouve pas ordinairement dans l'édition de 1718, parce qu'on n'en tira, dit-on, que deux cent cinquante exemplaires, dont le prince fit des présens ; 2° cet ouvrage fut réimprimé en 1745, in-8°, avec les mêmes figures retouchées ; ensuite, en 1731, in-12, avec des notes de Falcourt, avec une autre traduction de Camus, en 1757, in-4°, et enfin chez Didot, an VII (1798), grand in-4°. Son pinceau est léger, son imagination riante et un peu libre. Les Amours de Daphnis et Chloé ont encore été traduites par François-Valentin Mulot, chanoine régulier de Saint-Victor, Mytilène et Paris, 1783, in-8° et in-16 ; par de Bure de Saint-Fauxbin, Paris, 1787, in-4° ; par Pierre Blanchard, Paris, an XI (1798, in-12.)

LONGWIC *ou* LONGWY (Jacqueline de), duchesse DE MONTPENSIER, fille puînée de Jean de Longwy, seigneur de Givri, mariée en 1538 à Louis de Bourbon II du nom, duc de Montpensier, eut beaucoup de crédit auprès des rois François I[er] et Henri II, et s'acquit la confiance de Catherine de Médicis ; elle contribua à l'élévation du chancelier Michel de l'Hospital, et mourut la veille des grands troubles de la religion, le 28 août 1561. Cette femme, suivant le président de Thou, d'un esprit supérieur et d'une prudence au-dessus de son sexe, étoit protestante dans le fond du cœur, quoique extérieurement catholique.

I. LONICERUS (Jean), né en 1499 à Orthern, dans le comté de Mansfeld, s'appliqua à l'étude avec une ardeur extrême, et se rendit habile dans le grec et l'hébreu, et dans les sciences. Il enseigna ensuite avec réputation à Strasbourg, en plusieurs autres villes d'Allemagne, et sur-tout à Marpurg, où il mourut le 20 juillet 1596, à 70 ans. On a de lui divers ouvrages. Mélanchthon et Joachim Camerarius le choisirent pour mettre la dernière main au *Dictionnaire grec et latin*, auquel ils avoient travaillé. On a de lui plusieurs *Traductions* d'ouvrages grecs en latin, entre autres des poëmes *Theriaca et Alexipharmaca* de Nicandre, Cologne, 1531, in-4° ; et une *Edition* de Dioscoride d'Anazarbe, Marpurg, 1543, in-fol.

† II. LONICERUS (Jean-Adam), fils du précédent, né à Marpurg en 1528, médecin habile, et mort à Francfort le 19 mai 1586, a donné plusieurs ouvrages d'histoire naturelle et de médecine. I. *Methodus rei herbariæ*, Francofurti, 1540, in-4°. II. *Historia naturalis plan-*

tarum, *animalium et metallorum*, Francofurti, 1551 et 1555, en 2 vol. in-fol. III. *Methodica explicatio omnium corporis humani affectuum*. IV. *Hortus sanitatis* de Jean Cuba, dont la dernière édition est d'Ulm, 1713, in-folio, figures. V. *Americæ tertia pars*, *memorabilem provinciæ Brasiliæ historiam continens*, etc., 1592, in-folio, orné de figures gravées par Théodore de Bry. — Il a existé encore un Philippe LONICERUS, auteur d'une *Chronique des Turcs*, écrite en latin avec élégance, et pleine de recherches.

* LONIGO (Ognibene da), professeur d'éloquence, né au château de Lonigo, dans le Vicentin, très-savant dans les langues latine et grecque, et dans l'éloquence, ouvrit sa première école à Trévise en 1443, et continua d'y donner des leçons jusqu'en 1493, époque de sa mort. Il s'exerça à traduire du grec en latin beaucoup d'ouvrages anciens. On a de lui la *Traduction* des Fables d'Esope, de l'Histoire d'Hérodien, du Traité de Xénophon sur la chasse, outre *celle* de quatre Homélies de saint Athanase, et beaucoup de *Commentaires* sur les auteurs latins. Il a laissé en manuscrit des *Notes* sur les Satires de Perse, avec l'*Abrégé* de quelques Fables tirées de l'Art d'aimer d'Ovide, ainsi que des *Commentaires* sur Juvénal, Térence, Lucain, imprimés à Milan, 1491; sur les livres de l'Orateur, le Traité des Offices, de l'Amitié, les Tusculanes et les Paradoxes de Cicéron; sur Salluste et Valère-Maxime. On a en outre de cet infatigable professeur quelques *Traités* sur la Grammaire, des *Discours*, des *Lettres*, et d'autres petits *ouvrages* dont on trouve le catalogue dans la *Biblioteca de' Scrittori Vicentini*, tom. II, pag. 135.

* LONSING (François), connu pour avoir gravé à Rome, en 1772, la *Chasse de Méléagre*, d'après J. Romain. Cette pièce se trouve dans la suite de celles, au nombre de 40, du cabinet d'Hamilton.

LONVAL. *Voyez* BOCQUILLOT.

* LOON (Théodore Van), peintre d'histoire et de portraits, né à Bruxelles en 1630. On a un très-grand nombre de ses *Tableaux* dans les églises de Rome et de Venise.

† I. LOOS ou LOOTS (Corneille), chanoine de Goude, se retira à Mayence pendant les troubles de sa patrie. Sa façon de penser sur les sorciers, qu'il regardoit comme fous, plutôt que possédés, lui causa bien des chagrins. Il s'en ouvrit dans ses conversations, et travailloit à établir son sentiment dans un ouvrage lorsqu'il fut dénoncé, dit-on, par le jésuite Delrio, et emprisonné. Il se rétracta pour être libre; mais ayant de nouveau enseigné son opinion, il fut arrêté. Il sortit cependant encore de prison, et il y auroit été mis une troisième fois, si la mort ne l'eût enlevé à Bruxelles en 1595; car il y a des temps où il est très-dangereux d'avoir raison. On a de lui *De tumultuosâ Belgarum seditione sedandâ*, 1582, in-8°. *Institutionum theologiæ libri IV*, Mayence, in-12. C'est un abrégé de Melchior Canus. *Spiritûs vertiginis utriusque Germaniæ in religionis dissidio vera origo*, *progressus*, *ac indubitatus curandi modus;* son Traité *De verâ et falsâ magiâ; Catalogus illustrium utriusque Germaniæ scriptorum*. On lui attribue

aussi *De ortu et processu calvinianæ reformationis in Belgio*, Cologne, 1673, in-8°.

* II. LOOS (Onésime-Henri de), alchimiste, né à Sédan le 1er octobre 1725, mort à Paris dans le mois de janvier 1785, est auteur de l'ouvrage anonyme suivant : *Le Diadème des sages*, ou *Démonstration de la nature inférieure*, etc., *par Philantropos, citoyen du monde*, Paris, 1781, in-12 de 240 pag.

* I. LOPEZ (Jean), cardinal, archevêque de Capoue, né à Valence en Espagne, entra dès sa jeunesse au service de Rodrigue Borgia, devenu pape sous le nom d'Alexandre VI, qui lui donna l'évêché de Péruse, et le fit ensuite archevêque de Capoue. Il mourut en 1501. On dit que César Borgia, jaloux du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de son père, le fit emprisonner. — Il ne faut pas le confondre avec Jean Lopez, aussi Espagnol, de l'ordre des dominicains, évêque de Monapoli, dans la Pouille, en 1589, et ensuite de Crotone, dans la Calabre, mort en 1632, à qui on doit un ouvrage, intitulé *Epitome 55 Patrum*, et la continuation de l'*Histoire de l'ordre de Saint-Dominique* de Ferdinand de Castille, comprenant les 3e, 4e et 5e parties. On lui doit aussi quelques ouvrages de piété.

* II. LOPEZ DE GOMARA (François), prêtre espagnol, né à Séville, vivoit l'an 1550. Il a écrit, dans sa langue maternelle, une *Histoire générale des Indes*, en deux parties, jusqu'à l'an 1551, insérée dans le second volume des *Historiadores* de Barcia. Elle a été traduite en italien, Venise, 1574; et en français, par Fumée de Genille, Paris, 1587. Cette histoire est peu fidèle, surtout relativement à ce qui regarde la Nouvelle-Espagne.

* III. LOPEZ (don Tadeo), ingénieur, né à Madrid vers l'année 1753, où il mourut en 1800, a donné un *Cours de mathématiques* très-estimé, Madrid, 1790; et une très-bonne *Traduction* de Sigaud de La Fond.

IV. LOPEZ. *Voyez* FERDINAND-LOPEZ, n° XV.

V. LOPEZ DE VÉGA. *V.* VÉGA.

LOPIN (D. Jacques), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Paris en 1655, mort en 1693, également recommandable par son savoir et par sa modestie, possédoit le latin, le grec et l'hébreu. Il aida D. de Montfaucon dans l'édition de St. Athanase, et dans celle des *Analecta Græca*, qui parurent en 1688, in-4°. — Il ne faut pas le confondre avec un autre D. LOPIN, à qui le grand Condé accorda un petit ermitage au bout du parc de Chantilly. On conte sur ce dernier religieux une anecdote assez plaisante. Ses plaisirs les plus doux étoient de cultiver les fleurs. Un jour que le cardinal de Retz étoit allé à Chantilly, le grand Condé le mena à la cellule de D. Lopin. Ils voulurent, pour s'amuser, éprouver la patience de ce bon solitaire; et, feignant de parler de choses qui les intéressoient beaucoup, ils marchoient à droite et à gauche sur les fleurs de l'ermitage. D. Lopin s'étant aperçu, à leur sourire, que cette espièglerie étoit concertée, leur dit : « Oh ! messeigneurs, c'est bien le temps d'être d'accord entre vous, quand il s'agit de faire de la peine à un pauvre religieux ! il falloit l'être autrefois pour le bien de la France et pour

le vôtre. » Cette brusquerie naïve, qui étoit une excellente leçon, fit rire le prince et le cardinal.

* LOQUIS (Martin), fanatique du 15ᵉ siècle, de la secte des thaborites, se flattoit que J. C. descendroit en personne sur la terre avec un flambeau dans une main et une épée dans l'autre, pour extirper les hérésies, et purifier son Église.

† LORDELOT (Bénigne), avocat, né à Dijon le 12 octobre, 1639, mort à Paris le premier mai 1720, a publié les ouvrages suivans : I. *Devoirs de la vie domestique, par un père de famille*, Paris, 1706, in-12. II. *Lettre sur les désordres qui se commettent à Paris, touchant la comédie et sur les représentations qui s'en font dans les maisons particulières*, Paris, 1710, in-12.

† LOREDANO (Jean-François), sénateur de Venise au 17ᵉ siècle, s'éleva par son mérite aux premières charges, et rendit de grands services à la république. Sa maison étoit une académie de gens de lettres. Ce fut lui qui jeta les fondemens de celle *de gli Incogniti*. On a de lui, I. *Bizzarrie Academiche*. II. *Vita del Marini*. III. *Morte del Valstein*. IV. *Ragguagli di Parnasso*. V. Une *Vie d'Adam*, traduite en français, Paris, 1695, in-12. VI. *Histoire des Rois de Chypre* (de Lusignan), sous le nom de Henri Giblet, in-12. VII. Plusieurs *Comédies*, en italien. On a recueilli ses *OEuvres*, Paris, 1732, 2 vol. in-12, en 1649, 3 vol. in-24, et 1653, 6 vol. in-12. Lorédano étoit né en 1606; mais on ignore l'année de sa mort.—Le doge François LOREDANO, élu en 1752, mort dix ans après, âgé de 87 ans, étoit de sa famille.

† LORENS, (Jacques du), né dans le Perche, premier juge du bailliage de Châteauneuf en Thimerais, étoit fort versé dans la jurisprudence, et l'arbitre de toutes les affaires de son pays. Il possédoit les auteurs grecs et latins, et sur-tout les poëtes et les orateurs. Il n'avoit pas moins de goût pour les beaux-arts, et en particulier pour la peinture. Après sa mort, arrivée en 1658, l'inventaire qu'on fit de ses tableaux se monta à dix mille écus, somme considérable pour ce temps. On lui attribue cette épitaphe :

Ci-gît ma femme.... Oh! qu'elle est bien,
Pour son repos et pour le mien !

Il n'est pas très-sûr que ce bon mot soit de lui ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que sa femme le méritoit. C'étoit une Mégère. Ses *Satires*, imprimées à Paris, d'abord en 1624, in-12, puis en 1646, in-4° sont au nombre de vingt-six. Cette seconde édition est la meilleure : la versification en est plate et rampante. Son siècle y est peint avec des couleurs assez vraies, mais grossières. On a encore de lui *Notes sur les Coutumes du Pays Chartrain et Perche-Gouet*, 1645, in-4°.

* LORENTZ (Jos.-Adam), maître-ès-arts de l'université de Strasbourg, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, et médecin en chef des armées, né à Ribeauvillier en Alsace le 19 janvier 1754, s'appliqua de bonne heure à l'étude de la médecine, et devint en peu de temps célèbre. Diverses maladies qui règnent dans les armées ajoutèrent encore à sa réputation. Le zèle et l'humanité qu'il montra en Westphalie, à la suite de l'armée française pendant la guerre de sept ans, lui firent beaucoup

d'honneur, et lui valurent des recompenses de la cour. Il jouissoit tranquillement du fruit de ses travaux, lorsque la révolution vint le transporter de nouveau au milieu des camps. On le nomma médecin en chef des armées du Rhin, et quoiqu'avancé en âge, il ne voulut s'en rapporter qu'à lui-même du soin de ses malades et de la tenue des hôpitaux qu'il visitoit sans cesse avec un zèle infatigable. Il mourut à Salzbourg, le 22 février 1801, âgé de 67 ans. Le général Moreau lui fit rendre des honneurs funèbres dignes de son mérite. On a de lui un grand nombre d'ouvrages très-estimés, et particulièrement des *Mémoires* sur les maladies de l'armée du Rhin en Westphalie pendant la guerre de 1757 jusqu'en 1763; sur la *dyssenterie* qui a régné en 1793 dans les armées; sur les maladies qui ont régné à l'armée du Rhin en 1794, et principalement sur la *fièvre putride inflammatoire*, qui a fait périr plus de 2,000 officiers de santé militaires dans les hôpitaux des armées, depuis le commencement de la guerre.

* LORENZ (Jean-Michel), né à Strasbourg en 1723, s'appliqua à l'étude des langues latine, grecque et hébraïque, aux mathématiques et à la philosophie, de même qu'à toutes les parties de l'histoire et du droit. En 1748, après avoir donné un échantillon de son savoir, en soutenant plusieurs thèses à l'université de Strasbourg, il se mit a voyager. Revenu dans sa ville natale, il prit possession de la chaire extraordinaire de professeur d'histoire à laquelle il avoit été nommé pour un *discours* latin, dans lequel il chercha à démontrer que l'histoire politique fournit les preuves les plus éclatantes de la vérité de la religion chrétienne. En 1784 il obtint le grade de docteur en philosophie et la chaire ordinaire de professeur d'éloquence. Il avoit été élu chanoine de Saint-Thomas en 1763, et bibliothécaire de l'université l'année suivante. Ce savant est mort le 2 avril 1801. Ses ouvrages consistent en *Dissertations académiques*, et quelques *livres élémentaires* pour ses cours : les principaux sont. I *Urbis Argentorati brevis historia ab* A. C. 1456, 1789, in-4°. II. *Tabulæ temporum fatorumque Germaniæ ab origine gentis ad nostra tempora*, 1763. *Editio altera*, 1773, in-folio. III. *Elementa historiæ universæ*, 1772, in-8°. *cum tabulis XII*. IV. *Elementa historiæ Germanicæ*, 1776, in-8°., *cum tabulis*. V. *Summa historiæ Gallo-francicæ, civilis et sacræ*, 4 vol. in-8°. 1793. On a encore de lui plusieurs ouvrages historiques manuscrits qui se trouvent à la bibliothèque publique de Strasbourg.

LORENZETTI (Ambrosio), peintre, né à Sienne, mort en 1340. Ce fut Giotto qui lui apprit les secrets de son art; mais Lorenzetti se fit un genre particulier, dans lequel il se distingua beaucoup. Il fut le premier qui s'appliqua à représenter en quelque sorte les vents, les pluies, les tempêtes, et ces temps nébuleux dont les effets sont si piquans en peinture. A l'étude de son art, ce peintre joignit encore celle des belles-lettres et de la philosophie.

* I. LORENZINI (Laurent), Florentin et bon mathématicien, né en 1652, étoit à la cour du grand-duc Cosme III, qui, ayant répudié sa femme Louise d'Orléans, et découvert qu'elle entretenoit, par Lorenzini, un

commerce secret de lettres avec le prince Ferdinand, le fit enfermer, le 18 mars 1681, dans la forteresse de Volterre, où il fut retenu pendant 20 ans. Lorenzini profita du loisir que lui donnoit sa prison pour s'appliquer à la géométrie, dont il avoit déjà reçu des leçons de Viviani, et *composa* XII livres sur les sections coniques, ouvrage qui est resté manuscrit. Il mourut à Florence en 1721, après avoir joui vingt ans de sa liberté. On n'a de Lorenzini qu'un seul ouvrage imprimé sous ce titre : *Exercitatio geometrica, in quâ agitur de dimensione omnium conicarum sectionum, curvæ parabolicæ*, etc. Florentiæ, 1721, in-4° — Il eut un frère nommé Étienne, qui se livra à l'étude et à l'exercice de la médecine, dans laquelle il acquit de la réputation, et qui, enveloppé dans sa disgrace, fut enfermé aussi pendant 20 ans à Volterre. On lui doit un livre fort estimé, et intitulé : *Osservazioni intorno alle torpedini*, Florence, 1728.

* II. LORENZINI (François-Marie), d'origine florentine, né à Rome le 4 octobre 1680, d'un père attaché au service de la célèbre reine Christine de Suède, embrassa d'abord l'institut jésuitique, qu'il quitta après onze mois de noviciat, et se livra ensuite à l'exercice du barreau, sans négliger l'étude des belles-lettres, qu'il avoit toujours cultivées préférablement. Nommé en 1705 membre de l'académie des arcades, sous le nom académique de *Filacida Luciniano*, il contribua beaucoup à son établissement, et en devint directeur à la mort de Crescimbeni en 1728. Il mourut à Rome dans le palais Borghèse le 14 juin 1743. Quelques petits ouvrages satiriques, où il montra du talent, et principalement celui qu'il donna sous le nom de *Quintus Altilius Seranus*, pour confondre Cochi, un de ses plagiaires ; et quelques Epigrammes, intitulées *Analecta variorum pastorum Arcadum*, contre ce même plagiaire, qui s'étoit attribué plusieurs de ses observations et découvertes anatomiques, semèrent d'épines la carrière de Lorenzini ; mais son mérite lui acquit l'estime et la considération des savans et des personnages les plus distingués de sa patrie, même de Clément XII. Ses *Poésies* vulgaires ont été imprimées à diverses époques à Milan, à Venise, à Florence, à Naples, à Forli, et dans beaucoup de recueils. Il écrivit en latin plusieurs *Drames sacrés* qui ont été publiés séparément à Rome. Ses autres *poésies* latines ont été insérées parmi celles des académiciens des arcades. On a encore de lui, I. *Vita del B. Alessio Falcomiri*, Rome, 1719. II. *Vita della B. Giuliana Falcomiri*, Rome, 1737. III. *Il cardo Dialogi d'Ignazio Carletti, ne' quali si discorre dei commentarj di Chermesio di Fulget sopra le tavole anatomiche di Bartolommeo Eustachio*, Leyde, 1728. Dans le 10ᵉ volume des vies des hommes les plus illustres d'Italie, on trouve la Vie et un Catalogue exact de toutes les productions de ce poëte, dont le style correct, élégant et pompeux lui assigne une place distinguée parmi les poëtes de sa nation qui ont bien mérité de la patrie par leurs talens et leur bon goût.

† III. LORENZINI (Antoine), prêtre des mineurs conventuels, né à Bologne en 1665, apprit la peinture sous Laurent Pasinelli, et se distingua par la correction de son dessin. Il se livra ensuite

à la gravure au burin et à l'eau-forte, et *grava* plusieurs sujet sacrés d'après Pasinelli, Lanfranc, frère Barthélemi de Saint-Marc, Le Guide, Charles Cignani, Le Parmesan, Le Carrache, Le Guerchin, André del Sarto, et d'autres peintres d'un mérite distingué. Attaché pendant trente-sept ans à la maison de Médicis, il fut employé à *graver* beaucoup de tableaux de la célèbre galerie de ce nom, ouvrage reçu avec applaudissement par les amateurs et les peintres. Il fut secondé dans ce travail par Théodore de La Croix, Hollandais, Côme Mogali, Jean-Dominique Picchianti, et Jean-Baptiste Foggini. Cet artiste mourut en 1736.

* LORENZINO, de Bologne, excellent peintre du 16ᵉ siècle, de la famille Sabbatini, mérita par son heureux naturel, sa franchise et l'aménité de ses manières, d'être appelé *Lorenzino*. Il se rendit à Rome, où Grégoire XIII le mit à la tête des travaux de son art, et le créa son peintre. Il se distingua par les *tableaux* qu'il exécuta dans la chapelle Saint-Paul, dans la galerie et les salles du palais. Ses nombreuses peintures plurent tellement à Augustin Carrache, qu'il engageoit ses élèves à les copier, pour apprendre les beaux airs de tête, les attitudes et la pureté du coloris. Cet artiste mourut en 1577.

* LORENZO (Jean), poëte qui florissoit au commencement du règne d'Alfonse X, surnommé *le Sage*. Les ouvrages qu'il a laissés sont, I. *Le poëme d'Alexandre*. II. *La description des armes de Darius*, en six stances. III. Onze stances dont le sujet est la *Description de la ville de Babylone*. IV. La *Description de la tente de Darius*, en treize stances. V. *Maximes morales*, en huit stances. VI. *Deux Lettres* que l'auteur suppose avoir été écrites par *Alexandre à sa mère*. Il écrivit son poëme *d'Alexandre* vers la fin du règne de Ferdinand-le-Saint. On remarque dans cet ouvrage des morceaux pleins de majesté et de force d'expressions, sur-tout dans le tableau qu'il fait de la ville de Babylone, des armes de Darius, du palais d'Alexandre et des douze mois de l'année, ingénieusement peints dans la tente de ce conquérant.

* LORERIO (Denys), général des servites, né à Bénévent en 1497, s'étoit acquis beaucoup de réputation dans son ordre, en enseignant les mathématiques à Pérouse. L'étude absolue de cette science qui mène à des résultats positifs lui avoit apparemment inspiré un goût déterminé pour le pouvoir et pour l'argent, qui sont aussi des résultats très positifs. Son ambition avoit été satisfaite par Paul III, qui l'avoit créé cardinal. Charles-Quint, qui connoissoit son foible sur le second point, le marchanda, l'acheta, et l'engagea à proposer au consistoire d'ôter au roi de France le titre de roi *très-chrétien*. L'indignation fut générale, et Doménico Cupi, doyen du sacré collége, le regardant avec dédain, dit aux autres cardinaux : » Laissez aboyer ce chien, il cherche encore quelques os à ronger. » Lorerio mourut en 1541, généralement méprisé.

† LORET (Jean), de Carentan en Normandie, mort en 1665, distingué par son esprit et par sa facilité à faire des vers français ignoroit le latin ; mais la lecture des bons livres, écrits dans les langues modernes, suppléa à cette ignorance. Le surintendant Foucquet lui faisoit une pension de

deux cents écus, qu'il perdit, lorsque ce surintendant fut conduit à la Bastille. Foucquet ayant appris qu'on lui avoit ôté cette pension, et que, malgré sa disgrace, il avoit continué de lui donner des éloges, lui fit tenir quinze cents livres pour le dédommager. Loret célébra d'autant plus cette libéralité, qu'il ne sut pas de quelle main partoit un présent si flatteur. Ce poëte avoit commencé, au mois de mai 1650, une *Gazette* burlesque, qu'il continua jusqu'au 28 mars 1664. Il l'avoit dédiée à Mad. de Longueville, qui lui faisoit une gratification annuelle de deux mille livres, même depuis qu'elle fut duchesse de Nemours. Cette gazette rimée renfermoit les nouvelles de la cour et de la ville. Loret les contoit d'une manière naïve et assez piquante dans la nouveauté, surtout pour ceux qui donnoient plus d'attention aux faits qu'à la versification, qui étoit lâche, prosaïque et languissante. On a recueilli ses *Gazettes*, en 3 vol. in-fol., 1650, 1660 et 1665, avec un beau portrait de l'auteur, gravé par Nanteuil. Il reste encore de Loret de mauvaises *Poésies burlesques*, imprimées en 1646, in-4°.

* LORETZY (Jean), célèbre docteur arménien, passionné pour l'étude, florissoit vers le milieu du 15e siècle; il forma plus de trois cents disciples dans les provinces de Sunik et d'Erivan. Ses ouvrages manuscrits sont, I. *Grammaire arménienne divisée en trois livres*. II. *Art de la versification arménienne*. III. *Analyse des ouvrages philosophiques de David-le-Philosophe*. (*Voyez* cet article.) IV. *Explication sur les principes généraux de la grammaire par demandes et réponses*.

† LORGES (Guy-Aldonce DE DURFORT, duc de), puîné de Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, et d'Elizabeth de La Tour, fit ses premières armes sous le maréchal de Turenne, son oncle maternel. S'étant signalé en Flandre, en Hollande, et sur-tout au siége de Nimègue, dont il obtint le gouvernement, il s'éleva par ses services au grade de lieutenant général. Il servoit en cette qualité dans l'armée de Turenne, lorsque ce grand homme fut tué près de la ville d'Acheren le 25 juillet 1675. Alors, faisant trève à sa douleur, et cherchant plutôt à sauver une armée découragée par la perte de son chef, qu'à acquérir de la gloire en livrant bataille, il fit cette retraite admirable qui lui valut le bâton de maréchal de France en 1676. Il commanda depuis en Allemagne, prit Heidelberg, et chassa les Impériaux de l'Alsace. Ses exploits lui méritèrent les faveurs de la cour. Le roi érigea en duché la ville de Quintin en Basse-Bretagne, pour lui et ses successeurs mâles, sous le titre de Lorges-Quintin. Il fut capitaine des gardes-du-corps, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Lorraine. Il mourut à Paris le 22 octobre 1702, âgé de 72 ans. Le duc de Saint-Simon, qui ne loue guère, en fait le plus grand éloge. « Le maréchal de Lorges, dit-il, étoit la vérité, la candeur même, sans humeur, sans fiel, égal, uni, simple, aisé à servir, prompt à obliger, et toujours porté à pardonner. Avec une conversation peu brillante, et un esprit peu soucieux de se montrer, il avoit le sens le plus droit. Sa hauteur naturelle ne se faisoit jamais sentir qu'à propos. Louvois lui ayant offert le commandement en chef d'Alsace, vacant par la mort de Vaubrun, pour

se dispenser de lui donner le bâton de maréchal de France, il lui fit cette courte réponse : « Ce qui étoit bon pour un cadet de Nogent, ne l'est pas pour un cadet de Duras. » A la valeur la plus ferme et la plus tranquille, de Lorges joignoit des vues vastes et bien combinées, une facilité extrême à manier les troupes, et la prévoyance des mouvemens de l'ennemi. Il possédoit la science de se déployer avec justesse, et celle des précautions : de façon qu'il fatiguoit le moins possible ses troupes, qui achevoient toujours la campagne en bon état. Plus jaloux de la gloire d'autrui que de la sienne, il la donnoit toute entière à qui la méritoit, et sauvoit les fautes avec une bonté paternelle. Aussi étoit-il adoré des officiers et des soldats et il ne l'étoit pas moins à la cour. Son désintéressement étoit extrême; et les sauvegardes, dont au moins en pays ennemi les généraux croient pouvoir profiter, ne souillèrent jamais ses mains. Il disoit tenir cette leçon de Turenne. Malgré sa bonté naturelle, il avoit de la dignité et de la fermeté; le roi lui-même, qui l'aimoit, le traitoit avec une sorte de respect. Rien n'étoit égal à sa tendresse et à sa douceur dans sa famille et dans la société de ses amis. Il eut de Geneviève de Fremont quatre filles et un fils. *Voyez* DURAS *et* MONTGOMMERI, *à la fin*.

I. LORICH (Gérard), *Lorichius*, d'Adamar en Wétéravie, publia divers ouvrages, dont le plus célèbre est un *Commentaire* latin sur l'ancien Testament, 1546, Cologne, in-fol. Le *Commentaire* sur le nouveau avoit paru cinq ans auparavant, en 1541, aussi in-folio.

† II. LORICH (Melchior), peintre et graveur allemand, né en 1536, *grava* au burin, à Constantinople, le portrait du grand-seigneur et celui de la sultane favorite, pièces singulières et rares. On a encore de cet artiste une *suite* très curieuse d'habillemens turcs *gravée en bois*, formant un vol. in-fol., et un *saint Jérome* en prières dans le désert.

† LORIN (Jean), jésuite, né à Avignon en 1559, enseigna la théologie à Paris, à Rome, à Milan, etc., et mourut à Dôle le 26 mars 1634. On a de lui de longs *Commentaires* en latin sur le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, les Psaumes, l'Ecclésiaste, la Sagesse, sur les Actes des Apôtres et les Epîtres catholiques. Il explique les mots hébreux et grecs en critique, et s'étend sur diverses questions d'histoire, de dogme et de discipline. Mais la plupart de ces questions pouvoient être traitées d'une manière plus concise, et quelques-unes n'ont qu'un rapport éloigné à leur sujet.

† LORIOT (Julien), prêtre de l'Oratoire, se consacra aux missions sur la fin du 17e siècle. Ne pouvant plus supporter la fatigue de ces pieux exercices, il publia les *Sermons* qu'il avoit prêchés dans ses courses évangéliques. Il y a 9 vol. de *Morale*, 6 de *Mystères*, 3 de *Dominicales*; en tout 18 vol. in-12, 1695 à 1713. Le style en est simple; mais la morale en est exacte, et toujours appuyée sur l'Ecriture et sur les Pères. On a encore de lui les *Psaumes de David*, en latin et en français, avec des réflexions morales sur chaque verset, Paris, 1700, 3 vol. in-12.

† LORIT (Henri), surnommé *Glareanus*, à cause de Glaris,

bourg de la Suisse, où il naquit en 1488, célèbre par ses talens pour la musique et pour les belles-lettres, mourut en 1563, âgé de 75 ans. Son nom est plus connu que ses ouvrages. On en trouve une indication dans les additions aux éloges de de Thou, par Teissier.

† LORME (Philibert de), natif de Lyon, mort le 9 février 1570, distingué par son goût pour l'architecture, alla, dès l'âge de 14 ans, étudier en Italie les beautés de l'antique. De retour en France, son mérite le fit rechercher à la cour de Henri II, et dans celle des rois ses fils. De Lorme a bâti, par ordre du roi Henri II, pour Diane de Poitiers, le beau château d'Anet, situé sur la rivière d'Eure. En homme habile, il s'est singulièrement distingué dans la construction de ce monument considérable, par l'élégance de l'architecture et par la richesse des ornemens. Le château d'Anet, ayant été détruit pendant la révolution, M. Alexandre Lenoir en a fait transporter à Paris les façades principales, qu'il a fait replacer dans la première cour du Musée impérial des monumens français. On voit au même Musée le beau mausolée de François Ier, dont on doit la composition et le dessin à Philibert de Lorme; il a aussi donné un ouvrage *sur la coupe des charpentes*. Ce fut de Lorme qui fit le fer à cheval de Fontainebleau, et qui conduisit plusieurs magnifiques bâtimens dont il donna les dessins, comme le château de Meudon, de Saint-Maur-des-Fossés, le palais des Tuileries, d'ordre ionique, l'église de Saint-Nizier de Lyon, etc. : il orna aussi et rétablit plusieurs maisons royales. La chapelle de Villers-Cotterets a de cet architecte un portique d'ordre corinthien, remarquable par son goût et par sa construction. N'ayant point à sa disposition de pierres assez étendues pour y tailler des colonnes d'un seul morceau, de Lorme les fit de quatre tambours, et imagina de cacher, par des ornemens et des moulures, les joints de leurs assises. C'est probablement à cet essai que l'on doit ces colonnes à tambour de marbre et à bandes sculptées, qu'il a employées au pavillon du milieu des Tuileries. Un des plus remarquables ouvrages de de Lorme fut le tombeau des Valois, construit près de l'église de Saint-Denys. Il fut démoli en 1719, et il n'est presque plus connu que par les estampes qu'en a données Marot. De Lorme fut fait aumônier et conseiller du roi, et on lui donna l'abbaye de Saint-Éloi et celle de Saint-Serge d'Angers. Ronsard ayant publié une satire contre lui, intitulée *La Truelle crossée*, de Lorme s'en vengea, en faisant refuser la porte du jardin des Tuileries, dont il étoit gouverneur, au satirique, qui crayonna sur la porte ces trois mots : *Fort... Reverent... Habe...* L'architecte qui entendoit fort peu le latin, crut trouver une insulte dans ces paroles, et s'en plaignit à la reine Catherine de Médicis. Ronsard répondit que ces trois mots étoient latins, et le commencement de ces vers du poëte Ausone, qui exhortoit les hommes nouvellement élevés par la fortune à ne point s'oublier :

Fortunam reverenter habe, quicumque repentè
Dives ab exili progrederère loco.

On a de de Lorme, I. *Dix Livres d'Architecture*, 1568, in-folio, réimprimés dans le parallèle de l'architecture antique et moderne, ensuite à Paris en 1626, ou

Rouen, 1648, 2 tom. en 1 vol. in-folio. II. Un *Traité sur la manière de bien bâtir et à peu de frais*, Paris, 1561 et 1568, in-fol. Le nom de de Lorme a acquis depuis quelques années une célébrité nouvelle, par la méthode de charpente de son invention, reproduite par MM. Legrand et Molinos : elle consiste à substituer aux formes des charpentes ordinaires, dans les toitures, et aux chevrons, des courbes composées de deux planches de bois assemblées en coupe et en liaison, entretenues dans leur position par des mortaises, dans lesquelles on introduit des liernes percées à distance convenable, et remplies par des coins qui serrent les courbes et les empêchent de s'incliner.

* II. LORME (Jean de), né à Moulins en Bourbonnais en 1544, étudia la médecine à Montpellier, où il prit le bonnet de docteur en 1577. Après quelques années de pratique, il vint s'établir à Paris, et il y exerça sa profession avec tant de succès qu'en 1606 il fut nommé premier médecin de Louise de Lorraine, épouse de Henri III, de Marie de Médicis, sous Henri IV, dont il fut aussi médecin ordinaire. De Lorme eut le bonheur de réussir, contre l'opinion de du Laurens, premier médecin du roi, et l'avis même d'Hippocrate, en faisant saigner la reine pour une violente diarrhée. Attaché à la cour pendant une longue suite d'années, il s'y fit généralement estimer, et obtint dans sa vieillesse une honorable retraite à Moulins sa patrie. Louis XIII, revenant victorieux de Languedoc, en 1622, avec la reine-mère, lui fit l'honneur de prendre ses logemens chez lui, en témoignage de sa haute estime. De Lorme mourut en 1634, à l'âge de 90 ans.

† III. LORME (Charles de), né à Moulins en 1584, fils du précédent, prit également ses degrés en médecine à Montpellier, fut reçu licencié en 1608, et soutint quatre thèses à cette occasion. Il examina dans la première « si les amoureux et les fous pouvoient être guéris par les mêmes remèdes », et décida pour l'affirmative. Cette guérison est possible en effet; mais très-difficile. Ce célèbre médecin passa de Paris à Montpellier, et fut très-recherché par les malades et par ceux qui se portoient bien : il rendoit la santé aux uns, et inspiroit la gaieté aux autres. Il mourut à Moulins en 1678, à 94 ans. L'enjouement de son caractère contribua sans doute à sa longue vie. Il avoit épousé à 86 ans une jeune fille, à laquelle il survécut encore. On a de lui, *Laureæ Apollinares*, in-8°, Paris, 1608. C'est un recueil de ses thèses : la plupart roulent sur des sujets intéressans. Quelque réputation qu'ait eue ce médecin pendant sa vie, on ne le connoît plus que par les bouillons rouges qu'il mit à la mode, que tout le monde prenoit de son temps, dont beaucoup de malades se trouvoient bien, et qu'on ordonne encore quelquefois. Ces bouillons si vantés n'étoient dans le fond que des bouillons altérans avec des racines et des herbes, où l'on ajoutoit des racines d'oseille pour leur donner la couleur rouge.

* IV. LORME (Antoine de), graveur à l'eau-forte, né à Paris en 1653, fit un mauvais usage de son talent. L'autorité ne l'auroit peut-être pas recherché s'il s'étoit contenté de publier des sujets libres; mais des pièces allégo

riques contre les grands l'ont fait mettre en prison, où il est mort en 1723.

* V. LORME (Marion de), célèbre courtisane française, née vers l'an 1612 ou 1615, d'une famille bourgeoise de Châlons en Champagne, fut aimée jusqu'à la folie par Henri d'Effiat de Cinq-Mars, favori de Louis XIII, et devint ensuite maîtresse du cardinal de Richelieu. Le grand Condé l'aima beaucoup; et les frondeurs tenoient chez elle leurs assemblées les plus secrètes. Mazarin, qui en fut instruit, voulut la faire enlever; mais elle avoit des amis jusque dans le cabinet du ministre. Elle fut instruite de l'ordre et se sauva. On la supposa malade, et bientôt après morte. Elle vit passer son convoi sous ses fenêtres, et plusieurs de ses amans qui le suivoient en pleurant de bonne foi. La nuit qui suivit cette étrange cérémonie, elle partit pour l'Angleterre, où elle épousa un lord fort riche, qui mourut au bout de quelques années, en lui laissant une grande partie de son bien. Elle réalisa sa fortune, pour finir sa vie en France. Entre Dunkerque et Paris, elle fut attaquée par des voleurs qui, de toutes ses richesses, ne lui laissèrent pas une obole. Cependant leur chef, lui trouvant encore quelques attraits, l'emmena et l'épousa. Peu après devenu veuve, et restée avec 4,000 livres de rente, elle vint s'établir dans le faubourg Saint-Germain, avec un laquais et une femme de chambre. Après une absence de plus de 30 ans, il lui prit fantaisie d'aller à Versailles; et la première personne qu'elle rencontra dans la galerie fut Ninon, sa meilleure et sa plus ancienne amie. Elle se présente pour l'embrasser, et n'en est pas reconnue. Ce qui étoit un effet tout simple de l'âge, lui parut un effet cruel de sa destinée. Elle revient à Paris le cœur navré, et tombe malade. Son laquais et sa femme de chambre font le complot de la voler, et lui enlèvent son argenterie, son argent et jusqu'à son contrat de rente. Marion de Lorme reste vingt-quatre heures sans secours et sans ressources. Un voisin monte par hasard chez elle; elle lui raconte son dernier malheur. Celui-ci s'informe si elle a des parens et des amis. « Des parens! je n'en ai pas connu, dit-elle; mais l'autre jour j'avois encore une amie; elle vient de me renier......... » Le brave voisin court dans la rue des Tournelles, où demeuroit Ninon, et revient, les larmes aux yeux, lui apprendre qu'elle est morte la veille. Ce dernier coup l'accable, et quelques heures après elle cessa de vivre. Elle étoit alors âgée de 85 ans. Dans les mémoires de la vie du comte de Grammont, l'auteur s'exprime sur Marion de Lorme et Ninon de l'Enclos de la manière suivante: « Ces deux courtisanes, dit-il, partagerent tous les suffrages de la cour; cependant il s'en falloit beaucoup que Marion de Lorme eût le mérite de Ninon. Le génie de Ninon étoit ferme, étendu, élevé, noble, celui d'un vrai philosophe. Marion n'étoit que vive, spirituelle et amusante. L'une s'étoit fait un système de ses plaisirs, et raisonnoit jusque dans les bras de la volupté; l'autre donnoit tout au tempérament. L'esprit, dans Ninon, guidoit le sentiment; le sentiment de Marion étoit le guide de l'esprit. On étoit séduit par les charmes de Marion, mais on pouvoit s'en dégager par la réflexion; plus on réfléchissoit sur le mérite de

Ninon, moins on étoit disposé à la quitter. Les infidélités de Marion chagrinoient ses amans, et les écartoient; Ninon étoit infidèle avec tant de raisonnement, qu'on se vouloit du mal de l'en blâmer. On ne se fût point attaché à Marion, si elle n'eût été que belle. C'étoit son premier mérite. Ce n'étoit que le second de Ninon; et sans beauté, elle se fût fait une cour et des adorateurs: on oublioit presque ses charmes en faveur de son esprit, de son caractère et de ses entretiens; mais avec Marion, on ne voyoit qu'une créature toute charmante, qui avoit de l'esprit et de l'enjouement, parce qu'elle étoit belle. Un homme sage, sans passion, pouvoit aimer Ninon; il suffisoit de penser auprès d'elle pour lui rendre hommage. Mais on n'aimoit Marion que parce qu'on étoit jeune, et qu'on oublioit sagesse et philosophie avec elle. La nature sembloit s'être épuisée pour la figure de Marion, ce n'étoit que la moitié des dons qu'elle avoit accordés à Ninon; les plus précieux étoient ceux du caractère et de l'esprit. Ajoutons pour dernier coup de pinceau à leur portrait, que l'une étoit, à la conduite près qu'on exige du sexe, telle qu'on voudroit que fussent toutes les femmes, et l'autre ce qu'elles sont ordinairement, lorsqu'elles sont aimables et coquettes...... »

I. LORRAIN (le), peintre. *Voy.* GELÉE (Claude) *et* LORIN.

† II. LORRAIN (Jean le), vicaire de Saint-Lo, à Rouen sa patrie, distingué par la solidité de ses instructions et la force de ses exemples. Il ne se rendit pas moins recommandable par son érudition. Il prêchoit quelquefois jusqu'à trois fois par jour des sermons différens. Il devint chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut en 1710, âgé de 59 ans. Il avoit fait une étude profonde des rits ecclésiastiques. Nous avons de lui un *Traité de l'ancienne coutume d'adorer debout les jours de dimanche et de fêtes, et durant le temps de Pâques;* ou *Abrégé historique des cérémonies anciennes et modernes*, Liège, 1700, 2 vol. in-12. Ce dernier titre donne une idée plus juste de cet ouvrage, qui est en effet un savant traité des cérémonies anciennes et modernes, et plein de recherches peu communes. On a encore de lui, I. *Les Conciles généraux et particuliers; et leur histoire, avec des remarques sur leurs collections*, Cologne, 1707, 2 volumes in-8°. II. *De indebitâ in precibus, festivo, dominico, paschalique tempore genuflexione dissertatio*, Rouen, 1681, in-8°. III. Il a encore donné une édition fort augmentée de l'*Histoire de la ville de Rouen*, par François Farin, Rouen, 1710, 3 vol. in-12. Les ouvrages de cet auteur sont assez rares. — Il ne faut pas le confondre avec Pierre Le LORRAIN de Vallemont. *Voyez* VALLEMONT.

† III. LORRAIN (Robert le), sculpteur, né à Paris en 1666, mort dans la même ville en 1743, fut élève du célèbre Girardon. Ce grand maître, le regardant comme un des plus habiles dessinateurs de son siècle, le chargea, dès l'âge de 18 ans, d'instruire ses enfans, et de corriger ses élèves. Ce fut lui et Le Nourrisson qu'il choisit pour travailler au mausolée du cardinal de Richelieu en Sorbonne. Le Lorrain auroit eu un nom plus

fameux dans les arts, s'il eût possédé le talent de se faire valoir, comme il avoit celui de faire des chefs-d'œuvre. Ses ouvrages sont remarquables par un génie élevé, un dessin pur et savant, une expression élégante, un choix gracieux, des têtes d'une beauté rare. Il excelloit sur-tout dans celles des femmes et des jeunes gens. Les extrémités de ses figures sont bien exprimées; ses draperies sont bien jetées, et on y distingue la différence des étoffes. Personne ne travailloit le marbre avec autant de hardiesse et de facilité; mais en voulant trop finir ses ouvrages, il les gâtoit souvent par ses derniers coups de ciseau. Sa *Galatée* est un morceau fini. On voit de lui un *Bacchus* à Versailles, un *Faune* à Marly, et une *Andromède* en bronze, justement estimés. On voit encore plusieurs morceaux de lui dans la chapelle de Versailles et à l'ancien hôtel de Soubise à Paris, entre autres le *fronton* du palais cardinal, et les *figures des 4 Saisons*, qui sont un peu gigantesques en rapport de leur élévation. Ce fut aussi Le Lorrain qui sculpta la fameuse descente de Croix du tombeau de Girardon, d'après les modèles de ce statuaire. Ce mausolée, qui étoit à Saint-Landry, se voit au Musée des monumens français; mais les ouvrages qui lui font le plus d'honneur sont dans les palais de Saverne, qui appartenoient aux évêques de Strasbourg. Cet artiste mourut recteur de l'académie royale de peinture et de sculpture. On lui doit deux excellens sculpteurs, Le Moine et Pigalle, qui furent ses élèves.

* IV. LORRAIN (Louis-Joseph le), peintre français, de l'académie royale, mort en Russie en 1761, a gravé, I. *Le Jugement de Salomon*. II. *Salomon sacrifiant aux idoles*. III. *Esther devant Assuérus*. IV. *La mort de Cléopâtre, etc.*

† I. LORRAINE (Charles de), dit le *Cardinal de Lorraine*, archevêque de Reims, de Narbonne, évêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Térouanne, de Luçon et de Valence, abbé de St.-Denys de Fécamp, de Cluni, de Marmoutiers, etc., naquit à Joinville en 1525, de Claude de Lorraine, premier duc de Guise. Paul III l'honora de la pourpre romaine en 1547. Il fut envoyé la même année à Rome, où il plut extrêmement par son air noble, sa taille majestueuse, son train magnifique, ses manières affables, ses lumières et son éloquence. Paul III le logea dans son palais et lui donna un appartement qui touchoit au sien. De retour en France, il y jouit de la plus grande faveur. Il se signala en 1561 au colloque de Poissy, où il obtint l'avantage sur Théodore de Bèze, par sa dialectique et son éloquence. L'année d'auparavant il avoit proposé d'établir l'inquisition en France, le seul moyen qui lui parût propre à empêcher les progrès du calvinisme. Le chancelier de l'Hospital s'y opposa. Le roi, prenant un parti mitoyen, attribua la connoissance du crime d'hérésie aux évêques, à l'exclusion des parlemens. Ce fut le cardinal de Lorraine qui obtint cette déclaration, et qui la porta lui-même au parlement. Cette cour représenta au roi que, par son édit, il abandonnoit ses sujets, et livroit leur honneur, leur réputation, leur fortune, et même leur vie, à une puissance ecclésiastique, qu'en supprimant la

voie d'appel, on privoit l'innocence de son unique ressource : « Nous prenons encore la liberté d'ajouter, disent les remontrances, que, puisque les supplices de ces malheureux qu'on punit tous les jours au sujet de la religion n'ont servi jusqu'ici qu'à faire détester le crime, sans corriger l'erreur, il nous a paru conforme aux règles de l'équité, et à la droite raison, de marcher sur les traces de l'ancienne Eglise, qui n'a pas employé le fer et le feu pour établir et propager la religion, mais plutôt une doctrine pure, jointe à la vie exemplaire des évêques : nous voyons donc que votre majesté doit s'appliquer entièrement à conserver la religion par les mêmes moyens qui l'ont établie, puisqu'il n'y a que vous seul qui en ayez le pouvoir. Nous ne doutons point que par-là on ne guérisse le mal avant qu'il s'étende plus loin, et qu'on n'arrête le progrès des erreurs qui attaquent la religion : si, au contraire, on méprise ces remèdes efficaces, il n'y aura point de lois ni d'édits qui puissent y suppléer. » (De Thou, liv. XVI. Histoire de l'Eglise gallicane, liv. LIV.) Ces remontrances suspendirent l'enregistrement de l'édit, mais elles n'arrêtèrent point les poursuites contre les calvinistes, dont le nombre croissoit tous les jours. Le cardinal de Lorraine parut avec beaucoup d'éclat au concile de Trente. Le pape qui auroit voulu empêcher ce voyage, dit en souriant à l'ambassadeur de France, qui lui assuroit qu'il auroit lieu : « Non, monsieur ; le cardinal de Lorraine est un second pape. Viendra-t-il au concile parler de la pluralité des bénéfices, lui qui a trois cent mille écus en bénéfices ? Cet article de réformation seroit plus à craindre pour lui que pour moi, qui n'ai que le seul bénéfice du souverain pontificat dont je suis content. » Cette plaisanterie n'empêcha point le cardinal de se rendre à Trente. Il y parla avec beaucoup de chaleur contre les abus qui s'étoient glissés dans la cour de Rome, et pour la supériorité du concile sur le pape. De retour en France, il fut envoyé en Espagne par Charles IX, dont il gouvernoit les finances, plutôt avec la générosité d'un grand seigneur, qu'avec l'économie d'un ministre d'état. Henri III passant à Avignon, à son retour de Pologne, se fit agréger aux confréries des pénitens, et trouva le cardinal de Lorraine à la tête des pénitens bleus. Ce prélat ayant eu une foiblesse dans une des processions, et n'ayant pas voulu se retirer de peur de troubler la cérémonie, fut saisi d'une fièvre qui le conduisit au tombeau, le 26 décembre 1574. Il avoit fondé, l'année précédente, l'université de Pont-à-Mousson. Il avoit pris pour devise une colonne droite, avec un lierre attaché à la colonne, et ces mots : *Te stante virebo*. On y ajouta ceux-ci, par allusion au lierre qui fait périr les corps où il s'attache : *Teque virente peribo*. On a de lui quelques *ouvrages*. Ce fut lui qui le premier proposa la Ligue dans le concile de Trente, où elle fut approuvée. La mort de son frère suspendit ce projet : mais Henri, duc de Guise, son neveu, l'adopta et le fit adopter par une partie de la France. Si le cardinal de Lorraine montra beaucoup de zèle pour la religion catholique, il n'en montra pas moins pour soutenir les intérêts du royaume contre la cour de Rome. Il les défendit avec tant de

vigueur, que Pie V, alarmé du grand rôle qu'il lui voyoit jouer dans l'Eglise, l'appeloit le pape d'au-delà les monts. Les cardinaux disoient, à sa mort, « qu'il leur donnoit plus de besogne en un jour, que toute la chrétienté n'en donnoit au sacré collége en un an. » S'il traita les calvinistes avec trop de rigueur, l'Hospital et Bossuet nous apprennent que ce fut à l'instigation de quelques conseillers imprudens, qui ne cessoient de lui représenter que c'étoit le seul moyen d'extirper l'hérésie. La cruauté ne lui étoit pas naturelle. Lorsque François II monta sur le trône, le cardinal devenu tout-puissant à la cour, et maître de se venger de ses ennemis, leur pardonna généreusement. Si ce nouveau règne fut marqué par le désir d'élever sa famille et d'étendre son autorité, il ne fut pas signalé, comme les précédens, par la mort, l'exil et les confiscations. Olivier et l'Hospital, deux ministres distingués par leur modération et leur humanité, durent leur élévation au cardinal, qui, s'il eût été naturellement cruel, n'auroit pas choisi des hommes de ce caractère. Les gibets qu'il fit élever dans les avenues de Fontainebleau n'étoient, selon ses partisans, qu'un épouvantail. Il vouloit prévenir les projets criminels de quelques protestans, qui, sous prétexte de venir solliciter des graces à la cour, cherchoient à se rendre maîtres de la personne du roi. Les historiens qui lui reprochent son ambition, les moyens qu'il prit pour la satisfaire, et son goût pour les plaisirs, s'accordent à vanter l'étendue de ses connoissances, son amour pour les sciences et pour les savans dont il étoit le Mécène. Il possédoit, dans le plus haut degré, l'art de la parole; son éloquence, forte et rapide, entraînoit tous les suffrages. En France et dans toute l'Europe on l'appeloit le Mercure français. Il travailla à réformer la magistrature, et fit promulguer plusieurs lois très-sages, entre autres celle qui ordonnoit que « les compagnies de judicature présenteroient pour remplir les places vacantes trois personnes irréprochables et versées dans la jurisprudence, entre lesquelles le roi choisiroit. » C'étoit réparer le plus grand inconvénient de la vénalité des charges, l'incapacité des juges. Dans une tragédie moderne, on a mis en scène le cardinal de Lorraine, bénissant des poignards qui doivent servir au massacre de la Saint-Barthélemi. A cette époque, le cardinal étoit depuis longtemps à Rome, où rien n'annonce qu'il connût même le projet de cette affreuse journée. On trouve son portrait dans le livre de Nicolas Boucher, intitulé *Caroli Lotharingi litteræ et arma*, Paris, 1577, in-4.° *Voyez* l'art. LIZET.

II. LORRAINE (Charles de), fils de Henri de Lorraine, marquis de Moy, d'abord évêque de Verdun, et ensuite jésuite, naquit en 1592, et fut élevé auprès de son oncle l'évêque de Verdun, qui se démit de cet évêché en sa faveur. Il se conduisit d'abord en prince plutôt qu'en apôtre. Mais il réforma ses mœurs, et quitta son évêché pour entrer dans la compagnie de Jésus. Il étoit supérieur de la maison professe à Bordeaux lorsqu'il fut député de sa province à Rome. Le duc de Lorraine prit cette occasion pour solliciter le pape de l'élever au cardinalat. Mais le P. Charles l'ayant appris, répondit à un gentilhomme qui le

duc lui avoit envoyé : « Qu'ayant renoncé aux dignités pour embrasser la croix, il seroit aussi coupable devant Dieu, que ridicule devant les hommes, s'il changeoit de sentiment. » A son retour à Bordeaux, il alla s'offrir pour le service des malades attaqués de la peste ; mais son général, ne voulant pas le livrer à toute la vivacité de son zèle, l'envoya à Toulouse pour y être supérieur de la maison professe. L'air de cette ville paroissoit lui être contraire ; on voulut l'engager à changer de demeure : « Il m'importe bien moins de vivre, dit-il, que de mourir où la Providence et l'obéissance m'ont placé. » Il mourut le 28 avril 1681, dans la 89e année de son âge. Le P. de Laubrussel a publié sa Vie, Nanci, 1733, in-12.

III. LORRAINE (Maison de). *Voyez* Charles, nos XXXVI à XL. — Aumale. — François, no VII. — Léopold, no V. — Mercoeur. Mayenne. — Harcourt, nos I et II. — Catherine, no X. — Claude, no IX. — Louise, no III, etc.

LORRANS (le). *Voy.* Garin.

† LORRIS (Guillaume de), très-bon poëte de son temps, prit son nom de la ville de Lorris, au Gâtinois, où il étoit né dans le milieu du 13e siècle. Il composa le roman *de la Rose*, dont la meilleure édition est celle de l'abbé Lenglet, Amsterdam, 1735, in-12. Cet ouvrage, imité en partie du poëme de l'Art d'aimer d'Ovide, est fort au-dessous de son modèle. L'auteur y a mêlé des moralités, auxquelles son style naïf et simple donne quelque prix. En voici le fond tel qu'on le trouve dans l'Année littéraire, 1767, no 41. Un jeune homme s'endort un jour de printemps, et songe qu'il se trouve dans un jardin délicieux, où il voit une rose nouvelle dont l'éclat et la beauté le séduisent. Il veut la cueillir ; mille obstacles s'y opposent. Voilà le nœud de l'intrigue. Des êtres malfaisans, *Faux-Semblant*, *Dangier*, *Male-Bouche*, etc., mettent tout en œuvre pour l'empêcher de réussir dans son entreprise. D'un autre côté, *Bel Acueil*, *Pitié*, *Franchise*, etc., sont des divinités bienfaisantes qui le favorisent. Enfin, après avoir sauté des fossés, escaladé des murs, forcé des châteaux, surmonté mille obstacles, le jeune homme cueille la Rose, et le songe finit :

Ains eus la rose vermeille ;
A tant fut jour, et je m'éveille.

Pétrarque ne trouvoit que des rêves dans ce poëme. Le succès qu'il eut en France annonce le peu qu'il y avoit alors de bons ouvrages. Gerson, chancelier de l'université de Paris, a attaqué le roman de la Rose, comme très-dangereux. Martin Franc a fait contre cet ouvrage celui intitulé le Champion des Dames. Les chimistes ont cru y trouver le secret du grand œuvre ; et Chaucer, l'un des plus anciens poëtes anglais, l'a traduit dans sa langue. On possède à la bibliothèque impériale plusieurs manuscrits anciens de ce roman, sur vélin, très-bien conservés, avec des miniatures curieuses. Lorris avoit laissé ce roman imparfait ; mais il fut continué par Jehan de Mahun dit Clopinel. On peut consulter, pour entendre plus facilement ce poëme, le Glossaire publié en 1737, in-12, par Lantin de Damerey, conseiller au parlement de Dijon.

† I. LORRY (Paul-Charles), avocat au parlement, professeur en droit dans l'université de Paris, mort le 4 novembre 1766, à 47

ans. Ce jurisconsulte profond a mis au jour le Commentaire latin de son père (François LORRY), sur les Institutes de Justinien, 1757, in-4°, et un Essai de Dissertations ou Recherches sur le Mariage, 1760, in-12. Le fils a soutenu la réputation du père.

† II. LORRY (Anne-Charles), docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, frère du précédent, né à Crône, à quatre lieues de Paris, le 10 octobre 1723, exerça sa profession avec noblesse, et souvent en faveur de l'indigence. Louis XV lui donna les plus grandes marques de confiance dans sa dernière maladie. Aussi modeste qu'habile, il répétoit souvent : « Je ne me permettrai jamais de dire : J'ai guéri, mais j'ai donné mes soins à un tel malade, et sa maladie a été terminée heureusement. » Dans les dernières années de sa vie, ne pouvant monter chez ses malades, il se promenoit en voiture, venoit à leur porte, et ceux-ci descendoient pour venir conférer avec lui et recevoir ses avis. Il mourut le 18 septembre 1783, à Bourbonne-les-Bains, après avoir publié, I. *Essai sur l'usage des alimens*, Paris, 1753, in-12. Cet ouvrage, qui lui fit beaucoup d'honneur, traite de l'aliment en général; il fut suivi d'un second volume en 1757, où il parle de l'usage des alimens considérés dans leurs rapports avec les mœurs, les climats, les différens sujets, les lieux, les saisons, etc. La théorie la plus satisfaisante y est jointe aux lumières de la plus saine chimie ; on préfère cet ouvrage à ceux que Lémery et Arbuthnot ont donné sur la même matière. I. *De Melancholiâ et morbis melancholicis*, Paris, 1765, 2 vol. in-8°. Tout y est intéressant : le style plaît, la théorie est solide et lumineuse. III. *Tractatus de morbis cutaneis*, Paris, 1777, in-4°. Il ramène aux principes les plus reconnus de l'art, le traitement des maladies de la peau, qui ont été si long-temps soumises à l'empirisme. IV. Une *édition* latine des Œuvres de Richard Mead, avec une *préface*, 1751, et 1758, 2 vol. in-8°. V. Une *édition* de l'ouvrage de Sanctorius, intitulé *De medicinâ staticâ, Aphorismi*, avec des commentaires, 1770, in-12. VI. Une *édition* des Mémoires pour servir à l'Histoire de la faculté de médecine de Montpellier par Astruc, 1767, in-4, avec une *préface* et *l'éloge historique* de l'auteur. VII. *Aphorismi Hippocratis, græcè et latinè*, 1759, in-8°. Ces différens ouvrages, d'une latinité pure et correcte, et dignes des siècles de la saine littérature, prouvent qu'il étoit aussi versé dans les belles-lettres que dans la médecine.

LOSA (Isabelle), savante Espagnole, née à Cordoue, apprit les langues latine, grecque et hébraïque, et fut reçue docteur en théologie. Devenue veuve, elle prit l'habit de Sainte-Claire, voyagea en Italie, et y fonda l'hôpital de Lorette, où elle finit ses jours dans les exercices de la piété et de la bienfaisance, le 5 mars 1546, à l'âge de 73 ans.

* LOSCHI (Antoine), bon poëte latin, né à Vicence vers la fin du 15e siècle ou au commencement du suivant, chancelier de Jean-Galéas Visconti, et secrétaire des papes Grégoire XII, Martin V, Eugène IV, et Nicolas V, a donné quelques *Poésies* latines, un *Commentaire* sur les 12 Oraisons de Cicéron, et quelques autres *ouvrages* latins, en vers et en prose, restés manuscrits.

* LOSEL (Jean), né à Brandebourg en 1607, mort à Kœnigsberg en 1655, fit des voyages en France, en Angleterre et en Hollande, pour s'instruire dans la médecine, et s'arrêta à Leyde, où il prit le bonnet de docteur. De retour dans sa patrie, il obtint une chaire du troisième ordre dans l'université de Kœnigsberg, puis celle d'anatomie et de botanique qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort. On a de Losel, I. *De podagrâ tractatus, morbi hujus indolem et curam diligenter exponens*, Rostochii, 1636, in-16, 1638 in-4°, Lugduni-Batavorum, 1639, in-12, avec l'*Encomion podagræ* de Jérôme Cardan. II. *Scrutinium renum*, Regiomonti, 1642, 1645, in-4°. III. *Citrium prægnans*, ib., 1644, in-4°. IV. *De theriacâ Andromachi*, ibid, 1655, in-4°. V. *Plantarum rararum sponte nascentium in Borussiâ catalogus*, ibid, 1656, in-4°, Francofurti, 1673, in-4°. — Regiomonti, 1703, sous le titre de *Flora Prussica, sive Plantæ in regno Prussiæ nascentes*, avec 88 planches. On y trouve la description de 761 plantes, la plupart aquatiques ou de la classe des mousses et des champignons.

* LOSENKO (Antoine), Russe de nation, peintre en histoire, admis en 1759 dans l'académie des arts, qui l'envoya en Italie et en France, où il exerça son talent. Ses *esquisses* sont très-recherchées. Ses tableaux les plus estimés sont le *Portrait de la princesse Potozka*, et les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*. Ce peintre mourut en 1773, quelque temps après avoir été nommé directeur de l'académie des arts.

* LOSEO (Alexandre), né à Avigliana en Piémont, mort en 1571, également versé dans la jurisprudence et dans les saintes Ecritures, s'acquit la réputation d'un excellent avocat. On a de lui, *In tertium cod. lib. Commentar. In § prætereà inutilis, Instit. de inutil. stipulation. enarratiuncula perbrevis;* divers *Traités* de Grammaire, et les *Notes* sur les Evangiles des dimanches et des fêtes de l'année.

* LOSERTH (Philippe), né à Fulneck en Moravie en 1712, entré chez les jésuites en 1729, et mort à Fulneck en 1776, après avoir enseigné les belles-lettres, la philosophie et la théologie, a donné, I. *De potentiâ auditivâ cum ejus objecto, sono et voce*, Olmutz, 1788, in-8°, et une autre, *De potentiâ olfactivâ et tactivâ*, Olmutz, 1749, in-8°. II. *De infallibilitate papæ, et facultate concedendi indulgentias*, Olmutz, 1745.

LOSPITAL (de). *Voyez* HOSPITAL.

* LOSSIUS (Frédéric), né à Heidelberg, pratiqua la médecine à Dorchester au 17e siècle; il a laissé, I. *Observationum medicinalium libri quatuor*, Londini, 1672, in-8°. II. *Conciliorum, sive de morborum curationibus liber posthumus*, Lipsiæ, 168[illegible] in-8°. Il paroît que cet ouvrage a été estimé long-temps après la mort de l'auteur, car on en trouve une édition dans le Catalogue de Falconet, Londres, 1734, in-8°.

* LOTEN (Jean), peintre de paysages, né en Hollande, passa plusieurs années de sa vie en Angleterre, où il exerça son art avec beaucoup de succès. Son coloris est en général froid et sombre, mais il entendoit à mer-

veille la distribution des jours et des ombres. Il se plaisoit à peindre des chênes qu'il introduisit dans tous ses tableaux. Il excelloit à bien rendre des orages sur terre, accompagnés de pluies soudaines, des arbres fracassés, des chutes et des amas d'eaux, des bestiaux épouvantés et cherchant un abri. On a de lui plusieurs *Vues des Alpes suisses*. Ses *ouvrages* sont presque tous en Angleterre. Il mourut à Londres en 1681.

I. LOTH, fis d'Aran, petit-fils de Tharé, suivit son oncle Abraham, lorsqu'il sortit de la ville d'Ur, et se retira dans la terre de Chanaan avec lui. Comme ils avoient l'un et l'autre de grands troupeaux, ils furent contraints de se séparer, pour éviter des querelles qui commençoient à se former entre leurs pasteurs, l'an 1920 avant J. C. Loth choisit le pays qui étoit autour du Jourdain, et se retira à Sodome, dont la situation étoit riante et agréable. Quelque temps après, Chodorlaomor, roi des Elamites, après avoir défait les cinq petits rois de la Pentapole, qui s'étoient révoltés contre lui, pilla Sodome, enleva Loth, sa famille et ses troupeaux, l'an 1912. Abraham, en ayant été informé, poursuivit le vainqueur, le défit, et ramena Loth avec ce qui lui avoit été enlevé. Celui-ci continua de demeurer à Sodome, jusqu'à ce que les crimes de cette ville infâme étant montés à leur comble, Dieu, dit l'Écriture, résolut de la détruire avec les quatre villes voisines. Il envoya trois anges, qui vinrent loger chez Loth, sous la forme de jeunes gens. Les Sodomites, les ayant aperçus, voulurent forcer Loth à les abandonner à leur lubricité. Loth, effrayé à la vue du péril que couroient ses hôtes, offrit de leur substituer plutôt ses deux filles. Cette offre n'ayant pas arrêté ces infâmes, les anges les frappèrent d'aveuglement, et firent sortir Loth de la ville avec sa femme et ses deux filles. Il se retira d'abord à Ségor, et ensuite dans une caverne avec ses filles (car sa femme, pour avoir regardé derrière elle, contre la défense expresse de Dieu, avoit été changée en statue de sel). Les filles de Loth, s'imaginant que la race des hommes étoit perdue, enivrèrent leur père. Dans cet état, elles conçurent de lui chacune un fils; l'aînée, Moab, d'où sortirent les Moabites, et la jeune, Ammon, qui fut la tige des Ammonites. On ne sait ni le temps de la mort, ni le lieu de la sépulture de Loth, et l'Écriture n'en dit plus rien. On a donné bien des manières d'expliquer le changement de sa femme en statue de sel, dont la plus conforme au texte est celle qui explique le fait littéralement. Quelques anciens, comme saint Irénée, attestent qu'elle conservoit de son temps la forme de femme, et qu'elle ne perdoit rien de sa grosseur, quoique l'on en arrachât toujours quelque morceau. Ils ajoutent même qu'elle étoit sujette aux incommodités ordinaires à son sexe. *Voyez* le Dictionnaire de la Bible par Dom Calmet.

† II. LOTH (Jean-Charles), peintre à Munich en 1611, mort à Venise en 1698, apprit les principes de son art de son père, bon peintre d'histoire, et de sa mère qui se distinguoit aussi dans la miniature. Il alla se perfectionner à Rome dans l'école de Carravage, et se mit ensuite sous la conduite du chevalier Liberi, à Venise, où il devint un

grand coloriste. Loth composoit toujours d'une manière pittoresque, entendoit parfaitement le clair-obscur; son coloris est à la fois vigoureux et transparent. Ses ouvrages ont été recherchés à Venise, dont il a orné les églises et les palais, et aussi dans les autres états de l'Italie et en Allemagne. On cite particulièrement deux beaux tableaux de lui, dans la galerie de Vienne, représentant, l'un, *Jacob qui donne sa bénédiction aux enfans de Joseph*, et l'autre *Jupiter et Mercure à table chez Philémon et Baucis*; et dans celle de Dresde, un *Ecce Homo*, *deux sujets de l'histoire de Job*, et *Loth avec ses filles*.

† I. LOTHAIRE Ier, fils de Louis-le-Débonnaire, et d'Ermengarde, fille de Hugues, comte d'Alsace, fut associé à l'empire par son père, le 31 juillet 817, dans l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, et nommé roi des Lombards en 820. L'ambition l'emportant chez lui sur la reconnoissance, il s'unit avec les grands seigneurs pour détrôner l'empereur, se saisit de sa personne, et l'enferma dans le monastère de Saint-Médard de Soissons (nous faisons connoître les suites de cet attentat dans l'article du prince détrôné). Louis-le-Débonnaire étant sorti de sa prison par les intrigues d'un de ses partisans, qui sema la discorde entre ses fils rebelles, en promettant aux deux cadets de faire augmenter leur portion, ceux-ci se déclarèrent contre Lothaire, et l'obligèrent à demander pardon à leur père commun. Après la mort de ce prince infortuné, l'ambitieux Lothaire s'arrogea la supériorité sur deux de ses frères, et voulut les restreindre, l'un à la seule Bavière, et l'autre à l'Aquitaine. Charles, depuis empereur, et Louis de Bavière, s'unirent contre lui, et remportèrent une célèbre victoire à Fontenai l'an 841. Cette journée fut sanglante; il y périt, dit-on, près de cent mille hommes. Les trois frères se disposoient à lever de nouvelles troupes, lorsqu'ils convinrent d'une trève, suivie d'un traité de paix conclu à Verdun en 843. La monarchie française fut partagée en trois parties égales, et indépendantes l'une de l'autre. Lothaire eut l'empire, l'Italie et les provinces situées entre le Rhin et le Rhône, la Saone, la Meuse et l'Escaut. Louis surnommé *le Germanique* reçut toutes les provinces situées sur la rive droite du Rhin, et quelques villes sur la rive gauche, comme Spire et Mayence, *propter vini copiam*, disent les annalistes; et Charles devint roi de toute la France, excepté de la portion cédée à Lothaire. Ce traité est la première époque du droit public d'Allemagne (Pépin, étant mort en 838, ne fut point appelé au partage). Dix ans après ce partage, Lothaire abdiqua la couronne, par la lassitude des troubles de son vaste empire, et sur-tout par la crainte de la mort. Il alla pleurer dans le monastere de Prum aux Ardennes les fautes que son ambition tyrannique lui avoit fait commettre contre son père, contre ses frères et contre ses sujets. (*Voyez* l'article GERBERGE.) Il prit l'habit monastique dans sa dernière maladie, plutôt pour mourir sous cet habit que pour faire une longue pénitence; car il n'avoit pas long-temps à vivre. Il mourut six jours après, le 28 septembre 855, dans la 60e année de son âge, et la 15e de son empire. Quelque tardif qu'eût été

le repentir de Lothaire, des auteurs bénédictins le mirent dans le catalogue des saints de l'ordre. Adhémar, moine de Saint-Cibar d'Angoulême, dit « qu'après sa mort les bons anges et les mauvais se disputèrent son ame, et que les bons l'emportèrent, en disant aux démons : *Nous vous abandonnons l'empereur, mais nous emportons le moine.* » Lothaire fut enterré à Prum, et l'on mit sur son tombeau une épitaphe qu'on croît être de Raban :

Continet hic tumulus memorandi Cæsaris ossa
Lotharii, magni principis atque pii,
Qui Francis, Italis, Romanis præfuit ipsis :
Omnia sed sprevit, pauper et hinc abiit.

Lothaire laissa trois fils, Louis, Charles et Lothaire, entre lesquels il divisa ses états. Louis eut en partage le royaume d'Italie ou de Lombardie, avec le titre d'empereur ; Charles, la Provence jusque vers Lyon : et Lothaire, le reste des domaines de son père en-deçà des Alpes, jusqu'aux embouchures du Rhin et de la Meuse. Cette partie fut nommée *le Royaume de Lothaire*. C'est de ce dernier qu'est venu le nom de *Lotharinge* ou *Lorraine*, province qui avoit alors beaucoup plus d'étendue qu'aujourd'hui. *Voyez* LOTHAIRE, roi de Lorraine, n° IV.

II. LOTHAIRE II, empereur d'Occident et duc de Saxe, fils de Gerhard, comte de Supplembourg, élu roi de Germanie après la mort de l'empereur Henri V, en 1125, et couronné empereur de Rome, le 4 juin 1133, par le pape Innocent II, qui lui céda l'usufruit des terres de la comtesse Mathilde. Ce prince remercia le pontife en lui baisant les pieds, et en conduisant sa mule quelques pas. On croit que Lothaire est le premier empereur qui fit cette double cérémonie. Il avoit juré auparavant de *défendre l'Eglise*, et de *conserver les biens du saint-siége*. La cour de Rome se prévalut dans la suite de ce serment pour prétendre que l'empire étoit un fief relevant du saint-siège. L'empire avoit été disputé après la mort de Henri V : Lothaire fut préféré à Conrad de Franconie ; et à Frédéric de Souabe, fils d'Agnès, sœur du dernier empereur ; ce qui causa de grands troubles. Il mourut sans enfans, le 4 décembre 1137, dans le village de Bretten, près Trente. Ce règne fut l'époque de la police établie en Allemagne, vaste pays livré depuis long-temps à la confusion. Les priviléges des églises, des évêchés et des abbayes furent confirmés, ainsi que les hérédités et les coutumes des fiefs et arrière-fiefs. Les magistratures des bourgmestres, des maires, des prévôts, furent soumises aux seigneurs féodaux. On se plaignoit des injustices de ces magistrats, et on eut bientôt à se plaindre de la tyrannie de ceux dont ils dépendirent.

† III. LOTHAIRE II, roi de France, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge sœur de l'empereur Othon I, né en 941, et associé au trône en 952, succéda à son père en 953. Il fit la guerre avec succès à l'empereur Othon II, auquel il céda la Lorraine en 980, pour la tenir en fief de la couronne de France. Il avoit cédé aussi à Charles son frère le duché de la basse Lorraine ; ce qui déplut à tous les grands du royaume. Il mourut à Compiègne le 2 mars 986, à 45 ans, empoisonné, à ce qu'on croit, par Emma sa femme, fille de Lothaire II,

roi d'Italie. Ce prince, recommandable par sa bravoure, son activité, sa vigilance, ses grandes vues, étoit peu exact à tenir sa parole.

† IV. LOTHAIRE II, roi de Lorraine, second fils de l'empereur Lothaire Ier et d'Hermengarde d'Hasbeigne sa femme, et arrière-petit-fils de Charlemagne, succéda à son père dans cette partie du royaume d'Austrasie qui s'étend depuis Cologne jusqu'à l'Océan, et qu'on appela depuis de son nom *Lothairii-regna. Lotharingia. Lothier-règne ou Lorraine*. Son inauguration se fit à Metz le 22 septembre 855. L'année suivante il épousa Thietberge, fille de Hubert, duc de la Bourgogne transjurane : au bout de quatre ou cinq ans, dégoûté de cette princesse, il pensa à la répudier pour épouser Walrade, sœur de Gonthier, archevêque de Cologne, et nièce de Teuthgaud, archevêque de Trèves. Dans ce dessein il convoqua une diète où il accusa Thietberge d'inceste avec son frère Hubert dit *l'abbé* : la reine y prouva son innocence par l'épreuve de l'eau bouillante, qu'un homme subit pour elle ; mais Lothaire la chassa malgré cette justification, et, par les intrigues de Theutgaud et de Gonthier, parvint à faire approuver son divorce au concile d'Aix-la-Chapelle. Thietberge en appela au pape Nicolas Ier. Deux légats envoyés de Rome pour connoître cette affaire se laissèrent gagner par le roi, et confirmèrent la décision du concile d'Aix-la-Chapelle dans un 2e concile qu'ils tinrent à Metz, en 863. Le pape cassa les actes de ces deux assemblées, punit les légats à leur retour, et obligea, en 865, Lothaire à reprendre sa femme et à congédier Walrade. Cette réconciliation fut aussi courte qu'elle étoit peu volontaire. Lothaire chassa de nouveau Thietberge et rappela sa rivale. Il passa ensuite en Italie l'an 868, pour secourir l'empereur Louis son frère occupé à faire la guerre aux Sarrasins. (*V.* Louis II, empereur.) Le premier juillet 869 il eut une entrevue avec le pape Adrien II, successeur de Nicolas Ier, et le pressa de casser son mariage. Adrien s'y refusa ; et pour s'assurer si Lothaire avoit fidèlement exécuté ce que le pape Nicolas avoit prescrit, il exigea qu'il jurât sur l'eucharistie, ainsi que les seigneurs qui l'accompagnoient, qu'il avoit sincèrement quitté Walrade. Ils firent tous ce serment ; mais ce sacrilége fut puni peu de temps après par la mort subite de presque tous les coupables. Lothaire II mourut lui-même subitement à Plaisance le 8 août suivant, laissant un fils nommé Hugues, et deux filles. La première, Gièle, fut mariée, l'an 882, à Godefroi-le-Danois, duc de Frise. La seconde, Berthe, fut mariée d'abord au comte Thiébaud, un des principaux officiers du roi son père, ensuite, en 917, au marquis Adalbert II, dit *le Riche*, marquis de Toscane : elle laissa de ce dernier mariage; 1° Hugues, comte d'Arles, marquis de Provence, et roi d'Italie; 2° Irmengarde ou Hermengarde, qui épousa Adalbert, marquis d'Yvrée (*V.* Hermengarde, marquise d'Yvrée n° III) ; 3° Guido, marquis de Toscane, mort en 929, marié à la fameuse Marozie.

† V. LOTHAIRE II, roi d'Italie, fils du roi Hugues, et d'Alda sa première femme, étoit petit-fils d'Adalbert, marquis de Toscane, et de Berthe dont il est parlé dans l'article

précédent. Il fut associé au trône par son père dès 931 ; mais celui-ci ayant été forcé d'en descendre par Bérenger, marquis d'Yvrée, Lothaire élu de nouveau, l'an 945, ne conserva que le titre et les honneurs de la royauté, Bérenger s'étant reservé toute l'autorité. Lothaire vécut dans cette triste position environ cinq ans et demi, au bout desquels Bérenger lui fit donner du poison: il en mourut le 22 décembre 950, et fut inhumé à Milan. De sa femme Adelaïde fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne et d'Italie, qui lui avoit été fiancée à sept ans, et qu'il avoit épousée lorsqu'elle en avoit 17, il ne laissa qu'une fille, Emma, mariée l'an 966 à Lothaire. (*V.* l'article précédent LOTHAIRE II, roi de France nº II.) La veuve Adelaïde se remaria, l'an 951, à Othon-le-Grand, fonda l'abbaye de Seltz en Alsace, et mourut l'an 1000. (*Voyez* OTHON-LE-GRAND, empereur d'Allemagne.)

† I. LOTICHIUS (Pierre), né en 1501, dans le comté de Hanau, devint abbé de Solitaire (en allemand Schluchtern), l'an 1534, introduisit dans son abbaye le luthéranisme, dont il fut un zélé défenseur, et mourut en 1567. Lotichius, pieux, charitable, laissa quelques *ouvrages*, imprimés à Marpurg, 1640, in-12.

† II. LOTICHIUS (Pierre), neveu du précédent, et le prince des poëtes allemands, selon Morhoff, surnommé *Secundus*, pour se distinguer de son oncle, naquit en 1528, à Solitaire. Après avoir fait de bonnes études en Allemagne, il prit le parti des armes en 1546; mais il retourna bientôt à ses études, voyagea en France et en Italie, se fit recevoir docteur en médecine à Padoue, et alla professer cette science à Heidelberg, où il mourut de frénésie le 7 novembre 1560. C'étoit un habile médecin, et l'un des plus grands poëtes que l'Allemagne ait produits. Ses *Poésies* latines, et surtout ses *Elégies*, 1580, in-8º, ont quelque mérite. Il étoit infatigable dans l'étude, et intrépide dans les dangers. On trouve sa Vie à la tête de ses *Poésies*, publiées par Jean Hogius, médecin. Pierre Burmann a donné, à Amsterdam, 1754, en 2 vol. in-4º, une nouvelle édition de ses *Poésies*.

III. LOTICHIUS (Christian), frère cadet du précédent, mort en 1568, est auteur de plusieurs pièces de *vers latins* estimées, et imprimées séparément avec celles du suivant, à Francfort, 1620, in-8º.

† IV LOTICHIUS (Jean-Pierre), petit-fils de Christian, professa la médecine et cultiva la poésie. Il dédia son livre d'*Epigrammes* à Maurice, landgrave de Hesse, et reçut pour toute récompense une épigramme de ce prince. Il publia en 1629 un *Commentaire* sur Pétrone, in-4º. Cette rapsodie tirée de différens auteurs, dit Nicéron, prouve que Lotichius avoit beaucoup de mémoire, mais peu de jugement. On a de lui divers autres *ouvrages* en vers et en prose (*voy.* l'article précédent); des livres de médecine; une *Histoire des empereurs Ferdinand II et III*, Francfort, 1646, 2 tomes, in-fol., fig.; *Historia augustâ imperatorum Romanorum*, Amsterdam, 1707, in-fol. fig.

* LOTTI (Lorenzetto), sculpteur et architecte florentin, né en 1594, passa la plus grande partie de sa vie à Rome, où il jouit de l'amitié de Raphaël d'Ur-

lin, qu'il aida plusieurs fois dans ses travaux. Il épousa la sœur de Jules Romain. Lotti travailla dans plusieurs musées, restaura des statues antiques, fit le *Tombeau* de son bienfaiteur Raphaël, et fut fait par Paul III architecte de Saint-Pierre, où on l'enterra en 1541, à l'âge de 47 ans.

* II. LOTTI (Laurent), célèbre peintre du 16e siècle, né à Bergame, fut élève, selon quelques-uns, de Bellini et du Giorgion, et selon d'autres de Palma-Seniore. On admire un grand nombre de tableaux de ce peintre dans sa patrie, ainsi qu'à Venise où il travailloit en 1529, à Trévise, Ancône, Recanati, etc. Chargé d'orner de peintures Notre-Dame-de-Lorette, qui possédoit déjà plusieurs de ses tableaux, il y mourut vers 1560. Parmi les nombreux ouvrages de ce peintre, on distingue le *Mariage de sainte Catherine*. — Il ne faut pas le confondre avec le docteur Lotto Lotti, dont on a *la Liberazione di Vienna assediata dalle armi ottomane*, petit poëme agréable, et *La Branzuola*, en six dialogues, le tout écrit en dialecte bolonais, Bologne, in-8°, fig.

† LOTTIN (Augustin-Martin), libraire de Paris, né dans cette ville le 8 août 1726, étoit très-instruit en bibliographie. Ses ouvrages en ce genre sont, I. *Lettres* sur l'édition du *Cato Major*, 1762, in-12. II. *Liste chronologique* des éditions de Salluste, 1763, in-8°. III. *Coup-d'œil éclairé* d'une bibliothèque, à l'usage de tout possesseur de livres, 1773. Cels est en grande partie l'auteur de cet ouvrage. IV. *Artis typographicæ querimonia*, 1785, in-4°. V. *Catalogue chronologique* des libraires et imprimeurs de Paris, depuis 1470 jusqu'en 1789, 2 vol. in-8°. VI. Plusieurs *Lettres* sur l'imprimerie, dans le Journal des Savans. Lottin est encore auteur de quelques écrits littéraires, qui ont été bien accueillis. Les plus connus sont, *L'Almanach historique* des ducs de Bourgogne, 1752; celui des *Centenaires* 1769; le *Voyage à Saint-Cloud par mer et par terre*, qui a obtenu plusieurs éditions; un *Mémoire* sur la chapelle de la Conception de la Vierge, 1759, in-4°; ainsi que plusieurs *écrits* anonymes.

† LOUAIL (Jean), né à Mayenne dans le Maine, dirigea les études de l'abbé de Louvois. Son élève étant mort, l'abbé Louaïl, prêtre et prieur d'Anzai, vint à Paris, où il mourut le 3 mars 1724, dans un âge assez avancé. On a de lui, I. La première partie de l'*Histoire du livre des réflexions morales sur le nouveau Testament, et de la Constitution Unigenitus, servant de préface aux Hexaples*, en six vol. in-12, ou en un gros volume in-4°, 1726, à Amsterdam. Cette Histoire, si l'on peut lui donner ce nom, est un recueil de faits, la plupart trop détaillés, et mis en œuvre par une main peu habile. Il s'y trouve pourtant plusieurs pièces curieuses. L'abbé Cadry, continuateur de cette *Histoire*, 1734, 3 vol. in-4°, l'a conduite presque jusqu'au temps où ont commencé les Nouvelles ecclésiastiques. II. *Réflexions critiques* sur le livre du Témoignage de la vérité de l'Eglise, par le P. de La Borde.

† LOUBÈRE (Simon de la), né à Toulouse en 1642, secrétaire d'ambassade auprès de Saint-Romain, ambassadeur de France en Suisse. Ses talens pour les négociations déterminèrent

Louis XIV à l'envoyer à Siam en 1687, en qualité d'envoyé extraordinaire. Il n'y resta qu'environ trois mois, pendant lesquels il s'occupa à rassembler des Mémoires sur l'histoire civile et naturelle du pays, sur l'origine de la langue, le caractère et les mœurs des habitans. De retour en France, on l'envoya exécuter une commission secrète en Espagne et en Portugal. On croit que c'étoit pour détacher ces deux cours de l'alliance qui avoit produit la révolution d'Angleterre. Son dessein transpira. Il fut arrêté à Madrid, et n'obtint sa liberté qu'avec beaucoup de peine. La Loubère, rendu à la France, s'attacha au chancelier de Pontchartrain, alors contrôleur-général des finances. Ce fut par le crédit de ce ministre qu'il obtint une place à l'académie française, en 1693 : sur quoi La Fontaine, quelquefois satirique, malgré la douceur de son naturel, fit l'épigramme qui finit par ces vers :

Il en sera, quoi qu'on en die :
C'est un impôt que *Pontchartrain*
Veut mettre sur l'Académie.

Le nouvel académicien, retiré peu de temps après dans sa patrie, y rétablit les jeux floraux, autrefois si célèbres et alors dégénérés, et termina sa carrière le 26 mars 1729. La Loubère savoit le grec et le latin, l'italien, l'espagnol et l'allemand. Il cultivoit à la fois la poésie, les mathématiques, la politique, et l'histoire ; mais il n'excella dans aucun genre. Ses principaux ouvrages sont, I. Des *Poésies* répandues dans différens recueils. Il y a fait entrer tantôt de la morale, tantôt de la galanterie ; car il posséda, jusqu'à un âge avancé, l'art de dire et de rimer d'un style assez foible des choses flatteuses. II. Une *Relation* curieuse de son voyage de Siam, Amsterdam, Paris, 1691 et 1713, 2 vol. in-12. III. Un *Traité*, peu connu, *de la résolution des équations*, in-4°, 1729, etc.

LOUCHALI, *ou* Uluzzali, *ou* Occhiali, fameux corsaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait esclave par les Turcs dès sa jeunesse, et mis en liberté quand il eut renoncé au christianisme. La fortune et sa valeur l'élevèrent jusqu'à la vice-royauté d'Alger. Lorsque les Turcs se préparoient au siége de Famagouste l'an 1570, après s'être rendus maîtres de Nicosie, dans l'île de Chypre, Louchali alla joindre leur flotte avec son escadre, composée de neuf galères et de trente autres vaisseaux. Dans la bataille de Lépante, en 1571, il commandoit l'aile gauche de l'armée des Turcs, et se trouvoit opposé à l'escadre de Doria, qui le mit en fuite. Cependant il rentra comme en triomphe dans Constantinople, parce qu'il mena avec lui quelques bâtimens chrétiens qu'il avoit pris dès le commencement du combat. Le grand-seigneur donna de grands éloges à sa valeur, et le nomma bacha de la mer, à la place d'Hali. Ce renégat se distingua dans plusieurs autres occasions, sur-tout à la prise de la Goulette en Afrique, l'an 1574, et mourut à la fin du 16e siècle.

LOUDUN (le curé de). *Voyez* Grandier.

* I. LOVE (Christophe), ministre anglican auquel on doit quelques *ouvrages* de théologie et des *Sermons* imprimés en 3 vol. in-8°, en 1652, 1654 et 1657, qui lui ont acquis après sa mort une grande réputation. Accusé d'avoir entretenu une correspondance avec le roi et conspiré contre le gouvernement républicain, il

fut condamné, comme atteint de haute trahison, à être décapité. Les sollicitations de sa femme, de ses amis, de plusieurs paroisses de Londres, et de cinquante-quatre de ses collégues, ne purent obtenir du parlement qu'un sursis d'un mois à son exécution, qui eut lieu en juillet 1651.

* II. LOVE (Jacques), auteur et acteur peu distingué en Angleterre, dont le vrai nom de famille est *Dance*, se concilia, au sortir de ses études, la faveur du ministre Walpole, en répondant à une satire dirigée contre lui; mais cette faveur et les espérances qu'elle donnoit à un jeune homme crédule qui pensa n'avoir plus rien à faire pour établir sa fortune, le perdirent. Il s'accoutuma à l'indolence et au goût de dépense qui caractérisent trop souvent les gens de cour. Bientôt il ne trouva d'autre ressource que celle de monter sur le théâtre en changeant son nom. Ses succès furent médiocres; il se distingua dans le rôle de Falstaff; mais ses successeurs plus habiles l'ont fait oublier. On a de lui une comédie intitulée *Pamela* qu'il donna en 1742, et quelques autres pièces de théâtre. Il mourut en 1774.

† LOVELACE (Richard), poëte élégant, né dans le comté de Kent, dans les premières années du 17e siècle, parut à la cour orné de toutes les graces de la figure et des plus brillantes qualités. Il embrassa la profession des armes, et s'étant, à la paix de Berwick, mis en possession de ses biens, il fut député par le comté pour présenter à la chambre des communes une pétition qui déplut. Il fut mis en chartre privée sous caution, et relégué à Londres, où il dépensa, principalement pour le soutien de la cause du roi, beaucoup au-delà de ses revenus. En 1646 il leva un régiment pour le service du roi de France, dont il fut colonel, et à la tête duquel il fut blessé à Dunkerque. A son retour en Angleterre avec son frère, en 1648, i fut de nouveau emprisonné à Londres et ne recouvra sa liberté qu'à la mort du roi; alors réduit à la dernière pauvreté, la mélancolie s'empara de lui, et le jeta dans la consomption. Vêtu de haillons, il se vit obligé de vivre d'aumônes et de partager la demeure des plus malheureux mendians. Ce fut dans cette triste condition qu'il mourut en 1658. Ses *poésies*, écrites d'un style aisé et léger, avec autant de simplicité que d'esprit, la plupart adressées sous le nom de Lucasta à Miss Lucy Sacheverel, très-belle personne qu'il avoit coutume de nommer *Lux casta*, sont un modèle dans leur genre. On a comparé Lovelace à sir Philip Sydney; comme lui il a composé deux pièces de théâtre, l'*Ecolier*, comédie, et *le Soldat*, tragédie.

LOUET (George), d'une noble et ancienne famille d'Anjou, conseiller au parlement de Paris, agent du clergé de France, s'acquit une grande réputation par sa science, ses talens, sa prudence et son intégrité. Il fut nommé à l'évêché de Tréguier, mais il mourut en 1608, avant d'en prendre possession. On a de lui, I. Un *Recueil de plusieurs notables Arrêts*, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1742, 2 vol. in-folio, avec les *Commentaires* de Julien Brodeau. II. Un *Commentaire* sur l'ouvrage de Dumoulin, des Règles de la chancellerie.

* LOVIBOND (Edouard), poëte anglais, né dans le comté de Middlesex, mort en 1775 dans sa terre près de Hampton, a pu-

blié *quelques Ecrits* dans un ouvrage périodique, intitulé *The World*, et *plusieurs Poésies agréables*, en un volume, 1785.

† I. LOUIS Ier, *le Débonnaire* ou *le Foible*, fils de Charlemagne et d'Hildegarde sa deuxième femme, né en 778, à Casseneuil dans l'Agénois, et dès-lors nommé roi d'Aquitaine, parvint à la couronne de France en 814, et fut proclamé empereur la même année. Ce prince signala le commencement de son règne par la permission qu'il accorda aux Saxons, transportés en des pays étrangers, de retourner dans leur patrie. Il associa Lothaire son fils aîné à l'empire, nomma Pépin et Louis ses deux autres fils, l'un roi d'Aquitaine, et l'autre roi de Bavière. Loin de fortifier son administration par ce partage, il l'affoiblit. D'ailleurs, le zèle de Charlemagne pour la religion avoit cimenté sa puissance, et la dévotion mal entendue de son fils lui ôta une partie de sa force. Trop occupé de la réforme de l'Église, et trop peu du gouvernement de son état, il s'attira la haine des ecclésiastiques, et perdit l'estime de ses sujets. « Ce prince, jouet de ses passions et dupe de ses vertus mêmes, ne connut ni sa force, ni sa foiblesse : il ne sut exciter ni la crainte, ni l'amour; et avec peu de vices dans le cœur, il eut toutes sortes de défauts dans l'esprit. » (*Montesquieu.*) Il indisposa les évêques par des réglemens sages, mais faits mal-à-propos. Les prélats, obligés d'aller à la guerre contre les Sarrasins et les Saxons, prenoient souvent l'habit guerrier. Louis les obligea, dit un historien contemporain, « de quitter les ceintures et les baudriers d'or, les couteaux enrichis de pierreries qui y étoient suspendus, les éperons dont la richesse accabloit leurs talons. » Le mécontentement du clergé ne tarda pas à éclater. Une cruauté de Louis en fut l'occasion. Bernard, roi d'Italie (bâtard de Pépin dit *le Bossu*, fils aîné de Charlemagne), irrité de ce que Lothaire son cousin lui avoit été préféré pour l'empire, prit les armes en 818. L'empereur, ayant marché contre lui, l'intimida tellement par sa présence, que Bernard, abandonné de ses troupes, vint se jeter à ses pieds. En vain il demanda sa grace; Louis lui fit arracher les yeux, et ce jeune prince mourut des suites de cette cruelle opération. Ce ne fut pas tout; Louis fit arrêter tous les partisans de Bernard, et leur fit éprouver le même supplice. Plusieurs ecclésiastiques lui inspirèrent des remords sur ces exécutions barbares. Les évêques et les abbés lui imposèrent une pénitence publique. Louis, oubliant qu'il étoit roi, parut dans l'assemblée d'Attigny, couvert d'un cilice. Cette humiliation, jointe à son peu de fermeté, causa de nouveaux troubles. Dès l'an 817, Louis avoit suivi le mauvais exemple de son père, en partageant son autorité et ses états à ses trois fils. Il lui en restoit un 4e, qui fut depuis empereur sous le nom de Charles-le-Chauve. Il voulut, après le partage, ne pas laisser sans état cet enfant d'une femme qu'il aimoit, et il lui donna en 829 ce qu'on appeloit alors l'Allemagne, en y ajoutant une partie de la Bourgogne. Judith de Bavière, mère de cet enfant, nouveau roi d'Allemagne, gouvernoit l'empereur son mari, et étoit gouvernée par un Bernard, comte de Barcelonne, son amant, qu'elle avoit mis à la tête des affaires. Les trois fils de Louis, indignés de sa foiblesse, et encore plus de ce que

qu'on avoit démembré leurs états, armèrent tous trois contre leur père. Les évêques de Vienne, d'Amiens et de Lyon déclarèrent rebelles à l'état et à l'Église ceux qui ne se joindroient pas à eux. La plupart des autres évêques suivirent leur exemple et abandonnèrent le parti de l'empereur. Le pape Grégoire IV, qui étoit de ce nombre, vint en France, à la prière de Lothaire, et ne put rétablir la paix entre le père et les enfans. Au mois de juin de l'année 833, Lothaire se mit à la tête d'une puissante armée, augmentée bientôt par la défection presque totale des troupes de son père. Ce malheureux prince, se voyant abandonné, passa au camp de ses enfans retranchés entre Bâle et Strasbourg, dans une plaine appelée depuis le *Camp du Mensonge*, aujourd'hui Rotleub, entre Brisach, et la rivière d'Ill. C'est là que, de l'avis du pape et des seigneurs, on le déclara déchu de la dignité impériale, qui fut déférée à Lothaire. On partagea de nouveau l'empire entre ses trois fils, Lothaire, Pépin et Louis. A l'égard de Charles, prétexte innocent de la guerre, il fut renfermé au monastère de Prum dans la forêt des Ardennes. L'empereur fut conduit dans celui de Saint-Médard de Soissons, et l'impératrice Judith menée à Tortone en Lombardie, après que les vainqueurs l'eurent fait raser. Louis n'étoit pas à la fin de ses malheurs : on tint dans le mois d'octobre une assemblée générale à Compiègne, où ce prince se laissa persuader de se soumettre à la pénitence publique, comme s'avouant coupable de tous les maux qui affligeoient l'état. On le conduisit à l'église de Notre-Dame de Soissons ; il y parut en présence des évêques et du peuple, sans les ornemens impériaux, et tenant à la main un papier qui contenoit la confession de ses prétendus crimes. Il quitta ses vêtemens et ses armes, qu'il mit au pied de l'autel, et s'étant revêtu d'un habit de pénitent et prosterné sur un cilice, il lut la liste de ses crimes, parmi lesquels étoit celui d'avoir fait marcher ses troupes en carême. Alors les évêques lui imposèrent les mains ; on chanta les psaumes et on dit les oraisons pour l'imposition de la pénitence. Louis fut enfermé un an dans une cellule du monastère de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent, sans domestique, sans consolation, mort pour le reste du monde. S'il n'avoit eu qu'un fils, il étoit perdu pour toujours ; mais ses trois enfans disputant ses dépouilles, leur désunion rendit au père sa liberté et sa couronne. Louis ayant été transféré à Saint-Denys, deux de ses fils, Louis et Pépin, vinrent le rétablir, et remettre entre ses bras sa femme et son fils Charles. L'assemblée de Soissons fut anathématisée par une autre tenue à Thionville en 835. Louis y fut réhabilité ; Abbon, archevêque de Reims, qui avoit présidé à l'assemblée de Compiègne, et quelques autres évêques non moins séditieux que lui, furent déposés. L'empereur ne put ou n'osa les punir davantage. Bientôt après, un de ces mêmes enfans qui l'avoient rétabli, Louis de Bavière, se révolta encore ; mais il fut mis en fuite. Le malheureux père mourut de chagrin, le 20 juin 840. dans une île du Rhin au-dessus de Mayence, en disant : « Je pardonne à Louis, mais qu'il sache qu'il m'arrache la vie. » Il passa les derniers quarante jours qu'il vécut sans autre nourriture que le pain et le vin eucharistique. Comme il se reprochoit amèrement de n'a-

voir pas observé le carême pendant une campagne, il attribuoit sa maladie à cette faute, et s'écrioit avec douleur : « Vous êtes juste, ô mon Dieu ! puisque j'ai refusé de jeûner le carême, vous m'en envoyez aujourd'hui un autre pendant lequel il faut bien que je jeûne. » Il tomba dans une foiblesse extrême, qui du corps s'étendit jusqu'à l'esprit. Il croyoit, dans ses derniers momens, que le diable étoit au chevet de son lit pour s'emparer de son ame. On prétend qu'une éclipse totale de soleil, qui survint pendant qu'il marchoit contre son fils, effraya son esprit que les malheurs avoient troublé, et hâta sa mort. Comment accorder ce fait avec les connoissances astronomiques que plusieurs historiens lui ont attribuées? « Tout s'allie dans les têtes, dit un homme d'esprit. Ce prince pouvoit croire que cet événement tenoit à une cause naturelle ; mais il ne pouvoit s'empêcher d'en être troublé. L'esprit et le sentiment n'ont rien de commun ; on peut avoir le cerveau très-bon, et le cœur pusillanime. Celui de Louis-le-Débonnaire l'étoit. Ce défaut fit le malheur de son règne, et ternit ses autres qualités, sa bienfaisance, sa bravoure, son savoir très-étendu pour son temps. Ce roi connoissoit les lois anciennes et il en fit observer quelques-unes. Il rendit au clergé de son royaume la liberté des élections, et se réserva seulement le droit de les confirmer. Les évêques avoient grande part au gouvernement d'alors ; ils relevoient la puissance spirituelle par l'éclat de la richesse et la force de l'autorité temporelle ; ils présidoient aux délibérations des peuples, comme chefs de la religion, et comme premiers citoyens. De là leur influence dans les affaires de l'état, et les entreprises téméraires et ambitieuses de quelques-uns. On doit observer ici, que ce fut Louis-le-Débonnaire qui donna, l'an 817, la ville de Rome et ses appartenances aux papes, et qu'il en retint toutefois la souveraineté, comme le prouvent les actes d'autorité suprême que lui et ses successeurs exercèrent dans cette capitale du monde chrétien. La foiblesse de Louis-le-Débonnaire ne l'empêcha pas de faire de bonnes lois. Sa haine contre le luxe paroît dans celles qu'il a faites sur les habits des ecclésiastiques et des gens de guerre. Il défendit aux uns et aux autres les robes de soie, et les ornemens d'or et d'argent ; il interdit surtout aux premiers les anneaux garnis de pierres précieuses, les ceintures, couteaux ou souliers garnis de boucles d'or ou de pierreries, les mules, palefrois et chevaux avec brides et freins dorés. » C'est une de nos premières lois somptuaires. En parlant des gens de guerre qui marchent avec de superbes équipages et de riches meubles : « Quelle extravagance ! disoit-il ; ne leur suffit-il pas d'exposer leur vie, sans enrichir encore l'ennemi de leurs dépouilles, et le mettre en état de continuer la guerre à nos dépens? » Sa maxime ordinaire étoit : *Rien de trop ;* maxime qu'il suivit mal, ou plutôt de laquelle il s'éloigna dans toute sa conduite. Ceux qui avoient sa confiance en abusèrent : « ce qui lui arriva, dit Fauchet dans son style, pour s'occuper trop à lire et à psalmodier ; car, ajoute-t-il, combien que ce soit chose bienséante à un prince savant et dévotieux, si doit-il être plus en action qu'en contemplation. »

† II. LOUIS II, *le Jeune*, empereur d'Occident, fils aîné de Lothaire Ier, créé roi d'Italie en

844, monté sur le trône impérial en 855, eut un différent avec les souverains de Constantinople, qui lui disputoient le titre d'empereur ; il se défendit assez mal, et n'allégua contre eux que la possession. Au lieu d'aller résider à Rome, Louis choisit Pavie pour sa demeure l'an 866. Il marcha en Calabre contre les Sarrasins, et trahi par l'évêque de Capoue qu'il assiégeoit et qu'il prit au bout de trois mois, l'an 868, après quelques conquêtes sur les infidèles, il mit le siége devant la ville de Bari, qui résista trois ans, et ne fut emportée que le 3 février 871. Le 28 août de cette même année, Louis fut fait prisonnier en trahison par le duc de Bénévent, qui ne le relâcha que le 17 septembre suivant. Louis mourut dans les environs de Brescia le 13 août 875, ne laissant qu'une fille nommée Ermengarde, ou Hermengarde, mariée à Boson Ier. (*Voyez* HERMENGARDE, reine de Provence, n° Ier.) Louis fit pendant son règne, dit M. de Montigny, tout ce qu'on pouvoit attendre d'un grand prince. Né avec les qualités qui font les conquérans, il se contenta d'être juste. Il sembla se borner à défendre, contre ses ennemis, la portion qui lui étoit échue de l'héritage de ses pères. Ses vertus lui ont mérité des éloges de la part même des souverains pontifes. Voici comment le pape Adrien en parle dans une lettre adressée à Louis, roi de Germanie. « L'empereur Louis, dit-il, combat, non contre les chrétiens, comme quelques-uns, mais contre les ennemis du nom chrétien, pour la sûreté de l'Église, principalement pour la nôtre, et pour la délivrance de plusieurs fidèles qui couroient un extrême péril dans le *Samnium*, en sorte que les Sarrasins étoient près d'entrer sur nos terres. Il a quitté son repos et le lieu de sa résidence, s'exposant au chaud, au froid, à toutes sortes d'incommodités et de périls. Ses progrès ont été rapides. Il a fait tomber plusieurs infidèles sous ses armes victorieuses. » Louis II avoit épousé en 856 Ingelberge ou Engelberge, fille de Louis-le-Germanique, qui prit trop d'empire sur ce prince. *Voyez* ENGELBERGE.

III. LOUIS III, dit l'*Aveugle*, né, en 880, de Boson, roi de Provence et d'Hermengarde, fille de l'empereur Louis-le-Jeune, n'avoit que dix ans quand il succéda à son père en 890. Il passa en Italie l'an 900, pour défendre ses droits contre Bérenger qui lui disputoit l'empire. Après l'avoir battu deux fois, il se fit couronner empereur à Rome par le pape Benoît IV : mais surpris dans Vérone par son rival, celui-ci lui fit crever les yeux, et le renvoya en Provence, où il mourut sans enfans en 934.

IV. LOUIS, dit l'*Enfant*, fils de l'empereur Arnould, roi de Germanie après la mort de son père, en 900, à l'âge de sept ans. L'Allemagne fut dans une entière désolation sous son règne. Les Hongrois la ravagèrent, et il fallut les faire retirer à prix d'argent. A ces incursions étrangères, se joignirent des guerres civiles entre les princes et le clergé. On pilla toutes les églises ; les Hongrois revinrent pour avoir part au pillage. Louis s'enfuit à Ratisbonne, où il mourut le 21 janvier 911 ou 912. Il fut le dernier prince en Allemagne de la race des Carlovingiens. On ne l'a placé ici que parce que sa mort est une époque mémorable dans le droit public et dans l'histoire d'Al-

lemagne. La couronne, qui devoit être héréditaire dans la maison de Charlemagne, devint élective; les états de la nouvelle monarchie profitèrent de cette révolution. Les Allemands, maîtres de disposer du trône, se donnèrent des priviléges excessifs. Les duchés et les comtés, administrés jusques alors par commission, devinrent des fiefs héréditaires. Peu à peu la noblesse et les états des duchés, qui, dans les premiers temps, ne reconnoissoient que la souveraineté du roi seul, furent réduits à dépendre absolument de leurs ducs, et à tenir en arrière-fiefs des terres qui relevoient auparavant en droiture de la couronne. D'un autre côté, l'Italie commença à être asservie à l'Allemagne, et les Romains reçurent des barbares de la Germanie les maîtres que ceux-ci voulurent bien leur donner.

V. LOUIS V, nommé ordinairement *Louis IV*, parce que Louis-l'Enfant paroissoit ne devoir pas être placé parmi les empereurs, étoit fils de Louis-le-Sévère, duc de Bavière, et de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe Ier. Il naquit l'an 1284. Élu empereur à Francfort le 20 octobre 1314, il fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Mayence, tandis que Frédéric-le-Bel, fils de l'empereur Albert Ier, étoit sacré à Cologne, après avoir été nommé à l'empire par une partie des électeurs. Ces deux sacres produisirent des guerres civiles d'autant plus cruelles, que Louis de Bavière étoit oncle de Frédéric son rival. Les deux empereurs consentirent, après avoir répandu beaucoup de sang, à décider leur querelle par trente champions; usage des anciens temps, que la chevalerie a renouvelé quelquefois. Ce combat d'homme à homme, de quinze contre quinze, fut comme celui des héros grecs et troyens; il ne décida rien, et ne fut que le prélude d'une bataille dans laquelle Louis fut vainqueur. Cette journée, suivie de quelques autres victoires, le rendit maître de l'empire. Frédéric, ayant été fait prisonnier, y renonça au bout de trois ans pour avoir sa liberté. Le pape Jean XXII avoit observé jusqu'alors la neutralité entre les deux concurrens; mais après la bataille décisive de Michldorff, en 1322, il déclara l'empire vacant, et ordonna à Louis IV de se désister de ses droits, et de les soumettre au jugement du pape, « qui seul pouvoit, disoit-il, confirmer les empereurs, et sans l'approbation duquel aucun prince ne pouvoit monter sur le trône impérial. » L'empereur, n'ayant pu faire changer de sentiment au pontife, appela *du pape mal instruit* au *pape mieux instruit*, et enfin au concile général. (*Voyez* CASTRUCCIO). Jean XXII l'excommunia, délia ses sujets du serment de fidélité, et, dans sa bulle, le priva de *ses biens meubles et immeubles*. L'empereur s'en vengea en suscitant des ennemis au pape, et en faisant élire l'antipape Pierre de Corbière; il prononça une sentence de mort contre le pape et son défenseur le roi de Naples, et les condamna tous deux à être brûlés vifs. Clément VI, marchant sur les traces de Jean XXII, lança les foudres ecclésiastiques sur Louis en 1346. « Que la colère de Dieu, disoit-il dans sa bulle, et celle de saint Pierre et de saint Paul, tombent sur lui dans ce monde et dans l'autre! Que la terre l'engloutisse tout vivant!

Que sa mémoire périsse! Que tous les élémens lui soient contraires! Que ses enfans tombent dans les mains de ses ennemis, aux yeux de leur père! » Cinq électeurs, excités par le pape, élurent roi des Romains, la même année, Charles de Luxembourg, marquis de Moravie. Les deux compétiteurs se firent la guerre; mais un accident arrivé le 11 octobre 1347 termina la querelle. Louis tomba de cheval en poursuivant un ours à la chasse, et mourut de sa chute. Sa mort, suivant Fleury, fut regardée comme une punition divine. Les officiers et les juges qu'il nommoit depuis quelques années se souilloient par des injustices et opprimoient les pauvres. Dans ses voyages, il occasionnoit de grandes dépenses aux prélats, aux églises et aux monastères. Il haïssoit le clergé séculier, et disoit souvent que « quand il pourroit amasser de l'argent comme de la boue, il ne fonderoit pas des chapitres. » Ce prince est le premier empereur qui ait résidé constamment dans ses états héréditaires, à cause du mauvais état du domaine impérial, qui ne pouvoit plus suffire à l'entretien de sa cour. Avant lui, les empereurs avoient voyagé continuellement d'une province à l'autre. Louis est aussi le premier qui, dans ses sceaux, se soit servi de deux *aigles* pour désigner les armes de l'empire. Ils furent, sous Wenceslas, réduits à un seul à deux têtes.

VI. LOUIS Ier, roi de France. *Voyez* Louis Ier, le Débonnaire, empereur, n° I.

VII. LOUIS II, *le Bègue*, fils de Charles-le-Chauve, couronné roi d'Aquitaine en 867, et successeur de son père dans le royaume de France, le 6 octobre 877, fut contraint de démembrer une grande partie de son domaine, en faveur de Boson, qui s'étoit fait roi de Provence, et de plusieurs autres seigneurs mécontens. Il mourut à Compiègne le 10 avril 879, à 35 ans. Il eut d'Ansgarde, sa première femme (qu'il fut obligé de répudier par ordre de son père), Louis et Carloman, qui partagèrent le royaume entre eux, et laissa, en mourant, Adélaïde, sa seconde femme, enceinte d'un fils, qui fut Charles-le-Simple.

VIII. LOUIS III, fils de Louis-le-Bègue, et frère de Carloman, partagea le royaume de France avec son frère, et vécut toujours dans une grande union avec lui. Il eut l'Austrasie et la Neustrie, et Carloman l'Aquitaine et la Bourgogne. Louis III défit Hugues-le-Bâtard, fils de Lothaire et de Waldrade, qui revendiquoit la Lorraine, marcha contre Boson, roi de Provence, et s'opposa aux courses des Normands, sur lesquels il remporta une grande victoire dans le Vimeu en 882. Il mourut sans enfans le 4 août suivant. Après sa mort, Carloman, son frère, fut seul roi de France.

IX. LOUIS IV, ou *d'Outremer*, ainsi nommé à cause de son séjour en Angleterre pendant 13 ans, étoit fils de Charles-le-Simple et d'Ogine. Il succéda à Raoul, roi de France, en 936. Louis voulut s'emparer de la Lorraine; mais l'empereur Othon Ier le força de se retirer. Les grands de son royaume se révoltèrent plusieurs fois, et il les réduisit avec peine. S'étant emparé de la Normandie sur Richard, fils du duc Guil-

laume, il fut défait, et pris par Aigrold, roi de Danemarck, et par Hugues-le-Blanc, comte de Paris, en 944. On lui rendit la liberté l'année suivante, après l'avoir obligé de remettre la Normandie à Richard, et de céder le comté de Laon à Hugues-le-Blanc. Cette cession occasionna une guerre opiniâtre entre ce comte et le roi; mais Louis d'Outremer étant soutenu par l'empereur Othon, par le comte de Flandre et par le pape, Hugues-le-Blanc fut enfin obligé de faire la paix et de rendre le comté de Laon en 950. Louis d'Outremer finit ses jours d'une manière funeste; il fut renversé par son cheval en poursuivant un loup, et mourut à Reims de cette chute, le 10 septembre 954, à 38 ans. Il laissa de Gerberge, fille de l'empereur Henri-l'Oiseleur, deux fils, Lothaire et Charles. Lothaire lui succéda; et Charles ne partagea point les états de son père, contre la coutume de ce temps-là, tant à cause de son bas âge, que parce qu'alors il ne restoit presque plus que Reims et Laon en propre au roi. Depuis, le royaume ne fut plus divisé également entre les frères. L'aîné seul eut le titre de roi, et les cadets n'eurent que de simples apanages. C'est une des époques de la grandeur de l'état. Louis d'Outremer, grand prince à plusieurs égards, mais confiant à l'excès, fut souvent trompé.

X. LOUIS V, *le Fainéant*, roi de France après Lothaire son père, le 2 mars 986, se rendit maître de la ville de Reims, et fit paroître beaucoup de valeur dès le commencement de son règne. Il se préparoit à marcher au secours du comte de Barcelonne contre les Sarrasins, lorsqu'il fut empoisonné par la reine Blanche, sa femme, le 21 mai de l'année suivante 987, à l'âge d'environ 20 ans. Louis étoit d'un caractère turbulent et inquiet; le nom de *Fainéant* ne convenoit point à un tel homme; il paroît même ne lui avoir été donné que parce que son règne n'offre rien de mémorable. Et que pouvoit-il faire dans le peu de temps qu'il occupa le trône? C'est le dernier des rois de France de la seconde race des Carlovingiens, laquelle a régné en France 236 ans. Après sa mort le royaume appartenoit de droit à Charles son oncle, duc de la basse Lorraine, et fils de Louis d'Outremer; mais ce prince s'étant rendu odieux aux Français, il fut exclu de la succession, et la couronne fut déférée à à Hugues-Capet, duc de France, et le prince le plus puissant du royaume. Si l'on considère les causes de la ruine de la seconde race, on en trouvera cinq principales: 1° la division du corps de l'état en plusieurs royaumes, division suivie nécessairement de guerres civiles entre les frères; 2° l'amour excessif que Louis-le-Débonnaire eut pour son fils Charles-le-Chauve; 3° la foiblesse de la plupart des rois ses successeurs: à peine en compte-t-on 5 ou 6 qui aient eu à la fois du bon sens et du courage; 4° le ravage des Normands qui désolèrent la France pendant plus d'un siècle, et qui favorisèrent les révoltes des grands seigneurs; 5° le trop grand nombre d'enfans naturels qu'eut Charlemagne, lesquels vouloient être souverains dans leurs terres et n'en reconnoître aucun. Ce fut vers le temps de Louis V que s'introduisit l'usage de prendre des surnoms. Autrefois on n'avoit que son nom propre. Sous la seconde race de nos rois on commença à se distinguer d'une manière particulière, en ajoutant quelque épi-

thète à son nom, tirée de la dignité de celui qui le portoit, ou de la force de son corps, ou de la couleur de son teint, ou de quelque qualité personnelle. De là les noms de Hugues-l'Abbé, Robert-le-Fort, Hugues-le-Blanc, Hugues-le-Noir, Hugues-Capet ou la Forte-tête. Les seigneurs, comtes et ducs, retenoient ces derniers noms. Ceux qui n'étoient ni l'un ni l'autre tiroient leur surnom du nom de leur terre ou de leur château. Les bourgeois prenoient le nom de leur ville, de leur métier, de leur négoce ou de quelque défaut naturel. C'est de là que sont venus les noms suivans : *le Breton*, *l'Allemand*, *le Potier*, *le Charpentier*, *le Bègue*, *le Bossu*. Ceux qui affectoient un orgueil supérieur à leur état étoient appelés *le Prince*, *l'Evêque*, et ce sobriquet devenoit un surnom.

XI. LOUIS VI, *le Gros*, fils de Philippe Ier et de Berthe de Hollande, né en 1081, parvint à la couronne en 1108. Le domaine qui appartenoit directement au roi se réduisoit alors au duché de France; le reste étoit en propriété aux vassaux du roi, qui se conduisoient en tyrans dans leurs seigneuries, et qui ne vouloient point de maître. Ces seigneurs vassaux étoient trop souvent rebelles à l'autorité légitime. Louis fut presque toujours sous les armes, combattant des seigneurs de Montmorency, des sires de Montlhéri, des châtelains de Rochefort. Il fut trois ans à réduire le fort de Puiset, qu'il ne prit qu'en 1115, et qu'il détruisit jusqu'aux fondemens. Presque tous les châtelains aspiroient alors à la royauté. On vit un comte de Corbeil, prenant ses armes pour combattre le roi, dire gravement à son épouse : « Noble comtesse, donnez-moi vous-même cette épée; et, après l'avoir reçue, ajouter : C'est un comte qui la reçoit de vos nobles mains; c'est un roi qui vous la rapportera teinte du sang de son adversaire. » Le futur souverain fut tué d'un coup de lance dans le combat; mais les autres seigneurs ne donnèrent pas moins d'embarras à Louis-le-Gros. Le roi d'Angleterre, duc de Normandie, ne manquoit pas d'appuyer leurs révoltes; de là ces petites guerres entre le roi et ses sujets, guerres qui occupèrent les dernières années de Philippe Ier, et les premières de Louis-le-Gros. Ce prince s'aperçut trop tard de la faute qu'on avoit faite de laisser prendre pied en France aux Anglais, en ne s'opposant point à la conquête que Henri Ier fit de la Normandie sur Robert son frère aîné. Le monarque anglais, étant en possession de cette province, refusa de raser la forteresse de Gisors, comme on en étoit convenu. La guerre s'alluma, et, après des succès divers, elle fut terminée en 1114, par un traité qui laissoit Gisors à l'Angleterre, sous la condition de l'hommage. Elle se ralluma bientôt. Louis-le-Gros ayant pris sous sa protection Guillaume Cliton, fils de Robert dit *Courte-Cuisse*, qui avoit été dépouillé de la Normandie, voulut le rétablir dans ce duché; mais il n'étoit plus temps. Henri étoit devenu trop puissant, et Louis-le-Gros, plein de valeur, fut battu au combat de Brenneville en 1119. Sa maxime étoit « qu'il vaut mille fois mieux mourir avec gloire que de vivre sans honneur. » Dans la déroute, un Anglais saisit la bride de son cheval en criant : « Le roi est pris. — On ne prend jamais le roi, lui répondit Louis avec le plus grand sang froid, pas même au jeu d'échecs », et d'un coup de sa masse d'armes, il l'abattit

mort à ses pieds. L'année d'après la paix se fit entre Louis et Henri, qui renouvela son hommage pour la Normandie. Le roi d'Angleterre ayant perdu toute sa famille et la fleur de sa noblesse, qui périt à la vue du port de Harfleur, où elle s'étoit embarquée pour passer en Angleterre, cet événement renouvela la guerre. Guillaume Cliton, soutenu par plusieurs seigneurs normands et français que Louis-le-Gros appuyoit secrètement, profita de ce temps funeste à Henri pour la lui faire; mais le monarque anglais en eut l'avantage, et vint à bout de soulever l'empereur Henri V contre le roi de France. Henri lève des troupes et s'avance vers le Rhin; mais Louis-le-Gros lui ayant opposé une armée considérable, l'empereur fut bientôt obligé de reculer. Le monarque français auroit pu aisément marcher tout de suite contre le roi d'Angleterre et reprendre la Normandie; mais les vassaux qui l'avoient suivi contre un prince étranger l'auroient abandonné s'il eût fallu combattre le duc de Normandie, par l'intérêt qu'ils avoient de balancer ces deux puissances l'une par l'autre. Les dernières années de Louis-le-Gros furent occupées à venger le meurtre de Charles-le-Bon, comte de Flandre, et à éteindre le schisme entre le pape Innocent II et Anaclet. Il mourut à Paris le premier août 1137. Ce monarque dit à son fils en mourant: « N'oubliez jamais que l'autorité royale est un fardeau dont vous rendrez un compte très-exact après votre mort. » L'abbé Suger, son ministre, pleurant auprès de son lit; « Mon cher ami, lui dit-il, pourquoi pleurer quand la miséricorde de Dieu m'appelle au ciel? » On vit sous son règne cinq papes venir chercher un asile en France: Urbain II, Paschal II, Gelase II, Calixte II, Innocent II. En se déclarant protecteur de l'Eglise, Louis maintint les droits du trône, et s'il consentit que Raoul, nommé à l'archevêché de Reims par le pape, fût mis à la place de Gervais, nommé par le roi, ce ne fut qu'à condition que Raoul confesseroit tenir l'archevêché du roi. « Louis étoit un prince recommandable par la douceur de ses mœurs, dit le président Hénault, et par toutes les vertus qui font un bon roi. » Trop peu politique, il fut toujours la dupe de Henri Ier, roi d'Angleterre, qui l'étoit beaucoup. Ce fut cependant ce prince qui commença à reprendre l'autorité dont les vassaux s'étoient emparés. Il en vint à bout par divers moyens. Il établit des communes. La ville de Laon eut la première charte des communes en 1112, et deux ans après Amiens obtint la seconde. Les successeurs de Louis-le-Gros, les ayant multipliées, donnèrent ainsi aux villes des citoyens zélés, des administrateurs plus sages, des juges plus éclairés, et s'assurèrent des affranchis en état de porter les armes. On appeloit bourgeois ceux qui composoient les communes, et l'on donnoit le nom de maires, jurés, échevins, aux notables qu'ils choisissoient parmi eux pour veiller au maintien de leurs droits. C'est l'origine des corps de villes. Dans la suite on reprit peu à peu à ces villes, devenues presque indépendantes, la plupart des droits dont elles jouissoient. Mais l'abus qu'en firent quelques-unes n'empêcha point que Louis-le-Gros n'eût rendu service à la France, en formant ces utiles établissemens. Pour les étendre davantage, il affranchit des serfs; il diminua la trop grande autorité des justices seigneuriales, en envoyant des commissaires pour éclairer la conduite

des juges et des seigneurs. A la vérité, ce fut moins son ouvrage que celui de l'abbé Suger ; mais comme on rend les rois responsables de ce qui se fait de mal sous eux, on doit aussi leur tenir compte de ce qui se fait de bien. Cette entreprise importante fut continuée sous Louis-le-Jeune, son fils, et sous Philippe-Auguste. Louis-le-Gros est le premier de nos rois qui soit allé prendre à Saint-Denys l'oriflamme, espèce d'étendard de couleur rouge, fendu par le bas, et suspendu au bout d'une lance dorée. Cet étendard avoit été originairement la bannière que le comte de Vexin, avoué du monastère de Saint-Denys, portoit avant la réunion de ses domaines à la couronne, dans les guerres particulières que les religieux de cette abbaye soutenoient pour défendre leurs biens. L'oriflamme parut pour la dernière fois à la bataille d'Azincourt, suivant du Tillet, Sponde, D. Félibien et le P. Simplicien. Cependant, selon une chronique manuscrite, Louis XI prit encore l'oriflamme en 1465. Louis-le-Gros réunit au domaine de la couronne le duché de Guienne, que Guillaume IX lui laissa par son testament, à condition que son fils Louis, qui suit, épouseroit Eléonore, fille du duc. *Voyez* MONTMORENCY, n° I, COURTENAY *et* GARLANDE, n° I.

† XII. **LOUIS VII**, *le Jeune*, fils du précédent, né en 1120, succéda le 1er août 1137 à son père, après avoir régné avec lui quelques années. Un génie facile et inconsidéré, un tempérament prompt et colère, une extrême délicatesse sur le point d'honneur, un attachement opiniâtre à sa volonté, l'engagèrent dans des démêlés qui furent cause de beaucoup de chagrins pour lui, et de bien des calamités pour ses sujets. Innocent II ayant nommé à l'archevêché de Bourges, sans égard à l'élection que le clergé avoit faite, Louis se déclara contre le pape, qui l'excommunia et mit son domaine en interdit. Le roi s'en vengea sur Thibaut III, comte de Champagne, promoteur de cette guerre sacrée, et mit en 1141 la ville de Vitri à feu et à sang. Les temples mêmes ne furent pas épargnés, et 1300 personnes, réfugiées dans une église, périrent, comme tout le reste, dans les flammes. Les débris des églises et d'une multitude de maisons en cendres, avec les corps des infortunés qui avoient été consumés, furent pour Louis même un spectacle si touchant, qu'il en versa des larmes. St. Bernard lui persuada qu'il ne pouvoit expier qu'en Palestine cette barbarie, qu'il eût mieux réparée en France par une administration sage. L'abbé Suger ne fut point d'avis qu'il abandonnât le bien qu'il pouvoit faire à ses sujets, pour courir à des conquêtes incertaines ; mais le prédicateur l'emporta sur le ministre. Cette seconde croisade fut une nouvelle époque de la liberté que les villes achetèrent du roi ou de leurs seigneurs, qui faisoient argent de tout pour se croiser. Depuis longtemps il n'y avoit plus en France que la noblesse et les ecclésiastiques qui fussent libres : le reste du peuple étoit esclave, et même nul ne pouvoit entrer dans le clergé sans la permission de son seigneur. Le roi n'avoit d'autorité que sur les serfs des terres qui lui appartenoient. Mais quand les villes et les bourgs eurent acheté leur liberté, le roi, devenu leur défenseur naturel contre les entreprises des seigneurs, acquit en eux autant de sujets. Cette dé-

fense occasionna de la dépense; il falloit qu'ils la payassent : et ils devinrent ainsi contribuables du roi, au lieu de l'être de leurs seigneurs. Ils ne firent donc que changer de maîtres; mais le gouvernement du roi étoit si doux, qu'on vit dès-lors renaître en France les sciences, l'industrie et le commerce. L'occasion de la croisade étoit la prise d'Edesse par Noradin. Le roi partit, en 1147, avec Eléonore, sa femme, et une armée de 80,000 hommes. Il fut défait par les Sarrasins. Il mit le siége devant Damas, et fut obligé de le lever en 1149, par la trahison des Grecs. C'est ainsi du moins qu'en ont parlé la plupart des historiens d'Occident, qui paroissoient prévenus contre les Orientaux. Louis-le-Jeune, en revenant en France, fut pris sur mer par des Grecs, et délivré par le général de Roger, roi de Sicile. Il est surprenant que ce monarque, après de telles aventures, ne fût pas dégoûté des croisades. A peine fut-il arrivé, qu'il en médita une nouvelle; mais les esprits étoient si refroidis, qu'il fut obligé d'y renoncer. Sa femme Eléonore, héritière de la Guienne et du Poitou, qui l'avoit accompagné dans sa course aussi longue que malheureuse, s'étoit, dit-on, dédommagée des ennuis du voyage avec Raimond d'Antioche, son oncle paternel, et avec un jeune Turc d'une rare beauté, nommé Saladin. Louis crut laver cette honte en faisant casser, l'an 1152, son mariage, pour épouser Alix, fille de ce même Thibaut, comte de Champagne, son ancien ennemi. C'est ainsi qu'il perdit la Guienne, après avoir perdu en Asie son armée, son temps et son honneur. Eléonore, répudiée, se maria, six semaines après, avec Henri II, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, et lui porta en dot le Poitou et la Guienne. La guerre éclata entre la France et l'Angleterre en 1156, au sujet du comté de Toulouse : Louis, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, ne remporta aucune victoire remarquable. La paix, conclue entre les deux monarques en 1161, fut aussitôt suivie d'une nouvelle guerre, terminée en 1177, par la promesse de mariage du second fils de Henri II et de la fille cadette de Louis-le-Jeune. Ce prince mourut à Paris le 18 septembre 1180, d'une paralysie qu'il contracta en allant au tombeau de St. Thomas de Cantorbery, auquel il avoit donné une retraite dans sa fuite : il entreprit ce voyage pour obtenir la guérison de Philippe son fils, dangereusement malade. Il fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Barbeau, qu'il avoit fondée. En 1566, Charles IX fit ouvrir son tombeau. Le corps se trouva encore tout entier. Il avoit aux doigts plusieurs anneaux d'or. Charles IX les détacha et les porta longtemps, ainsi qu'une chaîne d'or trouvée dans la même tombe. Louis-le-Jeune étoit pieux, bon, courageux; mais sans politique, sans finesse, et toujours emporté par une dévotion très-mal entendue, plus digne d'une femme superstitieuse que d'un prince. Ne pouvant extirper la débauche de son royaume, il voulut au moins que les filles publiques fussent marquées par un sceau caractéristique d'avilissement : il défendit, par un édit, qu'elles portassent des ceintures dorées comme les honnêtes femmes; ce qui donna lieu au proverbe, qui subsistera long-temps : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

† XIII. LOUIS VIII, roi de France, que sa bravoure a fait surnommer *le Lion*, fils de Philippe-Auguste et d'Isabelle de Hainaut, né le 5 septembre 1187, se signala dans diverses expéditions sous le règne de son père, et monta sur le trône en 1223. C'est le premier roi de la troisième race qui ne fut point sacré du vivant de son père. Henri III, roi d'Angleterre, au lieu de se trouver à son sacre, comme il le devoit, lui envoya demander la restitution de la Normandie; mais le roi refusa de la rendre, et partit avec une nombreuse armée, résolu de chasser de France les Anglais. Il prit sur eux Niort, Saint-Jean-d'Angély, le Limousin, le Périgord, le pays d'Aunis, etc. Il ne restoit plus que la Gascogne et Bordeaux à soumettre, pour achever de les chasser, lorsque le roi se laissa engager, par le pape et les ecclésiastiques, dans la guerre contre les Albigeois. Il fit le siége d'Avignon, à la prière du pape Honoré III, et prit cette ville le 12 septembre 1226. Cette place lui coûta cher; elle l'arrêta plus de trois mois, et il y perdit plus de la moitié de ses troupes et ses plus braves officiers. La maladie se mit ensuite dans son armée; le roi lui-même tomba malade, et mourut à Montpensier en Auvergne le 8 novembre 1226. Thibaut VI, comte de Champagne, éperdument amoureux de la reine, fut soupçonné de l'avoir empoisonné; mais cette accusation est dénuée de fondement. D'autres historiens ont prétendu que sa dernière maladie vint d'un excès de continence. Cette conjecture ne paroît mériter aucune foi. Il légua par son testament cent sous à chacune des deux mille léproseries de son royaume. Les croisades en Orient avoient rendu la lèpre fort commune en occident. Il légua encore 30,000 livres, une fois payées (à peu près 340,000 livres d'aujourd'hui), à sa femme la célèbre Blanche de Castille. On voit quel étoit alors le prix de la monnoie. Quoique le règne de Louis VIII n'ait duré que trois ans, il fut remarquable, parce qu'il procura à l'Europe les branches d'Artois, d'Anjou, du Maine, de Provence et de Naples. De onze enfans qu'il avoit eus de Blanche de Castille, il ne restoit à sa mort que cinq fils et une fille.

† XIV. LOUIS IX (saint), fils aîné de Louis VIII et de Blanche de Castille, né à Neuville le 23 avril 1215, baptisé à Poissy (ce qui lui faisoit prendre le nom de *Louis de Poissy*), signoit même quelquefois de cette façon : « J'imite, disoit-il alors, les empereurs romains, qui prenoient les noms qui indiquoient leurs victoires. C'est à Poissy que j'ai triomphé de l'ennemi le plus redoutable : j'y ai vaincu le diable par le baptême que j'y ai recu..... ». Louis parvint à la couronne le 8 novembre 1626, sous la tutelle de sa mère; c'étoit la première fois qu'on réunissoit en France les qualités de tutrice et de régente. La minorité du jeune roi fut occupée à soumettre les barons et les petits princes, toujours en guerre entre eux, et qui ne se réunisoient que pour bouleverser l'état. Le cardinal Romain, légat du pape, aida beaucoup la reine par ses conseils. Thibaut VI, comte de Champagne, depuis long-temps amoureux de Blanche, fut jaloux de l'ascendant que prenoit Romain, et arma contre le roi. Blanche, qui avoit méprisé jusqu'alors son amour, s'en servit, en conservant néanmoins sa vertu, pour ramener le comte, et pour apprendre de lui les noms.

les desseins et les intrigues des factieux. Louis, parvenu à l'âge de majorité, soutint ce que sa mère avoit si bien commencé; il contint les prétentions des évêques et des laïques dans leurs bornes; il appela dans son conseil les plus habiles gens du royaume; réprima l'abus de la juridiction trop étendue des ecclésiastiques, maintint les libertés de l'Eglise gallicane, mit ordre aux troubles de la Bretagne, garda une neutralité prudente entre les emportemens de Grégoire IX (*voyez* son article) et les vengeances de Fréderic II, et ne s'occupa que du bonheur et de la gloire de ses sujets. Son domaine, déjà fort grand, s'accrut de plusieurs terres qu'il acheta. Une administration sage le mit en état de lever de fortes armées contre le roi d'Angleterre Henri III, et contre les grands vassaux de la couronne de France, unis avec ce monarque. Il les battit deux fois : la première, à la journée de Taillebourg, en Poitou, l'an 1241; la seconde, quatre jours après, aux environs de Saintes, où il remporta une victoire complète. Le prince anglais fut obligé de fuir devant lui et de faire une paix désavantageuse, par laquelle il promit de payer 5,000 liv. sterling pour les frais de la campagne. Le comte de la Marche et les autres vassaux révoltés rentrèrent dans leur devoir et n'en sortirent plus. Louis n'avoit alors que 27 ans. Bientôt après il passa en Palestine. Dans les accès d'une maladie violente dont il fut attaqué en 1244, il crut entendre une voix qui lui ordonnoit de prendre la croix contre les infidèles : il fit dès-lors vœu de se rendre dans la Terre-Sainte. La reine sa mère, la reine sa femme, le prièrent de différer jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli; mais Louis n'en fut que plus ardent à demander la croix. L'évêque de Paris la lui attacha, fondant en larmes, comme s'il eût prévu les malheurs qui attendoient le roi dans la Terre-Sainte. Louis prépara pendant quatre ans cette expédition aussi téméraire que malheureuse; enfin, laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il s'embarqua, l'an 1248, à Aigues-Mortes, avec Marguerite de Provence, sa femme (*V.* MARGUERITE, n° III), et ses trois frères : presque toute la chevalerie de France l'accompagna. Arrivé à la rade de Damiette, il s'empara de cette ville en 1249. Il avoit résolu de porter la guerre en Egypte, pour attaquer dans son pays le sultan maître de la Terre-Sainte; il passa le Nil à la vue des ennemis, remporta deux victoires sur eux, et fit des prodiges de valeur à la journée de Massoure en 1250. Les Sarrasins eurent bientôt leur revanche; la famine et une maladie contagieuse ayant contraint les Français de reprendre le chemin de Damiette, ils vinrent les attaquer pendant la marche, les mirent en déroute et en firent un grand carnage. Le roi, dangereusement malade, fut pris près de Massoure, avec tous les seigneurs de sa suite et la meilleure partie de l'armée. Louis parut dans sa prison aussi intrépide que sur le trône. Les Musulmans ne pouvoient se lasser d'admirer la fermeté avec laquelle il refusoit ce qu'il ne croyoit pas raisonnable. Ils lui disoient : « Nous te regardions comme notre captif et notre esclave; et tu nous traites, étant aux fers, comme si nous étions tes prisonniers ! » On osa lui proposer de donner une somme excessive pour sa rançon; mais il répondit aux envoyés du sultan :

« Allez dire à votre maître, qu'un roi de France ne se rachète point pour de l'argent. Je donnerai cette somme pour mes gens, et Damiette pour ma personne. » Il paya, en effet, 400,000 liv. pour leur rançon, rendit Damiette pour la sienne, et accorda au sultan une trève de dix ans. Son dessein étoit de repasser en France; mais ayant appris que les Sarrasins, au lieu de rendre les prisonniers, en avoient fait périr un grand nombre dans les tourmens pour les obliger à quitter leur religion, il se rendit dans la Palestine, où il demeura encore quatre ans, jusqu'en 1254. Le temps de son séjour fut employé à fortifier et à réparer les places des chrétiens, à mettre en liberté tous ceux qui avoient été faits prisonniers en Egypte, et à travailler à la conversion des infidèles. Son retour en France étant d'autant plus nécessaire, que la reine Blanche, sa mère, étoit morte, il s'embarqua sur un vaisseau qui heurta contre des rochers avec tant de violence, qu'il y eut trois toises de la quille emportées. On pressa le monarque de passer sur un autre; il refusa, en disant: « Ceux qui sont ici avec moi aiment leur existence autant que j'aime la mienne; si je descends, ils descendront aussi; et ne trouvant point de bâtiment qui puisse les recevoir, ils resteront exposés à mille dangers. J'aimerois mieux mettre entre les mains de Dieu ma vie, celle de la reine et de mes enfans, que de causer un tel dommage à tant de braves gens. » Arrivé heureusement en France, il trouva son royaume dans un meilleur état qu'il n'auroit dû l'espérer. Son retour à Paris, où il fixa sa résidence, fit le bonheur de ses sujets et la gloire de la patrie. Il établit, le premier, la justice du ressort; et les peuples, opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronnies, purent porter leurs plaintes à quatre grands bailliages royaux, créés pour les écouter. Sous lui, les hommes d'étude commencèrent à être admis aux séances de ses parlemens, dans lesquelles des chevaliers, qui rarement savoient lire, décidoient de la fortune des citoyens. Il diminua les impôts, et révoqua ceux que l'avidité des financiers avoit introduits. Il porta des édits sévères contre les blasphémateurs, dont les lèvres devoient être percées avec un fer chaud. On murmura d'une si grande sévérité. Quelques individus s'échappèrent même au point de répandre contre lui des malédictions. Louis le sut et défendit de les punir. « Je leur pardonne, dit-il, puisqu'ils n'ont offensé que moi. » Cependant il adoucit dans la suite cette peine excessive. Dans les instructions qu'il donnoit à Louis son fils aîné, mort à l'âge de 16 ans, instructions que Bossuet appelle le plus bel héritage que saint Louis ait laissé à sa maison, il finit ainsi: « Enfin, mon fils, ne songez qu'à vous faire aimer de vos sujets; et sachez que je mettrois de grand cœur quelque étranger à votre place, si je croyois qu'il dût gouverner mieux que vous. » Il donna en 1269 une *Pragmatique-Sanction* pour conserver les anciens droits des églises cathédrales, la liberté des élections, et pour réprimer les entreprises des seigneurs sur les bénéfices. Son respect pour les ministres de la religion ne l'empêchoit pas de réprimer leurs entreprises, lorsqu'elles intéressoient l'honneur de sa couronne. L'évêque d'Auxerre, à la tête du clergé de France, avoit représenté

à ce prince « que la foi chrétienne s'affoiblissoit tous les jours, et s'affoibliroit davantage s'il n'y mettoit remède. Ainsi, ajouta-t-il, nous vous supplions que vous ordonniez à tous les juges de votre royaume, qu'ils contraignent ceux qui auront été pendant un an excommuniés, de se faire absoudre et de satisfaire à l'Église. » Louis lui répondit : « Je rendrai volontiers cette ordonnance ; mais je veux que mes juges, avant que de rien statuer, examinent la sentence d'excommunication pour savoir si elle est juste ou non. » Les prélats, après s'être consultés, répliquèrent qu'ils ne pouvoient permettre « que les juges d'Église se soumissent à cette formalité. » Et moi, dit le monarque, « jamais je ne souffrirai que les ecclésiastiques prennent connoissance de ce qui appartient à ma justice. » Louis reçut, en 1264, un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un monarque vertueux. Le roi d'Angleterre Henri III et les barons le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Ce prince étoit venu le voir à Paris au retour de son voyage de Palestine, et l'avoit assuré qu'il étoit son seigneur et qu'il le seroit toujours. Le comte d'Anjou, Charles, son frère, dut à sa réputation et au bon ordre de son royaume l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile. Louis augmentoit cependant ses domaines par l'acquisition de Namur, de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvoit ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédoient en France ; les querelles de Henri III et de ses barons lui en facilitoient les moyens ; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guienne, du Périgord et du Limousin, en les faisant renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunis à la couronne sous Philippe-Auguste son aïeul. Seize ans de sa présence avoient réparé tout ce que son absence avoit ruiné, lorsqu'il partit pour la sixième croisade en 1270. Il assiégea Tunis en Afrique ; huit jours après il en prit la citadelle, et mourut dans son camp le 25 août de la même année, d'une maladie contagieuse qui ravageoit son armée. Dès qu'il en fut attaqué, il se fit étendre sur la cendre, et mourut avec la ferveur d'un anachorète et le courage d'un héros. Les maximes qu'il laissa écrites de sa main à Philippe son successeur honorent sa mémoire : il lui recommanda de ne point surcharger les peuples de tailles et de subsides ; de mettre de justes bornes aux dépenses de sa maison ; de maintenir les libertés et franchises des villes du royaume ; « car plus elles seront riches, plus les ennemis craindront de les assaillir. Soyez équitable en tout, même contre vous. Faites régner la paix et la justice parmi vos sujets. N'entreprenez point de guerre sans nécessité. Donnez les bénéfices à des personnes dignes, et n'en donnez point à ceux qui en ont déjà. Aimez tout ce qui est bien, et haïssez tout mal, etc. » Boniface VIII le canonisa en 1297, et Louis XIII obtint du pape qu'on en feroit la fête dans toute l'Eglise. Son corps ne put être transporté entier de Tunis. On connoissoit peu le secret d'embaumer. On faisoit bouillir les membres coupés dans du vin et de l'eau, pour séparer la chair des os. On porta en France ceux du saint roi, après que son jeune successeur eut fait une trève de dix ans avec le roi de Tunis. La caisse où étoient les os et le cœur fut déposée à Notre-Dame de Pa-

ris, et le lendemain conduite à Saint-Denys. Philippe voulut porter lui-même le corps de son père sur ses épaules. On prétend, mais à tort, que c'est aux endroits où il se reposoit qu'avoient été posées les croix sur le chemin de Paris à Saint-Denys. Ces croix n'étoient que les marques des limites pour l'évêque de Paris et pour l'abbé de Saint-Denys. Saint Louis a été, au jugement du P. Daniel et du président Hénault, un des plus grands princes et des plus singuliers qui aient jamais porté le sceptre; compatissant comme s'il n'avoit été que malheureux; libéral, sans cesser d'avoir une sage économie; intrépide dans les combats, mais sans emportement. Il n'étoit courageux que pour de grands intérêts. Il falloit que des objets puissans, la justice ou l'amour de son peuple, excitassent son ame, qui, hors de là, paroissoit foible, simple et timide. Prudent et ferme à la tête de ses armées et de son conseil, il n'étoit pas le même dans sa famille. Ses domestiques devenoient ses maîtres, sa mère le gouvernoit, et les pratiques de dévotion remplissoient ses journées. Il est vrai que ces pratiques étoient anoblies par des vertus solides, et jamais démenties; elles formoient son caractère. Ce prince pieux bâtit diverses églises, des monastères et des hôpitaux; toujours habillé avec une extrême simplicité, excepté dans les jours de cérémonie, il se refusoit tout, pour les doter. Les pauvres, et sur-tout les vieillards et les estropiés, entroient jusque dans son appartement; il leur servoit souvent lui-même des viandes dont il mangeoit. Il s'étoit fait faire un dénombrement de toute la noblesse indigente de son royaume. Ce fut lui qui fit bâtir à Paris l'hôpital des Quinze-vingts, après son premier voyage de la Terre-Sainte. Il avoit donné ordre de dresser dans les provinces un état des pauvres laboureurs qui ne pouvoient travailler, et de pourvoir à leur subsistance. Il se déroboit souvent à ses courtisans, pour exercer quelque œuvre de charité, ou pour prier en silence. On en murmuroit quelquefois. « Ah! disoit-il, si j'employois les momens dont on me reproche l'inutilité au jeu ou à d'autres plaisirs, on me le pardonneroit. » Une dame de qualité s'étant présentée à lui avec une parure trop éclatante pour son âge, Louis lui dit: « Madame, j'aurai soin de votre affaire, si vous avez soin de votre salut. On parloit autrefois de votre beauté, elle a disparu comme la fleur des champs. On a beau faire, on ne la rappelle point; il vaut mieux songer à la beauté de l'ame, qui ne finira point. » Ayant entendu dire dans le Levant qu'un soudan des Sarrasins avoit ramassé tous les ouvrages estimés des infidèles, il voulut en faire autant en faveur des auteurs chrétiens. On lui fut redevable du premier plan de bibliothèque publique qu'on eût peut-être vue en France depuis Charlemagne. Il fit construire dans le trésor de la Sainte-Chapelle une salle propre à recevoir tous les exemplaires de l'Écriture sainte, des interprètes, des Pères, des auteurs ascétiques. Outre cette collection, on croit qu'il s'en forma une autre dans l'abbaye de Royaumont au diocèse de Beauvais, dont il avoit posé les fondemens dans sa jeunesse, travaillant de ses mains aux bâtimens et aux jardins. Il alloit quelquefois dans ce monastère manger au réfectoire et servir les malades. Cette solitude étoit aussi

pour lui une espèce d'académie. Il tenoit familièrement des conférences sur différens sujets, et lorsque les livres ne le satisfaisoient pas, il avoit recours aux lumières de ceux qui l'approchoient. Son discernement naturel le portoit à préférer les anciens aux modernes, et il s'attachoit sur-tout aux productions des saints Pères qu'on regardoit comme authentiques; il s'appliquoit même quelquefois à rendre en français ce qu'il avoit lu en latin. Non content de s'être assuré des bons exemplaires originaux, il en faisoit multiplier les copies, et par-là il rendit de vrais services à la littérature et à la religion. Avant sa mort il ordonna que sa bibliothèque fût partagée entre les cisterciens de Royaumont, les frères prêcheurs et les frères mineurs. Il avoit aimé et protégé ces deux ordres, qui fournissoient alors une partie des savans, des philosophes et des théologiens. Pour augmenter la célébrité de leurs écoles et pour exciter une émulation plus vive, il se fit une loi de ne consentir à la distribution des bénéfices qu'après les preuves d'une capacité suffisante. C'est à son règne, suivant Joinville, que doit se rapporter l'institution des maîtres des requêtes. Ils n'étoient d'abord que trois, l'édit de 1752 en porta le nombre à 80. Saint Louis proscrivit aussi des terres de son domaine la sanglante et injuste procédure des duels judiciaires, et y substitua la voie d'appel à un tribunal supérieur; ainsi, il ne fut plus permis, comme auparavant, de se battre contre sa partie, ou contre les témoins qu'elle produisoit; ni d'employer la preuve du feu et de l'eau, qui fut remplacée par la preuve testimoniale. Voltaire, qui ne sera point suspect en louant un saint, a fait de celui-ci un éloge au-dessus de tous les panégyriques dont les chaires chrétiennes ont retenti. « Louis IX, dit-il, paroissoit un prince destiné à réformer l'Europe si elle avoit pu l'être, à rendre la France triomphante et policée, et à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui étoit celle d'un anachorète, ne lui ôtoit aucune vertu de roi. Une sage économie ne déroba rien à sa libéralité. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte; et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange : prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avoit jamais été que malheureux. Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu. » Joinville, La Chaise et l'abbé de Choisy, ont écrit sa vie. (*Voyez* leurs articles et COUCY, n°. I.) L'abbé de Saint-Martin a publié, en 1786, in-8°, dans le langage actuel, les Etablissemens de saint Louis, suivant le texte original.

† XV LOUIS X, roi de France et de Navarre, surnommé *Hutin* (c'est-à-dire Mutin et Querelleur), succéda à Philippe-le-Bel son père, le 29 novembre 1314, étant déjà roi de Navarre, par Jeanne sa mère, et s'étant fait couronner en cette qualité à Pampelune, le 1er octobre 1308. Veuf de Marguerite de Bourgogne (*voyez* MARGUERITE, n° IV), il différa son sacre jusqu'au mois d'août de l'an 1315, à cause des troubles de son royaume, et parce qu'il attendoit sa nouvelle épouse, Clémence, fille de Charles, roi de Hongrie. Pendant cet intervalle, Charles de Valois, oncle du roi, se mit à la tête du gouvernement,

et fit pendre Enguerrand de Marigny à Montfaucon, au gibet que ce ministre avoit lui-même fait dresser sous le feu roi. Louis X rappela les juifs dans son royaume, fit la guerre sans succès au comte de Flandre, et laissa accabler son peuple d'impôts sous prétexte de cette guerre. Il contraignit encore le reste des serfs de ses terres de racheter leur liberté; ce qu'ils firent avec peine. En remplissant un devoir connu, ils étoient tranquilles; et ils ignoroient ce qu'on exigeroit d'eux quand ils seroient libres. L'édit du roi portoit que, «selon le droit de nature, chacun doit naître franc», et il faisoit acheter ce droit de nature. Louis X mourut à Vincennes, le 8 juin 1316, à 26 ans. Il n'avoit eu de sa première femme, Marie de Bourgogne, qu'une fille. Sa seconde épouse mit au monde un fils posthume, nommé Jean, le 15 novembre 1316; mais ce jeune prince ne vécut que huit jours. Il s'éleva une grande difficulté au sujet de la succession. Jeanne, fille du roi et de sa première femme, devoit succéder, selon le duc de Bourgogne. Les états-généraux décidèrent que la loi salique excluoit les femmes de la couronne, et ce fut Philippe-le-Long, second fils de Philippe-le-Bel, qui monta sur le trône de France. Jeanne, sa fille, eut pour sa part la couronne de Navarre, qu'elle porta en dot à Philippe, petit-fils de Philippe-le-Hardi.

† XVI. LOUIS XI, fils de Charles VII, et de Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi titulaire de Naples, naquit à Bourges le 3 juillet 1423. Ce prince si despotique, et dont le règne porta le coup le plus fatal à la liberté de la France, commença par être un sujet rebelle, un fils ingrat et dénaturé. Il n'avoit pas 17 ans qu'il fut le chef de la révolte que l'on appela *la Praguerie*. Charles VII marcha contre les rebelles, les dissipa et leur pardonna. Louis, alors dauphin, parut quelque temps vouloir effacer cette première faute. Il se signala par plusieurs exploits guerriers contre les Anglais, qu'il obligea de lever le siége de Dieppe en 1443. La gloire que lui acquit son courage fut ternie par son caractère dur et inquiet. Mécontent du roi et des ministres, et ne pouvant souffrir Agnès Sorel, maîtresse de Charles VII, il se retira de la cour dès l'an 1446. Nulle considération ne put l'engager à y revenir. Marié, sans le consentement de son père avec la fille du duc de Savoie, il gouvernoit le Dauphiné en souverain; mais, sachant que le roi vouloit s'assurer de sa personne, il se retira dans le Brabant, auprès de Philippe-le-Bon, qu'il ne put faire entrer dans ses projets séditieux. Les dernières années de Charles VII son père furent remplies d'amertume; son fils causa sa mort. Ce père infortuné mourut, comme on sait, de la crainte que son enfant ne le fît mourir. Il choisit la faim, pour éviter le poison qu'il redoutoit. Louis XI, parvenu à la couronne le 2 juillet 1461, par la mort de Charles VII, porta à peine le deuil de son père, trouvant même mauvais, dit-on, que sa cour le portât. Il se vit dès le commencement de son règne investi de plus de puissance que n'en avoit eu aucun de ses prédécesseurs. Le gouvernement féodal étoit presque entièrement ruiné; il ne restoit plus que deux grands fiefs, le duché de Bourgogne et celui de Bretagne. L'ea-

prit de faction, la jalousie du pouvoir, et l'amour de l'indépendance, s'étoient éteints peu à peu parmi les nobles, pendant la longue guerre qui avoit réuni tous les Français contre l'ennemi commun ; et le monarque avoit accru son autorité au milieu même des convulsions qui avoient failli le renverser du trône. Pour affermir et pour étendre encore cette autorité, il n'eût fallu que l'étayer sur l'amour et le respect, en montrant de la justice et de la fermeté. Mais la nature avoit formé Louis XI pour être un tyran : en quelque temps que le sort l'eût appelé au trône, il auroit signalé son règne par des projets pour opprimer son peuple et se rendre absolu. Soupçonneux, rusé et cruel, jaloux de son pouvoir, opiniâtre dans ses desseins, implacable dans ses vengeances, étranger à tout principe de justice, sans aucune idée de décence, il dédaignoit toutes les contraintes que le sentiment de l'honneur ou le désir de la gloire impose même aux ambitieux. Il sentit que dans la situation où se trouvoient alors les esprits, il ne falloit plus qu'intimider ou tromper pour asservir, et c'est par la fourbe et par la terreur qu'il voulut gouverner. « Il ne craignit point d'être haï, pourvu qu'il fût redouté : *Oderint, dùm metuant*... Si je m'étois avisé, dit-il quelque temps avant sa mort, de régner plutôt par l'amour que par la crainte, j'aurois bien pu ajouter un nouveau chapitre aux *Illustres malheureux* de Boccace. » Il commença par ôter aux officiers et aux magistrats leurs charges, pour les donner aux rebelles qui avoient suivi ses retraites dans le Dauphiné, dans la Franche-Comté, dans le Brabant. Regardant la France « comme un pré qu'il pouvoit faucher tous les ans et d'aussi près qu'il lui plaisoit », il la traita d'abord comme un pays de conquête, dépouilla les grands, accabla le peuple d'impôts, et abolit la Pragmatique-Sanction. Ce fut dans l'espérance de remettre la maison d'Anjou sur le trône de Naples, usurpé par Ferdinand d'Aragon, qu'il sacrifia au pape une loi aussi chère à la France qu'odieuse à la cour de Rome. (*Voyez* JOUFFROI.) Il eut beau insister ensuite sur les droits de la maison d'Anjou, Pie II, qui soutenoit Ferdinand, ayant obtenu ce qu'il souhaitoit, ne marqua sa reconnoissance que par un bref de remercîment, où il le comparoit à Théodose et à Charlemagne. Cependant le parlement de Paris soutint la Pragmatique avec tant de vigueur, qu'elle ne fut totalement anéantie que par le concordat fait entre Léon X et François Ier. Il se forma contre Louis XI une ligue entre Charles, duc de Berri, son frère, le comte de Charolois, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, et plusieurs seigneurs mécontens. Jean d'Anjou, duc de Calabre, vint se joindre aux princes confédérés, et leur amena cinq cents Suisses, les premiers qui aient paru dans nos armées. La guerre qui suivit cette ligue formée par le mécontentement eut pour prétexte la réformation de l'état et le soulagement des peuples : elle fut appelée la *Ligue du bien public*. (*V.* MORVILLIERS n° I, *et* FISCHET.) Louis arma pour la dissiper. Il y eut une bataille non décisive à Montlhéri le 16 juillet 1465. Le champ resta aux troupes confédérées ; mais la perte fut égale des deux côtés. Le monarque français ne désunit la ligue qu'en donnant à chacun des principaux chefs ce qu'ils demandoient : la Normandie à son

frère; plusieurs places dans la Picardie au comte de Charolois; le comté d'Estampes au duc de Bretagne, et l'épée de connétable au comte de Saint-Paul. La paix fut conclue à Conflans le 5 octobre de la même année. Le roi accorda tout par ce traité, espérant tout ravoir par ses intrigues. Il enleva bientôt la Normandie à son frère, et une partie de la Bretagne au duc de ce nom. L'inexécution du traité de Conflans alloit rallumer la guerre civile : Louis XI crut l'éteindre en demandant à Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, une conférence à Péronne, dans le temps même qu'il excitoit les Liégois à faire une perfidie à ce duc, et à prendre les armes contre lui. Charles, instruit de cette manœuvre, le retint prisonnier dans le château de Péronne, le força de conclure un traité fort désavantageux, et de marcher à sa suite contre ces Liégois mêmes qu'il avoit armés. Le comble de l'humiliation pour lui fut d'assister à la prise de leur ville, et de ne pouvoir obtenir son retour à Paris qu'après avoir prodigué les bassesses et essuyé mille affronts. Le duc de Berri, frère du monarque français, fut la victime de cet élargissement. Louis XI le força de recevoir la Guienne en apanage, au lieu de la Champagne et de la Brie : il voulut l'éloigner de ces provinces, dans la crainte que le voisinage du duc de Bourgogne ne fût une nouvelle source de divisions. Louis XI n'en fut pas plus tranquille. Le duc de Bourgogne fit offrir sa fille unique au nouveau duc de Guienne. Le roi, redoutant cette union, fut soupçonné d'avoir fait empoisonner son frère par l'abbé de Saint-Jean-d'Angély, nommé Jourdain Faure, dit *Versoris*, son aumônier. Le duc soupoit entre sa maîtresse et cet aumônier, qui lui fit, dit-on, apporter une pêche ou un autre fruit d'une grosseur singulière. La dame, d'un tempérament délicat, expira immédiatement après en avoir mangé; le prince, plus robuste, ne mourut qu'au bout de six mois, après des convulsions horribles. Odet d'Aidie, favori du prince empoisonné, voulut venger la mort de son maître. Il enleva l'empoisonneur et le conduisit en Bretagne, pour lui faire son procès en liberté; mais la veille du jour qu'on devoit prononcer l'arrêt de mort, on le trouva étouffé dans son lit. (*Voyez* VERSORIS.) Cependant le duc de Bourgogne se préparant à tirer une vengeance plus éclatante de la mort d'un prince qu'il vouloit faire son gendre, entra en Picardie, mit tout à feu et à sang, échoua devant Beauvais, défendu par des femmes (*voyez* l'article de (Jeanne) HACHETTE), passa en Normandie, traita cette province comme la Picardie, et revint en Flandre lever de nouvelles troupes. Cette guerre cruelle fut terminée pour quelques instans, par le traité de Bouvines, en 1474 : traité fondé sur la fourberie et le mensonge. Cette même année il y eut une ligue offensive et défensive, formée par le duc de Bourgogne, entre Édouard IV, roi d'Angleterre, et le duc de Bretagne, contre le roi de France. Le prince anglais débarqua avec ses troupes; Louis put le combattre, mais il aima mieux le gagner par des négociations. Il paya ses principaux ministres, séduisit les premiers officiers, au lieu de se mettre en état de les vaincre, fit des présens de vin à toute l'armée, enfin acheta le retour d'Édouard en Angleterre. Les deux rois conclurent à Amiens, en 1475, un

traité qu'ils confirmèrent à Pecquigni. Ils y convinrent d'une trève de sept ans ; ils y arrêtèrent le mariage entre le dauphin et la fille du monarque anglais, et Louis s'engagea de payer, jusqu'à la mort de son ennemi, une somme de cinquante mille écus d'or. Le duc de Bretagne fut aussi compris dans ce traité. Celui de Bourgogne, abandonné de tous, et seul contre Louis XI, conclut avec lui, à Vervins, une trève de neuf années. Ce prince, ayant été tué au siége de Nanci, en 1477, laissa pour héritière Marie sa fille unique, que Louis XI refusa pour le dauphin son fils. Cette princesse épousa Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, et ce mariage fut l'origine des querelles qui coûtèrent tant de sang à la France et à la maison d'Autriche. La guerre commença, peu de temps après cette union, entre l'empereur et le roi de France. Celui-ci s'empara de la Franche-Comté par la valeur de Chaumont d'Amboise. Il y eut une bataille à Guinegate, où l'avantage fut égal des deux côtés. Un traité, fait à Arras en 1482, termina cette guerre. On y arrêta le mariage du dauphin avec Marguerite, fille de Marie de Bourgogne. Louis XI ne jouit pas long-temps de la joie que lui devoient inspirer ces heureux événemens. Sa santé dépérissoit de jour en jour, et son courage s'affoiblit avec ses organes. Une noire mélancolie le saisit, et ne lui offrant plus que des images funestes, il commença à redouter la mort. Il se renferma au château du Plessis-lès-Tours, où l'on n'entroit que par un guichet, et dont les murailles étoient hérissées de pieux de fer. Inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré par la crainte de la mort, par la douleur d'être haï, et par les remords, il fit venir de Calabre un ermite connu aujourd'hui sous le nom de saint François-de-Paule. Il se jette à ses pieds ; il le supplie, en pleurant, de demander à Dieu la prolongation de ses jours : mais le religieux l'exhorte à penser plutôt à purifier son ame qu'à travailler à rétablir un corps foible et usé. En vain il crut en ranimer les restes, en s'abreuvant du sang qu'on tiroit à des enfans, dans la fausse espérance de corriger l'âcreté du sien, il expira le 30 août 1483, en disant : « Notre-dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi. » Louis XI est regardé comme le Tibère de la France. Sa sévérité, qui avoit été extrême, se changea en cruauté sur la fin de sa vie. Il soupçonnoit légèrement, et l'on devenoit criminel dès qu'on étoit suspect. Peu de tyrans ont fait mourir plus de citoyens par la main du bourreau, et par des supplices plus recherchés. Les chroniques du temps comptent quatre mille sujets exécutés sous son règne, en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeoit les victimes de sa barbare défiance, sont les monumens qu'a laissés ce monarque. On prétend qu'en faisant donner la torture aux criminels, il se tenoit derrière une jalousie pour entendre les interrogatoires. On ne voyoit que gibets autour de son château ; c'étoit à ces affreuses marques qu'on reconnoissoit les lieux habités par un roi. Tristan, prévôt de son hôtel, et son ami, si ce terme peut être toléré pour les méchans, étoit le juge, le témoin et l'exécuteur de ses vengeances (*voyez* TRISTAN, n° I) ; et ce roi cruel ne craignoit pas d'y assister après les avoir or-

données. Lorsque Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, accusé, peut-être sans raison, du crime de lèse-majesté, fut exécuté en 1477 par ses ordres, il fit placer sous l'échafaud les enfans de ce prince infortuné, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts, et dans cet état on les conduisit à la Bastille, dans des cachots faits en forme de hottes, où la gêne que leurs corps éprouvoient étoit un continuel supplice. (*Voyez* Marck, nº I.) Ce cruel monarque eut pour ses confidens et pour ses ministres des hommes dignes de lui : il les tira de la boue : son barbier devint comte de Meulan et ambassadeur : son tailleur, héraut d'armes : son medecin, chancelier. (*Voyez* les articles Coythier *et* Doyat.) Il abâtardit la nation, en lui donnant ces vils personnages pour maîtres ; aussi, sous son règne, il n'y eut ni vertu, ni héroïsme. Ce choix d'hommes vils et nouveaux pour les places les plus importantes étoit une suite du projet qu'il avoit formé d'abaisser et d'avilir la noblesse. Les nobles, ci-devant les favoris et les ministres de leurs souverains, se voyant sans faveur et sans crédit à la cour, où ils n'essuyoient plus que des dédains, se retiroient dans leurs châteaux, et y restoient oubliés. Mais ce n'étoit pas assez pour Louis XI. « Après les avoir dépouillés de la direction des grandes affaires, il s'occupa, dit Robertson, a abaisser l'ordre entier, et à le réduire au niveau des autres sujets. Les seigneurs les plus distingués, s'ils étoient assez hardis pour s'opposer aux projets du roi, ou assez malheureux pour devenir l'objet de sa jalousie, étoient poursuivis avec une rigueur à laquelle jusqu'alors la noblesse n'avoit pas été soumise ; ils étoient jugés par des tribunaux qui n'avoient aucun droit de juridiction sur eux. Sans égard pour leur naissance et leur état, on les appliquoit à la torture, on les condamnoit à une mort infâme. Le peuple, s'accoutumant à voir verser le sang des personnes les plus illustres, commença à perdre son respect pour la noblesse, et ne vit plus qu'avec terreur l'autorité royale, qui sembloit avoir abaissé et même anéanti toute autre puissance dans la nation. Louis craignant cependant que les nobles, aigris par la rigueur de son gouvernement, et réunis par l'intérêt commun de leur propre conservation, ne formassent une opposition puissante, eut l'art de répandre parmi eux des semences de discorde. Il s'occupa à fomenter ces anciennes animosités que l'esprit de jalousie et d'émulation, naturel au gouvernement féodal, avoit allumées et entretenues parmi les principales familles du royaume. Pour remplir cet objet, il eut recours à toutes les ressources de l'intrigue, à tous les mystères et à tous les artifices que sa politique perfide put lui suggérer. Il y réussit si bien, que, dans des conjonctures qui demandoient tant de vigueur et d'union de la part des nobles, ils se montrèrent toujours foibles et désunis, excepté dans le premier moment de leur ressentiment, qui éclata au commencement de son règne. » Le gouvernement français devenant toujours plus actif et plus entreprenant, l'obéissance et la bassesse tinrent lieu de tout, et la nation fut enfin tranquille, dit un historien ingénieux, comme les forçats le sont dans une galère. Louis avoit néanmoins deux penchans qui auroient dû adoucir ses mœurs ; l'amour et la dévotion. Mais son amour tenoit

de son caractère inconstant, bizarre, inquiet et perfide; et sa dévotion n'étoit le plus souvent que la crainte superstitieuse d'une ame pusillanime. « La bizarrerie de son esprit, dit le P. Daniel, lui faisoit négliger l'essentiel de la dévotion, pour se contenter de ses pratiques extérieures, et le rendre scrupuleux sur des bagatelles, tandis qu'il n'hésitoit pas dans les choses les plus importantes. » Toujours couvert de reliques et d'images, portant à son bonnet une Notre-Dame de plomb, il lui démandoit pardon de ses assassinats, et en commettoit toujours de nouveaux. Louis s'étoit voué à un saint; comme le prêtre recommandoit instamment à sa protection le soin de l'ame et du corps du roi : « Ne parlez que du corps, dit le prince; il ne faut pas se rendre importun en demandant tant de choses à la fois. » Il fit solliciter auprès du pape le droit de porter le surplis et l'aumusse, et de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Reims. Si la nature le fit naître avec un cœur pervers, elle lui donna de grands talens. Il avoit du courage; il connoissoit les hommes et les affaires. Il portoit, suivant ses expressions, « tout son conseil dans sa tête. » (*Voyez* Brezé, n° I, *et* Lannoy, n° II.) Prodigue par politique, autant qu'avare par goût, il savoit donner en roi. C'est à lui que le peuple dut le premier abaissement des grands. La justice fut rendue avec autant de sévérité que d'exactitude sous son règne. Paris, désolé par une contagion en 1466, fut repeuplé par ses soins : une police rigoureuse y régnoit. S'il eût vécu plus long-temps, les poids et les mesures auroient été uniformes dans ses états. Il encouragea le commerce. Ayant appelé de Grèce et d'Italie un grand nombre d'ouvriers qui pussent fabriquer des étoffes précieuses, il les exempta de tout impôt, ainsi que les Français employés dans leurs manufactures. Il faisoit plus de cas d'un négociant actif que d'un gentilhomme souvent inutile. Un marchand qu'il admettoit à sa table, lui ayant demandé des lettres de noblesse, il les lui accorda et ne le regarda plus. « Allez, monsieur le gentilhomme, lui dit Louis, quand je vous faisois asseoir à ma table, je vous regardois comme le premier de votre condition; aujourd'hui que vous en êtes le dernier, je ferois injure aux autres si je vous faisois la même faveur. » Ce fut lui qui, par l'empressement d'apprendre des nouvelles, établit, en 1464, les postes, jusqu'alors inconnues en France. Deux cent trente courriers, à ses gages, portoient les ordres du monarque et les lettres des particuliers dans tous les coins du royaume. (*Voyez* Maillard.) Il est vrai qu'il fit payer cher cet établissement; il augmenta les tailles de trois millions, et leva pendant 20 ans 4,700,000 livres par an; ce qui pouvoit faire environ 23 millions d'aujourd'hui; au lieu que Charles VII n'avoit jamais levé par an que 1800 mille francs. En augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, il augmenta son royaume par son industrie. L'Anjou, le Maine, la Provence, la Bourgogne, et quelques autres grands fiefs, furent réunis sous lui à la couronne. Ce prince aimoit et protégeoit les lettres, qu'il avoit lui-même cultivées. Il fonda les universités de Valence et de Bourges. Il aimoit les saillies, et il lui en échappoit d'ingénieuses. On lui faisoit voir un jour, dans la ville de Beaune, un hôpital fondé par Rolin, chancelier d'un duc de Bourgogne. Ce

Rolin avoit été un grand concussionnaire. « Il étoit bien raisonnable, dit Louis, que Rolin, qui avoit fait tant de pauvres pendant sa vie, bâtît, avant de mourir, une maison pour les loger. » — Un ecclésiastique indigent, poursuivi pour une dette de 500 écus, prit le moment où le roi faisoit sa prière dans une église, pour lui exposer son triste état. Le roi paya dans l'instant la somme demandée, en lui disant : « Vous avez bien pris votre temps ; il est juste que j'aie pitié des malheureux, puisque je demandois à Dieu d'avoir pitié de moi. » — Une femme toute éplorée lui adressa ses plaintes sur ce qu'on ne vouloit pas enterrer son mari en terre sainte, parce qu'il étoit mort insolvable. Le roi lui dit qu'il n'avoit pas fait les lois; mais il paya les dettes, et ordonna d'enterrer le corps... « Je trouve tout, disoit-il, dans ma maison et dans mon royaume, hormis une seule chose qui me manque : la vérité. » Ce fut sous son règne que se fit la première opération de l'extraction de la pierre, sur un franc-archer condamné à mort. Ce fut Louis XI qui fit recueillir les *Cent Nouvelles nouvelles*, ou Histoires contées par différens seigneurs de sa cour, Paris, in-fol. sans date, mais dont la belle édition est d'Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°, fig. de Hoogue : quand les figures sont détachées de l'imprimé, elles sont plus recherchées. (*Voyez* MARGUERITE DE VALOIS, n° VII.) C'est encore sous son règne, en 1469, que le prieur de Sorbonne fit venir des imprimeurs de Mayence. Le peuple, alors très-superstitieux, les prit pour des sorciers. Les copistes, qui gagnoient leur vie à transcrire les manuscrits, présentèrent requête au parlement contre les imprimeurs ; ce tribunal fit saisir et confisquer tous leurs livres. Le roi, qui savoit faire le bien quand il n'étoit point de son intérêt de faire le mal, défendit au parlement de connoître de cette affaire, l'évoqua à son conseil, et fit payer aux typographes allemands le prix de leurs ouvrages. Sa première femme, Marguerite d'Ecosse, morte en 1444, ne lui donna point d'enfans. Il eut de Charlotte de Savoie, morte en décembre 1483, Charles VIII, et deux filles, Anne, duchesse de Beaujeu (*voyez* ce mot), et Jeanne, première femme de Louis XII. Sa maîtresse, Marguerite de Sassenage, laissa de Louis XI deux filles, mariées, l'une à Louis, bâtard de Charles Ier, duc de Bourbon, qui fut amiral de France ; l'autre à Aymar de Poitiers, de Saint-Vallier. L'une et l'autre eurent un fils mort sans postérité. Duclos, historiographe de France, a publié en 3 volumes une Vie de Louis XI, écrite avec impartialité, mais avec une sécheresse rebutante. (*V.* DUCLOS, n° III.) Il y en a une autre par mademoiselle de Lussan, 6 vol. in-12. On assure que Montesquieu, si digne d'être le Tacite de cet autre Tibère, avoit écrit l'histoire de ce prince, et qu'il la jeta au feu, croyant y jeter le brouillon que son secrétaire avoit déjà brûlé.

† XVII. LOUIS XII, roi de France, surnommé *le Juste* et *le Père du peuple*, naquit à Blois le 27 juin 1462, de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves. Louis XI lui fit épouser, en 1476, Jeanne de France, sa fille, princesse spirituelle et vertueuse, mais laide et contrefaite, et pour laquelle il eut toujours de la répugnance. Il assista, en qualité

de premier prince du sang, au sacre de Charles VIII; mais quoiqu'il fût si près du trône, il n'en étoit pas mieux à la cour de ce monarque. Se trouvant en opposition à madame de Beaujeu, fille aînée de Louis XI, et toute-puissante pendant les premières années du règne de Charles VIII, il eut tellement à se plaindre d'elle qu'il se retira en 1487 en Bretagne avec le comte de Dunois et quelques autres seigneurs. Mais le sort des armes ne lui fut pas favorable : la bataille de Saint-Aubin, donnée en 1488, abattit entièrement son parti : le duc d'Orléans fut fait prisonnier, transporté de prison en prison, enfin enfermé à la Tour de Bourges, où il fut gardé très-étroitement pendant trois ans, et traité avec une extrême rigueur. On lui refusoit presque le nécessaire; la nuit on l'enfermoit dans une cage de fer; on ne lui permettoit point d'écrire, et un nommé Guérin, son geolier, rendit cette longue captivité encore plus dure par des précautions vraiment barbares. Ce fut pendant ces malheurs qu'il éprouva les soins tendres et généreux de la princesse Jeanne (*V.* JEANNE, n° V) son épouse, qui obtint enfin sa délivrance à force de prières et de larmes. Elevé dans l'école de l'adversité, le duc d'Orléans y conserva les vertus que la nature lui avoit données. Et lorsqu'il parvint à la couronne, en 1498, après la mort de Charles VIII, il les développa sur le trône : il y débuta par soulager le peuple et pardonner à ses ennemis. Louis de La Trimouille qui l'avoit fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, craignoit son ressentiment : il fut rassuré par ces belles paroles : « Ce n'est point au roi de France à venger les querelles du duc d'Orléans. » Louis avoit fait une liste des seigneurs dont il avoit eu à se plaindre sous Charles VIII, et marqué leurs noms d'une croix; presque tous vouloient s'éloigner. Il les rassura en leur disant : « Cette croix, jointe à vos noms, étoit bien loin de désigner aucune vengeance; comme celle de Notre-Sauveur, elle marquoit le pardon et l'oubli des injures. » Louis crut avec raison que son premier devoir envers ses peuples étoit de prendre une femme qui pût donner des héritiers à la couronne; et malgré l'estime qu'il portoit à la reine, et les obligations qu'il lui avoit, il fit déclarer par le pape Alexandre VI son mariage nul, *le consentement des parties ayant été forcé*. César Borgia, fils de ce pontife, et si célèbre depuis sous le nom de duc de Valentinois, apporta en France la bulle qui en prononçoit la dissolution. Alors Louis XII épousa la reine Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII son prédécesseur, et le contrat fut signé à Nantes le 7 janvier 1499. La reine Jeanne, nommée *duchesse de Berry*, se retira à Bourges, y fonda l'ordre des Annonciades, confirmé par une bulle du 12 février 1502, et y mourut saintement en 1505. Après avoir réglé la police de son royaume, diminué les impôts, réprimé les excès des gens de guerre, perfectionné l'administration de la justice, Louis crut devoir faire valoir les droits de Valentine Visconti, son aïeule paternelle, sur le Milanais. Ils étoient fondés en ce que Valentine de Milan, sœur de Philippe Marie, dernier duc de la maison Visconti, étoit, par son mariage avec Louis, duc d'Orléans, grand-père du roi, *appelée spécialement à la succession du duché, elle et ses descendans*. (*Voy.* VISCONTI, Phi-

lippe Marie, *et* Valentine.) D'un autre côté (comme ayant épousé Blanche, fille naturelle du dernier duc Philippe Marie), François Sforce s'étoit emparé du duché à sa mort, et s'y étoit maintenu par sa sagesse. Galéas Marie, son fils et son successeur, avoit été assassiné en 1376; Jean Galéas son petit-fils l'avoit remplacé; mais l'ambitieux Ludovic Sforce (ou Louis-le-More), fils puîné de François Sforce, et oncle de Jean Marie, ayant fait périr ce jeune prince par le poison, s'étoit assis à sa place sur le trône et s'étoit fait confirmer, le 5 septembre 1494, duc de Milan et de Lombardie, par un diplôme de l'empereur Maximilien, auquel il avoit eu l'adresse de marier, l'année précédente, Blanche Marie sa fille. Tel étoit l'état des choses lorsque Louis XII, après s'être assuré des Vénitiens et des princes qui auroient pu entraver son expédition, fit passer les Alpes à son armée, sous le commandement du célèbre maréchal Trivulce. (*Voy.* Trivulce, Jean-Jacques.) La conquête du Milanais fut l'affaire de 20 jours; et le roi, qui s'étoit rendu à Lyon, fit son entrée à Milan le 6 octobre. Croyant ce pays soumis, il le quitta en décembre pour revenir en France; mais Louis-le-More, qui s'étoit retiré en Allemagne, rentra en février dans le Milanais, qui le reçut avec joie, et se souleva en un instant contre les Français, dont la conduite indiscrète avoit mécontenté les habitans. Louis apprenant à Loches cette révolution, envoya sur-le-champ une nouvelle armée en Italie, commandée par Louis de La Trimouille, qui joignit Sforce près de Novare. Les Suisses du duc de Milan, gagnés, déclarèrent qu'ils ne combattroient pas contre leurs compatriotes qui étoient dans l'armée française, et offrirent de reconduire Sforce en lieu de sûreté. Il espéra passer déguisé en simple soldat dans leurs rangs, et fut trahi par un nommé Thurman, du canton d'Uri: Louis de La Trimouille s'empara de sa personne le 10 avril 1500, l'envoya en France (*voyez* Sforce, Louis-le-More), et acheva la conquête du Milanais. Pendant ce temps, Jean-Jacques Trivulce, qui étoit venu remplacer le maréchal de Chaumont, faisoit de son côté des progrès rapides: Concordia, la Mirandole, Bologne, et Parme, qui avoient pris le parti des Sforce, furent obligées de lui ouvrir leurs portes: Montechiarugulo, chef-lieu du comté de ce nom, forteresse sur la Leuza, osa seule résister, fut assiégée, prise en juin, et donnée à messieurs de Prie et de Gimel, en récompense de leurs services. Le Milanais, la Lombardie, le Parmesan et l'état de Gênes, soumis aux armes du roi, il voulut encore avoir Naples, et s'unit avec Ferdinand-le-Catholique pour s'en emparer. Cette conquête fut faite en moins de quatre mois, l'an 1501. Frédéric, roi de Naples, se remit entre les mains de Louis XII, qui l'envoya en France avec une pension de cent vingt mille livres de notre monnoie d'aujourd'hui. Ce prince infortuné ne voulut pas traiter avec Ferdinand-le-Catholique, qui passoit pour perfide, et qui l'étoit. A peine Naples fut-il conquis, que ce dernier s'unit avec Alexandre VI, pour ôter au roi de France sa conquête. Ses troupes, conduites par Gonsalve de Cordoue, qui mérita si bien le titre de grand capitaine, s'emparèrent, en 1503, de tout le royaume, après avoir gagné les batailles de Seminara et de Céri-

gnole. Cette guerre finit par un traité honteux pour la France en 1505. Le roi y promettoit la seule fille qu'il eût d'Anne de Bretagne (*voyez* ANNE, nº VIII), au petit-fils de Ferdinand ; à ce prince depuis si terrible à la France sous le nom de Charles-Quint : sa dot devoit être composée de la Bourgogne et de la Bretagne, et on abandonnoit Milan et Gênes, sur lesquels on cédoit ses droits. Ces conditions parurent si onéreuses aux états assemblés à Tours en 1506, qu'ils arrêtèrent que ce mariage ne se feroit point. Les Génois se révoltèrent la même année contre Louis. Il repassa les monts, les défit, et entra dans leur ville le sabre à la main. Il avoit pris ce jour-là une cotte-d'armes, sur laquelle étoient représentées des abeilles voltigeant autour d'une ruche, avec ces mots : *Non utitur aculeo*. « Il ne se sert point d'aiguillon. » En effet, il étoit entré en vainqueur, et il pardonna en père. L'année 1508 fut remarquable par la ligue de Cambrai, ourdie par Jules II. (*Voyez* l'article de ce pontife.) Le roi de France y entra ; l'ambassadeur de Venise ayant voulu l'en détourner, en lui vantant la prudence des Vénitiens : « J'opposerai, lui dit ce prince, un si grand nombre de fous à vos sages, que je les déconcerterai. » La conduite de Louis XII répondoit à ses discours. Il voulut marcher aux Vénitiens, pour les combattre à Agnadel. On lui représenta que les ennemis s'étoient emparés du seul poste qu'il pouvoit occuper. « Où camperez-vous, sire » ? lui demanda un grand de sa cour. « Sur leur ventre, » repondit-il. Il entra sur le territoire de la république en 1509, et défit les ennemis en personne, le 14 mai, à Agnadel. Durant la bataille, Louis étoit toujours dans les endroits où le danger étoit le plus grand : quelques courtisans, obligés par honneur de le suivre, voulant cacher leur poltronnerie sous le motif louable de la conservation du prince, lui firent apercevoir le péril auquel il s'exposoit ; le roi, qui démêla à l'instant le principe de ce zèle, se contenta de leur répondre « que ceux qui ont peur se mettent derrière moi. » La prise de Crémone, de Padoue, et de plusieurs autres places, fut le fruit de cette victoire. Jules II, qui avoit obtenu par les armes de Louis XII à peu près ce qu'il vouloit, n'avoit plus d'autre crainte que celle de voir les Français en Italie. Il se ligua contre eux, et l'on peut voir les suites de cette ligue dans son article, où nous les avons détaillées. Parmi les ennemis que le pape lui suscita, il ne faut pas oublier les Suisses, qu'il détacha de son alliance d'autant plus facilement, qu'ayant exigé une augmentation de paie, Louis les avoit irrités, en disant : « Il est étonnant que de misérables montagnards, à qui l'or et l'argent étoient inconnus avant que mes prédécesseurs leur en donnassent, veuillent faire la loi à un roi de France ! » Plusieurs Français firent admirer leur valeur dans cette guerre. Le jeune Gaston de Foix, duc de Nemours, repoussa une armée de Suisses, chassa le pape de Bologne, et gagna, en 1512, la célèbre bataille de Ravenne, où il perdit la vie. (*Voyez* GASTON, nº II.) La gloire des armes françaises ne se soutint pas ; le roi étoit éloigné ; les ordres arrivoient trop tard, et quelquefois se contredisoient. Trop d'économie, lorsqu'il eût fallu prodiguer l'or,

nuisit à ses opérations ; le désordre et l'indiscipline s'établirent dans les troupes. En moins de trois mois les Français furent hors de l'Italie. Le maréchal Trivulce, qui les commandoit, abandonna, l'une après l'autre, toutes les villes qu'ils avoient prises, du fond de la Romagne aux confins de la Savoie. Louis XII eut la mortification de voir les Suisses rétablir dans Milan le jeune Maximilien Sforce, fils du duc mort prisonnier dans ses états. Gênes, où il avoit étalé la pompe d'un roi asiatique, reprit sa liberté, et chassa ses troupes. Elle fut soumise de nouveau ; mais la perte de la bataille de Novare, gagnée par les Suisses contre La Trimouille, le 6 juin 1513, fut l'époque de la totale expulsion des Français. (*Voyez* CABALLO.) Louis XII, selon Machiavel, fit cinq fautes capitales en Italie. « Il ruina les foibles ; il augmenta la puissance d'un puissant ; il y introduisit un étranger trop puissant ; il n'y vint point demeurer ; et il n'y envoya point de colonies. » L'empereur Maximilien, Henri VIII, et les Suisses, attaquèrent à la fois la France. Les Anglais mirent le siége devant Térouanne, qu'ils avoient prise après la journée de Guinegate, où les troupes françaises avoient été mises en déroute le 13 avril 1513. « Elle fut appelée la journée des Eperons, dit Mézerai, parce que les Français s'y servirent plus de leurs éperons que de leurs épées. » La prise de Tournay suivit celle de Térouanne. Les Suisses assiégèrent Dijon ; il fallut, pour les renvoyer, payer 20,000 écus comptant, en promettre 4000, et donner sept otages qui en répondoient. Battu de tous côtés, Louis XII eut recours aux négociations ; il fit un traité avec Léon X, renonca au concile de Pise, et reconnut celui de Latran ; il en fit un autre avec Henri VIII, et, le 9 octobre 1514, épousa sa sœur Marie, pour laquelle il donna un million d'écus. (*Voyez* MARIE, n° XI, *et* RENÉE.) On peut rapporter à une seule faute toutes celles que l'histoire reproche à ce prince dans sa conduite politique ; c'est de n'avoir pas vu que l'exécution de ses projets étoit impossible, parce qu'elle dépendoit nécessairement d'un concours de volontés presque toutes dirigées par des intérêts étrangers et même contraires aux siens. Toujours placé dans une position défavorable, il ne fit guère que de fausses démarches, et ses succès même tournèrent contre lui. Enlacé, sans le vouloir, dans les filets d'une politique astucieuse, il fut la dupe de ses alliés, l'instrument de ses ennemis, et leur victime. Ainsi l'on vit le prince le plus vertueux de son temps devenir le protecteur et l'allié de deux monstres tels qu'Alexandre VI, et César Borgia son bâtard ; le loyal Louis XII ravir la couronne de Naples à Frédéric, en s'unissant au perfide Ferdinand, qui recueillit seul tous les fruits de cette conquête ; un roi de France signer l'inconcevable traité de Blois, qui démembroit la monarchie, traité dont les états-généraux de 1506 empêchèrent heureusement l'exécution ; l'ami des Suisses les mécontenter imprudemment, et tourner contre lui leurs armes redoutables ; l'allié naturel des Vénitiens prendre une part principale à la fameuse ligue de Cambrai, qui armoit contre eux presque toute l'Europe. Le résultat de tant de fautes fut de perdre toutes les conquêtes d'I-

talie, et d'attirer sur la France les forces réunies de ses ambitieux voisins. Elle résista cependant; et la paix générale sembloit lui promettre un repos, sinon glorieux, du moins nécessaire, lorsque Louis XII, oubliant son âge et la foiblesse de sa santé auprès de la jeune Marie d'Angleterre, sa 3ᵉ femme, mourut le 1ᵉʳ janvier 1515, après un règne de 17 ans. « Louis XII, dit l'abbé de Mably, fut ami ou ennemi au hasard de tous ceux qui lui offroient leur alliance, ou contre qui on lui proposoit des hostilités. A peine avoit-il commencé la guerre, que, touché des maux de son peuple, il recherchoit la paix. Ce sentiment d'humanité ne duroit pas long-temps, et il vouloit toujours reprendre les armes, soit parce qu'il avoit conclu des traités infructueux, soit qu'éclairé par ses fautes, il espérât d'être plus heureux. Mais l'expérience ne fait point un grand homme d'un homme né avec des talens médiocres; et ses négociations, toujours vues en petit, rendoient inutiles ses forces et même le succès de ses armes. » « Si Louis XII, remarque Voltaire, ne fut ni un grand héros ni un grand politique, il eut la gloire plus précieuse d'être un bon roi, et sa mémoire sera toujours en bénédiction à la postérité. A sa mort, les crieurs de corps disoient le long des rues, en sonnant leurs clochettes : « Le bon Louis, père du peuple, est mort! » On eût pu mettre sur son tombeau :

Ci gît un roi, ou pour mieux dire un père,
Dont le cœur tendre et les yeux vigilans,
Soit que le sort fût propice ou contraire,
Dans ses sujets vit toujours ses enfans

Les grands le regrettèrent moins que le peuple. Les courtisans pouvoient-ils aimer un prince, le vengeur des foibles contre l'oppression des puissans; un roi sous lequel on ne voyoit ni mariages forcés, ni confiscations au profit des délateurs, ni distributions de domaines, ni augmentations de gages? Aussi les sangsues de la cour, qui avoient profité de tous ces abus d'autorité sous Louis XI, lui donnoient hautement la préférence : mais ce jugement intéressé n'a pas été adopté par les historiens impartiaux. Si Louis XII fut malheureux au dehors de son royaume, il fut heureux au dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges : il en tira, en dix-sept années, la somme d'un million deux cent mille livres, dans le seul diocèse de Paris; mais les tailles, les aides, furent modiques. Il auroit peut-être été plus loué, si, en imposant les tributs nécessaires, il eût conservé l'Italie, réprimé les Suisses, secouru efficacement la Navarre, et repoussé les Anglais : mais il fut toujours retenu par la crainte de fouler ses sujets. « La justice d'un prince l'oblige à ne rien devoir, plutôt que sa grandeur à beaucoup donner »; c'étoit l'un de ses principes. « J'aime mieux, dit-il un jour, voir les courtisans rire de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer de mes dépenses. « Avec 13 millions de revenu, qui en valoient environ cinquante d'aujourd'hui, il fournit à tout, et soutint la majesté du trône. Son extrême bonté l'empêcha de se méfier des méchans. Il fut la dupe de la politique meurtrière du pape Alexandre VI, et de la politique artificieuse de Ferdinand. On lui conseilloit (pour l'intérêt, disoit-on, de la France, que ce dernier prince trompoit) de retenir son gendre l'archiduc d'Autriche :

« J'aime mieux, répondit Louis, perdre, s'il le faut, un royaume, dont la perte, après tout, peut se réparer, que de perdre l'honneur qui ne se répare point.... Les avantages que mes ennemis remportent sur moi ne doivent, disoit-il encore, étonner personne, ils me battent avec des armes que je n'ai jamais employées, avec le mépris de la bonne foi, de l'honneur, et des lois de l'Evangile. » On doit pardonner à Louis XII ses fautes, en faveur de ses qualités de bon roi, de roi juste. Lorsqu'il alloit à la guerre, il se faisoit suivre de quelques hommes éclairés et vertueux, chargés, même en pays ennemi, d'empêcher le désordre, et de réparer les dommages qu'on avoit fait. Un gentilhomme de sa maison ayant maltraité un paysan, il ordonna qu'on ne lui servît que de la viande et du vin. Il le fit ensuite appeler, et lui demanda quelle étoit la nourriture la plus nécessaire? L'officier lui répondit que c'étoit le pain. « Eh! pourquoi donc, reprit le roi avec sévérité, êtes-vous assez peu raisonnable pour maltraiter ceux qui vous le mettent à la main? — Le menu peuple, disoit-il, est la proie du gentilhomme et du soldat, et ceux-ci sont la proie du diable. » Ces principes d'une probité austère furent sur-tout remarqués après la prise de Gênes, qui avoit secoué le joug de la France. Son avant-garde ayant pillé quelques maisons du faubourg Saint-Pierre d'Arena, le prince, quoique personne ne se plaignît, y envoya des gens de confiance pour examiner à quoi pouvoit se monter la perte, et ensuite de l'argent pour payer la valeur de ce qui avoit été pris. Sa clémence s'étendoit sur les étrangers comme sur ses ennemis domestiques. D'Alviane, général des Vénitiens, ayant été pris à la bataille d'Agnadel, fut conduit au camp français, où il fut traité avec tous les égards possibles. Ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux démonstrations les plus consolantes que par une fierté brusque et dédaigneuse. Louis se contenta de le renvoyer au quartier où l'on gardoit les prisonniers. « Il vaut mieux le laisser, dit-il; je m'emporterois, et j'en serois fâché. Je l'ai vaincu, il faut me vaincre moi-même. » Louis XII eut soin que la justice fût rendue par-tout avec promptitude, avec impartialité et presque sans frais. Deux choses l'affligeoient: la prolixité des avocats, et l'avidité des procureurs. On vantoit, en sa présence, deux jurisconsultes. « Oui, sans doute, répondit-il, ce sont d'habiles gens; je suis seulement fâché qu'ils fassent comme les mauvais cordonniers qui alongent le cuir avec les dents... » Il réduisit le nombre des gens de justice, et l'on payoit quarante-six fois moins d'épices qu'en 1789. Louis XII maintint l'usage où étoient les parlemens du royaume, de choisir trois sujets pour remplir une place vacante; le roi nommoit un des trois. Les dignités de la robe n'étoient données alors qu'aux avocats; elles étoient le prix du mérite, ou de la réputation, qui suppose le mérite. Son *Edit* de 1499, éternellement mémorable, a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui rendent la justice et à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit « qu'on suive toujours la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourroit arracher au mo-

narque... «Louis fut le premier des rois qui mit le laboureur à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gendarmes qui rançonnoient le paysan. Les troupes ne furent plus le fléau des provinces ; et, loin de vouloir les en éloigner, les peuples les demandèrent. Louis XII étoit tolérant : en 1501, ce prince, traversant le Dauphiné pour se rendre en Italie, fut supplié par quelques seigneurs trop zélés d'employer une partie de ses forces à purger cette province des Vaudois qui en habitoient les montagnes. Avant de poursuivre ces hérétiques, il voulut savoir de quoi ils étoient coupables. Il députa Guillaume Parvi, son confesseur, et Adam Fumée, maître des requêtes, pour vérifier sur les lieux tous les chefs d'accusation. Le rapport fut si favorable, que Louis s'écria en jurant : « Ils sont meilleurs chrétiens que nous ! » Il ordonna qu'on rendît aux Vaudois les biens qu'on leur avoit enlevés, défendit qu'on les inquiétât à l'avenir, et fit jeter dans le Rhône toutes les procédures déjà commencées. Le particulier, dans Louis XII, étoit aussi adoré que le monarque. (*Voyez* Spinola, nº III.) Il étoit affable, doux, caressant ; il égayoit la conversation par des mots plaisans sans être malins. Son amour pour son peuple s'étendit jusqu'à l'avenir. Prévoyant les maux que l'humeur prodigue et inconsidérée de François Ier causeroit à la France, il disoit à la reine « Ce gros garçon gâtera tout ! » (*Voy.* Claude, nº VIII.) Louis XII donna son palais au parlement de Paris, et se retira au bailliage, qui fut dans la suite l'hôtel des premiers présidens, parce qu'ayant la goutte, il pouvoit se promener sur son petit mulet dans les jardins de son hôtel. Lorsqu'il avoit besoin de conseil pour l'administration des affaires de l'état, il montoit au parlement, demandoit avis, et quelquefois assistoit aux plaidoyers. On a imprimé ses *Lettres* au cardinal d'Amboise, Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12. Elles sont bien écrites pour le temps où il vivoit. Peu de souverains ont porté aussi loin que Louis XII la considération pour les gens de lettres. Étant à Pavie, il confirma les priviléges de l'école de droit, et il augmenta considérablement les honoraires des professeurs : il assistoit même à leurs exercices. (*Voyez* Mainus.) Il appela auprès de lui les plus savans hommes d'Italie, leur accorda des pensions, des honneurs ; plusieurs d'entre eux furent chargés d'ambassades, et parvinrent aux premières places. C'est de son temps que l'on commença d'enseigner le grec dans l'université ; et il prépara en partie tout ce que son successeur fit pour les lettres. Ce monarque possédoit une des plus amples collections d'anciens manuscrits qui fussent en Europe. Cicéron étoit son auteur favori. Il aimoit sur-tout ses traités des Offices, de la Vieillesse, et de l'Amitié. «Je ne trouve, dit d'Arnaud, qu'une tache dans l'histoire de Louis XII ; son refroidissement, je n'ose dire son ingratitude, à l'égard du célèbre Philippe de Commines : car il faut croire qu'il eut des raisons bien fortes, qui ne sont point parvenues jusqu'à nous, pour agir ainsi. » (*Voy.* Commines.) L'abbé Tailhié a donné sa Vie, Paris, 1755, 3 vol. in-8º. Louis XII avoit pris pour devise le porc-épic, avec ces mots : *cominus* et *eminus*.

† XVIII. LOUIS XIII, sur-

nommé *le Juste*, naquit à Fontainebleau, le 27 septembre 1601, de Henri IV et de Marie de Médicis. (*V.* RIVIÈRE (la).) La France n'avoit point encore eu de dauphin depuis 84 ans, c'est-à-dire depuis la naissance de François II. Il étoit encore enfant, lorsqu'on vint lui annoncer que le connétable de Castille, ambassadeur d'Espagne, avec une grande suite de seigneurs, venoit pour lui faire la révérence. « Des Espagnols! dit-il, de ce ton animé qui marquoit sa valeur naissante: Ça, ça, qu'on me donne mon épée. (*Voyez* aussi les art. MALHERBE *et* RIVAULT.) Louis monta sur le trône le 14 mai 1610, jour de l'assassinat de son père, sous la tutelle et la régence de sa mère. Cette princesse changea le système politique du règne précédent, et dépensa en profusions, pour acquérir des créatures, tout ce que Henri-le-Grand avoit amassé pour rendre la nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il alloit combattre furent licenciées. Son fidèle ministre, son ami Sully, se retira de la cour; l'état perdit sa considération au dehors, et sa tranquillité au dedans. Les princes du sang et les grands seigneurs, le maréchal de Bouillon à leur tête, remplirent la France de factions. On apaisa les mécontens par le traité de Sainte-Menehould, le 15 mai 1614; on leur accorda tout, et ils se soumirent pour quelque temps. Le roi, ayant été déclaré majeur le 2 octobre de la même année, convoqua, le 27 suivant, les états-généraux. Le résultat de cette assemblée fut de parler de beaucoup d'abus, sans pouvoir remédier presque à aucun. La France, gouvernée par le Florentin Concini, connu sous le nom de maréchal d'Ancre, resta dans le trouble. Cet homme obscur, parvenu tout à coup au faîte de la grandeur, disposa de tout en ministre despotique, et fit de nouveaux mécontens. Henri II, prince de Condé, se retire encore de la cour, publie un manifeste sanglant, se ligue avec les huguenots, et prend les armes. Ces troubles n'empêchèrent point le roi d'aller à Bordeaux, où il épousa Anne d'Autriche, infante d'Espagne. Cependant il avoit armé contre les rebelles; mais la force produisant peu de chose, on eut recours aux négociations. Le roi conclut avec Condé une paix simulée à Loudun, en 1615, et le fit mettre à la Bastille peu de temps après. Les princes, à la nouvelle de cet emprisonnement, se préparèrent à la guerre; ils la firent avec peu de succès, et elle finit tout à coup par la mort du maréchal d'Ancre. Le roi, mécontent de la dépendance dans laquelle son ministre le tenoit, et conduit par les conseils de Luynes, son favori, consentit à l'emprisonnement de Concini. Vitry, chargé de l'ordre, voulut l'exécuter; et, sur la résistance du maréchal, il le tua sur le pont du Louvre, le 24 octobre 1617: Louis XIII, dès-lors, se crut libre. Jusqu'à ce moment il avoit été contrarié dans tous ses goûts. On lui intimoit à chaque instant les ordres de la reine-mère, pour lui permettre ou défendre une partie de chasse, une promenade aux Tuileries. Il craignoit même de parler devant elle. « Je ne dirai point cela, disoit-il à ses favoris; le sonner du cor ne fit point mourir Charles IX; mais c'est qu'il se mit mal avec la reine Catherine sa mère. » Enfin, il crut sortir de tutelle, en éloignant

Marie de Médicis, qui fut reléguée à Blois. Le duc d'Epernon, qui lui avoit fait donner la régence, alla la tirer de cette ville, et la mena dans ses terres à Angoulême. On l'avoit haïe toute-puissante, on l'aima malheureuse. Louis XIII, voyant les dispositions du peuple, se raccommoda avec sa mère, par l'entremise de l'évêque de Luçon, si connu sous le nom de cardinal de Richelieu. La paix se fit à Angoulême en 1619 ; mais à peine fut-elle signée, qu'on pensa à la violer. La reine, conseillée par l'évêque de Luçon, qui vouloit faire acheter sa médiation, prit de nouveau les armes ; mais elle fut obligée de les quitter bientôt après. Le roi, après s'être montré dans la Normandie pour apaiser les mécontens, passa à Angers où sa mère étoit retirée, et la força à se soumettre. La mère et le fils se virent à Brissac, en versant des larmes, pour se brouiller ensuite plus que jamais. La nomination de Richelieu au cardinalat fut le seul fruit de ce traité. Louis XIII réunit alors le Béarn à la couronne, par un édit solennel. Cet édit, donné en 1620, restituoit aux catholiques les églises dont les protestans s'étoient emparés, et érigeoit en parlement le conseil de cette province. Ce fut l'époque des troubles que les huguenots excitèrent sous ce règne. Rohan et Soubise furent les chefs des factieux. Le projet des calvinistes étoit de faire de la France une république ; ils la divisèrent alors en huit cercles, dont ils comptoient donner le gouvernement à des seigneurs de leur parti. Ils offrirent à Lesdiguières le généralat de leurs armées et 100,000 écus par mois ; mais Lesdiguières aima mieux les combattre, et fut fait maréchal général des armées du roi. Luynes, devenu connétable en même temps, marcha contre les rebelles vers la Loire, en Poitou, dans le Béarn, et dans les provinces méridionales. Le roi étoit à la tête de cette armée. Presque toutes les villes lui ouvrirent leurs portes ; il soumit plus de 50 places. Ses armes, victorieuses dans tout le royaume, échouèrent devant Montauban, défendu par le marquis de La Force ; il fut obligé de lever le siége, quoiqu'il y eût mené six maréchaux de France : le nombre des chefs fut nuisible, par le défaut de subordination. Luynes étant mort le 15 décembre de la même année 1621, Louis XIII, excité par le cardinal de Richelieu, qui avoit succédé à la faveur du connétable, n'en continua pas moins la guerre. Les succès et les revers furent réciproques de part et d'autre. Le roi donna une grande marque de courage en Poitou, lorsqu'à minuit, à la tête de ses gardes, il passa dans l'île de Ré, d'où il chassa Soubise, après avoir défait les troupes qui défendoient ce poste. Il ne se signala pas moins au siége de Royan en Saintonge ; il monta trois ou quatre fois sur la banquette pour reconnoître la place, avec danger évident de sa vie. Cependant les huguenots se lassoient de la guerre ; on leur donna la paix en 1623. Pendant cette courte paix, Louis XIII rétablit la tranquillité dans la Valteline en 1624, et secourut, en 1625, le duc de Savoie contre les Génois. Les troupes françaises et piémontaises firent quelques conquêtes, qu'elles reperdirent presque aussitôt. Les huguenots avoient recommencé la guerre, toujours sous le prétexte de l'inexécution des traités. La

Rochelle, boulevard des calvinistes, ayant repris les armes, fut secourue par l'Angleterre. Les vaisseaux anglais furent vaincus près de l'Ile de Ré, le 8 novembre 1627, et cette île, dont les rebelles s'étoient rendus maîtres, fut de nouveau à la France. Richelieu méditoit un coup plus important, la prise de La Rochelle même. Une femme (c'étoit la mère du duc de Rohan, chef des hérétiques révoltés) défendit cette ville pendant un an contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de Richelieu, et l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siége. Elle se rendit enfin, le 28 octobre 1628, après avoir souffert toutes les extrémités de la famine. On dut la reddition de cette place à une digue de 747 toises de long, que le cardinal de Richelieu fit construire, à l'exemple de celle qu'Alexandre fit autrefois élever devant Tyr. Cette digue domta la mer, la flotte anglaise et les Rochelois. (*Voyez* GUITON *et* METEZEAU.) Les Anglais travaillèrent en vain à la forcer; ils furent obligés de retourner en Angleterre, et le roi entra enfin dans la ville rebelle, qui, depuis Louis XI jusqu'à Louis XIII, avoit été armée contre ses maîtres. Ce dernier siége coûta 40 millions. Les fortifications furent démolies, les fossés comblés, les priviléges de la ville anéantis, et la religion catholique rétablie. Louis XIII dit à cette occasion : « Je souhaiterois qu'il n'y eût de places fortifiées que sur les frontières de mon royaume, afin que le cœur et la fidélité de mes sujets servissent de citadelle et de garde à ma personne. » La prise de La Rochelle fut suivie d'un édit appelé l'*édit de grâce*, dans lequel le roi parla en souverain qui pardonne. Le roi alla ensuite secourir le duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue, contre l'empereur qui lui refusoit l'investiture de ce duché. Louis XIII, en se rendant en Italie, passa à Châlons-sur-Saône. Le duc de Lorraine vint l'y voir; et, connoissant son extrême passion pour la chasse, lui offrit une nombreuse et excellente meute. Quoique ce prince eût en général peu d'empire sur lui-même, il se trouva capable d'un effort en cette occasion : il refusa ce présent, qui étoit fort de son goût. « Mon cousin, dit-il, je ne chasse que lorsque mes affaires me le permettent; mes occupations sont plus sérieuses, et je pense à convaincre l'Europe que l'intérêt de mes alliés m'est cher. Quand j'aurai secouru le duc de Mantoue, je reprendrai mes divertissemens, jusqu'à ce que mes alliés aient besoin de moi. » Arrivé en Piémont, il força le Pas de Suse le 6 mars 1629, ayant sous lui les maréchaux de Créqui et de Bassompierre, battit le duc de Savoie, et signa un traité à Suse, par lequel ce prince lui remit cette ville pour sûreté de ses engagemens. Louis XIII fit ensuite lever le siége de Casal, et mit son allié en possession de son état. Le duc de Savoie n'ayant rien exécuté du traité de Suse, la guerre se renouvela en Savoie, en Piémont et dans le reste de l'Italie. Le marquis de Spinola occupoit le Montferrat avec une armée espagnole; le cardinal de Richelieu voulut le combattre lui-même, et le roi le suivit bientôt après. L'armée française s'empara de Pignerol et de Chambéri en deux jours; le duc de Montmorency remporta, avec peu de troupes, une victoire signalée au combat de Veillane.

sur les Impériaux, les Espagnols et les Savoisiens réunis, en juillet 1630. La même armée défit, peu de temps après, les Espagnols au pont de Carignan, et délivra Casal. Ces succes amenèrent le traité de Quiérasque, conclu en 1631, et ménagé par Mazarin, depuis cardinal. Le duc de Nevers fut confirmé, par ce traité, dans la possession de ses états. Louis XIII et Richelieu, de retour à Paris, y trouvèrent beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avoit en Italie entre l'Empire, l'Espagne, Rome et la France. Gaston d'Orléans, frère unique du roi, et la reine-mère, tous deux mécontens et jaloux du cardinal, se retirèrent, l'un en Lorraine, et l'autre à Bruxelles. Se voyant sans ressource dans ce pays, Gaston porta le malheur qui l'accompagnoit en Languedoc. Le duc de Montmorency, qui en étoit gouverneur, engagé dans sa révolte, fut blessé et fait prisonnier à la rencontre de Castelnaudary, le 1er septembre 1632. Le moment de la prise de ce général fut celui du découragement de Gaston et du triomphe de Richelieu. Le cardinal lui fit faire son procès; le 30 octobre suivant il eut la tête tranchée à Toulouse, sans que le souvenir de ses victoires pût le sauver. Gaston, toujours fugitif, avoit passé du Languedoc à Bruxelles, et de Bruxelles en Lorraine. Le duc Charles IV fut la victime de sa complaisance pour lui. Le roi réunit le duché de Bar à la couronne; il s'empara de Lunéville et de Nanci en 1633, et l'année suivante, de tout le duché. Gaston, ayant fait cette année un traité avec l'Espagne, fut invité à se réconcilier avec le roi, et accepta la paix qu'on lui offrit. Les Espagnols, toujours ennemis secrets de la France, parce que la France étoit amie de la Hollande, surprirent Trèves le 26 mars 1635, égorgèrent la garnison française, et arrêtèrent prisonnier l'électeur, qui s'étoit mis sous la protection du monarque français. La guerre fut aussitôt déclarée à l'Espagne; il y eut une ligue offensive et défensive entre la France, la Savoie et le duc de Parme; Victor-Amédée en fut fait capitaine général. Les événemens de cette nouvelle guerre, qui dura 13 ans contre l'empereur, et 25 contre l'Espagne, furent mêlés d'abord de bons et de mauvais succès. On se battit en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté, et en Provence, où les Espagnols avoient fait une descente. Le duc de Rohan les défit sur les bords du lac de Côme le 18 avril 1636, mais ils prenoient Corbie d'un autre côté. Cet échec met l'effroi dans Paris; on y lève vingt mille hommes, laquais pour la plupart, ou apprentis. Le roi s'avance en Picardie, et donne au duc d'Orléans la lieutenance générale de son armée, forte de 50,000 hommes. Les Espagnols furent obligés de repasser la Somme; et les Impériaux, qui avoient pénétré en Bourgogne, se virent repoussés jusqu'au Rhin par le cardinal de La Valette et le duc de Weimar, qui leur firent périr près de 8,000 hommes. L'année suivante, 1637, fut encore plus favorable à la France. Le comte d'Harcourt reprit les îles de Lérins, qu'occupoient les Espagnols depuis deux ans. Le maréchal de Schomberg les battit en Roussillon; le duc de Savoie et le maréchal de Créqui, en Italie, tandis que le cardinal de La Valette prenoit Landrecies et la Chapelle, le maréchal de Châtillon, Yvoi et Damvilliers; et que le

duc de Weimar battoit les Lorrains. L'épuisement des finances étoit cependant un grand obstacle au succès de nos armes. L'inexécution de quarante-deux édits bursaux, donnés depuis peu, entre autres de celui qui créoit de nouvelles charges de judicature, irrita Louis XIII contre le parlement de Paris; il en fit des reproches très-vifs aux députés de ce corps. « L'argent que je vous demande, leur dit-il, n'est ni pour le jeu, ni pour de folles dépenses. Ce n'est pas moi qui le demande; c'est la nation; c'est le besoin qu'elle en a. Ceux qui contredisent mes volontés me font plus de mal que les Espagnols. Vous voyez que j'ai besoin de vous; vous vous tenez forts; mais je trouverai bien le moyen d'avoir ma revanche. » Le roi obtint quelques subsides, et le duc de Weimar continua de soutenir la gloire des armes françaises. En 1638 il gagna une bataille complète, dans laquelle il fit prisonniers quatre généraux de l'empereur, entre autres le fameux Jean de Wert. Louis XIII eut, l'année suivante, 1639, six armées sur pied; l'une vers les Pays-Bas, une autre vers le Luxembourg, la troisième sur les frontières de Champagne, la quatrième en Languedoc, la cinquième en Italie, la sixième en Piémont. Celle de Luxembourg, commandée par le marquis de Feuquières, qui assiégeoit Thionville, fut défaite par Piccolomini. La fin de l'année 1640 fut plus heureuse: la Catalogne se donna à la France en 1641. Cependant le Portugal s'étoit révolté contre l'Espagne, et avoit donné le sceptre au duc de Bragance. On négocioit toujours en faisant la guerre; elle étoit au dedans et au dehors de la France. Le comte de Soissons, inquiété par le cardinal de Richelieu, signa un traité avec l'Espagne, et excita des rebelles dans le royaume. Il remporta, le 6 juillet 1641, à la *Marfée*, près de Sédan, une victoire qui auroit été funeste au cardinal, si le vainqueur n'y avoit trouvé la mort. Le maréchal de La Meilleraie et le maréchal de Brezé eurent quelques succès en Allemagne. La guerre y fut continuée, en 1642, avec désavantage; mais on fut heureux ailleurs. La Meilleraie fit la conquête du Roussillon. Tandis qu'on enlevoit cette province à la maison d'Autriche, il se formoit une conspiration contre le cardinal. (*Voyez* CINQ-MARS.) Pendant ces intrigues sanglantes, Richelieu et Louis XIII, tous deux attaqués d'une maladie mortelle, étoient près de descendre au tombeau: ils moururent l'un et l'autre, le ministre, le 4 décembre 1642, et le roi, le 4 mai 1643. Le roi mourant s'étoit vu presque abandonné de toute sa cour. Elle tournoit tous ses regards vers la reine, qui alloit devenir régente. Une profonde mélancolie s'empara de lui. Il dit à quelques personnes qui étoient autour de son lit, et qui l'empêchoient de jouir de la vue du soleil: « De grace, rangez-vous! Laissez-moi la liberté de voir encore une fois le soleil, et de jouir d'un bien que la nature accorde à tous les hommes! » En jetant les yeux sur ses mains et sur ses bras maigres et décharnés, il dit: « Voilà les bras d'un roi de France!... » Ce prince, maître d'un beau royaume, mais né avec un caractère un peu sauvage, ne goûta jamais aucun plaisir. Toujours sous le joug, et toujours voulant le secouer, malade, triste, sombre, insup-

portable à lui-même et à ses courtisans, son goût pour la vie retirée l'attachoit à des favoris, dont il dépendoit, jusqu'à ce qu'on lui en eût substitué d'autres : car il lui en falloit; et le titre de favori étoit alors, dit le président Hénault, comme une charge dans l'état. Le cardinal de Richelieu le domina toujours, et il n'aima jamais ce ministre, auquel il se livroit sans réserve. Après la mort même du cardinal, ceux qui avoient été enfermés par son ordre à la Bastille sollicitèrent d'abord en vain leur liberté. Pour le gagner, on le prit par son foible, par son penchant à l'extrême économie. « Pourquoi, sire, lui dit-on, employer les sommes prodigieuses que vous coûtent les prisonniers de la Bastille, lorsque vous pouvez les épargner en les renvoyant chez eux ? » Ce fut à ce motif, dont le roi fut plus frappé que de tout autre, que Vitry, Bassompierre, Cramail, et quelques autres, durent leur sortie de prison. Louis XIII se conduisoit avec ses maîtresses (*voyez* Fayette, n° II, *et* Hautefort) comme avec ses favoris. Il en étoit jaloux; il leur faisoit part de sa mélancolie, et c'étoit là que se bornoient les sentimens qu'elles lui inspiroient. Les vues de ce prince étoient droites, son esprit sage, éclairé, son cœur enclin à une piété minutieuse. Il n'imaginoit point, mais il jugeoit bien; et son ministre ne le gouvernoit qu'en le persuadant. Le courage qu'il eut de soutenir Richelieu contre tous les ennemis ligués pour le perdre, et de le soutenir uniquement parce qu'il le croyoit utile à l'état, suppose une force de caractère qu'on ne lui soupçonnoit point. Aussi vaillant que Henri IV, mais d'une valeur sans éclat, il n'eût pas été bon pour conquérir un royaume. « La Providence, dit l'auteur que nous avons déjà cité, le fit naître dans le moment qui lui étoit propre : plus tôt, il eût été trop foible; plus tard, trop circonspect. Fils et père de deux de nos plus grands rois, il affermit le trône encore ébranlé de Henri IV, et prépara les merveilles du règne de Louis XIV. » A ce portrait de Louis XIII, nous ajouterons quelques traits tirés de celui que le P. d'Avrigny a tracé du même prince. « Louis XIII avoit l'esprit doux, bienfaisant et même agréable; le jugement solide, la mémoire heureuse, sachant quantité de traits de l'histoire ancienne et moderne, n'ignorant rien de ce qui regardoit la famille de tous les courtisans. Il se connoissoit en musique et en peinture. Il entendoit parfaitement les fortifications; il aimoit la guerre, et s'exposoit comme un simple soldat.... Après son salut, il ne désira rien plus ardemment que la tranquillité de l'état, et la paix dans la famille royale; et Dieu permit que l'une et l'autre parût toujours fuir devant lui. Les guerres étrangères et domestiques détrempèrent ses jours d'amertumes. Il fut toujours armé contre ses voisins, toujours en garde contre ses proches. Prévenu contre sa mère, sa femme, et son frère, il ne crut jamais ni avoir leur cœur, ni pouvoir leur donner le sien. Alarmé de la puissance de la maison d'Autriche, il ne put ni vivre en repos, ni y laisser vivre ses sujets. Son règne auroit été sans doute plus tranquille, s'il avoit été persuadé qu'il pouvoit régner par lui-même. La présomption perd la plupart des princes; la défiance de soi-même fut le défaut capital de Louis. Avec de l'esprit, il étoit d'une timidité surprenante, et la

crainte de faire mal, en se fiant trop à ses lumières, l'engageoit à se rapporter en tout à celles d'autrui. Il fut sans cesse dans la dépendance de ses ministres et de ses favoris, qui régnèrent sous son nom, et abusèrent peut-être en plus d'une occasion du pouvoir qu'il leur laissoit usurper. Ce fut le principe des mécontentemens, le prétexte des factions, la source de toutes ses peines. » On est réduit à dire que Louis XIII, roi foible, soupçonneux et bigot, fut un prince d'humeur triste, qu'il falloit amuser, et qui n'étoit guère amusable. « On le voit se défiant de sa femme, haï de son frère, quitté de ses maîtresses, sans avoir connu l'amour..... N'ayant pas un serviteur dont il fût aimé.... Abandonné sur le trône. » Il paroîtroit assez difficile de justifier le surnom de *Juste* qu'on lui donna, si ces adulations contemporaines valoient la peine d'être discutées. Sa Vie a été écrite par Le Vassor, le P. Griffet, Dupin, de Bury. Un protestant publia, en 1643, le prétendu Codicille de Louis XIII, 2 vol. in-18. C'est un recueil si rare, qu'il a été vendu jusqu'à 90 liv. *Voyez* le Mercure de France (septembre 1754, pag. 78 et suivantes), *et* l'article CAUMARTIN, n° I.

† XIX. LOUIS XIV, à qui la gloire de son règne acquit le surnom de *Grand*, né à Saint-Germain-en-Laye le 5 septembre 1638, de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, fut surnommé *Dieudonné*, parce que les Français le regardèrent comme un présent du ciel, accordé à leurs vœux, après vingt-deux ans de stérilité de la reine. Comme une foule de peuple se précipitoit dans la chambre de cette princesse au moment de sa naissance, et que les huissiers repoussoient les plus empressés, Louis XIII leur cria : « Laissez entrer ; cet enfant appartient à tout le monde. » Il fut baptisé le 12 avril 1643 ; et, après la cérémonie, on le mena au roi son père, qui lui demanda « quel nom il avoit reçu ? — Je m'appelle Louis XIV », répondit le jeune prince. Cette réponse, faite sans doute au hasard, ne laissa pas de chagriner Louis XIII, alors malade, qui dit : « Pas encore, pas encore. » Cependant il fut bientôt roi ; car il parvint à la couronne le 14 mai suivant, sous la régence d'Anne d'Autriche sa mère. Le jeune monarque avoit l'esprit droit, un jugement sain, un goût naturel pour le beau et pour le grand, le désir du vrai et du juste. Une éducation soignée pouvoit étendre son esprit, fortifier son jugement ; on ne pensa qu'à l'obscurcir en l'éloignant des affaires et du travail. Il falloit développer ou rectifier son caractère. Mazarin, qui gouvernoit sous Anne d'Autriche, désiroit qu'il n'en eût point, et perpétua l'enfance du prince, pour conserver plus long-temps l'administration du royaume. Louis, élevé dans l'ignorance, n'acquit point les qualités qui lui manquoient, et ne conserva pas toutes celles qu'il tenoit de la nature. Anne d'Autriche, devenue régente après la mort de Louis XIII, fut obligée de continuer la guerre contre le roi d'Espagne, Philippe IV, son frère. Le duc d'Enguien, général des armées françaises, gagna la bataille de Rocroy, qui entraîna la prise de Thionville et de Charlemont. Le marquis de Brezé battit peu de temps après la flotte espagnole à la vue de Carthagène,

tandis que le maréchal de La Mothe remportoit plusieurs avantages en Catalogne. Les Espagnols reprirent Lérida l'année d'après, 1644, et firent lever le siége de Tarragone; mais la fortune étoit favorable aux Français en Allemagne et en Flandre. Le duc d'Enguien se rendit maître de Philipsbourg et de Mayence; Rose prit Oppenheim; et le maréchal de Turenne conquit Worms, Landau, Neustadt et Manheim. L'année suivante, 1645, fut encore plus glorieuse à la France. Le roi étendit ses conquêtes en Flandre, en Artois, en Lorraine et en Catalogne. Torstenson, général des Suédois, alliés de la France, remporta une victoire sur les Impériaux dans la Bohême. Turenne prit Trèves, et y rétablit l'électeur, devenu libre par la médiation du roi. Le duc d'Enguien (que nous nommerons le prince de Condé) gagna la bataille de Nortlingue, prit Furnes et Dunkerque l'année d'après, et remporta une victoire complète sur l'archiduc dans les plaines de Lens, en 1648, après avoir réduit Ypres. Le duc d'Orléans s'étoit distingué par la prise de Courtrai, de Bergues et de Mardick; la flotte espagnole avoit été battue sur les côtes d'Italie par une flotte française de 20 vaisseaux et 20 galères, qui composoient presque toute la marine de France; Guébriant avoit pris Rotweil; le comte de Harcourt, Balaguier. Ces succès ne contribuèrent pas peu à la paix conclue à Munster, en 1648, entre le roi, l'empereur Ferdinand III, Christine, reine de Suède, et les états de l'Empire. Par ce traité, Metz, Toul, Verdun, et l'Alsace, demeurèrent au roi en toute souveraineté. L'empereur et l'Empire lui cédèrent tous leurs droits sur cette province, sur Brisach, sur Pignerol et sur quelques autres places. Dans le temps que cette paix avantageuse faisoit respecter la puissance de Louis XIV, ce roi se voyoit réduit par les Frondeurs (parti formé contre le cardinal Mazarin, son ministre) à quitter la capitale. Il alloit, avec sa mère, son frère et le cardinal, de province en province, poursuivi par ses sujets. Les Parisiens, excités par le duc de Beaufort, par le coadjuteur de Paris, et sur-tout par le prince de Condé, levèrent des troupes, et il en coûta du sang avant que la paix se fît. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, partisans des Frondeurs, firent soulever la Guienne, qui ne put se calmer que par la présence du roi et de la reine-régente. Les Espagnols, profitant de ces troubles, faisoient diverses conquêtes par eux-mêmes ou par leurs alliés, en Champagne, en Lorraine, en Catalogne et en Italie; mais le maréchal du Plessis-Praslin les battit à Rhétel, et après avoir gagné une bataille contre le maréchal de Turenne, ligué avec le duc de Bouillon son frère, il recouvra Château-Porcien, et les autres villes situées entre la Meuse et la Loire. Le roi, devenu majeur, tint son lit de justice en 1651, pour déclarer sa majorité. L'éloignement du cardinal Mazarin, retiré à Cologne, sembloit avoir rendu la tranquillité à la France; son retour en 1652 ralluma la guerre civile. Le parlement de Paris avoit donné en vain plusieurs arrêts contre lui : ils furent cassés par un arrêt du conseil d'état. Le prince de Condé, irrité de ce que le cardinal l'avoit fait mettre

en prison au commencement de cette guerre domestique, dont nous détaillerons l'origine et les faits principaux dans l'article MAZARIN (*voyez* ce mot), se tourna du côté des rebelles, et fut nommé généralissime des armées. Il défit le maréchal d'Hocquincourt à Bléneau; mais ayant été attaqué par l'armée royale dans le faubourg Saint-Antoine, il auroit été tué ou pris, si les Parisiens ne lui avoient ouvert leurs portes, et n'avoient fait tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. On négocia bientôt de part et d'autre pour apaiser les troubles. La cour se vit obligée de renvoyer Mazarin qui en étoit le prétexte. Cependant les Espagnols profitoient de nos querelles pour faire des conquêtes. L'archiduc Léopold prenoit Gravelines et Dunkerque; Don Juan d'Autriche, Barcelonne; le duc de Mantoue, Casal: mais à peine la tranquillité fut rendue à la France, qu'ils reperdirent ce qu'ils avoient conquis. Les généraux français reprirent Rhétel, Sainte-Menehould, Bar, Ligny; le marechal de Grancey gagna une bataille en Italie contre le marquis de Caracène; on eut des succès en Catalogne; le vicomte de Turenne battit l'armée espagnole en 1654, réduisit le Quesnoy, et fit lever le siége d'Arras. Cet exploit important rassura et la France et le cardinal Mazarin, retourné de nouveau en France, et dont la fortune, dit le président Hénault, dépendoit presque de l'événement de cette journée. Le roi ne s'y trouva point, et auroit pu y être. Ce fut dans cette guerre qu'il fit sa première campagne; il étoit allé à la tranchée au siége de Stenay; mais le cardinal ne voulut-pas qu'il exposât davantage sa personne, de laquelle dépendoit le repos de l'état et la puissance du ministre. Le maréchal de Turenne soutint sa réputation les années suivantes, et se signala sur-tout en 1658; il prit Saint-Venant, Bourbourg, Mardick, Dunkerque, Furnes, Dixmude, Ypres, Mortagne. Le prince de Condé et Don Juan, ayant ramassé toutes leurs forces, tentèrent en vain de secourir Dunkerque; il les défit entierement a la journée des Dunes. La France, puissante au dehors par la gloire de ses armes, et sollicitée de faire la paix, la donna à l'Espagne en 1659. Elle fut conclue le 7 septembre dans l'île des Faisans, par Mazarin et Don Louis de Haro, plénipotentiaires des deux puissances, après vingt-quatre conférences: c'est ce qu'on nomme la paix des Pyrénées. Les principaux articles de ce traité furent le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse, la restitution de plusieurs places pour la France, celle de Juliers pour l'électeur palatin, et le rétablissement du prince de Condé. Le mariage du roi, fait à Saint-Jean-de-Luz avec beaucoup de magnificence, couronna cette paix. Les deux époux revinrent triomphans à Paris, et leur entrée dans cette capitale eut un éclat dont on se souvint long-temps. Le cardinal Mazarin mourut l'année suivante, 1661. Le roi, qui, par reconnoissance, n'avoit osé gouverner de son vivant, quoiqu'il fût offensé du faste et du despotisme du cardinal, qu'il appeloit quelquefois le Grand-Turc, prit enfin les rênes de son empire; il les tint avec une fermeté dont on fut surpris dans un jeune monarque, qui n'avoit montré jusqu'alors que

du goût pour les plaisirs. Il vérifia ce que Mazarin avoit dit de ce prince, en confidence, au maréchal de Grammont : « Il y a de l'étoffe en lui pour faire quatre rois et un honnête homme. » Tout prit une face nouvelle. Au premier conseil qui se tint après la mort du ministre, il déclara qu'il vouloit tout voir par lui-même. « La face du théâtre changée, ajouta-t-il, j'aurai d'autres principes dans le gouvernement de mon état, dans la régie de mes finances, et dans les négociations au dehors, que ceux de M. le cardinal. Vous savez mes volontés ; c'est à vous maintenant, messieurs, de les exécuter. » Il fixa pour chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il falloit pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser. S'il céda souvent à leurs impulsions, sur-tout lorsqu'ils furent assez adroits pour cacher leurs vues particulières, c'est qu'il ne crut voir en eux que l'obéissance à sa propre volonté. Une chambre fut établie pour mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. Le surintendant Foucquet, condamné par des commissaires au bannissement, eut pour successeur le grand Colbert, ministre qui répara tout, et qui créa le commerce et les arts. Des colonies françaises partirent pour s'établir à Madagascar et à Cayenne ; les académies des sciences, de peinture et de sculpture furent établies ; des manufactures de glaces, de points de France, de toiles, de laines, de tapisseries, furent érigées dans tout le royaume. On projetoit dès-lors de rétablir la marine, de former une académie d'architecture, d'envoyer dans les différens endroits de l'Europe, d'Afrique et d'Amérique, des savans et des mathématiciens chercher des vérités. Le canal de Languedoc, pour la jonction des deux mers, fut commencé ; la discipline rétablie dans les troupes, l'ordre dans la police et dans la justice ; tous les arts furent encouragés au dedans et même au dehors du royaume ; soixante savans de l'Europe reçurent de Louis XIV des récompenses, et furent étonnés d'en être connus. « Quoique le roi ne soit pas votre souverain, leur écrivoit Colbert, il veut être votre bienfaiteur ; il vous envoie cette lettre de change comme un gage de son estime. » Un Florentin, un Danois recevoient de ces lettres datées de Versailles. Plusieurs étrangers habiles furent appelés en France, et récompensés d'une manière digne d'eux et du rémunérateur. Louis XIV faisoit à 22 ans ce que Henri IV avoit fait à 50. Né avec le talent de régner, il savoit se faire respecter par les puissances étrangères, autant que craindre par ses sujets. Il exigea une réparation authentique, en 1662, de l'insulte faite au comte d'Estrades, son ambassadeur à Londres, par le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne, qui prétendoit avoir le pas sur lui. La satisfaction qu'il demanda avec hauteur, deux ans après, au pape Alexandre VII, de l'attentat des Corses sur le duc de Créqui, ambassadeur à Rome, ne fut pas moins éclatante. Le cardinal Chighi, légat et neveu du pontife, vint en France pour faire au roi des excuses publiques. Quoique la paix régnât dans tous les états chrétiens, ses armées ne demeurèrent pas oisives ; il envoya con-

tre les Maures une petite armée, qui prit Gigeri, et secourut les Allemands contre les Turcs. Ce fut principalement à ces troupes, conduites par les comtes de Coligni et de La Feuillade, qu'on dut la victoire de Saint-Gothard en 1664. Ses armées triomphoient sur mer comme sur terre. Le duc de Beaufort prit et coula à fond un grand nombre de vaisseaux algériens, et périt dans cette belle action. Les Anglais et les Hollandais étoient alors en dispute pour le commerce des Indes occidentales. Le roi, allié avec ces derniers, les secourut contre les premiers. Il y eut quelques batailles navales; les Anglais perdirent l'île de Saint-Christophe; mais ils y rentrèrent par la paix conclue à Bréda le 26 janvier 1667. Philippe IV, père de la reine, étant mort le 17 septembre 1665, le roi crut avoir des prétentions sur son héritage, et sur-tout sur les Pays-Bas. Il marcha en Flandre pour les faire valoir, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, dont il ne dissimuloit pas la foiblesse. Il étoit à la tête de 35,000 hommes; Turenne étoit, sous lui, le général de cette armée. Louvois, nouveau ministre de la guerre, et digne émule de Colbert, avoit fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étoient distribués sur la frontière. Louis couroit à des conquêtes assurées. Il entra dans Charleroy comme dans Paris. Ath, Tournay furent pris en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, Douay, ne tinrent pas davantage. Lille, la plus florissante ville de ce pays, la seule bien fortifiée, capitula après neuf jours de siége. La conquête de la Franche-Comté, envahie sur l'Espagne en 1668, malgré une renonciation solennelle, fut encore plus rapide. Louis XIV entra dans Dole au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de Saint-Germain. Enfin, dans trois semaines, toute la province lui fut soumise. Cette rapidité de conquêtes, qui tenoit du prodige, réveilla l'Europe assoupie: un traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe et réprimer l'ambition du jeune roi, fut proposé et conclu en cinq jours; mais il n'eut aucun effet. La paix se fit avec l'Espagne à Aix-la-Chapelle le 2 mai de la même année. Le roi se priva de la Franche-Comté par ce traité, et garda les villes conquises dans les Pays-Bas. Pendant cette paix, Louis continua, comme il avoit commencé, à régler, à fortifier, à embellir son royaume. Les ports de mer, auparavant déserts, furent entourés d'ouvrages pour leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenoient déjà soixante grands vaisseaux de guerre. L'Hôtel des Invalides, où des soldats blessés et vainqueurs trouvent les secours spirituels et temporels, s'élevoit en 1671 avec une magnificence vraiment royale. L'Observatoire étoit commencé depuis 1665. On traçoit une méridienne d'un bout du royaume à l'autre. L'académie de Saint-Luc étoit fondée à Rome pour former nos jeunes peintres. Les éditions des bons auteurs grecs et latins s'imprimoient au Louvre pour l'usage du dauphin, confié aux plus éloquens et aux plus savans hommes de l'Europe. Rien n'étoit négligé. On bâtissoit des citadelles dans tous les coins de la France, et l'on formoit un corps de troupes composé de 400,000 soldats. Ces

troupes furent bientôt nécessaires. Louis XIV, toujours plein de vues plus ambitieuses qu'équitables, résolut de conquérir les Pays-Bas, et commença par la Hollande en 1672. Au mois de mai il passa la Meuse avec son armée, commandée, sous lui, par le prince de Condé et par le maréchal de Turenne. Les places d'Orsoy, Burick, Wesel, Rhinberg, Emmerick, Groll, furent réduites en six jours. Toute la Hollande s'attendoit à passer sous le joug, dès que le roi seroit au-delà du Rhin; il y fut bientôt. Ses troupes traversèrent ce fleuve en présence des ennemis. La reddition de plus de quarante places fortes fut le fruit de ce passage. Les provinces de Gueldres, d'Utrecht et d'Over-Issel se rendirent. Les Etats, assemblés à La Haye, se sauvèrent à Amsterdam avec leurs biens et leurs papiers. Dans cette extrémité, ils firent percer les digues qui retenoient les eaux de la mer: Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des flots, entourée de vaisseaux de guerre, qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. Il n'y avoit plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. Louis quitte son armée, laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre. L'Europe, effrayée de ses succès, étoit dès-lors conjurée contre lui. L'empereur, l'Espagne, l'électeur de Brandebourg, réunis, étoient de nouveaux ennemis à combattre. Louis XIV, afin de regagner la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-Comté; et cette invasion ne parut pas plus juste que la première. Turenne, secondant tous les projets de son roi, entra dans le Palatinat: expédition glorieuse, si ses troupes n'y eussent commis des excès horribles. Le comte de Schomberg battit les Espagnols dans le Roussillon. Le prince de Condé défit le prince d'Orange à Sénef. Turenne, qui avoit passé le Rhin à Philipsbourg, remporta plusieurs victoires sur le vieux Caprara, sur Charles VI, duc de Lorraine, sur Bournonville. Ce héros sachant tour-à-tour reculer comme Fabius, et avancer comme Annibal, vainquit l'électeur de Brandebourg à Turckheim, en 1675, tandis que les autres généraux de Louis XIV soutenoient la gloire de ses armes. Tant de prospérités furent troublées par la mort de Turenne. Ce général, la terreur des ennemis et la gloire des armes françaises, fut tué le 27 juillet d'un coup de canon, au milieu de ses victoires, dans le temps qu'il se préparoit à battre Montecuculli. Le prince de Condé fit ce que Turenne auroit fait; il força le général allemand à repasser le Rhin. Le maréchal de Créqui eut moins de bonheur, quoiqu'il eût autant de courage; il fut mis en déroute au combat de Consarbrück, et fut fait prisonnier dans Trèves. La fortune fut entièrement pour les Français en 1676. Le duc de Vivonne, secondé par Duquesne, lieutenant-général de l'armée navale de France, gagna deux batailles contre Ruyter, amiral de Hollande, qui périt dans la dernière (le 2 avril 1676), et qui fut regretté par Louis XIV comme un grand homme. Ce monarque étoit alors en Flandre, où Condé, Bouchain, Aire et le fort de Linck reçurent ses lois. La campagne de 1677 s'ouvrit par la prise de Valenciennes et de Cambrai: la première fut emportée d'assaut, et l'autre par composition. Philippe, duc d'Orléans, frère unique du roi, gagna contre le

prince d'Orange la bataille de Cassel, lieu célèbre par la victoire qu'un autre Philippe, roi de France, y avoit remportée 350 ans auparavant. Le maréchal de Créqui battit le prince Charles de Lorraine auprès de Strasbourg, l'obligea de repasser le Rhin, et l'ayant repassé lui-même, assiégea et prit Fribourg. Les succès n'étoient pas moindres en Flandre et en Allemagne. Le roi forma lui-même, en 1678, le siége de Gand et celui d'Ypres, et se rendit maître de ces deux places. L'armée d'Allemagne, sous les ordres de Créqui, mit les ennemis en déroute à la tête du Pont de Reinsfeld, et brûla celui de Strasbourg, après en avoir occupé tous les forts en présence de l'armée ennemie. Cette glorieuse campagne finit par la paix que donna Louis XIV à l'Europe, et qui fut signée par toutes les puissances en 1678. Il y eut trois traités; l'un entre la France et la Hollande; le deuxième avec l'Espagne; le troisième avec l'empereur et avec l'Empire, à la réserve de l'électeur de Brandebourg. Par ces traités la France resta en possession de la Franche-Comté, qui lui fut annexée pour toujours, d'une partie de la Flandre espagnole, et de la forteresse de Fribourg. Ce qu'il y eut de remarquable dans ce traité, signé avec les Hollandais, c'est qu'après avoir été l'unique objet de la guerre de 1672, ils furent les seuls à qui tout fut rendu. On venoit de signer cette paix à Nimègue, le 10 août 1678, lorsque le prince d'Orange tenta vainement de la rompre, en livrant le sanglant et inutile combat de Saint-Denys; où le duc de Luxembourg triompha malgré la ruse et la mauvaise foi de son adversaire. Les Anglais y perdirent deux mille hommes de leurs meilleures troupes, et les Hollandais firent une perte encore plus considérable. Louis XIV ayant dicté des lois à l'Europe, victorieux depuis qu'il régnoit, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, à la fois conquérant et politique, mérita le surnom de *Grand*, que l'hôtel-de-ville de Paris lui déféra en 1680. Ce monarque fit de la paix un temps de conquête : l'or, l'intrigue et la terreur lui ouvrirent les portes de Strasbourg et de Casal; le duc de Mantoue, à qui appartenoit cette dernière ville, y laissa mettre garnison française. Louis XIV, craint par-tout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Le pape Innocent XI ne s'étant pas montré favorable au dessein qu'avoit le roi d'étendre le droit de régale sur tous les diocèses de sa domination, ce prince fit donner, en 1682, une déclaration par le clergé de France, renfermée en quatre propositions, qui sont le résultat de tout ce qu'on avoit dit de plus sensé sur la puissance ecclésiastique. La première est que « le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois » : la seconde, que « le concile est au-dessus du pape » : la troisième, que « l'usage de la puissance apostolique doit être réglé par les canons » : et la quatrième, « qu'il appartient principalement au pape de décider en matière de foi; mais que ses décisions ne sont irréformables qu'après que l'Eglise les a reçues... » Louis, en veillant sur l'Église, ne négligeoit pas les autres parties de l'administration. Il établit une chambre contre les empoisonneurs, qui en ce temps-là infectoient la France. Une chaire de droit français fut fondée, tandis que d'habiles gens

travailloient à la réforme des lois. Le canal de Languedoc étoit navigable depuis 1681. Le port de Toulon sur la Méditerranée fut construit à grands frais pour contenir cent vaisseaux de ligne, avec un arsenal et des magasins magnifiques. Sur l'Océan, le port de Brest se formoit avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre-de-Grace se remplissoient de vaisseaux. La nature étoit forcée à Rochefort. Des compagnies de cadets dans les places, de gardes-marines dans les ports, furent instituées, et composées de jeunes gens qui apprenoient tous les arts convenables à leur profession sous des maîtres payés du trésor public. Soixante mille matelots étoient retenus dans le devoir par des lois aussi sévères que celles de la discipline militaire. Enfin, on comptoit plus de cent gros vaisseaux de guerre, dont plusieurs portoient cent canons. Ils ne restoient pas oisifs dans nos ports. Les escadres sous le commandement de Duquesne nettoyoient les mers infestées par les corsaires de Barbarie. Alger fut bombardé en 1684, et les Algériens obligés de faire toutes les soumissions qu'on exigea d'eux. Ils rendirent tous les esclaves chrétiens, et donnèrent encore de l'argent. L'état de Gênes ne s'humilia pas moins devant Louis XIV que celui d'Alger. Gênes avoit vendu de la poudre aux Algériens et des galères aux Espagnols; elle fut bombardée la même année, et n'obtint sa tranquillité que par une satisfaction demandée avec une fierté rigoureuse. Le doge, accompagné de quatre sénateurs, vint à Versailles faire tout ce que le roi voulut exiger de sa patrie. La loi de Gênes est, que le doge perde sa dignité et son titre dès qu'il est sorti de la ville; mais Louis voulut qu'il les conservât. Un ministre ayant demandé à ce magistrat ce qui le frappoit le plus à Versailles? — « C'est de m'y voir, répondit-il. » Des ambassadeurs qui se disoient envoyés du roi de Siam (*v.* Constance, n° VI) pour admirer sa puissance, avoient flatté, l'année d'auparavant, le goût que le monarque français avoit pour les choses d'éclat. Tout sembloit alors garantir une paix durable; Louis XIV y comptoit si bien, qu'il signala sa puissance par un coup d'autorité qui donna plusieurs sujets à l'Église, mais qui malheureusement en enleva beaucoup plus à l'état. L'édit de Nantes donné par Henri IV en faveur des calvinistes fut révoqué en 1685. Cette révocation, qui auroit eu des effets moins funestes si l'on avoit pu persuader aux peuples qu'il ne falloit qu'un Dieu, qu'un roi, et une religion, en eut de fort tristes, par les violences dont on usa pour faire adopter une maxime rejetée par les protestans et par les philosophes. Les troupes furent employées à faire des conversions, que l'intérêt et la douceur auroient bien mieux opérées. Près de cinquante mille familles, en trois ans, sortirent du royaume, et portèrent chez les étrangers les arts, les manufactures et les trésors de la France. Une ligue contre Louis XIV se formoit secrètement en Europe entre le duc de Savoie, l'électeur de Bavière, l'électeur de Brandebourg, depuis roi de Prusse, et plusieurs autres princes excités par le prince d'Orange, l'ennemi le plus implacable de Louis XIV. L'empereur, le roi d'Espagne, en un mot tous les confédérés de la dernière guerre, s'unirent à eux. Cette ligue, connue sous le nom de ligue d'Augsbourg, éclata en 1687. Pour la rendre encore plus formidable, on forma le

projet de chasser Jacques II du trône de la Grande-Bretagne, et d'y placer le prince Guillaume d'Orange. Ce dessein fut exécuté. Le dauphin, fils unique du roi, ouvrit la campagne par la prise de Philipsbourg le 29 octobre 1688; son armée victorieuse fut conduite dans le Bas-Palatinat. Depuis Bâle jusqu'à Coblentz, tout fut soumis le long du Rhin: mais les confédérés ayant réuni leurs forces, les Français abandonnèrent à leur approche toutes les places qu'ils avoient prises depuis le siége de Philipsbourg. L'année suivante, 1690, fut plus heureuse. Le maréchal de Luxembourg gagna, le 1er juillet, une bataille contre le prince de Waldeck, à Fleurus. La flotte du roi, commandée par le comte de Tourville, défit dans la Manche celles d'Angleterre et de Hollande. Catinat se rendit maître du Pas de Suse, prit Nice, Villefranche, et remporta la victoire de Stafarde contre les troupes du duc de Savoie. Le prince d'Orange fut obligé de lever le siége de Limerick en Irlande. Mons dans les Pays-Bas, Valence en Catalogne, Carmagnole et Montmélian en Savoie, furent les conquêtes de la campagne suivante. Ces succès furent contrebalancés par la perte de la bataille navale de la Hogue, en 1692. Le combat dura depuis le matin jusqu'à la nuit, avec des efforts signalés de valeur de la part de nos troupes; cinquante de nos vaisseaux combattirent contre quatre-vingt-quatre. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français, obligés de faire retraite, furent dispersés par le vent sur les côtes de Bretagne et de Normandie; et, ce qu'il y eut de plus malheureux, l'amiral anglais leur brûla treize vaisseaux. Cette défaite sur la mer, une des premières époques du dépérissement de la marine de France, fut affoiblie par les avantages qu'on remporta sur terre. Le roi assiégea Namur en personne, prit la ville en huit jours, le 5 juin 1692, et les châteaux en vingt-deux. Luxembourg empêcha le roi Guillaume de passer la Méhaine à la tête de quatre-vingt mille hommes, et de venir faire lever le siége. Ce général gagna, peu de temps après, deux batailles; celle de Steinkerque en 1692, et celle de Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières et plus glorieuses. L'année 1694, remarquable par la disette qu'on souffrit en France, ne le fut par aucun succès éclatant. La campagne de 1695 se réduisit à la prise de Casal, dont les fortifications furent rasées entièrement. Comme les recrues se faisoient difficilement en 1695, des soldats répandus dans Paris enlevoient les gens propres à porter les armes, les enfermoient dans des maisons, et les vendoient aux officiers. Ces maisons s'appeloient des fours: il y en avoit trente dans la capitale. Le roi, instruit de cet attentat contre la liberté publique, que le magistrat n'avoit osé réprimer de crainte de lui déplaire, fit arrêter les enrôleurs, ordonna qu'ils fussent jugés dans toute la rigueur des lois, rendit la liberté à ceux qui l'avoient perdue par fraude ou par violence, et dit qu'il vouloit être servi par des soldats, et non par des esclaves. On s'attendoit à de grands événemens du côté de l'Italie en 1696. Le maréchal de Catinat, qui avoit remporté l'importante victoire de la Marsaille, en 1693, sur le duc de Savoie, étoit campé à deux lieues de Turin. Ce prince, las de la guerre, conclut un accommodement avec la France, le 18 septembre 1696. Par ce traité Louis XIV lui rendit

tout ce qu'il avoit pris pendant la guerre, lui paya quatre millions, eut la vallée de Barcelonnette en échange de Pignerol, et maria le duc de Bourgogne avec la fille aînée du duc. Cette paix particulière fut suivie de la paix générale, signée à Ryswick le 10 octobre 1697. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne et de la France. Louis XIV garda ce qu'il possédoit en-deçà de ce fleuve, et rendit ce qu'il avoit conquis au-delà. Il reconnut le prince d'Orange pour roi d'Angleterre. Les Espagnols recouvrèrent ce que l'on avoit pris sur eux depuis le traité de Nimègue, qui servit presque par-tout de fondement à celui de Ryswick. Cette paix fut précipitée, par le seul motif de soulager les peuples, qu'accabloit la misère, et des impôts multipliés sous vingt noms différens, qui augmentoient encore cette misère. « Il y a dix ans, dit alors Louis XIV, que je me trouve obligé de charger mes peuples ; mais à l'avenir je vais me faire un plaisir extrême de les soulager. » Pontchartrain lui ayant proposé d'abattre tous les bâtimens de la place Vendôme, et d'en rebâtir une autre dont Mansard donneroit le dessin, le roi répondit: «Louvois l'a fait faire presque malgré moi. Tous les ministres veulent faire quelque chose qui leur fasse honneur auprès de la postérité. Ils ont trouvé le secret de me faire passer en Europe pour un homme qui aime toutes ces vanités-là. Madame de Maintenon est témoin des chagrins que Louvois et La Feuillade m'ont donnés là-dessus ; je veux me les épargner désormais, et qu'on ne me propose rien d'approchant. Que mon peuple soit bien nourri ; je serai toujours assez bien logé. » (*Voy.* BALLIN.) L'Europe se promettoit en vain le repos après une guerre si longue et si cruelle, après tant de sang répandu, après les malheurs de tant d'états. Depuis long-temps les puissances soupiroient dans l'attente de la succession d'Espagne : Charles II, mort sans enfans en 1700, laissa sa couronne à Philippe de France, duc d'Anjou. Ce prince prit possession de cet important héritage sous le nom de Philippe V. Lorsqu'il fut déclaré roi à la cour de Versailles, Louis XIV lui dit : « Mon fils, vous devez être bon Espagnol ; mais n'oubliez jamais que vous êtes né Français. » Les potentats de l'Europe, alarmés de voir la monarchie espagnole soumise à la France, s'unirent presque tous contre elle. Les alliés n'eurent d'abord pour objet que de démembrer ce qu'ils pourroient de cette riche succession; et ce ne fut qu'après plusieurs avantages qu'ils prétendirent ôter le trône d'Espagne à Philippe. La guerre commença par l'Italie. L'empereur, voulant procurer ce trône à l'archiduc Charles, y envoya le prince Eugène avec une armée considérable. Il se rendit maître de tout le pays d'entre l'Adige et l'Adda, et manqua de prendre Crémone en 1702. (*Voyez* son article.) Les premières années de cette guerre furent mêlées de succès et de revers ; mais l'année 1704 vit changer la face de l'Europe. L'Espagne fut presque conquise par le Portugal, qui venoit d'entrer dans la grande alliance, et dont les troupes étoient fortifiées de celles d'Angleterre et de Hollande. L'Allemagne fut en un moment délivrée des Français. Les alliés, commandés par le prince Eugène, par Marlborough, par le prince de Bade, taillèrent en pièces, le 13 août, à Hochstet, l'armée fran-

çaise, commandée par Tallard et Marchin. Cette bataille, dans laquelle vingt-sept bataillons et quatre régimens de dragons furent faits prisonniers, douze mille hommes tués, trente pièces de canon prises, nous ôta cent lieues de pays, et du Danube nous jeta sur le Rhin. L'année 1705, plus glorieuse pour la France, fut fatale à l'Espagne. Nice et Ville-Franche furent prises; la victoire à Cassano, 10 août, fut disputée au prince Eugène par le duc de Vendôme avec avantage; la Champagne garantie d'invasion par Villars. Mais Tessé leva le siége de Gibraltar; les Portugais se rendirent maîtres de quelques places importantes; Barcelonne se rendit à l'archiduc d'Autriche, le concurrent de Philippe V dans la succession; Gironne se déclara pour lui; la bataille de Ramillies fut perdue par Villeroi, malheureux en Flandre, après l'avoir été en Italie. On prétend que le roi, en apprenant la perte de cette bataille, dit: « Dieu a donc oublié tout ce que j'ai fait pour lui ». Anvers, Gand, Ostende, et plusieurs autres villes furent enlevées à la France. L'année 1706 fut encore plus malheureuse que la précédente. Alcantara, en Espagne, tomba entre les mains des ennemis, qui, profitant de cet avantage, s'avancèrent jusqu'à Madrid et s'en rendirent les maîtres. On tenta vainement de prendre Turin; le duc d'Orléans fut défait par le prince Eugène devant cette ville. Le mauvais succès de ce siége fit perdre le Milanais, le Modénois, et presque tout ce que l'Espagne avoit en Italie. Les Français n'étoient pas pourtant découragés: ils mirent à contribution, en 1707, tout le pays qui est entre le Mein et le Necker, après que le maréchal de Villars eut forcé les lignes de Stolhoffen. Le maréchal de Berwick remporta à Almanza, le 25 avril de la même année, une victoire signalée, suivie de la réduction des royaumes de Valence et d'Aragon. Le chevalier de Forbin et Duguay-Trouin se distinguèrent sur mer, battirent les flottes ennemies en diverses rencontres, et firent des prises considérables. La fortune ne favorisa pas les Français en 1708, soit en Allemagne, soit en Italie. La ville de Lille fut reprise par les alliés, qui avoient gagné, peu de temps auparavant, la bataille d'Oudenarde. Les Impériaux, qui s'étoient rendus maîtres du royaume de Naples l'année précédente, s'emparèrent du duché de Mantoue, pendant que les Anglais conquirent le Port-Mahon. Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la France: les oliviers, les orangers, ressource des provinces méridionales, périrent: presque tous les arbres fruitiers gelèrent: il n'y eut point d'espérance de récolte. La misère augmenta le découragement. Louis XIV demanda la paix, et n'obtint que les réponses les plus dures. Déjà Marleborough avoit pris Tournay, dont Eugène avoit couvert le siége; déjà ces deux généraux marchoient pour investir Mons. Le maréchal de Villars rassemble son armée, va au secours de cette place et leur livre bataille près du village de Malplaquet: il la perdit et fut blessé; mais cette défaite lui fit presque autant d'honneur qu'une victoire. Les ennemis laissèrent sur le champ de bataille 12000 hommes tués ou blessés; les Français n'en perdirent que 8000. Le maréchal de Boufflers fit la retraite en si bon ordre, qu'il ne laissa ni canons, ni prisonniers. Le roi étoit ferme dans l'adversité. Stairs, ambas-

sadeur d'Angleterre, lui ayant parlé avec peu de retenue dans une audience particulière, le roi, après l'avoir écouté tranquillement, lui dit pour toute réponse : « M. l'ambassadeur, j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir. » Stairs, en le racontant, dit au maréchal de Noailles : « J'avoue que la vieille machine m'en a imposé. » Vivement affligé des malheurs de ses peuples, et de la résistance de ses ennemis, il envoya, en 1710, le maréchal d'Uxelles et le cardinal de Polignac, pour demander la paix. Il porta la modération jusqu'à promettre de fournir de l'argent aux alliés, pour les aider à ôter la couronne à son petit-fils. Ils vouloient plus : ils exigeoient qu'il se chargeât seul de le détrôner, et cela dans l'espace limité de deux mois. Cette demande absurde fit dire au roi : « Puisqu'il faut que je fasse la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans. » Pressé de toute parts, dénué de secours, il dit un jour en plein conseil, en versant des larmes : « Je ne puis donc faire ni la paix, ni la guerre. » Cependant il continua la guerre, quelque malheureuse qu'elle fût. Philippe V, battu près de Saragosse, fut obligé de quitter la capitale de ses états, et y rentra par une victoire. Les négociations pour la paix recommencèrent en 1711, année de la mort de l'empereur Joseph, et elles eurent un effet heureux (*voy.* GAUTHIER, n° V) auprès d'Anne, reine d'Anglerre. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes le 24 août 1711. On commença enfin à Utrecht des conférences pour une pacification générale. La France n'en fut pas moins dans la consternation : des détachemens considérables, envoyés par le prince Eugène, avoient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Reims. L'alarme étoit à Versailles, comme dans le reste du royaume. Les secours que Louis XIV tira de ses sujets, dans ces temps de détresse, lui firent sentir qu'un roi est un homme qui a besoin des autres hommes. Le préambule de l'édit du dixième, publié en 1710, est d'un style moins despotique que les édits précédens. Ce prince, dans ses temps de prospérité, choqué qu'un magistrat eût dit, le *Roi et l'Etat*, l'avoit interrompu, en disant : l'*Etat c'est moi.* Mais il commença à connoître que dans un état bien constitué le chef ne doit jamais se séparer du corps. L'adversité lui donna encore de nouvelles leçons. La mort de son fils unique, le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne, leur fils aîné, enlevés rapidement et portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfans moribond; toutes ces infortunes domestiques jointes aux infortunes étrangères, firent regarder la fin de son règne, comme un temps marqué par la calamité, ainsi que le commencement l'avoit été par la fortune et par la gloire. Au milieu de ces désastres, le maréchal de Villars force le camp des ennemis à Denain, le 24 juillet 1712, et sauve la France. Cette victoire est suivie de la levée du siége de Landrecies, par le prince Eugène, de la prise de Douay, de celle du Quesnoy, et de celle de Bouchain. Tant d'avantages remportés en une seule campagne mirent les alliés hors d'état de continuer la guerre, et accélérèrent la conclusion de la paix générale. Elle fut signée à Utrecht par la France et l'Espagne, avec l'An-

gleterre, la Savoie, le Portugal, la Prusse et la Hollande, le 11 avril 1713; et avec l'empereur, le 11 mars 1714, à Rastadt. Par ces différens traités, Louis XIV reconnut l'électeur de Brandebourg roi de Prusse; il rendit à la Hollande ce qu'il possédoit dans les Pays-Bas catholiques; il promit de faire démolir les fortifications de Dunkerque : les frontières de l'Allemagne restèrent dans l'état où elles étoient après la paix de Ryswick. Louis quitte la vie sans se plaindre, et les grandeurs sans les regretter. Le courage d'esprit avec lequel il vit sa fin fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie. *Pourquoi pleurez-vous* dit-il à ses domestiques? *Vous avez dû depuis long-temps vous préparer à me perdre. M'avez-vous cru immortel?* Sa grandeur d'ame alla jusqu'à reconnoître publiquement ses fautes. Il recommanda à son successeur « de soulager ses peuples, et de ne pas l'imiter dans sa passion pour la gloire, pour la guerre, pour les femmes, pour les bâtimens. » Il expira le premier septembre 1715. Il vit avant sa mort quatre rois en Danemarck, quatre en Suède, cinq en Pologne, quatre en Portugal, trois en Espagne, quatre en Angleterre, trois empereurs, et neuf papes. L'aveu qu'il fit, en mourant, de ses erreurs et de ses fautes, ne peut, dit un auteur recommandable, justifier entièrement sa mémoire. Trop de passion pour la gloire, trop de penchant au despotime, trop de hauteur à l'égard de ses voisins, trop de goût pour les dépenses fastueuses et superflues, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, sur-tout dans celles qui étoient relatives à ses maîtresses, une certaine vanité dans la conduite, entretenue par les louanges excessives des flatteurs, tels sont les torts qui pourront affoiblir le mérite des services sans nombre qu'il a rendus au genre humain; mais ils ne détruiront jamais la gloire que lui ont acquise tant de choses utiles et admirables, entreprises et exécutées avec une vigueur, une suite et un succès qui étonnent encore l'imagination. Les poëtes, les orateurs de son temps l'ont en quelque sorte déifié. En rabattant de leurs éloges tout ce qu'une rigide philosophie peut trouver digne de blâme, on verra encore, dans Louis XIV, le grand homme et le grand roi. Si les ravages du Palatinat, et les vexations exercées contre les calvinistes; si la révocation de l'édit de Nantes, la faute la plus grave, peut-être, où l'ait entraîné son penchant décidé à faire tout plier sous ses lois, faute que lui défendoit de commettre la politique autant que la justice et l'humanité, et dont les résultats furent si funestes, puisqu'en peu de temps elle enleva à la France plus de 50,000 familles, au trésor public des millions, aux manufactures les bras les plus industrieux, et détruisit presque entièrement l'ouvrage du grand Colbert; si les rigueurs dont, en son nom, on usa au sujet du jansénisme; si quelques abus de pouvoir et quelques mouvemens d'orgueil lui attirent les reproches de la postérité, les juges impartiaux pourront trouver, dans la pureté de ses intentions, dans son zèle pour sa religion, dans le désir réel qu'il avoit de tranquilliser et non de tyranniser les consciences, des motifs suffisans pour l'excuser. On se rappelera sa modération et sa prudence, lorque, dans ses démêlés au sujet de la régale, avec l'altier et inflexible Innocent XI, il sut accorder ce qu'il devoit à

son respect pour le pape et à sa religion, avec ce qu'il se devoit à lui-même comme monarque français. On rendra justice à ses qualités personnelles, à ce soin particulier qu'il eut toujours de tempérer sa grandeur par son affabilité, et à la patience avec laquelle souvent il souffrit la contradiction. Un de ses principes étoit, qu'après un mûr examen, il falloit prendre soi-même un parti, et le suivre avec fermeté. « Mes fautes, disoit-il, sont venues de ma complaisance, et pour m'être laissé aller trop nonchalamment aux avis des autres. Rien n'est si dangereux que la foiblesse, de quelque nature qu'elle soit. » Il eut des maîtresses. (*Voy.* Fontanges, Rochechouart, nº III, Vallière, nº III.) Mais si elles firent donner des places, des emplois, elles influèrent rarement sur les affaires générales. D'ailleurs, ses passions amoureuses cessèrent depuis que madame de Maintenon eut fixé son cœur. S'il aima les louanges, il souffrit quelquefois la contradiction. Racine et Boileau furent obligés de simplifier les inscriptions trop pompeuses que portoient les tableaux de la galerie de Versailles. Un courtisan demanda un jour au poëte anglais Prior, en parcourant avec lui cette galerie, « si le palais du roi d'Angleterre étoit enrichi de pareilles décorations? — Les monumens de la gloire du roi mon maître seroient par-tout, répondit Prior, excepté chez lui. » Dans sa vie privée, il fut, à la vérité, trop plein de sa grandeur, mais affable; ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant avec elle tous les devoirs d'un fils; infidèle à son épouse, mais observant tous les devoirs de la bienséance; bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires jusqu'à la ponctualité: « Jamais, dit R. L. d'Argenson, il n'a manqué d'une minute aux momens qu'il avoit assignés; et, quelque grand qu'il fût, c'est peut-être cette exactitude personnelle qui lui donna le droit de sentir et de reprocher à ceux qui le servoient le moindre défaut d'exactitude »; pensant juste, parlant bien, et aimable avec dignité. Il avoit voulu plusieurs fois goûter les douceurs de l'amitié; mais elles sont peu faites pour les rois. « J'ai cherché des amis, disoit-il, et je n'ai trouvé que des intrigans. » N'éprouvant de la part des courtisans que des sentimens qui ne répondoient point aux siens, il disoit: « Toutes les fois que je donne une place vacante, je fais cent mécontens et un ingrat. » (*Voyez* Maintenon.) On se souvient encore de plusieurs de ses reparties, les unes pleines d'esprit, les autres d'un grand sens. Le marquis de Marivaux, officier général, homme un peu brusque, avoit perdu un bras dans une action, et se plaignoit au roi, qui l'avoit récompensé autant qu'on le peut pour un bras cassé: « Je voudrois avoir perdu aussi l'autre, dit-il, et ne plus servir votre majesté. — J'en serois bien fâché pour vous et pour moi, lui répondit le roi »; et ce discours fut suivi d'un bienfait. — Lorsque Pontchartrain fut nommé chancelier: « Je suis assuré, lui dit le roi, que j'ai eu plus de plaisir à vous donner cette place, que vous n'en avez eu à la recevoir. » Le prince de Condé l'étant venu saluer, après le gain d'une bataille contre Guillaume III, le roi se trouva sur le grand escalier, lorsque le prince, qui avoit de la peine à monter à cause de sa goutte, s'écria: « Sire, je demande pardon à votre ma-

jesté, si je la fais attendre. — Mon cousin, lui répondit le roi, ne vous pressez point; on ne sauroit marcher bien vite quand on est aussi chargé de lauriers que vous l'êtes. » — Le maréchal du Plessis, qui ne put faire la campagne de 1672, à cause de son grand âge, ayant dit au roi « qu'il portoit envie à ses enfans qui avoient l'honneur de le servir; que pour lui, il souhaitoit la mort, puisqu'il ne lui étoit plus propre à rien.»; le roi lui dit, en l'embrassant: «Monsieur le maréchal, on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquise. Il est agréable de se reposer après tant de victoires. » — Un des musiciens de sa chapelle avoit tenu des propos indécens contre un prélat; celui-ci se trouvant dans la tribune du roi lui dit que ce musicien perdoit sa voix: Louis XIV lui répondit: « Dites qu'il chante bien, mais qu'il parle mal... » La discipline ne pouvoit pas être beaucoup plus sévère chez les Romains que dans les belles années de Louis XIV. Ce prince, passant ses troupes en revue, frappa d'une baguette la croupe d'un cheval. Le cavalier ayant été désarçonné par le mouvement que fit le cheval à cette occasion, fut renvoyé sur-le-champ, comme incapable de servir. Dans le temps que ce monarque travailloit à établir une discipline austère et inviolable dans ses troupes, il chercha l'occasion d'en donner lui même un exemple remarquable. L'armée commandée par le grand Condé ayant campé dans un endroit où il n'y avoit qu'une maison, le roi ordonna qu'on la gardât pour le prince. Condé voulut en vain se défendre de l'occuper; il y fut forcé. « Je ne suis que volontaire, dit le monarque, et je ne souffrirai point que mon général soit sous la toile, tandis que j'occuperai une habitation commode... » Ce prince s'est encore immortalisé par la protection qu'il accorda aux sciences et aux lettres. « J'ai eu la curiosité, dit Duclos, de relever dans les manuscrits de Colbert l'état des pensions que Louis XIV donna aux gens de lettres français et étrangers; le total ne montoit qu'à 66,300 livres, savoir 52,300 aux français, et 14000 aux étrangers. » Duclos en conclut que les trompettes de la renommée ne sont pas si chères. C'est sous son règne qu'on vit éclore ces chefs-d'œuvre d'éloquence, d'histoire, de poésie, qui feront l'éternel honneur de la France. Corneille donna des leçons d'héroïsme et de grandeur d'ame dans ses immortelles tragédies. Racine, s'ouvrant une autre route, fit paroître sur le théâtre uue passion que les anciens poëtes dramatiques n'avoient guère connue, et la peignit des couleurs les plus touchantes. Despréaux, dans ses Épîtres et dans son Art poétique, se rendit l'égal d'Horace. Molière laissa bien loin derrière lui les comiques de son siècle et de l'antiquité. La Fontaine effaça Ésope et Phèdre, en profitant de leurs idées. Bossuet immortalisa les héros dans ses Oraisons funèbres, et instruisit les rois dans son Histoire universelle. Fénélon, le second des hommes dans l'éloquence, et le premier dans l'art de rendre la vertu aimable, inspira par son *Télémaque* la justice et l'humanité. Dans le même temps où notre littérature s'enrichissoit de tant de beaux ouvrages, Le Poussin faisoit ses tableaux, Puget et Girardon leurs statues; Le Sueur peignoit le cloître des Chartreux, et Le Brun les batailles d'Alexandre; Perrault et Mansard fournissoient

des modèles aux architectes de toutes les nations; Riquet creusoit le canal du Languedoc; Le Nôtre traçoit les jardins de Versailles; Quinault, créateur d'un nouveau genre, s'assuroit l'immortalité par ses Poëmes lyriques, et Lulli donnoit à notre musique naissante de la douceur et des graces; enfin Descartes, Huyghens, l'Hospital, Cassini, acquéroient des noms célèbres dans l'empire des sciences. Louis XIV encouragea et récompensa la plupart de ces grands hommes; et le même monarque qui sut employer les Condé, les Turenne, les Luxembourg, les Créqui, les Catinat, les Vauban, les Vendôme, les Villars dans ses armées; les Duquesne, les Tourville, les Dugay-Trouin dans ses escadres; les Colbert, les Louvois, les Torcy, les Beauvilliers dans ses cabinets; choisit les Boileau et les Racine pour écrire son Histoire; les Bossuet, les Fénélon, les Montausier pour instruire ses enfans; et les Fléchier, les Bourdaloue, les Massillon pour l'instruire lui-même. Son premier parlement avoit Molé, Lamoignon pour chefs; Talon et d'Aguesseau pour organes. Malgré tant de grands hommes, choisis ou favorisés par Louis XIV, ce prince a, depuis quelque temps une foule de détracteurs, auxquels nous répondrons par cette réflexion de d'Alembert. « Le moyen le plus sûr peut-être, dit cet écrivain, d'apprécier les rois, c'est de les juger par les hommes à qui ils accordent leur confiance. Louis XIV donna pour gouverneurs à son fils et à son petit-fils les deux hommes les plus vertueux de la cour, et sur-tout les plus déclarés contre l'adulation et la bassesse, Montausier et Beauvilliers; pour précepteurs, les deux plus illustres prélats de l'Église de France, Bossuet et Fénélon.,... Qu'on joigne à tant d'excellens choix pour un seul objet, ceux de Turenne, de Condé, de Luxembourg, de Colbert, et de Louvois; qu'on y joigne le goût exquis avec lequel le monarque sut apprécier par lui-même les talens si précieux de Despréaux et de Racine, de Quinault et de Molière; qu'on y joigne enfin l'honneur qu'il eut d'avertir sa cour et toute la nation du mérite de ces grands écrivains; et on conclura, pour peu qu'on soit juste, que si Louis XIV a été trop encensé par la flatterie, il a été digne aussi de recevoir des éloges par la bouche de la justice et de la vérité. Bossuet et les autres hommes de génie, dont le prince sut mettre les talens en œuvre dans les jours brillans de sa gloire, doivent lui faire pardonner quelques choix moins heureux, auxquels il eut la foiblesse de se prêter sur la fin de sa vie. La révolution générale qui se fit sous son règne dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, influa sur toute l'Europe. Elle s'étendit en Angleterre; elle porta le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle ranima l'Italie languissante. Les artistes de ces peuples divers doivent de la reconnoissance à Louis XIV. Les lecteurs, curieux de connoître plus en détail les hommes illustres qui ont honoré son siècle, peuvent consulter leurs articles répandus dans ce Dictionnaire.. Limiers, Larrey, Reboulet, La Hode, et Voltaire, ont écrit son Histoire: mais le *Siècle de Louis XIV*, quoique supérieurement écrit, est à plusieurs égards trop court, trop superficiel; et les ouvrages des autres historiens sont trop diffus, trop inexacts; leur travail ne s'est borné qu'à compiler et à défigurer des

gazettes. M. le général Grimoard a fait imprimer en 1806, 6 volumes in-8°, les *OEuvres de Louis XIV*, sur la copie, les manuscrits originaux qui lui avoient été remis en 1786 par Louis XVI. Ces œuvres jettent un grand jour sur la personne et le règne de Louis-le-Grand, et elles prouvent que ce qu'on avoit publié jusqu'ici sur l'histoire civile, politique et militaire de ce prince, étoit fautif et incomplet. L'histoire des autres pays y a gagné autant que celle de France; les Anglais, par exemple, y ont appris que, malgré l'intéressant recueil du chevalier Dalrymple, les liaisons secrètes de leurs rois Charles II et Jacques II n'étoient pas totalement connues, ni dans leur naissance, ni quant à leurs motifs. L'Allemagne y a vu éclairci tout le mystère d'un traité de partage éventuel de la monarchie d'Espagne, long-temps inconnu, entre l'empereur et Louis XIV: les Espagnols ont trouvé, en outre, des détails ignorés sur les démarches politiques qui préparèrent le changement de leur ancienne dynastie. La singulière révolution qui se fit en Portugal, dans l'année 1667, y est développée avec un grand nombre de particularités omises ou déguisées dans les mémoires qui en ont été donnés. Cet exposé suffit pour faire sentir l'extrême différence qui existe entre les *OEuvres de Louis XIV*, et les *Mémoires de Louis XIV*, publiés aussi en 1806, 1 vol in-8°, par M. Gain Montagues. Ces derniers sont tronqués, infidèles et défectueux: les considérations sur Louis XIV, qui se trouvent dans le premier vol. de ses OEuvres, sont de M. Grouvelle. Il y a des lecteurs à qui ce recueil inspirera plus d'estime pour Louis XIV; à la vérité, la foiblesse, la nullité de ses talens militaires y est démontrée jusqu'à l'évidence. On ne sera plus tenté de l'élever au rang des héros, de le comparer à ceux dont le génie anime de grandes armées, dirige des mouvemens innombrables, prévoit les obstacles, combine les moyens, et décide la victoire; mais enfin il ne ressemble pas non plus à ces monarques fainéans qu'on a vus languir avant lui et après lui sur le même trône, indifférens à tous les besoins de l'état, incapables de les sentir et de les comprendre. Louis XIV, malgré les vices de son éducation, sut conserver et accroître l'activité naturelle de ses facultés; il acquit par ses propres efforts la plupart des connoissances et des habitudes de l'homme d'état; et depuis la mort de Mazarin, en 1661, il a réellement présidé à l'administration intérieure de son royaume. Ses lettres, ses écrits, les notes qu'il fournissoit au rédacteur de ses Mémoires (Pélisson), annoncent des observations délicates, des vues profondes, des résolutions fermes, de la stabilité dans les plans, des intentions généreuses, et de la droiture dans de grands desseins.

† XX. LOUIS XV, troisième fils du duc de Bourgogne, (depuis dauphin) petit-fils de Louis XIV, et de Marie-Adelaïde de Savoie, naquit à Versailles le 15 février 1710, et fut d'abord nommé duc d'Anjou. Devenu dauphin, le 8 mars 1712, par la mort de son illustre père, il succéda à Louis XIV son bisaïeul, le 1er septembre 1715, sous la tutelle du duc d'Orléans. Dès sa première enfance il montra un esprit juste et solide. On lui demanda un jour qui étoient ceux qu'il devoit aimer? « Les honnêtes gens, répondit-il. — Et ceux que vous devez éviter? — Les flatteurs.

reprit-il.» On l'entretenoit des titres donnés à ses ancêtres. dont les uns s'appeloient le Hardi, le Grand, le Juste: « Je voudrois, dit-il, pouvoir mériter celui de Louis-le-Parfait... » Philippe, duc d'Orléans, son plus proche parent, devoit être régent; mais il vouloit devoir cette place à sa naissance, et non au testament de Louis XIV. Ce testament, qui auroit beaucoup gêné son administration, fut cassé par le parlement, et la régence lui fut déférée le 2 septembre, c'est-à-dire le lendemain de la mort de Louis XIV. Ce prince avoit prévu ce qui arriva. « J'ai fait mon testament, avoit-il dit à une princesse, parce qu'ils l'ont voulu; car du reste il en sera du mien comme de celui de mon père: quand j'aurai les yeux fermés, on n'y aura aucun égard. Les premiers soins du régent furent de rétablir les finances qui étoient dans le plus grand désordre. On créa une chambre de justice contre ceux qui s'étoient enrichis sous le règne précédent des malheurs de la France. On rechercha les fortunes de près de 4500 personnes; et les taxes auxquelles on les soumit étant une ressource insuffisante, le régent permit à Law, intrigant écossais, de former une banque dont on se promettoit les plus grands avantages. Tant que cet établissement fut renfermé dans de justes bornes, et qu'il n'y eut pas plus de papier que d'espèces, il en résulta un grand crédit, et par conséquent le bien de la France; mais quand Law eut lié d'autres entreprises à ce premier projet, tout fut dans le plus grand désordre. (*Voy.* les articles Law et Philippe, duc d'Orléans, n° *XXIII*, auxquels nous renvoyons pour tout ce qui regarde les événemens de la régence.) Les suites des dangereuses innovations de Law furent la subversion de cent mille familles, la disgrace du chancelier d'Aguesseau (*Voy.* son article), et l'exil du parlement à Pontoise. Le roi ayant été couronné à Reims en 1722, et déclaré majeur l'année suivante, le duc d'Orléans lui remit les rênes de l'état, dont il avoit eu la conduite pendant sa minorité. Le cardinal Dubois, alors secrétaire d'état, fut chargé pendant quelque temps de la direction générale des affaires; mais ce ministre étant mort au mois d'août 1723, le duc d'Orléans accepta le titre de premier ministre. Ce prince, mort le 2 décembre de la même année, eut pour successeur dans le ministère le duc de Bourbon, qui s'empressa de chercher une épouse au jeune monarque. Il choisit la princesse de Pologne, Marie Leczinska, fille du roi Stanislas. Le mariage fut célébré à Fontainebleau le 5 septembre 1725, et une heureuse fécondité fut le fruit de cette union. Le nouveau ministère ayant effarouché le parlement, la noblesse et le peuple, par des édits bursaux, le duc de Bourbon fut disgracié. Le cardinal de Fleury, qui prit sa place, substitua une sage économie aux profusions dont on se plaignoit. Sans avoir le titre de premier ministre, il eut toute la confiance de Louis XV, et s'en servit pour faire le bien et réparer les maux passés. La double élection d'un roi de Pologne, en 1733, alluma la guerre en Europe. Louis XV, gendre de Stanislas, qui venoit d'être élu pour la seconde fois, le soutint contre l'électeur de Saxe, fortement appuyé par l'empereur Charles VI. Ce dernier souverain agit si efficacement pour le prince qu'il protégeoit, que Stanislas fut obligé d'abandonner la couronne qui lui avoit été décernée, et de

prendre la fuite. Louis XV, voulant se venger de cet affront sur l'empereur, s'unit avec l'Espagne et la Savoie contre l'Autriche. La guerre se fit en Italie, et fut glorieuse. Le maréchal de Villars, en finissant sa longue et brillante carrière, prit Milan, Tortone et Novare. Le maréchal de Coigni gagna les batailles de Parme et de Guastalle. Enfin, en 1734, l'empereur avoit perdu presque tous ses états d'Italie. La paix lui étoit devenue nécessaire : il la fit; mais elle ne fut avantageuse qu'à ses ennemis. Par le traité définitif, signé le 18 novembre 1738, le roi Stanislas, qui avoit abdiqué le trône de Pologne, devoit en conserver les titres et les honneurs, et être mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour être réunis après sa mort à la couronne de France. Ainsi la réunion de cette riche province si long-temps désirée, et si inutilement tentée jusqu'alors, fut consommée par une suite d'événemens auxquels la politique ne se seroit pas attendue. Il n'en coûta qu'une pension de trois millions 500 mille livres faite au duc de Lorraine, jusqu'à ce que la Toscane qu'on lui donnoit en échange lui fût échue. Le vieux duc de Toscane étant mort peu de temps après, et Louis XV étant déchargé de la pension : « Cet argent, dit-il, me vient fort à propos pour diminuer les tailles et pour soulager les pauvres paroisses qui ont été grêlées. » En effet, les tailles furent diminuées de trois millions. La mort de l'empereur Charles VI, arrivée en 1740, ouvrit une nouvelle scène. La succession de la maison d'Autriche fut disputée par quatre puissances; et la France se déclara contre la fille de Charles VI. Cette guerre, dans laquelle nous eûmes le malheur d'entrer, ne paroissoit guère juste. Après avoir solennellement garanti la pragmatique sanction de ce dernier empereur autrichien, et la succession de Marie-Thérèse à l'héritage de son père; après avoir eu la Lorraine pour prix de ses engagemens, il ne paroissoit pas qu'on dût manquer à une telle promesse. Louis XV, entraîné par quelques courtisans ambitieux, qui attendoient leur élévation d'une nouvelle guerre, s'unit aux rois de Prusse et de Pologne, pour faire élire empereur Charles-Albert, électeur de Bavière. Créé lieutenant-général du roi de France, ce prince se rend maître de Passau, arrive à Lintz, capitale de la haute Autriche; mais, au lieu d'assiéger Vienne, dont la prise eût été un coup décisif, il marche vers Prague, s'y fait couronner roi de Bohême, et va recevoir à Francfort la couronne impériale sous le nom de Charles VII. Ces premiers succès furent suivis de pertes rapides. Prague fut reprise en 1742, et la bataille de Dettingue, perdue l'année suivante, détruisit presque toutes les espérances de l'empereur protégé par la France. Il fut bientôt chassé de ses états héréditaires et errant dans l'Allemagne, tandis que les Français étoient repoussés au Rhin et au Mein. Le cardinal de Fleury avoit terminé sa longue carrière le 29 janvier 1743. Louis XV, gouvernant par lui-même, voulut se montrer à la tête de ses armées. Il fit sa première campagne au printemps de 1744, et prit Courtrai, Menin et Ypres. Au siége de Menin, on lui dit qu'en risquant une attaque qui ne coûteroit que peu de sang, on pourroit prendre la place quatre jours plus tôt : « J'aime mieux perdre ces quatre jours, répondit-il, devant

que place, qu'un seul de mes sujets...... Louis XV quitte la Flandre où il avoit des succès, pour aller au secours de l'Alsace où les Autrichiens avoient pénétré. Tandis qu'il marchoit contre le prince Charles de Lorraine, général de l'armée ennemie qui avoit passé le Rhin, il est réduit à l'extrémité par une maladie dangereuse qui l'arrête à Metz. Ce fut à cette occasion que les Français lui donnèrent des témoignages singuliers de leur tendresse alarmée : il fut surnommé le BIEN-AIMÉ. La nouvelle de sa guérison fut reçue comme celle d'une victoire importante; et le roi, dans les transports de sa reconnoissance, s'écria : « Ah! qu'il est doux d'être aimé ainsi! et qu'ai-je fait pour le mériter? » Pendant sa maladie, il avoit tenu un propos qui prouvoit que ses maux ne lui avoient pas fait perdre de vue l'intérêt de l'état. Son dessein, en quittant la Flandre, avoit été de livrer bataille au prince Charles de Lorraine; mais la marche trop lente des troupes ne lui avoit pas permis de l'exécuter en personne. C'étoit le maréchal de Noailles qui avoit pris le commandement en chef de l'armée d'Alsace. Louis XV, instruit dans son lit de la réunion des troupes, dit au comte d'Argenson : « Ecrivez de ma part au maréchal de Noailles que, pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagnoit une bataille. » A peine est-il rétabli, qu'il va assiéger Fribourg, et le prend le 5 novembre 1744. Les batailles de Fontenoy et de Lawfeld gagnées en 1745 et 1747, la journée de Mèle, suivie de la prise de Gand, Ostende forcée en trois jours, Bruxelles prise au cœur de l'hiver, tout le Brabant hollandais subjugué, Berg-Op-Zoom emporté d'assaut, Mastricht investi en présence de quatre-vingt mille hommes, sont des événemens sur lesquels nous renverrons le lecteur à l'article des maréchaux de SAXE et de LOEWENDAL : mais nous ne pouvons passer sous silence, qu'à la bataille de Fontenoy, Louis XV, frappé du spectacle des morts et des mourans, dit à un de ses officiers : « Qu'on ait soin des Français blessés comme de mes enfans. » On lui demanda « comment il vouloit qu'on traitât les blessés du parti anglais. — Comme les nôtres, répondit-il; ils ne sont plus nos ennemis. » S'étant aperçu que les monceaux de cadavres, les cris des mourans, le sang qui inondoit une vaste plaine, arrachoient des larmes au dauphin, il lui dit : « Apprenez, mon fils, combien la victoire est chère et douloureuse. » La bataille de Fontenoy fut la première bataille qu'un roi de France eût gagnée en personne sur les Anglais, depuis St. Louis. Le maréchal de Saxe ayant fait de l'armée une espèce de camp retranché, le duc de Cumberland pénétra ces retranchemens, à la tête des troupes anglaises et hanovriennes. La victoire commençoit à se décider pour elles. Le maréchal envoya deux fois prier le roi de se retirer; Louis XV resta, et sa présence décida en partie le gain de la bataille. Dès ce jour mémorable, l'armée française prit sur celle des Anglais et des alliés une supériorité qu'elle ne perdit plus; mais tandis que tout cédoit en Flandre, les affaires d'Italie étoient dans le plus mauvais état. La bataille de Plaisance, perdue en 1746 par le maréchal de Maillebois, avoit forcé les Français à repasser les Alpes. Les troupes du duc de Savoie et de la reine de Hongrie ravageoient la Provence. Les Anglais, aussi heu-

ceux sur mer que les Autrichiens l'étoient en Italie, ruinoient notre commerce : ils s'emparoient de Louisbourg et du Cap-Breton ; ils faisoient par-tout des prises immenses. Louis XV, à chaque victoire qu'il avoit remportée, avoit offert la paix ; on l'avoit refusée. « Ecrivez en Hollande, disoit-il à un de ses ministres, que je ne demande que la tranquillité de l'Europe ; ce n'est pas ma condition, c'est celle des peuples que je veux rendre meilleure. » Enfin cette paix, si désirée par les peuples accablés d'impôts, fut conclue à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748. Le roi, qui, suivant ses expressions, « vouloit faire cette paix non en marchand, mais en prince », fit plus pour ses alliés que pour lui-même. Il assura Parme, Plaisance et Guastalle à don Philippe, son gendre, et le royaume des Deux Siciles à don Carlos, son parent. Il fit rétablir le duc de Modène son allié, et la république de Gênes, dans tous leurs droits. Mais il priva le prétendant Stuart de l'asile qu'il lui avoit accordé ; et cette condition forcée et peu honorable, que les Anglais lui imposèrent, prouve assez la vanité des éloges des poëtes, qui ne cessèrent de répéter en vers et en prose qu'il avoit donné la paix à l'Europe. Après cette paix, Louis auroit pu travailler à dédommager la France des malheurs de la guerre, si l'état des finances l'avoit permis. Cependant de grandes routes furent ouvertes dans tout le royaume, pour faciliter le commerce. L'Ecole Royale Militaire fut établie en 1751 ; on éleva quantité de monumens publics ; les sciences et les arts furent honorés d'une protection particulière. On espéroit quelques beaux jours ; et, au milieu du calme qu'on commençoit à ressentir, on s'apercevoit à peine des épines que l'affaire des billets de confession sema dans quelques villes. Mais la tranquillité des états fut troublée par une nouvelle guerre, allumée de Lisbonne à Pétersbourg, pour quelques terrains incultes de l'Acadie, dans l'Amérique septentrionale. Les Anglais, dont l'ambition cherchoit l'occasion d'une rupture, nous les disputèrent en 1755, et firent la guerre sans la déclarer. Le roi de Prusse, auparavant allié des Français, se ligue avec l'Angleterre, tandis que l'Autriche, notre ancienne ennemie, s'unit avec la France. Louis XV est forcé de prendre les armes. Les Anglais furent d'abord battus dans le Canada, et craignirent une invasion dans leurs îles. Ils perdirent le Port-Mahon, que le maréchal de Richelieu prit d'assaut au printemps de 1756, après une victoire navale du marquis de La Galissonnière. Le maréchal d'Estrées gagnoit d'un autre côté la bataille de Hastimbeck sur le duc de Cumberland. Le maréchal de Richelieu, envoyé pour commander à sa place, poussa le général anglais, qui capitula à Closter-Seven avec toute son armée. L'électorat de Hanovre étoit conquis. Une armée française, jointe à celle des cercles, marcha la même année 1757 contre le roi de Prusse en Saxe, et fut battue à la fameuse journée de Rosbach, donnée au commencement de novembre. Cette victoire fut décisive : l'electorat de Hanovre fut repris, malgré la capitulation de Closter-Seven, parce que cette capitulation, qui n'étoit qu'une espèce de traité politique, ne fut pas confirmée par les Anglais. L'armée française ruinée par l'indiscipline, la désertion, les maladies et les rapines, fut encore

battue à Crevelt par le prince de Brunswick, en 1758; mais le duc de Broglie la vengea, en remportant une victoire complète à Bergen, vers Francfort, le 13 avril 1759. Enfin, après différens combats, où chaque parti étoit tantôt vaincu, tantôt vainqueur, tous les princes pensèrent sérieusement à la paix. La France en avoit un besoin extrême. Ses armées, ses flottes avoient été battues; ses ministres renvoyés l'un après l'autre, sans que les finances et l'administration s'en trouvassent mieux. Les Anglais avoient fait des conquêtes prodigieuses dans les Indes; ils avoient ruiné entièrement notre commerce en Afrique; ils s'étoient emparés de presque toutes nos possessions en Amérique. Le pacte de famille, conclu en 1761 entre toutes les branches souveraines de la maison de Bourbon, ne les avoit pas empêchés d'enlever aux Espagnols la Havane, l'île de Cuba dans le golfe du Mexique, et les îles Philippines dans la mer des Indes. Par le traité de paix qui fut signé à Paris au commencement de 1763, ils rendirent quelques-unes de leurs conquêtes; mais ils en gardèrent la meilleure partie. La France céda à l'Angleterre Louisbourg et le Cap-Breton, le Canada, toutes les terres sur la gauche du Mississipi, excepté la Nouvelle-Orléans. L'Espagne y ajouta encore la Floride. Les Anglais gagnèrent environ 1,500 lieues de terrain en Amérique. On leur abandonna le Sénégal en Afrique, et ils restituèrent la Gorée. Minorque fut échangé contre Belle-Isle. Les îles de la Guadeloupe, de Marie-Galande, de la Désirade, de la Martinique, de Sainte-Lucie, celles de Saint-Pierre et de Miquelon pour la pêche de la morue, restèrent à la France. On restitua réciproquement les comptoirs et les places sur les côtes de Coromandel et d'Orixa. Telle fut la fin de cette guerre funeste à la France, et qui fut aussi en partie la source des divisions qui ont séparé les colonies anglaises d'Amérique de leur métropole. Les années qui suivirent cette paix furent tranquilles, si l'on en excepte l'affaire du duc de Parme avec le pape Clément XIII, qui obligea le roi de se rendre maître du Comtat-Venaissin en 1768; la conquête de la Corse, et les changemens arrivés dans la magistrature en 1770 et 1771. Les jésuites, que quelques parlemens avoient déjà chassés de leur ressort en 1762, furent entièrement abolis en France par un édit du roi, donné au mois de novembre 1764. Tous ces événemens sont si récens, qu'il suffit de les indiquer. Au commencement de mai 1774, Louis XV fut attaqué, pour la seconde fois, de la petite-vérole, et cette terrible maladie l'enleva à son peuple le 10 du même mois. Son attachement pour sa famille, sa douceur envers ceux qui le servoient, son amour pour la paix, sa modération, jointe à un esprit sage et juste, pouvoient faire espérer un bon règne, si ses vertus n'avoient pas été altérées par ses courtisans et ses maîtresses. Il étoit affable, prévenant, humain, naturellement porté à faire du bien, et n'auroit jamais pu faire de mal si on ne le lui avoit quelquefois inspiré. On sortoit ordinairement content de sa présence. Il est vrai que les étrangers et les gens de lettres l'intimidoient un peu (car il étoit naturellement timide), et qu'ils ne tiroient de lui que quelques mots ou quelques questions insignifiantes, et presque toujours les mêmes. Mais il étoit plus ouvert avec des courtisans ou des officiers. Un jour qu'il re-

venoit de la chasse, l'officier de la garde-robe, qui étoit absent, lui ayant fait attendre sa chemise pendant un quart d'heure, quoiqu'il fût tout en sueur, il défendit au gentilhomme de semaine de le gronder. Il dit, comme Louis XIV dans une pareille occasion: « Laissez-le; il est assez fâché d'avoir manqué à son devoir. » Quand il alloit à la chasse, on portoit toujours quarante bouteilles de vin, moins pour lui que pour sa suite. Un jour qu'il eut soif, il demanda un verre de vin. On lui répondit qu'il n'y en avoit plus. « N'en prend-on pas quarante bouteilles, demanda-t-il? — Oui, sire, mais tout est bu. — Qu'on en prenne à l'avenir, dit-il tranquillement, quarante-une, afin qu'il en reste une pour moi. » Un officier qui s'étoit ruiné au service, lui ayant demandé mille louis pour se mettre en état de continuer ses campagnes, il les lui accorda. Le contrôleur-général, qui venoit de compter des sommes considérables pour des affaires importantes et pressées, représenta au roi qu'il n'y avoit point d'argent au trésor: « Eh bien! dit ce prince, qu'on lui donne celui qui est dans ma cassette pour mes plaisirs; il n'est pas juste que je me divertisse lorsqu'un de mes officiers souffre. » Un brigadier de ses armées, qui n'étoit pas riche, fut envoyé par le général pour lui rendre compte d'une action où il s'étoit distingué. Louis XV tira de son doigt un diamant, qu'il lui donna. L'officier général lui ayant fait sentir que, quelque précieux que fût un tel don, il avoit plus besoin d'argent que de bijoux, le roi lui envoya le lendemain une somme plus considérable que la valeur du diamant. Lorsqu'il ne pouvoit accorder ce qu'on lui demandoit, il répondoit avec tant de bonté, qu'on lui tenoit compte, pour ainsi dire, de ses refus. Un vieil officier lui ayant demandé un poste, et le ministre de la guerre ayant répondu qu'il n'y en avoit point de vacant: « Vous voyez, dit le roi au militaire, l'impossibilité où je me trouve de vous obliger; mais revenez une autre fois, je serai sans doute plus heureux. » Ce ton de bonté affectueuse, il le prenoit souvent avec ses anciens serviteurs. Quoiqu'on lui ait reproché de n'avoir vu bien des choses que par autrui, il étoit, dit-on, instruit des affaires du royaume et de l'administration générale et particulière. Très-souvent il avoit un agent de confiance auprès de ses ambassadeurs, avec lequel il entretenoit une correspondance secrète. Mais il n'avoit pas assez de force dans le caractère pour se décider d'après lui-même. Les Mémoires politiques du maréchal de Noailles renferment quelques lettres de lui qui prouvent qu'il entroit dans les détails, et qu'il apprécioit tout avec une sagacité peu commune. Le grand nombre d'impôts qu'il mit sur son peuple fit murmurer; et si quelques-uns furent occasionnés par les guerres dispendieuses qu'il eut à soutenir, d'autres furent sollicités par l'avidité de ceux qui profitoient des graces de la cour et de la foiblesse du monarque. De ce nombre furent ses favoris et ses maîtresses, sur-tout dans les derniers temps. L'excès des abus des vingt dernières années de son règne ne contribuèrent pas peu à la révolution qui s'est faite de nos jours dans l'administration générale de la France. Louis XV reconnut ses fautes en mourant, et il se proposoit de soulager ses sujets, s'il avoit survécu. Il aimoit la religion, protégeoit ses ministres, et ne souffroit point qu'on

tournât en dérision les choses sacrées, sur-tout en sa présence. Nous ne parlerons pas de l'accident effroyable du 5 janvier 1757; nous l'avons détaillé dans l'article de l'infâme auteur de cet attentat. (*Voy*. DAMIENS.) Louis XV étoit, à sa mort, le plus ancien des monarques de l'Europe. Il eut de son mariage deux fils et huit filles. Ce prince avoit le goût des beaux-arts, et conoissoit l'histoire et la géographie. On a de lui un petit vol. in-8°, 1718, sur le *Cours des principales rivières de l'Europe*, ouvrage devenu rare, et qu'il avoit composé sous la direction du célèbre géographe de Lisle. Les sciences, les lettres et les arts ont été encouragés et perfectionnés sous son règne. Le voyage au pôle par Maupertuis, et celui qui fut fait à l'equateur par La Condamine; d'autres voyages aux Philippines, à la Californie, en Sibérie, faits par ordre du gouvernement, prouvent le zèle du roi et de ses ministres pour tout ce qui avoit rapport à l'astronomie, à la navigation, à l'histoire naturelle. La physique expérimentale, les mathématiques, la mécanique, ont fait sous ce règne des progrès considérables; et ces progrès ont influé snr les arts nécessaires. Les étoffes ont été manufacturées à moins de frais par les soins du célèbre Vaucanson et de quelques autres mécaniciens dignes de marcher sur ses traces. Un académicien infatigable autant qu'éclairé, Duhamel, a augmenté les lumières des agriculteurs, et abrégé leurs travaux. Poissonnier, célèbre médecin, a trouvé enfin le secret, long-temps cherché, de rendre l'eau de la mer potable. Un horloger ingénieux, Le Roy, a inventé une pendule, laquelle supplée à la connoissance qui nous est refusée des longitudes sur mer. Enfin, s'il y a eu moins de génie et de grands talens que dans les beaux jours de Louis XIV, la nation étoit en général plus instruite. Des poëtes, quelques philosophes, et un grand nombre de beaux esprits, ont illustré le règne de Louis XV. *Voyez* les Tables chronologiques, article FRANCE. *Voy*. aussi les articles MONTGON. BOIS n° VIII. FLEURY, n° II. VILLARS. FOUCQUET, n° IV. SAXE. LOEWENDAL. BOURDONNAYE. DUPLEIX, n° II. WIGNEROD, etc. etc.

† XXI. LOUIS XVI, du nom de BOURBON, dernier roi de France, né le 23 août 1754, de Louis, dauphin, et de Marie-Joséphine de Saxe, sa seconde femme, fille de Frédéric-Auguste, roi de Pologne, fut le second fruit de leur hymen. Au moment qu'il vit le jour, toute la cour se trouvoit à Choisy; la dauphine étoit restée presque seule à Versailles; aucun prince du sang n'assista, suivant l'usage, à ses couches; et l'enfant commença sans éclat et dans une sorte d'abandon une vie qui devoit se terminer par la plus funeste catastrophe. Le courrier qui fut chargé de porter la nouvelle de sa naissance à la cour fit une chute dont il mourut sur-le-champ, et sans pouvoir remplir sa mission. Louis fut nommé duc de Berri. Son éducation fut manquée. On concentra le jeune prince dans presque tout l'exercice des cérémonies et des devoirs religieux, au lieu de le former à la politique, à l'art du gouvernement, et de tâcher de lui donner un caractère intrépide et ferme. On ne le corrigea pas non plus de ses défauts, du penchant à dire des choses dures, de la négligence dans son maintien; ces deux imperfections contribuèrent à ses malheurs, et

le manque de dignité fit qu'on s'accoutuma de bonne heure à ne pas le respecter autant qu'on le devoit. Le duc de Bourgogne, son frère aîné, mourut en 1760, à l'age de neuf ans. Si sa carrière lui eût permis de parvenir au trône, Louis eût été le meilleur des princes; il eût vécu heureux, et n'eût pas vraisemblalement éprouvé de chute; car le duc de Bourgogne avoit déja annoncé assez de fermeté pour faire présumer qu'il eût comprimé le premier essor de la révolution, ou du moins soutenu avec plus de succès les droits de la monarchie chancelante. En 1765 Louis eut le malheur de perdre son père, si universellement regretté, et bientôt après la dauphine, qui ne put survivre à son époux. Sa douleur fut vive et profonde; le jeune prince resta long-temps sans vouloir sortir, et lorsqu'en traversant les appartemens il entendit dire pour la première fois: *Place à Monsieur le Dauphin*, des pleurs inondèrent son visage, et il s'évanouit. Deux anecdotes annoncèrent dès-lors sa justice: au milieu de la cour corrompue de son aïeul, des courtisans lui ayant demandé quel surnom il prendroit à son avénement au trône? *Celui de Louis-le-Sévère*, leur répondit-il. Se trouvant à la chasse, le cocher de sa voiture se hâtoit d'arriver au lieu où le cerf étoit cerné, et alloit traverser un champ de blé; le dauphin l'arrête, et lui ordonne de prendre le chemin ordinaire, en disant: «Pourquoi mes plaisirs feroient-ils tort au pauvre? ce blé ne m'appartient pas.» Le cabinet de Versailles, dans le dessein de prévenir les guerres qui avoient désolé si long-temps la France et l'Autriche, avoit projeté une quadruple alliance entre ces deux états; et l'union du dauphin avec Marie-Antoinette d'Autriche, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, en commença le rapprochement. Elle fut cependant célébrée sous de bien funestes auspices. On sait que la fête donnée par la ville de Paris à cette occasion fit périr, par le défaut d'ordre et de précaution, plus de quatre mille personnes, culbutées et étouffées sur cette même place Louis XV, où son successeur devoit ensuite périr lui-même. Le dauphin, vivement affligé de cet événement, écrivit au lieutenant de police: «Je suis pénétré de tant de malheurs; on m'apporte en ce moment ce que le roi me donne tous les mois; je ne puis disposer que de cela, et je vous l'envoie; hâtez-vous de secourir les plus malheureux.» Louis, sans se permettre aucune dépense superflue, continua à envoyer sa rente de plusieurs mois, et n'en détourna quelques sommes que pour les porter secrètement dans les réduits du pauvre. Lorsque ces actes de bienfaisance étoient aperçus, il disoit agréablement: «Il est bien singulier que je ne puisse aller en bonne fortune sans qu'on le sache.» Tant d'humanité annonçoit le règne le plus heureux pour son peuple et pour lui; la France n'en a pas compté de plus sinistre. Lorsqu'on lui annonça, en 1774, la mort de son aïeul, qui l'appeloit à la royauté, il parut effrayé de son nouveau pouvoir, et s'écria: «O mon Dieu! quel malheur pour moi!» En effet, il alloit occuper un trône déjà flétri par les excès et les foiblesses de son prédécesseur. Ce dernier avoit déjà accoutumé les peuples à murmurer, à perdre le respect dû au souverain. A cette époque les finances se trouvèrent épuisées, le commerce sans vigueur, la marine anéantie; soixante-dix

millions avoient été consommés par anticipation sur les revenus de l'état, et l'excédant des dépenses sur la recette s'élevoit à vingt-deux millions. Pour faire disparoître ces maux, Louis XVI appela au ministère ceux que l'opinion publique lui désigna comme les plus propres à les réparer. Vergennes, revenu de l'ambassade de Suède, eut le département des affaires étrangères; Turgot, qui s'étoit fait aimer dans son intendance de Limoges, dirigea les finances comme contrôleur-général; connu par sa probité, Malesherbes fut employé dans le conseil; Maurepas enfin, désigné au roi par le dauphin son père, fut placé à la tête de l'administration. Si quelques-uns de ces ministres parurent ensuite au-dessous de leur renommée, du moins le monarque n'avoit-il cherché, en les plaçant auprès de lui, qu'à leur fournir l'occasion de la justifier. Le premier édit de son règne fut un bienfait; il dispensa les peuples du paiement du droit connu sous le nom de *joyeux avénement*. Le second fut un acte de justice; il rassura les nombreux créanciers de l'état, et promit d'acquitter la dette publique. Les parlemens, dont tous les membres avoient été exilés, furent rappelés à leurs fonctions le 12 novembre 1774. Bientôt après le crédit national commença de renaître, et l'on osa concevoir l'espoir d'une prospérité durable. On remboursa vingt-quatre millions de la dette exigible, cinquante de la dette constituée, vingt-huit des anticipations; l'intérêt des créances sur les biens du clergé tomba à 4 pour 100; les actions de la compagnie des Indes et les billets des fermes générales s'élevèrent à un taux plus considérable. On supprima les pensions abusives; on diminua celles qui étoient peu méritées. L'économie personnelle du monarque servit d'exemple, et devint extrême; on lui représenta qu'il la poussoit trop loin: « Que m'importent l'éclat et le luxe, s'écria-t-il? de vaines dépenses ne sont pas le bonheur. » Dans le dessein de borner le ravage de l'usure, un Mont-de-Piété fut établi dans la capitale, et présenta des ressources aux indigens, au prix du plus modique intérêt. On forma une caisse d'escompte destinée à augmenter la circulation du numéraire et à faciliter les opérations du commerce. Le régime désastreux des corvées, qui, pour un foible travail sur les grandes routes, arrachoit l'agriculteur à des occupations plus pressantes, fut supprimé, et la servitude personnelle dans les domaines du roi, abolie. On adoucit le code criminel; la torture, née dans les cachots de l'inquisition, prodiguant les tourmens et la douleur, dans l'espoir de trouver des coupables, disparut de notre législation criminelle, et cessa de la déshonorer. Louis XVI recueillit le fruit de la reconnoissance publique dans un voyage qu'il fit, en 1786, à Cherbourg, pour visiter les travaux faits dans ce port. Il parcourut la Normandie, et partout, sur son passage, il reçut les marques de l'affection la plus sincère. Plein de reconnoissance, il écrivoit à la reine: « L'amour de mon peuple a retenti jusqu'au fond de mon cœur; jugez si je ne suis pas le plus heureux roi du monde. » Pour conserver le souvenir de l'accueil qu'on lui avoit fait, il voulut que son second fils, né quelque temps avant, portât le nom de Duc de Normandie, et se rappelât sans cesse

une province qui avoit fait éprouver à son père les plus douces émotions. L'aurore d'un si beau règne alloit être suivie d'une affreuse nuit; la guerre d'Amérique l'amena. Les colonies anglaises de ce vaste continent avoient repoussé les impôts de la métropole, et rompu les liens qui les unissoient à elle. Leurs députés étoient arrivés à Paris pour y réclamer des secours; les esprits s'étoient échauffés en faveur des insurgés; de toutes parts on représentoit que la France avoit toujours été l'asile des peuples opprimés; qu'elle avoit protégé de ses armes le berceau de la liberté en Hollande, et qu'elle devoit le couvrir de sa puissance à Boston; qu'il étoit temps enfin d'humilier l'Angleterre et de lui ôter pour toujours ses prétentions à la souveraineté des mers. Suivant M. Malouet, dans ses Mémoires sur les colonies, Louis XVI fut presque le seul de sa cour qui ne partagea point à ce sujet l'opinion de ceux qui l'entouroient; ce ne fut qu'avec la plus grande répugnance que, cédant au vœu de son conseil pour l'indépendance américaine, il la reconnut. En signant la déclaration où il disoit que « les Anglo-Américains étoient devenus libres du jour où ils avoient déclaré leur indépendance », il ne sentit pas qu'il proclamoit une doctrine qui pourroit un jour lui devenir funeste. De grands succès signalèrent aussitôt la valeur française. Sur le continent, l'armée du général anglais Burgoyne fut faite prisonnière; sur les mers, La Mothe-Piquet, d'Estaing, Vaudreuil en Amérique, Suffren dans les Indes, firent plusieurs fois triompher notre pavillon. Le résultat de cette guerre fut, pour l'Angleterre, la perte de ses colonies; mais elle en conçut, contre la France et son monarque, une haine active et durable, qui alimenta bientôt les troubles intérieurs de l'une, et hâta la marche de l'autre vers l'échafaud. Le premier effet de ce ressentiment fut de favoriser l'invasion de la Hollande par le duc de Brunswick, et de nous arracher cet ancien allié pour s'emparer de tout son commerce; le second, de rendre la médiation de la France inutile et sans force, lorsque la Turquie, en guerre avec la Russie, la réclama pour faire cesser les hostilités. Les Russes, certains que les vœux du gouvernement français ne tendoient pas à favoriser leur agrandissement, ne cachèrent plus leur animosité. De leur côté les Turcs, convaincus de notre foiblesse, cherchèrent d'autres médiateurs; et nous perdîmes à la fois tous les avantages commerciaux que nous retirions de nos liaisons au nord avec la Russie, au midi de celles que nous avions avec les Échelles du Levant. Ce fut vers ce temps que Louis eut le bonheur d'avoir son premier fils. La ville de Paris célébra sa naissance par un bal que le roi ouvrit, et où il combla les vœux des Parisiens en dansant un menuet avec la femme du premier échevin. On doit observer que cette fête, cette union du monarque à ses sujets eurent lieu le 21 janvier 1782; et que onze ans après, le même jour et la même ville le virent conduire à la mort. Ce fut à l'époque de la naissance du dauphin que son père reçut, de la part d'un étranger, un hommage simple, mais qui parut le flatter. La société de médecine de Paris, en donnant son prix à Thomas Ollif, médecin anglais, trouva pour épi-

graphe au Mémoire de ce savant ce distique latin en honneur du roi:

Hæc ego, dùm felix, nimiùm tu Gallia, regem
Pacis habes legumque et libertatis amicum.

Il méritoit alors plus que jamais l'éloge des étrangers et l'amour du peuple. La durée d'un hiver rigoureux et le débordement des fleuves avoient occasionné de grands dégâts dans les campagnes. Les chemins étoient détruits, les arbres emportés; les maisons menaçoient ruine. Le roi accorda une somme de trois millions pour être répartie sur les laboureurs les moins imposés, et trois autres millions pour distribuer des bestiaux, des denrées et des instrumens d'agriculture. En remplacement de ces sommes, il ordonna une réduction sur les fonds attribués aux bâtimens de ses maisons, et la retenue d'un vingtième pendant un an sur toute pension au-dessus de dix mille livres. Cependant malgré ces sacrifices, des réformes et des réductions de toute espèce, les finances s'étoient altérées pendant la guerre précédente, et le crédit public disparoissoit à la suite de plusieurs emprunts onéreux ouverts par des ministres dont le charlatanisme étoit le seul mérite. Les capitalistes s'alarmoient en prévoyant une faillite; vainement le roi avoit-il dit publiquement dans son conseil: « Je ne veux plus ni nouvel impôt, ni emprunt »; on lui en présentoit sans cesse comme le seul moyen d'élever la recette au niveau d'une dépense qui l'excédoit de cent millions. Dans ces circonstances pénibles, Louis XVI convoqua la première assemblée des notables, qui se retira sans remédier à rien. Le cardinal de Brienne, qui dirigeoit les finances, crut alors pouvoir emporter par la force ce que son prédécesseur Calonne avoit vainement tenté par la persuasion. Il proposa l'impôt du timbre et la subvention territoriale. Le premier frappoit douloureusement le commerce; la subvention devoit porter sur les grands propriétaires, et dès-lors sur les membres du parlement, qui, mettant leur intérêt personnel à l'abri de la haine publique, vouée alors au ministre, s'opposèrent à l'enregistrement de ces deux impôts, et furent exilés à Troyes. Rappelés bientôt après, ils déclarèrent qu'ils n'avoient pas le droit de consentir les impôts, et demandèrent la convocation des états-généraux. Le clergé, qui jusqu'alors n'avoit pris aucune part aux querelles politiques, se réunit aux magistrats pour la réclamer, et les villes principales firent entendre le même vœu. Louis, adhérant à l'opinion générale, assembla une seconde fois les notables pour déterminer la forme des états, ainsi que la manière d'y voter. Se croyant aimé parce qu'il méritoit de l'être, il espéra s'entourer de bonnes vues, et fonder son pouvoir sur le bonheur public. Les sacrifices personnels ne lui coûtoient rien; et l'économie particulière, loin de lui déplaire, flattoit son goût pour la simplicité. C'est à cette époque que des députés du tiers-état de Bretagne, admis à son audience, s'étant mis à ses genoux, il s'empressa de les relever, en leur adressant ces mots dignes de Titus: « Levez-vous, ce n'est point à mes pieds qu'est la place de mes enfans. » Les états s'ouvrirent à Versailles le 5 mai 1789. Les costumes divers attribués aux trois ordres commencèrent à jeter parmi eux les premiers germes de division; ils se multiplièrent de jour en jour.

Le déficit dans les finances étoit léger; et un dévouement généreux, excitédans un petit nombre d'hommes, l'eût facilement comblé; mais chaque ordre, cherchant à éviter le fardeau de la dette publique, ne s'occupa que de son intérêt, et ne montra d'autre envie que celle de sacrifier les deux autres. «Une inquiétude générale, dit le monarque aux députés, un désir exagéré d'innovations se sont emparés des esprits et finiroient par égarer totalement les opinions, si l'on ne se hâtoit de les fixer par une réunion d'avis sages et modérés. Tout ce qu'on peut attendre du plus vif intérêt au bonheur public, tout ce qu'on peut demander à un souverain, le premier ami de ses peuples, vous pouvez, vous devez l'attendre de moi.» On ne pouvoit s'exprimer avec plus de raison et de bonté. Les ordres s'étoient séparés; Louis, à qui le ministère avoit persuadé que le seul moyen légitime de se procurer les subsides nécessaires étoit de favoriser la représentation du tiers-état en nombre égal de députés à celui des deux autres ordres réunis, chercha à terminer cette scission : aussi, lorsque M. de Luxembourg, au nom de la chambre de la noblesse, lui fit des objections contre la réunion, le roi lui répondit : «Toutes mes réflexions sont faites; dites à la noblesse que je la prie de se réunir : si ce n'est pas assez de ma prière, je le lui ordonne. Quant à moi, je suis déterminé à tous les sacrifices. A Dieu ne plaise qu'un seul homme périsse jamais pour ma querelle!» Ce sentiment devint la base continuelle de sa conduite et de tous ses malheurs. Quelques régimens s'étoient approchés de Versailles pour soutenir le service des gardes françaises dont la cour soupçonnoit la fidélité : on avoit fait concevoir aux députés des craintes sur la sûreté de leurs personnes; Mirabeau demanda le renvoi des troupes. Tout Paris s'arma à sa voix; la Bastille fut prise le 14 juillet 1789, et Louis, le lendemain, fatigué des mouvemens qui l'entouroient, des meurtres populaires dont la capitale venoit d'être le théâtre, ne consultant que son cœur et son désir d'apaiser les esprits, se rendit à l'assemblée, à pied, sans armes, et presque sans gardes. Là, au milieu de la salle, et debout, il conjura les députés de ramener la tranquillité publique. « Je sais, leur dit-il, qu'on cherche à élever contre moi d'injustes préventions; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étoient pas en sûreté. Des récits aussi coupables ne sont-ils pas démentis d'avance par mon caractère connu? Eh bien! c'est moi qui me fie à vous.» Ce courage, cet abandon firent taire pour le moment toutes les factions. L'enthousiasme du plus grand nombre des députés fut extrême; ils voulurent servir eux-mêmes de gardes au monarque pour le reconduire au château. On resta plus d'une heure dans ce court trajet; et le roi, après son arrivée, parut sur le balcon de son appartement pour y recueillir les témoignages réitérés de l'affection publique. Ce fut pour lui le dernier instant de bonheur. Bientôt après le régiment de Flandre vint à Versailles, et, selon l'usage, les gardes du monarque lui donnèrent un repas de corps. Aussitôt l'on répandit que dans ce festin la cocarde arborée par la nation avoit été foulée aux pieds, et que c'étoit la reine qui en avoit été la cause.

ayant été se montrer un instant à ce banquet. Paris s'émut ; un attroupement immense de femmes, escorté de brigands armés de piques et de fusils, se dirigea, le 5 octobre, sur Versailles ; la garde nationale le suivit. La plupart de ceux qui la formoient, attachés à l'ordre, venoient, de gré ou par la force de l'exemple, soutenir les efforts de l'assemblée pour le bien public, et rassurer le monarque lui-même contre les justes craintes qu'il devoit avoir conçues ; mais, dans la nuit, des scélérats poussés par des manœuvres clandestines, des hommes déguisés en femmes, d'autres barbouillés de boue, de lie, forcent les sentinelles, pénètrent dans le château, enfoncent les portes, en massacrent les gardes, cherchent vainement la reine pour l'égorger, et frappent à coups de sabre le lit dont elle venoit de s'échapper. Le roi, entouré de son épouse, de ses enfans en pleurs, de ses serviteurs remplis d'effroi, conserva toute sa sérénité. Il répondit à ceux qui le conjuroient de fuir : « Il est douteux que mon évasion puisse me mettre en sureté ; mais il est très-certain qu'elle deviendroit le signal d'une guerre qui feroit couler des flots de sang. J'aime mieux périr ici que d'exposer pour ma querelle tant de milliers de citoyens. » Le résultat de cette sanguinaire insurrection fut de conduire le monarque et toute sa famille à Paris. Louis s'y établit dans le château des Tuileries. Depuis plus de cent ans les rois n'y avoient pas fait de résidence habituelle ; rien n'étoit préparé pour le recevoir ; cependant, malgré les incommodités de ce nouveau domicile, et dès le lendemain de son arrivée, il crut devoir rassurer les provinces sur son sort, les inviter à la tranquillité, et prier l'assemblée de venir à Paris pour y continuer ses travaux près de sa personne. Forcé immédiatement après de licencier ses gardes, il en reçut d'autres, dont le commandant général fut placé sous les ordres de la municipalité de la capitale. Pour lui, les sacrifices étoient sans cesse suivis d'autres sacrifices. Il n'en accepta pas moins, le 14 février 1790, la nouvelle constitution. Son discours dans cette occasion fut rempli de sensibilité. « Vous qui pouvez, dit-il aux députés, influer par tant de moyens sur les véritables intérêts de ce peuple qu'on égare, de ce peuple qui m'est si cher, dont on m'assure que je suis aimé quand on veut me consoler de mes peines, dites-lui que, s'il savoit à quel point je suis malheureux, à la nouvelle d'un attentat contre les personnes ou les propriétés, sans doute il m'épargneroit cette douloureuse amertume.... Je préparerai de bonne heure mon fils au nouvel ordre de choses que les circonstances ont amené ; je l'accoutumerai à reconnoître, malgré le langage des flatteurs, qu'une sage constitution le préservera des dangers de l'inexpérience, et que la liberté doit ajouter un nouveau prix aux sentimens d'amour et de fidélité dont la France, depuis tant de siècles, a toujours donné à ses rois des preuves touchantes. » Ces vœux furent promptement déçus. La constitution civile du clergé vint jeter de nouveaux fermens de troubles. Le départ de ses tantes pour l'Italie fit craindre le sien, et on le priva même de la liberté d'aller à Saint-Cloud, où, comme l'année précédente, il vouloit se rendre pour y jouir des beaux jours du printemps. Les massa-

eres et les insurrections continuoient dans le midi; l'insubordination germoit dans toutes les troupes; on accusoit la reine de chercher à soulever toutes les puissances de l'Europe contre la France. Louis, forcé d'éloigner ses chapelains et les grands officiers attachés de tout temps à sa personne, n'ayant plus de part à la confection des lois, ne nommant aucun des magistrats qui rendoient la justice en son nom, privé de la prérogative de faire grace et de commuer les peines, n'ayant plus aucune action sur l'administration intérieure, confiée entièrement aux départemens et aux districts, exclu du droit de commander l'armée, gêné dans celui de déclarer la guerre et de faire la paix, privé du soin de recouvrer les impositions, de les répartir, de récompenser les services publics, d'ordonner le ministère, on démontra à Louis XVI qu'il n'étoit plus possible de gouverner un état, d'une aussi grande étendue que la France, avec des moyens aussi foibles que ceux qu'on avoit laissés à sa disposition. On le détermina à quitter furtivement Paris avec sa famille, et d'imiter Charles V, qui, comme lui, s'étoit échappé d'une ville où ses amis n'osoient paroître. « Il est temps qu'il fasse le roi, écrivoit alors un journaliste; sans cela plus de roi. » Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, Louis XVI s'évada des Tuileries, dans l'intention, a-t-il déclaré, de gagner Montmédi, mais de ne point quitter la France. Avant son départ, il laissa à l'assemblée une déclaration qui renfermoit des motifs de plainte trop fondés. Qui peut douter maintenant que la constitution, comme il le disoit dans cet acte, ne fût insuffisante pour arrêter les insurrections, pour empêcher qu'une anarchie complète ne s'établit au-dessus des lois; que l'assemblée n'eût perdu alors jusqu'à la force nécessaire pour revenir sur ses pas, et pour reprendre l'autorité dont les clubs s'étoient emparés avec arrogance. Le roi, reconnu à Varennes, ne voulut point employer la force, et craignit que sa délivrance ne coûtât la vie à quelques-uns de ses défenseurs. Reconduit à Paris par une armée de quarante mille gardes nationaux, qui se recrutoient de village en village, il rentra prisonnier dans le château dont il étoit sorti. Il éprouva le long de la route les humiliations les plus avilissantes; car l'on obligeoit le peuple à garder son chapeau sur la tête, en signe de mépris. L'assemblée délibéra aussitôt s'il devoit régner encore. Elle décida l'affirmative, malgré de vives oppositions. Cette autorité foible et sans forces, rendue à un souverain toujours prisonnier, étoit une illusion. L'assemblée constituante eût pu l'accroître; mais elle mit fin à sa session, et fit place à l'assemblée législative. Celle-ci présenta beaucoup de foiblesse, peu de génie, beaucoup d'insouciance sur les crimes qui se multiplioient, et ne cessa d'attenter sur le peu de pouvoir qu'on avoit abandonné à Louis. Les prêtres qui avoient refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé furent bannis, les émigrés, frappés de mort. La guerre fut déclarée à toutes les puissances de l'Europe. On la voulut pour faire redouter des trahisons et en accuser le monarque. « Je n'ai qu'une crainte, disoit un député, c'est que nous ne soyons pas assez trahis pour pouvoir expulser la royauté. » Cette expulsion devint le but de la journée du 20 juin

1792. Vingt mille hommes, divisés en trois bandes, forcent les portes de l'assemblée et celles de l'intérieur des Tuileries. La porte de l'œil-de-bœuf étoit fermée; on l'ébranle; elle alloit être brisée : c'en étoit fait de la famille royale. Un seul homme désarma cette multitude; ce fut Louis XVI. Il ouvre lui-même la porte en s'écriant : « Je ne crois pas avoir rien à craindre des Français. » Cette fermeté suspend toute furie. Louis se retire au fond de la chambre. Un furieux se place devant lui pour offrir sans cesse à ses regards ces mots, *la Mort,* écrits sur ses vêtemens; un autre lui présente une bouteille, et lui ordonne de boire à la santé de la nation; un autre tenant d'une main un long pistolet armé d'un dard, et de l'autre un sabre nu, crioit, *A bas le veto;* un autre enfin s'approche et place sur la tête de Louis un bonnet rouge, en lui présentant la main. — « Touche-là; jure-moi que tu ne trahiras plus les Français : nous savons que tu es un honnête homme; mais ta femme te donne de mauvais conseils. » — Le roi lui serra la main, et lui dit : « Le peuple peut compter sur mon amour et sur celui de ma famille.» Le maire Péthion paroît, monte sur une estrade, et lui dit : « Sire, vous n'avez rien à craindre.» Louis XVI lui répond aussitôt : « L'homme de bien qui a la conscience pure ne tremble jamais; il n'y a que ceux qui ont quelque chose à se reprocher qui peuvent avoir peur. » A l'instant, prenant la main d'un grenadier, il ajouta. « Tiens, mets la main sur mon cœur, et dis à cet homme s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. » Cette journée devoit lui faire présager sa fin prochaine. Dès ce moment il s'attendit à périr, et ne cessa de chercher à résigner sa famille à souffrir de nouveaux malheurs. On dit qu'à cette époque il fit un premier testament dont on n'a pas connu les dispositions. Dans le même temps, M. de Sainte-Croix, désigné pour le ministère, refusoit d'y entrer, et lui expliquoit ses motifs. « Vous faites trop d'objections, lui répondit Louis, pour devenir le ministre d'un roi de quinze jours. » Cette prédiction ne tarda pas à se vérifier. Le dix août suivant, le tocsin sonne; des phalanges de Marseillais, unies au peuple des faubourgs, couvrent la place du Carrousel, investissent les Tuileries, et tournent leurs canons contre la demeure du roi. Dans cette position critique, il falloit, ou fuir de nouveau, ou mourir à son poste. Un fonctionnaire public détermine Louis XVI à se rendre à l'assemblée avec sa famille, et à mettre ses jours sous sa sauvegarde. « Allons, dit-il, donnons, puisqu'il le faut encore, cette dernière marque de dévouement. » La reine, qui s'opposoit à ce parti, fut entraînée. L'entrée de la salle fut très-difficile, par l'affluence du peuple qui l'entouroit; la marche fut, à chaque pas, interrompue; par-tout des cris affreux se faisoient entendre. A peine Louis XVI et sa suite se trouvoient-ils placés dans l'intérieur, que les hostilités commencèrent entre les rassemblemens des faubourgs et des Marseillais, d'une part, et de l'autre, les Suisses qui se trouvoient de garde au château. Ceux-ci triomphèrent un moment; ils balayèrent les cours et la place du Carrousel. Si trois cents d'entre eux qui avoient suivi le roi à l'assemblée, si le bataillon caserné à Ruel, et qui s'avançoit sur Paris, les eussent rejoints, il est probable

que cette journée eût changé de face ; mais l'assemblée, effrayée, sollicita le monarque d'arrêter l'effusion du sang, et il signa l'ordre aux soldats de mettre bas les armes, et à ceux qui accouroient de Ruel, de rebrousser chemin. Aussitôt les assiégeans se jettent sur les Suisses de garde, les désarment et les égorgent ; on massacre tout ce qui se trouve dans le château ; la flamme et le fer le parcoururent ; et celui qui étoit venu chercher un asile au sein de l'assemblée y entend prononcer la suspension de son pouvoir, et l'ordre de le renfermer au Temple, soi-disant pour sa sûreté. Ce gothique palais reçut d'abord Louis XVI, son épouse et sa famille ; mais la commune de Paris, trouvant bientôt ce logement trop commode, décida que la tour seule leur en serviroit. Cette tour, construite du temps des templiers, n'avoit jamais été habitée. Son intérieur sombre, ses voûtes lugubres servoient d'archives. Pour isoler cette tour, on abattit aussitôt une partie des bâtimens, et on l'environna d'un large fossé. On éleva au-delà une enceinte de murs très-élevés, et on diminua le jour de toutes les fenêtres. Sept guichets et huit portes de fer défendirent l'escalier qui conduisoit à l'appartement de Louis. « Eh ! messieurs, disoit-il souvent, que de précautions et de dépenses pour un prisonnier qui n'a, je vous l'assure, aucune envie de s'évader. » L'assemblée législative fit place à la convention. Celle-ci s'empressa de proclamer la déchéance du monarque, et d'ordonner qu'il seroit mis en jugement devant elle. Louis, avant sa détention, avoit quelquefois paru irrésolu dans ses desseins, et foible lorsqu'il s'agissoit d'agir ; il devint, dans sa prison, un modèle de courage et de sérénité au milieu des outrages de toute espèce. On ne lui laissa ni encre, ni plume, ni papier, ni crayon ; mais on lui donna des livres, et l'on a compté que pendant sa détention il avoit lu deux cent cinquante-sept volumes. Occupé de l'éducation de son fils, de la consolation de son épouse, des exercices de la religion, il se plut à oublier ses peines et à les pardonner. — L'histoire conservera plusieurs détails de sa captivité. L'un de ses geoliers s'amusoit à regarder sur la muraille une vieille carte de géographie presque effacée. « Vous aimez la géographie, lui dit Louis XVI, je vais vous chercher une meilleure carte. » En effet, il passa dans son cabinet pour en rapporter une très-belle qu'il cloua lui-même au mur. Un autre, indigné de sa tranquillité, voulut le faire approcher d'une croisée où on lui présentoit la tête sanglante de madame de Lamballe ; un commissaire l'empêcha d'avancer. Quelques jours après, on lui demanda le nom du premier. « Je l'ignore, répondit-il vivement ; je n'avois pas besoin de le savoir ; mais je me rappellerai toujours le nom de celui qui s'est généreusement opposé à ce qu'on me présentât de trop près cet affreux spectacle. » Lorsque Manuel, pénétrant dans sa chambre, vint lui apprendre l'abolition de la royauté, il eut le courage de n'en point paroître affecté, et de s'en entretenir avec lui, comme d'un événement qu'il avoit prévu. Chaque matin il lisoit les journaux et les opinions des députés qui étoient relatives à son procès ; mais il n'oublia jamais de les brûler dans le poêle

de son cabinet, pour ne pas compromettre le défenseur qui les lui apportoit en secret, et à qui la municipalité avoit défendu de les faire connoître à l'accusé. Les officiers municipaux parurent craindre qu'on ne lui fît parvenir du poison pour terminer ses jours : « Ne craignez rien, leur dit M. de Malesherbes, le roi n'est pas comme les autres hommes, il est religieux et sait mourir. » — Cependant sa condamnation se poursuivoit avec chaleur. Dans la séance du lundi, 10 décembre 1792, on avoit fait à la convention le rapport de la conduite de Louis, depuis le commencement de la révolution. On l'avoit peint comme un tyran, s'opposant aux progrès de la liberté; feignant d'accepter la constitution pour l'anéantir; refusant de sanctionner des lois utiles, c'est-à-dire celles qui étoient rendues contre les prêtres; accédant secrètement à la convention de Pilnitz, par laquelle l'empereur, le roi de Prusse s'engageoient à rétablir la monarchie en France; provoquant enfin le 10 août, en faisant lui-même soulever les patriotes des faubourgs, pour les faire environner ensuite et immoler par les Suisses. Ce dernier chef d'accusation étoit tellement dénué de probabilité, qu'il ne put être allégué sans exciter le sourire des ennemis mêmes du monarque. Personne n'ignoroit que les assaillans s'étoient trouvés en nombre vingt fois supérieur aux Suisses et à ceux qui s'étoient rendus dans le château pour le défendre au premier bruit de l'insurrection. Aussi Louis répondit-il avec raison à cette accusation : « Toutes les autorités constituées l'ont vu ; le château et ma vie étoient menacés; et comme j'étois moi-même une autorité constituée, je devois me défendre. » Traduit à la barre de la convention, inopinément, sans conseils, sans secours, il répondit avec autant de sang-froid et de simplicité que de modération sur 34 chefs d'accusation qui n'avoient nul rapport entre eux. On lui reprocha jusqu'à ses aumônes et à ses bienfaits, comme des moyens employés par lui pour séduire le peuple et lui faire prendre parti en sa faveur. Sur cette singulière inculpation, l'accusé répondit : « Mon plus grand plaisir fut de faire le bien ; mais en général je ne me rappelle pas les dons que j'ai faits. » Une partie des députés vouloit qu'on lui refusât des défenseurs; la pluralité décida qu'il pouvoit en choisir. MM. de Malesherbes, Tronchet et Desèze, chargés par Louis de sa défense, entrèrent au Temple, conférèrent avec lui, et l'accompagnèrent, le 26 décembre, dans sa dernière comparution à l'assemblée. Celui qui portoit la parole, M. Desèze, promenant ses regards sur elle, s'écria : « C'est vainement que je cherche parmi vous des juges, je n'y vois que des accusateurs. » Son éloquence, la sérénité de l'accusé, les larmes des deux vieillards qui l'accompagnoient comme défenseurs, rien ne put adoucir son sort. Le jugement fut prononcé le 17 janvier 1793. Une première décision déclara Louis coupable de conspiration et d'attentat contre la sûreté publique; une seconde le priva de tout recours, de tout appel au peuple français, convoqué dans des assemblées primaires; une dernière lui infligea la peine de mort, à la foible majorité de cinq voix. La convention étoit alors formée de sept cent quarante-huit membres, en y comprenant la députation

d'Avignon; un député étoit mort, et onze se trouvoient absens par commission; le nombre restant se trouvoit de sept cent trente-six. Les absens volontaires et ceux qui ne vouloient pas opiner devoient être comptés pour l'absolution. Louis, condamné par trois cent soixante-six voix, le fut donc, non par la minorité des votans, mais par celle des membres de la convention, dont la majorité étoit de trois cent soixante-neuf. Cette assemblée prononça de nouveau que l'appel interjeté par Louis étoit nul, et qu'il ne seroit accordé aucun sursis à l'exécution du jugement, fixée au 21 janvier. L'accusé avoit prévu depuis long-temps sa destinée, et s'y étoit résigné avec courage. Le journal de M. de Malesherbes contient à cet égard des détails que l'histoire doit conserver. « Dès que j'eus la permission, dit-il, d'entrer dans la chambre du roi, j'y courus : à peine m'eut-il aperçu qu'il quitta un Tacite ouvert devant lui sur une petite table; il me serra entre ses bras; ses yeux devinrent humides, et il me dit : votre sacrifice est d'autant plus généreux que vous exposez votre vie, et que vous ne sauvez pas la mienne. » Je lui représentai qu'il ne pouvoit pas y avoir de danger pour moi, et qu'il étoit trop facile de le défendre victorieusement, pour qu'il y en eût pour lui. Il reprit : « J'en suis sûr, ils me feront périr; ils en ont le pouvoir et la volonté. N'importe; occupons-nous de mon procès comme si je devois le gagner, et je le gagnerai en effet, puisque la mémoire que je laisserai sera sans tache. Mais, quand viendront les deux avocats? » Il avoit vu Tronchet à l'assemblée constituante; il ne connoissoit pas Desèze. — Il me fit plusieurs questions sur son compte, et fut très-satisfait des éclaircissemens que je lui donnai. Chaque jour il travailloit avec nous à l'analyse des pièces, à l'exposition des moyens, à la réfutation des griefs, avec une présence d'esprit et une sérénité que ses défenseurs admiroient ainsi que moi : ils en profitoient pour prendre des notes et éclairer leur ouvrage.... Ses conseils et moi, nous nous crûmes fondés à espérer sa déportation; nous lui fîmes part de cette idée; nous l'appuyâmes : elle sembla adoucir ses peines : il s'en occupa pendant plusieurs jours, mais la lecture des papiers publics la lui enleva, et il nous prouva qu'il falloit y renoncer. Quand Desèze eut fini son plaidoyer, il nous le lut : je n'ai rien entendu de plus pathétique que sa péroraison. Nous fûmes touchés jusqu'aux larmes. Le roi lui dit : « Il faut la supprimer, je ne veux pas les attendrir. » Une fois que nous étions seuls, ce prince me dit : « J'ai une grande peine! Desèze et Tronchet ne me doivent rien; ils me donnent leur temps, leur travail, peut-être leur vie : comment reconnoître un tel service? Je n'ai plus rien, et quand je leur ferois un legs, on ne l'acquitteroit pas. » Sire, leur conscience et la postérité se chargent de leur récompense. Vous pouvez déjà leur en accorder une qui les comblera. — Laquelle? — Embrassez-les! Le lendemain, il les pressa contre son cœur, et tous deux fondirent en larmes. Nous approchions du jugement : il me dit un matin : « Ma sœur m'a indiqué un bon prêtre qui n'a pas prêté serment, et que son obscurité pourra soustraire dans la suite à la persécution : voici son adresse. Je vous prie d'aller chez lui, de lui parler, et

de le préparer à venir lorsqu'on m'aura accordé la permission de le voir. » Il ajouta : « Voilà une commission bien étrange pour un philosophe ! car je sais que vous l'êtes; mais si vous souffriez autant que moi, et que vous dussiez mourir comme je vais le faire, je vous souhaiterois les mêmes sentimens de religion, qui vous consoleroient bien plus que la philosophie. » — Après la séance où ses défenseurs et lui avoient été entendus à la barre, il me dit: « Vous êtes certainement bien convaincu actuellement que, dès le premier instant, je ne m'étois pas trompé, et que ma condamnation avoit été prononcée avant que j'eusse été entendu. » — Lorsque je revins de l'assemblée, où nous avions demandé l'appel au peuple, et où nous avions parlé tous les trois, je lui rapportai qu'en sortant j'avois été entouré d'un grand nombre de personnes, que toutes m'avoient assuré qu'il ne périroit pas, ou au moins que ce ne seroit qu'après eux et leurs amis. Il changea de couleur, et me dit: « Les connoissez-vous? retournez à l'assemblée, tâchez de les rejoindre, d'en découvrir quelques-uns ; déclarez-leur que je ne leur pardonnerois pas s'il y avoit une seule goutte de sang versée pour moi : je n'ai pas voulu qu'il en fût répandu, quand peut-être il auroit pu me conserver le trône et la vie ; je ne m'en repens pas. » — Ce fut moi qui lui annonçai le premier le décret de mort : il étoit dans l'obscurité, le dos tourné à une lampe placée sur la cheminée, les coudes appuyés sur la table, le visage couvert de ses mains ; le bruit que je fis le tira de sa méditation ; il me fixa, se leva, et me dit : « Depuis deux heures, je suis occupé à rechercher si, dans le cours de mon règne, j'ai pu mériter de mes sujets le plus léger reproche : eh bien ! M. de Malesherbes, je vous le jure dans toute la vérité de mon cœur, comme un homme qui va paroître devant Dieu, j'ai constamment voulu le bonheur du peuple, et jamais je n'ai formé un vœu qui lui fût contraire. » — Je revis encore une fois cet infortuné monarque ; deux officiers municipaux étoient debout à ses côtés : il étoit debout aussi, et lisoit. L'un des officiers municipaux me dit : « Causez avec lui, nous n'écouterons pas. » Alors, j'assurai le roi que le prêtre qu'il avoit désiré alloit venir. Il m'embrassa, et me dit : « La mort ne m'effraie pas, et j'ai la plus grande confiance dans la miséricorde de Dieu. » Dès le 14 janvier, jour où la convention établit une série de questions, l'accusé vit si bien que sa condamnation étoit irrévocable, qu'il ajouta à ses prières celle des agonisans. Quelques jours après il eut un moment l'air agité, et se promenoit à grands pas tenant un morceau de pain. Cléry, son valet de chambre, le considéroit attentivement et s'aperçut de son émotion. En effet l'ame de Louis se trouvoit tourmentée de l'impuissance où il étoit de donner une marque de gratitude à ce serviteur qui avoit partagé sa prison et ses peines : tout-à-coup il s'arrête, et se tournant brusquement vers Cléry, il lui présente l'aliment qu'il tient à la main ; « Mon ami, lui dit-il, prenez la moitié de ce pain, afin qu'avant ma mort j'aie au moins goûté le plaisir de partager quelque chose avec vous. » Le 20, Louis entendit sans murmure la lecture de son jugement et voulut lui-même l'apprendre à sa famille, pour l'armer de résignation. Son épouse et sa sœur se montrèrent dignes de son cou-

rage ; elles le félicitèrent de la fin de ses douleurs, et d'aller rejoindre l'auteur de tout bien. Sa fille, après avoir poussé au ciel de douloureux gémissemens, s'évanouit ; son jeune fils voulut sortir pour aller, disoit-il, supplier le peuple de ne pas laisser mourir son père. A minuit, Louis entendit la messe; aussitôt après il se jeta sur un lit, où il s'endormit d'un sommeil paisible. Il dormoit encore, lorsque Cléry vint l'éveiller et l'habiller. A huit heures, on entra dans son appartement pour le conduire à l'échafaud. Il descendit d'un pas ferme les degrés de la tour, et traversa les cours en tournant ses derniers regards vers le côté de la prison qui renfermoit sa famille. Placé dans un carrosse, à côté de l'abbé Edgeworth, son confesseur, et ayant deux gendarmes vis-à-vis de lui, il fut deux heures à faire le trajet du Temple à la place de Louis XV. Là étoit l'échafaud ; tandis qu'il y monte, son confesseur lui dit : « Allez, fils de saint Louis, montez au ciel. » On lui coupe les cheveux ; on le dépouille de ses vêtemens ; on veut lui lier les mains ; il s'y refuse, en disant : « Je suis sûr de moi » : on insiste ; son confesseur lui dit : « Encore ce sacrifice. » Il tend les mains avec résignation ; s'avançant du côté gauche de l'estrade, il s'écrie d'une voix forte : « Français, je meurs innocent ; je pardonne à mes ennemis, et souhaite que ma mort soit utile au peuple. La France... » Alors un roulement de tambours couvrit sa voix, et l'empêcha de terminer. Il présenta sa tête au bourreau qui la fit tomber et la montra aux spectateurs. Son corps, transporté au cimetière de la Magdeleine, fut consumé dans la chaux vive, ainsi que l'avoit ordonné la convention. Avant de marcher au supplice, Louis avoit déposé entre les mains de quelques officiers municipaux un testament écrit de sa main, et daté du 25 décembre 1792. Il fut lu dans la séance de la commune le jour de l'exécution. Sa touchante simplicité, le généreux oubli qu'on y remarque de tout sentiment de vengeance honorera le souvenir de son auteur. Quelque opinion que les orages des temps aient pu faire naître sur son caractère, on ne pourra y lire, sans émotion, ces passages : «......... Impliqué dans un procès dont il est impossible de prévoir l'issue, à cause des passions des hommes, et dont on ne trouve aucun prétexte dans aucune loi existante ; n'ayant que Dieu pour témoin de mes pensées et auquel je puisse m'adresser, je prie tous ceux que je pourrois avoir offensés par inadvertance, car je ne me rappelle pas d'avoir fait sciemment aucune offense à personne, de me pardonner le mal qu'ils croient que je puis leur avoir fait........ Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont déclarés mes ennemis, sans que je leur en aie donné aucun sujet........ Je recommande mes enfans à ma femme ; je n'ai jamais douté de sa tendresse maternelle pour eux ; je lui recommande sur-tout de ne leur faire regarder les grandeurs de ce monde, s'ils sont condamnés à les éprouver, que comme des biens dangereux et périssables ; je recommande à mon fils, s'il avoit le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens ; qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et sur-tout ce qui a rapport au malheur et au chagrin que j'éprouve ; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois, mais en même

temps, qu'un roi ne peut les faire respecter, et opérer le bien qui est dans son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire; qu'autrement, étant lié dans ses actions, et n'inspirant point de respect, il ne peut plus être utile.... Je voudrois pouvoir témoigner ma reconnoissance à tous ceux qui m'ont montré un attachement véritable et désintéressé. D'un côté, si j'ai été sensiblement touché de l'ingratitude des gens à qui je n'avois témoigné que bontés, à eux, à leurs parens ou amis, d'un autre côté, j'ai eu la consolation de voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montrés, et je les prie d'en recevoir tous mes remercîmens. Dans les situations où sont les choses, je craindrois de les compromettre si je les nommois; mais je recommande spécialement à mon fils de chercher les occasions de pouvoir les reconnoître. Je pardonne volontiers, à ceux qui me gardent, les mauvais traitemens et les gênes dont ils ont cru devoir user envers moi. J'ai trouvé quelques ames compatissantes; que celles-là jouissent, dans leurs cœurs, de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser..... Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt à paroître devant lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi.» — Si Louis eut toutes les vertus privées dont un homme peut s'honorer; s'il fut bon époux, excellent père de famille, l'impartialité avoue qu'il fut trop confiant à l'égard de ses ministres, qui abusèrent souvent de leur autorité. Simple dans ses goûts, il aimoit le travail et les plaisirs vrais. Sans faste, comme sans passions désordonnées, l'exercice de la chasse et de quelques arts mécaniques fut son seul délassement. Il possédoit parfaitement l'histoire; il étoit l'un des meilleurs géographes de France. Une académie célèbre réforma plusieurs erreurs dans une carte des mers du Nord, d'après ses observations; et l'on sait qu'il en écrivit d'autres pour diriger la route et les travaux de l'infortuné La Pérouse. Le bailli de Suffren, à son retour de l'Inde, s'entretenant avec lui de son expédition, fut étonné de la parfaite connoissance qu'il avoit du pays. Auparavant, Louis avoit fait donner des ordres à tous les marins de respecter le pavillon de l'Anglais Cook, quoique la France fût alors en guerre avec sa nation, et de secourir en tous lieux ce célèbre navigateur. Il parloit purement latin, et il apprit avec facilité l'anglais, lorsqu'il eut embrassé la défense des Américains. Dans ce qu'il a écrit, on trouve un style naturel, qui n'exclut point la force; on lui attribue un portrait du ministre Choiseul, digne de Tacite. La conduite de Louis XVI fut vacillante; et il mérita le même reproche qu'Agis, roi de Lacédémone, condamné aussi à mort par le peuple. La mère de ce dernier lui dit: « O mon fils, tu fus bon, clément et vertueux; mais trop de foiblesse a perdu l'état et toi-même. » Ce même jugement est exprimé dans ces vers, mis au bas du portrait de Louis XVI.

Ce prince infortuné, qu'une sévère loi
Sur un vil échafaud fit périr comme un traître,
Ne parut digne d'être roi,
Que lorsqu'il eut cessé de l'être:
Il dut à ses malheurs l'amour de l'univers;
Trop foible sur le trône, il fut grand dans les fers.
Le jour de son trépas fut celui de sa gloire;
Et quelque jugement qu'en porte l'avenir,

Il faudra que l'on dise en lisant son histoire,
S'il ne sut pas régner, au moins il sut mourir.

Nous avons, en 6 volumes in-8°, traduits en plusieurs langues, les *Mémoires historiques et diplomatiques du règne de Louis XVI, depuis son mariage jusqu'à sa mort*, par M. Soulavie; ouvrage qui contient des pièces originales qui ont servi de dénouement et de preuves à des questions importantes sur les derniers temps de la monarchie. On peut reprocher à l'auteur des incorrections de style, une rédaction peu soignée, et sur-tout des discussions longues et fastidieuses qu'il lui eût été facile d'abréger.

† XXII. LOUIS, dauphin, appelé *Monseigneur*, fils de Louis XIV et de Thérèse d'Autriche, né à Fontainebleau le 1er novembre 1661, eut le duc de Montausier pour gouverneur, et Bossuet pour précepteur. Ce fut en faveur de ce prince, qu'on nomme communément *le Grand dauphin*, que furent faits les commentaires et les belles éditions des bons auteurs latins, dites *ad usum delphini*. Il n'en fit pas grand usage, et l'étude n'étoit pas sa passion favorite. Il joignoit du courage à un caractère bon et facile. Son père le mit à la tête des armées en 1688; il prit Philipsbourg, Heidelberg, Manheim, et conquit le Palatinat. Cette campagne acquit autant de gloire au dauphin que d'avantages à la France. Il accompagna ensuite Louis XIV au siége de Mons, à celui de Namur, et commanda l'armée de Flandre en 1694. Son second fils, le duc d'Anjou, qu'il avoit eu de Marie-Christine de Bavière, son épouse, fut appelé, en 1700, à la couronne d'Espagne; et c'est alors qu'il dit, à ce qu'on prétend, qu'il n'aspiroit qu'à dire toute sa vie: *Le roi mon père, et le roi mon fils;* belles paroles, si l'indolence et l'inapplication ne les avoient autant inspirées que la modération. Ses autres fils furent Louis duc de Bourgogne, l'aîné de ses trois fères, et Charles duc de Berry, le dernier de ses enfans. (*Voyez* BERRY.) Le dauphin passa la plus grande partie de sa vie à Meudon et à Choisy, dont Mademoiselle lui avoit donné l'usage. Dans cette vie retirée, il se livroit aux plaisirs et à l'amour. Quoiqu'il fût gêné dans ses inclinations par le roi son père, il lia une intrigue avec Louise de Caumont, fille du duc de La Force, placée auprès de madame la dauphine. Cette princesse crut prévenir les suites de cette inclination, en la mariant, en 1688, avec Louis-Scipion de Grimoard, comte du Roure; mais cette intrigue devint seulement plus secrète. Enfin, le dauphin et la comtesse du Roure étant devenus veufs l'un et l'autre en 1690, le prince crut pouvoir se livrer plus librement à son penchant; mais le roi l'en punit, en exilant madame du Roure à Montpellier. Ce monarque en avoit mauvaise idée, et ne voulut pas naturaliser une fille que le dauphin en avoit eue, et qui épousa dans la suite Mesnager, négociateur du traité secret avec l'Angleterre en 1711. Le dauphin s'attacha ensuite à Marie-Emilie de Joly de Choin. (*Voyez* CHOIN, n° I.) Ce prince mourut de la petite-vérole à Meudon le 14 avril 1711. Rien n'étoit plus commun, même longtemps avant sa mort, que ce proverbe qui couroit sur lui: *Fils de Roi, père de Roi, jamais Roi.* Ce mot étoit fondé sur la santé de Louis XIV, meilleure que celle de son fils. Le dauphin avoit un peu usé la sienne par la chasse,

la table et les plaisirs ; mais dans les dernières années de sa vie, il fut vertueux et retiré. « C'étoit, dit Duclos, le meilleur des hommes et le plus médiocre des princes. Il respectoit et craignoit beaucoup le roi qu'il croyoit aimer, et qu'il traitoit plus en roi qu'en père, comme il en étoit traité plus en dauphin qu'en fils. Il étoit chéri du peuple, parce qu'il étoit très-populaire, et que, n'ayant aucun crédit, on ne pouvoit lui imputer aucun des maux dont le peuple étoit affligé. »

† XXIII. LOUIS, dauphin, fils aîné du précédent, et père de Louis XV, né à Versailles le 6 août 1682, reçut en naissant le nom de duc de Bourgogne. Il avoit à peine sept ans, quand, à l'occasion d'une Table généalogique des rois de France, le duc de Montausier lui demanda : « Lequel il choisiroit des différens titres qu'on avoit donnés à nos rois ?— Celui de Père du peuple, répondit-il. » Le duc de Beauvilliers, un des plus honnêtes hommes de la cour, et Fénélon, qui en étoit un des plus vertueux et des plus aimables, veillèrent à son éducation, l'un en qualité de gouverneur, l'autre en qualité de précepteur. Sous de tels maîtres, il devint tout ce qu'on voulut. Il étoit naturellement emporté : voici un des moyens que Fénélon employoit pour réprimer le penchant très-grand qu'il avoit à la colère : « Un jour que le prince avoit battu son valet de chambre, il s'amusoit à considérer les outils d'un menuisier qui travailloit dans son appartement. L'ouvrier, instruit par Fénélon, dit brutalement au prince de passer son chemin et de le laisser travailler ; le prince se fâche, le menuisier redouble de brutalité, et s'emportant jusqu'à le menacer, lui dit : « Retirez-vous, mon prince, quand je suis en colère, je ne connois personne. » Le prince courut dire à M. de Fénélon qu'on avoit introduit chez lui le plus méchant des hommes de la terre. « C'est un très-bon ouvrier, dit froidement Fénélon ; son unique défaut est de se livrer à la colère ». Le prince comprit, par l'exemple du menuisier, mieux que par tous les discours de son précepteur, combien la colère étoit une chose hideuse. On peut remarquer que la méthode de Fénélon étoit exactement celle des Lacédémoniens, qui, pour inspirer à leurs enfans l'horreur de l'ivrognerie, faisoient enivrer des Ilotes devant eux. Le duc de Bourgogne s'étoit corrigé de ses emportemens, au point de se reprocher amèrement la moindre parole un peu vive. « Un jour un de ses garçons de la chambre, couché auprès de lui, l'exhortoit à s'endormir : Eh ! le puis-je, lui dit le prince, si vous ne me pardonnez ce que j'ai eu le malheur de vous dire ce soir. » L'éducation le changea tellement, qu'on eût dit que ses vertus lui étoient naturelles. Louis XIV forma exprès le camp de Compiègne pour lui servir de leçon. Il fut général des armées d'Allemagne en 1701, généralissime de celle de Flandre en 1702, et battit la cavalerie ennemie près de Nimègue : il prit Brisach par capitulation en 1703. C'étoit M. de Vauban qui avoit fortifié cette place, lorsqu'elle appartenoit à la France, et il avoit alors la direction des travaux qui se firent pour la reprendre. « Il faut, M. le maréchal, lui dit le prince en badinant, que vous perdiez votre honneur devant cette place ; ou nous la prendrons, et l'on dira que vous

l'avez mal fortifiée ; ou nous échouerons, et l'on dira que vous m'avez mal secondé. On sait assez, monseigneur, répondit Vauban, comment j'ai fortifié Brisach, mais on ignore si vous savez prendre des villes que j'ai fortifiées, et c'est de quoi j'espère que vous convaincrez bientôt le public. » (*Voyez* MARSIGLI.) Mais il se distingua moins par les qualités guerrières, que par les vertus morales et chrétiennes. Comme il faisoit une longue station à l'église, un jour qu'on disposoit les troupes pour combattre, Gamache, l'un de ses menins, lui dit : « Je ne sais si vous aurez le royaume du ciel ; mais pour celui de la terre, le prince Eugène et Marlborough s'y prennent mieux que vous. » Les malheurs de la guerre, toujours suivis de ceux des peuples, l'affligeoient sensiblement. Les déprédations, qui les ruinoient, affligeoient son cœur presqu'autant que la guerre. On parloit, en sa présence, des richesses immenses laissées par le cardinal Mazarin ; le duc de Beauvilliers dit, que pour calmer ses inquiétudes au lit de la mort, il avoit voulu en faire une donation général eu roi. « Il eût encore fallu, dit le duc de Bourgogne, qu'il eût fait ratifier cette donation par le pauvre peuple, qui réclamoit sa dépouille. » Il voyoit les maux ; il chercha les remèdes, pour les appliquer lorsqu'il seroit sur le trône. Il s'instruisit de l'état du royaume. Il voulut connoître les provinces. Il joignit aux connoissances de la littérature et des sciences celles d'un prince qui veut régner en roi sage, et faire des heureux. De vastes et utiles projets, auxquels l'archevêque de Cambrai paroît avoir eu beaucoup de part, occupoient l'esprit de ce prince. Simplifier l'administration, rapprocher du trône la noblesse des provinces, présenter à tous des récompenses pour le mérite, faciliter le recouvrement des impôts, et diminuer leur charge, telles étoient les vues de ce prince, dont la maxime étoit, que « les rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois. Ils peuvent donner des récompenses, parce qu'alors ils acquittent une dette ; mais jamais des pensions, parce que, n'ayant rien à eux, ce ne peut être qu'aux dépens des peuples. » S'étant refusé un meuble dont il avoit envie, mais qu'il trouva trop cher, il dit à un courtisan qui lui conseilloit de l'acheter : « Non : les sujets ne sont assurés du nécessaire que lorsque les princes s'interdisent le superflu. » Il renonça aux spectacles de bonne heure. « Le spectacle d'un dauphin, disoit-il, c'est l'état des provinces. » Il disoit, à l'occasion des dépenses excessives qu'on faisoit pour la statue de Louis XIV sur la place Vendôme ; dépenses que le roi lui-même avoit blâmées : « Je suis affecté à cet égard comme le roi : comment se réjouir quand le peuple souffre ? » La France fondoit les plus belles espérances sur lui, lorsqu'une maladie cruelle l'enleva à la patrie avec la dauphine son épouse. Le jour même que cette princesse mourut, le dauphin tomba malade; et comme on s'entretenoit auprès de son lit de la manière dont la princesse avoit été traitée : « Soit que les médecins l'aient tuée, dit le religieux prince, soit que Dieu l'ait appelée, il nous faut également adorer ce qu'il permet et ce qu'il ordonne. » Il mourut lui-même six jours après, à Marly, le 18 février 1712, un an après son

père. C'est pour ce prince que l'illustre Fénélon a composé son Télémaque, et la plupart de ses autres ouvrages. Il avoit épousé Marie-Adélaïde de Savoie (*voyez* MARIE, nº XIX), qu'il aima tendrement. Il lui confioit tout, hors les secrets de l'état. Dans une occasion où elle redoubla ses instances pour le pénétrer, il répondit à sa curiosité en lui chantant ces vers :

Jamais mon cœur n'est qu'à ma femme,
Parce qu'il est toujours à moi ;
Elle a le secret de mon ame,
Quand il n'est pas secret du roi.

Les corps des deux augustes époux furent portés ensemble à Saint-Denys, avec celui du duc de Bretagne, l'un de leurs fils, mort presque en même temps. (*Voyez* les Vertus de Louis de France, duc de Bourgogne, par le P. Martineau, jésuite, son confesseur, 1712, in-4° ; et son Portrait par l'abbé Fleury, son sous-précepteur, Paris, 1714, in-12.) Ces deux ouvrages prouveront que c'est à tort que Voltaire a dit : « Nous avons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre Louis XIV, son fils Monseigneur, le duc d'Orléans, son neveu; et pas un qui fasse connoître les vertus de ce prince, qui auroit mérité d'être célébré, s'il n'eût été que particulier. » *Voyez* LAUBANIE, *et* FONTAINE, nº V, vers le milieu.

† XXIII. LOUIS, dauphin de France, fils de Louis XV et père de Louis XVI, né à Versailles en 1629, mort le 20 décembre 1765, montra de bonne heure tant de goût pour la vertu, que la reine sa mère disoit: « Le ciel ne m'a accordé qu'un fils, mais il me l'a donné tel que j'aurois pu le souhaiter. » Il avoit épousé, le 25 février 1745, Marie-Thérèse, infante d'Espagne. Cette princesse étant morte en 1746, il épousa, au commencement de l'année suivante, Marie-Josephe de Saxe, dont il a eu plusieurs fils. Le dauphin accompagna le roi son père pendant la campagne de 1745, et se trouva à la bataille de Fontenoy, où il donna des preuves de valeur et d'humanité. Il joignit à des talens naturels des connoissances étendues et des vertus rares. Sa piété solide et affectueuse, sa douceur, son affabilité, son application constante à tous ses devoirs, ont rendu sa mémoire précieuse. Son amour pour la religion lui faisoit redouter l'excessive liberté de la presse. Un jour qu'on parloit devant lui des livres contraires à la religion et aux mœurs, et qu'on en justifioit la circulation comme celle d'un objet de commerce: « Malheur, dit-il, au royaume qui, prétendant s'enrichir par un tel commerce, sacrifieroit des richesses vraies et durables à des richesses factices et éphémères, et qui étoufferoit la vertu des citoyens en croyant acquérir les moyens de la faire paroître ! » Il croyoit qu'il falloit chercher la source de tous les désordres de ce siècle dans la licence effrénée de parler et d'écrire. « On n'écrit, disoit-il, presque plus que pour rendre la religion méprisable et la royauté odieuse. Il ne paroît presque point de livres où la religion ne soit traitée de superstition et de chimère, où les rois ne soient représentés comme des tyrans, et leur autorité comme un despotisme insupportable. Les uns le disent ouvertement et avec audace, les autres se contentent de l'insinuer adroitement ; et à quoi bon tant de livres ? la vie entière de l'homme ne suffiroit pas pour lire ce qu'il y a de mieux

écrit en quelque genre que ce soit ; on ne fait plus que répéter ce que les autres ont dit : et si l'on veut s'en éloigner pour se frayer des routes nouvelles, on donne dans des écarts. » Cette sagesse de principes parut dans toute sa conduite. Il y a une foule de traits de lui qui méritent d'être transmis à la postérité. Telle est la leçon qu'il fit aux jeunes princes ses fils, lorsqu'on leur suppléa les cérémonies du baptême. On apporta les registres sur lesquels l'Église inscrit sans distinction ses enfans. « Voyez, leur dit-il, votre nom placé à la suite de celui du pauvre et de l'indigent. La religion et la nature mettent tous les hommes de niveau ; la vertu seule met entre eux quelque différence ; et peut-être que celui qui vous précède sera plus grand aux yeux de Dieu, que vous ne le serez jamais aux yeux des peuples... Conduisez mes enfans, disoit ce bon prince, dans la chaumière du paysan ; montrez-leur tout ce qui peut les attendrir ; qu'ils voient le pain noir dont se nourrit le pauvre ; qu'ils touchent de leurs mains la paille qui lui sert de lit.... Je veux qu'ils apprennent à pleurer. Un prince qui n'a jamais versé de larmes ne peut être bon. » Il avoit tracé, de sa main, des plans de palais et de jardins magnifiques. Ceux à qui il les montra en louèrent la beauté. « Ce qu'ils ont de plus beau, dit le dauphin, c'est qu'ils ne coûteront rien au peuple ; ils ne seront jamais exécutés. » Il dit un jour à l'ambassadeur d'Espagne que, pour qu'un prince goûtât une satisfaction pure dans un festin, il faudroit qu'il pût y convier toute la nation, ou du moins qu'il pût se dire, en se mettant à table : « Aucun de mes sujets n'ira aujourd'hui se coucher sans souper. » A la naissance du duc de Bourgogne, au lieu de donner des fêtes pompeuses, il distribua d'abondantes aumônes, et fit destiner le prix des réjouissances publiques à doter six cents filles. Le roi vouloit qu'on augmentât sa pension. « J'aimerois mieux, dit le dauphin, en refusant l'augmentation, que cette somme fût diminuée sur les tailles. » Il disoit quelquefois : « Il faut qu'un dauphin paroisse un homme inutile, et qu'un roi s'efforce d'être un homme universel....» L'abbé de Saint-Cyr s'entretenant avec lui un jour sur le livre de la Concorde du Sacerdoce et de l'Empire, par Marca, il lui dit : « Hélas ! mon cher abbé, qu'il en coûte de peines pour accorder les hommes entre eux ! Un berger, la houlette à la main, met tout son peuple en mouvement d'un coup de sifflet. Deux chiens sont ses seuls ministres ; ils aboient quelquefois sans presque jamais mordre, et tout est en paix...» Ce qui rend la réforme d'un état si difficile, disoit-il dans une autre occasion, « c'est qu'il faudroit deux bons règnes de suite : l'un pour extirper les abus, et l'autre pour les empêcher de renaître....» Il avoit fait une étude approfondie de l'histoire, qu'il appeloit la Leçon des princes et l'école de la politique. « L'histoire, disoit-il, est la ressource des peuples contre les erreurs des princes. Elle donne aux enfans les leçons qu'on n'osoit faire aux pères. Elle craint moins un roi dans le tombeau qu'un paysan dans sa chaumière. » La sensibilité de son ame se déploya dans plusieurs occasions. Il aimoit tendrement le comte de Muy, homme d'une vertu rare, d'une piété solide. Il demandoit tous les jours par une prière particulière la conserva-

tion de cet ami précieux. L'historien de ce prince nous a conservé cette prière. « Mon Dieu, défendez de votre épée, protégez de votre bouclier, le comte de Félix du Muy, afin que si jamais vous me faites porter le pesant fardeau de la couronne, il puisse me soutenir par sa vertu, ses leçons et ses exemples.» Nous avons dit que le comte du Muy étoit son ami, car on ne peut se servir d'un autre mot en parlant du sentiment qui les unit. Leur liaison étoit fondée sur une conformité singulière de caractères : même austérité de mœurs, même humanité, même bienfaisance, même dévouement au bien public, même zèle pour la religion. Pour connoître l'état de la France, les maux et les remèdes politiques, le prince croyoit qu'il falloit voir par ses yeux, et compta voir ainsi, en envoyant dans les provinces un ami jaloux de sa gloire, un citoyen dévoué à l'intérêt public, un observateur judicieux, tel que M. du Muy, qui remplit sa tâche avec un zèle mesuré sur la confiance que lui témoignoit le dauphin. La sensibilité de ce prince ne se bornoit pas au seul sentiment de l'amitié. Il avoit eu le malheur de tuer, à la chasse, un écuyer sans le voir, en déchargeant son fusil. Il en étoit inconsolable. « Vous direz tout ce que vous voudrez (observoit-il à ceux qui cherchoient à éloigner de son souvenir cette triste aventure); mais ce pauvre homme est toujours mort, et mort d'un coup qui est parti de ma main. Non, je ne me le pardonnerai jamais. Je vois encore l'endroit où s'est passée cette scène affreuse. J'entends encore les cris de ce pauvre malheureux; et il me semble le voir à chaque instant me tendre ses bras ensanglantés, et me dire : «Quel mal vous ai-je fait, pour m'ôter la vie?» Il me semble voir sa femme éplorée, qui me demande : «Pourquoi me faites-vous veuve ?» Et ses enfans qui crient : « Pourquoi nous faites-vous orphelins ! » — Un jour qu'il alloit à la chasse, il ne voulut jamais traverser une pièce de blé pour arriver plutôt au rendez-vous. Le peuple des environs, accouru à son passage, fut témoin des détours qu'il fit prendre pour ne causer aucun dommage. L'un des spectateurs s'écria : « Ah! voyez notre bon dauphin, il ne veut pas fouler nos semences. » Ce prince dit à ceux qui l'accompagnoient : « Vous l'entendez, ils nous savent gré de tout le mal que nous ne leur faisons pas. » Il aimoit, comme Henri IV et Louis XIV, à dire des choses obligeantes. Un jour le chancelier d'Aguesseau étant venu lui faire sa cour, la conversation roula sur l'éloquence ; le dauphin, après avoir exposé ses idées sur cette matière, ajouta : « Je vais vous en donner un exemple », et il récite sur-le-champ une partie d'un discours que d'Aguesseau avoit prononcé au parlement comme avocat-général. Au camp de Compiègne, qui eut lieu peu de temps avant sa mort, il commanda le régiment de dragons qui portoit son nom. Un jour, après leur avoir fait faire l'exercice, il leur dit : « Mes enfans, je suis d'autant plus content de vous, que vous avez très-bien fait, et que vous avez été fort mal commandés. » Un autre jour il essayoit le chapeau du prince de Condé, et lui faisoit essayer son casque. Trouvant que le chapeau du prince alloit bien à sa tête : « Ah ! disoit-il, ma tête est faite comme la vôtre : cela devroit me donner bien bonne opinion de la

mienne.» A ce même camp de Compiègne, dans une conversation avec milord Harcourt, il fut question des uniformes, et particulièrement des casques dont on commençoit à reprendre l'usage. Le dauphin tenoit le sien à la main : milord Harcourt, qui ne le reconnoissoit pas, lui prit assez familièrement son casque pour le considérer. Quand le dauphin se fut retiré, milord Harcourt demanda à de Beuvron qui étoit ce jeune officier français, et il lui en dit du bien. De Beuvron, pour se divertir, lui dit simplement que c'étoit le colonel du régiment dauphin. Milord Harcourt voulut savoir son nom, et de Beuvron lui répondit qu'il s'appeloit le dauphin. A ce mot, milord Harcourt se montra confus de la liberté qu'il avoit prise. Le dauphin, instruit de son embarras, dit qu'à la vérité, faute d'habitude, il étoit un peu surpris des manières familières de cet Anglais, mais qu'il avoit fait réflexion qu'elles faisoient partie des libertés anglaises. — Le dauphin mourant prit la main d'un homme qu'il avoit aimé, la serra contre son cœur, et lui dit : « Vous n'êtes jamais sorti de ce cœur-là.» Regardant tous ses amis qui pleuroient, il les remercia avec l'affection la plus tendre : « Ah ! s'écria-t-il, je savois bien que vous m'aviez toujours aimé...» (*Voyez* Nollet.) On a deux Vies de ce prince : la 1re, de Villiers, in-12, 1769 ; la 2e, par l'abbé Proyart, 1778, in-8°, et 1782, 2 vol. in-12 ; et des Mémoires sur sa vie, par le P. Griffet, 1778, 2 v. in-12. — Parmi les fils du dauphin, on doit distinguer Louis-Joseph-Xavier de France, duc de Bourgogne, né à Versailles, le 13 septembre 1757, et mort, après avoir souffert de grandes douleurs avec une constance héroïque, le 22 mars 1771. Ce jeune prince donnoit les plus grandes espérances. On rapporte de lui plusieurs traits qui l'honorent. On lui avoit présenté une table chronologique de tous les rois de France depuis la fondation de la monarchie. Son gouverneur lui dit qu'on n'avoit point de preuves que les rois de la troisième race descendissent de la première, ni même de la seconde ; il en parut étonné, et répondit avec une sorte de dépit : « Au moins, monsieur, je descends de saint Louis et de Henri IV. » On lui apprit un jour à quelle occasion Louis XV avoit eu le titre de Bien-Aimé. « Ah ! que le roi, s'écria-t-il, dut être sensible à tant d'amour, et que j'achèterois volontiers ce plaisir au prix d'une telle maladie ! » Il aimoit la célébrité que donnent la gloire et le mérite ; mais il haïssoit et méprisoit en même temps la flatterie. Quelqu'un s'avisa de lui donner des éloges qui sentoient l'adulation : « Monsieur, lui dit-il, vous me flattez ; je n'aime point qu'on me flatte. » Et le soir en se couchant, il dit à son gouverneur : « Ce monsieur me flatte ; prenez garde à lui. » La médisance lui déplaisoit souverainement. Quelqu'un parloit assez mal, devant lui, d'un homme dont la naissance méritoit des égards ; il le fit approcher, et lui dit : « Je trouve fort mauvais que vous parliez ainsi, devant moi, d'un homme de condition ; n'y revenez plus. » La générosité de son cœur se montroit dans toutes les occasions. Il aimoit mieux se retrancher un amusement que le pouvoir de faire une aumône. Un village ayant été incendié, il fit une quête dans son auguste famille pour le soulagement de ces mal-

heureux campagnards, et y ajouta tout ce qu'il put prendre sur ses menus plaisirs. On raconte des choses aussi satisfaisantes des dispositions de son esprit. Il possédoit supérieurement la langue française qu'il parloit avec une correction et une pureté étonnantes. Clair et concis dans tout ce qu'il disoit, il vouloit que l'on s'énonçât avec précision et netteté; sa délicatesse, à cet égard, étoit extrême.

XXIV. LOUIS-CHARLES, dernier dauphin de France, fils de Louis XVI, né le 27 mars 1785, devint l'héritier présomptif du trône après son frère aîné, mort à Versailles en 1789. Son enfance naïve, une physionomie douce et intéressante, son affabilité continuelle, ses reparties qui annonçoient toujours de l'esprit ou de la sensibilité, ne purent le défendre ni du malheur qui empoisonna sa vie, ni du sort funeste qui la termina. Lorsque l'assemblée constituante eut transféré ses séances à Paris, le roi l'y suivit, et le dauphin fut logé comme son père aux Tuileries. Là, on lui donna un petit habit de garde national, et on lui apprit l'exercice; là, on lui céda un angle du jardin entouré d'une claire-voie pour y élever des lapins et y cultiver des fleurs. Il s'empressoit à chaque instant d'en venir offrir à quiconque s'aprochoit de la palissade et paroissoit s'intéresser à ses amusemens. Il partagea toutes les craintes et les dangers de la journée du 20 juin; le lendemain, voyant encore quelques mouvemens auprès de lui, il se réfugia plein d'effroi près de sa mère, en s'écriant : « Maman, est-ce qu'hier n'est pas fini ? » Détenu bientôt au Temple avec sa famille, il en devint la consolation par son application à l'étude, par sa douceur et son attachement. Louis XVI lui apprenoit à lire et à écrire; lui-même ensuite partageoit ses jeux : dans celui appelé Siam, l'enfant ayant perdu plusieurs parties, au seizième point, il s'écria : « Ce nombre seize est bien malheureux. » Qui le sait mieux que moi ? » répondit son père. Lorsqu'il apprit la condamnation de l'auteur de ses jours, le jeune Louis franchit les premières portes de la tour. Interrogé où il couroit : « Je vais parler au peuple, s'écria-t-il, me mettre à genoux, et le prier de ne pas faire mourir papa. » Six mois après la mort de Louis XVI, il fut enlevé à sa mère pour être confié à la garde d'un cordonnier nommé Simon, homme ignare et féroce, qui, pour toute instruction, lui apprit à jurer et à boire, et le forçoit par la terreur à maudire son père et à chanter la carmagnole. Sa mort précipitée fit naître le soupçon qu'il avoit été empoisonné; et M. Delille s'écrie dans son poëme de la Pitié :

Chaque jour dans son sein verse un poison rongeur,
Quelles mains ont hâté son attente funeste ?
Le monde apprit sa fin, la tombe sait le reste.

« Ce malheureux enfant, dit son annotateur, avoit une figure céleste; mais il avoit le dos courbé, comme accablé du fardeau de la vie. Il avoit perdu presque toutes ses facultés morales : le seul sentiment qui lui restât étoit la reconnoissance, non pas pour le bien qu'on lui faisoit, mais pour le mal qu'on ne lui faisoit pas. Dès que le jour cessoit, on lui ordonnoit de se coucher, parce qu'on ne vouloit pas lui donner de lumière. Quelque temps après, et lorsqu'il étoit plongé dans son premier sommeil, on le réveilloit,

en lui disant d'une voix effroyable : « Capet, dors-tu? » on s'assuroit ainsi qu'il ne s'étoit pas évadé. Il est mort couvert d'ulcères. On crut qu'il avoit été empoisonné. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on avoit offert, sous Robespierre, une somme de 100,000 écus à un apothicaire de Paris, pour avoir le secret d'un poison lent et efficace. » Le député Chabot dit en effet dans l'assemblée que c'étoit à l'apothicaire à en délivrer la France ; mais l'excès des liqueurs fortes, la crainte, les mauvais traitemens, suffirent pour abréger ses jours, sans qu'il fût besoin de poison ; du moins, le procès-verbal de l'ouverture du corps, faite par Dussault, qui mourut lui-même peu de temps après, et selon le bruit public, d'une mort surnaturelle, ne l'annonce pas.

XXV. LOUIS Ier, *le Pieux* ou *le Vieil*, roi de Germanie, troisième fils de Louis-le-Débonnaire, et frère utérin de l'empereur Lothaire et de Pépin, proclamé roi de Bavière en 817, gagna, avec Charles-le-Chauve, son frère paternel, la bataille de Fontenoy contre Lothaire, en 841, étendit les limites de ses états, et se rendit redoutable à ses voisins. Il mourut à Francfort le 28 août 876, à 70 ans. Louis fut un des plus grands princes de la famille de Charlemagne : s'il n'eut pas toutes les vertus d'un bon roi, il eut les qualités des héros. (*Voyez* LOTHAIRE, n° I.) — LOUIS II *le Jeune* son fils, aussi courageux que lui, et son successeur au trône de Germanie, fut attaqué par son oncle Charles-le-Chauve, qu'il vainquit près d'Andernach en 876. Il mourut à Francfort le 20 janvier 882, dans le temps qu'il levoit des troupes pour s'opposer aux Normands qui commençoient leurs ravages. — Son autre fils Charles, dit *le Gros*, fut empereur. (*Voyez* CHARLES, n° XII.)

XXVI. LOUIS III, roi de Germanie. (*V.* LOUIS III, empereur.)

XXVII. LOUIS Ier d'ANJOU, roi de Hongrie et de Pologne, surnommé *le Grand*, né le 5 mars 1326, succéda dans Bude, en 1422, à Charles II, nommé Charobert, fils de Charles I, qui étoit l'aîné des enfans de Charles-le-Boiteux, roi de Sicile. Marie de Hongrie, mère de Charles I, avoit porté ce royaume dans la maison d'Anjou. Dès que Louis fut sur le trône, il chassa de la Hongrie les juifs qui la ruinoient par leurs usures. Il fit la guerre avec succès aux Transylvains, aux Croates, aux Tartares et aux Vénitiens ; il vengea le meurtre d'André, son frère, roi de Naples, mis à mort, en 1345, et fut élu roi de Pologne, après Casimir, son oncle, mort en 1370. Il fit paroître un si grand zèle pour la religion catholique, que le pape Innocent XI le fit grand-gonfalonier de l'Église. Ce prince sage et juste mort à Tirnau le 12 septembre 1382, à 57 ans, après avoir fait des lois sages, abolit les épreuves du fer ardent et de l'eau bouillante. Quoique chéri de sa nation et estimé des étrangers, il est peu connu, parce qu'il régnoit sur des hommes qui n'avoient pas le talent de transmettre sa gloire à la postérité. « Qui sait, dit Voltaire, qu'au quatorzième siècle, il y eut un Louis-le-Grand vers les monts Krapack ? » Sa mort fut suivie de grands troubles en Hongrie. (*Voyez* GARA.) Il eut deux filles de sa seconde femme, Elizabeth de Hongrie, Marie, héritière de la Hongrie, qu'elle

porta en dot à Sigismond, et Hedwige, qui, en épousant Jagellon, duc de Lithuanie, le fit monter sur le trône de Pologne sous le nom de Ladislas V. La première mourut en 1392, et la seconde en 1400.

† XXVIII. LOUIS II, roi de Hongrie, succéda à Ladislas, son père, en 1516. La Hongrie étoit en proie à de grandes agitations lorsqu'il monta sur le trône. Les nobles étoient de petits tyrans, qui réduisoient le reste de la nation à l'esclavage. Le peuple, asservi et mécontent sous des princes presque toujours divisés, ne pouvoit plus résister par lui-même aux armes des sultans turcs. Aussi, quand Louis II voulut résister aux efforts de Soliman, toute la Hongrie, dans cette extrême nécessité, ne put lui fournir qu'une armée de trente mille hommes. En vain un cordelier encouragea les soldats, et promit la victoire à Louis, qui osa livrer bataille à Soliman, le 29 août 1526, à Mohatz, près de Bude; presque toute la noblesse hongroise y périt; l'armée fut taillée en pièces, et le roi se noya dans un marais en fuyant. Soliman fit décapiter quinze cents nobles, faits prisonniers dans cette funeste journée. On dit cependant qu'il pleura en voyant le portrait du malheureux roi Louis. Mais est-il croyable qu'un conquérant, qui fait couper de sang-froid quinze cents têtes, en pleure une ? Depuis la bataille de Mohatz, peu de pays furent aussi infortunés que la Hongrie, presque toujours partagée en factions, et inondée par les Turcs. Quoiqu'elle formât des hommes robustes, bien faits, spirituels, on ne vit presque plus, dans ce royaume, qu'un vaste désert, que des villes ruinées, des campagnes qu'on labouroit les armes à la main, des villages creusés sous terre, où les habitans s'ensevelissoient avec leurs grains et leurs bestiaux, et une centaine de châteaux fortifiés, dont les possesseurs disputoient la souveraineté aux Turcs et aux Allemands. Louis n'avoit que 22 ans lorsqu'il périt d'une manière si malheureuse. Au reste, il avoit mérité son malheur, en faisant jeter les ambassadeurs de Soliman II dans un vivier, où ils furent mangés des poissons. On a remarqué de lui, que sa naissance, sa vie et sa mort avoient eu quelque chose d'extraordinaire. Il naquit sans peau; il eut de la barbe à 15 ans, devint gris à 18, et se noya dans un marais.

XXIX. LOUIS, prince de Tarente, neveu de Robert-le-Bon, roi de Sicile, né en 1322, épousa, le 20 août 1347, Jeanne, reine de Naples, sa cousine (*voyez* JEANNE, nº VI), après la mort d'André, son premier mari, à laquelle il avoit contribué. Contraint de sortir du royaume par Louis Ier, roi de Hongrie, qui s'y étoit rendu avec une armée pour venger l'assassinat d'André, son frère, il vint, avec la reine son épouse, se réfugier en Provence, où le pape Clément VI les déclara innocens. Rappelés ensuite par les Napolitains, ils chassèrent les troupes hongroises restées dans le royaume, et se firent couronner solennellement à Naples, le jour de la Pentecôte 1352. Louis mourut le 25 mai 1362, sans laisser d'enfans. Il avoit institué, dix ans auparavant, l'ordre du Saint-Esprit du Nœud, qui ne dura que pendant son règne. Lorsque Henri III passa par Venise, à son retour

de Pologne, la seigneurie lui fit présent du manuscrit qui contenoit les statuts de cet ordre. Ce prince s'en servit pour établir son ordre du Saint-Esprit, et commanda au chancelier de Chiverni de faire brûler le livre; mais la volonté du roi ne fut pas exécutée en ce point, et le manuscrit fut conservé. Il a été imprimé dans les Monumens de la Monarchie française de D. Montfaucon; et depuis séparément, sous le titre de Mémoires pour servir à l'Histoire de France du 14e siècle, avec les notes de l'abbé Le Fèvre, 1764, in-8°.

XXX. LOUIS (saint), évêque de Toulouse, fils de Charles II, dit le Boiteux, roi de Naples, de Jérusalem et de Sicile, né à Brignoles en Provence l'an 1274, quoiqu'héritier présomptif des états de son père, prit l'habit de saint François. Il fut fait évêque de Toulouse par le pape Boniface VIII, et gouverna son diocèse en homme apostolique. Louis mourut le 19 août 1297 à Brignoles, où quelques œuvres de charité l'avoient attiré. Personne ne sut mieux concilier la simplicité religieuse avec la dignité épiscopale. Il donnoit tous les jours à manger à vingt-cinq pauvres, et les servoit lui-même. Il n'usa jamais de vaisselle d'argent que pour les étrangers; encore ordonna-t-il, en mourant, qu'on la distribuât aux pauvres. Son premier soin, en prenant possession du siége de Toulouse, avoit été de s'informer de ses revenus, dont il ne réserva que le quart pour l'entretien de sa maison; tout le reste fut destiné aux besoins de son peuple. Le pape Jean XXII le canonisa en 1317.

XXXI. LOUIS Ier, duc d'Anjou, second fils de Jean, roi de France, et de Bonne de Luxembourg, se chargea de la régence du royaume pendant la minorité de Charles VI, son neveu. Il ne fut occupé que du soin de remplir ses coffres, pour se mettre en état d'aller prendre possession du trône de Naples, que la reine Jeanne, citée dans l'article précédent, lui avoit légué, l'an 1380, par son testament. Ce prince se rendit en Italie deux ans après, avec des trésors immenses, pour faire valoir ses prétentions; mais quand il arriva, il trouva le trône occupé par Charles de Duras, parent de la reine, morte depuis peu. Il fit de vains efforts pour l'en chasser. Trahi d'ailleurs par Pierre de Craon, qu'il avoit envoyé en France pour faire de nouvelles levées, et qui dissipa à Venise, avec des courtisanes, tout l'argent qu'on lui avoit donné pour cet effet, il en mourut de chagrin à Paris, le 20 septembre 1384. Ses descendans tentèrent, à diverses reprises, de s'emparer de ce royaume, et ne purent y réussir.

* XXXII. LOUIS II, duc d'Anjou, fils du précédent et de Marie de Blois né à Toulouse le 7 octobre 1377, succéda en 1384 à son père au comté de Provence, à l'âge de 8 ans, sous la tutelle de sa mère qui le conduisit à Avignon en 1389, et l'y fit couronner roi de Naples par le pape Clément VII, le 1er novembre 1390. Le 30 juillet de l'année suivante Louis d'Anjou s'embarqua pour Naples, où il fit son entrée solennelle le 15 août et s'empara des châteaux qui dominent la ville. Dans l'été de 1392 il donna dans le piége tendu par les Sansevérini, qui l'engagèrent à se rendre à Tarente, où il fut reçu le jour de son arrivée avec de grands honneurs, et assiégé le len-

demain par Raymond Orsini prince de Salerne. Abandonné de tout le monde, Louis se rembarqua sur ses galères, pour retourner à Naples, comptant y rentrer sans difficulté, mais il trouva en y arrivant que cette capitale avoit changé de maître, et qu'elle étoit occupée par Ladislas Durazzo, qui avoit forcé Charles d'Anjou à se retirer dans le château de l'Œuf. Louis d'Anjou, désespéré, fit proposer à Ladislas un accommodement, au moyen duquel Charles devoit rendre le château de Naples et lui-même retourner en Provence, laissant le royaume à son rival. Cependant Louis rappelé par les Napolitains, en 1409, se rendit à Pise, où il fut reconnu pour roi par le concile dans sa session du 26 juillet, ainsi que par le pape Alexandre V. Il gagna sur Ladislas, le 19 mai 1411, la bataille de Roche-Seiche ou de Ponte-Corvo, qui lui auroit assuré la couronne s'il avoit su profiter de ses premiers succès : mais quelque temps après il éprouva encore de la part des Napolitains la même inconstance dont ils lui avoient déjà donné des preuves, et se trouva obligé de quitter de nouveau l'Italie. La mort de Ladislas son compétiteur, arrivée en août 1413, auroit dû l'y faire retourner. Mais la fâcheuse expérience faite deux fois de l'esprit changeant des Napolitains l'en empêcha, et lui-même mourut quatre ans après à Angers, le 29 avril 1417. D'Yolande fille de Jean I[er], roi d'Aragon, qu'il avoit épousée l'an 1400, Louis II laissa Louis III qui suit; René, dit *le Bon*; Charles, comte du Maine; Marie, femme de Charles VII roi de France; et Yolande, mariée à François de Montfort, fils et successeur de Jean VI, duc de Bretagne. Louis II confirma, « par des lettres-patentes du mois de décembre 1413, l'université d'Aix érigée, l'an 1409, par le pape Alexandre V (Pierre de Candie). Il supprima le juge-mage de Provence et y substitua, le 14 août 1515, un parlement établi à Aix, il ne subsista que deux ans.

* XXXIII. LOUIS III, d'Anjou, fils du précédent et d'Yolande d'Aragon, né le 24 septembre 1403, succéda aux prétentions du roi son père sur le royaume de Naples plutôt qu'a sa couronne. Pour les soutenir, ce prince passa en Italie en 1420, sur l'invitation du pape Martin V, et arriva le 15 août dans le port de Naples avec une petite flotte de 13 bâtimens, commandée par Baptiste Frégose, frère du doge de Gênes. La reine Jeanne II de Durazzo adopta alors Alfonse V, roi d'Aragon pour l'opposer à Louis III. Ce dernier étoit prêt à se rendre maître de la ville, lorsqu'on aperçut le 6 septembre 15 bâtimens du roi d'Aragon qui donnoient chasse à la flotte génoise. Louis ne put empêcher le débarquement d'Alfonse, et après un combat très-chaud fut obligé de se retirer à Averse. Le nombre de ses partisans s'augmenta cependant peu à peu dans le royaume, sur-tout quand on vit le pape lui envoyer l'année suivante de l'infanterie et cinq cents chevaux, sous le commandement du général Tarlaglia. La reine Jeanne elle-même, dégoûtée de la conduite d'Alfonse d'Aragon, dépêcha secrètement Bernard Arcamon pour négocier avec Louis d'Anjou. Les affaires de ce prince alloient à merveille, lorsqu'une vengeance indiscrète les ruina. Jacques Attendolo Sforce qui commandoit les troupes du duc d'Anjou, par une ancienne haine contre Tarlaglia, le fit accuser de trahison, arrêter à Averse et détermina le roi à lui faire

trancher la tête. Alors les troupes que le général avoit amenées, irritées de cette mort qu'elles regardoient comme injuste, passèrent à l'ennemi, et la fortune commençant dès ce jour à abandonner Louis, il fut obligé de conclure en 1422, avec Alfonse, un traité par lequel il lui remettoit Averse et Castellamare, et consentoit à se retirer à Rome, où il arriva sans argent, sans crédit et vécut des bienfaits du pape. Cependant Jeanne II continuoit de négocier avec lui; et craignant qu'Alfonse V ne voulût l'emmener en Espagne, elle adopta, à la place d'Alfonse, Louis d'Anjou le 2 juin 1423. Cette princesse en même temps demandoit un secours efficace au duc de Milan, qui le lui accorda à la sollicitation du pape (*voy.* VISCONTI, Philippe Marie), et nomma commandant-général de cette expédition Guy II Torelli, comte de Guastalle, qui venoit de lui soumettre Gênes. Torelli ayant des troupes de débarquement commandées par le général Carmagnole, et une escadre de 13 vaisseaux de guerre et de 20 galères, y compris celles appartenantes au duc d'Anjou qui étoient parties de Provence, et dont l'armement avoit été complété à Gênes, met à la voile en décembre 1422, force le port de Gaëte, se rend maître de cette ville et successivement des diverses ports de la côte, vient ensuite bloquer Naples et l'assiége. Enfin s'étant emparé par adresse d'une de ses portes, confiée à Jacques Caldora, il y pénètre, bat les Aragonais et les Catalans qu'Alfonse d'Aragon y avoit laissés, les fait presque tous prisonniers, fait entrer Louis d'Anjou triomphant dans la capitale, le 12 avril 1423, prend les châteaux les jours suivans, court assiéger Capoue, la force à se rendre, et remet la reine sur le trône. (*Voyez* comment cette princesse récompensa son libérateur, TORELLI GUIDO, nº II.) Pendant cette expédition Alfonse d'Aragon n'osant tenir tête devant l'escadre génoise, et se reposant sur les forces qu'il avoit laissées dans Naples, étoit revenu en Catalogne avec 15 galères chercher de nouveaux secours; ayant trouvé Marseille dégarnie de troupes, il s'empara de la ville, la pilla pendant trois jours; mais les habitans d'Aix, accourus au secours des Marseillais, forcèrent les Aragonais à se rembarquer, et leur vengeance contre Louis se borna à quelques ravages sur les côtes de la Provence, qui lui appartenoit. En 1428, les intrigues du grand-sénéchal de Naples, Carraciolo, déterminèrent Jeanne II à envoyer le roi Louis d'Anjou en Calabre: il la soumit presque en entier à ses armes, et y fixa sa résidence pour contenter la reine: mais ses ennemis ne s'en tinrent pas là, et ils déterminèrent cette princesse si légère à annuller secrètement par ses lettres du 4 avril 1433 l'adoption qu'elle avoit faite de Louis et à renouveler celle d'Alfonse d'Aragon. Louis qui ignoroit ces mesures marchoit pendant ce temps pour son service contre Jean Antoine Orsini, prince de Tarente, qu'il assiégea dans sa capitale: il gagna la fièvre pendant le siége, et en mourut le 15 novembre 1434, au château de Cosenza, sans laisser d'enfans de Marguerite de Savoie sa femme. Muratori dit que ce prince fut regretté de tout le monde à cause de ses qualités brillantes: qu'il le fut sur-tout de la reine Jeanne II, qui se repentoit de lui avoir préféré tant d'amans qui ne le valoient pas; de l'avoir tenu éloigné par crainte, tandis que sa fidélité étoit inébranlable, et qui,

se reprochant ses injustices à son égard, envoyoit le rappeler auprès d'elle lorsqu'elle apprit sa mort. *Voyez* RENÉ d'Anjou dit *le Bon*.

* XXXIV. LOUIS DE BAVIÈRE, électeur palatin, surnommé *le Sevère*. L'anarchie, qui désoloit l'Allemagne, décida enfin les électeurs de l'empire à se trouver en 1273 à la nomination d'un chef. Mais ne voulant pas se donner un maître, ils convinrent entre eux de ne pas élever à cette dignité un prince trop puissant; cependant, divisés sur le sujet qu'ils devoient nommer, ils remirent à Louis II leur droit d'élection, et promirent de reconnoître pour empereur celui qu'il désigneroit. Louis II proclama Rodolphe d'Habsbourg, dont l'élection fut confirmée par les autres électeurs, ainsi qu'ils l'avoient promis. (*Voyez* RODOLPHE D'HABSBOURG.) Ce fut donc à la maison de Bavière que celle d'Habsbourg, devenue Autriche, puis Lorraine-Autriche, dut son élévation; car elle étoit si loin de prétendre à tant d'éclat, que lorsque Frédéric de Hohenzollern, neveu de Rodolphe, vint lui annoncer l'heureuse nouvelle de son élection, Rodolphe s'emporta contre son neveu, faillit de le frapper, parce qu'il l'accusoit de venir le plaisanter. Louis II acquit le surnom de *Sévère*, pour avoir fait périr par la main du bourreau, sur un simple soupçon d'infidélité, Marie de Brabant, sa première femme. L'innocence de cette princesse ayant été reconnue dans la suite, Louis, pour expier ce meurtre, et pour en avoir l'absolution, fit bâtir, par le conseil du pape, en 1266, l'abbaye de Furstenfeld. On lit encore sur les murs de ce cloître le distique suivant:

Conjugis innocuæ fusi monumenta cruoris
Pro culpâ pretium claustra sacrata vides.

Louis II, un des princes les plus puissans de son siècle, fut père de l'empereur Louis V, souche des ducs de Bavière, et de l'électeur palatin, Rodolphe premier, souche de la maison royale de Bavière de nos jours. Il mourut en 1294.

* XXXV. LOUIS DE GONZAGUE (saint), arrière-petit-fils de Louis III, dit *le Turc*, marquis de Mantoue (*Voyez* GONZAGUE n° VI), naquit le 9 mars 1568. Ferdinand, son père, créé par l'empire marquis de Castiglione, et prince de l'empire, qui avoit accompagné Don Juan d'Autriche au siége de Tunis, et qui fut gouverneur du Montferrat en 1579, avec le titre de vice-duc, jouissoit d'une grande considération. Il étoit de plus allié aux maisons d'Autriche, de Bourbon, de Lorraine, de Brunswick, de Brandebourg, de Saxe, de Bavière, de Savoie, de Modène; et tout promettoit au jeune Louis une carrière brillante s'il eût eu de l'ambition. Mais élevé dans les sentimens de la plus haute piété par sa mère Marthe Thana de Santena, et accoutumé par elle à compter pour rien les avantages de la naissance et de la fortune, il renonça dès l'âge de seize ans à tout ce que l'une et l'autre lui promettoient d'agréable dans le monde, pour entrer dans la société des jésuites. Louis prit leur habit à Rome l'an 1585, fut parmi eux, pendant sept ans, un modèle de vertu, et y mourut à la fleur de son âge, le 21 juin 1592. Le pape Grégoire XV, Ludovisio, le beatifia l'an 1621. Son neveu Charles Gonzague, marié à N. Martinengha, continua la ligne des princes de Casti-

glione, et Solferino, qui s'éteint dans la personne de Louis III, prince de Gonzague-Castiglione, existant aujourd'hui, il est l'héritier légitime du duché de Mantoue, d'après la capitulation, et le diplôme de l'empereur Sigismond, qui avoit établi une substitution graduelle et perpétuelle en ligne masculine entre les princes de cette maison. (*Voyez* comment ces différentes branches s'éteignirent, aux articles GONZAGUE *et* CHARLES III, nº XVI.)

* XXXVI. LOUIS II, du nom *de Bourbon*, comte de Clermont en Beauvoisis, de Forez et de Châtel-Chinon, seigneur de Beaujeu et de Dombes, pair et chambrier de France, surnommé *le Bon*, étoit fils de Pierre Iᵉʳ, duc de Bourbon et d'Isabelle de Valois, et oncle du roi Charles V. L'époque de sa naissance est incertaine. Le père Anselme, dans son Histoire généalogique, la fixe au 4 août 1337; mais il place, au mois de février de la même année, la naissance de Jeanne de Bourbon sa sœur, Il est impossible que deux enfans soient nés dans la même année à quelque mois de distance. Dorronville, qui a écrit l'histoire de ce duc, laisse de nouvelles incertitudes. On peut induire de ses expressions que le duc étoit né en 1336 ou en 1346. Louis étoit, jeune encore, lorsqu'après la malheureuse bataille de Poitiers, où son père fut tué et le roi Jean fait prisonnier, il fit partie des princes envoyés en Angleterre, en qualité d'otages. Il y passa sept années jusqu'à la mort du roi Jean. Alors il paya sa rançon, rentra en France et arriva à Souvigny, petite ville du Bourbonnais. Il s'occupa d'abord de rendre hommage aux corps de St. Mayeul et de St. Odillon, qui reposoient dans l'église du prieuré de cette ville. Après cet acte de dévotion, un de ses officiers, Huguenin Chauveau, vint lui présenter un volume qui contenoit les détails des excès et des crimes dont s'étoient rendus coupables, pendant son absence, plusieurs seigneurs ses vassaux. Le duc reçut le volume, et, en présence des seigneurs inculpés, le jeta au feu et dit à celui qui le lui présentoit « qu'il avoit fait œuvre de mauvais villain. » Les crimes restèrent impunis. Il établit à Moulins plusieurs ordres de chevalerie, celui de l'Espérance, de Notre-Dame-du-Chardon ou de l'Ecu-d'or. Il s'occupa ensuite à chasser les Anglais ou leurs partisans de plusieurs places du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Limousin et du Poitou, et les mit sous l'obéissance du roi Charles V. Sa mère étant assiégée par les Anglais dans la ville de Belleperche, il les contraignit en 1368 à lever le siége. Il se signala en Normandie contre Charles-le-Mauvais, roi de Navarre. Après ces exploits, où le duc de Bourbon montra beaucoup de courage et de respect pour les moines et les reliques, il fit plusieurs pélerinages, auprès des saints et saintes auxquels il s'étoit voué. Il étoit très-dévot à la vierge Marie, dit son historien, il visita en conséquence les églises de Notre-Dame d'Orcival en Auvergne, celle de Notre-Dame du Puy-en-Velay, etc., et revint plusieurs fois faire ses dévotions auprès de cette dernière. Se trouvant dans la suite dans la ville du Mans, il fut saisi d'une si grande affection pour saint Julien, premier évêque de cette ville, que, par un acte authentique, il se déclara serf et homme de corps de monseigneur saint Julien, s'obligea envers ce saint à lui payer une rente

annuelle de cinq florins. Il voulut, par le même acte, que ses héritiers et successeurs, ducs de Bourbon, fussent tenus de se déclarer hommes de corps du glorieux corps du bienheureux saint Julien, de venir baiser sa châsse, et d'offrir les cinq florins sur son autel. Il donna beaucoup aux prêtres, croyant donner aux saints. Au milieu de toutes ces dévotions, il épousa, en 1371, Anne, dauphine d'Auvergne, fille unique et héritière du dauphin Beraud II, qui lui porta une grande fortune. Le roi d'Espagne manda le duc de Bourbon à sa cour, afin qu'il l'aidât à faire des conquêtes dans le pays de Grenade. En s'y rendant, le duc voulut passer à Avignon, s'y fit bénir et absoudre de tous ses péchés par le pape. Il fut bien accueilli par le roi d'Espagne. Là se passa une scène honorable pour le duc de Bourbon. Pierre-le-Cruel, roi de Castille, avoit épousé, en 1352, Blanche de Bourbon, sœur du duc, et l'avoit fait emprisonner en 1361. Le roi d'Espagne avoit fait enfermer dans un château et dans une cage de fer les enfans de Pierre-le-Cruel. Il y conduisit le duc de Bourbon et lui dit : « Voilà les enfans de celui qui a ôté la vie à votre sœur ; je suis prêt à vous les livrer, si vous voulez les faire mourir. » Le duc rejeta cette proposition en disant qu'ils ne devoient pas être punis pour les crimes de leur père. « Je ne serai mie volontiers consentant de leur mort, car de la mâle volonté de leur père, ils n'en peuvent mais. » Cette conduite, toute naturelle dans un siècle civilisé, est remarquable dans un temps où on ne l'étoit pas, et où de pareilles vengeances étoient ordinaires. Le duc de Bourbon n'eut point à combattre en Espagne ; il s'occupa à faire des pèlerinages à Notre-Dame de Montferrat, Lérida, et sur-tout à Saint-Jacques de Compostelle ; puis il revint en France, fit la guerre en Bretagne, en Saintonge, en Poitou, contre les Anglais. Après plusieurs succès, il fut de nouveau appelé en Espagne, où il fit la guerre contre les Anglais. Il les combattit ensuite dans le Bordelais. La Flandre, l'Allemagne furent aussi les théâtres de sa valeur. La paix étant établie en France, il partit, en 1396, pour l'Afrique, afin d'y chercher des aventures, et de se battre contre les Sarrasins ; mais cette expédition, que les Génois avoient provoquée, ne fut pas heureuse. Devenu vieux, Louis, duc de Bourbon, se lassa du métier de la guerre, ne combattit que par ses lieutenans, dont le sire de Castelmorand étoit le plus distingué, mit de l'ordre dans ses affaires domestiques, fit plusieurs fondations pieuses, et, mécontent de la cour, resta dans son pays du Bourbonnais. Il résolut cependant d'aller en pélerinage à Rome, et de se retirer, avec quatre chevaliers, dans le couvent des célestins de Vichi, qu'il avoit fondé ; mais la mort s'opposa à l'accomplissement de ces pieuses résolutions. Louis mourut le 19 août 1419, à l'âge de 73 ans, et fut enterré avec pompe dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir à Souvigny. On s'aperçut, en l'ensevelissant, qu'il avoit un cilice autour de son corps. Il laissa six enfans, dont deux bâtards. Son fils aîné, Jean, Ier du nom, lui succéda dans ses biens et dignités. Ce prince étoit brave, mais n'étoit point, par sa conduite et ses opinions, supérieur à son siècle. Laurent Preuner traduisit, par son ordre, de latin en français, le Traité de la Vieillesse de Cicéron, et le lui dédia en 1405. Jean Dorronville, dit *Cabaret*,

Picard, et qui s'intitule *le pauvre pélerin*, a écrit sa vie d'après les mémoires que lui a fournis le sire de Castelmorand, lieutenant du duc. Voici le titre de cet ouvrage: « Histoire de la vie, faicts héroïques et voyages de très-valeureux prince, Louis III (*lisez* Louis II), duc de Bourbon, arrière-fils de Robert comte de Clermont en Beauvoisis, baron de Bourbon, fils de saint Louis en laquelle est comprins le discours des guerres des Français contre les Anglais, etc., imprimé sur le manuscrit trouvé en la bibliothèque de feu M. Papirius Masson, Forésien, advocat en la cour de parlement, dédié au très-chrétien roy de France et de Navarre, Louis XIII, in-8°, Paris, 1612. » Cet ouvrage curieux n'a pas eu d'autres éditions. Il est fâcheux que les éditeurs de la collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France n'aient pas eu connoissance de l'Histoire du duc de Bourbon et ne l'aient point insérée dans leur recueil. Christine de Pisan, qui, dans son Histoire de Charles V, a consacré un chapitre à la mémoire du duc de Bourbon, en fait un grand éloge. Il étoit beau, gracieux, joyeux, festoyant et de honorable amour, amoureux sans peché. Les deux bâtards qu'il a laissés font croire que ses amours ne furent pas toujours aussi chastes que Christine veut le faire entendre.

XXXVII. LOUIS DE POIX, né dans le diocèse d'Amiens, en 1714, mort à Paris en 1782, étoit au nombre des capucins hébraïsans du couvent de Saint-Honoré, élèves de l'abbé de Villefroy. Il eut beaucoup de part à tous les ouvrages de ses confrères, aux principes discutés pour l'intelligence des livres prophetiques, Paris, 1755, 15 vol. in-12, et à la version latine et française des psaumes, Paris, 1762, in-12.

XXXVIII. LOUIS DE BOURBON, évêque de Liège. *V.* MARCK, n° I.

XXXIX. LOUIS (princes d'Orléans.) *V.* ORLÉANS, n°s II *et* IV.

XL. LOUIS (princes de Condé.) *Voyez* CONDÉ, n°s II *et* IV. — BOURBON, n°s V *et* VI.

XLI. LOUIS (Pierre de St.-) *Voyez* PIERRE, n° XXX.

XLII. LOUIS LE MAURE. *Voyez* SFORCE, n° IV.

XLIII. LOUIS DE DIEU. *Voy.* DIEU.

XLIV. LOUIS DE GRENADE. *V.* ce dernier mot.

XLV. LOUIS DE LÉON. *Voyez* LÉON, n° XXV.

XLVI. LOUIS DE LORRAINE. *Voyez* GUISE, n° VI.

† XLVII. LOUIS (Antoine), secrétaire de l'académie de chirurgie à Paris, membre de celle des sciences et de plusieurs autres, né à Metz le 13 février 1723, se consacra à la profession de son père, qui étoit chirurgien-major de l'hôpital militaire de sa patrie. La vue de toutes les infirmités humaines qui frappa ses premiers regards, de bonnes études sous d'habiles maîtres, une heureuse facilité pour tout concevoir et tout retenir, en firent bientôt l'un des premiers anatomistes de l'Europe. La Peyronie, instruit de ses talens, le fit venir à Paris, où il commença sa carrière, en obtenant au concours la place de chirurgien de la Salpêtrière. Sa réputation s'y accrut, et devint plus brillante encore, lorsqu'après avoir rempli pendant quelques

années celle de chirurgien en chef des armées pendant la guerre d'Allemagne, il fut appelé par le roi pour tenir à l'académie de chirurgie la plume que le célèbre Morand venoit de quitter. La simplicité des mœurs et la bienfaisance s'unirent dans Louis aux grands talens. Profondément versé dans l'histoire de son art, et dans la médecine légale, il devint, dans les affaires délicates et importantes, l'oracle des tribunaux, et l'arbitre du sort des familles. Toujours utile, sans cesse occupé, il avoit mis cette inscription sur la porte de son cabinet : « Ceux qui viennent me voir me font honneur ; ceux qui n'y viennent pas me font plaisir. » Après une carrière très-laborieuse, il mourut le 20 mai 1792, et il ordonna, par son testament, de déposer ses restes dans le cimetière de l'hôpital de la Salpêtrière, qu'il avoit servi pendant six ans, voulant être enterré au milieu des pauvres qu'il s'étoit plu à soulager. Louis a publié, I. *Cours de chirurgie pratique sur les plaies d'armes à feu*, 1746, in-4°. II. *Essai sur la nature de l'ame et sur les lois de son union avec le corps*, 1747, in-12. Cet ouvrage, qui contient 28 pages, avec un avertissement, est l'analyse d'un plus étendu de Saint-Hyacinthe, qui a pour titre : Recherches sur les moyens de s'assurer par soi-même de la vérité, Londres, 1743, in-8°. III. *Observations sur l'électricité et ses effets sur l'économie animale*, 1747, in-12. IV. *Observations sur les effets du virus cancéreux*, 1748 in-12. V. *Réfutation* de divers mémoires de Combalusier, 1748, in-4°. VI. *Positiones anatomico-chirurgicæ de capite*, 1749, in-4°. VII. *Lettre* sur la certitude des signes de la mort, avec des observations et des expériences sur les noyés, 1753, in-12. VIII. *De partium externarum generatione in mulieribus*, 1754, in-4°. IX. *Lettre* à Bagieu sur les amputations. X. *Discours critique* sur le traité des maladies des os, par Petit, 1758, in-12. XI. *Eloges de Bassuel, Molaval et Verdier*, prononcés aux écoles de chirurgie, 1759, in-8°. XII. *Mémoire* sur les moyens de distinguer, à l'inspection d'un pendu, les signes du suicide d'avec ceux de l'assassinat, 1763, in-8°. XIII. *Autre* contre la légitimité des naissances prétendues tardives, 1764, in-8°. XIV. *Discours sur les loupes*, 1765. XV. *Recueil d'observations*, pour servir de base à la théorie des plaies de tête par contre-coup, 1767, in-12. XVI. *Dissertatio de apoplexiâ curandâ.* XVII. *Eloge de Bertrandi*, 1767. XVIII. *Traduction* des Aphorismes de Boerhaave, commentés par Van Swieten, 1767, 7 vol. in-12. XIX. Divers *Mémoires* insérés dans le Recueil de l'académie de chirurgie, sur les concrétions calculeuses de la matrice, sur la construction et les usages de l'élévatoire, sur l'opération de la fistule lacrymale, sur la saillie de l'os après l'amputation des membres, sur la cure des hernies intestinales avec gangrène, etc. XX. La *Partie chirurgicale* de l'Encyclopédie est encore de lui.

† I. LOUISE DE SAVOIE, duchesse d'Angoulême, fille de Philippe, comte de Bresse, puis duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, née le 14 février 1476, au château de Pondain en Bresse, épousa, en 1488, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, dont elle eut François Ier. Ce fut elle qui forma la jeunesse de ce prince, qui,

étant monté sur le trône de France après la mort de Louis XII, lui laissa la régence du royaume, lorsqu'il partit pour la conquête du Milanais. Cette princesse est principalement célèbre par ses démêlés avec Charles de Bourbon. Elle avoit d'abord beaucoup aimé ce prince, et avoit même obtenu pour lui l'épée de connétable; mais, piquée ensuite de ce qu'il avoit refusé de l'épouser, son amour se changea en une haine violente. Elle revendiqua les biens de la maison de Bourbon, dont elle étoit du côté de sa mère, et qu'elle prétendoit lui appartenir par la proximité du sang. Les juges ne furent pas assez corrompus pour adjuger cette succession à la régente; mais ils furent assez foibles pour la mettre en séquestre. Bourbon, se voyant dépouillé de ses biens, quitta la France et se ligua avec l'empereur Charles-Quint. On sentit bientôt l'importance de cette perte, sur-tout lorsque François I[er] fut fait prisonnier à la bataille de Pavie. Louise manqua d'en mourir de douleur; mais, ayant enfin surmonté son chagrin, elle veilla avec beaucoup de courage et de bonheur à la sûreté du royaume. Elle maintint tous les corps dans l'obéissance, et sollicita des secours avec vivacité. Tous les bons Français allèrent au-devant de ses désirs; le parlement de Paris se signala par sa sagesse, tandis que les autres corps secouroient l'état avec libéralité. La France étoit consternée; chacun partagea la douleur de la régente du royaume, et l'on vit sans peine l'édit du 20 avril 1525, qui ordonnoit de quitter les habits de soie, défendoit de porter au-delà de la valeur d'une demi-once d'or, et d'aller en carrosse. Louise ayant pourvu à la tranquillité intérieure et à l'économie publique, négocia la paix à Cambrai, entre le roi et l'empereur. Le traité fut conclu par ses soins le 3 août 1529. Elle mourut peu de temps après, en 1532, à 55 ans, regardée comme femme aussi propre à une intrigue d'amour qu'à une affaire de cabinet. On a remarqué de grandes ressemblances entre Louise de Savoie et Catherine de Médicis, dans la politique, dans la galanterie, dans la tendresse maternelle. On croit que ce fut elle qui procura la duchesse d'Estampes à François I[er], à condition qu'elle ne s'opposeroit à aucune de ses vues. Un autre reproche qu'on peut faire à sa mémoire, est d'avoir extorqué de Samblançay, surintendant des finances, 400,000 écus (six millions d'aujourd'hui), destinés à l'entretien d'une armée en Italie, qui y périt de misère. François I[er] fit condamner ce vieillard comme concussionnaire, sans que sa mère, qui avoit été en partie cause de son supplice, travaillât à le sauver. Louise étoit aussi spirituelle que belle. Elle aima les savans et les protégea. Malgré son esprit, elle avoit beaucoup de petits préjugés. Trois jours avant sa mort, elle aperçut, dans la nuit, de la clarté à travers ses rideaux; elle demanda ce que c'étoit? On lui dit que c'étoit une comète. « Ah! dit-elle, voilà un signe qui ne paroît pas pour une personne de basse qualité; Dieu l'envoie pour nous autres grands et grandes. Refermez la fenêtre; c'est une comète qui m'annonce la mort. » Elle avoit toujours appréhendé ce triste moment, et ne pouvoit souffrir qu'on en parlât devant

elle, même dans les sermons. (*Voyez* AGRIPPA, n° IX.) « Qu'on raye de sa vie, dit le président Hénault, trop d'avidité pour l'argent et sa foiblesse pour le connétable de Bourbon, la France n'a guère eu de princesse qui lui soit supérieure. » Ses liaisons avec quelques savans calvinistes, et l'attachement de Marguerite sa fille pour la religion réformée, firent soupçonner son penchant pour cette religion nouvelle. Ce soupçon n'est pas sans fondement, comme on va le voir. Louise de Savoie a composé un *Journal* très-précis, mais qui contient des faits historiques assez curieux, des détails domestiques, et des particularités sur sa vie et sur celles de ses enfans, qu'on ne trouveroit point ailleurs. Quelques articles semblent appuyer l'opinion de ceux qui l'ont crue attachée à la religion protestante. « En novembre 1518, dit-elle, le moine rouge, Antoine Boys (Boyer), parent de notre révérendissime chancelier (Duprat), et des inextricables sacrificateurs des finances, alla de repos en travail, hors de ce monde, et lors fut fait une fricassée d'abbayes, selon la folle ambition de plusieurs papes. » Elle dit ailleurs: « Frère François-de-Paule, fut par moi canonisé, à tout le moins j'en ai payé la taxe... En fait de guerre, longues patenostres et oraisons murmuratives ne sont bonnes, car c'est une marchandise pesante qui ne sert de guère, sinon à gens qui ne savent que faire. » Le passage suivant, qui termine à peu près le journal, est plus décisif. « L'an 1522, en décembre, mon fils et moi, par la grace du Saint-Esprit, commençâmes à connoître les hypocrites blancs, noirs, gris, enfumés et de toutes couleurs; desquels, Dieu par sa clémence et bonté infinie, nous veuille préserver et défendre; car si Jésus-Christ n'est menteur, il n'est point de plus dangereuse génération en toute nature humaine. » Par ces hypocrites de toutes couleurs, la princesse entend évidemment les moines et les prêtres, qui vivoient alors fort scandaleusement, et qu'elle n'aimoit pas, à ce qu'il paroît. Ainsi, ses discours étant ceux des réformateurs de son temps, sa catholicité est suspecte. Ce journal qui commence en mars 1459, et finit en décembre 1522, fut d'abord publié par Guichenon dans les preuves de son *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie.* L'abbé Lambert l'a publié de nouveau, en y rétablissant l'ordre chronologique, à la suite de son édition des *Mémoires de du Bellay.* Enfin, il a été imprimé dans le tome XVIe de la collection des *Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France.*

† II. **LOUISE** DE LORRAINE, fille du comte Antoine de Vaudemont, fils puîné d'Antoine de Lorraine, née à Nomeny en 1534, et élevée avec le plus grand soin par la comtesse de Salm, épousa, en 1575, Henri III, roi de France. Cette princesse, également belle et sage, avoit été aimée éperdument par François de Brienne, de la maison de Luxembourg, avant qu'elle se mariât. Ce seigneur s'étant trouvé au sacre de Henri III: « Mon cousin, lui dit le roi, j'ai enlevé votre maîtresse; mais je veux en échange que vous épousiez la mienne. » Il parloit de mademoiselle de Châteauneuf, pour laquelle il avoit eu un amour passionné. Brienne s'excusa en demandant du temps. Ce n'étoit

point lui, mais le comte de Salm, qui avoit été le premier objet de l'amour de la reine. Mais, depuis qu'elle fut mariée, elle fut fidèle à son mari. Cependant elle conserva toujours de la tendresse pour le comte. Elle eut un si grand regret de ne l'avoir pu épouser, qu'elle tomba dans une langueur qui contribua à la rendre stérile. L'indifférence prit la place de l'amour dans le cœur de Henri III. Il en avoit d'abord paru charmé. « Si, en qualité de roi, disoit-il, je suis le maître de tous les autres, je puis dire aussi que j'ai la femme la plus accomplie du royaume. » Mais la reine naturellement sombre, et n'ayant, malgré la beauté de ses traits, rien d'animé, l'éloigna encore d'elle par les pratiques d'une dévotion sévère et minutieuse. Elle poussa le mépris de la parure jusqu'à s'habiller d'une étoffe de laine. Quoique son teint fût devenu extrêmement pâle, elle refusa constamment les secours de l'art, qui eussent pu corriger ce défaut. Son train étoit si simple, qu'étant allée un jour elle-même dans la boutique d'un marchand d'étoffes de la rue Saint-Denys, elle ne fut pas reconnue par la femme d'un président, superbement parée, qui y étoit avant elle, à laquelle elle demanda qui elle étoit? Sans la regarder, cette dame lui répondit « que, pour satisfaire sa curiosité, elle vouloit bien lui apprendre qu'on l'appeloit la présidente N...... » Sur quoi la reine répliqua : « En vérité, madame la présidente, vous êtes bien brave pour une femme de votre qualité. » Piquée du reproche, et continuant de ne pas faire attention à celle qui le lui faisoit, la présidente alla jusqu'à lui dire brusquement « qu'au moins ce n'étoit pas à ses dépens. » Mais enfin elle reconnut la reine, et se jeta à ses genoux. Elle en fut quitte pour quelques remontrances sur son luxe, d'autant plus condamnable qu'il venoit de paroître un édit contre celui des vêtemens. Louise ne se contenta pas des pratiques secrètes de piété auxquelles elle pouvoit se livrer dans son appartement; elle érigea des confréries, assista à des processions, parcourut toutes les églises et tous les couvens, et inspira son goût à tous ceux qui se piquoient d'une foi pure et opposée à l'hérésie. Elle mourut le 29 janvier 1601 à Moulins, où elle s'étoit retirée après la mort de Henri III.

† III. LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, princesse DE CONTI, étoit fille de Henri, duc de Guise, tué à Blois le 23 décembre 1538, et de Catherine de Clèves, comtesse d'Eu. Louise étoit belle, et Henri IV l'aima comme aiment les rois, et lui fit espérer de l'épouser; mais il lui préféra Gabrielle d'Estrées, et la princesse préféra le duc de Bellegarde au roi, qui avoit obligé ce duc à lui céder la belle Gabrielle. Elle fut mariée le 24 juillet 1605, au château de Meudon, avec François de Bourbon, prince de Conti, dont elle fut la seconde femme. Ce prince mourut en 1614, et sa veuve se consola en se livrant à la littérature et à l'amour. Amie des lettres, elle protégea avec discernement ceux qui les cultivoient. Louise fut l'amante du maréchal de Bassompierre (*voyez* ce nom,) contracta avec lui un mariage secret, dit *mariage de conscience*, et eut de lui un fils nommé *Latour*, le 25 février 1631. Bassompierre, qui avoit déplu au cardinal de Richelieu, fut arrêté et

conduit prisonnier à la Bastille. La princesse de Conti partagea sa disgrace, et reçut, peu de jours après, l'ordre de se retirer dans son château d'Eu. Trop foible pour supporter une telle infortune, elle s'abandonna à sa douleur, et en mourut le 30 avril suivant. Malleville, secrétaire du maréchal de Bassompierre, exprime ainsi la fin malheureuse de cette princesse :

Quand Armide eut appris qu'un funeste séjour
Lui retenoit l'objet qui causoit son amour,
Et que le beau Daphnis, la gloire des fidelles,
Perdoit la liberté qu'il ôtoit aux plus belles,
Elle accusa les dieux d'un si prompt changement, etc.
Dès-lors qu'elle reçut tant d'injures sensibles,
Son esprit et son corps furent incompatibles;
Son juste déplaisir sa constance dompta,
Et son propre courage au tombeau la porta.

Cette princesse est auteur de l'*Histoire des amours du grand Alcandre*. Cet ouvrage, écrit avec grace et finesse, offre, sous des noms empruntés, l'histoire de toutes les intrigues amoureuses de la cour de Henri IV. La princesse de Conti, sous le nom de Milagarde, nous apprend quelle part elle eut à ces intrigues. Le duc de Bellegarde, amant favorisé de l'auteur, possédoit le manuscrit, et le remit à Philippe de Béthune, frère du duc de Sully, qui avoit recueilli un grand nombre de pièces historiques, qui forment aujourd'hui le fonds de Béthune, au dépôt des manuscrits de la bibliothèque impériale. Ainsi cet ouvrage est très-authentique, et les faits qui s'y trouvent consignés ne peuvent être contestés puisqu'ils sont écrits par un témoin qui a connu de très-près les auteurs. Cet ouvrage est accompagné de *Notes*, de la *Clef*, et d'*Annotations* qui en éclaircissent le texte. Il a été imprimé plusieurs fois, mais très-incorrectement. L'éditeur du journal de Henri III, par l'Estoile, en a donné une édition plus correcte, d'après le manuscrit original du fonds de Béthune. Cette pièce fait partie du tome IV de ce journal.

IV. LOUISE-MARIE DE GONZAGUE, reine de Pologne. *Voyez* GONZAGUE, n° XXIV.

† V. LOUISE-MARIE DE FRANCE, fille de Louis XV et de Marie Leczinska, née à Versailles le 15 juillet 1737, fut élevée dès l'enfance dans l'abbaye de Fontevrault; elle y puisa des sentimens de piété qu'elle conserva à la cour. Après la mort de sa vertueuse mère, elle résolut de se faire carmélite, et fit profession, dans le couvent de Saint-Denys, le 1er octobre 1771. Ce fut un spectacle touchant pour la religion, de voir la fille d'un roi, obéissant à la voix d'une supérieure de religieuses, n'ayant plus d'autre lit qu'une espèce de cercueil, se soumettant aux pratiques les plus rigoureuses de la règle. L'austérité de sa vie n'altéra pas l'aménité de son caractère. Son esprit de douceur et de sagesse, et sa naissance aussi probablement la firent élire supérieure le 25 novembre 1773, et elle fut, pour les compagnes de sa retraite, un parfait modèle de toutes les vertus de leur état. Elle mourut le 23 décembre 1787.

* VI. LOUISE, comtesse de Guastalle, fondatrice des Guastallines et des dames de Saint-Paul. *Voyez* TORELLI (Louise.)

† I. LOUP (saint) *Lupus*, né

à Toul, épousa la sœur de saint Hilaire, évêque d'Arles. Les deux époux se séparèrent l'un de l'autre pour entrer dans un monastère. Loup s'enferma dans celui de Lérins. Ses vertus le firent élever sur le siège de Troyes en 427. Sidoine Apollinaire l'appelle le premier des prélats. Saint Loup en effet, aussi illustre par ses lumières que par ses vertus, avoit un goût sûr pour les ouvrages d'esprit, et les auteurs ne redoutoient pas moins sa censure que les pécheurs. Il étoit sur-tout versé dans les saintes lettres. Le comte Arbogaste, qui savoit aussi bien manier la plume que l'épée, s'étant adressé à Sidoine pour l'explication de quelques passages de l'Écriture, ce saint évêque le renvoya à Loup. Les évêques des Gaules le députèrent, avec saint Germain d'Auxerre, pour aller combattre les Pélagiens de la Grande-Bretagne. Loup, de retour à Troyes, sauva cette ville de la fureur du barbare Attila, que ses prières désarmèrent. Ce prélat mourut le 29 juillet 479. Le P. Sirmond a publié une *lettre* de lui dans le premier volume de sa Collection des Conciles de France. —Il faut le distinguer de saint Loup, évêque de Lyon, mort en 542, et de saint Loup, évêque de Bayeux, mort vers 465. (*Voyez* aussi Leu.)

II. LOUP, abbé de Ferrières, avoit embrassé la profession monastique sous saint Aldric, qui l'envoya à Fulde étudier les Ecritures sous le fameux Raban. Le disciple fit honneur à son maître. De retour à Ferrières, il en fut nommé abbé en 842. Il parut avec éclat au concile de Verneuil en 844, et en dressa les canons. Le roi et les évêques de France lui confièrent plusieurs affaires importantes. Charles-le-Chauve l'envoya à Rome vers le pape Léon IV en 847. Loup, jouissant d'un grand crédit à la cour, s'en servit pour parler au roi avec liberté sur les usurpations des biens ecclésiastiques. Cependant l'intérêt qu'il y avoit peut diminuer un peu, dit le P. Longueval, le mérite de son zèle. On avoit enlevé un bénéfice considérable à l'abbaye de Ferrières, qui se voyoit par-là hors d'état de nourrir ses religieux. Aussi Loup écrivit-il à Charles-le-Chauve : « Il est bien injuste que vous les fassiez mourir de faim et de froid, tandis qu'ils sont obligés de prier pour vous. » Charles lui accorda enfin ce qu'il demandoit, et le chargea de réformer tous les monastères de France, avec le célèbre Prudence. On a de Loup plusieurs ouvrages, I. Cent trente-quatre *Lettres* d'un style assez pur et assez élégant sur différens sujets. Elles mettent dans un grand jour plusieurs affaires de son temps. On y trouve divers points de doctrine et de discipline ecclésiastique, discutés. II. Un traité intitulé *Des trois Questions contre Gotescalc*. Le savant Baluze a recueilli ces différens écrits en 1664, in-4°, et les a enrichis de notes curieuses — Un évêque de Lyon, de ce nom, présida le concile d'Orléans de l'an 538. C'est de son temps que Lyon cessa d'être soumis aux rois bourguignons, et passa pour la première fois sous la domination française.

LOUPE (Melun de la). *Voy.* Melun, n° I.

* LOUPOIGNE (Charles-Jacquemin de, dit *Cousin Charles*), naquit au village de Loupoigne, dans le Brabant-Wallon, de fer-

miers aisés, qui le firent étudier dans l'espoir d'en faire un ecclésiastique ; mais cet enfant, d'un caractère vif et bouillant, ne put se plier à la gêne de l'école, l'abandonna et s'engagea dans un régiment autrichien, où il fut nommé sergent ; lors de la révolution de 1789, il déserta et se rendit à l'armée brabançonne, où il obtint une lieutenance ; se distingua par sa bravoure en plusieurs occasions, notamment à la bataille du 22 septembre 1790. A la rentrée des Autrichiens, il se retira à Bruxelles, entreprit un commerce qui ne lui réussit pas, et finit par retourner dans la Belgique. Un grand nombre de jeunes gens se réfugièrent dans les bois, plusieurs même s'armèrent, résolus de ne se rendre qu'à la dernière extrémité : cette circonstance réveilla l'ambition de Jacquemin, qui prit le nom de *Cousin Charles de Loupoigne*, se dit envoyé par l'empereur pour organiser l'insurrection, et se fit proclamer général en chef des mécontens. Il choisit la forêt de Soignes pour le théâtre de ses exploits, et on le vit souvent en sortir à la tête d'une centaine d'hommes, pour mettre les fermiers à contribution, et forcer les receveurs de la république à lui livrer leur caisse. Ayant par ce moyen considérablement augmenté sa troupe, il fit de plus grandes tentatives, et parut concerter ses opérations avec le débarquement des Anglais en Hollande ; mais cette expédition ayant manqué, Loupoigne se vit abandonné de la plus grande partie des siens. Des forces considérables ayant été dirigées contre lui, il fut obligé de rendre les armes, et, conduit à Bruxelles, il y subit la peine de mort à la fin de 1799.

LOUPTIÈRE (Jean-Charles DE RELONGUE de la), de l'académie des Arcades de Rome, né à la Louptière, diocèse de Sens, en 1724, et mort en 1784, est auteur d'un recueil de *Poésies* en 2 vol. in-8°, où l'on trouve de l'esprit, de la grace, et quelquefois de la délicatesse, mais foibles de coloris et de style. L'auteur, naturellement doux et honnête, ne versifia jamais que pour rendre hommage au talent et à la beauté. On a encore de lui les six premières parties du *Journal des Dames*, en 1761, où il donna des éloges, et ne se permit guère de critique.

* LOUREIRO (Jean de), membre de l'académie royale des sciences de Lisbonne, mort dans cette ville en 1795 ou 1796, est connu par une *Flora Cochinchinensis*, ou Description des végétaux de la Cochinchine. De retour dans sa patrie, après un séjour de 36 ans dans ce royaume asiatique, il publia cet ouvrage à Lisbonne, par ordre de l'académie royale des sciences de cette ville, en 1790, en 2 vol. in-4° ; Charles-Louis Willdenow l'a depuis enrichi de quelques notes, et réimprimé à Berlin en 1793, en 2 vol. in-8°. Les descriptions de Loureiro sont tellement précises et claires, que l'on regrette moins l'absence des dessins, qu'il n'a pu nous procurer ni par lui-même, ni par d'autres.

* LOUTHERBOURG (Philippe-Jacques), peintre, né à Strasbourg, a gravé à l'eau-forte divers morceaux de sa composition, entre autres, deux petits cahiers de *Soldats*, et quatre paysages intitulés *Les quatre heures du jour*. Loutherbourg avoit été reçu

membre de l'académie de peinture en 1763.

* LOUTHF-A'LY-KHAN, fils de Dja'far-Kan, un des prétendans au trône de Perse, de la famille de Zend, naquit vers l'an 1769. A 15 ans son père lui confia le commandement de Chyraz. Il remporta à dix-neuf une victoire signalée sur Mohammed-Khan, compétiteur de son père, et enleva la ville de Sâr. Il poursuivoit vivement son ennemi en 1789, lorsque la mort de Dja'far le laissa maître d'une partie de la Perse; il avoit à peine 20 ans. Son armée séduite l'abandonna; il échappa par la fuite aux assassins de son père. Tout autre, après ce coup du sort, n'auroit jamais reparu sur la scène du monde; mais c'est dans l'adversité que le génie développe toute l'étendue de ses ressources. Louthf-A'ly se retira près du cheykh arabe Nascer, qui le reçut à bras ouverts, et leva en trois mois une petite armée qu'il lui confia. Louthf-A'ly se mit à la tête, marcha droit à Chyraz, y fut reçu aux acclamations du peuple, et marcha contre Kirman. L'impéritie de ses ingénieurs le fit échouer dans cette entreprise; et il ramena à Chyraz, en plein hiver, les débris de son armée, que les froids, le manque de vivres et les maladies avoient presque anéantie. Cependant le printemps se montroit à peine qu'il se mit en campagne avec des troupes fraîches, et marcha droit à l'ennemi. Aga Mohammed, son compétiteur, n'avoit ni ses talens militaires, ni son génie, mais il appeloit la ruse à son secours, et paralysoit souvent la fortune du jeune monarque par l'adresse de ses menées. C'est ainsi qu'ayant gagné les principaux officiers de Louthf-A'ly, une partie de son armée tira sur l'autre au milieu de la nuit, la veille d'une bataille qui devoit être décisive. Il eut même l'habileté d'enlever au parti de Louthf-A'ly ce cheykh arabe qui l'avoit si puissamment secouru, et qui l'abandonna après cette nouvelle disgrâce. Mohammed le croyoit perdu sans ressource, lorsqu'on le vit paroître tout à coup devant Chyraz, que le gouverneur avoit livré à son compétiteur. Il venoit de remporter une victoire signalée à Kazeroun; il gagna peu après celle de Zargoun, à quatre milles de Chyraz. Cependant il ne put s'emparer de la ville, parce qu'on lui enlevoit tous les renforts d'hommes qui venoient le joindre. L'année suivante il battit encore Aga Mohammed; mais cette journée lui devint fatale par un de ces coups du sort que la prudence ne sauroit prévenir, et qu'il n'est point au pouvoir d'un grand capitaine de réparer. L'armée ennemie lui ayant opposé la plus vigoureuse résistance, il se mit à la tête des siens, donna avec le courage d'un lion, sema par-tout le désordre et l'épouvante; tout fuit dans les ténèbres. Il crut qu'Aga Mohammed se sauvoit avec les débris de son armée, et coucha sur le champ de bataille, dans la sécurité de la victoire; mais au point du jour celui-ci fondit sur les vainqueurs; une terreur panique les saisit; Louthf-A'ly, après d'inutiles efforts pour les rallier, fut obligé de fuir lui-même, et perdit en un moment le fruit de sa victoire, une armée puissante, et l'empire, que son courage avoit acquis. Réfugié en Khoraçan, il rentra en campagne l'année suivante, avec à peine deux cents hommes; quelques succès, son nom seul, en rassembla bientôt quatre cents, avec lesquels il prit d'assaut la ville de Taurin. Aga Mohammed

épouvanté envoia une armée considérable contre ce dangereux rival. Trente mille hommes le joignirent et l'attaquèrent. C'est ici que l'on voit toute la justesse de cet axiome : *Un grand homme vaut seul une armée*. Louthf-A'ly soutint le choc ; il avoit un soldat contre vingt ; mais son exemple et la valeur de son oncle A'bd-al-Khan décuplèrent la force de ses combattans. L'armée de Mohammed fuit devant une poignée de braves ; mais la fortune avoit juré d'arracher encore à Louthf A'ly le fruit de ses exploits. Un corps nombreux de Tartares, étant survenu, prit en flanc la petite troupe des vainqueurs, qui, fatigués d'une victoire si pénible, considérablement diminués par leur perte, ne purent résister au choc impétueux de troupes fraîches, presque aussi nombreuses que celles qu'ils avoient mises en fuite. Louthf-A'ly et son oncle furent assez heureux pour ne point tomber au pouvoir de l'ennemi. Il ne restoit plus qu'un parti à prendre, c'étoit de se jeter entre les bras des souverains de Caboul et de Candahar. Louthf A'ly étoit déjà sur la route de ces états, lorsqu'il reçut avis de deux de ses partisans qu'ils tenoient des forces prêtes à suivre sa fortune. Il ne balança point, à cette nouvelle, à courir au rendez-vous où ses amis l'attendoient. Il ouvrit la campagne de 1794, par une irruption dans le Kermân, prit d'assaut la ville de ce nom, capitale de la province, et s'y renferma à l'approche d'une armée puissante. Pendant quatre mois que dura ce siége mémorable, Louthf-A'ly se surpassa lui-même chaque jour. Trois mille hommes avoient été introduits dans la citadelle. Il les en débusqua et en tua une partie. Mais quelque temps après les habitans ouvrirent les portes à l'armée assiégeante. Louthf-A'ly se défendit de rue en rue, et vendit cher à l'ennemi chaque pouce de terre qu'il lui cédoit ; il s'échappa, lui troisième, après avoir vu périr tout son monde à ses côtés. Il eût été cependant plus heureux pour lui de tomber dans cette journée fatale. Myr A'ly Khan, près de qui il se retira, avoit un frère prisonnier entre les mains d'Aga Mohammed ; il songea à racheter sa vie en livrant le malheureux Louthf-A'ly. Celui-ci, averti à temps de la trahison, se seroit encore sauvé ; il fuyoit à toute bride, et alloit échapper à une troupe de cavaliers envoyés à sa poursuite, quand deux coups de feu abattirent son cheval. Aussitôt il mit pied à terre, et soutint le choc des assaillans ; il en tua quelques-uns, en blessa plusieurs ; mais lui-même il tomba baigné dans son sang, fut pris et envoyé à Mohammed, qui le fit mettre à mort l'an 1794 : il n'avoit point encore 25 ans. De tous les compétiteurs au trône de Perse, qui ont ensanglanté ce malheureux pays pendant cinquante années de guerres civiles, aucun n'avoit uni à plus de droits autant de moyens de les faire valoir. Son courage est peint dans le récit de ses exploits, la force de son génie, par le caractère qu'il développa dans l'adversité, par les ressources qu'il trouvoit dans le denûment, par l'usage hardi qu'il en faisoit. Jamais ame plus inébranlable n'a lutté contre les caprices de la fortune ; mais ce héros n'unissoit ni la souplesse d'un politique adroit, ni l'art d'un habile négociateur, à ses grands talens militaires. Sa mort enleva le trône à la famille des Zend, et l'affermit dans celle des Cadjars, qui l'oc

cupe aujourd'hui, dans la personne de Sath A'ly Fchah, neveu d'Aga Mohammed.

LOUVAIT (N.), auteur peu connu, a donné au théâtre la tragédie d'*Alexandre*, représentée en 1684. C'est le même sujet que celui des pièces de La Taille et de Hardy.

† LOUVARD (Dom François), bénédictin de Saint-Maur, né au Mans, le premier de sa congrégation qui s'éleva contre la constitution Unigenitus. Ce religieux écrivit à quelques prélats des lettres si séditieuses, que le roi le fit enfermer à la Bastille et en d'autres maisons de force. Il disoit, dans une de ses lettres, « qu'il falloit soutenir ce qu'il croyoit la vérité, contre le fer, le feu, le temps, et les princes.... et dans une autre, qu'une bonne et vigoureuse guerre valoit mieux qu'un mauvais accommodement. » Il mourut à Skonaw, près d'Utrecht, où il s'étoit réfugié, le 22 avril 1729, agé de 78 ans, laissant une protestation qu'il avoit composée, cinq mois avant sa mort, au château de Nantes.

LOUVENCOURT (Marie de), née à Paris, morte au mois de novembre 1712, âgée de 32 ans, apporta en naissant des dispositions heureuses pour tous les beaux-arts. Elle étoit belle et modeste. Rousseau l'a peu ménagée dans ses Épîtres ; mais on sait le jugement qu'il faut porter des traits satiriques d'un poëte piqué. Mademoiselle de Louvencourt, avec une voix brillante, chantoit avec grace et avec goût, et jouoit aussi du théorbe ; mais elle a particulièrement réussi dans la poésie. Ses vers sont, la plupart, des cantates en musique, et gravées. En voici les titres : I. *Ariadne ; Céphale et l'Aurore ; Zéphyre et Flore ; Psyché*, dont Bourgeois a fait la musique. II. *L'Amour piqué par une abeille ; Médée ; Alphée et Aréthuse ; Léandre et Héro ;* la *Musette ; Pygmalion ; Pyrame et Thisbé :* la musique de ces sept dernières cantates est de la composition de Clérambault. On a encore quelques poésies de cette muse dans le recueil de Vertron, et dans les entretiens de morale de mademoiselle de Scudéry, dont elle étoit amie.

I. LOUVET (Pierre), avocat du 17e siècle, natif de Reinville, village situé à deux lieues de Beauvais, maître des requêtes de la reine Marguerite, mort en 1646, a donné, I. *L'Histoire et les antiquités de Beauvais*, tome I, 1609, réimprimé en 1631, in-8° ; tome II, Rouen 1614, in-8°. La première partie traite de ce qui concerne l'état ecclésiastique du Beauvoisis ; la seconde, de l'état civil. II. *Nomenclatura et chronologia rerum ecclesiasticarum diœcesis Bellovacensis*, Paris, 1618, in-8°. III. *Histoire des antiquités du diocèse de Beauvais*, imprimée en cette ville, 1635, in-8°. IV. *Anciennes remarques sur la noblesse beauvoisine, et de plusieurs familles de la France*, 1631 et 1640, in-8° très-rare. Cet ouvrage, par ordre alphabétique, ne va que jusqu'à l'N. V. *Abrégé des constitutions et réglemens..... pour les études et réformes du couvent des jacobins de Beauvais*, 1618.

† II. LOUVET (Pierre), docteur en médecine, natif de Beauvais, professeur de rhétorique en province, et de géographie à Montpellier, surchargea le public, depuis 1657 jusqu'en 1680, d'une

foule d'ouvrages sur l'histoire de Provence et de Languedoc, écrits du style le plus lâche et le plus traînant. Ses matériaux sont si mal digérés, et ses inexactitudes si fréquentes, qu'on ose à peine le citer. On a de lui, I. *Remarques sur l'histoire du Languedoc*, in-4°. II. *Traité, en forme d'abrégé, de l'histoire d'Aquitaine, Guyenne et Gascogne, jusqu'à présent*, Bordeaux, 1659, in-4°. III. *La France dans sa splendeur*, 2 vol. in-12. IV. *Abrégé de l'Histoire de Provence*, 2 vol. in-12, avec des *Additions* sur cette Histoire, aussi en 2 volumes in-12. V. *Projet de l'histoire du pays de Beaujolais*, in-4°. VI. *Histoire de Ville-Franche, capitale du Beaujolais*, in-8°. VII. *Histoire des troubles de Provence, depuis* 1481 *jusqu'en* 1598, 2 vol. in-12. VIII. La moins mauvaise de ses productions est son *Mercure hollandais*, en 10 vol. in-12.

† III. LOUVET DE COUVRAY (Jean-Baptiste), né en Poitou, avocat et homme de lettres, d'une imagination ardente, débuta dans le monde littéraire par *les Amours du chevalier de Faublas*, roman bien écrit, mais un peu libre, réimprimé en 1791, en 13 petits vol. En 1790 il publia *un nouveau roman* sur la nécessité du divorce. Partisan sincère de la révolution, il parut le 28 décembre 1791 à la barre de l'assemblée législative pour y provoquer, à la suite d'un discours plein d'énergie et de tournures oratoires, un décret contre les princes français émigrés. Nommé, en septembre 1792, député du département du Loiret à la convention nationale, il se prononça contre l'ambition de Robespierre, et par conséquent contre la tyrannie du parti de la montagne. Proscrit avec les Girondins le 31 mai 1793, il se déroba par la fuite à la hache révolutionnaire ; il se retira à Caen avec plusieurs de ses collègues, écrivit contre ses persécuteurs, fut mis hors la loi, se retira en Bretagne après la dissolution de l'armée d'Evreux, ensuite dans la Gironde. Il demeura caché à Paris jusqu'à la chute de Robespierre ; il publia par la suite une relation de ses aventures, pendant tout le temps de sa proscription, qui a été traduite en plusieurs langues étrangères. Il rentra à la convention le 8 mai 1795. Dès le lendemain il prit la parole pour justifier son parti ; deux jours après il demanda que la convention décrétât que ceux qui avoient pris les armes contre la montagne avoient bien mérité de la patrie. En avril il fut élu secrétaire ; il entra à la commission chargée de présenter les lois organiques. Ayant passé au conseil des cinq-cents, il se déclara souvent le champion des conventionnels contre le parti clichien ; enfin, il se prononça contre la liberté de la presse, qu'il avoit autrefois soutenue. Il sortit du conseil en mai 1797, fut nommé consul à Palerme, et mourut à Paris le 25 août même année, après avoir publié un placard intitulé le *Chant du coq*, et le journal *La Sentinelle*. Mme Rolland qu'il avoit su flatter, fait de lui dans ses Mémoires l'éloge le plus complet. « Louvet, dit-elle, a une assez mauvaise mine ; il est petit, fluet ; il a la vue basse et l'habit négligé ; il ne paroît rien au vulgaire, qui ne remarque pas la noblesse de son front et le feu dont s'animent ses yeux à l'expression d'une grande vérité. Il est impossible de réunir plus d'esprit à moins de prétention et à plus de bonhomie ;

courageux comme un lion, simple comme un enfant, homme sensible, écrivain vigoureux, il peut faire trembler Catilina à la tribune, dîner avec les Graces, et souper avec Bachaumont. » En effet, ce fut le seul qui osa attaquer Robespierre au moment de sa puissance, qui le poursuivit sans cesse, et ne lui laissa, ainsi qu'à ses partisans, ni paix ni trève. On a encore de lui, I. *Paris justifié*, 1789, in-8°. II. *Emilie de Varmont ou le Divorce nécessaire*, 1794, 3 vol. in-12; roman politique qui n'a pas eu le succès du précédent.

† LOUVIERS *ou* LOUVIÈRES (Charles-Jacques de) vivoit dans le 14e siècle, sous le règne de Charles V, roi de France. On croit même que son intelligence pour les affaires relatives au gouvernement lui mérita la faveur de ce prince, et une place considérable auprès de lui. On a de Louvières le fameux ouvrage du *Songe du vergier*, 1591, in-fol., et réimprimé dans le Recueil des libertés de l'Eglise gallicane, en 1731, 4 vol. in-fol. : ouvrage qui traite de la puissance ecclésiastique et temporelle. Goldast l'a inséré dans son recueil *De monarchiâ*. Ce traité ne passe pas universellement pour être de Louvières; quelques-uns l'ont attribué à Raoul de Presle, qui n'en a cependant fait que l'abrégé.

† LOUVILLE (Eugène D'ALLONVILLE, chevalier de), né au château de ce nom, en Beauce, l'an 1671, d'une famille noble et ancienne, servit d'abord sur mer, ensuite sur terre, fut brigadier des armées de Philippe V, et colonel d'un régiment de dragons. La paix d'Utrecht l'ayant rendu à lui-même, il se consacra aux mathématiques, et principalement à l'astronomie. Il alla à Marseille en 1713 ou 1714, dans la seule vue d'y prendre exactement la hauteur du pôle, qui lui étoit nécessaire pour lier avec plus de sûreté ses observations à celles de Pythéas, qui remontent à plus de 21 siècles. En 1715 il fit le voyage de Londres, exprès pour y voir l'éclipse totale du soleil, qui fut plus sensible sur cette partie de notre hémisphère. L'académie des sciences de Paris l'avoit reçu au nombre de ses membres; la société royale de Londres lui fit le même honneur quelque temps après. Le chevalier de Louville, revenu en France, fixa son séjour dans une petite maison de campagne à un quart de lieue d'Orléans, et s'y livra entièrement aux observations astronomiques. Les curieux qui le visitoient ne pouvoient le voir qu'à table, et, le repas fini, il rentroit dans son cabinet. Il avoit l'air d'un parfait stoïcien, renfermé en lui-même, et ne tenant à rien d'extérieur : bon ami cependant, officieux, libéral. « On prétend, dit Fontenelle, que ce stoïcien si austère et si dur ne laissoit pas d'avoir sur sa table, sur ses habillemens, certaines délicatesses, certaines attentions raffinées, qui le rapprochoient un peu des philosophes du parti opposé. » Au commencement de septembre 1732, il eut deux accès de fièvre léthargique qui ne l'étonnèrent point. Il regardoit ces maladies comme des phénomènes de physique, auxquels il ne s'intéressoit que pour en chercher l'explication. Il continuoit sa vie ordinaire, lorsque la même fièvre revint, et l'emporta. On a de lui plusieurs *Dissertations* curieuses, sur des matières de physique et d'astronomie, imprimées dans les Mémoires de

l'académie des sciences ; et quelques autres dans le Mercure, depuis 1720, contre le P. Castel, jésuite. Le chevalier de Louville faisoit lui-même tout ce qu'il y avoit de plus difficile et de plus fin dans ses instrumens astronomiques.

LOUVOIS (le marquis de), *Voyez* TELLIER, nº. II.

* LOUVRELEUIL, prêtre de la Doctrine chrétienne, directeur et professeur de théologie morale au séminaire de Mende, sa patrie, a publié, I. *Le fanatisme renouvelé*, ou *Histoire des sacriléges, des incendies, des meurtres, et autres attentats que les calvinistes révoltés ont commis dans les Cévennes*, etc. 2 volumes, in-12, Avignon, 1704. II. *Mémoires historiques sur le pays de Gévaudan, et sur la ville de Mende*, qui en est la capitale, pour servir au Dictionnaire universel de la France, 1 volume in-12, Mende, 1724.

* LOUVREX, (Mathias-Guillaume de), né à Liége en 1665, d'une ancienne famille patricienne, rendit à sa patrie des services importans dans les divers emplois qu'il occupa, et se distingua extraordinairement par ses connoissances dans le droit civil et canonique. Les avocats des nations voisines le consultoient fréquemment, sur-tout dans les matières bénéficiales, et ses décisions étoient ordinairement suivies comme des règles sûres. L'illustre Fénélon, ayant appris que, dans un procès, Louvrex défendoit la cause de son adversaire, voulut lire son mémoire, et après l'avoir lu, non content de se désister de ses prétentions, il lui envoya la collection de ses ouvrages, avec une lettre remplie des sentimens de la plus grande estime, et lui demanda son amitié. Doué de la mémoire la plus heureuse, il connoissoit non seulement tous les livres d'une très-ample bibliothèque, mais désignoit souvent l'endroit du passage dont il avoit besoin : par ce moyen, après avoir perdu entièrement la vue, il ne cessa de dicter avec la même présence d'esprit qu'auparavant. Il mourut à Liège, le 13 septembre 1734, estimé autant par la simplicité de ses mœurs, sa modestie, son désintéressement et sa charité envers les pauvres, que par sa profonde science. Nous avons de lui I. *Des dissertations canoniques sur l'origine, l'élection, les devoirs et le droit des prévôts et des doyens des églises cathédrales et collégiales*, en latin, Liège, 1729, in-folio. II. *Recueil contenant les édits du pays de Liège, et comté de Looz, les priviléges accordés par les empereurs, les concordats et traités faits avec les puissances voisines*, 3 volumes in-folio, avec des notes utiles et savantes, Liège, 1714-1735. On en a donné une édition augmentée par les soins de Baudius Holdin, Liège, 1752, 4 volumes in-folio. III. D'excellentes *notes* sur l'ouvrage de Charles de Méan, intitulé *Observationes et res judicatæ*, etc. (*Voyez* MÉAN.) IV. Le troisième volume de *l'Historia Leodiensis*, avec de Crassier. (*Voyez* FOULON, nº IV.)

* LOUYS (Jean), né à Mende le 17 juin 1696, entra dans l'état ecclésiastique. Appelé successivement aux fonctions de curé dans deux paroisses, de chanoine et de vicaire-général du diocèse de Mende, il se montra par-tout un modèle de vertu et de piété. Devenu un sujet de vé-

nération pendant sa vie, il ne le fut pas moins après sa mort, qui arriva le 6 janvier 1772. Tout le clergé séculier et régulier de la ville de Mende, qui se composoit alors de plus de cent cinquante individus, se réunit pour consigner dans les registres de l'état civil l'éloge de ce vénérable ecclésiastique à la suite de son acte de décès. Cette pièce, qui contient six grandes pages, est terminée ainsi : « Il (M. Louys) avoit recommandé que son enterrement fût fait le plus simplement qu'il se pouvoit, et on ne le disposa pas autrement; mais le chapitre, le clergé, et tous les paroissiens, depuis les premiers jusqu'aux derniers, concoururent, par leur affluence et leurs acclamations, à le rendre mémorable.... La tradition, vraisemblablement, dira beaucoup de bien de lui pendant long-temps : déjà tous ceux qui l'ont connu disent, sans crainte de se tromper, qu'il est mort en odeur de sainteté. »

* LOW-DEBLSFELD (Jean-François), docteur en philosophie et en droit, né à Prague, y professa la médecine. Nommé médecin-conseiller de la cour impériale de Vienne, il déploya des talens qui le firent recevoir, en 1717, membre de l'académie des curieux de la nature, sous le nom d'Acron. Ses ouvrages sont, I. *Tractatus de variolis et morbillis*, Norimbergæ, 1699, in-4°. II. *Nova et vetus aphorismorum Hippocratis interpretatio*, Francofurti *et* Lipsiæ, 1711, in-4°. III. *Universa medicina juxta mentem veterum et recentiorum formata, et aucta*, Norimbergæ, 1724, 3 vol. in-4°. IV. *Theatrum medico-juridicum*, Norimbergæ, 1725, in-4°.

* LOWE (Peter). Tout ce qu'on a pu savoir sur ce chirurgien digne d'estime est tiré de ses ouvrages. Il naquit en Ecosse, et s'absenta long-temps de sa patrie pour servir des princes étrangers. Suivant ce qu'il rapporte, il exerça la chirurgie en France et en Flandre l'espace de vingt-deux ans, et fut chirurgien-major du régiment espagnol à Paris pendant six ans. Il suivit, dans ses campagnes, Henri IV; aussi prend-il, à la tête de son ouvrage, le titre de docteur en chirurgie à Paris, et de chirurgien ordinaire du roi de France et de Navarre. Son livre est daté de Glascow, 20 décembre 1612. On ignore combien de temps il y a pratiqué son art. Il rapporte que, sur les plaintes qu'il avoit faites quatorze ans auparavant de l'ignorance de ceux qui s'ingéroient de pratiquer la chirurgie, le roi d'Ecosse lui avoit confié le privilége spécial d'examiner tous ceux qui exerçoient cet art dans les parties occidentales de ses états.

LOWEN (Jean-Frédéric), poëte allemand, né en 1729 à Klansthal, mort à Rostock en 1773, a donné, I. Un *Recueil de Poésies*, dont il n'y a qu'un petit nombre d'estimées, Hambourg, 1765, 4 parties. II. Des *Romances*, Leipsick, 1774. Ce dernier ouvrage a de la réputation : il étoit vraiment né pour ce genre aimable et naïf.

LOWENDAL. *Voyez* LOEWENDAL.

* I. LOWER (le chevalier sir William), zélé royaliste, et auteur anglais, gentilhomme du pays de Cornouailles, qui vécut sous Charles Ier. Pendant l'orage des guerres civiles, il se réfugia

en Hollande pour se livrer au commerce des muses. Lower fut grand admirateur des poëtes français, particulièrement de Corneille et de Quinault. On lui doit *six Pièces de théâtre*, dont l'énumération se trouve dans la Biographie dramatique anglaise. Il mourut en 1662.

† II. LOWER (docteur Richard), célèbre médecin anglais, fils du précédent, né vers 1631 dans le comté de Cornouailles, fit ses premières études dans l'école de Westminster, d'où il sortit en 1649 pour entrer dans le collége de Christ-Church, à Oxford, où il prit le degré de bachelier-ès-arts le 17 février 1652, et celui de maître le 28 juin 1655. Il s'appliqua ensuite à la médecine sous le célèbre Thomas Willis, pratiqua son art à Londres avec beaucoup de succès, et y mourut le 17 janv. 1691. Ce médecin pratiqua la transfusion du sang d'un animal dans un autre. Il voulut même passer pour l'inventeur de cette opération, dont on promettoit de grands avantages, et qui n'en a produit aucun : mais il ne fit que la présenter sous un nouveau jour; car il est certain que Libavius est le premier qui en ait donné l'idée. (*Voyez* LIBAVIUS.) Ses principaux ouvrages sont, I. *Traité du cœur, du mouvement et de la couleur du sang, et du passage du chyle dans le sang*, Londres, 1669; Leyde, 1722, in-8°, et 1749; traduit en français, 1679, in-8°. Lower est le premier qui ait éclairci cette matière. Avant lui, on n'avoit qu'une idée très-vague de ce viscère; mais Senac a depuis étendu les lumières que Lower a répandues sur cet objet. On a ajouté au *Traité du cœur* une Dissertation sur l'origine du catarrhe et de la saignée. Cette dissertation a été imprimée à part, Londres, 1671, in-8°. II. *Défense de la dissertation de* Willis, *sur les fièvres*, Londres, 1665, in-8°. Ces écrits, recherchés de son temps, peuvent encore être utiles.

I. LOWITZ, savant astronome russe, membre de l'académie de Pétersbourg, fut envoyé à Demitreffsk pour y prendre des niveaux nécessaires à l'ouverture d'un canal projeté entre le Don et le Volga. Il travailloit paisiblement, lorsque la ville fut livrée par trahison au rebelle Pugatscheff. Celui-ci commanda qu'on l'élevât sur des piques, pour qu'il fût, dit-il, plus près des étoiles, et le fit massacrer par ses Cosaques en 1774.

* LOWMAN (Moyse), célèbre ministre dissident d'Angleterre, né en 1680, mort en 1752, fut plus de 40 ans pasteur d'une congrégation à Clapham, au comté de Surrey. Lowman étoit très-versé dans les antiquités et la littérature des juifs. On fait encore aujourd'hui grand cas de son livre des *Révélations*, et d'un *Traité* qu'il a donné, où il prouve mathématiquement, et *à priori*, l'unité et la perfection de Dieu. Cet ouvrage, regardé comme absolument démonstratif, est devenu très-rare. Après la mort de Lowman on a encore publié de lui *trois Traités* sur le Schechinah et le Logos.

*I. LOWTH (William), ecclésiastique distingué, fils d'un apothicaire de Londres, où il naquit en 1661. Son mérite éminent et son savoir engagèrent l'évêque de Winchester à le nommer son chapelain et à lui donner une prébende dans la cathédrale de Winchester. Il restreignit sagement ses études dans la sphère de l'é-

sait qu'il avoit embrassé, et concentra toute son application à en remplir les devoirs. Il est peu d'anciens auteurs grecs et latins, profanes ou sacrés, qu'il n'eût lus avec soin et sur lesquels il n'eût fait des remarques de critique ou de philologie, qu'il s'empressoit de communiquer suivant les occasions. On lui doit des *Notes* sur saint Clément d'Alexandrie, qu'on regrette de ne pas trouver dans l'édition que Potter a donnée de ce Père. Il en a fait sur Josèphe, dont Hudson, auquel il les avoit communiquées, a fait usage dans son édition. Reading en a joint de très-nombreuses à sa collection des Historiens ecclésiastiques, imprimée à Cambridge, dont il est redevable à Lowth. L'auteur de *Bibliotheca biblica*, et Chandler, évêque de Durham, lui ont eu la même obligation. Lowth se rendit plus recommandable encore dans sa vie privée et secrète, qu'il ne le fut aux yeux du public par les vertus qui accompagnèrent son ministère, par sa piété, son exactitude, sa charité, et sa vie exemplaire. Il mourut en 1732 et laissa trois filles et deux fils, dont l'un, Robert LOWTH, s'est rendu célèbre par sa vaste érudition. On doit au père, I. *Défense de l'autorité et de l'inspiration de l'ancien et du nouveau Testament*, 1692, in-12, réimprimée avec des augmentations en 1699. II. *Avis pour lire avec fruit les saintes Ecritures*, 1708, in-12. III. *Sermons prêchés dans la cathédrale de Winchester aux assises de* 1714. IV. *Commentaires* sur le prophète Isaïe, 1714. — V. Sur Jérémie, 1718. — VI. Sur Ezéchiel, 1723. — VII. Sur Daniel et les petits prophètes, 1726, réimprimés depuis en un vol. in-fol.

†II. LOWTH (Robert), fils du précédent, naquit le 8 décembre 1710. Les mémoires d'après lesquels nous traçons sa vie nous disent que, semblable au prophète Elisée, Robert reçut, au moment où son père disparut de dessus la terre, son manteau et son double esprit. Le jeune Lowth annonça de bonne heure un génie brillant et fécond, et, malgré l'application qu'il donna à ses études, se livra dans ses momens de loisir aux attraits de la poésie, jusqu'à ce que son attention, fixée sur des travaux plus nobles et plus sublimes, s'appliqua à développer les trésors de la littérature sacrée. Ce fut en 1741, qu'ayant été nommé professeur d'hébreu dans l'université d'Oxford, il publia son excellent ouvrage *De sacrâ Hebræorum poësi*, qui le plaça au premier rang des critiques, qui a souvent été réimprimé, et auquel Michaelis a fait de savantes additions. Les talens et la douceur des mœurs de Lowth lui avoient concilié l'estime et l'amitié du duc de Devonshire, qui l'engagea à se charger de l'éducation de son fils le marquis d'Hartington. Il fit avec lui le tour de l'Europe, et les soins qu'il lui donna lui concilièrent à jamais la reconnoissance de la maison de Cavendish. Lorsqu'en 1755 le marquis fut nommé vice-roi d'Irlande, Lowth l'accompagna en qualité de chapelain, et fut nommé à l'évêché de Limerick et successivement à celui de St.-David d'Oxford, et en 1777, à celui de Londres. A la mort de Cornwallis, qui en étoit évêque, le roi offrit à Lowth d'occuper le siége vacant. Il refusa cette dignité; il avançoit en âge; sa santé s'étoit affoiblie; des chagrins domestiques l'avoient accablé. Il perdit deux filles qu'il chérissoit tendrement. Il fit à l'aînée cette épitaphe touchante, dic-

tée par l'amour paternel et par la piété chrétienne :

Cara, vale! ingenio præstans, pietate, pudore,
Et plus quàm natæ nomine, cara, vale!
Cara Maria, vale! adveniet felicius ævum,
Quandò iterùm tecum, sim modò dignus ero.
Cara redi, latà tùm dicam voce, paternos
Eia age in amplexus, cara Maria, redi.

La seconde mourut subitement en offrant une tasse de café à l'évêque de Bristol. Ce fut à la suite de ces scènes de douleur, au milieu desquelles Lowth ne cessa de donner l'exemple de la résignation et de la fermeté, que ce digne prélat mourut le 3 novembre 1787, âgé de 77 ans. Indépendamment de son bel ouvrage sur la *Poesie des Hebreux*, on a de lui la *Vie de William de Wyckham*, fondateur des colléges où Lowth avoit été élevé, 1758. Une *Traduction* d'Isaïe, dont l'élégance et la beauté ont attiré l'attention et les éloges des savans. Une excellente *Grammaire anglaise*, traduite en français par M. de Sausseuil, Paris, 1783, in-12, et plusieurs autres *ouvrages*.

LOYER (Pierre le), *Loerius*, conseiller au présidial d'Angers, l'un des plus savans hommes de son siècle dans les langues orientales, naquit au village d'Huillé, dans l'Anjou, en 1550, et mourut à Angers en 1634. On a de lui, I. Un Traité des Spectres, publié sous ce titre : *Discours et Histoire des spectres, et apparitions des esprits, anges, demons, et ames separées des corps, se montrant visibles aux hommes*, Paris, 1605, in-4°. Dans cet ouvrage, encore recherché aujourd'hui, à cause de sa singularité, on trouve une foule d'histoires merveilleuses, que l'auteur croyoit et qu'il veut faire croire. II. *Edom, ou les Colonies Iduméennes en Europe et en Asie, avec les Phéniciennes*, Paris, 1680, in-8°. On remarque dans cet ouvrage une érudition et une lecture immense, mais point de goût, point de discernement, des idées bizarres et un entêtement ridicule pour les étymologies tirées de l'hébreu et des autres langues. Le Loyer prétendoit trouver dans Homère le village d'Huillé, lieu de sa naissance, son nom de famille et celui de sa province. III. Des *OEuvres et Mélanges poétiques*, Paris, 1579, in-12. Quelque mauvais poëte qu'il fût, il avoit remporté le prix de l'églantine à Toulouse. Colletet dit du bien de ses *Idylles ;* mais il faudroit être un bien mauvais juge en poésie pour approuver le fatras d'érudition que Le Loyer a répandu dans ses vers, suivant le goût de son temps. Sa comédie de la *Néphélococugie*, ou *la Nuée des Cocus*, est sans distinction d'actes, et semble faite en dépit du bon sens. Quoiqu'il y ait en quelques endroits de l'esprit et du sel, dit Nicéron, ce qu'il y a de plus remarquable, sont les grossièretés et les ordures. Son autre comédie du *Muet insensé*, en cinq actes, est en vers de huit syllabes.

LOYNE (Antoinette de), Parisienne, vivoit dans le 16e siècle. Elle épousa un gentilhomme provençal. On lui doit quelques petits *Poëmes*, insérés dans le Recueil intitulé Tombeau de la reine de Navarre. — Une demoiselle du même nom, fille d'un président du parlement de Metz, faisoit aussi des vers, et l'on connoît d'elle deux *Sonnets*, l'un à la louange de Louis XIV ; l'autre à celle du duc de Saint-Aignan.

LOYOLA. *Voy.* IGNACE, n° IV.

I. LOYSEAU (Charles), avocat au parlement de Paris, et ha-

bile jurisconsulte, issu d'une famille originaire de la Beauce, fut lieutenant particulier à Sens sa patrie, puis bailli de Châteaudun, et enfin avocat consultant à Paris, où il mourut le 27 octobre 1627, à 63 ans. On a de lui plusieurs *ouvrages* estimés, Lyon, 1701, in-fol. Son *Traité du Déguerpissement* passe pour son chef-d'œuvre, à cause du mélange judicieux qu'il y a fait du droit romain avec le nôtre.

II. LOYSEAU DE MAULÉON (Alexandre-Jérôme), maître en la chambre des comptes de Lorraine, ancien avocat au parlement de Paris, mort le 19 octobre 1771, marqua sa carrière au barreau, dit M. de Lacretelle, par des succès et des écarts. « M. Loyseau de Mauléon vouloit porter les talens de l'homme de lettres dans les travaux de l'avocat. Rien de mieux conçu que cette réunion, si naturelle et si simple qu'elle n'auroit dû jamais étonner. Mais il manquoit de ce qu'il faut dans ces deux caractères; un esprit fort et étendu, et un style éloquent. Il étoit borné dans ses connoissances et ses vues, foible dans sa logique, bel-esprit dans sa manière d'écrire. Il se contentoit de plaire dans les ouvrages où il faut éclairer et échauffer, et où rien n'est beau que ce qui est en même temps solide et vrai. Aussi, en voulant attacher dans les écrits du barreau, il n'a guère su qu'y porter les graces frivoles et l'afféterie des mauvais romans. Son genre a eu du succès dans sa nouveauté, parce qu'il étoit soutenu par du bon esprit et du talent; il est devenu insupportable dans ses imitateurs. Indépendamment de ce que ses *Mémoires* ont long-temps gâté le goût des jeunes avocats, ils ont encore produit un grand mal, celui de faire croire à beaucoup d'esprits estimables, mais qui ne se donnent pas la peine de bien examiner la question, que les ouvrages de notre barreau n'admettent ni les grandes vues de la philosophie, ni les grandes beautés de l'éloquence. Les défauts de cet écrivain ne sont pas l'unique chose que j'aie à relever en lui. Il a plusieurs *Mémoires* où il est au-dessus de son genre, et ceux-là ont de la dignité et de l'intérêt. Il s'est même élevé quelquefois à la véritable éloquence, sur-tout dans quelques morceaux de son *Mémoire pour les Calas*. Il est mort jeune, et généralement estimé et regretté. »

LOYSEL. *Voyez* LOISEL.

LUBBERT (Sibrand), savant docteur protestant dans l'université d'Heidelberg, né à Langoword dans la Frise vers 1556, devint professeur à Franeker, où il mourut en 1625, à 69 ans. On a de lui un grand nombre d'*ouvrages* contre Bellarmin, Gretser, Socin, Grotius, Arminius, etc. Scaliger, qui trouvoit en lui un autre lui-même, du moins pour le ton caustique, le regardoit comme un savant homme. Son Traité *de Papâ Romano*, 1594, in-8°, est recherché des protestans, quoique le style en soit peu modéré.

† LUBERT (mademoiselle de), fille d'un président au parlement, et née au commencement du 18e siècle, préféra sa liberté aux engagemens du mariage. Aimant la campagne et la solitude, elle profita de ses loisirs pour publier divers petits ouvrages de féerie, et rajeunir d'anciens romans. Les premiers sont, *Blanche-Rose*, Paris, 1751, in-12; *Mourat et Turquia*, histoire africaine, Londres (Paris),

1752, in-12; *le prince Glacé et la princesse Etincelante*, La Haye (Paris), 1743, in-12; *la princesse Camion*, La Haye (Paris), 1743, in-12; *la princesse Coque-d'OEuf et le prince Bonbon*, La Haye (Paris), 1745, in-12; *la princesse Couleur-de-Rose*, La Haye (Paris), 1743, in-12; *le Revenant; Lyonnette et Coquerico*, La Haye (Paris), 1743, in-12; *la princesse Sensible et le prince Typhon*, La Haye (Paris), 1743, in-12. Les romans de chevalerie qu'elle a renouvelés sont, l'*Amadis de Gaule*, réduit à 4 vol., Paris, 1750, et les *Hauts faits d'Esplandian*, Paris, 1751, mis en 2 vol. Mademoiselle de Lubert est encore auteur d'un *Roman* ou *Nouvelle*, intitulé *Léonille*, 2 vol. in-8°, Nanci, 1755, qui ne manque point d'intérêt. La fiction en est agréable, et on y peut recueillir ces maximes : « Jamais on ne se reproche ses fautes avec tant d'amertume que lorsqu'on en sent la peine. — Les hommes veulent toujours qu'on leur soit fidèle au-delà de ce qu'ils le sont eux-mêmes. — Le vrai moyen de ramener quelqu'un de son égarement est de paroître d'abord se conformer à ses idées. — L'amour-propre est encore plus aveugle que l'amour. » On lui doit encore une *Edition* de la Tyrannie des fées détruite, par Louise de Bassigny, comtesse d'Aumenil, Amsterdam et Paris, 1702, in-12. Mademoiselle de Lubert est morte plus que sexagénaire en 1780.

+ I. LUBIENIETZKI ou LUBIENIETZ (Stanislas), *Lubienietius*, gentilhomme polonais, né à Cracovie en 1623, un des soutiens du socinianisme, n'oublia rien auprès des princes d'Allemagne pour le faire autoriser ou du moins tolérer dans leurs états ; mais il n'y put réussir. Il mourut empoisonné le 16 mai 1675, après avoir vu périr de même ses filles. On a de lui, I. *Theatrum cometicum*, Amsterdam 1666 - 1668, 2 volumes in-folio. On y trouve l'histoire des comètes, depuis le déluge jusqu'en 1667. II. Une *Historia reformationis Polonicæ*, Freistadt, 1685, in-8°. L'auteur n'avoit pas mis la dernière main à son ouvrage lorsqu'il mourut, et on s'en aperçoit en le lisant. C'est Christophe-Christian Sandius, qui en fut l'éditeur.

* II. LUBIENIETZKI (Théodore *et* Christophe), frères et issus d'une famille ancienne de Pologne, se sont distingués dans la peinture. Théodore, né à Cracovie en 1653, eut pour maître Gérard de Louresse, et se fixa à Amsterdam, où il avoit été nommé à plusieurs charges honorables dans l'église réformée. Ses *tableaux*, pensés avec sagesse, sont bien composés; sa couleur est généralement bonne, et son dessin assez correct. Il a sur-tout réussi à peindre le *portrait*, et ce genre seul auroit pu faire sa fortune et sa réputation, s'il n'avoit aspiré au titre plus noble de peintre d'histoire. Christophe, né à Stettin en 1659, entra dans l'école d'Adrien de Backer, et, après avoir parcouru l'Italie, s'arrêta quelque temps à la cour du grand-duc de Toscane, d'où il fut appelé à celle de l'électeur de Brandebourg. Ce prince le nomma premier gentilhomme de la chambre, et directeur de l'académie. Tant d'honneurs ne purent fixer Lubienietzki; il voulut revoir sa patrie, et mourut en Pologne en 1606. Ses *ouvrages*, très-répandus, sont cependant peu connus en Hollande. Tous les

artistes ses contemporains louèrent généralement ses productions.

*LUBIÈRES (Hugues de), gentilhomme, né à Tarascon en Provence, excella dans la poésie provençale, et fut un des plus illustres jongleurs. Il amassa de grandes richesses dans cette profession, qu'il abandonna pour venir se fixer en Provence. On lui reproche de s'être livré, depuis sa retraite, à tous les excès d'une luxure effrénée. Il se montra, d'ailleurs, ambitieux, vindicatif et jaloux. Ses talens avoient porté sa gloire jusqu'aux extrémités du royaume; il les prostitua dans la suite à la calomnie, aux noirs complots, et à toutes les lâchetés que peut suggérer la malignité d'un homme sans pudeur et sans principes. Devenu baron à force de richesses, il fut le tyran de ses vassaux, qu'il persécuta jusqu'à la cruauté. On l'accusa, sur-tout, d'avoir sacrifié à ses infâmes débauches l'honneur et la vertu d'un grand nombre de victimes involontaires. Il n'étoit point de violence en ce genre qui n'eût déshonoré Hugues de Lubières, lorsque la justice publique se mit en devoir de venger tant de désordres. Une mort prompte lui sauva l'infamie qu'on étoit à la veille de prononcer contre lui. Ce poëte, chose surprenante, est presque le seul dont le moine de Mont-Majour fasse une mention honorable.

† I. LUBIN (saint), né à Poitiers, de parens pauvres, fut abbé du monastère de Brou, puis évêque de Chartres en 544, et mourut en 556.

II. LUBIN (Eilhard), né à Wersterstède, dans le comté d'Oldenbourg, en 1565, se rendit très-habile dans les langues grecque et latine, et fut poëte, orateur, mathématicien et théologien. Il devint professeur de poésie à Rostock en 1595, et on lui donna une chaire de théologie dans la même ville, dix ans après. Il mourut le 2 juin 1621, avec la réputation d'un bon humaniste et d'un mauvais théologien. On a de lui, I. Des *Notes* sur Anacréon, Juvénal, Perse, Horace. II. *Antiquarius*, in-12 et in-8°; c'est une interprétation assez claire et assez courte, par ordre alphabétique, des mots vieux ou peu usités. III. Un *Traité* sur la nature et l'origine du mal, intitulé *Phosphorus de causâ primâ et naturâ mali*, à Rostock, in-8° et in-12, 1596. L'auteur y soutient qu'il faut admettre deux principes coéternels; savoir, Dieu et le néant; Dieu, en qualité de bon principe; et le néant, en qualité de mauvais principe. Il prétend que le mal n'est autre chose que la tendance vers ce néant, auquel il applique tout ce qu'Aristote a dit de la matière première. Grawerus et d'autres savans ont réfuté cette extravagance. IV. Une *Apologie* du livre précédent, intitulée *De causâ peccati*, Rostock, 1602, in-4°. V. Des *Vers* latins, dans le tome 3e du recueil *Deliciæ Poëtarum Germanorum*... *Voy*. NONNIUS.

† III. LUBIN (Augustin), fameux religieux augustin, né à Paris en 1624, devint géographe du roi, et fut provincial de la province de France, puis assistant-général des augustins français à Rome. Il mourut dans le couvent des augustins du faubourg Saint-Germain à Paris, le 7 mars 1695. On a de lui, I. Le *Mercure géographique*, ou le *Guide des curieux*, in-12, Pa-

ris, 1678. Ce livre, qui fut recherché dans le temps, ne peut guere servir aujourd'hui. II. Des *Notes sur les lieux dont il est parlé dans le Martyrologe romain*, 1661, Paris, in-4°. III. Le *Pouillé des abbayes de France*, in-12. IV. La *Notice des abbayes d'Italie*, in-4°, en latin. V. *Orbis Augustinianus*, ou la notice de toutes les maisons de son ordre, avec quantité de *cartes* qu'il avoit autrefois gravées lui-même, Paris, in-12, 1672. VI. *Tabulæ sacræ geographicæ*, in-8°, Paris, 1670. C'est un dictionnaire de tous les lieux de la Bible, qui est souvent joint avec la Bible, connue sous le nom de Léonard ou de *Biblia sacra editionis Sixti V*. VII. Une traduction de l'*Histoire de la Laponie*, par Schœffer, Paris, 1678, in-4°. VIII. *Index geographicus, sive in annales Usserianos tabulæ et observationes geographicæ*, publiées à la tête de l'édition d'Ussérius, faite à Paris en 1673, in-fol. Tous ces ouvrages sont des témoignages de l'érudition du P. Lubin. Il étoit versé dans la géographie ancienne et moderne, et dans l'histoire sacrée et profane. Ses livres ne sont pas écrits avec agrément, mais les recherches en sont utiles.

* LUBONINSKI (Rosalie, comtesse Chodkiewiez, épouse du prince Alexandre), également remarquable par sa naissance et sa beauté, se rendit en 1788 à Paris, revint en 1790 à Varsovie, et alla en 1792 en Suisse. Vers la fin de cette année, à la suite d'une scène assez vive qu'elle eut à Lausanne avec le baron d'Erlach, bailli de cette ville, qui avoit fait emprisonner son valet-de-chambre pour quelques légers propos, sans en donner aucun avis à cette princesse, elle quitta la Suisse, et vint de nouveau à Paris avec son compatriote et son ami le comte Thadée Mortrourhi; ils fréquentèrent beaucoup les principaux membres de la Gironde. En conséquence ils furent en butte aux persécutions des jacobins. Arrêtés et remis en liberté à trois reprises, la princesse Luboninski, tardant toujours à s'éloigner de France, se vit arrêtée une quatrième fois, transportée à la conciergerie, traduite au tribunal révolutionnaire, et condamnée à mort. Pour sauver sa vie, elle se déclara enceinte; mais l'insurrection de 1792 ayant éclaté en Pologne, et Kosciuszcko, aussi-bien que d'autres Polonais ses amis, ayant écrit au comité de salut public pour la réclamer, on dit que, se croyant sauvée par ces lettres, elle se hâta d'envoyer une déclaration par laquelle elle annonçoit « qu'elle n'avoit prétexté une grossesse que pour sauver sa vie. » Cette déclaration vague, et lue au comité de salut public, y suffit pour motiver l'ordre de la faire décapiter sur-le-champ. Ainsi périt, dans la fleur de l'âge et de la beauté, cette jeune étrangère, qui joignit un esprit original, mais léger, à un cœur excellent. Sa fille en bas âge sortit des prisons après le 9 thermidor an III (24 juillet 1794), et fut rendue à son frère en Pologne.

† I. LUC (saint), évangéliste, étoit d'Antioche, métropole de Syrie, et avoit été médecin. On ne sait s'il étoit juif ou païen de naissance. Il fut compagnon des voyages et de la prédication de S. Paul, et commença de le suivre l'an 51, quand cet apôtre passa de Troade en Macédoine. On croit qu'il prêcha l'Evangile dans la

Dalmatie, les Gaules, l'Italie et la Macédoine, et qu'il mourut en Achaïe; mais on ne sait rien de certain ni sur le temps, ni sur le lieu de sa mort. Outre son *Evangile*, qu'il écrivit sur les Mémoires des apôtres, et dont le caractère est d'être plus historique, et de rapporter plus de faits que de préceptes moraux on a de lui les *Actes des Apôtres*. C'est l'histoire de leurs principales actions à Jérusalem et dans la Judée, depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à leur dispersion. Il y rapporte les voyages, la prédication et les actions de S. Paul, jusqu'à la fin des deux années que cet apôtre demeura à Rome, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 63 de Jésus-Christ : ce qui donne lieu de croire que ce livre fut composé à Rome. C'est un tableau fidèle des merveilleux accroissemens de l'Eglise, et de l'union qui régnoit parmi les premiers chrétiens. Il contient l'histoire de trente ans, et S. Luc l'écrivit sur ce qu'il avoit vu lui-même. (*Voyez* l'article PIERRE, nº I, à la fin.) Toute l'Église l'a toujours reconnu pour un livre canonique. Il est écrit en grec avec élégance; la narration en est noble, et les discours qu'on y trouve sont remplis d'une douce chaleur. Saint Luc est celui de tous les auteurs du nouveau Testament dont les ouvrages sont le mieux écrits en grec. On pense que c'est l'*Evangile* de S. Luc que S. Paul appelle son Evangile, dans l'Épître aux Romains. L'Eglise célèbre la fête de cet évangéliste le 18 octobre. Saint Jérôme prétend qu'il demeura dans le célibat, et qu'il vécut jusqu'à 84 ans.

II. LUC (Geoffroi du), gentilhomme provençal, savant en grec et en latin, mort l'an 1340, établit une espèce d'académie, où les beaux-esprits de la province s'entretenoient sur les belles-lettres et médisoient des femmes. Du Luc étoit vivement irrité contre elles, depuis que Flandrine de Flassans, son élève en poésie, avoit dédaigné son amour. Ce poëte laissa quelques *ouvrages* en vers provençaux.

*III. LUC (François de), né à Genève en 1698, mort en 1780, se délassoit de son état d'artiste en écrivant pour la défense des principes religieux. Il a publié *Observations sur les écrits de quelques savans incrédules*, Genève, 1762, et *Lettre contre la fable des abeilles*. — Ses fils, Jean-André et Guillaume-Antoine, se distinguent dans la carrière des sciences.

* IV. LUC, évêque de Bitlis, ville de la grande Arménie, florissoit vers l'an 1425. Le gouverneur de ce pays, jaloux de ses richesses, le fit assassiner hors de la ville et s'empara de tous ses biens. Luc est auteur d'un poëme intitulé *Le séjour des heureux, description du paradis et des plaisirs*, dit-il, *intarissables qu'y goûtent sans cesse les anges, les apôtres et tous les saints à la fois*.

* V. LUC DE GARIN vivoit du temps de l'expédition de Tamerlan en Arménie, et il étoit le conservateur des manuscrits d'un fameux monastère arménien dans l'île d'Agtamar, sur le lac de Van, pour les sauver des flammes auxquelles ce conquérant les condamnoit par-tout où il en trouvoit. Luc de Garin renferma dans des tonneaux tous les volumes confiés à sa garde et les cacha sous la terre. Il ne les déterra que quelques années après la mort du tyran.

* VI. LUC DE VANANT, savant écrivain et éditeur de livres arméniens. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il vint à Rome pour apprendre le latin et acquérir de nouvelles connoissances. En 1692 il alla à Amsterdam auprès de son oncle Thomas de Vanant qui avoit dans cette ville une imprimerie arménienne. Luc de Vanant, entra bientôt en possession de cet établissement ; il y resta pendant toute sa vie, et publia les ouvrages suivans, qui sont, I. Une *Histoire abrégée de la bible en vers et en prose*, 1 vol. in-8°. II. *Concordance des calendriers romain, arménien, turc et juif*, 1 vol. in-16, imprimé en 1698. III. Un *Traité philosophique*, vol. in-12. IV. *Arithmétique à l'usage des négocians, avec un traité sur les changes et les monnoies de tous les pays*, vol. in-12. V. Une *Mappemonde et une carte d'Arménie*. VI. Il publia aussi l'*Histoire de Moyse de Korine; la Bible arménienne*, et plusieurs autres auteurs sacrés ou profanes.

* VII. LUC DE GHEGHY, célèbre docteur arménien, florissoit dans le milieu du 16e siècle. Il forma un grand nombre d'élèves savans, dont deux occupèrent ensuite le siége patriarcal en Arménie, et mourut vers l'an 1571. On connoît de lui, I. Un *Livre de calendrier perpétuel à l'usage de l'Eglise arménienne*. II. Une *Description sur les astres, écrite en vers arméniens*. III. Un *Recueil de poésies et de chansons*.

VIII. LUC. *Voyez* LUCAS, nos II *et* III.

IX. LUC (Saint-). *Voyez* ESPINAY.

I. LUCA (Jean-Baptiste), savant cardinal, natif de Venozza dans la Basilicate, mort en 1683, à 66 ans, conquit la pourpre par son mérite, car il étoit d'une naissance très-obscure. On lui doit, I. Des *Notes* sur le concile de Trente. II. Une *Relation* curieuse de la cour de Rome, 1680, in-4°. III. Une *compilation* étendue sur le droit ecclésiastique, en 12 volum. in-fol., intitulée *Theatrum justitiæ et veritatis*. La meilleure édition est celle de Rome.

II. LUCA. *Voyez*. SIGNORELLI.

† LUCAIN (Marcus Annæus Lucanus), né à Cordoue en Espagne, vers l'an 39 de J. C., d'Annæus Mela, frère de Sénèque le philosophe, vint à Rome de bonne heure, et s'y fit connoître par ses déclamations en grec et en latin. Néron, charmé de son génie, et plus encore des basses flatteries qu'il lui prodigua à la tête de sa Pharsale, le fit élever avant l'âge aux charges d'augure et de questeur. Cet empereur vouloit avoir sur le Parnasse le même rang qu'il occupoit dans le monde ; Lucain eut l'imprudence, fort étonnante dans un flatteur, de disputer avec lui le prix de la poésie, et le dangereux honneur de le remporter. Les sujets qu'ils traitèrent l'un et l'autre étoient Orphée et Niobé. Lucain s'exerça sur le premier, et Néron sur le second. Cet empereur eut la douleur de voir son rival couronné sur le théâtre de Pompée. Il chercha toutes les occasions de mortifier le vainqueur, en attendant celle de le perdre, qui se présenta bientôt. Lucain, irrité contre son persécuteur, entra dans la conjuration de Pison, et fut condamné à mort. Toute la grace que lui fit le tyran fut de lui donner le choix du supplice. Il se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, et prononça, dans ses derniers momens, les

vers qu'il avoit faits sur un soldat mort de la même manière. Il expira l'an 65 de J. C., avec la fermeté d'un philosophe. Tacite dit néanmoins que, pour échapper au supplice, il avoit chargé sa mère, et rejeté sur elle tous les complots. De tous les ouvrages qu'il avoit composés, il ne nous reste que sa *Pharsale*, ou *la Guerre de César et de Pompée*. Lucain n'a osé s'écarter de l'histoire dans ce poëme, et par-là il l'a rendu sec et aride. En vain veut-il suppléer au défaut d'invention par la grandeur des sentimens, il est presque toujours tombé dans l'enflure, dans le faux sublime et dans le gigantesque. César et Pompée y sont quelquefois petits à force d'être grands. Mais si le poëte espagnol n'a ni les beautés d'Homère, ni celles de Virgile, il a aussi des traits qu'on chercheroit vainement dans l'Iliade et dans l'Enéide. Au milieu de ses déclamations ampoulées, il offre des pensées mâles et hardies, de ces maximes politiques dont Corneille est rempli. Marmontel, dans son Épître aux poëtes, dit de Lucain :

Le seul Lucain cherchant une autre gloire,
Sans le secours des enfers et des cieux,
D'un feu divin sait animer l'histoire,
Et son génie en fait le merveilleux.
Il est un beau que l'artifice énerve :
Ce beau l'inspire et lui donne le ton.
Qu'a-t-il besoin de Mars et de Minerve ?
Il a César, et Pompée, et Caton ;
Les passions de César et de Rome
Lui tiennent lieu d'Hécate et d'Alecton.
Le ciel, l'enfer sont dans le cœur de l'homme.

Quelques-uns de ses discours ont la majesté de ceux de Tite-Live et la force de Tacite ; il peint comme Salluste : une seule ligne est un tableau. Mais, lorsqu'il narre, il est bien moins heureux ; ce n'est presque plus qu'un gazetier boursouflé ; d'où l'on peut conclure que, quand on a bien discuté Lucain, son mérite paroît se réduire à faire penser fortement quelques-uns de ses personnages, à leur donner de la fierté, de l'élévation et de l'énergie, c'est-à-dire, à bien dessiner des têtes, ou à leur donner beaucoup de vigueur et d'expression. C'étoit un homme de génie, mais sans règle, sans frein, sans goût. Il faut donc lire la Pharsale, tant pour la poésie de style, où parmi tous ces défauts il y a de belles choses, que pour les traits de génie que l'on y rencontre ; mais il faut bien précautionner les jeunes gens contre un ouvrage qui se ressent trop de la jeunesse de l'auteur, et dont les vices sont si séduisans. « Parmi les choses qui me blessent dans Lucain, dit Saint-Evremond, pour être trop poussées, ou qui m'ennuient pour être trop étendues, je ne laisserai pas de me plaire à considérer la juste et véritable grandeur de ses héros ; je m'attacherai à goûter mot à mot toute l'expression des secrets mouvemens de César, quand on lui découvre la tête de Pompée, et rien ne m'échappera de cet inimitable discours de Labiénus et de Caton, quand il s'agit de consulter ou de ne pas consulter l'oracle de Jupiter Ammon sur la destinée de la république.... Tout y est poétique, tout y est sensé ; non pas poétique par le ridicule d'une fiction, ou par l'extravagance d'une hyperbole, mais par la noblesse hardie du langage, et par la belle élévation du discours. C'est ainsi que la poésie est le langage des dieux, et que les poëtes sont sages. Merveille assez grande de ne l'avoir pu trouver dans Homère ni dans Virgile, pour la rencontrer dans Lucain. » La première édition de Lucain est de Rome, 1469, in-fol. ;

l'édition *cum notis variorum* est de Leyde, 1669, in-8° : celle de Leyde, 1728, un tome en 2 vol. in-4°, est plus estimée que celle de 1740 ; mais toutes le cèdent à l'édition de Strawberry, Hill, 1760, in-4°, grand papier. Il y en a une jolie édition de Paris, Barbou, 1767, in-12. Brébeuf a traduit la *Pharsale* en vers français, Leyde, 1658 ; La Haye, 1683, in-12 ; et il ne falloit pas moins que l'imagination vive et fougueuse de ce poëte, pour rendre les beautés et les défauts de l'original. Marmontel et Masson en ont donné deux versions en prose, l'une en 1766, 2 vol. in-8° ; et l'autre en 1765, 2 vol. in-12. Marmontel, l'un des plus grands admirateurs de Lucain, après avoir fait son apologie dans la préface, développe éloquemment les causes éloignées et prochaines de la guerre civile entre César et Pompée. Ce morceau est digne de Saint-Réal. Quant à sa traduction, elle est trop élégante pour être servile et scrupuleusement littérale. Le chevalier de Laurès a publié une imitation de Lucain en vers français, in-8°, qui est aujourd'hui totalement oubliée. La Harpe a aussi mis en vers les meilleurs morceaux de son poëme. M. Billecocq, homme de loi, a donné en 1796 une édition de la *Pharsale* de Lucain, accompagnée de la version de Brébeuf, avec la vie des deux poëtes, et des réflexions critiques sur leurs ouvrages.

LUCANUS-OCELLUS. *Voy.* OCELLUS.

LUCAR. *Voy.* CYRILLE-LUCAR.

*LUCARO (Nicolas), né à Crémone dans le 15e siècle, a laissé une *Oraison funèbre* en latin, sur la mort de Baptiste Piasio, philosophe et astronome du même pays. Elle a été insérée dans le Recueil des oraisons funèbres, etc., publié en 1516 par le frère Grégoire Britannica.

† LUCAS DE LEYDE, peintre et graveur, né en 1494, apporta en naissant un goût décidé pour la peinture et la gravure. A 14 ans il grava un *sujet* de la vie de Mahomet ; cette estampe est datée de 1508. L'année suivante il grava encore neuf *sujets* de la Passion, et une *Tentation de saint Antoine*. Ces morceaux bien composés sont pleins d'intelligence, d'expression et de vérité. Lucas, dit Vasari, peut être égalé à ceux qui ont manié le burin avec le plus de succès ; la peinture, avec ses couleurs, peut à peine mieux exprimer la perspective aérienne, et les peintres ont puisé dans ses gravures d'excellens principes. Il avoit plus approfondi les règles de l'art qu'Albert Durer, et l'a surpassé dans la composition. Lucas aimoit les plaisirs et la magnificence ; mais cet amour ne lui fit jamais perdre un moment du temps destiné à son travail. Ses talens lui acquirent l'estime de plusieurs célèbres artistes, et particulièrement d'Albert Durer, qui vint exprès en Hollande pour le voir. S'étant imaginé, au retour d'un voyage de Flandre, qu'on l'avoit empoisonné, il passa ses six dernières années dans un état languissant, et presque toujours couché. Il ne cessa pas pour cela de peindre et de graver : « Je veux, disoit-il, que mon lit soit un lit d'honneur. » Effectivement on trouva sous le chevet de son lit une planche représentant une Pallas, qu'il avoit terminée peu d'heures avant d'expirer. Il y a lieu de penser que sa trop grande

application, sur-tout dans son enfance, épuisa la nature, et fut le véritable poison qui le fit périr. Il mourut en 1533. Ses figures ont beaucoup d'expression, ses attitudes sont naturelles et, il y a un bon ton de couleur dans ses ouvrages, où l'on trouve une touche légère quoique finie. Il peignoit aussi très-bien l'architecture et le paysage; mais il n'a pas jeté assez de variété dans ses têtes, et son dessin est incorrect. Cet artiste a réussi également en peinture sur verre, à l'huile ou en détrempe, et en gravure à l'eau-forte ou au burin. Parmi le grand nombre d'ouvrages qu'il a produits on distingue un *Ecce Homo*, avec un grand nombre de figures, peint à l'âge de seize ans; *le Jugement dernier*, que l'on conserve à l'hôtel de ville de Leyde, tableau d'un détail immense et d'une belle composition : on y voit dans les nus que Lucas avoit étudié la nature; les femmes surtout sont peintes avec une grande délicatesse; mais elles se détachent trop sèchement sur les fonds. Sur les dehors des volets il y a deux figures de saint Pierre et de saint Paul, encore mieux coloriées que celles du dedans des tableaux. Plusieurs princes en ont offert en vain un grand prix. On voyoit à Paris, de Lucas de Leyde, deux *Descentes de croix*, d'une grande composition, toutes deux très-estimées; l'une étoit au Val de Grace, et l'autre aux Grands Jésuites; celle-ci a été exposée à la galerie du musée Napoléon avant les derniers changemens, ainsi qu'un autre tableau de cet artiste, représentant *Hérodiade portant la tête de saint Jean-Baptiste*. La galerie de Vienne possède, de Lucas, le *Portrait de l'empereur Maximilien*, dans un âge avancé; un *Ecce homo*, et un tableau d'autel, dont le milieu représentoit une *Adoration des Mages*, et les volets une *Adoration des bergers et une Sainte Famille*; celle de Dresde a de lui *sainte Barbe* et *sainte Catherine*.

II. LUCAS-TUDENSIS *ou* LUC DE TUY, écrivain du 13ᵉ siècle, ainsi nommé parce qu'il étoit diacre, puis évêque de Tuy en Galice, fit divers voyages en Orient et ailleurs, pour s'informer de la religion et des cérémonies des différentes nations. Il composa à son retour, I. Un *Ouvrage contre les Albigeois*, imprimé à Ingolstadt en 1612, et qui se trouve dans la Bibliothèque des Pères. II. Une *Histoire d'Espagne*, depuis Adam jusqu'en 1236. III. *La Vie de saint Isidore de Séville*, composée l'an 1236, insérée dans Mabillon, *sæc.* 2. *Bened.* Il n'y est pas aussi exact que dans ses livres contre les Albigeois.

† III. LUCAS-BRUGENSIS (François), *ou* LUC DE BRUGES, docteur de Louvain, et doyen de l'église de Saint-Omer, mort en 1619, à 67 ans, possédoit les langues grecque, hébraïque, syriaque et chaldaïque. On a de lui, I. 1° *L'Itinéraire de Jésus-Christ*, tiré des quatre évangélistes; 2° *Commentaire sur les Evangiles*, dont R. Simon loue le dessin et la méthode; 3° *Usage de la paraphrase chaldaïque de la Bible*; 4° *Remarques sur les corrections les plus notables des Bibles latines*; 5° *Notes critiques sur les exemplaires des Bibles latines et les variantes*; 6° *Sur les variantes des Evangiles*, tant du texte grec que du latin. Tous ces ouvrages imprimés plusieurs fois séparément, soit dans la polyglotte d'Anvers, soit dans celle de Londres

et à part, ont été recueillis avec ordre à Leyde, 1712, 5 vol. in-fol. II. Des *Concordances de la Bible*, selon la vulgate de Sixte V. Hubert Phalésius, bénédictin de l'abbaye d'Aflingen dans le Brabant, mort l'an 1638, en donna une édition plus ample et plus correcte, Anvers, 1642, in-fol. Hugues de Saint-Cher est l'inventeur de cet ouvrage si utile pour trouver sans peine tel passage de l'Ecriture que l'on souhaite. III. *Instructions pour les confesseurs*. IV. Des *Sermons et les Oraisons funèbres* de trois évêques de Saint-Omer, Anvers, in-8°.

IV. LUCAS (Paul), né à Rouen en 1664, d'un marchand de cette ville, eut dès sa jeunesse une inclination extrême pour les voyages, et dès qu'il put il la satisfit. Il parcourut plusieurs fois le Levant, l'Egypte, la Turquie, et différens autres pays. Il en rapporta un grand nombre de médailles et d'autres curiosités pour le cabinet du roi, qui le nomma son antiquaire en 1714, et lui ordonna d'écrire l'Histoire de ses voyages. Louis XV le fit partir de nouveau pour le Levant en 1723. Lucas revint avec une abondante moisson de choses rares, parmi lesquelles on distingua *quarante manuscrits* pour la bibliothèque du roi, et *deux médailles d'or* très-curieuses. Sa passion pour les voyages s'étant réveillée en 1736, il partit pour l'Espagne, et mourut à Madrid l'année suivante, le 12 mai. Les relations de ce célèbre voyageur sont en sept vol. Son *premier Voyage*, en 1699, Paris, 1704, est en 2 tomes in-12 qui se relient en un. Son *second Voyage*, en 1704, parut à Paris, 1712, 2 vol. in-12. Son *troisième Voyage*, fait en 1714, fut publié à Rouen en 1719. en 3 volum. in-12. Ses Voyages, passablement écrits et assez amusans, ont été mis en ordre par différentes personnes ; le premier par Baudelot de Dairval, et réimprimé en 1731, in-12.; le second, par Fourmont l'aîné ; et le troisième, par l'abbé Banier. L'auteur ne dit pas toujours la vérité ; il se vante d'avoir vu le démon Asmodée dans la haute Egypte ; mais il donne sur ce pays des notions curieuses.

V. LUCAS (Richard), théologien anglais et docteur d'Oxford, né au comté de Radnor en 1648, mort en 1715, prébendier de Westminster, a donné, I. Des *Sermons* et une *Morale* sur l'Evangile, qu'on a traduits en français. II. Des *Pensées chrétiennes*. III. Le *Guide des cieux*, et d'autres *ouvrages* en anglais, dans lesquels on a remarqué beaucoup de solidité.

* VI. LUCAS (N.), médecin à La Haye, disciple de Spinosa, mais aussi dissolu dans ses mœurs que celui-ci s'étoit montré recommandable à cet égard, a laissé une *Vie* de son maître, dont Lenglet du Fresnoy a emprunté les additions qu'il a faites à celle publiée par Colerus. Il est encore auteur d'un *Esprit de Spinosa*, où il a quintessencié le venin de ce fameux athée : les amateurs de ces sortes de productions l'achètent fort cher.

* VII. LUCAS (Jean), jésuite, professeur de rhétorique, ensuite de théologie au collége de Louis-le-Grand, né à Paris vers le milieu du 17e siècle, a donné, I. Un poëme latin en deux livres sur l'*Action de l'orateur*, c'est-à-dire, sur le geste et la voix, Paris, 1675, in-12, réimprimé dans le tome premier des *Poëmata didas-*

ealica, Paris, 1749, in-12, 3 vol., et pour la troisième fois en 1761, dans la seconde édition de l'ouvrage de Dinouart, intitulé l'Eloquence du corps, ou l'éloquence du prédicateur, in-12. II. Un Discours latin *De Monumentis publicis latinè scribendis*, prononcé en novembre 1676, et imprimé à Paris l'année suivante. L'objet de l'orateur est de prouver qu'en France les inscriptions françaises devoient être faites en latin, contre le sentiment de François Carpentier, de l'académie française, qui ne manqua pas d'y répondre par son livre de l'Excellence de la langue française, Paris, 1683, 2 vol. in-12. III. *Palinodie contenant l'éloge de la langue française*, poëme latin, dont la traduction en vers français parut dans le Mercure d'août 1689. Le P. Lucas a encore donné d'autres *Poésies latines*, et on lui doit l'*Edition* de celles de son confrère Vavasseur, en tête de laquelle il mit un *Eloge* de l'auteur, ainsi qu'une autre *Edition* des lettres du P. Perpinion, aussi jésuite, sur la rhétorique.

* VIII. LUCAS (Marguerite), duchesse de Newcastle, née à Saint-John près Colchester, sur la fin du règne de Jacques Ier, eut dès l'enfance beaucoup d'inclination pour les lettres. Par malheur elle négligea l'étude des langues savantes, qui auroient étendu la sphère de ses connoissances, épuré son goût, et réglé son imagination. En 1643 elle fut nommée fille d'honneur de la reine Henriette-Marie, épouse de Charles Ier, qu'elle accompagna en France, quand la guerre civile eut éclaté. Ce fut à Paris qu'elle fit connoissance avec W. Cavendish, marquis de Newcastle, qui s'étoit enfui d'Angleterre lorsqu'il avoit vu la cause de son roi désespérée. Charmé de l'esprit et des attraits de miss Lucas, il l'épousa en 1645, et la conduisit à Roterdam, et six mois après à Anvers, où ils passèrent le reste de leur exil. Ce fut dans cette ville que la marquise composa plusieurs de ses *ouvrages*. A l'époque du rétablissement de Charles II elle retourna en Angleterre avec son mari, à qui ce prince conféra le titre de duc. Elle y continua ses travaux littéraires jusqu'à la fin de ses jours, arrivée à Londres en 1673. On rapporte qu'elle tenoit auprès d'elle plusieurs jeunes personnes qui écrivoient sous sa dictée. Quelques-unes couchoient à côté de sa chambre, pour pouvoir, au premier coup de sonnette, recueillir les idées qui lui venoient pendant la nuit. Si l'on apprécioit le mérite des *OEuvres* de cette dame par leur nombre, elle auroit la palme sur toutes les femmes auteurs anciennes et modernes ; elle a composé treize vol. in-folio, dont il y a onze d'imprimés; mais une imagination délirante en fait presque tous les frais. Quoi qu'il en soit, ses productions, dont tous les sujets lui appartiennent, furent accueillies de son vivant avec une admiration aussi folle qu'elles-mêmes. Ce que la duchesse de Newcastle a fait de mieux, c'est *la Vie de son mari ;* mais elle lui prête trop de qualités sublimes, et s'arrête trop à des minuties.

* IX. LUCAS (Charles), patriote irlandais, né en 1714, mort en 1771, d'abord apothicaire, ensuite médecin, membre de la chambre des communes d'Angleterre, se distingua dans l'opposition par un zèle ardent ; il a laissé quelques *ouvrages de médecine*. Tout le corps de ville de Du-

blin voulut assister à ses funérailles, et l'on a accordé une pension à sa veuve.

*X. LUCAS, amiral hollandais, partit du Texel en mars 1796, avec une flotte de trois vaisseaux de ligne, deux frégates, trois autres bâtimens inférieurs, et quelques autres de transports, portant 3,000 hommes de débarquement, destinés à reprendre le cap de Bonne-Espérance, dont les Anglais s'étoient rendus maîtres. Mais l'amiral Elphingston l'ayant bloqué avec des forces supérieures dans la baie de Saldanah, le contraignit à se rendre avec toute sa flotte sans avoir même osé combattre. Il paroît certain qu'une insurrection qui se manifesta parmi les équipages de son escadre fut la véritable cause qui l'empêcha de tenter au moins de résister à l'ennemi. De retour en Hollande, il fut emprisonné à La Haye, dans le courant de mars, et traduit devant un conseil de guerre pour être jugé; mais il mourut le 22 juin, dans sa maison de campagne, où on lui avoit permis de se retirer jusqu'à la fin de son procès.

* LUCA-SANTO, peintre florentin fort ancien, s'attachoit particulièrement à peindre des vierges : c'est lui qui a donné lieu à la supposition des images de la Vierge peintes par saint Luc, lequel n'étoit ni peintre ni sculpteur. Ce fut vers le 16ᵉ siècle que, confondant le nom de ce peintre avec celui de l'évangeliste, le peuple s'accoutuma peu-à-peu à l'idée que ce saint avoit peint la Vierge. Les moines, soit par ignorance, soit par intérêt, accréditèrent cette erreur; et ceux qui possédoient des tableaux de Luca-Santo les exposèrent à la vénération publique; ce qui fit venir de toutes parts les *ex-voto*. Les peintres, qui n'auroient pas dû partager l'ignorance des moines, prirent de leur côté saint Luc pour leur patron, et par ce choix fortifierent encore cette opinion populaire. En vain plusieurs savans ont prouvé que saint Luc étant Hébreu, la loi judaïque lui interdisoit toute peinture; qu'étant médecin, sa profession n'avoit rien de commun avec cet art. On a toujours continué d'être très-dévot aux prétendus portraits de la sainte Vierge, par l'évangeliste saint Luc. On en conserve encore avec vénération à Bologne et dans plusieurs villes d'Italie.

* LUCATELLI, (André) excellent paysagiste, étoit connu avantageusement à Rome, où il est mort en 1741, dans un âge avancé. Son principal genre étoit de représenter les anciens monumens des environs de cette ville; personne n'entendoit aussi bien que lui à imiter les différens tons des ruines antiques. Par son coloris brillant, et par l'intelligence du clair-obscur, il rendoit les reflets du soleil d'une manière aussi naturelle que piquante; ses nuages paroissent agités par les vents, et ses eaux ont une fraîcheur et une vérité surprenantes : enfin, on distingue les différentes espèces des arbres qu'il peignoit, par sa manière de les feuiller. Il ne faisoit pas moins bien les *figures* que le *paysage*; et comme il peignoit parfaitement les femmes nues, ses ouvrages en ce genre se soutiennent à côté de ceux de l'Albane et des plus grands maîtres. Cet artiste étoit d'ailleurs d'un caractère et d'une conduite bizarres; il étoit fort difficile d'avoir de ses ouvrages; c'est sans doute, malgré ses talens, ce qui a

causé son extrême indigence dans la capitale et au milieu des protecteurs des arts. Cependant, malgré ses caprices, un de ses amis sut le captiver en lui procurant tous les amusemens dont il étoit susceptible. Il en obtint une suite de *vingt-deux morceaux*, représentant l'histoire de Diane, dans laquelle Lucatelli s'est surpassé. En effet rien n'est plus ingénieux, plus varié, plus agréable. Il a eu pour élève Panini, célèbre peintre d'architecture et de paysages.

* I. LUCCA (Jean-Pierre da), né à Lavenza, château près de Lucques, fut un des plus illustres grammairiens du 15ᵉ siècle. Dès l'an 1451, il étoit professeur de belles-lettres à Venise, et il occupa ensuite le même emploi à Lucques, où il mourut de la peste le 3 octobre 1457. On lui doit la *Traduction* des Problèmes de Plutarque, qui fut publiée, sans date, par Jean Calfurnio; des *Vers* latins sur la mort du célèbre François Barbaro, et quelques *Notes* sur les Épîtres familières de Cicéron, imprimées avec celles de quelques autres savans, par les soins de Buonaccorso Pisano, Venise, 1488.

* II. LUCCA (Tolommeo *ou* Bartolommeo da), né à Lucques en 1236, entra dans l'ordre des prédicateurs, et fut le disciple, l'ami et le confident de saint Thomas d'Aquin. En 1318 il fut fait évêque de Torello, et mourut en 1327. On a de lui une *Histoire ecclésiastique*, publiée la première fois dans les *Script. rer. Ital.*, tom. II, de Muratori, qui commence à la naissance du Christ, et finit en 1313, et une *Chronique abrégée* depuis 1061 jusqu'en 1303, qui, après plusieurs éditions, a été insérée dans le recueil déjà cité de Muratori.

* LUCCARI (Jean), né à Raguse, jésuite et professeur de rhétorique pendant long-temps au collége romain, où il eut, parmi ses nombreux disciples, Clément XI et le cardinal Jean-Baptiste Tolomei, mourut en 1709, âgé de 80 ans. On a de lui, I. *In funere Joannis de Lugo, cardinalis è soc. Jesu, oratio habita Romæ in templo domûs professæ*, Romæ, 1660. II. *In funere Marci Antonii Franciotti, S. R. E. cardinalis, oratio*, Romæ, 1666. III. *Stanislaus Kostka, drama sacrum*, Romæ, 1709.

* LUCCHÈSE (P. D. Joseph-Emmanuel), clerc régulier théatin, né à Palerme en 1720, de l'illustre famille des princes de Campo-Franco, distingué dans son ordre par ses talens et ses vertus, se livra à l'éloquence de la chaire, qu'il exerça avec un talent distingué dans les principales villes d'Italie, et en présence de plusieurs souverains. Il vécut long-temps en Allemagne et en Pologne, où il enseigna et parvint à la connoissance des sciences les plus épineuses. Il mourut en 1761. On a de lui un *Carême* et des *Panégyriques*, ouvrage posthume, Venise, 1767, in-4°.

* I. LUCCHESINI (Jean-Laurent), né à Lucques d'une famille noble, se fit jésuite à Rome, où il occupa plusieurs emplois honorables de son ordre, fut examinateur des évêques et consulteur des rites. Il écrivit plusieurs ouvrages en latin et en langue vulgaire, en vers et en prose, et dans tous il se distingua par la clarté et son goût épuré, à une

époque où il étoit généralement mauvais. Il vécut jusque vers la fin du 17e siècle, et publia, I. *Demonstrata impiorum insania*, Romæ, 1688. II. *Orationes et Epigrammata*, Romæ, 1670. III. *Sylvarum libri duo*, *sive exercitationes oratoriæ et poëticæ*, Romæ...... IV. *Encyclopedia*, *Panegyrici*, *et Satyræ*, Romæ, 1672. V. *Securitas præclari Ecclesiæ regiminis in Alexandro VIII P. M.*, *etc.*, *panegyricus*, Romæ, 1689. VI. *Roma guida al cielo*, *cioè Memoria locale de' segni manifesti della vera fede svegliata per fissargli in mente a' forestieri privi di essa*, *che vengono a Roma*, Rome, 1698. VII. *Compendium admirabilis vitæ de S. Mariæ Limanæ ordinis S. Dominici*, Rome, 1665. Cet ouvrage fut attribué au P. Antoine Gonzalès, dominicain; mais il paroît certain, d'après les documens incontestables rapportés par Lagomarsini dans le 4e volume des ouvrages du Pogiano, pag. 344, que Lucchesini en est l'auteur. VIII. *Sacra monarchia S. Leonis magni P. M. passim et ubiquè fulgens in polemicâ historiâ concilii Chalcedonensis*, etc., Romæ, 1693.

* II. LUCCHESINI (Jean-Vincent), savant prélat, et excellent écrivain latin, né à Lucques, d'une famille noble, le 28 juin 1660, fit ses études à Sienne et à Pise, embrassa l'état ecclésiastique à Rome, où il se perfectionna dans la connoissance des langues grecque et latine, et fut fait, par Clément XII, secrétaire des brefs, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1744, à l'âge de 84 ans. On a de lui, I. *Demosthenis Orationes XII de republicâ ad populum habitæ*, *Latio donatæ cum notis criticis et historicis*, *et cum græco textu ad SS. D. N. Clementem XI P. M.*, Romæ, 1712, in-4°. Cet ouvrage fut très-bien reçu en Italie, et même en Europe : Rollin en recommande la lecture aux personnes qui se livrent à l'étude des langues grecque et latine. II. *Historiarum sui temporis à Noviomagensi pace*, Romæ, 1738, 3 vol. in-4°. III. *Oratio de S. Joanne evangelistâ*, Romæ, 1700. IV. *Oratio in celebri Arcadum accademiâ*, *dùm publicè plauderet Clementis XI P. M. inaugurationi habita*, Romæ, 1701. V. *Oratio in funere serenissimi Lusitaniæ regis Petri II*, *habita in templo S. Antonii ejusdem nationis*, *dùm ei regio nomine parentaretur*, etc., Romæ, 1707. VI. *Orazione in lode delle belle-arti del disegno*, Rome, 1712.

III. LUCCHESINI (Laure-Guidiccioni), née à Sienne, lut avec transport Pétrarque, et chercha à l'imiter dans ses chansons et ses sonnets. Elle composa trois pastorales, mises en musique, et dont les deux premières furent représentées avec succès devant le grand-duc en 1590. Elles sont intitulées La *Satire*, et le *Désespoir de Philène*. La troisième, appelée le *Jeu de l'aveugle*, ne parut qu'en 1595. L'auteur mourut vers la même époque.

LUCCHI (Michel-Ange), cardinal, naquit à Brescia le 20 août 1744. Des talens précoces annoncèrent qu'il seroit célèbre. Les bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin n'eurent qu'à se féliciter de le voir embrasser leur institut. Le jeune religieux devint professeur de théologie et de philosophie, et forma, de ses jeunes

confrères, des élèves dignes de lui. Se livrant ensuite à son goût dominant pour le genre d'étude cultivé avec tant de succès et de gloire par Mabillon et Montfaucon, célèbres bénédictins français, il fit admirer, comme eux, l'étendue de son érudition dans les éclaircissemens qu'il donna sur différens monumens antiques, relatifs à l'histoire profane et ecclésiastique. Par la connoissance profonde des langues savantes, il a su mettre dans toutes ses productions de l'exactitude dans les faits, et de l'intérêt dans la manière de les présenter. Plus ami des livres que des dignités, il n'accepta qu'avec répugnance celles de sa congrégation. Pie VII, son ami et son ancien confrère, sans consulter sa modestie et son goût dominant pour la solitude et la retraite, l'appéla de Florence à Rome, et le créa cardinal le 23 février 1801. Lucchi mourut à Sublac, abbaye célèbre par la retraite de saint Benoît, le 29 septembre 1802, tandis qu'il en faisoit la visite en sa qualité d'abbé. Il a donné quelques éditions intéressantes, et les a enrichies de plusieurs *Appendix* et d'un grand nombre de notes. Les principales sont, I. *Venantii Honorii Clementiani fortunati opera omnia recèns ad mss. codices Vaticanos, nec non ad veteres editiones collata*, Romæ 1786 et 1787. II. *Appiani Alexandrini et Herodiani selecta, græcè et latinè*, Romæ, 1783. III. Plusieurs *Dialogues* grecs, imprimés à Florence. Il a laissé grand nombre d'*ouvrages* manuscrits, qui forment plusieurs volumes in-fol. Par son testament, il les a légués au pape; et par l'ordre de celui-ci, ils ont été déposés dans la bibliothèque du Vatican, en attendant que quelque éditeur intelligent et laborieux reçoive du saint père l'honorable mission de les publier.

* LUCCI (Antoine), mineur conventuel, régent du collége de Saint-Bonaventure, à Rome, l'un des théologiens du concile romain, tenu en 1725, sous Benoît XIII, ensuite évêque de Bovino, dans le royaume de Naples, se distingua beaucoup par son zèle, sa doctrine et ses rares vertus, et mourut vers 1740. On a de lui, *Ragioni storiche da umiliarsi alla S. Congregazione de' riti, co' quali dimostrasi tutti i santi, e beati de' primi due secoli Francescani appartenere a' soli padri conventuali*, Naples, 1740, in-4°.

LUCE (le pape). *Voy.* Lucius.

* LUCE de Lancival, né en 1764 à Saint-Gobin, département de l'Aisne, fut, après ses premières études, envoyé au collége de Louis-le-Grand, où son étonnante facilité parut bientôt avec éclat. Les concours de l'université retentirent de son nom. Un *Poëme* latin sur *la mort de Marie-Thérèse* lui mérita de la part du grand Frédéric une lettre et un présent. Nommé professeur de rhétorique à l'âge de 22 ans, il se proposoit de suivre le cours de l'enseignement, lorsque Noé, évêque de Lescar, l'appela auprès de lui en 1787, et voulut en faire son compagnon d'études et son ami de toutes les heures. Ce fut à Lescar que Luce de Lancival fortifia son goût pour l'antiquité, et qu'il mûrit les connoissances de sa jeunesse. Au moment de la révolution il commença à ressentir les plus vives atteintes d'une maladie qui le tourmentoit depuis l'enfance. Ses douleurs étant devenues excessives, il résolut de subir une

cruelle amputation. Tant de souffrances n'affoiblirent pas cependant la vivacité de son esprit. Presqu'à la même époque il donna plusieurs *tragédies*, où l'on trouve les traces d'un heureux génie qui se presse trop peut-être, mais qui donne déjà plus que des espérances. Nommé professeur à la chaire de rhétorique au Lycée impérial, il y déploya le rare et précieux talent de bien enseigner, et le mérite de l'homme de lettres à celui de professeur ; mais il pensoit aussi que les ouvrages d'un professeur, homme de lettres, devoient tenir à son état et se rattacher à ses études. C'est sous ce point de vue qu'il faut considérer le poëme d'*Achille à Scyros*, imité de Stace, et dans lequel il a reproduit heureusement les beautés d'un modèle dont il n'ignoroit pas les défauts. C'est à ce goût pour l'antiquité qu'il faut rapporter la tragédie d'*Hector*, représentée pour la première fois en 1809, sur le théâtre français, drame homérique, puisé tout entier dans l'Iliade. Cette tragédie, qui obtint un grand succès, et pour laquelle, il fut gratifié, par l'empereur, d'une pension de 6,000 francs, et nommé membre de la légion d'honneur, est plutôt une suite de scènes tirées d'Homère qu'une véritable tragédie. Ce célèbre littérateur est mort le 13 août 1810, deux jours après avoir vu couronner par l'université son *Discours* latin sur le mariage de Napoléon Ier. Outre les ouvrages cités ci-dessus, on a encore de lui, I. *De pace carmen*, 1784, in-4°. II. *Mutius Scévola*, tragédie en trois actes. III. *Périandre*, tragédie en cinq actes. IV. *Epître a Clarisse sur les dangers de la coquetterie*, suivie de l'*Epître à l'ombre de Caroline*. V. *Discours prononcé à la distribution des prix du Prytanée*, 1800, in-8°. Il a laissé un *Poëme* en quatre chants contre l'abbé Geoffroi, intitulé *Feuillotanus*.

I. LUCENA (Jean de), né dans le Portugal, jésuite l'an 1565, mort en 1600, célèbre par ses *Sermons*, a laissé l'*Histoire des Missions* de ceux de sa société dans les Indes, avec la *Vie de saint François-Xavier*. Cet ouvrage a été traduit du portugais en latin et en espagnol.

II. LUCENA (Louis de), né à Guadalaxara dans la nouvelle Castille, docteur en médecine, florissoit dans le 16e siècle. Il employa plusieurs années à faire de longs voyages pour étudier la nature. Après diverses courses, il se rendit à Toulouse, où il exerça la médecine. Ce fut dans cette ville qu'il fit imprimer en 1523, in-4°, son traité *De tuendâ, præsertim à peste, integrâ valetudine, deque hujus morbi remediis*. L'auteur mourut à Rome en 1552.

* LUCET (Claude-Jean), né d'un boulanger, en 1755, à Pont-de-Veyle, en Bresse, avocat du clergé, a publié, I. *Pensées de Rollin*, in-8°, Paris, 1780. II. *Eloge de Catilina*, in-8°, Paris, 1780. III. *Principes du droit canonique universel*, in-8°, 1789. IV. *De la nécessité et des moyens de défendre les hommes de mérite contre les calomnies et les préjugés injustes* (sous le nom de Couet), in-8°, Paris, 1803. C'est une apologie de Port-Royal. V. *L'Enseignement de l'Eglise catholique sur le dogme et la morale*, recueilli des ouvrages de Bossuet, in-8°, 6 vol., 1804. Cet ouvrage excellent a eu deux éditions. VI. *Bibliothèque pour le catholique et l'homme de goût*, in-8°, Paris, 1805 et 1806, jour-

nal.) Lucet est mort, en juin 1806, à Vanvres, près Paris, où il s'étoit retiré depuis 1792.

* LUCHESINI (Jean-Vincent), historien, né en 1660, d'une famille noble de Lucca, mort en 1744, élève d'abord du collége de Tolommei à Sienne, acheva ses études à Pise, et obtint ensuite à Rome l'office de secrétaire de l'officialité, et un canonicat de l'église de St.-Pierre. Il a donné en latin une *Traduction* de Démosthènes, imprimée en 1712, que Rollin a recommandée comme un morceau d'une latinité sans égale. On a encore de lui *Historiæ sui temporis*, 3 vol. in-4°, 1738, ouvrage dont on fait beaucoup de cas.

* LUCHET (J. P. L. marquis de), né à Saintes en 1740, mort vers 1792, est un de ces écrivains laborieux dont le nombre des productions atteste plus de fécondité, que de vrai mérite. On a de lui, I. *Les Nymphes de la Seine*, 1763, 1 vol. in-12. II. *Analyse raisonnée de la Sagesse de Charron*, Amsterdam, 1763, in-12. III. *Considérations politiques et historiques sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre*, 1765, 1 vol. in-12. IV. La *Reine de Benni*, nouvelle historique, Amsterdam, 1766, in-12. V. *Essais historiques sur les principaux événemens de l'Europe*, Londres et Paris, 1766, 2 parties, in-12. VI. *Mémoires de madame la baronne de Saint-Lys*, 1770, in-12. VII. *Nouvelles de la république des lettres*, Lausanne, 1775, 8 vol. in-8°. VIII. *Eloge de Kopp*, Cassel, 1777, in-8°. IX. *Recueil de poésies*, Londres, 1777, in-12. X. *Eloge de Voltaire*, 1778, in-8°. XI. *Eloge de Haller*, 1778, in-8°. XII. *Essai sur la minéralogie et la métallurgie*, Mastricht, 1779, in-8°. XIII. *Histoire littéraire de Voltaire*, 1781, 6 vol. in-8°. XIV. Les *Folies philosophiques, par un homme retiré du monde*, 1784, 2 vol. in-8°. XV. Le *Vicomte de Barjac*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de ce siècle*, Dublin et Paris, 1784, 2 volumes in-16. XVI. *Mémoires de madame la duchesse de Morsheim*, ou *Suite des Mémoires du vicomte de Barjac*, Dublin, 1786, in-16. XVII. *Olinde*, Genève, 1784, 2 volum. petit in-12. XVIII. *Une seule faute*, ou *les Mémoires d'une demoiselle de qualité*, 1788, 2 vol. in-12. XIX. *Essai sur la secte des illuminés*, 1789, in-8°, troisième édition, revue et augmentée par Mirabeau, 1792, in-8°. XX. *Bianca Capello*, traduit de l'allemand de Meissner, 1790, 3 vol. in-12, et plusieurs ouvrages relatifs à la révolution française.

* LUCHI (Bonaventure), mineur conventuel, né à Brescia le 16 août 1700, après avoir été professeur de philosophie à Vérone et à Vicence, fut régent du couvent de Saint-François-le-Grand à Milan, enseigna la philosophie pendant 6 ans, passa à Rome en qualité de secrétaire de son ordre, devint lecteur au collége de la Sapience, et enfin professeur de métaphysique et d'Ecriture sainte à l'université de Padoue, où il mourut en 1785. On a de lui beaucoup d'ouvrages, parmi lesquels on distingue, I. *Spinozismi syntagma ad instauranda metaphysica studia propositum anno* 1730. II. *Dissertationes duæ de nuditate protoplastorum, et de serpente tentatore*, Patavii, 1755. III. *Istruzione pratica sopra le regole, e costituzioni di S. Francesco dell' ordine de' minori conventuali*, Venise, 1758. IV. *De trajec-*

tione maris Idumæi, de sacrificiorum origine et ritu, dissertationes duæ habitæ in gymnasio Patavino, Patavini, 1757. Dans la première, il combat Spinosa et Le Clerc; dans la seconde, Grotius et Spencer. Il a laissé aussi quelques *Discours* imprimés.

* I. LUCHINI (Jean-Marie), Florentin, mort le 30 janvier 1750, passa quarante-deux ans au gouvernement de l'église de St.-Jean-Baptiste à Signa, et fut membre des académies florentine et des apatistes. On a de lui, I *Orazioni ed Omelie de' SS. Gio. Grisostomo e Basilio, tradotte dal greco in toscano*. II. La *Traduction* en vers italiens des Leçons de Job et du Cantique d'Ezéchias. III. La *Traduction* aussi en vers du livre des Proverbes de Salomon avec des notes. IV. *Il Rosario, corona poetica*, avec des notes.

* II. LUCHINI (P. D. Bénédict), Mantouan et moine du Mont-Cassin, a écrit une *Histoire* de la comtesse Mathilde, dans laquelle il s'est efforcé, en appelant à son secours la critique et les monumens, de dissiper les ténèbres qui couvrent cette partie de l'histoire; mais s'il a réussi dans quelques faits, il est tombé dans un grand nombre de petites erreurs qui ont été relevées par des écrivains postérieurs aidés de preuves plus authentiques. Il florissoit dans le 16ᵉ siècle.

* III. LUCHINI (Antoine-Marie), Vénitien et poëte de l'empereur Charlès VI, a composé plusieurs drames sacrés, publiés à Venise à différentes époques, et dont voici les principaux: *Ezéchias, Abraham, le Martyre des Machabées, la divine Providence dans Ismaël*, etc.

LUCIDUS (Jean), surnommé *Samotheus* ou *Samosathénus*, distingué dans le 15ᵉ siècle par ses progrès dans les mathématiques, a donné plusieurs ouvrages de chronologie en latin. I. *De emendatione temporum*. II. *Epitome emendationis calendarii Romani, etc.*

† LUCIE *ou* LUCE (sainte), vierge célèbre dans l'histoire de l'église de Sicile, souffrit le martyre à Syracuse vers l'an 304. Les savans ne sont pas fort disposés à reconnoître les actes de cette sainte pour authentiques, quoiqu'ils soient anciens, puisque S. Adbelme, qui vivoit dans le 7ᵉ siècle, les a cités. (*Voyez* les *Acta sincera Stæ. Luciæ V. M.* Palerme, 1661, in-4°; ouvrage de Tauromenitani, chanoine de Palerme.) Ce qu'il y a de vrai, c'est que le nom de sainte Lucie se trouve dans le canon de la messe, pièce de la plus haute antiquité, avec ceux des saints les plus illustres des premiers siècles.

† I. LUCIEN, né à Samosate, sous l'empire de Trajan, d'un père de condition médiocre, fut mis entre les mains d'un de ses oncles, habile sculpteur. Il eut cela de commun avec Socrate. Le jeune homme ne sentant aucune inclination pour l'art de son parent, cassa la première pierre qu'on lui mit entre les mains. Dégoûté de la sculpture, il eut un songe dans lequel il crut voir la littérature qui l'appeloit à elle, et l'arrachoit à son premier métier. « Je t'apprendrai, lui dit-elle, tout ce que l'univers a de plus beau et de plus rare, et l'antiquité, de remarquable. J'ornerai ton ame des vertus les plus estimables. Je ferai marcher la renommée devant toi. Par-tout on viendra te

consulter comme un oracle ; tu seras respecté de tout le monde. Je te donnerai même l'immortalité tant vantée, et te ferai vivre à jamais dans la mémoire des hommes. Considère ce qu'Eschine et Démosthènes, l'admiration de tous les siècles, sont devenus par mon moyen. Socrate, qui avoit suivi d'abord la sculpture, ma rivale, ne m'eut pas plutôt connue, qu'il l'abandonna pour moi. A-t-il eu sujet de s'en repentir? Quitteras-tu tant d'honneurs, de richesses, de crédit, pour suivre une pauvre inconnue, qui, le marteau et le ciseau à la main, n'a que ces vils instrumens à t'offrir ; qui est contrainte de travailler de ses mains pour vivre, et de songer plutôt à polir un marbre qu'à se polir soi-même?»..

Lucien, déterminé par ce songe à se livrer entièrement aux belles-lettres, embrassa d'abord la profession d'avocat ; mais, aussi peu propre à la chicane qu'à la sculpture, il se consacra à la philosophie et à l'éloquence. Il les professa à Antioche et dans l'Ionie, dans la Grèce, dans les Gaules et l'Italie. Athènes fut le théâtre où il brilla le plus long-temps. Alors la rhétorique étoit un art très-lucratif. On croyoit pouvoir apprendre l'éloquence comme la danse et la musique. Marc-Aurèle, instruit du mérite de Lucien, le nomma greffier du préfet d'Égypte. On croit qu'il mourut sous l'empereur Commode, dans un âge fort avancé. Quelques écrivains ont pensé qu'il avoit été chrétien ; mais le dialogue intitulé *Philopatris*, sur lequel ils fondent son prétendu christianisme, est l'ouvrage de quelque païen plus ancien, qui avoit vu saint Paul, que Lucien, né sous Trajan, ne peut avoir connu. Nous avons de lui divers écrits, dont le style est naturel, vif, plein d'esprit et d'agrément. Il est principalement connu par ses *Dialogues des morts*. Il y peint avec autant de finesse que d'agrément les travers, les ridicules, et la sotte vanité de l'espèce humaine. Il ridiculise surtout le faste des philosophes qui affectent de mépriser la mort en souhaitant la vie. Quoiqu'il fasse parler une infinité de personnages d'âges, de sexes et d'états différens, il conserve à chacun son caractère, et ses *Dialogues* sont très-dramatiques. Ses ouvrages sont le tableau le plus vrai des hommes de son siècle, et même de ceux du nôtre. On conclut, après l'avoir lu, que de tout temps l'espèce humaine a été à peu près la même, et qu'un portrait du monde tracé depuis dix-sept siècles est, à quelques petites différences près, celui du monde actuel. Lucien, quoique peintre habile et intéressant, n'est pas sans défauts. Quelquefois sa plaisanterie est trop marquée ; son style est diffus, il se répète souvent. Ses *Dialogues* roulent presque toujours sur un même fonds d'idées et de plaisanteries. Ses *Satires* contre les dieux et les sophistes ne diffèrent guère que par les titres. Lorsqu'il a rencontré une idée heureuse, il ne la quitte que lorsqu'il l'a ressassée de toutes les manières. Rollin lui reproche de blesser la pudeur dans ses ouvrages, et d'y faire paroître une irréligion trop marquée. Il fut le Voltaire des Grecs, et pour la hardiesse et pour le tour d'esprit. Lucien se moque également des vérités de la religion chrétienne et des superstitions du paganisme. Il faut avouer cependant qu'il n'a jamais combattu formellement l'existence de Dieu dans ses écrits, et qu'il y donne quelquefois de

bonnes leçons de morale. Les sujets qui fournissent le plus à ses réflexions et à ses railleries sont les prétentions de l'hypocrisie, la fausse modestie, et la vaine sagesse ; l'inutilité du pouvoir, des honneurs et des richesses pour rendre heureux. « Je suis, dit-il lui-même, l'ennemi déclaré de l'orgueil et de l'imposture, de la fausseté, de l'ostentation, et l'ami de la vérité, de l'honneur, de la bonté, de la simplicité, de tout ce qui est aimable et bon. » Perrault d'Ablancourt a traduit tous les ouvrages de Lucien, Amsterdam, 2 vol. in-8°, 1709; mais quiconque ne les connoît que par cette version lâche, infidèle et tronquée, ne peut en avoir qu'une très-fausse idée. L'abbé Massieu en a donné une nouvelle, Paris, 1781, 6 vol. in-12, plus élégante ; et il en a paru une 3e, plus exacte encore, Paris, 1793, 6 vol. in-8° ou in-4°, par Blin de Ballu. Quand on aura pris une teinture de chronologie, il faut avoir une idée de la manière d'étudier et d'écrire l'histoire. Il n'y a rien parmi les anciens que l'on puisse comparer à Lucien, qui nous a laissé sur ce sujet intéressant un *petit Traité* qu'on trouve dans ses *OEuvres*. Le célèbre Jean Racine a fait un extrait de ce Traité ; c'est un modèle de précision, de justesse et de goût : on le trouve dans les Mémoires sur la vie de J. Racine, par Louis Racine, et dans les OEuvres de Racine, avec des commentaires, soit par La Harpe, soit par M. Geoffroy. Les meilleures éditions des ouvrages de Lucien sont celle de Paris, in-fol, 1615, en grec et en latin, par Bourdelot; d'Amsterdam, 1687, 2 vol. in-8°, *cum notis variorum*, de la même ville, 1743, 3 vol. in-4°, auxquels il faut joindre un *Index* par Reitzius, Utrecht, 1746, in-4°, réimprimés à Milan en 1776-1780, 8 vol, in-8°; et à Deux-Ponts, 1789-1791, 10 vol. in-8°; et enfin celle de Halle, 1800, 2 vol in-8°.

† II. LUCIEN (saint), prêtre d'Antioche et martyr, avoit d'abord évité la fureur de la persécution de Dioclétien ; mais ayant été dénoncé par un prêtre sabellien, il fut conduit devant Maximien Galère. Au lieu de blasphémer la religion chrétienne, comme on vouloit le lui persuader, il composa pour sa défense une *Apologie* éloquente. Maximien le fit tourmenter de plusieurs manières ; mais, n'ayant pu ébranler sa foi, il le fit jeter dans la mer avec une pierre au cou en 312. Il avoit ouvert à Antioche une école pour développer les principes de la religion et pour aplanir les difficultés de l'Ecriture. Il ne reste aucun des ouvrages qu'il avoit composés. Saint Jérôme dit qu'il avoit revu avec beaucoup de soin la Version des Septante. Toutes les églises qui étoient entre Antioche et Constantinople se servoient de cette version. On l'accusa d'avoir eu du penchant pour l'arianisme. Saint Athanase a fait son apologie sur cet article. — Il y a eu deux autres Lucien ; l'un martyrisé sous Dèce, et l'autre, premier évêque de l'église de Beauvais.

I. LUCIFER, c'est-à-dire *Porte-Lumière*, étoit fils de Jupiter et de l'Aurore, selon les poëtes ; suivant les astronomes, c'est la planète brillante de Vénus. Lorsqu'elle paroît le matin, elle se nomme Lucifer ; mais on l'appelle Hespérus, c'est-à-dire l'étoile du soir, lorsqu'on la voit après le coucher du soleil. — Lucifer, dans l'Ecriture sainte, est

le nom du premier ange rebelle, *précipité* du ciel aux enfers. *Voy.* MICHEL, n° I, *et* OPHIONÉE.

†II. LUCIFER, fameux évêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne, soutint la cause de saint Athanase avec tant de véhémence et d'intrépidité, au concile de Milan, en 354, que l'empereur Constance, irrité de son zèle, l'envoya en exil. Son esprit fougueux et inquiet, excitant des querelles dans tous les endroits où on l'envoyoit, on fut obligé de changer quatre fois le lieu de son bannissement. Lucifer, rappelé sous Julien en 361, alla à Antioche, y trouva l'Eglise divisée, et ne fit qu'augmenter le schisme en ordonnant Paulin. Cette ordination déplut à Eusèbe de Verceil, que le concile d'Alexandrie avoit envoyé pour terminer cette querelle. Lucifer, inflexible dans ses *sentimens*, se sépara de sa communion, et se retira en Sardaigne, où il mourut en 370. Il nous reste de lui cinq livres très-véhémens contre l'empereur Constance, et d'autres ouvrages imprimés à Paris en 1568; les frères Coletti, imprimeurs à Venise, ont donné une édition complète des Œuvres de Lucifer en 1778, in-fol. Ses disciples furent appelés lucifériens, et continuèrent le schisme. Peu d'évêques embrassèrent ce parti; mais on y comptoit beaucoup de prêtres et de diacres, qui se firent de nombreux sectateurs à Rome, en Orient, en Egypte, en Afrique, et *sur-tout* en Espagne et en Sardaigne. On célèbre sa fête à Cagliari le 20 mai. Les curieux peuvent consulter un livre imprimé dans cette ville en 1639, sous ce titre : *Defensio sanctitatis B. Luciferii.*

LUCILIO. *Voyez* VANINI.

†LUCILIUS (Caïus), chevalier romain, grand-oncle maternel du grand Pompée, né à Suessa l'an 147 avant Jésus-Christ, porta d'abord les armes, suivant quelques écrivains, sous Scipion l'Africain, à la guerre de Numance, et fut intimement lié avec ce général. On regarde Lucilius comme l'inventeur de la satire parmi les Latins, parce qu'il lui donna sa derniere forme, telle qu'Horace, Perse et Juvénal, l'imitèrent depuis. Ennius et Pacuvius avoient, à la vérité, travaillé dans ce genre; mais leurs essais étoient trop grossiers pour qu'on leur donnât l'honneur de l'invention. Lucilius leur fut supérieur, et fut surpassé, à son tour, par ceux qui vinrent après lui. Horace le compare à un fleuve qui roule un sable précieux parmi beaucoup de boue. De trente *Satires* qu'il avoit composées, il ne nous reste que quelques fragmens imprimés dans le corps des poëtes latins de Maittaire. François Douza les a publiés séparément, et la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1597 ou 1661, in-4°, avec de savantes remarques, réimprimée à Padoue en 1735, in-8°. Lucilius mourut à Naples vers l'an 103 avant Jésus-Christ. Ses talens firent des enthousiastes, qui, le fouet à la main, châtioient ceux qui osoient dire du mal de ses vers. Leur admiration étoit déraisonnable à plusieurs égards. Lucilius versifioit durement, et ses ouvrages manquoient de naturel.

LUCILLE, fille de Marc-Aurèle et de Faustine, fut élevée avec le plus grand soin. Son père lui inspira des sentimens nobles et du goût pour la vertu. Ce prince la fit partir, à l'âge de 17 ans, pour aller dans la Syrie épouser Vérus, qui faisoit la guerre aux

Arméniens et aux Parthes. Cet empereur vint à Éphèse, où ses noces furent célébrées avec magnificence. Lucille, belle, bien faite, et très-spirituelle, méritoit un mari moins corrompu que Vérus : ayant trouvé ce prince plongé dans les débauches les plus infâmes, elle s'en dégoûta. Le dépit qu'elle conçut de se voir méprisée l'ayant rendue infidèle à son tour, elle se déshonora par ses prostitutions. De retour de la Syrie à Rome, elle vit avec indignation l'amour incestueux que son époux conçut pour sa sœur Fabia, et le commerce détestable qu'il entretenoit avec Faustine. Elle en fit les reproches les plus vifs à sa mère; et ces deux femmes, que le crime guidoit dans toutes leurs actions, s'étant réconciliées, firent, à ce que l'on prétendit, empoisonner Vérus. Marc-Aurèle remaria Lucille, au bout d'un an, à Claude Pompeïen, sénateur d'un grand mérite, mais d'un âge fort avancé. Comme elle l'avoit épousé malgré elle et pour obéir à son père, elle se livra à une foule d'amans. Elle mit le comble à ses crimes, en s'abandonnant à la passion que Commode son frère prit pour elle; mais le goût de ce prince ne fut que passager. Lucille, pour s'en venger, ainsi que des hauteurs que Crispine sa belle-sœur affectoit d'avoir envers elle, forma, l'an 183, une conspiration contre Commode, dans laquelle elle fit entrer son amant Quadratus et d'autres sénateurs. Ce complot ayant été découvert par l'imprudence des conjurés, Commode les fit punir de mort, et exila Lucille dans l'île de Caprée, où il la fit mourir quelque temps après, à l'âge d'environ 38 ans.

LUCINE (Myth.). Cette divinité qui présidoit aux accouchemens chez les Romains, étoit la même, selon quelques-uns, que Junon, et selon d'autres, que Diane. On lui donna le nom de Lucine, du mot *Lux*, parce qu'on croyoit qu'elle soulageoit les femmes en travail dans leurs douleurs, et qu'elle leur faisoit promptement mettre au jour leur fruit.

Quæ laborantes utero puellas
Ter vocata audis, etc. Horace.

* I. LUCINI (Jean-Baptiste), né d'une famille noble à Ancône en 1663, fit ses études dans sa patrie, et se rendit à Rome en 1666, où il exerça avec beaucoup de réputation la profession d'avocat le reste de ses jours. Il cultiva l'éloquence et la poésie, et fut agrégé à plusieurs sociétés savantes, auxquelles il donna de fréquentes preuves de la pureté de son goût et de son érudition. Il mourut le 26 mars 1709, âgé de 70 ans. On a de lui, I. *Orazione in occasione dell' assunzione al dogado di Venezia di Francesco-Morosini*; Rome, 1688. II. *Oratio de Viennâ ab arctissimâ Turcarum obsidione liberatâ sub augustissimo Leopoldo Cæsare*, Perusiæ, 1684.

* II. LUCINI (Louis), de l'ordre des prédicateurs, né à Côme en 1669, d'une famille illustre, parvint par son savoir et ses vertus aux premières charges de son ordre. En 1724 il fut fait commissaire du saint office, et cardinal en 1743. Il mourut en 1745. On a de lui, I. *Esame, e difesa del decreto publicato a Pondicheri di monsig. Carlo Tommaso de Tournon*, Rome, 1729. II. *Antithesis contra Hyacinthum Serry conantem pontificum infallibilitatem certis terminis circumscribere*, Mediolani, 1736. III. *Privilegia Romani pontificis*, Venetiis, 1775.

LUCINIUS. *V.* l'article PLINE, nº I, *vers la fin.*

I. LUCIUS-CÉSAR. *Voyez* JULIE, nº II, épouse de Marc-Antoine.

II. LUCIUS-VERUS, empereur. *Voyez* VERUS (Lucius).

† III. LUCIUS Ier, *ou* LUCE (saint), monté sur la chaire de saint Pierre après saint Corneille, au mois de septembre de l'an 253, et exilé aussitôt après son élection, reçut le martyre le 4 ou le 5 de mars 254. Il ne reste aucun ouvrage de lui. Saint Cyprien lui écrivit une lettre sur sa promotion et sur son bannissement qui ne fut pas long. Entre autres *Décrets* qu'on lui attribue, il y en a un qui ordonne « que l'évêque sera toujours accompagné de deux prêtres et de trois diacres, afin qu'il ait des témoins de sa conduite. »

IV. LUCIUS II (Gérard DE CACCIANEMICI), natif de Bologne, bibliothécaire et chancelier de l'église de Rome, puis cardinal, employé en diverses légations, succéda au pape Célestin II le 12 mars 1144. Il eut beaucoup à souffrir des partisans d'Arnaud de Bresse, et mourut à Rome, le 25 février 1145, d'un coup de pierre qu'il reçut dans une émeute populaire. On a de lui *dix Epîtres*, qu'on trouve dans les Annales de Baronius, et dans la bibliothèque de Cluni.

V. LUCIUS III (Humbaldo ALLINCIGOLI), natif de Lucques, succéda au pape Alexandre III le 29 août 1181. Le peuple de Rome s'étant soulevé contre lui, il se retira à Vérone; mais peu après il rentra dans sa capitale, et soumit les rebelles avec le secours des princes d'Italie. Lucius mourut à Vérone le 25 novembre 1185. On a de lui *trois Epîtres*. Ce pape fit, de concert avec l'empereur Frédéric, une longue Constitution, dans laquelle on voit le concours des deux puissances pour l'extirpation des hérésies. On y entrevoit aussi l'origine de l'inquisition contre les hérétiques, en ce que cette constitution ordonne aux évêques de s'informer par eux-mêmes, ou par des commissaires, des personnes suspectes d'hérésie. On y voit encore, qu'après que l'Église avoit employé contre les coupables les peines spirituelles, elle les abandonnoit au bras séculier, pour exercer contre eux les peines temporelles.

VI. LUCIUS (saint), évêque d'Andrinople vers le milieu du 4e siècle, célèbre dans l'Église par ses exils et par le zèle qu'il fit paroître pour la foi catholique contre les ariens, étoit né dans les Gaules. On croit qu'il assista au concile de Sardique en 347, et qu'il mourut en exil.

VII. LUCIUS, fameux arien, chassé du siège d'Alexandrie en 362, et mort ensuite misérablement, avoit usurpé le siége d'Alexandrie sur saint Athanase.

VIII. LUCIUS (Jean), né à Traw en Dalmatie, d'une famille noble et ancienne, étudia à Rome avec succès, et s'y acquit l'estime des savans, sur-tout d'Ugheli, qui lui conseilla d'écrire l'histoire de sa patrie. Il suivit ce conseil, retourna en Dalmatie pour y faire les recherches nécessaires, visita les archives, et les bibliothèques des monastères. Le fruit de ses travaux fut sa *Dalmatia illustrata, seu commentaria rerum Dalmatiæ et Croatiæ*, 1666, in-fol;

Vienne, 1758, in-folio, et dans les *Scriptores rerum Hungaricarum*. Ce livre est plein d'érudition et d'une saine critique.

* IX. LUCIUS, de Patras, vivoit sous Antonin et Marc-Aurèle. Il écrivit des *Métamorphoses* extrêmement licencieuses, si l'on en juge par *l'Ane de Lucien*, qui n'est, au rapport de Photius, qu'un abrégé des deux Iers livres de Lucius.

X. LUCIUS. *Voyez* Eleuthère, n° I.

XI. LUCIUS-BELLANTIUS. *Voyez* Pic de La Mirandole, n° I.

† LUCKNER (Nicolas), né à Campen en Bavière, devint baron de l'Empire, et passa au service du roi de Prusse, qui l'employa dans la guerre de sept ans, en qualité de chef de troupes légères. Au moment de la paix, il passa en France, où il obtint le grade de lieutenant-général. La révolution lui donna le bâton de maréchal de France, qui lui fut remis à Metz le 31 décembre 1791. Luckner vint alors à Paris faire ses remercîmens à l'assemblée nationale. Après avoir commandé l'armée de Flandre et celle de la Moselle, s'être plaint plusieurs fois de l'insubordination de ses troupes et de la grande publicité que l'on donnoit à sa correspondance; après avoir témoigné quelque mécontentement du traitement fait au roi le 20 juin, il fut suspendu de ses fonctions, et relégué à Châlons, où il conserva cependant le vain titre de généralissime, mais sans aucun pouvoir, occupé seulement à rassembler les recrues que l'on faisoit passer à l'armée de Dumouriez. Il faillit même être pendu le 17 septembre, par les mêmes recrues. A la fin du même mois, il se rendit à Paris pour se justifier, et protesta de son dévouement à la convention, qui lui permit, en janvier 1793, de se retirer où bon lui sembleroit. Il resta en effet assez tranquille dans sa retraite, jusqu'au moment ou il voulut réclamer le paiement de sa pension. Pour libérer l'état à son égard, la convention le fit arrêter, et le tribunal révolutionnaire l'envoya à l'échafaud le 5 janvier 1793, à l'âge de 72 ans « Il avoit déployé dans sa jeunesse, dit un biographe estimable, la bravoure et l'activité d'un partisan, et il y joignoit les intentions droites d'un homme de bien ; mais il manquoit d'instruction, de moyens, et de cette fermeté qui vaut mieux que le courage et les lumières dans les momens de révolution. »

† LUCO, *ou* Lucas, de Grimaud en Provence, aima une demoiselle de la maison de Villeneuve, et en fut tendrement aimé. Sa maîtresse craignant de le perdre, et ne consultant que sa passion, lui donna un breuvage pour augmenter son amour. A peine Luco l'eut-il pris, que sa tendresse se changea en frénésie; et dans un de ses accès il se donna la mort, en 1408, âgé de 35 ans. On trouva dans ses papiers quelques *chansons* sur sa trop tendre et malheureuse maîtresse.

* LUCOPETRUS, enthousiaste du 12e siècle, enseignoit, entre autres erreurs, que toute la religion consiste dans la prière, chaque homme étant obsédé d'un mauvais génie, dont il ne peut s'affranchir que par de ferventes et continuelles oraisons. Il eut pour principal disciple Tychicus,

qui corrompit, dit-on, par des interprétations fausses et fanatiques, plusieurs livres de l'Ecriture sainte, et particulièrement l'Evangile selon saint Matthieu.

† I. LUCRÈCE (Lucretia), dame romaine, fille de Lucretius Tricipitinus, préfet de Rome, épousa Collatin, parent de Tarquin, roi de Rome. Son époux, étant à table un jour avec les fils de ce monarque, peignit la beauté de sa femme avec des couleurs si brillantes, que Sextus, fils aîné de Tarquin, désira vivement de la voir. Collatin l'ayant mené chez lui le même jour, il reconnut que le portrait n'étoit pas flatté, et son amour naissant devint une passion violente. Impétueux dans ses désirs, il se déroba quelques jours après du camp d'Ardée pour la revoir. Il se glissa pendant la nuit dans sa chambre, l'épée à la main. Lucrèce, inflexible à ses prières, ne fit qu'enflammer davantage son ardeur. Sextus menaça de la tuer, et avec elle l'esclave qui le suivoit, afin que le cadavre de ce malheureux, placé dans son lit, fît croire que la mort de l'un et de l'autre avoit été le châtiment de leur crime. Lucrèce succombe à cette crainte. Dès que Sextus l'a quittée, elle fait appeler son père, son mari et ses parens, leur expose son outrage, leur fait promettre de le venger, et s'enfonce un poignard dans le cœur, l'an 509 avant J. C., sans que son père et son époux puissent la rappeler à la vie, et selon Ovide, qui inventa tout ce qui est propre à orner sa narration :

Nec mora, celato figit sua pectora ferro,
Et cadit in patrios sanguinolenta pedes.
Tunc quoque, jam moriens, ne non procumbat honestè,
Respicit; hæc etiam cura cadentis erat.

Le fer sanglant dont elle s'étoit percée fut le signal de la liberté romaine. On convoque le sénat, on expose à ses yeux le corps de Lucrèce, et les Tarquins sont proscrits à jamais. Le tableau que fait Ovide de cette triste catastrophe, au second livre de ses *Fastes*, est touchant et tracé de main de maître : cette infortunée ayant commencé le récit de sa funeste aventure devant ses parens assemblés, lorsqu'elle en fut venue à l'attentat qui consomma sa honte : *Restabant ultima*, dit le poëte... *flevit*. Ce dernier trait est d'une vérité et d'une simplicité sublimes. On a dit de Lucrèce, comparée à Susanne :

Casta Susanna placet; Lucretia, cede Susannæ:
Tu post, illa mori maluit ante scelus.

On a traduit ces vers :

Des fureurs de Tarquin, malheureuse victime,
Lucrèce, vante moins ton généreux effort.
Le crime a précédé ta mort;
Ta mort eût prévenu le crime.

Ajoutons qu'il est plus facile de faire une épigramme sur Lucrèce que de se tirer de la situation où elle se trouva.

II. LUCRÈCE. *Voyez* OBIZZI.

† III. LUCRÈCE (Titus Lucretius Carus), poëte et philosophe, naquit à Rome d'une ancienne famille, environ un siècle avant Jésus-Christ. Il fit ses études à Athènes avec beaucoup de succès : c'est dans cette ville qu'il puisa les principes de la philosophie d'Épicure. Il fut le premier qui fit paroître dans Rome la physique ornée des fleurs de la poésie. Le poëte philosophe adopta l'Infini d'Anaximandre et les Atomes de Démocrite. Il tâcha de concilier les principes de ces deux philosophes avec ceux d'Épicure, dans son poëme *De rerum naturâ*, en

six livres. Cet ouvrage est moins un poëme héroïque qu'une suite de raisonnemens, quelquefois très-bons, et plus souvent moins concluans que captieux. Jamais homme ne nia plus hardiment la Providence, et ne parla plus témérairement de l'Être-Suprême : il semble que son but n'ait été que de détruire l'empire de la Divinité. Aucune considération ne le retient, aucune peur ne l'arrête. Il ose se féliciter d'avoir été le premier à Rome qui ait secoué le joug de la religion. « C'est la seule récompense, ajoute-t-il, que je me promette de mon travail. » Selon lui, rien n'existe que le vide et les atomes. Le vide est quelque chose de passif : toute l'activité réside dans les atomes. Au moyen de leurs mouvemens, de leurs masses, de leurs figures, s'exécute l'ouvrage immense et laborieux de la nature. Cet univers, éternel sujet d'admiration, ne renferme que des corps dont toutes les proportions et toutes les richesses dépendent du hasard qui seul forme leurs assemblages, et cause ensuite leurs dérangemens. Lucrèce, en niant la Providence qui dirige ce bel ouvrage, admet une certaine force dans la nature qui remplit sa place. C'est elle qui se joue de nos projets et de nos désirs, qui élève, qui abaisse, qui forme les grandeurs humaines, et qui les anéantit. Son système est contradictoire, comme celui de presque tous les sophistes anciens et modernes. Mais, si nous mettons à l'écart le philosophe pour considérer le poëte, on ne peut nier que le génie poétique, avec lequel il étoit né, n'éclate dans plusieurs endroits de son ouvrage. On ne peut qu'être frappé de sa hardiesse à peindre des objets avec lesquels le pinceau de la poésie n'étoit point familiarisé. Son prologue est beau ; la description de la peste, vive et animée ; l'exorde du second livre a beaucoup d'élévation. Malgré la fatigante uniformité de son style, la sécheresse de sa versification, et la roideur de son pinceau, il est quelquefois emporté par une espèce d'enthousiasme, sur-tout dans cette prosopopée où la nature reproche aux hommes la foiblesse qu'ils ont de craindre la mort. Cependant il seroit ridicule de le préférer, comme poëte, à Virgile, ainsi que l'ont fait quelques philosophes épicuriens. Toute comparaison entre les deux poëtes est même inadmissible. Quoique né avant Auguste, on le prendroit souvent pour un écrivain postérieur de trois siècles à Virgile, tant son style est quelquefois dur, sa versification négligée, sa marche pénible et embarrassée. On a beau dire que « le pinceau de la poésie n'est pas fait pour les objets qu'il avoit à peindre » ; cette excuse, imaginée par quelques-uns de ses partisans, est suffisamment réfutée par les Géorgiques, dont la nature est aussi didactique que celle du poëme de Lucrèce. « Ce poëme, malgré la mauvaise physique qu'on y reconnoît depuis long-temps, dit de Querlon, est sans contredit le plus beau monument de ce genre, que nous aient laissé les anciens. Jusqu'où n'auroient point été les hommes capables de traiter ainsi de pareilles matières, si les philosophes, secouant le joug des opinions qui, dans tous les âges, ont subjugué le génie, s'étoient plus occupés du soin d'étendre et de perfectionner leurs propres lumières que les rêveries de leurs prédécesseurs ? Peut-on, en lisant Lucrèce, n'être pas frappé de cette admirable abondance, de cette

richesse d'expressions, que la stérilité de sa langue dont il se plaint n'a pu l'empêcher de répandre, avec tant d'agrément, dans son poëme? Quelle poésie que celle du 4e livre sur les simulacres et les images émanées des corps dont il forme nos sensations! Ces images, dessinées et peintes avec une netteté singulière, deviennent, sous son pinceau, visibles et palpables. Cette curieuse partie du roman physique de Lucrèce est un chef-d'œuvre; nous ne connoissons rien de cette force dans aucun ouvrage de l'antiquité. » Cet auteur mourut l'an 32 avant Jésus-Christ, dans une frénésie causée par un philtre que lui donna sa femme ou sa maîtresse. Ce philtre avoit dérangé sa tête depuis long-temps. Il avoit quelques momens lucides, dont il profitoit pour mettre en ordre son poëme. La première édition de cet ouvrage, faite à Vérone en 1486, est recherchée, ainsi que celle faite à Brescia en 1473. On a encore celle *ad usum delphini*, 1680, in-4°. Celle de Chréech, Oxford, 1695, in-8°, est plus belle que la réimpression de 1717. Il en a paru une édition magnifique à Londres, 1712, in-4°. Mais on préfère à toutes ces éditions celle de Sigismond Havercamp, à Leyde, in-4°, 2 vol., 1725. Celle que donna Coustelier, en 1744, sous la direction de Philippe, en un vol. in-12, mérite la préférence pour sa commodité: elle est enrichie de bonnes variantes et de jolies estampes. La savante édition de Chréech a guidé l'auteur de celle-ci, qui fut encore réimprimée en 1754, sous le même format in-12. Il y a eu depuis deux autres éditions, Glascow, 1759, et Baskerville, 1772, in-4°. Le baron des Coutures en publia une traduction française en 1692, 2 vol. in-8°, avec des notes. Cette version, qui n'est pas toujours exacte, et qui pourroit être mieux écrite, a été éclipsée par celle qu'a donnée M. La Grange, avec de savantes notes, Paris, 1768, 2 vol. in-8°, et in-12. *Voyez* MAROLLES, n° II; HÉNAULT, n° I; POLIGNAC, *et* MARCHETTI.

(Grange — D. la)

* IV. LUCRÈCE-BORGIA, fille d'Alexandre VI et de Vanozia, dame romaine, femme de Dominique Arimano, fameuse dans l'histoire du 15e siècle par ses incestueuses prostitutions. Pontanus lui a fait cette épitaphe:

Hoc jacet in tumulo Lucretia nomine, sed re
Laïs, Alexandri filia, sponsa, nurus.

On l'a rendue en français ainsi:

Ci gît cette Laïs, qui, soi-disant Lucrèce,
Fut d'un pape la bru, la fille et la maîtresse.

LUCTATIUS. *Voy.* LUTATIUS.

I. LUCULLUS. *V.* VOLUMNIUS.

II. LUCULLUS (Lucius-Licinius), de famille consulaire, né vers l'an 115 avant Jésus-Christ, montra de bonne heure des dispositions pour la philosophie et pour l'éloquence. Après avoir paru avec éclat dans le barreau, il fut fait questeur en Asie, et préteur en Afrique. Il gouverna ces deux provinces avec beaucoup de justice et d'humanité. Ses premiers exploits militaires furent contre Amilcar, sur lequel il remporta deux victoires navales. Elevé au consulat, et chargé de faire la guerre à Mithridate (*voy.* CÉTHÉGUS, n° I), il dégagea son collègue Cotta, que l'ennemi avoit enfermé dans Chalcédoine, et remporta une victoire sur les bords du Granique, l'an 74 avant J. C. L'année d'après, il reprit toute la Bithynie, à l'exception de la ville

de Nicomédie, où Mithridate s'étoit renfermé. Il détruisit, dans deux journées, une flotte que ce prince envoyoit en Italie. Le vaincu, désespéré de la perte de ses forces maritimes, se retira dans son royaume, où le vainqueur le poursuivit. Les progrès de Lucullus furent d'abord assez lents; mais la fortune le seconda ensuite au-delà de ses espérances, et le dédommagea bien du danger qu'il avoit couru d'être assassiné par un transfuge vendu à Mithridate. Les troupes de ce prince ayant attaqué, dans un lieu désavantageux, un convoi escorté par quelques milliers de Romains, elles furent entièrement défaites et dissipées. L'alarme fut si vive dans le camp de Mithridate, qu'il prit la fuite sur-le-champ, et se réfugia chez Tigrane, son beau-père, roi d'Arménie, l'an 71 avant Jésus-Christ. Lucullus passa l'Euphrate, et vint fondre sur Tigrane, qui l'attendoit avec une armée formidable. Ce lâche monarque fut des premiers à tourner le dos, dès qu'il vit le général romain s'avancer fièrement à pied, et l'épée à la main. En fuyant il perdit son diadème, qui tomba entre les mains de Lucullus; ce consul, avec une poignée d'hommes, lui tua ou lui prit cent mille fantassins et presque toute sa cavalerie, l'an 71 avant J. C. La prise de Tigranocerte, capitale du royaume, suivit de près cette victoire. Le roi d'Arménie avoit transporté une partie de ses richesses dans cette ville; elles devinrent la proie du vainqueur. (*Voy.* l'art. MITHRIDATE.) Ces succès ne se soutinrent pas : il n'essuya personnellement aucune défaite; mais Triarius, son lieutenant, fut vaincu par Mithridate, l'an 67 de Jésus-Christ. Lucullus lui même ayant aliéné l'esprit de ses soldats par trop de sévérité et de hauteur, fut obligé de se retirer, et de céder le commandement à Pompée. Les deux généraux eurent une entrevue dans une bourgade de la Galatie, et se firent l'un à l'autre des reproches très-amers et très-vrais. Pompée reprocha à Lucullus son avidité pour les richesses, et Lucullus reprocha à Pompée son envie et son ambition. Ils avoient tous deux raison. Le vainqueur de Tigrane, de retour à Rome, obtint les honneurs du triomphe; mais ce triomphe fut le dernier jour de sa gloire. Sa vie, depuis moins brillante, fut plus douce et plus tranquille. Il reconnut, et il le dit souvent à ses amis, que « la fortune avoit des bornes qu'un homme d'esprit devoit connoître. » Livré à l'étude et au commerce des hommes les plus ingénieux et les plus polis de son siècle, il passoit avec eux les jours entiers dans une riche bibliothèque qu'il avoit remplie de livres précieux, et destinée à l'usage de tous les savans. Il passa les plus grands rois de l'Asie en luxe, et ses ouvrages sur les côtes de la mer de Campanie et aux environs de Naples étonnoient l'imagination. Il creusa des routes sous des collines, qui demeuroient ainsi en quelque façon suspendues. Il conduisit des canaux autour de ses édifices, pour y recevoir l'eau de la mer et y nourrir du poisson, qu'il y rassembla en une si prodigieuse quantité, qu'après sa mort il en fut vendu pour quatre millions de sesterces (environ 500,000 livres). Il bâtit enfin des cabinets de plaisance au milieu de la mer même. Il avoit près de Tusculum une maison de campagne heureusement située, ornée de grandes galeries et de

salons ouverts de tous côtés pour recevoir le jour et l'air, avec des promenades très-étendues. Pompée, l'y étant venu voir, ne trouva qu'un défaut dans cette maison : « c'est qu'elle étoit très commode pour l'été, mais inhabitable pour l'hiver. » — Lucullus se mit à rire : « Pensez-vous donc, lui répondit-il, que j'aie moins d'esprit que les grues et les cigognes, et que je ne sache pas changer de demeure suivant les saisons ? » Un préteur, flatté de donner au peuple des spectacles magnifiques, pria Lucullus de lui prêter quelques manteaux de pourpre pour habiller ses personnages. Lucullus lui répondit « qu'il feroit visiter sa garde-robe, et que s'il en avoit, il les lui prêteroit très-volontiers. » Le préteur n'en demandoit que cent, il y en avoit cinq mille chez Lucullus, qui les lui envoya aussitôt. « C'est ainsi, ajoute Horace avec sa gaieté ordinaire, qu'il faut être riche.... » Des Grecs, étant venus à Rome, furent reçus splendidement par Lucullus, mais sans qu'il ajoutât presque rien à son ordinaire. Ces provinciaux, honteux de se voir si bien traités, et craignant bonnement d'être à charge à leur hôte, le prièrent de les dispenser de manger dorénavant chez lui, de peur, disoient-ils, de lui occasionner trop de dépense. Lucullus leur répondit en souriant : « Il y a bien quelque chose de tout ceci qui se fait pour vous ; mais la plus grande partie est pour Lucullus. » Il avoit plusieurs salons, à chacun desquels il donna le nom d'une divinité ; et ce nom étoit, pour son maître-d'hôtel, le signal de la dépense qu'il vouloit faire. Pompée et Cicéron l'ayant surpris un jour, il dit seulement qu'il souperoit dans le salon d'Apollon ; et on leur servit un repas qui coûta vingt-cinq mille livres. Il se fâcha une fois très-sérieusement contre son maître-d'hôtel, qui, sachant qu'il devoit souper seul, avoit fait préparer un repas moins somptueux qu'à l'ordinaire. « Ne savois-tu pas, lui dit-il, qu'aujourd'hui Lucullus devoit souper chez Lucullus ? » Ce fut lui qui apporta du royaume de Pont les premiers cerisiers qu'on ait vus en Europe, et d'Apollonie, ville d'Asie, à Rome, une statue colossale d'Apollon, qui avoit trente coudées de hauteur. Cet homme célèbre, tombé en démence dans ses derniers jours, mourut à l'âge de 67 ou 68 ans, avec la réputation d'un homme qui égaloit Sylla pour le mérite militaire, et le surpassoit pour les vertus civiles. Il fut bon fils, bon frère, père indulgent, ami sincère, maître généreux, excellent citoyen, magistrat incorruptible, général habile. Ennemi des brigues et des partis, exempt d'ambition, il auroit pu, s'il avoit été plus téméraire ou plus hardi, balancer l'autorité de Pompée et de César. Il se piquoit de la plus grande droiture ; et, malgré ses profusions, il eût été difficile de trouver dans l'ancienne Rome un homme d'une probité plus exacte et plus sévère. (*Voyez* l'Histoire de Lucullus, dans le premier volume des Mélanges historiques et critiques du président d'Orbessant.)

LUCUMON. *Voyez* DEMARATE, n° II.

† LUDE (Jean DAILLON du), le premier de cette famille qui ait eu quelque célébrité, fut élevé avec Louis XI, qui le fit son chambellan, capitaine de sa porte et de cent hommes d'armes, et

successivement gouverneur du Dauphiné et d'Artois. Il mourut en 1480. — De la même famille étoit François Daillon, comte DU LUDE, gouverneur de Gaston, duc d'Orléans, lequel voyant la dame d'atours de Marie de Médicis s'empresser de chercher son voile : « Il n'en faut pas, dit-il, pour un navire qui est à l'ancre » ; faisant allusion à la faveur du maréchal d'Ancre. Sa postérité masculine finit par Henri, comte, puis duc DU LUDE, grand-maître de l'artillerie en 1669, mort en 1685, sans enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois. Il fut pourvu de cette place sur la démission du duc Mazarin, et en partie par le crédit de son épouse, qui eut part, dit-on, aux bonnes graces de Louis XIV.

LUDEWIG (Jean-Pierre), conseiller intime du roi de Prusse, chancelier du duché de Magdebourg, professeur en droit, mort le 7 septembre 1743, à 73 ans, a beaucoup écrit en latin et en allemand. On a de lui, I. *Scriptores rerum Germanicarum*, Francfort et Leipsick, 1718, 2 vol. II. *Reliquiæ manuscriptorum omnis ævi, diplomatum ac monumentorum ineditorum*, 1720-1740, 12 vol. in-8°. III. La *Vie de Justinien et de Tribonien*, 1731. IV. *OEuvres diverses*, 1720, 2 vol.

* LUDIUS, contemporain d'Auguste, peintre de vues, de marines et de paysages, qu'il accompagnoit de figures, fut le premier qui *peignit sur les murailles*, des maisons de campagne, des portiques, des bois sacrés, des forêts, des collines, des étangs, des rivages. On voyoit dans ces compositions des personnes à la promenade, d'autres dans des bateaux, sur des voitures, etc. Il se plaisoit à peindre des pêcheurs, des oiseleurs, des chasses, des vendangeurs, des ports-de-mer, etc.

† LUDLOW (Edmond), né dans le Wiltshire, d'une ancienne famille, vers 1620, fut chef du parti républicain dans les guerres civiles d'Angleterre, et l'antagoniste et non le partisan de Cromwel, ainsi qu'on l'avance dans l'édition précédente. Son père, Henri LUDLOW, qui mourut membre du long parlement, ne négligea rien pour faire entrer son fils comme volontaire dans les gardes-du-corps du comte d'Essex; ce fut en cette qualité qu'il se trouva dans les troupes opposées au roi, d'abord à la bataille de Edge-Hill en 1642, et ensuite, sous le commandement de Waller, à celle de Newbury. Son père étant mort en 1643, il le remplaça comme représentant du comté de Wilts, et s'étant bien convaincu, dans une conversation avec Cromwel, que cet adroit usurpateur ne songeoit à rien moins qu'à établir son autorité sur les débris de celle qu'il cherchoit à détruire, il s'affermit dans la résolution de s'y opposer de tout son pouvoir, comme il l'avoit fait jusqu'alors; aussi s'éleva-t-il avec force contre la proposition de voter des remercîmens à Cromwel, pour avoir tué Arnell, et éteint la faction dont il étoit le chef dans l'armée. Fidèle à ses principes républicains, il vota pour qu'on ne fît aucune adresse au roi, pour qu'on le traduisît en jugement, et bientôt après, il parla avec force, en présence de Cromwel et des chefs de l'armée, sur la nécessité et la justice de l'exécution du monarque; il engagea le

comté de Wilts à lever des troupes pour opposer aux Ecossais, qui se préparoient à l'enlever du château de Carisbroock, et persuada à Fairfax de s'opposer à toute espèce de négociation avec ce prince. Ces dispositions devoient le conduire à siéger parmi les juges de ce monarque infortuné. Il y siégea, vota sa condamnation, et devint membre du conseil d'état. Lorsque Cromwel remplaça Fairfax comme capitaine - général de l'armée, et comme lord-lieutenant d'Irlande, il nomma Ludlow lieutenant-général de la cavalerie du royaume, et il agit comme général autorisé par le parlement; mais Cromwel, choqué de ce qu'il n'approuvoit pas ses vues ambitieuses, trouva des prétextes pour empêcher qu'il n'en prît le titre; et lorsque la rébellion eut été apaisée, et les troupes licenciées, il fit peser plus fortement sur Ludlow la réduction de paie qu'elles éprouvèrent, quoiqu'à raison de son rang il eût dépensé beaucoup plus qu'il ne lui devoit primitivement revenir. Pendant que ceci se passoit en Irlande, Cromwel, sous le nom de protecteur, s'étoit emparé du pouvoir souverain. Ludlow s'oppose de toutes ses forces pour empêcher que sa proclamation ne fût publiée en Irlande. Ses efforts ayant été en pure perte, il répandit avec profusion un pamphlet contre Cromwel, intitulé *Le Memento*. Il fut destitué de la place qu'il occupoit à l'armée, et la ville de Londres lui fut interdite. Alors il s'échappa, et se rendit à Beaumaris, capitale de l'île d'Anglesey, où il fut arrêté et détenu jusqu'à ce qu'il eût signé l'engagement de ne jamais agir contre le gouvernement établi. Il le souscrivit, mais avec réserve. Lorsqu'à son arrivée à Londres on exigea de lui une signature pure et simple, il s'y refusa opiniâtrément, et ne parvint à se fixer dans le comté d'Essex qu'au moyen de la garantie ordonnée par le conseil d'état, de 5000 livres sterling (environ 112,000 francs), que fournit son frère. Il y séjourna jusqu'à la mort de Cromwel, et revint siéger dans le nouveau parlement convoqué à l'accession de Richard Cromwel au protectorat. Il se donna, à cette époque et dans la suite, beaucoup de mouvement pour rassembler et réinstaller les débris du long parlement, connus sous le nom de *rump - parliament.* N'ayant pu y réussir, il fut fort étonné de se voir accusé par sir Richard Coote de haute trahison, et de ne pouvoir être admis à être entendu dans sa défense. Deux jours après, Monk entra dans Londres, et sut persuader à Ludlow, avec beaucoup d'adresse, qu'il n'y venoit que pour l'établissement de la république. Il ne tarda pas à être détrompé. Lorsqu'il vint siéger dans le parlement de la convention comme député du bourg de Hindon, et que l'assemblée eut pris la résolution de faire arrêter tous ceux qui avoient signé l'ordre de l'exécution du roi, réduit à fuir, il n'échappa qu'en changeant de logement à tout instant; et n'ayant pu être compris dans le bill d'amnistie, il ne lui resta que la ressource de s'éloigner du royaume. Parvenu à échapper avec beaucoup de peine aux poursuites dirigées contre lui, il se rendit à Dieppe, où il apprit par les nouvelles publiques qu'on avoit promis une récompense de 300 l. sterl. (environ 6,600 fr.) à celui qui le livreroit. Il se retira d'a-

bord à Genève, et ensuite à Vevay, où il termina ses jours en 1693, âgé de 73 ans. Après sa mort parurent ses *Mémoires*, imprimés à Vevay en 1698, en 2 volumes in-8°, suivis, en 1699, d'un troisième volume de Pièces justificatives. La même année, il en parut une traduction française à Amsterdam, et on a réimprimé l'ouvrage original à Londres en 1651, in-folio. Le caractère de Ludlow se montre dans tout son jour dans le parallèle qu'on peut en faire avec celui de son antagoniste Cromwel ; hors la bravoure qui les distingua l'un et l'autre, ils n'eurent aucune ressemblance : Ludlow fut constamment et sincèrement républicain ; Cromwel ne fut attaché à aucune sorte de gouvernement. Ludlow exposoit franchement sa manière de penser : on ne le vit jamais autre que ce qu'il avoit voulu paroître. Cromwel se regardoit comme un acteur qui joue un rôle, ou plutôt différens rôles, qu'il remplissoit tous avec beaucoup d'habileté. Il excelloit dans celui de républicain, au point d'en imposer à Ludlow lui-même, quelque persuadé qu'il fût de sa fausseté et de sa dissimulation. Le dévouement de Ludlow au parlement étoit entier et sans réserve ; il auroit exécuté ses ordres à tout prix, sur-tout ceux du *rump-parliament*. Cromwel ne l'a jamais servi que dans la vue de son intérêt propre.

LUDMILLA, épouse de Borzivoie duc de Bohême, lui fit embrasser la religion chrétienne vers l'an 900. Le duc ayant abdiqué le souverain pouvoir, elle le suivit dans sa retraite. Après la mort de Borzivoie, son fils Wratislas monta sur le trône, et lui confia l'éducation de Venceslas, et à sa mort la régence de Bohême, de préférence à Drahomira son épouse. Celle-ci, furieuse, fit assassiner Ludmilla par des émissaires, et quelque temps après, son fils Venceslas lui-même, par les mains de son autre fils Boleslas, surnommé *le Cruel*.

I. LUDOLPHE VAN CEULEN. *V.* VAN CEULEN.

† II. LUDOLPHE DE SAXE, d'abord dominicain, puis chartreux, étoit prieur de Strasbourg en 1630 ; c'est tout ce qu'on sait sur son compte. Outre une *Traduction* du livre de l'Imitation, dont il passe pour auteur, on lui doit une *Vie de Jésus-Christ*, in-fol., en latin, imprimée, à ce qu'on croit, en 1474, dans son monastère : elle a été réimprimée avec une version française, en 2 vol. in-fol. Ces deux éditions sont peu communes. On a encore de lui *Psalterium juxta spiritualem sensum*.

† III. LUDOLPHE *ou* LUDOLFE (Job), né en 1624 à Erfurt capitale de la Thuringe, d'une famille ancienne, étudia les langues, voyagea beaucoup, visita les bibliothèques de différens pays, et en rechercha les curiosités naturelles et les antiquités. Il fut conseiller à Erfurt pendant près de 18 ans, et se retira ensuite à Francfort avec sa famille. L'électeur palatin le mit alors à la tête de ses affaires, et lui confia le soin de ses revenus. Ludolphe, aussi propre aux affaires tumultueuses de l'état qu'aux recherches pénibles des sciences, étoit également bon pour le conseil et l'exécution. Son ardeur pour le travail étoit si vive, que, dans ses repas même, il

avoit toujours un livre devant les yeux. On dit qu'il savoit vingt-cinq langues : il s'étoit particulièrement appliqué à celle des Ethiopiens. Il mourut à Francfort le 8 avril 1704. Ses principaux ouvrages sont, I. *Historia Æthiopica*, Francfort, 1681, in-fol. On en publia en 1693, in-12, un abrégé en français. II. Un *Commentaire sur cette histoire*, in-fol. 1691, en latin. III. Un *Appendix* pour le même ouvrage, 1693, in-fol., en latin. L'histoire des Ethiopiens, leur religion, leurs coutumes sont développées dans ces différens écrits avec autant de savoir que d'exactitude. L'abbé Renaudot en a relevé quelques endroits dans son Histoire des Patriarches d'Alexandrie, et dans sa Collection des Liturgies orientales ; mais sa critique n'a pas diminué le mérite de Ludolphe dans l'esprit de quelques savans de son pays. Ludolphe est, selon eux, en Allemagne, ce que les Montfaucon, les du Cange sont en France : idée un peu exagérée. IV. Une *Grammaire* et un *Dictionnaire abyssin*, 1698, in-fol. V. *Dissertatio de locustis*, Francfort, 1694, in-fol. VI. *Fasta Ecclesiæ Alexandrinæ*, ibid, 1691, in-fol. VII. *De bello Turcico feliciter conficiendo*, ibid. 1686, in-4°. Ludolphe, fort ardent à désirer la ruine des Turcs, fournit dans cet ouvrage des moyens efficaces pour l'opérer; mais, malheureusement, ces moyens sont impraticables. C'est ce que tâcha de lui prouver Chrétien Thomasius, auquel Ludolphe répondit dans un écrit allemand, intitulé *Remarques sur les pensées enjouées et sérieuses, sottes et déraisonnables d'une nouvelle et rare société de poltrons*, Leipsick, 1689, in-8°. VIII. Un grand nombre d'autres *ouvrages*, dont on peut voir la liste dans la Vie de Ludolphe par Junker, qui le loue un peu trop.

*IV. LUDOLPHE (Henri-Guillaume), né à Erfurt en 1655, neveu de Job, qui eut quelque part à son éducation, fut d'abord envoyé de Christian V, roi de Danemarck, à la cour de Londres, et attaché au prince George de Danemarck en qualité de secrétaire pendant plusieurs années. Une maladie violente l'ayant empêché de pouvoir en remplir les fonctions, on lui accorda une pension honnête ; et lorsqu'il eut recouvert la santé, il entreprit de voyager et de s'instruire dans les langues les moins connues. La Russie, alors presque ignorée des voyageurs, fixa son attention, et la facilité avec laquelle il parloit l'hébreu moderne l'ayant lié avec les juifs qui habitoient cette contrée, il y forma aisément des liaisons. Les connoissances dont il avoit l'esprit orné le firent regarder comme un sorcier. Ludolphe étoit très-habile musicien et jouoit de plusieurs instrumens ; le czar voulut l'entendre et en fut enchanté. Ludolphe, sensible à l'accueil des Russes, chercha à en témoigner sa reconnoissance en publiant une *Grammaire russe*, qu'il fit imprimer à Oxford en 1696, et pensa, avec raison, que les principes réguliers d'une langue qui se parloit depuis Archangel jusqu'à Astracan, et depuis l'Ingomanie jusqu'aux confins de la Chine, pouvoient être utiles aux commerçans et aux voyageurs. Après avoir visité la Russie, Ludolphe entreprit le voyage d'Orient, et en 1698 il se mit en route pour Smyrne, d'où il se rendit à Jaffa, ensuite à Jérusalem et au Caire, recueillant par-tout des observations précieuses sur les produc-

tions de la nature et de l'art, sur le gouvernement, la religion et les mœurs des pays qu'il parcouroit. Le déplorable état du christianisme dans ces contrées le porta, à son retour, à donner une *édition en grec vulgaire du nouveau Testament*, qui fut faite à Londres, à l'aide de ses soins et aux frais de l'évêque de Worcester. Ludolphe ne cessoit d'exprimer sa surprise de ce que les puissances protestantes en Europe ne mettoient pas le même zèle des catholiques romains à propager leur croyance dans tout l'univers; il auroit voulu qu'elles se fussent réunies pour établir à Jérusalem un collége ou on eût enseigné dans cette vue le grec, l'arabe, et le turc vulgaire. Ludolphe mourut le 25 janvier 1710, à l'âge de 54 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages. I. *Meditations sur la retraite*; II. *Sur la vie interieure de la foi.* III. *Considérations sur les intérêts de l'Eglise universelle.* IV. *Projet pour propager la religion dans les églises du Levant.* V. *Réflexions sur l'état présent de l'Eglise chrétienne.* VI. Une *Homélie* de Macaire, traduite du grec. Ces ouvrages, dont plusieurs furent imprimés isolément, ont été réunis et imprimés à Londres en 1712.

LUDOVIC SFORCE. *Voyez* SFORCE, n° IV.

* LUDOVICI (Antoine), médecin de Lisbonne, florissoit vers l'an 1530. Connoissant parfaitement les langues grecque et latine, il puisa dans les sources anciennes, et s'attacha tellement aux principes d'Hippocrate et de Galien, qu'il regarda comme heretiques en médecine ceux qui avoient traité de cette matière après ces grands maîtres. Sa prédilection pour les anciens lui fit publier des *notes* partiales sur différens ouvrages d'Aristote et de Galien, Lisbonne, 1540, in-folio. On a encore de Ludovici, *De occultis proprietatibus libri V*, Olissipone, 1540, in-fol.; ibid, 1543, in-folio, avec un livre *De empyricis et miscellaneis quibusdam*, et un autre *De pudore*.

* I. LUDWIG (Jean Pierre), conseiller privé du roi de Prusse, chancelier de la duchesse de Magdebourg, et professeur de droit, né en 1673, mort en 1743, a publié plusieurs ouvrages. I. *Scriptores rerum Germanicarum*, 2 vol. II. *Manuscripta omnis œvi diplomata ac monumenta inedita*; 12 vol. in-8°. III. Les *Vies de Justinien et de Tribonien.* IV. *OEuvres mêlées*, 2 vol.

* II. LUDWIG *ou* LUDOVICI (Daniel), né à Weimar en 1625, mort en 1680, reçu docteur en médecine à Iéna, vint s'établir à Kœnisberg, où il se fit un nom par les succès de sa pratique. De là il passa à Saltzungen, comme physicien de cette ville. Bientôt après il fut nommé médecin provincial du duché de Gotha, du duc lui-même, et président du collége de médecine. Ludwig jouit de la plus grande réputation et fut généralement regretté. Ses principaux ouvrages sont, I. *De volatilitate salis tartari dissertatio*, Gothæ, 1667, 1674, in-12. II. *De morbis castrensibus, et dysenteriâ tractatus duo.* III. *Definitiones plantarum juxta methodum vivinianum*, Lipsiæ, 1737, in-8°. IV. *Aphorismi botanici*, ibid, 1738, in-8°. V. *De minuendis speciebus plantarum*, ibid. 1740, in-4°. VI. *Institutiones physiologiæ*, ibid, 1752, in-8°. VII. *Institutiones chirurgicæ*, ibid. 1764, in-8°, etc.

† LUGO (Jean de), né à Ma-

drid en 1583, se disant néanmoins de Séville, parce que son père y faisoit sa résidence, se fit jésuite en 1603, et après la mort de son père il partagea sa succession, qui étoit fort considérable, entre les jésuites de Séville et ceux de Salamanque. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie en divers colléges, il fut envoyé à Rome pour y professer cette dernière science, ce qu'il fit avec applaudissement. Le pape Urbain VIII le nomma cardinal en 1643, et se servit de lui en plusieurs occasions. Lugo avoit dédié le quatrième volume de ses ouvrages au pape, qui lui témoigna une affection particulière. Étranger à toute ambition, il ne reçut pas, sans une extrême surprise, la nouvelle de sa promotion au cardinalat; il regarda le carrosse que le cardinal Barberini lui envoya comme son tombeau. Arrivé au palais de sa sainteté, il ne voulut pas souffrir qu'on le revêtît des marques de sa dignité avant d'avoir représenté au pontife que les vœux qu'il avoit faits comme jésuite ne lui permettoient pas d'accepter le chapeau de cardinal. On lui répondit que le pape l'avoit relevé de ses vœux. « La dispense de sa sainteté, reprit-il, me rend ma liberté, et s'il m'est permis d'en user, je n'accepterai jamais la pourpre romaine. » Introduit auprès du pape, qui lui ordonna d'accepter, Lugo consentit et reçut le chapeau. Il voulut avoir constamment auprès de lui un jésuite pour témoin de toutes ses actions, ne voulut aucune tenture dans les appartemens de son palais, et sa maison fut réglée avec autant d'ordre et d'exactitude qu'un séminaire. Lugo mourut à Rome le 20 août 1660. On a de lui, en latin, un grand nombre d'ouvrages recueillis en 7 gros vol. in-fol., imprimés successivement à Lyon, depuis 1633 jusqu'en 1660. Ils roulent tous sur la théologie scolastique et morale. Le volume qui a été le plus lu par les théologiens est le 3e, *De virtute et sacramento pœnitentiæ*, publié à Lyon en 1638, et réimprimé en 1644 et 1651. Il inventa, dit-on, l'hypothèse des points enflés, ou pour parler plus exactement, trouvant cette hypothèse presque abandonnée, il l'adopta et la fit valoir. Elle ne remédie point aux difficultés que l'on propose contre les points mathématiques, et d'ailleurs elle renferme manifestement un absurdité incompréhensible, c'est qu'un corpuscule qui en lui-même n'a ni parties ni étendue peut se gonfler de telle sorte, qu'il remplit plusieurs parties d'espace. Cette doctrine contradictoire eut peu de succès. Le cardinal de Lugo étoit fort charitable. Ce fut lui qui le premier donna beaucoup de vogue au quinquina, qu'on appela la poudre de Lugo. Il la fournissoit gratuitement aux pauvres, et la vendoit chèrement aux riches. Les ennemis des jésuites l'ont accusé à tort d'être l'auteur du péché philosophique. Lugo avoit, dit-on, toute la politique qu'on attribuoit à sa société. On trouve dans le tome Ier de la Morale pratique une de ses *Lettres*, dans laquelle il conseille à un jésuite de Madrid « de réveiller les disputes sur l'immaculée conception, afin de faire diversion contre les dominicains, qui pressoient vivement en Italie les jésuites sur les matières de la grace. » Les ouvrages de Lugo sont aujourd'hui confondus avec la foule nombreuse des scolastiques de son siècle. — Son frère aîné, François de Lugo, jésuite comme lui, mort en 1652, à 72

ans, est auteur d'un *Commentaire sur saint Thomas*, en 2 vol. in-fol.; d'un *Traité des sacremens*, et de plusieurs *Traités de théologie*, 3 vol. in-4°.

I. LUILLIER (Jean), d'une famille ancienne de Paris, seigneur d'Orville, et maître des comptes, élu prévôt des marchands en 1592, rendit de grands services à Henri IV pendant les troubles de la religion. Il facilita, au péril de sa vie, l'entrée de ce prince dans Paris, et obtint pour récompense une charge de président à la chambre des comptes, que le roi créa en sa faveur. — De la même famille étoit Jean Luillier, fils de l'avocat général du parlement de Paris, qui fut recteur de l'université en 1447, docteur et professeur en théologie quelque temps après, puis évêque de Meaux en 1483. Il fut aussi confesseur de Louis XI, et ne contribua pas peu à terminer la guerre du bien public. Il mourut le 11 septembre 1500, âgé d'environ 75 ans.

† II. LUILLIER (Magdeleine), fille du président Jean Luillier, épousa Claude Le Roux de Sainte-Beuve, conseiller au parlement de Paris. Devenue veuve, elle fonda le monastère des religieuses ursulines du faubourg Saint-Jacques à Paris, et y mourut l'an 1628.

† LUINES *ou* Luynes. *Voy.* Albert (de), nos XX, XXI, XXII *et* XXIII; et l'art. Concini.

* LUINI (Aurelio), peintre, fils et élève de Bernardino, florissoit en 1673. Il s'est fait connoître par nombre d'*ouvrages* à fresque et à l'huile. Ses compositions ingénieuses étoient souvent d'un excellent coloris. Il étoit grand anatomiste, et entendoit bien la perspective et le clair-obscur. On distingue particulièrement de lui la *Façade* de l'église de la Miséricorde à Milan, où, en peu d'espace, il a représenté à force d'art un grand nombre de figures : cette riche composition est embellie d'une perspective agréable, où l'on admire une grande connoissance du clair-obscur. On voit aussi de ses *ouvrages* dans la cathédrale et dans les autres églises de Milan.

* LUINO (François), jésuite de la province de Milan, né à Lugano le 22 mars 1740, entré dans l'ordre des jésuites en 1757, s'y distingua par ses talens et ses vertus. Il fut professeur de mathématiques transcendantes aux écoles palatines de Milan, à celles de Bréza, et enfin au collége de Mantoue, où il mourut le 7 novembre 1792. On a de lui, I. *Lezioni di matematica elementare, ossia aritmetica*, Milan, 1772. II. *Delle progressioni, e serie, libri* II, *con aggiunta di due memorie del P. Ruggiero Giuseppe Boscovich*, Milan, 1767.

† I. LUISINI, Luisino *ou* Lutisino (François), célèbre humaniste d'Udine dans le Frioul, recommandable par son amour pour la littérature, et par l'intégrité de sa vie, enseigna quelque temps les lettres grecques et latines à Reggio, et devint ensuite secrétaire du duc de Parme. Il mourut en 1568, à 45 ans. On a de lui, I. *Parergon libri tres, in quibus, tam in græcis quàm in latinis scriptoribus multa obscura loca declarantur*. Cet ouvrage est inséré dans le tome III du recueil de Jean Grater, intitulé *Lampas seu Fax artium, hoc est, Thesaurus criticus*. II. Un *Commentaire* latin sur l'*Art poétique* d'Horace, Venise, 1554,

in-8°. III. Un Traité *De componendis animi affectibus*, Bâle, 1562, in-8°.

† II. LUISINI *ou* LUVIGNI (Louis), frère du précédent, fit ses humanités à Padoue, et y étudia la médecine qu'il exerça ensuite avec succès à Venise. Il écrivit un traité *De confessione ægrotantium*, et le *Recueil des auteurs qui ont traité de la maladie vénérienne*, Venise, 2 vol. in-fol.; ce premier volume, publié en 1567, contient les ouvrages imprimés sur les maux vénériens jusqu'à cette année; Le second parut sous le titre de *Aphrodisiacus, sive de lue venereâ, in duos tomos bipartitus, continens omnia quæcunque hactenùs de hâc re sunt ab omnibus medicis conscripta*, Venetiis, 1566, in-fol. Ce second tome renferme principalement les écrits qui n'avoient point encore vu le jour. Boerhaave en a donné une nouvelle édition, Leyde, 1728, in-fol. Cet ouvrage devoit avoir un mérite réel, puisque Boerhaave se détermina a publier cette dernière édition, recherchée encore aujourd'hui par les maîtres de l'art. Outre ces ouvrages, on a encore de lui un *Dialogo della cecità*, imprimé à Venise en 1589, in-8°, dans lequel l'auteur développe de nouvelles vues sur une matière qui avoit été déja traitée plusieurs fois avant lui; les *Aphorismes d'Hippocrate* en vers latins, etc. Son frère Frédéric a été un bon poëte, et est auteur d'un dialogue intitulé *Il Libro della bella donna*.

† LUITPRAND *ou* LIUTPRAND, roi des Lombards, échappa à la vengeance d'Aribert, qui avoit égorgé presque toute sa famille. Il se retira en Bavière avec Ansprand, son père, auquel il succéda en 712. Il fut lié d'amitié avec Charles Martel, soumit Thrasimond, duc de Spolette, enleva aux Grecs une partie de ce qu'ils possédoient en Italie, priva les papes des Alpes cottiennes, et s'empara du patrimoine qu'ils avoient dans la Sabine et en Sicile. Les empereurs d'Orient et les pontifes romains tâchèrent de s'opposer à ses entreprises; mais sa valeur et son habileté le firent toujours triompher de ses ennemis. Enfin, le pape Zacharie obtint par la douceur les restitutions que ses prédécesseurs attendoient de la force. Luitprand mourut en 744, après avoir régné 31 ans. Il avoit signalé le commencement de son règne par de nouvelles lois, au nombre de 152, toutes conformes au génie de sa nation, et propres à la rendre heureuse. Ce prince sage, pieux, juste, prudent, valeureux, ami de la paix, prompt à soulager les misérables, naturellement porté à la clémence, fut à peine sur le trône, que Rotaris son parent forma dans Pavie même un complot pour lui ôter le sceptre et la vie. Il devoit l'inviter à un repas. Luitprand fit appeler ce perfide, auquel il auroit pardonné; et comme il vouloit le fouiller, parce qu'on lui avoit dit qu'il avoit une cuirasse sous sa robe, Rotaris tira son épée pour le percer. Luitprand se mit en défense, et ses gardes, qui accoururent, massacrèrent le malheureux qui vouloit le tuer. Quatre de ses enfans furent aussi mis à mort.

II. LUITPRAND, LIUTPRAND *ou* LITOBRAND, sous-diacre de Tolède, diacre de Pavie, évêque de Crémone, fut envoyé deux fois à Constantinople en qualité d'ambassadeur, l'une en 948, au nom de Bérenger II, roi d'Italie, avec

qui il se brouilla à son retour ; l'autre en 968, au nom de l'empereur Othon. Nicéphore Phocas, empereur d'Orient, faisoit un crime à Othon d'avoir pris le titre d'empereur romain : Luitprand, chargé de le justifier, éprouva les traitemens les plus indignes. Il ne se déconcerta point, et défendit avec zèle les intérêts de son maître. Nicéphore, piqué, lui parla avec mépris des troupes françaises, en les accusant de lâcheté, de mollesse et de dissolution. L'ambassadeur répondit que les guerres qui suivroient, selon toute apparence, lui feroient connoître qu'elles avoient hérité de la valeur des Romains. « Je sais, dit Nicéphore, que vous voulez en prendre le nom ; mais c'est en vain que vous vous en flatteriez. Vous êtes Lombards ; votre sang est corrompu depuis que vous l'avez mêlé avec celui de ces peuples féroces. » Luitprand lui répliqua : « S'il falloit remonter jusqu'à l'origine des nations, vous verriez qu'il n'en est point dont la source soit moins pure que celle des Romains. Romulus, votre fondateur, étoit le fruit d'un adultère ; le meurtre de son frère fut le premier degré par lequel il s'éleva. Il bâtit une ville sur un terrain usurpé ; il la peupla de fugitifs, d'esclaves, de meurtriers, qui fuyoient la mort ou les poursuites de leurs créanciers. Voilà, puisque vous me forcez de le dire, d'où sont venus vos premiers empereurs, et ceux de qui ils se faisoient gloire de descendre. Les Lombards, les Saxons, les Français, les Suisses, les Bourguignons le savent, et ils disent en proverbe que les vices de Romulus sont passés à leurs descendans. » Nicéphore fut outré de ce reproche sanglant, qui le regardoit moins qu'une nation étrangère avec laquelle il n'avoit plus rien de commun que le nom de son empire. Il se leva brusquement, et envoya l'ambassadeur en prison, où il le fit traiter avec toute sorte de rigueur. Il ne lui accorda la permission de retourner en Italie qu'à la fin de l'année. La meilleure édition des *OEuvres* de Luitprand est celle d'Anvers, 1640, in-fol. Le style en est serré, dur et très-véhément. Il affecte de faire parade de grec, et de mêler des vers à sa prose. On y trouve une *Relation*, en 6 livres, de ce qui s'étoit passé de son temps en Europe. Ses récits ne sont pas toujours fidèles ; il est ou flatteur ou satirique. Le livre des Vies des papes et les Chroniques des Goths, qu'on lui attribue, ne sont point de lui.

I. LULLE (Raimond), surnommé *le Docteur illuminé*, né dans l'île Majorque en 1236, disciple du célèbre Arnaud de Villeneuve, devint chimiste par amour. Il étoit passionnément amoureux d'une jolie fille, appelée Eléonor, qui refusoit de l'écouter. Lulle lui ayant demandé les raisons de son dédain, Eléonor lui découvrit son sein dévoré par un cancer. Lulle, amant tendre et généreux, chercha dans la chimie quelque remède au mal de sa maîtresse, et eut le bonheur de le trouver. Dès-lors il s'appliqua avec un travail infatigable à l'étude de la philosophie des Arabes, de la chimie, de la médecine, et de la théologie. Il alla ensuite annoncer les vérités de l'Évangile en Afrique, et fut assommé à coups de pierres en Mauritanie, le 29 mars 1315, à 80 ans. Il est honoré comme martyr à Majorque, où son corps fut transporté. Il reste de lui un grand nombre de *Trai-*

tés sur toutes les sciences, dans lesquels on remarque plus d'érudition que de jugement. Le style est digne de la barbarie de son siècle. Lulle étoit aussi obscur dans ses expressions que dans ses idées. Il avoit composé une *Logique*, qui étoit un vrai délire. Cependant les docteurs espagnols disoient « qu'il ne l'avoit inventée, qu'afin qu'on pût se défendre de l'Antechrist dans les derniers jours, et rétorquer contre lui les mêmes argumens. » On a donné à Mayence, en 1714, le catalogne des ouvrages de cet auteur, in-8°. On y trouve des *Traités* sur la *théologie*, la *morale*, la *médecine*, la *chimie*, la *physique*, le *droit*, etc. : car les docteurs de ces siècles embrassoient toutes les sciences, quoiqu'ils n'en possédassent parfaitement aucune. Il n'est pas certain que tous les ouvrages énoncés dans ce catalogue soient de lui; on peut croire que plusieurs auteurs, pour donner de la vogue à leurs écrits, les ont décorés de ce nom, célèbre alors. On a, en français, deux *Vies* de Raimond Lulle : l'une de Perroquet, Vendôme, 1668, in-8°; l'autre, du P. Jean-Marie de Vernon, Paris, 1667, in-12. Jordanus Brunus a donné deux ouvrages qui ont rapport à l'histoire de Lulle. I. *Liber de Lampade combinatoriâ R. Lullii*, Prague, 1588, in-8°. II. *De compendiosâ architecturâ et complemento artis Lullii*, Paris, 1582, in-16. Les critiques les plus accrédités regardent Raimond Lulle, comme un homme presque indéfinissable; d'abord dissipé, même libertin, ensuite frère très-fervent du tiers ordre de Saint-François; amateur de la solitude et solliciteur assidu des princes, qu'il vit tous et pressa jusqu'à l'importunité, pour les faire entrer dans les plans que son zèle lui suggéroit, négociateur d'une activité unique; auteur de plus de volumes qu'un homme n'en pourroit transcrire et presque lire durant la mesure ordinaire de la vie; accusé d'hérésie, et martyrisé chez les mahométans d'Afrique; homme, en un mot, si différent de lui-même, et chargé de tant de contrariétés inconciliables, que, si l'on n'étoit assuré qu'il a existé, on seroit tenté de le prendre pour un personnage romanesque.

II. LULLE DE TERRACA (Raimond), surnommé *le Néophyte*, de juif se fit dominicain, et retourna ensuite au judaïsme. Il soutint des opinions condamnées par le pape Grégoire XI en 1376.

* III. LULLE (Antoine), natif de Majorque vers la fin du 15e ou au commencement du 16e siècle, enseignoit la théologie à Dole, d'où la peste l'ayant obligé de sortir, il se retira à la campagne avec l'évêque de Besançon, qui le sollicita d'achever dans cette retraite un ouvrage commencé depuis long-temps, et qui parut en 1 vol. in-fol., à Bâle, en 1558, intitulé *Septième livre touchant le discours* (*de oratione*). C'est un cours de rhétorique, bien apprécié par Gibert dans son Traité sur les maîtres d'éloquence, édition in-4° à la suite des Jugemens des savans par Baillet, pag. 162 et 165. On a encore d'Antoine Lulle un livre *De exercitatione grammaticâ*, et des *Progymnasmata rhetorica*.

†LULLI (Jean-Baptiste), musicien français, né à Florence en 1633, quitta sa patrie de bonne heure. Ce fut le chevalier de Guise qui engagea Lulli à venir

en France à l'âge de douze ans. A peine fut-il arrivé qu'il se fit rechercher pour le goût avec lequel il jouoit du violon. Mademoiselle de Montpensier l'attacha à son service; et Louis XIV lui marqua bientôt après le cas qu'il faisoit de son mérite, en lui donnant l'inspection sur les violons. On en créa même une nouvelle bande en sa faveur, qu'on nomma les *petits violons*, par opposition à la bande des *vingt-quatre*, la plus célèbre alors de toute l'Europe. Les soins de Lulli, et la musique qu'il fournit à ses élèves, mirent en peu de temps les petits violons dans la plus haute réputation. Lulli a fait dans la musique plusieurs innovations qui lui ont toutes réussi. Avant lui, la basse et les parties du milieu n'étoient qu'un simple accompagnement, et l'on ne considéroit que le chant du dessus dans les pièces de violon; mais Lulli a fait chanter les parties aussi agréablement que le dessus. Il y a introduit des fugues admirables; il a étendu l'empire de l'harmonie. Des faux accords et des dissonnances, écueil ordinaire où les plus habiles échouoient, Lulli a su composer les plus beaux endroits de ses ouvrages, par l'art qu'il a eu de les placer et de les balancer. Enfin il falloit Lulli pour donner en France la perfection aux opéras, le plus grand effort et le chef-d'œuvre de la musique. L'abbé Perrin céda, en 1672, le privilége qu'il avoit obtenu du roi pour ce spectacle. Le caractère de la musique de cet artiste est la variété et une mélodie savante. Ses chants sont si naturels, qu'on les retient, pour peu qu'on ait de goût et de disposition pour la musique. Il faut avouer cependant qu'il dut en partie ses grands succès à la nouveauté de l'harmonie italienne, que l'on ne connoissoit point encore en France; aussi, Boileau lui disoit, avec beaucoup de finesse: « Non seulement vous êtes le premier des musiciens, mais vous êtes le seul. » Les étrangers rendoient à Lulli le même hommage d'estime. Le cardinal d'Estrées se trouvant à Rome, où il louoit Corelli sur la belle composition de ses sonates: « Monseigneur, lui répondit ce musicien, c'est que j'ai bien étudié Lulli. » Ce dernier mourut à Paris en mars 1687, pour s'être frappé rudement le bout du pied avec sa canne, en battant la mesure d'un *Te Deum* qu'il avoit composé pour la santé de Louis XIV, son bienfaiteur. L'échauffement de son sang fit empirer le mal. Au premier danger, Lulli consentit à livrer à son confesseur un opéra nouveau, *Achille et Polixène*. Le confesseur le brûla. Quelques jours après, Lulli se portant mieux, un de nos princes, qui aimoit ce musicien et ses ouvrages, l'alla voir: « Eh quoi! Baptiste, lui dit-il, tu as jeté ton opéra au feu? Tu étois bien fou, de croire un janséniste qui rêvoit, et de brûler une si belle musique? — Paix, paix, monseigneur, lui répondit Lulli à l'oreille, je savois bien ce que je faisois, j'en avois une seconde copie. » Une rechute le fit bientôt rentrer en lui-même. Déchiré des plus violens remords, il se fit mettre sur la cendre, la corde au cou, fit amende honorable, et chanta, les larmes aux yeux: « Il faut mourir, pécheur! etc. » On trouva dans sa cassette sept mille louis d'or, et vingt mille écus en argent. Aussi, Senecai, qui lui fit une épitaphe, dans laquelle,

après l'avoir comparé à Arion, à Orphée et à Amphion, il ajoutoit : « Plus habile qu'Amphion, qui n'assembloit que des pierres par ses accords, il a fait par les siens un riche amas des plus précieux métaux. » Lulli fut enterré à Paris, dans l'église des Petits-Pères, où sa veuve lui fit élever un magnifique mausolée. La mort y paroît tenant un flambeau renversé d'une main, et soulevant de l'autre un rideau placé au-dessus du buste de Lulli. Il est maintenant au Musée des monumens français. Ce grand artiste formoit lui-même ses musiciens et ses acteurs. Son oreille étoit si fine, que, d'un bout du théâtre à l'autre, il distinguoit le violon qui jouoit faux. Dans son premier mouvement de colère, il brisoit l'instrument sur le dos du musicien : la répétition faite, il l'appeloit, lui payoit son instrument plus qu'il ne valoit, et l'emmenoit dîner avec lui. Lulli avoit l'enthousiasme du talent, sans lequel on n'obtient pas de grands succès. Il étoit extrêmement gai. Molière le regardoit comme un excellent pantomime, et lui disoit assez souvent : « Lulli, fais-nous rire. » Il conserva sa gaieté jusqu'à ses derniers instans. Le chevalier de Lorraine étant venu le voir, madame Lulli lui fit des reproches d'avoir déterminé la maladie de son mari en l'enivrant. « Tais-toi, lui dit le malade, si monsieur le chevalier m'a enivré le dernier, je veux, si j'en échappe, que ce soit lui qui m'enivre le premier. » Ayant été anobli par Louis XIV, qui l'aimoit beaucoup, il obtint encore de ce prince, d'être reçu secrétaire à la chancellerie, malgré l'opposition de tous les membres de cette compagnie. Comme Louvois reprochoit à Lulli sa témérité, de briguer une place dans un corps auquel ce ministre étoit associé, lui qui n'avoit d'autre recommandation que celle de faire rire. » Eh ! têtebleu, répondit Lulli, vous en feriez autant si vous le pouviez. » Il parloit presque toujours avec la même franchise. Un seigneur de la cour lui reprochant de n'être pas prêt à commencer l'opéra, quoique le roi fût arrivé : « Le roi, dit-il, est le maître, il peut attendre. » Un auteur lui avoit donné un prologue d'opéra à examiner : « Il n'y a, dit-il, dans cet ouvrage, qu'une lettre de trop ; au lieu de fin du prologue, il devroit y avoir : Fi du prologue. » On attribue le même bon mot à Piron. Lulli avoit fait un air de prédilection pour un opéra, on le lui prit pour un oratorio qu'on devoit chanter à une messe. Lorsqu'il l'entendit, il s'écria : « Ah ! mon Dieu, je vous demande pardon ; mais je ne l'avois pas fait pour vous. » Seneçai, dont nous avons quelques poésies, a tracé ce portrait de Lulli, dans une lettre qu'il suppose écrite des Champs Élysées, peu de temps après la mort de ce musicien. « Sur une espèce de brancard, composé grossièrement de plusieurs branches de laurier, parut, porté par douze satyres, un petit homme d'assez mauvaise mine, et d'un extérieur fort négligé. De petits yeux bordés de rouge, qu'on voyoit à peine, et qui avoient peine à voir, brilloient en lui d'un feu sombre, qui marquoit tout ensemble beaucoup d'esprit et beaucoup de malignité. Un caractère de plaisanterie étoit répandu sur son visage, et certain air d'inquiétude régnoit dans toute sa personne. Enfin sa figure entière respiroit la bizarrerie ; et quand nous n'aurions pas été suffisamment instruits de ce

qu'il étoit, sur la foi de sa physionomie, nous l'aurions pris sans peine pour un musicien. » Il eut des torts avec le bon La Fontaine, qui s'étoit laissé engager à faire un opéra que Lulli devoit mettre en musique. Le poëte de la nature, se voyant joué, céda, en enfant piqué, au premier mouvement de son ressentiment, et dans cet accès passager, il enfanta une satire contre le musicien florentin, la seule qui soit échappée à sa plume sans fiel, et où perce toujours ce ton de bonhomie qu'on forçoit à devenir aigre. On a de Lulli, en grands opéras : *Cadmus*, *Alceste*, *Thésée*, *Atys*, *Psyché*, *Bellérophon*, *Proserpine*, *Persée*, *Phaéton*, *Amadis*, *Roland*, *Armide*, *Isis*, tragédies en cinq actes. Ce fut après avoir entendu ce dernier ouvrage, que Louis XIV, enchanté, fit rendre un arrêt du conseil, par lequel il fut permis à tout gentilhomme de chanter à l'opéra, sans déroger. Le parlement enregistra cet arrêt sans opposition. L'opéra d'Armide ne réussit pas à la première représentation ; Lulli le fit jouer pour lui seul ; le roi, apprenant cette singularité, jugea que l'ouvrage devoit avoir du mérite : il en ordonna une seconde représentation, qui fut extrêmement applaudie de la cour et du public. On doit encore à Lulli les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, *Acis et Galathée*, pastorales en trois actes : *le Carnaval*, mascarades et entrées ; le *Triomphe de l'Amour*, ballet en vingt entrées ; l'*Idylle de la paix*, et l'*Eglogue de Versailles*, divertissement ; le *Temple de la Paix*, ballet en six entrées. Outre ces pièces, Lulli a fait de plus la musique d'environ vingt ballets pour le roi, comme celle des *Muses*, de l'*Amour déguisé*, de la *Princesse d'Élide*, etc. C'est aussi de lui qu'est la musique de l'*Amour médecin*, de *Pourceaugnac*, du *Bourgeois gentilhomme*, etc. On a en outre de ce musicien des suites de *Symphonie*, des *Trios* de violon, et plusieurs motets à grand chœur. Lulli épousa la fille de Lambert, célèbre musicien français. Il en eut plusieurs fils qui marchèrent de loin sur ses traces.

† I. LULLIN (Amédée), né à Genève en 1695, y fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique en 1737. Depuis 1726 il étoit agrégé au corps des pasteurs de cette ville, à titre de surnuméraire ou honoraire. Disciple de Bénédict Pictet et de Jean-Alfonse Purretin, il marcha dignement sur les traces de maîtres aussi distingués. Aux dons de la fortune et à une figure agréable il joignoit les plus rares qualités de l'esprit et du cœur. Il n'a rien publié pendant sa vie ; on a imprimé après sa mort, arrivée en 1756, 2 vol. de ses *Sermons*, in-8°, Genève, 1770. Il tient une place honorable parmi les prédicateurs. Son éloquence est celle du sentiment, il avoit tous les avantages extérieurs pour en assurer le succès. Lullin a enrichi par son testament la bibliothèque publique de Genève du don de la sienne.

* II. LULLIN DE CHATEAUVIEUX (Michel), né à Genève en 1695, plusieurs fois premier syndic de la république, mort en 1781, dirigea particulièrement son administration vers la protection et l'encouragement des arts. Il aimoit à se délasser avec le premier de tous, l'agriculture. « Cincinnatus dans les conseils, il l'étoit encore à la campagne », a dit de lui l'illustre Charles Bonnet. Il a laissé un volume in-8° d'*Expé-*

riences et Réflexions sur la culture des terres, faites aux environs de Genève en 1754, 1755 et 1756.*

LUMINA. *Voyez* POULLIN.

* LUMLEY (Jeanne), dame anglaise célèbre par son esprit, fille aînée et cohéritière de Henri Fitz-Allan, comte d'Arundel, et première femme du lord Jean Lumley, mourut en 1620. Cette dame a traduit du grec en latin *trois Oraisons d'Isocrate*, dont on conserve encore le manuscrit à la bibliothèque de Westminster. Elle a encore traduit en anglais l'*Iphigénie d'Euripide*.

† I. LUNA (Alvaro de), connétable de Castille, et grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques, premier ministre de Jean II, roi de Castille, eut une telle autorité, qu'il disposa presque de tout au dedans et au dehors du royaume. La puissance de ce favori sembloit assurée et à l'abri de tout revers, même du caprice de son maître; mais son orgueil le perdit. Luna avoit formé en son nom une compagnie de gardes, dont son fils naturel, don Pédro, avoit le commandement. Non content de braver le prince Henri, héritier de la couronne, Luna en éclipsoit presque le possesseur par son faste et sa magnificence. Henri profita d'un moment où l'union régnoit entre son père et lui pour lui faire apercevoir l'indécence de la conduite de son favori. Le monarque ne s'occupa plus que des moyens d'opérer la perte de Luna. Don Alfonse de Vivars, grand-trésorier, et qui aspiroit au ministère, travailloit constamment à perdre le connétable; mais celui-ci s'en aperçut et résolut d'en tirer vengeance. Il invita ses amis à se réunir chez lui au haut d'une tour, et Vivars s'y étant rendu avec les autres convives, le connétable le fit saisir et précipiter en bas, où il fut mis en pièces. Le roi, indigné de tant d'audace, nomma une commission pour lui faire son procès. Il fut condamné à la peine de mort. A son arrivée sur la place du marché à Valladolid, où l'échafaud étoit dressé, il y monta d'un pas assuré, et avoua qu'il étoit justement puni; puis ayant aperçu le maître d'équitation du prince des Asturies: « Beneza, lui dit-il, dites à votre maître de ma part qu'il fera bien de ne pas suivre l'exemple de son père dans sa manière de récompenser ses vieux serviteurs. » Considérant ensuite le billot sur lequel il devoit poser sa tête, il ajouta: « Aucun genre de mort ne sauroit être honteux pour quiconque la supporte avec courage; on ne peut pas non plus la regarder comme prématurée quand on a été longtemps à la tête des affaires, et qu'on les a conduites avec autant de succès que de dignité. » Après ce discours, il présenta sa tête à l'exécuteur, et reçut le coup fatal le 5 juillet 1543. Son corps décapité fut exposé pendant plusieurs jours à la vue du peuple. Ses trésors avoient été confisqués, il fallut avoir recours à la charité publique pour le faire enterrer.

* II. LUNA (Fabrice), Napolitain, vécut dans le 16e siècle. On a de lui un *Vocabulario di 3000 voci toscane del furioso Boccaccio, Petrarca, e Dante*, Naples, 1536. Quoique ce soit un des premiers ouvrages écrits sur cette matière, il n'est pas indigne de fixer l'attention des lecteurs; il contient quelques morceaux de poésie de différens auteurs, tels que Louis Tansillo, Dragonetto, Bonifacio, etc., et c'est peut-être la meilleure partie de ce Vocabu-

laire. On lui doit encore un livre de poésies latines, intitulé *Sylvarum*, *Elegiarum et Epigrammatum*, Naples, 1554. Luna mourut dans sa patrie en 1559.

† III. LUNA (Michel *ou* Miguel de), interprète du roi Philippe II pour la langue arabe, a *traduit* de cet idiome en espagnol l'Histoire du roi Rodrigue, composée par Abulcacim-Tarif-Abentarique. Cette version fut imprimée pour la quatrième fois à Valence en 1646. Il a encore *traduit* de l'arabe en espagnol Histoire des deux conquêtes d'Espagne par les Maures, composée par Abulcacim-Tarif-Abentarique, dont nous avons deux versions françaises; la première par Le Roux, Paris, 1680, 2 vol. in-12, et la seconde par dom Lobineau, Paris, 1708, in-12.

* LUNARDI (Octave-Joseph), né à Lucques le 19 janvier 1710, jésuite en 1725, professa la philosophie dans quelques colléges de sa province, et au collége romain, et fut préfet des études au collége écossais, où il mourut vers 1768. On a de lui, I. *Theses ex universâ philosophiâ selectæ publicâ ad disputandum propositæ, etc. Accedit dissertatio physica de naturali electricismo, ejusque ad auroram borealem applicatione*, Romæ, 1755. II. *Theses ex universâ philosophiâ selectæ, etc. Accedit dissertatio physica de meteoris à naturali electricismo pendentibus*, Romæ, 1755.

LUNDBERG, peintre suédois, renommé pour la beauté de ses portraits, obtint la place d'intendant de la cour, et mourut à Stockholm en 1787, à 91 ans.

† LUNDORPIUS (Michel-Gaspard), écrivain allemand, a continué l'*Histoire de Sleidan*, mais d'une manière fort inférieure. Cette *Continuation*, qui est en trois volumes, va jusqu'à l'an 1609. On a encore de lui, I. *Acta publica*. II. Des *Notes* sur Pétrone, sous le nom supposé de George Erhard. Il a traduit de l'allemand en latin *Idea reformandi antichristi*, par Jean de Munster, Venise, 1625, in-4°.

I. LUNE (Pierre de). *Voyez* BENOIT, antipape, n° XVIII.

II. LUNE (la), étoit la même que Diane, Proserpine et Hécate. Les païens la mettoient au rang des dieux du ciel. Quand elle s'éclipsoit, ils croyoient que c'étoit l'effet de quelque enchantement magique; c'est pourquoi ils faisoient un grand bruit en frappant sur des bassins d'airain, afin qu'elle ne pût entendre ces enchantemens. Elle avoit deux temples à Rome, l'un sur le mont Palatin, et l'autre sur le mont Aventin, où elle étoit honorée sous le nom de *Noctiluca*.

† LUNEAU DE BOISJERMAIN (Pierre-Joseph-François), né à Issoudun en 1732, de parens aisés, cultiva de bonne heure les belles-lettres. Les connoissances qu'il désiroit d'acquérir ne se bornoient point à sa propre instruction; elles se dirigeoient uniquement à les rendre utiles aux autres. C'est en conséquence de ce principe qu'il a publié un grand nombre d'*écrits* estimés, clairs et utiles sur la littérature et l'étude des diverses langues. Telle en est la nomenclature : I. *Discours* sur une nouvelle manière d'apprendre la géographie, 1759, in-12. II. *Cours d'histoire et de géographie*, 1760, 2 v. in-12. III. *Elite de poésies fugitives*, 1764, Londres, 5 v. in-12. Ce recueil a eu quelque succès. IV. *Mémoires* sur l'Encyclopédie, 1772, in-4°. V. Les

vrais *Principes de la lecture et de l'orthographe*. Cet ouvrage, commencé par Viard, a obtenu un grand nombre d'éditions. La plus complète est celle de 1783, 4 vol. in-8°. VI. *Almanach musical*. Luneau l'a publié pendant trois ans, 1781, 1782 et 1783. VII. *Cours de langue italienne*, 1783, 3 vol. in-8°, et 1 in-4°. VIII. *Autre* de langue anglaise, 1787, 2 vol. in-8°, et 3 vol. in-4°. IX. *Autre* de laugue latine, 1787, in-8°. X. *Observations sur l'amélioration dans le service des postes*, 1793, in-8°. XI. On lui doit encore une *édition* de Racine, qui a paru avec des *Commentaires* en 1769, 7 vol. in-8°. On dit qu'il avoit acheté ces Commentaires de Blin de Sainmore, leur véritable auteur. Nous ignorons à quel point cette assertion peut être fondée. La Harpe et M. Geoffroi ont donné des Observations sur Racine plus approfondies et souvent plus justes que celles de Boisjermain, ou de ses coopérateurs. Nous disons, de ses coopérateurs, parce que cet auteur s'est souvent servi du travail des autres. Ce laborieux écrivain, mort subitement le 2 décembre 1801, avoit un caractère prononcé. Il montra du courage dans plusieurs cirsonstances difficiles, et sur-tout pendant la révolution. Son imagination active étoit sans cesse occupée de plans d'amélioration. Son dernier ouvrage, relatif au commerce de la librairie, en fournit une preuve. On lui reproche, avec raison, de montrer souvent trop de confiance dans ses projets et ses opinions. En dernier résultat, si Luneau n'a pas enrichi la littérature française d'ouvrages marquans, il a fait servir ses connoissances littéraires à préparer de bons littérateurs.

* I. LUNGHI. (Martin), architecte, né à Vigici, dans le Milanais, de simple tailleur de pierre, devint, à force d'études, un bon architecte. *Il bâtit, par l'ordre de Grégoire XIII, la partie du palais de *Monte-Cavallo*, appelée *la Tour des vents*. Il construisit *la Chiesa nova* pour les Pères de l'Oratoire, dont la façade ne fut élevée que longtemps après lui, mais exécutée sur son plan; la *façade de l'église des Convertis*, au Cours, et *celle de la Consolation*. Il éleva le *Clocher du Capitole*, répara *l'église de Sainte-Marie in Transtevère*, le *Palais* des ducs d'Altems, et construisit le *Palais* du prince Borghèse, qui passe pour un des plus beaux édifices de cet architecte. Lunghi mourut à la fin du 16e siècle, laissant un fils, Honoré, qui suit.

* II. LUNGHI (Honoré), architecte, fils du précédent, né en 1569, et élevé par son père, se rendit bientôt célèbre; mais le mal qu'il disoit perpétuellement des architectes de son temps, l'en fit détester. Le *Chœur* et le *grand Autel* de l'église de Saint-Paul, hors des murs, la *cour*, la *galerie* et le *belvédère* du palais Vorospi, l'*Eglise de Sainte-Marie-Libératrice*, à Campo-Vaccino, *celle de Saint-Charles*, au Cours, sont de cet artiste, ainsi que beaucoup d'autres *édifices* construits à Bologne, à Ferrare, en Toscane et à Naples. Il a fait beaucoup de dessins pour différens pays de l'Europe: il possédoit à un haut degré l'architecture militaire, étoit très-savant dans le droit, et connoissoit très-bien les auteurs grecs et latins. Honoré Lunghi mourut en 1619, laissant un fils, Martin, qui suit.

* III. LUNGHI (Martin), architecte, construisit plusieurs édifices en Sicile, à Naples, à Venise, à Milan. Il fit élever à Rome la *façade* de l'église de Saint-Antoine des Portugais et de Saint-Anastase, répara l'église de Saint-Adrien, et donna le dessin de Notre-Dame *dell' Orto*. Le *grand Autel* de Saint-Charles *al Corso* est de lui; l'*Escalier* du palais, aujourd'hui Vorospi, qu'il fit pour le cardinal Gaëtan, passe pour son meilleur ouvrage. Cet architecte est en général médiocre, et son goût bizarre l'a fait écarter des règles; du reste, Martin Lunghi, grand légiste, homme savant, mais d'un caractère fier, épineux et entêté, se fit mettre en prison pour ses inconséquences et pour des propos audacieux contre le pape : il mourut en 1657.

† I. LUPI (Antoine-Marie), littérateur, et l'un des meilleurs antiquaires de son temps, né à Florence le 14 juin 1695, se fit jésuite en 1711, devint professeur de philosophie à Macerata, substitut de l'assistance d'Italie à Rome, et fut chargé de la direction du collége Tolommei, à Sienne, et du séminaire romain. Envoyé à Palerme en 1733, pour donner plus d'extension au collége des nobles, créé depuis cinq ans, il y occupa les emplois de professeur de rhétorique et de préfet des études, se distingua par les soins qu'il donna aux jeunes gens confiés à ses soins, et y mourut le 3 novembre 1737, âgé de 42 ans. Egalement versé dans la connoissance de l'histoire, de la philosophie, des mathématiques, et de presque toutes les branches d'instruction, il se livra par goût à l'étude de l'antiquité. On a de lui, I. *Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium*, Panormi, 1734, in-fol. II. *Due Discorsi accademici, il primo dell' anno, il secondo del giorno della nascità di Gesu Cristo, recitati nella accademia de' Pastori Ercini in Palermo*. Ces deux Discours sont insérés dans la *Raccolta Calogeriana*, etc., t. XXII, pag. 93. III. *Discorso accademico nell' acclamazione del nuovo arcipastore dell' accademia degli Ercini, recitato gli 16 settembre* 1736; inséré dans le recueil déjà cité, tom. XXIV, pag. 383. IV. *Notizie di S. Innocenzio fanciullo e martire, il corpo del quale estratto dal cimiterio di S. Calepodio in Roma si conserva in Palermo nella capella del real collegio Carolino, diretto da' padri della compagnia di Gesu*, Palerme, 1737, in-4°. V. *Orazione del funerale del signor marchese D. Casimiro Drago e Chiafallon*, etc., Palerme, 1736 in-4°. VI. *Theses historicæ, chronologicæ, etc., ad vitam S. Constantini Magni, imperatoris Augusti, pro disputatione habendâ in regali collegio Carolino nobilium*, Panormi, 1736. Ces Thèses furent réimprimées à Florence en 1749 par le P. Zaccaria, avec une dissertation *de Inventione sanctæ crucis*, et une épître dédicatoire au père Jean-Baptiste Roberti. VII. *Dissertazioni e Lettere filologiche antiquarie, adornate di note, memorie e figure*, Arezzo, 1753, in-8°. VIII. *Dissertazioni, lettere, ed operitte del ch. P. Anton. Maria Lupi, Fiorentino, per la maggior parte non più stampate, ora ordinate, a luogo a luogo illustrate con giunte, ed osservazioni, e poste in luce da Francesc-Antonio Zaccaria*, t. I, *che comprende le sacre*, t. II, *che comprende le profane*,

Faenza, 1785, in-4°, 2 volumes avec figures. L'éditeur a mis en tête de ce recueil une notice de la vie et des écrits du P. Lupi, et il y a joint les témoignages honorables rendus à sa science par les plus doctes antiquaires de son temps, Gori, Lami, Georgi, Corsini, Zoëga, etc. etc.

* II. LUPI (Flaminio), jésuite, professeur de rhétorique et recteur du collége des Nobles à Brescia, où il mourut le 22 octobre 1703, âgé de 64 ans, avec la réputation d'un homme pieux et savant, donna I. *Mariæ filiæ Dei primogenitæ vita, Mariæ Elisabeth filiæ Leopoldi I Cæsaris Augusti primogenitæ centum elogiis in exemplar propositæ*, Placentiæ, 1687; Brixiæ, 1701. II. *Ludovicus magnus, Francorum rex, heroico metro, altextisque notis expressus*, Brixiæ, 1700, in-4°. Ce poëme, fait à la louange de Louis XIV, mérita à l'auteur une médaille d'or.

* III. LUPI (Mario), chanoine et primicier de la cathédrale de Bergame, sa patrie, camérier d'honneur du pape Pie VI, naquit d'une famille noble le 14 mars 1720. Après avoir fait ses études dans sa patrie, et au collége Cerasoli à Rome, il se livra avec ardeur à l'étude de l'histoire ecclésiastique et de la diplomatie, et y acquit la réputation d'un profond savoir. Lupi devint membre de l'académie des *Eccitati* de Bergame et mourut dans cette ville le 7 novembre 1789. On a de lui, I. *De notis chronologicis anni, mortis, et nativitatis D. N. J. Christi dissertationes duæ*, Romæ, 1744, in-8°, dédiées à Benoît XIV. II. *Codex diplomaticus civitatis et ecclesiæ Bergomensis, notis et animadversionibus illustratus, volumen primum. Præcedit prodromus historico-criticus de rebus Bergomatium à declinatione Romani imperii ad sæculum octavum*, Bergomi, 1784, in-fol. L'Italie a peu d'ouvrages de ce genre qui puissent lui être comparés. L'Histoire de Bergame, ainsi que celle de la plupart des villes d'Italie, couverte d'épaisses ténèbres, est, dans cet ouvrage, éclaircie et purgée de fables, classée avec ordre et méthode, étayée de documens, et mise enfin dans un état tel qu'on pourroit l'écrire sans beaucoup de travail. III. *De parochiis ante annum Christi millesimum dissertationes tres*, Bergomi, 1788, in-4°. Lupi a laissé des ouvrages manuscrits, parmi lesquels on distingue, I. *Dialogo, in cui si dimostra esser Dante capo de' moderni filosofi.* II. *Dialogo, in cui s'insegna il modo d'istruire i fanciulla nelle senole.* III. *Due dissertazioni intorno a' sentimenti d'Aristotile riguardanti la cattolica religione.* IV. *Due dissertazioni sopra i testimonj de' gentili intorno a Gesù Cristo.* V. *Dissertazione filosofica intorno al suono.* VI. *Discorso accademico, con cui si persuade lo studio dell'antichità dè bassi secoli.* VII. *La genealogia de signori conti Suardi di Bergamo.*

LUPICINA (Flavia-Ælia-Martia-Euphemia) fut achetée par l'empereur Justin, qui en fit bientôt son épouse. Née dans la condition la plus obscure, elle ne parut point indigne du rang où elle fut appelée, par sa douceur unie à beaucoup de fermeté. Elle mourut avant Justin; mais tant qu'elle vécut, Justinien, neveu de ce dernier, et qui lui succéda à l'empire, n'osa point

s'unir à Théodora, dont les mœurs dépravées et le caractère ambitieux avoient excité la haine publique.

* LUPICINI (Antoine), Florentin, astronome et architecte, florissoit dans le 16e siècle On a de lui, I. *Discorso sopra la fabbrica ad uso delle nuove verghe astronomiche*, Florence, 1582. II. *Breve discorso sopra la riduzione dell' anno, ed emendazione del calendario*, Florence, 1578. III. *Discorsi d'architettura militare.* IV. *Discorsi sopra i ripari del Po, e d'altri fiumi, che gli argini di terra posticcia*, Florence, 1586.

* LUPIS (Antoine), né à Molfetta dans le 17e siècle, a laissé plusieurs ouvrages; *La Faustina; il postiglione; la Valige smarrita; il Teatro aperto; il Maestro universale della corte*, etc.

* LUPO-PROTOSPATA, né dans la Pouille, ainsi nommé de sa charge de premier capitaine des gardes, vivoit au commencement du 16e siècle: il écrivit une *Chronique* de ce qui s'étoit passé de plus mémorable dans le royaume de Naples depuis l'an 840 jusqu'en 1003. Antoine Caracciolo, théatin, fut le premier qui la fit imprimer en 1626, avec une continuation d'un auteur inconnu, qui finit en 1516, et la chronique de Hérempert et de Falcon de Bénévent. Elle fut réimprimée ensuite dans les *Rerum Italicarum scriptores* de Muratori, t. V, sous le titre: *Lupi Protospatæ rerum in regno Napolitano gestarum ab anno salutis* 869 *usque ad* 1103, *breve chronicon.*

I. LUPUS. *Voy.* Loup (saint).

† II. LUPUS (Chrétien), ainsi nommé, parce que son nom de famille Wolf, signifie loup, né à Ypres en 1612, entra dans l'ordre des augustins. Lupus enseigna la philosophie à Cologne, puis la théologie à Louvain. Il exerça ensuite les premières charges de son ordre dans sa province. Le pape Clément IX voulut lui donner un évêché, avec l'intendance de sa sacristie; mais le P. Lupus, préférant l'étude et le repos, refusa constamment l'un et l'autre. Innocent XI et le grand-duc de Toscane lui donnèrent aussi des marques publiques de leur estime. Il mourut à Louvain en 1681. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont, I. De savans *Commentaires sur l'histoire et sur les canons des conciles*, 1665, 1673, 5 vol. in-4°. II. Un *Traité des appellations au saint-siége*, in-4°, contre Quesnel, et où l'auteur adopte quelques opinions des Ultramontains. III. Un *Traité sur la contrition*, in-4°, Louvain, 1666, aussi savant que solide. IV. *Recueil de lettres et de monumens concernant les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine*, 2 v. in-4°, Louvain, 1682. V. Un *Recueil des lettres de saint Thomas de Cantorbery, précédées de sa Vie*, Bruxelles, 1682, in-4°. VI. Un *Commentaire* sur les rescriptions de Tertullien. VII. Un grand nombre de *Dissertations*, etc. Tous ces ouvrages, en latin et pleins d'érudition, ont été réunis à Venise, en 4 vol. in-folio, 1724, par les soins du P. Thomas Philippino de Ravenne, augustin.

* LURAGO (Roch), né à Pelsopra, terre de la vallée d'Inselvi dans le Comasque, architecte ingénieux, mais bizarre, ainsi que l'atteste le pa-

lais Doria Tursi à Gênes, remarquable d'ailleurs par sa vaste étendue, ses sculptures, etc. Il fut choisi par Pie V pour construire l'église et le couvent des dominicains à Bosco, lieu de sa naissance. Le cardinal Ghislieri, neveu du souverain pontife, charmé de l'ouvrage de Lurago, l'appela à Rome; mais il préféra rester à Gênes, où il mourut en 1590.

* LURBE (Gabriel de), avocat à Bordeaux et procureur syndic de cette ville, sa patrie, où il est mort en 1613. Les écrits qu'il a laissés sont relatifs à l'histoire de son pays, ils ont tous le mérite d'une utilité locale. Le principal et le plus connu est la *Chronique bordelaise*. Cet ouvrage, écrit avec beaucoup de sécheresse et sans aucune critique, est le premier, en ce genre, qui ait été publié à Bordeaux. Il suppose, dans son auteur, de grandes recherches, pour réunir les matériaux qui étoient épars dans beaucoup de livres et de manuscrits. C'est la base de l'histoire de cette ville. Les trois premiers continuateurs de de Lurbe ont encore montré moins de talens que lui, car ils ont compilé laconiquement et en style de gazette les additions qu'ils y ont faites, négligeant trop souvent les faits vraiment historiques, pour les remplacer par des détails oiseux ou d'un mince intérêt. Les travaux des uns et des autres mériteroient une refonte totale. Elle avoit été proposée en 1797 par M. Bernardau, avocat à Bordeaux. Ils s'est borné à publier la continuation des *Chroniques bordelaises*, pour le 18e siècle, dans un ouvrage intitulé *Annales politiques, littéraires et statistiques de Bordeaux, divisées en 4 parties*, Bordeaux 1803, 1 vol. in-4° avec fig. On doit à de Lurbe, I. *Burdigalensium rerum chronicon*, Bordeaux, 1590, 1 vol. in-4°. Cette édition passe pour un chef-d'œuvre du célèbre imprimeur Simon Millanga. II. *Chronique bordelaise*, traduite en françcais et augmentée par l'auteur, Bordeaux, 1594, in-4°. III. *Anciens et nouveaux statuts de Bordeaux*, 1612, in-4°. IV. *Discours sur l'apparition des colombes lors de la conversion du roi, et sur les antiquités trouvées à Saint-Severin*, Bordeaux, 1594, in-4°. V. *Lurbæi Garumna, seu de fluviis et urbibus Aquitaniæ*, Bordeaux, 1593, 1 vol. in-8°. VI. *De scholis litterariis ommnium gentium*, Bordeaux, 1592, in-8°. VII. *De illustribus Aquitaniæ viris à Constantino ad nostra tempora libellus*, 1591, in-12. De Lurbe écrivoit mieux en latin qu'en français, mais toujours en effleurant son sujet. Dans ce dernier ouvrage, très-inexact, qui concerne l'histoire littéraire de la Guienne, on n'y trouve qu'une notice superficielle sur 113 hommes illustres de cette province, tandis que l'auteur des Annales de Bordeaux, dont nous parlons plus haut, en fait connoître plus de 1500 dans le Panthéon d'Aquitaine qu'il publiera incessamment.

* LUSAC (Elie), savant jurisconsulte, mort à Leyde en 1796, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue une *Traduction française* des Institutions du droit de la nature et des gens, par Wolf, accompagnée de notes, et qui parut à Leyde, en 2 vol. in-4°, en 1772; un traité intitulé *De la Richesse de la Hollande*, 1778, 2 vol. in-8°, dans lequel on expose l'origine du commerce et de la puissance des Hollandais, l'ac-

croissement successif de leur commerce et de leur navigation; les causes qui ont contribué à leurs progrès, celles qui tendent à les détruire, et les moyens qui peuvent servir à les relever. Il s'étoit aussi fait connoître comme un des plus zélés partisans du gouvernement stathoudérien. Parmi ses plaidoyers, on remarque ceux pour les *Planteurs de la colonie de Surinam* et *en faveur de la liberté de la presse*. Il avoit été lui-même imprimeur-libraire, et s'étoit attiré des disgraces assez marquées pour l'impression du traité de La Mettrie, intitulé l'Homme-machine. Le sobriquet de *l'Homme-machine* lui en étoit resté parmi ses concitoyens.

†LUSCINIUS, en allemand *Rachtigal* (Othmar ou Ottomar), chanoine de l'église de St.-Etienne de Strasbourg sa patrie, où il mourut en 1535 dans un âge avancé, laissa plusieurs écrits dont voici les principaux : I. Des *Traductions* latines des Symposiaques de Plutarque, des harangues d'Isocrate à Demonicus et à Nicoclès, d'épigrammes grecques, etc., qui sont beaucoup plus fidèles qu'élégantes. II. Des *Commentaires* sur l'Écriture sainte. III. Un recueil de contes sous ce titre : *Joci ac sales*, imprimé pour la première fois à Augsbourg en 1524, in-8°, et plusieurs fois depuis. IV. *Musurgia, seu praxis musicæ*, Strasbourg, 1536, in-4° oblong. Livre extrêmement rare et orné d'estampes gravées en bois, représentant tous les instrumens de musique usités de son temps en France et en Allemagne. On lui doit encore une édition grecque et latine fort rare et fort estimée des Dialogues de Lucien, Strasbourg, 1515, in-4°, avec l'explication des mots grecs employés par Martial, laquelle se trouve encore dans quelques éditions de ce dernier, entre autres à la fin de celle de Lyon, 1547, in-8°.

LUSIGNAN. *Voy.* LUZIGNAN.

I. LUSSAN (François D'ESPARBEZ de), vicomte d'Aubeterre, d'une famille connue à la fin du 14e siècle, et qui subsiste, servit sous Henri IV et sous Louis XIII, et se distingua dans différentes occasions. Il fut pourvu par le premier, l'an 1590, du gouvernement de Blaye, sur la démission de son père, et par le second, l'an 1620, de la dignité de maréchal de France, après avoir remis son gouvernement de Blaye à Brantès, frère du connétable de Luynes. Lussan se déclara pour la reine en 1620, fit le siége de Nérac et de Caumont en 1621, sous le duc de Mayenne, et se retira ensuite à Aubeterre, où il mourut en 1628. Son père, Jean Paul d'Esparbez, s'étoit maintenu dans Blaye malgré le maréchal de Matignon, qui l'y assiégea pour l'en déposséder. Il avoit commencé à servir en Italie sous Montluc, qui parle avec éloge de sa bravoure naissante au siége de Sienne en 1554.

†II. LUSSAN (Marguerite de), fille d'un cocher et de la Fleury, célèbre diseuse de bonne aventure, née à Paris vers 1682, reçut une éducation assez noble. Le savant Huet, ayant eu l'occasion de la connoître, goûta son esprit, et l'exhorta, dit-on, à composer des romans. L'*Histoire de la comtesse de Gondès*, Paris, 1725, en 2 vol. in-12, justifia le conseil de ce prélat. Il est vrai que si elle trouva un évêque pour découvrir son imagination, elle rencontra un galant homme pour l'aider. Ce fut Ignace-Louis de La Serre, sieur

de Langlade, auteur de neuf ou dix opéras, entre autres de celui de Pirame et Thisbé. Il dirigea le premier ouvrage de mademoiselle de Lussan, et ajusta la charpente qu'il n'auroit pu imaginer. Il vécut toujours dans la plus grande intimité avec son associée. Elle commença par avoir pour lui des sentimens qui passoient les bornes de la reconnoissance. Elle fit croire ensuite, par la continuité de ses attentions, qu'il étoit son mari; on se trompoit. Mademoiselle de Lussan, enchantée du caractère de La Serre, avoit fait son ami de son amant. Jusqu'à l'âge de près de cent ans que cet homme de lettres prolongea sa vie, il fut pour elle ce qu'un père respectable est pour sa fille la plus tendre. La Serre, bon gentilhomme de Cahors, avoit une belle ame et des mœurs très-douces. Il étoit né avec 25,000 l. de rente qu'il perdit au jeu. Il voulut devenir poëte, et joua de malheur. Heureusement pour mademoiselle de Lussan, c'étoit un excellent critique, et réellement un homme de goût et de bonne compagnie. Son peu de talent a écarté le soupçon qu'il fût l'auteur des romans de son amie; mais la gloire qu'elle en a retirée n'a pas toujours été pure et sans mélange. On attribue à l'abbé de Boismorand les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, en 6 vol. in-12, qui, publiées en 1733, ont été souvent réimprimées depuis. C'est sans contredit le meilleur ouvrage qui ait paru sous le nom de mademoiselle de Lussan. Cette agréable romancière étoit louche et brune à l'excès. Sa voix, son air n'appartenoient point à son sexe; mais elle en avoit l'ame. Sensible, compatissante, pleine d'humanité, généreuse, capable de suite dans l'amitié, vive et gaie, elle eut des foiblesses; mais sa passion principale fut de faire de bonnes actions. Elle mourut à Paris, d'une indigestion, le 31 mai 1758. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a d'elle, I. Les *Veillées de Thessalie*, Paris, 1741, 4 vol. in-12 : recueil de contes agréables, de fictions ingénieuses, souvent réimprimé. II. *Mémoires secrets et intrigues de la cour de France sous Charles VIII*, 1741, in-12 III. *Anecdotes de la cour de François I*, 1748, 3 vol. in-12. IV. *Marie d'Angleterre*, 1749, in-12. V. *Annales de la cour de Henri II*, 1749, 2 vol. in-12. VI. On a vu paroître aussi sous son nom, l'*Histoire de la Vie et du règne de Charles VI, roi de France*, 1753, 9 vol. in-12; l'*Histoire du règne de Louis XI*, 1755, 6 vol. in-12; et l'*Histoire de la dernière révolution de Naples*, 1756, 4 vol. in-12. Mais ces trois derniers ouvrages sont de Baudot de Juilly, le même qui, en 1696, donna l'Histoire de Charles VII, 2 vol. in-12, réimprimée en 1755. Mademoiselle de Lussan lui rendoit la moitié du profit qu'elle retiroit des livres qu'elle adoptoit, et lui faisoit cent pistoles de pension, des deux cents qu'elle avoit obtenues sur le Mercure. VII. La *Vie de Louis Balbe Berton de Crillon*, 1757, 2 vol. in-12; ouvrage prolixe et mal écrit. Le défaut de précision est celui de presque tous les écrits de mademoiselle de Lussan. Il y a de la chaleur dans ses romans; les événemens y sont préparés et entremêlés avec art, les situations vivement rendues, les passions bien maniées; mais la nécessité où elle étoit d'entasser volumes sur volumes pour vivre l'obligeoit d'étendre ses récits, ce

qui les rendit foibles et languissans.

* LUSSAULD (Charles), docteur de la faculté de Montpellier, conseiller médecin de Louis XIV, a laissé, I. *Fonctionum fœtûs officialium assertio, cum animadversionibus in contrariam exercitationem Philippi Le Houst*, Parisiis, 1748, in-4°, Niorti, 1651, in-8°, ouvrage rempli de conséquences fausses et d'explications puériles. II. *Apologie pour les médecins contre ceux qui les accusent de déférer trop à la nature, et de n'avoir pas de religion*, Paris, 1663, in-12.

I. LUTATIUS - CATULUS, (Caïus), consul romain, l'an 242 avant Jésus-Christ, commandoit la flotte de la république dans le combat livré aux Carthaginois entre Drépani et les îles Ægates. Il leur coula à fond 50 navires, et en prit 70. Cette victoire obligea les vaincus à demander la paix, et mit fin à la première guerre punique.

II. LUTATIUS - CATULUS, (Quintus), consul romain, l'an 102 avant Jésus-Christ, vainquit les Cimbres de concert avec Marius son collégue. Dans la suite, Marius, s'étant rendu maître de Rome, le mit au nombre des proscrits, sans que la considération de ses services et les prières des principaux citoyens eussent pu fléchir cet homme impitoyable. Il fut enfermé dans une chambre où l'on avoit allumé un grand brasier, et suffoqué par la vapeur du charbon. Peu après, Sylla vengea sa mort par celle du jeune Marius. Ce magistrat fut du nombre des orateurs illustres. Il en est fréquemment fait mention dans les Œuvres de Cicéron, qui attribue principalement ses succès à la beauté et à la douceur de son organe. Il nous est parvenu deux *Epigrammes* de Catulus. Il avoit fait de belles *Harangues et l'Histoire de son consulat*. Ces ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous.

III. LUTATIUS-CATULUS, (Quintus), fils du précédent, fit mourir Lépidus, qui vouloit, après la mort de Sylla, renouveler la guerre civile. Il fit rebâtir le Capitole, qui avoit été brûlé, Cet homme, aussi probe que sage, jouissoit d'une grande autorité dans Rome.

† LUTHER (Martin), né à Islèbe dans le comté de Mansfeld, le 10 novembre 1483, de Jean Luther ou Lauther, qui travailloit aux mines, fit ses études avec beaucoup de succès. La foudre ayant tué un de ses compagnons tandis qu'il se promenoit avec lui, cette mort le frappa tellement, qu'il embrassa la vie monastique chez les ermites de Saint-Augustin à Erfurt. Ses talens engagèrent ses supérieurs à l'envoyer professer dans la nouvelle université de Wittemberg, fondée depuis peu par Frédéric, électeur de Saxe. Il donna successivement des leçons de philosophie et de théologie avec beaucoup de succès; on remarqua seulement en lui un penchant extrême pour les nouveautés. Cet homme ardent et impétueux, d'une imagination forte, secondée par l'esprit et nourrie par l'étude, qui le rendoit naturellement éloquent, et lui assuroit les suffrages de ceux qui l'entendoient déclamer, sentoit bien sa supériorité; et ses succès, en flattant son orgueil, le rendoient toujours plus hardi et plus entreprenant. Les

objections ou les remontrances ne servoient qu'à l'irriter. Un homme d'un tel caractère devoit enfanter des nouveautés. Le moine augustin, imbu des livres de l'hérésiarque Jean Hus, conçut une haine violente contre les pratiques de l'Eglise romaine, et surtout contre les théologiens scolastiques. Dès l'an 1516 il fit soutenir des thèses dans lesquelles on vit le germe des opinions qu'il enseigna depuis. Ainsi il est faux que Luther ait commencé à dogmatiser à l'occasion des disputes survenues entre les dominicains et les augustins, pour la distribution des indulgences plénières, qui ne furent accordées par Léon X qu'en 1510. Les ennemis de Luther ont attribué son opposition à la doctrine des indulgences à de simples motifs de jalousie, d'ambition et d'avarice. Hume, dans son Histoire du règne de Henri VIII, a adopté ces inculpations. Elles se trouvent victorieusement réfutées dans une note de Maclaine, sur l'Histoire ecclésiastique de Mosheim. Seckendorf, et depuis lui Lenfant et Chais, ont démontré que, longtemps avant l'éclat des indulgences, Luther avoit commencé à combattre divers points de doctrine de l'Église romaine. Il est vrai que les abus que commettoient les quêteurs des aumônes qu'on donnoit pour les indulgences, et les propositions outrées que les prédicateurs débitoient sur leur pouvoir, lui fournirent une occasion de parler avec plus de liberté. Le luthéranisme n'étoit qu'une étincelle en 1517 ; mais en 1518 ce fut un incendie. Fréderic, électeur de Saxe, et l'université de Wittemberg, se déclarèrent protecteurs de Luther. (*V.* Fréderic, n° XX.) Cet hérésiarque développoit sa doctrine peu à peu. D'abord il n'attaqua que l'abus des indulgences : ensuite il attaqua les indulgences mêmes ; enfin il examina le pouvoir de celui qui les donnoit. De la matière des indulgences il passa à celle de la justification et de l'efficacité des sacremens, et avança des propositions toutes plus hardies les unes que les autres. Le pape Léon X, l'ayant vainement fait citer à Rome, consentit que cette querelle fût terminée en Allemagne par le cardinal Cajetan, son légat. Cajetan avoit ordre de faire rétracter l'hérésiarque, ou de s'assurer de sa personne : il ne put exécuter ni l'une ni l'autre de ces commissions. Luther lui tint tête dans deux conférences fort vives ; et craignant le sort de Jean Hus, prit secrètement la fuite après avoir fait afficher un acte d'appel du *Pape mal informé au Pape mieux informé*. Du fond de sa retraite, il donna carrière à toutes ses idées. Il écrivit contre le *purgatoire*, *le libre arbitre*, *les indulgences*, *la confession auriculaire*, *la primauté du pape*, *les vœux monastiques*, *la communion sous une seule espèce*, *les pélerinages*, etc. Il menaçoit encore d'écrire ; le pape anathématisa tous ses écrits dans une bulle du 20 juin 1520. Luther en appela au futur concile ; et, pour toute réponse à la bulle de Léon X, il la fit brûler publiquement à Wittemberg, avec les décrétales des autres papes ses prédécesseurs. Ce fut alors qu'il publia son livre *de la captivité de Babylone*. Après avoir déclaré qu'il se repentoit d'avoir été si modéré, il expie cette faute par de nouvelles déclamations. Il y exhorte les princes à secouer le joug de la papauté, qui étoit, selon lui, le royaume de Babylone. Il supprime tout d'un coup quatre sa-

cremens, ne reconnoissant plus que le baptême, la pénitence et le pain : c'est l'eucharistie qu'il désigne sous le nom de pain. Il met à la place de la transsubstantiation une consubstantiation. Le pain et le vin demeurent dans l'eucharistie ; mais le vrai corps et le vrai sang y sont aussi, « comme le feu se mêle dans un fer chaud avec le métal, ou comme le vin est dans et sous le tonneau..... » Léon X lança, le 3 janvier 1521, une nouvelle bulle contre l'hérésiarque. L'empereur Charles-Quint convoqua en même temps une diète à Worms, où Luther se rendit sous un sauf-conduit, et refusa de se rétracter. A son retour, il se fit enlever par Fréderic de Saxe, son protecteur, qui le fit enfermer dans un château désert, pour qu'il eût un prétexte de ne plus obéir. Cependant la faculté de théologie de Paris se joignit au pape, et anathématisa le nouvel hérétique. Luther fut d'autant plus sensible à ce coup, qu'il avoit toujours témoigné une grande estime pour cette faculté, jusqu'à la prendre pour juge. Henri VIII, roi d'Angleterre, publia dans le même temps contre lui un écrit qu'il dédia au pape Léon X. L'hérésiarque furieux eut recours à sa réponse ordinaire, aux injures. « Je ne sais si la folie elle-même, disoit-il à ce monarque, peut être aussi insensée qu'est la tête du pauvre Henri. Oh ! que je voudrois bien couvrir cette majesté anglaise de boue et d'ordure ! J'en ai bien le droit.... Venez, disoit-il encore, monsieur Henri, je vous enseignerai. » Il appeloit le château où il étoit enfermé son *île de Pathmos*. Sans doute que, pour mieux ressembler à l'évangeliste saint Jean, dit Macquer, il crut ne pouvoir se dispenser d'avoir des révélations dans son île. Il eut une conférence avec le diable, qui lui révéla que, s'il vouloit pourvoir à son salut, il falloit qu'il s'abstînt de célébrer des messes privées. Luther suivit exactement ce conseil. Il fit plus ; il écrivit contre les messes basses, et les fit abolir à Wittemberg. Il quitta l'île de Pathmos, se répandit dans l'Allemagne, et, pour avoir plus de sectateurs, soulagea les prêtres et les religieux de la vertu pénible de la continence, dans un ouvrage où la pudeur n'est pas ménagée. Ce fut cette même année, 1523, qu'il écrivit son *Traité du fisc commun*. Il le nommoit ainsi, parce qu'il y donnoit l'idée d'un fisc ou trésor public, dans lequel on feroit entrer tous les revenus de tous les monastères rentés, des évêchés, des abbayes, et en général de tous les bénéfices qu'il vouloit enlever à l'Eglise. L'espérance de recueillir les dépouilles des ecclésiastiques engagea beaucoup de princes dans sa secte, et lui fit plus de prosélytes que tous ses livres. L'amorce des biens ecclésiastiques fut donc le principal apôtre du luthéranisme. Cependant Luther lui-même eut le temps de voir que ces biens n'avoient point enrichi les princes qui s'en étoient emparés. Il trouva même que l'électeur de Saxe, et ses favoris qui avoient partagé cette dépouille, n'en n'étoient pas devenus plus riches. « L'expérience, disoit-il, nous apprend que ceux qui s'approprient les biens ecclésiastiques n'y trouvent qu'une source d'indigence et de détresse. » Il rapporte à cette occasion les paroles de Jean Hund, conseiller de l'électeur de Saxe, auquel il paroissoit que les biens de l'Eglise envahis par les nobles

avoient dévoré leur patrimoine. Il finit par l'apologue d'un aigle, qui, emportant de l'autel de Jupiter des viandes qui lui étoient offertes, emporta en même temps un charbon qui mit le feu à son nid. (*Symposiac. cap.* 4.) L'observation n'étoit que trop vraie. Des courtisans avides, des administrateurs infidèles ont dévoré les monastères, les abbayes, les hôpitaux; eux et le prince dont ils servoient la passion, semblables aux harpies de la fable, paroissoient par leurs déprédations augmenter leurs besoins; tout s'évanouissoit dans ces mains voraces. (*Voyez* HENRI VIII.) Cependant le parti de Luther se fortifioit de jour en jour. Luther faisoit tout dans l'Eglise; il prêchoit, il visitoit, il corrigeoit, il retranchoit des cérémonies, il en établissoit d'autres, il instituoit et destituoit; il établit même un évêque à Nuremberg. Son imagination très-véhémente échauffa les esprits; il communiqua son enthousiasme, il devint l'apôtre et l'oracle de la Saxe et d'une grande partie de l'Allemagne : étonné de la rapidité de ses progrès, il se crut en effet un homme extraordinaire : « Je n'ai pas encore mis la main à la moindre pierre pour la renverser, disoit-il; je n'ai fait mettre le feu à aucun monastère, mais presque tous les monastères sont ravagés par ma plume et par ma bouche, et on publie que, sans violence, j'ai moi seul fait plus de mal au pape que n'auroit pu faire aucun roi avec toutes les forces de son royaume. » Luther prétendit que ces succès étoient l'effet d'une force surnaturelle que Dieu donnoit à ses écrits et à ses prédications. « Attentif au progrès de son empire sur les esprits, dit l'abbé Pluquet, il prit le ton des prophètes contre ceux qui s'opposoient à sa doctrine. Après les avoir exhortés à l'embrasser, il les menaçoit de crier contre eux s'ils refusoient de s'y soumettre » : « Mes prières, dit-il à un prince de la maison de Saxe, ne seront pas un foudre de Salmonée, ni un vain murmure dans l'air; on n'arrête pas ainsi la voix de Luther, et je souhaite que votre altesse ne l'éprouve pas à son dam : ma prière est un rempart invincible, plus puissant que le diable même; sans elle il y a longtemps qu'on ne parleroit plus de Luther, et on ne s'étonnera pas d'un si grand miracle ! Lorsqu'il menaçoit quelqu'un des jugemens de Dieu, vous eussiez dit qu'il lisoit dans les décrets éternels : sur sa parole on tenoit pour assuré dans son parti qu'il y avoit deux antechrists clairement marqués dans l'Ecriture, le pape et le turc, dont Luther annonçoit la ruine prochaine. Ce n'etoit pas seulement le peuple qui croyoit que Luther étoit un prophète; les savans, les théologiens, les hommes de lettres de son parti, le regardoient et le donnoient pour tel, tant l'empire de l'imagination et de l'enthousiasme est étendu. De la haute Saxe le luthéranisme s'étoit répandu dans les provinces septentrionales. Il acheva de s'établir dans les duchés de Lunebourg, de Brunswick, de Meckelbourg et de Poméranie; dans les archevêchés de Magdebourg et de Brémen; dans les villes de Wismar et de Rostock, et tout le long de la mer Baltique. Il passa même dans la Livonie et dans la Prusse, où le grand-maître de l'ordre teutonique se fit luthérien. Le fondateur du nouvel évangile quitta vers ce temps-là le froc d'augustin pour prendre l'habit de docteur. Il renonça à la qualité de révérend

père, qu'on lui avoit donnée jusqu'alors, et n'en voulut point d'autre que celle du docteur Martin Luther. L'année d'après, le 11 juin 1525, il épousa Catherine de Bore, jeune religieuse d'une assez grande beauté, qu'il avoit fait sortir de son couvent deux ans auparavant pour la catéchiser et la séduire. Il avoit déclaré, dit-on, dans un de ses sermons, « qu'il lui étoit aussi impossible de vivre sans femme que de vivre sans manger. Mais il n'avoit pas osé en prendre une pendant la vie de l'électeur Frédéric, son protecteur, qui blâmoit ces alliances. Dès que ce prince fut mort, Luther voulut profiter d'une commodité que sa doctrine accordoit à tout le monde, et dont il prétendoit avoir plus de besoin que personne. Quelques années après il donna au monde chrétien un spectacle encore plus étrange. Philippe, landgrave de Hesse, le second protecteur du luthéranisme, voulut, du vivant de sa femme, Christine de Saxe, épouser sa maîtresse. Il crut pouvoir être dispensé de la loi de n'avoir qu'une femme. Il s'adressa, dans cette vue, à Luther. Le patriarche de la réforme assemble des docteurs à Wittemberg en 1539, et lui donne une permission pour épouser deux femmes. Les docteurs luthériens, dans le discours qu'ils adressèrent au landgrave à cette occasion, après avoir avoué que le fils de Dieu a aboli la polygamie, prétendent » que la loi qui permettoit aux juifs la pluralité des femmes à cause de la dureté de leur cœur, n'a pas été expressément révoquée. » Ils se croient donc autorisés à user de la même indulgence envers le landgrave, qui avoit besoin d'une femme de moindre qualité que sa première épouse, afin de la pouvoir mener avec lui aux diètes de l'Empire, où la bonne chère lui rendoit la continence impossible. L'empereur Charles-Quint avoit tâché, dès le commencement, d'arrêter les progrès de l'hérésie. Il convoqua plusieurs diètes en 1529, à Spire, où les luthériens acquirent le nom de protestans, pour avoir protesté contre le décret qui ordonnoit de suivre la religion de l'Église romaine, à Augsbourg en 1530, où les protestans présentèrent leur *Confession de Foi*, et dans laquelle il fut ordonné, par un édit de l'empereur, de suivre la croyance catholique. Ces différens décrets produisirent la ligue offensive et défensive de Smalkade entre les princes protestans. Ils écrivirent ensuite à tous les princes chrétiens, pour leur faire connoître les motifs qui les avoient déterminés à embrasser la nouvelle doctrine, en attendant qu'un concile prononçât sur les matières de religion qui troubloient l'Allemagne. Luther, qui jusqu'alors avoit cru que la réforme ne devoit s'établir que par la persuasion, et qu'elle ne devoit se défendre que par la patience, autorisa la ligue de Smalkade. Il comparoit le pape à un loup enragé, contre lequel tout le monde s'arme au premier signal, sans attendre l'ordre du magistrat. « Que si, renfermé dans une enceinte, le magistrat le livre, on peut continuer à poursuivre cette bête féroce, et attaquer impunément ceux qui auront empêché qu'on s'en défît. Si l'on est tué dans cette attaque, avant d'avoir donné à la bête le coup mortel, il n'y a qu'un seul sujet de se repentir ; c'est de ne lui avoir pas enfoncé le couteau dans le sein. Voilà comme il faut traiter le pape : tous ceux qui le défendent doivent aussi être trai-

tés comme les soldats d'un chef de brigands, fussent-ils des rois et des Césars... » Les protestans reçurent donc l'édit de l'empereur avec mépris, et on se vit à la veille d'une guerre également dangereuse aux deux partis, et funeste à l'Allemagne. Les gens sages avoient prévu cette guerre. « Les réformateurs du quinzième siècle, dit Voltaire, ayant déchiré tous les liens par lesquels l'Église romaine tenoit les hommes, ayant traité d'idolâtrie ce qu'elle avoit de plus sacré, ayant ouvert les portes de ses cloîtres, et remis ses trésors dans les mains des séculiers, il falloit qu'un des deux partis pérît par l'autre. Charles-Quint, hors d'état de résister à la fois aux princes confédérés et aux armes ottomanes, accorda aux protestans la liberté de conscience, à Nuremberg, en 1532, jusqu'à la convocation d'un concile général. Luther, se voyant à la tête d'un parti redoutable, n'en fut que plus fier et plus emporté. C'étoit, chaque année, quelque nouvel écrit contre le souverain pontife, ou contre les princes et les théologiens catholiques. Rome n'étoit plus, selon lui, que la racaille de Sodôme, la prostituée de Babylone. Le pape n'étoit qu'un scélérat qui crachoit des diables; les cardinaux, des malheureux qu'il falloit exterminer. » Si j'étois le maître de l'empire, écrivoit-il, je ferois un même paquet du pape et des cardinaux, pour les jeter tous ensemble dans la mer : ce bain les guériroit, j'en donne ma parole, j'en donne Jésus-Christ pour garant. » L'impétueuse ardeur de son imagination éclata sur-tout dans le dernier ouvrage qu'il publia en 1545 contre les théologiens de Louvain et contre le pape. Il prétendit que la papauté romaine a été établie par Satan, et mit à la tête de son livre une estampe où le pontife de Rome étoit représenté entraîné en enfer par une légion de diables. Quant aux théologiens de Louvain, il leur parle avec la même douceur: ses épithètes ordinaires sont, bête, pourceau, épicurien, athée, etc. Il est vrai que quelques-uns de ses adversaires ne le traitoient pas avec plus de modération. Luther mourut à Islèbe, le 18 février 1546, à 63 ans. Sa secte se divisa de son vivant, et, après sa mort, en plusieurs branches. Il y eut les luthéro-papistes, c'est-à-dire ceux qui se servoient d'excommunication contre les sacramentaires; les luthéro-zuingliens, les luthéro-calvinistes, les luthéro-osiandriens, c'est-à-dire ceux qui mêlèrent les dogmes de Luther avec ceux de Zuingle, de Calvin, ou d'Osiander. Les sectaires enfantés par le luthéranisme différoient tous entre eux par quelque endroit, et ne s'accordoient qu'en ce point, de combattre l'Église et de rejeter tout ce qui vient du pape. C'est cette haine qui leur fit prendre, durant les guerres de la religion du 16e siècle, cette devise: PLUTÔT TURCS QUE PAPISTES.... Luther laissa un grand nombre d'*ouvrages* imprimés à Iène en 1556, 4 vol. in-fol.; et à Wittemberg, en 7 vol. in-folio, 1554, 1572. Sa *traduction* de la Bible en allemand est, dit-on, pleine de naturel et d'énergie. On préfère les éditions de ses *Œuvres* publiées de son vivant, parce que dans celles qui ont paru après sa mort, ses sectateurs ont fait des changemens très-considérables. Luther, avec beaucoup de savoir et de feu dans l'imagination, manquoit de goût. Il donnoit souvent dans les grossièretés et dans les bouffonneries. Henri-Pierre Rebenstoc, ministre

d'Eischerheim, et son disciple zélé, publia en 1571, in-8°, les discours que cet hérésiarque tenoit à table, sous ce titre : *Sermones mensales*, ou *Colloquia mensalia*. C'est une espèce d'Ana. Ceux qui voudront connoître plus particulièrement ce réformateur, pourront consulter les ouvrages de Coclæus, Mélanchthon, Seckendorf, Mullerus, Christian Juncker, Bossuet, Sanderus, Genebrard, etc. Mais il faut rejeter les calomnies que Garasse et quelques autres controversistes trop outrés ont débitées contre lui. On a imprimé qu'il étoit né du commerce de sa mère avec un démon incube. On l'accusoit d'avoir avoué, qu'ayant combattu dix ans contre sa conscience, il étoit enfin venu à bout de ne point en avoir du tout, et d'être tombé dans l'athéisme. On ajoutoit qu'il disoit souvent qu'il renonceroit au paradis, pourvu que Dieu lui donnât en ce monde cent ans de vie agréable. On lui imputoit encore d'avoir nié l'immortalité de l'ame; d'avoir eu des idées basses et charnelles du paradis; d'avoir composé des hymnes en l'honneur de l'ivrognerie, vice auquel on le disoit fort enclin; d'avoir blasphémé contre l'Écriture sainte, et en particulier contre Moyse; d'avoir souvent dit qu'il ne croyoit rien de ce qu'il prêchoit. Nous rapportons ces calomnies, pour faire voir que l'intolérance et le faux zèle se trouvent dans tous les partis; il est à croire qu'en considérant l'incendie qu'il avoit allumé, il eut souvent des remords. L'abbé de Choisy dit qu'il en éprouva, sur-tout dans une maladie assez longue qu'il eut vers l'an 1529. En voyant l'hérésie des sacramentaires et celle des anabaptistes déchirer l'Église, il s'accusoit d'en être cause, par la publication de son nouvel évangile, qui, en renversant l'autorité des conciles, celle des papes, et la tradition apostolique, abandonnoit l'homme à sa propre imagination. Jonas et Pomeran, ses fidèles disciples, rapportent, en divers écrits, qu'il s'écrioit souvent : « Qui t'a ordonné, ô Luther ! d'enseigner un nouvel évangile, inconnu à tous les siècles précédens ? Qui t'en a donné la mission ? Et si tant d'ames ont été perverties par tes prédications, que peux-tu attendre que la damnation éternelle ? » Ils ajoutent que le diable, qu'il se vantoit de consulter souvent, lui envoyoit ces pensées pour le jeter dans le désespoir. Luther étoit dans ces agitations de conscience, lorsqu'il eut une espèce d'apoplexie. Il crut alors que sa dernière heure étoit arrivée; des fantômes effrayans le troublèrent; les abîmes lui parurent ouverts pour l'engloutir. Il fit appeler Pomeran, se confessa à lui, et le conjura de lui administrer l'eucharistie, et de prier Dieu pour lui. Sa maladie dura quatre mois; mais quand la santé lui fut revenue, il noya ses remords dans le vin, ne songea qu'à se réjouir, à faire bonne chère et à se procurer un sommeil qui lui fît tout oublier. Il est certain qu'il aimoit beaucoup les plaisirs de la table. On conserve dans la bibliothèque du Vatican un exemplaire de la Bible, à la fin duquel on voit une prière en vers allemands, écrite de la main de Luther, dont le sens est : « Mon Dieu, par votre bonté, pourvoyez-nous d'habits, de chapeaux, de capotes et de manteaux; de veaux bien gras, de cabris, de bœufs, de moutons et de génisses; de beaucoup de femmes et de peu d'enfans. Bien boire et bien manger est le vrai moyen de ne

point s'ennuyer. » Cette prière est, dit-on, de la main de Luther. Misson a voulu en faire douter ; Christian Juncker, son historien, la rapporte mot à mot, *Vita Lutheri*, page 225. Luther étoit musicien, et se plaisoit à avoir des concerts chez lui. On dit que le célèbre Handel étoit convenu d'avoir étudié les compositions musicales de Luther, et d'en avoir beaucoup profité. Le célèbre Holbein a peint Luther et sa femme. Ces portraits, qu'on alloit voir à la bibliothèque de Turin, ont été transportés en 1799 à Paris : ils sont au Musée Napoléon. En 1804, les Luthériens d'Allemagne ont souscrit pour l'érection d'un monument à la gloire de leur patron. On doit y réunir un établissement pour de pauvres orphelins, principalement pour ceux des ouvriers attachés aux mines, parce que les ancêtres de Luther étoient de cette classe. La Vie de Luther par les médailles, publiée en 1699, contient une infinité de particularités et indique uu grand nombre d'auteurs qui ont parlé de cet illustre personnage. On trouve dans l'avertissement au lecteur une liste de ceux qui ont composé ou son éloge ou son histoire. *Voyez* les articles de CALVIN, de CARLOSTAD, de CLÉMENT VII, n° IX, de BENNON, CURION, n° II, *et* STORCK.

† LUTTI (Benoît), peintre, né à Florence en 1666, s'attacha surtout au coloris. Il a fait un grand nombre de *tableaux* de chevalet qui l'on fait connoître dans preque toutes les cours de l'Europe. L'empereur le fit chevalier, et l'électeur de Mayence accompagna ses lettres-patentes d'une croix enrichie de diamans, il mourut à Rome en 1724. Le pinceau de Lutti est frais et vigoureux ; il mettoit beaucoup d'harmonie dans ses couleurs, et donnoit une belle expression à ses figures : il n'étoit jamais content de ses ouvrages, et quoiqu'il retouchât souvent ses tableaux, ils ne sentent point le travail. On lui reproche de n'être pas toujours correct. Le Miracle de St. Pie, qu'il a peint dans le palais Albani à Rome, passe pour son chef-d'œuvre. Ses tableaux publiés à Rome sont une *Magdeleine* dans l'église de Sainte-Catherine de Sienne ; le *Prophète Isaïe*, à Saint-Jean de Latran ; et *saint Antoine de Padoue*, dans l'église des Saints-Apôtres. On prétend que sa mort, ou au moins la maladie dont il mourut fut provoquée par quelques contestations qui s'élevèrent entre lui et ceux qui lui avoient demandé pour Tnrin un tableau de saint Eusèbe dont il s'occupoit alors et qu'il ne put achever.

* LUTMA (Jean), orfévre et graveur, né à Amsterdam, mort dans la même ville en 1669, âgé de quatre-vingt-cinq ans, fit de magnifiques *ouvrages* en argent, et des *portraits* frappés au marteau. Son fils, distingué dans le même art, grava plusieurs planches, dans quelques-unes desquelles, dit Basan, il s'est servi du ciselet au lieu du burin. Il a laissé, en ce genre, quatre estampes très-estimées et fort rares. Elles représentent en forme de buste les *portraits* du poëte Vondal, de l'historien P. C. Hooft, de Jean Lutma son père, et le sien propre.

† LUTWIN (saint), né de parens illustres, fonda de ses biens l'abbaye de Mettloch, où il fit profession de la vie monastique dès que la mort de sa femme le lui permit. Le siége archiépiscopal de Trèves étant devenu vacant par la retraite de saint Basin, oncle

de saint Lutwin, celui-ci fut tiré de sa solitude pour le remplir.

LUX (Adam), député de la ville de Mayence à la convention en 1793, y devint l'ennemi le plus énergique des jacobins. Après avoir fait placarder plusieurs affiches contre eux, il devint, dit-on, amoureux de Charlotte Corday ; du moins eut-il la hardiesse d'en faire l'apologie. La mort fut le prix de sa hardiesse. Emprisonné par ordre du comité de salut public, il s'écria en lisant son acte d'accusation : « Je suis étranger à leurs lois comme à leurs crimes ; et si j'ai mérité de périr, ce n'est pas au milieu des Français que je devrois subir ce sort. » Condamné par le tribunal révolutionnaire, il remercia ses juges, et leur dit : « Enfin, je vais donc devenir libre. » Il n'avoit que 28 ans lorsqu'il monta avec courage sur l'échafaud le 5 novembre 1793.

I. LUXEMBOURG, nom d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de l'Europe. Elle a produit cinq empereurs, dont trois ont été rois de Bohême. Elle a possédé les premières charges en France, et a donné naissance à six reines et à plusieurs princesses, dont l'alliance a relevé l'éclat des familles les plus distinguées. La branche aînée de la maison de Luxembourg fut fondue dans celle d'Autriche par le mariage d'Elizabeth, fille de l'empereur Sigismond, morte en 1447, avec Albert I, archiduc d'Autriche et empereur. La branche cadette de Luxembourg-Ligny, quoique moins illustrée que la première, n'a pas été moins distinguée par les talens et les vertus. Voici ceux que Moréri et d'autres historiens font connoître.

II. LUXEMBOURG (Valeran de), comte de Saint-Pol, nommé gouverneur de Gênes en 1396, et grand-maître des eaux et forêts de France en 1402, fit la guerre aux Anglais, et fut deux fois battu. Le duc de Bourgogne lui procura la charge de grand-bouteillier de France en 1410, le gouvernement de Paris et l'épée de connétable en 1411. Il mourut en 1415, à 60 ans, au château d'Ivoi.

III. LUXEMBOURG (Pierre de), frère du précédent, évêque de Metz, mort en 1387, à 18 ans, n'étoit point prêtre, quoiqu'il eût le gouvernement de son diocèse. Il avoit été fait cardinal l'année précédente, et fut béatifié en 1517. — De la même famille étoit Louis DE LUXEMBOURG, comte de St.-Pol. (*Voy.* l'art. V.) Sa postérité masculine finit à Henri, mort en 1616. Sa fille Marguerite-Charlotte, morte en 1680, eut du comte Charles-Henri de Clermont-Tonnerre, mort en 1674, Magdeleine, femme de François-Henri de Montmorency, duc DE LUXEMBOURG, dont la postérité subsiste encore avec honneur.

IV. LUXEMBOURG, (Louis de), de l'illustre famille de Luxembourg-Ligny, élu évêque de Térouanne en 1414. Henri VI, roi d'Angleterre, qui prenoit le titre de roi de France, le fit chancelier en 1425, et archevêque de Rouen en 1436. Luxembourg s'étoit tellement dévoué aux intérêts de ce prince, qu'il conduisit lui-même du secours aux places assiégées, et ne négligea rien pour rétablir ce parti chancelant. Il se jeta dans la Bastille, lorsque Paris se soumit à Charles VII en 1456 ; mais obligé d'en sortir par composition, il se retira en Angleterre, où il fut évêque d'Ely et cardinal en 1436. Il mourut en 1443.

V. LUXEMBOURG (Louis

de), comte de Saint-Pol, neveu du précédent, avoit servi Charles VII avec succès dans divers sièges. Après sa mort, il s'attacha au duc de Bourgogne, qui lui donna le commandement de l'avant-garde de son armée à la bataille de Montlhéri. Louis XI, voulant l'attirer à son service, lui donna l'épée de connétable; mais, pour se maintenir dans la ville de Saint-Quentin, dont il s'étoit emparé, il trahit successivement et le roi et le duc de Bourgogne. Ses perfidies furent découvertes. Craignant la sévérité de Louis XI, il se retira, sur la foi d'un sauf-conduit, auprès du duc de Bourgogne, qui le trahit à son tour, et le rendit au roi. Son procès lui fut fait, et il eut la tête tranchée à Paris le 19 décembre 1475. (*Voy.* Louis XI.) L'histoire des comtes de Saint-Pol a été publiée, in-8°, par Ferri de Locres, Douay, 1613.

VI. LUXEMBOURG (François-Henri de Montmorency, duc de) maréchal de France, né posthume, le 8 janvier 1628, étoit fils du fameux Boutteville, qui eut la tête tranchée sous Louis XIII, pour s'être battu en duel. (*Voyez* Bouteville.) Il se trouva à la bataille de Rocroi, en 1643, sous le grand Condé, dont il fut l'élève, et qu'il suivit dans sa bonne et mauvaise fortune. Le jeune guerrier avoit dans le caractère plusieurs traits du héros qu'il avoit pris pour modèle: un génie ardent, une exécution prompte, un coup-d'œil juste, un esprit avide de connoissances. On vit briller en lui ces différentes qualités à la conquête de la Franche-Comté, en 1668, où il servit en qualité de lieutenant-général. La guerre ayant recommencé en 1672, il commanda en chef pendant la fameuse campagne de Hollande, prit Grool, Deventer, Coëworden, Zwol, Campen, etc., et défit les armées des Etats près de Bodegrave et de Woërden. Les historiens hollandais prétendent que Luxembourg, partant pour cette dernière expédition, avoit dit à ses troupes: « Allez, mes enfans, pillez, tuez, violez; et s'il y a quelque chose de plus effrayant, ne manquez pas de le faire, afin que je voie que je ne me suis point trompé, en vous choisissant comme les plus braves des hommes, et les plus propres à pousser les ennemis avec vigueur. » On ne sauroit croire que le général français ait tenu un discours si barbare; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les soldats mirent le feu à Bodegrave, et se livrèrent, à la lueur des flammes, à la débauche et à la cruauté. Ce fut alors que Luxembourg fit cette belle retraite, si vantée par les ennemis mêmes. Il passa au travers de l'armée ennemie, composée de 70,000 hommes, quoiqu'il n'en eût que 20,000. Louis XIV ayant fait une nouvelle expédition dans la Franche-Comté, Luxembourg l'y suivit. Il se trouva ensuite à la bataille de Senef, obligea le prince d'Orange de lever le siége de Charleroi, se signala dans les campagnes suivantes, et obtint le bâton de maréchal de France en 1675. Il commanda une partie de l'armée française après la mort de Turenne, et ne fit pas d'abord des choses dignes de sa réputation. Le grand Condé ne put s'empêcher de dire, quoique son ami: « Luxembourg fait mieux l'éloge de Turenne que Mascaron et Fléchier. Il laissa prendre Philipsbourg à sa vue, et essaya en vain de la secourir avec une armée de 50,000 hommes. Il fut plus heureux en combattant Guillaume

d'Orange. Ce prince ayant attaqué le général français, qui ne s'y attendoit point, à Saint-Denys, près de Mons, cette surprise n'empêcha pas le maréchal de Luxembourg de disputer la victoire avec beaucoup de valeur. Dans la seconde guerre que Louis XIV soutint contre les puissances de l'Europe réunies en 1690, Luxembourg, nommé général de l'armée de Flandre, gagna la fameuse bataille de Fleurus; et la victoire fut d'autant plus glorieuse pour lui, que, de l'aveu des officiers, elle fut due à la supériorité de génie que le général français avoit sur le prince de Valdeck, alors général de l'armée des alliés. Cette victoire fut suivie de celle de Leuse, remportée l'année suivante 1691; la victoire fut long-temps disputée, et ne se décida pleinement qu'à six heures du soir. Luxembourg, étonné du courage et des actions de vigueur des deux armées, dit: « Je me souviendrai de l'infanterie hollandaise; mais le prince de Valdeck ne doit pas oublier la cavalerie française. » La bataille de Steinkerque, donnée la même année, sera long-temps célèbre par le mélange d'artifice et de valeur qui la caractérisa. Le maréchal de Luxembourg avoit un espion auprès du roi Guillaume: on le découvrit, et on l'obligea à donner un faux avis au général français. Sur cet avis, Luxembourg prit des mesures qui devoient le faire battre. Son armée endormie fut attaquée à la pointe du jour: une brigade étoit déjà mise en fuite, et le général le savoit à peine; mais, dès qu'il l'apprit, il répara tout par des manœuvres aussi hardies que savantes. Ses envieux cherchèrent à diminuer la gloire de cette journée auprès de Louis XIV, en répétant à tout propos qu'il s'étoit laissé tromper: « Et qu'auroit-il fait de plus, répliqua ce monarque, s'il n'avoit pas été surpris?... » Luxembourg, avec les mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerque, battit le roi Guillaume à Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières et plus glorieuses. Il y eut environ 20,000 morts, 12,000 des alliés et 8,000 des Français. C'est à cette occasion qu'on dit qu'il falloit chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*. La cathédrale de Paris fut remplie de drapeaux ennemis. Luxembourg s'y étant rendu peu de temps après avec le prince de Conti, pour une cérémonie, ce prince dit en écartant la foule qui embarrassoit la porte: « Messieurs, laissez passer le tapissier de Notre-Dame. » Le début de la journée de Nerwinde ne promettoit pas la victoire aux Français; Berwick fut fait prisonnier dès le commencement, et conduit à Guillaume. « Je crois, lui dit ce prince avec l'air de satisfaction que donne la certitude de vaincre, que Luxembourg n'est pas à se repentir de m'être venu attaquer. — Encore quelques heures, monsieur, repartit Berwick, et vous vous repentirez de l'avoir attendu »; et Berwick ne se trompa point. Luxembourg écrivit du champ de bataille à Louis XIV, sur un chiffon de papier, pour lui annoncer sa victoire: « Artaignan, qui a bien vu l'action, en rendra compte à votre majesté. Vos ennemis y ont fait des merveilles; vos troupes encore mieux. Pour moi, sire, je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres. Vous m'avez dit de prendre une ville et de donner bataille; je l'ai prise et je l'ai gagnée. » Lorsque le roi fut instruit des dé-

tails de cette importante journée, il dit : « Luxembourg a attaqué en prince de Condé ; et le prince d'Orange a fait sa retraite en Turenne. » Le maréchal de Luxembourg termina sa glorieuse carrière par la longue marche qu'il fit en présence des ennemis, depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut, près de Tournay. Il mourut l'année d'après, le 4 janvier 1695, regretté comme le plus grand général qu'eût alors la France. Il dit en mourant : « Je préfèrerois aujourd'hui, à l'éclat de victoires inutiles au tribunal du juge des rois et des guerriers, le mérite d'un verre d'eau donné aux pauvres pour l'amour de lui. » Il laissa de Magdeleine-Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont, duchesse de Luxembourg, plusieurs enfans. Sa mort fut le terme des victoires de Louis XIV ; et les soldats, dont il étoit le père, et qui se croyoient invincibles sous lui, n'eurent plus, ce semble, le même courage. Le maréchal de Luxembourg aimoit beaucoup les femmes, et en étoit aimé, quoique contrefait et d'un visage peu agréable. Le prince d'Orange disoit : « Ne battrai-je jamais ce bossu-là ! — Comment, dit Luxembourg, lorsqu'on lui rapporta ce mot, sait-il que je suis bossu ? il ne m'a jamais vu par derrière. » Les liaisons d'un de ses gens d'affaires, nommé Bonnard, avec certaines femmes, le firent accuser d'avoir trempé, en 1680, dans l'horrible affaire des poisons. Il se rendit à la Bastille, par les conseils du marquis de Cavoye. Dès qu'il fut dans cette prison royale, la jalousie de Louvois le poursuivit avec fureur, et La Reinie, lieutenant de police de Paris, servit trop bien, dit le président Hénault, la passion du ministre. Luxembourg fut enfermé dans une espèce de cachot de six pas et demi de long, où il tomba très-malade. On l'interrogea le second jour, et on le laissa ensuite cinq semaines entières sans continuer son procès : injustice cruelle envers tout particulier, et inconcevable envers un pair du royaume ! Il fut enfin interrogé. Les imputations étoient aussi ridicules qu'atroces. Parmi les questions qu'on lui fit, on lui demanda s'il n'avoit pas fait un pacte avec le diable, pour pouvoir marier son fils à la fille du marquis de Louvois ? L'accusé répondit : « Quand Matthieu de Montmorency épousa une reine de France, il ne s'adressa point au diable, mais aux états-généraux, qui déclarèrent que, pour acquérir au roi mineur l'appui des Montmorency, il falloit faire ce mariage. Il sortit enfin de la Bastille après une détention de 14 mois, sans qu'il y eût de jugement prononcé ni pour ni contre lui. Il continua de faire à la cour les fonctions de capitaine des gardes, sans voir Louvois son persécuteur, et sans que le roi lui parlât de l'étrange procès qu'il venoit d'essuyer. Il ne tarda pas à répondre à ses ennemis par des victoires. On imprima à Cologne, en 1695, in-12, une satire contre la France et contre lui, intitulée Le maréchal de Luxembourg au lit de la mort, tragi-comédie, en 5 actes et en prose. On connoîtra mieux ce héros en lisant l'Histoire de la maison de Montmorency par Désormeaux.

VII. **LUXEMBOURG** (Sébastien de). *Voyez* PISSELEU, à la fin.

* **LUXORIUS** *ou* LUXURIUS, poëte latin, florissoit en Afrique sur la fin du 5e et au commencement du

6e siècle. Ses productions se ressentent de la barbarie de cet âge. Burmann les a publiées pour la première fois, au nombre de 84 pièces, dans son *Anthologia*, tom. II. p. 577-628.

† LUYKEN (Jean), graveur hollandais, né à Amsterdam en 1649, et mort en 1712. On remarque dans ses ouvrages un feu, une imagination et une facilité admirables. Son *OEuvre* est considérable et fort estimé. Jeune, il avoit aussi cultivé les muses et publié un recueil de poésies, intitulé *la Lyre batave*. Il fit d'inutiles efforts dans la suite pour supprimer cet ouvrage d'un genre un peu libre. Une piété scrupuleuse jusqu'à l'excès succéda à sa jovialité première; il donna dans les rêveries d'Antoinette de Bourignon, et se persuadant qu'il devoit *vivre de la foi*, il quitta pinceaux et burin, auxquels cependant le besoin le força bientôt de revenir. Il vécut sobrement de son travail, et distribuoit en aumônes le surplus de son gain. On estime sa *Bible en figures*, imprimée à Amsterdam en 1732, in-fol.; et son *Théâtre des Martyrs*, en 115 planches.

LUYNES. *Voyez* ALBERT (DE), nos XX, XXI, XXII *et* XXIII, *et* CONCINI.

LUYTS (Jean), philosophe et astronome, né dans la Nord-Hollande en 1655, professeur de physique et de mathématiques à Utrecht, depuis 1677 jusqu'à sa mort, arrivée le 12 mars 1721, a donné, I. *Astronomica institutio*, Utrecht, 1689, in-4°. Il y rejette le système de Copernic. On y voit un grand nombre d'observations astronomiques, curieuses et utiles, expliquées d'une manière laconique, alliée à beaucoup de clarté. II. *Introductio ad geographiam novam et veterem*, avec beaucoup de cartes, 1692, in-4°; estimée.

* LUZARCHE (Robert), architecte, commença en 1220 la cathédrale d'Amiens, qui fut continuée par Thomas de Courmont, et achevée en 1269 par Rinald son fils, comme on l'apprend d'une inscription gravée sur le pavé de l'église, au milieu d'un compartiment de marbre, où l'on voit la figure de ces trois architectes. Il y a peu d'édifices aussi beaux et aussi vastes que cette église. Elle trois cent soixante-trois pieds de longueur en totalité; savoir, cent cinquante pieds de long pour le chœur, et deux cent treize pour la grande nef. Celle qui forme la croisée a cent quatre-vingt-deux pieds de long et quarante-neuf de large. Le chœur, la nef principale et la croisée sont environnés de petites nefs, larges de dix-huit pieds et de quarante-deux de haut. On ne remarque d'autre défaut dans ce superbe édifice que la trop grande élévation de la voûte, qui est de cent trente-deux pieds; mais ce défaut, commun à tous les édifices de ce genre, étoit une beauté de l'architecture gothique de ce temps, où l'on s'appliquoit sur-tout à faire paroître une grande légèreté et beaucoup de hardiesse dans tous les monumens publics.

LUZARDO (Baptiste), noble Génois, entra dans la conspiration ourdie contre les Français en 1401. Le maréchal de Boucicaut le condamna à périr sur l'échafaud avec Baptiste Boccanera. Pendant que les exécuteurs attachoient ce dernier, Luzardo, voyant qu'on ne prenoit point garde à lui, s'élança lié et garrotté dans la place. Le peuple, étonné

de sa dextérité, favorisa son évasion. Réfugié dans un couvent, où on coupa ses liens, il prit un habit de moine et sortit de la ville. Luzardo, devenu l'ennemi irréconciliable des Français, contribua beaucoup à leur faire perdre Gênes, et mourut gouverneur d'une colonie dans le Levant, où il rendit de grands services à sa patrie. On dit que Boucicaut, furieux de la fuite de Luzardo, fit, en sa place, décapiter sur-le-champ l'officier génois qui commandoit la garde autour de l'échafaud.

LUZERNE, (N., comte de la), commença en 1775 sa carrière diplomatique, comme envoyé plénipotentiaire de la France auprès de l'électeur de Bavière. Ce dernier étant mort subitement, sa succession donna lieu à une foule d'intrigues et de négociations, au milieu desquelles La Luzerne montra beaucoup de circonspection et de prudence. Envoyé à Philadelphie à l'instant où la France venoit de s'allier aux États-Unis, son poste fut d'autant plus difficile à remplir, que, résident chez un peuple nouveau, que l'on comptoit à peine au nombre des puissances, il lui fallut, pendant cinq ans, et au milieu des vicissitudes d'une guerre qui ne fut pas toujours heureuse, régler sa conduite d'après son propre jugement, et non sur des instructions que le trop grand éloignement ne lui permettoit ni de demander ni d'attendre. En quittant l'Amérique, il reçut du congrès ce témoignage : « La sagesse et la vigueur de vos conseils, l'efficacité et le bon emploi des secours que vous nous avez procurés, ont beaucoup contribué à nous faire jouir d'une paix glorieuse. » Antoine Benezet, au nom des quakers, vint lui dire cet adieu : « Ta mémoire nous sera toujours chère; tu n'as jamais cessé d'être un ministre de paix parmi nous; tu n'as rien épargné pour adoucir ce que la guerre a d'inhumain, et pour affranchir de ses calamités ceux qui n'exercent point la profession des armes. » Long-temps après qu'il eut quitté la Pensylvanie, et lorsque les citoyens de cette république ne devoient plus le revoir, ils donnèrent, par un acte de la législature, le nom de la Luzerne à un des onze comtés de leur état. La Luzerne, de retour en France, en repartit pour l'ambassade d'Angleterre. Il y mourut le 14 septembre 1792, regretté des Français, des étrangers, et de Washington, dont il fut l'ami.

I. LUZIGNAN (Guy de), fils de Hugues de Luzignan, mort vers 1164, d'une des plus anciennes maisons de France, connue dès le dixième siècle, et qui subsiste dans la branche dite *de Lézay*, fit le voyage d'outremer, et épousa Sibylle, fille aînée d'Amauri, roi de Jérusalem. Par ce mariage il acquit le royaume en son nom; il le reperdit en 1187, lorsque la ville se rendit à Saladin. (*Voyez* ce mot.) Luzignan ne conserva que le titre de roi de Jérusalem, qu'il vendit bientôt à Richard, roi d'Angleterre, pour l'île de Chypre. Il y prit la qualité de roi, et y mourut en 1194 Sa maison conserva cette île jusqu'en 1473. Amauri de LUZIGNAN, son frère, lui succéda. (*V.* AMAURI, n° IV.) Cette famille tire son nom de la petite ville de Luzignan en Poitou, dont le château passoit autrefois pour imprenable, parce que le vulgaire croyoit qu'il avoit été bâti par une fée, moitié femme et moitié serpent.

* II. LUZIGNAN (Étienne de),

de la branche de Luzignan qui régna dans l'île de Chypre, né à Nicosie en 1557, entré dans l'ordre de Saint-Dominique et successivement évêque des Arméniens établis dans l'île de Chypre, et de Limisso, mourut en 1590, après avoir publié plusieurs ouvrages parmi lesquels on remarque celui intitulé : *Chorografie e brevi istoria universale dell'isola di Cipro*, Bologne 1573.

LY. *Voyez* Lye.

LYBAS (Mythol.), Grec de l'armée d'Ulysse. La flotte de ce prince ayant été jetée par une tempête sur les côtes d'Italie, Lybas insulta une jeune fille de Témesse, que les habitans de cette ville vengèrent en tuant le Grec. Mais bientôt les Témessiens, affligés d'une foule de maux, pensoient à abandonner entièrement leur ville, quand l'oracle d'Apollon leur conseilla d'apaiser les manes de Lybas en lui faisant bâtir un temple, et en lui immolant tous les ans une jeune fille. Ils obéirent à l'oracle, et Témesse n'éprouva plus de calamités. Quelques années après, un brave athlète, nommé Euthyme, s'étant trouvé à Témesse dans le temps qu'on alloit faire le sacrifice annuel, entreprit de combattre le génie de Lybas, et d'arracher à la mort la victime qui y étoit dévouée. Le spectre parut, en vint aux mains avec l'athlète, fut vaincu, et de rage alla se précipiter dans la mer. Les Témessiens, délivrés de ce fléau, rendirent de grands honneurs à Euthyme, lequel épousa la jeune fille qui lui devoit la vie.

LYCAMBE. *Voyez* Archiloque.

LYCAON, roi d'Arcadie. Ovide raconte que Jupiter, voyageant sur la terre, étoit descendu chez Lycaon, où les peuples alloient le reconnoître comme dieu. Mais le prince arcadien, se moquant de leur crédulité, leur dit qu'il sauroit bientôt s'il avoit reçu chez lui un dieu ou un homme. Il tenta d'abord de tuer Jupiter pendant qu'il dormoit; mais n'ayant pu exécuter son attentat, il fit égorger un des otages que les Molosses lui avoient envoyés, et ayant donné ordre qu'on en fît bouillir les membres et rôtir le reste, il le présenta sur sa table à Jupiter. Le père des dieux, irrité d'une telle barbarie, fit descendre la foudre sur le palais du tyran, et le réduisit en cendres. Lycaon effrayé s'enfuit dans les bois, où il fut changé en loup. *V.* Arcas. — Il a existé plusieurs autres Lycaon; un, frère de Nestor, qui fut tué par Hercule; un autre, fils de Priam, tué par Achille, etc.

LYCHAS (Mythol.) est le nom de l'esclave qui présenta à Hercule, de la part de Déjanire, la robe du centaure Nessus. A peine le héros l'eut-il sur son corps, qu'il sentit le poison s'insinuer dans ses veines. Alors, devenu furieux, il saisit Lychas et le lança dans la mer, où il périt; mais les dieux en eurent compassion, et le changèrent en rocher, que les matelots montroient dans la mère d'Eubée.

LYCOMÈDE. *Voyez* Achille.

* LYCON, un de ces orateurs publics d'Athènes qui, dans les assemblées du sénat et du peuple, discutoient les intérêts de la patrie, et disposoient de l'opinion de la multitude. Lycon dirigea la procédure odieuse intentée à Socrate, et qui se termina par la condamnation de ce sage.

I. LYCOPHRON, fils de Pé-

riandre, roi de Corinthe vers l'an 628 avant J. C., n'avoit que dix-sept ans lorsque son père tua Mélise, mère de ce jeune homme. Proclus, son aïeul maternel, roi d'Epidaure, le fit venir à sa cour avec son frère, nommé Cypsèle, âgé de dix-huit ans, et les renvoya quelque temps après à leur père, en leur disant : « Souvenez-vous qui a tué votre mère ! » Cette parole fit une telle impression sur Lycophron, qu'étant de retour à Corinthe, il s'obstina à ne point vouloir parler à son père. Périandre, indigné, l'envoya à Corcyre (aujourd'hui Corfou), et l'y laissa sans songer à lui. Dans la suite, se sentant accablé des infirmités de la vieillesse, et voyant son autre fils incapable de régner, il envoya offrir à Lycophron son sceptre et sa couronne; mais le jeune prince dédaigna même de parler au messager. Sa sœur, qui se rendit ensuite auprès de lui pour tâcher de le gagner, n'en obtint pas davantage. Enfin, on lui envoya proposer de venir régner à Corinthe, et que son père iroit régner à Corfou. Il accepta ces conditions; mais les Corcyriens le tuèrent, pour prévenir cet échange, qui ne leur plaisoit pas.

† II. LYCOPHRON, fameux poëte et grammairien grec, né à Chalcis, dans l'île d'Eubée, vivoit vers l'an 304 avant J. C.; il fut tué d'un coup de flèche, selon Ovide. Suidas a conservé les titres de 20 *Tragédies* de ce poëte. Il avoit fait aussi des *Satires*, dont Athénée et Diogène-Laërce nous ont conservé quelques vers. Le seul ouvrage de Lycophron qui soit parvenu jusqu'à nous c'est son poëme d'*Alexandra* ou de *Cassandre*; mais il est si obscur, qu'il fit donner à son auteur le nom de *Ténébreux*. C'est une suite des prédictions qu'il suppose avoir été faites par Cassandre, fille de Priam. La plupart de ces prophéties ne méritent pas la peine que les savans ont prise pour les expliquer. On doit distinguer cependant, parmi ces derniers, Canter et Reichard, qui ont publié des notes très-érudites sur ce poëme, dont on connoît des éditions publiées à Oxford, 1697 et 1702, in-folio. Sébastiani, moine et missionnaire romain, s'est reposé de deux voyages en Asie, en consacrant ses loisirs à expliquer Lycophron et son commentateur Yzetzès. Après avoir collationné seize manuscrits du poëme, et treize du Commentaire; après avoir trouvé des scolies antérieures à Yzetzes, il a publié une traduction nouvelle de *La Cassandre*, meilleure que celle qui existoit. Celle-ci a paru à Rome en 1783. Lycophron étoit un des poëtes de la Pléiade imaginée sous Ptolomée-Philadelphe, par allusion à la constellation de ce nom, composée de sept étoiles. Ces poëtes étoient, Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius, Philicus, Homère le jeune et Lycophron.

LYCORIS, célèbre courtisane du temps d'Auguste, est ainsi nommée par Virgile dans sa dixième Eglogue. Le poëte y console son ami Cornélius Gallus, de ce qu'elle lui préféroit Marc-Antoine. Cette courtisane suivoit ce général dans un équipage magnifique, et ne le quittoit jamais, même au milieu des armées. L'ascendant qu'elle avoit pris sur lui étoit extrême; mais ses charmes ne purent tenir devant ceux de Cléopâtre. Lycoris perdit le cœur d'Antoine, et en

même temps la foule des adorateurs que sa faveur lui procuroit. Elle avoit d'abord été comédienne. Son véritable nom étoit Cytheris; mais elle le changea en celui de Volumnia, après qu'elle eut été affranchie par Volumnius, qui l'avoit aimée.

† LYCOSTHÈNES, en allemand WOOLFHART (Conrad), savant, né l'an 1518 à Ruffack, dans la haute Alsace, ministre et professeur de logique et des langues à Bâle, où il mourut en 1561, a donné, I. *Chronicon prodigiorum*, Bâle, 1557, in-fol. II. *De Mulierum præclarè dictis et factis*. III. *Compendium bibliothecæ Gesneri*, 1557, in-4°. IV. Des *Commentaires* sur Pline le jeune. V. *Apophtegmata*, 1614, in-8°. Ce fut lui qui commença le *Theatrum vitæ humanæ*, achevé et publié par Théod. Zwinger, son gendre. Cette compilation forme 8 volumes in-folio de l'édition de Lyon, 1656.

I. LYCURGUE, roi de Thrace. Ses sujets s'abandonnant à l'ivrognerie, il fit arracher toutes les vignes de ses états; ce qui a donné lieu aux poëtes de dire qu'il avoit déclaré la guerre à Bacchus, et l'avoit forcé de passer la mer et de se réfugier dans l'île de Naxe; mais que ce dieu, irrité de son impiété, l'avoit transporté d'une telle fureur, qu'il s'étoit cassé les jambes.

† II. LYCURGUE, législateur des Lacédémoniens, étoit fils d'Eunome, roi de Sparte, et frère de Polidecte, qui régna après son père. Après la mort de son frère, sa veuve offrit la couronne à Lycurgue, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle étoit grosse, pourvu qu'il voulût l'épouser; mais Lycurgue refusa ces offres coupables. Content de la qualité de tuteur de son neveu Charilaüs, il lui remit le gouvernement lorsqu'il eut atteint l'âge de majorité, l'an 870 avant J. C. On l'accusa néanmoins de vouloir usurper la souveraineté. L'intégrité de ses mœurs lui avoit fait des ennemis; il ne chercha à s'en venger qu'en se mettant en état d'être plus utile à sa patrie. Il la quitta pour étudier les mœurs et les usages des peuples, passa en Crète, célèbre par ses lois dures et austères, vit la magnificence de l'Asie, sans en être ni ébloui, ni corrompu; enfin se rendit en Egypte, l'école des sciences et des arts. De retour de ses voyages, il donna aux Lacédémoniens des lois sévères. Tout étoit en confusion depuis long-temps à Sparte. Aucun frein ne retenoit l'audace du peuple. Les rois vouloient y régner despotiquement, et les sujets ne vouloient pas obéir. Le législateur philosophe résolut de réformer entièrement la constitution; mais avant d'exécuter un si hardi projet, il eut beaucoup d'obstacles à surmonter. Alcandre, jeune Spartiate, creva un œil à Lycurgue, en le poursuivant dans une sédition élevée contre lui. Lycurgue, non seulement lui pardonna, mais le retint auprès de lui, et le traita comme son fils. Cependant, comme il méditoit des changemens dont les suites pouvoient être dangereuses, il se rendit avec les principaux Spartiates au temple de Delphes, pour consulter Apollon. Quand il eut offert son sacrifice, il reçut cette réponse: « Allez, ami des dieux, ou dieu plutôt qu'homme; Apollon a examiné votre prière, et vous allez jeter les fondemens de la plus florissante république qui

ait jamais été.... » Lycurgue commença dès ce moment les grands changemens qu'il avoit médités. Il établit, 1° un conseil composé de vingt-huit sénateurs, qui, en tempérant la puissance des rois par une autorité égale à la leur, fut comme un contrepoids, qui maintint l'état dans un parfait équilibre. 2° Il mit une exacte égalité entre les citoyens, par un nouveau partage des terres. 3° Il déracina la cupidité, en défendant l'usage de la monnoie d'or et d'argent. 4° Il institua les repas publics, pour bannir la mollesse, et voulut que tous les citoyens mangeassent ensemble des mêmes viandes réglées par la loi... Parmi des réglemens si sages, il y en eut quelques-uns de bizarres. On l'a blâmé, avec raison, d'avoir voulu que les filles portassent des robes fendues des deux côtés, à droite et à gauche, jusqu'aux talons, et d'avoir ordonné qu'elles fissent les mêmes exercices que les jeunes garçons, qu'elles dansassent nues comme eux, et dans les mêmes lieux, à certaines fêtes solennelles, en chantant des chansons. Le réglement barbare qu'il fit contre les enfans qui ne sembloient pas promettre, en venant au monde, devoir être un jour bien faits et vigoureux, n'est pas moins blâmable. Mais, à l'exception de ces deux décrets, et d'un petit nombre d'autres, il faut avouer que les *Lois* de Lycurgue étoient très-sages et très-belles. Leur principal objet étoit d'exercer le corps et de l'endurcir aux travaux de la guerre. De là l'éducation dure et sévère qu'on donnoit aux enfans. Il voulut qu'on les accoutumât à braver tout, à n'avoir peur de rien, à coucher sur la dure, à marcher nu-pieds. On les élevoit tous ensemble, sous des maîtres d'une vertu reconnue. On tâchoit de les rendre souples, obéissans, adroits, infatigables et patiens dans les travaux. On leur ordonnoit même de dérober, pourvu que ce fût avec tant d'adresse qu'on ne s'en aperçût pas; car s'ils étoient découverts, ils étoient punis. Un jeune Spartiate ayant pris un renard, le cacha sous sa robe, et plutôt que de le laisser découvrir, il souffrit, jusqu'à en mourir, que l'animal lui déchirât le ventre. Dans une fête qu'on célébroit tous les ans en l'honneur de Diane, on assembloit tous les enfans, et on les fouettoit près de l'autel de la déesse, jusqu'à les faire quelquefois expirer sous les coups, sans qu'on les entendît faire la moindre plainte. Les parens eux-mêmes alloient les exhorter à souffrir ces cruelles épreuves. Une telle éducation, malgré ses abus, fit des Lacédémoniens d'excellens hommes de guerre. Leurs maximes étoient de ne point fuir devant l'ennemi, quelque supérieur qu'il fût en nombre; de ne jamais abandonner leur poste, ni leurs armes; de vaincre ou de mourir. Ceux qui étoient tués sur le champ de bataille étoient rapportés sur leurs boucliers qui tenoient lieu de brancards. Une mère, en disant adieu à son fils qui partoit pour la guerre, lui recommanda expressément de revenir avec son bouclier, ou sur son bouclier. Une autre mère, en apprenant que son fils étoit mort dans un combat pour le service de sa patrie, dit froidement: « je ne l'avois mis au monde que pour cela. » Comme la musique et la poésie peuvent animer le courage, Lycurgue tâcha d'en inspirer le goût aux Spartiates. Mais il voulut une poésie et une musique mâles, nobles, propres à élever l'ame et à la porter aux ac-

tions de vertu et de courage. De là vint la coutume des rois de Sparte, de faire un sacrifice aux muses avant de livrer bataille. La marche des troupes étoit une espèce de danse, pendant laquelle on chantoit des cantiques militaires, en l'honneur des braves guerriers morts pour la patrie. Lycurgue, voulant engager les Lacédémoniens à observer inviolablement les lois qu'il avoit faites pour leur prospérité, leur fit, dit-on, promettre avec serment « de n'y rien changer jusqu'à son retour. » Il s'en alla ensuite, ajoute-t-on, dans l'île de Crète, où il se donna la mort, après avoir ordonné qu'on jetât ses cendres dans la mer. Il craignoit que, si l'on rapportoit son corps à Sparte, les Lacédémoniens ne crussent être absous de leur serment. L'abbé de Condillac a fait un parallèle de Lycurgue et de Solon. « Le premier, dit-il, donna dans les Spartiates un modèle subsistant de talens militaires et de vertus guerrières; le second développa dans les Athéniens le germe de toutes les vertus sociales et des talens de toute espèce. Ce fut l'époque où la Grèce commença à produire de grands hommes en tout genre. Comme les mœurs assurent seules la durée d'un gouvernement, tous deux donnèrent leurs soins à l'éducation des citoyens, quoique avec des vues différentes. A Lacédémone, les enfans, élevés par l'état, ne prenoient que des habitudes utiles à la patrie. La république veilloit sur leurs exercices, sur leurs actions, sur leurs discours. Rien n'étoit indifférent, tout étoit réglé par la loi; et les citoyens s'accoutumoient, dès l'enfance, à la même façon de penser comme à la même façon d'agir. Une parfaite égalité pouvoit seule maintenir une discipline si sévère; il falloit par conséquent que tous les biens fussent en commun. Il falloit ôter aux citoyens tout moyen de s'enrichir, bannir les arts, le commerce, l'or et l'argent. Il falloit, en un mot, pour fermer Sparte à la corruption, la fermer aux richesses. Ce fut donc la monnoie de fer qui donna toute la consistance au gouvernement des Spartiates, et la pauvreté pouvoit seule conserver les mœurs à cette république. Solon ne pouvoit pas assurer à son gouvernement la même durée, et il ne se le promettoit pas dans une république où tous les citoyens n'étoient pas pauvres. Les pauvres auroient été dangereux dans un pareil état. Il falloit que l'éducation fît à tous un besoin de s'occuper, et ce fut là le principal objet du législateur. Mais il lui suffisoit aussi qu'on s'occupât; car, en gênant la liberté, il eût étouffé l'industrie, et dégoûté de tout travail; il étoit donc nécessaire que tous les arts fussent estimés; que la considération qui leur étoit attachée fît un besoin d'avoir des talens et de les cultiver dans les autres. Or, voilà l'esprit qui distinguoit les Athéniens. Les grands hommes parmi eux se firent un honneur de former des élèves... On a dit que Lycurgue avoit donné aux Spartiates des mœurs conformes à ses lois, et que Solon avoit donné aux Athéniens des lois conformes à leurs mœurs. L'entreprise du premier demandoit plus de courage, et celle du second plus d'art. Peut-être la différence de leur caractère eut-elle beaucoup de part à la différence des plans qu'ils se firent. Lycurgue étoit dur et austère; Solon étoit doux et même voluptueux. Quoi qu'il en

soit, tous deux réussirent. Lycurgue vouloit faire des soldats, et il en fit. Solon voulut réunir les talens aux vertus militaires, et il fit des hommes dans tous les genres.... Lacédémone conserva plus long-temps ses mœurs et ses lois; mais Athènes survécut même à la perte de sa liberté. Toute la Grèce fut assujettie, et les Athéniens triomphèrent de leurs vainqueurs par la supériorité des talens. Tous ces talens auroient été perdus, si Solon avoit fait à Athènes ce que Lycurgue fit à Sparte. Admirons le courage de celui-ci.»

† III. LYCURGUE, orateur athénien, contemporain de Démosthènes, intendant du trésor public, chargé du soin de la police, qu'il exerça sévèrement, chassa de la ville tous les malfaiteurs, et tint un registre exact de tout ce qu'il fit pendant son administration. Lorsqu'il fut hors de charge, il fit attacher ce registre à une colonne, afin que chacun eût la liberté d'en faire la censure. Dans sa dernière maladie il se fit porter au sénat pour rendre compte de ses actions, et après y avoir confondu le seul accusateur qui se présenta, il se fit rapporter chez lui, où il expira bientôt après, vers l'an 356 avant Jésus-Christ. Lycurgue étoit du nombre des dix orateurs que les Athéniens refusèrent de donner à Alexandre. Ce fut lui qui, voyant le philosophe Xénocrate conduit en prison pour n'avoir pas payé le tribut qu'on exigeoit des étrangers, le délivra, et fit mettre à sa place le fermier qui avoit fait traiter si durement un homme de ce mérite. Les Aldes imprimèrent à Venise, 1513, en 2 vol. in-fol., un recueil de Harangues de plusieurs anciens orateurs grecs, parmi lesquelles s'en trouve *une* de Lycurgue. De quinze qu'il avoit composées, il ne nous reste que celle contre Théocrate, qui avoit quitté Athènes sa patrie, après la bataille de Chéronée : elle est intéressante, et par le sujet, et par le ton fier et vigoureux qu'on y voit régner d'un bout à l'autre : dans ses discours, il se montroit aussi sévère et aussi inexorable contre ceux qu'il jugeoit dangereux pour sa patrie, que dans ses harangues. Il pensoit qu'un général qui avoit perdu une bataille considérable ne devoit pas survivre à sa honte, ni reparoître dans la ville qu'il avoit remplie de deuil. Il apostropha un jour avec beaucoup de véhémence et de chaleur Lysiclès, général de l'armée battue à Chéronée. — «Quoi donc! Lysiclès, lui dit-il, mille citoyens ont péri sous votre commandement; deux mille ont été faits prisonniers; un trophée a été érigé contre Athènes; la Grèce entière est tombée dans l'esclavage; et vous vivez encore, et vous jouissez tranquillement de la lumière du soleil! et vous osez vous montrer dans la place publique et à vos concitoyens, pour leur rappeler la mémoire de leurs malheurs et de leur opprobre!...» Le *discours* qui nous reste de Lycurgue se trouve dans le tome 4e de la collection de Ruiske. Il en existe une bonne édition à part, avec des notes, par Schulze, Brunswick, 1789, in-8o. L'abbé Auger l'a traduit en français.

I. LYCUS, roi de Béotie, avoit d'abord épousé Antiope, fille du roi Nictée, qu'il répudia lorsqu'il fut instruit de ses amours avec Jupiter, changé en satyre, et se maria avec Dircé. Celle-ci, craignant que son mari ne reprît sa première femme, la fit enfermer

dans une étroite prison. Mais Jupiter, touché de compassion, la mit en liberté. Alors elle se réfugia sur le mont Cithéron, où elle accoucha d'Amphion et de Zéthus, qui furent élevés par un berger du voisinage. Dans la suite, ayant été instruits de leur naissance, ils tuèrent Lycus et Dircé. *Voyez* AMPHION *et* DIRCÉ.

II. LYCUS, citoyen banni de Thèbes, voulant, pour exécuter ses desseins ambitieux, profiter du temps qu'Hercule étoit descendu aux enfers, avoit déjà fait mourir le roi Créon, et s'étoit emparé de la royauté. Il étoit même sur le point de faire violence à Mégare, femme d'Hercule, lorsque ce héros arriva pour tuer le tyran. Mais Junon, qui protégeoit Lycus et haïssoit Hercule, irritée de ce qu'il l'avoit fait mourir, lui inspira un si grand accès de fureur, qu'ayant perdu le sens, il massacra Mégare et ses enfans.

III. LYCUS, l'un des généraux de Lysimachus, célèbre parmi les successeurs d'Alexandre-le-Grand, se rendit maître d'Ephèse par le moyen d'Andron, chef de corsaires, qu'il gagna à force d'argent. Andron introduisit dans la ville quelques soldats de Lycus, comme s'ils eussent été des prisonniers, mais avec des armes cachées. Dès qu'ils furent entrés dans la place, ils tuèrent ceux qui faisoient la garde aux portes, et donnèrent en même temps le signal aux troupes de Lycus, lesquelles s'emparèrent de la place, et firent prisonnier Enète qui en étoit gouverneur. Frontin a placé cette histoire dans ses Stratagemes.

LYDE, femme du poëte Antimaque, et poëte elle-même, aima son mari si tendrement, que, pour se consoler de sa mort, elle composa une *Elégie* qui fut regardée comme un chef-d'œuvre.

* LYDGATE (Jean), moine augustin de Saint-Edmond's-Bury, fleurit sous le règne du roi Henri VI d'Angleterre. Il fut le disciple et l'admirateur du poëte Chaucer, et, suivant quelques critiques, il l'a surpassé dans le talent de la versification. Après avoir voyagé en France et en Italie; il se chargea de l'éducation de quelques jeunes seigneurs, et se concilia l'estime publique. Il mourut âgé de 60 ans en 1440, laissant des *Eglogues*, des *Odes* et des *Satires*. On vante l'harmonie de ses vers; mais, à la lecture, on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'il faut beaucoup accorder à la rudesse des temps où il a vécu, ou à la partialité de ses contemporains. Pitseus dit de lui qu'il fut, non-seulement un poëte élégant, et un rhéteur éloquent, mais un habile mathématicien et un bon philosophe.

† LYDIAT (Thomas), chronologiste anglais, né à Okerton dans le comté d'Oxford en 1572, livré particulièrement à l'astronomie et aux mathématiques, eut le titre de cosmographe et de chronographe de Jacques Ier, qui avoit beaucoup d'égards pour lui, et l'auroit sûrement avancé s'il eût vécu. La cure d'Okerton qui vint à vaquer, et à laquelle il fut nommé en 1612, auroit suffi pour lui procurer une existence heureuse et tranquille, si un cautionnement imprudent, qu'il fut dans l'impuissance de payer, ne l'avoit fait mettre en prison, où il séjourna plusieurs années, jusqu'à ce que ses protecteurs et ses amis l'eussent libéré de ses engage-

mens. A peine eut-il recouvré sa liberté, que son zèle pour les lettres l'engagea à demander à Charles Ier la permission et les secours nécessaires pour aller en Turquie, en Ethiopie et en Abyssinie, à la recherche d'anciens manuscrits; mais le roi étoit alors occupé d'affaires trop importantes pour pouvoir donner quelqu'attention à cette demande. Cet oubli n'altéra point le dévouement de Lydiat à son souverain, lorsque la guerre éclata en 1642. Il ne cessa de plaider avec chaleur la cause du roi et des évêques, se refusa aux contributions exigées par l'armée parlementaire, s'opposa avec opiniâtreté à la saisie qu'on voulut faire de ses papiers et de ses livres. A quatre reprises différentes, il fut pillé et réduit à un tel dénûment, qu'il se vit obligé d'emprunter des chemises de ses amis. C'est dans cet état de détresse et de misère qu'il mourut en 1646. On a de lui. I. *Tractatus de variis armorum formis*, 1605, *in*-8°. II. *Prælectio astronomica de naturâ cœli et conditionibus elementorum*. III. *Disquisitio physiologica de origine fontium*. Ces deux derniers sont joints au premier. IV. *Defensio tractatûs de variis armorum formis contra Scaligerum*, 1607, in-8°. V. *Examen canonum chronoligico-isagogicorum*. VI. *Emendatio temporum, etc., contra Scaligerum*, 1609, in-8°. VII. *Explicatio et addimentum argumentorum in libello emendationis temporum compendio facta de nativitate Christi à ministerii in terris*, 1613, in-8°. VIII. *Solis et lunæ periodus, seu annus magnus*, 1620, in-8°. IX. *De anni solaris mensurâ*, 1621, in-8°. X. *Canones chronologici*, etc., 1675, in-8°. XI. *Marmoreum chronicum Arundelianum*, imprimé dans les *Marmora Oxoniensia* de Prideaux, etc. Lydiat fut lié avec la plupart des savans de son temps, soit en Angleterre, soit hors du royaume.

LYDIUS (Jacques), fils de Balthasar, ministre à Dordrecht, et auteur de quelques mauvais ouvrages de controverse, succéda à son père dans le ministère, et se fit connoître au 17e siècle dans la république des lettres par plusieurs livres pleins de recherches curieuses. On a de lui, I. *Sermonum connubialium libri duo*, in-4°, 1643. C'est un traité des différens usages des nations dans la manière de se marier. II. *De re militari*, in-4°, 1698 : ouvrage posthume, publié par Van-Thil, qui l'enrichit de plusieurs remarques. III. *Agonostica sacra*, Roterdam, 1657, in-12. IV. *Belgium gloriosum*, Dordrecht, 1668, in-12.

* LYE (Edouard), savant antiquaire et philologue, né à Totnes, dans le comté de Devon en 1704, s'appliqua essentiellement à la connoissance de la langue anglo-saxonne, et entreprit avec succès la tâche difficile de l'édition de l'*Ætymologicum Anglicanum* de François Junius, sur le manuscrit de l'auteur, déposé à la bibliothèque bodléienne, auquel il ajouta la Grammaire anglo-saxonne. Il fut admis au nombre des membres de la société des antiquaires, et la même année il publia à Oxford l'*Evangile* en langue gothe, précédé d'une *Grammaire* de la même langue, ouvrage entrepris à la prière d'Eric Benzelius, évêque d'Upsal. Il consacra le reste de sa vie à la rédaction d'un *Dictionnaire goth et anglo-saxon*, ouvrage d'un travail immense, qui fut destiné à recevoir d'un autre le même service que Lye avoit rendu à Junius. Il mourut à Yardley-Hastings en

1767, et son grand *Dictionnaire* fut publié en 1772, en 2 vol. in-folio, par les soins d'Owen Manning. On y a joint la Grammaire des deux langues.

* LYMBISANUS (Horace), médecin du 17e siècle, né dans la Calabre, se fit de la réputation à Naples, où il enseignoit son art comme professeur extraordinaire, par les ouvrages qu'il y publia. Les principaux sont, I. *Conciliationes et decisiones actionis depravatæ, diminutæ, morbi et symptomatum, excretorum et retentorum Antonii Santorelli*, Neapoli, 1629, in-4°. (Santorellus enseignoit aussi la médecine à Naples. II. *De febribus libri III. De peste libri IV. De terræ motu, prout pestis causa est, disputatio*, ibid., 1629, in-4°.

I. LYNCÉE (Mythol.), fils d'Apharée un des argonautes qui accompagnèrent Jason à la conquête de la toison d'or. Sa vue étoit si perçante, selon la fable, qu'il voyoit au travers des murs, et découvroit même ce qui se passoit dans les cieux et dans les enfers. L'origine de cette fable vient apparemment de ce que Lyncée enseigna le moyen de trouver les mines d'or et d'argent, et qu'il fit des observations nouvelles sur l'astronomie.

II. LYNCÉE, l'un des cinquante fils d'Egyptus, épousa Hypermnestre, l'une des cinquante filles de Danaüs, roi d'Argos; cette princesse ne voulut pas l'égorger la nuit de ses noces, à l'imitation de ses autres sœurs, et aima mieux désobéir à son père que d'être cruelle envers son mari. Horace met dans la bouche de cette femme un discours touchant : « Lève-toi, dit-elle à Lyncée, de peur que tu ne trouves la mort dans les bras de la volupté. Je veux te soustraire à la barbarie de mon père et de mes sœurs. Dans ce moment même, ces lionnes déchirent les innocentes brebis, qui, trompées par l'amour, sont venues se livrer à leur rage. Moi, je ne suis ni cruelle, ni perfide, et je t'aime : je veux te sauver. Que mon père m'en punisse par les plus rudes châtimens, il n'en est aucun dont on ne puisse se consoler par le plaisir d'avoir fait du bien. Adieu ! fuis, je t'en conjure par notre mutuelle tendresse. Que la nuit te prête ses sombres voiles, et te procure un heureux asile ! Puissions-nous un jour être réunis ! Puissent nos cendres être déposées dans la même urne ! Puisse notre amour servir de modèle à la postérité ! » Lyncée, échappé au danger, arracha le trône et la vie à son beau-père.

*III. LYNCÉE, de Samos, frère de l'historien Duris, écrivit comme lui différens *ouvrages* qui ne sont point parvenus jusqu'à nous; entre autres des *Mémoires* où il étoit question d'Alexandre. Disciple de Théophraste, il oublia ses leçons au point qu'il devint tyran de Samos.

LYNCUS ou LYNX (Myth.), roi de Scythie, prince barbare et cruel, qui donna l'hospitalité à Triptolême, que Cérès avoit envoyé par tout l'univers pour apprendre aux hommes à cultiver les terres, les ensemencer, et à faire usage des fruits. Lorsqu'il eut appris le nom de son hôte, sa patrie, et le sujet de ses voyages, il forma le dessein de le tuer pour s'attribuer la gloire d'une si belle invention. Mais, dans le moment où il alloit exécuter son crime, Cé-

rès le changea en lynx, bête féroce de son nom.

LYND (Humphrey), chevalier anglais, en l'année 1578, mort l'an 1636, publia deux *Traités* de controverse, estimés, dit-on, de ses compatriotes, et traduits en français par Jean de La Montagne. L'un traite de la *Voie sûre*, et l'autre de la *Voie égarée*.

LYNDWOOD (Guillaume de). *Voyez* GUILLAUME, nº XX.

LYON (le cardinal de). *Voy.* PLESSIS, nº IV.

† LYONNET (Pierre), né à Maëstricht le 21 juillet 1707, d'un pasteur de l'église française, dont la famille avoit été expulsée de Lorraine par les persécutions religieuses. L'étude des langues eut pour lui un attrait particulier, et il en posséda bientôt neuf : le latin, le grec, l'hébreu, le français, l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'anglais et le hollandais. Elle ne lui fit point oublier la culture des sciences exactes, ni celle des arts, où il fit même de grands progrès. On le vit musicien, peintre, graveur, et sculpteur. On a conservé de lui, comme un chef-d'œuvre, un *bas-relief en buis*, représentant *Apollon* et les *Muses*. Il avoit été destiné à la carrière ecclésiastique ; mais il la quitta pour entrer dans celle de la jurisprudence. Après avoir suivi le barreau quelque temps à La Haye, il fut nommé l'un des secrétaires des états de Hollande, et leur traducteur juré pour le français et le latin. Ce fut à cette époque que le goût de l'histoire naturelle, et particulièrement de l'histoire des insectes, devint en lui une sorte de passion : il résolut de décrire ceux qui se trouvent dans les environs de La Haye. Bientôt après, il forma une collection de coquilles, qui devint la plus riche de l'Europe. Ses travaux lui ouvrirent l'entrée de la société de Londres, et des académies de Harlem, Rouen, Berlin, Vienne et Pétersbourg. Il mourut à La Haye le 10 janvier 1789, à 81 ans. On lui doit, I. Des *Notes* savantes, et deux *planches* gravées d'après ses dessins, dans la traduction française de l'ouvrage de Lesser, qui parut en 1742, sous le titre de *Théologie des insectes*. Ces notes, bien plus que le texte, engagèrent Réaumur à le faire réimprimer à Paris. II. *Observations sur l'histoire des insectes*. III. *Traité anatomique de la chenille qui ronge le saule*, 1764. Cette production est aussi étonnante par son originalité que magnifique dans son impression. IV. Il aida Trembley dans son *Histoire des polypes d'eau douce;* et celui-ci, dans sa préface, s'est plu à rendre justice à son collaborateur. Wandelaar, artiste distingué, avoit gravé les cinq premières planches; mais la lenteur qu'éprouvoit ce travail ayant épuisé la patience de Lyonnet, celui-ci osa, pour la première fois, saisir le burin. Il ne prit de Wandelaar qu'une leçon d'une heure ; mais l'ardeur qu'il mit à son entreprise devint le gage de son succès. En effet, les huit dernières planches de sa main ne sont point inférieures aux cinq premières de Wandelaar.

† I. LYONS (Israël), fils d'un orfévre juif établi à Cambridge ; né en 1739, annonça de bonne heure des talens distingués : il se livra en 1755 à l'étude de la botanique dont il s'occupa pendant toute sa vie. Non seulement il avoit gravé dans sa mémoire le nom linnéen de toutes les

plantes d'Angleterre, mais encore leurs synonymes, dans les anciens botanistes, qu'il citoit sans confusion et sur-le-champ. Aussi avoit-il rassemblé d'abondans matériaux pour une Flore de Cambridge. En 1758 il se rendit célèbre par un *Traité des fluxions*, qu'il dédia à son patron le docteur Smith; en 1763 il mit au jour un ouvrage intitulé *Fasciculus plantarum circa Cantabrigiam nascentium, quæ post Raium observatæ fuêre*, in-8°. Sir Joseph Banks, qui avoit été son élève en botanique, l'engagea à en donner des cours à Oxford, en 1762 ou 1763, qui furent suivis avec beaucoup d'applaudissemens. Il fut chargé, au prix de 100 liv. sterl. par an, de la rédaction et des calculs de l'*Almanach nautique*, et reçut fréquemment des gratifications du bureau des longitudes pour ses découvertes. Aussi fut-il nommé par le bureau pour accompagner le capitaine Phipps, depuis lord Mulgrave, dans son voyage au pôle du Nord en 1773. Il s'acquitta avec honneur de sa mission, et mourut de la rougeole un an après son retour à Londres, où il étoit venu s'établir. Il ne faut point, ainsi qu'on l'a fait dans la précédente édition, confondre Lyons dont nous venons de parler, avec son père, nommé comme lui Israël, à qui on est redevable d'une *Grammaire hébraïque*, dont la seconde édition parut à Cambridge en 1757, ainsi que d'un ouvrage intitulé *Observations et Recherches sur divers passages de l'histoire sainte*, Cambridge, 1761. Il sut réunir les devoirs de sa profession avec les travaux de la chaire d'hébreu, qu'il remplissoit dans l'université de Cambridge.

II. LYONS. *Voyez* DESLYONS.

LYRE (Nicolas de). *Voyez* NICOLAS DE LYRE, n° XIV.

* I. LYS (Jean), bon peintre d'histoire et de genre, né à Oldenbourg en 1570, quitta cette ville pour aller étudier en Flandre sous Goltzius. Il imita d'abord ce maître au point d'embarrasser les connoisseurs. Mais dans ses voyages de France et d'Italie, il changea de manière pour s'attacher à celle des bons coloristes vénitiens. Les beautés de l'antique avoient aussi attiré son admiration, et il en recommandoit fortement l'étude à ses élèves. « J'ai passé, disoit-il douloureusement, le temps où j'aurois pu me perfectionner d'après ces grands modèles. Le Titien, Paul Veronèse et Le Tintoret, sont ceux que je prends pour guides. » On trouve effectivement dans les ouvrages de Lys la grace et le beau coloris de ces grands peintres. Ses tableaux d'histoire, en grand ou en petit, eurent à Venise un égal succès; entre les premiers, on distingue un *saint Jérôme*, d'une grande expression, dans l'église de Saint-Nicolas-de-Tolentin, et parmi les autres, *Adam et Eve pleurant la mort d'Abel*, morceau d'un genre précieux, et la *Chute de Phaëton*, où se voit un beau paysage avec des nymphes. Dans ses tableaux de genre, Lys peignoit des fêtes galantes, ou villageoises, des concerts, des bals, etc., avec des habits alors de mode à Venise. Ses compositions mixtes y furent aussi très-recherchées, ainsi que divers sujets grotesques et singuliers, entre autres des *Tentations de saint Antoine*, où la couleur, l'esprit et l'expression se trouvent réunis. Lys n'eut pas moins de succès en Flandre, où il peignit plusieurs *tableaux* d'his-

toire, et des *conversations*; mais n'y trouvant point d'académies pour satisfaire l'ardeur qu'il avoit à dessiner, il retourna à Venise, où il mourut de la peste en 1629. Houbraken compare Lys aux plus grands peintres; en parlant de ses ouvrages, il indique particulièrement un *Enfant prodigue*, et un autre *tableau*, tous deux bien dessinés, et peints, ajoute-t-il, comme ceux de Rubens et de Van Dick réunis. Les tableaux de Jean Lys sont assez rares, surtout en France. On en voit un seul dans la galerie de Dresde, qui représente une *Magdeleine pénitente*.

* II. LYS (Jean Van der). Plusieurs auteurs ont confondu ce peintre avec le précédent; mais celui-ci, né à Bréda vers 1600, étoit élève de Poëlemburg dont il imita de fort près la manière : il y a quelques *tableaux* de lui qui égaleroient ceux de son maître s'ils en avoient la légèreté. On voyoit de lui à Roterdam un *tableau* très-piquant, où il avoit représenté Diane au bain avec ses nymphes.

III. LYS (Jeanne du). *Voyez* Jeanne d'Arc, nº XII.

LYSANDRE, amiral des Lacédémoniens dans la guerre contre Athènes, détacha Ephèse du parti des Athéniens, et fit alliance avec Cyrus-le-Jeune, roi de Perse. Fort du secours de ce prince, il livra un combat naval aux Athéniens, l'an 405 avant Jésus-Christ, défit leur flotte, tua trois mille hommes, emporta diverses villes, et alla attaquer Athènes. Cette ville, pressée par terre et par mer, se vit contrainte de se rendre l'année suivante. La paix ne lui fut accordée qu'à condition qu'on démoliroit les fortifications du Pirée; qu'on livreroit toutes les galères, à la réserve de douze; que les villes qui lui payoient tribut seroient affranchies; que les bannis seroient rappelés, et qu'elle ne feroit plus la guerre que sous les ordres de Lacédémone. Athènes, pour comble de douleur, vit son gouvernement changé par Lysandre. La démocratie fut détruite, et toute l'autorité remise entre les mains de trente archontes. C'est ainsi que finit la guerre du Péloponnèse, après avoir duré vingt-sept ans. Le vainqueur alla soumettre ensuite l'île de Samos, alliée d'Athènes, et retourna triomphant à Sparte avec des richesses immenses, fruit de ses conquêtes. Son ambition n'étoit pas satisfaite : il chercha à s'emparer de la couronne, mais moins en tyran qu'en politique. Il décria la coutume d'hériter du trône, comme un usage barbare, insinuant qu'il étoit plus avantageux de ne déférer la royauté qu'au mérite. Après avoir tenté en vain de faire parler en sa faveur les oracles de Delphes, de Dodone et de Jupiter Ammon, il fut obligé de renoncer à ses prétentions. La guerre s'étant rallumée entre les Athéniens et les Lacédémoniens, il fut un des chefs qu'on leur opposa, et périt dans une bataille, l'an 366 avant Jésus-Christ. Les Spartiates furent délivrés par sa mort d'un ambitieux pour qui l'amour de la patrie, la religion du serment, les traités, l'honneur, n'étoient que de vains noms. Comme on lui reprochoit qu'il faisoit des choses indignes d'Hercule, de qui les Lacédémoniens se flattoient de descendre, « Il faut, dit-il, coudre la peau du renard où manque celle du lion; « faisant allusion au lion d'Hercule. Il disoit « qu'on amuse les enfans avec des osselets, et les hommes avec des paroles...

La vérité, ajoutoit-il, vaut assurément mieux que le mensonge ; mais il faut se servir de l'un et de l'autre dans l'occasion. » Le droit du plus fort étoit, à ses yeux, le meilleur titre. Dans une occasion où les Spartiates et les Argiens se disputoient sur leurs limites, il dit, en montrant son épée : « Voilà le moyen d'avoir raison. » Lysandre fut toujours pauvre, après avoir introduit à Sparte les richesses. Quand on sut l'état de ses affaires, deux citoyens considérables qui devoient épouser ses filles refusèrent de remplir leurs engagemens. Cette bassesse les rendit infâmes, et les fit condamner à une amende.

* LYSCHANDER (Claude-Christophe), historiographe du roi de Danemarck Christiern IV, a donné l'*Abrégé des histoires danoises, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, Copenhague, 1662, in-folio, en danois. Torfæus a réfuté cet abrégé. — Il ne faut pas le confondre avec Jean LYSCHANDER, dont on a *Antiquitatum Danicarum sermones XVI*, Copenhague, 1642, in-4°.

† I. LYSERUS (Polycarpe) naquit à Winendeen, dans le pays de Wittemberg, en 1552. Le duc de Saxe, qui l'avoit fait élever à ses dépens dans le collége de Tubinge, l'appela, en 1577, pour être ministre de l'église de Wittemberg. Lyserus signa, l'un des premiers, le livre de la Concorde, et fut député, avec Jacques André, pour le faire signer aux théologiens et aux ministres de l'électorat de Saxe. Il mourut à Dresde, où il étoit ministre, le 14 février 1601, à 50 ans. Beaucoup de querelles qu'il eut à soutenir, et ses grandes occupations, ne l'empêchèrent pas de composer un nombre considérable d'ouvrages en latin et en allemand. Les principaux sont, I. *Expositio in Genesim*, en six parties in-4°, depuis 1604 jusqu'en 1609. II. *Schola Babylonica*, 1609, in-4°. III. *Colossus Babylonicus*, 1608, in-4°. L'auteur y donne, sous ces deux titres bizarres, un commentaire sur les deux premiers chapitres de Daniel. IV. Un *Commentaire* sur les douze petits prophètes, publié à Leipsick en 1609, in-4°, par Polycarpe Lyserus, son petit-fils. V. Une foule de *Livres* de théologie et de controverse, à peu près oubliés. Il y est, ainsi que dans ses *Commentaires*, savant, mais diffus. VI. L'édition de l'Histoire des Jésuites, de l'ex-jésuite Hasenmuller, qu'il publia après la mort de celui-ci, sous ce titre : *Historia ordinis jesuitici, de societatis Jesu auctore, nomine, gradibus, incrementis, ab Eliâ Hasenmullero, cum duplici præfatione Polycarpi Lyseri*, Francfort, 1594 et 1606, in-4°. Le jésuite Gretser attaqua cette histoire composée par un homme qui avoit abandonné son ordre et la foi de ses pères. Lyserus la défendit dans son *Strena ad Gretserum pro honorario ejus*, in-8°, 1607. Les deux auteurs ne s'épargnent point les injures. C'étoit le style ordinaire entre les savans de ce temps-là.

II. LYSERUS (Jean), docteur de la confession d'Augsbourg, de la même famille que le précédent, né en Saxe, fut l'apôtre de la polygamie dans le 17e siècle. Sa manie pour cette erreur alla si loin, qu'il consuma ses biens et sa vie pour prouver que, non seulement la pluralité des femmes est permise, mais qu'elle est même commandée en certains cas. Il voyagea en Allemagne, en Dane-

en Suède, en Angleterre, en Italie, et en France, pour rechercher dans les bibliothèques de quoi appuyer son système, et pour tâcher de l'introduire dans quelques pays. Déguisé, tantôt sous un nom, tantôt sous un autre, il publia plusieurs écrits pour prouver son opinion ; mais elle n'eut pas de partisans, du moins déclaré. Son entêtement sur la pluralité des femmes surprenoit d'autant plus, qu'une seule l'auroit fort embarrassé, suivant Bayle. C'étoit un petit homme, un peu bossu, maigre, pâle, rêveur et inquiet. Après bien des courses inutiles, il crut pouvoir se fixer en France, et alla demeurer chez le docteur Masius, ministre de l'envoyé de Danemarck. Il se flatta ensuite de rendre sa fortune meilleure à la cour, par le jeu des échecs qu'il entendoit parfaitement, et s'établit à Versailles; mais n'y trouvant point les secours qu'il avoit espérés, et y étant tombé malade, il voulut revenir à pied à Paris. Cette fatigue augmenta tellement son mal qu'il mourut dans une maison sur la route en 1684. On a de lui, sous des noms empruntés, un grand nombre de livres en faveur de la polygamie. Le plus considérable est intitulé *Polygamia triumphatrix*, id est *Discursus politicus de polygamiâ*, *auctore Theophilo Alethæo*, *cum notis Athanasii Vincentii*, in-4°, 1682, Amsterdam. (Brunsmanus, ministre à Copenhague, a réfuté cet ouvrage par un livre intitulé *Polygamia triumphata*, 1689, in-8°. On a du même auteur, un autre livre contre Lyserus, intitulé *Monogamia victrix*, 1689, in-8°.) On trouva dans les manuscrits de Lyserus une liste curieuse de tous les polygames de son siècle. Au reste, Théophile Alethée et Athanase Vincent, sont des noms marck, controuvés sous lesquels il s'étoit caché.

I. LYSIAS, très-célèbre orateur grec, né à Syracuse l'an 459 avant Jésus-Christ, fut mené à Athènes par Céphalès son père, qui l'y fit élever avec soin. Lysias s'acquit une réputation extraordinaire par ses harangues, et forma des disciples dans le bel art de l'éloquence par ses leçons et par ses écrits. Il parut à Athènes apres Périclès, et retint une partie de la force de cet orateur, sans s'attacher à la précision qui le caractérisoit. Il joignoit à une exposition de son sujet, simple, claire, développée, une élocution pure et choisie, une noble simplicité, un beau naturel, une exacte peinture des mœurs et des caractères. On peut juger de son éloquence par le premier discours de la première partie du Phédon de Platon. Quintilien la comparoit à un ruisseau pur et clair, plutôt qu'à un fleuve majestueux. En effet, on ne trouve guère de ces mouvemens qui ébranlent et qui entraînent. On rapporte qu'un jour ayant donné son plaidoyer à lire à son adversaire dans l'aréopage, cet homme lui dit : « La première fois que je l'ai lu, je l'ai trouvé bon ; la seconde, médiocre ; la troisième, mauvais. » Eh bien ! répliqua Lysias, il est donc bon, car on ne le récite qu'une fois. » Il mourut dans un âge fort avancé l'an 374 avant Jésus-Christ. Il composa, depuis la 67e année de son âge jusqu'à la 80e, deux cents *discours*, dont il ne nous reste que trente-quatre, traduits en français par l'abbé Auger, à Paris, 1783, in-8°. La meilleure édition de l'original est celle de Taylor, in-4°, Londres, 1739, et in-8°, 1740, à Cambridge. On les trouve aussi dans le recueil

des orateurs grecs d'Alde, in-fol., 1513, et de Henri Etienne, in-folio, 1575. *Voyez* l'article SOCRATE, n° 1, vers le milieu.

II. LYSIAS (Claude). Ce tribun des troupes romaines qui faisoient garde au temple de Jérusalem arracha saint Paul des mains des juifs, qui vouloient le faire mourir; et pour connoître le sujet de leur animosité contre lui, il fut sur le point de l'appliquer à la question, en le faisant frapper de verges. Mais saint Paul ayant dit qu'il étoit citoyen romain, ce tribun n'osa passer outre, et il l'envoya dans la tour Antonia, d'où il le fit conduire, sous une bonne escorte, à Césarée, d'après les avis qu'il reçut que plus de quarante juifs avoient conspiré contre cet apôtre.

LYSICRATE, riche citoyen d'Athènes, fit élever à ses frais le monument grec connu sous le nom de lanterne de Diogène, pour placer à son sommet le trépied de bronze que la tribu acasmantide, dont il étoit, venoit de remporter pour prix du chant, dans les fêtes de Bacchus, célébrées l'an 335 avant l'ère vulgaire. Ce monument en marbre est l'un des mieux conservés de ceux qu'on voit encore à Athènes. M. Fauvel, peintre correspondant de l'Institut, l'a fidèlement moulé en plâtre sur ces lieux, et il a été ensuite exécuté en terre cuite à Paris, dans toutes ses dimensions, et déposé en 1802 au milieu de la cour du Louvre.

I. LYSIMAQUE, disciple de Callisthènes (*voyez* ce mot), l'un des meilleurs capitaines d'Alexandre-le-Grand, se rendit maître d'une partie de la Thrace, après la mort de ce conquérant, et y bâtit une ville de son nom, l'an 309 avant Jésus-Christ. Il suivit le parti de Cassandre et de Séleucus contre Antigone et Démétrius, et se trouva à la célèbre bataille d'Ipsus, l'an 301 avant Jésus-Christ. Lysimaque s'empara de la Macédoine, et y régna dix ans; mais ayant fait mourir son fils Agathocle, et commis des cruautés inouïes, les principaux de ses sujets l'abandonnèrent. Il passa alors en Asie, pour faire la guerre à Séleucus, qui leur avoit donné retraite, et fut tué dans un combat contre ce prince, l'an 282 avant Jésus-Christ, à 74 ans. On ne reconnut son corps sur le champ de bataille que par le moyen d'un petit chien qui ne l'avoit point abandonné — Il ne faut pas le confondre avec un autre LYSIMAQUE d'Acarnanie, et un des anciens maîtres d'Alexandre, qui n'avoit aucune sorte de délicatesse d'esprit. C'étoit un fade adulateur, dont tout le mérite consistoit à répéter sans cesse que Philippe étoit Pélée; Alexandre, Achille; et lui, Phénix.

II. LYSIMAQUE, Juif, parvint au souverain pontificat de sa nation l'an 204 avant Jésus-Christ, après avoir supplanté son frère Ménélaüs, en payant une somme d'argent que celui-ci n'avoit pu fournir au roi Antiochus-Epiphane. Les violences, les injustices et les sacriléges sans nombre qu'il commit pendant son gouvernement, forcèrent les Juifs, qui ne pouvoient plus le souffrir, à s'en défaire dès l'année suivante.

† III. LYSIMAQUE, frère d'Apollodore, ennemi déclaré des Juifs, eut le gouvernement de Gaza. Jaloux de la réputation de son frère, que le peuple et les

soldats aimoient et considéroient plus que lui, il le tua en trahison, et livra la ville où il commandoit à Alexandre-Jannée qui l'assiégeoit.

† I. LYSIPPE, très-célèbre sculpteur grec, natif de Sicyone, exerça d'abord le métier de serrurier. Il s'adonna ensuite à la peinture, et la quitta pour se livrer tout entier à la seulpture. Lysippe avoit eu d'abord pour maître Doriphore de Policlète; mais ayant demandé à Eupompe lequel de ceux qui l'avoient précédé dans son art il devoit se proposer pour modèle? « Nul homme en particulier, lui répondit-il, mais la nature même. Il l'étudia donc uniquement, et la rendit avec tous ses charmes, et sur-tout avec beaucoup de vérité. Ce fut à lui et à Apelle seulement qu'Alexandre-le-Grand permit de le représenter. Lysippe a fait plusieurs statues d'Alexandre, suivant ses différens âges: l'une, entre autres, d'une beauté frappante, dont l'empereur Néron faisoit grand cas; mais, comme elle n'étoit que de bronze, ce prince crut que l'or, en l'enrichissant, la rendroit plus belle. Cette nouvelle parure gâta la statue, au lieu de l'orner; on fut obligé de l'ôter, ce qui dégrada sans doute beaucoup ce chef-d'œuvre. Lysippe est, de tous les sculpteurs anciens, celui qui laissa le plus d'ouvrages: on en comptoit près de six cents de son ciseau. Les plus connus sont un *Cupidon* en bronze, qu'il avoit fait pour les Thespiens; la *statue* de Pyrrhus d'Élée, vainqueur à la course des chevaux, exécutée dans la 102e olympiade; *celle* d'Hercule du palais Pitti à Florence (elle porte le nom de Lysippe); la grande *statue* du Soleil sur un quadrige, qui étoit adorée à Rhodes; un *Chien* se léchant une plaie, l'*Apollon* de Tarente, de quarante coudées de haut; la *statue* de Socrate; *celle* d'un homme sortant du bain, que le consul Agrippa mit à Rome devant ses thermes; *Alexandre* encore enfant; et les *vingt-cinq cavaliers* qui avoient perdu la vie au passage du Granique. On dit que Lysippe exprima mieux les cheveux que tous ceux qui l'avoient précédé: cela seul suffiroit pour le tirer de la foule des artistes ordinaires. Il fut le premier sculpteur qui fit les têtes plus petites et les corps moins gros, pour faire paroître les statues plus hautes. « Mes prédécesseurs, disoit-il, ont représenté les hommes tels qu'ils étoient faits; mais pour moi, je les représente tels qu'ils paroissent. Il florissoit vers l'an 350 avant Jésus-Christ.

II. LYSIPPE. *Voyez* PRÉTIDES.

† LYSIS, philosophe pythagoricien, précepteur d'Épaminondas, auteur, suivant la plus commune opinion, des *Vers dorés* que l'on attribue ordinairement à Pythagore. On connoit sous le nom de Lysis, dans les *Opuscula mythologica et philosophica* de Thomas Gale, une *Lettre* à Hipparque, dans laquelle il lui reproche de divulguer les secrets de Pythagore leur maître commun. On croit que Lysis vivoit vers l'an 388 avant Jésus-Christ. R. Bentley, dans sa réponse à Ch. Boyle, page 43-45 de la version latine de Lennap, établit par des raisons chronologiques, qui semblent de la plus grande force, que Lysis, le disciple de Pythagore, et Lysis, le précepteur d'Épaminondas, ne peuvent être le même personnage, et que les historiens ont confondu

deux philosophes pythagoriciens de ce nom.

LYSISTRATE, frère du statuaire Lysippe, fut l'*inventeur* de la manière de faire des statues d'argile et de cire.

* LYSONS (Daniel), médecin anglais, mort en 1800, élève du collége de la Magdeleine à Oxford, bachelier en droit en 1755, et docteur dans la même faculté en 1759, enfin, en 1764, docteur en médecine, exerça cet art à Gloucester, puis à Bath, où il mourut. Le docteur Lysons a publié, I. *Un Essai sur les effets du camphre et des préparations du mercure dans les fièvres*, in-8°. II. *Des Essais pratiques sur les fièvres intermittentes, les maladies du foie, les épilepsies, les coliques, les dyssenteries et les effets du mercure*, in-8°. III. *Nouvelles considérations sur les effets du camphre et du mercure*, in-8°.

* I. LYTE (Henri), botaniste anglais, né en 1529 au comté de Sommerset, mort en 1607, élève d'Oxford, voyagea beaucoup, et à son retour s'établit dans sa province. Il y améliora considérablement ses terres, et forma un des plus beaux jardins botaniques de l'Angleterre. Lyte a publié une *Traduction de l'herbier de Dodoen*, avec beaucoup d'additions, Anvers, 1578, in-4°. Cette édition est ornée de planches, mais les éditions subséquentes d'Angleterre n'en ont pas.

* II. LYTE (N.), fils du précédent, dressa une *généalogie* de Jacques I. Ce monarque en fut si satisfait, qu'il donna à l'auteur son portrait dans une boîte enrichie de diamans.

† I. LYTTELTON (Thomas), jurisconsulte anglais, créé chevalier du Bain, et l'un des juges des plaids-communs, sous le règne d'Edouard IV, mourut le 23 août 1481, dans un âge assez avancé, et fut enterré dans la cathédrale de Worcester, où on lui érigea un monument orné de sa statue. On a de lui un livre célèbre, intitulé *Tenures de Lyttelton*, 1604, in-8°. Cet ouvrage à l'usage de son second fils Richard, qui se destinoit à l'étude des lois, et dont on présume que la première édition est de 1477, fut composé dans les dernières années de sa vie. Il est, selon Cambden son commentateur, à l'égard du droit coutumier anglais, ce qu'est Justinien par rapport au droit civil. Cet ouvrage a beaucoup servi à David Houard, auteur des anciennes lois des Français, conservées dans les coutumes anglaises, Rouen, 1766, 2 vol. in-4°; suivis, en 1776, de 4 autres vol.

*II. LYTTELTON (Edouard), lord garde du grand sceau d'Angleterre sous Charles I, né en 1589, descendoit par une branche collatérale du fameux juge Thomas Lyttelton. Après avoir rempli plusieurs places de judicature et être parvenu à celle de lord chef de justice des plaids-communs, il succéda au lord Finch, garde des sceaux, et fut, peu de temps après, créé pair d'Angleterre, sous le titre de lord Lyttelton, baron de Mounslow, dans le Shropshire. Il eut, dans une place alors bien délicate à remplir, le talent et le bonheur de se concilier l'estime de tous les partis; mais ayant voté pour la levée d'une armée, le roi, alors à Yorck, donna ordre à lord Falkland de lui demander les sceaux, et de se concerter avec sir John Colepeper et Hyde, de-

puis comte de Clarendon, pour lui donner un successeur. Ce fut ce dernier qui mit obstacle à l'exécution de l'ordre donné. Plein d'estime pour Lyttelton, lorsqu'il eut voté pour la levée des troupes, il s'étoit rendu auprès de lui. Le garde des sceaux, lui ouvrant son cœur tout entier, déplora l'embarras de sa position, en ce qu'ayant été promu de la place de chef de justice des plaids-communs, où il connoissoit son travail et les personnes auxquelles il avoit affaire, à un emploi plus relevé dans lequel il étoit étranger à ceux qui l'entouroient et aux objets dont il avoit à s'occuper, il ne trouvoit pas un ami à consulter dans des circonstances difficiles. Il gémit sur la situation malheureuse de S. M., disant « qu'il voyoit bien qu'on n'auroit pas fait tout ce qu'on s'étoit déjà permis contre le roi, si on n'avoit pas l'intention de se livrer à d'autres attentats; qu'il prévoyoit assez que la guerre alloit éclater, et qu'il étoit pénétré de la nécessité, dans de pareilles circonstances, de mettre les sceaux entre les mains de S. M.; que cette considération avoit été le motif qui l'avoit déterminé à sa condescendance pour le parti contraire; qu'il avoit été récemment agité s'il ne conviendroit pas, dans le cas où le roi le manderoit ou lui feroit demander les sceaux, de les mettre dans un lieu de sûreté où il pourroit les conserver, leur intention n'étant point de le désobliger; que c'étoit d'après cette connoissance qu'il avoit cru devoir voter dans les derniers débats, ainsi qu'il l'avoit fait; qu'il n'ignoroit pas que sa conduite lui nuiroit dans l'esprit du roi, mais qu'elle lui avoit donné un tel empire, qu'il étoit sûr de conserver les sceaux entre ses mains jusqu'au moment où le roi les lui demanderoit, et qu'alors il feroit ce qui plairoit à S. M.; qu'enfin personne n'étoit plus que lui disposé à mourir pour son souverain, et à ne pas lui survivre. » Hyde fit part à lord Falkland de cette conversation, et étant bien persuadé que Lyttelton tiendroit sa parole, l'engagea à persuader au roi de l'inviter à se rendre à Yorck avec les sceaux, plutôt que de les confier en d'autres mains. Charles embrassa ce parti, et Lyttelton se rendit à Yorck. Malgré cette preuve éclatante de sa fidélité, donnée au péril de sa vie, il ne recouvra qu'incomplètement la confiance du roi et l'estime du parti de la cour. Cependant il conserva son poste, et se rendit, d'après ses ordres, à Oxford. Il entra depuis au conseil privé du roi, et fut nommé colonel d'un régiment d'infanterie à son service, peu de temps avant sa mort, qui arriva le 27 août 1646.

† III. LYTTELTON (Adam), humaniste de Shropshire, né à Haleswen en 1627, fit ses études dans l'école de Westminster, et en devint le second maître en 1658. Ses vastes connoissances le firent surnommer dans son pays le *Grand Dictateur de la littérature*. Il enseigna ensuite à Chelsea, dans le Middlesex, et fut fait curé de cette église en 1664. Enfin il devint chapelain ordinaire du roi, chanoine, puis sous-doyen de Westminster, et mourut à Chelsea le 30 juin 1694. Lyttelton aimoit passionnément l'étude, et n'épargnoit rien pour satisfaire sa curiosité littéraire. Son principal ouvrage est un *Dictionnaire latin-anglais*, 1685, in-4°, qui est d'un grand usage en Angleterre. La meilleure édition est celle de 1755. Il en avoit commencé un pour la langue grecque; il n'eut

pas le temps de l'achever. La littérature orientale et rabbinique, les historiens, les orateurs, les poëtes anciens, lui étoient très-familiers. La *Préface latine* des ouvrages de Cicéron, publiés à Londres en 1681, en 2 vol. in-fol., est de lui. Il est encore auteur d'une Dissertation latine, *De juramento medicorum*, in-4°, 1693; d'une *Traduction* anglaise du *Janus Anglorum* de Selden; de *Sermons* en sa langue, 1 vol. in-fol., etc.

† IV. LYTTELTON (George), fils aîné de sir Thomas Lyttelton, de Hagley, dans le comté de Worcester, né en 1709, annonça dès sa jeunesse des talens et d'heureuses dispositions. Il se fit connoître par quelques productions littéraires, telles que ses *Lettres persanes*, les *Progrès de l'amour*, et quelques *morceaux de poésie*. Au retour de ses voyages en France et en Italie il fut député au parlement, et s'y montra un des plus zélés partisans de l'opposition. Son nom, pendant plusieurs années, retentissoit dans tous les débats de la chambre des communes; il s'opposa à la permanence de l'armée et au droit d'assise, appuya la demande du renvoi de Walpole, et fut, en 1735, secrétaire du prince de Galles, alors éloigné de la cour. En 1744 il fut nommé lord de la trésorerie, et depuis il soutint les plans de la cour et du ministère. Ses travaux politiques ne l'éloignèrent cependant pas de pensées plus sérieuses et plus importantes. Livré dans sa jeunesse à la fougue de ses passions, et entraîné par la fréquentation d'amis corrompus, il avoit entretenu long-temps des doutes sur la vérité et les fondemens du christianisme. Persuadé qu'il étoit temps de ne plus douter ou croire sur parole, il s'appliqua sérieusement à s'éclairer sur cette importante question. Son désir sincère et pur le conduisit à la vérité qu'il cherchoit. Convaincu lui-même, il voulut enseigner ce qu'il avoit appris, et publia en 1747 ses *Observations sur la conversion et l'apostolat de saint Paul* (l'abbé Guenée en a donné une traduction française, Paris 1754, un vol. in-12), ouvrage auquel l'incrédulité n'a pu objecter que des raisonnemens spécieux. Son père a consacré, dans une lettre touchante qu'il lui adressa dans cette circonstance, sa joie inexprimable d'un changement si désiré et si peu attendu. Sir George, poursuivant sa carrière honorablement dans le parlement, fut nommé trésorier de l'épargne et conseiller privé, places qu'il échangea l'année suivante contre celle de chancelier de l'échiquier. Ce fut à peu près vers ce temps qu'il mit au jour ses *Dialogues des morts*, lus dans le temps avec une avidité extrême, quoiqu'ils fussent plutôt le résultat de ses loisirs que de ses études, l'épanchement de ses pensées plutôt que le travail de la méditation. Lorsque, sur la fin du règne de George II, les commencemens malheureux de la guerre rendirent inévitable la dissolution du ministère, sir George, dépourvu de ses places comme les autres, fut récompensé par la dignité de pair en 1757, et put se reposer des orages politiques qui avoient agité la chambre des lords. Sa dernière production littéraire fut l'*Histoire de Henri II*, ouvrage de vingt années de recherches et de travaux, dont la publication fut elle-même un grand travail. L'ouvrage entier fut imprimé deux fois; une grande partie l'a été jusqu'à trois fois; plusieurs feuilles l'ont été

jusqu'à quatre et cinq fois. L'extrême difficulté de lire une copie toute entière de la main de Lyttelton, qui écrivoit fort mal, et son excessive délicatesse, nécessitèrent ces réimpressions; et l'ambitieuse exactitude de l'auteur lui coûta au moins mille liv. sterling (22000 fr.). Il avoit commencé à imprimer en 1755; trois volumes parurent en 1764, eurent une seconde édition en 1767, une troisième en 1768, et la fin de l'ouvrage fut donnée en 1771. Un nommé André Reid, qui n'étoit pas sans quelque talent, entreprit de persuader à sa seigneurie, comme il en étoit persuadé lui-même, qu'il possédoit à fond les principes de la ponctuation. La crainte enfante la crédulité; Lyttelton l'employa, on ne sait à quel prix, à ponctuer les pages de son Histoire, qui ne vit le jour qu'après cette opération. Reid étant mort ou congédié lorsqu'on en vint à la troisième édition, la disposition typographique et la ponctuation furent confiées à un homme originairement fabriquant de peignes, qui se faisoit appeler le docteur Sanders; on en attendoit des merveilles, et on vit, ce qu'on n'avoit sans doute jamais vu, un errata de dix-neuf pages bien pleines, imprimées à la suite de l'édition surveillée par le docteur Sanders. Lyttelton, né d'un tempérament foible et d'une constitution délicate, ne sembloit pas devoir remplir une bien longue carrière; cependant il atteignit l'âge de soixante-quatre ans, et mourut le 22 août 1773. Le docteur Johnson, son médecin, a laissé sur ses derniers momens des détails touchans, dont nous extrairons ceux qui peuvent le mieux peindre Lyttelton : « Le dimanche, à onze heures du matin, dit le docteur Johnson, sa seigneurie me fit appeler et me dit : « Je sens ma fin s'approcher ; j'ai voulu avoir un entretien avec vous, docteur, ajouta-t-il, je veux vous faire ma confession. Lorsque j'entrai dans le monde je fus entouré d'amis qui voulurent ébranler ma foi dans la religion chrétienne ; je vis des difficultés qui me firent naître des doutes, mais je conservai mon esprit dans la disposition de recevoir la vérité et la conviction. L'évidence et les dogmes du christianisme étudiés avec soin m'ont raffermi et persuadé de la vérité de cette sainte doctrine. J'en ai fait la règle de ma vie; elle est aujourd'hui le fondement de mes espérances pour l'avenir. J'ai erré, j'ai péché, mais je me suis repenti. Jamais je ne me suis complu dans mes habitudes vicieuses. En politique et dans ma vie publique, le bien général a toujours été le but et la règle de ma conduite. Je n'ai jamais donné de conseils que d'après mes lumières et ma conscience intime. Souvent j'ai vu que j'avois tort, mais je ne l'ai point eu volontairement. J'ai tâché dans ma vie privée de faire tout le bien qui a pu dépendre de moi ; je n'ai aucun ressentiment contre qui que ce soit. » Sur le soir, voyant que les symptômes de la mort s'approchoient : « Je vais mourir, me dit-il, mais ce n'est pas votre faute. » Lorsque lord et lady Valencia vinrent le visiter, il leur donna sa bénédiction : « Soyez bon, soyez vertueux, mylord, leur dit-il, un jour vous serez dans la situation où vous me voyez. » Il expira peu de temps après.

† V. LYTTELTON (Charles), prélat et antiquaire anglais, troisième frère des précédens, mort en 1768, élève d'Eaton, puis du collége de l'université à Oxford, et

enfin du collége de justice du Temple, suivit d'abord le barreau; mais il abandonna ensuite cette carrière, et prit les ordres. En 1747 il étoit chapelain du roi; l'année suivante il obtint un canonicat d'Exeter, et en 1762, l'évêché de Carlisle. Ce prélat a, pendant plusieurs années, présidé la société des antiquaires, et fourni de précieux articles à *l'Archæologie*.

† VI. LYTTELTON (Edouard), théologien anglais, mort en 1734, élève d'Eaton, du collége du roi à Cambridge, en 1720 sous-maître de l'école d'Eaton, et en 1727 boursier du collége, en 1730 fut nommé chapelain du roi, et reçu docteur la même année. Lyttelton a été enterré dans l'église de Maple-Derham, au comté d'Oxford. Après sa mort, on a publié deux volumes de ses *Sermons*, et on trouve quelques *Pièces de poésies* de lui dans le Recueil de Dodsley.

MABI

MABI

MA (Mythologie), une des femmes qui suivoient Rhée. Jupiter la chargea de l'éducation de Bacchus. Les Lydiens adoroient Rhée sous le nom de Ma.

MAACHA, roi de Geth, donna du secours à Hannon, roi des Ammonites, contre David. Mais Joab, général des troupes de David, tailla en pièces les deux armées.

† MAAN (Jean), docteur de Sorbonne, natif du Mans, chanoine et précepteur de l'église de Tours, se fit connoître dans le 17ᵉ siècle par un ouvrage intitulé *Sancta et metropolitana ecclesia Turonensis, sacrorum pontificum suorum ornata virtutibus, et sanctissimis conciliorum institutis decorata*, imprimé dans la maison même de l'auteur, Tours 1667, in-fol. Cet ouvrage, estimé pour les recherches, s'étend depuis l'année de J. C. 251 jusqu'en 1655.

MABILLE. *V.* JOURDAN, nº II.

† MABILLON (Jean), né le 23 novembre 1632 à Saint-Pierre-Mont, village près de Mouzon dans le diocèse de Reims, prit l'habit de bénédictin de Saint-Maur à Saint-Remi de cette ville en 1653. Ses supérieurs l'envoyèrent, en 1663, à Saint-Denys, pour montrer aux étrangers le trésor et les monumens antiques de cette abbaye; dom d'Achéry le demanda pour travailler à son Spicilége, et eut beaucoup à se louer de ses soins et de ses recherches. Le nom du jeune Mabillon commença à être connu. La congrégation de Saint-Maur, l'asile de la véritable érudition, ayant projeté de publier de nouvelles éditions des Pères, il fut chargé de celle de saint Bernard, et s'acquitta de ce travail avec autant de diligence que de succès. (*Voy.* BERNARD, saint, nº III.) Le grand Colbert, instruit de son mérite, voulut lui faire donner une pension de deux mille livres, qu'il refusa, se bornant à demander la protection de la cour pour sa congrégation. «Que penseroit-on, disoit-il quelquefois, si, étant

pauvre et né de parens pauvres, je recherchois dans la religion ce que je n'aurois pas obtenu dans le siècle ?» Le ministre, touché de son désintéressement, n'en eut qu'une plus grande idée de son mérite. Il l'envoya en Allemagne, l'an 1683, pour chercher dans cette partie de l'Europe tout ce qui pourroit servir à l'histoire de France, et à la gloire de la maison royale. Dom Mabillon déterra plusieurs pièces curieuses, et les fit connoître dans un *Journal* de son voyage. Cette savante course ayant été beaucoup applaudie, le roi l'envoya encore en Italie deux ans après. Il fut reçu à Rome avec toute la distinction qu'il méritoit. On l'honora d'une place dans la congrégation de l'Index; on lui ouvrit toutes les archives, toutes les bibliothèques, et il en tira quantité de pièces nouvelles. De tous les objets qui excitèrent sa curiosité, aucun ne la piqua plus que les catacombes de Rome. Il y fit des visites fréquentes, et y porta à la fois l'esprit de religion et celui de critique. Il vit des abus dans l'exposition de quelques corps saints, et les dévoila par une lettre latine, sous le nom d'*Eusèbe, Romain*, *à Théophile*, *Français*, *touchant le culte des saints inconnus*. Cette brochure souleva contre lui quelques savans superstitieux de Rome. Il y eût plusieurs écrits pour et contre. On déféra à la congrégation de l'Index la Lettre d'Eusèbe, et elle alloit être proscrite par le tribunal, si ce savant vertueux et docile n'en avoit donné une nouvelle édition. Il y affoiblit quelques endroits trop vifs; et rejetant sur les officiers subalternes les abus qui se commettoient au sujet des corps qu'on tiroit des catacombes, il contenta des juges qui l'estimoient, et qui ne l'auroient condamné qu'à regret. Une autre dispute occupa le sage Mabillon. Dom Rancé, abbé de la Trappe, attaqua les études des moines, et prétendit qu'elles leur étoient plus nuisibles qu'utiles. Pour appuyer l'idée qu'ils ne devoient ni faire ni lire des livres, il en composa un lui-même. Il l'intitula : De la Sainteté des devoirs de l'état monastique. Cet ouvrage étoit à la fois la justification de l'ignorance de beaucoup de moines, et la censure de ceux qui faisoient profesion de savoir. La congrégation de Saint-Maur, alors entièrement consacrée aux recherches profondes et à l'étude de l'antiquité, crut devoir réfuter ce paradoxe. Elle choisit le doux Mabillon, pour entrer en lice avec l'austère abbé de la Trappe. Il n'avoit ni l'imagination, ni l'éloquence de ce réformateur; mais son esprit étoit plus méthodique et plus vrai. Sa diction claire, simple, et presque entièrement dénuée d'ornemens, ne manquoit pas d'une certaine force. Il opposa principes à principes, inductions à inductions. Dans son *Traité des études monastiques*, publié en 1697, in-12, il prouva que les moines pouvoient, mais devoient même étudier. L'abbé de la Trappe, fâché de voir contredire ses idées, fit une réponse vive au livre des *Etudes monastiques*. Dom Mabillon y opposa des réflexions sages et modérées. Elles amenèrent une réplique sous le nom de Frère Côme. L'abbé de la Trappe en étoit l'auteur; mais son ouvrage ne sortit point de son cloître. Mabillon, né avec un génie pacifique, laissa faire la guerre à quelques écrivains qui se mêlèrent de cette querelle. Le savant abbé de Longuerue mit à la tête du livre de Rancé, contre

les Études monastiques, ces paroles de saint Jérôme : *Incongruum est toto latere corpore, et linguâ totum per orbem vagari.* L'abbé de la Trappe le sut, et ne fut pas content de cette épigramme. Quant à Mabillon, il ne voulut plus entrer dans aucune dispute. Il s'occupa à perfectionner son savant ouvrage de la *Diplomatique*, qu'il avoit publié en 1681. Cette science lui devoit tout son lustre. Le docte bénédictin avoit beaucoup de sagacité pour demêler ce qu'il y a de plus confus dans la nuit des temps, et pour approfondir ce que l'histoire offre de plus difficile. Il fut le premier qui réunit les règles de la diplomatique sous un seul point de vue. Il donna des principes pour l'examen des diplômes de tous les âges et de tous les pays. Il n'avoit encore rien paru de plus lumineux en ce genre que son ouvrage : néanmoins ses règles trouvèrent des contradicteurs. On prétendit qu'il n'étoit pas aisé de porter un jugement fixe et certain sur tout ce qui s'appelle titres et manuscrits, parce qu'en ce genre la fausse monnoie a souvent la plus exacte ressemblance avec la véritable. Les yeux et la connoissance de l'histoire sont les seuls juges en cette matière, et ce sont des juges auxquels un faussaire habile peut aisément en imposer. (*Voy.* GERMON.) On examina les pièces que dom Mabillon donnoit comme la pierre de touche des bons titres; et le P. Germon, jésuite, prétendit trouver dans quelques-unes des marques de fausseté. Mabillon, au lieu de répondre *ex professo*, se contenta de joindre à son livre un supplément qui parut en 1704, et qui satisfit presque tous les critiques. « Il étoit l'homme du monde, dit d'Avrigny, qui avoit le plus examiné le parchemin, et cependant il fut trompé par le fameux titre produit en faveur de la maison de Bouillon, qu'une seule lettre différente des autres, et tournée à la moderne, rendit suspect à d'autres antiquaires. La main lassée avoit trahi le faussaire. L'aveu que ce dernier fit avant d'expirer sous celle du bourreau justifia le jugement porté contre la pièce. » L'amour de la paix, la candeur, et sur-tout la modestie, formoient le caractère de Mabillon. Présenté à Louis XIV par Le Tellier, archevêque de Reims, comme le religieux le plus savant du royaume, il mérita d'entendre ce mot de la bouche du grand Bossuet : « Ajoutez, et le plus humble. » — Un étranger ayant été consulter le savant du Cange, celui-ci l'envoya à Mabillon son ami et son rival en érudition. « On vous trompe quand on vous adresse à moi, répondit humblement le bénédictin; allez voir M. du Cange. — C'est lui-même qui m'adresse à vous, dit l'étranger. — Il est mon maître, répliqua Mabillon. Si cependant vous m'honorez de vos visites, je vous communiquerai le peu que je sais. Mabillon mourut à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 27 décembre 1707. Clément XI, en apprenant sa mort, fit écrire à dom Ruinard qu'on lui feroit plaisir d'inhumer un homme qui avoit si bien mérité des lettres et de l'Église dans le lieu le plus distingué, « puisque tous les savans qui iront à Paris ne manqueront pas de vous demander où vous l'avez mis ? *Ubi posuistis eum* ? » Le pape vouloit qu'on recueillît ses cendres sous le marbre, avec une inscription qui convînt à des restes si précieux. L'intention du pontife ne fut pas suivie à cet égard ; mais

dom Roussel fit un éloge en style lapidaire, qui valoit bien un monument. Nous n'en rapporterons que le morceau suivant :

Omnium hominum sibi conciliavit animos
Hominum mitissimus.
In ipsis etiam litterariis disceptationibus
Nemini asper,
Neminem læsit, etiam læsus.
Scribentem incitabat veritas,
Certantem moderabatur lenitas,
Vincentem coronabat veritas,
Coronatum ornabat humilitas.
Hàc singulari morum suavitate
Devinciebat animos, leniebat invidos...
Cæteris testibus nemo major,
Se ipso judice nemo minor ;
Eò clarior, quò sibi vilior.
Cœlestis gloriæ cupidus, mundanam sprevit.
Respuit hominum plausus, mercedem
quam dare solent homines,
Vani vanam.
Nullum in claustro tenuit dignitatis
gradum, omnes meruit.
. . . .
Cum virtutum studiis studia litterarum
conjunxit,
Ut alterno fœdere
Scientia pietatem, pietas scientiam adjuvaret.

L'académie des inscriptions s'étoit fait un honneur de se l'associer. Ses principaux ouvrages sont, I. *Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti*, Paris, 9 vol. in-folio. Le premier volume de ce recueil, commencé par Dom d'Achéry, parut en 1668, et les autres, les années suivantes. Cet ouvrage réimprimé à Venise, 1733, 9 vol. in-folio, est aussi estimé pour les monumens qu'il renferme que pour les savantes préfaces dont l'auteur l'a orné. Les mœurs et les usages des siècles d'ignorance y sont recherchés avec soin, et cent questions importantes discutées avec une critique exacte et solide. On peut faire le même éloge des notes, dans lesquelles l'auteur éclaircit des points obscurs de discipline, et rétablit la chronologie et l'histoire. Les préfaces ont été imprimées séparément, in-4°, 1732. II. *Analecta ;* ce sont des pièces recueillies dans diverses bibliothèques, en 4 vol. in-8°, dont le premier parut en 1675. Les savantes dissertations qui enrichissent ce recueil ne sont pas ce qu'il a de moins précieux. On en a donné une édition in-folio à Paris en 1723 : c'est la plus estimée. III. *De re diplomaticâ libri IV*, Paris, 1681 ou 1709, in-folio, auquel on joint un supplément qui parut en 1704, in-folio. Cet ouvrage a été réimprimé à Naples, 1689, deux vol. in-folio, dont l'édition fort belle est estimée. Cette diplomatique sera toujours de l'usage le plus général. L'habitude que Mabillon avoit dans la critique des anciens manuscrits lui fit entreprendre de fixer les règles d'après lesquelles on pouvoit distinguer les faux titres. La matière, la forme des caractères, le style, la manière de dater, enfin les sceaux en usage dans les différens siècles, sont assujettis, dans cet ouvrage, aux règles de la critique ; et, quelles que soient les observations postérieures qu'on ait pu ajouter à celles de dom Mabillon, son ouvrage est toujours demeuré un livre élémentaire dans cette science. On peut de là juger combien ce savant dut être souvent consulté dans les affaires les plus importantes. IV. *Liturgie gallicane*, in-4°, 1685, et 1729. V. *Dissertation sur l'usage du pain azyme* dans l'eucharistie, in-8°. VI. *Lettre* sous le nom d'*Eusèbe, Romain*, touchant le *culte des saints inconnus*, 1698, in-4°, et 1705, in-12. VII. *Musæum Italicum*, 2 vol. in-4°, 1696 ou 1724, en société avec dom Germain. VIII. Les *Annales ordinis Benedicti*, Paris, 1733 et années suivantes,

dont il a donné 4 vol. in-folio, qui contiennent l'histoire de l'ordre des bénédictins, depuis son origine jusqu'en 1066. Le 5e vol. a été donné par dom Ruinart et dom Vincent Thuillier. Le 6e ne parut qu'en 1739, par les soins de dom Martenne. IX. L'*Epître* dédicatoire qui est à la tête de l'édition de saint Augustin. X. *Sancti Bernardi opera*, 2 vol. in-folio, Paris, 1690 : c'est la meilleure édition; elle a été réimprimée en 1719. Tous les ouvrages précédens sont en latin. Ceux que le P. Mabillon a donnés en français sont, I. *Factum*, avec une *Réplique sur l'antiquité des chanoines réguliers et des moines*, pour maintenir les droits de son ordre contre les chanoines réguliers de la province de Bourgogne. II. *Traité des études monastiques*, 2 vol. in-4° ou in-12. III. *Traduction* de la règle de saint Benoît, in-18, 1697. (*Voyez* LANCELOT, n° III.) IV. Une *Lettre* sur la vérité de la sainte larme de Vendôme. Mabillon, par-tout ailleurs excellent critique, paroît dans cet ouvrage trop crédule et peu judicieux.... Dom Thuillier publia, en 1724, en 3 vol. in-4°, *les OEuvres posthumes* de dom Mabillon, et y joignit celles de dom Ruinart. Parmi les pièces intéressantes qu'il renferme, on trouve des *Réflexions sur les prisons monastiques*, qui semblent avoir été dictées par la miséricorde et la charité. Les différens ouvrages de dom Mabillon, très bien accueillis en France et dans les pays étrangers, lui valurent les marques d'estime les plus honorables. Le P. Noris, augustin, depuis cardinal, lui dédia un de ses ouvrages; le P. Tomasi lui fit le même honneur. Le pape Alexandre VIII voulut qu'il lui écrivît toutes les semaines. A sa mort, La Monnoye, Hersan, Boivin, Le Roy, de Villiers, Bosquillon, Gourdan, Grenant, et plusieurs autres, répandirent des fleurs sur son tombeau. Les savans d'Allemagne lui donnent ordinairement le nom de *Grand* : *Magnus Mabillonius*. (*Voyez* l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur.) Dom Ruinart écrivit sa Vie, in-12, 1708 : c'est un modèle pour les savans et pour les chrétiens.

†MABLY (l'abbé Gabriel BONNOT de), frère aîné de l'abbé de Condillac, né à Grenoble en mars 1709, et mort à Paris le 23 avril 1785, fit ses premières études chez les jésuites, à Lyon, et fut attaché dans sa jeunesse au cardinal de Tencin, son parent : il n'eut d'ordres dans l'Eglise que le sous-diaconat. A son entrée dans le monde l'abbé de Mably fut admis au double titre d'allié et d'homme de lettres dans la société de madame de Tencin, qui a rendu son nom célèbre par les intrigues de sa vie et l'agrément de son esprit. Elle réunissoit alors chez elle l'élite des gens de lettres. Outre ses dîners de beaux esprits, elle avoit des dîners politiques. Montesquieu en étoit; Mably y fut admis. Il venoit de donner le *Parallèle des Romains et des Français*, dont on disoit du bien. Madame de Tencin, entendant le jeune abbé parler des affaires publiques, et raisonner avec beaucoup de sagacité sur les événemens politiques, jugea que c'étoit l'homme qu'il falloit à son frère, qui entroit dans la carrière du ministère. Ce fut pour l'endoctriner que Mably fit l'*abrégé* des traités depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours. Ce service ne fut pas le seul qu'il lui rendit. Le

cardinal, sentant sa foiblesse dans le conseil, dut encore à Mably l'heureuse idée de demander au roi la permission de donner ses avis par écrit. On se doute bien que Mably fut chargé de préparer les rapports et de faire les mémoires. Ce fut lui qui, en 1743, négocia secrétement à Paris avec le ministre du roi de Prusse, et dressa le traité que Voltaire alla porter à ce prince. Frédéric, qui ne l'ignoroit pas, conçut dès-lors une grande estime pour l'abbé de Mably; et c'est une singularité bien digne de remarque que deux hommes de lettres, sans caractère public, fussent chargés de cette négociation importante qui alloit changer la face de l'Europe. Ce fut encore Mably qui dressa les mémoires qui devoient servir de base aux négociations du congrès ouvert à Bréda au mois d'avril 1746. Ces divers travaux décidèrent sa vocation pour la politique. Mais peu de temps après il se brouilla avec le cardinal, qui joignoit à la dignité ministérielle celle d'archevêque de Lyon. Il s'agissoit d'un mariage entre des protestans. Mably vouloit que le cardinal agît dans cette affaire en homme d'état: le cardinal s'obstina à se comporter en prince de l'Église romaine, et Mably ne le revit plus. Depuis ce moment, livré tout entier aux lettres, il ne fit jamais un pas vers la fortune, ni vers les honneurs littéraires. Il se disoit plus jaloux de mériter l'estime générale que de l'obtenir. Il s'est contenté long-temps de mille écus de rente; il avoit de plus une pension viagère qui lui étoit échue dans les partages de sa famille; mais à la mort de son frère aîné, il l'abandonna à ses parens. La cour le dédommagea de cette privation généreuse par une pension de deux mille huit cent livres, demandée et obtenue à son insçu par un de ses amis. Mably prêcha contre le luxe et les richesses, mais il prêcha d'exemple. Avec le goût de la médiocrité, il eut l'amour de l'indépendance. On voulut un jour l'entraîner chez un ministre, qui même l'avoit invité: on ne put jamais l'y déterminer; mais il dit qu'il le verroit volontiers lorsqu'il ne seroit plus en place. Il montra la même répugnance à entrer dans les corps académiques. On sait que le maréchal de Richelieu le pressoit de se mettre sur les rangs pour l'académie française. Mably refusoit. « Mais, lui dit le duc, si je faisois toutes les démarches, et que vous fussiez agréé, refuseriez-vous? » Mably fut forcé de promettre qu'il accepteroit; mais à peine a-t-il quitté le maréchal, qu'il court chez son frère, l'abbé de Condillac, en le priant de le dégager à quelque prix que ce fût. « Pourquoi donc cette grande résistance? lui dit son frère. Pourquoi? Si j'acceptois, je serois obligé de louer le cardinal de Richelieu, ce qui est contre mes principes; ou si je ne le louois pas, devant tout à son petit-neveu dans cette circonstance, je serois coupable d'ingratitude. » Sa franchise avoit quelquefois le ton et les formes un peu trop lacédémoniens; mais dans un siècle où la bassesse n'étoit que trop commune, il sut conserver une noble fierté. Il ne manqua jamais de venger le mérite modeste et sans fortune, du mépris de l'orgueil et de la richesse. Un grand, parlant un jour devant lui d'un homme distingué par ses talens, mais qui avoit le tort de n'être ni riche ni d'une haute naissance, dit avec dédain qu'il l'avoit tiré de son grenier. Mably ne craignit pas d'élever la voix. « Monsieur le comte, dit-il, ce sont les gens de mérite

qui logent dans les greniers; et les sots.... habitent dans les hôtels. » Ses ouvrages, qui ont fait la fortune des libraires, n'ont, en aucune manière, contribué à augmenter la sienne; il se contentoit, pour toute rétribution, d'un petit nombre d'exemplaires qu'il distribuoit à ses amis. Le bruit avoit couru qu'on lui proposeroit l'éducation de l'héritier d'une grande monarchie; il dit hautement que la base de ses leçons seroit celle-ci: « Les rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois. » Il aimoit à répéter cet adage de Léibnitz: « Le temps présent est gros de l'avenir. » Il connoissoit si bien l'un, qu'il devina souvent l'autre. La liberté des colonies anglaises, les changemens arrivés à Genève et en Hollande, furent prédits par lui. Cette expérience morale et politique lui donnoit quelquefois de l'humeur; ses amis lui en faisoient des reproches, et l'appeloient prophète de malheur. « Il est vrai, répondoit-il, que je connois assez les hommes pour ne pas espérer facilement le bien. » Il annonça, dans l'un de ses derniers ouvrages, que le déficit des finances en France amèneroit des impôts désastreux; que, pour les établir, les parlemens demanderoient les états-généraux, et qu'alors naîtroit une révolution dans le gouvernement. On sait si cette prédiction a été justifiée. Ses principaux ouvrages sont, I. *Parallèle des Romains et des Français*, Paris, 1740, 2 vol. in-12. II. *Le Droit public de l'Europe*, 1774, 3 vol. in-12. III. *Observations sur les Romains*, 2 vol. in-12. IV. *Observations sur les Grecs*, 1751, in-12, qui reparurent en 1766, sous le titre d'*Observations sur l'Histoire de la Grèce*. Elles sont intéressantes, profondes et lumineuses. C'est un résumé de l'histoire grecque, où tout est présenté à sa place dans son véritable jour. On y voit la marche des événemens, les motifs qui les ont occasionnés, les fautes politiques qu'on a faites, et ce que la saine raison auroit dû prévoir ou corriger. C'est sur ce modèle que tous les traités politiques devroient être écrits. V. *Des principes des négociations*, 1757, in-12. VI. *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*, Amsterdam (Paris) 1763, in-12, réimprimés en 1783, 3 vol. in-18, et par Didot, 1795, in-4°, augmentés de la Vie de Phocion par Plutarque. La société économique de Berne, à qui cet ouvrage parut le code des états libres, lui adjugea le prix qu'elle distribue annuellement. L'auteur y donne avec précision, et même avec agrément, des idées saines et lumineuses de la vertu patriotique et des devoirs qui attachent l'état aux citoyens, et les citoyens à l'état. Ce livre rendit l'abbé de Mably si recommandable, que les Polonais et les Américains eurent recours à ses lumières; et les Hollandais mêmes reçurent de lui des conseils trop judicieux pour être écoutés dans des temps de trouble. Les Américains cependant ne conservèrent pas toujours leurs sentimens de déférence pour cet écrivain philosophe: voici ce qu'on lit dans le Mercure de France de janvier 1785: « Le dernier ouvrage de l'abbé de Mably, sur les constitutions des États-Unis de l'Amérique, a révolté les Américains contre cet estimable écrivain. Dans plusieurs états, on l'a pendu en effigie, comme ennemi de la tolérance et de la liberté, et son livre a été traîné dans la boue. » VII. *Observations sur l'Histoire de France*, 1765, 2 volum.

in-12. VIII. *Entretiens sur l'Histoire*, in-12. Il pensoit que les peuples d'aujourd'hui pouvoient se gouverner par les principes des républiques grecque et romaine. Ces ouvrages ont eu quelque vogue avant la révolution; mais ce grand événement leur a porté un coup mortel, et l'on a été fort surpris que le gouvernement monarchique eût fait une pension à un écrivain qui sembloit n'avoir pris la plume que pour le détruire. IX. *De la manière d'écrire l'histoire*, Kehl, 1784, 2 vol. in-12. M. Gudin a joint à cette édition et sous le titre de *Supplément*, la critique de cet ouvrage. X. *Lettre à madame la marquise de P****, sur l'opéra, Paris, 1741, in-12. Le style de l'abbé de Mably est clair, correct, quelquefois élégant, mais un peu froid. Il fut accusé d'avoir adopté le système des philosophes du siècle, et cette opinion s'accrut par la censure que fit la Sorbonne d'un de ses livres; cependant les signes de christianisme qu'il donna en mourant, et sa haine pour Voltaire, semblent prouver qu'il ne pensoit pas en tout comme eux. L'abbé Brizard a donné un éloge de ce publiciste, en tête d'une collection des *œuvres* de celui-ci, faite à Paris en 1794, 15 vol. in-8°.

MABOUL (Jacques), né à Paris, d'une famille distinguée dans la robe, prêcha avec distinction à Paris et en province. Il fut long-temps grand-vicaire de Poitiers, et devint évêque d'Aleth en 1708. Maboul mourut dans cette ville, le 21 mai 1723, laissant une mémoire respectée. Dans ses *Oraisons funèbres*, recueillies en 1749, en un volume in-12, on trouve par-tout cette douceur de style, cette noblesse de sentimens, cette simplicité touchante, qui font le caractère d'une belle ame et d'un bon esprit. L'évêque d'Aleth n'a pas, en général, la mâle vigueur de Bossuet; mais il est plus poli et plus châtié. Moins étudié et moins brillant que Fléchier, il est aussi plus touchant et plus affectueux. S'il fait des antithèses, elles sont de choses et non de mots. Plus égal que Mascaron, il a le goût, les graces, la facilité et le ton intéressant du P. La Rue. On a encore de lui deux *Mémoires* pour la conciliation des affaires de la constitution, in-4°, 1749.

MABUSE (Jean), peintre, natif d'un village de ce nom en Hongrie, mort en 1562, voyagea en Italie avec fruit. Il peignoit très-bien un sujet d'histoire. On voit plusieurs de ses ouvrages à Amsterdam, entre autres une *Décollation de saint Jean*, faite de blanc et de noir, avec une certaine eau, ou un suc qu'il inventa, pour se passer de couleur et d'impression: en sorte qu'on peut plier et replier la toile de ses tableaux, sans gâter la peinture. Le roi d'Angleterre exerça long-temps son pinceau. Mabuse, fort sobre dans sa jeunesse, dans un âge plus avancé s'adonna au vin, et cette passion lui faisoit faire de temps en temps quelques friponneries. Le marquis de Verens, au service duquel il étoit, devant loger chez lui Charles-Quint, habilla ses domestiques en damas blanc. Mabuse vendit son damas, et en but l'argent au cabaret. Il le remplaça par une robe de papier blanc, qu'il peignit en damas à grandes fleurs. L'éclat des couleurs fit remarquer l'habit du peintre. L'empereur, surpris du brillant de ce damas, le fit approcher, et découvrit sa ruse. On en rit beau-

coup, et Mabuse en fut quitte pour quelques mois de prison.

† I. MACAIRE (saint), l'ancien, célèbre solitaire du 4e siècle, contemporain de saint Ephrem, né dans Alexandrie, vers l'an 301, de parens pauvres, exerça, jusqu'à l'âge de 30 ans, le métier de boulanger. Ayant alors reçu le baptême, il se retira dans un monastère de la montagne de Sété, partageant son temps entre la prière et le travail des mains. Il mourut vers l'an 391. On lui attribue 50 *Homelies* en grec, Paris, 1622, in-fol., avec saint Grégoire Thaumaturge; et séparément, Leipsick, 1698 et 1699, 2 vol. in-8°. Les mystiques en font beaucoup de cas. On y trouve toute la substance de la théologie ascétique. Saint Macaire, homme sans études, montra de si bonne heure une sagesse consommée, qu'on l'appeloit, à l'âge de 30 ans, le jeune vieillard.

† II. MACAIRE (saint), le jeune, autre célèbre solitaire, ami du précédent, et originaire d'Alexandrie comme lui, eut près de 5000 moines sous sa direction. La sainteté de sa vie et la pureté de sa foi l'exposèrent à la persécution des ariens. Il fut exilé dans une île où il n'y avoit pas un seul chrétien; mais il en convertit presque tous les habitans. Macaire mourut en 394 ou 395. Baillet ne le fait mourir qu'en 405, après avoir vécu près de cent ans. C'est à lui qu'on attribue les *Règles des moines*, qui se trouvent en 30 chapitres dans le *Codex regularum*, Rome, 1661, 2 vol. in-4°. Jacques Tollius a publié dans ses *Insignia itinerarii Italici*, un *Discours* de saint Macaire sur la mort des justes.

* III. MACAIRE, natif d'Irlande, enseigna en France dans le 9e siècle une semblable doctrine à celle professée depuis par Averroës; savoir, qu'une seule intelligence individuelle, une seule ame, exerçoit les fonctions spirituelles et raisonnables dans toute la race humaine. Ratram, moine de Corbie, réfuta cette erreur.

MACARÉE. *Voyez* CANACE.

MACARIE, fille d'Hercule. Après la mort de ce héros, Euristhée persécuta ses enfans et chercha les moyens de les faire périr. Ils se réfugièrent à Athènes, près de l'autel de la Miséricorde; les Athéniens ne voulurent pas les livrer à Euristhée, qui, piqué de ce refus, leur déclara la guerre. L'oracle, consulté, répondit que si quelqu'un des Héraclides vouloit se dévouer aux dieux des enfers, les Athéniens remporteroient la victoire sur leur ennemi. Macarie, ayant appris la réponse de l'oracle, se dévoua. Les Athéniens, par reconnoissance, lui élevèrent un tombeau qu'ils ornèrent de fleurs et de couronnes.

* MACARTNEY (George, comte de), gentilhomme anglais, né en Irlande en 1737, de George Macartney, évêque d'Auchinlek en Ecosse, reçut une éducation soignée. Les voyages qu'il fit avec les deux fils de lord Holland perfectionnèrent ses connoissances et donnèrent un plus grand développement aux dispositions heureuses qu'il avoit reçues de la nature pour les affaires. En 1764 il fut envoyé en Russie en qualité d'ambassadeur extraordinaire à cette cour, et à son retour en Irlande, avec le titre de secrétaire du lord Townsend qui en étoit vice-roi, il fut nommé successivement membre du parlement, chevalier

du Bain, et gouverneur de la Grenade et de Tabago. Macartney conserva cette dernière place jusqu'en 1779, époque à laquelle ces îles furent prises par les Français, et où il fut fait lui-même prisonnier. Le gouvernement de Madras qu'il obtint en 1780, et dans lequel il se conduisit avec autant de prudence que de sagesse, détermina le ministère à le nommer gouverneur général du Bengale; mais il refusa cet honneur, et revint en Angleterre en 1792. Envoyé en ambassade en Chine, mission qui dura environ trois ans, il fit tous ses efforts pour obtenir un traité de commerce avec les Chinois. Le succès ne répondit pas à son attente, et cette ambassade fut infructueuse. Les Chinois eurent assez de sagacité pour démêler les intentions perfides du gouvernement anglais, et le noble lord en fut quitte pour revenir à Londres en 1794, faire imprimer son voyage à la Chine, rédigé par son secrétaire George-Léonard Stauntson, que la mort vint surprendre au milieu de son travail, ce qui le rendit incomplet; le gouvernement voulut par la suite y suppléer, et chargea M. Barow de rédiger une nouvelle relation qui a été publiée en 1805. Celle de Staunton's fit néanmoins beaucoup de bruit, et fut traduite en français par M. Castera, 5 vol. in-8° et atlas in-4°, Paris, 1804. Un Français qui avoit long-temps habité Canton réfuta quelques-uns des faits qui y étoient avancés, en expliqua plusieurs autres, et notamment les causes qui avoient rendu infructueuse cette ambassade, commencée sous les plus heureux auspices. En 1795, Macartney fut envoyé à Vérone, près du frère de Louis XVI, et en 1799, nommé gouverneur du cap de Bonne-Espérance. Il mourut à Londres en 1806.

* I. MACASIUS (Jean-George), reçu en 1644 docteur en la faculté de médecine à Iène, exerça en cette qualité à Zwickau, petite ville au cercle de la Haute-Saxe, où il mourut en 1653. On a de lui, *Promptuarium materiæ medicæ, sive Apparatus ad praxim medicam libris duobus adornatus*, Francofurti, 1654, in-8°; Ulmæ, 1676, in-4°; Barutini, 1676, in-12; avec des augmentations par Jean Mathias Nester, Lipsiæ, 1677, in-12. — Paul Macasius, médecin, et parent du précédent, a écrit un traité sur les eaux d'Egra, publié sous ce titre : *De acidularum egranarum usualium, seu Fonticuli crystallini naturâ, viribus et administratione*, Norimbergæ, 1613, in-4°.

* II. MACASIUS (François), né en 1686, à Joachim-Sthal en Bohême, entré dans la société des jésuites, y enseigna diverses sciences. Il mourut à Prague en 1753. On a de lui, I. *Manuale theologico-canonicum sponsalibus quæstionibus et resolutionibus compendiosè deductis*, Olmutz, 1730 et 1731; Prague, 1745, in-8°. II. *Jus ecclesiasticum commentariis in V libros decretalium Gregorii XI illustratum*, Prague, 1749, 2 vol. in-folio.

* MACAULAY (Catherine), depuis mistriss Graham, née en 1733, d'un gentilhomme de Kent, mariée au docteur Macaulay, médecin, en 1760, lui survécut et épousa en secondes noces, en 1778, le frère cadet de Graham, qui s'est rendu si célèbre en Angleterre par son empirisme. En 1788 elle alla en Amérique uniquement pour y voir le

général Washington, avec qui elle fut en correspondance toute sa vie. Elle a publié plusieurs ouvrages. I. *Histoire d'Angleterre depuis Jacques I jusqu'à l'avénement de la maison de Brunswick*, 8 vol. in-8°, qui ont paru successivement depuis 1763 jusqu'en 1783. Cet ouvrage, dirigé contre la maison de Stuart, exalté dans le temps par les écrivains du parti, est aujourd'hui tombé dans l'oubli. II. *Remarques* sur les principes du gouvernement et de la société, par Hobbes, 1767, in-8°. III. *Pensées détachées* sur quelques principes de Hobbes, 1769, in-8°. IV. *Pensées sur les motifs du mécontentement actuel*, 1770. V. *Plaidoyer modeste pour la propriété littéraire*, 1774, in-8°. VI. *Histoire d'Angleterre depuis la révolution jusqu'au temps présent, en une suite de lettres à un ami, adressées au docteur Wilson, prébendier de Westminster*, 1778, in-4°, 1 vol., imprimée à Bath. VII. *Adresse au peuple d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande sur les affaires présentes*, 1775, in-8°. VIII. *Traité sur l'immobilité des vérités morales*, in-8°, 1783. IX. *Lettres sur l'éducation*, 1790, in-8°. X. *Observations sur les réflexions de M. Burke, sur la révolution de France*, in-8°. On n'a point encore oublié en Angleterre l'enthousiasme insensé que cette patrone moderne de la liberté sut inspirer au docteur Wilson; il la porta si loin qu'il lui fit ériger une statue dans son église paroissiale de Wallbrook, que son successeur, moins prévenu que lui en faveur de cet apôtre femelle, a eu soin de faire enlever. Mistriss Graham mourut en 1791.

* MACBRIDE (David), célèbre médecin et philosophe, originaire d'une ancienne famille d'Ecosse, né à Ballymony en Irlande, étudia la médecine à l'université de Glascow, devint aide-chirurgien de vaisseau, et ensuite chirurgien en chef. Son emploi l'ayant mis à même de découvrir des remèdes pour les maladies des gens de mer, il publia le résultat de ses recherches et de ses découvertes. En 1749 il s'établit à Dublin, où il cultiva son art par théorie et par pratique. On a de lui un ouvrage intitulé *Introduction méthodique à la théorie et à la pratique de la médecine*. Cet ouvrage est recommandable par les excellentes observations de l'auteur, qui a rejeté presque tous les systèmes des novateurs en médecine, pour n'admettre que ce qui est avoué par l'expérience et la raison. Ce médecin se délassoit quelquefois de ses travaux en s'occupant de ce qui pouvoit avoir trait à l'utilité publique, et c'est à cette noble passion qu'on doit des découvertes dans l'*Art de tanner les cuirs*. Après une carrière aussi laborieuse qu'utilement parcourue, ce médecin mourut en 1788.

† MACCIO ou MACCIUS (Sébastien), savant humaniste, écrivain extrêmement laborieux, natif d'Urbania, dans le duché d'Urbin, mourut âgé de 37 ans, au commencement du 17e siècle. Ses ouvrages sont, I. *De Historiâ scribendâ*, peu estimé. II. *De bello Asdrubalis*, Venise, 1613, in-4°. III. *De Historiâ Livianâ*. IV. Un *Poëme sur la Vie de J. C.*, Rome, 1605, in-4°; et d'autres *Poésies* qui ne sont connues que des savans de profession.

MACCOVIUS ou MAKOWSKI

(Jean), gentilhomme polonais, né à Lobzenie en 1588, d'une famille noble, professeur de théologie à Franeker en 1616, remplit cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée en 1644. Il eut de grandes disputes avec les sociniens, les jésuites, les anabaptistes, les arminiens, etc. On a de lui, des *Opuscules philosophiques et théologiques*, Amsterdam, 3 vol. in-4°. Il y enseigne les propositions les plus dures du calvinisme sur la prédestination.

I. MACÉ. *Voyez* MASSÉ.

* II. MACÉ (Thomas), joueur de luth, distingué, parmi les amateurs de musique, par un ouvrage intitulé, *Le Moniteur de musique-pratique, tant sacrée que profane*, 1676, in-fol. Son livre est une preuve qu'il connoissoit parfaitement l'instrument qu'il avoit adopté. Macé naquit en 1613 : on ignore l'époque de sa mort.

† III. MACÉ (Robert), imprimeur de Caen, mort vers 1491, se servit le premier, en Normandie, dans l'imprimerie, des caractères de fonte. Il eut pour apprenti le célèbre Christophe Plantin.

† IV. MACÉ (Gilles), arrière-petit-fils du précédent, avocat distingué, né à Caen le 22 février 1586, et mort à Paris en 1637, étudia aussi les mathématiques et les enseigna publiquement dans l'université de Caen; mais il s'attacha particulièrement à l'astronomie et à la vaine science de l'astrologie. On a de lui un *Livre* estimé sur la *comète de l'an* 1618. Il avoit aussi quelque talent pour la poésie, et on connoît de lui des *vers* qui ne sont pas sans mérite.

† V. MACÉ (François), bachelier de Sorbonne, chanoine chevecier, et curé de Sainte-Opportune à Paris, sa patrie, se fit estimer par son savoir et ses vertus. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus estimés sont, I. *Abrégé chronologique, historique et moral de l'ancien et du nouveau Testament*, 1704, 2 volumes in-4°. Cet ouvrage, assez bien fait, peut servir à ceux qui ne sont point en état d'entrer dans la discussion des auteurs originaux. II. Une Histoire morale, intitulée *Mélanie*, ou *la Veuve charitable*, Paris, 1729, in-12; production posthume, qu'on attribua à l'abbé de Choisy, et qui eut beaucoup de succès. III. L'*Histoire des quatre Cicéron*, La Haye, 1715, in-12; morceau curieux et intéressant, attribué d'abord au Père Hardouin, jésuite. L'auteur y veut prouver, par les historiens grecs et latins, que le fils de Cicéron étoit aussi illustre que son père. IV. Une *Traduction* de quelques ouvrages de piété, parmi lesquels on remarque les Méditations sur les Evangiles de toute l'année, et sur d'autres sujets, par le P. Busée, Paris, 1684, in-12; et de l'Imitation de J. C., Paris, 1718, in-24, et 1739, in-8°. V. *Esprit de saint Augustin*, ou *Analyse de tous les ouvrages de ce Pere*. Cet ouvrage est manuscrit. L'abbé Macé mourut à Paris le 5 février 1721, après s'être exercé avec succès dans le cabinet et dans la chaire.

† I. MACEDO (François), jésuite, né à Coimbre en 1596, quitta l'habit de la société pour prendre celui de cordelier. Il fut l'un des plus ardens défenseurs du duc de Bragance, élevé sur le trône de Portugal, pour la

cause duquel il publia plusieurs ouvrages. Macedo, dans un voyage à Rome, plut tellement à Alexandre VII, que ce pape le fit maître de controverse au collége de la Propagande, professeur d'histoire ecclésiastique à la Sapience, et consulteur de l'inquisition. Le cordelier, né avec une humeur bouillante, impétueuse et fière, ne sut pas conserver sa faveur; il déplut au saint-père, et passa à Venise, où il soutint, en arrivant, des thèses *de omni scibili*. Ce spectacle fut suivi d'un second. L'infatigable Macedo donna, pendant huit jours, les fameuses conclusions qu'il intitula *Les Rugissemens littéraires du Lion de St. Marc*. Ses succès lui valurent une chaire de philosophie morale à Padoue. Il fut d'abord en grande considération à Venise; mais s'étant mêlé de quelque affaire du gouvernement, il fut mis en prison, et y mourut en 1681. La bibliothèque portugaise compte jusqu'à 109 *ouvrages* de cet inépuisable auteur, imprimés en différens endroits de l'Europe, et 30 manuscrits. Le Père Macedo dit lui-même, dans son *Myrothecium morale*, qu'il avoit prononcé en public 53 *Panégyriques*, 60 *Discours* latins, 32 *Oraisons funèbres*, et qu'il avoit fait 48 *Poëmes épiques*, 123 *Elégies*, 115 *Epitaphes*, 212 *Epîtres dédicatoires*, 700 *Lettres familières*, 2,600 *Poëmes héroïques*, 110 *Odes*, 3000 *Epigrammes*, 4 *Comédies* latines, et qu'il avoit écrit ou prononcé plus de 150,000 *vers* sur-le-champ. De tout ce fatras, nous ne citerons que, I. Sa *Clavis Augustiniana liberi arbitrii*, contre le P. Noris, depuis cardinal. Il y avoit eu une querelle vive entre ces deux savans, au sujet du monachisme de saint Augustin. On imposa silence aux parties. Le P. Macedo quitta la plume; mais pour ne pas paroître vaincu, il envoya à son adversaire un cartel de défi. Il y exposoit, selon les lois de l'ancienne chevalerie, le sujet de leur démêlé, et provoquoit Noris au combat, en champ clos ou ouvert, à Bologne, où lui-même promettoit de se rendre. Cette pièce singulière se trouve dans le Journal étranger, juin 1757. Il y eut une nouvelle défense de combattre, et le cartel ne fut point accepté. II. *Schema sanctæ congregationis*, 1676, in-4°. C'est une dissertation sur l'inquisition, où l'érudition et les impertinences sont semées à pleines mains. L'auteur fait remonter l'origine de ce tribunal au paradis terrestre. Il prétend que Dieu y commença de faire la fonction d'inquisiteur, et qu'il l'exerça ensuite sur Caïn, et sur les ouvriers de la tour de Babel. III. *Encyclopedia in agonem litteratorum*, 1677, in-fol. IV. *L'Eloge des Français*, Aix, 1641, in-4°, en latin. Macedo se déclara d'abord pour la doctrine de Jansénius dans *Cortina sancti Augustini de prædestinatione*, in-4°; mais le pape Innocent X ayant condamné les cinq fameuses propositions, Macedo soutint que Jansénius les avoit enseignées dans le sens condamné par le pape, et publia, pour le prouver, un livre intitulé *Mens divinitùs inspirata Innocentio X*, in-4°. V. *Myrothecium morale*, in-4°, où il fait un pompeux étalage de ses écrits, de ses harangues, de ses vers, etc. Macedo avoit une lecture prodigieuse, une mémoire surprenante, beaucoup de facilité à parler et à ecrire; il lui auroit fallu plus de jugement et de goût.

† II. MACEDO (Antoine), jésuite portugais, frère du précédent, né en 1612, envoyé en qualité de missionnaire en Afrique, à son retour accompagna l'ambassadeur de Portugal en Suède. Macedo fut ensuite pénitencier de l'église du Vatican à Rome, depuis l'an 1651 jusqu'en 1671. Il retourna alors en Portugal, où il eut divers emplois. On a de lui *Lusitania infulata et purpurata, seu pontificibus et cardinalibus illustrata*, Paris, 1673, in-4°, etc.

MACEDONIA (Camille), dame sicilienne, sauva, par son courage, la vie à son frère investi par des assassins, sur lesquels elle fondit avec une demi-pique, et les mit en fuite. Macedonia ne se distingua pas moins par son esprit; les poëtes de sa patrie la célébrèrent dans leurs chants, et ont consacré son souvenir.

† MACEDONIUS, patriarche de Constantinople en 341, et fameux hérésiarque, soutenoit que le Saint-Esprit n'étoit pas dieu. Il causa de grands désordres dans sa ville, et s'attira la disgrace de l'empereur Constance. Acace et Eudoxe le firent déposer dans un concile de Constantinople en 360. Il mourut ensuite misérablement. « Avec des mœurs irréprochables, dit l'abbé Pluquet, Macédonius étoit un ambitieux, un tyran, qui vouloit tout subjuguer; un orgueilleux, qui, pour soutenir une première démarche dans les plus petites choses, auroit sacrifié l'empire; un barbare, qui persécutoit de sang-froid tout ce qui ne pensoit pas comme lui, ou qui osoit lui résister; enfin, un présomptueux, qui, pour satisfaire sa vengeance et sa passion pour la célébrité, fit une hérésie, et nia la divinité du Saint-Esprit. » Les sectateurs de Macédonius s'appeloient macédoniens. Leurs mœurs étoient pures et austères comme les siennes, leur extérieur grave, leur vie aussi dure que celle des moines. Un certain Marathon, autrefois trésorier, embrassa cette secte, et son or fit plus d'hérétiques que tous les argumens. Les sectateurs des macédoniens, très-accrédités à Constantinople, et répandus dans un grand nombre de monastères d'hommes et de filles, dominèrent principalement dans la Thrace, dans l'Hellespont et dans la Bithynie. Après la mort de Julien, Jovien, son successeur, très-attaché à la foi de Nicée, voulut la rétablir. Il rappela les exilés. « Cependant, dit Pluquet, comme il aimoit mieux agir par douceur que par autorité, il laissoit une grande liberté à tout le monde pour la religion. » Tous les chefs de sectes s'imaginèrent pouvoir l'engager dans leur parti. Les macédoniens formèrent les premiers ce projet : ils présentèrent une requête, pour obtenir que toutes les églises leur fussent données; mais Jovien rejeta leur requête. Dans la suite, ils se réunirent aux catholiques, parce qu'ils étoient persécutés par les ariens. Ils signèrent le Symbole de Nicée, se séparèrent ensuite, et furent condamnés par le concile de Constantinople. Théodose avoit appelé à ce concile les évêques macédoniens, dans l'espérance de les réunir à l'Église; mais ils persévérèrent dans leurs opinions. L'empereur employa inutilement tous les moyens propres à les engager à se réunir avec les catholiques, et les chassa de Constantinople. Il leur défendit de s'assembler, et confisqua les maisons où ils s'assembloient.

Les opinions des macédoniens sur le Saint-Esprit ont été renouvelées par les sociniens, et adoptées par Clarke, Whiston, etc. »

† I. MACER (Æmilius), poëte latin de Vérone, vivoit du temps d'Auguste. On lui attribue un *Poëme sur les serpens, les plantes et les oiseaux*, et un autre sur *la ruine de Troye*, pour servir de supplément à l'Iliade d'Homère. Mais ces deux poëmes sont perdus; car celui des plantes, que nous avons sous le nom de Macer, est d'un auteur plus récent, puisqu'on y cite Pline, et que l'auteur est aussi mauvais botaniste que plat versificateur. La première édition, qui est rare, est celle de Naples, 1477, in-fol. La meilleure est celle de Hambourg, 1596, in-8°, publiée par H. Ronzovius. Il y en a une traduction française par Lucas Tremblay, Rouen, 1588, in-8°. *Voyez* GUEROAND.

II. MACER (Lucius Claudius), propréteur d'Afrique sous le règne de Néron, se fit déclarer empereur l'an 68 de Jésus-Christ dans la partie qu'il commandoit. Ayant levé de nouvelles troupes, il les joignit à celles qui étoient sous ses ordres, et s'en servit pour conserver le titre qu'il avoit usurpé. Il se saisit de la flotte qui transportoit le blé à Rome, et causa la famine dans cette ville. L'usurpateur avoit plus de courage que de politique. Il irrita les Africains par des vexations et des cruautés, et se joua également de leur vie et de leurs biens. Ces peuples irrités eurent recours à Galba, qui venoit d'être revêtu de la pourpre impériale. L'empereur donna ordre d'arrêter les brigandages de ce monstre. Trebonius Garucianus, intendant d'Afrique, et le centurion Papirius, chargés des ordres du prince, firent périr Macer dans la même année qu'il avoit pris le titre de César. Il avoit été engagé à la révolte par une femme nommée Cornelia Crispinilla, intendante des débauches de Néron, laquelle étoit passée en Afrique pour se venger des mécontentemens que cet empereur lui avoit donnés.

* III. MACER (Jean), professeur en droit canon à Paris, vers le milieu du 16e siècle, né à Santigny, proche de Montréal en Auxois, fut zélé pour sa patrie et pour la gloire des Français. Presque tous ses ouvrages roulent sur ces deux objets : *De prosperis Gallorum successibus libellus*, Paris, 1555, in-8°. Il y traite aussi *De tributorum exactionibus tum de jure quo Galli sibi vindicant provincias quas repetant*. Jean Le Blond, conseiller au parlement de Dijon, y ajouta ses notes latines. *Panegyricus de laudibus Mandubiorum, quo etiam retunduntur extraneorum in Gallos calumniæ*, Paris, 1556, in-8°, aussi avec les notes de Jean Le Blond. *Philippique contre les poëtastres et les rimailleurs de notre temps*, Paris, 1557.

* MACFARLANE (Henri), écrivain écossais, élève d'Edimbourg, vint dans sa jeunesse à Londres, et fut quelques années rapporteur des discours du parlement. Il éleva ensuite à Walthamstow une maison d'éducation. Il a publié l'*Histoire de George III*, 4 vol. in-8°, et une *Traduction en latin* des poëmes d'Ossian. Il mourut en 1804.

I. MACHABÉES, sept frères juifs qui souffrirent le martyre à Antioche dans la persécution

d'Antiochus-Epiphanes, avec leur mère et le vieillard Eléazar, l'an 168 avant Jésus-Christ. Ce prince, les ayant fait arrêter, n'oublia rien pour les porter à manger de la chair de porc. Les sept frères souffrirent en présence de leur mère, l'un après l'autre, qu'on leur coupât les pieds et les mains, sans marquer la moindre foiblesse au milieu des tourmens qu'on leur faisoit endurer. La mère de ces martyrs, après avoir vu périr ses enfans, mourut avec la constance qu'elle leur avoit inspirée. On a imprimé en 1517, in-4°, un recueil latin de ce qu'ont dit les anciens et les modernes sur ces sept frères martyrs; ce volume rare est orné de 14 planches gravées en bois.

II. MACHABÉES (les princes), *ou* Asmonéens. (*Voyez* JUDAS-MACHABÉE, MATHATIAS....) Nous avons sous les noms des Machabées quatre livres, dont les deux premiers sont canoniques, et les deux autres apocryphes. Le premier fut, à ce qu'on croit, composé sous Jean Hyrcan, le dernier de la race des Asmonéens, et contient l'histoire de 40 ans, depuis le règne d'Antiochus-Epiphanes jusqu'à la mort du grand-prêtre Simon. Le second est l'abrégé d'un grand ouvrage, qui avoit été composé par un nommé Jason, et qui comprenoit l'histoire des persécutions d'Epiphanes et d'Eupator contre les juifs. Ce 2ᵉ livre, tel que nous l'avons, contient l'histoire d'environ 15 ans, depuis l'entreprise d'Héliodore, envoyé par Séleucus pour enlever les trésors du temple, jusqu'à la victoire de Judas contre Nicanor. Le troisième livre, appelé fort mal-à-propos des *Machabées*, puisqu'il n'y est pas dit un mot de ces vaillans guerriers, contient l'histoire de la persécution que Ptolomée-Philopator, roi d'Egypte, fit aux juifs de son royaume; et ce livre est rejeté comme apocryphe, ainsi que le quatrième, qui est une espèce de résumé des deux premiers livres, et qui contient ce qui s'est passé chez les juifs dans un espace d'environ deux cents ans.

* MACHADO - BARBOSA (Diego), Portugais, abbé de l'église paroissiale de Saint-Adrien-de-Sever de Lisbonne, et membre de l'académie royale de cette ville, a publié en portugais, à Lisbonne, en 4 vol. in-folio, qui ont paru successivement en 1741, 47, 52 et 59, une *Bibliothèque portugaise, historique, critique et chronologique de tous les auteurs portugais, depuis la promulgation de la loi de grace jusqu'à ces jours*, sous le titre de *Bibliotheca Lusitana nel quale se comprehende a noticia dos authores portuguezes, e das obras que compuseraon.*

MACHÆTA, vieille femme de Macédoine, qui demandoit justice à Philippe, père d'Alexandre. Ce prince sortoit d'un festin splendide, et s'endormit en l'écoutant. A son réveil, il n'en condamna pas moins Machæta. Celle-ci, sans s'étonner, lui annonça qu'elle appeloit du jugement. « A qui donc? reprit le monarque. — J'en appelle, dit-elle, de Philippe ivre et endormi, à Philippe à jeun et éveillé. » Le roi, loin de s'offenser de sa hardiesse, s'empressa de lui accorder sa demande.

MACHAM (Robert), né sous le règne d'Edouard III, roi d'Angleterre, conçut une vive passion pour Anne Dorset; mais n'ayant pu l'obtenir de ses parens, il l'enleva, et gagna un vaisseau

qui l'attendoit. L'ancre fut levée aussitôt, et l'amant ordonna de faire voile vers les côtes de France. Une tempête étant survenue, le vaisseau se perdit sur l'Océan. Macham vogua treize jours sans trouver de rivage ; enfin, le quatorzième au matin il aborda à une île déserte, mais agréable, où la beauté du ciel, la douceur du climat, l'abondance des fruits, l'invitèrent à fixer son séjour avec sa compagne. Tel fut l'événement auquel on dut la découverte de l'île de Madère. Quelques-uns des compagnons de Macham, s'étant embarqués de nouveau, échouèrent sur le rivage de Maroc, et furent faits prisonniers. Ils racontèrent leur aventure à un Espagnol de Séville, nommé Jean de Moralès. Celui-ci, de retour dans sa patrie, instruit de la situation de l'île et des signes qui devoient la faire reconnoître, proposa à quelques-uns de ses compatriotes de l'aller chercher, et la trouva. Macham et son épouse n'existoient plus, et ils avoient été inhumés dans la même fosse, au pied d'un grand arbre.

MACHAON, célèbre médecin, fils d'Esculape et frère de Podalire, accompagna les Grecs au siége de Troye, et y fut tué par Euripile, suivant Q. Calaber.

* MACHAU (Guillaume de), né vers 1282, fut d'abord au service de Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, devint en 1307 valet de chambre du roi, et exerça cet emploi jusqu'à la fin du règne de ce prince. Jehan de Luxembourg, roi de Bohême, le prit ensuite en qualité de secrétaire ; mais Jehan ayant été tué à la bataille de Cresgen, en 1346, Machau revint en France et conserva sa place auprès de Charles V, sous le règne duquel il mourut dans un âge fort avancé. Guillaume de Machau fut un des meilleurs poëtes de son temps ; à beaucoup d'invention, il joignoit la grace et la sensibilité. Ses ouvrages, consistant en *Dits*, *Jugemens*, *Remèdes* ou *Consultations*, *Conforts*, *Amours*, *Histoires*, *Louanges*, *Complaintes*, *Lays*, *Motets français et latins*, *Ballades notées*, *Rondeaux notés et chansons balladées*, n'ont jamais été imprimés ; la bibliothèque impériale en possède plusieurs beaux manuscrits. L'abbé Rive a publié une très-bonne notice sur les ouvrages de ce poëte ; elle a été tirée à 25 exemplaires ; elle se trouve dans l'Essai sur la musique par Laborde.

† I. MACHAULT (Jean de), jésuite parisien, professeur de rhétorique dans sa société, devint recteur du collége des jésuites à Rouen, puis du collége de Clermont à Paris, et mourut le 15 mars 1619, à 58 ans. On a de lui et de Gaspard Scioppius, des *Notes* en latin contre l'histoire du président de Thou, sous le nom supposé de Gallus, c'est-à-dire le Coq, qui étoit le nom de sa mère. Ce livre rare, et condamné à être brûlé par la main du bourreau, comme pernicieux, séditieux, plein d'impostures et de calomnies....... est intitulé *In Jacobi Thuani historiarum libros notationes lectoribus utiles et necessariæ*, Ingolstadt, 1614, in-4°. Machault étoit de ces hommes ardens et zélés, toujours prêts à prendre les armes lorsqu'on attaque ce qu'ils croient être la gloire de leur corps. Il a traduit de l'italien l'*Histoire de ce qui s'est passé à la Chine et au Japon*, tirée de lettres écrites en 1621 et 1622, Paris, 1627, in-8°.

II. MACHAULT (Jean-Baptiste de), autre jésuite natif de Paris, mort le 22 mai 1640, à 29 ans, après avoir été recteur des colléges de Nevers et de Rouen, a composé *Gesta à societate Jesu in regno Sinensi, Æthiopico et Tibetano*, et quelques autres *ouvrages* qu'il est inutile de faire connoître.

† III. MACHAULT (Jacques de), aussi jésuite, né à Paris en 1600, fut recteur à Alençon, à Orléans et à Caen, et mourut à Paris en 1680. On a de lui, I, *De missionibus Paraguariæ et aliis in Americâ meridionali*. II. *De rebus Japonicis*. III. *De provinciis Goana, Malabarica et aliis*. IV. *De regno Cochincinensi*. V. *De missione religiosorum societatis Jesu in Perside*. VI. *De regno Madurensi, Tangorensi, etc.* Ces ouvrages offrent des détails curieux sur les missions et la géographie ; mais depuis [illegible] on a des relations plus exactes.

IV. MACHAULT (N..... de), nommé contrôleur général en 1745, parut vouloir mettre de l'ordre dans les finances. Pour y parvenir, il voulut faire taxer plus fortement le clergé, et lui demanda un état de ses biens, afin que le roi pût voir ce que ce corps possédoit, et ce qu'il pouvoit fournir au gouvernement. Cette entreprise déplut au clergé, qui refusa ce qu'on lui demandoit, et le ministre fut obligé de l'abandonner. Machault passa, en 1754, du ministère des finances à celui de la marine; et, quoiqu'il fût naturellement fier et d'un abord glacial, il parut avoir changé de caractère. Il accueillit les officiers avec bonté, et montra du zèle et de bonnes vues pour le rétablissement des escadres françaises. Ses services ne l'empêchèrent point d'être exilé par des intrigues de cour le 2 février 1757 : il mourut quelque temps après.

MACHET (Gerard), né à Blois en 1380, d'une famille ancienne, successivement principal du collége de Navarre, conseiller d'état, et confesseur de Charles VII, enfin évêque de Castres, parut avec éclat au concile de Paris, tenu contre les systèmes de Jean Petit. Machet harangua, à la tête de l'université, l'empereur Sigismond fonda plusieurs hôpitaux et plusieurs couvens, et mourut à Tours en 1448. On a de lui quelques *Lettres* manuscrites. Nommé par la cour un des commissaires pour revoir le procès de la Pucelle d'Orléans, il se déclara en faveur de cette héroïne.

† MACHIAVEL (Nicolas), fameux politique, né à Florence en mai 1469, d'une famille noble et patricienne, honorée des premières dignités de la république, se distingua de bonne heure dans la carrière des lettres, et réussit assez dans le genre comique. Le pape Léon X, protecteur de tous les talens, fit représenter ses *Pièces* sur le théâtre de Rome. Machiavel, d'un caractère inquiet et remuant, fut accusé d'avoir eu part à la conjuration de Soderini contre les Médicis ; on le mit à la question, mais il n'avoua rien. Les éloges qu'il prodiguoit à Brutus et à Cassius le firent soupçonner d'avoir trempé dans une autre conspiration contre Jules de Médicis, depuis pape sous le nom de Clément VII; mais, comme ces soupçons étoient destitués de preuves, on le laissa tranquille. Machiavel n'aimoit pas la puissance pontificale. Le car-

dinal de Rouen ayant dit devant lui que les Italiens n'entendoient rien au métier de la guerre : « Les Français, lui répondit-il, n'entendent pas davantage aux affaires d'état, puisqu'ils laissent tant s'accroître la puissance du pape. » La république de Florence, instruite de ses connoissances en histoire et en politique, le choisit pour son secrétaire et pour son historiographe. Après s'être retiré des affaires, il mourut dans une honorable pauvreté. L'opium que les médecins lui avoient prescrit, mais dont il prit une trop forte dose, termina ses jours. Il mourut presque à la veille de la grande révolte des Florentins contre Clément VI, heureux de n'avoir pas été témoin des maux cruels de sa patrie, dont il auroit supporté une bonne part, comme attaché aux Médicis. S'il avoit des partisans à Florence, il avoit encore plus d'ennemis, parce qu'il ne cachoit pas assez la supériorité de son esprit, et ne modéroit point la causticité de son caractère. Il exerçoit sa censure sur les grandes et les petites choses ; il ne vouloit rien devoir à la religion, et la proscrivoit même. On a de lui plusieurs *ouvrages* en vers et en prose. Ceux du premier genre doivent être regardés, pour la plupart, comme des fruits d'une jeunesse peu réglée. L'auteur ne manque ni d'imagination, ni de facilité, ni d'agrément ; mais il ne respecte pas assez la pudeur. Les principaux sont, I. *L'Ane d'or*, à l'imitation de Lucien et d'Apulée, Florence, chez les Juntes, 1749, in-8°. II. *Belphégor*, que La Fontaine a imité et surpassé. III. Quelques petits *Poëmes*, les uns moraux, les autres historiques. Ses productions en prose sont, I. Deux *Comédies* : la première, intitulée *la Mandragore*, est une des meilleures qui aient été faites de son temps. J. B. Rousseau, dans sa jeunesse, la trouva si piquante, qu'il en fit une traduction libre, imprimée à Londres, en 1725, dans le supplément de ses Œuvres. On doute que le théâtre français pût s'accommoder de l'original et de la copie. L'autre comédie de Machiavel (*Clitia*) est imitée de la *Casina* de Plaute, et inférieure à son modèle. Les deux pièces de Machiavel réussirent, non pour le plan, qui est assez irrégulier, mais pour le style, qui est élégant et pur, et sur-tout parce que, dans un temps de libertinage, la Mandragore, qui est un sujet licencieux, ne pouvoit manquer de plaire beaucoup. Machiavel joignoit au talent de faire des pièces de théâtre celui de les jouer. Il reussissoit, suivant Varillas, à rendre les gestes, la démarche et le son de voix de ceux qu'il voyoit. II. Des *Discours* sur la première décade de Tite-Live, Florence, chez les Juntes, 1531, in-4°. Il commence à y développer une doctrine funeste et cruelle dont les tyrans ont su profiter. Il donne les plus grands éloges à Romulus et à Cléomène, au premier parce qu'il avoit fait périr son frère, à l'autre parce qu'il commanda le meurtre des éphores. Dans le 27ᵉ chapitre il soutient qu'une paix ne peut être solide si elle n'est cimentée par du sang. Il met à contribution, sans choix, l'histoire des peuples et des républiques anciennes et modernes. A travers cette multitude de faits, se trouvent quelques principes applicables aux différens gouvernemens, mais sur-tout à l'administration républicaine. Cependant c'est cet ouvrage que les apologistes de Machiavel ont pris pour le défendre, et louer ses

sentimens de justice et de douceur. Il faut avouer qu'on y trouve quelques chapitres qui ne sont pas d'un écrivain ordinaire. Tels sont ceux sur la libéralité et la parcimonie, les flatteurs, les conspirations. Dans ce dernier, sur-tout, il se montre un politique supérieur, en y développant avec énergie tous les dangers qui attendent les conspirateurs; mais à côté de ses chapitres on en trouve beaucoup d'autres dont la lecture est fatigante, qui n'ont nulle liaison entre eux, et où l'auteur paroît n'avoir suivi ni plan, ni marche réglée dans les sujets qu'il traite, et les preuves dont il soutient ses opinions. On a trois traductions françaises de ces discours: la première, par Jean Mangin, imprimée à Paris en 1558, in-folio: la deuxième, par un anonyme prostestant, Amsterdam, 1701, in 12; et la troisième par M. M. M. D. R., Paris, 1782, in-8°, avec un discours préliminaire très-bien pensé du traducteur. IV. Son *Traité du prince*, qu'il composa dans sa vieillesse, pour servir de suite à l'ouvrage précédent. C'est un des ouvrages les plus dangereux qui se soient répandus dans le monde: c'est le bréviaire de l'ambition, de la fourberie, et de la scélératesse. Machiavel professe le crime dans ce livre abominable, et y donne des leçons d'assassinat et d'empoisonnement. Ceux qui l'excusent disent que c'est à la situation particulière de l'Italie, telle qu'elle étoit de son temps, plus qu'à la trempe de son esprit et de son caractère, que nous devons les maximes exécrables qu'il débite. Quoi qu'il en soit, César Borgia, bâtard du pape Alexandre VI, monstre qui se souilla de tous les crimes pour se rendre maître de quelques petits états, est le prince que Machiavel préfère à tous les souverains de son temps, et le modèle sur lequel il veut que les potentats se forment. Amelot de La Houssaye, traducteur de cet ouvrage, a voulu le justifier par d'assez mauvaises raisons: il n'a persuadé personne. « Loin de nous, dit Saurin, dans son beau sermon sur l'accord de la religion et de la politique, loin de nous les abominables maximes de ce pernicieux Florentin, qui a donné aux politiques ces leçons funestes, qu'un prince qui veut se maintenir doit apprendre à n'être pas vertueux, quand les besoins des affaires le demandent; qu'il doit ménager son bien particulier, et n'être libéral que du bien public; qu'il ne doit tenir sa parole que quand il le peut sans s'apporter du dommage; qu'il ne doit pas tant aspirer à avoir toutes les vertus qu'à paroître les posséder; qu'il doit paroître clément, fidèle, intègre, religieux, mais savoir être l'opposé; qu'il ne peut observer tout ce qui fait passer pour bons les autres hommes, parce que les besoins de l'état l'obligent souvent à agir contre la charité, contre l'humanité, contre la religion; qu'il doit manier son esprit selon que soufflent les vents de la fortune, sans s'écarter du bien tant qu'il le peut, mais aussi sans se faire un scrupule de commettre le mal lorsqu'il le faut, etc., etc. » Frédéric II, roi de Prusse, a donné, dans son Anti-Machiavel, in-8°, un antidote contre le poison de l'auteur italien. Sa réfutation est beaucoup mieux faite et mieux écrite que l'ouvrage réfuté; et c'est un bonheur pour le genre humain, dit l'éditeur de cette critique, que la vertu ait été mieux ornée que le crime. (*V.* Frédéric, n° XVIII.) Le meilleur ouvrage de Gaspard

Scioppius est une apologie de Machiavel. V. *L'Histoire de Florence*, depuis 1205 jusqu'en 1494. L'édition des *Juntes*, Florence, 1532, in-4°, est fort rare. Le commencement de cette Histoire est un tableau très-bien peint de l'origine des différentes souverainetés qui s'étoient élevées autrefois en Italie. L'historien y traite quelquefois favorablement sa patrie, et avec trop peu de ménagement les étrangers. Il prodigue des réflexions, souvent trop recherchées, qui ont plus d'éclat que de solidité, et qui tiennent plus du style d'un déclamateur que de celui d'un sage politique. Ces défauts sont un peu couverts par l'exactitude et par les recherches de l'auteur. Dans ses *Réflexions* sur Tite-Live, Machiavel avoit voulu prouver l'excellence du gouvernement républicain ; dans son *Histoire de Florence*, au contraire, il consacra un long chapitre à détailler les vices de ce gouvernement. « Les cités, dit-il, qui se gouvernent sous le nom de république, sont exposées à de fréquentes révolutions qui les font successivement passer, non pas, comme on le croit communément, de la servitude à la liberté, mais de la servitude à la licence. » En effet, son histoire n'offre qu'une longue suite d'excès et de crimes, où les grands et les peuples versent tour-à-tour leur sang. VI. La *Vie de Castrucio Castracani*, souverain de Lucques, traduite en français par Dreux du Radier, et imprimée à Paris en 1753. Elle est peu estimée. L'auteur a été plus soigneux d'embellir son sujet que de rechercher la vérité. VII. Un *Traité de l'art militaire*, dans lequel il a très-mal travesti Végèce. On dit que le duc d'Urbin, après avoir lu ce traité, proposa à Machiavel de le mettre en pratique, en commandant un corps de troupes considérable ; mais l'auteur, qui paroissoit fort savant dans l'art de la guerre, la plume à la main, fut forcé de lui avouer qu'il ne sauroit ni faire défiler sa troupe, ni la mettre en bataille. Il a été traduit en français par J. Charrier, Paris, 1546, petit in-fol., sous le titre : *Art de la Guerre* ; réimprimé à Rouen en 1604, in-12 ; par Gohory en 1635, in-4° ; par François Tétard, Amsterdam 1693, in-12. VIII. Un *Traité* des émigrations des peuples septentrionaux, traduit en latin sous ce titre : *De migrationibus populorum septentrionalium post devictos à Mario Cimbros, et de ruinâ imperii Romani, liber*, Francfort, 1564, in-8°. Tous ces différens ouvrages, en italien, ont été recueillis en deux volumes in-4°, en 1550, sans nom de ville. On en a fait de nouvelles éditions : 1° à Amsterdam, en 1725, 4 vol. in-12, assez bien exécutée, mais fort incorrecte ; 2° à Londres, 1747, en 2 vol. in-4° et 1772, 3 volumes in-4° ; 3° à Paris, 1768, 6 volumes in-12. Ils ont été traduits en français, avec assez peu d'élégance, par François Tétard, réfugié français, et médecin à La Haye, 1723, en 6 volumes in-12. On n'y trouve pas la version des comédies, ni des contes. On en a donné une seconde édition, augmentée de l'Anti-Machiavel du roi de Prusse, à La Haye, 1743, 6 volumes in-12. La traduction de Guiraudet de toutes les *Œuvres* de Machiavel en 9 volumes in-8°, est beaucoup plus estimée pour son exactitude et l'élégance du style. On a publié à Florence, en 1767, la correspondance de Machiavel pendant le cours de ses négociations. On y voit, dit M. Landi, le ministre sage, adroit,

habile; mais point du tout le politique scélérat, tel qu'il paroît dans quelques-uns de ses livres. Ses enfans l'aimoient avec la plus vive tendresse. Warchi, quoique son ennemi, avoue qu'il étoit d'un caractère obligeant, et que toutes les personnes remarquables de Florence l'estimoient et s'assembloient dans les jardins de Cosmo Ruccelaï, pour jouir de ses lumières et des agrémens de sa conversation.

MACHY. *Voyez* DEMACHY.

* MACKBETH, usurpateur et tyran d'Ecosse au 11e siècle, assassina Duncan son souverain, et s'empara du trône. Ensuite il fit périr Mac'Gill et Banquo, les deux plus puissans seigneurs du pays. Macduff, s'apercevant qu'il étoit devenu suspect à ce tyran, s'échappa, et se réfugia en Angleterre : mais ce prince inhumain exerça sa vengeance sur la femme et les enfans du fugitif, qu'il fit égorger. Macduff et Malcolm, fils de Duncan, secourus par les Anglais, entrèrent en Ecosse. Mackbeth, contraint de se retirer dans les montagnes, fut tué dans un combat par Macduff.

† I. MACKENSIE (George), savant Ecossais, très-versé dans la connoissance des meilleurs auteurs anciens et modernes, d'une application infatigable, d'une intégrité parfaite, mais un peu fanatique, né à Dundée en 1636, mort à Londres en 1691, s'occupa toute sa vie de la philosophie et des lois. Il a laissé, I. Le *Vertueux ou le Stoïque*, in-8°, traité de morale, dans lequel il s'est peint lui-même. Mackensie quitta ses emplois, pour ne pas se prêter à l'abolition des lois pénales contre les catholiques. II. *Paradoxe moral*, qu'il est plus aisé d'être vertueux que vicieux, in-8°. III. *De humanæ mentis imbecillitate*, Utrecht, 1690, in-8°. IV. *Lois et Coutumes d'Ecosse*, volume in-folio qui renferme beaucoup de recherches. On trouve un assez long détail sur cet auteur dans les Mémoires du P. Nicéron. Mackensie fonda à Édimbourg, en 1689, la bibliothèque publique connue sous le nom de Bibliothèque des Avocats, qui depuis s'est accrue de beaucoup de manuscrits, particulièrement relatifs aux antiquités du royaume d'Ecosse, et d'autres livres classés dans l'ordre qu'il avoit prescrit dans le discours latin qu'il prononça à l'ouverture de cet établissement, et qui a été imprimé dans le *Recueil* de ses ouvrages.

† II. MACKENSIE (George), médecin d'Edimbourg, donna en 1708 et en 1711, 2 volumes des Vies des Ecrivains écossais, écrites en anglais, dont le 3e volume parut à Edimbourg en 1722, in-folio, comme les deux précédens. Le 3e volume (que l'on trouve dans peu de bibliothèques à Paris) est dédié par l'auteur à Jean Law, écuyer. Il contient 526 pages, non compris les préliminaires; le premier article est celui de Gilbert Hay, chambellan du roi de France Charles VI, et le dernier, celui de Jean Napier (Neperus), baron de Marchiston, si connu par ses Tables de Logarithmes.

I. MACKI (Jean), fameux intrigant, d'une famille noble d'Angleterre, joua un rôle dans les guerres qui suivirent la révolution qui précipita Jacques II du trône. Lorsque ce monarque se réfugia en France, Macki le suivit à Paris et à Saint-Germain, épiant

toutes ses démarches, et en informant la cour de Londres. Ce fut lui qui donna les premiers avis de la descente que le roi détrôné devoit faire en Angleterre, et qui fut cause par-là du succès qu'obtint l'Angleterre dans la fameuse bataille de la Hogue en 1692. Ce service, et d'autres du même genre, lui valurent une inspection sur les côtes. En 1706 il fit manquer l'entreprise du prétendant (Jacques III) sur l'Ecosse, par sa promptitude à en informer la cour de Londres. Ses découvertes ne furent pas toujours heureuses pour lui. Lorsque Prior et l'abbé Gauthier arrivèrent en Angleterre, il donna avis de ce secret au duc de Marlborough, quoiqu'on lui eût ordonné de n'en parler qu'au secrétaire d'état. La cour, irritée, révoqua sa commission, et l'abandonna à ses créanciers. Il fut mis en prison, et ne recouvra sa liberté qu'à l'avénement de George Ier au trône. Cet aventurier obtint, sur la fin de ses jours, un emploi dans les pays étrangers, et mourut à Roterdam en 1726, avec la réputation d'un génie actif, mais inquiet et turbulent. On a de lui, I. *Tableau de la Cour de Saint-Germain*, 1691, en anglais, in-12, dont on vendit en Angleterre jusqu'à trente mille exemplaires. Le roi Jacques II y est traité avec une indécence que les haines et les guerres les plus vives ne sauroient jamais autoriser. II. *Mémoires de la Cour d'Angleterre sous Guillaume III et Anne*, traduits en français, La Haye, 1733, in-12. Ils offrent plusieurs anecdotes curieuses, quelques faits intéressans; mais l'auteur s'est trop livré à la flatterie dans plusieurs endroits, et à la satire dans d'autres. *Voyez* Makin.

* II. MACKI *ou* Mack (André), médecin, né en Franconie en 1606, mort en 1683, a donné *Antidotarium privatum*, Coburgi, 1647. — Son fils, Jean-Christian Macki, né à Cobourg en 1634, après avoir étudié dans dix universités, fut reçu docteur en médecine à Strasbourg, et vint se fixer à Schneeberg en Misnie, où il mourut l'an 1701. On a de lui les *Observations* les plus intéressantes, insérées dans les Mémoires de l'académie des curieux de la nature, dont il étoit membre, sous le nom de Pégaze III.

* MACKLIN (Charles), comédien irlandais, et auteur dramatique, dont le nom véritable étoit Mac-Langhlin, né en 1690 dans le nord de l'Irlande, mort en 1797, débuta en 1725 dans la troupe de Lincoln's-Inn, et peu après il fut arrêté et convaincu de meurtre, pour avoir tué un autre comédien avec qui il avoit eu querelle. Macklin avoit des traits si durs, que Quin dit de lui : « La main de Dieu a écrit lisiblement *cet homme est un coquin.* » Son meilleur rôle étoit celui de Shylock; et après l'avoir joué, il reçut de Pope ce compliment: « Voilà bien le juif que Shakespear a dessiné. « On a de Macklin deux pièces estimées, quoique remplies de sarcasmes contre les courtisans et les Ecossais : *l'Amour à la mode* et *l'Homme du monde*. On les représente souvent. Il jouoit pour la dernière fois sur le théâtre de Covent-Garden en 1790, dans le rôle de Shylock; la représentation étoit à son bénéfice; mais sa mémoire étoit tellement affoiblie qu'il ne put achever son rôle.

* MACLAINE (Archibaud), savant théologien anglais, né à

Monagham en Irlande, d'un père ministre dissident, fut destiné à l'état ecclésiastique, et étudia à Glascow. Il alla ensuite en Hollande, où il aida dans ses fonctions son oncle, Milling, ministre de l'Eglise d'Angleterre, à qui il succéda depuis. Alors Maclaine épousa la fille de M. Chais, ministre distingué de l'Eglise protestante de France. En 1796 le docteur Maclaine quitta la Hollande et s'établit à Bath, où il mourut en 1804. Parmi ses ouvrages on distingue, I. Ses *Lettres à Soame Jennyns* sur son livre de l'Évidence du Christianisme. II. Une *Traduction* de l'Histoire ecclésiastique de Mosheim, III. Un vol. de *divers Discours*.

† MACLAURIN (Colin), célèbre professeur de mathématiques à Edimbourg, né à Kilmoddan en Ecosse, d'une famille noble, en 1698, mort en 1746, montra dès l'âge de 12 ans son goût pour les mathématiques. Ayant trouvé à cet âge les Elémens d'Euclide chez un de ses amis, il en comprit parfaitement en peu de jours les six premiers livres. Il n'avoit encore que seize ans lorsqu'il découvrit les principes d'une géométrie organique, c'est-à-dire d'une géométrie qui a pour objet la description des courbes par un mouvement continu. L'université d'Edimbourg ayant désiré de le donner pour adjoint au célèbre Jacques Gregory, que ses infirmités et son grand âge empêchoient de pouvoir remplir sa place de professeur, il eut quelque peine à y consentir, soit à raison de la protection de plusieurs de ses compétiteurs, soit parce qu'il n'y avoit point de fonds pour les émolumens de la place. Sir Isaac Newton aplanit toutes ces difficultés par le témoignage honorable qu'il rendit de Maclaurin, et l'offre généreuse de contribuer annuellement de vingt livres sterling à ses honoraires, jusqu'à la mort de Gregory. En 1745 Maclaurin mit beaucoup d'activité à fortifier la ville d'Edimbourg contre l'armée des rebelles; et forcé de se retirer vers le nord de l'Angleterre, il se rendit à l'invitation de l'archevêque d'Yorck qui lui avoit offert un asile. Les travaux auxquels il s'étoit livré à cette occasion furent le principe de la maladie qui le conduisit au tombeau. On a de lui, I. Un *Traité d'algèbre* fort estimé, et qui a été traduit en français par Le Cosic, Paris, 1753, in-4°. II. *Exposition des découvertes philosophiques de Newton*, traduite par La Virotte, Paris, 1749, in-4°; ce n'est pas son meilleur ouvrage. III. Un excellent *Traité des fluxions*, traduit par le P. Pezenas, Paris, 1759, 2 vol. in-4°. (*Voyez* PEZENAS.) IV. de nombreux *Mémoires* dans les Transactions philosophiques.

† MACLOT (Edmond), chanoine prémontré, mort dans son abbaye de Léfange en 1711, âgé de 74 ans, est auteur d'une *Histoire de l'ancien et du nouveau Testament*, en 2 vol. in-12, Nanci, 1705, et Paris, 1712, dans laquelle il mêle quantité d'observations et de remarques théologiques, morales et historiques. Cet auteur, qui avoit beaucoup lu, mais avec peu de discernement, ignoroit totalement les premiers principes de la bonne physique.

MACLOU. (saint) *V*. MALO.

I. MAÇON. *Voyez* MASSON.

† II. MAÇON (Antoine le), né en Dauphiné, secrétaire par-

ticulier de Marguerite de Valois, reine de Navarre, entreprit pour plaire à cette princesse, qui aimoit beaucoup les lettres et les romans, une *Traduction* du Décaméron de Boccace, qui a été réimprimée plusieurs fois. Le style en est beaucoup plus suranné que celui d'Amyot, quoique ce dernier écrivît dans le même temps que Le Maçon, dont la traduction est la seconde publiée en France des Contes de Boccace. Elle étoit même oubliée, lorsqu'en 1757 on en a donné une nouvelle édition, revue, corrigée, et recherchée pour ses belles gravures. C'est Le Maçon qui a pris soin de l'édition des OEuvres de Jean Le Maire, in-fol., et de celles de Clément Marot. Il est encore auteur des *Amours de Phydie et de Gélasine*, Lyon, 1550, in-8°.

† MACPHERSON (Jacques), écrivain écossais, né en 1738, et mort en 1796, se montra avec quelque distinction, soit dans la carrière des lettres, soit dans le monde politique. Il a publié une *Traduction* de l'Iliade; une *Introduction à l'Histoire de la Grande-Bretagne*, et une *Histoire d'Angleterre*, depuis 1660 jusqu'à l'avénement de la maison d'Hanovre au trône; Londres, 1776, 2 vol. in-4°; et *Carthon*, poëme traduit en français par la duchesse d'Aiguillon, mère du ministre, et Marin, Londres, 1762, in-12. L'écrit qui lui a fait le plus de réputation est sa *Traduction* des Poésies d'Ossian, fils de Fingal, qui parut en 1762, où l'on a reconnu de grandes beautés, et qui ont été aussi traduites en français, tant en prose qu'en vers. Johnson, l'Écossais Malcom-Laing, et plusieurs autres écrivains, ont cru ces poésies supposées, et qu'Ossian n'exista jamais. Malcolm a même publié des Romances antiques et originales, qu'il a démontré avoir servi de texte à un grand nombre de morceaux de Macpherson. Celui-ci en soutint l'authenticité, et eut le docteur Blair pour défenseur; mais ce dernier, n'ayant employé que des preuves morales pour constater l'existence des poëmes ossianiques, leur supposition n'en est pas restée moins probable; du moins, il faut convenir que, si le fond de ces poésies est d'Ossian, le traducteur paroît l'avoir entouré de passages interpolés. « En blâmant sa supercherie, a dit un écrivain, on est forcé d'avouer qu'il n'a pas fallu un talent ordinaire pour tromper pendant si long-temps presque l'Europe entière, et qu'au milieu des imaginations bizarres qui remplissent ses poésies, il règne je ne sais quelle grandeur sauvage, une teinte sombre et mélancolique, qui ne laisse pas que d'avoir du charme. Ce vague dans les effets, cette mélancolie dans les pensées et les sentimens, doivent séduire les poëtes lyriques, et sur-tout les musiciens, qui peuvent y puiser des couleurs intéressantes et nouvelles. » On peut consulter à ce sujet l'excellente Dissertation de M. Ginguené, mise en tête de l'édition des Poésies d'Ossian, Paris, 1810, 3 vol. in-8°. *Voyez* OSSIAN.

† MACQUART (Jacques-Henri), médecin de la faculté de Paris, et censeur royal, naquit à Reims en 1726. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, il vint à Paris, et obtint, par son mérite, la place de médecin de la Charité. Il la remplit avec l'exactitude d'un homme sensible aux maux de l'humanité, et instruit de leurs causes et de

leurs remèdes. Maquart rendit à la médecine un service important, en rédigeant et abrégeant en français des thèses médico-chirurgicales, que le célèbre Haller avoit publiées en latin, en 5 vol. in-4°. Cet abrégé, qui ne forme que 5 vol. in-12, parut de 1757 à 1760, et fut accueilli comme le mérite tout ouvrage où l'on sait être laconique, sans être obscur. Ce recueil, qui roule sur les points les plus importans de la chirurgie théorique et pratique, et qui renferme des thèses, des observations, des mémoires, des dissertations empruntées aux plus illustres écoles de l'Europe, méritoit par son objet et par la célébrité de son éditeur, les soins que Macquart se donna pour le rendre d'un usage plus vulgaire, et le naturaliser pour ainsi dire parmi nous. Maquart choisi, en 1760, pour la partie de la médecine du Journal des Savans, donna, par ses extraits, une idée très-avantageuse de ses talens. Il mourut en 1768.

† I. MACQUER (Philippe), avocat au parlement de Paris, sa patrie, naquit en 1720, d'une famille honnête, originaire d'Ecosse, et qui avoit abandonné son pays par attachement aux Stuart et à la religion catholique. La foiblesse de sa poitrine ne lui ayant pas permis de se consacrer aux exercices pénibles de la plaidoirie, il se voua à la littérature. Ses ouvrages sont, I. L'*Abrégé chronologique de l'Histoire ecclésiastique*, qui parut d'abord en 1751, in-8°; en 1757, 2 vol. in-8°; et enfin dont l'abbé Dinouart a donné une nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, en 1768, en 3 vol. in-8°. Les faits y sont resserrés avec précision, et les dates y sont exactes : il est composé dans le goût de l'Histoire de France du président Hénault, mais écrit plus sèchement et avec moins de finesse. II. Les *Annales romaines*, 1756, in-8° ; autre abrégé chronologique, mieux nourri que le précédent : l'auteur y a fait entrer tout ce que Saint-Evremont, Saint-Réal, le président de Montesquieu, l'abbé de Mably, etc., ont écrit de mieux sur les Romains. Mais la différence des styles se fait trop sentir dans cette compilation, qui d'ailleurs est assez bien faite. III. *Abrégé chronologique de l'Histoire d'Espagne et de Portugal*, Paris, 1759-1765, 2 volumes in-8°. Ce livre, commencé par le président Hénault, est digne de cet écrivain, du moins pour l'exactitude; car on n'y trouve d'ailleurs ni portraits bien frappés, ni recherches profondes. L'auteur fut aidé par Lacombe, dont les talens pour les abrégés chronologiques étoient assez connus. Macquer mourut le 27 janvier 1770. On lui doit encore le *Dictionnaire des Arts et Métiers*, Paris, 1766, 2 vol. in-8°, considérablement augmenté et amélioré par l'abbé Jaubert, Paris, 1773, 5 vol. in-8°, réimprimés plusieurs fois; et la *Traduction* française avec des *Notes*, du Syphillis de Fracastor, Paris, 1753 et 1796, in-12.

† II. MACQUER (Pierre-Joseph), frère du précédent, né à Paris le 9 octobre 1718, étoit membre de l'académie des sciences, de la société de médecine, des académies de Madrid, de Stockholm, de Turin, de Philadelphie, et ancien professeur de pharmacie. Il travailla au Journal des Savans, depuis 1768 jusqu'à sa mort, pour la partie de médecine et de chimie. Macquer,

très-versé dans cette dernière science, rien, sur cet objet, ne lui paroissoit indifférent, il parloit avec intérêt et chaleur des moindres procédés, et il étoit sûr de fixer l'attention de ses auditeurs, parcequ'il l'étoit de les émouvoir. Il eut part à la *Pharmacopœa Parisiensis*, avec les autres commissaires de la faculté, 1758, in-4°. Ses autres ouvrages sont, I. *Elémens de chimie théorique*, Paris, 1749, 1753, in-12, traduits en anglais et en allemand. II. *Elémens de chimie pratique*, 1751, 2 vol. in-12 : ces deux ouvrages réunis, 1756, 3 vol. in-12. III. *Plan d'un cours de chimie expérimentale et raisonnée*, 1757, in-12, composé en société avec Beaumé. IV. *Formulæ medicamentorum magistralium*, 1763. V. *L'art de la teinture en soie*, 1763, in-folio. VI. *Dictionnaire de Chimie, contenant la théorie et la pratique de cet art*, 1766, 2 vol. in-8° ; en allemand, 1768, 3 vol. avec des notes : ouvrage excellent, d'une grande utilité aux médecins, et à ceux qui cultivent la physique pratique. Il en a donné une nouvelle édition, Paris, 1778, 4 vol. in-8°, et 2 in-4°. Macquer a beaucoup contribué à rendre utile un art qui autrefois n'étoit que celui de ruiner la santé par des remèdes exotiques ; ou de se réduire à la mendicité en cherchant à faire de l'or. Il mourut à Paris le 15 février 1784. Long-temps avant sa mort il en avoit annoncé l'instant. Il chercha à consoler sa famille de sa perte, et ordonna que son corps seroit ouvert pour être utile à l'étude de l'anatomie. On lui doit encore le *Manuel du Naturaliste*, Paris, 1771, in-8°, fait en société avec Duchesne.

† MACRET (Charles-François-Adrien), célèbre graveur, né à Abbeville en 1750, mort à Paris en décembre 1783, élève de Dupuis. Ses principales gravures, en grand nombre et estimées, sont, les *Prémices de l'Amour*, d'après Gonzalès ; les *Réceptions de Voltaire et de J. J. Rousseau aux Champs-Elysées*, d'après Moreau ; le *Chirurgien de campagne* ; une *Marine*, etc.

MACRIEN (Titus Fulvius Julius Macrianus), né en Egypte d'une famille obscure, s'éleva du dernier grade de la milice aux premiers emplois. Il accompagna Valérien dans sa guerre contre les Perses en 258 ; mais ce prince ayant été fait prisonnier, il se fit donner la pourpre impériale. Macrien, alors sur le déclin de sa vie, avoit une jambe estropiée. Il distribua une partie de ses richesses aux légions, et les engagea par ses largesses à donner le titre d'Auguste à ses deux fils Macrien et Quiétus. Baliste, préfet du prétoire, ayant secondé son usurpation, il le déclara son premier général, et combattit avec lui les Perses. Il les battit, et se maintint avec gloire dans l'Orient pendant une année. Il passa ensuite en occident pour détrôner Gallien. Mais il rencontra en Illyrie Domitien, général de cet empereur, qui lui livra bataille et le vainquit. Macrien, se croyant trahi, conjura les soldats qui l'environnoient de le délivrer de la vie, ainsi que son fils Macrien ; ce qui fut exécuté sur-le-champ vers le 8 mars de l'an 262. Macrien, général habile, mais cruel, inspira à Valérien l'idée de persécuter les chrétiens, lesquels eurent beaucoup à souffrir pendant trois ans. Ses deux fils se distinguèrent par leur habileté dans les évolutions

militaires, et par leur bravoure dans les dangers.

I. MACRIN (Marcus Opilius Severus Macrinus), né à Alger dans l'obscurité, d'abord gladiateur, chasseur de bêtes sauvages, notaire, intendant, avocat du fisc, enfin préfet du prétoire, fut élu empereur en 217, après Caracalla qu'il avoit fait assassiner. Son caractère doux et complaisant, son amour pour la justice, joints à une taille avantageuse et à une physionomie agréable, lui concilièrent d'abord l'amitié du peuple. Ses premiers soins furent d'abolir les impôts. Il accorda au sénat la permission de punir tous les délateurs apostés par le dernier souverain. Les gens de marque qui se trouvèrent coupables de ce crime furent exilés, et les esclaves mis en croix. Macrin ne soutint pas l'idée que donnèrent de lui de si heureux commencemens. Artaban, roi des Parthes, lui ayant déclaré la guerre, il eut la bassesse d'acheter très-chèrement une paix ignominieuse. Uniquement occupé de ses plaisirs, il se conduisit comme s'il n'eût eu qu'à jouir de sa fortune. Il affectoit d'imiter Marc-Aurèle, mais c'étoit dans des choses extérieures et faciles à copier, une démarche grave, l'attention à ne point précipiter ses réponses, un ton si bas, lorsqu'il parloit, qu'on avoit peine à l'entendre. Il s'en falloit beaucoup qu'il eût les vertus de ce sage empereur, son activité et sa persévérance dans le travail, son zèle pour le bien public, sa noble simplicité, son austère tempérance : au contraire, il négligeoit les affaires ; il se livroit aux spectacles, à la musique ; il donnoit dans le luxe, et paroissoit vêtu magnifiquement, et ceint d'un bandeau enrichi d'or et de pierreries. Il tenta cependant, malgré la mollesse de ses mœurs, d'introduire la réforme dans ses armées, et il faut convenir qu'il prit à cet égard un tempérament assez sage. Il assura aux gens de guerre qui étoient alors dans le service la jouissance des droits que Caracalla leur avoit accordés ; mais il déclara que ceux qui s'enrôleroient à l'avenir n'auroient que les priviléges dont on jouissoit sous Sévère. Si à cet arrangement il eût ajouté la précaution de séparer son armée, de renvoyer ses légions chacune dans leur quartier, et de revenir promptement lui-même à Rome, où il étoit désiré et appelé par le peuple à grands cris, peut-être auroit-il prévenu sa funeste catastrophe. Mais il laissa, sans aucune nécessité, au milieu de la paix, ses troupes rassemblées dans la Syrie et aux environs, et il leur donna ainsi moyen de devenir plus audacieuses par la vue de leurs forces réunies. D'ailleurs ces vieux soldats, persuadés que la ratification des avantages qu'ils tenoient de Caracalla étoit extorquée par la politique, ne doutèrent point que, dès qu'on les auroit affoiblis, en les dispersant, on ne les réduisît à la condition des nouveaux. Enfin des exemples de justice que fit Macrin sur quelques-uns d'entre eux, qui avoient commis des violences et des excès dans la Mésopotamie, ou qui s'étoient rendus coupables de sédition, achevèrent d'aigrir les esprits. Capitolin l'accuse d'avoir poussé la sévérité, dans ces occasions, jusqu'à la cruauté. Mais cet écrivain se déchaîne tellement contre Macrin, qu'il est peu croyable sur le mal qu'il en dit. Il paroît qu'il a écrit d'après les bruits calom-

nieux que fit répandre Héliogabale, pour rendre odieuse la mémoire de son prédécesseur. Quoi qu'il en soit, une armée ainsi disposée ne pouvoit manquer d'embrasser et de saisir avidement la première occasion de révolte qui se présenteroit : ce fut ce qui arriva. Elle proclama en 218, à Emèse, Héliogabale empereur. Macrin crut apaiser la révolte, en envoyant contre les rebelles Julien, préfet du prétoire ; mais ce général fut battu et mis à mort. Un des conjurés eut la hardiesse de porter sa tête à Macrin, dans un paquet cacheté avec le cachet de Julien, lui disant que c'étoit celle d'Héliogabale, et se sauva pendant qu'on ouvroit le paquet. Macrin, abandonné par ses sujets et par ses troupes, prit le parti de fuir déguisé ; mais il fut atteint à Archélaïde dans la Cappadoce par quelques soldats, qui lui coupèrent la tête qu'ils portèrent au nouvel empereur. L'infortuné Diaduménien, son fils, subit le même sort: Macrin ne régna qu'un ou deux mois, et régna encore trop pour sa gloire.

† II. MACRIN (Jean), poëte latin, disciple de Le Fèvre d'Étaples, et précepteur de Claude de Savoie, comte de Tende, et d'Honoré son frère, naquit à Loudun, et y mourut en 1557, à 67 ans. Son véritable nom étoit Salmon. Il fut surnommé *Macrinus* à cause de sa maigreur, et l'*Horace français* à cause de son talent poétique. Il a sur-tout réussi dans le genre lyrique. Macrin réveilla le goût pour la poésie latine. Il a fait des *Hymnes*, Paris, 1537, in-8° ; trois livres d'*Odes*, imprimées à Paris, 1546, in-8° ; *De rebus in Galliâ Belgicâ nuper gestis carmen*, Paris, 1545, in-8° ; un *Poëme* estimé sur Gélonis, ou plutôt Gillone Boursault sa femme ; un Recueil intitulé *Næniæ*. Ces différens ouvrages parurent depuis 1522 jusqu'en 1550, en plusieurs vol. in-8°.

III. MACRIN (Charles), fils du précédent, l'égal de son père pour la poésie, le surpassa dans la connoissance de la langue grecque. Il fut précepteur de Catherine de Navarre, sœur de Henri-le-Grand, et périt dans le massacre de la Saint-Barthélemi.

MACRINE (sainte), sœur de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse, après la mort de son père et l'établissement de ses frères et sœurs, se retira, avec sa mère Emmelie, dans un monastère qu'elles fondèrent dans le Pont, près du fleuve d'Iris. Elle y mourut en 379. Saint Grégoire, son frère, a écrit sa Vie. On la trouve avec celles des Pères du désert.

MACROBE (Aurelius Macrobius), un des chambellans ou grands-maîtres de la garde-robe de l'empereur Théodose. Les citoyens de Parme assurent qu'il étoit de leur ville; mais il dit qu'il n'étoit pas né dans un pays où l'on parlât latin : ce qui ne s'accorde point avec les prétentions des Parmesans. On a de lui, I. *Les Saturnales*, Venise, 1500. Ce sont des entretiens qu'il intitula ainsi, parce qu'il y rassemble durant les vacations des saturnales les hommes les plus considérables et les plus savans de Rome. Ces entretiens offrent un mélange curieux de critique et d'antiquités. L'auteur écrit d'une manière pesante et incorrecte. Il ne fait ordinairement que copier, et lors qu'il parle de lui même, on voit un grec (Macrobe l'étoit) qui n'est

pas exercé à écrire en latin. Son recueil est précieux, par plusieurs singularités agréables, et par des observations utiles sur Homère et sur Virgile. II. Un *Commentaire* sur le traité de Cicéron, intitulé *Le Songe de Scipion*. La latinité n'en est pas pure; mais les remarques en sont savantes. La meilleure edition de Macrobe est celle de Leyde, 1670, in-8°, avec les remarques des commentateurs connus sous le nom de *Variorum*. On estime aussi celle de Londres, 1694; celle de Padoue, 1736, et de Leipsick, 1774, in-8°. Celle de Venise, 1472, in-fol., est d'une rareté extrême.

MACRON (Nævius Sertorius), favori de l'empereur Tibère, l'instrument de la perte de Séjan, lui succéda dans la charge de capitaine des gardes. Il ne se servit de son crédit que pour immoler à son ressentiment et à la cruauté de son maître les plus grands hommes et les personnes les plus vertueuses de l'empire. Lorsque Tibère approcha de sa fin, Macron fit sa cour à Caligula, qu'il prévoyoit devoir succeder à l'empire. Il se l'attacha par les charmes de sa femme Ennia, que ce prince aima éperdument. Dans la suite, ayant appris d'un médecin que Tibère n'avoit plus que deux jours à vivre, il engagea Caligula à prendre possession du gouvernement; mais, voyant que Tibère commençoit à se porter mieux, il le fit étouffer sous un tas de couvertures. Macron continua d'être en faveur auprès du nouvel empereur; mais son crédit ne fut pas de longue durée. Caligula l'obligea, lui et sa femme, à se donner la mort: ainsi le crime fut puni par le crime.

† MACROPEDE (George), en hollandais *Langereldt*, religieux de l'ordre des Frères de Saint-Jérôme, né à Gemert, village de la mairie de Bois-le-Duc, se distingua au commencement du 16e siècle par l'étendue de son savoir. Macropède se livra particulièrement à l'éducation. Il enseigna successivement à Bois-le-Duc, à Liège et à Utrecht. L'école de Saint-Jérôme dans cette dernière ville fut pendant plusieurs années confiée à ses soins. Il eut pour disciples la plupart des Hollandais qui à cette époque se sont fait un nom dans les lettres. Macropède possédoit à fond les langues latine, grecque, hébraïque, chaldéenne. Il étoit bon mathématicien, et il cultivoit la poésie avec succès. La franchise, la douceur, l'amabilité de son caractère secondoient singulièrement son talent pour l'institution. Fort avancé en âge, il retourna à Bois-le-Duc, où il termina sa carrière en 1538. Outre quelques *ouvrages* élémentaires de grammaire, de syntaxe, de prosodie et de logique, on a de lui *Computus ecclesiasticus*, et *Calendarius chirometricus*, imprimés d'abord séparément et puis ensemble à Bâle en 1591; un traité *De conscribendis epistolis, et de parandâ verborum copiâ*, dont il y a plusieurs éditions; de courtes *Scolies* sur les Évangiles et les Épîtres, Anvers 1567, in-8°; un *Recueil* de pièces de théâtre en vers latins, que, selon l'usage de ce temps, il faisoit jouer par ses élèves, Utrecht, 1552, in-8°. Deux ont été traduites en français par Antoine Tiron et imprimées à Anvers, 1564, in-8°, l'une sous le titre d'*Histoire de Joseph*, et l'autre, *Histoire de l'Enfant prodigue*, extraites de la sainte Écriture, réduites et étendues en forme de comédies en cinq actes.

† MADAN (Martin), ecclésiastique anglais, célèbre par ses *sermons* et par d'autres *ouvrages*, né vers 1726, et mort en 1790, à l'âge de 64 ans, indépendamment de ses sermons, a publié, I. *Thelyphthora*, 1780, in-8°, 2 vol. L'auteur y soutient la polygamie et la défend par des argumens spécieux; son intention est de diminuer ou de détruire les causes et les effets de la séduction: l'ouvrage fit beaucoup de bruit et lui occasionna quelques désagrémens. Il ne se découragea pas et publia un troisième volume en 1781. II. *Lettres au docteur Priestley*, 1787, in-12. III. Une *Traduction littérale de* Juvénal et de Perse, *avec des notes*, 1789, in-8°, 2 vol. IV. Quelques *Traités* de controverse sur le sujet de son Thelyphthora.

* MADDALENA (Jacob), né en Sicile vers 1600, de l'ordre des prédicateurs, traduisit de l'espagnol en italien les ouvrages suivans: I. *Sentenza, ovvero parere del M. R. P. F. Vincenzo Guistiniano circa l'imagine di S. Caterina di Siena*, etc. II. *La vita di S. Vincenzio Ferrerio.*

* MADDEN (Samuel), docteur en théologie, dont le nom, dit le docteur Johnson, doit être cher aux Irlandais, fut élevé à Dublin et parut en Angleterre en 1729. Il fut tenté, dit-il lui-même, d'y faire paroître une tragédie qu'il avoit composée, intitulée *Thémistocle*, ou *l'Amour de la patrie*, dans la vue d'en consacrer le produit à l'acquisition des livres nécessaires à ses études. Il proposa en 1731 un plan pour établir des prix dans le collége de Dublin, pour l'avancement des sciences; et en 1732 il publia un ouvrage dont le titre n'est pas moins singulier que les circonstances et le mystère qui accompagnent son apparition momentanée. Il est intitulé *Mémoires du 20e siècle, contenant des lettres originales et des pièces importantes sous George VI, relatives aux événemens les plus importans dans la Grande-Bretagne et l'Europe, soit dans l'Eglise, soit dans l'état, soit aux arts et aux sciences, au commerce, aux impôts, aux traités, à la paix et à la guerre, ainsi que le caractère des plus grands personnages de ces temps, depuis le milieu du 18e siècle jusqu'à la fin du 20e, et du monde: révélés en l'an 1728, et publiés aujourd'hui pour l'instruction des plus grands hommes d'état, des ecclésiastiques, des patriotes, des politiques, des catholiques et des protestans*, 6 vol. in-8°, Londres 1733. Il ne parut qu'un volume de cet ouvrage, imprimé au nombre de mille exemplaires avec tant de hâte que trois imprimeries y furent employées en même temps; le frontispice annonce un grand nombre de libraires connus. On rapporte que l'édition fut supprimée le même jour de sa publication; ce qu'il y a de certain, c'est que le livre est aujourd'hui de la plus grande rareté. L'imprimeur Bowyer fut chargé seul de la conduite de toute cette affaire, à l'insçu des deux autres imprimeurs qui ne virent jamais l'auteur. Le 28 du mois de la publication on en délivra des exemplaires à tous ceux des libraires chez lesquels il étoit annoncé. Quatre jours après, ceux qui n'avoient pas été vendus, au nombre de 890, furent retirés et remis au docteur Madden pour être mis au pilon. En 1740, Madden, de retour dans sa patrie, fonda des annuels pour une somme de 100 liv. sterl. (environ 2200 f.),

pour être distribués aux habitans d'Irlande seulement, savoir : 50 l. à celui qui aura inventé quelque amélioration importante pour les manufactures, ou pour les arts utiles ; 25 liv. au meilleur morceau de sculpture, et pareille somme pour le meilleur tableau d'histoire ou de paysage ; ces prix devant être adjugés au jugement de la société de Dublin, qui a servi de modèle à la société de Londres, pour l'encouragement des arts et des sciences ; ainsi Madden, en fondant la première, eut l'honneur d'avoir provoqué la seconde. Cet homme bienfaisant mourut en Irlande le 30 décembre 1765. Grosley, dans son Voyage de Londres, en parlant d'une ville dans le cœur de la France, qui, au commencement du 15e siècle, servit de théâtre aux événemens les plus importans qui se passèrent entre les Anglais dans ce royaume, fait mention des familles anglaises qui s'y sont éteintes, en dernier lieu, ou qui y existent encore. «Cette ville, ajoute-t-il, en retour, a rendu à la domination anglaise un personnage illustre auquel l'Angleterre est redevable des premiers prix qui ont été distribués pour l'encouragement de l'agriculture et des arts : il se nomme Madain. Ayant été jeté sur les côtes d'Irlande par des événemens dont je n'ai jamais pu me procurer une connoissance satisfaisante, il s'établit à Dublin sous le nom de Madden, y fit une grande fortune, et consacra une partie de ses biens, qui montoient à 4 ou 5 mille livres sterl. de rente, à l'établissement de prix d'encouragement : l'autre partie est revenue en France aux Madains ses parens. »

* MADDOX (Isaac), évêque de Worcester, né à Londres le 27 juillet 1697, de parens obscurs, après avoir reçu les ordres, s'attacha au docteur Waddington, évêque de Chicester, dont il fut chapelain. Successivement secrétaire de cabinet de la reine Catherine, il fut nommé au doyenné de Wells et à l'évêché de Saint-Asaph, d'où il fut transféré à celui de Worcester. En 1733 il publia la *Défense du gouvernement, de la doctrine et du culte de l'Eglise d'Angleterre* ; on a encore de lui une suite de *Sermons* imprimés séparément dans l'intervalle de 1734 à 1752. Maddox fut un des grands bienfaiteurs des hôpitaux de Londres ; ce fut à lui que Worcester dut son infirmerie. Il aimoit à favoriser le commerce, quoiqu'il eût à se repentir d'avoir engagé dans un établissement de pêcherie des fonds dont la perte diminua sa fortune. Il mourut le 27 novembre 1759.

MADELEINE. *Voyez* MAGDELEINE.

MADELENET (Gabriel), né à Saint-Martin-du-Puy, sur les confins de la Bourgogne, avocat au parlement de Paris, et interprète latin du cardinal de Richelieu, qui lui donna une pension de 700 livres, et lui en obtint une de 1500 du roi, mourut à Auxerre en 1661, âgé d'environ 74 ans. Madelenet, avec du talent pour la versification, a mieux réussi dans les *vers latins* que dans les *vers français*. Ce poëte avoit plus d'étude et d'art que de génie. Ses *poésies* latines, beaucoup travaillées et assez châtiées, manquent de chaleur et d'enthousiasme. On remarque qu'il a autant respecté la pureté des mœurs que celle du style ; il ne s'est même jamais permis rien de mor-

dant, ni de satirique. Ses *Poésies*, imprimées à Paris en 1662, en un très-petit vol. in-12, l'ont été depuis, en 1755, in-12, avec celles de Sautel.

I. MADERNO (Carlo), né en 1556 à Bissonne, au diocèse de Côme en Lombardie, neveu du célèbre architecte Dominique Fontana, fut d'abord stucateur. Étant venu à Rome, il s'adonna à l'architecture, et son oncle fut son maître. Maderno s'acquit de la réputation dans cet art, et parvint à se faire nommer principal architecte de l'église de Saint-Pierre, dont il ne restoit plus à faire que la partie antérieure de la croix grecque, qu'elle devoit former, suivant le dessin de Michel-Ange Buonaroti, avec la façade. Pour donner plus de grandeur à ce superbe temple, au lieu de terminer la croix grecque, Maderno imagina de la changer en croix latine ; d'où sont résultés quelques défauts de proportion et de perspective, qui n'auroient point eu lieu en suivant le premier plan. On blâme aussi beaucoup l'architecture de la façade, quoiqu'elle présente de grandes beautés. Il est à croire que Maderno fut jugé moins sévèrement par ses contemporains ; car il fut plus employé à Rome qu'aucun autre architecte, et l'on voulut avoir de ses *dessins* dans la plupart des grandes villes d'Italie, et même en France et en Espagne. Cet artiste mourut à Rome le 30 janvier 1619, dans sa soixante-quatorzième année.

* II. MADERNO (Etienne), excellent sculpteur, parent du précédent, *restauroit* à Rome des statues antiques ; il travailla ensuite des sujets de son invention, et fit plusieurs *ouvrages* qu'on voit dans des églises de Rome. Il exécutoit très-bien des bas-reliefs historiques, et son ciseau fut souvent employé par des personnages distingués de son temps.

† MADERUS (Joachim-Jean), savant Allemand, vivoit encore en 1678. Son goût pour les recherches historiques lui fit visiter beaucoup de bibliothèques. On lui doit, I. Des *Éditions* de divers ouvrages anciens, relatifs à l'histoire d'Allemagne. II. *Scriptores Lipsienses, Wittembergenses et Francofordienses*, 1660, in-4°. III. *De bibliothecis*, joint au traité de Lomeier, Helmstadt, 1702 et 1705, 2 tom., 1 vol. in-4° ; réimprimé en 1720 par les soins du docteur Jean-André Schmidt.

* MADIAN, quatrième fils d'Abraham et de Cethura, donna son nom aux Madianites, peuples idolâtres et ennemis des Juifs. Ils habitoient dans l'Arabie Pétrée, près de la Palestine, entre le désert de Madian, et une ville dite aujourd'hui Saloboni, selon Thevet. Dieu, voulant punir ces peuples des maux qu'ils avoient causés aux Hébreux, envoya mille hommes de chaque tribu, sous la conduite de Phinées, pour exercer sa vengeance contre eux. Phinées marcha à la tête de dix mille hommes, attaqua les Madianites, les défit, prit cinq de leurs rois, brûla leur ville, et fit un immense butin. Le faux prophète Balaam, qui par ses pernicieux conseils avoit fomenté cette guerre cruelle, fut enveloppé dans la défaite de ces peuples et y perdit la vie. Dans la suite, les Israélites furent esclaves des Madianites pendant sept ans, servitude dont ils furent délivrés par Gédéon, l'an du monde 2759 ; et avant J. C. 1276.

* MADOC est le nom d'un personnage qu'on suppose avoir découvert l'Amérique dans le 12ᵉ siècle, et y avoir formé une colonie. Il étoit, dit-on, fils de Owen Gwynneth, prince de Galles, après la mort duquel ses fils, se disputant le droit de succéder, Madoc ne voulut pas entrer dans cette querelle. Etant parti en 1170 sur un vaisseau, pour aller chercher des aventures, il arriva à une terre inconnue et inhabitée. Il revint en Europe raconter ses prouesses et ses succès, prépara une expédition plus considérable, et retourna dans le pays qu'il avoit découvert avec une petite colonie qui, par la suite, adopta les usages et le langage de cette contrée dans laquelle il n'avoit pas trouvé d'habitans. Ce récit de Hakluit est tissu de contradictions qui appellent le scepticisme. Il écrivoit sous le règne d'Elizabeth, époque à laquelle l'Angleterre étoit brouillée avec l'Espagne. Il paroît que l'histoire ou le roman de Madoc fut mis en avant pour prouver que l'antériorité de découverte assuroit à la Grande-Bretagne la propriété d'une contrée que réclamoit l'Espagne depuis le voyage de Christophe Colomb. John Williams s'est constitué, en 1791, le défenseur de Hakluit, sans avoir convaincu personne. Robertson pense que si Madoc n'est pas un personnage fabuleux, et s'il a découvert quelque pays, ce ne peut être que Madère ou l'une des Açores. Tel est aussi l'avis de Jérémie Belknap. (*Voyez* son American biography, tom. I, in-8°, Boston, 1774.) Quoi qu'il en soit de la vérité ou de la fausseté de ce qu'on raconte sur Madoc, Southey en a fait le sujet d'un poëme épique qui a eu plusieurs éditions dans les deux mondes.

MADOX (Thomas), savant antiquaire de l'échiquier et historiographe royal sous George premier, roi d'Angleterre, dédia à ce prince son *Histoire des villes et bourgs* de cette île ; mais il est particulièrement connu par une savante *Histoire de l'échiquier*, 1711, in-folio, réimprimée en 1769, in-4°. Ses recherches sur les antiquités d'Angleterre sont en manuscrit dans le muséum de Londres, et forment 94 vol. in folio et in-4°.

* MADRIGAL (Alfonse), né à Escalona, dans le diocèse de Tolède, entra dans l'ordre de Saint-Dominique à Naples, et y mourut vers 1608. On a de lui, I. *Instructio ordinandorum religiosorum et episcoporum*, qui parut en 1589, dédiée au pape Sixte V. II. *Brevis tractatus de episcopis, parochis, etc.*, publié en 1608.

MADRISI (François), né à Udine vers la fin du 17ᵉ siècle, mort en 1750, entra de bonne heure dans la congrégation oratorienne d'Italie. Nous lui devons une *bonne édition* des œuvres de Saint-Paulin d'Aquilée, imprimée à Venise, in-fol., 1737.

* MADRUCE (Christophe), dit le *Cardinal de Trente*, fils de Jean Gaudence, baron de Madruce, et échanson héréditaire du comté de Tirol, apprit le droit à Boulogne, et obtint l'évêché de Trente, sa patrie, ensuite celui de Brixen, et enfin le chapeau de cardinal, que le pape Paul III lui donna en 1542, à la recommandation de l'empereur Charles V. Après avoir entrepris divers voyages en Allemagne, en Espagne et en Italie, pour les intérêts de ce prince, il mourut à Tivoli le 15 juillet 1578, âgé de

66 ans. Ce cardinal a écrit plusieurs *ouvrages*, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous.

MÆNIUS, consul romain, qui, ayant remporté une victoire sur les Antiates dans un combat naval, et pris plusieurs de leurs vaisseaux, en fit attacher les becs des proues, qui étoient d'airain, autour de la tribune aux harangues, qui depuis s'appela *Rostra*, les Rostres.

* MAERLAND (Jacques Van), probablement ainsi nommé du lieu de sa naissance, naquit en 1235. Il étoit greffier de la ville de Damme en Flandre, où il mourut en 1300. Maerland étoit regardé de son temps comme un prodige de savoir et d'éloquence. Son épitaphe l'appele :

Trans hominem guarus astu rhetorque disertus.

Elle ajoute que le désir de se distinguer au barreau l'avoit conduit au-delà des Alpes.

Quem laus dictandi jurisque proverbia fandi
Transalpinavit, famaque perenne beavit.

Au mérite de jurisconsulte, Van Maerland joignoit celui de poëte; et c'est sous ce rapport qu'il est le plus intéressant à connoître. Il a *traduit* en vers hollandais la Chronique de Vincent de Beauvais, intitulée *Speculum historiale* (*voyez* l'article VINCENT DE BEAUVAIS), et cette *Traduction*, Clignet et Steenwinkel l'ont tirée de l'oubli et publiée avec de savantes notes à Leyde, en 2 vol. in-8°, 1783. Van Maerland est encore auteur d'une *Bible* en vers ou rimée, traduite de l'*Historia scolastica de Petrus Comestor*, et d'un *Traité sur les fleurs*, qu'on peut regarder comme le premier ouvrage écrit en hollandais sur l'histoire naturelle. Visser, avocat à La Haye, en possède un très-beau manuscrit, dont les éditeurs de la Chronique ont fait usage dans leur préface. (Add. Huydecoper, Proere, tom. 2, p. 43, n° IV.)

* MAESTLIN (Michel), célèbre astronome allemand, né dans le duché de Wirtemberg, passa une partie de sa jeunesse en Italie, où il prononça en faveur de Copernic un *Discours* latin, qui guérit Galiléo de l'attachement aveugle qu'il avoit jusqu'alors pour Aristote et Ptolomée. A son retour en Allemagne il professa les mathématiques à Tubingue, et compta le grand Kepler parmi ses élèves. Tycho-Brahé, quoiqu'il ne fût pas toujours d'accord avec Maestlin, ne put s'empêcher de reconnoitre qu'il étoit très-profond dans la science de l'astronomie. Dans son *Astronomia optica*, Kepler vante plusieurs inventions très-ingénieuses dont on lui est redevable. Maestlin mourut en 1590, et laissa plusieurs *ouvrages* d'astronomie et de mathématiques.

* I. MAETS (Charles de), ministre et professeur en théologie à Utrecht, né à Leyde en 1597, mort en cette ville en 1651, fut employé avec quelques autres savans ministres à la révision de la traduction flamande du nouveau Testament et des livres apocryphes. On a de lui : un grand nombre de *Dissertations académiques*, entre autres quatorze sur Melchisédech, autant sur le vœu de Jephté. *Declaratio apologetica contra Maræsium*. *Sylva quæstionum insignium*, Utrecht, 1650, in-4°. La principale question qui est traitée

dans cet ouvrage, et qui fit beaucoup de bruit dans le temps, est de savoir s'il est permis aux hommes de porter les cheveux longs. Un théologien, nommé Jacques de Rèves avoit écrit pour l'affirmative. De Maets fit des thèses contre lui ; on lui répliqua dans le livre qui a pour titre : *Libertas christiana circa usum capillitii defensa ;* il répondit à de Rèves dans sa *Sylva questionum*, où par occasion il traite plusieurs cas de morale.

* II. MAETS (Charles-Louis), fils du précédent, né à Utrecht, obtint en 1668 la permission d'ouvrir en cette ville un cours de chimie, science qu'il enseigna publiquement en 1670 à Leyde, quand il y fut nommé par l'université professeur en titre. Jaloux d'étendre cette science, à l'étude de laquelle il a consacré une partie de sa vie, Maets ne se borna point à instruire ses élèves ; il publia des *ouvrages* tendant à inspirer beaucoup de confiance dans les remèdes chimiques. Les plus connus sont, I. *Prodromus chimiæ rationalis, adjectis observationibus in librum cui titulus : Collectanea chymica Leydensia*, Lugduni Batavorum, 1684, in-8°. — II. *Praxis chymiatrica rationalis*, Lugduni Batavorum, 1687, in-8°. Il passe en revue dans cet ouvrage les principales maladies de la tête, de la poitrine, du bas-ventre, etc. ; et parmi les moyens qu'il croit les plus propres à y remédier, il recommande sur-tout les médicamens chimiques.

† I. MAFFÉE-VEGIO, chanoine de Saint-Jean-de-Latran, né à Lodi dans le Milanais, mort en 1458, unissant les charmes de la littérature à la gravité de la jurisprudence, se livra par goût à la première et à la seconde par déférence pour ses parens. Il professa le droit dans l'université de Pavie, d'où il fut appelé à Rome par Eugène IV, qui le nomma dataire, place importante qu'il remplit avec zèle. Maffée a laissé plusieurs *ouvrages* latins élégamment écrits. Les principaux sont, I. Un traité *De educatione liberorum*, Paris, 1511, in-4°, qui passoit pour un des meilleurs livres en ce genre, avant les écrits publiés dans le dernier siècle sur cette matière. La morale en est sage, mais il s'y trouve trop de lieux communs, et l'auteur écrit avec plus de pureté que de profondeur. II. Six livres *De la persévérance dans la religion*. III. *Discours des quatre fins de l'homme*. IV. *Dialogue de la vérité exilée*. V. *Les vies de St. Bernardin de Sienne, de St. Pierre Célestin, de St. Augustin, de Ste. Monique*, à laquelle il avoit fait élever une magnifique chapelle dans l'église de Saint-Augustin à Rome. Ces vies, ainsi que les traités ascétiques dont nous avons donné le titre, sont en latin, et se trouvent dans le volume 26 de la Bibliothèque des Pères, édition de Lyon. VI. Plusieurs *Pièces de poésie*, Milan, 1589, in-12, et 1597, in-folio. Celle qui lui fit le plus de réputation fut son 13e livre de l'*Enéide*, quoique l'idée d'être le continuateur d'un poëte tel que Virgile fût aussi téméraire que ridicule. On trouve ce supplément dans les éditions de Virgile faites à Paris, 1507, in-folio ; à Lyon, 1517, in-fol., etc. C'est sans fondement que Vegio s'est imaginé qu'il manquoit quelque chose à l'Enéide de Virgile. Tout ce qu'il a prétendu ajouter dans ce 13e livre est renfermé dans l'ouvrage même par anticipation. Ce supplément lui a fait cepen-

dant honneur. Il a été traduit en vers français par Pierre de Moochault ; et cette traduction se trouve avec le texte latin à la suite des Œuvres de Virgile traduites en vers français par Robert et Antoine Le Chevalier d'Agneaux, frères, de Vire en Normandie, Paris, 1607, in-fol. On a encore de lui un *Poëme sur les friponneries des paysans*. Ses poésies, selon Landi, ont de la facilité, de l'harmonie et de l'invention.

† II. MAFFÉE (Bernardin), célèbre et savant cardinal, sous le pape Paul III, naquit à Rome en 1514, et mourut en 1553. Les monumens de son goût pour les lettres sont des *Commentaires* sur les Epîtres de Cicéron, et un *Traité d'inscriptions et de médailles*.

III. MAFFÉE (Raphaël), *Voy.* MAFFÉE.

† I. MAFFÉI (Jean-Pierre), célèbre jésuite, né à Bergame en 1356, enseigna la rhétorique à Gênes avant d'être de la compagnie de Jésus. Philippe II, roi d'Espagne, auquel il communiqua le dessein d'écrire l'histoire des Indes, l'y encouragea, et, pour le récompenser d'avance, nomma son frère secrétaire du sénat de Milan. Les mets ordinaires qu'on servoit à la communauté ne lui suffisoient pas, parce qu'il étoit persuadé qu'une nourriture grossière ne pouvoit faire naître des pensées spirituelles. Il aimoit à voyager et à changer souvent de demeure. Il étoit, comme Horace, prompt à s'enflammer, mais il rentroit en lui-même, et demandoit pardon à ceux que sa colère avoit offensés ou scandalisés. Il étoit d'une lenteur extraordinaire à composer ; rien ne pouvoit le satisfaire, et il passoit des heures entières à limer une phrase. Son travail de chaque jour se bornoit à douze ou quinze lignes. Quand on lui paroissoit surpris de cette lenteur, il répondoit « que les lecteurs ne s'informoient pas du temps, mais des beautés qu'on avoit mises en composant un ouvrage. » Il mourut à Tivoli le 20 octobre 1603. On a de lui, I. *De vitâ et moribus sancti Ignatii*, in-8°, Venise, 1585. On sent que c'est un enfant qui peint son père. II. *Historiarum Indicarum libri XVI*, plusieurs fois réimprimés in fol. et in-8°, et en dernier lieu à Bergame, 1747, 2 vol. in-4°. Il y a bien du merveilleux dans cette Histoire. On la lit plus pour le style, très-pur et très-élégant, quoique boursoufflé dans certains endroits, que pour les faits. Le cardinal Bentivoglio dit que l'auteur parle bien latin, et assez mal des affaires de la guerre et du cabinet, et que ses harangues n'ont rien que de foible et de languissant. Il mit dix ans à la composer. L'abbé de Pure l'a assez mal traduite en français, Paris, 1665, in-4°. Elle va jusqu'en 1558. On y trouve à la fin la *Traduction* des Lettres écrites des Indes par les missionnaires. Grégoire XIII chargea Maffei d'écrire l'histoire de son pontificat. Cet ouvrage, qu'il laissa manuscrit, n'a été publié qu'en 1742, à Rome, en 2 vol. in-4°.

* II. MAFFÉI *ou* CELSOMAFFEI, né à Vérone, chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, vécut dans le 16e siècle, et écrivit beaucoup d'*ouvrages* ; mais c'est par erreur que Vossius lui attribue la vie de la B. Toscana qui est du P. D. Celso delle Falci, moine bénédictin.

* III. MAFFEI (Raphaël), né en Sicile, de l'ordre des prédicateurs, florissoit vers 1587, sous Charles III de Duras. Ayant écrit un livre intitulé *De vero Urbani VI pontificis electione*, qu'il dédia à ce prince, afin de le détacher du parti de l'antipape Clément, il fut jeté dans un cachot par ordre de ce souverain, et n'en sortit qu'à sa mort.

* IV. MAFFEI (Paul-Alexandre), chevalier de l'ordre de Saint-Etienne, né à Volterre le 11 janvier 1753, se rendit à Rome à l'âge de 13 ans, auprès de Hugues Maffei, son oncle, alors chargé d'affaires de France. Il passa sa vie entière livré aux études; mais ce ne fut qu'à l'âge de 50 ans qu'il se fit connoître comme auteur des ouvrages qu'il avoit publiés. Il eut une profonde connoissance des langues grecque et latine, fut très-versé dans la connoissance des antiquités, et posséda une érudition presque universelle. Il mourut le 26 juillet 1716. Maffei étoit très-lié avec Q. Lettano (Louis Sergardie); et publia en 1700, sous le nom supposé de Paul Antoniano, Rome, 2 vol in-8°, avec la fausse date d'Amsterdam, les huit premières satires de cet auteur, enrichies de notes et de scolies. Le second volume est très-rare, parce qu'un incendie en détruisit presque tous les exemplaires. On a encore de lui : *Raccolta di statue antiche e moderne illustrata colle sposizioni a ciascuna immagine*, Rome, 1704. Elles sont au nombre de 161. Il paroît certain, d'après des lettres familières que ses héritiers conservent, que la série des rois des nations de l'Europe, des empereurs et des papes, divisée en autant de tableaux avec l'indication correspondante à chaque portrait, qu'on peut considérer comme une chronologie exacte, publiée par Dominique de' Rossi, excellent chalcographe romain, est un ouvrage de Maffei; c'est le Recueil de pierres précieuses gravées qu'il publia en 1707, 4 vol. in-4°. Léonard Agostini fut le premier peut-être qui enrichit la république des lettres d'un ouvrage de ce genre; mais celui de Maffei le surpasse beaucoup par le nombre des pierres, par la richesse de l'érudition, la sagacité des conjectures, et les gravures. On doit encore à Maffei *la Vie de saint Pie V, souverain pontife*, 1712, et le commencement de celle de la princesse *Camille Ursini Borghèse*, achevée par Fontanini, et publiée à Rome.

† V. MAFFEI (François-Scipion), né à Vérone en 1675, d'une famille ancienne et illustre dans l'Eglise, dans les lettres et dans les armes. Son frère étoit un général distingué au service de l'électeur de Bavière. Lui-même fit quelque temps la guerre avec honneur sous les mêmes drapeaux : mais il renonça bientôt à l'état militaire pour se livrer tout entier aux sciences et aux lettres. Associé à l'académie des arcades de Rome, à 27 ans, il soutint publiquement, dans l'université de Vérone, une thèse qui respiroit la gaieté de la jeunesse, et pleine de poésie quoiqu'en prose. Elle rouloit toute sur l'amour, et contenoit cent conclusions; l'assemblée fut nombreuse et brillante. Les dames de Vérone y tenoient la place de docteurs : l'ouverture fut une pièce de poésie; trois académiciens argumentèrent en forme. Le marquis, passionné pour tous les genres de gloire, voulut goûter celle des armes. Il se trouva, en 1704, à la bataille

de Donawert, en qualité de volontaire. L'amour des lettres le rappela bientôt en Italie. Il eut alors à soutenir une autre espèce de guerre : il combattit le préjugé odieux et ridicule du duel, à l'occasion d'une querelle où son frère aîné étoit engagé. Il fit un livre plein de savantes recherches sur les usages des anciens, pour terminer les différens des particuliers : il y fit voir aux duellistes que ce prétendu point d'honneur et le duel en lui-même sont opposés à la religion, au bon sens, et à l'intérêt de la vie civile. Le marquis Maffei s'attacha ensuite à réformer le théâtre de sa nation. Il publia sa *Mérope;* jamais tragédie n'eut un succès si brillant et si soutenu. C'étoit le seul genre dans lequel il n'eût pas encore essayé ses forces. Il y a, dans la sixième scène du second acte, un mot aussi tendre que sublime. L'auteur le puisa dans la nature : la femme d'un noble Vénitien, ayant perdu son fils unique, s'abandonnoit au désespoir, un religieux tâchoit de la consoler : « Souvenez-vous, lui disoit-il, d'Abraham, à qui Dieu commanda de plonger lui-même le poignard dans le sein de son fils, et qui obéit sans murmure. — Ah ! mon père, répondit-elle avec vivacité, Dieu n'auroit jamais commandé ce sacrifice à une mère. » Voltaire lui dédia sa Mérope, et se plut d'abord à reconnoître hautement les obligations qu'il lui avoit. Mais les ennemis de ce grand poëte ayant exagéré le mérite de la Mérope italienne pour diminuer d'autant celui de la Mérope française, il crut devoir faire une critique de la pièce de Maffei, sous le nom de M. de La Lindelle. Le marquis voulut aussi épurer la comédie; il en fit une, qui fut applaudie : la *Cérémonie* étoit son titre. La réputation de cet auteur se trouvoit répandue dans toute l'Europe, lorsqu'il vint en France en 1732. Son séjour à Paris fut de plus de quatre années. De France il passa en Angleterre; de là en Hollande, et ensuite à Vienne, où il reçut de l'empereur Charles VI des éloges plus flatteurs pour lui que les titres les plus honorables. De retour en Italie, il parcourut toute la sphère des connoissances humaines. Cet homme célèbre mourut en 1755. Les Véronais l'avoient chéri avec une espèce d'idolâtrie. Pendant sa dernière maladie on fit des prières publiques, et le conseil lui décerna des obsèques solennelles. On prononça, dans la cathédrale de Vérone, son oraison funèbre. Personne n'ignore cette inscription énergique : AU MARQUIS SCIPION MAFFEI, ENCORE VIVANT, mise au bas de son buste, qu'il trouva à son retour à Vérone, placé à l'entrée d'une des salles de l'académie. On a comparé cette inscription à celle que la ville de Montpellier fit mettre au bas d'une statue de Louis XIV : « A Louis XIV, après sa mort. » Elles sont toutes deux également glorieuses. Le catalogue de ses ouvrages semble être celui d'une bibliothèque. Les principaux sont, I. *Rime e prose*, Venise, 1719, in-4°. II. *La Scienza cavalleresca*, Rome, 1710, in-4°. Ce livre contre l'usage barbare des duels passe pour excellent. Il en a paru six éditions; la dernière a été commentée par le P. Paoli, membre de l'académie des arcades, sous le nom de Tedalgo. III. *La Mérope*, tragédie. Il y en a eu plus de cinquante éditions. La troisième, en 1714, in-8°, Modène, est ornée d'un discours du marquis Orsi. La huitième, Londres, 1721, in-8°, est avec un discours

et des notes du P. Sébastien Paoli de Lucques, qui s'est caché sous le nom de Tedalgo Pastore. L'une des plus belles est celle qui fut faite à Vérone en 1745. Cette tragédie a été traduite deux fois en prose française : la première traduction est de Fréret, secrétaire de l'académie des inscriptions et belles-lettres : elle parut avec le texte italien en 1718, in-12, à Paris. La seconde a été imprimée dans la même ville en 1743, in-8°, sans le texte. On sait que Voltaire a fait un grand usage de la Mérope italienne, dans sa tragédie du même nom, aussi a-t-il adressé à Maffei une épître brillante d'esprit et de grace. IV. *Traduttori Italiani, ossia notizia di volgarizzamenti d'antichi Scrittori latini e greci*, Venise, 1720, in-8°. V. *Teatro italiano, ossia scelta di tragedie per uso della scena*, 3 vol. in-8°. VI. *Cassiodori complexiones in Epistolas et Acta apostolorum et Apocalypsim, ex vetustissimis membranis erutæ*, Florence, 1721; et Roterdam, 1738. VII. *Istoria diplomatica, che serve d'introduzzione all'arte critica in tal materia*, Mantoue, 1727, in-4°. C'est une histoire de la science diplomatique, qui peut servir d'introduction à ceux qui veulent s'y appliquer. VIII. *Degli Anfiteatri, e singolarmente de Veronese*, Vérone, 1728. IX. *Supplementum Acaciarum monumenta nunquam edita continens*, Vénise, 1728. X. *Musæum Veronense*, Vérone, 1739. in-folio : c'est un receuil d'inscriptions relatives à sa patrie. XI. *Verona illustrata*, in-folio, Vérone, 1732, en 4 vol. in-8°. La république de Venise, à qui l'auteur dédia cet ouvrage, le décora d'un titre qui ne se donne qu'à la première noblesse, avec des revenus, des immunités et des priviléges. XII. *Il primo canto dell' Iliade d'Omero, tradutto in versi italiani*, Londres, 1737, en vers non rimés. XIII. *La Religione de Gentili nel morire, ricavata da un basso-revelo anticho, che si conserva in Parigi*, Paris, 1736, in-4°. XIV. *Osservazioni letterarie, che possono servire di continuazione al Giornale de letterati d'Italia.* On a encore de lui un ouvrage, en italien, *sur la Grace*, imprimé à Trente en 1742. C'est une Histoire théologique de la doctrine et des opinions qui ont eu cours dans les cinq premiers siècles de l'Eglise, au sujet de la grace, du libre arbitre et de la prédestination. Maffei y a joint quelques *écrits* théologiques qu'il avoit déjà composés. XVI. Des *Editions* estimées de quelques Pères. On a traduit de lui en français les ouvrages suivans : I. *Les Conclusions d'Amore*, par Durey d'Harnoncourt, à la suite du mélange des maximes, des reflexions et des caractères, Paris, 1755 et 1763, in-8°. II. Ses *Mémoires*, par Séguier, contenant une description de plusieurs des plus fameuses expéditions militaires de notre siècle, La Haye, 1740, 2 vol. in-12. Les *OEuvres complètes* du marquis Maffei ont été imprimées à Venise, 1790, en 18 vol. in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec Signello Scipion, Agnello MAFFEI, de Tortone, auteur d'une bonne *Histoire de la ville de Mantoue*, en italien, imprimée à Tortone, en 1675, 1 vol. in-folio.

MAGAHAH. *Voyez* AUHADI.

* I. MAGALHAENS (Pierre), né à Lisbonne, de la même famille que le fameux pilote Magellan, vivoit dans le 17e siècle. Il

entra dans l'ordre de Saint-Dominique, où il enseigna long-temps la théologie. On a de lui, I. *Tractatus theologicus de scientiâ Dei*, 1666. II. *Tractatus theologicus de prædestinationis exæquatione*, 1667. III. *Tractatus theologici de voluntate, de prædestinatione, de trinitate*, 1670. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Lisbonne; le second a été réimprimé à Lyon en 1674.

II. MAGALHAENS. *Voy.* MAGELLAN.

MAGALLIAN (Côme), jésuite portugais, dont on a des *Commentaires* sur Josué, les Juges, les Epîtres à Tite et à Timothée, et d'autres *écrits*, occupa une chaire de théologie à Coimbre, où il mourut en 1624, dans sa 73e année.

MAGALOTTI (Laurent), né à Florence en 1637, employé dans plusieurs négociations importantes, alla en diverses cours de l'Europe, comme envoyé du grand-duc, qui l'honora de la charge de conseiller d'état. Il devint membre de la société royale de Londres, de l'académie de la Crusca, et de celle des arcades de Rome. Il mourut le 2 mars 1711. Magalotti étoit très-difficile sur ses écrits; rien ne pouvoit contenter sa délicatesse scrupuleuse. Son exactitude s'étendoit même sur ses discours les plus familiers, qui paroissoient aussi étudiés que ses écrits. On frappa en son honneur une médaille, dont le revers est un Apollon rayonnant, et la legende *Omnia lustrat*. On a de lui un grand nombre d'*ouvrages*. Les principaux sont, I. Le *Recueil des Expériences* faites par l'académie *del Cimento*, dont il étoit secrétaire, Florence, 1667 et 1691, in-folio. L'exactitude des expériences et la justesse des réflexions ne sont pas le seul mérite de ce livre, qui est écrit avec une élégance recherchée, peu ordinaire à ces sortes d'ouvrages. II. *Lettres familières contre les athées*, en italien, 1641, in-12. III. Des *Relations de la Chine*, etc. IV. *Lettere scientifiche*, 1721, in-4°, 2 vol. V. *Canzonette anacreontiche di Lindoro Elateo*, 1723, in-8°. VI. *Opere*, 1762, in-8°.

* MAGAR, appelé d'abord HETOUM I, de la famille Rupénienne, né vers la fin du 12e siècle, étoit fils du prince Constantin, alors régent du royaume, qui obligea la princesse Isabelle, fille de Léon II, d'épouser Hetoum. Cette princesse, après des refus formels, finit par consentir à la demande du régent; et en 1224 ils furent mariés et couronnés dans l'église métropolitaine de Sis. On frappa alors des médailles en mémoire de cette alliance, et de leur avénement au trône. Ce prince, sage et vaillant, juste dans l'administration des affaires, grand et généreux dans toutes ses actions, étoit ami du bon ordre et de la prospérité du peuple. Il favorisa le commerce et la navigation; il établit des ports sur les côtes de la Cilicie, encouragea les sciences, les arts et l'agriculture. Les Khans tartares se lièrent avec lui, accordèrent des priviléges aux habitans de la grande Arménie et de la Géorgie, qui étoit alors soumis à ces conquérans. Il conclut aussi des traités d'alliance avec les papes Grégoire IX et Clément IV, afin de s'aider mutuellement à la défense de la Terre Sainte et du royaume de la Chine. Après un règne glorieux de 45

ans, ce prince donna les rênes du gouvernement à son fils Léon III, vers l'an 1269. Il entra alors dans un monastère, y prit des habits religieux et le nom de Magar, et vécut en simple particulier jusqu'à un âge fort avancé (*Voyez* l'historien Hétoum, page 392, édition de Paris en 1532.)

* MAGARIAN (Haroutiun), poëte arménien, florissoit au commencement du 18e siècle. Après avoir étudié les langues et la littérature, il fut nommé secrétaire particulier du patriarche arménien à Jérusalem; il remplit cette fonction avec honneur et dignité, en partageant son temps entre les affaires et les muses qui l'occupoient beaucoup. En 1705, Minas, chef de l'Église, fut déposé du patriarcat et envoyé en exil dans l'île de Chypre, par l'ordre de la Porte-Ottomane. Magarian le suivit par-tout et ne le quitta qu'après sa mort. « Ce fut l'intérêt disoit-il souvent au patriarche, qui m'engagea d'être auprès de vous; mais c'est le devoir qui m'oblige aujourd'hui de vous suivre et de partager votre sort. » Après cette séparation douloureuse, ce poëte retourna à Constantinople sa patrie, et y finit ses jours au bout de quelque temps. On a de lui *un Recueil de poésies*, arméniennes et turques, imprimé à Constantinople.

MAGATTI (Pierre-Antoine), habile peintre d'histoire, né à Vacallo, dans le bailliage de Mendriz, en 1687, mourut à Varèse en 1768.

† MAGATUS (César), né en 1579 à Scandiano, reçu docteur en médecine à Bologne, l'an 1597, et professeur à Ferrare en 1613, s'attacha particulièrement à montrer les défauts de la méthode alors en usage de panser les plaies, et y substitua une pratique appuyée d'une expérience suivie et réfléchie. Il donna à ce sujet un bon traité intitulé *De rarâ medicatione vulnerum*, Venise, 1616, in-folio, Francfort ou Amsterdam, 1733, 2 vol. in-4°. Sur la fin de ses jours il se fit capucin, et mourut en 1647. — Son frère Jean-Baptiste se distingua aussi dans la médecine. On a de lui *Considerationes medicæ*, Bologne, 1637, in-4°.

MAGDALEN, prêtre anglais, chapelain de Richard II. Comme il ressembloit beaucoup au roi par les traits du visage et par la taille, quelques seigneurs révoltés le revêtirent, en 1399, d'habits royaux, après l'assassinat de Richard, et le firent reconnoître par un grand nombre d'Anglais. Mais le nouveau roi Henri IV, ayant pris quelques-uns des principaux du parti, toute cette troupe se dissipa. Magdalen, et un autre chapelain du roi, tâchèrent de se sauver en Écosse: on les prit et on les enferma dans la tour de Londres. Ils furent tous deux pendus et écartelés en 1400.

* MAGDELAIN (Antoine), né à Tours, prit en 1636 ses degrés en la faculté de Montpellier. Astruc, dans ses Mémoires, dit qu'on l'exempta des interstices des actes, et rapporte en ces termes les motifs de la dispense, consignés dans les registres de la faculté: « *Antonius Magdelain celeriter admittitur ad examina, propter mortem matris, et præcipuè propter insignem eruditionem, ætatisque maturitatem et experientiam in praxi medicâ exer-*

cendá. » Magdelain passe pour auteur de la seconde *Apologie* en faveur de la faculté de médecine de Montpellier. Parvenu à la charge de médecin du roi par quartier, Magdelain se fixa à Paris, où il exerça avec grande réputation, à travers les tracasseries toujours renaissantes des médecins de cette ville.

† I. MAGDELEINE (sainte Marie), ainsi nommée du bourg de Magdala, situé dans la Galilée près la mer de Tibériade, fut, suivant l'Écriture, guérie par Jésus, qui chassa sept démons de son corps. Elle s'attacha à lui, et l'accompagna dans tous ses voyages. Elle le suivit au Calvaire, et, après l'avoir vu mettre dans le tombeau, retourna préparer à Jérusalem des parfums pour l'embaumer. Le surlendemain elle alla de grand matin au sépulcre avec les autres femmes; et n'ayant point trouvé le corps, elle courut en porter la nouvelle aux apôtres, et revint au tombeau. S'étant tournée, elle vit Jésus debout, sans savoir que ce fût lui. Il lui demanda ce qu'elle cherchoit ? Magdeleine, pensant que c'étoit un jardinier, lui répondit: « Si vous l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. » Jésus lui dit : « Marie... » et aussitôt le reconnoissant à sa voix, elle se jeta à ses pieds pour les baiser. Mais Jésus lui défendit de le toucher : et tempérant aussitôt ce refus par l'aveu qu'il resteroit encore quelque temps avec elle avant d'aller à son père, il lui ordonna d'aller annoncer cette nouvelle consolante à ses frères. Quelques-uns ont confondu Marie-Magdeleine avec la pécheresse dont on ignore le nom, et avec Marie, sœur de Lazare. La question de l'unité de la Magdeleine fut vivement agitée au commencement du 16e siècle. Gérard de Nazareth, évêque de Laodicée vers 1140, avoit déjà écrit *De unâ Magdalenâ, contra Græcos*. La Sorbonne déclara le 1er décembre 1521, qu'il n'y en a qu'une seule. On crut avoir découvert ses reliques dans la Provence, vers l'an 1279. L'historien de cette découverte prétend qu'on trouva dans le tombeau qui les renfermoit un écriteau très-ancien, sur du bois incorruptible, contenant ces paroles : « L'an 700 de la nativité de Notre-Seigneur, le 16e jour de décembre, régnant Odouïn, roi de France, du temps de l'incursion des Sarrazins, le corps de sainte Marie-Magdeleine, fut transféré la nuit très-secrétement de son sépulcre d'albâtre en celui de marbre, par la crainte des infidèles. » Or, il est à observer, dit Fleury, qu'il n'y eut jamais de roi de France du nom d'Odouïn ou Odoïc, et qu'en l'an 700 régnoit Childebert III, à qui succéda Dagobert II jusqu'en 716. Mais celui qui fabriqua l'écriteau, ni ceux qui le découvrirent, n'en savoient pas tant. Vous avez vu d'ailleurs que douze ans auparavant, en 1267, le roi saint Louis, accompagné du légat Simon de Brie, alla à Vézelai, et y assista à la translation des reliques de sainte Marie-Magdeleine, d'une châsse à l'autre. En remontant plus haut, vous trouverez que dès l'an 1146 on croyoit avoir ce corps à Vézelai, et qu'en 898 l'empereur Léon-le-Philosophe l'avoit fait apporter à Constantinople, et d'Éphèse, selon Cedrenus. Tous ces faits ne sont pas faciles à accorder avec la découverte de Provence, dont l'histoire, suivant le même écrivain, est un tissu de fables mal inventées

par des ignorans. » *Voyez* Launoi, n° II.

† II. MAGDELEINE de Pazzi, (sainte) carmélite de Florence, morte le 27 mai 1607, à 41 ans, béatifiée par Urbain VIII en 1626, et canonisée par Alexandre VII en 1669, fut, dit-on, tourmentée par diverses tentations, et exerça sur elle-même beaucoup d'austérités. Sa vie a été écrite en italien par Vincent Puchini, et traduite en français par Brochand, et en latin par Papebrock. On en trouve un abrégé dans les Vies des Saints de Baillet, au mois de mai. La traduction française qui parut à Paris en 1670 fut suivie d'une traduction anglaise, Londres 1687, in-4°. L'auteur anglais y a ajouté un traité curieux sur les extases et les révolutions. Il prétend prouver qu'il n'arriva rien à Magdeleine de Pazzi qu'on ne puisse attribuer à une imagination ardente, soutenue par un tempérament mélancolique, et par un cœur porté à la dévotion. Il ajoute que les jeûnes longs et fréquens de Magdeleine pouvoient encore affoiblir son cerveau. L'auteur de sa vie remarque qu'elle passoit des semaines entières sans prendre autre chose que les espèces eucharistiques.

† III. MAGDELEINE, dite *du Saint-Sacrement*, née à Saint-Sever, petite ville de Gascogne, le 6 avril 1617, morte à 80 ans, carmélite à Bordeaux, a écrit deux *Opuscules*, l'un sur la prière, l'autre sur les vertus théologales. Ils sont imprimés à la suite de sa vie par D. Martianay.

IV. MAGDELEINE de France, reine de Navarre, fille de Charles VII, et de Marie d'Anjou, née le 1er décembre 1443, fut fiancée à Ladislas, roi de Hongrie, qu'elle n'épousa pas, car ce prince mourut subitement empoisonné; mais elle épousa Gaston de Foix, qui mourut en 1470. Neuf ans après, elle devint régente du royaume de Navarre, et soutint avec vigueur son gouvernement contre les entreprises de Ferdinand, roi d'Aragon, et les querelles particulières de Beaumont et des Grammont, qui avoient longtemps désolé le pays. Magdeleine, après avoir fait couronner Catherine, sa fille, reine de Navarre, et lui avoir fait épouser Jean d'Albret, mourut en 1495, et fut inhumée dans la cathédrale de Pampelune.

V. MAGDELEINE de France, fille du roi François Ier, et femme de Jacques V, roi d'Ecosse, naquit à Saint-Germain-en-Laye le 10 août 1520. Ce prince, prévenu favorablement par le bruit public en faveur de l'esprit et de la beauté de cette princesse, résolut de la mériter en secourant François Ier, dans le temps qu'on appréhendoit que l'empereur n'envahît la Provence et le Dauphiné. Mais, malheureusement, une tempête dispersa la flotte écossaise, sur laquelle il y avoit 16,000 hommes de débarquement. Jacques ne laissa pas d'aborder à Dieppe, et de prendre la poste pour aller demander à François Ier sa fille en mariage. Ce monarque généreux, sollicité par un prince aussi généreux que lui, ne put lui refuser l'objet de sa demande. Magdeleine fut mariée à Paris le 1er janvier 1536, et mourut de la fièvre en Ecosse dès le 7 juillet suivant. Le poëte Ronsard s'écrie :

La belle Magdeleine, honneur de chasteté,
Une grace en beauté, Junon en majesté,

A peine de l'Écosse avoit touché le bord,
Quand, au lieu d'un royaume, elle y trouva
la mort.
Ni larmes du mari, ni beauté, ni jeunesse,
Ni vœu, ni oraison, ne fléchit la rudesse
De la parque qu'on dit la fille de la nuit,
Que cette belle reine avant que porter fruit
Ne mourut en sa fleur.........

MAGDELENET. *Voyez* MADELENET.

* MAGE DE FIEFMELIN (Antoine), avocat, né dans l'île d'Oléron vers 1570, fit imprimer en 1601 le recueil de ses poésies morales et spirituelles sous le titre de l'*Image d'un Mage* ou *le Spirituel d'Antoine Mage*, etc. Ce recueil, dit l'abbé Goujet, dans sa Bibliothèque française, fait plus d'honneur à sa piété qu'à son talent.

† MAGELLAN (Ferdinand), autrement Fernando de Magalhens, capitaine portugais, passa dans l'Inde peu de temps après la découverte du passage du cap de Bonne-Espérance, et commença ses expéditions par la conquête de Malaca, faite en 1510, et dans laquelle il combattit sous le grand Albuquerque, appelé le Mars portugais. Il se distingua bientôt dans l'art de la navigation, tant par sa bravoure que par son intelligence et par une connoissance exacte des côtes des Indes orientales. A son retour en Portugal, il se crut en droit de demander une récompense au roi Emmanuel. N'ayant pu l'obtenir, il renonça pour jamais à sa patrie, et alla offrir ses services à Charles-Quint. En 1493, une bulle d'Alexandre VI avoit donné au roi d'Espagne tout ce qui seroit découvert à l'ouest d'un méridien pris à cent lieues au couchant des Açores, et elle avoit assuré aux Portugais toutes les conquêtes qu'ils feroient à l'est de ce méridien. Ceux-ci étoient déjà parvenus jusqu'aux Moluques. Magellan prétendit que ces îles devoient appartenir au roi d'Espagne, et proposa d'y conduire ses vaisseaux en se dirigeant toujours vers l'occident. Il se fondoit sur la sphéricité de la terre, dont on commençoit à se douter, et sur la direction de la côte orientale du midi de l'Amérique, qui lui faisoit présumer que ce continent devoit se terminer comme l'Afrique, et qu'il devoit exister à l'extrémité une communication entre l'Océan Atlantique et la mer des Indes. Charles-Quint agréa la proposition de Magellan, lui confia une flotte de cinq vaisseaux, et Magellan partit de Séville le 10 août 1519. Lorsqu'on fut à la hauteur de Rio-Janeiro, la chaleur de ce nouveau climat causa tant de maladies dans la flotte, que tout l'équipage, découragé, jugea qu'il étoit impossible de poursuivre cette entreprise. Le tumulte alla si loin, que Magellan fut obligé de punir de mort les principaux chefs de la révolte, qui étoient Mandoce et Quexada, Castillans distingués. Il fit hiverner sa flotte dans un cap situé au 52ᵉ degré, où l'on aperçut des hommes d'une taille gigantesque, et il l'appela le cap des Vierges, parce qu'il avoit été découvert le jour de sainte Ursule. A 12 lieues de ce cap, il entra le 21 octobre 1520 dans un détroit bordé de montagnes escarpées, auquel il donna son nom, et dont la bouche avoit une lieue de largeur. Il y pénétra jusqu'à 50 lieues environ, et rencontra un autre détroit plus grand, qui débouchoit dans la mer occidentale, qu'il nomma l'Océan *Pacifique*; il donna le nom de *Jason portugais* à ce détroit. Enfin, après une naviga-

tion de 1500 lieues depuis ce cap, et n'ayant plus que trois vaisseaux, il arriva aux îles des Larrons, et se rendit de là aux îles Philippines, dont il prit possession au nom du roi d'Espagne. Ce fut là que, combattant pour un roi devenu son allié, il fut tué d'un coup de lance le 26 avril 1521. Un vaisseau et 18 hommes d'équipage furent les seuls restes de cette expédition périlleuse. Ils rentrèrent au port de San-Lucar le 7 septembre 1522. Le bibliographe espagnol Nicolas Antonio, assure que le Routier des navigations de Magellan étoit manuscrit entre les mains d'Antonio Moreno, cosmographe de la Contractation de Séville. On en trouve une description abrégée dans le Recueil de Ramusio. On regarde Magellan comme le premier navigateur qui ait fait le tour du monde. Drake, Cavendish, l'imitèrent ensuite. Si dans leurs courses ils avoient respecté les possessions des peuples qu'ils découvroient ; s'ils leur avoient apporté de nouveaux biens, et non de nouveaux maux, on ne pourroit que respecter leur mémoire. Ces voyageurs servirent du moins, selon Buffon, à démontrer physiquement la sphéricité et l'étendue de la circonférence de la terre ; car les anciens n'avoient qu'une mesure très-imparfaite de cette circonférence du globe. Il nous reste encore bien des choses à trouver, et de vastes contrées à découvrir ; mais bornons nos désirs et notre curiosité, et nous verrons que nous avons assez découvert.

† MAGEOGEHGAN (Jacques), prêtre irlandais, habitué à la paroisse Saint-Méry, à Paris, mort en 1764, à 63 ans, étoit un homme laborieux, et aussi attaché à sa patrie que les juifs de la captivité l'étoient à Jérusalem. Il est auteur d'une *Histoire de l'Irlande ancienne et moderne*, 1758, 3 vol. in-4°, tirée des monumens les plus authentiques. Cette histoire, remplie de recherches que l'on ne trouve pas ailleurs, est la seule que nous ayons de ce pays. Elle est divisée en trois parties : la première embrasse les temps qui se sont écoulés depuis l'établissement des Scoto-milésiens en Irlande, jusqu'au 5e siècle ; la deuxième commence à cette époque, c'est-à-dire à la naissance du christianisme en Irlande, et finit au 12e siècle ; l'auteur appelle cette seconde partie l'Irlande chrétienne, et la première, l'Irlande païenne. La troisième traite des différentes irruptions que les Anglais ont faites en Irlande, de leurs établissemens dans ce pays, et de tout ce qui s'y est passé jusqu'à notre siècle. L'auteur n'est pas favorable aux Anglais ; son style est diffus.

I. MAGGI, en latin *Magius* (Jérôme), d'Anghiari, dans la Toscane, cultiva tous les arts et toutes les sciences avec succès. Il s'adonna particulièrement à la partie des mathématiques qui regarde l'architecture militaire ; ce qui ne l'empêchoit point de se livrer à la jurisprudence. Ses talens déterminèrent les Vénitiens à lui donner la charge de juge de l'amirauté dans l'île de Chypre. Famagouste, assiégée par les Turcs, trouva en lui toutes les ressources qu'elle auroit pu attendre du plus habile ingénieur. Il désespéra les assiégeans par les machines qu'il inventa pour détruire leurs travaux ; mais ils eurent leur revanche. La ville ayant été prise

en 1571, ils pillèrent la bibliothèque de Maggi, l'emmenèrent chargé de chaînes à Constantinople, et le traitèrent de la manière la plus barbare. Après avoir travaillé tout le jour à des ouvrages bas et méprisables, il passoit la nuit à écrire. A l'aide de sa seule mémoire, il composa des *Traités* remplis d'érudition, qu'il dédia aux ambassadeurs de France et de l'empereur. Ces deux ministres, touchés de compassion, voulurent le racheter; mais, tandis qu'ils traitoient de sa rançon, Maggi trouva le moyen de s'évader et de se cacher chez l'ambassadeur de l'empereur. Le grand visir, irrité de cette évasion, l'envoya reprendre, et le fit étrangler dans sa prison, le 27 mars 1572. C'étoit un homme d'une profonde érudition, et digne d'une meilleure fortune. Ses principaux ouvrages sont, I. Un Traité *De Tintinnabulis*, Amsterdam, 1591, avec les notes de François Swertius, 1608. Ce traité des cloches est très-savant; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que l'auteur le fit étant captif, et que, sans autre secours que celui de sa mémoire, il y a cité plus de deux cents auteurs sans se tromper. II. Un autre *De Equuleo*, avec des notes de G. Jugermann, à la suite du précédent, Hanau, in-8°, 1609. Ces deux petits traités qui se trouvent ordinairement réunis en un vol. ne furent imprimés qu'après sa mort. III. *De mundi exitio per combustionem libri V*, Bâle, 1562, in-fol. IV. Des *Commentaires* sur les Vies des hommes illustres d'Emilius Probus, in-folio, qui parurent sous le titre de *Vitæ illustrium virorum, auctore Emilio Probo, cum commentariis.* V. Des *Commentaires* sur les Institutes de Justinien, in-8°, intitulés *Commentaria in quatuor institutionum civilium libros*. VI. Des *Melanges*, ou diverses leçons, 1564, in-8°. Tous ces ouvrages, écrits assez élégamment en latin, sont remplis de recherches. Maggi produisoit peu de lui-même, et se contentoit de recueillir les pensées des autres. On a encore de lui un *Traité des fortifications*, en italien, 1589, in-fol. Il y propose diverses machines de guerre fort curieuses, et dont quelques-unes, de son invention, avoient été employées avec succès contre les Turcs, dans la défense de Famagouste. Un livre *De la situation de l'ancienne Toscane*.

† II. MAGGI, en latin *Magius* (Barthélemi), médecin, frère du précédent, né en 1477, et mort à Bologne sa patrie, en 1552, à 75 ans, a donné, en latin, un *Traité sur la guérison des plaies faites par les armes à feu*, 1552, in-4°, Bologne.

* III. MAGGI (Octavien), un des secrétaires les plus instruits de la république de Venise, vécut dans le quinzième siècle. On a de lui la *Traduction* des lettres de Cicéron à Brutus. — Ce n'est pas le même que le P. François-Marie MAGGI, dont on a *Compendio della vita, morte, e monasterj della vener. don. Orsola Benincasa fondatrice della congregazione teatina sotto il titolo dell' Immacolata concezione*, Milan, 1673, in-12.

*IV. MAGGI (Lucillo-Filalteo), né à Brescia dans le 16e siècle, se fit religieux séculier pour se livrer avec plus de tranquillité à l'étude des sciences, dans lesquelles il fit de très-grands progrès. Le sénat de Milan l'honora d'une chaire de médecine à l'université de Pavie, qu'il occupa pendant 25 ans; mais, fatigué des

tracasseries que lui suscitèrent ses rivaux, il profita des offres que lui fit le duc de Savoie, alors à Milan, et s'attacha à la personne de ce souverain. On a de lui *Simplicii commentaria in VIII libros Aristotelis Stagyritæ de physico auditu latinè facta; versio Alexandri Aphrodisei commentarium in Aristotelis librum de sensibus; Consiliorum volumina duo de gravissimis morbis; De methodo recitandi curas ad usum eorum qui laureâ doctorali insigniri cupiunt; Commentaria de prognosticis Hippocratis; De cœlo, et mundo; Epistolarum familiarium lib. III.* On lui doit aussi la *Traduction* en italien des Aphorismes d'Hyppocrate.

† V. MAGGI (Charles-Marie), né le 8 mai 1630 à Milan, secrétaire du sénat de cette ville, professeur de langue grecque aux écoles palatines, mourut le 22 avril 1699, âgé de 69 ans. Muratori, qui fut très-lié avec ce littérateur, en a écrit la vie placée à la tête des cinq volumes de *poésies* publiés à Milan en 1700. Ils contiennent des poésies sacrées, morales, dramatiques, sur l'amour, etc. Muratori, dans son ouvrage intitulé *Della perfetta poesia*, en parle souvent avec éloges, et cite fréquemment, comme des modèles, les *sonnets* et les *chansons* de ce poëte : il paroît que l'amitié a eu beaucoup de part à ces éloges. Quoique les poésies de Maggi ne manquent ni de noblesse dans les sentimens, ni de régularité dans la conduite, il est certain que le style, de l'aveu de Muratori même, manque un peu d'élévation, n'est pas assez figuré, et ne porte pas suffisamment l'empreinte d'une imagination vive. Ses *Comédies*, écrites en dialecte milanais, et publiées à Milan en 1701, sont plus estimables; elles ont du naturel, une grace peu ordinaire, et cette agréable satire des mœurs qui amuse et instruit tout à la fois.

*VI. MAGGI (Vincent), de Brescia en Italie, vivoit vers l'an 1530, et enseigna avec distinction à Ferrare et à Padoue. Il a écrit sur la poétique d'Aristote et celle d'Horace un traité intitulé *De ridiculis, etc.*

* MAGGIORE (Francesco *ou* Ciccio), né à Naples vers 1727, entra de bonne heure au conservatoire de la Pieta, et se fit remarquer de ses maîtres par son génie, son originalité et la facilité avec laquelle il rendoit en musique les différens cris d'animaux ou d'autres effets naturels. Compositeur naturel et brillant, ses talens le firent rechercher par plusieurs cours étrangères; mais la crainte de se lier fit qu'il ne s'attacha à aucun service; il aima mieux parcourir l'Europe en donnant ses *ouvrages* dans les différentes villes où il s'arrêtoit. Son talent de bien rendre en musique les cris de divers animaux lui attira beaucoup d'applaudissemens, particulièrement des Anglais et des Hollandais, qu'il parvint à faire sortir de leur apathie naturelle, en les faisant rire de bon cœur. Ce compositeur est mort en Hollande vers 1776. Ses meilleurs opéras sont, I. *Artaserse*, de Metastase, en 1762. II. *Antigono*, du même, 1768. III. *Didone abbandonata*, du même, 1769. IV. *Alessandro nell' Indie*, 1774, etc.

MAGHEM, nourrice d'Akbar, troisième empereur des Mogols, donna de bons conseils à ce prince pour régner avec gloire,

et l'affranchit de la tutelle tyrannique où le retenoit Beyram, son gouverneur. Elle le fit couronner solennellement à Dehli, et lui ménagea l'estime et la fidélité des grands. Beyram se retira dans le Guzarate, où l'un de ses esclaves l'assassina en 1356. Maghem, honorée par les Orientaux, mourut dans un âge très-avancé.

I. MAGINI (Jacques), *Maginus*, augustin, mort vers 1422, fort âgé, auteur d'un livre de théologie assez rare, intitulé *Sophologium*, Paris, 1477, in-4°. Il y en a une édition plus ancienne, sans date.

II. MAGINI, *ou* MAGINUS (Jean Antoine), célèbre astronome et mathématicien, né à Padoue en 1555, enseigna à Bologne avec réputation. Ce savant, infecté des erreurs, trop communes alors, de l'astrologie, se mêloit aussi de tirer des horoscopes, et il a écrit sur cette matière ridicule. Il mourut à Bologne le 11 février 1617, à 62 ans. On a de lui, I. Des *Ephémérides*. II. *Nova cœlestium orbium theoria*. Quoiqu'il penchât pour le système de Copernic, il soutient dans cet ouvrage celui de Ptolomée, qu'il tâche de corriger et d'expliquer. Ce n'est pas qu'il le crût meilleur que l'autre : mais vraisemblablement il redoutoit l'inquisition qui regardoit les coperniciens de mauvais œil. III. Des *Commentaires* sur la Géographie de Ptolomée. IV. Une *Description de l'Italie* en 60 tables. V. Un *Traité d'un miroir concave sphérique*, traduit en français, 1620, in-4°. Il composoit lui-même de grands miroirs concaves de cinq pieds de diamètre, et il fit en optique les progrès qu'on pouvoit y faire alors; et un grand nombre d'autres *ouvrages* peu recherchés aujourd'hui.

MAGIO (François-Marie), en latin *Magius*, chanoine régulier, né en 1612, mort l'an 1686 à Palerme, fut envoyé dans les missions de l'Orient, l'an 1636, par la congrégation de la Propagande. Il parcourut la Syrie, l'Arabie, l'Arménie. Par-tout il montra qu'il savoit allier un grand zèle à beaucoup de prudence. On a de lui, I. *Syntagmata linguarum Orientalium*, Romæ, 1643, réimprimé en 1670, in-fol. II. *De sacris cæremoniis*. III. *De Pauli IV inculpatâ vitâ disquisitiones historicæ*. IV. Plusieurs *ouvrages* sur le rituel, et des *écrits* ascétiques.

* MAGIRUS (Jean), de Fritzelar dans la basse Hesse, ou, selon d'autres, de Coblentz, mort en 1596, débuta par être commerçant, et se livra ensuite à l'étude de la médecine à Marpurg où il fut reçu docteur, et depuis nommé professeur de physique. Magirus a publié, I. *Antropologia, hoc est, Commentarius in Philippi Melanchthonis libellum de animâ*, Francofurti, 1603, in-8°. II. *Physiologiæ peripateticæ libri VI*, ibid. 1605, 1629, in-8°. III. *Pathologia, id est, morborum et affectuum omnium præternaturalium, qui corpus humanum invadere solent, enumeratio*, Francofurti, 1615, in-8°. — Un médecin du même nom, aussi professeur à Marpurg, a fait, disent les bibliographes, des *notes* sur l'ouvrage de Sennert, intitulé *Methodus discendi medicinam*, etc.

† I. MAGISTRIS (Simon de), patrice romain, né à Serra en 1728, et mort à Rome le 6 octobre

1802, se rendit célèbre par sa connoissance profonde des langues savantes ; il parloit l'hébreu, le grec et le latin, avec autant de facilité que l'italien. Pie VI, qui l'employoit fréquemment à des recherches relatives à l'antiquité ecclésiastique, récompensa ce savant, qui étoit de la congrégation de l'oratoire de Saint-Philippe-de-Néri, en le nommant évêque de Cyrène, et secrétaire perpétuel de la congrégation établie à Rome pour la correction des livres de l'Église d'Orient. Il fit admirer dans cet emploi la vaste étendue de son érudition et de sa critique. Magistris a sur-tout bien mérité de la religion chrétienne par la *belle édition* grecque de Daniel, d'après la version des Septante, Rome 1772, in-fol. On en croyoit le texte perdu, mais il fut retrouvé dans un manuscrit de la bibliothèque du prince Chighi ; on y a joint l'interprétation grecque de saint Hippolyte, martyr ; la confrontation de la version de Théodotion avec une partie du livre d'Esther, en chaldaïque, et cinq dissertations apologétiques sur cette version des Septante. Magistris a été encore l'éditeur des deux ouvrages suivans : I. *Acta martyrum ad ostia Tiberina, ex mss. codice regiâ bibliothecæ Taurinensis*, Romæ, 1795. II. *Sancti Dyonisii Alexandrini episcopi cognomento Magni, quæ supersunt*, Romæ, 1796, en grec et latin, in-folio. Cette belle édition est précédée de la vie de saint Denys d'Alexandrie, et d'une savante préface sur l'authenticité de l'ouvrage. III. On a encore de ce savant prélat *Gli attidi cinque martiri nella corea, coll' origine della fede in quel regno*, Rome, 1801, in-8°.

*II. MAGISTRIS (François de), chanoine de l'église archiépiscopale de Naples dans le 17e siècle, a publié un ouvrage intitulé *Status ecclesiæ civitatis Neapolitanæ*, auquel son neveu Joseph de Magistris, docteur, a ajouté des *Additions* et un *Supplément*.

† MAGLIABECCHI (Antoine), né à Florence en 1633, mort dans la même ville en 1711, fut d'abord destiné à l'orfévrerie ; mais on lui laissa suivre ensuite son goût pour les belles-lettres, et il devint bibliothécaire de Cosme II, grand-duc de Toscane. Magliabecchi étoit consulté par tous les savans de l'Europe, et adoré par ceux de Florence. Conseils, livres, manuscrits, rien n'étoit refusé à ceux dans qui il voyoit le germe de l'esprit. Le cardinal Noris lui écrivit « qu'il lui étoit plus redevable de l'avoir dirigé dans ses études, qu'au pape de l'avoir honoré de la pourpre. » Sa vaste mémoire embrassoit tout. Il portoit son avidité pour les livres jusqu'à lire ceux qui n'étoient pas tout-à-fait mauvais ; et il trouvoit que son temps n'étoit pas toujours perdu. On a imprimé à Florence, en 1745, un recueil des différentes lettres que des savans lui avoient écrites, in-8° ; mais ce recueil est incomplet, parce que Magliabecchi, indifférent pour tout, excepté pour l'étude, négligeoit de mettre en ordre ses papiers. On a encore de lui des *éditions* de quelques ouvrages. Il laissa par son testament sa magnifique bibliothèque à l'usage du public, avec un fonds considérable pour l'entretenir. Le catalogue en a paru rédigé par Ferdinand Fossi, à Florence, en 1796, 3 vol. in-fol. Magliabecchi étoit doué d'une mémoire qui tient du prodige Spence en cite un exemple qu'on a peine à croire. Il rapporte qu'un

de ses amis, en ayant voulu faire l'épreuve, lui prêta un manuscrit qu'il se disposoit à faire imprimer, et peu de temps après vint lui annoncer avec toutes les marques du plus vif désespoir qu'il l'avoit perdu, en le priant de recueillir ce qu'il pouvoit en avoir retenu : Magliabechi le transcrivit en entier de mémoire, sans oublier un seul mot.

* MAGLIOCCA (Jean-Dominique), philosophe et médecin napolitain du 17ᵉ siècle, a fait imprimer les ouvrages suivans : *Disputationum medicarum* ; *De internis capitis affectibus*, etc.

† MAGLOIRE (saint), natif du pays de Galles dans la Grande-Bretagne, cousin germain de saint Samson et de saint Malo, embrassa la vie monastique, vint en France, fut abbé de Dol, puis évêque régionnaire en Bretagne. Il établit dans la suite un monastère dans l'île de Jersey, où il mourut le 14 octobre 575, âgé d'environ 80 ans. On s'est trompé lorsqu'on a attribué à ce saint l'hymne qu'on chante à la Toussaint : *Cœlo quos eadem gloria consecrat, etc.* On aura vu en tête de cette hymne S. Maglorianus ; ce qui signifie Santeuil de Saint-Magloire. Cette hymne et toutes celles de la fête de la Toussaint sont du poëte victorin, et marquées dans le bréviaire de Paris, édition de 1736, S. V., et non S. Magl.

*I. MAGNAN (Dominique), né à Raillane, bourg de Provence, en 1731, entra à 18 ans dans l'ordre des minimes. Après avoir fait ses études à Avignon, il alla demeurer quelque temps à La Ciotat. Ce fut là que, se sentant tout à coup entraîné par un goût irrésistible pour la science de l'antiquité, il chercha à se procurer des médailles et des inscriptions. Appelé à Marseille pour y professer la théologie, il continua à se livrer à son goût favori : il forma des correspondances littéraires avec plusieurs savans d'Italie et d'Allemagne, et ses lettres le firent connoître de l'empereur François Iᵉʳ. Ce prince alla le voir, et lui témoigna le désir de l'attirer dans ses états. Magnan alla à Vienne vers l'an 1760, et se rendit ensuite en Italie, où ses supérieurs le placèrent à la tête de la maison de la Trinité-du-Mont, couvent fondé à Rome pour les minimes français. Ce fut là qu'il se livra entièrement à l'étude des sciences, et qu'il composa ses ouvrages. En 1794 il fut enveloppé dans des tracasseries monastiques ; et, forcé de sortir de Rome, il se retira à Florence, où il mourut en 1796. Le premier ouvrage qu'il publia fut une description de Rome ; il est intitulé *La ville de Rome*, ou *Description abrégée de cette superbe ville, avec deux plans généraux et ceux des quatorze quartiers, gravés en taille-douce pour la commodité des voyageurs*, 1 vol. in-12, Rome, 1763. C'est de tous les ouvrages en ce genre celui qui a le plus d'ordre et de méthode. Les jugemens que l'auteur porte sur les monumens d'architecture, de sculpture et de peinture que présente la ville de Rome, sont regardés comme exacts, et propres à mettre le voyageur en état de les apprécier. Le P. Magnan donna dans la suite, sous le même titre, un grand ouvrage en 4 vol. in-fol. ; il l'enrichit d'un grand nombre de planches, représentant les principaux monumens de Rome, les plus belles statues, les tableaux anciens et modernes. Le second ouvrage de

ce minime a pour objet de fixer la naissance de J. C., d'après une médaille d'Hérode-Antipas. Il le fit imprimer à Rome en 1772, in-8°, sous ce titre : *Problema de anno nativitatis Christi, ubi occasionem offerente vetere Herodis-Antipæ nummo qui in nummophylacio Clementis XVI P. M. asservatus, demonstratur Christum natum esse anno VIII ante æram vulgarem, contra veteres omnes et recentiores chronologicos.* En 1775 il publia les médailles de l'Abruzze. Son livre est intitulé *Bruttia numismatica, seu Bruttiæ hodiè Calabriæ populorum numismata omnia in variis per Europam nummophylaciis accuratè descripta*, etc., in-fol. *Apud Venantium Monaldini*, Romæ, 1775. Cet ouvrage fut suivi de deux autres; l'un sur les médailles de Lucanie, *Lucania numismatica*, in-4°, et l'autre sur celles du pays d'Otrante, situé à l'embouchure de la mer Adriatique, *Japygia numismatica*, etc., in-4°. C'est une notice assez superficielle des peuples et de la situation des villes. Le dernier ouvrage du P. Magnan sur les médailles est intitulé *Miscellanea.* Il contient, comme les précédens, un grand nombre de planches très-bien gravées : ce sont des médailles d'empereurs, de peuples, de villes, etc. Pendant les deux dernières années de sa vie, qu'il passa en Toscane, il avoit commencé une *Histoire des grands-ducs de Toscane*, qu'il n'eut pas le temps d'achever.

II. MAGNAN. *Voyez* MAIGNAN.

* MAGNANI ou MAGNANINO (André), né d'une illustre famille à Bologne, florissoit dans le 15e siècle. Magnani, homme très-instruit et profondément versé dans les belles-lettres grecques et latines, jouit de plusieurs honneurs dans sa patrie, et fut en correspondance avec les premiers littérateurs de son temps, et particulièrement avec Politien, qui lui dédia et lui envoya, en 1493, sa traduction latine d'Hérodien, pour la faire imprimer à Bologne. Il mourut au commencement du 16e siècle. On a de lui, I. *Rhithmorum juncturæ, syllabas facili dictamine ad votum connectentes.* II. *Testamento di Ciro, rè di Persia, tradotto da Zenofonte per Andrea Magnanino*, Bologne, 1494; Venise, 1515 et 1520.

MAGNENCE, Germain d'origine, parvint du grade de simple soldat aux premiers emplois de l'empire. L'empereur Constant l'honora d'une amitié particulière, et, dans une révolte, le délivra de la fureur des soldats, en le couvrant de sa robe. Magnence paya son bienfaiteur de la plus noire ingratitude; il le fit mourir en 350, après s'être fait proclamer empereur. Ce crime le rendit maître des Gaules, des Iles britanniques, de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Italie, et de l'Illyrie. Constance se disposa à venger la mort de son frère; il marcha contre Magnence, et lui livra bataille en 351, près de Mursic en Pannonie. L'usurpateur, après une vigoureuse résistance, fut obligé de prendre la fuite, et son armée fut taillée en pièces. Il perdit peu à peu tous les pays qui l'avoient reconnu. Il ne lui resta plus que les Gaules, où il se réfugia. La perte d'une bataille, entre Die et Gap, acheva de le jeter dans le désespoir. Il se sauva à Lyon, où, après avoir fait mourir tous ses parens, entre autres sa mère et son frère, il se donna la mort

en 353, à 50 ans. Ce tyran aimoit les belles-lettres, et avoit une certaine éloquence guerrière qui plaisoit beaucoup. Son air étoit noble, sa taille avantageuse, son esprit vif et agreable; mais il étoit cruel, fourbe, dissimulé, et se décourageoit aisément. Sa tête fut portée par tout l'empire. Magnence fut le premier des chrétiens qui osa tremper ses mains dans le sang de son légitime monarque.

* MAGNÈS, poëte comique grec, vivoit du temps de Périclès, le 5e siècle avant notre ère. La comédie étoit alors à sa naissance. Des facéties piquantes aveient d'abord valu à Magnès des succès flatteurs. Devenu ensuite plus sage et plus modéré, ses pièces tombèrent. *Anach.* 6, 52.

MAGNET (Louis), jésuite, né l'an 1575, mort en 1657, fut le rival du célèbre Buchanan pour la poésie sacrée. Il s'est fait un nom par sa *Paraphrase* en vers latins des Psaumes et des Cantiques de l'Ecriture sainte. Cet auteur est assez bien entré dans l'esprit des écrivains sacrés, et n'affoiblit que rarement la force de leurs expressions.

I. MAGNI (Jacques). *Voy.* MAGINI, n° V.

† II. MAGNI (Valérien), *Magnus*, célèbre capucin, né à Milan en 1587, d'une famille illustre, fut élevé aux emplois les plus importans de son ordre. Le pape Urbain VIII, instruit de son mérite, le fit chef des missions du nord, emploi dont il s'acquitta avec autant de succès que de zèle. Ce fut par son conseil que ce pontife abolit l'ordre des jésuitesses en 1731. Ladislas-Sigismond, roi de Pologne, demanda un chapeau de cardinal pour lui; mais les jésuites, avec lesquels il étoit brouillé, empêchèrent qu'on ne l'honorât de la pourpre. L'occasion de ses querelles avec cet ordre redoutable n'est pas bien connue; ce qu'il y a de sûr, c'est que le P. Magni avoit essayé sa plume contre la morale corruptrice de plusieurs théologiens de la société. Ses ennemis lui firent défendre d'écrire par le pape Alexandre VII. Le capucin ne crut pas devoir obéir à cette défense, et publia quelque temps après son *Apologie*. Les jésuites, irrités, le déférèrent comme hérétique, et prirent pour prétexte de leur accusation *qu'il avoit avancé que la primauté et l'infaillibilité du pape n'étoient pas fondées sur l'Ecriture*. On le mit en prison à Vienne, et il n'obtint sa liberté que par la faveur de Ferdinand III. Il se retira, sur la fin de ses jours, à Saltzbourg, et y mourut en 1661. On a de lui quelques *ouvrages* en latin. On trouve dans le tome 2e du recueil intitulé *Tuba magna*, une *Lettre* écrite en sa prison même: il y répond aux accusations intentées contre lui, et le fait avec la vivacité qu'inspire un caractère fougueux joint à la persécution. Ce capucin, zélé défenseur de la philosophie de Descartes, se déclara ouvertement contre les vieilles erreurs d'Aristote, qu'il combattit dans différens ouvrages. On lui doit encore quelques *livres* de controverse contre les protestans, qu'il haïssoit presque autant que les jésuites. On connoît sa réponse favorite et grossière: *Mentiris impudentissimè*. La vérité auroit sans doute moins déplu dans sa bouche, s'il avoit su lui donner le ton de douceur qu'elle doit avoir.

MAGNIER (Philippe), habile

sculpteur, mort à Paris en décembre 1715, à 68 ans, orna de ses *statues* les parcs de Versailles et de Marly.

MAGNIÈRE (Laurent), sculpteur de Paris, mort en 1700, âgé de 82 ans, avoit été reçu, en 1667, de l'académie royale de peinture. Ses talens l'ont placé au rang des plus célèbres artistes du siècle de Louis XIV. Il a fait pour les jardins de Versailles plusieurs thermes, représentant *Circé*, *Ulysse*, le *Printemps*, etc.

MAGNIEZ DE WOIMONT (Louis-François), ecclésiastique savant et laborieux, mort en 1749 dans un âge avancé, connu par son excellent Dictionnaire latin, intitulé *Novitius*, Paris, 1721, in-4°, 2 vol. Cet ouvrage, si utile aux maîtres, et qui jouit d'une estime méritée, n'a eu que cette édition: celle qui porte 1733 n'a de différence que le frontispice. On y trouve, outre les mots des auteurs classiques, tous ceux de la bible, du bréviaire, et des auteurs ecclésiastiques; les termes des sciences, les noms des grands hommes, des dieux de la fable, des évêchés, des conciles, des hérésies, etc.; enfin plus de six mille mots qui ne sont pas dans les dictionnaires ordinaires.

† MAGNIN (Antoine), très médiocre poëte français, originaire de Bourg en-Bresse, mort dans sa patrie en 1708, à 70 ans, a donné plusieurs *ouvrages*, dans lesquels on remarque du goût, mais encore plus de négligence. Cet auteur avoit de l'érudition; il a laissé plusieurs *productions* manuscrites.

* MAGNO (Célio), né à Venise en 1536, fut secrétaire du collége, du sénat et du conseil des dix, et se livra, dans sa jeunesse, à la profession d'avocat, qu'il quitta pour cultiver la poésie. Il jouit de l'estime et de l'amitié des littérateurs les plus distingués de son temps, et mourut en 1602, comme on peut le croire d'après un recueil fait à sa mort, et imprimé à Venise la même année. Plusieurs de ses manuscrits sont conservés à la bibliothèque des pères Gomaschi à Venise. La chanson intitulée *Deus* y fut imprimée en 1597, in-4°, avec un discours d'Octave Menini, un commentaire de V. Marcellino, et deux leçons de T. Angelucci. — Un autre Celio MAGNO, son parent a donné une *Grammaire latine*, Venise, 1544, in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec Pierre MAGNO, auteur du *Tractatus de consilio*, *orationes tres et carminum liber*, Rome, 1587, in-4°.

* MAGNOCAVALLI (François-Octave), comte de Varengo, architecte et poëte, né à Casal dans le Montferrat en 1707, mort en 1788, fit ses études au collége de Parme, et s'y distingua par ses progrès dans les belles-lettres et la poésie. A l'âge de trente ans il se livra à l'étude de l'architecture sans négliger celle des lettres, et y acquit des connoissances étendues et un goût pur qu'il s'efforça de propager dans sa patrie. Chargé à l'âge de 77 ans d'un cours d'observations météorologiques pour le journal dont on commençoit la publication à Turin, il se livra à ce nouveau travail avec autant d'intelligence et d'exactitude que s'il avoit été l'objet des études de sa vie entière. On a de cet architecte-poëte, outre un grand nombre de *monumens* élevés par ses soins ou sur ses dessins dans le Montferrat et en Piémont, quatre

Dissertations restées manuscrites *sur l'architecture*, et un ouvrage imprimé sous ce titre : *Parere ragionato sul nuovo teatro, che si vuol costruire in casale*. On a encore de lui les tragédies suivantes : I. *Corrado, marchese di Monferrato*. II. *Rossana*. III. *Sofonisba*.

I. MAGNOL (Pierre), professeur en médecine et directeur du jardin des plantes de Montpellier, mort en 1715, à 77 ans, a donné, I. *Botanicon Monspeliense*, Lyon, 1686, in-8°, fig. II. *Hortus regius Monspeliensis*, Montpellier, 1697, in-8°, fig. III. *Novus character plantarum*, 1720, in-4°.

II. MAGNOL (Antoine), fils du précédent ; né à Montpellier en 1676, succéda à la chaire de son père, et mourut en 1759, après avoir publié, I. *Novus character plantarum*, Montbéliard, 1725, ouvrage de son père. II. *Dissertatio de respiratione*. III. *De naturâ et causis fluiditatis sanguinis*, et plusieurs autres *dissertations*.

MAGNON, appelé quelquefois Magnien (Jean), poëte français, né à Tournus dans le Mâconnais, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat à Lyon. On a de lui plusieurs pièces de théâtre, dont la moins mauvaise est *Artaxercès*, tragédie jouée en 1645. On y trouve de la conduite, de beaux sentimens, et quelques caractères passablement soutenus. Ses autres pièces sont, *Josaphat*, 1646 ; *Séjan*, 1646 ; *Orcondate et Statira*, 1647 ; *Tamerlan et Bajazet*, 1647 ; *Jeanne de Naples*, 1654 ; *Zénobie*, reine de Palmyre, 1659. Elles ont toutes été imprimées séparément. Ce poëte quitta le genre dramatique, et conçut le dessein de produire une *Encyclopedie* en dix volumes, chacun de vingt mille vers. Il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet ridicule, ayant été assassiné de nuit par des voleurs, à Paris, en 1662. Une partie de son ouvrage parut en 1663, in-4°, sous le titre emphatique de *Science universelle*, et avec une préface encore plus emphatique. « Les bibliothèques, dit-il au lecteur, ne te serviront plus que d'un ornement inutile. » Quelqu'un lui ayant demandé si son ouvrage seroit bientôt fait ? « Bientôt, répondit-il, je n'ai plus que cent mille vers à faire. » On ne doit pas s'étonner de la merveilleuse facilité de Magnon : ses vers sont peut-être ce que nous avons de plus mauvais dans la poésie française. L'auteur avoit pourtant été ami de Molière, et avoit joué la comédie avec lui ; mais il profita peu des conseils de cet excellent comique.

† I. MAGNUS (Jean), archevêque d'Upsal en Suède, né à Lincoping en 1488, s'éleva avec force contre le luthéranisme, et travailla en vain à empêcher le roi Gustave de l'introduire dans ses états : ce monarque répondit à ses remontrances par des persécutions. Magnus se retira à Rome, y reçut beaucoup de témoignages d'estime, et y mourut en 1544. On a de lui, I. Une Histoire de Suède en vingt-quatre livres, intitulée *Gothorum Sueorumque historia ex probatis antiquorum monumentis collecta, libris XXIV*, Rome, 1554, in-fol. ; Bâle, 1558, in-8° ; ouvrage publié avec des additions par Olaüs Magnus son frère. Il y a une traduction suédoise de cette histoire, faite par Eric Shroder, et imprimée à Stockholm en 1620,

in-fol. II. Celle des archevêques d'Upsal, sous le titre *Historia metropolitana ecclesiæ Upsalensis, in regnis Sueciæ et Gothiæ, à Joanne Magno Gotho, sedis apostolicæ legato, et ejusdem ecclesiæ archiepiscopo, collecta, operâ Olaï Magni Gothi ejus fratris in lucem edita*, Rome, 1560, un vol. in-fol.

†II. MAGNUS (Olaüs), frère du précédent, auquel il succéda l'an 1544 dans l'archevêché d'Upsal, parut avec éclat au concile de Trente en 1546, et souffrit beaucoup dans son pays pour la religion catholique. On a de lui, l'Histoire des mœurs, des coutumes et des guerres des peuples du septentrion, sous le titre de *Historia gentium septentrionalium*, Rome, 1555, in-fol., réimprimée à Anvers, 1562, in-8°. Cet ouvrage renferme des choses curieuses. Olaüs nous apprend que le millet, les pois, les concombres, le melon, le cardon, avoient été long-temps inconnus en Suède. On y pressoit la farine pour la conserver, et, à la naissance d'un enfant, on faisoit une espèce de pain qui se conservoit sans putréfaction jusqu'à son mariage. Suivant lui, les Norvégiens aimoient beaucoup les vers dans le fromage; et quelques-uns de ces fromages étoient si durs, qu'on se servoit de leur écorce comme de bouclier à la guerre; d'autres étoient si gros qu'il falloit plus de deux hommes pour les porter. Il parle de maisons bâties avec des côtes de cétacées, et il en trace la figure; il donne des recettes pour préparer l'hydromel et la bière, et la méthode d'élever les rennes et de les appliquer aux travaux domestiques, etc. Il mourut à Rome vers 1560.

III. MAGNUS. *Voyez* MAGNI.

MAGOG, chef des anciens Scythes, auquel on attribue la civilisation de plusieurs peuples du nord: il introduisit parmi eux la connoissance de plusieurs arts. Schroderus, dans son Lexique scandinave, le fait inventeur des runes, espèces d'hiéroglyphes ou caractères dont se sont servis les peuples septentrionaux, et dont l'usage a précédé en Europe celui des lettres grecques. Rudbeck fait remonter l'usage des runes au 3e siècle après le déluge. Il n'en compte que seize primitives; et pour démontrer qu'elles n'ont aucun rapport avec les lettres connues, il a inséré, dans son *Atlantique*, une table comparative de ces caractères avec les lettres gothiques, hébraïques, phéniciennes, grecques et latines. *Voyez* VERELIUS.

I. MAGON-BRARCÉE, général carthaginois, envoyé en Sicile, l'an 394 avant Jésus-Christ, contre Denys-le-Tyran, fut défait dans le premier combat; mais ayant remis une puissante armée sur pied l'année suivante, il battit le tyran, et lui accorda la paix. La guerre s'étant rallumée, les Carthaginois firent une nouvelle tentative sur la Sicile. Magon étoit à la tête, il livra bataille aux ennemis, et fut tué l'an 389 avant Jésus-Christ. — MAGON BARCÉE son fils, lui succéda et fut encore moins heureux. Epouvanté par l'arrivée de Timoléon, général des Corinthiens, il quitta précipitamment la Sicile. On lui fit son procès. Il prévint le supplice par une mort volontaire, l'an 343 avant Jésus-Christ. Les Carthaginois, pour éterniser son infamie, firent attacher son cadavre à une croix.

II. MAGON, frère d'Annibal, se signala à la bataille de Cannes, et porta la nouvelle de cette victoire à Carthage. Pour donner une idée sensible de cette action, il fit répandre dans le sénat trois boisseaux d'anneaux d'or, tirés des doigts des chevaliers romains tués dans le combat, l'an 216 avant Jésus-Christ. Magon fut envoyé ensuite contre Scipion en Espagne; mais il fut battu près de Carthagène, et poursuivi sur le bord de la mer. Il se retira dans les îles Baléares, connues aujourd'hui sous les noms de *Majorque* et de *Minorque*. Les habitans de ces îles passoient pour les plus habiles frondeurs de l'univers : dès que les Carthaginois approchèrent de la première, les Baléariens firent pleuvoir sur eux une si effroyable grêle de pierres, qu'ils furent obligés de regagner la mer. Ils abordèrent plus heureusement à Minorque; et le Port-Mahon, *Portus-Magonis*, retint à peu près le nom du général qui l'avoit conquis. Ce Carthaginois passa ensuite en Italie, se rendit maître de Gênes, fut battu et blessé dans un combat contre Quintilius Varus, et mourut des suites de ses blessures, l'an 203 avant Jésus-Christ. — Il y a eu encore un autre MAGON, qui laissa vingt-huit livres sur l'*Agriculture*, Celui-ci florissoit vers l'an 140 avant Jésus-Christ. De toutes les richesses que Scipion trouva au siége de Carthage, il ne conserva que l'ouvrage de Magon : il le porta au sénat, qui dans la suite le consulta souvent, et lui rendit même plus d'honneurs qu'aux livres sibyllins. Cet ouvrage fut traduit du carthaginois en latin par Cassius Dionysius, écrivain d'Utique, et abrégé par Diophane de Nicée en Bithynie. Varron et Columelle citent souvent avec honneur Magon et son abréviateur; c'est tout ce qui nous reste de l'un et de l'autre.

MAGONTHIER. *Voyez* LABANIE.

MAGRI (Dominique), né dans l'île de Malte, prêtre de l'Oratoire et chanoine de Viterbe, d'une érudition peu commune, mort en 1672, à 68 ans, laissa deux ouvrages utiles, I. *Hierolexicon*, 1677, in-fol., à Rome, composé avec son frère Charles : c'est un Dictionnaire qui peut servir beaucoup pour l'intelligence de l'Ecriture sainte. II. Un *Traité* en latin *des Contradictions apparentes de l'Ecriture*, dont la meilleure édition est celle de 1683, in-12, à Paris, par l'abbé Le Fèvre, qui l'augmenta considérablement, et qui pourtant n'a pas épuisé la matière. III. Dominique Magri a composé la *Vie de Latinus Latinius*, qui est à la tête de la *Bibliotheca sacra et profana* de cet auteur, dont Charles MAGRI a donné l'édition, Rome, 1677, in-fol. IV. *Virtù del cafe*, Roma, 1671, in-4°. V. *Viaggio al Monte Libano*, 1664, in-4°. On préfère celui de Dandini.

† MAHADI, troisième calife de la race des Abassides, fils et successeur d'Abou-Giafar Almanzor, se fit un nom par son courage et par sa sagesse. Après avoir remporté plusieurs victoires sur les Grecs, il conclut la paix avec l'impératrice Irène, à condition qu'elle lui paieroit, tous les ans, soixante-dix mille écus d'or de tribut. Ce prince voulut, à l'imitation de son père, faire le pélerinage de la Mecque; et ce voyage, dans lequel il étala tout le luxe du faste asiatique, lui coûta six cent soixante-six millions d'écus d'or. Une infinité

de chameaux furent employés à porter de la neige pour le rafraîchir au milieu des sables brûlans de l'Arabie. Mahadi, arrivé à la Mecque, fit embellir la mosquée où Mahomet a son tombeau. Un dévot lui avoit fait présent d'une pantoufle de cet imposteur; il la reçut avec respect, et donna dix mille drachmes a celui qui la lui présenta. « Mahomet, dit-il à ses courtisans, n'a jamais vu cette chaussure; mais le peuple est persuadé qu'elle est de lui, et si je l'avois refusée, il auroit pensé que je la méprisois... » Mahadi tenoit fréquemment son lit de justice, pour réparer les violences que les puissans exerçoient contre les foibles. Il ne prononçoit aucune sentence qu'après avoir consulté les plus habiles jurisconsultes. Ayant demandé, dans le temple de la Mecque, à un homme de sa suite, « s'il ne vouloit point avoir part aux largesses qu'il répandoit alors dans la mosquée ? — Je mourrois de honte, lui répondit cet homme, de demander dans la maison de Dieu à un autre qu'à lui, et autre chose que lui-même. » Ce bon prince mourut à la chasse, poursuivant une bête fauve qui s'étoit jetée dans une masure. Son cheval l'ayant engagé dans une porte qui étoit trop basse, il se cassa les reins et expira sur l'heure, l'an 785 de J. C., après un règne de dix ans et un mois.

† MAHARBAL, capitaine carthaginois, commanda la cavalerie à la bataille de Cannes, l'an 216 avant J. C. Aussi propre à donner un conseil qu'à faire un coup de main, il vouloit, dit-on, qu'après cette action mémorable Annibal allât droit à Rome, lui promettant de le faire souper dans cinq jours au Capitole; mais comme ce général demandoit du temps pour délibérer sur cette proposition : « Je vois bien, dit Maharbal, que les dieux n'ont pas donné au même homme tous les talens à la fois; vous savez vaincre, Annibal, mais vous ne savez pas profiter de la victoire. » Cette anecdote pourroit bien être fabuleuse; en tout cas, Annibal n'eût pu prendre Rome si promptement, et savoit mieux que personne ce qu'il lui convenoit d'entreprendre.

MAHAUT. *Voyez* MATHILDE, n° I.

MAHÉ. *Voyez* BOURDONNAYE.

* MAHEUST (Matthieu), sieur de Vaucouleurs, né en 1630, reçu docteur en médecine à Reims, obtint une chaire dans la même faculté, à l'université de Caen, où il mourut en 1700. On fait cas de sa *Dissertation* latine sur le lait, imprimée à Rouen en 1664, in-4°. On a aussi de lui quelques *Traités* sur les Aphorismes d'Hippocrate, ainsi que des *Thèses* savantes et curieuses, composées pour ses élèves. Huet, évêque d'Avranches, parle de Maheust avec beaucoup de distinction dans ses Origines de Caen.

MAHIS. *Voyez* DESMAHIS *et* GROSTESTE.

MAHMED (Aga), issu de l'une des premières familles du Khorasan en Perse, étoit au berceau lorsque Thamas-Kouli-Kan fit égorger, en 1738, son père et ses frères. Ce vainqueur barbare se contenta de prendre contre Mahmed une précaution qui empêcha celui-ci de perpétuer sa race. Il n'en devint pas moins, comme l'eunuque Narsès, un homme d'état et un grand

guerrier. Après la mort de Thamas, la mere de Mahmed se remaria, et eut plusieurs autres enfans, qui furent les plus grands ennemis de leur frère. Mourtouza, l'un d'eux, implora le secours de la Russie, mais Aga-Mahmed ne se rendit pas moins le maître du Guilan, du Mazanderan, du Schirvan, et de plusieurs autres provinces. L'amiral Woïno Witsch ayant établi un comptoir sur la côte d'Asterabath, avec le commencement d'une forteresse, où il plaça dix-huit canons, Mahmed vint la voir, feignit d'en admirer la construction, et engagea l'amiral à venir lui rendre visite avec ses principaux officiers, à une maison de plaisance qu'il avoit dans les montagnes : ils s'y rendirent le lendemain; mais ils ne furent pas plutôt arrivés, qu'on les chargea de fers, en les menaçant de leur trancher la tête si la forteresse n'étoit sur-le-champ démolie. Il fallut obéir : les murs furent rasés, les canons embarqués, et les officiers russes chassés de la côte. Ghedahed, l'un des rivaux de Mahmed, avoit fait sur lui quelques conquêtes; mais ce dernier ayant gagné ses principaux agens, Ghedahed fut livré par eux à son ennemi, qui lui fit trancher la tête à la fin de 1786. Rien n'arrêta plus les conquêtes de Mahmed, qui subjugua la Perse entière. Héritier des desseins de Schah-Nadir, il vouloit s'emparer d'Astrakan, et fermer la mer Caspienne aux Russes, lorsque la mort vint mettre fin à tous ses projets.

MAHMOUD. *Voyez* Mahomet, nº VI.

† I. MAHOMET *ou* Mohammed, né à la Mecque l'an 569 ou 70, étoit de la tribu des Koréishites, la plus noble parmi les Arabes, et de la famille d'Hasem, prince de cette tribu, et de la ville de la Mecque, gardien héréditaire de la Caaba, ou maison sainte, temple bâti dans cette ville, et l'objet de la vénération de tous les habitans idolâtres de l'Arabie. Eminach, sa mere, étoit veuve depuis dix mois, lorsqu'elle mit au monde cet enfant, destiné à être l'auteur d'une religion qui s'est étendue depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux Indes, et le fondateur d'un empire dont les débris ont formé trois monarchies puissantes. A l'âge de vingt ans, le jeune Mahomet s'engagea dans les caravanes qui négocioient de la Mecque à Damas. Ces voyages n'augmentèrent pas sa fortune, mais ils augmentèrent ses lumières. De retour à la Mecque, une femme riche, veuve d'un marchand, le prit pour conduire son négoce, et l'épousa trois ans après. Mahomet étoit alors à la fleur de son âge; sa physionomie spirituelle, le feu de ses yeux, un air imposant et tout à la fois persuasif, son désintéressement et sa modestie, lui gagnèrent le cœur de son épouse. Chadyse (c'est le nom de cette riche veuve) lui fit une donation de tous ses biens. Mahomet, parvenu à un état dont il n'auroit jamais osé se flatter, résolut de devenir le chef de sa nation; il jugea qu'il n'y avoit point de voie plus sûre pour parvenir à son but que celle de la religion. Comme il avoit remarqué dans ses voyages en Egypte, en Palestine, en Syrie, et ailleurs, une infinité de sectes qui se déchiroient mutuellement, il crut pouvoir les réunir en inventant une nouvelle religion qui eût quelque chose de commun avec toutes celles qu'il

prétendoit détruire. On croit qu'il fut aidé dans son projet par Balyras, jacobite, par Sergius, moine nestorien, et par quelques juifs. A l'âge de quarante ans il commença de se donner pour prophète. Il feignit des révélations, il parla en inspiré, persuada d'abord sa femme et huit autres personnes. Ses disciples en firent d'autres; et en moins de trois ans il en eut près de cinquante, disposés à mourir pour sa doctrine. Il lui falloit des miracles. Le nouveau prophète trouva, dans les attaques fréquentes d'épilepsie auxquelles il étoit sujet, de quoi confirmer l'opinion de son commerce avec le ciel. Il fit passer le temps de ses accès pour celui que l'Etre suprême destinoit à l'instruire, et ses convulsions pour l'effet des vives impressions de la gloire du ministre que la Divinité lui envoyoit. A l'entendre, l'ange Gabriel l'avoit conduit, sur un âne, de la Mecque à Jérusalem, où, après lui avoir montré tous les saints et tous les patriarches depuis Adam, il l'avoit ramené la même nuit à la Mecque. Il se forma une conjuration contre lui; il fut contraint de quitter le lieu de sa naissance pour se sauver à Médine. Cette retraite fut l'époque de sa gloire, et de la fondation de son empire et de sa religion. C'est ce que l'on nomma hégire, c'est-à-dire fuite ou persécution, dont le premier jour répond au 16 juillet de l'an 622 de J. C. Le prophète fugitif devint conquérant. Il défendit à ses disciples de disputer sur sa doctrine avec les étrangers, et leur ordonna de ne répondre aux objections des contradicteurs que par le glaive. Il disoit que « chaque prophète avoit son caractère; que celui de Jésus-Christ avoit été la douceur, et que le sien étoit la force. » Pour agir suivant ses principes, il leva des troupes qui appuyèrent sa mission. Les juifs arabes, plus opiniâtres que les autres, furent un des principaux objets de sa fureur. Son courage et sa bonne fortune le rendirent maître de leur place forte. Après les avoir subjugués, il en fit mourir plusieurs, vendit les autres comme des esclaves, et distribua leurs biens à ses soldats. (*Voyez* ABBAS, n° I, et ABDALLAH, n° I.) La victoire qu'il remporta, en 627, fut suivie d'un traité qui lui procura un libre accès à la Mecque. Il choisit cette ville pour le lieu où ses sectateurs feroient dans la suite leur pélerinage. Ce pélerinage faisoit déja une partie de l'ancien culte des Arabes païens, qui y alloient une fois tous les ans adorer leurs divinités, dans un temple aussi renommé parmi eux que celui de Delphes l'étoit chez les Grecs. Mahomet, fier de ses premiers succès, se fit déclarer roi, sans renoncer au caractère de chef de religion. Cet apôtre sanguinaire ayant augmenté ses forces, et oubliant la trève qu'il avoit faite deux ans auparavant avec les habitans de la Mecque, met le siége devant cette ville, l'emporte de force, et, le fer et la flamme à la main, donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort. On passe au fil de l'épée tous ceux qui résistent. Le vainqueur, maître de l'Arabie, et redoutable à tous ses voisins, se crut assez fort pour étendre ses conquêtes et sa religion chez les Grecs et chez les Perses. Il commença par attaquer la Syrie, soumise alors à l'empereur Héraclius, prit quelques villes, et rendit tributaires les princes de Dauma et de Deyle. Ce fut par ces exploits qu'il termina toutes les guerres où il avoit commandé en personne, et où il

avoit montré l'intrépidité d'Alexandre. Ses généraux, aussi heureux que lui, accrurent encore ses conquêtes, et lui soumirent tout le pays à quatre cents lieues de Médine, tant au levant qu'au midi. C'est ainsi que Mahomet, de simple marchand de chameaux, devint un des plus puissans monarques de l'Asie. Il ne jouit pas long-temps du fruit de ses succès. Il s'étoit toujours ressenti d'un poison qu'il avoit pris autrefois. Une juive, voulant éprouver s'il étoit vraiment prophète, empoisonna une épaule de mouton qu'on devoit lui servir. Le fondateur du mahométisme ne s'aperçut que la viande étoit empoisonnée qu'après en avoir mangé un morceau. Les impressions du poison le minèrent peu à peu. Il fut attaqué d'une fièvre violente, qui l'emporta en la soixante-deuxième année de son âge, la vingt-troisième depuis qu'il avoit pris la qualité de prophète, la onzième année de l'hégire, et la six cent trente-deuxième de J. C. Sa mort fut l'occasion d'une grande dispute entre ses disciples. Omar, qui de son persécuteur étoit devenu son apôtre, déclara, le sabre à la main, que le prophète de Dieu ne pouvoit pas mourir. Il soutint qu'il étoit disparu comme Moyse et comme Elie, et jura qu'il mettroit en pièces quiconque oseroit soutenir le contraire. Il fallut qu'Abubeker lui prouvât par le fait que leur maître étoit mort; et par plusieurs passages de l'Alcoran, qu'il devoit mourir. Mahomet fut enterré dans la chambre d'une de ses femmes, et sous le lit où il étoit mort. C'est une erreur populaire de croire qu'il est suspendu dans un coffre de fer, qu'une ou plusieurs pierres d'aimant tiennent élevé au haut de la grande mosquée de Médine. Son tombeau se voit encore aujourd'hui à l'un des angles de ce temple ; c'est un cône de pierre placé dans une chapelle, dont l'entrée est défendue aux profanes par de gros barreaux de fer. Le livre qui contient les dogmes et les préceptes du mahométisme s'appelle l'*Alcoran*. Les diverses parties du Coran furent recueillies par les disciples du prophète à mesure qu'elles sortoient de sa bouche ; ils les écrivoient sur des feuilles de palmier ou sur des os plats, et les déposoient sans ordre dans un coffre dont la garde étoit confiée à une de ses femmes. Deux ans après la mort du prophète, Abubeker, qui succéda à son autorité sous le nom de kalyfe ou vicaire, rassembla tous ces fragmens et n'en forma qu'un seul corps d'ouvrage. Il fut encore revu par Othman, troisième kalyfe, qui avoit été secrétaire de Mahomet. Cet écrit, si vanté par les Arabes, (*voyez* CAAB et HAMZA), est une rapsodie de 6000 vers, sans ordre, sans liaison, sans art. Les contradictions, les absurdités, les anachronismes y abondent. Le style, quoiqu'ampoulé et entièrement dans le goût oriental, offre de temps en temps quelques morceaux touchans et sublimes. Il est divisé en quatre parties, et chaque partie en plusieurs chapitres distingués par des titres singuliers, tels que celui de la Mouche, de l'Araignée, de la Vache, etc. Toute la théologie du législateur des Arabes se réduit à trois points principaux. Le 1er est d'admettre l'existence et l'unité absolue de Dieu. Le 2e est de croire que Dieu, créateur universel et tout-puissant, connoît toutes choses, punit le vice, et récompense la vertu, non seulement dans cette vie, mais encore après la mort.

Le 3e est de croire que Dieu, regardant d'un œil de miséricorde les hommes plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, a suscité son prophète Mahomet pour leur apprendre les moyens de parvenir à la récompense des bons, et d'éviter les supplices des méchans. Il adopta, comme l'on voit, une grande partie des vérités fondamentales du christianisme. Il prétendoit que la religion qu'il enseignoit n'étoit pas nouvelle, mais qu'elle étoit celle d'Abraham et d'Ismaël, plus ancienne, disoit-il, que celle des juifs et des chrétiens. Outre les prophètes de l'ancien Testament, il reconnoissoit Jésus, fils de Marie, né d'elle quoique vierge, messie, verbe et esprit de Dieu, mais non pas son fils. C'étoit, suivant lui, méconnoître la simplicité de l'être divin, que de donner au père un fils et un esprit autre que lui-même. Quoiqu'il eût beaucoup puisé dans la religion des juifs et des chrétiens, il haïssoit cependant les uns et les autres: les juifs, parce qu'ils se croyoient le premier peuple du monde, parce qu'ils méprisoient les autres nations, et qu'ils exerçoient contre elles des usures énormes: les chrétiens, parce qu'ils étoient sans cesse divisés entre eux, quoique Jésus leur eût recommandé la paix et l'union. Il imputoit aux uns et autres la corruption des Écritures, de l'ancien et du nouveau Testament. La circoncision, les oblations, la prière cinq fois par jour, l'abstinence du vin, des liqueurs, du sang, de la chair de porc, le jeûne du mois ramadan, et la sanctification du vendredi, furent les pratiques extérieures de sa religion. Il proposa pour récompense à ceux qui la suivroient un lieu de délices, où l'ame seroit enivrée de tous les plaisirs spirituels, et où le corps, ressuscité avec ses sens, goûteroit toutes les voluptés qui lui sont propres. Un homme qui proposoit pour paradis un sérail ne pouvoit que se faire des prosélytes, sur-tout dans un pays où le climat inspire la volupté. Il n'y a point de religion, ni de gouvernement, qui soit moins favorable au sexe que le mahométisme. L'auteur de ce culte accorde aux hommes la permission d'avoir plusieurs femmes, de les battre quand elles ne voudront pas obéir, et de les répudier si elles viennent à déplaire; mais il ne permet pas aux femmes de quitter des maris fâcheux, à moins qu'ils n'y consentent. Il ordonne qu'une femme répudiée ne pourra se remarier que deux fois; et si elle est répudiée de son troisième mari, et que le premier ne veuille point la reprendre, elle doit renoncer au mariage. Il veut que les femmes soient toujours voilées, et qu'on ne leur voie pas même le cou ni les pieds. En un mot, toutes les lois, à l'égard de cette moitié du genre humain, qui dans nos pays gouverne l'autre, sont dures, injustes, ou très-incommodes. L'Alcoran est si respecté des mahométans, qu'un juif ou un chrétien qui y porteroit la main n'éviteroit la mort qu'en embrassant leur croyance; et qu'un musulman même (nom qui signifie vrai-croyant) seroit puni avec la même rigueur, s'il y touchoit sans s'être lavé les mains. Peu de temps après la mort de Mahomet, on publia plus de deux cents commentaires sur ce livre. Mahovia, calife de Babylone, fit une assemblée à Damas, pour concilier tant d'opinions différentes; mais, n'y pouvant réussir, il choisit dans l'assemblée six des plus habiles mahométans, qu'il chargea d'écrire ce qu'ils y jugeroient de plus raisonnable. Leurs

six ouvrages furent compilés avec soin, et tous les autres ayant été détruits par le feu, on défendit, sous de rigoureuses peines, d'écrire contre l'autorité de cette compilation. Paganini avoit imprimé à Venise, vers l'an 1530, le *Coran* arabe; mais toute l'édition fut brûlée par ordre du pape. Les notices qui en restent sont tirées d'un ouvrage rare, intitulé *Introductio in chaldaïcam linguam, syriacam atque armenicam, et decem alias*, *Teseo Ambrosio auctore*, Pavie, 1539, in-4°. La meilleure édition de l'*Alcoran* est celle de Maracci, en arabe et en latin, 2 vol. in-folio, Padoue, 1698, avec des notes. Il y en a une bonne traduction anglaise, in-4°, par Sale, avec une introduction curieuse, dont on a enrichi notre langue, et des notes critiques, où il corrige quelquefois Maracci, et où il se trompe quelquefois lui-même. (*Voyez* SALE.) Du Ryer en a donné une version française à La Haye, 1685, in-12. Savari a publié une version plus récente (Paris, 1798, 2 vol. in-8°), sous ce titre: *Le Coran*, traduit de l'arabe. On a réimprimé à Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12, la traduction de l'Alcoran par du Ryer, et on y a joint la traduction française de l'introduction de Sale, 1783. A la tête de la traduction de Savari, il y a une Vie de Mahomet, où cet homme célèbre est un peu flatté: on y fait un grand éloge de son courage et de sa politique, et l'on glisse sur son fanatisme violent et sanguinaire. « Sale, dit Voltaire, veut faire regarder Mahomet comme un Numa et comme un Thésée. J'avoue qu'il faudroit le respecter, si, né prince légitime, ou appelé au gouvernement par le suffrage des siens, il avoit donné des lois paisibles comme Numa, ou défendu ses compatriotes, comme on le dit de Thésée. Mais qu'un marchand de chameaux excite une sédition dans sa bourgade; qu'associé à quelques malheureux Coracites, il leur persuade qu'il s'entretient avec l'ange Gabriel; qu'il se vante d'avoir été ravi au ciel, et d'y avoir reçu une partie de ce livre inintelligible, qui fait frémir le sens commun à chaque page; que, pour faire respecter ce livre, il porte dans sa patrie le fer et la flamme; qu'il égorge les pères, qu'il ravisse les filles; qu'il donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort: c'est assurément ce que nul homme ne peut excuser, à moins qu'il ne soit né turc, et que la superstition n'étouffe en lui toute lumière naturelle. » Il y a aussi une version de l'Alcoran en italien, qu'on attribue à André Arrivabène, Venise, 1547, in-4°. Elle n'est pas plus exacte que la traduction de du Ryer, pleine de contre-sens. D'ailleurs, comme il a inséré dans le texte les rêveries et les fables des dévots et des commentateurs mystiques du mahométisme, on ne peut distinguer par cette traduction ce qui est de Mahomet, d'avec les additions et les imaginations de ses sectateurs zélés. On fait encore Mahomet auteur d'un *Traité* conclu à Médine avec les chrétiens, intitulé *Testamentum et pactiones initæ inter Muhammedum et christianæ fidei cultores*, imprimé à Paris, en latin et en arabe, en 1630; mais cet ouvrage paroît supposé. Hottinger, dans son Historie orientale, page 248, a renfermé dans quarante aphorismes ou sentences toute la morale de l'Alcoran. Albert Widmanstadius a expliqué la théolo-

gie de Mahomet dans un Dialogue latin, curieux et peu commun, imprimé l'an 1540, in-4°. (*Voyez* la Vie de Mahomet par Prideaux et par Gagnier ; et une dernière publiée en 1780 par Turpin, 3 vol. in-12.) Dans son Précis historique sur les Maures, à la tête du roman de Gonzalve de Cordoue, Florian trace un portrait très-flatteur de Mahomet, et il s'attache sur-tout dans une des notes à venger sa mémoire du reproche de cruauté dont on l'a flétrie. Pour sa doctrine, *Voyez* Reland, *De Religione Muhammedicâ*.

II. MAHOMET Ier, *ou* MOHAMMED, empereur des Turcs, fils de Bajazet I, succéda à son frère Moyse, qu'il fit mourir en 1415. Il se rendit recommandable par ses victoires, par sa justice, et par sa fidélité à garder inviolablement sa parole. Il fit lever le siége de Bagdad au prince de Caramanie, qui fut fait prisonnier. Ce prince craignoit d'expier par le dernier supplice ses fréquentes révoltes ; Mahomet le rassura, en lui disant : « Tu es vaincu et tu fus injuste, je suis ton vainqueur je veux que tu vives. Ce seroit ternir ma gloire que de punir un infâme comme toi. Ton ame perfide t'a porté à violer la foi que tu m'avois donnée ; la mienne m'inspire des sentimens plus magnanimes et plus conformes à la majesté de mon nom... » Mahomet rétablit la gloire de l'empire ottoman, ébranlé par les ravages de Tamerlan et par les guerres civiles. Il remit le Pont et la Cappadoce sous son obéissance, subjugua la Servie, avec une partie de l'Esclavonie et de la Macédoine, et rendit les Valaques tributaires. Mais il vécut en paix avec l'empereur Manuel Paléologue, et lui rendit les places du Pont-Euxin, de la Propontide et de la Thessalie, que ses prédécesseurs lui avoient enlevées. Il établit le siége de son empire à Andrinople, et mourut en 1421, à 47 ans.

† III. MAHOMET II, *ou* MOHAMMED, empereur des Turcs, surnommé *Bouyouk*, c'est-à-dire le Grand, né à Andrinople le 24 mars 1430, succéda à son père Amurat II en 1451. Il pensa aussitôt à faire la guerre aux Grecs, et assiégea Constantinople. Dès les premiers jours du mois d'avril 1453, la campagne fut couverte de soldats qui pressèrent la ville par terre, tandis qu'une flotte de 300 galères et de 200 petits vaisseaux la serroit par mer. Ces navires ne pouvoient entrer dans le port, fermé par les plus fortes chaînes de fer, et défendu avec avantage. Mahomet fait couvrir deux lieues de chemin de planches de sapin enduites de suif et de graisse, disposées comme la crèche d'un vaisseau. Il fait tirer, à force de machines et de bras, 80 galères et 70 allèges du détroit, qu'il fait glisser sur ces planches. Tout ce grand travail s'exécute en peu de jours. Les assiégés furent aussi surpris qu'affligés de voir une flotte entière descendre de la terre dans le port. Un pont de bateaux fut construit à leur vue, et servit à l'établissement d'une batterie de canons. Les Grecs ne laissèrent pas de se défendre avec courage ; mais leur empereur (Constantin-Dragasès) ayant été tué dans une attaque, il n'y eut plus de résistance dans la ville, qui fut en un instant remplie de Turcs. Les soldats effrénés pillent, violent, massacrent. Durant les horreurs du sac, un bacha conduisit à Mahomet une jeune prin-

cesse nommée Irène, que ses graces innocentes avoient sauvée du carnage. A la vue du destructeur de sa patrie, ses yeux se mouillèrent de pleurs; elle chancela devant lui. Sa tendre jeunesse, ses sanglots, ses larmes, relevoient sa beauté. Mahomet, immobile et saisi, la contempla; et bientôt, impatient de satisfaire sa brutalité, il s'en empara sans respect pour sa vertu, et se livra pendant trois jours entiers à tout l'emportement de la passion. Quelques janissaires, indignés, en murmurèrent; un visir osa même le lui reprocher. Mahomet aussitôt fit venir sa captive devant les officiers de sa garde, et la saisissant par les cheveux, il lui trancha la tête, en disant ces paroles: « C'est ainsi que Mahomet en use avec l'amour. » Le vainqueur, écoutant enfin la voix de la nature, arrêta le carnage, rendit la liberté aux prisonniers, et fit faire les obsèques de l'empereur avec une pompe digne de son rang; mais son caractère cruel reprit bientôt le dessus. (Voyez-en les détails dans l'*Histoire de la décadence de l'Empire romain* par Gibbon, tome 18.) Trois jours après il fit une entrée triomphante dans la ville, distribua des largesses et aux vainqueurs et aux vaincus, accorda le libre exercice de la religion à tout le monde, installa lui-même un patriarche, et fit de Constantinople la capitale de son empire. Cette ville fut, sous son règne, une des plus florissantes du monde; mais après lui la Grèce devint le centre de la barbarie. Mahomet, possesseur de Constantinople, envoya son armée victorieuse contre Scanderberg, roi d'Albanie, qui la défit en plusieurs rencontres. Une autre armée, sous ses ordres, pénétra jusqu'au Danube, et vint mettre le siége devant Belgrade; mais le célèbre Huniade l'obligea de le lever. La mort de ce grand homme ranima le courage de Mahomet. Il s'empara de Corinthe en 1438, rendit le Péloponnèse tributaire, et marcha de conquêtes en conquêtes. En 1467 il acheva d'étendre son empire, par la prise de Sinople et de Trébizonde, et de la partie de la Cappadoce qui dépendoit des empereurs grecs. Trébizonde étoit depuis l'an 1204 le siége d'un empire fondé par les Comnène. (*Voyez* David, n° V.) Le conquérant turc vint ensuite sur la mer Noire se saisir de Caffa, autrefois Théodosie.... Les Vénitiens eurent le courage de défier ses armes. Le sultan, irrité, fit vœu d'exterminer tous les chrétiens; et entendant parler de la cérémonie dans laquelle le doge de Venise épouse la mer Adriatique, il dit « qu'il l'enverroit bientôt au fond de cette mer consommer son mariage. » Pour exécuter son dessein, il attaqua d'abord, en 1470, l'île de Négrepont, s'empara de Chalcis sa capitale, la livra au pillage, et fit, contre sa promesse, scier par le milieu du corps le gouverneur Paul Erizzo. Dix ans après il envoya une grande flotte pour s'emparer de l'île de Rhodes. La vigoureuse résistance des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, jointe à la valeur de Pierre d'Aubusson, leur grand-maître, obligea les infidèles à se retirer, après avoir perdu près de dix mille hommes et une grande quantité de vaisseaux et de galères. Les Turcs se vengèrent de leur défaite sur la ville d'Otrante en Calabre, qu'ils prirent après dix-sept jours de siége. Le gouverneur et l'évêque furent mis à mort d'une manière cruelle et douze mille habitans furent passés au fil de l'épée. Toute l'Italie trembloit.

Mahomet préparoit une nouvelle armée contre elle, tandis qu'il portoit d'un autre côté ses armes contre les sultans mammelucs. L'Europe et l'Asie étoient en alarmes ; elles se rassurerènt bientôt. La mort délivra le monde de l'Alexandre mahométan, à Nicomédie, le 3 mai 1481, après qu'il eut régné 31 ans, pendant lesquels il avoit renversé deux empires, conquis douze royaumes, et pris plus de deux cents villes sur les chrétiens. Il avoit ordonné que l'on gravât sur son tombeau ces mots : « Je voulois prendre Rhodes et conquérir l'Italie » ; c'étoit probablement pour tracer à ses successeurs leur devoir. Si d'heureuses qualités, une ambition vaste, un courage mesuré, des succès brillans, font le grand prince ; et si une cruauté inhumaine, une perfidie atrocé, le mépris constant de toutes les lois font le méchant homme, il faut avouer que Mahomet II a été l'un et l'autre. Il parloit le grec, l'arabe, le persan ; il entendoit le latin ; il dessinoit ; il savoit ce qu'on pouvoit savoir alors de géographie et de mathématiques ; il avoit étudié l'histoire des plus grands hommes de l'antiquité. La peinture étoit un art qui ne lui étoit pas inconnu : il fit venir de Venise le peintre Bellini, et le combla de bienfaits et de caresses. En un mot Mahomet seroit comparable aux plus illustres héros, si ses cruautés n'avoient terni sa gloire. Il se moquoit de toutes les religions, et n'appeloit, dit-on, le fondateur de la sienne qu'un chef de bandits. La politique arrêta quelquefois l'impétuosité de son naturel et la barbarie de son caractère ; mais il s'y livra le plus souvent. Outre les cruautés dont on a parlé, il fit massacrer David Comnène et ses trois enfans après la prise de Trébizonde, malgré la foi donnée. Il en usa de même envers les princes de Bosnie et envers ceux de Mételin. Il fit périr toute la famille de Notaras, parce que ce seigneur avoit refusé d'accorder une de ses filles à sa brutale volupté. Quand même il n'auroit pas fait éventrer quatorze de ses esclaves pour savoir lequel avoit mangé un melon qu'on lui avoit dérobé ; quand même il n'auroit pas coupé la tête à Irène, pour faire cesser le murmure de ses soldats (faits que plusieurs historiens rapportent, et que Voltaire a niés) ; il reste assez de preuves avérées de sa cruauté, pour pouvoir assurer que ce héros étoit naturellement violent et inhumain. On a remarqué que ses meilleurs ministres ou généraux étoient des chrétiens renégats. Bayle dit que Mahomet II a été un des plus grands hommes dont l'histoire fasse mention, si l'on se contente des qualités nécessaires aux conquérans ; car, pour celles de l'homme de bien, il ne faut pas les chercher dans sa vie. *Voyez* GEORGE, n° II ; ANTOINE, n° XVI ; BELLIN n° I, *et* DEMETRIUS, n° IX.

† IV. MAHOMET III *ou* MOHAMMED, empereur des Turcs, monté sur le trône après son père Amurat III, le 18 janvier 1595, commença son règne par faire étrangler dix-neuf de ses frères, et noyer dix femmes de son père, qu'on croyoit enceintes. Ce barbare, courageux, protégea la Transylvanie contre l'empereur Rodolphe II, et vint en personne dans la Hongrie, à la tête de deux cent mille hommes, assiégea Agria, qui se rendit à composition, et dont la garnison fut

massacrée en sortant de la ville. Mahomet, tout cruel qu'il étoit, fut indigné de cette perfidie, et fit trancher la tête à l'aga des janissaires qui l'avoit permise. L'archiduc Maximilien, frère de l'empereur Rodolphe, marcha contre lui, prit son artillerie, lui tailla en pièces douze mille hommes, et auroit remporté une victoire complète, si Mahomet, averti par un apostat italien que les vainqueurs s'amusoient au pillage, ne fût revenu à la charge, et ne leur eût enlevé la victoire, le 26 octobre 1596. Les années suivantes furent moins heureuses pour lui. Ses armées furent chassées de la Haute-Hongrie, de la Moldavie, de la Valachie et de la Transylvanie. Mahomet demanda la paix aux princes chrétiens, qui la lui refusèrent. Il se consola dans son sérail, et s'y plongea dans la débauche, sans que les guerres domestiques ou étrangères pussent l'en tirer. Son indolence fit murmurer les janissaires. Pour les apaiser, il livra ses plus chers amis à leur rage, et bannit sa mère, qu'on croyoit être la cause de tous les malheurs de l'état. Ce barbare mourut de la peste, le 20 décembre 1603, à 39 ans, après avoir fait étrangler l'aîné de ses fils, et noyer la sultane qui en étoit la mère. Sa mémoire n'inspire que l'horreur et le mépris. Il resta presque toute sa vie enfermé dans son sérail, comme Rodolphe II, empereur d'Allemagne, dans le château de Prague. Ces deux princes se disputèrent le royaume de Hongrie; ils laissèrent à leurs généraux le soin de soutenir cette querelle; mais Mahomet eut si peu de succès, qu'il demanda plusieurs fois la paix sans pouvoir l'obtenir, comme nous l'avons dit plus haut. Le conquérant Mahomet II, en laissant sa puissance à ses successeurs, ne leur avoit pas transmis l'art de s'en servir.

† V. MAHOMET, IV *ou* MOHAMMED, né en 1642, fut reconnu empereur des Turcs le 17 août 1649, après la mort tragique d'Ibrahim Ier, son père, étranglé par les janissaires. Les Turcs étoient en guerre avec les Vénitiens lorsqu'il monta sur le trône. Le commencement de son règne fut brillant. Le grand-visir Coprogli, battu d'abord à Raab par Montécuculli, mit toute sa gloire et celle de l'empire ottoman à prendre l'île de Candie. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie, firent languir cette entreprise pendant quelques années; mais jamais elle ne fut interrompue. Coprogli assiégea enfin, en 1667, avec beaucoup de vivacité, Candie, fortement défendue par Morosini, capitaine général des troupes de mer de Venise, et par Montbrun, officier français, commandant des troupes de terre. Les assiégés, secourus par Louis XIV, qui leur envoya six à sept mille hommes sous le commandement des ducs de Beaufort et de Navailles, soutinrent pendant près de deux années les efforts des assiégeans; mais enfin il fallut se rendre le 27 septembre 1669. Le duc de Beaufort périt dans une sortie. (*Voyez* son article.) Coprogli entra, par capitulation, dans Candie réduite en cendres. Le vainqueur avoit perdu deux cent mille de ses soldats. « Les Turcs dans ce siége, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, se montrèrent supérieurs aux chrétiens mêmes dans la connoissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on ait vus encore en Europe furent fondus

dans leur camp. Ils firent, pour la première fois, des lignes parallèles dans les tranchées; usage que nous avons pris d'eux, et qu'ils tenoient d'un ingenieur italien.. » Le torrent de la puissance ottomane pénétroit en Pologne. Mahomet IV marcha en personne, l'an 1672, contre les Polonais, leur enleva l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminiek, et ne leur donna la paix qu'en leur imposant un tribut annuel de vingt mille écus. Sobieski ne voulut point ratifier un traité si honteux, et vengea sa nation, l'année suivante, par la défaite entière de l'armée ennemie, aux environs de Choczim. Les Ottomans, battus à diverses reprises par ce grand homme, furent contraints de lui accorder, en 1676, une paix moins désavantageuse que la première. Le comte Tékéli ayant soulevé la Hongrie contre l'empereur d'Allemagne quelques années après, le sultan favorisa sa révolte. Il leva une armée de plus de cent quarante mille hommes de troupes réglées, dont il donna le commandement au grand-visir Kara Mustapha: ce général vint mettre le siége devant Vienne en 1683, et l'auroit emportée, s'il l'eût pressée plus vivement. Sobieski eut le temps d'accourir à son secours; il fondit sur le camp de Mustapha, défit ses troupes, l'obligea de tout abandonner, et de se sauver avec les débris de son armée. Cette défaite coûta la vie au grand-visir, étranglé par l'ordre de son maître, et fut l'époque de la décadence des affaires des Turcs. Les Cosaques, joints aux Polonais, défirent, peu de temps après, une de leurs armées de quarante mille hommes. L'année 1684 commença par une ligue offensive et défensive contre les Ottomans, entre l'empereur, le roi de Pologne et les Vénitiens. Le prince Charles de Lorraine, général des armées impériales, les défit entièrement à Mohatz, en 1687, tandis que Morosini général des Vénitiens, prenoit le Péloponnèse qui valoit mieux que Candie. Les janissaires, qui attribuoient tant de malheurs à l'indolence du sultan, le déposèrent le 8 octobre de la même année. Son frère, Soliman III, élevé sur le trône à sa place, enferma ce sultan dans la même prison d'où l'on venoit de le tirer lui-même pour lui donner le sceptre. Mahomet, accoutumé aux exercices violens de la chasse, étant réduit tout-à-coup à une inaction perpétuelle, tomba dans une langueur qui le conduisit au tombeau le 22 du mois de juin 1691. Ce prince ne manquoit ni de courage ni d'esprit, mais il étoit d'un caractère inégal. Il fut moins abandonné à ses plaisirs que ses pédécesseurs. La chasse fut sa principale passion. Sa timidité naturelle lui faisoit craindre sans cesse de funestes événemens, sans que ces appréhensions le rendissent cruel, comme le sont ordinairement les princes ombrageux.

VI. MAHOMET V, *ou plutôt* MAHMOUD, fils de Mustapha II, empereur des Turcs, né en 1696, placé en 1730 sur le trône, vacant par la déposition d'Achmet III son oncle. Les janissaires, qui lui avoient donné la couronne, exigeoient qu'il reprît les provinces conquises par les Impériaux sous les règnes précédens. Mais la guerre que l'empire ottoman avoit avec la Perse, empêcha Mahomet de porter ses vues du côté de l'Europe. Il avoit d'ailleurs le caractère très-pacifique, et il gou-

verna ses peuples avec douceur jusqu'à sa mort arrivée en 1754. Thamas-Kouli-Kan lui enleva la Géorgie et l'Arménie.

VII. MAHOMET-GALADIN. *Voyez* ce dernier mot.

MAHOUT. *Voyez* MALO.

† MAHUDEL (Nicolas), né à Langres le 21 novembre 1673, entra chez les jésuites, en sortit, demeura onze mois à la Trappe, et en sortit encore ; se fit médecin et s'établit à Paris, où il mena une vie laborieuse. Il fut pendant quelque temps de l'academie des inscriptions, et chassé sans éclat, parce qu'il avoit épousé deux femmes à la fois, et pendant quelque temps aussi détenu à la Bastille. Il mourut le 7 mars 1747. Il a composé, I. *Dissertation historique sur les monnoies antiques d'Espagne*, Paris, in-4° 1723. II. *Lettre sur une médaille de la ville de Carthage*, in-8° 1741, III. beaucoup de *Mémoires* de lui dans ceux de l'académie des inscriptions. On lui doit aussi les éditions *des nouvelles Lettres* de Guy-Patin, Amsterdam 1718, 2 vol. in-12, et de *l'Utilité des voyages*, par Baudelot de Dairval, *avec des notes*, Paris, 1727, 2 vol. in-12. On lui attribue encore *Médailles sur la régence, avec des tableaux symboliques* de Paul Poisson de Bourvalais, *premier maltotier du royaume, et le songe funeste de sa femme*. Sipar, 1716, in-12.

† MAHY (Bernard), jésuite, né à Namur en 1684, prêcha pendant vingt-sept ans avec distinction dans différentes villes des Pays-Bas, et mourut subitement à Liège le 8 avril 1744. Il a publié l'*Histoire du peuple hébreu jusqu'à la ruine de la synagogue*, Liège, 1742, 3 vol. in-8°. Le style en est trop oratoire.

MAI. *Voyez* MAY *et* MEY.

MAIA (Mythol), fille d'Atlas et de Pléione ; elle fut aimée de Jupiter, et en eut Mercure. Ce dieu lui donna à nourrir Arcas, qu'il avoit eu de la nymphe Calysto. Junon, déjà irritée contre Maïa, lui auroit fait sentir sa colère, si Jupiter ne l'eût soustraite à sa vengeance, en la plaçant au ciel à la tête des sept Pléiades, dont elle étoit la plus brillante. Il y a des auteurs qui disent que le mois de mai a pris son nom de cette déesse, parce que tous les marchands offroient en ce mois des sacrifices à Maïa et à Mercure. D'autres prétendent que la Maïa à qui le mois de mai est consacré est la même que la déesse Tellus ou la Terre.

* MAJA (Bénédict), né à Palerme, philosophe, théologien, et jurisconsulte, mort en 1627, a laissé des *poésies, des chansons siciliennes*, et d'*autres ouvrages*. — Il ne faut pas le confondre avec Hippolyte MAJA né aussi à Palerme, qui fut auditeur à Rome du cardinal archevêque de Monregale, et enfin vicaire-général après la mort de ce dernier. On lui doit *Consultationum juris civilis practicabilium decisivarum ; Additiones ad primam partem consultationum locupletissimæ*.

* MAJAN, fils d'Ardachès II, roi d'Arménie, né vers l'an 92 de J. C., fut élevé par les soins du sage Sempad, généralissime des troupes de ce prince et gouverneur de la maison royale. Majan, plein d'esprit et d'un jugement profond, devint bientôt un pro-

dige de mémoire. Il apprit la philosophie, l'histoire et l'art militaire; s'initia dans les mystères de la religion, et remplit parfaitement les vues de son père. A l'âge de 15 ans il obtint de son père le commandement d'une division des troupes stationnées sur les frontières de la Médie. A 20 ans, son père le nomma pontife ou grand-sacrificateur du temple d'Aramazt, dans la ville d'Any. Son frère aîné Ardavazt II, qui régna après Ardachès, conçut une grande jalousie contre Majan; il craignoit son crédit et sa renommée; le trouvant seul à la chasse, il le tua d'un coup de dard vers l'an 116 de J. C.

MAJANO. *Voyez* GIULANO.

* MAIDALCHINI (François), dominicain, né à Viterbe, au commencement du 17e siècle, a donné deux *Tragi-comédies italiennes*, intitulées *Filimanto principe di Cipro et la principessa Corianna*, imprimées en 1638, à Bracciani et à Ronciglione. Il a aussi composé quelques petits *ouvrages* de piété, assez médiocres pour la forme et le fond.

MAIDSTON (Richard), Anglais, ainsi nommé du lieu de sa naissance, mourut le premier juin 1396, dans le couvent d'Arlesford, de l'ordre des carmes, où il avoit pris l'habit. Cet homme versé dans la théogogie, la philosophie et les mathématiques, a laissé plusieurs ouvrages. Les plus curieux et les plus rares sont ses *Sermones breves*, *intitulati*, *Dormi sécurè*, Lyon, 1491, in-4°, et Paris, 1520, in-4°.

* MAJELLA ou MAJELLO (Charles), l'un des littérateurs les plus distingués de son siècle, né à Naples le 18 mars 1665, fut élevé au séminaire de sa patrie, où il devint professeur d'humanit[é], place qui lui offrit de fréquen[tes] occasions de faire briller son éru-dition et l'excellence de son goût en matière de littérature. Nommé recteur et chanoine, il entreprit la réforme des livres du cours d'études du séminaire, et s'adjoignit dans cette vaste entreprise Alessio Simmaco Mazzocchi. Appelé à Rome par le pape Clément XI, il fut fait bibliothécaire du Vatican, chanoine de Saint-Pierre, et secrétaire des brefs. Il mourut dans sa patrie, où sa mauvaise santé l'avoit forcé de retourner, le 30 décembre 1738. On a de lui, outre quelques *Oraisons* latines, I. *Apologeticus christianus, regni Neapolitani ergà Petri cathedram religio*. II. *Institutiones rhetoricæ et poeticæ à Salvatore Aula seminarii Neapolitani eloquentiæ præceptore auctæ*. Majella a laissé plusieurs *ouvrages* manuscrits.

I. MAIER (Jean) carme, natif du Brabant, mort en 1577, laissa des *Commentaires* sur les Epîtres de saint Paul, et d'*autres livres*.

† II. MAIER (Michel), chimiste de Francfort dans le 17e siècle, eut la sottise de vouloir faire de l'or. Parmi les ouvrages qu'il publia sur cette matière, les adeptes distinguent et recherchent son *Atalanta fugiens*, Oppenheim, 1618, in-4°. *Arcana arcanissima, hoc est hieroglyphica Ægyptia græca, vulgò necdum cognita*, 1614, in-4°, et sa *Septimana philosophica*, 1620, in-4°; ouvrage où il a consigné ses rêveries. On a encore de lui, I. *Silentium post clamores, seu trac-*

tatus revelationum fratrum roseæ crucis, 1617, in-8°. II. *De fraternitate roseæ crucis*, 1618, in-8°. III. *Jocus severus*, Francfort, 1617, iu-4°. IV. *De roseâ cruce*, 1618, in-4°. V. *Apologeticus revelationum fratrum roseæ crucis*, 1617, in-8°. VI. *Cantilenæ intellectuales, de phœnice redivivo*, Romæ, 1622, in-12, traduites en français par l'abbé Le Mascarier, sous ce titre : *Chansons intellectuelles sur la résurrection du phénix*, Paris, 1758, in-12; Rostock, 1623, in-8°. VII. *Musæum chymicum*, 1708, in-4°. VIII. *De circulo physico quadrato*, Oppenheim, 1616, in-4°, fig.

III. MAIER (Christophe), savant controversiste, natif d'Augsbourg, mort en 1626, dont on a quelques ouvrages écrits avec assez de chaleur.

IV. MAIER. *Voyez* DOPPEL *et* MAYER.

† MAIGNAN *ou* MAGNAN (Emmanuel), religieux minime, né à Toulouse en 1601, apprit les mathématiques sans maître, et les professa à Rome, où il y a toujours eu depuis, en cette science, un professeur minime français. Kircher lui disputa la gloire de quelques-unes de ses découvertes en mathématiques et en physique; mais les plus illustres philosophes virent dans les reproches du jésuite plus de jalousie que de vérité. Revenu à Toulouse, le P. Maignan fut honoré d'une visite de Louis XIV, lorsque ce monarque passa par cette ville en 1660. Louis, frappé des talens et de l'humble candeur du savant religieux, voulut l'attirer dans la capitale; mais le P. Maignan s'en défendit avec autant de douceur que de modestie. Il mourut à Toulouse le 29 octobre 1676, après avoir passé par les charges de son ordre. Sa patrie plaça son buste, avec une inscription honorable, dans la galerie des hommes illustres. Le P. Maignan a laissé, I. *Perspectiva horaria*, Rome, 1648, in-fol. C'est un traité de catoptrique, dans lequel l'auteur donne de bonnes règles sur cette partie de la perspective. On y trouve aussi la méthode de polir les cristaux pour les lunettes d'approche. Celles que le P. Maignan fit conformément à ces règles étoient les plus longues qu'on eût encore vues. II. Un *Cours de philosophie* en latin, in-fol., Lyon, 1673, et Toulouse, 1703, 4 tomes in-4°. Il n'est plus d'aucun usage dans les écoles. L'auteur y attribue à la différente combinaison des atomes tous les effets de la nature, que Descartes fait naître de ses trois sortes de matières, et Gassendi de ses atomes. Il faut cependant observer qu'il s'éloignoit infiniment d'Epicure, en supposant, pour l'existence et la combinaison des atomes, un être puissant et sage. III. *De usu licito pecuniæ*, 1673, in-12. Le P. Maignan s'écarte dans ce traité sur l'usure, de l'opinion des théologiens scolastiques, qu'il ne suivoit pas en aveugle. Aussi subtil philosophe que profond théologien, il fit bien des efforts pour concilier les différentes opinions de l'école, entre autres celle des thomistes sur la grace, avec celle des sectateurs de Molina; mais ses efforts ne servirent qu'à montrer combien son esprit étoit délié, et cette matière obscure et impénétrable. On lui doit encore *Dictionnaire géographique portatif de la France*, Paris (Avignon), 1765, 4 vol. in-8°. *Voy.* sa Vie, par le P. Saguens, son élève. Elle parut en 1677, in-4°, sous ce titre : *De vitâ, moribus*

et scriptis Emman. Magnani, Tolosæ.

MAIGRET. *Voyez* MEIGRET.

† MAIGROT (Charles), docteur de la maison de Sorbonne, vivoit en retraite dans le séminaire des missions étrangères, lorsqu'il fut choisi pour porter l'Évangile dans la Chine. À peine eut-il rempli quelque temps ses fonctions, qu'il fut gratifié de l'évêché de Conon, et du titre de vicaire apostolique. L'abbé Maigrot, homme d'une conscience timorée et d'un zèle ardent, désapprouva la conduite des jésuites. Il condamna la mémoire de leur plus célèbre missionnaire (le P. Matthieu Bicci); il déclara les rites observés pour la sépulture absolument superstitieux et idolâtres. Dans les lettrés il ne vit que des athées et des matérialistes. Le mandement publié en 1693, dans lequel il prononçoit ses anathèmes, lui attira la haine des jésuites, qui approuvoient une partie de ce qu'il proscrivoit. L'empereur, qui aimoit ces pères, en fut fort irrité. De Tournon, patriarche d'Antioche, légat apostolique à la Chine, tâcha d'adoucir ce prince, et loua beaucoup, dans l'audience publique qu'il eut de l'empereur en 1706, la science de Maigrot dans la langue et les affaires chinoises. Le monarque le fit venir, l'interrogea, et fut fort surpris de ce que ses réponses ne répondoient pas à l'idée que lui en avoit donnée de Tournon. Il en témoigna sa surprise dans un décret qu'il lui adressa le second jour d'août de la même année; peu après il l'exila, soit qu'il eût été prévenu contre lui, soit qu'il qu'il ne voulût pas autant d'ouvriers évangéliques dans ses états. Maigrot finit sa carrière à Rome. On a de lui des *Observations latines* sur le livre dix-neuf de l'Histoire des Jésuites de Jouvency. Cet ouvrage a été traduit en français par Nicolas Petitpied, docteur de Sorbonne, sous ce titre: Examen des cultes chinois, 1714, in-12.

† MAILHOL (Gabriel), né à Carcassone, mort vers 1760, est auteur de quelques pièces de théâtre. I. *Paros*, tragédie, représentée en 1754. II. *Les Femmes*, comédie, 1754. III. *Lycurgue, ou les Lacédémoniennes*, comédie en trois actes et en vers libres; ainsi que de *plusieurs autres* qui n'ont pas été représentées.

† MAILLA (Joseph-Anne-Marie DE MOYRIA de), savant jésuite, né à Moiran, dans le diocèse de Grenoble, et orignaire d'une ancienne famille du Bugey, nommé missionnaire de la Chine, où il passa en 1703, avec le titre d'académicien du roi, étoit, dès l'âge de 28 ans, si versé dans les caractères, les arts, les sciences, la mythologie et les anciens livres des Chinois, qu'il étonnoit les lettrés mêmes. L'empereur Kam-Hi, mort en 1722, l'aimoit et l'estimoit. Ce prince le chargea, avec d'autres missionnaires, de lever la *Carte de la Chine et de la Tartarie chinoise*, qui fut gravée en France en 1732. Il leva encore des *Cartes* particulières de ce vaste empire et de l'île Formose; l'empereur en fut si satisfait, qu'il fixa l'auteur dans sa cour. Le P. de Mailla *traduisit* aussi les grandes Annales de la Chine en français, et fit passer son manuscrit en 1737 à la bibliothèque de Lyon, où il devint bientôt l'objet de la curiosité publique. Freret, juge très-éclairé dans ce genre de littérature, en avoit conçu une si haute idée, qu'il désira en être l'éditeur et le faire

imprimer aux frais du gouvernement. Les cartes venant de la Chine, avoient été collées sur toile par les soins des magistrats municipaux de Lyon. La mort, qui surprit Freret, l'empêcha d'exécuter son dessein ; et l'ouvrage, en 12 vol. in-4°, doit sa publication à l'abbé Grosier, écrivain d'un goût sûr et d'un mérite distingué. C'est la première histoire complète de ce vaste empire. L'éditeur en a retouché le style boursouflé, hyperbolique, et a supprimé les longues et monotones harangues ; ce travail ne pouvoit être confié à de meilleures mains. En général le pinceau des historiens chinois ne ressemble point à celui de Tacite ni de nos bons historiens; mais on trouve quelquefois dans leurs Annales le bon sens de Plutarque, et des anecdotes qui peignent les hommes, les temps et les mœurs. Quant aux faits des premiers temps, Goguet dit, dans son Origine des lois, tom. III, diss. 3, « On peut assurer hardiment que jusqu'à l'an 206 avant J. C., leur histoire ne mérite aucune croyance. C'est un tissu perpétuel de fables et de contradictions ; c'est un chaos monstrueux dont on ne sauroit extraire rien de suivi et de raisonnable. » Le P. de Mailla mourut à Pékin le 28 juin 1748, dans sa 79e année, après un séjour de quarante-cinq ans à la Chine. L'empereur Kien-Lang, qui y régnoit alors, fit les frais de ses funérailles, où plus de 700 personnes assistèrent. Le corps fut porté dans une niche sur un satin jaune. Ce jésuite, d'un caractère vif et doux, étoit capable d'un travail opiniâtre, et d'une activité que rien ne refroidissoit.

† I. MAILLARD (Olivier), fameux prédicateur cordelier, natif de Paris, docteur en théologie de la faculté de cette ville, fut chargé d'emplois honorables par le pape Innocent VIII, par Charles VIII, roi de France, par Ferdinand, roi d'Aragon, etc. « Il servit ce dernier prince en trahissant son maître, dit le père Fabre, lors de la reddition de la Cerdagne et du Roussillon, qu'il lui conseilla fortement, supposant des ordres exprès de Louis XI au lit de mort. » Maillard mourut à Toulouse le 13 juin 1502. Il laissa des *Sermons* remplis de plates bouffonneries et de passages ridicules et indécens. C'étoit ainsi qu'on prêchoit alors. Le P. Maillard envoie à tout moment ses auditeurs à tous les diables. *Invito vos ad omnes diabolos.... Ad omnes diabolos talis modus agendi.* « Il falloit, dit Nicéron, que la corruption fût bien publique de son temps, puisque sa prédication roule le plus souvent sur l'impureté ; qu'il se sert dans cette matière des expressions les plus grossières, et que, lorsqu'il en parle, il s'adresse presque toujours aux ecclésiastiques. Ce cordelier, ayant glissé dans ses sermons des traits qu'on pouvoit appliquer à Louis XI, le monarque, irrité, fit dire au prédicateur qu'il le feroit jeter à la rivière. « Le roi est le maître, répondit-il ; mais dites-lui que j'y serai plutôt en paradis par eau, qu'il n'y arrivera avec ses chevaux de poste. » (On sait que c'est Louis XI qui établit la poste jusqu'alors inconnue en France, et qui, le premier, a fait disposer des relais de distance en distance.) Apparemment que cette réponse fit son effet sur le roi ; car il laissa Maillard prêcher tout qu'il voulut, et tout ce qu'il voulut. Ses *Sermons* latins furent

imprimés à Paris depuis 1511 jusqu'en 1530, en sept parties, qui forment 3 vol. in-8°. Ils sont sous ce titre : *Sermones dominicales, quadragesimales, et aurei, Parisiis et alibi declamati*. La pièce la plus originale de ce prédicateur est son *Sermon* en français prêché à Bruges le cinquième dimanche de carême, en 1500, imprimé sans date, in-4°, où sont marqués en marge, par des *hem ! hem !* les endroits où, selon l'usage d'alors, le prédicateur s'étoit arrêté pour tousser. On a encore de lui *la Confession générale*, Lyon, 1525, in-8° gothique.

II. MAILLARD. *Voyez* — DESFORGES-MAILLARD, n° I. — TOURNON, n° II.

† MAILLE (N.), oratorien, né à Brignoles en 1707, mort à Marseille en 1762, a donné, en 3 vol. in-12, *Le P. Berruyer convaincu d'arianisme et de pélagianisme*, et l'*Examen critique de la théologie du séminaire de Poitiers*, Paris, 1765, in-12.

† I. MAILLÉ DE BRÉZÉ (Simon de), d'une famille qui remonte au 11e siècle, et qui subsiste encore, d'abord religieux de Cîteaux et abbé de Loroux, ensuite évêque de Viviers, puis archevêque de Tours en 1554, accompagna le cardinal de Lorraine au concile de Trente, et tint un concile provincial à Tours en 1583. Les statuts de ce concile furent imprimés à Paris en 1585, in-8°. Il traduisit de grec en latin 24 Homélies de saint Basile. Sa *Traduction* parut avec le texte grec à Paris, en 1556, in-8°; enfin, on imprima en 1574, in-16, son *Discours français au peuple de Touraine*. Il mourut en 1597, à 82 ans. La maison de Maillé étoit très-florissante dès le 12e siècle. Jacquelin DE MAILLÉ, chevalier de l'ordre des templiers, combattit avec tant de valeur contre les infidèles, qu'ils crurent qu'il y avoit en lui quelque chose de divin. Ils le prirent pour le saint George des chrétiens. Ayant été accablé sous la multitude de traits qu'on lança contre lui, on prétend que les barbares ramassèrent avec une espèce de superstition la poussière arrosée de son sang, pour s'en frotter le corps.

II. MAILLÉ (Urbain de), marquis DE BRÉZÉ, maréchal de France, gouverneur d'Anjou, de la même famille que les précédens, se signala de bonne heure par son courage. Il commanda l'armée d'Allemagne en 1634, et gagna la bataille d'Avein le 2 mai 1635. Il fut envoyé en qualité d'ambassadeur en Suède et en Hollande, et élevé à divers honneurs par la faveur du cardinal de Richelieu, dont il avoit épousé la sœur (Nicole du Plessis.) Il mourut le 13 février 1650, à 53 ans.

† III. MAILLÉ DE BRÉZÉ (Armand de), duc de Fronsac et de Caumont, marquis de Graville et de Brézé, fils du précédent, commença à se distinguer en Flandre en 1638. L'année suivante il commanda les galères du roi, puis l'armée navale, et défit la flotte d'Espagne, à la vue de Cadix, le 22 juillet 1640. Maillé fut envoyé en ambassade à la cour de Portugal en 1641, et remporta, les années suivantes, de grands avantages sur mer contre les Espagnols ; mais il échoua devant Tarragone. Ses services lui méritèrent la charge de surintendant général de la navigation

et du commerce. Il fut tué sur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1646, à 27 ans, tandis qu'on faisoit le siége d'Orbitello. Il avoit plus de vertus qu'on n'en a ordinairement à son âge. Ayant fait gagner, par sa protection, un procès à une dame de condition du Poitou, qui n'avoit pour elle que son nom, et une fille jeune et belle : « Monsieur, lui dit-elle en lui présentant cette demoiselle, vos services sont au-dessus de ce que je pourrois faire pour les reconnoître ; il n'y a que ma fille qui puisse m'acquitter auprès de vous. » Maillé fut révolté d'un pareil discours ; et ayant reconnu dans la demoiselle autant de vertu que de beauté, il lui donna huit mille livres pour prendre l'habit religieux dans un monastère. Il eût beaucoup mieux valu, en la mariant, la rendre utile à la société. *Voy.* FOUCAULT, n° I.

† IV. MAILLÉ (François), natif de Pontevez en Provence, se maria à Châteauneuf, et y mourut en 1709, à 119 ans. A 116 ans, étant à la chasse, il tomba d'une muraille, se cassa la jambe et guérit. Il cessa de vivre sans avoir éprouvé aucune infirmité.

† I. MAILLEBOIS, (Jean-Baptiste DESMARÊTS, marquis de) né en 1681, fils de Nicolas Desmarêts, contrôleur-général des finances sous la fin du règne de Louis XIV (*voyez* son article), se signala d'abord dans la guerre de la succession d'Espagne. Les campagnes d'Italie, en 1723 et 1734, où il donna diverses preuves de ses talens militaires, furent le principal fondement de sa réputation. Il fut ensuite envoyé en Corse, qui étoit toujours en guerre avec les Génois : il soumit cette île, qui se révolta aussitôt après son départ ; mais ce n'est qu'en suivant ses plans que le roi de France la soumit de nouveau en 1769. Son expédition de Corse lui valut le bâton de maréchal. C'est en cette qualité qu'il commanda en Allemagne et en Italie, dans la guerre de 1741, où il cueillit de nouveaux lauriers. Il prit la ville d'Acqui au Montferrat, dont il fit raser les fortifications. Moins heureux en 1746, il fut battu par le fameux comte de Brown, à la bataille de Plaisance. Il finit sa carrière le 7 février 1762, laissant des enfans. Le marquis de Pezai a donné ses *Campagnes d'Italie*, imprimées au Louvre, 1775, en 3 volumes in-4°, avec un de cartes, forme d'Atlas. Ce recueil, très-instructif pour les militaires, montre dans le maréchal de Maillebois un homme qui avoit des vues profondes sur la guerre. La préface de cet ouvrage, est un morceau plein d'énergie.

† II. MAILLEBOIS (N. DESMARÊTS, comte de), petit-fils du contrôleur-général Desmarêts, et fils du précédent, après s'être signalé dans la guerre de la succession et dans les guerres suivantes en Italie et en Allemagne, il obtint le bâton en 1741. Maillebois servit de bonne heure, devint lieutenant-général, et la cour de France l'envoya en 1784 en Hollande, lorqu'elle montra le dessein de soutenir le parti démocratique contre la Prusse. Au commencement de la révolution française, il fut dénoncé au comité des recherches de l'assemblée nationale, comme auteur d'un plan de contre-révolution, combiné avec la cour de Turin ; il fut décrété de prise de corps, et ensuite d'accusation par l'assemblée nationale, le 20 août 1791,

Comme prévenu de conspiration contre l'état, il se retira à Mastricht, où il continua à entretenir des liaisons avec plusieurs chefs du parti monarchique ; il mourut en 1792. Le comte de Maillebois, homme d'esprit et de talent, étoit dévoré d'ambition, et tous les moyens lui paroissoient bons pour parvenir. Duclos lui reproche qu'il favorisoit toutes les fautes des généraux dans la vue de les remplacer. On l'accusa d'avoir voulu manquer la bataille d'Astembeck, en donnant de faux avis. Il laissa faire au maréchal de Richelieu la convention de Closter-Seven, et se garda bien de s'opposer à une faute qui devoit naturellement perdre son général, dont il auroit alors pris la place.

† MAILLET (Benoît), né à Bar-le-Duc en Lorraine en 1659, d'une famille noble, nommé, à l'âge de 33 ans, consul général de l'Égypte, emploi qu'il exerça pendant seize ans avec beaucoup d'intelligence, soutint les intérêts du roi contre les janissaires, et il étendit le commerce de la France dans cette partie de l'Afrique. Le roi récompensa ses services, en lui conférant le consulat de Livourne, le premier et le plus considérable de nos consulats. Enfin, ayant été nommé, en 1715, pour faire la visite des échelles du Levant et de la Barbarie, il remplit cette commission avec tant de succès, qu'il obtint la permission de se retirer avec une pension considérable. Il s'établit à Marseille, où il mourut en 1738. Mallet, d'une imagination vive, de mœurs douces, d'une société aimable, d'une probité exacte, aimoit beaucoup la louange, et la gloire de l'esprit le touchoit infiniment. Il avoit fait toute sa vie une étude particulière de l'Histoire naturelle. Son but principal étoit de connoître l'origine de notre globe. Il laissa, sur ce sujet important, des observations curieuses, qu'on a publiées sous le titre de *Telliamed*, in-8°, et Paris, 1755, 2 vol. in-12 ; c'est le nom de Maillet renversé. L'abbé Le Mascrier (*voyez* ce mot, second éditeur de cet ouvrage, l'a mis en forme d'entretiens, Paris, 1755, 2 volumes in-12, précédé de la vie de l'auteur. C'est un philosophe indien, qui expose à un missionnaire français son sentiment sur la nature du globe et sur l'origine de l'homme. Croiroit-on qu'il le fait sortir des eaux, et qu'il donne pour lieu de la naissance de notre premier père un séjour qu'aucun homme ne pourroit habiter ? L'objet principal est de prouver que tous les terrains dont est composé notre globe, jusqu'aux plus hautes de nos montagnes, sont sortis du sein des eaux ; qu'ils sont tous l'ouvrage de la mer, qui se retire sans cesse pour les laisser paroître successivement. Telliamed fait les honneurs de son livre à l'illustre Cyrano de Bergerac, auteur des Voyages imaginaires dans le soleil et dans la lune. Dans l'épître badine qu'il lui adresse, le philosophe indien ne nous annonce ces entretiens que comme un tissu de rêveries et de visions. On ne peut pas dire tout-à-fait qu'il ait manqué de parole ; mais on pourroit lui reprocher de ne les avoir pas écrits dans le même goût que son Epître à Cyrano, et de n'y avoir pas répandu assez de gaieté. Il traite de la manière la plus grave le sujet le plus extravagant ; il expose son système avec tout le sérieux d'un philosophe. De six

entretiens dont l'ouvrage est composé, les quatre premiers offrent diverses observations curieuses, vraiment philosophiques et intéressantes. Dans les deux autres, on ne trouve que des conjectures, des rêveries, des fables quelquefois amusantes, mais toujours absurdes. On a encore de Maillet une *Description de l'Egypte*, dressée sur ses Mémoires, par l'éditeur de Telliamed, 1743, in-4°, ou en 2 volumes in-12, et une *Relation d'Ethiopie* insérée dans la Relation d'Abyssinie du P. Jérôme de Lobo, Paris, 1728, ouvrage dont Maillet étoit mécontent, qu'il retoucha, et que l'abbé Le Mascrier devoit donner à la suite d'une nouvelle édition de la *Description d'Egypte*. Il y a dans la *Description de l'Egypte* des choses qui n'ont pu être remarquées que par un esprit très-attentif; tout ce qui peut intéresser la curiosité s'y trouve rassemblé: mœurs anciennes et modernes, monumens, coutumes, religions, gouvernemens, commerce, histoire, physique, tout cela est embelli par des traits historiques assez agréables, par de petites aventures remarquables, par des réflexions, et par des peintures singulières.

† I. MAILLY, l'une des plus anciennes maisons de la France, tire son nom de la terre de Mailly, près d'Amiens; elle est illustre par ses alliances et par les grands hommes qu'elle a produits. Celui dont le nom doit être le plus cher aux bons citoyens, est François DE MAILLY, IIe du nom, seigneur d'Haucourt, et fils de François Ier du nom, mort en 1580. Le père avoit été attaché inviolablement au roi; le fils ne le fut pas moins. Loin d'entrer dans cette confédération qu'on appeloit la *Sainte-Ligue*, il fit les derniers efforts pour ramener les rebelles à leur souverain : son zèle et sa valeur furent récompensés par le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Il mourut en 1621. Un chevalier de cette maison, filleul de Louis XIV et d'Anne d'Autriche, publia plusieurs de ses productions, dont voici les principales : I. *Aventures et Lettres galantes*, Paris, 1700, et Amsterdam, 1718, 2 vol. in-12. II. L'*Eloge de la chasse*, Amsterdam, 1724, in-12, présenté par l'auteur à Louis XIV. III. Les *Entretiens des cafés de Paris*, Trévoux, 1702, in-12. IV. *Histoire de la république de Gênes*, 1696, 3 vol. in-12, réimprimée à Paris en 1742. Cette histoire, assez estimée, commence à la fondation de cette république et finit en 1693. V. *Rome galante*, Paris, 1696, 2 vol. in-12, réimprimés en 1701 à Amsterdam, sous le titre des *Amours des Empereurs romains*. VI. *Anecdotes* ou *Histoire secrète des Vestales*, Paris, 1701, in-12. VII. La *Vie d'Adam avec des réflexions*, traduite de l'italien de Loredano, Paris, 1695, in-12. VIII. *Aventures secrètes et plaisantes*, Paris, 1698, in-12. IX. Enfin *Voyages et Aventures des trois princes Sarrendip*, Paris, 1719, in-12. Dans l'Année littéraire de 1767 (tom. I, p. 145), Fréron accusa Voltaire d'avoir pris dans cet ouvrage le chapitre du roman de Zadig, intitulé du Chien et du Cheval. On doit encore au chevalier de Mailly, *Histoire du prince Erastus, fils de Dioclétien*, Paris, 1709, in-12, et *Nouvelles toutes nouvelles*, Paris, 1708; Amsterdam, 1710, in-12.

* II. MAILLY (Nicolas), fils de Vauthier, petit-fils d'Anselme de Mailly, lieutenant-gé-

néral, en 1050, des armées de Richilde, comtesse d'Artois et de Flandre, tué au siége de Lille en 1070, se croisa dans le 12e siècle avec Jean de Nesles et Thierry de Flandre, pour la terre sainte, où ils conduisirent plusieurs vaisseaux. Du Cange dit qu'il fut député de là pour aller solliciter des secours auprès du pape et du roi de France, ainsi qu'en Flandre et en Allemagne. Il fut aussi un des trois barons que l'empereur de Constantinople, Henri, envoya vers Démétrius, roi de Thessalonique. Nicolas fut marié à Amélie de Beaumont, et en eut six fils. — Nicolas DE MAILLY, l'un d'eux, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, devint maréchal de son ordre, grand-prieur d'Auvergne, et fut tué au siége de Damiette en 1218. Matthieu, le dernier de ses enfans, fit prisonnier Robert, comte de Leicester, et fut pris lui-même, en 1198, dans un combat près de Gisors, en défendant Philippe-Auguste, qui étoit tombé dans une embuscade.

* III. MAILLY (Colart), descendant direct du précédent, fils de Gilles VI du nom, et de Marie de Coucy, accompagna le duc de Bourgogne, en 1408, dans son expédition contre les Liégeois; fut nommé en 1410 le second des seigneurs français qui devoient être chargés de l'administration du royaume pendant la maladie de Charles VI « à l'exclusion des princes, lesquels (dit Le Laboureur), de peur d'envie, se retirèrent chez eux conformément à l'accord fait à Vicestre. » Colart, jaloux de soutenir l'honneur d'un pareil choix, fit des prodiges de valeur à la bataille d'Azincourt en 1415, et y périt avec l'un de ses enfans, nommé comme lui, Colart, lequel venoit d'être fait chevalier ce jour-là même. Plusieurs autres MAILLY, ses parens, trouvèrent aussi la gloire et la mort dans cette journée. Le père et le fils furent inhumés ensemble dans l'église de Saint-Nicolas d'Arras, où l'on voyoit sur leurs tombeaux la couronne ornée de fleurs-de-lis, qui fut accordée ce jour-là à la maison de Mailly, et qu'ils avoient toujours conservée depuis. De son mariage avec Marie DE MAILLY, dame de Lorsignol et de Bours, Colart laissa encore trois enfans; Jean, qui fut tué à la journée de Mons-en-Vimeux, l'an 1421; Luc, qui fut gouverneur de Mondidier; et Jean II, surnommé l'*Etendard*, qui suit.

* IV. MAILLY (Jean II, baron de), fils du précédent, surnommé *l'Etendard* de Mailli et *le brave Chevalier*, parut parmi les premiers seigneurs du royaume qui signèrent en 1420 le contrat de mariage de Catherine de France, fille de Charles VI, avec Henri V, roi d'Angleterre. Belleforest rapporte qu'il fut un des premiers à abandonner le parti du duc de Bourgogne, quoique son parent et son vassal, pour s'attacher à la cause de Charles VII, son légitime souverain; et il est à remarquer qu'il donna cet exemple de fidélité à une époque où les Anglais, maîtres de la plus grande partie du royaume, avoient défendu, sous peine de la vie, de prononcer même le nom de ce monarque; aussi Charles VII le combla de marques de confiance et d'honneurs. Jean II de Mailly signa en 1435 le traité de paix fait à Arras avec Philippe, duc de Bourgogne, fut envoyé par le roi recevoir à Tours Marguerite d'Ecosse, qui venoit épou-

ser Louis, dauphin de France, « il la conduisit au château de cette ville tenant une des rênes de sa haquenée »; et il assista aux états de Tours de 1468, avec le vidame d'Amiens, en prenant tous deux rang immédiatement après les princes. Jean II combattit en 1523 M. de Vendôme sous les murs de Guise, le blessa à l'épaule, et le renversa de son cheval d'un coup de lance. Il assista à presque tous les faits d'armes et les combats particuliers qui eurent lieu pendant sa vie, et mourut dans un âge très-avancé. Il avoit épousé, vers 1426, Catherine de Mammès, dame de Raveneberg, dont il laissa trois filles et deux fils. 1° Jean III, qui suit; 2° Hulin DE MAILLY, seigneur d'Auchy, chambellan de Louis XI, marié à Péronne de Pisseleu, tante de la duchesse d'Estampes, si célèbre par les amours de François Ier. Il fut l'auteur de la branche des MAILLY-d'Auchy, séparée en 1450, éteinte en 1555.

* V. MAILLY (Jean III, baron de), fils du précédent, chambellan de Charles VIII et de Louis XII, fait chevalier de l'ordre du roi le 15 août 1461, au sacre de ce dernier prince, où il faisoit l'office de pair, assista aux états de Tours en 1468 et fut chargé depuis de faire la recherche de la noblesse de Picardie. Jean III fonda trois couvens de cordeliers, l'un à Mailly, l'autre à Blangy, le troisième à Pierrepont près Bouillancourt, fondations confirmées par une bulle d'Alexandre VI, de l'an 1499. D'Ysabeau, fille de Jean d'Ailly, vidame d'Amiens, et d'Yolande de Bourgogne, qu'il avoit épousée le 13 octobre 1479, il laissa quatre enfans, dont deux seulement eurent postérité : 1° Antoine, baron DE MAILLY, chambellan et chevalier de l'ordre du roi François Ier, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, qui épousa en 1508 Jacqueline d'Astarac, demoiselle d'honneur et parente de la reine Anne de Bretagne, et continua la ligne directe de cette maison, de laquelle sont sorties les branches de Nesle, séparées de l'aînée en 1649, et celle de Rubempré, pareillement séparée en 1687, et finie dans la personne de Louis de Nesle, 1er écuyer de madame, sœur du feu roi, en 1808; le second, Adrien DE MAILLY, baron de Raveneberg, marié en 1503 avec Françoise de Bailleul, laquelle porta dans sa maison la terre d'Haucourt, qui donna nom à la branche de MAILLY-d'Haucourt, la dernière existante aujourd'hui, des douze que cette nombreuse maison avoit fournies.

* VI. MAILLY (Joseph-Augustin comte de), maréchal de France, fils de Joseph de Mailly-d'Haucourt et de Louise-Magdeleine-Josephe-Marie de La Rivière, né le 5 avril 1708, entra au service en 1726, commença ses campagnes par le siége de Kehl en 1733, comme capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes écossais; se trouva à l'attaque des lignes de Stolhoffen et au siége de Philisbourg en 1734, à l'affaire de Clausen en 1735, et obtint la croix de Saint-Louis en 1740. Dans la guerre de 1741, le comte de Mailly passa à l'armée du maréchal de Maillebois, se distingua à l'attaque de Dannis, au siége de Braunau, et fut brigadier le 2 février 1743. Il se trouva ensuite à l'affaire de Reynach; et se signala par son intrépidité à l'attaque des lignes de

Weissembourg, repoussa avec 150 gendarmes un corps de cavalerie et d'infanterie qui avoit culbuté deux régimens français, y perdit 94 gendarmes et eut son cheval tué sous lui. Le roi lui accorda pour cette action brillante une pension de 3,000 liv. Après s'être trouvé à l'affaire de Reischevaux et au siége de Fribourg; créé maréchal-de-camp le 1er mai 1745, il servit en cette qualité aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath, et passa ensuite, en 1746, à l'armée d'Italie. Il y commanda le corps de réserve qui, après l'affaire d'Asti, contint les ennemis sur le Tanaro, et se distingua d'une manière très-brillante à la bataille de Plaisance. Etant coupé de l'armée française, dont le centre avoit été enfoncé, il perça à travers un gros de cavalerie, et la rejoignit en enlevant aux ennemis 4 pièces de canon et 150 prisonniers. On lui confia le commandement des arrières-gardes de l'armée depuis Gênes jusqu'en Provence; il contribua à défendre cette province et à reprendre les îles Sainte-Marguerite, força deux bataillons sardes au passage du Var, se distingua à l'affaire de l'Assiette, où il perdit 1876 hommes de son corps, et fut blessé lui-même d'un coup de feu sans quitter son commandement. Ces preuves multipliées de talent et de courage lui méritèrent pour récompense le gouvernement d'Abbeville en 1747, bientôt après le grade de lieutenant-général en 1748, la place d'inspecteur-général de la cavalerie et des dragons en 1749, ainsi que celle de lieutenant-général et commandant en chef du Roussillon. La guerre s'étant déclarée de nouveau, le comte de Mailly fut employé, en 1757, sous le maréchal d'Estrées, se trouva à la bataille d'Hasteimbeck, où il emporta une batterie ennemie. Il fut de là rejoindre l'armée du maréchal prince de Soubise. A la tête de ses deux brigades, il fit des prodiges de valeur à la bataille de Rosbach, tailla en pièces la gendarmerie des ennemis. Blessé à la tête d'un coup de sabre, et tombé sans connoissance, il y fut fait prisonnier. La liberté lui est à peine rendue, qu'il part pour l'armée d'Allemagne, fait les campagnes de 1761 et 1762, se trouve aux affaires de Corback, de Soëst, d'Unna, de Filinghausen, à la reprise de Cassel, et aux combats de Gubestein, de Friedberg et d'Amènebourg. A la paix de 1763, le comte de Mailly retourna en Roussillon, fut établi, en 1771, directeur-général des camps et armées des Pyrénées, des côtes de la Méditerranée, et frontières des Alpes; enfin créé chevalier des ordres du roi le 26 mai 1776, et maréchal de France le 14 juin 1783. Le roi lui confia, en 1790 le commandement de l'une des quatre armées décrétées, et celui des 14e et 15e divisions militaires. Lorsque l'assemblée exigea le nouveau serment décrété le 11 juin 1790, le maréchal crut devoir envoyer sa démission, mais n'en resta pas moins zélé pour le service et la défense du roi. Il le prouva au 10 août, en se rendant, malgré ses 85 ans, au château. Le roi lui donna le commandement et la défense des Tuileries. Il dirigea la résistance des Gardes-Suisses contre l'insurrection; mais le roi, s'étant rendu à l'assemblée, envoya l'ordre de cesser le feu. La présence d'esprit du maréchal ne l'abandonna pas dans cet instant; enveloppé dans son man-

teau, il remonta et traversa les appartemens au milieu des boulets, accompagné de M. de Pomar, officier général, qui avoit servi sous lui, et qui par attachement ne voulut point le quitter et en fut la victime; comme ils alloient tous deux descendre l'escalier de la reine dans l'espoir de sortir par le pont royal; un peloton des insurgés les rencontra; M. de Pomar est saisi par eux; plusieurs coups de hache terminent ses jours; les mêmes haches sont levées sur la tête du maréchal; mais, comme Coligni, son âge, la noblesse de sa figure, la fermeté de ses réponses laissent à ses assassins un moment d'indécision; alors un des moins cruels le saisit au collet sous prétexte de le mener au comité, et lui dit tout bas de le suivre et qu'il le sauvera; il le fait sortir par la grille du pont royal, et le reconduit à son hôtel. Échappé si miraculeusement à ce danger, le maréchal fut arrêté sept ou huit jours après et conduit à sa section qui voulut l'envoyer à l'abbaye, un commissaire l'empêcha; alors le maréchal de Mailly, la maréchale (mademoiselle de Narbonne) emmenant leur fils unique Adrien, alors au berceau, se réfugièrent à Mareuil en Picardie; ce fut là qu'on arrêta ce vieillard, le 26 septembre 1793. Il fut transféré à Arras, et décapité le 25 mars 1794. En montant à l'échafaud avec le même courage qu'il avoit porté dans les combats, il dit d'une voix forte, « je meurs fidèle au roi comme l'ont été mes ancêtres. » Le maréchal joignoit au mérite militaire celui d'un bon administrateur. Lorsqu'il prit le commandement du Roussillon, tout y étoit en désordre; il y fit rétablir les fortifications, les casernes, les hôpitaux, et fonda une université à Perpignan, y créa un jardin de botanique, un cabinet d'histoire naturelle, composé des seules productions de la province, et une bibliothèque publique; il y fit relever le couvent dit *des Enseignantes*, établit la maison dite *du Repentir* pour les filles de mauvaise vie. Le maréchal fit fonder une école militaire, pour le soutien de laquelle il abandonnoit une partie de ses émolumens. Plus de cent jeunes gens en sortirent, et lui durent leur avancement, car il étoit leur protecteur. M. de Mailly excitoit l'émulation des habitans pour les défrichemens; pendant son séjour en Roussillon, plus de 12 mille arpens de terres incultes furent changés en vignes, si productives sous ce beau ciel. Il embellit la ville de Perpignan, y fit construire un Champ-de-Mars, une salle de spectacle, des promenades publiques; termina, avec M. de Laminas les différens qui s'étoient élevés sur les limites avec l'Espagne, favorisa le commerce entre les deux nations, encouragea celui du Roussillon, établit des manufactures, des foires, facilita les communications, en obtenant du ministre, des ponts et de beaux chemins. Enfin il fit rétablir le Port-Vendre, comblé et abandonné depuis long-temps; rétablissement qui, outre les différens avantages apportés au commerce de la province, sauve tous les ans des tempêtes plus de cent bâtimens. La conduite noble de ce preux chevalier français ne s'est jamais démentie un seul instant dans tout le cours de sa vie, et la mémoire de Mailly, si chère en Roussillon, sera immortelle en France comme ses belles actions.

† VII. MAILLY (Louise-Julie de), de la même maison que le précédent, fille de Louis III, marquis de Nesle, prince d'Orange et de Lisle-sous Montréal, et de Félicité-Armande de La Porte-Mazarin, née en 1710, épousa en 1726 son cousin Louis-Alexandre de Mailly, comte de Rubempré, qui mourut en 1747. Louis XV l'aima, et la France fut bien aise de voir que le roi choisissoit au moins une maîtresse d'un rang élevé, qui, n'intriguant pas, ne demandoit rien, ne coûtoit rien à l'état, et n'avoit ni graces à répandre ni vengeances à exercer. Madame de Mailly, qui aimoit sincèrement le roi, eut la douleur de se voir supplanter, d'abord par sa deuxième sœur, madame de Ventimille; puis par la troisième, madame de Brancas, duchesse de Lauraguais. Madame de Ventimille étant morte en couches en 1741, la comtesse de Mailly, qui, malgré la rivalité, lui avoit prodigué les soins les plus tendres, et qui se flattoit toujours de ramener le cœur du roi, se vit encore supplantée par sa cinquième sœur, Marie-Anne, marquise de La Tournelle (*voyez* l'article ci-après, nº VIII), qui ne voulut point souffrir de rivale. Abandonnée par le roi, la comtesse de Mailly se retira de la cour. « Elle imita, dit un historien moderne, le repentir de madame de La Vallière, et mourut en 1751. Quoique sa fortune fût peu aisée, elle la réservoit presque toute entière pour les pauvres. Comme elle entroit un jour à Saint-Roch, un homme brutal s'apercevant qu'on se dérangeoit pour lui faire place : « Voilà bien du train pour une c..... » Madame de Mailly lui répondit les larmes aux yeux : « Puisque vous la connoissez, monsieur, priez Dieu pour elle. » La comtesse de Mailly n'a point laissé d'enfans.

† VIII. MAILLY (Marie-Anne de), marquise de LA TOURNELLE, sœur de la précédente, douée d'une grande beauté et de toutes les graces qui séduisent, épousa dans sa jeunesse Jean-Louis de La Tournelle, dont elle devint veuve en 1742. Louis XV, qui la voyoit chez la marquise de Mailly, sa sœur, en fut bientôt épris, lui donna le duché de Châteauroux, et la fit dame du palais de la reine. Ce prince l'avoit nommée surintendante de la maison de madame la dauphine, lorsqu'elle fut éloignée pendant la maladie de ce prince à Metz. Elle avoit permission de revenir; mais une maladie violente et subite l'emporta le 8 décembre 1744, à 27 ans. M. d'Argenson, en portant à cette favorite qu'il n'aimoit pas l'ordre qui la rappeloit à la cour, lui annonça ce qu'il contenoit avec un air si triste et une lenteur si extraordinaire, que celle-ci eut tout le temps de conjecturer une nouvelle sinistre. La joie succédant tout-à-coup à la frayeur, elle tomba malade le même jour et ne se releva plus; ce qui fit dire que le poison avoit hâté ses jours. Elle vouloit faire de Louis XV, non un simple amant, mais un homme et un roi. Elle vouloit qu'il sortît de l'indolence où l'avoit tenu le cardinal de Fleury, qu'il gouvernât par lui-même, qu'il se mît à la tête de ses armées; conseil que ce monarque suivit en partie. En 1806 on a publié ses *Lettres* écrites pendant la courte durée de sa faveur, et où se développent avec intérêt les détails de la politique et les intrigues de son temps, la foiblesse du prince et les efforts de son amie pour le

rendre digne de sa couronne et de la nation qu'il gouvernoit. On a reproché à madame de Châteauroux de la hauteur, de l'ambition et la joie indécente et barbare qu'elle témoigna en succédant à sa sœur dans l'attachement du roi. Elle racheta ses défauts par une ame élevée et un esprit supérieur. On lui pardonna l'avilissement de son titre de favorite par le noble usage qu'elle en fit : on peut en juger par ce passage de ces lettres. « Louis XIV s'est illustré à la tête de ses armées, Louis XV doit, en suivant cet exemple, faire trembler ses ennemis. Sa présence doublera le courage de ses troupes ; les officiers sacrifieront tout pour avoir l'honneur de vaincre aux yeux de leur souverain, la victoire entourera le char du roi à son retour, et j'aurai la gloire de dire : c'est à moi que sont dus ces honneurs, c'est moi qui ai conseillé ses démarches ; la France me doit son bonheur et sa prospérité... Je ne dois plus rougir de la qualité de favorite, puisqu'elle m'a mise à portée de développer dans le cœur du roi les germes de grandeur et de bravoure que ses ministres vouloient étouffer. J'ai eu l'orgueil de contribuer à le rendre un héros ; j'y ai réussi, et j'ai honoré les moyens qui m'ont amenée à cette réussite. Voilà ce que je me dis pour me justifier à mes propres yeux. J'ai l'ambition de marcher de pair avec mon amant par mes sentimens, et de forcer ceux qui pourroient me blâmer d'avoir consenti à être la maîtresse du roi, de convenir que les motifs qui m'y ont conduite étoient louables, etc. » Un historien moderne observe « que la duchesse de Châteauroux fut pleurée par le peuple, qui peu de mois auparavant la couvroit d'imprécations, et que les favorites qui lui succédèrent firent regretter son désintéressement et l'élévation de son ame. »

MAIMBÇAI (N.), né à Londres, vint très-jeune en France, et s'attacha au spectacle de la foire Saint-Germain à Paris, où il s'occupa de la composition de ballets et de pantomimes qui eurent du succès. Les plus remarquables furent, *les Dupes*, *la Fête Anglaise*, *l'Heureux Désespoir*, *à Trompeur trompeur et demi*, *le Diable boiteux*, *Chacun à son tour*. Dans la *Fête anglaise*, jouée en 1740, on vit une décoration du temple de l'Hymen qui fut admirée, et commença à donner l'idée de ce genre de beauté, et de la véritable perspective théâtrale.

† I. MAIMBOURG (Louis), célèbre jésuite, né de parens nobles à Nanci en 1610, distingué par ses prédications, qui furent long-temps célèbres par les saillies burlesques dont il les assaisonnoit. Lorsqu'on reprocha à Molière d'avoir osé composer une pièce aussi morale que le Tartuffe : « Est-il étonnant, dit-il, que je mette des sermons sur le théâtre, puisque le P. Maimbourg fait des comédies en chaire? » Obligé de sortir de la compagnie de Jésus, par ordre du pape Innocent XI, en 1682, pour avoir écrit contre la cour de Rome en faveur du clergé de France, il fut gratifié d'une pension du roi, qui sollicita en vain ses supérieurs de ne pas l'exclure de la société. Les jansénistes eurent en lui un ennemi ardent. Il se signala contre eux en chaire et dans le cabinet, sur-tout par ses critiques du *Nouveau Testament de Mons.* Il choisit une retraite à l'abbaye

de Saint-Victor de Paris, où il mourut le 13 août 1686, à 77 ans. Maimbourg étoit d'un caractère plein de hardiesse et de vivacité, et un peu inquiet. On prétend qu'il ne prenoit jamais la plume sans avoir échauffé son imagination par le vin. Lorsqu'il avoit à décrire une bataille, il en buvoit deux bouteilles au lieu d'une, « de peur, disoit-il, que l'image des combats ne le fît tomber en foiblesse. » On a de lui un grand nombre d'*ouvrages historiques*, qui forment 14 vol. in-4°, et 26 vol. in-12. On y trouve du feu, de la rapidité, mais peu de solidité, de discernement et d'exactitude : son coloris est trop romanesque. Rien de plus fade que les portraits qu'il trace de quelques-uns de ses héros : il donne presque à tous des grands yeux à fleur de tête, des nez aquilins, une bouche admirablement conformée, un génie perçant, un courage inébranlable. Il plut d'abord ; mais on revint bientôt de ce mauvais goût, et la plupart de ses ouvrages moururent avant lui. Son style ampoulé, hérissé d'antithèses et de phrases qui ne finissent point, le fit moins mépriser, que sa manière de recueillir des choses extraordinaires plutôt que des choses vraies, et de rechercher, dans les personnages des siècles passés, de quoi se venger de ceux de son siècle. Il est certain qu'il fit des portraits de quelques hérétiques anciens, qu'on appliqua à des personnages modernes, tels qu'Arnauld, etc. Mais le public malin lui prêta quelquefois des vues qu'il n'avoit pas eues. On a imprimé dans différens recueils d'anecdotes que l'Exposition de la Foi, par Bossuet, si admirée aujourd'hui, ne fut pas d'abord du goût de quelques catholiques peu éclairés, qui se plaignoient de ce que le savant prélat ne faisoit pas de toutes leurs opinions des articles de foi. Maimbourg fut, dit-on, de ce nombre. On a prétendu qu'il fit, dans l'*Histoire du Lutheranisme*, le portrait de Bossuet, et la critique de son livre, sous le nom du cardinal Contarini, et qu'il dit que ni l'un ni l'autre parti n'en avoient été satisfaits. Cette anecdote, rapportée par quelques protestans, est démentie par l'ouvrage même qu'ils citent. Quoi qu'il en soit, plusieurs traits historiques, ou mal rendus, ou exagérés en bien et en mal, lui firent donner par divers critiques, le titre de *Romancier*. Un savant français ayant demandé à un Italien qui étoit à Paris ce qu'on disoit de Maimbourg dans son pays. « On dit de lui, répondit-il, qu'il est entre les historiens ce que Momus est entre les dieux. » Dans le torrent d'ouvrages dont il inonda le public, il en est quelques-uns qu'on lira encore avec plaisir. I. L'*Histoire des Croisades*, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12, écrite avec agrément, mais pleine de mensonges. II. L'*Histoire de la décadence de l'Empire après Charlemagne*, 2 vol. in-12. L'auteur y discute assez bien les querelles de l'empire et du sacerdoce. III. L'*Histoire de la Ligue*, in-4°, ou en 2 vol. in-12. On y trouve des choses assez curieuses, entre autres, la pièce fondamentale de la Ligue, qui est l'acte de l'association de la noblesse française. IV. Les *Histoires du pontificat de saint Grégoire-le-Grand* et de celui de *saint Léon*, toutes deux assez estimées, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12. V. *Traité historique des prérogatives de l'Eglise de Rome*, dans lequel il défend avec force l'autorité de l'Eglise contre les protestans, les libertés de l'Eglise gallicane contre

les ultramontains, et la vérité des actes du concile de Constance contre Schéelstrate. VI. Plusieurs autres *ouvrages* de controverse, moins mauvais que les histoires de l'*Arianisme*, des *Iconoclastes*, du *Luthéranisme*, du *Calvinisme*, du *Schisme des Grecs*, du *grand Schisme d'Occident*, ouvrages oubliés. Son *Histoire du Calvinisme* essuya deux critiques *ex professo ;* l'une par le célèbre Bayle, l'autre par le fougueux Jurieu. La 1re, intitulée Critique générale de l'Histoire du Calvinisme du P. Maimbourg, 1682, 2 vol. in-12, réimprimée pour la 3e fois en 1684, fut suivie de nouvelles lettres au même auteur, 1685, 2 vol. in-12. Le censeur ne suit pas son adversaire pied à pied. En supposant comme vrais les faits de son histoire, il se rabat sur sa malignité, son emportement et les principes d'intolérance qu'il tâche d'accréditer ; il s'égaie sur les aventures de sa vie, sur ses disputes, et il en fait un portrait peu avantageux, mais ressemblant. « Ce n'est point, dit Basnage de Beauvet, une critique amère et chagrine ; c'est un badinage ingénieux, et cependant plein de sens et de raison, plus propre à embarrasser ou à déconcerter l'historien amplificateur, que des argumens graves ou sérieux. » Ménage dit, dans son *Menagiana*, « que Maimbourg ne pouvoit s'empêcher d'estimer cette critique. Il me l'a avoué, ajoute-t-il, quoiqu'il affectât d'en parler comme d'un livre qu'il n'avoit pas lu. A la religion près, je trouve tout ce qu'a dit M. Bayle fort vif et fort sensé. J'ai voulu lire tout tout ce qu'a fait M. Jurieu sur le même sujet ; il y a bien de la différence. Le livre de M. Bayle est le livre d'un honnête homme ; et le livre de M. Jurieu, celui d'une vieille de prêche; c'est un méchant réchauffé de ce que Dumoulin et les autres ont dit de plus fade contre la religion catholique. » Bayle ne s'avoua pas d'abord l'auteur de la critique de Maimbourg; mais il fut bientôt reconnu. Les calvinistes lui en surent beaucoup de gré, quoique les gens éclairés de la secte sussent qu'il n'étoit pas plus attaché à Calvin qu'au pape: il ne dut leur paroître que plus impartial. VII. *Des sermons contre le Nouveau Testament de Mons*, 2 vol. in-12, réfutés avec beaucoup de chaleur par Arnauld et Nicole. On a remarqué que les sermons de Maimbourg, d'une froideur insupportable, furent le fruit de sa jeunesse, et que ses histoires, où respire tant de vivacité, furent écrites dans un âge mûr. Il est vraisemblable qu'il n'avoit pas d'abord connu ses véritables dispositions. Les jansénistes ne furent pas les seuls avec lesquels il eut des démêlés ; il combattit plusieurs autres, des jésuites même, notamment le célèbre P. Bouhours, qui avoit critiqué, avec justice, plusieurs de ses expressions.

II. MAIMBOURG (Théodore), cousin du précédent, se fit calviniste, rentra ensuite dans l'Eglise catholique, puis retourna de nouveau à la religion prétendue réformée, et mourut socinien à Londres vers 1693. On a de lui une *Réponse* à l'exposition de la foi catholique, de Bossuet, qui n'eut pas plus de succès que la critique du même chef-d'œuvre par son parent l'ex-jésuite ; et d'autres *ouvrages* au-dessous du médiocre.

† MAIMONIDE, *ou* BEN MAIMON (Moyse), célèbre rabbin, né à Cordoue en 1139, d'un père et

d'aïeux qui avoient été juges, étudia sous les plus habiles maîtres, et en particulier sous Averroës. Après avoir fait de grands progrès dans les langues et dans les sciences, il alla en Egypte, et devint premier médecin du sultan Saladin. Maimonide eut un grand crédit auprès de ce prince, et mourut comblé de gloire, d'honneurs et de richesses, en 1209. Au jugement de Casaubon et de Scaliger, c'est le premier des rabbins qui a cessé d'écrire des balivernes. On a de lui, I. Un excellent *Commentaire* en arabe sur la Mischne, qui a été traduit en hébreu et en latin, et imprimé avec la Mischne, à Amsterdam, 1698, 1703, 6 vol. in-folio. II. Un *Abrégé du Talmud*, en 4 parties, sous le titre de *Iad Chazakha*, c'est-à-dire *main-forte*, à Venise, 1550, 4 vol. in-folio. Cet abrégé est écrit très-élégamment en hébreu, et passe chez les juifs pour un excellent ouvrage. Il comprend toute la jurisprudence civile et canonique des juifs, distribuée par ordre, et expliquée clairement en pur hébreu. III. Un *Traité* intitulé, *More Nebochim* ou *Nevochim*, c'est-à-dire le *Guide de ceux qui chancèlent*...... Maimonide l'avoit composé en arabe; mais un juif le traduisit en hébreu, du vivant même de l'auteur: il parut à Venise en 1551, in-folio. Buxtorf en a donné une bonne traduction latine, 1529, in-4°. Ce livre contient en abrégé la théologie des juifs, appuyée sur des raisonnemens philosophiques, qui déplurent d'abord et firent grand bruit, mais qui furent dans la suite adoptés presque généralement. IV. Un *ouvrage* intitulé, *Sepher Hammisoth*, c'est-à-dire *le livre des préceptes*, hébreu-latin, Amsterdam, 1640, in-4°. C'est une explication des 613 préceptes affirmatifs et négatifs de la loi. V. Un Traité *de Idololatria*, traduit par Vossius, Amsterdam, 1642, 2 vol. in-4°. VI. *De rebus Christi*, traduit par Genebrard, 1573, in-8°. VII. *Aphorismi secundum doctrinam Galeni*, Bologne, 1489, in-4°. VIII. *Tractatus de regimine sanitatis*, Lyon, 1535, in-fol. IX. *Liber de cibis vetitis*; ouvrage curieux, traduit en latin par Marc Woeldicke, et publié à Copenhague en 1734, in-8°. On a encore de Maimonide plusieurs *Epîtres* ou *Dissertations*, telles que la *Porta Mosis*, Oxford, 1635, in-4°, publiée par Pockocke, et d'autres *ouvrages* qui lui ont acquis une grande réputation. Les juifs l'appellent le véritable maître, le grand aigle, l'honneur de l'orient, la lumière de l'occident et le regardent comme le plus beau génie qui ait paru depuis Moyse le législateur. Maimonide est souvent cité sous les noms de *Moses Ægyptius*, à cause de son séjour en Egypte; de *Moses Cordubensis*, parce qu'il étoit de Cordoue. On l'appelle aussi le Docteur. Il est souvent désigné par le nom de Rembam, composé des lettres initiales, R. M. B. M., par lesquelles ils désignent son nom entier, c'est-à-dire Rabbi, Moyse, Ben (fils de) Maimon. Les juifs ont coutume de désigner ainsi les noms de leurs fameux rabbins par des lettres initiales.

MAINARD. *Voyez* MAYNARD.

MAINBOURG. *V.* MAIMBOURG.

I. MAINE. *Voy.* BOURG, n° II; CROIX-DU-MAINE; MAINUS; MAYNE; LENCLOS, au commencement.

† II. MAINE (Anne-Louise-Bénédictine DE BOURBON, duchesse du), naquit en 1676, et donna, dès son enfance, les espérances les

plus heureuses. Petite-fille du grand Condé, elle eut l'esprit et l'élévation des sentimens de son grand-père. Elle fut mariée en 1692 à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils de Louis XIV et de Madame de Montespan, né en 1670. Ce prince montra de bonne heure beaucoup d'esprit. Madame de Maintenon, chargée de veiller à son éducation, fit imprimer, en 1677, in-4°, le recueil de ses thèmes, sous ce titre : *OEuvres diverses d'un auteur de sept ans ;* et Louis XIV les vit avec le plus grand plaisir. Tout ce qui concernoit cet enfant l'intéressoit au dernier point : aussi le combla-t-il de bienfaits. Il fut colonel général des Suisses et Grisons, fit plusieurs campagnes, et fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie en 1688. Mad. la duchesse du Maine, devenue son épouse, sut gagner son cœur, quoiqu'elle ne fût ni jolie, ni bien faite, le gouverner sans lui déplaire, et le faire entrer dans toutes ses dépenses, qui furent quelquefois excessives. Elle employa son esprit et son crédit à procurer au duc du Maine et à ses enfans un rang égal au sien. De degrés en degrés, ils parvinrent à tous les honneurs des princes du sang, et obtinrent, en 1714, de Louis-le-Grand, un édit qui les appeloit, eux et leur postérité, à la succession à la couronne. Cet édit fut en partie l'ouvrage de Mad. du Maine, qui eut la douleur de voir son édifice ébranlé du temps de la minorité de Louis XV. Tandis que le duc d'Orléans mettoit tout en œuvre pour se ménager la régence, malgré les dispositions du testament de Louis XIV, le duc du Maine, plus occupé de littérature que de politique, s'amusoit à *traduire* l'Anti-Lucrèce. La duchesse, qui savoit qu'il auroit pu faire valoir les prétentions que lui donnoit ce testament, lui disoit : « Vous trouverez un beau matin, en vous éveillant, que vous êtes de l'académie, et que M. d'Orléans a la régence. » Ce fut ce qui arriva. Le duc du Maine fut seulement confirmé dans les honneurs de prince du sang. Louis XIV l'avoit aussi nommé surintendant de l'éducation de son successeur ; mais cette clause de son testament n'eut pas son exécution. Mad. la duchesse du Maine, outrée contre le régent de ce qu'elle appeloit l'humiliation de sa famille, entra dans la conjuration du prince de Cellamare. Elle fut arrêtée en 1718, et conduite au château de Dijon, et son époux à celui de Dourlens ; et ils ne furent mis en liberté qu'en 1720. Le duc du Maine mourut le 14 mai 1736, à 66 ans. « Ce prince, dit Mad. de Staal, avoit l'esprit éclairé, fin et cultivé ; toutes les connoissances d'usage, spécialement celles du monde, au souverain degré ; un caractère noble et sérieux. La religion, peut-être plus que la nature, avoit mis en lui toutes les vertus, et le rendoit fidèle à les pratiquer. Il aimoit l'ordre, respectoit la justice, et ne s'écartoit jamais des bienséances. Son goût le portoit à la retraite, à l'étude et au travail. Doué de tout ce qui rend aimable dans la société, il ne s'y prêtoit qu'avec répugnance. On l'y voyoit pourtant gai, facile, complaisant, et toujours égal. Sa conversation, solide et enjouée, étoit remplie d'agrémens. Ses manières noblement familières et polies ; son air assez ouvert. Le fond de son cœur ne se découvroit pas ; la défiance en défendoit l'entrée. » Après sa mort, la duchesse du Maine se livra entièrement à son

goût pour les sciences et les arts. Elle les recueillit à Sceaux, dont elle avoit fait un séjour agréable (*voyez* les articles ÉPICURE, vers la fin, *et* MALESIEU), et les protégea jusqu'à sa mort, arrivée en 1753. « Personne, dit encore madame de Staal, n'a jamais parlé avec plus de justesse, de netteté et de rapidité, ni d'une manière plus noble et plus naturelle. Son esprit, frappé vivement des objets, les rendoit comme la glace d'un miroir qui les réfléchit, sans ajouter, sans orner, sans rien changer. » Son caractère vif et un peu inégal ne rendoit pas le sort de ceux qui la servoient constamment heureux; d'ailleurs elle s'engouoit et se désengouoit fort facilement. Jalouse de s'entourer d'une cour nombreuse, elle ne fut pas toujours scrupuleuse sur le choix; mais elle se croyoit seule, si elle n'avoit qu'une vingtaine de personnes autour d'elle. Saint-Aulaire, fatigué un jour de la société bruyante et insipide dont il la voyoit assiégée, lui demanda ce qu'elle vouloit faire d'une compagnie qui lui convenoit si peu. « Berger, lui répondit-elle, j'ai le malheur de ne pouvoir me passer des choses dont je n'ai que faire. » — Les enfans du duc du Maine furent : Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, mort en 1755 à 55 ans; et Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, mort en 1775, à 74 ans, l'un et l'autre sans avoir été mariés. On a publié en l'an 13 (1805) *Lettres de madame la duchesse du Maine, et de madame la marquise de Simiane*, précédées de notices historiques et de notes biographiques, 1 vol. in-12,

MAINFERME (Jean de la), religieux de Fontevrault, né à Orléans, mort en 1693, à 47 ans, s'est signalé par une défense de Robert d'Arbrissel, fondateur de son ordre, sous le titre de *Bouclier de l'ordre de Fontevrault naissant*, en 3 vol. in-8°. Le principal objet de cet ouvrage est de justifier Robert du reproche d'avoir été trop familier avec ses religieuses, et d'avoir osé même coucher la nuit à côté d'elles, sous prétexte de se mortifier en souffrant ce nouveau genre de martyre. Il prétend que les lettres injurieuses à Robert, qui portent le nom de Geoffroi de Vendôme, et de Marbode, sont supposées, et ont été écrites par Roscelin; mais les critiques n'ont point été persuadés par ses raisons. Son *Apologie* de l'autorité que les religieuses de Fontevrault ont sur les religieux et les prêtres qui dépendent d'elles, n'a pas été mieux accueillie.

† MAINFRAY (Pierre), né à Rouen, fit jouer, au commencement du 17ᵉ siècle, plusieurs tragédies; savoir, I. *Cyrus triomphant*, Rouen, 1618, in-12. II. *La Rhodienne*, Rouen, 1621, in-12. III. *Soliman*. IV. *Les Forces et Amours d'Hercule*, Troyes, 1616, in-8°. Cette dernière n'est qu'en quatre actes.

MAINFROY, fils naturel de l'empereur Frédéric II, eut d'abord le titre de prince de Tarente. Après la mort de Conrad IV, en 1254, il se chargea d'être le tuteur de Conradin, fils de ce prince. Mais bientôt, ayant fait courir le bruit de la mort de son pupille, il se fit couronner à Palerme, sous le titre de roi de Sicile, et gouverna despotiquement pendant près de onze ans. S'étant brouillé avec le pape Innocent IV, il porta la guerre dans les états de l'Eglise, et battit

les troupes papales. Le vainqueur enleva au saint-siége le comté de Fondi, et fut excommunié par Urbain IV. Ce pontife français appela Charles d'Anjou, frère de saint Louis, en Italie, et lui donna l'investiture des royaumes de Naples et de Sicile. Le nouveau roi fit la guerre à Mainfroy, possesseur de ces deux royaumes. On prétend que celui-ci fit proposer un accommodement à Charles, qui lui répondit en ces termes: « Allez vers le sultan de Luceria (il appeloit ainsi Mainfroy, qui tiroit du secours des Sarrasins de Luceria), et lui dites que je ne veux ni paix ni trève avec lui, et que dans peu je l'enverrai en enfer, ou qu'il m'enverra en paradis. » Une bataille dans les plaines de Bénévent, donnée le 26 février 1266, décida de tout: Mainfroy y combattit en héros, et fut tué. Sa femme, ses enfans, et ses trésors furent livrés au vainqueur. Charles lui refusa la sépulture, parce qu'il étoit mort excommunié. On le jeta dans un fossé le long du grand chemin, où les soldats le couvrirent d'un monceau de pierres. « Le pape le fit transporter depuis hors du territoire de Bénévent, ne voulant pas qu'il fût inhumé proche d'une ville qui lui appartenoit. Telle fut la fin de Mainfroy, prince digne d'un meilleur sort, et dont nous devons prendre une idée différente de celle que nous en ont laissée la plupart des historiens, qui l'ont maltraité sur la foi des écrivains dévoués au pape. Tout ce qu'on peut lui reprocher avec fondement, est l'usurpation du royaume de Sicile sur son neveu Conradin. Mais l'injustice étoit encore plus grande du côté de ceux qui attaquoient ce jeune prince, puisque, non contens de renverser ses droits incontestables, ils enlevoient cette couronne à la maison de Souabe, pour y appeler une maison étrangère.... On a imputé à Mainfroy la mort de Frédéric II son père, celle de Henri et de Conrad ses propres frères; et quelques écrivains prétendent qu'il fut soupçonné d'avoir attenté par le poison à celle de Conradin: mais toutes ces accusations ne se trouvent que dans des auteurs attachés au parti du pape, ou dans des historiens qui les ont copiés. Il falloit bien que, pour rendre Mainfroy odieux, on lui reprochât quelques crimes, et qu'on saisît avec avidité des calomnies renouvelées trop souvent à la mort des princes. » (Histoire de l'Empire d'Allemagne, par Montigny, tome III.) Il paroît cependant que tous ces reproches faits à Mainfroy n'étoient pas des calomnies, et qu'un ambitieux qui usurpa l'héritage de son pupille, et qui traita quelquefois ses sujets en tyran, pouvoit avoir des talens militaires, mais qu'il avoit très peu de vertus. Ce prince aimoit l'étude et les arts. Il travailla avec son père à un traité considérable sur la *Chasse aux oiseaux*, qui a été imprimé en 1696, in-8°, par les soins de Prétorius. *Voyez* BRUNETTO-LATINI.

MAINGRE. *Voyez* BOUCICAUT.

* MAINOLDI (Jacob), né à Crémone d'une bonne famille, fut pourvu de plusieurs emplois honorables dans sa patrie, devint sénateur à Milan, et mourut en 1613. S'étant livré de bonne heure à l'étude des sciences, et sur-tout de la jurisprudence, il y fit de très-grands progrès; il mêla à ces études sèches et arides la culture des belles-lettres. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, on distingue le suivant: *De titulis Philippi Austriaci regis catholici.*

† MAINTENON (Françoise d'Aubigné, marquise de), petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, naquit le 8 septembre 1635, dans une prison de Niort, où étoient enfermés Constant d'Aubigné son père, et sa mère Anne de Cardillac, fille du gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux. Françoise d'Aubigné étoit destinée à éprouver toutes les vicissitudes de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à y être dévorée par un serpent, ramenée orpheline à l'âge de douze ans, élevée avec la plus grande dureté chez madame de Neuillant sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser Scarron, qui logeoit auprès d'elle dans la rue d'Enfer. Ce poëte, ayant appris combien mademoiselle d'Aubigné avoit à souffrir avec sa parente, lui proposa de payer sa dot, si elle vouloit se faire religieuse, ou de l'épouser, si elle vouloit se marier. Mademoiselle d'Aubigné prit ce dernier parti, et un an après, n'étant âgée que de seize ans, elle donna sa main au burlesque Scarron. Cet homme singulier étoit sans bien, et perclus de tous ses membres : mais sa famille étoit ancienne dans la robe, et illustrée par de grandes alliances. Son oncle étoit évêque de Grenoble, et son père conseiller au parlement de Paris. Sa maison étoit le rendez-vous de ce que la cour et la ville avoient de plus aimable et de plus distingué. Vivonne, Grammont, Coligni, Charleval, Pellisson, Hénault, Marigni, etc. : tout le monde alloit le voir, comme un homme plien d'esprit, d'enjouement et d'infirmités. Mademoiselle d'Aubigné fut plutôt son amie et sa compagne que son épouse. Elle se fit aimer et estimer par le talent de la conversation, par son esprit, par sa modestie; et sa vertu, dit-on, n'étoit point de l'hypocrisie. « Je ne suis pas étonnée, écrivoit madame de Maintenon en 1709, qu'on soupçonne ma jeunesse : ceux qui parlent ainsi en ont une très-déréglée, ou ne m'ont pas connue. Il est fâcheux d'avoir à vivre avec d'autres gens que ceux de son siècle; et voilà le malheur de vivre trop long-temps. » Nous ajouterons que la célèbre Ninon de Lenclos rendit toujours les témoignages les plus favorables à ses mœurs. Scarron étant mort le 27 juin 1660, sa veuve retomba dans la misère. Un épicurien, nommé le marquis de C***, lui offrit sa main. Elle le refusa. « Que pensez-vous, écrivoit alors madame de Scarron, de la comparaison qu'on a osé me faire de cet homme à M. Scarron? Grand Dieu! quelle différence! Sans fortune, sans plaisirs, il attiroit chez moi la bonne compagnie; celui-ci l'auroit haïe et éloignée. M. Scarron avoit cet enjouement que tout le monde sait, et cette bonté d'esprit que personne ne lui a contestée. Celui-ci n'a l'esprit brillant, ni solide, ni badin; s'il parle, il est ridicule. Mon mari avoit le fond excellent; je l'avois corrigé de ses licences; il n'étoit ni fou, ni vicieux par le cœur; d'une probité reconnue, d'un désintéressement sans exemple. C** n'aime que ses plaisirs, et n'est estimé que d'une jeunesse perdue; livré aux femmes, dupe de ses amis, haut, emporté, avare, et prodigue; au moins m'a-t-il paru tout cela. » Ce refus fut blâmé par quelques amis de madame Scarron, mais Ninon l'approuva. « Cette femme, dit-elle, vaut tous les marquis de France. » Madame Scarron fit solliciter long-temps et vainement

auprès de Louis XIV une pension dont son mari avoit joui comme malade de la reine. On présenta des placets. Le cardinal Mazarin, en ayant lu un, demanda si la suppliante se portoit bien : sur ce qu'on lui dit qu'oui, « elle est donc inhabile, repondit-il, à succeder à la pension d'un homme qui se portoit mal. » Ne pouvant l'obtenir, elle résolut de s'expatrier. Une princesse de Portugal, élevée à Paris, écrivit à l'ambassadeur, et le chargea de lui chercher une dame de condition et de mérite pour élever ses enfans. On jeta les yeux sur madame Scarron, et elle accepta. Avant de partir, elle se fit présenter à madame de Montespan, en lui disant « qu'elle ne vouloit pas se reprocher d'avoir quitté la France sans en avoir vu la merveille. » Trait de flatterie indigne d'une femme qui prétendoit au titre exclusif de femme vertueuse. Madame de Montespan fut flattée de ce compliment, et lui dit « qu'il falloit rester en France » ; elle lui demanda un placet, qu'elle se chargea de présenter au roi. Lorsqu'elle présenta ce placet : « Quoi ! s'écria le roi ; encore la veuve Scarron ! N'entendrai-je jamais parler d'autre chose ? — En vérité, sire, dit madame de Montespan, il y a long-temps que vous ne devriez plus en entendre parler. » La pension fut accordée, et le voyage de Portugal rompu. Madame Scarron alla remercier madame de Montespan, qui fut si charmée des graces de sa conversation, qu'elle la présenta au roi. On rapporte que le roi lui dit : « Madame, je vous ai fait attendre long-temps ; mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. » Sa fortune devint bientôt meilleure. Madame de Montespan, voulant cacher la naissance des enfans qu'elle alloit avoir du roi, jeta les yeux sur madame Scarron, comme sur la personne la plus capable de garder le secret, et de les bien élever. Celle-ci s'en chargea et en devint la gouvernante. Elle mena alors une vie gênante et retirée avec sa pension de deux mille livres seulement, et le chagrin de savoir qu'elle ne plaisoit point au roi. Ce prince avoit un certain éloignement pour elle. Il la regardoit, avec raison, comme une espèce de prude et comme un bel-esprit; et quoiqu'il en eût beaucoup lui-même, il ne pouvoit souffrir ceux qui vouloient le faire briller. Louis XIV l'estimoit d'ailleurs ; il se souvint d'elle lorsqu'il fut question de chercher une personne de confiance pour mener aux eaux de Barège le duc du Maine, né avec un pied difforme. Madame Scarron conduisit cet enfant, et comme elle écrivoit au roi directement, ses lettres effacèrent peu à peu les impressions désavantageuses que ce monarque avoit prises sur elle. Le petit duc du Maine contribua aussi beaucoup à le faire revenir de ses préventions. Le roi jouoit souvent avec lui ; content de l'air de bon sens qu'il mettoit jusque dans ses jeux, et satisfait de la manière dont il répondoit à ses questions : « Vous êtes bien raisonnable, lui dit-il un jour ! — Il faut bien que je le sois, répondit l'enfant, j'ai une gouvernante qui est la raison même. — Allez, reprit le roi, allez lui dire que vous lui donnez cent mille francs pour vos dragées. » Elle profita de ces bienfaits pour acheter, en 1674, la terre de Maintenon, dont elle prit le nom. Ce monarque, qui ne pouvoit pas d'abord s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à

la confiance, et de la confiance à l'amour. Madame de Montespan, inégale, bizarre, impérieuse, servit beaucoup par son caractère à l'élévation de madame de Maintenon, qui, en détachant le roi de cette liaison, parvint à occuper dans son cœur la place qu'y tenoit madame de Montespan. Louis XIV lui donna la place de dame d'atours de madame la dauphine, et peu de temps après il lui offrit celle de dame d'honneur. Mad. de Maintenon la refusa, en faisant sentir au monarque que cette charge ne feroit qu'irriter l'envie contre elle. « Quant à l'honneur que cette place me feroit, dit-elle, ne l'ai-je pas tout dans l'offre que me fait votre majesté? » Le roi fit de nouvelles instances, qui ne purent la déterminer. « Puisque vous ne voulez pas, lui dit-il, jouir de mes graces, il faut du moins, madame, que vous jouissiez de vos refus »; et après son dîné, il en instruisit les courtisans. Louis XIV pensa bientôt à l'élever plus haut. Ce prince étoit alors dans cet âge où les hommes ont besoin d'une femme dans le sein de laquelle ils puissent déposer leurs peines et leurs plaisirs. Il vouloit mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée. L'esprit souple de madame de Maintenon, obligée de bonne heure par la pauvreté à se plier aux différens caractères, lui promettoit une compagne agréable et une confidente sûre. Le P. de La Chaise, son confesseur, lui proposa de légitimer sa passion pour elle par les liens indissolubles d'un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités de l'Eglise. La bénédiction nuptiale fut donnée vers la fin de 1685, par Harlay, archevêque de Paris, en présence du confesseur et de deux autres témoins. Louis XIV étoit alors dans sa 48e année, et la personne qu'il épousoit, dans sa 50e. Ce mariage parut toujours problématique à la cour, quoiqu'il y en eût mille indices. Madame de Maintenon entendoit la messe dans une de ces tribunes qui sembloient n'être que pour la famille royale; elle s'habilloit et se déshabilloit devant le roi, qui l'appeloit *Madame* tout court. Dans l'intérieur du palais, il n'étoit pas possible de méconnoître en elle l'épouse d'un roi. Elle ne se levoit qu'un instant quand Monseigneur ou Monsieur entroient. Les princes et les princesses du sang n'étoient admis dans son appartement que par des audiences demandées, ou lorsqu'elle les envoyoit chercher pour leur faire quelque sèche réprimande. Jamais elle n'appela la duchesse de Bourgogne que *mignonne*; et celle-ci ne la nommoit que *ma tante*. On prétend même que le petit nombre de domestiques qui étoient du secret lui rendoient dans le particulier des honneurs qu'ils ne lui rendoient pas en public, et qu'ils la traitoient de majesté: ce qui paroît très peu vraisemblable. La princesse de Soubise lui ayant écrit, et s'étant servie de la formule *avec respect*, madame de Maintenon termina sa réponse par cette phrase: « A l'égard du respect, qu'il n'en soit point question entre nous. Vous n'en pourriez devoir qu'à mon âge, et je vous crois trop polie pour me le rappeler. » Le bonheur de madame de Maintenon fut de peu de durée. C'est ce qu'elle dit depuis elle-même dans un épanchement de cœur: « J'étois née ambitieuse, je combattois ce penchant. Quand des désirs que je n'avois plus fu-

rent remplis, je me crus heureuse ; mais cette ivresse ne dura que trois semaines. » Son élévation fut pour elle une espèce de retraite. Renfermée dans son appartement, elle se bornoit à une société de deux ou trois dames retirées comme elle ; encore les voyoit-elle rarement. Louis XIV venoit tous les jours chez elle après son dîné, avant et après le soupé. Il y travailloit avec ses ministres, pendant que madame de Maintenon s'occupoit à la lecture, ou à quelque ouvrage de main, s'empressant peu de parler d'affaires d'état, paroissant même les ignorer, quoiqu'elles ne lui fussent pas indifférentes, et qu'elle en dirigeât quelquefois le fil avec les ministres, et s'expliquant avec une réserve et un air de désintéressement qui écartoit toute apparence de concert entre elle et eux. C'est ainsi qu'elle influa dans le choix de certains ministres (Chamillart), et de quelques généraux (Marsin), ainsi que dans la disgrace de quelques autres (Vendôme et Catinat). Le public lui reprocha ses fautes, que ses prétendues bonnes intentions ne pouvoient pas toujours faire excuser. Asservie aux volontés de Louis XIV dans tout le reste, elle fut en général uniquement occupée du soin de lui complaire ; et cette servitude continuelle dans un âge avancé la rendit plus malheureuse que l'état d'indigence qu'elle avoit éprouvé dans sa jeunesse. « Je n'y puis plus tenir, dit-elle un jour au comte d'Aubigné, son frère : je voudrois être morte ! — Vous avez donc parole, répondit d'Aubigné, d'épouser Dieu le père ! » « Que ne puis-je, dit-elle dans une de ses lettres, vous donner mon expérience ! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse, dans une fortune qu'on auroit eu peine à imaginer ? J'ai été jeune et jolie ; j'ai goûté des plaisirs : j'ai été aimée par-tout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit : je suis venue à la faveur, et je vous proteste que tous les états laissent un vide affreux. » « Si quelque chose pouvoit détromper de l'ambition, dit Voltaire, ce seroit assurément cette lettre..... » « Quel supplice, disoit-elle à madame de Bolingbroke, sa nièce, d'amuser un homme qui n'est plus amusable ! — Ecrivez-nous des nouvelles, dit-elle encore dans une lettre, car nous mourons d'ennui. » Le roi, qui la brusquoit quelquefois lorsqu'elle vouloit glisser un mot sur les affaires de l'état, la dédommageoit de ses bouderies passagères par des marques de respect, et des attentions recherchées qu'il n'avoit jamais eues pour ses maîtresses, ou pour la reine. Mais ces témoignages extérieurs ne la dédommageoient pas des chagrins intérieurs. La modération qu'elle s'étoit prescrite augmentoit les malheurs de son état. Elle ne profita point de sa place pour élever sa famille autant qu'elle l'auroit pu, parce qu'elle redoutoit de trop fixer sur elle et sur les siens les regards du public. Elle n'avoit elle-même que la terre de Maintenon, qu'elle avoit achetée des bienfaits du roi, et une pension de 48,000 livres ; aussi disoit-elle, « Ses maîtresses lui coûtoient plus en un mois que je ne lui coûte en une année. » Elle exigeoit des autres le désintéressement qu'elle avoit pour elle-même. Le roi lui disoit souvent :

« Mais, madame, vous n'avez rien à vous. — Sire, répondoit-elle, il ne vous est pas permis de me rien donner. » Elle n'oublia pourtant ni ses amis, ni les pauvres. Le marquis de Dangeau, Barillon, l'abbé Testu, Racine, Despréaux, Vardes, Bussi, Montchevreuil, mademoiselle de Scudéri, madame des Houlières, n'eurent qu'à se féliciter de l'avoir connue. Madame de Maintenon ne regardoit sa faveur que comme un fardeau que la bienfaisance seule pouvoit alléger. « Ma place, disoit-elle, a bien des côtés fâcheux ; mais aussi elle me procure le plaisir de donner. » Elle proposoit à Louis XIV des bonnes œuvres, auxquelles ce prince ne se prêtoit pas toujours : « Mes aumônes, lui disoit-il, ne sont que de nouvelles charges pour mes peuples ; plus je donnerai, plus je prendrai sur eux. » Madame de Maintenon lui répondoit : « Cela est vrai ; mais tant de gens que vos guerres, vos bâtimens et vos maîtresses ont réduits à la mendicité par la nécessité des impôts, il faut bien les soulager aujourd'hui. Il est bien juste que ces malheureux vivent par vous, puisqu'ils ont été ruinés par vous. » Dès que madame de Maintenon vit luire les premiers rayons de sa fortune, elle conçut le dessein de quelque établissement en faveur des filles de condition nées sans bien. Ce fut à sa prière que Louis XIV fonda, en 1686, dans l'abbaye de Saint-Cyr (village situé à une lieue de Versailles), une communauté de trente-six religieuses et de vingt-quatre sœurs converses, pour élever et instruire *gratis* trois cents jeunes demoiselles, qui devoient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel. Cette maison fut dotée de 40,000 écus de rente, et Louis XIV voulut qu'elle ne reçût de bienfaits que des rois et des reines de France. Les demoiselles devoient être âgées de sept ans au moins, et de douze au plus ; elles n'y pouvoient demeurer que jusqu'à l'âge de vingt ans et trois mois, et en sortant on leur remettoit mille écus. Madame de Maintenon donna à cet établissement toute sa forme. Elle en fit les réglemens, qu'elle fit approuver par Godets des Marais, évêque de Chartres, supérieur né de la maison de Saint-Cyr. Ils ont été imprimés en 1699, in-32, et en 1711. La fondatrice réunit une vie très-régulière à une vie très-commode. L'éducation de Saint-Cyr devint, sous ses yeux, un modèle pour toutes les éducations publiques. Les exercices y étoient distribués avec intelligence, et les demoiselles instruites avec douceur. On ne forçoit point leurs talens ; on aidoit leur naturel ; on leur inspiroit la vertu ; on leur apprenoit l'histoire ancienne et moderne, la géographie, la musique, le dessin ; on formoit leur style par des petites compositions ; on cultivoit leur mémoire ; on les corrigeoit des prononciations de province. Le goût de madame de Maintenon pour cet établissement devint d'autant plus vif, qu'il eut un succès inespéré. A la mort du roi, arrivée en 1715, elle se retira tout-à-fait à Saint-Cyr, où elle donna l'exemple de toutes les vertus. Tantôt elle instruisoit les novices, tantôt elle partageoit avec les maîtresses des classes les soins pénibles de l'éducation. Souvent elle avoit des demoiselles dans sa chambre, et leur enseignoit les élémens de la religion, à lire, à écrire, et à travailler. La veuve de Louis XIV assistoit régulièrement aux ré-

créations, étoit de tous les jeux, et en inventoit elle-même. Cette femme illustre mourut le 15 avril 1719. « Le tombeau de madame de Maintenon, placé dans l'établissement de Saint-Cyr qu'elle avoit fondé, fut détruit sous le régime révolutionnaire. Ses restes furent recueillis par M. Crouzet, directeur de cette maison, et déposés dans ce monument, par délibération des administrateurs du Prytanée français, Anson, Hourier Eloi, Le Febvre Corbinière, Laudigeois, et Nicod, la troisième année du consulat de Bonaparte.» Telle est la teneur textuelle d'une inscription qu'on lit aujourd'hui au collége de Saint-Cyr, division du Prytanée français, sur un monument qui présente de l'autre côté l'inscription suivante :

Les Elèves du collége de St.-Cyr
à madame de Maintenon.

Elle fonda Saint-Cyr, édifia la France.
Son tombeau fut détruit, ses restes outragés :
La jeunesse en gémit, et la reconnoissance
Élève une autre tombe à ses mânes vengés.

Quoique madame de Maintenon eût moins d'ambition que tant d'autres favorites, sa fortune influa sur celle de ses parens. Son frère, le comte d'Aubigné, ne pouvant être maréchal de France, à cause de la médiocrité de ses talens, fut lieutenant-général, gouverneur du Berri, et possesseur de sommes assez considérables pour étaler sottement les airs d'un favori. Cependant il se plaignoit sans cesse. Sa sœur lui donna plusieurs fois les conseils les plus sages. « On n'est malheureux que par sa faute, lui écrivoit-elle ; ce sera toujours mon texte et ma réponse à vos lamentations. Songez, mon cher frère, aux voyages d'Amérique, aux malheurs de notre père, aux malheurs de notre enfance, à ceux de notre jeunesse, et vous bénirez la Providence, au lieu de murmurer contre la fortune. Il y a dix ans que nous étions bien éloignés, l'un et l'autre, du point où nous sommes aujourd'hui. Nos espérances étoient si peu de chose, que nous bornions nos vœux à trois mille livres de rente : nous en avons à présent quatre fois plus, et nos souhaits ne seroient pas encore remplis!... Vos inquiétudes détruisent votre santé, que vous devriez conserver, quand ce ne seroit que parce que je vous aime. Travaillez sur votre humeur ; si vous pouvez la rendre moins bilieuse et moins sombre, ce sera un grand point de gagné. Ce n'est point l'ouvrage des réflexions seules ; il y faut de l'exercice, de la dissipation, une vie unie et réglée. » Le comte d'Aubigné, sur la fin de ses jours, se retira dans une communauté. Sa sœur lui fit une pension de dix mille livres, et se chargea de la régie de ses biens, et du paiement de ses dettes. Il mourut en 1703. Il n'avoit qu'une fille, Françoise d'Aubigné, mariée en 1698, au duc, depuis maréchal de Noailles. Le père de madame de Maintenon avoit une sœur (Artémise d'Aubigné) qui épousa Benjamin de Valois, marquis de Villette. Madame de Maintenon en maria la petite-fille, Marthe-Marguerite à Jean-Anne de Tubière, marquis de Caylus : elle fut mère du comte de Caylus, et mourut en 1729. (*V.* CAYLUS, n° IV.) Ses *Souvenirs*, imprimés en 1770, in-8°, contiennent quelques anecdotes. On vient de les réimprimer. Elle y parle des soins que madame de Maintenon se donnoit pour son éducation. « Il ne se passoit rien à la cour, dit-elle, sur quoi elle-même ne me fît faire des réflexions selon la portée de mon esprit, m'approuvant quand je pensois

bien, me redressant quand je pensois mal. Ma journée étoit remplie par des maîtres, la lecture, et des amusemens honnêtes et réglés. On cultivoit ma mémoire par des vers qu'on me faisoit apprendre par cœur; et la nécessité de rendre compte de la lecture ou d'un sermon me forçoit d'y faire attention. Il falloit encore que j'écrivisse tous les jours une lettre à quelqu'un de ma famille ou tel autre que je voulois choisir, et que je l'apportasse le soir à madame de Maintenon, qui l'approuvoit ou la corrigeoit, selon qu'elle étoit bien ou mal. En un mot, elle n'oublioit rien de ce qui pouvoit former ma raison ou cultiver mon esprit. » On peut juger, par les lettres de mademoiselle de Murcai (depuis madame de Caylus), des progrès que la tante fit faire à sa jeune élève. On a imprimé les *Lettres* de madame de Maintenon après sa mort; elles ont paru à Amsterdam, 1756, en 9 vol. in-12, par les soins de La Beaumelle. Elles sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais sans abandon. Il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seroient un jour publiques. Son style sec, précis et austère, l'image de son caractère, ne paroît pas être celui d'une femme. Ses lettres sont pourtant plus précieuses qu'on ne pense : elles découvrent ce mélange de religion et de galanterie, de foiblesse et de dignité qui se trouve si souvent dans le cœur humain, et qui se rencontroit quelquefois dans celui de Louis XIV. Celui de madame de Maintenon paroît à la fois plein d'une ambition et d'une dévotion véritable. Son confesseur, Gobelin, directeur et courtisan, approuve également l'une et l'autre, ou du moins ne paroît pas s'opposer à ses vues, dans l'espérance d'en profiter. Voilà les idées que donnent ses lettres. On y pourroit recueillir aussi quelques pensées ingénieuses, quelques anecdotes; mais les connoissances qu'on peut y puiser sont trop achetées par la quantité de lettres peu intéressantes que ce recueil renferme. D'ailleurs, La Beaumelle, en les publiant, y a fait quelquefois des changemens qui les rendent infidèles. Il fait dire à madame de Maintenon des choses qu'elle n'a jamais pensées, et celles qu'elle a pensées, d'une manière dont elle ne les a jamais dites. C'est ce qu'on peut vérifier, en les comparant avec les copies authentiques de plusieurs de ces lettres, qu'on trouve dans les Mémoires du maréchal de Noailles par l'abbé Millot. On a donné une nouvelle édition de ces lettres, Paris, 1807, 6 vol. in-12, qui en contient à la vérité quelques-unes jusqu'alors inédites; mais elle est bien moins complète que les éditions précédentes. La Beaumelle donna aussi 6 vol. in-12 de Mémoires pour servir à l'Histoire de madame de Maintenon, Amsterdam, 1756. Ils sont écrits d'un style énergique, pétillant et singulier, mais avec peu de circonspection et d'exactitude. S'il s'y trouve plusieurs faits vrais et intéressans, il y en a aussi un grand nombre de hasardés et de minutieux. Les Lettres et les Mémoires ont été réimprimés en 16 v. in-12, 1778. Il faut y ajouter un petit livre assez rare, intitulé Entretiens de Louis XIV et de madame de Maintenon, sur leur mariage, Marseille, 1701, in-12. On a donné un *Maintenoniana*, in-8°. C'est un recueil d'anecdotes, de portraits, de pensées, de bons mots tirés des Lettres et des Mémoires de madame de Maintenon. Son portrait, par Mignard, orne maintenant le muséum de Versailles.

sous le n° CLVIII. De Montagnac a publié, Esprit de madame de Maintenon avec des notes, Paris, 1771, in-12. Le marquis de Caraccioli a publié sa Vie, 1786, in-12. On a donné, en 1809 et 1810, une Vie de madame de Maintenon, 2 vol. in-12, où l'on fait une héroïne de cette dame qui n'étoit propre qu'à diriger les novices d'un couvent de demoiselles. Madame de Genlis et M. Regnault-Warin ont publié chacun un roman historique sur madame de Maintenon, l'une en 2 v. in-12, et l'autre en 4 vol. in-12. Madame de Genlis a très-adroitement évité toutes les difficultés du sujet, tous les torts de son modèle; elle en a fait un être parfait, pour rendre la besogne plus facile. Elle lui a donné son esprit pour la rendre plus aimable, son activité pour la rendre heureuse, et son talent pour que l'on s'intéresse même à ses succès. Ce n'est pas plus madame de Maintenon que madame de Genlis, mais c'est assez madame de Genlis pour rendre convenable tout ce qu'elle dit de madame de Maintenon. Jamais cette austère duègne de Louis XIV, cette dame Gertrude d'une cour brillante et polie, n'eut un langage aussi affectueux, autant de présence d'esprit, autant d'esprit de conduite. Jamais un mot déplacé, toujours le mot heureux, toujours le mot qui fait rêver, sentir, prévoir mieux, espérer plus, celui à qui il s'adresse. Jamais une gaucherie, et autour d'elle tout le monde en fait, et les fait pour elle. Madame de Montespan, qui ne manquoit pas d'esprit, n'en a plus que pour faire valoir celui de sa rivale et lui donner plus d'éclat; tous ceux qui veulent lui nuire, la secondent; tous ceux qui veulent retarder sa marche, l'accélèrent; tous ceux qui veulent l'éloigner du roi, l'en rapprochent. On n'a jamais autant de bonheur dans un roman. Ce qu'il y a de très-piquant dans tout cela, c'est le mot historique, placé, et souvent plusieurs fois, au bas de presque toutes les pages de cet ouvrage. On voit avec admiration tout le parti que l'on peut tirer de l'histoire, pour amuser par des fables. M. Regnault-Warin a traité la chose un peu plus sérieusement. Il a abordé les points les plus difficiles, par exemple, ce qui regarde les protestans. Madame de Maintenon est moins aimable, moins aimante. Sa conduite est plutôt dirigée par les devoirs imposans de l'auguste mission dont elle paroît chargée, et qui a pour objet la conversion du roi, que par les inspirations du sentiment qu'elle éprouve. C'est pour elle une affaire de religion et non pas une affaire de cœur. Elle ne veut épouser le roi que pour sauver son ame. Il faut que toute la cour devienne dévote, pour qu'elle soit reine. Ses motifs sont purs, comme le but qu'elle se propose. Ses guides sont les plus saints et les plus illustres personnages de cette époque. L'auteur met en scène Bossuet, Fénélon, Bourdaloue, et il les fait parler et agir comme M. Regnault-Warin parleroit et agiroit, si, tour à tour, il pouvoit être Bossuet, Fénélon, Bourdaloue, et l'abbé Gobelin, confesseur de l'intéressante veuve de Scarron. Enfin, la conduite, le but, les moyens, les succès de madame de Maintenon ne sont, selon M. Regnault-Warin, que les résultats d'une intrigue chrétienne. On a aussi publié les lettres de madame de Maintenon, édition corrigée sur les manuscrits autographes, et augmentée de près de deux cents lettres i-

éditées. Cette édition forme 6 gros volumes in-12, contenant, 1° une Vie très-étendue de madame de Maintenon, par M. Auger; 2° des Notices, par un autre littérateur, sur mesdames de Villarceaux, Ninon de Lenclos, de Richelieu, de Chanteloup d'Attigny, d'Heudicourt, de Montespan, Frontenac, de Villette, Brion, du Perron, de La Maisonfort, Glapion, Laviefville, de Caylus, Dangeau, Ventadour, et la duchesse de Bourgogne; le duc de Noailles, l'abbé Testu, l'abbé Gobelin, le comte de Saint-Géran, le cardinal de Noailles et Philippe V, roi d'Espagne; 3° les Entretiens de madame de Maintenon avec quelques dames de Saint-Cyr; 4° mémoires de madame de Maintenon sur le rappel des protestans et des huguenots fugitifs; 5° les Opuscules de madame de Maintenon, en prose et en vers; 6° le Testament de madame de Maintenon; 7° les Lettres de Godets des Marais, évêque de Chartres, qui constatent le mariage de madame de Maintenon avec Louis XIV; 8° lettres de Louis XIV à madame de Maintenon.

† MAINVILLIERS (G. S., chevalier de), aventurier français qui, parcourant à pied une partie de l'Europe, fut trouvé mort dans son lit à Stolzemberg, près de Dantzick, le 12 juin 1776. On a de lui la *Pétréade*, ou *Pierre le créateur*, poëme, 1763, Amsterdam, in-8°. II. Le *Petit-maître philosophe;* trois brochures in-12, où l'on trouve, à travers des choses pitoyables, quelques portraits originaux. III. L'*Entrevue de huit philosophes aventuriers*, comédie: c'est une espèce de satire contre Voltaire, d'Argens, Maupertuis, Marivaux, Prévôt, etc. Cette production est celle d'un homme d'esprit sans goût et sans idée de bienséance. Ses vers étoient encore au-dessous de sa prose. On lui doit une *Continuation* du siècle de Louis XIV par Voltaire.

MAINUS (Jason), né à Pezaro en 1435, d'une famille obscure, fut l'artisan de sa fortune. Aussi prit-il pour devise: *Virtuti fortuna comes non deficit.* Mainus enseigna le droit avec tant de réputation qu'il eut jusqu'à trois mille disciples, et que Louis XII, roi de France, étant en Italie, honora son école de sa présence. Comme il conduisoit le roi à la porte, le priant d'entrer avec une inclination profonde, Louis le força de passer le premier: « Je ne suis plus roi ici, dit-il, vous êtes le seul qu'on y doive respecter. » Ce prince lui ayant demandé pourquoi il ne s'étoit pas marié? il répondit que « c'étoit pour obtenir la pourpre à sa recommandation »; mais Louis XII ne jugea pas à propos de la demander. Ce jurisconsulte mourut à Padoue le 22 mars 1519. On a de lui des *Commentaires* sur les Pandectes et sur le Code Justinien, in-fol.; et d'autres *ouvrages* qui, pour la plupart, ne sont que de mauvaises compilations.

† I. MAJO (Julien), gentilhomme napolitain, enseigna les belles-lettres avec succès à Naples vers la fin du 15e siècle; il eut pour élève le célèbre Sannazar. Majo passoit pour un bon interprète de songes, et acquit beaucoup de réputation dans ce genre de charlatanerie. On a de lui une *Edition* de Pline le jeune, Naples, 1476, in-fol. II. Des *Lettres*. III. Un Traité de Grammaire, intitulé *De priscorum proprietate verborum*, imprimé à Naples en 1475, in-folio; et réimprimé à

Trévise en 1477. L'édition de 1490 est très-incorrecte. Sannazar lui adressa la 7e Elégie de son second livre, dans laquelle il lui parle de sa folie d'interpréter les songes et de prédire l'avenir.

* II. MAJO (Jacob), Syracusain, mort en 1674, fut quelque temps jésuite, ensuite chanoine régulier de Saint-George à Alga, et en 1668, époque de la destruction de cet ordre par Clément IX, prêtre séculier et curé à Syracuse. On a de lui, I. *Corso di matematica, e la quarta parte sferologica*. II. *Tavola esattissima, e perpetua per gli Orinolia suono della mezza notte, nascita del sole, e mezzo giorno*.

MAJOLI (Simon), grand compilateur, né à Ast en Piémont, devint évêque de Volturara dans le royaume de Naples, et mourut vers l'an 1598, après s'être démis de son évêché. Il s'est fait connoître sur-tout par son ouvrage intitulé *Dies caniculares*, imprimé plusieurs fois in-4° et in-fol., traduit en français par Rosset, Paris, 1610 et 1643, in-4°. C'est un recueil de faits singuliers sur les merveilles de l'art et de la nature, où le bon et le mauvais, le vrai et le faux sont entassés sans choix. Mais comme ce livre renferme des choses curieuses, il eut une grande vogue.

* MAIOLUS (Laurent), médecin, né à Gênes, florissoit vers la fin du 15e siècle. On a de lui un traité intitulé *Liber de gradibus medicinarum*, ouvrage écrit dans le goût de son temps, où les auteurs affectoient dans leurs productions une érudition qui consistoit le plus souvent à élever des difficultés sur des points minutieux. Il a existé d'autres MAIOLUS. Antoine-Vincent, né à Faenza dans la Romagne, médecin en l'université de Bologne, a donné *Galenistarum hypothesis, adversùs recentiorum placita, confirmatio*.—Paul, natif d'Asti dans le Montferrat, auteur de quelques *Commentaires* sur les Œuvres d'Hippocrate, imprimés à Venise.

* MAJONE, grand-amiral de Guillaume Ier, roi de Sicile, homme d'un esprit vif et pénétrant, se voyant dans les bonnes graces de ce prince, forma le projet d'usurper la couronne; mais il n'eut pas le temps d'exécuter son dessein, ayant été tué par les conjurés.

† I. MAJOR (George), l'un des plus zélés disciples de Luther, né à Nuremberg en 1502, fut élevé à la cour de Frédéric III, duc de Saxe; enseigna à Magdebourg, puis à Wittemberg; fut ministre à Islèbe, et mourut le 28 novembre 1574. Il soutenoit que les bonnes œuvres sont si essentiellement nécessaires pour le salut, que les petits enfans ne sauroient être justifiés sans elles. » Il renouveloit en partie les opinions des semi-pélagiens. » On a de lui divers *ouvrages* en 3 vol. in-fol. Ses partisans furent nommés majorites.

† II. MAJOR (Jean), théologien et historien, né à Gleghorn, près de Berwick en Ecosse, en 1469, vint en 1495 achever ses études à Paris, où il résida long-temps. A son retour dans sa patrie, il professa la théologie dans l'université de St.-André, et mourut vers 1550. Dupin dit que de tous les commentateurs de l'ouvrage du Maître des sentences (*voyez* PIERRE LOMBARD), Major est le plus savant et

le plus intelligible. Son *Histoire d'Ecosse* est écrite avec jugement et une sage hardiesse, mais dans un style barbare, et elle n'est pas toujours exacte quant aux faits. Il protégea, et peut-être instruisit-il le célèbre George Buchanan. Les ouvrages de Major sont, I. *Libri duo fallaciorum*, Lugd. 1516, où sont compris ses ouvrages de logique. II. Son *Commentaire sur* Pierre Lombard, Paris, 1516. III. *Commentaire* sur la physique d'Aristote, Paris, 1526. IV. *In primum et secundum sententiarum commentarii*, Paris, 1510. V. *Commentarius in tertium sententiarum*, Paris, 1517. VI. *Litteralis in Matthæum expositio*, Paris, 1518, VII. *De historiâ gentis Scotorum*, Paris, 1521, in-4°, etc.

III. MAJOR (Jean-Daniel), médecin, né à Breslau en 1653, exerça long-temps ses talens à Hambourg, et fut fait, en 1663, professeur en médecine dans l'université de Kiel, qui venoit d'être fondée, et directeur du jardin des plantes. Il mourut en 1693 à Stockholm, où il avoit été appelé par Charles XI. On a de lui un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont, I. *Lithologia curiosa, sive de animalibus et plantis in lapidem conversis*, 1662, in-4°. II. *De cancris et serpentibus petrefactis*, 1664, in-4°. III. *Historia anatomiæ*, 1666, in-fol.

MAJORAGIO (Marc-Antoine), ainsi nommé d'un village dans le territoire de Milan, se rendit habile dans les belles-lettres, et enseigna à Milan avec une réputation extraordinaire. Il introduisit dans les écoles l'usage des déclamations, pratiqué parmi les anciens, et propre à exciter le génie de quelques jeunes gens. Ses succès firent des jaloux. Ses ennemis lui intentèrent un procès, sur ce qu'il avoit changé son nom d'*Antonius-Maria* en celui de *Marcus-Antonius Majorianus*. Il se tira d'affaire en disant qu'il n'y avoit aucun exemple dans les auteurs de la pure latinité qu'un homme ait été appelé *Antonius Maria*. Cette raison pédantesque ferma cependant la bouche à l'envie. Majoragio jouit tranquillement de son nom et de sa gloire jusqu'à sa mort, arrivée le 4 avril 1555 : il ne vécut que 41 ans. On a de lui, I. Des *Commentaires* sur la Rhétorique d'Aristote, in-fol.; sur l'Orateur de Cicéron et sur Virgile, in-fol. II. Plusieurs Traités, entre autres, *De senatu Romano*, in-4°. *De risu oratorio et urbano. De nominibus propriis veterum Romanorum.* III. Un recueil de *Harangues latines, etc.*, Leipsick, 1628, in-8°. Tous ces ouvrages respirent l'érudition.

* MAJORANA (Pierre), né à Palerme, jurisconsulte, mort en 1709, a publié *Selecta hypotecaria et feudalia*, etc.; *de jure Tareni possessionis tractatus.* — Il ne faut pas le confondre avec Salvadore MAJORANA, né dans la même ville et qui florissoit vers 1600, à qui on doit des *Canzoni Siciliane.*

† MAJORIEN (Julius Valerius Majorianus), empereur d'Occident, étoit fort jeune lorsqu'il fut élevé à l'empire, le 1er avril 457, du consentement de Léon, empereur d'Orient. Tout ce qu'on sait de sa famille, c'est que son père avoit toujours été attaché au célèbre Aëtius, général sous Valentinien III, et que son aïeul maternel avoit été général des troupes de la Pannonie, sous le

grand Théodose. Les vertus civiles et militaires de Majorien lui méritèrent le trône impérial. Dès qu'il y fut monté, il réduisit les Visigoths, et forma le projet de perdre les Vandales. Pour mieux connoître leurs forces, il se déguise, passe en Afrique, et va trouver Genseric leur roi, en qualité d'ambassadeur, sous prétexte de lui faire des propositions de paix. Il remarque, dans le monarque vandale, plus de fierté que de valeur, dans ses troupes, aussi peu de discipline que de courage, et dans ses sujets, un penchant extrême à la révolte. De retour en Italie, il hâte les préparatifs de la guerre, et passe en Afrique. Genseric n'avoit plus d'espoir, et sa perte étoit assurée, s'il n'eût trouvé des traîtres parmi les Romains, qui lui livrèrent la plus grande partie de leurs vaisseaux. Majorien repassa en Italie pour réparer sa perte. Le vandale, craignant les armes de ce héros, lui fit demander la paix et l'obtint. Ricimer, généralissime des troupes de Majorien, jaloux de la gloire que ce prince s'étoit acquise, fit soulever l'armée le 2 août 461, et, cinq jours après, massacra l'empereur qui n'avoit régné que 3 ans et quelques mois. Majorien étoit un prince courageux, entreprenant, actif, vigilant, l'amour de ses peuples et la terreur de ses ennemis. Aussi aimable dans le particulier que grand en public, il étoit doux, gai, complaisant. Les belles-lettres étoient sa principale occupation.

† MAJORIN, premier évêque des donatistes en Afrique, vers l'an 306, avoit été domestique de Lucile, femme célèbre dans cette secte, et ordonné pour être opposé à Cécilien. Quoique Majorin ait été le premier évêque de ce peuple d'hétérodoxes, il ne lui donna pas son nom; ce fut Donat, son successeur qui lui donna le sien.

* MAJORINO (Louis), né à Gravina, chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, ensuite évêque de Castellamare, mort en 1591, a donné *Scutum fidei, id est veræ, catholicæ, atque orthodoxæ religionis adversùs hæreticos solidissima defensio, seu de vero Dei cultu; de republicâ benè constituendâ ad concilium Tridentinum patres missa oratio.*

† MAIRAN (Jean-Jacques d'Ortous de), d'une famille noble de Béziers, né dans cette ville en 1678, et mort à Paris le 20 février 1771, fut un des membres les plus illustres de l'académie des sciences et de l'académie française. Attaché de bonne heure à cette première compagnie, il succéda en 1741 à Fontenelle, dans la place de secrétaire perpétuel. Il la remplit avec un succès distingué jusqu'en 1744, et montra, comme son prédécesseur, le talent de mettre dans un jour lumineux les matières les plus abstraites. Ce don, si rare, éclate dans tous ses ouvrages. Les principaux sont, I. *Dissertation sur la glace*, dont la dernière édition est de 1749, in-12. Cet excellent morceau de physique a été traduit en allemand et en italien. II. *Dissertation sur la cause de la lumière des phosphores*, 1717, in-12, III. *Traité historique et physique de l'aurore boréale*, imprimé in-12 en 1733, et fort augmenté en 1754, in-4°. Le système que l'auteur embrasse souffre des contradictions; mais son livre est aussi sa-

vant que bien fait. IV. *Lettre au père Parennin*, contenant *diverses questions sur la Chine*, Paris, 1782, in-8°, ouvrage curieux, et plein de cet esprit philosophique qui caractérise les autres livres de l'auteur. V. Un grand nombre de *Mémoires*, parmi ceux de l'académie des sciences, depuis 1719, dont il donna quelques volumes. VI. Plusieurs *Dissertations* sur des matières particulières, qui ne forment que de petites brochures. VII. *Eloges des académiciens de l'académie des sciences, morts en* 1741, 1742, 1743, in-12, 1747. Sans imiter Fontenelle, l'auteur se mit presque à côté de lui, par le talent de caractériser ses personnages, d'apprécier leur mérite, et de le faire valoir, tout en faisant connoître leurs défauts. Il a écrit aussi sur la musique, la peinture, la sculpture, la chronologie. Cette variété singulière de goûts et de succès rappellent ces deux vers de Voltaire:

On ne vit qu'à demi quand on n'a qu'un seul goût :
Le véritable esprit sait se plier à tout.

La réputation de Mairan avoit pénétré depuis long-temps dans les pays étrangers. Il étoit membre de l'académie impériale de Pétersbourg, de l'académie royale de Londres, de l'institut de Bologne, des sociétés royales d'Édimbourg et d'Upsal, etc. Savérien dit qu'il rapportoit tout à lui-même. « Son bien-être et le soin de sa réputation étoient les motifs de toutes ses démarches. Il étoit très-sensible aux critiques et aux éloges ; cependant il eut beaucoup d'amis. A une physionomie spirituelle et agréable, unissant beaucoup de douceur, il eut l'art de s'insinuer dans les esprits, et de se frayer un chemin à la fortune. Le duc d'Orléans, régent, l'honora d'une protection particulière, et lui légua sa montre par son testament. Le prince de Conti le combla de bienfaits. Le chancelier d'Aguesseau, remarquant en lui des vues nouvelles et des idées aussi fines qu'ingénieuses, le nomma président du Journal des savans ; place qu'il remplit à la satisfaction du public et des gens de lettres. » L'égoïsme secret dont Savérien l'accuse ne le fit jamais manquer à aucun des devoirs de la plus rigoureuse probité. Il disoit « qu'un honnête homme est celui à qui le récit d'une bonne action rafraîchit le sang » : mot que le sentiment seul a pu produire. Il disoit encore avec esprit « que toutes les fautes de La Fontaine étoient en négligence, toutes celles de La Motte en affectation. » On racontoit devant lui qu'une certaine boucherie à Troyes conservoit la viande sans se gâter, et l'on attribuoit cet événement à un saint du lieu. « Je me range du côté du miracle, dit Mairan, pour ne pas compromettre ma physique. »

† MAIRAULT (Adrien-Maurice de), fils d'un receveur des décimes du clergé, mort à Paris en 1746, à 38 ans, étoit veuf de la fille du marquis de Villiers. Cet écrivain avoit l'esprit cultivé, un goût sain et beaucoup de littérature. Il fut très-lié avec l'abbé des Fontaines, et travailla aux *Jugemens sur les écrits modernes* avec ce critique. On connoît de lui, I. Une *Traduction* des Pastorales de Némésius et de Calpurnius, en français, avec des *Remarques* et un *Discours sur l'églogue*, Bruxelles, 1744, in-8°, recommandable par sa fidélité et son élégance. La préface renferme des anecdotes piquantes sur la vie des auteurs traduits. II. *Re-*

lation de ce qui s'est passé dans l'empire de Maroc depuis 1727 *jusqu'en* 1737, Paris, 1742, in-12. III. Diverses *Pièces fugitives*.

I. MAIRE (Guillaume le), né dans le bourg de Baracé en Anjou, eut part aux affaires les plus importantes de son temps, fut nommé évêque d'Angers en 1290, assista au concile général de Vienne en 1311, et mourut en 1317. On a de lui, I. Un *Mémoire* sur ce qu'il convenoit de régler au concile de Vienne. On le trouve dans Raynaldus, sans nom d'auteur. II. Un *Journal* important des principaux événemens arrivés sous son épiscopat. Le P. d'Achéri l'a inséré dans le tome dixième de son Spicilége. III. Des *Statuts synodaux*, qui se trouvent dans le Recueil des statuts du diocèse d'Angers. Gouvello a écrit sa Vie, in-12, à Angers, 1730.

† II. MAIRE (Jacques le), fameux pilote hollandais, fils d'un négociant d'Egmont, partit du Texel le 14 juin 1615, avec deux vaisseaux qu'il commandoit, et découvrit, le 24 janvier 1616, le détroit qui porte son nom, vers la pointe la plus méridionale de l'Amérique. Schouten fut le compagnon de son voyage, et en partagea la gloire; mais Le Maire donna son nom au détroit, comme chef de l'entreprise. Ce navigateur, ayant parcouru ensuite la mer du Sud et visité la Nouvelle-Guinée, s'arrêta à Batavia, où il fut fait prisonnier, et où le seul vaisseau qui lui restoit fut confisqué, sous prétexte qu'il avoit empiété sur les droits de la compagnie. On lui rendit néanmoins la liberté, et il s'étoit embarqué pour retourner en Europe, lorsqu'il fut surpris de la maladie dont il mourut le 22 janvier 1617. On a une *Relation de son voyage* dans un Recueil de voyages à l'Amérique, Amsterdam, 1622, in-folio, en latin, imprimé en français sous ce titre: Voyage aux îles Canaries, cap Verd, Sénégal, et Gambie, Paris, 1695, in-12.

† II. MAIRE DE BELGES (Jean le), poëte français, né à Bavai dans le Hainaut en 1473, mourut dans un hôpital en 1524. Le vin et son imagination exaltée l'avoient conduit à la folie, s'il faut s'en rapporter à ce que dit Pierre de Saint-Julien, dans son Origine des Bourguignons, liv. II, page 389. Jean Le Maire est auteur d'un poëme allégorique, sous ce titre: *Les trois Contes de Cupidon et d'Atropos*, dont le premier fut inventé par Séraphin, poëte italien; le second et le troisième, de maître Jean Le Maire, Paris, 1525, in-8°. On a encore de lui plusieurs autres *Poesies*, dans lesquelles on remarque une imagination enjouée, de l'esprit et de la facilité; mais peu de justesse, point de goût ni de délicatesse. Une de ses productions les plus rares est le *Triomphe de Très-haulte et puissante dame Vérolle.... Royne du Puy d'Amour, nouvellement composee en rithme française par l'inventeur des menus plaisirs honnestes*, Lyon, 1539, in-8°. Mais on doit préférer à cet ouvrage licencieux les *Illustrations des Gaules et singularités de Troyes*, Paris, 1531, in-fol., dont Antoine Dumoulin a donné une nouvelle édition à Lyon, 1549, in-fol., bien plus ample que la première, et qui cependant est moins recherchée. (Voyez son Histoire dans les Mémoires de l'académie des inscriptions, in-4°, tome XIII.) Il composa, à la

louange de Marguerite d'Autriche, un livre intitulé *La Couronne Marguaritique*, imprimé à Lyon en 1546, où il rapporte des choses assez singulières de l'esprit et des réponses de cette princesse. Son *Traité des schismes, et des conciles*, Paris, 1547, invective sanglante contre Jules II; fut bien accueillie des protestans, qui la traduisirent en latin.

† IV. MAIRE (N** le), chirurgien de Lyon, membre de la société des sciences de Montpellier, et de celle d'émulation de Bourg-en-Bresse, avoit mérité cet honneur par plusieurs *Mémoires* relatifs à sa profession, et surtout par un Traité *sur le fluide nerveux*. Ce fluide invisible, impalpable, existe-t-il réellement ? et comment les nerfs, ces agens rapides de la volonté, transmettent-ils dans toutes les parties de l'individu la sensation et le mouvement ? Est-ce par l'intermède d'un esprit subtil et mobile, qui parcourt avec rapidité toutes les routes de l'organisation, et qu'on a nommé fluide nerveux ? Les nerfs seroient-ils plutôt des cordes élastiques, à qui le contact des objets cause des oscillations qui se prolongent jusqu'au cerveau, qui, à son tour, a la faculté de réagir ? C'est cette dernière et ancienne hypothèse que soutint Le Maire; et sans dissimuler les grandes objections qu'on peut lui faire, il donne à son opinion beaucoup de probabilité. Il a fait imprimer un *opuscule* sur le magnétisme, où il porte le jugement de l'homme modéré, qui, sans rien adopter au hasard et sans dépriser les idées nouvelles, se contente de voir, d'observer et d'attendre. Il est mort à Lyon en août 1787.

‡ I. MAIRET (Jean), poëte français, né à Besançon en 1604, gentilhomme du duc de Montmorency, auprès duquel il se signala dans deux batailles contre Soubise, chef du parti huguenot. Ce seigneur lui donna une pension de quinze mille livres, et cette générosité ne satisfit pas son ambition: aussi se plaignit-il souvent, en son nom, et au nom des autres poëtes ses contemporains. « On nous fait au Louvre, disoit-il, des sacrifices de louanges et de fumée, comme si nous étions des dieux de l'antiquité. » On traita Mairet comme il le demandoit : le duc de Longueville lui accorda plusieurs gratifications. Le cardinal de Richelieu, le comte de Soissons, et le cardinal de La Vallette répandirent sur lui des bienfaits. Il avoit quelque talent pour les négociations. Il fut chargé deux fois de ménager une suspension d'armes avec la province de la Franche-Comté, et il y réussit. Les services rendus à sa province lui méritèrent, en 1638, des lettres fort honorables de l'empereur Léopold, par lesquelles ce prince rétablit sa famille dans la noblesse dont elle avoit joui autrefois. Il mourut à Besançon en 1686. Il s'étoit retiré dans cette ville depuis son mariage, c'est-à-dire depuis 1648. Sa femme étant morte dix ans après, il ne revit plus la capitale qu'en passant. Ce poëte aimoit la joie et la bonne chère. Mairet eut beaucoup de gratifications sans être jamais riche, et il connut beaucoup de grands sans avoir de places importantes. Les muses l'avoient inspiré de bonne heure. A seize ans, il composa *Chriséide*, sa première pièce de théâtre ; à dix-sept, la *Sylvie ;* à vingt-un, la *Sylvanire;* à vingt-trois, *le duc d'Ossone;* à vingt-quatre, la *Virginie;* à vingt-cinq, la *Sopho*

nisbe. Cette pièce, la première qui, sur la scène française, offrit quelque régularité, eut un grand succès, quoique les bienséances les plus communes y fussent violées. Rien n'étoit plus ordinaire alors que de voir dans des tragédies des traits qu'on souffriroit à peine aujourd'hui pour le comique. Dans la scène où Massinisse et Sophonisbe arrêtent leur mariage, ils ne manquent pas de se donner des arrhes. Syphax avoit auparavant reproché à Sophonisbe l'adultère et l'impudicité. Cette pièce avoit pourtant quelques beautés, puisqu'elle l'emporta sur la Sophonisbe de Corneille; il est vrai que celle-ci étoit indigne de ce grand homme. Voltaire a refait la Sophonisbe de Mairet, ou plutôt a donné une pièce nouvelle sous le même titre, imprimée en 1770, in-8°. On a de lui, I. Douze *Tragédies*, qui offrent quelques belles tirades, mais encore plus de mauvaises pointes et de jeux de mots insipides. Quelques-unes de ces pièces pèchent contre les bonnes mœurs, et sont très-foiblement versifiées. Ces douze tragédies, qu'il est fort difficile de rassembler ou de trouver réunies, ont été imprimées à Paris, depuis 1630 jusqu'en 1643, 2 vol. in-4°. On a réimprimé, en 1775, la Sophonisbe seule, in-4°, avec de superbes figures. II. *Le Courtisan solitaire*, pièce qui n'est pas sans mérite. III. Des *Poésies diverses*, assez médiocres. IV. Quelques *Ecrits* contre Corneille, qui firent plus de tort au censeur qu'à l'auteur critiqué.

† II. MAIRET (N**), graveur distingué, élève de Le Bas, attaché à la manière de Bartolozzi, avec du goût et de l'intelligence, eût pu obtenir de grands succès si une mort prématurée ne l'eût enlevé aux arts le 24 décembre 1783, n'ayant pas encore 30 ans. Ses deux *Estampes* de Voltaire et de J.-J. Rousseau aux Champs-Elysées sont recherchées.

MAIROBERT (N. PIDANSAT de), né à Chaource en 1727, se donna la mort dans le bain le 29 mars 1779, parce qu'il se trouva impliqué dans l'affaire de l'interdiction du marquis de Brunoy. On a de lui des *Principes sur la marine*, 1775, in-4°. Le gouvernement l'avoit chargé d'un travail sur cet objet.

MAIRONIS (François de), fameux cordelier au 14ᵉ siècle, né à Maïronès, village dans la vallée de Barcelonnette en Provence, enseigna à Paris avec tant de modération, qu'il y fut surnommé le docteur éclairé. C'est le premier qui soutint l'acte singulier appelé sorbonique, dans lequel celui qui soutient est obligé de répondre aux difficultés qu'on lui propose, depuis 6 heures du matin jusqu'à six heures du soir sans interruption. On a de François de Maironis divers *Traités* de philosophie et de théologie, in-folio, qui se ressentent de la barbarie de son siècle.

MAISEAUX. *Voyez* DESMAISEAUX.

† MAISEROY (Paul-Gédéon JOLY de), né à Metz le 6 février 1719, entré au service en qualité de lieutenant en 1734, fit la campagne de Bohême, servit sous le maréchal de Saxe, et se trouva aux journées de Raucoux et de Lawfelt; enfin il combattit à St.-Caste, dans la guerre de 1756. A la paix qui termina cette guerre malheureuse, il se livra entièrement à la théorie de son art, et publia en 1763, in-8°, des *Essais*

militaires, qui furent suivis de beaucoup d'autres *ouvrages*, où il réunit l'érudition à la pratique par une étude non interrompue. Maiseroy fut bientôt en état de suivre les progrès de la tactique chez les peuples qui l'ont pratiquée avec le plus de succès, sur-tout chez les Grecs et chez les Romains, et de relever les fautes des traducteurs de leurs écrits, qui avoient égaré le chevalier Folard. Il traduisit du grec les *Institutions militaires de l'empereur Léon, avec des notes et une dissertation sur le feu grégeois*, 2 vol. in-8°, 1770 et 1774; ce qui lui fit ouvrir les portes de l'académie des inscriptions en 1776. Il y fut reçu en qualité d'associé, et y lut plusieurs *mémoires* intéressans. Il alloit être élevé au grade de brigadier, lorsqu'il mourut le 7 février 1780. Il combattit avec beaucoup de force, à plusieurs reprises, l'opinion du célèbre Guibert, qui prétendoit qu'il n'y a point en tactique de vérités démontrées, et qu'on n'en avoit pas déterminé les principes fondamentaux. Maiseroy soutint toujours que tout le système militaire devoit être assorti à l'espèce de troupes, à leurs armes, à leur institution physique, morale et politique, enfin au caractère national. Ses autres ouvrages sont, I. *Cours de tactique théorique et historique*, 2 vol. in-8°, 1766. II. *Traité de tactique*, servant de supplément au précédent, 2 vol. in-8°. III. *Traité des armes défensives*, in-8°, 1767. IV. *Mémoire sur les opinions qui partagent les militaires*, in-8°, 1773. C'est une seconde édition du traité des armes défensives, où il s'attache plus particulièrement à combattre les opinions de Guibert. V. *Traité de l'art des siéges et des machines des anciens*, in-8°, 1778. VI. *La tactique discutée et réduite à ses véritables principes*, 1773, in-8°. VII. *Théorie de la guerre, suivie de la démonstration de la stratégique*, in-8°, 1777. VIII. *Cours de tactique, théorique pratique et historique*, 4 vol. in-8°, 1785. C'est une nouvelle édition des deux premiers ouvrages, qui s'y trouvent refondus et augmentés. IX. *Mélanges contenant différens mémoires sur le choix d'un ordre de tactique, la grande manœuvre, les effets de l'artillerie, les armes défensives, l'ordre profond, les avantages de cet ordre dans les attaques de poste, le développement de la tactique prussienne, la cavalerie grecque*; enfin une *Traduction du général de la cavalerie*, par Xénophon, et quelques autres *Fragmens*, in-8°, 1785, etc. Ces deux derniers sont posthumes. X. Trois *Mémoires* relatifs à la science militaire des anciens, dans le recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

† MAISIÈRES (Philippe de), né dans le château de Maisières, au diocèse d'Amiens, vers 1327, porta successivement les armes en Sicile et en Aragon; revint en sa patrie, où il obtint un canonicat: il entreprit ensuite le voyage de la Terre sainte, et servit un an dans les troupes des infidèles, pour s'instruire de leurs forces. Son mérite lui procura la place de chancelier de Pierre, successeur de Hugues de Luzignan, roi de Chypre et de Jérusalem. Il lui donna d'utiles conseils. De retour en France, l'an 1372, Charles V lui donna une charge de conseiller d'état, et le fit gouverneur du dauphin, depuis Charles VI. Enfin Maisières, dégoûté du monde, se retira, l'an 1380, chez les célestins de

Paris. Il y finit le reste de ses jours, sans prendre l'habit ni faire les vœux, et mourut en 1405, après leur avoir légué tous ses biens. Ce fut lui et Craon qui obtinrent de Charles VI, en 1395, l'abrogation de la coutume que l'on avoit alors, de refuser le sacrement de pénitence aux criminels condamnés à mort. Ses principaux ouvrages sont, I. *Le Pélerinage du pauvre pélerin.* II. *Le Songe du pieux pélerin.* Dans l'un, il expose les règles de la vertu; dans l'autre, il donne les moyens de faire cesser les vices. III. *Le Poirier fleuri en faveur d'un grand prince*, qui étoit en manuscrit aux célestins, etc. On lui attribue le *Songe du Vergier*, 1491 et 1530, in-fol. Cet ouvrage qui traite de la puissance ecclésiastique et temporelle, également attribué à Charles de Louviers et à Jéhan de Vertu, a été abrégé par Raoul de Praesles.

MAISONS (de). *Voyez* Longueuil, n° IV.

I. MAISTRE (le) des Sentences. *Voyez* Pierre-Lombard, n° XIV.

II. MAISTRE (Raoul le), né à Rouen, embrassa l'ordre de St.-Dominique en 1570, y enseigna la théologie, et fut chargé de divers emplois honorables. Il est auteur d'un livre intitulé *Origine des troubles de ce temps, discourant briévement des princes illustres de la maison de Luxembourg*, Nantes, 1592, in-8°. Il donna aussi, en 1595, une *Description du siége de Rouen*, et *la Santé du prince, ou le soin qu'on doit y observer*, 1616, in-12.

III. MAISTRE (Gilles *et* Jean le), magistrats incorruptibles dans un temps de corruption, ayant fait briller les mêmes vertus, doivent partager le même éloge. Gilles, reçu conseiller au parlement de Paris en 1536, dut à ses vertus et à ses grands talens pour le barreau l'estime des rois François Ier et Henri II : le premier le fit, en 1541, avocat général au parlement de Paris : l'autre le créa président à mortier, et enfin premier président en 1550. Au milieu des factions qui déchiroient la France, il montra une fidélité inviolable pour son roi, et une intrépidité prudente dans les troubles et le bouleversement de l'état, jusqu'à sa mort arrivée le 5 décembre 1562, dans sa 63e année. On a imprimé ses *Œuvres de jurisprudence*, Paris, 1653 ou 1680, in-4°. —Jean Le Maistre, son neveu, conseiller au parlement, soutint, comme son oncle, l'autorité royale, et refusa la place de premier président que le duc de Mayenne lui offroit. C'étoit un savant jurisconsulte, que son mérite fit généralement respecter. Sa mémoire sera toujours recommandable, par l'arrêt célèbre qui fut rendu à sa sollicitation le 28 juin 1593, et par lequel le parlement de Paris « déclaroit nulle l'élec« tion d'un prince étranger, comme « contraire aux lois fondamentales « de la monarchie. » Cet arrêt et l'abjuration de Henri IV ouvrirent à ce prince les portes de sa capitale. Henri, reconnoissant de tant de zèle, créa pour lui une septième charge de président à mortier dont il se démit en 1597. Ce bon citoyen mourut le 22 février 1601. —Le fameux Antoine Le Maistre, Simon Le Maistre, et Le Maistre de Sacy, étoient ses arrière-petits-fils. Simon, qui avoit suivi Antoine son frère dans sa retraite, mourut en 1650, et la branche de leur famille s'éteignit. Celle de Gilles Le Maistre, qui subsiste en-

core, a servi l'état dans la magistrature et dans les armées.

† IV. MAISTRE (Antoine le), avocat au parlement de Paris, né dans cette ville en 1608, d'Isaac Le Maistre, maître des comptes, et de Catherine Arnauld, sœur du grand Arnauld, plaida dès l'âge de 21 ans, et obtint tous les suffrages. Le chancelier Séguier le fit recevoir conseiller d'état, et lui offrit la charge d'avocat-général au parlement de Metz; mais il ne crut pas devoir l'accepter. Il quitta même entièrement le barreau, et se retira, peu de temps après, à Port-Royal, où il s'occupa le reste de ses jours non à faire de mauvais livres et des sabots, comme l'a dit un écrivain partial, mais à éclairer le public par ses ouvrages. Cet illustre solitaire mourut le 4 novembre 1658, à 51 ans. On a de lui, I. Des *Plaidoyers*, imprimés plusieurs fois, et presque oubliés aujourd'hui. « On trouve, dit un auteur, en parlant de Patru et de Le Maistre, dans ces deux hommes appelés *les lumières du barreau*, des applications forcées, un assemblage d'idées singulières et de mots emphatiques, un ton de déclamateur; quelques belles images il est vrai, mais souvent hors de place; le naturel sacrifié à l'art, et l'état de la question presque toujours perdu de vue. De semblables plaidoyers ne doivent exciter d'autre surprise que celle d'avoir passé long-temps pour des modèles. Quoi qu'il en soit, Le Maistre et Patru ont beaucoup contribué à tirer le barreau français de l'espèce de barbarie où il étoit encore; mais leurs plaidoyers sont trop loin de ce bon goût qui est de tous les temps et qui seul fait vivre les productions du génie. Jusqu'aux factums que Pélisson composa pour la défense du célèbre Foucquet, on ne connut point en France la style qui convient à l'éloquence judiciaire, et il s'en faut de beaucoup que, sous le règne de Louis XIV, ce genre ait acquis le même degré de perfection que presque tous les autres. Le Maistre étoit plus éloquent mais moins correct que Patru : il a quelquefois de beaux mouvemens; mais il est plein de déclamations, de lieux communs, d'ingénieuses subtilités, et sur-tout de ces traits d'une érudition indigeste, sacrée et profane, qui étoient alors applaudis au barreau. Sa première cause offre cette particularité remarquable, qu'il soutint le pour et le contre dans deux plaidoyers différens : le second n'a été connu qu'après sa mort. Il avoit condamné à l'oubli cet exercice de sa jeunesse; et il falloit peut-être respecter ses intentions, de peur que l'exemple d'un pareil homme ne semblât autoriser cette indifférence pour la justice et pour la vérité, qui n'est que trop commune, et qui, dans l'âge mûr, est sans excuse. II. La *Traduction* du Traité du sacerdoce, de saint Jean-Chrysostôme, avec une belle préface, Paris, 1650 et 1699, in-12, sous le nom de Lamy. III. Une *Vie de saint Bernard*, Paris, 1648, in-4° et in-8°, sous le même nom : elle est moins estimée que celle du même saint par Villefore. IV. La *Traduction* de plusieurs *Traités* de ce Père et de plusieurs autres ouvrages, tels que le *Psautier*, Paris, 1674, in-12, le *Nouveau Testament* dit *de Mons* (Amsterdam, Elzevir), 1667, 12 vol. in-12, etc. V. Plusieurs *Écrits* en faveur de Port-Royal. VI. La *Vie de dom Barthélemi des Martyrs*, av e du Fossé, in-8°, bien écrite. VII. *L'Aumosne chrestienne*, ou tra-

dition de l'Église, touchant la charité envers les pauvres, Paris, 1658, 2 vol. in-8°. Les *Œuvres choisies de Le Maistre*, par Falconet, ont paru à Paris en 1708.

† V. MAISTRE (Louis-Isaac le), plus connu sous le nom de Sacy, frère du précédent, né à Paris en 1613, fit d'excellentes études sous les yeux de l'abbé de Saint-Cyran, fut élevé au sacerdoce en 1648. Ses vertus le firent choisir aussitôt après pour diriger les religieuses et les solitaires de Port-Royal-des-Champs. La réputation de jansénisme qu'avoit ce monastère fournit des prétextes de persécution à ses ennemis. Le directeur fut obligé de se cacher en 1661, et en 1666 il fut enfermé à la Bastille. C'est dans cette prison qu'il composa les *Figures de la Bible*. De là, suivant les molinistes, les allusions qu'on y fait aux traverses que les jansénistes avoient à souffrir. Si l'on en croit un auteur jésuite, MM. de Port-Royal et ceux qui combattent leurs erreurs sont représentés dans la figure 92; les premiers par David, et les seconds par Saül. Le *Roboam* de la figure 116, la *Jézabel* de la figure 130, l'*Assuérus* des figures 148 et 150, et le *Darius* de la figure 162, sont, dans l'intention de l'auteur, le roi Louis XIV. L'écrivain qui nous fournit ces anecdotes, que nous ne garantissons point, ajoute que, quand Sacy veut dire à ses persécuteurs quelque injure, c'est toujours par les saints Pères qu'il la leur fait dire. Si c'est là la clef des portraits énigmatiques et des allusions dont on prétend que ce livre est rempli, ce n'est pas assurément la charité qui l'a trouvée. D'ailleurs, il n'est pas certain que ce livre soit de Sacy; il est plus vraisemblablement de Nicolas Fontaine, son compagnon de captivité. Celui de Sacy procura au public la Traduction de toute la Bible. Ayant recouvré sa liberté, après deux ans et demi de détention, il fut présenté au roi et au ministre, à qui il demanda pour toute grace d'envoyer plusieurs fois l'année à la Bastille, pour examiner l'état des prisonniers. Le Maistre demeura à Paris jusqu'en 1675, qu'il se retira à Port-Royal, d'où il fut obligé de sortir en 1679. Il alla se fixer à Pompone, et y mourut le 4 janvier 1684. On a de lui, I. La *Traduction de la Bible*, avec des explications du sens spirituel et littéral, tirées des saints Pères, dont du Fossé, Huré et Le Tourneux ont fait la plus grande partie. Cette version, la meilleure qui eût encore paru, est en 32 volumes, in-8°, Paris, 1682, et années suivantes. C'est l'édition la plus estimée. L'auteur refit trois fois la traduction du nouveau Testament, parce que la première fois le style lui en parut trop recherché, et la seconde fois trop simple. On a contrefait l'édition des 32 vol. in-8° à Bruxelles, en 40 vol. in-12. Les meilleures éditions de cette version ont été faites à Bruxelles, 1700, 3 vol. in-4°; Liège, 1701, 3 v. in-fol.; à Amsterdam, sous le nom de Paris, 1711, 8 volumes in-12; à Paris, 1713, en 2 vol. in-4°, et en 1717, avec des notes et concordes, 4 vol. in-fol.; Paris, 1748, 1750, 14 vol. in-4°, réimprimés à Avignon, 1767, 1773, 17 vol. in-4°. II. Une *Traduction* des Psaumes, selon l'hébreu et la vulgate, Paris, 1696, 3 vol. in-12. III. Une *Version* des Homélies de saint Chrysostôme, sur saint Matthieu, en 3 vol. in-8°. IV. La *Traduction* de l'Imitation de Je-

sus-Christ (sous le nom de Beuil, prieur de Saint-Val), Paris, 1663, in-8°, souvent réimprimée. V. Les *Fables de Phèdre en latin et en français, avec des notes*, Paris, 1658 et 1699, in-12 (sous le nom du sieur de Saint-Aubin). On trouve de bonnes remarques sur cette traduction dans les éditions de Phèdre données par Lefèvre de Saumur, à dater de l'année 1666. On les a réimprimées à Hambourg et à Amsterdam. VI. Les *Comédies de Térence*, traduites en français, et rendues très-honnêtes, en y changeant fort peu de chose, Paris, 1647, in-12. On doit aussi à Le Maistre la *Traduction* des 4ᵉ et 6ᵉ livres de l'Enéide de Virgile (avec le texte à côté), Paris, 1666, in-4° (sous le nom de M. de Boulieu). VII. Celle des *Lettres de Bongars* (sous le nom de Brianville). VIII. Du Poëme de saint Prosper sur les ingrats, en vers latins, Paris, 1698, in-12, avec la traduction française, in-12, en vers et en prose. IX. Les *Enluminures de l'almanach des jésuites*, 1654, in-12, réimprimées en 1733. Il parut, en 1653, une estampe qui représentoit la déroute du jansénisme foudroyé par les deux puissances, et la confusion des disciples de l'évêque d'Ypres, qui vont chercher un asile chez les calvinistes. Cette estampe irrita beaucoup les solitaires de Port-Royal. Sacy crut la faire tomber par ses *Enluminures*, dont Racine s'est moqué dans une de ses lettres. Il est assez étrange, en effet, que des gens de goût et de piété pussent écrire des satires qui blessoient l'un et l'autre.» Quel dommage, dit d'Alembert, que ces écrivains de Port-Royal, ces hommes d'un mérite si supérieur, aient perdu tant d'esprit et de temps à des controverses ridicules sur la doctrine bonne ou mauvaise de Jansénius, sur les discussions interminables du libre-arbitre et de la grace, et sur tant d'autres bagatelles sacrées, suivant l'expression de La Chalotais ! Que de lumières n'auroient-ils pas ajoutées à celles dont ils avoient déjà éclairé leur siècle, s'ils n'avoient été entraînés par ces malheureuses et pitoyables distractions !» X. *Heures de Port-Royal*, que les jésuites appeloient *Heures à la janséniste*, in-12. XI. *Lettres de piété*, Paris, 1690, 2 vol. in-8°. Pour bien connoître le mérite de Sacy, *voyez* les Mémoires de Port-Royal, par Nic. Fontaine, Cologne, 1738, 2 vol. in-12.

† VI. MAISTRE (Pierre le), avocat au parlement de Paris, mort nonagénaire en 1728, fit un excellent *Commentaire* sur la Coutume de Paris, imprimé plusieurs fois; la dernière édition est de 1741, in-folio.

† VII. MAISTRE (Charles-François-Nicolas le), sieur DE CLAVILLE, mort en 1740, président au bureau des finances de Rouen, connu par son *Traité du vrai mérite*, 2 part. in-12, ouvrage réimprimé plusieurs fois, et qui eut une grande vogue, quoique le style soit maniéré, et qu'on y trouve plus de lieux communs, de trivialités et de citations, que d'idées profondes et de pensées neuves; il y a peu de méthode et beaucoup de répétitions: en un mot, c'est un grand jardin où l'on rencontre quelques beautés, mais qui n'ont ni ordre, ni symétrie, dont les arbres ont poussé des branches qu'il seroit nécessaire de couper pour leur donner une forme plus régulière, et pour les empêcher d'étouffer

celles qui méritent d'être conservées.

MAISTRET (Jacques), né à Lyon en 1534, entra dans l'ordre des carmes, se distingua par ses prédications, et fut nommé, par Grégoire XIII, évêque de Damas, et suffragant de l'archevêché de Lyon. Il se démit de cette place, et mourut en 1615, doyen de l'église d'Aix. Maistret fut ami de saint François-de-Sales, qui l'engagea à publier un traité de critique sacrée, intitulé *Distinctiones bibliorum*.

*I. MAITLAND (Jean), lord de Thyrlestane, et ensuite chancelier d'Ecosse, poëte latin, né en 1545 de sir Richard Maitland de Lithington, vint en France étudier en droit. De retour dans sa patrie, il y exerça la profession de jurisconsulte avec tant de succès, qu'en 1584 il fut nommé secrétaire d'état sous le roi Jacques VI, et créé lord chancelier d'Ecosse l'année suivante. Le pouvoir et l'influence que donnoit cette place lui suscitèrent beaucoup d'ennemis parmi la noblesse écossaise, qui s'efforça en vain de le perdre. En 1589 il suivit le roi dans son voyage en Norwège, où la princesse de Danemarck, qu'il devoit épouser, étoit retenue par les vents contraires. Les noces s'y célébrèrent, et les deux époux passèrent l'hiver à Copenhague. Maitland s'y lia intimement avec Tycho-Brahé, et quelque temps après, s'étant brouillé avec la reine, il s'absenta de la cour, mais il revint en faveur dans la suite. Il mourut de langueur, en 1595, emportant les regrets de son souverain. On a de lui des *Epigrammes latines* insérées dans le second volume des *Deliciæ poëtarum Scotorum*, Amsterdam 1637.

* II. MAITLAND (William), antiquaire célèbre, naquit à Brechin, dans le comté d'Angus en Ecosse, en 1693. Le commerce des crins fut sa première occupation, et le conduisit à voyager en Suède, en Danemarck, à Hambourg, et en d'autres endroits. Dans la suite il vint s'établir à Londres, où il se livra à son goût pour la recherche des antiquités d'Angleterre et d'Ecosse. Le premier fruit de ses travaux fut son *Histoire de Londres*, publiée en 1739, in-folio, ouvrage estimé, qui depuis a été augmenté par divers auteurs ; en 1753 il publia son *Histoire d'Edimbourg*, aussi en 1 vol. in-fol., et fit paroître en 1557 son ouvrage sur l'*Histoire et les antiquités d'Ecosse*, en 2 vol. in-folio, qui est en géneral moins estimé que les deux précédens. Il mourut la même année à Montrose, laissant après lui une fortune considérable.

I. MAITRE-JEAN (Antoine), de Méry, près Troyes. Après d'excellentes études faites à Paris, l'amour de la patrie le ramena à Méry, où il passa ses jours dans l'exercice de la chirurgie. Maître-Jean donna au commencement du 18e siècle un *Traité des maladies de l'œil*. Cet ouvrage qui, faute de prôneurs, fut d'un débit très-difficile, est devenu la règle de tous les oculistes : il a été cinq ou six fois réimprimé, et traduit en toutes les langues. Les lumières de Maître-Jean dans la chirurgie étoient le résultat des connoissances profondes qu'il avoit cultivées, en étudiant dans tout le cours de sa vie tous les objets relatifs à l'art de guérir. Il avoit été élève du célèbre Méry, avec qui il entretint une correspondance suivie.

II. MAITRE-ROUX. *V.* Rosso.

† MAITTAIRE (Michel), grammairien et bibliographe de Londres, né en 1668, devenu second maître de l'école de Westminster, et mort en août 1747, s'est distingué par sa vaste érudition. La république des lettres lui doit, I. De bonnes *éditions* des auteurs classiques latins, imprimées à Londres, in-12, de 1711 à 1719, dont la collection entière est de 28 volumes. Les réimpressions qui ont été faites de ces éditions données par Maittaire fourmillent de fautes grossières. Les vrais curieux doivent s'attacher à celles que l'éditeur a lui même publiées, et au *Corpus poëtarum latinorum*, Londres, 1713, ou La Haye, 1721, 2 vol. in-fol. II. *Annales typographici, ab artis inventæ origine ad annum 1557, cum appendice ad annum 1664*, La Haye, 1719, in-4°. Le tome IIe, en 1722; le tome IIIe en 1725. Cet ouvrage, plein de détails bibliographiques curieux et recherchés, et auquel on ne peut reprocher que très-peu de fautes comprend le titre de tous les livres imprimés depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1557. En 1733, Maittaire donna une nouvelle édition du tome Ier, qui porte pour titre tome IVe; elle est considérablement augmentée. Cependant l'auteur avertit qu'il y faut toujours joindre la première édition de 1719, parce qu'il s'y trouve des choses non réimprimées dans la seconde. Enfin, en 1741, a paru la *Table* de tout l'ouvrage, sous le titre de tome Ve, en deux parties. Ce volume est celui dont on se sert le plus pour trouver ce que l'on cherche dans les autres. Il contient d'ailleurs des supplémens nécessaires. Le savant Denys, bibliothécaire de Vienne, a publié, en cette ville, 1789, 2 vol. in-4°, un supplément à l'ouvrage de Maittaire, qui comprend plus de six mille ouvrages imprimés dans le 15e siècle, et inconnus à celui-ci. En 1797, Panzer a refondu l'ouvrage de Maittaire, et le supplément, dans une nouvelle édition en dix volumes in-4°. Cependant cette nouvelle édition des Annales typographiques, qui ne vont que jusqu'en 1536, ne peut en aucune manière tenir lieu des Annales de Maittaire, dans lesquelles on trouve un grand nombre de dissertations et de notes curieuses dont Panzer n'a point fait usage, et qui, seules, forment plus de la moitié de l'ouvrage. III. *Historia Stephanorum, vitas ipsorum ac libros complectens*, Londres, 1709, in-8°. Cet ouvrage est susceptible d'amélioration, et les exemplaires en sont recherchés et peu communs. L'appendice de quatre feuillets, que l'on doit trouver à la fin de la deuxième partie, manque dans la plupart des exemplaires. IV. *Historia typographorum aliquot Parisiensium, vitas et libros complectens*. On réunit ordinairement ces deux ouvrages, 1717, 2 tom. en 1 vol. in-8°. V. *Græcæ linguæ dialecti*, La Haye, 1738, in-8°, dont la meilleure édition est celle de Leipsiek, 1807, in-8°, avec les notes de Reitzius et de Sturtzius. VI. *Miscellanea græcorum aliquot scriptorum carmina*, gr., lat. Londres, 1722, in-8°. VII. *Catalogus bibliothecæ Harleianæ*, Londini, 1743, 1745, 5 vol. in-8°. VIII. *Senilia, sive poëtica aliquot in argumentis varii generis tentamina*, Londini, 1742, in 4°. IX. *Anacreontis editio altera gr. lat., cum novis versionibus, scholiis græcis et notis*, London, 1745, in-4°. X. *D. Juvenalis Satyræ; præfixæ sunt variantes lectiones*, Londini 1716, in 2. XI. *Plutar-*

chi apophtegmata regum et imperatorum, *aliaque*, *gr. lat*, Londini, 1741, in-4°.

I. MAÏUS (Julianus). *Voyez* Majo, n° I.

† II. MAÏUS (Jean-Henri), théologien luthérien, né à Pfortzheim, dans le marquisat de Bade-Dourlach, en 1653, très-versé dans la littérature hébraïque, enseigna les langues orientales avec réputation dans plusieurs académies; et en dernier lieu à Giessen, où il fut pasteur, et où il mourut le premier septembre 1719. Parmi ses productions on estime singulièrement *Brevis institutio linguœ arabicœ*, *hebraicœ*, *chaldaicœ*, *syriacœ*, *samaritanœ ac œthiopicœ harmonica*, Francfort, 1707, in-4°, et *Specimen linguœ punicœ*, *in hodiernâ Melitensium œtate superstites*, Marpurg, 1718, in-8°. On a de Maïus un très-grand nombre d'ouvrages plus connus en Allemagne qu'en France et dans les autres parties de l'Europe. Les principaux sont, I. *Historia animalium Scripturœ sacrœ*, in-8°. II. *Vita S. Reuchlini*, 1687, in-8°. III. *Examen historiœ criticœ Ricardi Simonis*, in-4°. IV. *Synopsis theologiœ symbolicœ*, in-4°. V. —*Moralis*, in-4° — *et Judaïcœ*, in-4°. VI. *Introductio ad studium philologicum*, *criticum et exegeticum*, in-4°. VII. *Paraphrasis epistolœ ad Hebrœos*, in-4°. VIII. *Theologia evangelica*, 1701 et 1719, 4 part. in-4°. IX. *Animadversiones et Supplementa ad Coccei Lexicon hebrœum*, 1703, in-fol. X. *OEconomia temporum veteris et novi Testamenti*, in-4°. XI. *Synopsis theologiœ christianœ*, in-4°. XII. *Theologia Lutheri*, in-4°. XIII. *Theologica prophetica*, in-4°. XIV. *Harmonia evangelica*, in-4°. XV. *Historia reformationis Lutheri*, in-4°. XVI. *Dissertationes philologicœ et exegeticœ*, Francfort, 1711, 2 vol. in-4°, etc. Il a aussi donné une bonne édition de la *Bible hébraïque*, in-4°.—Son fils s'est également distingué dans la connoissance du grec et des langues orientales.

MAIZIÈRES. *Voy*. Maisières.

MAKI. *Voyez* Macki.

MAKIN (Robert), sous le règne d'Edouard III, fut à-la-fois la victime des funestes effets d'un amour immodéré, et la cause involontaire de la découverte fortuite de l'île de Madère. Cet Anglais, né avec du courage et de l'esprit, devint éperdument amoureux d'Anne Dorset, jeune fille d'une naissance bien supérieure à la sienne. On le mit en prison, et il n'obtint sa liberté qu'après que les parens de la demoiselle l'eurent mariée suivant sa condition. Ce moyen violent n'éteignit point sa passion, et ne l'empêcha pas d'enlever celle qui en étoit l'objet. Au lieu de faire voile pour la France, comme il le comptoit, dans le dessein de s'y retirer, il fut assailli par une tempête, et abandonné pendant treize jours à la merci des flots. Enfin, le 14e il aborda à l'île de Madère, où, trois jours après, un orage arracha le vaisseau de dessus les ancres, et le jeta sur les côtes de Maroc. Cette nouvelle disgrace fit tant d'impression sur la compagne de Makin déjà consternée par les premiers malheurs qui avoient suivi son départ, qu'elle expira au bout de deux jours, sans avoir pu proférer une parole. Son époux, pénétré d'un accident si tragique, ne lui survécut que cinq jours. Il demanda pour unique grace à ses

amis d'être enterré dans le même tombeau. Ils l'ornèrent d'une inscription qu'il avoit composée, et qui contenoit en peu de mots sa triste aventure. Elle a fourni un sujet à Arnaud Baculard pour ses Epreuves du sentiment.

MAKOWSKI. *Voy.* MACCOVIUS.

† MALABRANCA, Latin, dont le vrai nom étoit Frangipani, dominicain, docteur de Paris, neveu du pape Nicolas III, fait cardinal et évêque de Vellétri en 1278, puis légat de Bologne, fut chargé des affaires les plus délicates, mit la paix dans Florence, déchirée par les Guelfes et les Gibelins, et s'acquit l'estime et l'affection des peuples par ses talens et son intégrité. Il mourut en 1294. On lui attribue la prose *Dies iræ*, que l'Eglise chante à la messe des Morts. Quoique cette prose ne soit point d'un latin élégant, il y règne une certaine terreur religieuse; elle respire la mélancolie. Cet avantage manque à beaucoup d'hymnes des nouveaux bréviaires. Quelques biographes veulent que le *Dies iræ* soit de saint Bernard ou de saint Bonaventure; mais l'opinion la plus commune et la plus certaine est pour Malabranca. Ce cardinal s'appeloit aussi Orsini, parce que sa mère, sœur de Nicolas III, étoit de cette famille. Il contribua beaucoup à l'élection du pape saint Célestin; et ce choix fit plus d'honneur à sa piété qu'à son discernement. — Il avoit pour parent Rugolin MALABRANCA, qui de religieux augustin devint évêque de Rimini, puis patriarche de Constantinople vers 1290, et dont on a quelques ouvrages de théologie.

I. MALACHIE, le dernier des douze petits prophètes, et de tous les prophètes de l'ancien Testament; il est tellement inconnu, que l'on doute même si son nom est un nom propre, et s'il n'est pas mis pour un nom générique, qui signifie *Ange du Seigneur*, *Prophete*, *Envoyé*, etc. Origène et Tertullien ont pris occasion de ce nom, pour avancer que ce prophète avoit été effectivement un ange qui prenoit une forme humaine pour prophétiser. D'autres croient avec les juifs que Malachie est le même qu'Esdras; et il ne manque à cette opinion que des preuves pour l'autoriser. Quoi qu'il en soit, il paroît certain que Malachie a prophétisé du temps de Néhémie, sous le règne d'Artaxercès-Longuemain, dans le temps où il y avoit parmi les prêtres et le peuple de Juda de grands désordres, contre lesquels le prophète s'élève. Les prophéties qui nous restent de lui sont en hébreu; elles contiennent trois chapitres. Il prédit l'abolition des sacrifices judaïques, l'institution d'un nouveau sacrifice qui seroit offert dans tout l'univers. Il instruit les prêtres de la pureté qu'ils doivent apporter dans leurs offrandes, et prédit le jugement dernier et la venue d'Elie.

† II. MALACHIE (saint), né à Armagh en Irlande, l'an 1094, successivement abbé de Benchor, évêque de Connor, et enfin archevêque d'Armagh en 1127, se démit de son archevêché en 1135, et mourut à Clairvaux en 1148. On lui attribue des *Prophéties* sur tous les papes, depuis Célestin II jusqu'à la fin du monde; mais cet ouvrage a été fabriqué dans le conclave de 1590, par les partisans du cardinal Simonelli. Saint Bernard, qui a

écrit la Vie de saint Malachie, et qui a rapporté ses moindres prédictions, ne fait aucune mention de celles-ci. Aucun auteur n'en a parlé avant le commencement du 17e siècle. Ce silence de 400 ans, joint aux erreurs et aux anachronismes dont cette liste fourmille, est une forte preuve de supposition. (*Voyez* WION.) On peut voir le P. Ménestrier, dans son Traité sur les prophéties attribuées à saint Malachie. Ceux qui se sont mêlés d'expliquer ces fadaises trouvent toujours quelque allusion, forcée ou vraisemblable, dans les pays des papes, leur nom, leurs armes, leur naissance, leurs talens, le titre de leur cardinalat, les dignités qu'ils ont possédées, etc., etc. Par exemple, la prophétie qui regardoit Urbain VIII étoit *Lilium et Rosæ*. Elle s'est accomplie à la lettre, disent les interprètes : car ce pape avoit dans ses armoiries des abeilles, qui sucent les lis et les roses. Le prétendu Malachie a mis le nom des papes qui existeront jusqu'à la fin du monde. Dans ce cas-là, cette fin ne tardera pas d'arriver, car il ne reste plus que dix-huit souverains pontifes sur sa liste. Ces prédictions sur les papes futurs ne sont pas les premières que l'imposture ait fait éclore. Joachim, abbé calabrais, en avoit fait de pareilles, qui firent d'abord quelque impression, et qui ont fini par être mises au rang de celles de Nostradamus.

MALAGRIDA (Gabriel), jésuite italien, choisi par son général pour faire des missions en Portugal, étoit un homme qui, à un zèle ardent, joignoit la facilité de parler que donne l'enthousiasme. Il fut bientôt le directeur à la mode ; les grands et les petits se mettoient sous se direction. Il étoit regardé comme un saint, et consulté comme un oracle. Lorsque le duc d'Aveiro médita sa conspiration contre le roi de Portugal, les ennemis de la societé assurent qu'il consulta sur ce projet trois jésuites, entre autres Malagrida. Ils ajoutent (ce qui est bien peu vraisemblable) que ces casuistes décidèrent « que ce n'étoit pas même un péché véniel de tuer un roi qui persécutoit les saints. » Le monarque portugais, excité par un ministre peu favorable aux jésuites, se déclaroit alors ouvertement contre eux, et les chassa bientôt après de son royaume. Il n'en garda que trois d'entre eux, accusés d'avoir approuvé son assassinat : Malagrida, Alexandre et Mathos. Soit qu'il n'eût pas été permis de les faire juger sans le consentement de Rome, qui le refusa, soit qu'il n'y eût pas de preuves pour faire condamner Malagrida, le roi fut réduit à l'expédient de le livrer à l'inquisition, comme suspect d'avoir autrefois avancé quelques propositions téméraires et qui sentoient l'hérésie. Ces soupçons étoient fondés sur deux écrits avoués par lui-même, et qui sont la preuve la plus complète d'un vrai délire ; l'un en latin, intitulé *Tractatus de vitá et imperio antichristi;* l'autre en portugais, sous ce titre : *La Vie de sainte Anne, composée avec l'assistance de la bienheureuse Vierge Marie et de son très-saint Fils.* Le fanatique Malagrida dit, dans le premier ouvrage, que, « lorsque la Vierge lui ordonna d'écrire sur cette matière, elle lui dit : « Tu es Jean après un autre Jean, mais beaucoup plus clair et plus profond. » « Si l'on en-

tend bien les saintes Ecritures, dit-il ensuite, on doit s'attendre à voir paroître trois antechrists, le père, le fils et le petit-fils. Comme il est impossible qu'un seul puisse subjuguer ou ruiner tout le monde, il est plus naturel de croire que le premier antechrist commencera l'empire, que le second l'étendra, et que le troisième fera les désordres et causera les ruines dont il est parlé dans l'*Apocalypse*. Le dernier antechrist aura pour père un moine, et pour mère une religieuse. Il verra le jour dans la ville de Milan en Italie, l'an 1920, et il épousera une des furies infernales, nommée Proserpine. Le seul nom de Marie, sans être accompagné du mérite des bonnes œuvres, ayant fait le salut de quelques créatures, la mère de ce dernier antechrist, qui sera appelée Marie, sera sauvée à cause de ce nom, et par égard pour l'ordre religieux dont elle sera professe. Les religieux de la société de Jésus seront les fondateurs d'un nouvel empire destiné à Jésus-Christ, et ils feront la découverte de plusieurs nations très-nombreuses. » Le P. Malagrida n'est pas moins extravagant dans sa *Vie de sainte Anne*. « Elle fut sanctifiée, dit-il, dans le sein de sa mère, comme la Vierge Marie le fut dans celui de sainte Anne : privilége qui n'a jamais été accordé qu'à elles deux. Quand sainte Anne pleuroit dans le sein de sa mère, elle faisoit aussi pleurer les chérubins qui lui tenoient compagnie. Sainte Anne, dans le sein de sa mère, entendit, connut, aima, servit Dieu, de la même manière que font les anges dans le ciel; et afin qu'aucune des trois personnes de la Sainte-Trinité ne fût jalouse de son attention particulière pour l'une d'entre elles, elle fit vœu de pauvreté au Père éternel, vœu d'obéissance au Fils, et vœu de chasteté au Saint-Esprit... Sainte Anne, qui demeuroit à Jérusalem, y fonda une retraite pour 63 filles. L'une d'elles, nommée Marthe, achetoit du poisson, et savoit le revendre dans la ville avec beaucoup de profit. Quelques-unes de ces filles ne se marièrent que pour obéir à Dieu, qui de toute éternité avoit destiné ces heureuses vierges à une plus haute sainteté que ne fut celle des apôtres et de tous les disciples de J. C. Saint Lin, successeur de saint Pierre, naquit d'une de ces vierges; une autre fut mariée à Nicodème; une 3e à saint Matthieu, et une 4e à Joseph d'Arimathie, etc. etc. » Cet enthousiaste s'attribuoit le don des miracles. Il confessa de vive voix, devant les inquisiteurs, que Dieu lui-même l'avoit déclaré son ambassadeur, son apôtre et son prophète; que Dieu l'avoit uni à lui par une union habituelle; que la Vierge Marie, avec l'agrément de J. C. et de toute la Sainte-Trinité, l'avoit déclaré son fils. Enfin, l'on prétend qu'il avoua avoir éprouvé dans sa prison, à 72 ans, des mouvemens qui ne sont point ordinaires à cet âge, et que ces turpitudes lui avoient fait dans le commencement beaucoup de peine; mais que Dieu lui avoit révélé que ces mouvemens ne provenoient que de l'effet naturel d'une agitation involontaire, par laquelle il avoit autant mérité que par la prière. Voilà les folies pour lesquelles ce malheureux fut condamné par l'inquisition. Mais ce qui hâta sa mort, fut une vision qu'il se pressa de révéler. Le marquis de Tancours, général en chef de la pro-

vince d'Estramadure, étant venu à mourir, le château de Lisbonne et toutes les forteresses sur le bord du Tage firent des décharges lugubres et continuelles à son honneur. Malagrida, ayant entendu de son cachot ces décharges réitérées, faites d'une manière extraordinaire et même pendant la nuit, s'imagina à l'instant que le roi étoit mort. Le lendemain il demanda audience. Les inquisiteurs la lui accordèrent; il leur dit que Dieu lui avoit ordonné de montrer au ministre du saint office qu'il n'étoit point un hypocrite, ainsi que ses ennemis le prétendoient, puisque la mort du roi lui avoit été révélée, et qu'il avoit eu une vision intellectuelle des peines auxquelles sa majesté étoit condamnée, pour avoir persécuté les religieux de son ordre. Il n'en fallut pas davantage pour presser son supplice; il fut brûlé le 21 septembre 1761, non comme complice d'un parricide, mais comme faux prophète. Les impiétés dont on accusoit le père Malagrida, n'étoient que des extravagances, fruit d'un cerveau dérangé par une dévotion outrée et mal-entendue. *Voyez* l'article AVEIRO.

* I. MALAKIA - APEGHA florissoit vers l'an 1280 de J. C. Il étudia d'abord à Davouch, ville de la grande Arménie, ensuite il entra dans un monastère près de ce lieu, et se distingua dans son ordre par ses connoissances et par ses vertus. Il laissa en mourant deux ouvrages manuscrits très-estimés. I. *Histoire de l'entrée des Tartares en Arménie, depuis Genghis-Khan, jusqu'à l'an* 1272. II. *Abrégé chronologique des rois Pacatides.*

* II. MALAKIA, célèbre docteur arménien, natif de la Crimée, florissoit dans le 14e siècle. Après avoir fini ses études dans son pays natal, il vint en Arménie avec les richesses que son père lui avoit laissées en mourant. Malakia y éleva à ses frais une magnifique école près de la ville de Nakhgevan; il y forma une bibliothèque bien assortie, et rassembla un grand nombre d'élèves pour y être instruits gratuitement. Des missionnaires romains, appelés unitaires, qui prêchoient alors le catholicisme dans l'Arménie, firent des efforts extraordinaires pour empêcher l'établissement de Malakia, qui vouloit par ce moyen former des ecclésiastiques bien éclairés dans les sciences et dans les devoirs de la religion, afin de mettre un obstacle à la propagation de la doctrine romaine. Malakia invita à son tour les gouverneurs du pays à proscrire les missionnaires comme des perturbateurs du repos public. Les unitaires, se voyant à la veille d'éprouver une persécution, le firent périr par le poison vers l'an 1384, d'après le rapport de l'historien Thomas Mézapatzy dont l'ouvrage se trouve dans la bibliothèque impériale des manuscrits n° 96. Il laissa après sa mort un Recueil de *Poésies* et six *Sermons.*

* MALALA (Jean, *dit*), d'Antioche, écrivit au commencement du 10e siècle une *Chronique* depuis Adam jusqu'au temps de l'empereur Justinien, imprimée à Oxford, en latin et en grec, 1691, in-8°.

* MALANEL (Mathias-Théodore), médecin d'Anvers, eut de la réputation dans le 16e siècle. Il est auteur d'une *Traduction* du livre de Galien où ce médecin célèbre pose en question: *Utrum conceptus in utero sit animal?*

Anvers, 1540, in-4°. Malanel a joint à cette version un ouvrage intitulé *De melancholiâ, sive de atræ bilis morbo, ex Galeni, Ruffi et Aëtii Sicanii voluminibus collectanea.*

MALAPERT (Charles), poëte et mathématicien, né à Mons en Hainaut en 1581, jésuite, enseigna la philosophie à Pont-à-Mousson, alla en Pologne, où il fut professeur de mathématiques, et eut ensuite le même emploi à Douay. Philippe IV le demanda pour enseigner cette science à Madrid, dans l'université qu'il venoit d'y fonder; mais il mourut en chemin, à Vittoria en Catalogne, le 5 novembre 1630. Malapert a laissé, I. Des *Poésies*, imprimées à Anvers en 1634. Sa latinité est pure, sa diction nette, ses images vives et toujours variées; il n'a nullement donné dans les jeux de mots et les mauvaises pointes si communes de son temps. II. Plusieurs *ouvrages* concernant les mathématiques, imprimés à Douay, 1620, 1633.

† I. MALATESTA (Sigismond), seigneur DE RIMINI, célèbre capitaine du 15e siècle, philosophe, historien, et homme de guerre très-expérimenté, en même temps irréligieux, ambitieux, sans foi, et sans humanité, se rendit très-redoutable dans les guerres qu'il eut avec ses voisins, malgré l'excommunication lancée contre lui par le pape Pie II, pour son impiété. Étant entré au service des Vénitiens, il prit Sparte, et plusieurs autres places de la Morée, sur les Turcs. A son retour, il tourna ses armes contre le pontife qui l'avoit anathématisé; mais ce fut sans succès, et il mourut en 1467, âgé de 51 ans, laissant des enfans qui l'imitèrent dans sa bravoure, mais non pas dans ses vices. L'un d'eux, Galéoti MALATESTA, gouverneur de Faenza, fut assassiné en 1488 dans sa chambre.

II. MALATESTA (Batista), fille de Guy, prince d'Urbin, l'une des plus belles et des plus savantes femmes de son siècle, a donné des *Lettres* élégamment écrites; un *Traité* sur la véritable religion; un *autre* sur la fragilité humaine. Elle mourut au commencement du 15e siècle. — Il ne faut pas la confondre avec Batista MALATESTA, sa petite-fille, qui épousa Frédéric, duc d'Urbin, et se distingua par son éloquence. Passant à Rome, elle salua le pape Pie II, et improvisa un discours admiré de toute la cour pontificale. Elle mourut en 1470.

*III. MALATESTA (Onorio), de l'ordre des minimes, né à Palerme en 1665, très-distingué dans son ordre, est auteur d'un ouvrage intitulé *La Crusca della Trinacria, ossia Vocabolario Siciliano*.

*MALATESTI (Antoine), poëte florentin, mort en 1762, florissoit dans le 17e siècle. Son style est tantôt grave, tantôt léger, selon les sujets qu'il traite. Il est auteur des *Brindisi de Ciclopi*, compositions très-estimables dans leur genre, et publiées avec des notes de Joseph Bianchini et de l'abbé Salvini. Ses *Enigmes*, vulgairement appelées en italien *Indovinelli*, sont agréables.

† I. MALAVAL (François), né à Marseille en 1672, perdit la vue dès l'âge de neuf mois. Cet accident ne l'empêcha pas d'apprendre le latin, et de se rendre

habile par les lectures qu'on lui faisoit. Il s'attacha sur-tout aux auteurs mystiques, qui sont pour la plupart les alchimistes de la dévotion. La perte de sa vue lui facilitoit le recueillement qu'exigent les écrivains remplis des idées du quiétiste Molinos. Il les publia en France, mais avec quelques adoucisssemens, dans sa *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*. C'est moins une méthode d'élever l'ame à la contemplation, que de la jeter dans le délire. L'auteur se perd dans les rêveries extravagantes de la mysticité espagnole, dans les raffinemens d'amour pur, dans tout ce pieux galimathias d'anéantissement des puissances, de silence de l'ame; d'indifférence totale pour le paradis ou pour l'enfer, etc. Le livre de Malaval fut censuré à Rome dans le temps de l'affaire du quiétisme. L'auteur se rétracta, et se déclara ouvertement contre Molinos. Il obtint une dispense pour recevoir la cléricature, dont l'excluoit sa cécité. Il mourut à Marseille le 15 mai 1719. On a de lui, I. Des *Poésies spirituelles*, réimprimées à Amsterdam en 1714, in-8°, sous le titre de Cologne. II. Des *Vies des Saints*. III. La *Vie de saint Philippe Benizzi*, général des servites. IV. Plusieurs autres *ouvrages* manuscrits.

II. MALAVAL (Jean), chirurgien, né à Pezan, diocèse de Nîmes, en 1669, mort en 1758, vint de bonne heure à Paris, et contracta une liaison étroite avec Hecquet, qui lui fit abjurer la religion protestante dans laquelle il étoit né. Malaval s'adonna particulièrement à ce qu'on appelle la *petite chirurgie*, à la saignée, à l'application des cautères, des ventouses, etc.; et il excella dans cette partie. Les mémoires de l'académie royale de chirurgie renferment plusieurs *observations* de cet habile homme. Sa vieillesse fut une véritable enfance. Son esprit s'affoiblit; mais, ce qui doit étonner, c'est que, dans cet état même, il ne perdit pas la trace des choses qu'il avoit confiées autrefois à sa mémoire. A l'occasion d'un mot qui frappoit son oreille dans une conversation à laquelle il ne pouvoit pas prendre part, il récitoit avec chaleur un assez grand nombre de vers, ou des pages entières d'ouvrages en prose qui lui étoient familiers, et où se trouvoit le mot qui lui servoit pour ainsi dire de réclame. Son cerveau étoit une espèce de montre à répétition.

* MALAVOLTI (Orlando), né à Sienne, vivoit dans le 16e siècle: il a écrit l'*Histoire de Sienne jusqu'en* 1555. En 1574 il en dédia la première partie au grand-duc Cosme Ier, et non pas à Cosme II, comme le prétend Fontanini dans sa *Biblioteca*, et la seconde à Ferdinand Ier.

MALBOSC (David), docteur en théologie de l'université de Toulouse, et ancien recteur des hôpitaux de Paris, né à Quersac dans le Gévaudan, et mort à Paris le 23 septembre 1784, composa plusieurs *Opuscules* en vers et en prose, insérés dans les Mercures et les Journaux, et un livre de piété, intitulé *La Vie du chrétien*.

MALBROUGH. *Voyez* MARLBOROUGH.

I. MALCHUS, serviteur du grand-prêtre Caïphe, qui, s'étant trouvé dans le jardin des oliviers avec ceux qui étoient envoyés pour arrêter Jésus, eut l'oreille coupée d'un coup d'épée par

saint Pierre ; mais J. C., dit l'Écriture, l'ayant touchée, la guérit.

II. MALCHUS *ou* MALCH, célèbre solitaire du 4e siècle, natif du territoire de Nisibe, se retira dans une communauté de moines qui habitoient le désert de Chalcide en Syrie, où il finit ses jours. La Fontaine, qui s'étoit acquis tant de célébrité en un autre genre, mit, dans un accès de repentir, la Vie de saint Malch en vers français, et ce poëme, dit Clément de Dijon, étoit très-estimé de Rousseau le lyrique.

*MALCOLM IV, roi d'Ecosse, petit-fils de David, monté sur le trône en 1153, et mort en 1165, a fondé plusieurs monastères, et bâti plusieurs églises.

* MALDÉON, souverain des Indes vers la fin du 6e siècle, dut la couronne à sa bravoure, mais sur-tout à son bonheur. Après la mort de l'empereur Partebtchand, il fut un des quatre rajas qui, profitant de la minorité de ses fils, déchirèrent l'empire pour se former des états indépendans. Il s'empara d'abord de Dehly, que ses rivaux lui disputoient. Canadje tomba en son pouvoir peu de temps après. Il s'y fit couronner, rétablit cette cité dans son ancienne splendeur, et y établit le siége de son gouvernement. Il réunit sous son sceptre, pendant 42 ans de règne, la majeure partie des provinces qui avoient appartenu à son prédécesseur. Mais à sa mort ses vastes domaines furent déchirés, comme ils l'avoient été la première fois, et pour la même cause, la minorité des enfans : mais au lieu de quatre prétendans, il s'en éleva mille. L'empire fut partagé entre les huit plus puissans, qui détruisirent les autres, et se créérent autant de souverainetés indépendantes. Mahomet naquit sous le règne de Maldéon.

MALDONADO, (Diego DE CORIA), carme espagnol du 16e siècle, connu par deux ouvrages singuliers à cause des prétentions ridicules qu'il y fait valoir. L'un est un *Traité du tiers-ordre des carmes*, en espagnol. Il y assure que les frères qui le composent descendent immédiatement du prophète Elie : il compte parmi les grands hommes qui en ont fait profession le prophète Abdias, et parmi les femmes illustres la bisaïeule du Sauveur du monde, qu'il appelle sainte Emérintienne. L'autre ouvrage que ce bon père a composé est une *Chronique de l'ordre des carmes*, in-fol., Cordoue, 1598, en espagnol. Il y avance des propositions bizarres. Suivant lui, les chevaliers de Malte ont été carmes dans leur origine, et saint Louis l'étoit aussi, etc.

†I. MALDONAT *ou* MALDONATUS (Jean), né à Casas de la Reina dans l'Estramadure en 1534, étudia à Salamanque ; il s'y distingua, et enseigna le grec, la philosophie et la théologie. Il entra chez les jésuites à Rome en 1562, vint en France l'année suivante pour y professer la philosophie et la théologie. Le nombre de ses écoliers fut si prodigieux, que son auditoire étoit rempli trois heures avant qu'il donnât sa leçon, et la salle étant trop petite, il étoit souvent obligé d'enseigner dans la cour du collége. Le cardinal de Lorraine, voulant accréditer un établissement qu'il avoit à cœur, attira Maldonat dans l'université qu'il avoit fondée à Pont-à-Mousson. De

retour à Paris, il continua d'enseigner avec réputation; mais on lui suscita des affaires qui troublèrent son repos. Il fut accusé d'avoir fait faire au président Montbrun un legs universel en faveur de sa société, et d'enseigner des erreurs sur l'immaculee conception....Maldonat fut mis à couvert de la première affaire par un arrêt du parlement de Paris, et de la seconde par une sentence de Pierre de Gondi, évêque de la même ville. L'envie n'en fut que plus ardente à le persécuter. Le savant jésuite se déroba à ses poursuites, en se retirant à Bourges : il y demeura environ dix-huit mois, au bout desquels le pape Grégoire XIII l'appela à Rome pour l'employer à l'édition de la *Bible grecque* des septante. Ce fut dans cette ville qu'il acheva son *Commentaire* sur l'Evangile. Tandis qu'il travailloit à cet important ouvrage, il eut un songe que l'événement confirma. Pendant quelques nuits il crut voir un homme qui l'exhortoit à travailler sans relâche à son *Commentaire*, parce qu'il ne surviyroit point à sa conclusion. Cet homme lui marquoit en même temps un certain endroit du ventre, qui fut effectivement le même où il sentit les douleurs dont il mourut quelque temps après, le 5 janvier 1583, à 49 ans. Ce jésuite, un des plus savans théologiens de sa société, et l'un des plus beaux génies de son siècle, savoit le grec, l'hébreu, et s'étoit rendu habile dans la littérature sacrée et profane. Son style est clair, vif, aisé. Beaucoup de facilité à s'énoncer, beaucoup de vivacité, de présence d'esprit et de souplesse, le rendoient très-redoutable dans la dispute. Maldonat n'étoit point servilement attaché aux opinions des théologiens scolastiques; il pensoit par lui-même, et avoit des sentimens assez libres, et quelquefois singuliers, mais toujours orthodoxes. On a de lui, I. Des *Commentaires* sur les Evangiles, dont les meilleures éditions sont celle de Pont-à-Mousson, in-fol., 1596, 1597, 2 vol. in-folio, et les suivantes, jusqu'en 1617; car celles qui ont été faites depuis sont altérées. Les savans en font beaucoup de cas. « De tous les commentateurs, dit Richard Simon, il y en a peu qui aient expliqué avec tant de soin, et même avec tant de succès, le sens littéral des Evangiles, que Jean Maldonat. Ce jésuite espagnol étant mort à Rome avant d'avoir atteint l'âge de 50 ans, Claude Aquaviva, général de la société, à qui il recommanda son *Commentaire* en mourant, donna ordre aux jésuites de Pont-à-Mousson de le faire imprimer sur une copie qui leur fut envoyée. Ces jésuites témoignent dans la préface qui est à la tête de l'ouvrage qu'ils y ont inséré quelque chose de leur façon, et qu'ils ont été obligés de redresser la copie manuscrite, qui étoit défectueuse en quelques endroits. L'auteur n'ayant point marqué à la marge de son exemplaire les livres et les lieux où il avoit pris une bonne partie de ses citations, ils ont suppléé à ce défaut. Il paroît même que Maldonat n'avoit pas lu dans la source tout ce grand nombre d'écrivains qu'il cite, mais qu'il avoit profité, comme il arrive ordinairement, du travail de ceux qui l'avoient précédé; aussi n'est-il pas si exact que s'il y avoit mis la dernière main. Malgré ces défauts, et quelques autres qu'il est aisé de redresser, on voit bien que ce jésuite a travaillé avec beaucoup d'applica-

tion à cet ouvrage. Il ne laisse passer aucune difficulté qu'il ne l'examine à fond. Lorsqu'il se présente plusieurs sens d'un même passage, il a coutume de choisir le meilleur, sans avoir trop d'égard à l'autorité des anciens commentateurs, ni même au plus grand nombre, ne considérant que la vérité en elle-même. Il rejette souvent les interprétations de saint Augustin, etc. » II. Des *Commentaires* sur Jérémie, Baruch, Ezéchiel et Daniel, imprimés en 1609, in-4°. III. Un *Traité des sacremens* avec d'autres *Opuscules*, imprimés en latin à Lyon, en 1614, in-4°. Maldonat y explique d'une manière méthodique et solide tout ce qui regarde les sacremens; il établit le dogme, réfute les erreurs, et répond aux objections avec netteté et précision. Son style est simple, facile, sans être bas ni barbare. IV. Un *Traité de la grace*, un autre du *Péché originel*, et un recueil de plusieurs *Pièces* publiées à Paris en 1677, in-fol., par Philippe du Bois. Ce volume est orné d'une préface consacrée à son éloge. V. Un *Traité des anges et des démons*, Paris, 1617, in-12. Cet ouvrage, curieux et rare, n'a été imprimé qu'en français, et a été traduit sur le latin qui n'a jamais paru. VI. *Summula casuum conscientiæ*, Lyon, 1664, ouvrage posthume, désavoué par les bibliothécaires des jésuites, comme indigne de Maldonat, dont la morale est trop relâchée; il a été condamné.

† II. MALDONAT (Jean), prêtre de Burgos dans la Castille, florissoit vers l'an 1550, et écrivoit bien en latin. Il a publié un ouvrage pour recommander l'étude des belles-lettres, intitulé *Parænesin ad litteras politiores*. On a encore de lui un *Abregé de vies des saints*, imprimé plusieurs fois. Il a aussi dressé les *Leçons du bréviaire romain*. On remarque dans ces leçons beaucoup d'inepties que l'on trouve dans les anciennes légendes.

I. MALEBRANCHE ou MALLEBRANQUE (Jacob), savant jésuite, né à Saint-Omer, ou, selon d'autres à Arras, mort en 1653, à 71 ans, a fait plusieurs *Traductions*, et une *Histoire* estimée, *De Morinis et Morinorum rebus*, 1629, 1647 et 1654, en 5 tomes in-4°.

† II. MALEBRANCHE (Nicolas), né à Paris le 6 août 1638, d'un secrétaire du roi, trésorier des cinq grosses fermes sous le ministère du cardinal de Richelieu, entré dans la congrégation de l'Oratoire en 1660, abandonna l'étude de l'histoire ecclésiastique et des langues savantes, vers laquelle il s'étoit d'abord tourné, pour se livrer aux méditations philosophiques. Le Traité de l'Homme de Descartes, qu'il lut avec transport, fut pour lui un trait de lumière : dès-lors il connut son talent. Ses progrès furent si rapides, qu'au bout de dix ans il avoit composé le livre de la *Recherche de la Vérité*. Cet ouvrage parut en 1673. Il en est peu où l'on sente plus les derniers efforts de l'esprit humain. L'auteur y paroît moins avoir suivi Descartes que l'avoir rencontré. Personne ne possédoit à un plus haut degré que Malebranche l'art si rare de mettre des idées abstraites dans leur jour, de les lier et de les fortifier par cette liaison. Sa diction, pure et châtiée, a toute la dignité que les matières demandent, et toute la grace dont elles sont susceptibles. Son imagination, forte et brillante, y

dévoile les erreurs des sens, et de cette imagination qu'il décrioit sans cesse, quoique la sienne fût extraordinairement vive. *La Recherche de la Vérité* eut trop de succès pour n'être pas critiquée. On attaqua sur-tout l'opinion qu'on voit tout en Dieu ; opinion chimérique peut-être, mais admirablement exposée. Le philosophe compare l'Être suprême à un miroir qui représente tous les objets, et dans lequel nous regardons continuellement. Dans ce système, nos idées découlent du sein de Dieu même. Ces opinions déplurent au grand Arnauld. Le *Traité de la Nature et de la Grace*, Roterdam, 1684, in-12, ne contribua pas beaucoup à les lui faire goûter. Ce traité, dans lequel l'auteur propose sur la grace un système différent de celui du célèbre docteur, fut l'origine d'une guerre dont nous avons déjà parlé dans l'article d'Arnauld. Ce docteur tâcha de le réfuter dans ses Réflexions philosophiques et théologiques sur le Traité de la Nature et de la Grace, publiées en 1685. Il en existe, en manuscrit, une réfutation très-étendue par Fénélon, qui prétendoit renverser absolument la nouvelle philosophie ou théologie du P. Malebranche, que celui-ci soutenoit n'être ni nouvelle, ni la sienne, croyant en effet que la philosophie appartenoit à Descartes, et la théologie à saint Augustin. Mais s'ils avoient fourni le fond de l'ouvrage, la forme que le P. Malebranche lui avoit donnée le rendoit quelquefois méconnoissable. Après avoir répondu à Arnauld, il résolut de ne plus écrire sur ces matières, tant parce qu'il aimoit la paix, que parce que les lecteurs, à la fin, ne savoient plus où ils en étoient. D'ailleurs la mort de son redoutable adversaire, arrivée en 1694, termina la dispute. Tandis que le P. Malebranche essuyoit ces contradictions dans son pays, sa philosophie pénétroit à la Chine. Un missionnaire jésuite écrivit à ceux de France « qu'ils n'envoyassent à la Chine que des gens qui sussent les mathématiques et les ouvrages du P. Malebranche. » L'académie des sciences lui rendit justice ; elle lui ouvrit ses portes en 1699. L'illustre oratorien reçut d'autres témoignages d'estime. Jacques II, roi d'Angleterre, lui fit une visite. Tous les étrangers qui venoient à Paris lui rendoient le même hommage. Des princes allemands firent exprès, dit-on, le voyage de Paris. Les qualités personnelles du P. Malebranche faisoient goûter sa philosophie. Cet homme d'un si grand génie étoit, dans la vie ordinaire, modeste, simple, enjoué, complaisant. Ses récréations étoient des divertissemens d'enfans. Cette simplicité, qui relève dans les grands hommes tout ce qu'ils ont de rare, étoit parfaite en lui. Dans la conversation il savoit aussi se dépouiller de la supériorité qui lui appartenoit. Peu occupé de lui-même, il n'étoit vain d'aucune de ses connoissances. « Je n'ai pas assez de modestie, disoit-il, pour souffrir qu'on m'accuse de vanité. » Il mourut le 15 octobre 1715. Le P. Malebranche ne lisoit que ce qui pouvoit servir à ses travaux. Un insecte le touchoit plus que toute l'histoire grecque et romaine. Il négligeoit aussi, peut-être mal à propos, cette espèce de philosophie qui ne consiste qu'à apprendre les sentimens des divers philosophes. Le P. Malebranche eut de son temps des disciples, qui étoient tout à la fois ses amis. Il y eut des malebranchistes ; mais il y en a peu aujourd'hui. Le P. Malebran-

che, dont les systèmes sont généralement regardés comme des illusions, est plus lu à présent comme écrivain que comme philosophe. Petit disoit « que Descartes se faisoit des principes apparens sur lesquels il bâtissoit fort juste; mais que le P. Malebranche bâtissoit en l'air. » Son principal mérite, du moins celui qui le soutiendra plus long-temps, n'est pas d'avoir eu des idées neuves, mais de les avoir exposées d'une manière brillante, et, pour ainsi dire, avec tout le feu d'un poëte, quoiqu'il n'aimât pas les vers. Il rioit même de la contrainte que les poëtes s'imposent. « Je n'ai fait que deux vers en ma vie, disoit-il quelquefois; les voici :

Il fait en ce beau jour le plus beau temps du monde,
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

Mais, lui disoit-on, on ne va point à cheval sur l'onde — J'en conviens, répondoit-il, mais passez-le-moi en faveur de la mesure; vous en passez bien d'autres tous les jours à de meilleurs poëtes que moi. » Les principaux ouvrages de Malebranche sont, I. La *Recherche de la vérité, où l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme, et de l'usage qu'il en doit faire pour éviter les erreurs dans les sciences*, dont la meilleure édition est celle de 1712, 2 tom. en un vol. in-4°, et même année, en 4 vol. in-12. Lenfant, ministre protestant, l'a traduite en latin, Genève, 1685, in-4°, sous ce titre : *De inquirendâ virtute libri sex latinè versi*. On en a aussi deux traductions angloises, la dernière, qui est de Taylor, a été imprimée en 1712. Les trembleurs ou quakers ont sur-tout beaucoup de goût pour les opinions du P. Malebranche. II. *Conversations chrétiennes*, 1677, in-12. L'auteur entreprit cet ouvrage à la sollicitation du duc de Chevreuse; il y expose la manière dont il accordoit la religion avec son système de philosophie. Le dialogue y est bien entendu, et les caractères finement observés; mais l'ouvrage parut si obscur aux censeurs, que la plupart refusèrent leur approbation. Mézerai l'approuva enfin comme un livre de géométrie. Le dessein qu'avoit le P. Malebranche de lier la religion à la philosophie, a été celui de plusieurs grands écrivains. « Ce n'est pas, dit Fontenelle, qu'on ne puisse assez raisonnablement les tenir toutes deux séparées; et pour prévenir tous les troubles, régler les limites des deux empires; mais il vaut encore mieux réconcilier ces deux puissances; et pour opérer cette réunion si désirable, il faudroit d'abord renoncer à l'esprit de système; et il faut avouer que le P. Malebranche étoit un peu éloigné de faire ce sacrifice. » III. *Traité de la nature de la grace*, Roterdam, 1684, in-12, avec plusieurs *Lettres* et autres écrits pour les défendre contre Arnauld, 4 vol. in-12. Le P. Malebranche y soupçonne, peut-être injustement, de mauvaise foi son adversaire. Il est assez difficile de croire qu'un homme tel qu'Arnauld feignît de ne pas entendre lorsqu'il entendoit : il est plutôt à croire que le zèle du théologien fit tort à ses lumières, et l'empêcha de comprendre le philosophe. Arnauld n'est pas le seul qui ait cru voir dans l'étendue intelligible de Malebranche une étendue réelle, et par conséquent matérielle suivant Descartes, ou du moins qui ait craint que d'autres ne la vissent, ne l'admissent, et ne devinssent spinosistes. Un des grands

sujets de leur dispute fut cette proposition métaphysique et extrêmement vraie : *Le plaisir rend heureux*. Arnauld ne l'entendit pas non plus, et crut y voir cette proposition morale et fausse : *Les plaisirs rendent heureux*. Cette partie de leur querelle ne fut qu'un mal entendu, et ce grand génie combattit cette fois-ci contre des chimères, que son antagoniste réprouvoit autant et plus que lui ; car il n'y eut jamais de philosophe plus religieux et plus ennemi des plaisirs que le P. Malebranche. IV. *Méditations chrétiennes et métaphysiques*, 1683, in-12. C'est un dialogue entre le Verbe et lui, il y met ses principes dans un nouveau jour, et les appuie par de nouvelles preuves. V. *Entretiens sur la métaphysique et la religion*, deux vol. in 12, 1688. Il n'y a rien dans ce livre qu'il n'eût déjà dit en partie dans ses autres ouvrages ; mais il présente les mêmes vérités sous de nouveaux jours. VI. *Traité de l'amour de Dieu*, 1697, in-12. Quand la doctrine des nouveaux mystiques commença à faire du bruit en France, le P. Lamy, bénédictin, cita, dans son livre de la Connoissance de soi-même, quelques endroits de la *Recherche de la Vérité*, comme favorables à ce parti. Le P. Malebranche crut devoir se défendre et détromper le public par cet ouvrage, où il montre en quel sens on peut dire, sans choquer l'autorité de l'Église et de la raison, que l'amour de Dieu doit être désintéressé. Cet ouvrage manque d'onction. Les idées métaphysiques qu'y mêle l'auteur seront toujours pour la plupart du monde, dit Fontenelle, comme la flamme de l'esprit-de-vin, qui est trop subtile pour brûler le bois. VII. *Entretiens entre un chrétien et un philosophe chinois sur la nature de Dieu*, 1708, in-12. VIII. *Réflexions sur la promotion physique*, contre Boursier, in-12. IX. *Réflexions sur la lumière et les couleurs, et sur la génération du feu*, dans les Mémoires de l'académie des sciences. X. *Traité de l'ame*, in-12, imprimé en Hollande. Nous ne connoissons, selon lui, notre ame que par le sentiment intérieur, par conscience, et nous n'en avons point d'idée. XI. *Méditations pour se disposer à l'humilité et à la pénitence, avec quelques considérations de piété pour tous les jours de la semaine*, Paris, 1677, 1701 et 1715, in-24. XII. *Défense de l'auteur de la* Recherche de la vérité, *contre l'accusation de M. de La Ville*, Cologne 1682, in-12. Ce La Ville est le P. Le Valois, jésuite, auteur des Sentimens de Descartes, etc. Le P. Malebranche fait voir dans cette réponse intéressante que s'il étoit permis à un particulier de rendre suspecte la foi des autres hommes, sur des conséquences bien ou mal tirées de leurs principes, il n'y auroit personne à l'abri des reproches d'hérésie. L'illustre oratorien laissa plusieurs critiques sans réponse, entre autres celles des journalistes de Trévoux : « Je ne veux pas me battre, disoit-il, avec des gens qui font un livre tous les quinze jours. » Le mérite éminent de Malebranche fut, selon Fontenelle, « de mettre des idées abstraites dans leur jour, de les lier ensemble, de les fortifier par leur liaison... Jamais philosophe n'a si bien su l'art de former une chaîne de ses idées » Condillac, encore meilleur juge dans la science de Malebranche, a dit « que quand il saisit le vrai, personne ne peut lui être comparé. Quelle sagacité

pour démêler les erreurs des sens, de l'imagination, de l'esprit et du cœur! Quelles touches, quand il peint les différens caractères de ceux qui s'égarent dans la recherche de la vérité! Se trompe-t-il lui-même? c'est d'une manière si séduisante, qu'il paroît clair jusque dans les endroits où il ne peut s'entendre.... Locke n'avoit ni la sagacité, ni l'esprit méthodique, ni les agrémens de Malebranche...... » Malebranche, de mœurs très-douces, modeste et pacifique de caractère, avoit une imagination noble et vive, sous l'influence de laquelle il écrivoit, en décriant beaucoup cette faculté; ce qui fit dire encore à Fontenelle qu'elle travailloit pour un ingrat. Cependant, de l'origine de sa célébrité jusqu'à sa mort, il passa sa vie en controverses ou en querelles. Malebranche étoit le Fénélon de la dispute, et Arnauld le Bossuet.

* MALÉE, capitaine des Carthaginois, fut le premier qui fit entrer leur armée dans la Sicile, dont il eut le bonheur de subjuguer une grande partie; mais en ayant été chassé quelque temps après, le sénat de Carthage le condamna à l'exil. Irrité d'un tel jugement, Malée alla mettre le siége devant cette même Carthage avec ce qui lui restoit de troupes. Pendant qu'il tenoit cette ville assiégée, son fils Cartolo, qui revenoit d'une ambassade de la ville de Tyr en Syrie, passa au milieu de son camp, et ne voulut point voir son père avant son entrée dans la ville; mais quelques jours après, vêtu de pourpre et la tiare en tête, il revint trouver son père, qui, le voyant en cet état, crut qu'il venoit pour triompher de son malheur. Transporté de fureur, il le fit attacher à une croix, vêtu de ses superbes ornemens, à la vue de Carthage, afin de donner un exemple mémorable aux enfans de ne jamais insulter aux disgraces de leurs pères. Malée, s'étant ensuite rendu maître de la ville, obtint le pardon de toutes ses entreprises; mais, accusé quelque temps après de vouloir usurper la souveraineté, il fut mis à mort par les citoyens.

MALEGUZZI-VALÉRI (Véronique), née le 25 février 1660 à Reggio en Lombardie, fille d'un gentilhomme, soutint deux thèses publiques sur les arts libéraux. Elle dédia la première à Marguerite Farnèse, duchesse de Parme; la seconde, à la reine de France. On lui doit un drame en prose, intitulé *l'Innocence reconnue*, qui fut imprimé en 1660, et à la tête duquel on trouve un prologue en vers. Cette savante termina ses jours, le 26 septembre 1690, dans un couvent de Modène, où elle avoit pris le voile. Le volume troisième de la *Bibliotheca Modenese* de Tiraboschi offre une longue notice sur elle.

*I. MALEK ABOU A'BD-ALLAH, chef d'une des quatre sectes musulmanes orthodoxes, homme d'une piété exemplaire, et qui appuyoit ses leçons de morale de l'exemple d'une conduite sans reproche, naquit à Médineh (Médine) l'an de l'hégire 90, 93 ou 95, mourut en 177, 78 ou 79 de la même ère, cette dernière date répondant à l'an de J. C. 795. Malek a laissé, en arabe, un corps de *Jurisprudence religieuse*, qui existe manuscrit dans la bibliothèque de l'Escurial. Il développe les principes de sa doctrine, actuellement prédominante en Afrique.

* II. MALEK (Ibn) Jemâl-ed-

Dyne, *surnommé* le prince des grammairiens arabes de l'Espagne, né dans la péninsule l'an 6c3 de l'hégire, 1263 de Jésus-Christ, alla finir ses jours à 72 ans lunaires, ou 70 de nos années, dans la ville de Damas en Syrie. Ses ouvrages de grammaire, tant en prose qu'en vers, car les Orientaux mettent des vers par-tout, sont au nombre de plus de quarante. Voici les principaux : le *Lâmyeh*, poëme, avec son commentaire. II. l'*Alfych*, poëme. Ces deux écrits sont didactiques, et l'on en trouve de nombreux commentaires manuscrits dans les bibliothèques de l'Escurial et de Paris. III. *Méthode facile*, ouvrage de grammaire, manuscrit, à la bibliothèque de l'Escurial. IV. *Traité de l'élégance et de la pureté de la langue arabe*. V. *Traité de l'art poétique*. S'il en faut croire les auteurs orientaux, Ibn-Malek possédoit parfaitement la théorie parfaite de sa langue, et surpassoit même tous les grammairiens qui l'avoient précédé ; il mérite par l'élégance de ses vers l'admiration commune de ses contemporains les plus habiles. En réduisant ce pompeux éloge à sa juste valeur, il restera toujours une idée fort avantageuse du mérite d'Ibn-Malek dans l'esprit des orientalistes éclairés.

* III. MALEK (Abou-bekr-ben-a'bd-al-), lecteur de la grande mosquée du Caire, et du collége de la même ville, a écrit sur l'art poétique un bon *ouvrage*, divisé en quatre parties, dans l'une desquelles il donne une classification des poëtes arabes anciens et modernes selon leur mérite. Casiri en a fait l'extrait dans sa Bibliothèque, 2 volumes petit in-fol. A'bd-al-Malek jouit en général d'une réputation assez méritée de goût et d'élégance. Il a donné en arabe un ouvrage qui porte le titre de *Pierres précieuses des belles-lettres et trésor des poëtes*. Ce titre n'offre point une idée fort claire du sujet que l'auteur se propose de traiter ; mais si un écrivain oriental intituloit ses ouvrages d'une manière simple et intelligible, il ne feroit rien qui vaille aux yeux des gens pour lesquels il écrit.

* MALELAS *ou* MALALAS (Jean), sophiste d'Antioche, appartint à cette église et y enseigna la rhétorique. On croit qu'il vécut vers l'an 900. Quoique quelques auteurs prétendent qu'il appartient à des temps antérieurs, comme écrivain, il est peu estimé, et a la réputation d'avoir écrit en un grec barbare. Il ne doit pas être confondu avec Jean d'Antioche, qui étoit moine, et qui a écrit une Histoire ainsi que Malelas. La chronique de ce dernier s'étend depuis la création jusqu'au règne de Justinien, mais elle est incomplète. Edouard Chilmead en a donné une édition à Oxford, 1691, in-8°, d'après le manuscrit conservé dans la bibliothèque de Bodley ; elle a été réimprimée depuis dans la vaste collection des historiens de Byzance, en forme de supplément, à Venise, en 1733. L'édition d'Oxford contient la traduction et les notes de Chilmead avec trois index, l'un des événemens, l'autre des auteurs ; le troisième est un vocabulaire des mots barbares. Humphrey Hody a fait précéder cette édition d'une notice sur l'auteur.

* MALEPEYRE DE VENDANGES (N.) de l'académie des jeux floraux de Toulouse, dont il fut un des fondateurs, étoit issu d'une noble et ancienne famille ; il mou-

rut doyen du présidial de cette ville le 5 mai 1702. Outre la science du droit qu'il possédoit à fond, il étoit encore versé dans l'ancienne et la nouvelle philosophie; il avoit même étudié la théologie et les mathématiques. Avide de s'instruire, il cultiva aussi l'éloquence et la poésie. Dans son éloge qui a été inséré dans les Mémoires de Trévoux, février 1703, on lui attribue plusieurs ouvrages, entre autres un *Livre sur les planètes et les éphémérides*. On ajoute que les voyages qu'il avoit faits en Italie l'avoient mis à même d'acquérir des connoissances dans la peinture, la sculpture et l'architecture, et qu'il eut occasion de les faire valoir dans l'érection d'une chapelle à la sainte Vierge.

MALERMI *ou* MALERBI (Nicolas), Vénitien, moine camaldule du 15e siècle, auteur d'une traduction italienne de la Bible, imprimée, pour la première fois, à Venise en 2 volumes in-folio, 1471, sous le titre de *Biblia volgare istoriata*. Cette édition est rare; celles de 1477 et 1481 le sont beaucoup moins. C'est à tort que quelques bibliographes ont dit que cette traduction est la première qui ait été faite de la Bible en langue italienne. Elle est bien à la vérité la première qui ait été imprimée; mais on en connoît de plus anciennes en manuscrit dans quelques bibliothèques d'Italie. On a encore de lui *La Legenda di tutti santi*, Venetia, 1475, in-fol., rare. C'est une traduction de la Légende dorée de Jacques de Voragine, dominicain génois.

MALESHERBES. *Voyez* LAMOIGNON, n° V.

* MALESPINA (Marcel), sénateur florentin, avocat, et revêtu de plusieurs emplois honorables en Toscane, y joignit l'étude des arts agréables, et particulièrement celle de la poésie. Il acquit assez de réputation pour que des littérateurs distingués lui adressassent leurs ouvrages, et pour devenir membre de plusieurs académies. Il mourut le 2 avril 1757. On a de lui, I. *Bacco in America*, *ditirambo*, etc., imprimé dans le tome IX des *Rime degli Arcadi*: il traite du chocolat. II. *Saggi di poesie diverse*, Florence, 1741.

* I. MALESPINE (Salla *ou* Saba de), de la noble et ancienne famille de ce nom, doyen de Malte et secrétaire du pape Jean XXII. Les Français ayant attaqué Aouste, ville de Sicile, les habitans qui purent se sauver prirent la fuite; Malespine fut de ce nombre. Il se jeta dans un vaisseau qui, ayant péri quelques instans après, engloutit dans la mer la plupart de ceux qu'il portoit. Malespine fut un de ceux qui eurent le bonheur d'échapper au naufrage. On ignore le temps de sa mort. Il a écrit six livres de l'*Histoire de Sicile*, en latin; depuis 1250 jusqu'en 1276. Baluze les a fait imprimer dans le sixième tome de ses *Miscellanea*; et Louis-Antoine Muratori les a publiés de nouveau dans le huitième tome de ses écrivains de l'Histoire d'Italie, in-fol., Milan, 1726.

* II. MALESPINE (Ricordan de), de la même famille que le précédent, regardé comme le premier qui ait écrit quelque *histoire* en langue italienne, dit dans celle de Florence, qui nous reste de lui en cette langue, que sa famille tenoit un rang considérable dans cette ville, et qu'elle y remplissoit les premières places.

Il mourut très-vieux. Muratori a recueilli son *Histoire de Florence* dans le 8e tome de ses écrivains de l'Histoire d'Italie, que nous avons cité dans l'article précédent.

† MALESPINES ou MALPEINES, (Marc-Antoine-Léonard de), conseiller au châtelet, né à Paris en 1700, de Léonard, imprimeur du roi, distingué dans sa profession, eut à la fois le goût des lettres et de la jurisprudence. Il est auteur d'une *traduction* de l'Essai sur les hiéroglyphes de Warburton, 1744, 2 vol. in-12. Il a laissé d'autres *ouvrages* manuscrits. Il mourut à Paris, le 5 mai 1768, dans sa 69e année. Il étoit frère de Martin-Augustin-Léonard, prêtre, mort aussi en 1768, à 72 ans, qui a donné, I. *Réfutation du livre des Règles pour l'intelligence de l'Ecriture sainte*, in-12, 1727. II. *Traité du sens littéral des saintes Ecritures*, in-12.

MALESPINI (N** marquise de), vivoit sous le règne de Charles II, roi de Naples et comte de Provence. Par les graces de son esprit et par sa beauté, elle devint l'ornement de sa cour. Aimée d'Albert de Sisteron, troubadour célèbre, elle ne fut point insensible à son hommage; cependant, alarmée de son attachement, elle lui ordonna de s'éloigner. Albert lui obéit; mais le chagrin de l'avoir quittée hâta la fin de ses jours.

MALEZAIS. *Voyez* DURYER, nº I.

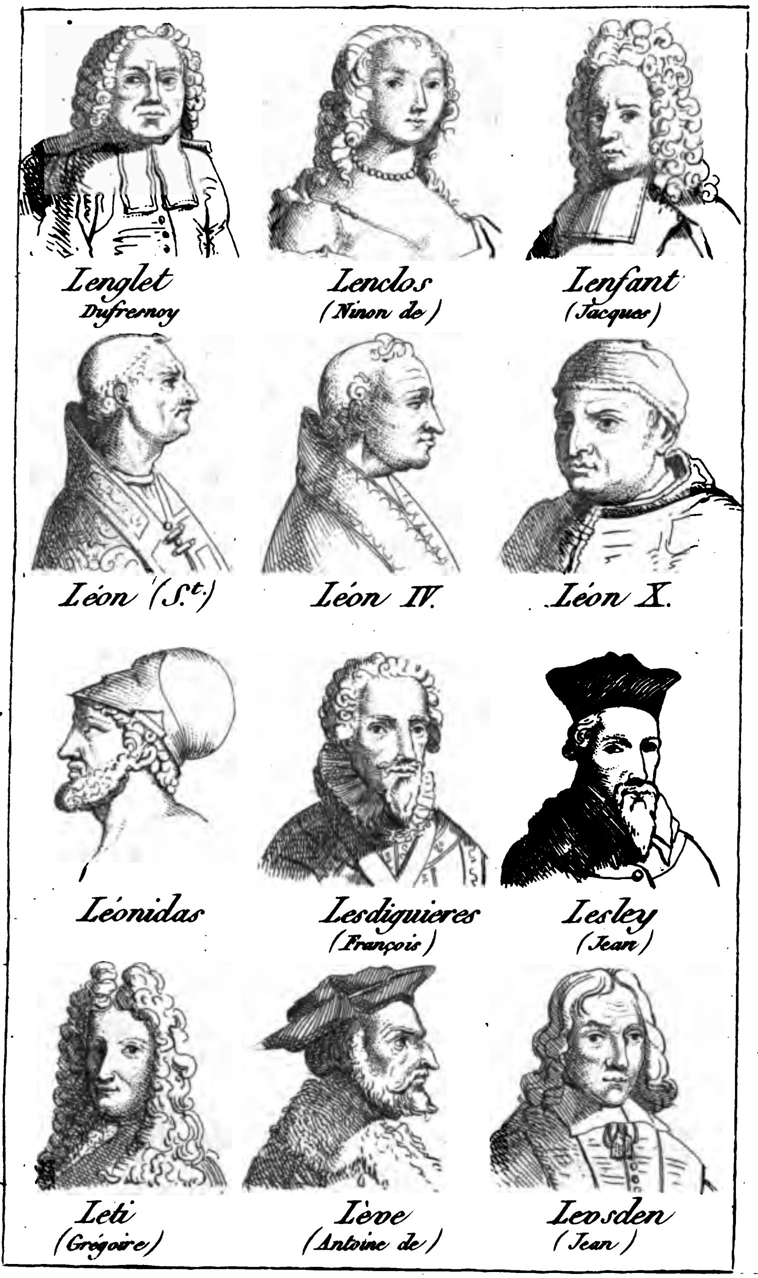
† MALEZIEU (Nicolas de), né à Paris en 1650, d'une famille noble, reçut de la nature des dispositions heureuses pour toutes les sciences. Mathématiques, philosophie, belles-lettres, histoire, langues, poésie, beaux-arts, il embrassa tout, mais sans avoir une supériorité bien marquée dans aucun genre. Bossuet et le duc de Montausier, chargés de chercher des gens de lettres propres à être mis auprès du duc du Maine, jetèrent les yeux sur Malezieu. Ce choix eut l'agrément du roi et le suffrage public. Son élève se maria avec la petite-fille du grand Condé: cette princesse, avide de savoir, et propre à savoir tout, trouva le maître qu'il lui falloit dans sa maison. Les conversations devinrent instructives. On voyoit Malezieu, un Sophocle, un Euripide à la main, traduire sur-le-champ en français une de leurs tragédies. L'admiration, l'enthousiasme dont il étoit saisi, lui inspiroient des expressions qui approchoient de la mâle et harmonieuse énergie des vers grecs. En 1696 Malezieu fut choisi pour enseigner les mathématiques au duc de Bourgogne. L'académie des sciences se l'associa, en 1699, et deux ans après il entra à l'académie française. On ne sera pas surpris qu'il appartînt à deux corps si différens; c'étoit l'homme de toutes les sociétés et de toutes les heures. Falloit-il imaginer ou ordonner à Sceaux une fête, il étoit lui-même auteur et acteur. Les *Impromptus* couloient de source; mais ces fruits de l'imagination étoient souvent légers comme elle, et il faut avouer qu'il n'a rien laissé en poésie qui mérite une attention particulière. Le duc du Maine le nomma chef de ses conseils, et chancelier de Dombes. Il fut enveloppé dans la disgrace que ce prince essuya sous la régence du duc d'Orléans, et renfermé pendant deux ans. Malezieu mourut le 4 mars 1727, à 77 ans. Il laissa trois garçons et deux filles, tous pla-

nés ou mariés avantageusement. On a de lui, I. *Élemens de géométrie pour M. le duc de Bourgogne*, in-8°, 1715. C'est le recueil des leçons données pendant 4 ans à ce prince, qui écrivoit le lendemain les leçons de la veille. Elles furent rassemblées par Boissière, bibliothécaire du duc du Maine. Il y a, à la fin de cet ouvrage, quelques problèmes résolus par la méthode analytique, que l'on croit être de Malezieu. II. Plusieurs *Pièces de vers*, *Chansons*, *Lettres*, *Sonnets*, *Contes*, dans les Divertissemens de Seeaux, Trévoux, in-12, 1712 et 1715. III. On lui attribue *Polichinelle demandant une place à l'académie*, comédie en un acte, représentée à plusieurs reprises par les marionnettes de Brioché. Elle se trouve dans les Pièces échappées du feu, in-12, Plaisance, 1717. Un académicien opposa à cette pièce, qui n'est pas certainement du premier rang, Arlequin chansonnier; mais celle-ci n'a pas été imprimée, non plus que Brioché chancelier, autre satire faite contre la même pièce.

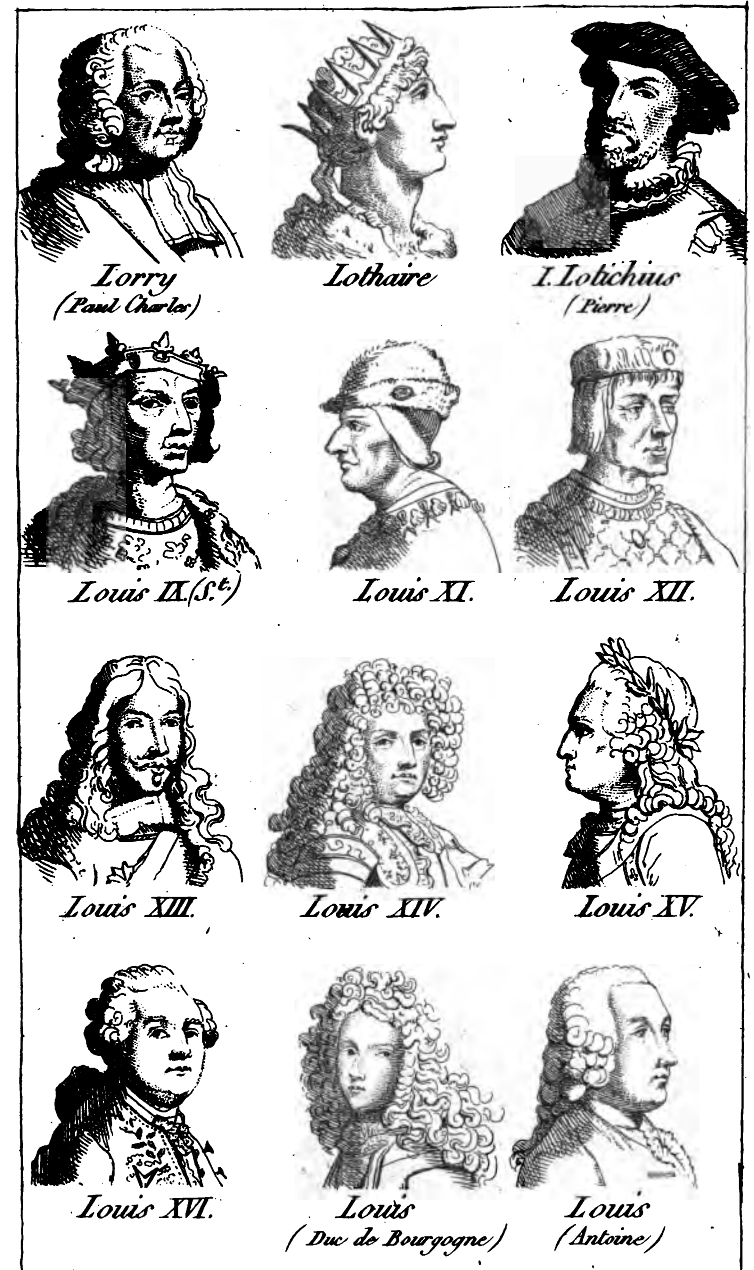
† MALFILATRE (Jacques-Charles-Louis), né à Saint-Jean de Caen le 8 octobre 1733, étudia avec distinction chez les jésuites de cette ville, et montra pendant sa jeunesse le germe des talens qu'il développa dans un âge plus avancé, et qu'il auroit portés au plus haut degré de perfection, s'il eût vécu plus longtemps et plus heureux. Il est mort à Paris le 6 mars 1767. Malfilâtre cultiva les muses, et il auroit presque toujours été dans l'indigence, sans les bienfaits du comte de Lauraguais. Son poëme de *Narcisse dans l'île de Vénus*, publié avec une préface par de Savine et de Messine, Paris, 1769, in-8°, fig., réimprimé en 1795, se fait remarquer par l'élégance, l'harmonie et la pureté du style. Il y a quelque chose à désirer dans la contexture de l'ouvrage; mais presque tous les détails en sont ingénieux et pleins de grace. Les mœurs de l'auteur étoient douces et simples, son caractère timide; il aimoit la solitude. On trouve, dans les Recueils palinodiques de Caen et de Rouen, des *Odes* de Malfilâtre remarquables par plusieurs belles strophes. Les Observations critiques par Clément, et le Journal français de M. Palissot, offrent aussi de lui quelques fragmens de *Poésie*, de la première beauté, qui font regretter qu'une mort prématurée l'ait enlevé à la littérature. Telles sont les *imitations* de différens morceaux des Géorgiques, qui pèchent quelquefois par trop d'abondance, mais qui respirent la verve et la chaleur du vrai poëte. Malfilâtre avoit aussi commencé à *mettre en vers* le Télémaque. On a aussi imprimé, l'an 7 de la république, une *traduction* en prose des Métamorphoses d'Ovide, en 3 vol. in-8°. Cette version élégante et fidèle est ornée de notes instructives de Malfilâtre, dans lesquelles il a fait le rapprochement des plus heureuses imitations que les poëtes français ont faites de divers morceaux de l'ouvrage d'Ovide. Il a suivi le texte du P. Jouvency. Elle n'a rien, par conséquent, qui puisse compromettre l'innocence et préjudicier aux mœurs; en tête de cette traduction est une Vie d'Ovide. L'édition est ornée de 194 gravures en taille-douce, plus propres à fixer dans l'esprit des élèves les différens sujets qu'à donner l'idée de la perfection de l'art. On a publié en 1805 une

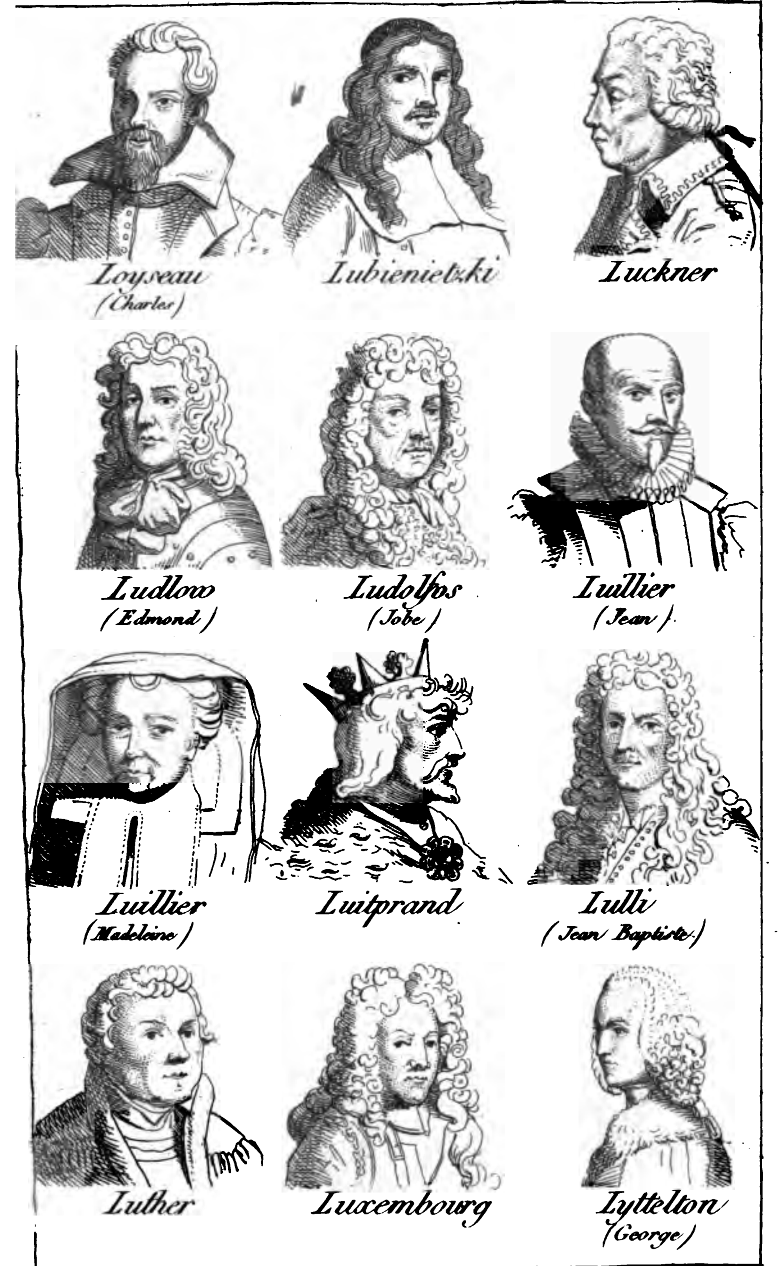
édition complète des *Œuvres* de Malfilâtre, précédées d'une notice historique et littéraire par M. Auger, 1805, in-12. « Le siècle dernier, dit l'auteur de la Notice historique, a vu périr à la fleur de leur âge deux poëtes dont le talent, déjà prouvé par d'heureux essais, auroit sans doute un jour illustré leur patrie. Je parle de Gilbert et de Malfilâtre. Tous deux étoient nés, ont vécu et sont morts dans l'indigence; tous deux ont laissé de vifs regrets, et une mémoire chère aux amis des lettres. Mais ce sont là les seuls rapports qu'ils aient eus entre eux. Gilbert étoit d'un caractère ardent et ombrageux; irrité du peu de succès de ses premiers ouvrages, il s'en étoit vengé par des satires pleines de verve, d'amertume et d'injustice. Par ce moyen il avoit obtenu un peu de cette célébrité dont la soif le dévoroit. Mais en même temps il s'étoit fait beaucoup d'ennemis: son amour propre en exagéra le nombre et l'animosité; il crut que tous les auteurs s'étoient ligués pour le perdre. A des dangers, sans doute imaginaires, il joignit une infortune trop réelle; sa santé dépérit; sa tête s'égara; et celui qui, doué d'un beau talent, pouvoit fournir une carrière longue et heureuse, mourut à 29 ans, dans les horreurs du délire et de la misère. Malfilâtre, au contraire, avoit une ame douce et confiante, aimant tous ceux qui l'entouroient, et s'en faisant aimer sans peine. Plus sensible peut-être aux charmes de la composition qu'à ceux de la gloire, moins empressé d'être connu que jaloux de le mériter, il jetoit dans le silence et dans l'obscurité les fondemens de plusieurs grands ouvrages: il fut très-malheureux sans doute, mais son humeur n'en éprouva jamais la moindre altération; la détresse et le travail, détruisant sa santé déjà foible, lui causèrent une mort douloureuse et prématurée; mais au milieu des maux sous lesquels son corps succomboit, il conserva tout le calme de la raison et toute la sérénité de son ame. » M. Miger, connu par différentes productions, préparé en ce moment les *Œuvres completes* de ce poëte, elles seront précédées d'une notice biographique, et paroîtront dans le courant de cette année 1810.

FIN DU TOME DIXIÈME.


Lenglet Dufresnoy
Lenclos (Ninon de)
Lenfant (Jacques)
Léon (S.t)
Léon IV.
Léon X.
Léonidas
Lesdiguieres (François)
Lesley (Jean)
Leti (Grégoire)
Lève (Antoine de)
Leusden (Jean)


Leyden
(Paul Charles)
Lightfoot
(Jean)
Linguet
Linnée
(Charles)
Lipse
(Juste)
Lisle
(Guillaume de)
Locke
Lœwendal
Longueville
Lorme
(Philibert de)
Lorrain
(Robert le)
Lorry
(Anne Charles)


Lorry
(Paul Charles)
Lothaire
I. Lotichius
(Pierre)
Louis IX. (S.t)
Louis XI.
Louis XII.
Louis XIII.
Louis XIV.
Louis XV.
Louis XVI.
Louis
(Duc de Bourgogne)
Louis
(Antoine)


Loyseau
(Charles)
Lubienietzki
Luckner
Ludlow
(Edmond)
Ludolfos
(Jobe)
Luillier
(Jean)
Luillier
(Madeleine)
Luitprand
Lulli
(Jean Baptiste)
Luther
Luxembourg
Lyttelton
(George)


Mabillon.
Mably.
Machiavel.
Maffei. V.
Magellan.
Magini.
(Jean antoine)
Mahomet. I.
Mahomet. II.
Maillet.
Maimbourg. I.
Maintenon.
Mairan.

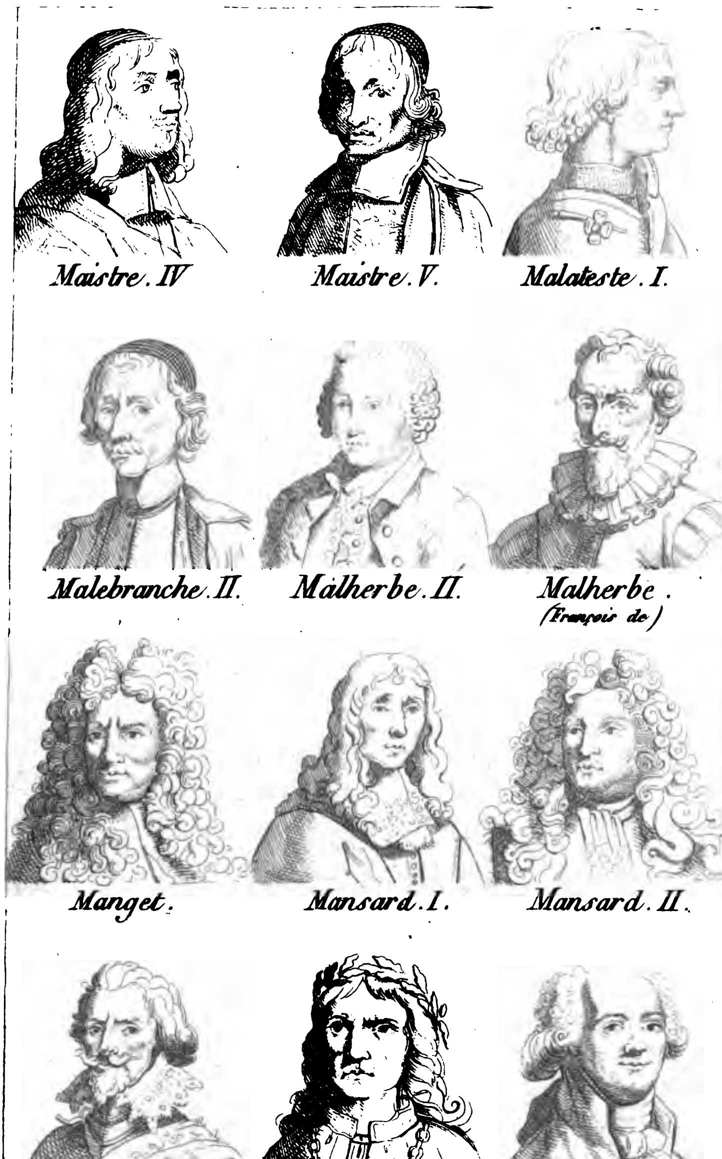


Mabillon. Mably. Machiavel.

Maffei. V. Magellan. Magini. (Jean antoine)

Mahomet. I. Mahomet. II. Maillet.

Maimbourg. I. Maintenon. Mairan.



Maistre. IV · Maistre. V. · Malateste. I.

Malebranche. II. · Malherbe. II. · Malherbe. (François de)

Manget. · Mansard. I. · Mansard. II.

Mansfeld. II. · Mantegna. · Manuel. VI.

